



**THESE DE DOCTORAT DE L'ETABLISSEMENT UNIVERSITE  
BOURGOGNE FRANCHE-COMTE  
PREPAREE A L'UNIVERSITE DE DIJON**

Ecole doctorale n°592

LECLA

Doctorat de LANGUES ET LITTERATURES ANCIENNES

Par

M. Bonnefont François

Martin Thierry, intellectuel beauvaisien de la Renaissance

Thèse présentée et soutenue à l'Université de Dijon, le 9 avril 2022.

Composition du Jury :

Monsieur Zarini, Vincent, professeur à Paris Sorbonne, .....Président du jury

Monsieur Bonnier, Xavier, maître de conférences à l'Université de Rouen,..... Rapporteur

Madame Leroux, Virginie, directrice d'études à l'EPHE, .....Rapportrice

Madame Claire, Lucie, maîtresse de conférences à l'université de Picardie,..... Examinatrice

Madame Laigneau-Fontaine, Sylvie, professeure à l'université de Dijon, ....Directrice de thèse

**Titre :** Martin Thierry, intellectuel beauvaisien de la Renaissance.

**Mots clés :** humanisme, Renaissance, Beauvais, latin.

Notre thèse se propose de faire connaître de Martin Thierry, un écrivain beauvaisien de la Renaissance tombé dans l'oubli, la vie, le milieu, l'œuvre, les idées et la culture.

Cet avocat, professeur de droit civil, s'adonne à l'écriture et à la poésie, exclusivement en latin, et convoque son immense culture aussi bien profane que religieuse pour célébrer certains personnages locaux ou proches du roi, tels que Bernardin de Valdrey, Anne de Montmorency ou pour aborder, d'une manière engagée, certains sujets majeurs qui occupent nombre d'esprits à cette époque, comme la question de la paix entre l'Espagne et la France, la réforme protestante, la légitimité et la sainteté de l'Église.

Dans un recueil de poèmes, publié en 1532, il magnifie Eléonore d'Autriche comme un symbole de la paix retrouvée, ainsi que le nouvel évêque de Beauvais Charles de Villiers, avec lequel il cherche à nouer des liens respectueux et cordiaux. Dans le *De obitu*, il raconte, d'une manière très spirituelle, un pèlerinage en Terre Sainte et fait l'éloge, à l'occasion de sa mort, de Guillaume de Montmorency, présenté comme un modèle de vertus. Son recueil d'*épigrammes*, qui touche à des sujets variés, nous fait connaître son petit cercle d'amis et fait écho à l'actualité de l'époque, comme la condamnation à mort de Jacques de Beaune. Dans les *Silves*, notre écrivain illustre des maximes morales à travers des histoires souvent tirées de la mythologie ou de l'Histoire antique.

Il nous est apparu qu'il n'était pas inintéressant de savoir ce qu'un intellectuel provincial pouvait penser de son époque, si riche et si déterminante dans l'histoire des idées.

**Title :** Martin Thierry, an intellectual from Beauvais during the Renaissance.

**Keywords :** humanism, Renaissance, Beauvais, Latin.

Our thesis aims to make known Martin Thierry, a forgotten writer from Beauvais during the Renaissance, his life, his environment, his work, his ideas and his culture.

This lawyer, a professor of civil law, devotes himself to writing, exclusively in Latin, and uses his immense culture, both secular and religious, to celebrate certain local figures or those close to the king, such as Bernardin de Valdrey and Anne de Montmorency, or to evoke, in a committed manner, certain major subjects that occupied many minds at the time, such as the question of peace between Spain and France, the Protestant reform, and the legitimacy and sanctity of the Church.

In a collection of poems published in 1532, he praises Eleanor of Austria as a symbol of peace, as well as the new bishop of Beauvais, Charles de Villiers, with whom he sought to establish respectful and cordial ties. In the *De obitu*, he recounts, in a very spiritual manner, a pilgrimage to the Holy Land and, on the occasion of his death, praises Guillaume de Montmorency, presented as a model of virtue. His collection of *epigrams*, which touches on a variety of subjects, introduces us to his small circle of friends, and echoes the current events of the time, such as the sentencing to death of Jacques de Beaune. In the *Silves*, our writer illustrates moral maxims through stories often taken from mythology or antique history.

It seemed to us that it was not uninteresting to know that a provincial intellectual could think of his time, so rich and so decisive in the history of ideas.

## Remerciements

Je tenais à manifester ma gratitude pour tous les membres du jury qui ont eu l'amabilité d'accepter de lire mon travail et de faire partie du jury, notamment à :

- Madame Sylvie Laigneau-Fontaine qui a eu la bonté d'accepter de prendre le risque de me faire confiance et de m'avoir pris le temps de me conseiller. Je la remercie tout particulièrement d'avoir fait preuve de beaucoup de patience avec moi et d'avoir toujours eu des paroles encourageantes, tellement précieuses dans les moments de doute et de lassitude.
- Mesdames Virginie Leroux et Lucie Claire, pour les conseils et les encouragements dont elles m'ont entouré, dans le cadre du Comité de suivi de ma thèse. Leur indulgence et leur optimisme m'ont procuré un surcroît de motivation, bien utile pour se remettre à l'ouvrage. Un merci particulier pour madame Leroux d'avoir accepté la tâche de rapporteur.
- Messieurs Vincent Zarini et Xavier Bonnier, d'avoir accepté, l'un de présider le jury, l'autre la tâche d'être rapporteur. C'est un honneur pour moi et un plaisir (mêlé de crainte) d'avoir monsieur Zarini comme président du jury, lui que nous admirions tant quand j'étais jeune étudiant et qui m'a tant marqué. Que monsieur Bonnier soit remercié spécialement de s'intéresser à mon travail.

Que tous soient vivement remerciés !

## **Introduction :**

Didier le Fur commence son ouvrage *Une autre histoire de la Renaissance* par ce constat général qu'il nuancera peu après : « La Renaissance. Cette période de l'histoire est aujourd'hui perçue par le plus grand nombre comme un temps remarquable, un moment phare et essentiel du roman européen. » La Renaissance<sup>1</sup> passe en effet pour être un période brillante et surtout charnière entre un Moyen Age accusé d'obscurantisme, de barbarie et d'oppression religieuse et les temps modernes tournés vers le progrès et attachés à la liberté, qu'elle soit de conscience, religieuse, ou intellectuelle. On considère volontiers cette période comme un essor de la raison, riche en inventions et en avancées dans tous les domaines et un affranchissement de l'homme, non plus écrasé par la culpabilité du péché, la peur de l'Enfer et l'asservissement à l'Eglise, mais placé au centre des préoccupations et exalté dans sa nature. Cependant, il s'agit là d'une vision idéalisée de la Renaissance, fruit d'une reconstruction intellectuelle des siècles d'après et qui ne correspond pas tout à fait à ce que vivaient la plupart des contemporains de cette période, éloignés des grands centres de décision, ou des hauts lieux de culture : « Pourtant, à l'observer il manque bien des éléments à cette peinture, d'autant que ce qui y est mis en évidence fut souvent bien éloigné des préoccupations et de l'imaginaire des individus qui la traversèrent, bien distant de leur idée de nation. [...] cette peinture est, pour l'essentiel, le résultat d'une construction dont l'ébauche se dessina au début du XIX<sup>e</sup> siècle. » Les premiers personnages du royaume et l'élite des intellectuels ne voient pas, ne vivent pas les mêmes choses que les gens du peuple ou que la bourgeoisie pour lesquels, la renaissance n'est pas aussi nette, pas aussi brutale. Aussi peut-il être intéressant et instructif, afin de nuancer les idées trop générales sur la période, de se pencher sur les écrits d'écrivains mineurs, à peine passés à la postérité, mais dont le témoignage peut refléter, bien mieux que celui des élites et des célébrités, ce que ressentait l'homme ordinaire face aux remous et aux changements que connut la Renaissance. Au sein de cette période prestigieuse, prend place un laps de temps encore plus brillant et plus capital, le règne de François I<sup>er</sup> (1515-1547) qui fait partie, dans l'imaginaire collectif, des temps les plus heureux et les plus brillants de notre histoire. Que s'est-il passé durant cette période ? Sur le plan politique et militaire, après l'euphorie de Marignan (1515), ce sont des revers ou des défaites militaires qui s'enchaînent et qui endeuillent le royaume tout en

---

<sup>1</sup> Que l'on situe en général, pour ce qui est de la France, entre la fin du XV<sup>e</sup> siècle, à partir de 1492, date de la découverte de l'Amérique ou de 1494, date de la conquête de l'Italie par Charles VIII, ou encore bien avant en 1453 avec l'invention de l'imprimerie et le début des Guerres de religion, soit vers 1559.

affaiblissant son prestige. C'est notamment la défaite de La Bicoque en 1522, puis, en 1523, c'est de nouveau l'échec du siège de Milan et pire, c'est la débâcle, la débandade : une partie de l'artillerie, pièce maîtresse et terriblement efficace de l'armée française, est abandonnée sur place ; on déplore la mort de Bayart, son fer de lance, et une épidémie s'abat sur l'armée, accroissant le nombre de morts. La France devient alors la cible d'invasions en Provence et en Bourgogne. Le roi tarde à réagir, affligé qu'il est par la mauvaise tournure des événements et par la mort de sa femme, la reine Claude, le 26 juillet 1524. Finalement, les ennemis sont stoppés. Mais peu de temps après, survient la terrible et humiliante défaite de Pavie, qui voit non seulement mourir un grand nombre de chefs militaires sur le champ de bataille, mais aussi la captivité du roi, retenu prisonnier en Espagne. En septembre 1525, la santé du monarque français se dégrade fortement et l'on craint pour sa vie. Sa mère, Louise de Savoie, assistée du chancelier Duprat et notamment de Guillaume de Montmorency, exerce la régence, énergiquement et âprement, faisant face à l'opposition assez ouverte du Parlement qui tente de faire entendre sa voix et de la faire prévaloir, notamment sur les questions religieuses. Le 14 janvier 1526, le roi, par le traité de Madrid, s'engage, entre autres, à céder la Bourgogne en échange de sa libération et à se marier avec Eléonore d'Autriche, en signe de réconciliation. Ses deux fils aînés sont envoyés en Espagne comme otages : c'est une garantie que les clauses du traité soient respectées. Comme on le sait, François I<sup>er</sup> ne respectera pas sa parole (engagée, il est vrai, de façon peu libre) et de nouvelles tensions verront le jour entre l'Espagne et la France. De nouvelles offensives se feront autour de Naples, mais le choléra viendra à bout des ambitions françaises. En 1527, les troupes impériales, commandées par Charles de Bourbon prennent Rome et saccagent la capitale de la Chrétienté, événement marquant s'il en est. Les troupes françaises accumulent les revers. Dans le même temps, à son retour en France, le roi réaffirme son autorité dans le royaume et sur le Parlement et il fait exécuter le seigneur de Semblançay, haut financier royal, accusé de malversations et dont la mort frappa les esprits. A l'extérieur, la situation est bien sombre et bien critique, surtout que les enfants royaux sont encore retenus en otages. Mais l'horizon s'éclaircit considérablement lorsqu'à l'initiative de « dames », Louise de Savoie et Marguerite d'Autriche, le traité de Cambrai est signé le 5 août 1529. Cet accord règle les contentieux territoriaux (notamment concernant la Bourgogne), met un terme aux visées françaises en Italie, permet la libération des fils du roi (le 1<sup>er</sup> juillet 1530), rend possible le mariage officiel (le 6 juillet de la même année) d'Eléonore d'Autriche, la sœur de Charles Quint, avec François I<sup>er</sup> et annonce une période paix durable entre les deux royaumes rivaux. Le retour des enfants

royaux, accompagnés d'Eléonore ouvre une période de liesse populaire dans l'ensemble du royaume : le couple royal multiplie les entrées. Cependant, la méfiance demeure à l'égard de Charles Quint. François I<sup>er</sup>, pour se prémunir contre lui, fait alliance avec le pape Clément VII, dont la nièce Catherine de Médicis, épousera Henri, le fils du roi et son successeur, mais surtout avec les princes protestants d'Allemagne et même avec les Turcs à la tête desquels se trouve le terrible Soliman le Magnifique. Ces ententes étaient certainement habiles et avantageuses, mais ne pouvaient manquer de susciter la critique et même la désapprobation dans le royaume, car c'était favoriser les ennemis de la chrétienté fidèle à Rome. En 1536, à la mort de François-Marie Sforza, François I<sup>er</sup> reprend les hostilités et le royaume se fait envahir par le sud en Provence et par le nord, en Picardie, notamment. Mais faute de moyens financiers, les menées guerrières tournent court et une trêve est signée, notamment à l'instigation du pape Paul III. Et en 1538, à Aigues-Mortes, les deux souverains se rencontrent en signe d'amitié retrouvée. Auparavant, François, le dauphin, mourait brutalement et mystérieusement, ce qui donna lieu à des suspicions d'empoisonnement. Durant cette période, l'influence d'Anne de Montmorency est très grande : il pousse à la paix avec Charles Quint et c'est déjà lui qui avait œuvré dans le rapprochement des deux pays, après le traité de Cambrai. Cet ami d'enfance du roi et ce propriétaire de nombreux biens et de nombreux châteaux, notamment en Ile-de-France, sera fait connétable en 1538.

Sur le plan religieux, le monde chrétien est fortement secoué depuis que Luther a affiché à Wittenberg, sur les portes de l'église de Tous-les-Saints, ses 95 thèses contre les indulgences que prêchait le dominicain Tetzl pour accroître les dons en faveur de la construction Saint-Pierre à Rome. C'est le début d'une contestation de fond de la doctrine et des pratiques de l'Eglise, et bientôt une remise en cause de l'Eglise elle-même et de son chef, le pape : la chrétienté se déchire. En effet, le 10 décembre 1520, Luther brûle publiquement la bulle *Exsurge Domine*, par laquelle le pape Léon X condamnait une bonne partie des thèses de Luther et sommait ce dernier de se rétracter. Cet acte de rébellion débouchera logiquement sur l'excommunication de Luther, prononcée dans la bulle *Decret Romanum Pontificum*. Sans entrer dans les détails, on peut dire que Luther se fonde sur une vision très pessimiste de la corruption de la nature humaine suite au péché originel pour affirmer que la foi seule donne accès au salut (les œuvres sont inefficaces) et que cette foi est essentiellement une confiance en Dieu et non pas à une adhésion de l'intelligence à des « vérités révélées ». Pour lui, l'homme peut se passer des lumières de l'Eglise car il est

directement inspiré par Dieu : il est donc libre d'interpréter la Bible à sa guise, c'est la doctrine du libre examen. L'Écriture Sainte est la seule source de la Révélation divine (même si quelques textes antiques, comme le symbole des apôtres ou le symbole de saint Athanase, sont tenus pour des références) et Luther rejette ce que les catholiques appellent la Tradition. Des sacrements, Luther n'en garde que deux, le baptême et l'eucharistie, mais il ne croit pas en la transsubstantiation. Enfin, l'ancien moine allemand se montre très virulent envers l'Église et envers le pape.

En France, notamment, les adeptes du protestantisme ne sont pas les seuls à remettre en cause l'autorité de l'Église. Les Humanistes ont le vent en poupe durant toute cette période et se sentent investis d'une haute mission intellectuelle, morale et culturelle. Pour beaucoup, ce ne sont pas des impies, bien au contraire, mais ils veulent affranchir l'activité intellectuelle de la tutelle de l'Église et plus exactement de la surveillance stricte et sourcilleuse de la Sorbonne. Férus de latin, de grec, et parfois d'hébreu, ils revendiquent le droit de traduire et d'interpréter les textes de l'Écriture Sainte d'une façon différente de l'Église, et cette recherche libre les conduit parfois à critiquer les dogmes chrétiens et les institutions mises en place par l'Église. Ils n'ont en général que mépris pour la scolastique, c'est-à-dire l'enseignement philosophique et théologique dispensé dans les universités. Enfin, adeptes d'une religion épurée, ils ont tendance à rejeter les pratiques populaires jugées non fondées sur l'Évangile et parfois grossières et superstitieuses. Beaucoup demandent une réforme de l'Église. Ces Évangélistes sont parfois suspectés d'hérésie par les autorités religieuses qui cherchent à limiter leur liberté d'expression ou à les faire condamner. Certains doivent se réfugier, auprès de la sœur du roi par exemple, mais d'autres sont condamnés à mort, s'ils ne se rétractent pas. D'autres rejoignent clairement le camp des protestants. Le pouvoir royal est assez favorable aux Évangélistes, tant qu'ils ne versent pas dans l'hérésie et qu'ils ne rompent pas avec Rome. Mais cette indulgence royale est combattue autant qu'ils le peuvent, par le Parlement et la Sorbonne qui s'acharnent sur les « déviants » et ne permettent aucun écart. C'est ainsi que Louis le Berquin, le traducteur d'Érasme, sera plusieurs fois inquiété, mais sauvé par le roi, avant d'être finalement condamné à mort. Cependant, les contestations « protestantes » se faisant plus vives, plus radicales et plus audacieuses, le roi finit par réagir fermement et pencher pour la répression, poussé par les événements. C'est ainsi qu'il prendra, en 1528, la tête d'une procession réparatrice, après la destruction d'une statue de la Vierge Marie à Paris. Plus tard, en 1534, choqué par l'affaire des Placards, le roi fait brûler plusieurs

personnes, charge le Parlement d'exercer une censure vigilante sur les livres et de procéder à une répression sévère des hérétiques : à cet effet, la « chambre ardente » est instaurée. L'édit de Coucy, en juillet 1535, adoucira ces mesures, mais la répression oscillera ensuite entre dureté et clémence, au gré des circonstances. Dans la décennie 1530 à 1540, un certain nombre d'humanistes chrétiens, Budé en tête dans son *De Transitu*, font leur autocritique et se demandent s'ils ne sont pas responsables, en partie, de la montée de l'hérésie en France. Un certain pessimisme les gagne : la rupture entre protestants et catholiques semble inéluctable.

La chrétienté n'est cependant pas seulement menacée d'éclatement par l'expansion du protestantisme, elle est également menacée par l'esprit de conquête des Turcs. Et à cet égard, les peuples chrétiens sont dans l'angoisse ou du moins dans l'inquiétude, selon qu'ils se situent près ou non des zones de conflits ou de progression des Turcs. Ces derniers, tout différents des chrétiens par leur religion et leur mode de vie, font peur, surtout que dans la décennie 1520-1530, ils remportent des victoires qui ne peuvent qu'alarmer les chrétiens soucieux de maintenir la foi. L'une des plus traumatisantes est la prise de Rhodes par les Turcs, menés par Soliman le Magnifique. Malgré une résistance héroïque durant six mois, le Grand-Maître des Hospitaliers, Philippe Villiers de l'Isle-Adam est contraint d'abandonner l'île le 1<sup>er</sup> janvier 1523. Afin que les Hospitaliers puissent continuer à défendre la chrétienté sur mer, Charles Quint leur donnera l'île de Malte. Mais à l'aube des années 1530-1540, les chrétiens reprennent espoir, car après une série de victoires, les Turcs sont repoussés lors du siège de Vienne le 15 octobre 1529.

Sur le plan intellectuel et culturel, la France, comme l'Europe, connaît un grand bouleversement. Un bon nombre de savants s'enthousiasment pour la culture antique redécouverte avec des yeux nouveaux et se livrent corps et âme à l'étude des langues anciennes. Ce sont les humanistes. Leurs connaissances supérieures dans les langues anciennes, leur soif inextinguible de connaissances de toutes sortes, leur nouvelle mentalité tirée de l'étude de la sagesse antique païenne, leur espérance d'accroître indéfiniment leurs sciences conduisent ces hommes à regarder avec mépris le Moyen Age et son enseignement sclérosé. Cette exaltation intellectuelle se propage dans toute la France et gagne l'aristocratie. La cour du roi se cultive et devient délicate. Des aristocrates, éloignés jusque-là de la culture et des arts, deviennent des mécènes recherchés. François I<sup>er</sup> soutient les hommes de Lettres et fonde en 1530 le Collège royal qui deviendra le Collège de France, un haut lieu d'enseignement, placé hors de la tutelle de la Sorbonne. Les

bourgeois ne sont pas en reste : ils se cultivent eux-aussi et se constituent des bibliothèques. Les lettrés recherchent avidement de nouveaux manuscrits dans les monastères, lisent avec frénésie ceux qu'apportent les savants grecs en exil depuis la Chute de Constantinople en 1453. Experts en philologie, ils affirment étudier les textes pour eux-mêmes, sans parti-pris, sans arrière-pensées, mieux les comprendre que par le passé et se disent capables d'en repérer les erreurs dues à une transmission défailante. Cette fièvre humaniste gagne beaucoup de monde. Chacun, pour peu qu'il connaisse un peu de latin, se met à écrire des vers, si bien que l'on assiste à une floraison de recueils, de qualité médiocre selon certains. Très souvent, leurs auteurs imitent, parfois servilement, les Anciens qu'ils considèrent comme des modèles insurpassables et nourrissent leurs œuvres d'une multitude de souvenirs de l'Antiquité, même si beaucoup d'œuvres sont d'inspiration religieuse car l'engouement pour l'Antiquité païenne n'a pas éteint la piété. Chacun cherche à se faire valoir par son érudition qu'il déverse à foison dans ses œuvres, comme un témoignage orgueilleux de sa vaste et riche culture. Pour ces écrivains, éblouis par le prestige du latin, il n'est pas concevable de composer dans une autre langue que celle-là : ils n'ont que peu de confiance dans les capacités littéraires du français.

De cette période d'excitation intellectuelle, il n'est pas resté grand-chose, si ce n'est quelques grands noms comme Budé ou Erasme. De la foule d'écrivains de cette époque, beaucoup sont restés dans l'oubli, victimes de leur manque d'originalité et pénalisés par le choix du latin, assez rapidement supplanté par le français que les poètes de la pléiade ont enrichi. Cependant, il n'est pas inintéressant d'en exhumer quelques-uns de l'oubli, afin de se faire une idée de ce qu'un intellectuel de second ordre pouvait ressentir et penser dans cette époque nous avons rapidement décrite, à la fois exaltante et troublée. C'est ce que nous avons voulu faire avec Martin Thierry, un auteur quasiment inconnu.

La rencontre avec cet auteur est un peu fortuite. Désireux de nous occuper l'esprit intelligemment, après l'avoir laissé de très nombreuses années en jachère, nous souhaitions effectuer un petit travail de recherches sur un auteur néo-latin et sur un texte encore jamais traduit. La nouveauté de l'objet d'étude et le sentiment de faire œuvre utile en découvrant et en apportant quelque chose de nouveau étaient une source supplémentaire de motivation. Comme à l'époque, nous habitions dans la charmante ville de Beaune, nous découvrîmes dans la bibliothèque municipale de Beaune un vieux fascicule qui dormait depuis très longtemps et qui contenait des textes imprimés en latin, dont le premier, un long poème de 250 vers traitant, d'après le titre, d'un événement historique, l'arrivée

d'Eléonore d'Autriche en France. Ces textes dataient du début du XVIème siècle et ils étaient attribués à un certain Martinus Theodoricus, un écrivain beauvaisien qui était alors un parfait inconnu. Ce fut le point de départ de notre travail. Nous ne savions absolument pas ce que nous allions trouver dans ce premier texte ni les suivants que nous nous sommes procurés. Comment expliquer la présence de ce document à Beaune ? Nous n'avons pas de réponse à donner, mais simplement une hypothèse<sup>2</sup>.

Martin Thierry méritait-il qu'on le sorte de l'oubli où le temps l'avait enseveli ? A-t-il quelque chose à nous dire, à nous apporter ? Notre auteur, non référencé sur Google, n'était cependant pas absolument inconnu. Nos recherches, longues et patientes, nous permirent de constater que deux personnes au moins avaient abordé, ou du moins survolé, une partie de son œuvre, les *Epigrammes* probablement, mais n'avaient pas manifestement pas été conquis par ses écrits.

D'abord nous avons trouvé le témoignage d'un contemporain, dans une lettre de Théodore de Bèze<sup>3</sup>, écrite depuis Paris, le premier jour de décembre 1539 (cette date correspond à la date de parution du dernier ouvrage connu de Martin Thierry, *Les Epigrammes*) et adressée à Maclou Pompon<sup>4</sup> qui résidait à Orléans. Théodore de Bèze était de retour de Picardie et voici comment il termine sa lettre : « *Vale, mi Pomponi. Ex aedibus D. Beucherii, positis in vico Divi Joannis Bellovaci*<sup>5</sup> » (La rue Saint Jean de Beauvais est dans le quartier de l'Université). Un peu plus haut dans la lettre, il est question d'un poète qui n'est pas nommé, mais que l'éditeur, dans une note de bas de page,

---

<sup>2</sup> A l'époque, la responsable de la bibliothèque de Beaune nous avait dit que l'on ignorait la provenance des fonds anciens. Cependant, ce recueil a pour poème principal un éloge appuyé d'Eléonore d'Autriche et de la paix qu'elle a apportée aux deux royaumes de France et d'Espagne, La Bourgogne était liée, par Marie de Bourgogne, la fille de Charles le Téméraire et la grand-mère de Charles Quint, à Eléonore d'Autriche, la sœur de ce dernier. Ce n'est donc peut-être pas une coïncidence que l'on ait gardé, en ce territoire, un texte à la gloire de la petite fille de Marie de Bourgogne. On peut supposer qu'on y gardait pieusement mémoire d'Eléonore et de tout ce qui pouvait toucher sa personne.

<sup>3</sup> Cette lettre figure dans A.-L. Herminjard *Correspondance des Réformateurs dans les pays de langue française recueillie et publiée avec d'autres lettres relatives à la Réforme*, tome sixième, Genève, Bâle, Lyon, H. Georg, Libraire-éditeur, 1883, p. 143. Notons que Théodore de Bèze avait pu entendre parler de Martin Thierry par son oncle Claude qui résidait non loin de Beauvais : « L'oncle que Théodore de Bèze allait visiter était Claude de Bèze, qui possédait depuis 1531 l'abbaye de Froidmont (ordre de Cîteaux) située à deux lieues et demie au sud-est de la ville de Beauvais. » *Op. cit.*, p. 139.

<sup>4</sup> « Maclou Popon ou Pompon, issu d'une famille très obscure, naquit en 1514 dans un village de la Bourgogne. Après avoir reçu sa première éducation à Dijon, il fit ses études de jurisprudence à Orléans et les perfectionna en Italie (1540). Puis, il devint avocat du Roi (1542) et conseiller au parlement de Bourgogne (1554). » *Op. cit.* p. 139.

<sup>5</sup> « Au revoir, mon cher Pomponius. Depuis la maison de Beucherius, située dans la rue de Saint Jean de Beauvais ». A moins que *Bellocavi* soit un locatif et signifie « à Beauvais ».

identifie, mais sans garantie, à Martin Thierry<sup>6</sup>. Voici ce passage : « *Porro quendam ad te poetam mitto, novum illum quidem, sed nulla re alia quam ridicula stupiditate insignem.* »<sup>7</sup> Ce jugement à l'emporte-pièce, n'est guère flatteur et nous donne une opinion bien piètre de Martin Thierry. Les deux termes péjoratifs que Bèze emploie ne le mettent pas en valeur et ne nous incitent pas à lire ses oeuvres. On comprend que pour Théodore de Bèze, l'ouvrage ne présente aucune valeur et que s'il prend quand même la peine de l'envoyer à son destinataire (qui est connaisseur), c'est que c'est un objet de risées, une occasion de rire. On peut noter également que si c'est surtout le contenu qui est visé et présenté comme des niaiseries, l'écriture en elle-même et le style n'ont pas charmé non plus Théodore de Bèze. Ce jugement n'est donc guère engageant et n'incite pas à perdre du temps à lire Martin Thierry, à moins que l'on ait besoin de se divertir l'esprit. A la défense de notre auteur, on pourrait néanmoins se rappeler que les humanistes de cette époque étaient parfois féroces entre eux et que poussés tantôt par l'admiration, tantôt par la jalousie, ils avaient l'habitude de s'adresser entre eux, soit des éloges dithyrambiques, soit le mépris le plus total. Leurs jugements ne se signalent pas par leur nuance ou par leur charité. D'ailleurs, Théodore de Bèze, chef protestant véhément, a toutes les raisons, comme on le verra plus tard, de haïr Martin Thierry qui se pose en défenseur ardent de la tradition catholique (mais il est vrai qu'en 1539, Théodore de Bèze n'a probablement pas encore embrassé la religion protestante). Il est clair aussi que l'appréciation est parfaitement subjective, dictée peut-être par la haine ou par l'orgueil, deux passions qui ne sont pas toujours bonnes conseillères en matière de jugement littéraire. Le jugement est simplement énoncé comme une évidence, mais il n'est pas étayé par des arguments. Enfin, né en 1519, Théodore de Bèze n'a que vingt ans en 1539, et n'a peut-être pas la maturité et la sagesse nécessaires pour porter un jugement fiable, d'autant que la jeunesse dispose à préférer des jugements excessifs et sans nuance. Mais malgré tout, Théodore de Bèze est un écrivain réputé dont le jugement compte.

Ensuite, nous avons le témoignage plus récent d'Emile V. Telle, qui a écrit un livre sur Louis le Berquin<sup>8</sup> et qui, visiblement, partage le même mépris de Théodore de Bèze pour les épigrammes de Martin Thierry. Il semble avoir lu les *Epigrammes* de notre auteur et

---

<sup>6</sup> Voici le contenu de la note : « Nous supposons qu'il s'agit ici de l'ouvrage suivant de Martinus Theodoricus, de Beauvais : « *Epigrammata ad R. Odonem Collignium, Cardinalem Castillioneum. Sylvae quatuor : Leander, Busiris, Policrates, Lays. Parisiis apud Hieronymum Gormontium, 1539.* »

<sup>7</sup> « En outre, je t'envoie à toi qui es poète, quelque chose de nouveau certes, mais qui ne se signale par rien d'autre que par sa ridicule stupidité. »

<sup>8</sup> Il s'agit d'un fac-similé d'un texte unique qu'il a trouvé aux Etats-Unis, *La complainte de la paix*, traduite par le chevalier de Berquin en 1525. Droz, 1978.

peut-être même d'autres choses de lui. Dans un appendice de son livre, il parle quelque peu de Martin Thierry et de ses épigrammes, en termes assez peu élogieux. D'abord, il range les épigrammes de Martin Thierry parmi les autres épigrammes de son époque dont il souligne l' « abondance », mais aussi le « peu d'intérêt littéraire<sup>9</sup> ». Plus loin, à propos des épigrammes du XVI<sup>ème</sup> siècle, il parle de « fatras de faits divers latins ». En revanche, il y trouve un intérêt historique : « ces piécettes sont utiles à l'historien »<sup>10</sup>. Quant à Martin Thierry, il n'a aucun renseignement à fournir. Il avoue sa complète ignorance : « Je ne sais rien de ce Martin Thierry » Il lui prête l'âme d'un courtisan et l'imagine volontiers comme un poète intéressé, peut-être opportuniste, cupide, léger et sans grandes convictions, si l'on interprète un peu sa pensée et si l'on tient compte de la connotation péjorative qui s'attache au mot « courtisan ». En effet, il ajoute, pour pouvoir dire quand même quelque chose sur le personnage : « Pour Joachim du Bellay, il eût pu passer pour un autre de « ces poètes courtisans » qui se répandent auprès des grands, offrant leurs vers aux plus offrants... » Enfin, s'appuyant sur la lecture de quelques épigrammes (celles sur la mort Louis le Berquin, sur Pierre Lizet ou encore sur celles qu'il adresse à la vierge Marie ou à Salmon Macrin), il en brosse un rapide portrait moral et intellectuel : « Notre homme est bien dans la lignée étroitement traditionaliste ». L'emploi de l'adverbe péjoratif « étroitement » fait bien sentir que Martin Thierry ne trouve pas grâce auprès de lui. Il ne le trouve certainement pas assez original sur le plan littéraire, et surtout, il critique son manque d'ouverture d'esprit pour les idées nouvelles. Bref, Martin Thierry est à ses yeux un homme du passé et un « réactionnaire » comme on le dirait de nos jours.

Martin Thierry est-il donc ce vil courtisan sans convictions, ce piètre poète sans intérêt ? Nous allons essayer, dans notre travail de thèse, de voir ce qu'il en est au juste. Nous ne donnerons pas forcément de réponses définitives et assurées sur le sujet, mais nous apporterons à nos lecteurs des informations permettant à chacun de se faire un

---

<sup>9</sup> Notons toutefois qu'un tel jugement de valeur, comme celui de Lucien Febvre sur les « Apollons de collège » est aujourd'hui dépassé. Cf. l'introduction générale (p. 1) de l'édition des *Nugae* de Bourbon, faite par Sylvie Laigneau-Fontaine.

<sup>10</sup> « L'abondante production d'*Epigrammata* de la première moitié du XVI<sup>ème</sup> siècle offre peu d'intérêt littéraire. En revanche, ces piécettes sont utiles à l'historien. La période n'est guère riche en ce qui touche « la petite histoire » : mémoires, journaux, chroniques se comptent sur les dix doigts ; les épigrammes y suppléent un peu. Elles se nourrissent de menus faits, naissances, mariages, morts, querelles entre petits et grands « gladiateurs » de la République des Lettres, coups de chapeau en invitant d'autres en retour, plaisir ou déplaisir de trouver son nom sur feuille imprimée, dettes à payer, éloges, pointes satiriques, prières et invocations à la Vierge, etc., tout et petits riens peuvent servir à fabriquer une épigramme, qui n'en a plus que le nom. » p. 323.

jugement assez éclairé. Et suivant la suggestion d'Emile V. Telle, nous nous proposons de contribuer très modestement à la connaissance historique et littéraire de ces deux décennies que sont les années 1520-1540 (puisque l'œuvre de Martin Thierry s'étend en gros de 1530 à 1540 et qu'il fait en partie allusion à des événements qui se sont produits au cours de la décennie précédente), en montrant ce que pouvait écrire un obscur humaniste provincial de Beauvais à propos de son époque, le début du XVI<sup>e</sup> siècle.

Puisque Martin Thierry est un inconnu, nous allons consacrer une première partie à présenter le personnage, du moins le peu que l'on en sait, ainsi que son milieu et ses relations. Dans un second temps, nous donnerons un aperçu de l'ensemble de ses œuvres et nous essaierons de cerner sa pensée. Puis, dans une troisième partie, nous nous attacherons à étudier sa culture et à dégager quelques caractéristiques de son écriture. Enfin, en annexe, nous donnerons, sous la forme de morceaux choisis, de longs passages de son œuvre qu'il aurait été trop long d'éditer et de traduire *in extenso*.

## **Abréviations et citations : note pour les références**

Les titres des différentes œuvres de Martin Thierry étant très longs, nous avons pris le parti de les abrégé quand nous y faisons allusion, notamment dans les citations. Nous n'avons retenu d'eux soit uniquement le premier ou les deux premiers mots, soit le mot le plus évocateur ou le plus important du titre. Il en va de même pour les différentes sections qui composent une œuvre et pour les lettres.

### **Recueil de 1532 :**

Ce recueil étant composé de pièces indépendantes des unes des autres, nous les citons séparément. :

- *Amplissimo*, lettre liminaire adressée à Charles de Villiers
- *De felici*
- *Cronographia*
- *De iucundo*
- *Eulalius*
- *Philographus*
- *Sapientissimo viro*, lettre à JeanMaubert
- *Epitaphium Lodoicae*

### **Le De obitu :**

Cette œuvre, la plus volumineuse de toutes celles de Martin Thierry, est divisée en plusieurs parties qui se suivent. A part la dernière qui semble à part et comme rajoutée un peu artificiellement au reste, ces différentes parties ne portent pas de titre en propre, mais nous avons choisi, de les désigner par le ou les premiers mots qui les débutent.

Ce livre est plus ou moins paginé dans son édition originale, même si la pagination est parfois manquante et présente, au début, une petite anomalie qui crée un décalage pour la suite. De plus, les numéros, progressant en principe de un en un, valent deux pages. Nous avons donc décidé de numéroter chaque page que nous appelons folio. En outre, nous avons pris le parti de numéroter séparément chaque section, indépendamment des autres. Aussi, quand nous ferons une citation, nous indiquerons le nom de la section (à savoir les premiers mots de celle-ci) et nous le ferons suivre soit d'un numéro de vers, soit d'un numéro de folio, s'il s'agit d'un texte en prose. Chaque folio compte environ 160/ 180 mots.

Nous aurons donc les abréviations suivantes correspondant à chacune des sections :

- *Dignissimo* (lettre liminaire adressée à Charles de Villiers)
- *Iam Lucidus*
- *Praeterea*
- *Horrida*
- *Finierat*
- *Fulgida*
- *Absoluto*
- *Splendida*
- *Chaos poeticum*

### **Les Epigrammes :**

Dans l'édition originale, les épigrammes ne sont pas numérotées. Pour des raisons pratiques, nous leur avons donné un numéro qui suit l'ordre d'apparition.

### **Les Silves :**

Elles sont numérotées par Martin Thierry lui-même, mais nous avons choisi de les désigner, non pas par leurs numéros, ni même par leurs titres complets, mais par le nom propre qui figure dans le titre et qui est celui du personnage principal. Cela, afin que la référence soit plus évocatrice et plus courte.

Les quatre silves seront donc indiquées de la façon suivante :

- *Léandre*
- *Busiris*
- *Polycrate*
- *Lays*

### **La Paraclesis :** l'exhortation de la France

Comme indiqué plus haut, nous désignerons ce discours de la France pour ramener les chrétiens tentés par le protestantisme à la fidélité à l'Eglise catholique, uniquement par le premier mot du titre, le terme *Paraclesis* qui est parfaitement évocateur puisqu'il signifie « exhortation ». Comme il s'agit d'une œuvre en prose d'un seul tenant, nous avons découpé le texte selon les différents folios du texte original. Chaque folio compte environ 240 à 275 mots.

N.B. : Les références aux *Adages* d'Erasme, fort nombreuses, suivent l'édition des Belles Lettres.

## **Première partie :**

### **L'auteur : Martin Thierry (Martinus Theodoricus)**

#### **A) Présentation de l'auteur, principalement à partir de sources extérieures à ses œuvres**

Nous ne savons pratiquement rien de Martin Thierry. D'abord, il ne faut pas le confondre avec son quasi homonyme, Thierry Martens, l'imprimeur flamand qui est mort en 1534 et qui signe *Theodoricus Martinus*. Notre auteur est beaucoup moins connu. Nous ignorons ses dates de naissance et de mort et nous ne savons pas s'il était jeune ou non à l'époque de ses écrits qui nous sont parvenus, autrement dit dans la décennie 1530-1540. Nous en sommes réduits à des conjectures bien hasardeuses et subjectives. Nous pouvons cependant affirmer, sans risque de nous tromper, qu'il devait avoir au moins quinze ans, quand, en 1532, il fit imprimer son recueil de poèmes dont le principal est le *De felici*<sup>1</sup>. Autrement dit, il est quasiment certain qu'il est né avant 1517, date de la « révolte » de Luther. Denis-Joseph Tremblay<sup>2</sup>, qui consacre une brève notice à notre auteur, ne peut donner sa date de mort, mais il indique seulement qu'il était encore vivant en 1537. Nous ne savons pas sur quoi il se fonde pour l'affirmer et nous aurions aimé savoir si un événement marquant de sa vie s'était produit cette année-là et s'était transmis à la postérité. Mais il est certain que notre auteur est mort bien plus tard. D'abord, le poème acrostiche par lequel il félicite Anne de Montmorency de son titre de Connétable prouve qu'il a vécu au moins jusqu'en 1538, sinon, il n'aurait pas connu cette promotion. Par ailleurs, la *Paraclesis*, oeuvre à la suite de laquelle se trouve l'acrostiche, date de 1539, tout comme les *Epigrammes* et les *Silves* qui leur font suite. Ensuite, nous avons pu consulter dans la collection Bucquets-aux-Cousteaux, un registre du chapitre de Beauvais et un autre de la mairie. Ces deux manuscrits de l'époque ont été réécrits plus tard, ce qui les rend relativement déchiffrables. Il est quelquefois fait mention de notre Martin Thierry et la mention la plus tardive date du 16 janvier 1546 (mais pour nous, en raison du décalage du « premier de l'an », il s'agit de l'année 1547). Notre auteur est en effet cité dans un document intitulé « *Contestation entre le bailli gouverneur du comté de Clermont*

---

<sup>1</sup> Voir la présentation des œuvres de notre auteur p. 117.

<sup>2</sup> Denis-Joseph Tremblay, *Notice sur la ville et les cantons de Beauvais, extraite du Tableau géographique, statistique, historique et administratif du Département de l'Oise...*, février 1815 à Beauvais chez Desjardins, Imprimeur-Libraire.

*et les maires, pairs et communauté de Beauvais au sujet de baux, droits, exemplaires et privilèges* ». Cette pièce officielle évoque la comparution d'un « honorable homme M<sup>e</sup> Martin Thierry, licencié en lois, avocat à Beauvais ». Il est ensuite présenté comme « commis et délégué des maires, pairs et communauté de la ville et cité de Beauvais, fondé de pouvoir spécial »<sup>3</sup> On apprend de plus, à la lecture des archives du chapitre de Beauvais que Martin Thierry a été avocat du chapitre et procureur de la ville. Le 25 mai 1535, « M<sup>e</sup> Martin Thierry remplace le greffier décédé Pierre Mallet » ; « M<sup>e</sup> Martin Thierry, licencié ès lois, avocat, est nommé greffier et Thibaut Mallet aussi, licencié ès lois, nommé avocat de la ville. »<sup>4</sup> Il est fait également mention, à la date du premier mars 1540, d'un « mandement de 4 écus au soleil à maître Martin Thierry, avocat de l'Eglise, pour avoir assisté pour le chapitre à la réformation de la coutume de Senlis. »<sup>5</sup> Et de fait, Martin Thierry est cité plusieurs fois dans les deux ouvrages de droit suivants : *Esprit des coutumes du bailliage de Senlis et les textes, tant de la première Compilation de ces Coutumes et des Ordonnances du Bailliage de Senlis, faites en 1493 ; que des Rédaction de 1506, et Réformation de 1539, conférées ensemble ; avec des Notes élémentaires qui déterminent le sens des Articles et des mots obscurs*, par M<sup>e</sup> P.F. Pihan de la Forest, Paris, Butard, 1771 et *Les Coustumes du bailliage de Senlis corrigées sur l'original qui est au Greffe de la Cour avec des remarques particulières augmentées en cette dernière édition* par M<sup>e</sup> Jean Marie Ricard, advocat au Parlement, Paris, Jean Guignard, 1664. Voici quelques échantillons de ces mentions qui, en définitive, se répètent souvent (par des formules stéréotypées) sans nous apporter de plus amples connaissances sur Martin Thierry : « Les maire et pers de la ville de Beauvais, comparans par maître Martin Thiery, leur procureur, en laquelle comparence ledit Leroy, pour ledit évêque et comte de Beauvais, a fait pareille protestation pour le regard desdits maire et pers, qu'il a dit être ses sujets, ayant leur siège et juridiction en la ville de Beauvais, que ci-dessus il a faite en la comparence faite par les religieux, abbé et couvent de Saint Germer en Flay, pour leur Seigneurie de Tardonne et par le dit maître Martin Thiery... »<sup>6</sup> ; « Les Doyen, Chanoines et Chapitre de l'Eglise saint Pierre de Beauvais par Maître Antoine Pihan chanoine de ladite Eglise, et Maître Martin Thierry, leurs Procureurs »<sup>7</sup> ; « Et pareillement en a appelé Maître Anthoine Pihan Chanoine de Beauvais, et Maître Martin Thierry procureur desdits

---

<sup>3</sup> Collection Bucquets-Aux-Cousteaux, tome VI, p. 618.

<sup>4</sup> *Op. cit.*, p.536.

<sup>5</sup> *Op. Cit.*, tome XXVIII, p. 163 /319.

<sup>6</sup> *Esprit des coutumes du bailliage de Senlis* p. 171.

<sup>7</sup> *Procez verbal des Coutumes du bailliage de Senlis* p. 213

de Chapitre » ; « Aussi sue ledit article Maître Martin Thierry procureur des Mayre et pers de la Ville de Beauvais, a dit que lesdits Mayre et pers ont plusieurs beaux privilèges à eux conferez par les Tres Chrestiens Roys de France, confermez par le Roy à present regnant... » ; « Maître Martin Thierry, comme procureur des Doyen, Chanoines et Chapitre de l'Eglise de Beauvais pour les terres, Seigneuries et Justices qu'ils ont affilés en ladite Chastellenie de Senlis ».

Dans sa très brève notice consacrée à Martin Thierry, Denis-Joseph Tremblay<sup>8</sup> nous révèle aussi que notre auteur s'est adonné à la poésie et qu'il en a dédié quelques-unes à Odet de Coligny, le cardinal de Châtillon, successeur de Charles de Villiers sur le siège épiscopal de Beauvais et protecteur de Ronsard et de Rabelais<sup>9</sup> : « Martin Thierry de Beauvais, vivant en 1537, a publié divers poésies latines : quelques-unes sont dédiées au cardinal de Châtillon ». On constate à la lecture de cette notice et de quelques autres plus tardives qui ne font que reprendre les mêmes informations sans rien y ajouter, que ce qu'on a surtout retenu de Martin Thierry, ce sont ses activités littéraires et non pas son action juridique en faveur du chapitre ou de la ville. En outre, ce qui semble lui avoir procuré une ombre de renommée, ce n'est pas tellement son œuvre littéraire (évoquée de manière très vague), mais ses efforts pour attirer l'attention du cardinal de Châtillon qui est autrement plus connu que lui. On constate également que pour la « postérité », Martin Thierry semble être associé à Odet de Coligny avec lequel, pourtant, si l'on s'en tient aux œuvres qui nous parvenues, il n'a pas de proximité ou d'affinités particulières (seules les *Epigrammes* lui sont dédiées et il n'a droit qu'à une assez courte épigramme, en troisième position dans la liste). En fait, on ne connaît de lui que les *Epigrammes*, nommées « diverses poésies latines » et l'on ignore ses autres œuvres. On a perdu le souvenir de ses œuvres en prose, de son engagement en faveur de l'Eglise et du catholicisme<sup>10</sup>, de son admiration, pour non pas Odet de Coligny, mais pour Charles de Villiers<sup>11</sup> et de son assiduité à rechercher les faveurs de ce dernier. En effet, bien plus que le premier, le second a fait l'objet ou a été destinataire de poèmes encomiastiques ou de lettres élogieuses. Notre tâche sera de compléter cette présentation trop partielle de Martin Thierry.

---

<sup>8</sup> Ce livre est intitulé *Notice sur la ville et les cantons de Beauvais, extraite du Tableau géographique, statistique, historique et administratif du Département de l'Oise...*, il est écrit par D.J. Tremblay, février 1815 à Beauvais chez Desjardins, Imprimeur-Libraire. On trouve ces renseignements au paragraphe 259.

<sup>9</sup> C'est encore D.J. Tremblay qui livre cette information au paragraphe 198 de l'ouvrage cité précédemment.

<sup>10</sup> Ce point sera développé dans la deuxième partie, p. 177 et suivantes.

<sup>11</sup> Ce personnage capital sera présenté plus loin p. 15 et suivantes.

Enfin, quelques questions capitales restent en suspens. D'abord où Martin Thierry, un homme incontestablement cultivé<sup>12</sup>, a-t-il fait ses études ? Dans sa prime jeunesse, il a dû fréquenter les petites écoles de la cathédrale, mais pour la suite de sa scolarité, il n'a pu entrer au collège situé à Beauvais, étant donné que cette institution n'a vu le jour qu'en 1545, fondée par Nicolas Pastour<sup>13</sup>. Il est probable qu'il soit allé à Paris pour la suite de ses études, peut-être dans le Collège de Beauvais, fondé en 1370 par le cardinal de Dormans. Comme il est indiqué dans une<sup>14</sup> de ses œuvres, Martin Thierry est devenu professeur de droit civil (*iuris Caesarei professore*). A Paris, il n'y avait pas d'université qui l'enseignait : seul le droit canon y était enseigné. Martin Thierry a donc probablement dû se rendre à Orléans. A son époque, un certain Bérault (établi à Orléans) exerçait une grande influence sur la vie intellectuelle. Mais Martin Thierry n'évoque pas cette grande figure. D'autre part, Martin Thierry a-t-il fait ou non un pèlerinage à Jérusalem, comme on le voit faire dans son livre intitulé *De obitu* ? Même s'il s'agit d'un songe, il peut s'inspirer de la réalité, surtout qu'entre 1530 et 1540, ces pèlerinages lointains étaient à la mode car le moment était assez propice : les relations diplomatiques les rendaient possibles et moins périlleux. Il n'est donc pas totalement exclu que Martin Thierry ait fait ce voyage<sup>15</sup>, même si la relation qu'il fait de ce périple n'a rien de pittoresque, ni de personnel. Le récit du voyage est extrêmement succinct et fait très pâle figure par rapport au récit que nous a laissé Dom Loupvent<sup>16</sup> qui raconte avec force détails, et d'une manière vivante, son propre pèlerinage. Si vraiment le pèlerinage raconté par Martin Thierry était réel, il aurait eu lieu un an avant celui de Dom Loupvent qui est parti en 1531, quand Martin Thierry revenait du sien, au moment de la mort de Guillaume de Montmorency. S'il était bel et bien parti en 1530, il n'aurait pu suivre que de loin l'arrivée d'Eléonore d'Autriche en France. Il est vrai que dans son long poème consacré à cet événement, il n'y a rien non plus de pittoresque, mais ce n'est pas une preuve qu'il n'a pas assisté à quelque entrée de la reine. Nous pensons, mais sans pouvoir apporter de preuve irréfutable, que Martin Thierry n'a pas accompli ce pèlerinage, mais que cette idée a pu lui être suggérée

---

<sup>12</sup> Son érudition sera évoquée plus en détails dans notre troisième partie p. 295 et suivantes.

<sup>13</sup> Cf. Antoine L'Oisel, *Mémoires des Pays, villes comté et comtes, évesché et évesques, pairrie, commune et personnes de renom de Beauvais et Beauvaisis*, Paris, chez Samuel Thiboust, 1617, p. 63 et 221.

<sup>14</sup> Cette information figure dans le titre complet de la *Paraclesis*.

<sup>15</sup> Quand Martin Thierry confie qu'il n'est jamais parti à Athènes « *Athenas numquam egressus* » (*Dignissimo*, folio 5), c'est sans doute une expression qui ne doit pas être prise au pied de la lettre, mais dans un sens figuré. Il connaît peu la culture grecque, il est d'une façon générale peu instruit, Athènes étant considéré comme un haut lieu du savoir et de l'éloquence.

<sup>16</sup> Voir Jean Lahner et Philippe Martin, *Le voyage d'un lorrain en Terre Sainte au XVI<sup>e</sup> siècle*, Conseil général de la Meuse, Editions Place Stanislas, 2007.

par l'expérience d'un ami ou d'un proche. Dans la collection Bucquets-Aux-Cousteaux<sup>17</sup>, on voit par exemple qu'un certain Charles Martin, beauvaisien, a accompli un pèlerinage à Jérusalem en 1540.

Quant à sa famille, nous ne trouvons que deux personnes susceptibles d'en faire partie, à Beauvais. Il s'agit d'un certain Jean Thierry qui est bien connu, et dont la science et les écrits sont reconnus. Nous aurons l'occasion de présenter ce personnage ultérieurement. Il est clairement de Beauvais, pratique le latin et c'est un contemporain de Martin Thierry : il aurait donc toutes les chances d'être apparenté à lui, mais Martin Thierry n'en parle jamais, ce qui est surprenant. Nous trouvons également une mention, mais cette fois, unique et laconique d'une Catherine Thierry qui était en 1566 la marraine d'un Anselme, fils de Jehan Guérin et Marguerite de Hénu<sup>18</sup>. Elle était peut-être de la famille de notre auteur : une fille, une sœur, une nièce..., on ne saurait dire. Mais c'est peut-être un signe que la famille était implantée à Beauvais ou s'est en partie implantée dans cette ville.

## **B) Compléments biographiques tirés de ses oeuvres**

### **I) Un bourgeois beauvaisien**

Comme nombre d'humanistes de langue latine de son temps, Martin Thierry latinise son nom, si bien qu'il se nomme lui-même *Martinus Theodoricus*. C'est un fait remarquable qu'il y ajoute systématiquement l'adjectif *bellovacus*, comme si cette appartenance à la communauté beauvaisienne était constitutive de son identité, ou comme s'il cherchait par cette sorte de *cognomen* soudé à son nom, à s'identifier encore plus à un Romain antique dont le nom était en trois parties. Quoi qu'il en soit, il se présente ouvertement comme étant de Beauvais et la lecture de ses écrits confirme sa résidence à Beauvais (ou au moins, dans les environs proches, s'il mentionne Beauvais au sens large), son attachement à cette ville et sa fierté d'en faire partie<sup>19</sup>.

---

<sup>17</sup> Cf. *Archives capitulaires*, tome XXVIII : En août 1540, Charles Martin part en pèlerinage (p. 162/ 316). « On cesse de délivrer à Martin les fruits du canonicat de Charles Martin, actuellement en pèlerinage à Jérusalem jusqu'à ce qu'il y ait certificat de son pèlerinage accompli » (le 25 février 1540, p. 163/ 318). En fait, il semblerait qu'il ne soit pas allé jusqu'à Jérusalem, mais qu'il se soit arrêté à Rome (p. 164).

<sup>18</sup> *L'art et les artistes en Ile-de-France au XVI<sup>e</sup> siècle (Beauvais et Beauvaisis) d'après les minutes notariales*, Paris, E. Champion, Beauvais, Imprimerie départementale de l'Oise, 1921, p. 179/80.

<sup>19</sup> Cependant, dans toute son œuvre, Martin Thierry se montre très peu charmé par les beautés de la nature et très peu observateur. Les descriptions de paysages sont extrêmement rares et extrêmement sèches. Aussi, même si notre auteur vante la puissance de sa ville et le courage de ses habitants, il ne chante jamais la beauté de la ville, le charme des paysages et l'agrément qu'ils procurent. Sur ce point, même si Martin Thierry est attaché à sa petite patrie, il est loin de la décrire avec enthousiasme, comme l'a pu faire, par exemple Jean Rouxel pour la Puy et la Normandie ou comme l'ont fait plus tard, Jean Binet (le fils aîné) pour le

Dans l'épigramme n° 33 que Martin Thierry envoie à Salmon Macrin et dans laquelle il s'adresse à ses poèmes pour leur demander de se rendre chez cet illustre poète, il précise qu'il a une maison à Beauvais : *Exi Bellovaca a domo libelle*<sup>20</sup>. Et dans l'épigramme n° 36<sup>21</sup>, consacrée entièrement à Beauvais, Martin Thierry semble vouloir indiquer d'une façon forte et spectaculaire qu'il est étroitement lié à cette ville, comme s'il ne pouvait s'en détacher. C'est d'abord par le titre qu'il manifeste son appartenance à la ville ou plutôt qu'elle lui appartient, tellement il se l'est appropriée : *Bellovacum Martini*<sup>22</sup>. Certes, le poète ne donne pas son nom de famille et se contente d'indiquer son prénom, mais c'est probablement pour donner une dimension plus affective au poème. Il est néanmoins évident qu'il s'agit de lui et non d'une autre personne. De plus, la mise en avant de son prénom peut suggérer un lien plus intime entre lui et la ville. Mais ce n'est pas tout. Le poème est entièrement construit comme un acrostiche sur la base du titre. Martin Thierry et la ville de Beauvais se trouvent donc associés tout au long du poème et cette présence de son nom dans le poème suggère qu'il est inséparable de Beauvais et qu'il l'honore par cette prouesse poétique.

Cependant, d'autres passages laissent planer un léger doute ou semblent apporter un léger correctif à cette appartenance beauvaisienne. Ces passages ne sont pas très clairs et laissent la place à différentes interprétations. On ne peut donc pas leur donner trop d'importance. L'un d'eux est extrait de la lettre que Martin Thierry a adressée à Charles de Villiers et qu'il a placée en tête du *De obitu*. Il s'y présente comme *Bellovacum et Bellovaci soli accolam*<sup>23</sup>. Cette expression est quelque peu énigmatique et il est difficile de savoir ce que Martin Thierry a voulu dire au juste. On peut supposer qu'il n'habite pas à Beauvais même, mais dans les environs. Néanmoins, il se sentirait beauvaisien à part entière. On peut aussi supposer qu'il vient des environs de Beauvais et qu'il s'est installé à Beauvais pour son travail ou suite à son mariage. Quand on effectue des recherches<sup>24</sup> sur Beauvais et ses habitants, on ne trouve quasiment pas mention du nom Thierry, alors qu'on retrouve souvent les mêmes noms. Ce constat donne à penser que la famille Thierry ne serait pas forcément de Beauvais, mais d'ailleurs et que Martin Thierry s'y serait installé

---

Beauvaisis (en 1581) ou Claude Binet qui a composé un poème sur les truites de la rivière du Thérain (cours d'eau qui traverse Beauvais). Cf. l'article de John Nassichuk, *Jean Rouxel, poète du Puy et du pays normand*, in *Actes du colloque « Petite patrie »*, et Jacques Cambry, *Description du département de l'Oise*, p. 230)

<sup>20</sup> « Mon petit livre, quitte ta maison beauvaisienne. »

<sup>21</sup> Cette épigramme se trouve traduite dans les *Morceaux choisis*, p. 635.

<sup>22</sup> « Le Beauvais de Martin ».

<sup>23</sup> *Dignissimo*, folio 4 « Beauvaisien et voisin du sol beauvaisien. »

<sup>24</sup> Dans les ouvrages de Loisel, Duschene ou dans la collection Bucquet, par exemple.

récemment en se mariant avec l'une des filles de la ville. Cela n'est qu'une hypothèse. On peut encore supposer que dans cette expression, Martin Thierry fait référence à l'ensemble des territoires que contrôle le comte de Beauvais et qui dépassent donc la stricte superficie de la ville, sans vouloir dire pour autant qu'il ne réside pas dans la ville elle-même. Il n'est pas impossible non plus qu'il ait deux maisons, l'une à la ville, l'autre à la campagne.

L'autre passage vient d'une lettre<sup>25</sup> que Martin Thierry a adressée à son ami Jean Maubert. Dans cette lettre, il passe en revue les raisons qui l'ont retenu de publier ses œuvres. La dernière qu'il avance est celle-ci : *Vesperinus advena nullis acceptus eram*<sup>26</sup>. Ce passage est lui aussi difficile à interpréter et il est probablement à prendre dans un sens figuré. Martin Thierry veut peut-être dire qu'il s'est mis tardivement à la poésie et qu'il a eu donc beaucoup de difficultés à se faire reconnaître des autres poètes. Il peut aussi vouloir dire qu'il a eu du mal de trouver un imprimeur car ses talents de poète n'étaient pas encore connus<sup>27</sup>. Mais il n'y a pas de certitude et il n'est pas interdit de prendre l'expression au sens propre. Martin Thierry n'est peut-être pas originaire de Beauvais et il ne s'y est peut-être implanté que sur le tard, lui personnellement ou ses proches ancêtres.

Ensuite, notre écrivain ressent de l'admiration pour cette ville et éprouve une grande fierté d'en faire partie. Dans l'épigramme n° 40, qu'il adresse à Noël Cauchius, Martin Thierry fait quelques confidences relatives à ses aspirations. L'une d'entre elles est d'avoir les capacités, par ses écrits, de glorifier la ville de Beauvais :

[...] *ut valeam perenne nomen  
Urbis bellovacae sonare toto  
Orbe, [...]* (v. 8 à 10)

« [...] afin que j'aie la capacité de faire retentir  
La renommée pérenne de la ville de Beauvais,  
Dans toute la terre [...] »

Cette capacité (*valeam*) est un peu vague et l'on peut s'interroger sur sa portée. Martin Thierry espère-t-il trouver le temps, parmi ses nombreuses autres occupations, de pouvoir se consacrer à cette tâche poétique ? Ou se sentant déjà vieux ou malade, ou voyant ses forces décliner, espère-t-il vivre assez longtemps et jouir d'une santé suffisante pour s'atteler à ce travail ? Ou encore fait-il allusion à ses capacités poétiques qu'il espère être à

---

<sup>25</sup> *Sapientissimo viro*, folio 2.

<sup>26</sup> « Etranger arrivé tardivement je n'avais été accueilli par personne. »

<sup>27</sup> Et comme il n'existait pas encore d'imprimeur à Beauvais, il veut peut-être dire qu'il n'était pas assez connu à Paris, où il est espérait faire imprimer ses livres.

la hauteur de son ambition et de la grandeur de la ville de Beauvais<sup>28</sup> ? On peut aussi se demander si Martin Thierry a vraiment en tête de composer une œuvre à la gloire de Beauvais ou si ce n'est qu'un simple souhait, bien passager. La formulation reposant sur le subjonctif incline plutôt à penser qu'il ne s'agit pas encore d'une ferme résolution. A travers ce passage, on a l'impression que Martin Thierry envisagerait un poème de genre épique, puisqu'il reprendrait l'idée (avec le terme *perenne*<sup>29</sup>) que Beauvais est une ville imprenable et invincible et qu'il en ferait une cité de tout premier plan dans le monde puisque sa renommée s'étendrait à l'ensemble du monde. Il se peut aussi qu'il n'ait pas en vue le prestige des armes, mais le prestige des lettres et qu'il promette à Beauvais une gloire littéraire dont il sera l'un des artisans.

On retrouve des termes similaires dans le poème consacré à l'intronisation de Charles de Villiers<sup>30</sup> sur le siège épiscopal de Beauvais. Martin Thierry fait parler la ville de Beauvais qui se félicite du courage et de la fidélité de ses habitants et qui souhaite proclamer dans le monde entier sa puissance militaire et son bonheur d'avoir pour chef Charles de Villiers :

*Bellovacum.*

*Florida bellovacos virtus super astra fideles*

*Evehat, et toto clarior orbe sonet.*

*Orbe sonet toto metuenda potentia, quorum*

*Urbs gaudet sacro nobilitata duce. (v.1 à 4)*

« Que la vertu florissante élève les fidèles Beauvaisiens au-dessus des astres,  
Et que rendue plus illustre, elle résonne dans le monde entier.  
Que leur puissance redoutable résonne dans le monde entier,  
Eux dont la ville se réjouit d'être devenue célèbre par la sainteté de son chef. »

---

<sup>28</sup> L'espoir, inscrit dans le subjonctif du verbe *valere*, de pouvoir s'élever à une poésie plus exigeante et s'atteler à un sujet plus noble est doublement topique. D'une part, c'est une preuve de modestie (feinte probablement) car le poète n'atteint pas encore les sommets entrevus et il ne sait s'il aura un jour les capacités de ses ambitions. D'autre part, cette aspiration à élever son style, manifeste l'ambition du poète qui se sent capable d'égaliser les plus grands, dans des compositions épiques. Cette modestie alliée à l'ambition est caractéristique du genre de l'épigramme et on la retrouve, par exemple, chez Bourbon : « Mais ce *topos* de l'œuvre de jeunesse en amène un autre : si le recueil publié est le fruit d'une plume encore marquée par les défauts de l'enfance, il est souvent présenté comme le prélude à des écrits plus nobles, annoncés pour l'avenir. C'est une tradition qui remonte aux préfaces des *Silves* de Stace [...] Et Bourbon [...], affirme que les *Nugae* ne sont que les « préluces » de son talent. [...] à de très nombreuses reprises, il promet à ses protecteurs d'écrire, dans un avenir proche, des pièces plus dignes d'eux, plus vastes, de meilleure facture, en vers épiques mieux adaptés à leur grandeur. » (Sylvie Laigneau-Fontaine, *Nugae*, p.39-40) La prétention de Martin Thierry à se hausser au style plus noble se manifeste peut-être par le fait qu'il ait, encore assez souvent recours, dans les épigrammes, recours à l'hexamètre. C'est peut-être une manière de dire qu'il serait capable d'écrire des poèmes de plus grande valeur.

<sup>29</sup> Même si Horace s'est tenu à distance de l'épopée et du genre noble, il y a clairement une allusion à lui à travers le choix de cet adjectif *perenne* qui évoque immédiatement le célèbre vers du poète des odes : *Exegi monumentum aere perennius. (Odes, III, 30)*. Ce poème projeté serait, à l'image de la ville de Beauvais, d'une renommée éternelle.

<sup>30</sup> *De iucundo.*

Ce passage exprime la grande fierté qu'a Martin Thierry d'être beauvaisien ainsi que son désir de faire connaître sa ville. Dans le même ordre d'idées, l'épigramme n° 36 intitulée *Bellovacum Martini* exprime la grandeur de la ville. Martin Thierry y chante l'héroïsme de ses habitants ([...] *sublimia facta/Laudandi cives gesserunt*<sup>31</sup> [...]), leurs mérites connus dans tout l'univers ([...] *gloria quorum/Lucida splendescit, totum vulgata per orbem*<sup>32</sup>), leur invincibilité ainsi que la puissance de leurs murailles (*O invicta polis populo munita fidei,/ Undandi fluvio tutis circumdata muris/Arcibus excelsis metuenda*<sup>33</sup> [...]) et enfin leur fierté d'avoir un saint pasteur en la personne de Charles de Villiers (*pastore sacro decorata*<sup>34</sup>). Mais apparemment, cette épigramme n'est pas le poème que Martin Thierry rêve de composer à la gloire de Beauvais, puisque il y fait de nouveau allusion : [...] *et dignius alto/ Carmine censetur* [...]<sup>35</sup>

## **II) Un juriste**

Dans ses œuvres, Martin Thierry parle peu de son métier de juriste. Il se présente comme professeur de droit, fait quelquefois référence à la justice, à la qualité du juge impartial, critique quelquefois le mauvais juge qui se laisse corrompre, évoque parfois le nom de grands juristes, comme Ulpien<sup>36</sup>, mais cela reste assez discret et l'on ne peut pas dire que Martin Thierry se livre sur son activité de juriste.

Une épigramme cependant évoque de façon négative le monde de la justice. C'est l'épigramme n° 44, adressée au lecteur. Martin Thierry tient un propos assez général et ne parle pas directement de lui, mais cette épigramme semble résonner comme une confidence personnelle, comme le fruit d'une expérience vécue. En la lisant, on a l'impression que Martin Thierry est écoeuré par ce milieu et d'ailleurs, le conseil qu'il donne à son lecteur, est de fuir ce monde dangereux et vicieux.

Martin Thierry condamne d'abord la vanité des hommes de loi et met en garde contre les dangers que l'on court à fréquenter les parlements. C'est le lieu où se déchaînent les passions le plus fortes et l'on a l'impression que le calme et modeste Martin Thierry ne se sent pas à l'aise dans cette agitation.

---

<sup>31</sup> « [...] les habitants dignes de louanges ont accompli des actions sublimes. » (v. 9 et 10)

<sup>32</sup> « [...] Dont la gloire brillante resplendit, publiée à travers toute la terre. » (v. 10 et 11)

<sup>33</sup> « O ville invaincue, protégée par la fidélité du peuple, entourée par un fleuve abondant, murailles sûres et inspirant la crainte par ses tours élevées » (v.12-14)

<sup>34</sup> « Son éclat est encore rehaussé par la présence de son saint pasteur. » (v.16)

<sup>35</sup> « Beauvais est jugée bien digne d'un grand poème ». (v. 14 et 15)

<sup>36</sup> *Epigramme n° 57, Finierat, folio 1, Praeterea, folio 5.*

## Première partie : Martin Thierry, sa vie, ses amis, son milieu

Voici donc comment Martin Thierry décrit le parlement à son lecteur :

*Est aequor rapidum, exeunt procellae*<sup>37</sup>  
*Fastus turbidule tumentis, a quo*  
*Tempestasque oritur feri sonora*  
*Livoris. Temerarius si in illud*  
*Labatur, miserae pericla vitae*  
*Vix tuto effugiet. [...]*(v. 3 à 8)

« Le courant est rapide, se lèvent des tempêtes  
D'un orgueil qui se gonfle avec agitation,  
Et de cet orgueil, naît l'orage bruyant d'une jalousie féroce.  
Si un homme téméraire vient à tomber dans cette eau,  
Il échappera à peine au péril de cette misérable vie  
Pour être hors de danger. [...] »

La mer démontée est souvent l'image du monde<sup>38</sup> et de ses passions mauvaises qui engloutissent l'âme dans les préoccupations terrestres et dans les vices. Elle est aussi ordinairement le symbole des dangers. Les deux vices que Martin Thierry dénonce particulièrement sont l'orgueil ostentatoire qui pousse à se donner des airs supérieurs et à s'agiter pour attirer l'attention sur soi et la jalousie qui est piquée au vif si l'on se rend compte que quelqu'un est plus en vue que soi.

Et poursuivant la métaphore filée de la mer, Martin Thierry affirme que l'homme paisible et dénué de passions se trouve malmené dans ce milieu, comme une simple barque est le jouet des vents.

*[...] Statim quietas*  
*Hinc flatu quatiunt rates tremendo*  
*Adversi zephiri, et noti furentes*  
*Quas submergere saepius coegit*  
*Multorum parturiens loquax malorum*  
*Lingua [...]*(v. 8 à 13)

« [...] Ensuite, sans attendre,  
Les zéphirs contraires et les notus<sup>39</sup> déchaînés  
Secouent aussitôt de leur souffle redoutable les paisibles embarcations  
Qu'une langue bavarde, mère de nombreux maux,  
Force trop souvent à submerger. [...] »

---

<sup>37</sup> L'image de l'orage vient peut-être de Cicéron qui évoquent des chevaliers romains dont la sagesse et la modération les portent à fuir les passions et les rivalités humaines, à rechercher la vie calme et paisible et à se contenter de leur état, sans céder à l'ambition : ... *sed ordine suo patrumque suorum contentos fuisse et vitam illam tranquillam et quietam, remotam a procellis invidiarum et huiusce modi iudiciorum sequi maluisse.* Cicéron, *Pro Cluentio*, LVI, 153.

<sup>38</sup> Cf. Cicéron, *Pro Murena*, II. La navigation est traitée comme l'image d'une vie pleine de difficultés et de dangers. En effet, le navigateur s'expose aux tempêtes, aux pirates, aux écueils.

<sup>39</sup> Ce sont des vents du sud.

## Première partie : Martin Thierry, sa vie, ses amis, son milieu

Faisant preuve de sagesse, Martin Thierry condamne l'excès de paroles qui cause beaucoup de maux. Plus loin, il souligne la haine qui règne au parlement et l'esprit de vengeance qui l'anime.

*In tota peragit suam similtas  
Scaenam Curia, et obtinet sedile  
Hoc vindicta ferox, ut omnis optet  
Ulcisci, ergo malam illius Charibdim  
Si vitare cupis, Tuae memento  
Semper conditionis, haud molestus  
Ipsis principibus [...] (v. 15 à 21)*

« A tous les niveaux du parlement, la rivalité joue à fond  
La comédie qu'elle connaît bien, et la rancune féroce  
Occupe ce siège, si bien que tout le monde souhaite se venger.  
Donc, si tu veux éviter la pernicieuse Charybde qu'il représente,  
Souviens-toi toujours de ta condition,  
Ne sois pas désagréable aux parlementaires eux-mêmes [...] »

Par la suite, résumant dans une énumération l'ensemble des maux qui se donnent libre cours au parlement, Martin Thierry conclut que c'est un lieu de servitude et plein de dangers. Ce jugement, qui peut sembler outré, indique bien le mal-être que Martin Thierry peut ressentir au contact des parlementaires.

*Lites, diffidium, petulia verba,  
Rancores, odium, calumniasque,  
Et foedae Veneris fuge illecebras.  
Porro multiugis gravata curis,  
Facta est curia servitus molesta,  
Dudum curia inest periculosa ... (v. 31 à 36)*

« Les procès, la perfidie, les paroles emportées,  
Les rancœurs, la haine, les calomnies  
Et également les honteuses<sup>40</sup> sollicitations de Vénus, fuis-les.  
Alourdi par des soucis qui sont comme des jougs,  
Le parlement est devenu une pénible servitude.  
Depuis quelque temps la curie est dangereuse... »

Certes, cette vive critique du monde de la justice est un lieu commun, largement repris par les auteurs d'épigrammes, dans la poésie néo-latine<sup>41</sup>. Il se peut que ce soit également le cas ici. Cependant, Martin Thierry, en tant qu'avocat, le connaît bien et il se peut également que les conseils adressés à son lecteur correspondent aussi à ses souhaits personnels. Il est donc fort possible que Martin Thierry ait eu envie de prendre ses

---

<sup>40</sup> Même si l'adjectif *foedae* porte sur *Veneris*,

<sup>41</sup> Cf. Mac Farlane, *Clément Marot and the world of Neo-latin Poetry*, Literature and the Arts in the Reign of Francis I<sup>er</sup> Essays presented to C. A. Mayer, edited by Pauline M. Smith and I. D. Mc Farlane Lexington French Forum Publishers, 1985.

distances par rapport au monde de la justice qui lui inspirait de l'aversion et qu'il ait eu envie de goûter au repos.

Dans le passage suivant, qui est la conclusion de l'épigramme, Martin Thierry, s'inspirant quelque peu de Virgile et du vieillard de Tarente<sup>42</sup>, oppose la liberté du cultivateur à la servitude du parlementaire. Au-delà du lieu commun, il n'est pas interdit d'imaginer que la famille Thierry soit d'origine paysanne et qu'elle se soit depuis seulement quelques générations élevée socialement par l'obtention d'offices de justice et par l'étude du droit, comme ce fut de plus en plus le cas à la fin du XV<sup>ème</sup> siècle et au début du XVI<sup>ème</sup> siècle. On peut aussi se demander si Martin Thierry ne regrette pas quelque peu ce changement de statut qui n'a peut-être pas pu se faire sans quelque accommodement avec la morale chrétienne. En effet, le parlementaire semble compromettre le salut de son âme.

*[...]servitute dura  
Libertas melior. Paterni agelli  
Ergo excultor, eris beatus omni  
Vitae tempore, et alterum per orbem  
Secura mare navigabis alvo, (v. 50 à 54)*

« [...]la liberté est meilleure  
Qu'une dure servitude. Donc cultivateur  
Du petit champ paternel, tu seras heureux tout le temps de ta vie,  
Tu navigueras sur une mer sûre  
Dans la coque de ton navire à travers l'autre monde, »

Ce rejet du monde parlementaire est peut-être exagéré et quelque peu conventionnel car il convient souvent que l'humaniste et le poète se tiennent à l'écart du monde et qu'ils préservent une certaine pureté de vie qu'il n'est pas facile de garder dans le monde. Il est aussi fréquent que les poètes se rangent parmi les contemplatifs et aspirent au repos pour mieux s'adonner à leur art<sup>43</sup>. Mais il semble bien que de fait, si l'on peut se fier à l'épigramme n° 40, adressée à Noël Cauchius, Martin Thierry se soit éloigné, au moins un temps, de la pratique du droit. Cette fois, le poète parle spécifiquement de lui-même et son aspiration à jouir d'un temps de loisir et de repos.

*[...]legibus [...]relictis.  
Quare dulcisonis habere semper  
Cum musis cupio, otium quietum (v. 1 à 3)*

---

<sup>42</sup> Cf. Virgile, *Les Géorgiques*, IV, v. 125-148.

<sup>43</sup> Cf. *Théories poétiques néo-latines de la Renaissance*, sous la direction de Virginie Leroux, Genève, Droz, 2019.

## Première partie : Martin Thierry, sa vie, ses amis, son milieu

« [...], après avoir laissé de côté les lois.  
C'est pour cela que je désire avoir toujours  
Un reposant temps libre en compagnie des muses à la douce voix. »

Et ce temps libre, il peut le consacrer à la poésie, activité qui lui est plus agréable.

[*ut valeam*]  
*Ac liberius, foro repulso,*  
*Vitam vivere non tumultuosam.*  
*Contentus minimis, poëtor autem*  
*Et scriptis faciles repono versus.* (v. 10 à 13)

« [Afin que je puisse]  
Vivre d'une façon plus libre, après le rejet du forum,  
Une vie qui ne soit pas tumultueuse.  
Me contentant de peu, je pratique la poésie  
Et je pose sur mes écrits des vers faciles. »<sup>44</sup>

### III) Un poète

#### a) un poète en manque d'argent

On vient de le voir, Martin Thierry fait de la poésie. Par modestie<sup>45</sup>, il précise par l'emploi de l'adjectif *faciles* que ses vers sont assez ordinaires et qu'ils ne nécessitent pas de grandes recherches ni un talent très poussé. Mais c'est un choix car personne ne l'y oblige. Malgré tout, Martin Thierry n'est pas un poète comblé car sa poésie ne lui rapporte guère d'argent et il s'en plaint.

Dans l'épigramme à Noël Cauchius, Martin Thierry compare, sur le plan financier, le métier d'avocat et celui de poète. La comparaison tourne sans appel en faveur du premier.

---

<sup>44</sup> Cette recherche d'une vie simple et heureuse, cette quête de tranquillité lui sont peut-être inspirées par la réalité vécue, mais elle puise peut-être aussi son expression chez certains poètes comme Martial qui, lui aussi, confie à son ami Julius Martialis son aspiration à un temps libre et son rêve d'une vie sans soucis : *Si tecum mihi, care Martialis / Securis liceat frui diebus, / Si disponere tempus otiosum / et verae pariter vacare vitae : / Nec nos atria, nec domos potentum, / Nec lites tetricas forumque triste / Nossemus, nec imagines superbas.* (Martial, *Epigrammes* V, 20). Ou comme Tibulle, se proposant la vie champêtre comme un idéal de vie : *Iam modo iam possim contentus vivere parvo*, « Si seulement je pouvais désormais vivre en me contentant de peu » (I, 1, v.25). Martin Thierry peut aussi avoir en tête les mésaventures (racontées par Horace) du rat des champs, tenté de profiter des plaisirs de la ville (Horace, *Satires* II, 6, v.79-117)

<sup>45</sup> Par modestie affichée, tout du moins, car le dénigrement de ses propres talents est un lieu commun chez les poètes néo-latins et il est difficile de distinguer ce qui est sincère de ce qui est topique. Cette modestie affectée est souvent intéressée, c'est une précaution bien pratique pour échapper aux critiques et même récolter quelques compliments. Et derrière le mot *faciles*, on peut sentir un peu de vanité mal dissimulée, car il suggère que le poète ne s'est pas donné beaucoup de mal et qu'il pourrait faire beaucoup mieux, s'il s'appliquait beaucoup plus et s'il y passait plus de temps. C'est de ce procédé que se moque Erasme : « Vous entendrez de moi une improvisation non préparée, qui en sera d'autant plus sincère. Le commun des adorateurs dit ainsi pour se faire valoir ; vous savez bien qu'un discours qui leur a pris trente années de travail, ou qui n'est pas toujours leur ouvrage, ils jurent qu'ils n'ont mis que trois jours à l'écrire, en se jouant, ou même à le dicter. » (*Eloge de la Folie*, III et IV, traduction Pierre de Nolhac)

Et Martin Thierry, malgré le jeu de mots sur *sacer*<sup>46</sup>, le constate avec, semble-t-il, de l'amertume. Sa poésie ne lui rapporte absolument rien (*nullos*) en termes d'argent et le prestige du poète n'est que verbal (*dicatur*). Il semble déplorer que le poète ne soit pas rémunéré à la hauteur de son mérite et en même temps regretter qu'on n'accorde de l'importance qu'à l'argent.

*[...] quandoquidem sacros reportet  
Nummos causidicus, poeta nullos.  
Efflictim esuriens, sacer tametsi  
Dicatur clarius [...] (v. 4 à 7)*

« [...] puisque l'avocat rapporte des pièces de monnaie sacrées,  
Mais le poète n'en rapporte aucune.  
Il souffre beaucoup de la faim,  
Bien qu'on dise de façon bien claire qu'il est sacré [...] »

Et dans l'épigramme n° 57, adressée au poète Jean Binet, il se fait encore plus critique à l'égard de la poésie qu'il considère comme inutile. Comme Martin Thierry, Jean Binet est avocat et poète<sup>47</sup>, mais il se désole d'être entièrement accaparé par le droit et d'être contraint de délaisser la poésie<sup>48</sup>. C'est exactement la situation inverse de celle que souhaitait pour lui-même Martin Thierry. Et pourtant, il semble avoir un discours tout à fait opposé :

---

<sup>46</sup> Le jeu de mots est peut-être double car il peut y avoir ambiguïté sur le sens du mot *sacer*. L'argent peut être sacré, mais aussi abominable car c'est lui qui fait le tourment des hommes et les rend parfois âpres entre eux, et de même, le poète est autant une personne sacrée que maudite.

<sup>47</sup> Cf. *Epigramme* n°57.

<sup>48</sup> Ces deux activités sont opposées, de façon traditionnelle, et il n'est pas étonnant qu'il faille choisir l'une ou l'autre et que la carrière poétique soit dévalorisée d'un point de vue matériel. On peut s'en rendre compte en lisant ce qu'Ovide confie de lui-même et de son frère : « On cultiva notre esprit de bonne heure, et, grâce aux soins de mon père, nous pûmes suivre les leçons des maîtres les plus célèbres à Rome par leur talent. Mon frère, dès sa jeunesse, se destinait à l'art de la parole, et semblait né pour la lutte et les combats bruyants du barreau. Mais pour moi, dès l'enfance, les mystères sacrés furent pleins de charmes, et les muses m'attirèrent en secret à leur culte. Souvent mon père me disait : « Pourquoi tenter une étude stérile ? Homère lui-même mourut dans l'indigence. » J'étais ébranlé par ces paroles ; je disais adieu à l'Hélicon, et tâchais d'écrire sans m'astreindre au rythme poétique... » (Ovide, *Tristes*, IV, 10) Ce choix douloureux qui s'impose à Jean Binet n'est d'ailleurs, pour cette raison, peut-être pas réel, mais simplement topique, même s'il est vraisemblable. Il faudrait mieux connaître la vie concrète de ce personnage pour se prononcer. Evoquer le sacrifice financier consenti, en général, par le poète, est aussi une façon indirecte d'attirer l'attention d'Odette de Coligny et de solliciter discrètement sa générosité. C'est un peu la même stratégie qu'a employée Juvénal, quand il affirme, en substance, qu'on ne peut pas faire de la bonne poésie, si l'on n'est pas poète à plein temps, l'esprit tranquille et dégagé des soucis d'argent : « ...ce poète que je ne puis montrer, que je conçois seulement, ce qui le fait tel, c'est une âme exempte d'angoisse, libre de toute amertume, qui aime les forêts et sait s'abreuver aux sources des Aonides. Chanter sous l'ancre des Piérides, toucher le thyrsos, la pauvreté lugubre en est incapable, faute de quelques as dont jour et nuit le corps a besoin. Horace a bien dîné quand il crie « Evohé ! » Quelle place pour le génie, si la poésie n'est pas l'unique tourment de vos cœurs qui, enivrés des maîtres de Cirrha et de Nysa, ne sauraient se partager entre deux ordres de soucis ? C'est l'œuvre d'un haut esprit que n'hébète point le tracé d'une couverture à acheter... » (Juvénal, *Satire* VII, v. 56-66, traduction de Pierre de Labriolle et François Villeneuve, corrigée par J. Gérard)

*Quod senos Helicon non adire  
Et Musas poterit videre in annos,  
Iuri immensam operam daturus ipse  
Cui responsa dedi, modum quaerelis  
Praeberet quaerulis, suo dolori  
Et finem faceret, (v. 4 à 9)*

« Il se plaint de ce qu'il ne pourra pas voir,  
Pour une période de six ans l'Hélicon et les Muses,  
Car il va se donner une immense peine pour le droit.  
Je lui ai répondu  
En l'incitant à modérer ses plaintes criardes<sup>49</sup>,  
Et à mettre fin à sa douleur [...] »

S'il n'y a pas lieu de s'affliger, c'est que le droit est bien plus utile que la poésie car il l'enrichira tandis qu'elle l'appauvrira.

*[...] Blandulam poesim  
Vanam ac ridiculam gravemque inesse  
Paupertate gravi, et velut sophorum  
Permulti referunt, Apollo friges  
Cum Nymphis laceris miselle, at omnis  
Fulvum possidet Ulpianus aurum. (v.12 à 17)*

« [...] La douce poésie est vaine,  
Ridicule et pesante quand on se trouve dans une situation de pauvreté préoccupante<sup>50</sup>,  
Comme le rapportent de nombreux sages.  
Misérable Apollon, tu es sans succès  
Avec tes nymphes estropiées,  
Mais n'importe quel Ulpian possède de l'or jaune<sup>51</sup>. »

L'amertume de Martin Thierry est sensible dans la manière dont il s'adresse à Apollon qui représente la poésie. Il le qualifie de misérable car il n'apporte pas le succès aux poètes et les laisse végéter dans la pauvreté, tandis qu'Ulpian, qui symbolise le barreau, donne de l'argent en abondance<sup>52</sup>. Pourtant, au début du XVI<sup>ème</sup> siècle, les nobles se cultivent davantage et les mécènes se multiplient, mais il semblerait que Martin Thierry n'en trouve

---

<sup>49</sup> On peut se demander s'il n'y aurait pas un peu de moquerie de la part de Martin Thierry derrière la paronomase peu gracieuse, imitant les pleurnichements incessants de Jean Binet.

<sup>50</sup> La répétition de l'adjectif *gravis* permet d'insister sur la difficulté du « métier » de poète, qui semble ployer sous sa charge ingrate. Cette répétition sur deux vers fait également écho à la répétition des mots presque semblables *quaerelis* et *quaerulis*. Si le juriste se plaint de ne plus pouvoir s'adonner à la poésie, en revanche, la vie de poète n'est pas exempte de souffrances et de soucis.

<sup>51</sup> C'est cet « or jaune » que justement méprise le poète Tibulle : *Divitias alius fulvo sibi congerat auro*, « qu'un autre amasse les richesses faites d'or jaune » (I, 1, 1).

<sup>52</sup> Guillaume Budé et Etienne Dolet, cités par Gilbert Gadoffre, confirment à leur manière que le métier d'avocat était lucratif et qu'il excitait la jalousie des hommes de Lettres : « Des juriconsultes ? Il n'y en a plus. Les étudiants ne pensent qu'à devenir praticiens [...] ce qui leur permet de vendre, de prostituer la parole et d'enfler les honoraires en multipliant les pièces ». Il [Budé] ne va pas aussi loin qu'Etienne Dolet clamant, dans ses *Commentarii linguae latinae*, son horreur pour la « tourbe rustique et quasi barbarie des médicastes et des juristes qui ne pensent qu'au profit ». Mais il y a plus, chez Budé, que les éternels griefs des *litterati* à l'égard de ceux qui peuvent monnayer leur science. » Gilbert Gadoffre, *Révolution culturelle dans la France des humanistes*, Droz, 1997, p.26 et 27.

pas ou que ceux qu'il trouve ne soient pas assez généreux envers lui. En tout cas, on a l'impression que sans être pauvre, Martin Thierry se plaint de son train de vie (*contentus minimis*, vers 12, épigramme n° 44 à Noël Cauche), qu'il aimerait bien consacrer plus de temps à la poésie, mais que faute d'argent et de succès poétique, il doit poursuivre son activité d'avocat, bon gré mal gré, car c'est la seule qui lui permet de vivre. Cela explique pourquoi il sollicite tant de grands personnages. On peut supposer qu'il cherche des mécènes, de l'argent des grands qu'il loue. Mais cela explique aussi que certains l'accusent d'hypocrisie ou de cupidité<sup>53</sup>.

Martin Thierry a peut-être en vue ces grands qu'il gratifie de pièces poétiques et qui ne donnent rien en retour, quand il épingle, dans l'épigramme n° 37, adressée à Jean Regulus, l'ingratitude humaine. Même si la principale victime de l'ingratitude humaine est Jean Regulus, Martin Thierry partage cette mauvaise expérience, tant ce vice est répandu, et il se plaint de ne rien recevoir et de perdre sa peine.

*De ingrato homine. Ad Io Regulum*

*Dum solus tacita revolve mente,  
Quali ingratum hominem colore pingam  
Occurrit citius patente campo  
Scribendi ampla seges, fluensque messis  
At vero ut brevibus, Laconum ad instar  
Verbis expediam iuvat, placetque.  
Talem, dicere dolium foratum,  
In quod munere liberaliori  
Immittens Charitum bonarum acervos  
Fudisti Charites labore vano. (v. 1 à 10)*

« Au sujet de l'homme ingrat. A Jean Regulus

Pendant que, seul, dans mon esprit silencieux,  
Je me demande par quelle couleur je dépeindrai l'homme ingrat,  
Bien rapidement se présente à moi, à grands pas, dans une plaine ouverte  
Un vaste champ sur lequel écrire et une moisson abondante.  
Mais à l'instar des Lacédémoniens,  
Il me plaît de le faire en peu de mots et il me plaît de dire  
Qu'un tel personnage est un tonneau percé  
Dans lequel, par un présent trop généreux,  
Mettant un monceau de bonnes grâces,  
Tu as déversé les Grâces en perdant ta peine. »

Quoi qu'il en soit de la réalité, c'est un lieu commun d'entendre les poètes se plaindre de leur manque de ressources et de la ladrerie de leurs bienfaiteurs. On ne peut donc pas savoir dans quelle mesure les plaintes de notre auteur se justifient et correspondent à la

---

<sup>53</sup> Cf. *Dignissimo*, folio 4.

Première partie : Martin Thierry, sa vie, ses amis, son milieu

réalité : nous savons simplement que la situation de poète n'était pas toujours enviable et confortable sur le plan financier.

#### b) ses goûts

Dans l'épigramme 42, que Martin Thierry adresse à son fils Nicolas, il est possible de glaner quelques confidences relatives à la pratique poétique de notre auteur, à condition d'accorder du crédit à ses affirmations et de les considérer comme dictées par la sincérité. Les épigrammes étant des poésies de circonstances et répondant à des intentions qui souvent nous échappent, il est difficile d'accorder une confiance totale dans ce qui est avancé, mais nous en sommes souvent réduits à exploiter le peu d'informations sur lui-même que nous livre Martin Thierry.

D'abord, il présente son activité poétique comme régulière, même s'il y consacre davantage de temps certains jours. C'est comme cela du moins que l'on peut comprendre son expression *me intentum ad solitos diebus istis / Lusurus*<sup>54</sup> [...]. Le participe passé *solitos* indique qu'il ne s'adonne pas à la poésie de façon exceptionnelle. Certes, rien n'indique qu'il compose de la poésie de façon habituelle, il peut s'agir simplement d'une lecture régulière des poètes.

Ensuite, s'il est bien question d'écrire de la poésie, Martin Thierry semble considérer son œuvre comme un *lusus*, terme caractéristique de la poésie épigrammatique<sup>55</sup>. Ce terme peut provenir de la modestie, au moins affichée, du poète qui cherche à dévaloriser son propre travail, en présentant ses vers comme un simple badinage ou comme une œuvre

---

<sup>54</sup> V. 2 et 3.

<sup>55</sup> Ce terme fait référence à Catulle et à Martial, les inspirateurs des auteurs d'épigrammes. Cf. Catulle : *Hesterno, Licini, die otiosi / Multum lusimus in tuis tabellis / Ut convenerat esse delicatos / Scribens versiculos uterque nostrum / Ludebat numero modo hoc modo illoc*, « Hier, Licinus, étant de loisir, / nous avons beaucoup joué sur mes tablettes, / comme il avait été convenu entre gens délicats. / Chacun de nous d'eux s'amusait à écrire de petits vers, / tantôt sur un rythme, tantôt sur un autre... » (*Carmina*, 50, 1-5, traduction de Georges Lafaye, revue par Simone Viarre). On retrouve ces mêmes marques de modestie et cette conception de la poésie comme un jeu ou un délassement futile chez le poète Nicolas Bourbon, qui présentant ses *Nugae* (« ses bagatelles »), dans son poème initial, évoque le fruit d'un simple amusement de jeunesse : *Ergo mihi adflavit taleis aetula lusur*, « Voici donc les jeux que m'inspira mon jeune âge » (Bourbon, *Nugae*, I, 1, v.11) Cet amusement n'est d'ailleurs pas le propre des poètes. On le retrouve aussi chez des prosateurs comme Boccace qui déclare écrire son *De mulieribus claris* pour l'honneur de la gent féminine, mais aussi pour le délassement de ses amis : « *in eximiam muliebris sexus laudem ac amicorum solatium, potiusquam in magnum rei publice commodum, libellum scripsi* » (*Préface* 5-7). Ou comme Erasme : « Voulant donc m'occuper à tout prix, et les circonstances ne se prêtant guère à du travail sérieux, j'eus l'idée de composer par jeu un éloge de la Folie. » (*Eloge de la Folie*, Lettre à Thomas More, deuxième paragraphe, traduction de Pierre de Nolhac).

sans prétention. Ce mot serait un peu l'équivalent des *nugae* de Bourbon<sup>56</sup>. Et ce terme pourrait rappeler l'adjectif *faciles*<sup>57</sup> qu'il avait lui-même employé pour qualifier son travail poétique. Cela revient un peu au même, mais on peut aussi considérer que Martin Thierry veut faire croire que son travail poétique ne lui demande pas beaucoup d'efforts ou qu'il les limite et que par conséquent, le résultat est ordinaire et médiocre. Mais le mot *lusus* signifie aussi le jeu et le divertissement ce qui conduit à penser que Martin Thierry regarde son travail poétique comme une détente, donc comme quelque chose de secondaire, mais aussi comme un plaisir, autrement dit comme une des joies de sa vie. Il n'est plus question ici de gagner sa vie grâce à la poésie, mais la poésie est considérée comme une activité de plaisir qu'il s'accorde.

De plus, Martin Thierry donne les noms de ses poètes de prédilection :

[...] *duos poetas*  
*Quos dicunt melicos, meum Catullum*  
*Et Stellam [...]* (v. 5 à 7)

« Deux poètes réputés savoureux, mon cher Catulle et Stella. »

Il s'agirait donc de Catulle et de Stella<sup>58</sup>. Il n'est pas étonnant que Martin Thierry mette ces deux poètes en avant, car Catulle est un représentant éminent de l'écriture des épigrammes. Certes, il n'exclut pas les autres, mais il manifeste à leur égard une attirance particulière. Catulle est précédé de l'adjectif possessif *meum* qui révèle une certaine affection à son égard et qui suggère qu'il se l'est approprié à force de lire et de s'en imprégner. Le *meum* peut aussi s'appliquer à Stella en vertu de l'accord par proximité. Martin Thierry affirme qu'il se nourrit ou plutôt s'abreuve de leur poésie et il exprime le plaisir qu'il a à les lire, à travers le vers 8 : *Et quorum placidos bibi liquores*<sup>59</sup>. Sa délectation n'est pas isolée puisque Martin Thierry indique qu'elle est partagée par un

---

<sup>56</sup> Nicolas Bourbon est un poète français, de langue latine, né en 1503 et qui a publié en 1533 un recueil d'épigrammes intitulées *Nugae*. Nicolas Bourbon, *Nugae-Bagatelles 1533*, Edition critique par Sylvie-Laigneau Fontaine, Genève, Droz, 2008.

<sup>57</sup> On retrouve le même terme pour qualifier les épigrammes dans la lettre que Martin Thierry adresse à Charles de Villiers et qu'il place en tête du *De obitu*. Il lui promet en effet de lui donner des *facilia epigrammata* (*Dignissimo*, folio 1).

<sup>58</sup> Stella est un poète moins connu que Catulle, mais Martin Thierry fait peut-être sien le jugement favorable de Martial sur ce poète. En effet, s'adressant à un certain Severus, l'éminent épigrammatiste latin se montre affectueux envers Stella (*Stella meus*, V, 11) et lui fait des compliments : *Multas in digitis, plures in carmine gemmas / invenies* (V, 11) « Tu trouveras bien des perles à ses phalanges, mais plus encore dans ses poèmes » (traduction par H-J Izaac, Paris, Les Belles Lettres, 1969). Martial exprime son amitié et son admiration pour Stella dans bien d'autres épigrammes, comme la n° 59 du livre V, dans laquelle il lui reconnaît de l'éloquence (*Stella diserte*). C'est dans l'épigramme 14 du livre VII, que Martial évoque la colombe (*cuius in Elysio nigra columba volat*, « dont la colombe vole toute noire dans l'Elysée »).

<sup>59</sup> « Dont j'ai lu les paisibles liqueurs. »

Première partie : Martin Thierry, sa vie, ses amis, son milieu

grand nombre : *quos dicunt melicos*. Le verbe *dicunt*, ici, ne sert peut-être pas à prendre une distance, mais à généraliser le propos.

Enfin, même si la poésie n'est présentée que comme un divertissement, Martin Thierry en fait grand cas puisqu'il serait heureux que son fils Nicolas s'adonne lui aussi à la poésie. Il lui souhaite également d'exceller en ce domaine, comme si c'était ce qu'il y a de mieux pour lui. En effet, un père ne peut chercher que le bien de ses enfants. Il espère même que son fils surpassera ses deux modèles :

*[...], ut duos poetas  
[...] meum Catullum  
Et Stellam, [...]  
Vincas et superes canore dulci. (v. 5 à 8)*

« [...] que tu vainques et surpasses, par la douceur de ton chant, ces deux poètes [...], mon Catulle et Stella. »

Martin Thierry pense donc qu'il ne suffit pas d'imiter les modèles latins, mais qu'on peut les surpasser et que, peut-être, la poésie latine a de beaux jours devant elle.

### c) une motivation surprenante : la poésie vue comme un dérivatif

Martin Thierry parle peu d'amour dans son œuvre. Pourtant, l'épigramme n° 7 semble suggérer qu'il le ressentait avec parfois une certaine intensité. Il présente la poésie comme un remède et un dérivatif à cette emprise de l'amour sur lui.

*In Cupidinem  
Cur mea tam graviter tentas pinnate Cupido ?  
Urere flammivomis viscera tosta rogis  
Credis Achilleo in curru retulisse Tropheum.  
Optima sunt blandae pharmaca Pierides. (v.1 à 4)*

« Contre Cupidon  
Pourquoi, Cupidon ailé, tourmentes-tu mes sens avec tant d'insistance ?  
Tu brûles mes entrailles qui se consomment sur des bûchers flambants  
Tu crois avoir rapporté le Trophée sur le char d'Achille.  
Mais les caressantes Piérides sont des remèdes excellents. »

Comme on l'a déjà signalé, il est parfois délicat de vouloir tirer des éléments autobiographiques des épigrammes. Ces dernières sont effet souvent artificielles, conventionnelles, et manquent donc de sincérité et de vérité. Néanmoins, l'épigramme n°7 pourrait apporter une réponse originale à la question de savoir pourquoi Martin Thierry s'est adonné à la poésie. Le petit poème s'adresse à Cupidon auquel il reproche d'allumer en lui des désirs charnels : *Cur mea tam graviter tentas, pinnate Cupido ? / Urere*

*flammivomis viscera tosta rogis*. Le verbe *tentas* suggère bien qu'il exerce une tentation. Il est ordinairement difficile de résister aux désirs des sens qui exercent une véritable domination, si bien que Cupidon s'imagine pouvoir dominer Martin Thierry : *Credis Achilleo in curru retulisse tropheum / Et valida vinctum continuisse manu*. Mais contrairement à ce que peut penser un Luther<sup>60</sup>, semble suggérer Martin Thierry, la concupiscence peut être maîtrisée et vaincue et tous les hommes ne cèdent pas à leur libido. Il existe des remèdes : *Quod nullus prosit contra tua spicula Chyron/ Quodque salutiferam deneget omnis opem/ Fallere*<sup>61</sup> ... Parmi ces remèdes figure en bonne place la poésie. Les Muses sont un bon antidote aux tentations de la chair. Comme Cupidon, elles procurent un plaisir (elles sont qualifiées de *blandae*<sup>62</sup>), mais qui est sain et qui se substitue à la volupté proposée par le fils de Vénus. Contrairement à ce dernier, elles n'usent pas de violence (elles sont qualifiées de *dulces*<sup>63</sup>). Elles sont considérées comme un refuge efficace contre les tentations de la chair et il faut s'y réfugier sans hésitation et avec empressement (*pernice volamine*<sup>64</sup>).

#### **IV) Sa personnalité**

Chantre de la vertu, défenseur des traditions, ennemi des nouveautés en matière de foi, homme engagé dans les débats de son temps, animé d'une certaine véhémence pour combattre l'hérésie, tel nous apparaît Martin Thierry dans son œuvre. Mais deux passages peuvent nous donner un éclairage plus intime de sa personnalité.

Le premier peut être tiré de l'épigramme n° 35 adressée à son ami Donnellus avec lequel il semble partager des repas bien arrosés.

*Pauxillum tamen imputabo culpae,  
Dum convivia sunt parata nobis  
Quod me praecipites merum bibentem,*

---

<sup>60</sup> Aux yeux des théologiens catholiques, Luther n'était pas loin de penser que les trois concupiscences de la chair ne pouvaient pas être vaincues par l'homme, en raison du principe de sa corruption radicale, contre laquelle le baptême ne pouvait rien. Cette conception découle du principe énoncé par Luther, selon lequel seule la foi justifie l'être humain (*sola fides*) et les œuvres ne servent de rien pour le salut. L'homme reste foncièrement pécheur, mais le Christ couvre ses péchés d'un manteau de justice (image de ?). Cf. Arlette Jouanna, *La France de la Renaissance*, p520-524. Voir aussi la Bulle *Exsurge Domine*, qui condamne 41 « erreurs » de Luther, notamment les propositions 2, 3, 31 et 32. Les théologiens catholiques accusent volontiers Luther de s'être livré la débauche et d'avoir forgé sa doctrine de la *sola fides*, parce qu'il se sentait incapable de dominer ses passions (voir l'ouvrage de Denifle, *Luther et le luthéranisme* qui est un réquisitoire au vitriol contre Luther et sa doctrine. Voir aussi tome IV, p.196

<sup>61</sup> V. 5 à 7.

<sup>62</sup> V. 10

<sup>63</sup> V. 9

<sup>64</sup> V. 9.

*Ut plenum craterem hauriam frequenter,  
Et Bacchi experiar rudis furores.* (v. 5 à 9)

« Je te reprocherai cependant une très petite faute :  
Pendant que les banquets étaient prêts pour nous,  
Tu me presses quand que je bois du vin pur,  
Afin que je vide souvent un cratère plein  
Et que j'éprouve les grossières fureurs de Bacchus. »

Même si Martin Thierry proteste contre les excès de son ami, il boit quand même avec lui et se laisse parfois entraîner à boire excessivement. Il ne faut, il est vrai, pas prendre toutes ces déclarations au pied de la lettre, mais, tout de même, Martin Thierry nous donne ici de lui, l'image d'un bon vivant, même s'il sait rester raisonnable et souhaite rester tempérant. Cette image contraste quelque peu avec l'austérité et l'ascèse qu'on lui attribuerait volontiers à la lecture de son œuvre.

L'autre passage qui peut incidemment nous révéler une facette du tempérament de Martin Thierry, est tiré de la lettre qu'il adresse à Charles de Villiers et qui précède le *De felici*. Au début de cette lettre, Martin Thierry salue la bonté et l'affabilité de l'évêque grâce auxquelles le poète a pu surmonter sa timidité naturelle pour l'aborder en toute confiance. Voici ses termes : *pauillum timiditate (quod est nativum vitium) fugata*.<sup>65</sup> Certes, la mention de la timidité est quelque chose d'assez conventionnel, qui peut s'expliquer par la majesté et le prestige impressionnants de l'évêque. La décomposition et la paralysie de l'écrivain, intimidé par le prestige de son hôte et incapable de parler distinctement, ne sont pas une situation inédite. On la rencontre chez Horace<sup>66</sup> : en présence de Mécène, l'émotion le rend muet, il ne peut que bafouiller quelques mots, avant de s'interrompre. Cependant, il aura, quelque temps plus tard, la surprise et la joie de se faire accepter par Mécène<sup>67</sup>. C'est également ce qu'espère Martin Thierry, en dépit de sa

---

<sup>65</sup> *Amplissimo*, folio 2 « Ayant chassé un petit peu ma timidité (qui est un défaut que j'ai depuis ma naissance). »

<sup>66</sup> *Satires*, I, 6, v. 56 et sqq.

<sup>67</sup> On peut aussi avoir à l'esprit la préface de Boccace à son *De mulieribus claris*. Après avoir songé à dédicacer son ouvrage à Jeanne, la sérénissime reine de Jérusalem et de Sicile, il est saisi par la crainte qu'elle ne fasse trop d'ombre à son ouvrage par l'éclat de ses vertus et de sa famille : « Quand j'eus mesuré aussi bien l'éclat de sa famille et de ses si fameux ancêtres que les récentes louanges engendrées par sa force d'âme, je fus fortement tenté d'envoyer cet humble et respectueux opuscule au pied du trône de sa Hauteur. Mais enfin, devant l'immensité de l'éclat royal et la faiblesse de la flamme presque vacillante de cet ouvrage, craignant que sa lueur ne fût complètement éclip­sée par cette lumière incomparable, j'ai peu à peu changé d'avis... » (*Préface*, l.15-22, traduction de Jean-Yves Boriaud) On retrouve aussi le motif de la timidité au début de la lettre de Sulpice Sévère à son frère Didier qui précède sa vie de saint Martin, œuvre que notre auteur a certainement lue du fait de son prénom. D'ailleurs le contexte rappelle assez fortement la lettre qu'il adresse à Jean Maubert dans laquelle il expose ses réticences à publier ses œuvres et les encouragements ainsi que les arguments de son ami pour l'inciter à le faire au contraire. Au final, c'est sur la foi de son ami et pour lui complaire qu'il accepte de faire imprimer ses écrits : « Redoutant les jugements des hommes, et

piètre prestation initiale. Les deux scènes sont trop proches l'une de l'autre, pour ne pas jeter un doute sur la timidité prétendue de Martin Thierry. Elle peut sembler complètement calquée sur celle d'Horace et n'être qu'une manière d'honorer Charles de Villiers et de lui manifester du respect. Ce peut être aussi un moyen d'établir une connivence littéraire entre lui et l'évêque et lui suggérer subtilement qu'il rêverait que leurs relations soient sur le modèle de celles entre Horace et Mécène. De plus, une timidité excessive s'accorde mal avec le métier d'avocat et n'incite pas à se lancer dans des polémiques comme Martin Thierry a pu le faire en écrivant plus tard sa *Paraclesis*, dont le ton virulent pouvait lui attirer beaucoup d'opposition. Malgré tout, si l'intimidation soudaine de Martin Thierry en présence de Charles de Villiers n'était imaginée que pour rehausser le prestige et l'ascendant de l'évêque, on comprend mal pourquoi notre poète aurait pas pris la peine de préciser, entre parenthèses, que sa timidité lui était innée et non pas uniquement suscitée par la présence de l'évêque. En effet, cette précision pourrait suggérer que sa timidité est indépendante de la grandeur de l'évêque. Il n'est donc pas interdit de penser s'agit d'un aveu sincère et que cette timidité correspond à la réalité, surtout qu'il s'agit d'un extrait d'une lettre et non d'une fiction littéraire. Il peut exagérer, mais n'a pas de raison de mentir.

Au terme de ce tour d'horizon des renseignements « autobiographiques » sur Martin Thierry, il faut bien admettre qu'il se livre peu et qu'il cache peut-être sa véritable personnalité et ses propres aspirations derrière des conventions littéraires. Il n'aime peut-être pas se mettre en avant et ne souhaite pas, comme bien d'autres écrivains de son temps, épancher son cœur et parler de sa vie personnelle dans ses œuvres.

### **C) La famille de Martin Thierry**

---

retenu par une timidité naturelle, j'avais l'intention de garder en manuscrit et de ne pas laisser sortir de chez moi le petit livre que j'ai écrit sur la vie de saint Martin. Je craignais que mon style peu élégant ne déplût aux lecteurs, et ne me fit encourir le blâme universel ; car je m'emparais d'un sujet réservé à de savants écrivains, mais je n'ai pu résister à tes instances. Que ne sacrifierai-je, en effet, à ton amitié, même en m'exposant à la honte ! » Sulpice sévère, Vie de saint Martin, traduction de Richard Viot, Tours, Imprimerie A<sup>d</sup> Mame et C<sup>ie</sup>, 1861, p. 13. Enfin, le poète Bourbon, s'adressant à Guillaume du Maine, le précepteur des enfants du roi se voit lui aussi saisi de crainte et comme ébloui à sa vue, ce qui le laisse coi : « Mais j'ai scrupule, devant toi qui es si haut placé, / A ouvrir la bouche, et ne puis supporter l'éclat de ton regard. » (*Nugae*, épigramme n° 34, traduction Laigneau-Fontaine). Tous ces exemples peuvent nous incliner à penser que la timidité que manifeste Martin Thierry est conventionnelle.

Martin Thierry parle également assez peu de sa famille. Il nous a laissé sur elle, dans ses œuvres, que de brèves allusions, fort partielles et dont l'authenticité n'est pas absolument garantie, étant donné la part de conventions littéraires que l'on peut trouver dans les écrits du XVI<sup>e</sup> siècle.

### I) Sa femme :

Si l'on en croit quelques brefs passages du *De obitu*, oeuvre qui mêle étrangement la fiction et la réalité, il apparaît que Martin Thierry était marié. En effet, au moment de dresser la liste des pèlerins en partance pour Jérusalem, notre auteur distingue les ecclésiastiques des autres qui sont mariés et qui doivent, par conséquent, pour accomplir leur pèlerinage, abandonner, temporairement, femmes et enfants, ce qui n'est pas sans poser un problème de théologie morale : *Praeterea cum Io. Marquisius, Petr. Darius, Ar. Tonellius et Rob. Dacius sacerdotali adornentur dignitate, caeteris indissolubili matrimonio coniunctis et domi uxores liberos ac familias (quae ex quotidianis patrociniis alluntur) habentibus*<sup>68</sup>. Martin Thierry semble vaguement se ranger dans cette dernière catégorie, puisqu'il donne les noms des prêtres et englobe tous les autres compagnons dans la catégorie des mariés. Comme son nom ne figure pas dans la liste des prêtres, c'est donc qu'il est au moins marié et qu'il a peut-être des enfants. On peut s'étonner qu'il ne le dise pas plus clairement, mais il n'est pas en train d'écrire son autobiographie et il ne s'astreint pas à raconter les détails, dans son histoire qui est globalement assez peu réaliste<sup>69</sup>. C'est vrai aussi qu'il ne centre pas son récit sur sa personne et qu'après s'être distingué des autres, dans la discussion précédente, il veut montrer qu'il fait désormais corps avec les autres, qu'il est l'un d'eux. On pourrait s'étonner de la décision si rapide de Martin Thierry de suivre ses compagnons jusqu'à Jérusalem, sitôt la démonstration faite de la légitimité des pèlerinages : *Protinus aperta veritate (cui locum fore non denegat Scaevola) disceptationi terminum imponens, me viae comitem exhibui. Itaque unanimes peragratis terrarum spaciis, insignes Venetias (commune Christianorum xenodochium) accessimus.*<sup>70</sup>

---

<sup>68</sup> *Praeterea*, folio 1, « En outre, alors que Jean Marquis, Pierre Darius, Arthur Tonellius et Robert Dacius étaient ornés de la dignité sacerdotale, tous les autres <pèlerins> étaient liés par l'indissolubilité du mariage indissoluble et avaient à la maison une femme, des enfants et une famille (qu'un soutien quotidien nourrit). »

<sup>69</sup> Par exemple, Martin Thierry rencontre par hasard (ou providentiellement) son groupe d'amis. Plus tard, certains se tromperont de chemin, et pourront assister aux funérailles de Guillaume de Montmorency. Ce sont là des coïncidences peu vraisemblables.

<sup>70</sup> *Praeterea*, folio 10 : « Dès que la vérité me fut révélée (Scaevola ne refuse pas de lui faire une place), mettant un terme à notre discussion, je me suis présenté comme compagnon de route. C'est pourquoi, après avoir parcouru, le cœur uni, des étendues de terres, nous parvînmes à l'incomparable Venise, hospice commun aux chrétiens. »

Lui qui, peu de temps avant, trouvait scandaleux que l'on puisse abandonner femme et enfants pour faire un pèlerinage, part sur-le-champ avec ses camarades, sans dire au revoir à sa famille, sans même la consulter. On pourrait croire qu'il n'est retenu par aucun lien familial et qu'il est donc libre de sa personne ; mais là encore, le récit ne se veut pas réaliste, Martin Thierry va à l'essentiel sans s'embarrasser de détails et, de plus, la chronologie est très floue. D'ailleurs, le pèlerin de la dernière heure ne prend même pas le temps de faire son sac. Sa promptitude à partir n'est donc pas une preuve qu'il est célibataire.

Le mariage de Martin Thierry semble confirmé dans un autre passage. Sur le chemin du retour, alors qu'ils se sont attardés à Paris en raison du décès de leur ami Martin Dolet, les pèlerins se séparent. C'est l'occasion, pour le narrateur, de préciser que les mariés de l'équipe sont impatients de retrouver leurs familles : *Absoluto igitur funebri carmine, qui Belgae eramus hymenaeos experti animo, saepicule revolventes nihil dulcius esse sua patria neque parentibus uxoribus et filiis, [...] et non minori quam Ulysses ardore de patriis locis subvolantem fumum conspicere incitati, sollicitos parentes, blandiculas uxores, et dilectos invisere natos decrevimus*<sup>71</sup>. Martin Thierry évoque le groupe de ceux qui sont mariés et qui ne songent qu'à revoir leur famille. En employant la première personne du pluriel, Martin Thierry semble s'inclure dans ce groupe. Cependant, comme la formulation est générale et s'applique à plusieurs personnes, il n'est pas possible d'en tirer des conclusions individuelles sûres, hormis le fait que Martin Thierry est marié, ou du moins, a été marié. Qu'il ait encore ses parents et qu'il ait au moins deux enfants à la maison, cela n'est pas d'une certitude absolue, étant donné que l'expression est globalisante et pourrait ne pas s'appliquer parfaitement à son cas personnel.

On pourrait alors se demander quelles pouvaient être les relations entre Martin Thierry et son épouse. Force est de constater que celle-ci se fait extrêmement discrète et qu'il en parle à peine, si bien qu'on pourrait se demander si elle était toujours en vie au moment de l'écriture et si elle comptait beaucoup aux yeux de notre écrivain. Certes, Martin Thierry l'évoque à travers le pluriel *blandiculas uxores*, mais on se rend bien compte, d'une part qu'il s'agit d'un qualificatif commun à toutes les épouses et d'autre part que nous avons

---

<sup>71</sup> *Absoluto*, folio 1 « Une fois donc le chant funèbre achevé, nous qui, habitants de la Belgique, avions contracté le mariage, nous remémorant assez souvent dans notre esprit que rien n'est plus doux que sa patrie, que ses parents, sa femme et ses enfants, [...] poussés par une ardeur mon moindre que celle d'Ulysse de voir la fumée du foyer sortir de la demeure de nos aïeux, nous décidâmes de regagner notre patrie désirée, d'aller voir nos parents remplis de sollicitude, nos femmes affectueuses et nos enfants chéris. »

affaire à une répartition des rôles très conventionnelle et très codifiée. Les parents sont par nature pleins d'attention et de sollicitude pour leurs enfants, les femmes font preuve de tendresse à l'égard de leurs maris, et les enfants sont l'objet de l'affection de leurs parents. Tout cela est bien général et ne reflète pas forcément la réalité. Même s'il s'agit pour une grande part d'une fiction, on aurait pu s'attendre à ce que Martin Thierry ait un mot personnel pour sa femme, mais nous n'avons rien de cela : nous sommes loin de l'amour débordant d'un Salmon Macrin pour sa femme. Certes, on peut supposer que Martin Thierry s'applique à lui-même le conseil qu'il met dans la bouche du vieux Guillaume de Montmorency : « aimez de toutes vos forces votre épouse<sup>72</sup> », mais on sent plus le devoir que la passion, dans ce précepte. Il évoque ailleurs la bonne entente qui doit régner entre les époux comme un grand bonheur, mais il a écrit aussi deux épigrammes dans lesquelles la femme se plaint de son mari, qui, de son côté, regrette de s'être marié. Rien n'indique que cette situation conflictuelle soit le reflet de son vécu familial, mais il aurait pu aussi évoquer un mariage harmonieux<sup>73</sup>. De même, il semble pris de compassion pour Socrate obligé de supporter la mauvaise humeur de sa femme, mais cela ne veut pas dire qu'il était dans la même situation que lui. Ce qu'on peut remarquer, c'est que sur le plan des principes, l'amour conjugal est prôné, mais qu'au niveau de la pratique, le mariage est source de souffrances et de contrariétés. Il est clair aussi que l'épouse de Martin Thierry est extrêmement effacée et quasiment inexistante dans l'œuvre de son mari. Nous sommes, à son sujet, réduits à faire des supputations bien hasardeuses, tirées d'un texte qui est fictif pour une large part.

## II) Ses enfants :

On avait vu, d'après le passage précédent, qu'il était probable que Martin Thierry, comme un certain nombre de ses compagnons, ait des enfants « chéris », mais que cela n'était pas une certitude. L'épigramme n° 42 confirme qu'il avait au moins un fils, puisque cette épigramme est explicitement adressée à son fils Nicolas Thierry : *Ad Nico. Theodoricum filium*. Malheureusement, aucun détail biographique n'est donné dans cette épigramme :

*Quanto laetifices, puelle, plausu.  
Me intentum ad solitos diebus istis*

---

<sup>72</sup> *Absoluto*, folio 22.

<sup>73</sup> Il se peut aussi que cette vision réaliste et peu idyllique du mariage soit le reflet de son expérience d'avocat.

Première partie : Martin Thierry, sa vie, ses amis, son milieu

*Lusus, passere<sup>74</sup> et in tua columba  
Vix narrare queo. Videres futurum,  
Concedente Deo, ut duos poetas,  
Quos dicunt melicos, meum Catullum  
Et Stellam<sup>75</sup>, alterius fluente fonte,  
Et quorum placidos bibi liquores.  
Vincas et superes canore dulci. (v.1 à 9)*

« Mon jeune garçon, comme tu me ferais plaisir, par tes applaudissements,  
Moi qui suis adonné, ces jours-ci, à mes coutumiers  
Divertissements, à propos de ton moineau et de ta colombe,  
Je ne puis à peine le raconter. Tu verrais qu'à l'avenir,  
Si Dieu le permet, ces deux poètes,  
Que l'on dit doux comme le miel, mon cher Catulle,  
Et Stella, dont j'ai bu l'agréable breuvage,  
De la source coulant de l'un de l'autre,  
Tu <pourrais> les vaincre et les surpasser par la douceur de ton chant. »

Cette pièce poétique n'est pas très claire, du fait de son expression ramassée. Le poète semble parler plus de lui-même que de son fils. On comprend aisément qu'il se délecte de la poésie de Catulle et de Stella et qu'il y passe le plus clair de son temps. En revanche, on ne sait pas bien d'où viennent les applaudissements, si c'est du fils ou du père. S'il s'agit de complimenter et d'encourager son fils dans sa pratique de la poésie, pourquoi tant parler de lui-même, si ce n'est pour se donner en exemple ? Si c'est le fils qui applaudit son père dans sa pratique de la poésie, c'est alors un gage, un signe, qu'il sera à son tour, un jour, gagné par le goût de la poésie et que, grâce au « travail » de son père, il pourra dépasser les

---

<sup>74</sup> Le moineau de Catulle fait évidemment référence au poème n° 2 de Catulle, intitulé *Passer, deliciae meae puellae*. Le terme *lusus* en tant que conception de la poésie renvoie également à la poésie de Catulle et n'est pas sans évoquer le jeu de Lesbie avec le moineau (poème n°2, v. 2) : *Quicum ludere*.

<sup>75</sup> Aruntius Stella est un poète latin du Ier siècle après J-C et qui nous est connu, entre autres, grâce à Stace et à Martial. Imitant Catulle qui célébrait le moineau de Lesbie, il chanta la colombe de sa bien-aimée. « Il était bien naturel que Stella (Aruntius Stella, célébré par Stace), qui se croyait un Catulle parce qu'il avait chanté la colombe de Violente ou Violentille, comme Catulle le passereau de sa Lesbie, fût l'ami de Martial, puisqu'il s'était dégradé comme lui en adressant des hommages à Domitien. » (Jean-Louis Laya, *Etudes sur l'histoire littéraire de l'Antiquité grecque et latine*). Ce jugement reflète une certaine condescendance pour le poète qui est présenté comme bien inférieur à Catulle. Mais il est vrai, si l'on peut se fier à quelques épigrammes de Martial, qu'il était apprécié de lui. En effet, on trouve sous sa plume des expressions flatteuses ou affectueuses comme : *Stella que j'aime, cher Stella, éloquent Stella, mon ami Stella*. Un article de dictionnaire, plus objectif, donne ces informations complémentaires : « Poète latin, sous l'empire de Tite et de Domitien, fut préteur et duumvir, et vivait vers l'an 88 de J-C. Il écrivit en vers les prétendues victoires que l'empereur Domitien remporta cette année-là sur les Sarmates, et célébra *La Colombe de Janthide* ou *Violente*, comme Catulle, *Le passereau de sa Lesbie* ou *Clodia*. Il nomme cet ouvrage *Astérie*, parce que ce mot grec veut dire *étoiles* en latin. Selon les apparences, il épousa cette Violente ou Violentille, parce que Stace célèbre leurs noces, en la première de ses *Sylves*. Martial, peut-être avec un parti-pris exagéré, donne, dans une épigramme, sa préférence à Stella sur Catulle : *Stella, comme Catulle a su par son génie / Immortaliser un oiseau / Mais dût Vérone ici frémir de jalousie / Maxime, je soutiens, en dépit de l'envie, / Qu'autant qu'une colombe efface un passereau, / Autant de mon Stella la colombe chérie / De ton Catulle efface le moineau.* » (Martial, *Epigramme à Maxime, Eloge du poème de Stella sur la colombe*) On voit par ces quelques informations que les deux poètes, Catulle et Stella, sont volontiers rapprochés et comparés l'un à l'autre.

modèles romains. L'adjectif possessif *tua* pourrait laisser entendre que c'est le fils qui imite Catulle ou Stella ou qu'il aime particulièrement cette poésie de Catulle où il est question du moineau. Cet emploi de *tua* pourrait aussi laisser entendre que Martin Thierry transpose, en quelque sorte, le poème n° 2 de Catulle à sa situation personnelle : le jeune garçon pourrait jouer le rôle du moineau et constituer une consolation pour son père, durement éprouvé par la vie ou dans ses affections. En effet, le poème de Catulle est d'une tonalité partiellement triste : *Tecum ludere sicut ipsa possem / Et tristis animi levare curas*<sup>76</sup> (v. 9 et 10) Mais ce qu'envisage le père n'est pour le moment qu'un rêve ou qu'un espoir, qu'il sait illusoire, comme peut le suggérer l'emploi du subjonctif et notamment le subjonctif imparfait (*videres*).

Tout cela n'est qu'une interprétation qui relève surtout de l'hypothèse. Ce qui semble plus sûr, c'est la jeunesse de ce fils, appelé *puelle*. Si cette appellation n'est pas trop conventionnelle, le bas âge de cet enfant pourrait suggérer que son père est encore relativement jeune au moment de l'écriture de l'épigramme ou que ce fils est le dernier d'une fratrie. Si le sens du poème n'est pas purement symbolique et s'il ne faut pas comprendre qu'un jour ce fils parviendra à détourner son père de l'étude assidue de Catulle, on peut penser que ce fils avait des dispositions particulières pour la poésie et que son père voulait l'orienter dans cette voix. Ce Nicolas avait-il des frères et des sœurs ? Nous n'en savons rien. En tout cas, les espoirs poétiques de son père semblent se porter sur lui seul. De ce fils, nous ne savons rien non plus et nous n'avons pas trouvé trace de lui à Beauvais. Il est bien question d'un Nicolas Thierry<sup>77</sup> qui aurait vécu à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, mais c'est à Paris et il est fort possible qu'il s'agisse d'un homonyme car Nicolas est un prénom répandu.

### III) Sa parenté :

#### a) Denis Patin

Tout d'abord, on apprend en lisant l'épigramme n° 20 que Martin Thierry s'adresse à un neveu qui se nomme Denis Patin : *Ad Dionysum Patinum suum nepotem*. On aurait pu s'attendre à une formulation à la première personne du singulier, mais l'emploi de l'adjectif possessif *suum* (au lieu de *ejus*) laisse peu de doutes sur la relation oncle/neveu

---

<sup>76</sup> Puissé-je, comme elle, en jouant avec toi, alléger les tristes soucis de mon cœur (traduction de Georges Lafaye revue par Simone Viarre, Paris, Belles Lettres, CUF, 1992)

<sup>77</sup> On trouve son nom dans une liste dressée en 1571 des habitants de Paris « taxés au don de 300 000 livres ». Un autre a été condamné à mort en 1572 à Mortain, en Normandie. Il y a peu de chances que le fils de Martin Thierry soit l'un d'eux.

Première partie : Martin Thierry, sa vie, ses amis, son milieu

qui lie ce Denis Patin à Martin Thierry. En elle-même, l'épigramme ne nous fournit pas beaucoup de renseignements sur ce personnage. Martin Thierry le présente comme un homme éloquent et un poète éminent :

*Excellens decus, et iubar choruscum*  
*Facunde Aonidum nepos sororum* (v. 1 et 2)

« Eloquent neveu, honneur excellent  
Et gloire du cortège des sœurs aoniennes »

Cependant, il faut reconnaître que ce genre de compliments est assez courant sous la plume de Martin Thierry et que cela n'en fait pas un poète de premier ordre<sup>78</sup>.

La suite de l'épigramme n'est pas extrêmement claire, mais nous comprenons que Martin Thierry offre à son neveu un petit livre qu'il a écrit et dont il dit du bien :

*Mellito veniens ab ore carmen*  
*Suscepi, excipias manu Minervae* (v. 3 et 4)

« J'ai élaboré un poème issu d'une bouche de miel,  
Reçois-le de la main de Minerve. »

Certes, ce commentaire élogieux contrevient à la modestie habituelle de Martin Thierry<sup>79</sup>, mais il ne faut pas oublier que ces marques de modestie sont souvent peu sincères, que le poète ne s'adresse pas ici à son mécène ou à un poète reconnu, mais seulement à son neveu (la parole est donc plus libre), et qu'il a reçu l'approbation d'amis comme Maubert, ce qui peut le mettre en confiance. Mais si l'on pense qu'il est peu probable que Martin Thierry se fasse des compliments à lui-même, on peut soit y voir de l'ironie (qui aurait toute sa place dans une adresse familière à son neveu), soit considérer que le verbe *suscipio* a le sens de recevoir et que Martin Thierry ne fait que transmettre un livre qu'il a reçu lui-même et qu'il juge digne d'intérêt. On peut encore supposer que Martin Thierry loue non pas son propre poème, ni celui d'une tierce personne, mais celui de son neveu. Ce qui importe, c'est que Martin Thierry considère son neveu comme un fin lettré et qu'il lui transmet *un libellum* :

---

<sup>78</sup> Erasme se gausse de la manie des poètes de se louer mutuellement de manière dithyrambique : « Le fin du fin est de s'accabler d'éloges réciproques en épîtres et en pièces de vers. C'est la glorification du fou par le fou, de l'ignorant par l'ignorant. Le suffrage de l'un proclame l'autre Alcée et celui-ci le salue Callimaque. Celui qui vous dit supérieur à Cicéron, vous le déclarez plus savant que Platon. » (*Eloge de la Folie*, L, traduction de Pierre de Nolhac)

<sup>79</sup> Il se peut aussi que Denis Patin ait offert un poème à Martin Thierry et qu'en remerciements, ce dernier lui ait donné un exemplaire du *de felici*. Dans ce cas, les compliments iraient à Denis Patin.

Première partie : Martin Thierry, sa vie, ses amis, son milieu

*[...] libellum  
Splendentem triplici ducis triumpho  
Francisci [...](v. 8 à 10)*

« Un petit livre qui brille par le triple triomphe du chef français. »

Ce *libellus* suppose un poème assez long, s'étendant sur plusieurs feuillets et peut-être même un ensemble de poèmes. Nous pensons qu'il pourrait s'agir du *De felici reginae Leonorae in Gallias adventu*, car il a la taille correspondante et il a été composé avant les épigrammes. De plus, il présente les mêmes caractéristiques que le livret donné au neveu de Martin Thierry, même si c'est un peu vague. En effet, ce triple triomphe du roi François I<sup>er</sup> que met en lumière ce petit livre peut correspondre au mariage du roi avec Eléonore d'Autriche, au retour des enfants royaux qui étaient jusque-là retenus en otages en Espagne, et à la paix qui règne désormais entre l'Espagne et la France. Ces trois heureux événements font justement l'objet du poème que nous avons évoqué. D'ailleurs, la formulation *triplici triumpho* n'est pas sans rappeler les vers 8 et 9 de ce poème :

*Prosperiore trium fato, fatalibus annis,  
Reginae adventu fatali, pace serena*

« Par l'heureuse providence exercée sur trois points, les années providentielles,  
L'arrivée providentielle de la reine, l'avènement de la paix, source de sérénité. »

Ensuite, ce petit livre semble devoir aider à faire prendre conscience que la vie est faite de bonheur et de malheur, de joie et de tristesse et que ces contraires se mêlent les uns aux autres.

*[...] ut sciamus esse  
Multo laeticiam dolore mixtam  
Atque huius comitem fuisse toto  
Aevo tristitiam saeviore (v. 10 à 13)*

« [...] afin que nous sachions  
Que la joie a été mêlée à une grande douleur,  
Et qu'une tristesse trop cruelle,  
A été sa compagne durant toute cette période »

La cause de cette douleur qui assombrit la joie qu'ont éprouvée le roi et son peuple avec lui, est révélée immédiatement après :

*Pressum funere flebili duorum*

« Accablé par le deuil lamentable de deux personnes. »

## Première partie : Martin Thierry, sa vie, ses amis, son milieu

La première de ces deux personnes dont la mort endeuille le royaume est très probablement Louise de Savoie, la mère du roi, décédée en 1531 et qui a fait l'objet d'une longue épitaphe écrite par Martin Thierry et publiée aux côtés du *De felici reginae Leonorae*. La seconde est peut-être Guillaume de Montmorency qui est mort la même année et dont les vertus ont été tant vantées par Martin Thierry. En effet, on retrouve la même réflexion sur la coexistence de la joie et la tristesse dans la lettre que Martin Thierry a adressée à son ami Jean Maubert et dans laquelle il exprime ses réticences à vouloir publier le *De felici reginae Leonorae*. L'une de ses raisons est qu'il serait mal venu de se réjouir de la paix survenue grâce à l'arrivée d'Eléonore en France, étant donné que le royaume est plongé dans le deuil depuis la mort de Louise de Savoie :

[...] *quod nobilissimae Lodoicae Christianissimi Francorum regis genitricis superveniens mors, atranti moeroris nocte obtenebrata, clariori laetitiae luce solum choruscantas polyandrologias divulgari non permittebat. Quandoquidem vita, lux sit, mors, nox, et tenebrae : vita laetemur, morte turbemur. Turbati autem preteritorum minime recordentur gaudiorum.* (*Sapientissimo*, folio 2)

« [...] c'est que la survenue de la mort de la très noble Louise, la mère du roi très chrétien des Français, accompagnée des ténèbres de la nuit noire du chagrin, ne permettait pas que soient publiées des polyandrologies uniquement rayonnantes de la lumière de la joie. Puisque la vie est lumière et que la mort est nuit et ténèbres, réjouissons-nous de la vie, troublons-nous de la mort. Mais que ceux qui sont dans le trouble se gardent bien de se souvenir des joies passées. »

Au vers 17, il est probablement question du beau-frère de Martin Thierry, autrement dit, le mari de sa sœur, si le mot *parens* désigne bien ici le géniteur et non pas un membre de la parenté : *Votum suscipies tui parentis*, « tu assumeras le vœu de ton parent ». Ce vœu, même s'il n'est pas de Martin Thierry, n'est pas sans rappeler le vœu qu'il avait fait au sujet de son fils Nicolas<sup>80</sup> :

*Et donec*<sup>81</sup> [...] *[...] Midaeque censu*  
*Omneis vincere seculi poetas.* (v. 21 à 23)

« Que Phébus te donne, [...] *[...] Selon le jugement de Midas,*  
De vaincre tous les poètes du siècle.

La fin est un peu ambiguë et comporte peut-être de l'ironie car Midas ne passe pas pour avoir un jugement sûr et fiable en matière de poésie, bien au contraire, puisque sa prise de position dans le concours qui opposait Apollon à Pan lui avait valu des oreilles d'âne<sup>82</sup>. Il

<sup>80</sup> Voir plus haut et épigramme n° 42.

<sup>81</sup> Le sujet de ce verbe est Phébus.

<sup>82</sup> Ovide, *Métamorphoses*, XI, v. 146 et suivants.

faut peut-être comprendre que Martin Thierry s'abaisse en s'assimilant lui-même à Midas pour signifier que son jugement manque d'autorité et qu'il est incompetent. Il y a peut-être, derrière tout cela de la plaisanterie que Martin Thierry peut se permettre à l'égard de son neveu. Ce souhait final incite à penser que Denis Patin est encore jeune au moment où Martin Thierry lui adresse son épigramme. Son souhait de succès le suggère ainsi que le fait qu'il n'est question, à la fin de l'épigramme, que de gloire mondaine et non pas de gloire ou de récompense célestes, comme si Denis était encore loin de la mort.

Dans le reste de l'œuvre de Martin Thierry, il n'est pas fait d'autre mention de Denis Patin et nous n'avons pas trouvé, de sources extérieures, d'autres renseignements que ceux-ci : « Un maistre Denis Patin en 1557 donne dénombrement à l'évêché de Beauvais d'un fief nommé le fief de la Place en Bray, qu'il déclare valoir la somme de 15 livres 7 sols 6 deniers tournoy. Il est taxé à la dite raison de 5 sols pour livre à la somme de 4 livres 18 sols et 9 deniers tournoy. » (Victor Beauvillé, *Documents inédits*, Tome III, page 462) et « Ce Denis Patin était un proche parent du père de Guy Patin<sup>83</sup>. » Il s'agit probablement de lui ou de l'un de ces fils.

b) Jean Galle

Jean Galle ou Coq ou encore Le Coq voit son nom, dans le titre de l'épigramme n° 39, précédé de la lettre D qui signifie vraisemblablement « seigneur ». C'est donc le signe qu'il s'agit de quelqu'un d'une certaine importance. Mais surtout, il est présenté comme l'oncle de Martin Thierry au vers 7 : *avuncule*. Ce terme latin a en principe un sens précis : c'est l'oncle maternel. Si donc l'on s'en tient au sens strict du terme, il est hautement probable

---

<sup>83</sup> Cf. *Mémoires de la Société académique de l'Oise*, tome XVII 1<sup>ère</sup> partie 1898, pages 24 et 25 qui traitent des ancêtres de Guy Patin. Ce dernier était né à Hodenc-en Bray en 1602 et fut docteur en médecine et homme lettres. « Il fit ses études classiques à Beauvais et ses études supérieures à Beauvais. Plutôt que d'embrasser la carrière ecclésiastique à laquelle ses parents le destinaient, il préféra rompre avec sa famille. Pour vivre, il se fit correcteur d'imprimerie. Il suivait en même temps les cours de la Faculté de médecine. Reçu docteur en médecine en 1624, il était nommé professeur de chirurgie à la Faculté de Médecine en 1632. Quelques années après, il fut nommé au Collège royal en remplacement de Ridan. En 1642, il fut nommé censeur, et en 1650, doyen de la Faculté, dont il défendit les prérogatives avec âpreté. Médecin médiocre, ennemi des nouveautés, il eut avec les partisans de l'antimoine une querelle retentissante dans laquelle le Parlement de Paris dut intervenir. Gui Patin était l'un des médecins les plus portés aux saignées, qu'il employait à tout propos. Il dut sa célébrité à sa verve et à son esprit faits d'une libre pensée un peu gouailleuse et rabelaisienne généralement peu bienveillante. Pendant la Fronde, il écrivit des Mazarinades et se tourna carrément du côté des parlementaires et des princes. C'est à la haine de Patin contre le ministre puissant d'Anne d'Autriche que nous devons les plus amusantes de ses lettres. (*Dictionnaire biographique de l'Oise*, p. 617)

## Première partie : Martin Thierry, sa vie, ses amis, son milieu

que ce soit un frère de sa mère ou peut-être le mari d'une sœur de sa mère. Donc il est probable ou plutôt possible que Martin Thierry soit le fils d'un monsieur Thierry marié à une femme issue de la famille Galle, Coq ou Le Coq. Mais on ne peut exclure totalement que Martin Thierry ait pris le terme *avunculus* dans un sens élargi (surtout que le mot est employé dans un vers où les contraintes métriques peuvent inciter à choisir un mot au lieu d'un autre, au détriment parfois de l'exactitude) et qu'il désigne un oncle du côté paternel ou encore un grand-oncle. Il pourrait donc aussi être le mari d'une sœur du père de Martin Thierry, mais pas un frère de son père puisqu'il s'appellerait dans ce cas Thierry également. Nous n'avons donc pas de certitude sur la parenté exacte entre les deux hommes.

Même si cela n'est pas dit directement, il semblerait bien que Jean Galle ait connu une épreuve particulièrement difficile à vivre, un coup du sort qui l'ait plongé dans une tristesse, dans une profonde amertume. Le poète ne précise pas quel malheur est arrivé à son oncle et il est même hasardeux de faire des conjectures car le texte semble ne fournir aucun indice.

*Fortunae domitrix elevat inclyta  
Virtus magnanimos. Casibus obrui  
Quae nullis potuit, Illaque nec potest  
Dum non evehitur prosperioribus  
Et non deprimitur turbidioribus, (v. 1 à 5)*

« Que l'illustre vertu, victorieuse de la fortune  
Elève les êtres magnanimes,  
Elle qu'aucun malheur n'a pu briser et qui ne peut l'être,  
Tant qu'elle ne s'élève pas en raison de ses succès  
Et qu'elle ne se laisse pas déprimer dans les moments de trouble. »

[...]

*[...]Et desine mestius  
Tristari. (v. 15 et 16)*

« [...] Et cesse de t'affliger trop amèrement. »

Martin Thierry se borne à inciter son oncle à faire preuve de force d'âme pour accepter les plans de la Providence, si durs soient-ils. C'est comme cela que nous comprenons le premier conseil donné par Martin Thierry : [...] *Vive per omnia / Sub Christi imperio*, (v.14-15) « Vis tous les instants (ou tous les événements) de ta vie sous l'autorité du Christ (en te laissant conduire par lui) ». Autrement, il l'invite à obéir à Dieu et à se convaincre que tous les événements, même ceux qui peuvent paraître absurdes et cruels,

sont voulus et commandés par Dieu. Cette pensée rassurante est censée chasser l'amertume de son cœur.

Si Jean Galle est affligé à ce point, c'est peut-être qu'il est tombé gravement malade, qu'il a connu un revers important dans son travail ou qu'il a perdu un être cher, peut-être sa femme ou quelqu'un de sa famille, mais Martin Thierry ne semble pas spécialement partager son deuil<sup>84</sup>. Il lui rappelle simplement, à la fin de l'épigramme, pour lui donner des forces morales, que lui-même a connu des malheurs, peut-être de même nature, mais qu'il ne s'est jamais abandonné à la tristesse :

*[...]Nemesis sit licet aspera  
Me nunquam iaculis fregit acerbulis.  
Fractus tristitia protinus excidi. (v. 16 à 18)*

« [...] Bien que Némésis soit dure,  
Elle ne m'a jamais brisé de ses traits acerbes.  
Brisé par la tristesse, je l'ai aussitôt retranchée de moi. »

L'épigramme donne très peu de renseignements sur Jean Galle et ne permet pas de l'identifier. Nous pensons cependant que Gallus n'est pas son vrai nom, mais que c'est sa traduction latine. Il devrait s'appeler en fait Jean Le Coq. Ce nom semble assez répandu à travers les siècles. Nous trouvons trace d'un Jean Le Coq qui aurait pu connaître Martin Thierry. Il s'agit d'un prêtre de l'église de Saint-Eustache à Paris : « En 1528, le curé de Saint-Eustache se nomme Jean Le Coq et jouit d'une certaine réputation d'orateur. »<sup>85</sup> Rien n'empêche que ce soit l'oncle de Martin Thierry. Il n'est fait mention, dans notre épigramme, ni de femmes ni d'enfants. Le D. qui précède son nom peut être l'équivalent de « dom » et donc convenir à un prêtre. De toute façon, ce prêtre serait de famille noble<sup>86</sup>.

---

<sup>84</sup> Ou alors, s'il s'agit de la même cause de souffrance, il faut comprendre que Martin Thierry s'en est mieux remis et qu'il fait davantage preuve de force d'âme que son parent qui se laisse trop abattre et qui manque de confiance en Dieu.

<sup>85</sup> Cf. F.T. Terrens, *Etienne Marcel, prévôt des marchands*, Imprimerie Nationale, 1874, p. 336.

<sup>86</sup> « On trouve assez longtemps des Le Coq dans les documents relatifs à notre histoire. Robert Le Coq avait deux frères : Oudart, conseiller au parlement en 1344, et Jean, qui continua la lignée. Le fils de ce dernier, nommé aussi Jean Le Coq, épousa Jacqueline Maillart, fille de Jean Maillart. En 1363, il fut anobli par le roi Jean, devint seigneur d'Esgrenay en Brie, et maître de la chambre aux deniers du duc de Normandie. Ces faveurs étaient visiblement la récompense d'un mariage pour lequel Jean le Coq avait oublié ce qu'il devait à son nom. En 1420, maître Hugues Le Coq est prévôt des marchands. En 1434, le même ou un autre du même nom est encore prévôt et en outre conseiller au parlement. En 1490, Charles Le Coq est échevin et général des monnaies. Vers l'an 1500, un Gérard Le Coq épouse une nièce du cardinal La Balue. En 1528, le curé de Saint-Eustache se nomme Jean Le Coq et jouit d'une certaine réputation d'orateur. Les Le Coq deviennent, avec le temps, seigneurs de Corbeville... » Cf. op. cit., p. 336.

Un autre document indique que ce prêtre était encore en vie en 1568<sup>87</sup> ou qu'il serait mort cette année-là.

Nous trouvons un autre Jean Le Coq qui pourrait éventuellement convenir, mais nous ne savons que très peu de choses sur lui : il a une fille et il exerce de hautes fonctions auprès du roi, mais peut-être pas encore quand Martin Thierry fait imprimer les épigrammes.<sup>88</sup> Il nous semble cependant que cette personne est trop haut placée pour être l'oncle de Martin Thierry.

Il semble y avoir encore un troisième Jean Le Coq qui pourrait être le nôtre. Il est fait en effet mention d'un Jean Le Coq qui vivrait en 1485 à Senlis<sup>89</sup>. Même si cette ville est proche de Beauvais, il n'est pas sûr que cette personne puisse être l'oncle de Martin Thierry car il semble n'être ni noble ni curé.

Nous laissons de côté d'autres personnes nommées Jean Le Coq qui ne nous semblent pas être la personne recherchée. L.M. Patris-Debreuil, dans sa présentation des troyens célèbres, évoque un imprimeur nommé Jean le Coq : « Jean le Coq exerçait encore, en 1543, l'art de l'imprimerie. »<sup>90</sup> Il y a également un peintre breton nommé Jean Le Coq : « Le Coq, Jean. Peintre verrier à Tréguier, il fut l'associé de Jean Le Lavenant et de Jean Perrault dans le marché de la maîtresse-vitre de l'église saint-Fiacre de Tréguier, marché daté du 18 juillet 1486. »<sup>91</sup>

### c) Jean Thierry

Enfin, Martin Thierry est peut-être parent d'un certain Jean Thierry<sup>92</sup>, un homme de lettres distingué et reconnu, qui avait, entre autres choses, aidé Robert Estienne à rédiger

---

<sup>87</sup> « Il y avait, dans l'église Saint-Eustache, les épitaphes de : Marie de Pajot (?), Jean Le Coq, docteur en théologie, curé de cette église (26 juin 1568)... », Lebeuf, *Histoire de la ville et de toute le diocèse de Paris*, Auguste Durand Libraire, 1863, p. 234.

<sup>88</sup> « Jeanne Le Coq, fille de Jean Le Coq, conseiller du roi et secrétaire en 1546 » Aubin-Louis Millin, *Antiquités nationales ou Recueil de monumens pour servir à l'histoire générale et particulière de l'Empire*, Paris, tome I, 1790 page 139.

<sup>89</sup> Cette place avait connu dans son passé plus d'un jour joyeux. Les confrères « souloient y jouer » au grand ébahissement de mille curieux « les mystères de la *Passion* et de l'*hostie sacrée* » et de « *Saint-Roch* » Une assemblée du dix juillet 1485 réunie au commandement de Jean Sanguin, Jean Le Coq, etc., décida une assiette « de 300 livres tournois tant pour la taille que pour partie des frais faits pour les Echaffauts de la *Passion* que la ville a prins et achetez. » *Comité archéologique de Senlis, comptes-rendus et mémoires*, Tome V, Senlis, 1880, page 259.

<sup>90</sup> Cf P.J. Grosley, par L.M. Patris Debruil, Tome II, Paris, 1813, page 7.

<sup>91</sup> Cf Bulletins et mémoires/ Société d'émulation des côtes-du-Nord.

<sup>92</sup> Voici l'article élogieux que l'on trouve sur lui à la page 221 de l'ouvrage intitulé *Mémoire des pays, villes, comtés, évêchés et évêques de Beauvais et Beauvaisie...*, écrit en 1617 par Antoine l'Oisel, qui est avocat

son dictionnaire. Ils étaient à peu près contemporains et ils pouvaient être cousins, frères<sup>93</sup>...

Martin Thierry ne parle jamais d'un neveu, d'un frère, d'un cousin ou d'un fils nommé Jean Thierry, ne s'adresse jamais à lui, ne se prévaut jamais de lui, si bien qu'on peut se demander s'ils sont vraiment parents et si oui, s'ils n'étaient pas fâchés. C'est quand même étrange qu'aucune allusion ne soit faite à cet homme. Dans les quelques ouvrages que nous avons pu consulter et qui donnent une liste des hommes illustres de Beauvais et des environs, nous trouvons les deux noms juxtaposés, mais aucun n'indique de lien de parenté entre les deux, alors que pour les différents Binet, il est précisé qu'ils sont parents. Nous supposons que ce silence est de l'ignorance prudente et que ces différents auteurs n'avaient à leur disposition aucun document établissant un lien de parenté entre les deux hommes. Notons que leur source commune est probablement le livre d'Antoine Loisel sur Beauvais et que ce dernier ne mentionne que Jean Thierry parmi les hommes de renom et ne peut donc signaler un quelconque lien de parenté entre les deux hommes. Il apparaît cependant qu'en 1617, date d'impression de l'ouvrage d'Antoine Loisel, le nom de Martin Thierry était déjà tombé dans l'oubli ou que son œuvre n'avait pas été jugée digne d'être

---

au parlement de Paris : « On n'en sçauroit mieux parler que par la plume du grand Robert Estienne, en la préface de son Thresor de la langue Latine, disant : *Hujus operis praecipua laus debetur Iohanni Theodorico Bellovaco viro doctissimo, et in optimis quibusque auctoribus valde exercitatio : et, quod omnium est maximum est, acri judicio praedito : qui, nisi nobis auxilio fuisset, et quasi Hercules quidam fesso Athlanti in partem laboris suscepisset ; nunquam tantam operis molem sustinere potuissemus. Is enim jam inde ab initio instituti laboris ita nobis, vel Reip. Potius, cujus est amantissimus, operam dedit, ut omnia quae a nobis et a nostris congesta erant, ipse relegeret, eaque tanquam supremus artifex, inchoata et adhuc rudia perpoliret.* Ce qui montre qu'il est le principal auteur et ouvrier de ce grand Thresor de la langue Latine. Pour preuve d'une partie de son Sçavoir, il faut aussi veoir son Columelle François, et les Annotations tant sur iceluy, que sur quelques œuvres d'Ovide. C'est luy auquel la France doit la première impression des douze petits Grammairiens Latins imprimez par Bade en l'an mil cinq cens seize, ainsi qu'il appert par son Epistre dédicatoire écrite à un sien oncle paternel, qui estoit aussi de Beauvais. »

<sup>93</sup> Si l'on émet l'hypothèse assez plausible de la parenté entre Jean Thierry et Martin Thierry, tous deux étant de Beauvais, on peut se dire que notre auteur appartenait à une famille de lettrés distingués et qu'il n'est pas le plus connu de la famille. Nous ne savons cependant quel lien de parenté pouvait unir les deux personnages. Nous savons simplement qu'ils étaient à peu près contemporains et qu'ils ont pu se côtoyer. Nous ne connaissons pas les dates de naissance et de mort de Martin, nous savons simplement qu'il écrivait du temps de l'épiscopat de Charles de Villiers et de son successeur Odet de Coligny (né en 1515 et mort en 1571). Nous ne connaissons pas non plus les dates de naissance et de mort de Jean Thierry, mais nous savons qu'il vivait depuis au moins une quinzaine d'années en 1516 ( date de l'impression des *douze petits Grammairiens Latins* ) et qu'il était encore en vie en 1564, puisqu'il a participé à la rédaction d'un autre dictionnaire à cette date, le dictionnaire intitulé *Francois latin, Auquel Les mots François, avec les manières d'user d'iceulx, sont tournez en Latin* (l'ouvrage est paru à Paris, chez Jehan Macé, au mont S. Hylaire à l'enseigne de l'escut de Bretagne, en 1564). Sur la première page de ce dictionnaire, il est indiqué qu'il a été « corrigé et augmenté par Maistre Jehan Thierry en 1564. » Puisqu'il est question d'un oncle paternel appartenant à Jean Thierry, on peut imaginer que Martin pouvait être son cousin, ou peut-être même cet oncle lui-même à qui avait été dédié l'épître des *douze petits Grammairiens Latins*. Il se peut aussi qu'ils soient frères !

mentionnée et que le souvenir de Martin, s'ils étaient de la même famille, n'aurait rien ajouté à la renommée de Jean.

Le Jean Thierry beauvaisien n'est probablement pas à confondre avec un homonyme contemporain que cite Renouard<sup>94</sup>. Ce Jean Thierry est un « Minime de Langres, professeur en droit civil et canon au collège de Nygeon ». Il est l'auteur, en 1521, d'une édition et d'un commentaire d'une *Summa Theologica*, d'une édition et d'un commentaire des *Décrétales* de Grégoire IX (en 1529) et d'une édition, en 1528, du *Codex Imperialis* de Justinien I<sup>er</sup>. S'il s'agit, comme cela semble clair, de deux personnes différentes, on voit néanmoins que le nom Jean Thierry pouvait être « répandu ». Il se pourrait aussi qu'il appartienne, peut-être de façon éloignée, à la famille de Martin Thierry : ce sont tous les deux savants, férus de droit et sciences religieuses.

## D) Ses relations

### I) Ses amis

Martin Thierry mentionne, dans ses œuvres, un nombre relativement important d'amis, uniquement des êtres masculins. Ce n'est donc pas un homme isolé ou insociable. Beaucoup sont des personnages que l'on rencontre dans la « fiction » *De Obitu*, mais ils sont apparemment bien réels, car lui-même fait partie des personnages et en plus, ils s'adressent à un certain nombre d'entre eux dans ses épigrammes. Cela montre une fois de plus combien cette œuvre est à cheval sur la réalité et la fiction. Parmi ses amis, certains sont des prêtres. Ce n'est pas étonnant. D'abord, Martin Thierry est un homme pieux, attaché à la religion et à la morale. Ensuite, étant avocat du chapitre de Beauvais, il avait l'occasion de fréquenter de nombreux prêtres et de se lier d'amitié avec certains. Notons également que tous ses amis ne sont pas de Beauvais. Certains sont d'Amiens, de Compiègne ou de Paris. C'est dire que ses connaissances ne se limitent pas au milieu restreint de Beauvais et cela confirme qu'il a dû étudier à Paris ou qu'au moins, il s'y est rendu pour des motifs professionnels ou simplement pour faire imprimer ses ouvrages. Il a pu, dans cette grande ville universitaire, se faire des amis parisiens ou venant de régions limitrophes.

Dans le *De obitu*, quand Martin Thierry entend des pas et des chants derrière lui, il se retourne et reconnaît avec plaisir des amis qui lui expliquent qu'ils s'en vont joyeusement à Jérusalem pour accomplir un vœu qu'ils n'ont pas fait à la légère : *Audivi quosdam a tergo*

---

<sup>94</sup> Imprimeurs et libraires parisiens du XVI<sup>e</sup> siècle, tome V.

*incedentes, et hymnidico ore decantantes*<sup>95</sup>. Il donne alors le nom de ses amis et les présente globalement : *Pe. Darium Pe. Bauldetium. Io. Marquisium, Arn. Tonelium, Io. Richerum, Ioan. Quintinum. Nico. Recolium, Nico. Praefectum, Rob. Dacium, et Rob. Lupicurum omnes amicos candidos, haud levi amicitia notos, iuris Caesarei et Romanae facundiae peritos percepi.* « J'ai reconnu Pierre Darie, Pierre Baudet, Jean Marquis, Arn. Tonelius, Jean Richier, Jean Quintin, Nicolas Recolet, Nicolas Préfet, Robert Dacius et Robert Lepicure, tous des amis irréprochables, connus pour leur amitié solide (en rien légère) et experts en droit civil et en éloquence latine. » C'est une présentation tout de même bien sommaire et si l'on veut bien croire qu'ils sont tous de bons amis, honnêtes et fiables, il est plus difficile d'admettre qu'ils soient tous versés dans le droit civil, ou alors, tout autant que des amis, il s'agit aussi de confrères. Mais il serait quand même étonnant que tous soient spécialisés dans le droit romain et aucun dans le droit canon. A première vue, cette présentation à l'emporte-pièce semble trop générale pour être applicable à chaque individu. Ce qu'il est intéressant de noter, c'est que ses amis sont issus de son milieu social et professionnel et que ce sont des gens comme lui, des juristes capables de bien s'exprimer en latin. Forcément, quand on faisait du droit, il fallait connaître le latin, même si la langue des juristes était loin de reproduire la pureté de celle de Cicéron. Ils étaient donc capables de plaider en latin, ce qui ne veut pas dire qu'ils étaient aussi des écrivains de langue latine.

Dans un autre passage du *De obitu*, Martin Thierry opère une distinction entre les prêtres (ou du moins ceux qui sont revêtus d'une certaine dignité sacerdotale) et les autres : *Praeterea cum Io. Marquisius, Petr. Darius, Ar. Tonellius et Rob. Dacius sacerdotoli adornentur dignitate*<sup>96</sup>. Martin Thierry met à part les ecclésiastiques et les place en premier, comme pour les honorer et reconnaître leur préséance sur les autres hommes. Les prêtres sont donc au nombre de quatre : Pierre Darie, Jean Marquis, Arnaud (Arnobé)<sup>97</sup> Tonnelius et Robert Dacius. Ce ne sont peut-être pas des curés de paroisse car ils sont

---

<sup>95</sup> *Iam lucidus*, folios 6 et 7 : « J'ai entendu des personnes venir dans mon dos et chanter des hymnes »

<sup>96</sup> *Praeterea*, folio 1.

<sup>97</sup> A moins que ce ne soit, au prix d'une petite faute d'impression, Antoine Le Tonnelier, personnage attesté : « Restait à pourvoir aux besoins du diocèse, dans les choses qui exigent le caractère épiscopal : le cardinal sut satisfaire à ce devoir, en adjoignant à ses vicaires-généraux un évêque *in partibus* qu'il établissait son suffragant. Ainsi, Philibert de Beaujeu, évêque de Bethléem, remplit les fonctions épiscopales dans le diocèse de Beauvais, en lieu et place d'Odet de Châtillon, jusqu'en 1538 : après lui et jusqu'en 1546, ce fut l'évêque de Damas, Antoine le Tonnelier, dont la famille, au milieu du quatorzième siècle, possédait le fief de Morlaine, près de Beauvais, et compta au commencement du siècle suivant un de ses membres parmi les abbés de Saint-Martin-aux-Bois » Abbé Delette, *Histoire du diocèse de Beauvais, depuis son établissement, au III<sup>e</sup> siècle, jusqu'au 2 septembre 1792*, Beauvais, imprimerie Desjardins, 1843, p. 202.

instruits et, dans le cas contraire, ils n'auraient probablement pas pu abandonner leurs paroissiens pour accomplir leur long pèlerinage (même si c'est une fiction).

a) Les amis prêtres :

1) Pierre Darie

Petrus Darius est donc un ami de Martin Thierry, un prêtre ou un clerc. Il est de ceux qui l'accompagnent dans son pèlerinage (imaginaire) à Jérusalem et à leur retour, il s'arrête à Paris, ce qui fait penser qu'il y habiterait<sup>98</sup>. C'est lui qui, sur le chemin du retour, après avoir parcouru avec piété les lieux saints, expose à ses camarades une vision qu'il a eue, celle de deux belles femmes, symboles de la chrétienté et de la foi, attaquées et défigurées par des méchants, incarnation des Mahométants et des hérétiques, avant d'être secourues par une troupe de soldats, les bons chrétiens prêts à se mobiliser pour défendre le monde chrétien et la foi. Sa qualité de prêtre peut expliquer pourquoi il est tant angoissé par le double péril turc et protestant qui menace l'Eglise et la Chrétienté et pourquoi il a eu la faveur de recevoir une vision (probablement céleste). Cependant, comme Putiphar dans la Bible<sup>99</sup>, il est incapable de donner du sens à sa vision. Comme une pythie, il est un être privilégié, mais il faut l'intervention de quelqu'un d'autre pour expliquer son songe. On remarquera au passage, la mise en abyme du songe dans le *De obitu*.

L'épigramme n°21 lui est adressée, ce qui montre qu'il s'agit d'une personne en chair et en os et non pas seulement d'un personnage d'histoire. Cette épigramme ne nous apprend rien sur lui puisqu'elle porte sur une autre personne, connue à la fois de Martin Thierry et de Pierre Darie et que ce dernier appelle « morosophe » :

*Depingam proprio colore quendam  
Scribis morosophum [...](v. 1 et 2)*

« Je dépeindrai un certain morosophe, c'est ce que tu écris,  
En lui donnant sa couleur propre [...] »

L'emploi du verbe *scribere* suggère que Pierre Darie est écrivain ou que tout simplement il a eu un échange épistolaire avec Martin Thierry.

Nous n'avons pas trouvé de renseignements supplémentaires sur ce personnage, hormis ceux-ci : Dans le registre du chapitre, un Pierre Darie est mentionné : en 1535, il cherche à

---

<sup>98</sup> Le nom Darie se rencontre cependant à Beauvais et il se peut donc que sa famille y soit originaire. Par exemple, un certain François Darie est échevin de Beauvais en 1516, Nicole Darie est chanoine de Saint-Pierre et curé de Songeons, Claude Darie est orfèvre. Cf. Leblond, V. (docteur), *l'art et les artistes en Ile-de-France au XVI<sup>e</sup> siècle (Beauvais et Beauvaisis)*, d'après les minutes notariales, Paris, E. Champion, Beauvais, imprimerie départementale, 1921.

<sup>99</sup> *Genèse* XLI.

devenir trésorier. Nous trouvons également son nom, lors de l'année 1535 (tome 28, p. 157) aux côtés de celui d'un certain Jean Patin et à propos de « Montmorency, le grand maréchal de France ». Et dans le tome 29 des mêmes archives capitulaires, nous retrouvons régulièrement le nom de P. Darie qui a de fortes chances d'être notre Pierre Darie. En 1556, son nom figure encore sur la liste.

Par ailleurs, « Un Pierre Darye est marguillier de l'église St Sauveur 13 août 26 avril 1584 »<sup>100</sup>. Nous ne savons pas s'il s'agit de la même personne ou d'un homonyme, d'un membre de sa famille. Pierre Darie n'était pas forcément de la même génération que Martin Thierry. Il pouvait être plus jeune. S'il s'agit bien de lui et s'il est du même âge que notre auteur beauvaisien, alors Martin Thierry est encore bien jeune quand il écrit et il pourrait être né au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Un marguillier est plutôt un laïc, mais notre Pierre Darie n'était peut-être qu'un clerc, n'ayant reçu que les ordres mineurs ou s'étant arrêté au diaconat.

## 2) Jean Marquis

Lui aussi est présenté comme étant revêtu de la dignité sacerdotale. Dans le *De obitu*, il n'est pas un simple figurant ou seulement un nom d'accompagnateur, mais il a un rôle à jouer et Martin Thierry lui attribue 58 vers, autrement dit, toute la section que l'on a intitulée *Fulgida*. Martin Thierry le présente donc comme un poète. De tous les pèlerins, c'est lui qui semble le plus touché par la mort du poète Martin Dolet qui, c'est nettement affirmé<sup>101</sup>, est parisien. Il pleure beaucoup et c'est lui qui, spontanément, compose en vers la déploration funèbre : *Luteciam commigramus, ibidemque aliquot dies immorati excellentissimi poetae Martini Doleti, qui divino quodam accensus spiritu, ipsum Apollinem voce coaequavit, fatales dies efflevimus. Nec tali fletu satiatus, Marquisius defuncto canere desiderans, huius mortem Simonidis invento prosequutus est*<sup>102</sup>. « ... nous arrivons ensemble à Lutèce et là, nous étant arrêtés quelques jours, nous avons pleuré les jours fatals de l'excellent poète Martin Dolet qui, enflammé par un certain souffle divin, égala par sa voix Apollon lui-même. Ne s'étant pas rassasié d'une telle affliction, Marquis, désirant chanter des vers pour le défunt, accompagna la mort de celui-ci par une invention

---

<sup>100</sup> Imprimeurs et libraires parisiens du XVI<sup>e</sup> siècle, d'après les manuscrits, Renouard Philippe. On trouve également trace de lui la même année : Le 26 avril suivant, maître Denis de Journy, facteur d'orgues à Beauvais, paroisse de La Madeleine, promet aux marguilliers de Saint-Sauveur, savoir : Jean Molain, Pierre Darye, et Georges Le Boucher de leur faire les ouvrages... (Leblond, *L'art et les artistes en Ile-de-France au XVI<sup>e</sup> siècle* p.251/2)

<sup>101</sup> Cf. le poème *Fulgida*.

<sup>102</sup> *Finierat*, folio 6.

digne de Simonide. » Son affliction plus forte que celle des autres, suggère des liens particuliers entre Martin Dolet et Jean Marquis, mais rien ne nous est révélé sur le sujet. On aurait pu s'attendre à ce que Jean Marquis soit également de Paris, mais on apprend, au début de la section *Absoluto*, qu'il ne reste pas à Paris, mais qu'il s'en va à Amiens où il habite très vraisemblablement : *Marquisio, Daco et Lepicuro Ambianum tendentibus*.

L'épigramme n° 19 lui est consacrée et Martin Thierry semble s'adresser à lui avec une certaine franchise amicale. Aussi, pouvons-nous penser que les informations données sont vraies. Martin Thierry commence par le couvrir de compliments. Il souligne sa science exceptionnelle (*preciosa scientia*), suggère qu'il occupe une fonction importante (*largo [...] munere mirificum*) et lui fait une place de choix parmi ses amis, en l'appelant *Castor*, ce qui peut suggérer qu'il est comme son alter ego ou l'un de ses tout meilleurs amis. Aussi va-t-il pouvoir se permettre, sans crainte de l'offenser, de lui dire ses vérités. En effet, il juge qu'il est sur une mauvaise pente qui le conduira en enfer (*Stigias sedes*). Avec une certaine délicatesse, il le compare à Ulysse, ce qui est partiellement flatteur car c'est un héros réputé pour son intelligence, mais c'est un autre aspect du personnage qu'il met en avant : sa folie (*Scilicet in propriis delirat rebus Ulysses / Nec sapit offensus fluctibus Aequareis*). Ce n'est vraisemblablement pas la folie simulée par le héros grec pour ne pas partir faire la guerre contre les Troyens qui est ici considérée, mais la folie qui le gagne à son retour quand il est balloté par les flots de la mer qui représentent, de manière allégorique, les tourbillons des plaisirs et les tentations. Le poète a probablement en vue son oubli de lui-même (pendant un certain temps, Ulysse ne sait plus qui il est ni où il va), son oubli de son devoir (il aimerait rester avec Circé qui cherche à l'attirer à elle par des procédés de séduction) et sa quête de plaisirs (il veut se laisser charmer par le chant des sirènes). Il en va de même pour Jean Marquis qui se laisse aller à la mollesse des bains, à l'ivresse du vin (qui provoque l'oubli et expose aux tentations de la chair) et aux plaisirs de l'amour : *Haec tria praecipiti stigias invisere sedes / Efficiunt cursu, balnea, vina, Venus*. Et s'il est prêtre, il oublie ses devoirs sacerdotaux dans les plaisirs, il oublie qui il est et comment il doit se comporter. C'est un bon vivant, mais comme Ulysse, il est en grand danger de se perdre.

Cette conduite de Jean Marquis est particulièrement scandaleuse car elle est choquante pour un prêtre, même si l'on n'était pas toujours très exigeant à l'époque et que l'on pardonnait bien des faiblesses aux prêtres du moment qu'ils accomplissaient consciencieusement leur ministère. Il semblerait qu'il soit un exemple de prêtre relâché et

vivant même dans le péché. Ce n'est pas invraisemblable car un certain nombre de prêtres n'avaient pas une attitude plus édifiante. Cependant, comme dans cette épigramme, le poète ne rappelle jamais, du moins explicitement, la dignité sacerdotale de Jean Marquis, qui était un facteur aggravant, mais aussi une raison puissante de changer de vie, on peut se demander si Jean Marquis était vraiment prêtre ou s'il n'avait reçu que les ordres mineurs, mais surtout s'il était déjà prêtre au moment de l'écriture de cette épigramme. Certes, le recueil qui date de 1539 est postérieur au *De obitu* (qui n'a pas pu être écrit après 1535), mais il peut évidemment présenter des épigrammes écrites bien avant. Si l'épigramme n° 19 est postérieure au *De obitu*, et si cette dernière œuvre a un fond de vérité, cela veut dire que Jean Marquis s'est relâché et que son pèlerinage ne lui a guère profité. Si c'est l'inverse, on comprend que Jean Marquis a décidé de réformer sa vie et on comprend pourquoi il entreprend cette œuvre de pénitence qu'est le pèlerinage. Peut-être que la raison avancée par les pèlerins pour expliquer leur départ s'applique particulièrement à Jean Marquis : il y est question d'une sorte de « conversion » et il est fait allusion (d'une manière négative certes, mais laissant penser que cela aurait pu être le cas) à une vie de débauche ou une décision prise durant un moment d'ivresse : ... *causam profectionis sciscitanti responderunt se profunda devotione tactos votoque, non post opiparam [...] mensae luxuriam emisso*<sup>103</sup>. «... alors que je leur demandais la raison de leur départ, ils répondirent qu'ils avaient été touchés par un profond désir de se donner à Dieu et que leur vœu n'avait pas été prononcé à l'issue d'un repas trop copieux, pris gloutonnement. »

### 3) Noël Cauchius<sup>104</sup>

Martin Thierry ne l'appelle pas son ami, mais cela était peut-être superflu. Dans l'épigramme n° 40, il lui adresse quelques « confidences » : il aimerait se consacrer davantage aux Muses, vivre paisiblement<sup>105</sup> et chanter la gloire de Beauvais. S'il lui ouvre son cœur, c'est que son « interlocuteur » est probablement digne de sa confiance. Dans le registre du chapitre de Beauvais, il est peut-être question d'un Noël Cauchie, si l'on considère qu'il y a une erreur de transcription : le « 2 mars 1546 M. Le doyen, le chantre, le sous-chantre, Noël\_Cauchie et Thori commis pour conférer sur la confection du comble de la croisée de l'église. » p. 338 Apparemment, il s'agit de trois personnes différentes,

---

<sup>103</sup> *Iam lucidus*, folio 7.

<sup>104</sup> Nous pensons pouvoir transcrire ce patronyme en « Cauche » ou « Cauchie ».

<sup>105</sup> Vers 1 à 3 et vers 8 à 10. Par exemple : *Cum Musis cupio otium quietum* (v.3) ; *ut valeam perenne nomen / Urbis Bellovacae sonare toto / Orbe* (v. 8 à 10).

mais il est tentant de lire « Noël Cauchie ». Il faut probablement comprendre que le doyen n'est pas nommé, mais que les deux « chantres » le sont. On peut donc supposer que Noël Cauche est chantre du chapitre Saint-Pierre, ou du moins qu'il en fait partie. Même s'il n'était pas absolument obligatoire d'être prêtre pour faire partie du chapitre, il est probable qu'il l'était.

Dans les archives capitulaires, nous trouvons le nom d'un chanoine Cauchie qui, le 14 avril 1535, est « commis à la recette des deniers provenant de la permission d'user de laitage » (tome 28, p. 157). Dans le tome 29 de ces archives, nous avons une multitude de listes de noms de chanoines, année après année. Le nom de Noël Cauchie revient régulièrement dans ces listes, jusqu'en 1548. C'est peut-être le signe qu'il est mort à ce moment-là ou qu'il s'est retiré du chapitre.

#### 4) Les autres prêtres :

Sur les deux autres ecclésiastiques, nous avons encore moins de renseignements. On ne rencontre Robert Dacie que dans le *De obitu*, uniquement dans les trois listes d'amis que Martin Thierry nous donne<sup>106</sup>. Même s'il ne le fait pas agir, même s'il ne lui donne pas la parole, on voit que Martin Thierry ne l'oublie jamais, puisque Robert Dacie figure toujours dans les listes d'amis. C'est le signe qu'il compte dans le cœur de Martin Thierry. Il est par deux fois directement associé à un certain Lupicurus, avec lequel il a pour point commun d'habiter Amiens : *Daco et Lupicuro Ambianum tendentibus*<sup>107</sup>. Jean Marquis également habite à Amiens, mais leurs deux noms ne se suivent pourtant jamais. Concernant Ar. Tonellius, son nom apparaît également dans les trois listes. Au moment de la séparation, il se dirige vers *Morellum*, ville que nous identifions, mais sans certitude, à Moret-sur-Loing. Il ne joue, lui aussi, aucun rôle et n'a jamais la parole. On pourrait se demander pourquoi Martin Thierry a souhaité les intégrer à son récit. C'est probablement une marque d'amitié.

Il est question d'un Art. Donnelius dans l'épigramme n° 35. Vu la ressemblance des deux noms, on pourrait être tenté d'imaginer qu'il s'agit de la même personne. En effet, le prénom n'est pas très sûr : dans la première liste, nous avons les initiales *Arn.*, dans la seconde, nous n'avons que *Ar.*, et dans la troisième, nous n'avons que le nom. Entre *Arn.* et *Art.*, il peut y avoir une erreur de graphie. Concernant les noms de famille, il n'y a

---

<sup>106</sup> A condition que le « Daco » qui figure dans la troisième liste soit bien le même, mais jamais il n'a été question d'un *Daco* auparavant.

<sup>107</sup> *Absoluto*, folio 2.

véritablement que les initiales qui changent, deux dentales. Dans l'épigramme, Donnelius est présenté comme un poète, porté sur la boisson. Dans le *De obitu*, comme les autres, il est présenté comme un prêtre et un juriste doublé d'un bon latiniste. Ce penchant, apparemment excessif, pour la boisson est peu compatible avec son état de prêtre, mais c'était vrai aussi de Jean Marquis. Et l'exemple même de Martin Thierry montre que l'on pouvait être à la fois juriste et poète. Il n'est donc pas impossible qu'il s'agisse de la même personne. Si c'est le cas, on pourra remarquer qu'un certain nombre de prêtres qui entouraient Martin Thierry n'étaient pas des ascètes et c'est au laïc beauvaisien qu'il incombe de leur faire des remontrances et de leur donner de charitables conseils. On voit aussi que Martin Thierry ne souhaite pas se laisser entraîner par le mauvais exemple de ses amis, même prêtres, et qu'il cherche à se mortifier, conformément à ses appels à la pénitence.

A cette liste de prêtres, nous pensons pouvoir ajouter Jean Quintin, même si le narrateur ne le mentionne pas parmi les prêtres, et que ce personnage apparaît dans les deux autres listes (sans qu'il soit fait mention de son sacerdoce). Jean Quintin fait partie des quelques compagnons qui restent à Paris. C'est lui qui interprète le songe de Pierre Darius, ce qui lui donne une certaine supériorité sur les autres. Il semble plus intelligent ou plus savant. Il a l'art de concision qu'il tient peut-être de sa formation de juriste : *Tunc assurgens Quintinus Socratica edoctus brevitate sat iureconsultis nota*<sup>108</sup>. C'est lui qui assimile les deux femmes agressées à l'Eglise et à la Chrétienté et les deux bêtes monstrueuses aux Turcs et aux Protestants.<sup>109</sup> Son discours est nourri de nombreux passages de la Bible et fait référence aux Pères et aux docteurs de l'Eglise (*Patrum doctorum sententiis*<sup>110</sup>). En outre, l'élucidation qu'il propose est très claire. Il fait preuve également d'une certaine violence verbale, en fustigeant sans ménagement les Infidèles et les hérétiques. Les premiers sont par exemple enveloppés dans la boue du péché (*luteis peccatorum sordibus obvoluti*<sup>111</sup> et ils retournent à leur vomi (*ad vomitum semper redeuntes*). Les seconds sont des « fils d'iniquité » (*iniquitatis filii*) : l'homme d'iniquité, dans la Bible, désigne l'Antéchrist.

Si nous pensons que ce Quintin est prêtre, c'est que nous en trouvons quelques-uns qui portent son nom. En particulier, dans le catalogue des actes royaux, il est question d'un

---

<sup>108</sup> *Finierat*, folio 2.

<sup>109</sup> La vision de Pierre Darie est probablement inspirée de celle que l'on trouve dans l'Apocalypse, où il est question de différentes bêtes s'attaquant à une femme que certains assimilent à l'Eglise.

<sup>110</sup> *Finierat*, folio 4.

<sup>111</sup> *Finierat*, folio 3, comme les citations suivantes.

Jean Quintin, un prêtre de Noyon, qui vécut en 1524<sup>112</sup>. Il est surtout question d'un Jean Quintin, prêtre, parisien, spécialiste de droit canon et d'une grande érudition. Orateur aux Etats généraux en 1560, il défendit âprement et avec fougue l'Eglise contre les protestants qu'il dénonça dans des termes extrêmement violents et dont il réclama l'élimination, en s'appuyant sur certains passages de la Bible. Son discours choqua une partie des protestants et lui valut beaucoup d'hostilité de leur part. De Thou explique qu'il en mourut de chagrin et qu'au fond, il était plus maladroit que méchant<sup>113</sup>. On voit qu'il y aurait un certain nombre de points communs entre cette personne et notre personnage. Quant à la « concision socratique » du personnage, c'est peut-être de l'ironie car le Quintin dont nous venons de parler était justement réputé par sa prolixité : *Ultimus Ioannes Quintinus Lutetiae iuris Pontificii professor pro sacerdotum ordine, qui primus est, de scripto orationem habuit prolixam quidem, sed multa eruditione commendatam*<sup>114</sup>.

---

<sup>112</sup> « 18238. Don à Jean Quintin de la prébende et canonicat de l'église de Noyon, occupé précédemment par Richard Duriez et vacant en régle. Saint-Just-sur Lyon le 11 avril 1524. »

<sup>113</sup> « Jean Quintin, né à Autun, professeur en Droit canonique à Paris, montra d'abord de l'attachement aux nouvelles opinions de Luther et de Calvin. Il se déclara même si hautement, qu'il fut obligé de s'enfuir de Poitiers. Voici ce qu'en dit Bèze (*Hist. Ecclésiast.* Tom. 1, p. 63... « Un écolier natif d'Autun, nommé Quintin, avoit fait aussi une levée de bouclier, mais ayant été contraint de se retirer, tant s'en fallut qu'il persévérât, qu'au contraire il s'en détournât du tout, et finalement devenu célèbre Docteur en Droit Canon en l'Université de Paris (en 1536) et ayant attrapé un gros bénéfice de l'Ordre des Chevaliers de Rhodes, se rendit persécuteur en ce qu'il put »... La Harangue de Quintin aux Etats d'Orléans du mois de Décembre 1560 justifie ce que Bèze avance à son sujet ; elle ne respire que l'intolérance et la persécution. Il y apostropha et désigna l'Amiral de Coligny de manière que tout le monde le reconnut. L'Amiral s'en plaignit, et le Roi fit venir l'Orateur pour rendre raison de ce qu'il avoit avancé. On peut voir au Tom. I de l'*Hist. Ecclésiast.* De Bèze, pag. 437, l'Ecrit que les Protestants publièrent contre la Harangue de Quintin, où ils démontrèrent la fausseté de la plupart de ses imputations odieuses. Le Président de Thou, liv. XXVII, dit précisément que la douleur qu'il ressentit d'avoir si mal réussi dans son entreprise, lui causa un chagrin dont il mourut, bon homme d'ailleurs, dit-il, mais plus habile dans la science du Droit Canonique que dans la conduite des affaires. Il fut enterré à Paris au Chœur de l'Eglise de S. Jean de Latran. On trouve le Catalogue de ses Ouvrages dans l'Abrégé de la Bibliothèque de Gesner. » Et aussi « ... après de longues études, il fut pourvu d'une chaire de droit canonique. Député au Etats par l'université de Paris, il dut son élection, comme orateur du clergé, malgré de nombreux concurrents, à l'opinion que l'on s'était faite de son érudition dans le droit et la discipline ecclésiastique, et qui devait le rendre plus capable que tout autre de défendre la suprématie de l'Eglise qui allait être mise en question. Mais on avait oublié que la science ne donne pas la connaissance des hommes ; et que ce vieillard, retiré à l'ombre de l'école, était resté en dehors des idées et du langage de son temps. Ce *bon homme* prononça avec une parfaite bonne foi un discours célèbre par sa violence et par les inimitiés qu'il lui attira. Après une prolixie invocation au roi, à la reine –mère, au prince de Navarre, aux cardinaux, aux évêques, à tous les assistants..., il commença par demander la réforme du clergé, proposant, comme moyen principal, de pourvoir aux dignités ecclésiastiques par élection. Tout était bien jusque-là : les esprits sages sentaient le besoin d'une pareille réforme, et les orateurs précédents l'avaient également demandée. Mais quand il vint à l'article du calvinisme, il parla avec mépris de ses partisans, les traita d'ariens, de rebelles, de machinateurs d'insolites et exécrables sacrements, demanda contre eux le renouvellement des persécutions, et réclama le retour libre ou forcé à la religion catholique de tous les habitants du royaume. »

<sup>114</sup> « Le dernier Jean Quintin était professeur de droit pontifical à Paris, prêtre ; il fut le premier tenir, notes en mains, un discours certes prolix, mais recommandable par sa vaste érudition. » (François Beaucaire-Péguillon, *Rerum Gallicarum commentarii, ab anno Christi MCCCCLXI ad annum MDLXXX*, Lyon, Claudii Landry, 1925, p. 970)

Dans l'épigramme n°65, il est question d'un Quintin (le prénom n'est pas indiqué), né lui aussi en Bourgogne et qui s'est rendu par la suite à Paris. Mais le reste est aux antipodes du Quintin qui explique le songe : il est particulièrement sot et c'est un ivrogne. De plus, au moment de la publication des Epigrammes (en 1539), il est mort du fait de son intempérance. Ce ne sont donc pas les mêmes personnes, mais peut-être sont-elles issues de la même famille.

b) Les amis laïcs

Les amis, personnages du *De obitu*.

1) Ioannes Richerius

Il est fait plusieurs fois mention de Ioannes Richerius, nom que nous traduisons par Jean Richer ou Jean Richier. Visiblement, c'est un ami très proche et apprécié, puisque dans l'épigramme n° 29, qui lui est envoyée et qui le concerne, Martin Thierry l'appelle d'une manière très affectueuse : *merito Pollux adamande*<sup>115</sup> (« Pollux, vraiment digne d'affection »). L'assimilation à Pollux est très flatteuse car elle semble faire de lui le seul véritable ami de Martin Thierry, forcément assimilé à Castor, mais on se rappelle que Jean Marquis était, quant à lui, qualifié de Castor, ce qui relativise la force de l'expression. Dans l'épigramme, Martin Thierry le présente comme marié puisqu'il évoque sa chaste épouse et l'invite à user du mariage : *Subiaciat Veneri foemina casta piae*<sup>116</sup> « que ta chaste épouse te mette sous le pouvoir de l'honnête Vénus ». Ce statut est confirmé dans le *De obitu* puisque Jean Richerius n'est pas dans la liste des prêtres, conformément aussi à la présentation globale faite du groupe d'amis. Apparemment, comme les autres membres du groupe de pèlerins, il travaille dans le droit ou l'étudie, puisqu'il est question de Solon, législateur athénien bien connu, qui l'appelle à délaisser les Camènes, autrement dit, l'activité poétique : *expellis stimulante Solone Camonas*<sup>117</sup> : « tu chasses les Camènes à l'instigation de Solon ». Son goût pour la poésie est confirmé plus loin :

[...] *praestans Musarum dicere miles*  
*Ubere quem pavit Melpomenea suo.* (v. 13 et 14)

« Tu seras appelé un valeureux soldat des Muses  
Celui que Melpomène a nourri de son sein. »

---

<sup>115</sup> Vers 1.

<sup>116</sup> Vers 4.

<sup>117</sup> Vers 3.

Ce don pour la poésie est mis en pratique dans le *De obitu*, quand après avoir médité sur la passion du Christ dans les lieux saints, le personnage est pris soudainement d'une inspiration poétique. Martin Thierry le qualifie spécialement de *dilectus Musis*<sup>118</sup>, l'ami des Muses. Et c'est lui qui récite, en improvisant, les 267 vers qui commencent par les mots *Horrida foedifragus*. Dans ces vers, Richer appelle à la pénitence pour apaiser la colère de Dieu.

Dans l'épigramme, Martin Thierry le met en garde, avec douceur et tact contre l'amour du luxe, contre la cupidité, les mauvais désirs et la débauche. C'est probablement un moyen de lui reprocher avec délicatesse une vie quelque peu dissolue ou du moins exposée à des tentations particulières. Si cela est vraiment le cas, cela est un peu en contradiction avec le qualificatif de *candidos*<sup>119</sup> (mot qui évoque plutôt l'idée de pureté morale) donné à l'ensemble du groupe d'amis et avec le contenu du poème qu'il compose dans lequel il est loin de prôner l'abandon à la mollesse des vices. Cela oblige à supposer qu'il a peut-être changé (en bien ou en mal car le recueil d'épigrammes est postérieur au *De obitu*, mais l'épigramme elle-même peut avoir été écrite bien avant), et qu'il a suivi les conseils de son ami. D'ailleurs, s'il se rend en Terre Sainte, c'est peut-être pour pleurer ou expier ses péchés passés. En outre, il est probablement parisien car une fois que les pèlerins sont revenus en France, il reste à Paris : *relictis apud Parisios Richerio, Quintino*<sup>120</sup> ...

Nous n'avons aucun renseignement supplémentaire sur ce personnage et nous n'avons pas même trouvé trace de son existence. Nous sommes réduits à quelques hypothèses pour pouvoir l'identifier ou plutôt le rattacher à quelqu'un de davantage connu. Serait-il de la même famille que Christophe Richier qui était valet de chambre de François Ier ? Il existait, au début du XVI<sup>ème</sup> siècle, un Jean Richier, un homme de lettres et un poète assez connu qui pourrait correspondre, par quelques points, à notre personnage. Il est certes lyonnais, mais il est né à Paris, selon une information que nous avons trouvée : « A la fin du 15<sup>ème</sup> siècle et au commencement du 16<sup>ème</sup>, florissait à Lyon Jean Richier, natif de Paris, grand rhétoricien »<sup>121</sup> Didier Le Fur nous en dit un peu plus sur le personnage. On fit appel à lui pour préparer l'entrée du roi François Ier à Lyon en juillet 1515 : « Riche et soucieuse de conserver ses privilèges, elle [Lyon] avait toujours réservé à ses souverains des réceptions grandioses qui n'avaient rien à envier à celles organisées par la municipalité

---

<sup>118</sup> *Praeterea*, folio 20.

<sup>119</sup> *Iam lucidus*, folio 7.

<sup>120</sup> *Absoluto*, folio 1.

<sup>121</sup> Antoine Péricaud, *Bibliographie lyonnaise du XV<sup>ème</sup> siècle*, Lyon, Louis Perrin, 1851.

parisienne. En juillet 1515, les gens de Lyon ne dérogeaient pas à leur réputation. Les spectacles furent imaginés par Jean Richier, qui avait déjà participé à la cérémonie de retour de Louis XII en 1507. »<sup>122</sup> Un autre passage nous apprend que Jean Richier était poète, qu'il était attaché à l'Eglise romaine et qu'il exhortait le roi à mener une croisade contre les Turcs. Ces trois points correspondent exactement à notre personnage, puisque la guerre contre les Turcs est l'un des thèmes développés dans le long poème que Martin Thierry lui prête. Voici ce passage : « Les premières évocations de cet engagement [il s'agit de la croisade contre les Turcs], qui correspondait aussi à la mission du roi jurée lors du sacre, étaient apparues dans les manifestations annonçant la conquête de Milan, au début de l'été 1515. La chose avait été remarquable à Lyon. Le long du parcours qui conduisait de la Saône à l'église Saint-Jean, Jean Richier avait représenté sur huit piliers, espacés de cent pas chacun, huit femmes richement vêtues. Chacune figurait une vertu dont le nom commençait par une des huit lettres qui composaient le nom du roi. La première portait la lettre F et figurait la première vertu théologique. Au passage du roi, dame Foi déclarait :

« Moy, qui suis cy, tiens la lettre première  
Du nom François, le très crestien roy,  
De Dieu esleu pour moy soustenir, Foy,  
Contre les Turcs desployant sa bannière,  
En desmontrant que Foy est toute entière  
Au nom François duquel je me renomme  
Estre de lui tenue en héritière  
Car son dict est : la foy de gentilhomme. »

[...] La mission première et principale du roi, puisque correspondant à la première lettre de son nom, serait de conduire la croisade contre les infidèles et de recouvrer les terres usurpées par eux pour que règne la paix sur le monde. »<sup>123</sup> Le nom de Jean Richier est assez répandu, mais on voit qu'il y a des similitudes frappantes entre les deux personnages qui pourraient être les mêmes.

## 2) Pierre Baudet, Nicolas Préfet et Nicolas Récollet

De Pierre Baudet, de Nicolas Préfet et de Nicolas Récollet, nous n'avons trouvé aucun renseignement et les informations données par Martin Thierry lui-même sont extrêmement laconiques. Le premier, visiblement, connaît bien la théologie et maîtrise l'argumentation.

---

<sup>122</sup> Didier Le Fur, *François I<sup>er</sup>*, Paris, Perrin, p. 110.

<sup>123</sup> Didier Le Fur, *François I<sup>er</sup>*, Paris, Perrin, p.201 et 202.

## Première partie : Martin Thierry, sa vie, ses amis, son milieu

C'est lui qui, spontanément, se fait le porte-parole du groupe de pèlerins et il réussit à convaincre Martin Thierry de les rejoindre. Mais rien ne dit qu'il soit une personne réelle et que dans ce cas, la présentation élogieuse qui en est faite, soit conforme à la réalité. Au moment de la séparation des pèlerins, il se dirige vers Compiègne<sup>124</sup>. Quant aux deux Nicolas, ce sont vraiment deux personnages secondaires et muets, mais ils ont la particularité d'accompagner Martin Thierry jusqu'au bout, puisqu'on peut déduire du *De obitu*<sup>125</sup> qu'ils sont de Beauvais.

### Les autres amis :

Tous les amis de Martin Thierry ne sont pas mentionnés dans le *De obitu*. D'autres apparaissent dans les Epigrammes, à l'occasion de lettres ou sont les auteurs de poèmes en l'honneur de Martin Thierry.

### 3) Claudius Bouleueus

Ce personnage nous est inconnu. Nous ne savons guère comment transcrire son nom en français, ce qui ne facilite pas les recherches<sup>126</sup>. Tout ce que l'on peut dire à son propos vient, par conjecture, du début de l'épigramme n° 30, une paraphrase d'un psaume :

*Optas egregie et diserte Claudi,  
Ipsam psalmidici ut chelim propheta  
Contingam, et resonis virum timentem  
Unum carminibus deum repandam.  
Non a me capies, sed inde aperto  
Quid vates sacer occinat videbis. (v. 1 à 6)*

« Tu souhaites, ô excellent et éloquent Claude,  
Qu'en prophète, je prenne la lyre elle-même du psalmiste,  
Et que par des poèmes sonores,  
Je fasse connaître l'homme qui craint le Dieu unique.  
Tu ne l'obtiendras pas de moi,  
Mais à la place, tu verras ce que le poète sacré chante de façon claire. »

Visiblement, Claude est apprécié de Martin Thierry puisqu'il lui fait des compliments sur sa valeur (*egregie*) et sur son éloquence (*diserte*). On peut alors supposer qu'il s'agit d'un avocat, de quelqu'un qui est amené à prendre la parole en public. S'il avait été poète,

---

<sup>124</sup> *Absoluto*, folio 2.

<sup>125</sup> *Absoluto*, folio 2. En effet, au moment où les pèlerins se séparent, Martin Thierry ne les mentionne pas nommément, mais il précise qu'il est accompagné de deux compagnons sur le chemin de Beauvais. Si l'on se réfère à la liste initiale des pèlerins, on se rend compte que les deux Nicolas sont les deux seuls qui ne sont pas partis dans une autre direction et qui sont donc, logiquement, les deux seuls à pouvoir accompagner Martin Thierry jusqu'à Beauvais.

<sup>126</sup> Doit-on le nommer Bouléus, Bouleux, Boulève ou encore Boulie (nous trouvons le nom « Boulie » parmi les habitants de Beauvais, par exemple Guillaume Boulie) ?

Martin Thierry l'aurait certainement exprimé autrement, en faisant référence aux Muses par exemple. Claude est de plus suffisamment lié à Martin Thierry pour lui demander d'écrire des psaumes et notre écrivain le porte suffisamment dans son estime et dans son cœur pour accéder plus ou moins à sa demande. Cependant, Martin Thierry ne fait nullement mention de leur amitié, ce qu'il fait volontiers pour les autres personnes. On peut peut-être en déduire qu'il y a quelque distance entre les deux hommes. Enfin, on peut supposer que Claude est un bon chrétien, soucieux de vivre vertueusement, d'abord parce qu'il sollicite quelqu'un pour mettre en valeur la vertu et faire la promotion de l'homme juste, ensuite parce que Martin Thierry n'en profite pas pour lui faire discrètement des reproches ou l'inciter à réformer sa vie.

#### 4) Jérôme Feuquières

Dans l'épigramme n° 75, Martin Thierry ne présente pas Jérôme Feuquières comme un ami, mais il se permet d'évoquer des questions très personnelles avec lui, puisqu'il est question de rapport conjugal et d'adultère : *Legitimae uxori tua iungere pectora cures / Daque aliquem mundo, disfuge adulterium*<sup>127</sup>.

Nous n'apprenons rien sur l'identité de Jérôme Feuquières. Nous savons seulement qu'il est marié, mais qu'il se montre infidèle envers sa femme, à moins que la recommandation finale ne soit que très générale ou qu'elle ne soit motivée que par des tentations et non pas par des actes.

Dans la même épigramme, Martin Thierry nous le présente comme affligé. Son insistance à lui recommander de cesser de faire couler ses larmes montre certainement l'importance du chagrin. Et son appel à faire preuve de résignation et à accepter les arrêts du destin laisse à penser que Jérôme Feuquières a connu un malheur familial ou qu'il a perdu une personne très chère. La question du premier distique est assez déconcertante : *Siccine tristaris ? Fletu cur absumis acerbo / Lumina, et in viduo tempus inane thoro*<sup>128</sup> ? Le « lit vide » mêlé au chagrin fait d'abord penser que Jérôme Feuquières a perdu sa femme et qu'il se retrouve tout seul en proie au chagrin, mais ça ne peut être le cas, car à la fin de l'épigramme, il est question de sa femme légitime, toujours vivante puisqu'il peut lui donner un enfant. On pourra cependant objecter que le mot *uxori* n'est pas accompagné de

---

<sup>127</sup> Vers 7 et 8 : « Applique-toi à unir ton cœur à ton épouse légitime / Donne un enfant au monde et fuis l'adultère. »

<sup>128</sup> Vers 1 et 2 : « Est-ce ainsi que tu t'attristes ? Pourquoi consumes-tu tes yeux de larmes amères ? / Pourquoi perds-tu vainement ton temps sur ton lit vide ? »

l'adjectif possessif *tuae* et que Martin Thierry lui demande seulement de se trouver une femme légitime au lieu de chercher des unions passagères. On peut donc imaginer trois hypothèses :

- Jérôme Feuquières a perdu son épouse. Au lieu d'aller chercher des consolations dans les amours adultères, il doit fonder une famille dans le cadre du mariage, en épousant une nouvelle femme. L'idée d'un remariage n'est pas explicite, mais pourrait être sous-entendue.
- Jérôme Feuquières a perdu son amante et s'en afflige. Martin Thierry lui conseille de retourner auprès de sa femme légitime ou d'en trouver une avec laquelle il puisse fonder une famille.
- Jérôme Feuquières se désole de rester célibataire. Martin Thierry lui conseille de ne pas se morfondre dans son lit à ne rien faire, mais de se marier au lieu de chercher des unions adultères. Cette hypothèse nous paraît moins probable car on comprendrait mal la référence au destin qui évoque plutôt un malheur. De plus, le conseil de Martin Thierry serait banal et peu propre à consoler Jérôme Feuquières.

Nous avons très peu de renseignements extérieurs concernant Jérôme Feuquières. Parmi les hommes célèbres de Beauvais, figure un Jérôme Feuquières : « Jérôme Feuquières, de Beauvais, chevalier de Malte, mourut en 1622 des suites des blessures qu'il reçut dans plusieurs combats contre les Turcs. »<sup>129</sup> Bien qu'au moment de l'écriture de l'épigramme, Jérôme Feuquières puisse être bien plus jeune que Martin Thierry, il est peu vraisemblable qu'il s'agisse de cette personne. Il faut aller chercher dans les générations précédentes. Nous avons en effet trace d'un Jérôme de Feuquières vivant au début du XVI<sup>e</sup> siècle et qui est l'ancêtre du précédent : « Jérôme, Seigneur de Feuquières en 1524, eut de son mariage avec Jacqueline de Creil, fille de Nicolas de Creil, Seigneur de Hécourt, et de Marie d'Auvergne : Charles, Seigneur de Feuquières, de Thory et de Lihus et qui épousa Marie de Guillebon, fille de Philippe de Gillebon, Seigneur d'Angevilliers et de Gabrielle de Chaffevats, dont : 1 Louis qui suit ; 2 et Jérôme, Chevalier de Malte, mort en 1622. »<sup>130</sup> L'épouse légitime dont il est question dans l'épigramme serait donc Jacqueline de Creil.

c) Des soutiens très proches

---

<sup>129</sup> J. Tremblay, *Notice sur la ville et les cantons de Beauvais*, 1815.

<sup>130</sup> *Bulletin philologique et historique*, Paris 1952 page 980.

Nous avons trois amis qui occupent une place spéciale car ils sont des soutiens effectifs de Martin Thierry. Il s'agit de Jean Maubert, Jean Mallet et Guillaume Leopardus.

1) Jean Maubert

Parmi les amis de Martin Thierry, Jean Maubert tient incontestablement une place à part, pour plusieurs raisons. D'abord, s'il n'est pas le destinataire d'une épigramme et s'il n'est un personnage aux côtés de l'auteur dans le *De obitu*, en revanche il est l'objet d'une lettre, rendue publique, qui rend hommage à son amitié. Dans une œuvre littéraire comme une épigramme, les témoignages d'amitié peuvent être exagérés ou prendre quelques libertés avec la réalité, mais, en principe, l'auteur ne peut être que sincère dans une lettre. Ensuite, si les autres sont souvent seulement de joyeux compagnons que Martin Thierry essaie de corriger de leurs vices, Jean Maubert est tenu en estime pour sa sagesse, rend service à Martin Thierry, et comme un véritable ami, selon l'enseignement de Cicéron, n'hésite pas à lui dire la vérité, même déplaisante, mais d'une façon bienveillante. Son avis compte et on voit bien qu'il a de l'ascendant sur Martin Thierry. Dans les épigrammes, c'est Martin Thierry qui fait les compliments sur les dons poétiques ou sur les talents oratoires de ses amis, mais des compliments qui sentent quelque peu la flatterie et qui résonnent un peu dans le vide, puisqu'ils ne débouchent sur rien de concret. Ici, Jean Maubert ne fait pas de compliments, mais encourage Martin Thierry à publier ses œuvres, il le presse et le conseille. Aussi, Martin Thierry insiste-t-il sur l'intimité étroite qui les lie et sur la place privilégiée qu'il occupe dans son cœur<sup>131</sup>. Et nous sentons que Jean Maubert a eu beaucoup d'influence sur notre auteur<sup>132</sup>. Jean Maubert est un chanoine de la cathédrale, probablement déjà assez âgé à l'époque de l'intronisation de Charles de Villiers. Il est question de lui dans les archives du chapitre et l'abbé Delettre s'en fait l'écho, quand il évoque la passation de pouvoir entre l'évêque Antoine Lascaris de Tende et son successeur Charles de Villiers<sup>133</sup>. Après, il n'est plus question de lui, de façon

---

<sup>131</sup> *Sapientissimo*, folio 1 : *amicus [...] alter ipse et una anima in duobus cohabitans corporibus...*

<sup>132</sup> ... *monitis et quibuscumque iussis incunctanter obtemperare (Sapientissimo, folio 3) ; Tuo amiciori convicio (ita dicere lubet) parui (Sapientissimo, folio 3) ; sciens amicitiae summam vim esse atque potestatem (Sapientissimo, folio 2)*. Au passage, on peut remarquer que Martin Thierry tient compte de l'avis de ses amis, qu'il est ouvert à la discussion et au débat (car, comme on le voit dans le *De obitu*, il écoute leurs arguments avant de se ranger à leurs avis), mais qu'il ne se laisse pas convaincre facilement. On constate également, que Martin Thierry a une conception élevée et délicate de l'amitié : un ami n'est pas un flatteur, pas un profiteur, mais un bon conseiller qui sait corriger habilement et avec bonté ses amis.

<sup>133</sup> « L'administration capitulaire n'eut à exercer sa juridiction que durant bien peu de temps ; car le 24 mars 1530, Jean Maubert, chanoine de la cathédrale et fondé de pouvoirs du successeur d'Antoine Lascaris de Tende, présenta au chapitre les bulles par lesquelles Clément VII transférait Charles de Villiers de l'île Adam du siège de Limoges à celui de Beauvais. » Delettre abbé, *Histoire du diocèse de Beauvais, depuis son*

particulière, si ce n'est que dans les listes de chanoines que nous fournit le tome 29 des archives capitulaires, on remarque que Jean Maubert y figure toujours avec la mention de chantre. Mais en 1556, date de la mort du doyen Bertin de la Mornai, son nom n'y figure plus et c'est Robert de Lespart qui assume la fonction de chantre. C'est peut-être le signe que Jean Maubert est mort peu de temps avant ou qu'il s'est démis de ses fonctions.

## 2) Jean Mallet

Jean Mallet est un notable de Beauvais, qui a été échevin en 1538<sup>134</sup>. C'est aussi un ami de Martin Thierry, du même ordre que Jean Maubert. Il ne figure pas dans les œuvres littéraires, mais il est effectivement un soutien précieux pour Martin Thierry, puisqu'il emploie ses talents de poète pour faire de la publicité à son œuvre et la défendre contre les critiques. Nous ne savons pas s'il a laissé un recueil de poèmes, ni s'il s'adonnait régulièrement à la poésie, mais il a ainsi pu, dans l'œuvre de Martin Thierry, laisser à la postérité 4 pièces poétiques. Nous avons d'abord 10 distiques élégiaques intitulées *Ioannis Mallet Bellovacii ad literarum cultores carmen*<sup>135</sup>, dans lesquels, il développe, de façon imagée, l'idée assez classique que la Muse avait quitté la Grèce ou l'Italie pour se plonger dans un profond sommeil jusqu'à ce qu'un poète de Beauvais, nouvel Orphée, la tire de son sommeil par la beauté de ses vers. Ce poète semble, d'après lui, cumuler les qualités d'Orphée, d'Ovide, de Melpomène et le recueil qu'il donne de ses poèmes est présenté comme sans défauts : [...] *purgatum labe volumen / Hoc, in quo fabri nulla litura patet*<sup>136</sup>. Nous trouvons également trois distiques élégiaques portant le titre de *Eiusdem Ioannis Mallet in Theonem, hexastichon*. Après avoir décrit le triste état dans lequel se trouve l'envieux, désigné sous la figure de Théon, le fameux critique à la dent dure (*pallentes amisso sanguine vaenas*, « tes veines s'arrêtent de pâlir à force de perdre leur sang »), le poète l'invite à se débarrasser de ses préjugés et à lire l'œuvre de Martin Thierry, qui sera

---

*établissement, au 3<sup>ème</sup> siècle, jusqu'au 2 septembre 1792*, Beauvais, imprimerie d'Ach. Desjardins, 1843, p. 182.

<sup>134</sup> Victor Tremblay, dans son livre *Notice ou histoire abrégée de la ville de Beauvais et de ses environs*, évoque le *Journal* d'un Jean Mallet (in Bernier, *Monuments inédits*). Ce journal rapporte une adresse de « Beauvais à Senlis » qui se situe dans la ligne de pensée de Martin Thierry, mais l'allusion à l'assassinat de duc de Guise indique que ce texte, et partant, le *Journal* de Jean Mallet sont assez tardifs : « Messieurs, étant certains du zèle que vous avez à l'honneur de Dieu, et à la défense de la religion catholique, apostolique et romaine que nous voyons en danger par les occurrences survenues trop inopinément et malheureusement, à raison des assassinats et meurtres commis es personnes de monseigneur de Guise, monseigneur le cardinal son frère et grand nombre des princes et seigneurs détenus prisonniers, et autres excellents personnages aux états de Blois, nous avons avisé de vous écrire la présente pour vous prier de persister et demeurer toujours dans cette sainte et sincère affection pour la défendre et maintenir... » Il ne s'agit donc pas, probablement, de notre Jean Mallet, mais c'est peut-être l'un de ses fils.

<sup>135</sup> « Poème du beauvaisien Jean Mallet destiné à ceux qui pratiquent les belles-lettres. »

<sup>136</sup> « ... ce livre purgé de toute tache, dans lequel n'apparaît aucune rature de l'artiste. »

pour lui un excellent remède, car, c'est implicite, il sera conquis et perdra sa jalousie malveillante : *Huc ades, ingrato fellis privatus amictu / Intabescentis grata medulla patet.* (« Approche-toi et dépouille-toi de ton laid manteau de fiel / Que tu répands : un remède agréable s'offre à toi. ») Ces deux poèmes figurent à la fin du recueil de 1532. Les deux autres pièces sont placées à la fin du *De obitu*. La première de celles-ci fait suite à une lettre de 41 lignes, adressée au lecteur. Elle reprend, à travers des figures de la mythologie les différents aspects du *De obitu* (comme le sommeil avec Morphée, le voyage avec Hermès, l'interprétation des songes avec Tirésias) et présente Martin Thierry comme un nouveau Joseph, l'époux de Marie, qui eut lui aussi des songes salvifiques : *Alter Ioseph adest peperit quem Beluaca tellus, / Qui docet [...]iura tuenda* (« Voici l'autre Joseph, celui qu'a enfanté la terre de Beauvais et qui enseigne le droit. »)

Le dernier poème s'en prend de nouveau à un détracteur de Martin Thierry, peut-être le même que le précédent, désigné cette fois sous le nom de Zoïle (célèbre détracteur d'Homère dont le nom est devenu un nom commun pour désigner un détracteur) : *Eiusdem Mallet carmen in authoris zoilum*. Dans une question initiale, il oppose sa médiocrité à la haute valeur de Martin Thierry : *Cur miser altiloquum subsannas zoile vatem < ? >* (Pourquoi, misérable Zoïle,ournes-tu en dérision le poète aux paroles sublimes ?). Et à la fin, pour le punir de sa méchanceté, il prononce une imprécation contre lui : *Puniat haec igitur victrix Rhamnusia fastus, / Haereat et fauci blesa loquela tuae* (« Que notre Rhamnusienne victorieuse punisse donc ton orgueil / Et qu'une langue balbutiante s'accroche à ton gosier. »)

### 3) Guillaume Lépard<sup>137</sup>

Le troisième ami qui défend Martin Thierry s'appelle Guillaume Lépard. Nous ne savons rien de lui, si ce n'est qu'il est beauvaisien. A la fin du *De obitu*, nous avons un distique élégiaque de lui :

---

<sup>137</sup> Nous n'avons trouvé aucun renseignement extérieur sur cette personne. Son nom est peut-être écrit de façon approximative et cet ami se rattache peut-être à la famille des Liépart qui a laissé à la postérité trois noms : Anne qui fut marraine d'une Ysabel Bucquet le 3 août 1575, Jérôme, qui fut bailli de la justice du chapitre de Beauvais en 1575 et Pierre qui fut procureur du roi en la prévôté d'Angy et autres (V. Leblond, *L'art et les artistes en Ile-de-France au XVI<sup>e</sup> siècle (Beauvais et Beauvaisis)*, Beauvais, 1921, p. 210 et 248) Ces deux derniers « certifient que maître Pasquier Paris, procureur en la cour ecclésiastique de Beauvais et notaire apostolique, a toujours vécu en bonne réputation « et qu'on ne sauroit luy reprocher aucun cas vilain ou deshonneste et est de la religion catholique et romaine ». (*Op. cit.* p. 210) Dans les archives capitulaires, il est fait mention d'un Jérôme Lupart, avocat et lieutenant général de la justice temporelle du chapitre (tome 26, p. 204). C'est, selon toute vraisemblance, la même personne que ci-dessus et cela montre bien que l'orthographe des noms est flottante.

*Guielmi Lepardi Bellovacii, in Theonem. Distichon*

*Quid tua zoileo suffundis pectora viru,*

*Hoc tibi nil prodest, victor Homerus erit.*

Distique du beauvaisien Guillaume Lepardus contre Theon

« Pourquoi baignes-tu ton cœur dans le poison de la médisance ?

Cela ne te sert de rien, Homère sera vainqueur. »

C'est toujours la même structure. Un avis plus ou moins charitable, adressé à un envieux, sous la forme d'une question, puis une sorte de réponse, énonçant l'inanité de ses efforts et la victoire de Martin Thierry, désigné sous le nom flatteur d'Homère.

Le 16 avril 1533, il est question, à Beauvais, d'un Antoine Liespart, receveur général de l'évêché (registre du chapitre, tome 28, p. 151) et en 1535, après la mort de Charles de Villiers, un Robert Liespart est nommé « promoteur » (registre du chapitre, tome 28, p. 155/ 302). S'il s'agit, malgré les différences d'orthographe, du même nom de famille, on peut penser que Guillaume Lepardus devait être un proche du chapitre.

#### d) Conclusion sur la famille et les amis de Martin Thierry

Il ne suffit pas d'examiner les amis de Martin Thierry un par un. Il faut encore se demander s'ils formaient des groupes. Malheureusement, nous ne disposons pas d'assez d'informations pour répondre à cette question : nous en serons réduits à émettre des hypothèses.

Parmi les groupes, on peut envisager :

- les apparentés familiaux. Nous n'avons évoqué peut-être qu'une petite partie de la famille. Il est également possible qu'une autre partie de la famille réside ailleurs qu'à Beauvais ou dans les environs.
- Les condisciples d'études, avec lesquels Martin Thierry aurait gardé des relations épistolaires ou qu'il aurait retrouvés par la suite à Beauvais.
- Le milieu des chanoines de Beauvais (certainement de bons vivants, à l'abri des besoins), dont il semble avoir été très proche.
- Un groupe littéraire (informel) de correspondants dont il aurait été membre.
- Un groupe de juristes. Peut-on imaginer des relations de confraternité professionnelle ? Il faudrait connaître suffisamment le milieu des avocats pour savoir si, dans une même ville, ils se réunissaient, en dépit de la concurrence qui s'exerçait entre eux.

Même s'il a fait de très bonnes études et s'il a une excellente mémoire, on ne peut guère expliquer l'érudition<sup>138</sup> de Martin Thierry sans la possession ou plutôt l'utilisation d'une grande bibliothèque. Où trouvait-il ses références ? Peut-être dans la bibliothèque des chanoines, dans celle de l'évêché ? Auprès de Jean Thierry, un lettré beauvaisien de renom, probablement de la famille de notre auteur ? Il est vrai que nombre de ses références sont scripturaires et qu'il suffit d'une Bible complète pour aller les puiser. Apparemment, il n'y a pas de libraire parmi ses amis. Ce peut être le signe d'une difficulté à se faire imprimer. Les idées nouvelles qui faisaient scandale se vendaient peut-être mieux que les anciennes<sup>139</sup>.

## II) Les personnes estimées de Martin Thierry

### a) Pierre Lizet.

Pierre Lizet<sup>140</sup>, premier président du parlement de Paris, fait l'objet d'une courte épigramme (n°28), formée de trois distiques élégiaques. Martin Thierry salue la gloire de

---

<sup>138</sup> Voir notre troisième partie portant sur la culture de Martin Thierry.

<sup>139</sup> Voir les idées de Martin Thierry dans notre deuxième partie.

<sup>140</sup> Pierre Lizet est bien connu et voici l'essentiel sur lui. Il ne faut pas confondre Pierre Lizet, premier président au parlement de Paris avec son frère qui porte exactement le même nom et qui était chanoine de Notre-Dame. Pierre Lizet est né en 1482 près de Salers en Auvergne. Il est élu conseiller au Parlement en 1515 et il devient avocat du roi en 1517 et exerce la fonction d'avocat général (fonction équivalente) de 1520 à 1529. En 1529, il est nommé premier président au Parlement de Paris et il le restera jusqu'en 1550, date de sa démission. En 1522, il intervient dans le procès qui oppose le duc de Bourbon et Louise de Savoie. Il défend les intérêts du roi. Il s'est d'ailleurs fait remarquer lors de ce procès retentissant par la qualité et l'ampleur de ses recherches, ce qui lui a valu par exemple les éloges d'Antoine de Laval : « Ce plaidoyer est plein de choses de grande recherche et qu'on ne trouve point aux histoires que nous avons entre les mains » (Théodore Froment, *L'éloquence et le barreau dans la première moitié du XVIème siècle*, p. 21). Didier le Fur est quant à lui un peu plus critique. S'il reconnaît la masse de travail exigée par la plaidoirie, il note une omission importante faite dans le but de favoriser Louise de Savoie, ce qui met un peu à mal l'affirmation de Martin Thierry selon laquelle Lizet faisait preuve d'impartialité : « Pour argumenter leurs propos, les deux hommes [Poyet et Lizet] avaient décortiqué la généalogie de la famille Bourbon, travail de recherche confié à Etienne le Blanc [...]. Dans son opuscule, outre la présentation d'une généalogie des maisons de Bourbon, Auvergne, Clermont, Marche, Forez et Beaujolais très favorable à Louise de Savoie, l'auteur affirmait que la construction de ce domaine remontait à Philippe Auguste et omettait plusieurs détails importants, dont l'obligation des filles de la maison Bourbon à renoncer à leur héritage comme cela avait été le cas pour Marguerite, mère de Louise lorsqu'elle avait épousé en 1472 Philippe de Savoie, ce qui rendait nulles toutes les prétentions de la mère du roi à l'héritage. » (Didier Le Fur, *François I<sup>er</sup>*, Paris, Perrin, p. 355) En 1538, il reçut du roi François Ier la mission de rédiger la coutume du Berry. Il se distingua par la qualité de son travail qui fut reconnue car « il <y> apporta tant de précision et de clarté qu'entre toutes les coutumes de France, celle du Berry reçut le nom de *coutume savante*. » (*L'éloquence et le barreau dans la première moitié du XVIème siècle*, par Théodore Froment page 28) Mais c'est surtout par sa lutte contre les hérétiques qu'il va se signaler car dans ce domaine, il fit preuve d'une rigueur et d'une détermination redoutables. C'est ce que fait remarquer Théodore Froment : « Lizet est resté célèbre par son zèle fanatique contre les Protestants. Comme le principal du collègue Montaigu, l'ardent et implacable Béda, il avait travaillé à allumer les bûchers contre les hérétiques. Louis de Berquin [...] était brûlé en place de Grève l'année même où Lizet devenait premier président (1529). » (Théodore Froment, *L'éloquence et le barreau dans la première moitié du XVIème siècle*, p. 28 et 29) Ce jugement est confirmé par Robert J. Knecht qui rapporte que Pierre Lizet, s'appuyant sur une conception étroite de l'orthodoxie, mit en place une sévère censure et inquiéta fortement les Evangélistes qu'il suspectait d'hérésie, notamment Briçonnet et Lefèvre d'Étaples :

« Le procureur général Lizet déclara Briçonnet suspect d'hérésie, en raison des erreurs prêchées par ses protégés. Il l'accusa d'avoir abusé de son autorité épiscopale en attaquant Corion [*C'est un moine franciscain que Briçonnet avait repris publiquement.*]. Par principe, il condamna également toute traduction des Écritures, puis proposa d'interdire l'accès aux textes religieux en langue vernaculaire ; enfin il exigea que soit repris le procès instruit contre Lefèvre, que le roi avait fait interrompre. Il invitait la faculté à examiner les écrits de cet auteur [...]. Les désordres de Meaux, tout comme la pression de la faculté de théologie, renforcèrent l'ardeur au Parlement à défendre l'orthodoxie. Le 27 août, on ordonna aux détenteurs de livres religieux en français de remettre leurs exemplaires dans la semaine. La cour tenait surtout à saisir les exemplaires d'un ouvrage de Lefèvre, *Epître et évangiles des cinquante et deux dimanches*, qui venait de paraître sans mention de l'auteur[...]. Le 5 janvier 1526, le Parlement donna sa définition de l'hérésie, si large qu'elle englobait la moindre déviation de l'orthodoxie. La censure prit des proportions jamais atteintes jusqu'alors : libraires et imprimeurs n'avaient plus le droit de publier ni de détenir aucune traduction en français d'ouvrages religieux. » (Robert J. Knecht, *Un prince de la Renaissance, François Ier et son royaume*, Paris, Fayard, p. 236/7) Son hostilité à l'encontre du cercle de Meaux se déclare déjà en 1523 et en 1544, son ardeur à réprimer l'hérésie n'a pas faibli puisqu'il promet à Charles de Milly que la cour « s'emploieroit a son pouvoir comme tousjours elle a fait, aider a la dissipation de telle secte. » (*Op. cit.* p.514) En 1550, il se démet, contre son gré et avec douleur, de ses fonctions de premier président du Parlement. Il y aurait été poussé par les intrigues du cardinal de Lorraine qui se serait employé à le discréditer. Didier Le Fur précise que c'est sa proximité avec Anne de Pisseleu, l'ancienne maîtresse (favorable aux protestants) de François Ier, défunt à cette date qui lui aurait valu son licenciement (Cf. Didier Le Fur, *François I<sup>er</sup>*, Perrin, 2015, p. 916 : « La déchéance d'Anne de Pisseleu entraîna celle de ses familiers [...] Quant à Pierre Lizet, il fut licencié de sa charge de premier président du parlement de Paris. »). Il ne cessa pas pour autant sa lutte contre le protestantisme car, comme Martin Thierry et plus que lui, il rédigea des ouvrages de théologie pour combattre l'hérésie protestante. A titre de compensation, il obtint l'abbaye de Saint-Victor à Paris et devint donc abbé. Il y mourut peu de temps après à l'âge de 72 ans. Ses prises de position et son intransigeance lui attirèrent des inimitiés. Aussi trouvons-nous, à côté d'éloges de partisans, comme Martin Thierry, des critiques féroces à son endroit, comme celles que l'on prête à Théodore de Bèze (Cf. *Le passavant* de Théodore de Bèze, Epître de maître Benoît Passavant à messire Pierre Lizet où il lui rend compte de sa mission à Genève et de ses conversations avec les Hérétiques.). Faunel estime que Lizet est un « magistrat de grand mérite » (*Histoire des avocats au Parlement de Paris, depuis saint Louis jusqu'au 15 octobre 1790*, tome II.). De son côté, Froment propose un jugement plus nuancé : il souligne son relatif désintéressement (« Plus désintéressé que Poyet, il sortit du moins pauvre de sa charge » Froment page 28) et sa fermeté, mais il note qu'elle n'était pas sans faiblesse et met en cause son indépendance. En revanche, d'autres manifestent leur mépris, comme M. Lenient : « Le président Lizet soutient et continue au Parlement ainsi le rôle de Béda. Tous deux champions arriérés du Moyen Age, ligués dans une haine commune de la Renaissance et de la Réforme, apportent à la lutte cet entêtement fanatique, cette intrépidité dans l'absurde, qui semble souvent le dernier privilège des causes perdues. » (*Histoire de la satire en France*, page 154, cité par Froment) On se plaît aussi à se moquer de son latin barbare et de sa science théologique jugée un peu courte : « Privé désormais du droit d'envoyer des hérétiques au bûcher, il s'occupa de les réfuter. Dans ce but il écrivit ou plutôt acheva deux formidables volumes de controverse qui devaient pulvériser la prétendue réformation. Lui-même, se posant comme un nouvel Encélade, avait bravement pris le titre de *Montagnard Auverpin*, docteur en droit civil et en droit canon (*Arverni montigenae utroque jure consulti*). Malheureusement son latin se ressentait aussi de la montagne et rappelait moins Rome que Clermont-Ferrand. Il avait dédié son œuvre à tous les saints et saintes, *omnibus sanctis et sanctabus*. Cette lourde épave théologique vint échouer dans le camp des protestants au milieu d'un rire universel. » (Lenient, p. 179 cité par Froment.) Lenient n'est pas le seul à se moquer du latin approximatif de Lizet. Henry Guy rapporte une anecdote qui va dans son sens : « Il [Jacques Colin] avait, une autre fois, perdu un procès au parlement de Paris, présidé alors, par Pierre Lizet qui ne se bornait pas à être féroce, mais ignare, par-dessus le marché, s'exprimait en latin comme le *Praeses* du Malade Imaginaire. On lisait donc, en la sentence qui condamnait l'abbé de Saint-Ambroise, cette phrase : « *Dicta Curia debotavit et debotat dictum Colinum de sua demanda.* » Cette rédaction barbare indigna notre élégant humaniste, et, arrivant, peu après, devant le roi : Sire, dit-il, votre parlement vient de me faire un honneur insigne, inattendu. – Et lequel ? – Il m'a débotté. – Débotté ? – Non débotté. *Debotavit*... On affirme que si François Ier se décida à enjoindre aux juges d'user du français, cet arrêt macaronique y fut bien pour quelque chose. » (Henry Guy, *Histoire de la poésie française au XVI<sup>ème</sup> siècle*, tome II Clément Marot et son école, 1910-1926 Reprints Sltakine 1998, p. 76) Derrière l'esprit partisan qui dicte ces paroles méprisantes, on voit bien ce que pouvait représenter Pierre Lizet pour une partie des humanistes du XVI<sup>ème</sup> siècle. Il représente un esprit rétrograde, passésiste, ennemi des nouveautés intellectuelles de son époque, étranger aux raffinements de la langue, farouche défenseur de l'orthodoxie, prêt à employer les grands moyens contre ceux qui la battent en brèche. Il incarne surtout la

Première partie : Martin Thierry, sa vie, ses amis, son milieu

Pierre Lizet, ainsi que son sens de la justice. Il l'oppose au mauvais juge qui encourra la justice divine.

*Ad Petrum lisetium, Parisii senatus primum praesidentem*

*Haec tua multijugis, praeses, redimita smaragdis*

*Doxa relucescit, lucida conspicitur*

*Quod nullis faveas, verum libramine iusto*

*Irum cum Creso dirigit, et trutinas*

*Laetare, et semper meliori gaude triumpho*

*Censorem injustum iudicat ille Deus.* (v. 1 à 6)

« A Pierre Lizet, premier président du parlement parisien

Président, cette gloire qui est la tienne, couronnée d'émeraudes variées

Brille et lumineuse, elle est l'objet des regards

Parce que tu ne fais, le pense-t-on, de faveurs à personne, mais au contraire, c'est avec une juste balance,

Que tu conduis et examines les affaires, quand Iru est aux prises avec Crésus.

Réjouis toi et jouis toujours d'un triomphe chaque jour plus grand.

Dieu juge le censeur injuste. »

Dans cette épigramme, en saluant la gloire qui entoure le destinataire, Martin Thierry montre qu'il apprécie et approuve Pierre Lizet dans l'exercice de ses fonctions. Il souligne, à travers l'image de la juste balance, son sens de la justice : Pierre Lizet ne manifeste aucune préférence et se laisse conduire par un souci d'équité entre les personnes. Certes, la traduction concrète de ce sens de la justice est exprimée au subjonctif, comme si Martin Thierry prenait quelque distance ou éprouvait quelque doute sur cette opinion générale. Il est difficile de savoir ce que Martin Thierry pensait vraiment au fond de lui et s'il était réellement convaincu de l'intégrité et de l'impartialité de Lizet. La raison en est probablement qu'il insiste davantage sur l'impression, la conviction des gens que sur la réalité insondable, ou qu'il se borne à ne juger que les intentions de Lizet. Ce refus de favoriser qui que ce soit peut aussi se comprendre comme une certaine dureté et impassibilité. On admirerait Pierre Lizet parce qu'il ne se laisse émouvoir par personne, et qu'il ne fait donc preuve d'aucune faiblesse ou ne manifeste aucune clémence imméritée.

---

répression féroce et implacable. Et sur ce point, Martin Thierry semble en parfait accord avec lui. Comme lui, Martin Thierry défend ardemment l'orthodoxie, lui aussi estime que les hérétiques doivent être éliminés pour ne pas contaminer le troupeau encore sain et il ne désapprouve pas la condamnation à mort de Berquin. Certes, l'éloge, dans l'épigramme 27, est tout de même très court, isolé, assez ambigu, peu appuyé et peu précis : il ne va pas jusqu'à le féliciter d'avoir fait brûler Berquin, ou d'inquiéter Lefèvre d'Étaples ou Briçonnet, mais il se contente de lui reconnaître les qualités d'un bon juge. L'épigramme n'a pas pu être écrite avant 1529 ou 30 (Pas avant cette date, puisqu'avant il n'est pas encore premier président du Parlement. L'épigramme date donc des années 1529-1539.). En 1539, date de la publication de la *Paraclesis*, il se félicite de la mort de Berquin et se montre partisan de la répression contre les hérétiques. On a donc des raisons sérieuses de penser que Martin Thierry et Pierre Lizet sont sur la même ligne. Cela dit, il se garde bien de vanter son éloquence et sa maîtrise du latin.

Martin Thierry souligne également, en évoquant Irus et Crésus, respectivement symboles de dénuement et de richesses, son désintéressement et son indifférence aux apparences. Enfin, le poète exprime son amitié et sa sympathie à l'égard de Lizet en lui souhaitant bonheur et succès dans son travail. C'est le signe qu'il approuve le zèle que Lizet dans la détection et l'éradication de l'hérésie.

Le dernier vers est assez surprenant après l'éloge qui est fait de Pierre Lizet. Il ne faut certainement pas prendre cette remarque finale pour lui car ce serait contradictoire avec le reste de l'épigramme ou alors il faudrait distinguer le jugement des hommes (favorables à Pierre Lizet) du jugement de Dieu, plus sévère à son égard et il faudrait supposer une certaine duplicité chez Martin Thierry, ce qui est assez impensable car Pierre Lizet est plutôt dans les idées de Martin Thierry, même s'il pourrait éventuellement lui déplaire par un excès de sévérité. Mais Martin Thierry sait aussi se montrer impitoyable et impassible à l'égard des hérétiques, notamment à l'égard de Berquin. S'il n'est pas tout à fait impossible d'accorder un double sens à cette épigramme, cela nous semble cependant peu probable. Martin Thierry oppose plutôt, en recourant à une asyndète assez brutale, l'exemple admirable de Pierre Lizet à celui, déplorable, des mauvais juges qui sont condamnés par Dieu. Il se peut aussi que le censeur injuste désigne les ennemis de Pierre Lizet et peut-être même Luther, en tant que chef de file des hérétiques dont la particularité serait, aux yeux de Martin Thierry, de porter un jugement personnel et erroné sur la foi et de condamner ouvertement l'action du pape ainsi que certaines pratiques de l'Eglise. En cela, il mériterait le nom de « censeur injuste ».

b) Salmon Macrin

Salmon Macrin est un poète bien connu, considéré de nos jours comme le plus grand poète néo-latin du XVI<sup>ème</sup> siècle<sup>141</sup>.

L'épigramme n° 33 de Martin Thierry ne nous apprend rien de nouveau sur lui. Elle rappelle qu'il réside à Loudun (*Urbem ad Iulliodunicam*) et qu'il est poète (*Macrinum/Ut vatem videas*). Elle exprime l'admiration qu'il porte à Macrin (il est pour lui le plus grand de tous : *maximus omnium*) et le grand cas qu'il fait de son jugement et de son autorité. En effet, Martin Thierry donne à penser que c'est son avis seul qui décidera du sort de son livre, s'il sera publié ou s'il sera relégué dans les oubliettes :

---

<sup>141</sup> « Salmon Macrin, pour sa part, fut sans doute le plus grand poète néo-latin de sa génération. » note de Gérard Defaux, *Oeuvres poétiques* de Clément Marot, tome 1, Classiques Garnier, p. 608.

Première partie : Martin Thierry, sa vie, ses amis, son milieu

*Quod si maximus omnium repellat  
Te notos repetas gradu Penates  
Festino, atque cava specu latescas.* (v. 5 à 7)

« Si le plus grand de tous te rejette,  
Regagne à toute vitesse tes Pénates familières  
Et cache-toi dans le creux d'une caverne. »

*Quod si te legat et probet Macrinus  
Congaudens, poteris statim per omnem  
Late mundi adytum patentis ire* (v. 8 à 10)

« Mais si Macrin te lit et t'approuve,  
Tu pourras aussitôt, communiquant ta joie<sup>142</sup>, te faufiler  
Dans tous les recoins du monde qui s'ouvrira à toi »

Et Macrin, pour notre poète beauvaisien, a suffisamment de crédit et d'influence dans le monde des lettres pour faire taire les envieux et pour que son avis favorable suffise à faire la promotion de Martin Thierry et à le faire accepter et reconnaître par les autres poètes :

En effet, si Macrin accorde ses faveurs à l'ouvrage, le petit livre pourra :

*Letalesque canum retundere ictus  
Et morsus rabidos, velut sat esses  
A vatam celebri choro probatus.* (v. 11 à 13)

« <Tu pourras> réprimer les coups mortels des chiens  
Et leurs morsures enragées, comme si cela était suffisant  
D'avoir été applaudi par le cercle fréquenté des poètes. »

Les chiens sont le symbole du jaloux au XVI<sup>ème</sup> siècle et l'on voit bien, dans le dernier vers, que Martin Thierry attend de Macrin une reconnaissance de son talent pour être admis et apprécié dans les cercles de poètes. Nous ignorons si Martin Thierry est vraiment entré en contact avec le poète de Loudun et s'il lui a réellement envoyé son petit livre pour qu'il en fasse la promotion. Mais il a apparemment vivement recherché son amitié ou du moins son soutien. Nous ne savons pas s'il a reçu ou non une réponse satisfaisante à sa demande. Nous ne savons pas de quel livre il s'agit car Martin Thierry ne nous donne aucun détail pour l'identifier. Mais il est probable que comme Macrin est surtout réputé pour ses talents de poète, qu'il s'agisse d'une œuvre poétique, soit les épigrammes elles-mêmes, soit le recueil de poèmes de 1532, à moins qu'il ne s'agisse d'un recueil de poèmes non parvenu jusqu'à nous parce qu'abandonné au fond d'une grotte.

---

<sup>142</sup> Il se peut aussi que *congaudens* porte non pas sur le livre, mais sur Macrin. Dans ce cas, il faut comprendre que Macrin ne se contente pas d'approuver le livre, mais qu'il en fasse la publicité en communiquant sa joie de l'avoir lu à d'autres personnes.

Première partie : Martin Thierry, sa vie, ses amis, son milieu

Quant à l'épigramme n° 32, elle glorifie Salmon Macrin en soulignant explicitement ses qualités de poète exceptionnel :

*Hunc in voce deis similem resonare poetam* (v. 7)

« Célébrez ce poète semblable aux dieux par sa voix »

Mais en plus, Martin Thierry exprime tout le bien qu'il pense de Macrin et de ses idées puisqu'il le prend pour un sage qui mérite d'être mis à l'honneur :

*Et magno cantu tollite ad astra sophum.* (v. 8)

« Et, par un chant magnifique, portez aux nues ce sage. »

On le voit, Martin Thierry a de l'admiration pour le poète et pour l'homme. En le flattant, il espère obtenir une certaine recommandation qui l'aidera à se faire connaître. Mais il n'y a pas d'amitié entre les deux hommes et loin d'établir une égalité entre eux, Martin Thierry se met dans la position de l'élève et du quémendeur.

Vers 1537, Macrin revient à Loudun. Il était proche des Evangélistes et certains ont dit qu'il penchait vers le calvinisme. On peut s'interroger sur les points communs entre les deux hommes et se demander si Martin Thierry approuvait les positions religieuses de Macrin. .

### c) Nicolas de Creil

Dans l'épigramme n°74, Martin Thierry ne considère pas Nicolas de Creil comme un ami, mais il lui souhaite beaucoup de bien car il le tient en grande estime en raison de ses vertus et de son esprit de religion : *Vive diu foelix, et fausto sidere natum / Te monstrent cunctis prospera facta piis*<sup>143</sup> ! Il est notamment fidèle à sa femme et charitable envers les autres : *Nam colis, et servas iussa tremenda Dei./ Diligis uxorem, cuius sincera voluntas*<sup>144</sup>. Peut-être que l'évocation de cette générosité est intéressée. On ne peut savoir si Martin Thierry attendait quelque chose de ses compliments. La famille de Creil est bien implantée à Paris et à Beauvais : « Il y a encore un Château Royal à Creil. De Creil, famille très considérable de Paris où elle est établie depuis 200 ans, et qui avait été très considérable à Beauvais depuis l'an 1300, y ayant eu plusieurs Maires ou Baillifs, prenans

---

<sup>143</sup> « Vis longtemps, et que les événements prospères/ Montrent à tous les hommes justes que tu es né sous une bonne étoile ! »

<sup>144</sup> « Puisque tu honores la divinité et que tu observes les commandements vénérables de Dieu. / Tu aimes ton épouse, dont la volonté pure »

qualité d'Ecuyers. »<sup>145</sup> Nous trouvons plusieurs Nicolas Creil et voici la notice : « Nicolas de Creil, second du nom, chevalier, seigneur de Hécourt, Lagneville et Soisy, devint bailli de Beauvais, charge qu'il posséda jusqu'à sa mort arrivée le 25 octobre 1504. Il eut de sa femme, Marie d'Auvergne, trois enfants : 1) Nicolas, seigneur de Hécourt et du Houssay, mort sans postérité de Françoise Le Clerc, fille de Simon Le Clerc, sieur de Bussy ; 2) Louis, fils cadet, dénommé ci-après, à qui échut la succession de son frère aîné ; 3) et Jacqueline de Creil, mariée à Jérôme de Feuquières, sieur de Lihus. »<sup>146</sup> Il est peu probable qu'il s'agisse du premier, mais il peut s'agir de son fils aîné, appelé Nicolas également. Nous trouvons quelques brèves mentions de ce personnage, par exemple : « Acte de Nicolas de Creil qui vend à Jérôme de Feuquières la moitié d'une maison sise à Villers sur Thère. 1527. Arch. De l'Hôtel-Dieu de Beauvais. »<sup>147</sup> Ou encore : « 27307 Provisions pour Nicolas de Creil de l'office de receveur des deniers communs et patrimoniaux de Beauvais.(Fol.356v°) »<sup>148</sup> Il doit s'agir du même personnage. Nous avons aussi cette information, à la date du samedi 4 octobre 1567, mais il n'est pas sûr que ce soit le même personnage : « Maître Guillaume Chifflier, médecin de Monsieur le prince dauphin, natif de Cahors en Quercy, et demeurant rue du Cocq, au logis du sieur Bucy d'Amboise, amené prisonnier par Nicolas de Creil, enseigne du cappitaine Bremont au quartier de Creueil, pour ester à droyt sur l'hérésye à luy imposé. »<sup>149</sup> La femme qu'il aime et dont Martin Thierry dit tant de bien serait donc Françoise Le Clerc. Pour parler d'elle, Martin Thierry use d'une expression (Sa volonté pure et son amour admirables sont vus dans un miroir) qui peut être comprise de deux façons. Soit les vertus de l'épouse sont le reflet de celles de son mari, soit c'est sa beauté physique qui révèle sa vertu.

La consultation du registre du chapitre nous livre également quelques informations. Il est fait mention, le 6 mars 1478, d'un Nicolas de Creil à propos de « dépenses intolérables » concernant « les fortifications de la ville » (tome 26, p. 165/ 326). Le 23 septembre 1513, il est de nouveau question d'un Nicolas de Creil (tome 26, p. 192/ 274). Et d'après le tome 28 du registre du chapitre, « Nicolas de Creil, avocat, l'un des exécuteurs testamentaires du chanoine Bochart, décède le 1<sup>er</sup> janvier 1542 (tome 28, p. 167).

---

<sup>145</sup> *Additions aux remarques sur le tome I* page 32.

<sup>146</sup> *Mémoires de la Société académique, d'archéologie, science.*

<sup>147</sup> Leblond, *Manuscrits inédits du XVII<sup>ème</sup> siècle*, 1910 p.222.

<sup>148</sup> Catalogue des actes de François Ier tome 7, page 589.

<sup>149</sup> *Bulletin historique et littéraire*, p. 584.

d) Guillaume Budé<sup>150</sup>

Martin Thierry adresse une épigramme (n° 11) très flatteuse à Guillaume Budé<sup>151</sup>. La fin de cette épigramme, qui évoque les Parques, le séjour céleste, et, de façon imagée, les anges, indique que Martin Thierry savait ou pressentait que le savant humaniste vivait ses dernières années. Nous ne savons pas s'il attendait un bienfait précis de Guillaume Budé, mais on peut remarquer que celui qui oeuvra pour la création du Collège de France, était proche du roi et donc, probablement, par la même occasion, d'Anne de Montmorency. Il passait également pour un fervent catholique et il était un juriste renommé, ce qui ne pouvait que plaire à Martin Thierry.

e) Martin Tasserie

Martin Thierry consacre une longue épitaphe élogieuse à Martin Tasserie, signe qu'il lui était cher et qu'il le tenait en grande estime. Il y raconte sa vie que nous ne détaillerons pas ici<sup>152</sup> C'est un professeur d'arts et de médecine : *Excellentissimi Martini Tasserii artium et medicinae professoris*. Le défunt est né à Rouen, est allé à Paris, a fait une partie de ses études en Italie et enfin, il est mort à Beauvais. Il est cependant difficile de savoir, c'est si le poète a connu personnellement Martin Tasserie, car s'il se montre affecté par sa mort, il ne fournit aucune anecdote personnelle, aucun détail particulier.

f) Louise de Savoie et Eléonore d'Autriche.

Martin Thierry rend hommage à la régente, mère du roi François I<sup>er</sup>, en écrivant son épitaphe. Evidemment, même s'il fait son éloge, il n'en attend rien puisqu'elle est morte. Mais en saluant la mémoire de cette femme et en taisant les critiques qui circulaient sur elle, il espère peut-être indirectement se faire bien voir des Montmorency qui étaient proches d'elle. C'est elle aussi qui a œuvré pour la paix, et à ce titre, elle ne pouvait être que chère à Martin Thierry. A Louise de Savoie, il convient d'ajouter Eléonore d'Autriche, instrument efficace de paix et qui fait l'objet d'un long poème, le *De felici*, au titre de personnage principal et en quelque sorte éponyme (si l'on considère le titre complet).

**III) Les personnages admirés dont Martin Thierry espère les faveurs.**

a) Les Montmorency : Guillaume et Anne

---

<sup>150</sup> Sur la biographie de Guillaume Budé, on peut lire Gadoffre, Gérard, *La révolution culturelle dans la France des Humanistes : Guillaume Budé et François I<sup>er</sup>*, Genève, Droz, 1997.

<sup>151</sup> Cf. Présentation des œuvres, dans la deuxième partie de notre travail.

<sup>152</sup> Voir les morceaux choisis.

1) Les ancêtres :

Les Montmorency appartiennent à une famille noble très ancienne<sup>153</sup> qui a compté dans ses rangs des hommes ayant joué un rôle de premier plan dans le royaume. Leur assise géographique se situe principalement au nord de Paris, ce qui explique qu'ils aient eu un rôle important dans la défense de cette ville et du royaume<sup>154</sup>. Parmi ses aïeux, Guillaume compte quelques personnages illustres, gratifiés d'une charge importante dans le royaume, comme Mathieu IV qui fut amiral de France, grand-chambellan et conseiller du roi, comme Charles qui fut maréchal de France, panetier du roi et conseiller influent. Ce dernier était d'ailleurs si bien vu du roi Charles V qu'il fut choisi comme le parrain principal de son fils Charles VI qui reçut de lui son nom<sup>155</sup>.

Cependant, à la suite de Jacques, fils de Charles de Montmorency, une partie des Montmorency va basculer plus tard, du côté des ducs de Bourgogne et d'Henri VI qui se proclame roi de France et d'Angleterre<sup>156</sup>. C'est surtout Jean II de Montmorency qui ira le plus loin dans l'adhésion à Henri VI, avant de revenir dans le camp français, marqué dit-on, par l'exemple de Jeanne d'Arc<sup>157</sup>.

Jean II de Montmorency, le père de Guillaume, devenu fidèle au roi de France et digne de confiance deviendra même conseiller et chambellan du roi Louis XI. Néanmoins, il avait eu, d'un premier mariage contracté du temps qu'il était allié aux ducs de Bourgogne, deux fils Jean de Nivelles et Louis de Fosseux qui étaient restés attachés à la cause bourguignonne. Pour confirmer sa fidélité au roi de France, Jean II les déshérita au profit de Guillaume, le troisième fils qu'il avait eu d'un second mariage, avec Marguerite

---

<sup>153</sup> Il est question, par exemple, d'un certain Bouchard de Montmorency qui aurait été compagnon de Charlemagne. On raconte de lui qu'il aurait rapporté d'Espagne les reliques de Saint Félix qui se trouvaient dans l'église de Saint Martin de Montmorency. Mais cela est fort douteux. Cf. Mikhael Harsgor, *Recherches sur le personnel du conseil du roi sous Charles VIII et Louis XII*, tome II, Paris, 1980, p. 1241. Harsgor rapporte aussi que les « Montmorency prétendaient avoir occupé un « rang considérable » à la cour des rois avant l'An Mil » *Op. cit.*, p. 1228.

<sup>154</sup> Cf. Harsgor, *op. cit.*, p. 1329.

<sup>155</sup> Cf. Harsgor, *op. cit.*, p. 1232.

<sup>156</sup> Cf. Harsgor, *op. cit.*, p. 1233.

<sup>157</sup> Cf. Harsgor : « Jean II servit fidèlement les Anglais\_ reconnaissant Henri VI comme roi de France- tant que les affaires du « roi de Bourges » allaient mal. D'ailleurs son cousin issu de germain, Jean de Villiers, seigneur de l'Isle-Adam, lutta vaillamment pour les Anglais. Le duc de Bedford devait même le nommer en 1432 maréchal de France pour Henri VI (après avoir été nommé en 1418 maréchal de France pour Charles VI) ; après 1435, suivant le prudent exemple de Jean II de Montmorency, ce cousin changea de camp lui aussi et rentra au service de Charles VII. » *Op. cit.*, p. 1237. Et il ajoute à la même page : « Le chroniqueur alençonnais Perceval de Cagny raconte que l'activité de Jeanne d'Arc fit penser à Jean II de Montmorency qu'il avait peut-être choisi le mauvais parti. »

d'Orgemont qui appartenait à une famille parisienne fidèle au roi de France<sup>158</sup>. Ce mariage présentait aussi d'autres avantages comme celui de lier la famille Montmorency au monde parlementaire ou celui de pouvoir hériter de Chantilly.

## 2) Guillaume :

Du fait de l'attitude d'une partie des Montmorency durant la Guerre de Cent ans, la famille avait fini par perdre de son prestige et de son influence<sup>159</sup>. C'est, comme on l'a vu, le père de Guillaume qui a amorcé le retour en grâce et sur le devant de la scène de la famille. Guillaume a continué cette réhabilitation jusqu'à redonner à la famille tout son éclat.

Comme on l'a vu, Guillaume a été servi par la chance. S'il put succéder à Jean II, son père mort le 6 juillet 1477, et devenir ainsi l'un des hommes les plus riches de France, c'est grâce au déshéritement de ses deux frères aînés<sup>160</sup>. Cette décision des parents entraîna de longues années de procès car les deux aînés s'y opposèrent fermement. Guillaume les soutint sans faiblesse et se montra le plus souvent intraitable et dur<sup>161</sup>.

---

<sup>158</sup> Cf. Harsgor, *op. cit.*, p. 1238.

<sup>159</sup> Cf. Harsgor : « Ces avantages que le jeune Guillaume recueillait ainsi ne peuvent masquer le fait qu'à l'époque de sa « venue à la seigneurie » la maison de Montmorency souffrait d'une éclipse. A la fin des années 70 du XV<sup>e</sup> siècle aucun Montmorency ne possédait une charge importante : Jean II s'était démis de celui de grand-chambellan en faveur de La Trémoille, à la demande expresse de Louis XI. Aucun parent ne possédait un bénéfice ecclésiastique important. Et le roi ne semblait pas du tout pressé de pourvoir le nouveau seigneur de Montmorency. C'est sans doute la raison pour laquelle le jeune Guillaume dut chercher du service non pas à la cour de France, mais à celle, combien plus modeste, d'un autre « roi » : Charles d'Anjou, comte de Provence, et soi-disant roi de Sicile » *Op. cit.*, p. 1244.

<sup>160</sup> Louis fut accusé de crime.

<sup>161</sup> Cf. Harsgor : « ...dès la mort de Jean II de Montmorency aussi bien sa veuve que son fils cadet se trouvaient engagés dans un procès dont l'un dura pendant presque toute la vie de Marguerite d'Orgemont et un autre se jugeait encore 40 ans plus tard. » *op. cit.* p. 1246 « Le premier février 1493 un arrêt du Parlement de Paris ordonna que le quart des terres serait adjugé à Jean II de Montmorency-Nivelle, Guillaume fit tant et si bien qu'il empêcha pendant 20 ans l'exécution de cet arrêt. Jean expédia son frère à Paris : Philippe fut contraint d' « abandonner tout son mesnage et pays » et vivre dans la capitale durant une période de 15 ans pour y suivre le procès. Car Guillaume était d'accord pour affirmer que la baronnie était indivisible. Jean obtint un autre arrêt, selon lequel il devait du moins jouir des fruits de quart des terres ; Philippe occupa alors une partie des terres, mais à l'intervention de Guillaume, les gens du roi saisissent aussi bien Montmorency que Saint-Denis, St-Ouen et Ecoeu. », *op. cit.*, p. 1244. « Mais vers 1517-18, le litige tourna mal pour Guillaume. Philippe de Montmorency-Nivelle, mourant en 1526 âgé de 60 ans, pouvait croire qu'il avait gagné son procès : le 13 août 1519 il avait obtenu un arrêt assez surprenant du Parlement (qui frondait peut-être le pouvoir royal dans cette période qui suivait le Concordat). Selon cet acte, Guillaume était condamné à délivrer à son neveu la quatrième partie des terres de Montmorency et d'Ecoeu « sans rien excepter que le nom et le titre de baron de Montmorency ». Mais le nouveau seigneur de Nivelle, Joseph, le mari d'Anne Egmont, fille du riche capitaine général de l'empereur de Flandres, n'avait que faire de ce quart de seigneurie situé si loin de ses terres principales. Il préféra vendre ce quart de baronnie, ainsi que les seigneuries de St-Leu Taverny et du Plessis-Bouchard au fils de Guillaume de Montmorency, Anne... », *Op. cit.*, p. 1247.

Durant la guerre du Bien public causée par le soulèvement de Charles le Téméraire et un certain nombre de seigneurs, il prit le parti du roi Louis qu'il servit avec « zèle et courage », selon Jean-Joseph Désormeaux. Il était alors bien jeune.

Quand le roi Louis XI mourut<sup>162</sup>, le dauphin n'étant âgé que de 13 ans, la régence fut confiée à sa sœur Anne qui l'assura avec son mari Pierre de Beaujeu. Mais le duc d'Orléans, le futur Louis XII, « contesta cette décision et revendiqua le pouvoir »<sup>163</sup>. Il alla même par la suite jusqu'à entraîner le royaume dans la guerre civile : il perdit et fut emprisonné à Bourges. Les Etats généraux furent réunis pour régler la question. Ce fut Guillaume de Montmorency qui fut choisi pour représenter la noblesse de l'Ile-de-France. Il s'y comporta bien et se fit remarquer favorablement. Aussi fut-il admis parmi les conseillers et les chambellans du roi Charles VIII<sup>164</sup>. A cette occasion, Jean-Joseph Désormeaux laisse éclater son admiration pour le jeune homme en ces termes : « Au reste, il donna une si haute idée de sa prudence et de ses lumières à Anne de France qu'elle le choisit pour un des chambellans du roi son frère. C'était la destinée de ce seigneur de plaire à tous les Rois de son temps. »<sup>165</sup>

Le 17 juillet 1484, Guillaume épousa Anne Pot, la fille de Guy Pot<sup>166</sup>. Ce mariage prestigieux fut très fructueux. Harsgor le considère comme le plus important de la famille<sup>167</sup>. Par ce mariage, Guillaume se rapprocha encore plus du pouvoir, car Philippe Pot, le frère de Guy, était en très bons termes avec la régente Anne de France qu'il avait soutenue sans réserve durant les Etats généraux de Tours<sup>168</sup>. Il put aussi bénéficier de l'appui de son beau-père qui contribua à le faire entrer dans le Conseil du roi<sup>169</sup>. Ce

---

<sup>162</sup> En 1483.

<sup>163</sup> Cf. Desormeaux, M., *Histoire de la Maison de Montmorency. Tome cinquième, Les ducs de Montmorency et de Damville, Pairs de France, Depuis l'an MCCCCLXXVII jusques à present*, Paris, chez Desaint et Saillant, libraire, et Duschene, libraire, 1764, p. 396.

<sup>164</sup> Cf. Harsgor, *op. cit.*, p. 1257.

<sup>165</sup> Cf. Desormeaux, *Histoire de la Maison Montmorency*, Tome I, p. 397.

<sup>166</sup> Guy Pot est chevalier, comte de St-Pol, de plus de 5 seigneuries, conseiller et chambellan du roi et du duc d'Orléans, gouverneur de Touraine et ancien sénéchal du Vermandois. Cf. Harsgor, *op. cit.*, p. 1251 Il mourut vers 1489, c'est-à-dire assez peu de temps après le mariage.

<sup>167</sup> Cf. Harsgor, *op. cit.* p.1232 : « Charles de Montmorency, l'un des plus importants membres du Conseil du roi Charles V, fit aussi l'un des plus importants mariages de toute l'histoire des Montmorency\_ avant celui de Guillaume et d'Anne Pot. »

<sup>168</sup> « Le mariage avait aussi un caractère politique : l'oncle paternel d'Anne Pot, Philippe venait de servir puissamment le gouvernement des Beaujeu aux Etats de Tours, où il prononça entre autres le célèbre discours qui fit tant pour donner la régence de fait à Pierre de Bourbon et Anne de France ; et à l'époque de la négociation de cette alliance, le père de la mariée Guyot, ne s'était pas encore compromis avec les partisans du duc d'Orléans d'une façon qui allait lui faire perdre sa place au Conseil du roi. Cette alliance manifestait donc aussi le désir du jeune Guillaume de se rapprocher du pouvoir royal. » Cf. Harsgor, *op. cit.*, p.1251.

<sup>169</sup> Cf. Harsgor, *op. cit.*, p. 1258 : « Cette entrée de Guillaume de Montmorency au Conseil du roi a lieu un mois après son mariage ; il paraît évident que son beau-père Guyot Pot y fut pour quelque chose ; ce dernier

mariage lui permettait également d'espérer un accroissement considérable de son territoire. Et de fait, il obtiendra la succession des Villiers-de-l'Isle Adam, ainsi que le patrimoine foncier des Pot, René Pot, le fils unique de Guy Pot étant mort et Philippe Pot étant mort célibataire.<sup>170</sup>

Guy de Montmorency suivit Charles VIII en Italie et participa à la conquête du royaume de Naples. Mais le roi mourut à Amboise en 1498, sans héritier mâle. Ce fut donc son cousin, le duc d'Orléans, qui lui succéda sous le nom de Louis XII. Ce dernier se montra bon et confiant envers ceux qui avaient bien servi le roi précédent. Aussi le « baron de Montmorency obtint de lui le gouvernement de l'Orléanais et des châteaux de Saint-Germain et de la Bastille »<sup>171</sup>, « bien qu'il n'eut jamais soutenu d'une façon marquée l'ancien duc d'Orléans. »<sup>172</sup> Harsgor souligne, à ce propos, la grande faveur dont jouit Guillaume auprès du roi. Elle dépasse celle que lui accordait Charles VIII. Non seulement il est conseiller et chambellan du roi, mais il faut bien prendre conscience que l'octroi du gouvernement de l'Orléanais est un grand honneur, puisque c'est l'ancien duché du roi<sup>173</sup>.

---

s'occupait d'ailleurs des intérêts de son futur gendre déjà avant la signature du contrat de mariage. Aussi le 30 juin 1484 le mandement de la part du Conseil qui annonce aux gens des Comptes que Guillaume a fait foi et hommage au roi pour sa baronnie de Montmorency est signé de trois membres dont le premier est justement Guyot Pot. »

<sup>170</sup> Cf. Harsgor, *op. cit.*, p 1251 : « Par son mariage avec Anne Pot, Guillaume assurera à ses futurs enfants le patrimoine des Pot et la succession des Villiers-de l'Isle-Adam, cette dernière au détriment de ses frères aînés. » Et p. 1252 : « En plus de ces raisons il est évident que Guillaume de Montmorency, en épousant Anne, épousait aussi l'espérance (qui se réalisera) d'obtenir le vaste domaine foncier que l'oncle de sa future femme achevait de se constituer en Bourgogne. La politique terrienne de Guillaume de Montmorency et celle de Philippe Pot se complétaient heureusement l'une l'autre ; le premier, intéressé de souder au mieux le grand arc domanial qu'il reconstituait au nord de Paris, avait besoin de l'argent que Pot se montrait disposé à lui verser pour pouvoir arrondir ses propres possessions bourguignonnes avec les terres que les Montmorency avaient dans l'ancien duché. » Et encore, p. 1253 : « René Pot n'obtint pas Saint-Pol puisqu'il mourut en 1505 avant d'enregistrer le moindre succès dans ses efforts pour ravoier le comté ; et sa sœur Anne et son beau-frère Guillaume n'obtinrent pas seulement le prime de [...], mais toute la succession de Guyot Pot, dont René était le fils unique, et celle de l'oncle Philippe Pot, mort célibataire. Cette combinaison fort heureuse pour Guillaume de Montmorency ne fut pas du goût de tout le monde.

<sup>171</sup> Cf. Désormeaux, *op. cit.*, tome I, page 400.

<sup>172</sup> Cf. Harsgor, *op. cit.*, p. 1258.

<sup>173</sup> « L'année même de son avènement, il nomme le seigneur de Montmorency capitaine et gouverneur du château de St-Germain-en-Laye (20 décembre 1498), avec le regard sur les offices des eaux et forêts, ainsi que la garde des chasses en ce lieu. Après avoir été nommé conseiller et chambellan ordinaire de Louis XII, il reçut encore le gouvernement et le baillage du duché d'Orléans. C'était un gouvernement quelque peu spécial puisqu'il s'agissait de l'ancien duché du roi, et cette nomination constitue évidemment une marque d'estime. D'ailleurs Guillaume de Montmorency fit preuve comme bailli, d'un grand souci de défendre les droits des officiers royaux du baillage. Le 18 juin 1503, il devint capitaine de la Bastille, office vacant par la mort de Philippe Luillier. », Cf. Harsgor, *op. cit.*, p 1258.

Signe supplémentaire de la faveur du roi et de l'importance croissante de Guillaume, ce dernier figure en bonne place au sacre du roi et aussi à son entrée à Paris<sup>174</sup>. Il prend aussi de plus en plus d'importance au sein du Conseil du roi<sup>175</sup>. Les rapports semblent avoir été excellents entre Guillaume et la famille royale, d'après Jean-Joseph Désormeaux : « Guillaume suivit le roi Louis XII dans toutes ses campagnes jusqu'en 1509, que ce prince qui le regardait comme l'un des plus sages et les plus éclairés de la France, le laissa auprès de la reine avec le chancelier Jean de Ganai, les sires de Saint Vallier et du Bouchage, pour gouverner la France sous les ordres de cette princesse : Louis XII honora jusqu'à la fin de sa vie Montmorency de la confiance et de son amitié » Harsgor confirme ces bonnes relations en ces termes : « Louis XII semblait avoir pris le seigneur de Montmorency en affection et lui écrivait des lettres gaillardes. La reine Anne lui témoignait des sentiments semblables, se mêlait des affaires privées de la famille de Montmorency et tentait d'y organiser des mariages. »<sup>176</sup>

Sous le règne de François I<sup>er</sup>, Guillaume de Montmorency reçoit de nouvelles faveurs. Il est admis dans l'ordre royal de Saint-Michel, ce qui était un honneur considérable et rare. C'était le roi Louis XI qui l'avait institué en 1469 pour concurrencer l'ordre de la Toison d'or créé par le duc de Bourgogne Philippe le Bon en 1430. Il est fait capitaine du château de Vincennes et il est nommé chevalier d'honneur de Louise de Savoie, la mère du roi.<sup>177</sup> Ses compétences sont reconnues, comme le souligne Harsgor : « Dès le début du règne, le sire de Montmorency est considéré comme un des personnages les plus versés dans la connaissance des affaires. Il fait partie du conseil de la régente Louise de Savoie pendant la guerre de 1515, groupe restreint de 4 personnages qui demeurèrent avec elle à Blois. »<sup>178</sup> Et en 1525, durant la crise qui secoue le royaume en raison de la capture du roi, c'est à lui

---

<sup>174</sup> « A l'entrée de Louis XII à Paris, le nom de Guillaume est mentionné en 12<sup>ème</sup> place, entre Jacques d'Estouteville, prévôt de Paris qui le précède (peut-être plus en vertu de ses fonctions que pour d'autres raisons) et Louis II de La Trémoille, qui le suit. » Cf. Harsgor, *op. cit.*, p 1258.

<sup>175</sup> Cf. Harsgor, *op. cit.*, p. 1259 : « Cette montée de l'importance de Guillaume de Montmorency se reflète aussi dans sa position au sein du Conseil [...] le 22 novembre 1506 nous le voyons participant à une réunion du Conseil avec le cardinal d'Amboise, le chancelier Guy de Rochefort et Florimond Robertet : on y avait signé une ordonnance sur les monnaies et l'exercice du métier d'orfèvrerie. Le nom de Guillaume de Montmorency vient en troisième place, après ceux du cardinal d'Amboise et la mention du chancelier. »

<sup>176</sup> Cf. Harsgor, *op. cit.*, p. 1259.

<sup>177</sup> « Le roi François I<sup>er</sup> augmenta encore les honneurs de ce Seigneur : il l'admit dans l'ordre de Saint-Michel, qui n'était alors composé que de 36 chevaliers ; on sait qu'il n'y avait point de charge ni de dignité dans le Royaume qui fût plus recherchée des Princes et des Grands que le collier de cet ordre. C'est qu'avec la splendeur de la naissance, il fallait encore, pour y parvenir, des titres plus glorieux, de grandes vertus et des services éclatants rendus à la patrie. Bientôt après le même Prince le choisit pour chevalier d'honneur de la duchesse d'Angoulême sa mère. Il lui donna aussi le gouvernement des châteaux de Vincennes et de Beauté-sur-Marne. » Desormeaux, *Histoire de la Maison Montmorency*, tome I, p. 401 et 402.

<sup>178</sup> Cf. Harsgor, *op. cit.*, p. 1260.

que fait appel le Parlement de Paris, malgré sa vieillesse, pour protéger la capitale. Désormeaux estime qu'il s'agit là de « des marques de confiance et d'estime telles qu'aucun citoyen n'en a peut-être jamais reçues de plus glorieuses de la part de cette auguste compagnie. »<sup>179</sup> Et Guillaume accepta cette lourde charge malgré ses difficultés personnelles : ses deux fils, François et Anne avaient été blessés et capturés en même temps que le roi.<sup>180</sup>

En 1528, Guillaume « consacra le reste de sa vie à la retraite et à la piété ».<sup>181</sup> D'après Désormeaux, il « vécut dans une parfaite santé jusqu'à l'âge le plus avancé », ce qui est confirmé par Harsgor qui cite le témoignage de deux personnes qui, en le voyant, s'étonnèrent de le voir rajeuni.<sup>182</sup> En 1530, à l'occasion de l'entrée de Charles de Villiers à Beauvais en tant qu'évêque, il se rendra même à Beauvais, alors qu'il est âgé de près de 80 ans, pour représenter son fils Anne, alors éloigné à Bayonne pour s'occuper du retour des enfants royaux et préparer l'arrivée en France d'Eléonore d'Autriche, la nouvelle reine. Les deux familles sont d'ailleurs très liées, spécialement depuis le mariage de Guillaume avec Anne Pot. En effet, cette dernière, par sa mère Marie, se rattache à la famille des Villiers-de-l'Isle Adam.

Le 24 mai 1531, Guillaume rendit l'âme, non sans avoir pu voir une dernière fois son fils Anne.<sup>183</sup> « Il est enterré dans la nécropole familiale de la collégiale Saint-Martin de Montmorency où repose déjà sa femme Anne Pot. A cette occasion, les fils du roi leurs gouverneurs, Théodore et Pomponio Trivultio, madame de Nevers, la reine de Navarre

---

<sup>179</sup> « En 1524, année si célèbre par les désastres de la France, le Parlement de Paris donna au baron de Montmorency des marques de confiance et d'estime telles qu'aucun citoyen n'en a peut-être jamais reçues de plus glorieuses de la part de cette auguste compagnie. Aussitôt après qu'on eut reçu les nouvelles de la perte de la bataille de Pavie et de la prise du Roi, il ordonna qu'on inviterait le baron de Montmorency à se rendre dans la capitale, pour rassurer, par sa présence, les habitants consternés, et maintenir la paix, l'ordre et la tranquillité. »

<sup>180</sup> « Guillaume de Montmorency, qui dans le deuil général de la nation, avait encore à déplorer le malheur de ses deux fils blessés et pris avec le Roi, triompha bientôt de sa douleur : il parut au Parlement ; là le premier président, Jean de Selve, lui déclara que la compagnie pleine de confiance en son amour pour l'Etat, sa sagesse, son expérience, son autorité et ses lumières, le pria de veiller au salut du Royaume, et en particulier de la capitale. »

<sup>181</sup> Désormeaux, *op. cit.*, tome I, p. 405.

<sup>182</sup> Cf. Harsgor, *op. cit.*, p. 1262 : « Après la liquidation de la crise provoquée par Pavie, Guillaume reprend son activité de constructions à Chantilly vers le mois d'août 1527. Le secrétaire des finances Villeroy y trouva un jour le seigneur de Montmorency « rajeuni, ayant bon visage et bonne couleur. Ce n'était pas seulement l'opinion de Villeroy ; un M. de Hanches, note : « M. de Montmorency est plus jeune à son semblant que je ne le vis jamais, et se porte mieux qu'il ne fit il y a dix ans. » »

<sup>183</sup> Désormeaux

envoient leurs condoléances au Grand Maître »<sup>184</sup>. Le 12 et 13 mai 1532, Charles de Villiers se rend à la cérémonie anniversaire du décès de Guillaume de Montmorency<sup>185</sup>.

Guillaume semble avoir occupé une bonne partie de sa vie à vouloir servir le roi, à accumuler pour lui le plus de terres possible et à construire ou reconstruire : « L'acquisition de terres et le bâtiment semblent avoir été une passion du personnage, passion qui ne cédait en rien à son amour de l'activité publique »<sup>186</sup> Il fit reconstruire la chapelle de Chantilly ainsi que celle de Montmorency<sup>187</sup>. Il était également, comme on l'a vu, un expert en droit.

Jean-Joseph Désormeaux dresse du personnage un portrait entièrement élogieux : « L'amitié constante et invariable de tant de Rois pour Guillaume de Montmorenci, la haute idée que le Parlement avait conçue de lui, annonce de grandes vertus et de grands talents. Quoique ce seigneur n'ait jamais commandé les armées en chef, il était si estimé et si chéri de la noblesse, qu'elle le choisissait presque toujours pour juge dans les pas d'armes et les tournois qui faisaient encore ses délices. Au reste, ses lumières ne s'étendaient pas seulement à la science de la guerre, de la chevalerie et de la politique, c'était le seigneur le plus versé dans le droit féodal. Le Parlement avait toujours recours à lui et au Comte de Château-Roux pour s'éclaircir de ses matières épineuses et difficiles. »<sup>188</sup> En revanche, Harsgor se fait parfois plus critique. On a déjà vu avec quelle âpreté Guillaume soutenait ses procès contre ses demi-frères. Il nous le présente aussi parfois comme extrêmement déterminé à accumuler les biens matériels, ce qui aurait pu paraître, aux yeux d'un Martin Thierry, comme un attachement excessif aux biens d'ici-bas : « Le seigneur de Montmorency suivait les transactions effectuées dans les limites de sa seigneurie et saute sur les occasions dont il peut faire son profit. »<sup>189</sup> ou encore : « Guillaume arrondit encore le patrimoine familial avec un système et une patience qu'il serait oiseux d'analyser avec minutie. Il attendait des années pour ajouter quelques arpents à une acquisition précédente, et prenait soin de cerner petit à petit une terre appartenant à quelque seigneur intraitable, laquelle finissait bien par tomber entre ses mains. Les détails

---

<sup>184</sup> Cf. Rentet, Thierry, *Anne de Montmorency, Grand Maître de François I<sup>er</sup>*, Presses universitaires de Rennes, 2011, p. 361.

<sup>185</sup> Cf. Thierry Rentet, *op. cit.*, p. 361 : « Un an plus tard, les dimanche 12 et lundi 13 mai 1532, a lieu les cérémonies du « bout de l'an de feu monseigneur de Montmorency ». Y assistent : François de la Rochepot, frère cadet d'Anne de Montmorency ; Charles de Villiers de L'Isle-Adam, évêque de Beauvais... »

<sup>186</sup> Cf. Harsgor, *op. cit.*, p. 1262.

<sup>187</sup> Cf. Harsgor, *op. cit.*, p. 1260.

<sup>188</sup> Cf. Desormeaux, *op. cit.*, tome I, p.407.

<sup>189</sup> Cf. Harsgor, *op. cit.*, p. 1256.

de cette passion acquisitive, encore enfouis dans les parchemins du cabinet des titres du château de Chantilly méritent une étude à part. La véritable carrière de Guillaume débute avec son élection par la noblesse de la prévôté et vicomté de Paris dans la délégation envoyée par cet ordre aux Etats Généraux de Tours. »<sup>190</sup> Et quelques accusations plus graves sont rapportées, mais sans preuves. La cupidité l'aurait conduit à recourir à des moyens malhonnêtes et à perdre son calme : « Il semble bien que l'enrichissement par trafic d'influence n'était pas étranger à Guillaume, bien qu'on doive recevoir les allégations de Brantôme avec prudence »<sup>191</sup> et « Les Dinteville tentaient donc d'accréditer la version d'un grave conflit qui aurait éclaté entre René Pot d'une part, et d'autre part, Guillaume de Montmorency et sa femme. « Ils ont eu de grosses parolles contre René jusques à mettre le doigt en l'euil » »<sup>192</sup>.

### 3) Anne:

La figure d'Anne de Montmorency est suffisamment connue. Nous renvoyons aux études de Thierry Rentet ou de François Decrue à ce sujet. Nous ne ferons que rapidement rappeler les faits marquants de sa biographie et nous nous contenterons de quelques réflexions faites à partir de ce qu'en dit Martin Thierry.

Anne est né en 1493 à Chantilly et il est mort à Paris en 1567. Même s'il a essuyé beaucoup de revers, Anne a mené une carrière militaire brillante. Il s'illustra à Ravennes (1512), puis à Marignan (1515). Il fut le capitaine de Bayard dans la défense de Mézières (1521). Après la défaite de la Bicoque, il fut nommé, en 1522, maréchal de France. En 1523 il défend Corbie, Therouanne et Marseille (il parvient à faire partir le connétable de Bourbon qui en faisait le siège). Il suivit le roi en Italie et fut fait prisonnier, comme lui, à la bataille de Pavie en 1525. En 1536, il arrête les troupes de Charles Quint qui assiègent la Provence, et en 1537, il reçoit le commandement de l'armée française en Picardie. Là, il réussit à libérer différentes places fortes que détenaient les Impériaux. Et c'est en 1538 (le 10 février), qu'il est nommé connétable, événement qui est à l'origine d'un poème élogieux en acrostiche en son honneur. Cette nomination est une consécration pour lui et c'est le moment où son influence sur le roi est la plus grande, du moins, sous le règne de François I<sup>er</sup>. D'autres salueront le personnage en cette occasion, comme Alain Latrain en 1542 ou comme un auteur anonyme écrivant la *La Tryumphante réception de*

---

<sup>190</sup> Cf. Harsgor, *op. cit.*, p. 1256.

<sup>191</sup> Cf. Harsgor, *op. cit.*, p. 1260.

<sup>192</sup> Cf. Harsgor, *op. cit.*, p. 1254.

*Monseigneur le Connétable*. Néanmoins, s'il est puissant et écouté du roi, il est aussi « la cible d'attaques multiples de la part de ses concurrents ». Et de fait, sa disgrâce est proche et dès 1540, on en voit les premiers signes. On peut donc considérer le poème de Martin Thierry en son honneur comme un soutien à sa politique à son action, et pas seulement comme un acte de flatterie intéressée.

En 1548, il réprime très rudement une sédition née en Guyenne. En 1552, il obtint la capitulation de Metz, Toul et Verdun. Sous le règne de Charles IX, il combatta de toutes ses forces l'hérésie et participera à la bataille de Dreux en 1562. L'année suivante, il remporte la victoire sur les Anglais, après une âpre bataille, pour l'obtention du Havre. Cinq ans plus tard, il remporta la bataille de Saint-Denis qui l'opposait aux calvinistes, mais il y fut blessé grièvement et mourut peu de temps après, à l'âge de 74 ans.

Anne de Montmorency ne fut pas seulement un soldat et un chef militaire courageux, il oeuvra aussi, de façon délibérée et constante, en faveur de la paix. Dans le *De felici*, il est fort probable que, derrière le personnage de *Symbulus*, Martin Thierry salue l'action d'Anne de Montmorency en faveur de la venue d'Eléonore d'Autriche en France et du retour des enfants royaux, alors otages de Charles Quint. C'est lui, en effet, qui a supervisé les opérations et il s'est montré un soutien indéfectible de la nouvelle reine, devenue le symbole de la paix retrouvée. D'ailleurs, sa sœur, la maréchale de Châtillon fut nommée dame d'honneur de la reine. L'engagement résolu d'Anne pour la paix entre l'Espagne et la France lui a valu de nombreuses oppositions<sup>193</sup> et au final sa disgrâce. Et son action diplomatique ne fut pas toujours couronnée de succès, ce qui précipita sa chute<sup>194</sup>. Cependant, le roi Henri II le rétablira dans la faveur royale et lui accordera toute sa confiance.

Si Martin Thierry encense tant le connétable, c'est aussi parce que ce dernier est un défenseur indiscutable et zélé du catholicisme. Notre auteur aurait pu placer son éloge d'Anne au sein des épigrammes, elle y aurait eu toute sa place, mais il a choisi de le

---

<sup>193</sup> « ... une paix que Montmorency avait toujours cherché à établir entre son souverain et l'empereur. Ce choix était connu. Il était même contesté par certains dans l'entourage royal. » Didier Le Fur, *François I<sup>er</sup>*, Paris, Belin, 2018, p. 734.

<sup>194</sup> « L'une des rares politiques à laquelle le nom de Montmorency soit véritablement accroché est la tentative d'accord avec l'Empereur. Le connétable la défend car son analyse est que c'est la meilleure politique, plus utile à son prince que la poursuite de la guerre, coûteuse et incertaine. Il n'est pas nécessaire de l'accuser d'incompétence ou d'être le valet de l'empereur ? Pour autant, l'échec de cette politique est indiscutable et sonne le glas de la faveur dont il a joui durant tant d'années. Après plusieurs mois de perte d'influence, il cède la place à la coalition de ses ennemis. » Michon Cédric, *François I<sup>er</sup>, un roi entre deux mondes*, Belin, 2018, p. 278.

joindre à la *Paraclesis*, œuvre militante favorable au catholicisme et imprimée la même année que les *Epigrammes*. C'est, très certainement, qu'il associe le connétable à la défense du catholicisme et qu'il l'incite à œuvrer dans ce sens. Il espère peut-être aussi, en montrant qu'ils sont sur la même ligne, obtenir quelque faveur de ce personnage, alors tout-puissant. Enfin, il ne faut pas oublier qu'Anne de Montmorency est très lié, non seulement à Charles de Villiers, dont il recevra l'héritage à sa mort, mais aussi à Odet de Coligny qui est son neveu<sup>195</sup> et son protégé. Flatter Anne, c'est complaire à Charles de Villiers, puis à Odet de Coligny.

#### 4) La famille Montmorency :

Martin Thierry ne se contente pas d'admirer les vertus de Guillaume de Montmorency et de chanter la gloire d'Anne, il cherche visiblement à montrer qu'il connaît bien la famille Montmorency et qu'il s'y intéresse. En effet, évoquant le souvenir de Guillaume, il passe en revue chacun de ses enfants, défunts et vivants pour en dire du bien et comme s'il voulait englober dans ses compliments toute la famille et se la rendre ainsi favorable. Comme Guillaume est désormais mort, Martin Thierry donne l'impression de rechercher les faveurs de ses successeurs.

Voici comment Martin Thierry présente l'illustre famille, dans le *De obitu*. Guillaume de Montmorency, présenté comme un modèle de vertus s'est marié<sup>196</sup> avec Anne Pot, une bourguignonne parée de toutes les qualités du corps, du cœur et de l'esprit, et dotée de grandes richesses matérielles : [...] *Annae Potiae magnifici Guidonis<sup>197</sup> Burgundionum administratoris<sup>198</sup> dilectae filiae, admiranda bonitate, solerti prudentia, eximia pulchritudine, et immensis opibus spectabili nupsisse, necnon ex ea plures suscepisse liberos parentibus similes<sup>199</sup>*. Leurs enfants sont au nombre de sept et Martin Thierry les

---

<sup>195</sup> Il est en effet l'un des fils de Gaspard de Coligny, maréchal de France et de Louise de Montmorency, la sœur d'Anne. Cf. Delettre abbé, *Histoire du diocèse de Beauvais, depuis son établissement, au 3<sup>ème</sup> siècle, jusqu'au 2 septembre 1792*, Beauvais, imprimerie d'Ach. Desjardins, 1843, p. 198.

<sup>196</sup> Ce mariage eut lieu le 17 juillet 1484.

<sup>197</sup> Il s'agit de Guy Pot, chevalier, comte de St-Pol, de plus de cinq seigneuries, conseiller et chambellan du roi et du duc d'Orléans, gouverneur de Touraine et ancien sénéchal du Vermandois (Cf. Harsgor, *Recherches sur le personnel du conseil du roi sous Charles VIII et Louis XII*, tome II, Paris, 1980, p. 1251.) Il mourut vers 1489, c'est-à-dire assez peu de temps après le mariage.

<sup>198</sup> Ce titre de gouverneur de la Bourgogne est douteux. Nous n'en avons trouvé nulle part mention. Desormeaux, dans son *Histoire de la maison Montmorency*, n'en parle pas. Concernant Guillaume de Montmorency, il écrit : « Son épouse, fille de Gui Pot, comte de Saint Paul, grand chambellan de France, était une des plus riches héritières du Royaume. » (*Op. cit.*, Tome I, p. 408.)

<sup>199</sup> « Il a épousé Anne Pot, la fille bien aimée du très noble Guy, gouverneur de la Bourgogne. C'était une femme admirable pour sa bonté, pour l'habileté de sa prudence, pour sa beauté exceptionnelle, et

évoque tous brièvement, en leur témoignant beaucoup de respect : *Splendidissimum Ioannem Dominae Annae Bononiae maritum, Philippum quem supra recitavi, Lemovicensium integerrimum Antistitem ante plenos annos vitales spiritus exalasse*<sup>200</sup>, *Ludovicam Frederici Baronis contii bellatoris egregii coniugem, Annam illustrissimi Nicolai Lavallei Comitis uxorem religiosam Mariam abbatali Longioriscampi coenobio praelatam, inclitum Annam in obeundis laboribus alterum Achillem, Bellimontis Comitem, Magnum magistrum, et Marescallum Franciae provinciae Auxitanae administratorem, et fulmineum belli heroem. Franciscum Rupis Potiae doninum centum cataphractorum ductorem...* Il s'agit, dans l'ordre donné par Martin Thierry, du très glorieux Jean, mari d'Anne Bononia, de Philippe, évêque de Limoges que Charles de Villiers remplacera en 1519 et dont Martin Thierry a déjà parlé à propos de la force d'âme de Guillaume, qui eut la douleur de voir mourir précocement son fils Philippe<sup>201</sup>. Ces deux frères aînés, Jean et Philippe, sont morts relativement jeunes et avant leur père Guillaume qui eut à souffrir leur disparition<sup>202</sup>. Martin Thierry fait ensuite mention<sup>203</sup> des sœurs d'Anne qui sont, dans l'ordre, Louise, Anne et Marie. La première<sup>203</sup> est présentée comme l'épouse d'un certain Frédéric qui n'est autre que Ferry de Mailly, baron de Conty. Devenue veuve en 1512, elle se remariera avec Gaspard de Coligny, non pas l'amiral, mais le maréchal, seigneur de Châtillon. Etant donné que le premier mari est mort en 1522, il est curieux que Martin Thierry, qui écrit forcément après le 24 mai 1531 (date de la mort de Guillaume de Montmorency) n'ait pas mentionné le nom du second mari, pourtant fort prestigieux. Si notre auteur « ignore » Gaspard de Coligny, c'est peut-être qu'il a peu de sympathie pour lui et que son nom aurait pu entacher la gloire de la famille de Montmorency. Il sentait

---

remarquable pour ses biens immenses. Elle n'a pas manqué de lui donner un grand nombre d'enfants, tout semblables à leurs parents. »

<sup>200</sup> S'appuyant sur Du Chesne, Thierry Rentet indique : « Vers 1530, Anne de Montmorency a déjà perdu deux de ses frères. Jean, son aîné, est mort d'une fièvre contractée en 1516. Philippe le puîné, est le seul garçon dont Guillaume ait fait un ecclésiastique. Après avoir reçu l'archidiaconé de Blois en 1514, il devient évêque de Limoges en 1517 et le demeure jusqu'à sa mort en 1519 » (*Anne de Montmorency, grand maître de François I<sup>er</sup>*, Rennes, 2011, p.23)

<sup>201</sup> [...]non minor in Anaxagora in Philippi sui filii Lemovicensium aegregii praesulis immaturo obitu, quae certior factus aequo animo pertulit dicens, nihil inexpectatum aut novum accepisse quando illum ex se natum mortalem esse sciebat. « Lors de la mort précoce de son fils, l'excellent évêque de Limoges, il en supporta, à l'instar d'Anaxagore, la nouvelle d'une âme égale, affirmant qu'il n'avait rien appris d'inattendu ou de surprenant, puisqu'il savait bien que le défunt était mortel, puisqu'il était né de lui. » (*Absoluto*, folio 15).

<sup>202</sup> S'appuyant sur Du Chesne, Thierry Rentet indique : « Vers 1530, Anne de Montmorency a déjà perdu deux de ses frères. Jean, son aîné, est mort d'une fièvre contractée en 1516. Philippe le puîné, est le seul garçon dont Guillaume ait fait un ecclésiastique. Après avoir reçu l'archidiaconé de Blois en 1514, il devient évêque de Limoges en 1517 et le demeure jusqu'à sa mort en 1519 » (*Anne de Montmorency*, p.23)

<sup>203</sup> Louise-Marie, appelée Louise de Montmorency est née vers 1485 et morte en juin 1541. C'est la plus jeune sœur d'Anne de Montmorency. Louise est la mère de l'amiral de Coligny, d'Odet de Coligny et de François d'Andelot. Elle a joué un grand rôle dans le développement du calvinisme et elle est morte en refusant l'aide d'un prêtre.

peut-être dès 1531 que les Coligny étaient des « mal pensants » et il les soupçonnait peut-être d'avoir « perverti » Louise. C'est une simple hypothèse. Ferry, le premier mari est qualifié de remarquable guerrier. Il est possible qu'il ait trouvé la mort durant les guerres d'Italie. La seconde sœur s'appelle Anne. Elle est mariée au comte de Laval, qualifié à juste titre de « très illustre » car il est le gouverneur de la Bretagne. Comme l'indique Laurent Visssière<sup>204</sup>, il est très puissant. Martin Thierry le prénomme Nicolas, alors qu'il s'appelle Guy XVI de Laval. En fait, il a changé de prénom, quand il a succédé à Guy XV. La question qui se pose est de savoir pourquoi Martin Thierry l'appelle encore Nicolas. L'a-t-il connu intimement ? Il aurait peut-être alors glissé un mot personnel. Ignore-t-il ce qu'il est devenu ? C'est alors qu'il connaît peu la Maison Montmorency. Ce qui est difficile à comprendre, c'est que là encore, on a l'impression que les informations de Martin Thierry retardent. Si l'on en croit Didier le Fur, Guy XVI serait mort avant l'été 1531. Martin Thierry ne mentionne pas sa mort, mais ce n'est pas son propos. Marie est la troisième sœur. Elle a embrassé l'état religieux et Martin Thierry indique, au moment où il écrit, qu'elle est abbesse de l'abbaye de Longchamp. On a l'impression qu'il s'agit encore d'une erreur, car si Marie a bien été abbesse, ce n'est apparemment pas à l'abbaye royale de Longchamp, mais à l'abbaye de Malbuisson, si l'on en croit Thierry Rentet : « D'abord simple moniale à l'abbaye de Variville, elle devient abbesse de Maubuisson en 1529. » (Cf. Thierry Rentet, *Anne de Montmorency, grand maître de François I<sup>er</sup>*, p.23). Plus loin, le même Thierry Rentet suggère que Marie doit sa promotion à l'influence de son frère Anne : « Mais grâce à des témoignages de tiers, nous savons que le Grand Maître ne néglige jamais une occasion de s'occuper des intérêts de ceux de son sang. Premier exemple de comportement népotique, celui de la nomination de Marie à la tête de l'abbaye de Maubuisson. Cette abbaye cistercienne royale est l'un des plus prestigieux établissements ecclésiastiques féminins d'Ile-de-France (*Op. cit.* p. 24).

Il est difficile d'interpréter l' « erreur » de Martin Thierry. Gaston Duchesne, dans son *Histoire de l'abbaye royale de Longchamp*, parue en 1905, donne la liste des religieuses<sup>205</sup>. Marie de Montmorency n'y figure pas. Dans le *répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés* de dom Henri-Laurent Cottineau<sup>206</sup>, on trouve le nom latin de l'abbaye de Longchamp et les informations suivantes : « *Longus campus, Humilitas Beatae Mariae,*

---

<sup>204</sup> Cf. *Les Conseillers de François I<sup>er</sup>*, sous la direction de François Michon, article *Louis II de la Trémoille (1460-1525) au service de François I<sup>er</sup>*, p. 140.

<sup>205</sup> Page 28.

<sup>206</sup> Tome 1, p. 1544.

c'est une abbaye de clarisses, fondée en 1232 par sainte Isabelle, fille de Louis VIII et Blanche de Castille et la sœur de saint Louis. » Dans le même ouvrage<sup>207</sup>, on trouve la transcription latine de Malbuisson : *Malodunum* ou *Malus dumus*. Nous pouvons peut-être supposer, mais il s'agit là d'une hypothèse bien hasardeuse, que Martin Thierry ait pu hésiter à désigner l'abbaye de Maubuisson par son nom latin qui pouvait avoir une mauvaise connotation de par la présence du mot *malus*. En outre, il emploie de façon curieuse, pour désigner l'abbaye de Longchamp, le comparatif *longioris*. On pourrait alors se demander s'il n'y aurait pas un jeu de mots, si, ne voulant pas appeler l'abbaye par son vrai nom, il ne la désignerait pas par une sorte de périphrase : « l'abbaye qui est au-delà de Longchamp, qui est plus loin que Longchamp. ». Certes, on ne voit pas bien pourquoi Martin Thierry se mettrait à plaisanter ici, mais peut-être qu'il s'agissait d'un jeu de mots courant, du moins dans un certain milieu. Si jamais c'est le cas, cela montrerait une certaine familiarité de Martin Thierry avec le cercle des Montmorency ; mais si c'est une véritable erreur de sa part, cela montrerait au contraire qu'il est assez éloigné de la famille Montmorency ou qu'il s'intéresse peu aux femmes. Arthur Demarsy, dans les *Abesses de Maubuisson*, extrait de la *Revue Nobiliaire* (1868) rapporte au sujet de Marie : « Pendant qu'elle fut abbesse, la foudre tomba sur le grand clocher de l'abbaye et le réduisit en cendres, elle le fit reconstruire, mais ce nouveau clocher éprouva peu d'années après le même sort que le précédent et depuis cette époque, il n'y eut plus de clocher à Maubuisson. Elle mourut vers le 19 février 1542 [...] Son épitaphe rédigée bien postérieurement à sa mort fixe à tort son décès au 24 février 1543. Elle avait succédé à Henriette de Villiers, morte en 1529. » On apprend aussi qu'on avait installé dans l'abbaye, en 1240, « des religieuses de Citeaux, qui avaient tirées de l'abbaye de Saint-Antoine des Champs de Paris et que le monastère avait été fondé par la reine Blanche de Castille. » Ces précisions pourraient expliquer d'une part la réticence à écrire les mots *Malus dumus*, mais aussi une éventuelle confusion entre les deux abbayes.

Le frère cadet d'Anne, le futur Connétable, s'appelle François. C'est le seigneur de la Roche Pot. Là encore, on a l'impression que les informations de Martin Thierry ne sont pas à jour ou qu'il laisse délibérément des faits de côté pour des raisons qu'il n'est pas facile de deviner. Il se contente de préciser que François a été mis à la tête de cent hommes armés (*centum cataphractorum ductorem*). Or, si l'on se fie à Thierry Rentet, à l'époque où Martin Thierry est censé avoir écrit son texte (entre 1531 et 1535), François de la Roche

---

<sup>207</sup> Tome 2, p. 1790.

Pot « occupe la charge de lieutenant général en Picardie, en l'absence du gouverneur de cette province, Antoine de Bourbon, duc de Vendôme », et ce, « depuis 1528<sup>208</sup> ». Martin Thierry n'en fait pas mention, comme si son texte datait d'avant 1528. Chercherait-il à « diminuer » son frère, pour mieux mettre en valeur Anne ? Cela serait tout de même étonnant. Nous pensons que Martin Thierry ne juge pas nécessaire d'indiquer tous les titres de François, considérant que certains sont plus importants que d'autres, ou estimant que certains sont trop connus pour être donnés. Dans les archives capitulaires de la collection Bucquet-Auxcousteaux, il est fait mention de François de Montmorency (« homme généreux et seigneur François de Montmorenci, surnommé de la Rochepot, *ex ordine regis militis, Capitanis belvacensis* ») accompagnant, le 26 mai 1536, le nouvel évêque Odet de Châtillon, lors de son entrée dans la ville de Beauvais. Martin Thierry a pu le rencontrer à cette occasion.

Remarquons, pour terminer, que Martin Thierry passe sous silence l'existence d'un fils naturel, d'un bâtard, ce qui aurait pu entacher l'image de Guillaume de Montmorency. En effet, ce rappel cadrerait mal avec la volonté de faire l'éloge de la valeur morale de Guillaume et de le proposer comme modèle. L'existence d'un bâtard implique que cet excellent chrétien, maître de ses passions, a dérogé une fois aux lois du mariage ou s'est montré infidèle à sa femme : « A ce tableau de famille, il faut ajouter Guillaume, fils bâtard du baron Guillaume, gentilhomme et homme d'armes de la compagnie de François de Montmorency (le fils du Grand Maître), en 1559. »<sup>209</sup>

#### Annexe : La place d'Anne de Montmorency dans cette présentation familiale.

En ce qui concerne Anne de Montmorency, on voit tout de suite qu'il occupe un rang spécial parmi ses frères et sœurs, car Martin Thierry s'attarde davantage sur lui et le comble de jugements de valeur gratifiants. Certes, Anne n'a pas droit au superlatif comme

---

<sup>208</sup> *Anne de Montmorency, Grand Maître de François I<sup>er</sup>*, Presses universitaires de Rennes, 2011, p. 23. Sans donner de date précise, mais évoquant François au moment de la mort (survenue le 24 mai 1531) de son père Guillaume de Montmorency, qui a eu le bonheur de revoir ses deux fils, Anne et François, avant de rendre l'âme, Jean Desormeaux indique : « [...] le second, François de Montmorenci, baron de la Rochepot, étoit gouverneur de Paris, de l'Isle de France, et de Picardie, pendant la minorité d'Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, chevalier de Saint-Michel et capitaine de cent hommes d'armes. » (Desormeaux, M., *Histoire de la Maison de Montmorenci*. Tome premier, *Contenant la Généalogie de la Maison, et son Histoire depuis l'année 960 jusqu'en 1531*, Paris, chez Desaint et Saillant, libraires, Duchesne, Libraire, 1764, p. 407. Evoquant juste avant Anne, il le présente comme Grand Maître et Maréchal, ce qui tend à confirmer que Desormeaux ne cherche pas à anticiper les titres et les fonctions à venir de ses personnages, mais qu'il se limite à ceux qu'ils détenaient en 1531.

<sup>209</sup> Cf. Thierry Rentet, *op. cit.*, p. 23.

ses frères défunts, mais il est tout de suite mis en valeur par l'adjectif *inclitum*. Dans les quelques années qui suivent 1530, Anne de Montmorency n'est pas encore au sommet de sa gloire, mais il prend de l'importance et de l'envergure : « La décennie 1530 coïncide avec l'arrivée aux commandes des affaires du royaume d'une génération de quadragénaires dont le plus éminent représentant est Anne de Montmorency<sup>210</sup>. » Et même si Anne n'est aux affaires que depuis peu, il est déjà bien connu et s'est illustré dans les affaires militaires, si bien que, comme le rapporte Thierry Rentet, en 1538, on a l'impression que cela fait déjà une trentaine d'années qu'Anne de Montmorency ne cesse de se dévouer aux intérêts du royaume<sup>211</sup>. Martin Thierry souligne ses efforts extraordinaires en le comparant à Achille<sup>212</sup>. Le choix du comparant montre bien qu'il s'agit jusque-là, de travaux militaires, même si la haute valeur d'Achille peut s'appliquer à d'autres domaines. Martin Thierry donne à Anne ses deux titres honorifiques : il a été fait maréchal de France en 1522, puis il a été nommé Grand Maître de France en 1526. Notre auteur omet de noter qu'il est également, depuis la même époque, gouverneur de Languedoc. Il n'évoque pas non plus son épouse Madeleine de Savoie, qui pourtant, n'est pas n'importe qui. Elle est la nièce de Louise de Savoie, donc la cousine du roi.

b) Charles de Villiers de l'Isle Adam

Charles de Villiers de l'Isle-Adam, le 82<sup>ème</sup> évêque de Beauvais, a exercé sa charge épiscopale dans ce diocèse de 1530 à 1535. Ce prélat est au cœur des premières œuvres littéraires et poétiques de Martin Thierry qui lui sont dédiées et a occupé, visiblement, une grande place dans son cœur et dans son estime. Cette affection respectueuse se manifeste en effet dans des lettres dédicaces que lui adresse Martin Thierry et dans certains poèmes

---

<sup>210</sup> Cf. Cédric Michon, *Le conseil de François I<sup>er</sup> (1531-1541)*, in *Les Conseillers de François I<sup>er</sup>*, Presses universitaires de Rennes, 2011, p. 275. Thierry Rentet ajoute : « En outre, Montmorency ne parvient réellement au sommet des affaires qu'à partir de 1530-31. Il n'y demeure qu'une décennie, entrecoupée d'ailleurs d'une période de relative défaveur vers 1535-1536 et ne connaît un triomphe complet qu'entre 1536 et 1541. » (*Anne de Montmorency (1493-1567), le conseiller médiocre*, in *Les Conseillers de François I<sup>er</sup>*, p. 279.)

<sup>211</sup> « Pour justifier son accès l'office de connétable, Du Bellay, favorable il est vrai au seigneur de Chantilly, insinue que le choix du monarque a été inspiré par les « grands et insignes services qu'il luy avoit faicts depuis trente ans ». On retrouve une présentation similaire du personnage chez Brantôme. Pour ce dernier, « pour les affaires de l'Etat, ne faut douter qu'il n'y fût entendu plus qu'homme de la Chrétienté, car il les avoit traictées et pratiquées sous le roy François après trente ans, en ayant eu la plupart de ce temps la charge, que bien souvent les luy remettoit. » » *Op. cit.*, p. 279.

<sup>212</sup> La comparaison avec Achille peut aussi s'expliquer par une similitude de caractère (les deux sont des personnages bouillants) et par une certaine humanité dans la grandeur (de même qu'Achille, sans jamais trahir les siens, accepte de traiter avec l'ennemi Priam et lui accorde des marques d'honneur et d'amitié, dans le dernier chant de l'*Illiade*, de même Montmorency accepte de négocier avec l'ennemi Charles Quint). Les deux héros, d'ailleurs, sont morts au combat, après avoir été touchés par derrière, mais cela, Martin Thierry ne pouvait le savoir.

écrits en son honneur, qui louent son action pastorale et ses vertus, et font de lui un modèle d'évêque.

### 1) Avant sa nomination à Beauvais

Charles de Villiers est né vers 1580. C'est le fils d'Antoine de Villiers, seigneur de l'Isle-Adam et d'Agnès du Moulin. Avant de monter sur le siège épiscopal de Beauvais, Charles fut nommé chanoine de la cathédrale de Beauvais en 1498, puis archidiacre du diocèse. Il oeuvra aux côtés de son oncle Louis de Villiers qui fut évêque de Beauvais un bon quart de siècle, de 1500 à 1526. Ces fonctions et sa proximité avec son oncle lui permirent d'apprendre à administrer un diocèse et de se faire apprécier du chapitre de la cathédrale de Beauvais. Au début des années 1520, il fut nommé aumônier de la duchesse d'Alençon, la sœur du roi, Marguerite de Navarre. En 1519, il fut consacré évêque et placé à la tête du diocèse de Limoges de 1519 à 1530. Il succéda à Philippe de Montmorency<sup>213</sup> qui venait de mourir et qui était le quatrième fils de Guillaume de Montmorency et donc l'un des frères du célèbre Anne de Montmorency.

### 2) Son élection au siège épiscopal de Beauvais

Le 24 mars 1530, Charles de Villiers devint le 82<sup>ème</sup> évêque de Beauvais<sup>214</sup>, succédant à Antoine Lascaris de Tende qui était en place depuis 1526. Ce dernier, qui ne consacrait

---

<sup>213</sup> Charles de Villiers l'a très certainement bien connu, puisqu'ils étaient tous deux neveux de Louis de Villiers. Philippe avait également été nommé chanoine de Beauvais en 1510. Il fut élu évêque de Limoges en 1517, mais il mourut peu de temps après, en 1519. Il était encore jeune. Il semblerait qu'il y avait des passerelles entre les diocèses de Beauvais et de Limoges.

<sup>214</sup> Et Charles serait ainsi le premier évêque de Beauvais, nommé par le roi, suivant le Concordat. « Il estoit frere ou neveu de l'Evesque Louis de Vilers, et fut le premier évesque porveu à la nomination du Roy suivant le Concordat. A la même page, il est écrit que « Charles estoit aussi Abbé de S.Pierre lés Chalons, et de Nostre Dame du Val où il est enterré. » Cf. Antoine Loisel, *Mémoire des pays, villes, comtés, éveschés et évêques de Beauvais et Beauvaisie...*, 1617, p. 122. On peut supposer qu'il était connu et apprécié du roi ou de son entourage. Robert J. Knecht explique ce choix par le rang prestigieux de la famille Villiers de l'Isle Adam : « Les évêques nommés par le roi étaient soumis aux mêmes obligations que sous la Pragmatique Sanction. Par exemple, un évêque devait avoir 27 ans révolus, être docteur ou licencié en droit civil ou canon, ou encore diplômé en théologie. Dans la première version du concordat, toutefois, le roi exemptait les princes de sang de toutes ces conditions ; le texte définitif accorde aux membres de « grandes familles » la même exemption de toute obligation universitaire. Plusieurs dignitaires nommés par François I<sup>er</sup> n'avaient pas l'âge canonique. Martin Fournier devint ainsi archevêque de Tours à l'âge de vingt-trois ans, Louis de Husson, évêque de Poitiers à dix-huit ans, Gabriel le Veneur évêque d'Evreux à quatorze ans et Charles de Guise archevêque de Reims à neuf ans. Peu soucieux de leur âge, François I<sup>er</sup> n'attachait guère plus d'importance aux titres universitaires de ses élus. Ce qui importait surtout, semble-t-il, c'est que l'élu ou un membre de sa famille fussent attachés au service de la Couronne. Thomas Duprat dut ainsi aux services de son frère, le chancelier, de devenir évêque. Charles de Villiers fut nommé à Limoges en raison de son appartenance à une « grande et noble maison » qui avait su servir la Couronne. », Knecht, Robert J., *Un prince de la Renaissance, François I<sup>er</sup> et son royaume*, traduit de l'anglais par Patrick Hersant, Fayard, 2002, p. 111. Dans la correspondance du cardinal de Tournon ; on apprend qu'un concile est réuni à Bourges, pour examiner les moyens d'enrayer les progrès du luthéranisme. Il est présidé par Tournon lui-même, qui à cette

que peu de soins aux besoins spirituels de son diocèse, se démit de ses fonctions en faveur de Charles de Villiers avec lequel il permuta, prenant à son tour la tête du diocèse de Limoges<sup>215</sup>. Mais ce n'est que le jour de l'ascension de la même année que Charles de Villiers fut reçu solennellement dans son diocèse, car jusque-là, il n'était en place que par procuration.

### 3) Une famille illustre

Il fait partie d'une famille riche et influente, bien implantée dans la région de Beauvais<sup>216</sup>. Plusieurs membres de la famille de Villiers de l'Isle Adam ont exercé ou occupé des fonctions importantes ou prestigieuses<sup>217</sup>. On peut citer Philippe de Villiers de l'Isle Adam qui était le grand maître de l'ordre de Malte au début du XVIème siècle. Cette famille est aussi très proche d'un des hommes les plus importants du règne de François I<sup>er</sup>, à savoir le connétable et le grand maître Anne de Montmorency<sup>218</sup>. En effet, par exemple, le père d'Anne de Montmorency, nommé Guillaume, épouse Anne Pot qui est, par sa mère Marie, à rattacher à la famille Villiers de l'Isle Adam. Le grand-père maternel de Charles, Jean du Moulin avait épousé, en premières noces, Marguerite de Montmorency. Les familles de l'Isle-Adam et Montmorency sont donc assez étroitement liées. Aussi n'est-il

---

époque est archevêque de Bourges ; il vote le 9 mars (?) l'octroi de 4 décimes pour le rachat des enfants de France : deux à la prochaine St Michel (29 septembre 1528), deux le 29 septembre 1529. Et dans sa lettre de Bourges, datée du 19 mars 1528, Tournon « fait l'éloge de l'archevêque de Limoges, qui l'a soutenu efficacement » Cf. Michel François, *Correspondance du cardinal François de Tournon*, éditée par Michel François, élève diplômé (mais depuis, il est devenu un grand maître en la matière !), Bibliothèque des Hautes Etudes, n°290, Paris 1946, p. 49. La subvention a été votée le jour même. L'évêque de Limoges est alors Charles de Villiers de l'Isle Adam (1522-30). On peut supposer qu'en le nommant plus tard évêque de Beauvais, on a voulu le récompenser de son aide. Notons que l'abbé Delettre semble penser que c'est Antoine de Tende, le prédécesseur de Charles de Villiers, qui fut le premier à être évêque de Beauvais, en vertu du concordat (*Histoire du diocèse de Beauvais*, p.175).

<sup>215</sup> « L'évêque de Beauvais, qui depuis son installation parut ne s'occuper que très-peu de son diocèse, donna enfin de ses nouvelles au chapitre, le 21 février 1530 ; ce fut pour lui annoncer qu'il venait de résigner son évêché entre les mains du saint-père, en faveur de Charles de Villiers, évêque de Limoges, avec qui il avait permuté, moyennant une pension viagère... » Abbé Delettre, (vicaire-général, doyen du chapitre), *Histoire du diocèse de Beauvais, depuis son établissement, au 3<sup>ème</sup> siècle, jusqu'au 2 septembre 1792*, p. 180.

<sup>216</sup> Cf. Ernest Breton, *Coup d'œil historique sur la ville de Beauvais par Ernest Breton*, Paris, 1841, imprimerie d'A. Renet et Cie, Imprimeurs-éditeurs, rue de Seine 32, p. 8, 11 et 12.

<sup>217</sup> Philippe de Villiers de l'Isle Adam était le grand maître de l'ordre de Malte : « Philippe de Villiers de l'Isle-Adam élu, en 1521, grand-maître de l'ordre de Saint Jean-de-Jérusalem, était de Beauvais. Il commandait à Rhodes, en 1522, lorsque cette île fut assiégée par 200 000 Turcs. La trahison du chancelier de l'ordre l'obligea à se rendre. Charles-Quint lui donna l'île de Malte ; et c'est depuis ce temps que l'ordre de Saint Jean-de-Jérusalem a pris le nom d'ordre de Malte. Philippe mourut en 1534. » D.J. Tremblay, *Notice sur la ville et les cantons de Beauvais, extraite du Tableau géographique, statistique, historique et administratif du Département de l'Oise...*, février 1815 à Beauvais chez Desjardins, Imprimeur-Libraire, page 82, paragraphe 216.

<sup>218</sup> C'est ce que montre Thierry Rentet dans son livre intitulé *Anne de Montmorency, grand maître de François I<sup>er</sup>*, Presses universitaires de Rennes, 2011. Voir à ce sujet notre annexe qui suit la présentation de Charles de Villiers.

pas étonnant que le 10 septembre 1527, Charles désigne Anne de Montmorency comme héritier pour ses terres et seigneuries de l'Isle Adam, Nogent, Valmondois, Giraulcourt, Fresleu et Fontenelles.

En devenant évêque de Beauvais, Charles devint également et du même coup comte de Beauvais<sup>219</sup> et Pair de France<sup>220</sup>. Ces titres faisaient de lui un homme puissant et doté d'un grand prestige.

#### 4) Quelques faits marquants durant son épiscopat

Quelques événements ou faits qui ont émaillé son épiscopat à Beauvais sont dignes d'être notés car on en a, en quelque sorte, un écho dans l'œuvre de Martin Thierry. C'est d'abord la venue de Guillaume de Montmorency à Beauvais, le jour de l'entrée officielle du nouvel évêque. Il représentait son fils Anne, le grand maître, qui était alors à Bayonne pour gérer et superviser le retour des enfants royaux et l'arrivée de la reine Eléonore. Ce déplacement témoigne des bons rapports qu'entretiennent les deux familles à cette époque. En effet, pour apprécier ce geste de Guillaume de Montmorency, il faut savoir qu'il était alors très âgé, puisqu'il avait 80 ans (il mourra d'ailleurs peu de temps après) et que, pour se rendre à Beauvais, il quittait sa belle-fille qui était sur le point d'accoucher. Ensuite, lors du couronnement de la reine Eléonore, Charles de Villiers est présent, en compagnie de nombreux autres évêques. Il tient un rôle, même s'il est modeste. C'est lui qui présente au Cardinal de Bourbon le sceptre que ce dernier doit donner à la reine<sup>221</sup>. Au mois de février

---

<sup>219</sup> Charles Fauqueux nous explique en effet qu'en 1015, par un acte royal et à la demande de Eudes II, comte de Blois et de Beauvais, qui voulait par là, obtenir des messes pour le salut de son âme, le comté de Beauvais fut rattaché à l'évêché de Beauvais. Il ajoute ensuite que « l'évêque-comte de Beauvais était l'un des seigneurs les plus puissants de la région. Il avait d'immenses propriétés foncières. Doyen lui attribue, au XII<sup>e</sup> siècle, 42 fiefs, plus 89 fiefs du vidamé de Gerberoy. Plus tard, on compte 450 fiefs et arrière-fiefs en la mouvance de l'évêché et 500 en celle du vidamé ; ces fiefs s'étendaient en Normandie, en Beauvaisis, en Picardie. Il avait droit de justice (basse, moyenne, haute), de police, de confiscation, de bâtardise (héritage des bâtards morts sans héritiers), d'épaves (choses égarées), d'aubaine (héritage des étrangers), droit de battre monnaie, droit de pêche, de banalité, de forage, de tonlieu ... » Fauqueux, A. / Launay, A., *Histoire régionale de l'Oise et pays qui l'ont formé*, p. 44.

<sup>220</sup> Parmi les douze Pairs de France, six sont des ecclésiastiques. Il s'agit de l'archevêque de Reims, et des évêques de Beauvais, de Noyon, de Langres, de Châlons et de Laon.

<sup>221</sup> Cf. F. Hilarion de Coste, religieux de l'ordre des Minimes de Saint François de Paule, *Les éloges et les vies des reynes, des princesses et des dames illustres en piété, en courage et en doctrine, qui ont fleury de nostre temps et du temps de nos Pères, avec l'explication de leurs devises, emblèmes, hiéroglyphes et symboles divisez en deux tomes et dédiéz à la Reine Régente*, Paris, chez Sébastien Cramoisy, imprimeur ordinaire du Roy et de la Reyne Régente et Gabriel Cramoisy ruë S. Jacques, aux Cicognes. MDC XLVII avec approbation et privilège du Roy. « Le Cardinal après donna à la Reine le Sceptre qui luy fut présenté par l'Evêque de Beauvais... », p. 526.

1532, Charles de Villiers est présent lors de l'Entrée de la reine Eléonore à Rouen<sup>222</sup>. Ensuite, le 12 et 13 mai 1532, Charles de Villiers se rend à la cérémonie anniversaire du décès de Guillaume de Montmorency, survenu l'année précédente. En 1534, c'est son oncle Philippe, le grand maître de l'ordre de Malte qui meurt. Charles recevra son héritage.

#### 5) Sa mort

Il meurt de maladie le 26 septembre 1535 lors d'une visite pastorale dans le doyenné de Clermont. Sa mort fut une surprise car il était encore assez jeune (une cinquantaine d'années) et on ne le savait pas malade. On le regretta<sup>223</sup>. Il fut inhumé à Notre Dame du Val, une abbaye cistercienne qui lui appartenait et qui était située non loin de l'Isle Adam. Mais d'après l'abbé Delettre, sa dépouille fut déplacée par la suite et reposait, à son époque, dans l'église de Mériel, située près de l'abbaye de Notre-Dame du Val<sup>224</sup>.

Par la place qu'il tient à Beauvais et par les relations qu'il entretient avec Anne de Montmorency, Charles de Villiers de l'Isle Adam peut être considéré par Martin Thierry comme un homme qui compte, comme un protecteur intéressant qu'il peut être profitable de solliciter. Mais Martin Thierry avait peut-être d'autres raisons de faire son éloge et de s'attacher à lui, des raisons peut-être moins intéressées.

#### 6) Un saint évêque ?

Au XVI<sup>ème</sup> siècle, les prélats sont souvent issus de la haute noblesse et ils disposent d'un pouvoir temporel assez considérable. Ce sont des seigneurs qui n'ont pas toujours une vocation très profonde et qui ne sont d'ailleurs pas tous forcément prêtres. Nombreux sont ceux qui sont surtout attirés par les richesses et les honneurs et ne se préoccupent guère du salut des âmes qui leur sont confiées. Certains vivent à la Cour, loin de leur diocèse. On peut alors se demander quel genre d'évêques était Charles de Villiers. Issu d'une famille illustre et doté d'un pouvoir temporel non négligeable, allait-il suivre ses pairs dans leur vie mondaine et peu édifiante ou allait-il sortir du lot et se préoccuper davantage des âmes que de ses biens propres ? Sur cette question, nous nous trouvons devant deux visions, en apparence, assez contradictoires.

---

<sup>222</sup> Quant à sa présence et à sa participation au cortège, cf. André Tottier, *Les entrées d'Eléonore d'Autriche, reine de France et du Dauphin, fils de François 1<sup>er</sup>, dans la ville de Rouen au mois de février 1531* ( 1532 suivant la supputation actuelle ), réimprimé d'après un opuscule rarissime de l'époque et accompagné de préliminaires historiques, Rouen 1866, p. XLVI.

<sup>223</sup> Ces circonstances sont rapportées avec quelques détails par l'abbé Delettre dans son *Histoire du diocèse de Beauvais*, p. 193 et suivantes.

<sup>224</sup> A la mort de Charles de Villiers, Anne de Montmorency recevra son héritage, ainsi que celui de Philippe. Cela montre une nouvelle fois les liens forts qui unissaient les deux familles.

L'abbé Delettre, l'auteur de l'*histoire du diocèse de Beauvais*, volumineux ouvrage dans lequel il passe en revue la plupart des évêques qui se sont succédés sur le siège de Beauvais, brosse un portrait extrêmement élogieux de l'évêque. A ses yeux, il est assurément un homme de Dieu, et peut-être même un saint. En tout cas, pour lui, il a fait preuve d'un zèle infatigable pour bien remplir sa mission d'évêque. Certes, il envisage essentiellement l'homme à partir de son arrivée à Beauvais en tant qu'évêque. Il n'a pas cherché à enquêter sur sa vie morale avant 1530 ou il n'a pas jugé bon d'en parler. Nous ne saurons donc pas si Charles de Villiers menait, avant son épiscopat beauvaisien, une vie rangée ou non, s'il était mondain ou non et s'il s'acquittait avec zèle ou non de ses missions de prêtre puis d'évêque. La seule information qu'il nous donne, c'est que Charles était manifestement apprécié de tout le monde, aussi bien du clergé que du peuple. Les souvenirs qu'il avait laissés aux Beauvaisiens « avaient disposé les cœurs en sa faveur », si bien que « chacun applaudissait à sa nomination ». Conséquence de cette estime générale, « le chapitre montra beaucoup d'empressement à le mettre en possession du siège »<sup>225</sup>. Le peuple aussi manifesta sa joie, le jour de l'intronisation officielle de l'évêque : « la cérémonie de la réception se fit conformément à l'antique usage » et « se termina par la messe pontificale que le nouvel évêque célébra au milieu d'un clergé nombreux et d'une immense multitude de fidèles. »<sup>226</sup> Pour mériter une telle popularité et un accueil si enthousiaste, c'est qu'apparemment, il s'était fait connaître pour sa droiture, son honnêteté, sa générosité et que loin d'avoir une vie scandaleuse et une attitude arrogante, il devait avoir une conduite estimable et se montrer affable et accessible au peuple. On peut aussi penser qu'il devait être facile à vivre avec ses subordonnés et qu'il devait être dénué d'ambition excessive. Mais ce portrait flatteur reste de l'ordre de la supposition. Il faut dire aussi que son prédécesseur ne s'était pas occupé beaucoup des âmes et qu'il avait surtout recherché son propre intérêt. Souvent absent de Beauvais, il n'avait pu se concilier la faveur des fidèles<sup>227</sup>. On peut aisément comprendre, que par

---

<sup>225</sup> Ces trois citations se trouvent à la page 183 du livre de l'abbé Delettre, *Histoire du diocèse de Beauvais*.

<sup>226</sup> *Op. cit.* p.183.

<sup>227</sup> « L'évêque de Beauvais [ Antoine Lascaris de Tende ], qui depuis son installation, parut ne s'occuper que très-peu de son diocèse, donna enfin de ses nouvelles au chapitre... » Delettre, *Histoire du diocèse de Beauvais*, p. 181. Et dans le même chapitre que l'abbé Delettre consacre à cet évêque, on trouve quelques indices suggérant que le prédécesseur de Charles de Villiers n'était guère apprécié : « Le début du nouveau prélat ne fut pas heureux : il choisit pour grands-vicaires Jean Sommereux et Isnard d'Astoing, et leur accorda des pouvoirs tellement étendus, que leurs lettres d'institution, lorsqu'elles furent présentées au chapitre, soulevèrent d'unanimes réclamations. » (*op. cit.* p. 173) ; « ce début n'était pas de nature à établir une union bien étroite entre le corps canonial et la nouvelle administration. Antoine de Tende, il est vrai, eut peu de démêlés avec le chapitre, parce qu'il résida peu dans le diocèse ; mais ceux qui administraient en son nom, firent souvent naître de fâcheuses contestations. » (*op. cit.* p. 174) ; « L'autre grand-vicaire, Isnard

comparaison, un homme qui avait déjà montré un certain intérêt pour Beauvais et dont l'oncle s'était acquis une bonne réputation, fut bien accueilli.

L'abbé Delettre rapporte que Charles de Villiers fit de substantielles aumônes aux indigents, notamment durant l'épidémie de lèpre qui connut une recrudescence durant les premières années de son épiscopat, qu'il fit, à divers endroits, reconstruire ou consolider les églises délabrées, qu'il manifesta un grand souci pour les âmes, et qu'il oeuvra pour la défense de la foi catholique contre les assauts des Protestants et pour la sanctification du clergé : « Charles apportait la plus grande vigilance à conserver intact le dépôt de la foi et à réprimer les écarts de ceux qui cherchaient à altérer la pureté de la morale. »<sup>228</sup> Cette vigilance passe par de fréquentes visites pastorales sur le terrain : « Charles de Villiers veillait attentivement sur toutes les portions de son diocèse. Pour en mieux connaître les besoins, et aussi pour s'enquérir si le venin de l'hérésie n'avait point affecté quelques unes de ses ouailles, il entreprit, en 1533, une visite générale de toutes les paroisses soumises à sa juridiction »<sup>229</sup>. On voit que pour l'abbé Delettre, Charles de Villiers prenait au sérieux sa mission d'évêque et de gardien de la foi. Loin d'être un prélat mondain tourné vers les plaisirs de la vie et les biens temporels, Charles de Villiers était un évêque zélé, mais sans fanatisme, qui s'était consacré entièrement à son troupeau, qui avait lutté contre l'influence protestante dans son diocèse et qui s'était employé à réformer la moralité de ses prêtres. Cela fait de lui une heureuse exception. Mais que penser de cette présentation quasi hagiographique ? N'est-elle pas trop bienveillante et ne manque-t-elle pas d'objectivité ? C'est fort possible, mais notons toutefois que tous les évêques qu'évoque l'abbé Delettre ne sont pas traités comme des saints, comme si c'était un parti-pris. Certains sont vivement critiqués, comme l'évêque précédent. Il nous semble donc que l'on puisse accorder une relative confiance dans ce portrait, surtout qu'il correspond exactement à celui que fait Martin Thierry. C'est vrai que ce dernier ne fait pas œuvre d'historien, mais de poète. Il n'écrit pas une biographie, mais il fait un éloge, peut-être intéressé. Mais il est aussi, selon

---

d'Astoing, n'eut pas plutôt pris possession du siège au nom du nouvel évêque, qu'il exigea tous les fruits de la cour spirituelle depuis le décès de Luis de Villiers ; il augmenta outre mesure la taxe pour les expéditions, ordonna d'énormes abattis d'arbres dans les bois de l'évêché, et refusa de payer les sommes que la mense épiscopale devait verser, à des époques déterminées, pour la construction de la cathédrale. La manière d'agir de ces deux administrateurs [Jean Sommereux et Isnard d'Astoing] n'était guère propre à gagner les cœurs, ni à mettre en crédit l'autorité d'Antoine Lascaris de Tende. Ce prélat d'ailleurs, arrivait au siège épiscopal dans des circonstances extrêmement défavorables. Le chapitre était encore sous l'impression pénible que lui avait causée la promulgation du concordat... » (*op. cit.* p. 174 et 175)

<sup>228</sup> *Op. cit.*, p.185.

<sup>229</sup> *Op. cit.*, p. 187.

toute vraisemblance, un catholique convaincu, un adversaire résolu du protestantisme et un apôtre de la pénitence, et à ces titres, il apprécie son évêque et le comble d'éloges.

7) Un évêque mondain ?

Mais pour Thierry Rentet, qui a étudié de près la correspondance de Charles de Villiers avec Anne de Montmorency, il apparaît que Charles est un évêque mondain qui se préoccupe plus des affaires temporelles que des affaires spirituelles. C'est un évêque dans le style de l'époque qui voyage beaucoup et s'adonne volontiers à des occupations profanes. Voici ce qu'il écrit à ce sujet : « Quant aux informations contenues dans ces lettres, elles révèlent un prélat dans les normes du temps, amateur d'oiseaux de chasse et de lévriers et solliciteur à ses heures. En somme, il se comporte comme un évêque non résident (aucune lettre n'est partie de Limoges), plus proche de la cour et de la famille de son neveu que de ses ouailles<sup>230</sup>. » Et si nous analysons ces lettres, nous constatons que :

-dans l'une, il évoque l'affaire de mademoiselle d'Aurigny, une cousine du Grand Maître suspectée d'hérésie par le Parlement de Paris.

-les autres lettres font référence à la transmission de son patrimoine, aux oiseaux et aux lévriers qu'il lui destine et à l'enterrement de la vie de garçon de Méry d'Orgemont ; il écrit qu'il « *ne sçay si les dames de son pays en seront joyeuses, car elles perderont ung fort bon estallon et de bonne renommée*<sup>231</sup> ».

Thierry Rentet conclut ainsi sur la correspondance du Grand Maître avec les évêques dont Charles de Villiers ne se démarque pas : « Les évêques... n'écrivent pas au Grand Maître pour lui confier leurs épanchements spirituels. Il ressort de leurs courriers que les prélats français des années 1520 partagent les mêmes sujets de préoccupation que celui-ci, à savoir le placement de proches ou de serviteurs dans des offices curiaux ou des bénéfices, la passion de la chasse au faucon et le désir de se tenir au courant de ce qui se passe dans le royaume ou en Europe. Il faut donc chercher ailleurs que dans les débats évangéliques du moment les causes des missives qu'ils lui écrivent.<sup>232</sup> »

---

<sup>230</sup> Thierry Rentet, *Anne de Montmorency, grand maître de François 1<sup>er</sup>*. Presses universitaires de Rennes, 2011, p. 38.

<sup>231</sup> *Op. cit.*, p. 188.

<sup>232</sup> *Op. cit.*, p. 189.

On peut tout de même remarquer que la correspondance rassemblée et analysée par Thierry Rentet n'est peut-être pas représentative, ni fidèlement révélatrice de l'âme et de l'action de Charles de Villiers. Cela, pour deux raisons. D'abord, Thierry Rentet, qui ne s'est pas intéressé spécialement à Charles de Villiers, n'a pu étudier que les lettres qui nous sont restées. Il en existait peut-être d'autres qui auraient donné une image différente de leur auteur. Ensuite, il ne s'est penché que sur les lettres adressées à Anne de Montmorency. Or, quand on écrit à quelqu'un, on s'adapte généralement aux centres d'intérêt de son destinataire et l'on s'abstient de parler de ce qui ne les intéresse pas. C'est peut-être ce qu'a fait Charles de Villiers. Aussi n'est-il pas impossible que les lettres étudiées par Thierry Rentet reflètent tout autant les préoccupations et la mentalité d'Anne de Montmorency que de celles de Charles de Villiers. Peut-être que dans d'autres lettres, adressées à d'autres personnes, Charles de Villiers a abordé des sujets plus en rapport avec sa responsabilité d'évêque et concernant la foi et la morale. On pourrait aussi ajouter que Thierry Rentet analyse des lettres qui datent de la période où Charles de Villiers était évêque de Limoges. Or, il semble bien, qu'à cette époque, Charles de Villiers ne sentait pas vraiment investi d'une mission spirituelle à l'égard de ses diocésains, puisqu'il était resté à Beauvais.

A son tour, Anne Bonzon-Leizérovici, dans sa thèse intitulée *Prêtres et paroisses dans le diocèse de Beauvais (1535-1650)*, nous donne un témoignage intéressant montrant la cupidité et la sensualité de notre personnage. Voici ce qu'on peut lire dans la note 12 de la page 182 : « Son itinéraire est détaillé dans un acte notarié du 21 septembre 1537 (A.N., minutier central, ét. CXXII, 24), par lequel son frère Claude de Villiers prétend avoir été spolié par Charles qui, pendant et après ses études, aurait fait « grosse chère, tellement que au bout de l'an, il devoit beaucoup plus que on ne lui devoit » et n'aurait trouvé comme solution que de le marier en lui subtilisant la dot, ainsi que sa part d'héritage. »<sup>233</sup> Anne Bonzon-Leizérovici émet quelques doutes sur le bien-fondé de cette accusation qui d'ailleurs se fait apparemment en 1537, c'est-à-dire environ deux ans après la mort de l'intéressé qui ne peut plus se défendre. En effet, elle atténue sensiblement l'affirmation de Claude en la faisant précéder du verbe « prétendre » qui exprime une affirmation que l'on ne partage pas entièrement ou pas du tout. Elle ajoute aussi : « Ses travers personnels, s'ils ne relèvent pas de la calomnie, n'ôtent pas toute valeur à son action pastorale, laquelle doit

---

<sup>233</sup> *Prêtres et paroisses dans le diocèse de Beauvais (1535-1650)*, thèse de doctorat d'histoire sous la direction de M. le Professeur Marc Vénard, 1995 Volume 1 (282 pages).

évidemment être mesurée à l'aune des années 1530. » Ce commentaire laisse entendre qu'il s'agit peut-être d'accusations mensongères et que, si elles sont vraies, ce sont des fautes de jeunesse qui n'entachent pas la sainteté de l'action épiscopale qui est celle de Charles de Villiers, à partir des années 1530, c'est-à-dire à l'époque où il est évêque de Beauvais et où il ne lui reste que cinq années à vivre. Si vraiment, comme il est possible, étant donné les mœurs de l'époque, que Charles de Villiers ait été cupide et ripailleur durant la plus grande partie de sa vie, il a peut-être connu une sorte d'assagissement ou de conversion, une fois qu'il est monté sur le siège épiscopal de Beauvais.

c) Odet de Coligny

Ce personnage a fait beaucoup parler de lui, par son statut, par la protection qu'il a accordée à des humanistes devenus célèbres, par son ralliement au protestantisme, et par son comportement quelque peu extravagant et provocateur. Nous ne nous étendrons pas sur ce personnage déjà bien connu et sur lequel le témoignage de Martin Thierry n'apporte rien. S'il lui dédie les *Epigrammes*, il ne lui adresse directement qu'une quinzaine de vers. Tremblay<sup>234</sup>, dans sa présentation de Martin Thierry semble le lier à cet évêque, mais à la lecture de ce qui nous reste de l'œuvre de notre auteur, on se rend compte qu'il était probablement beaucoup plus proche de Charles de Villiers que d'Odet de Coligny. Les quelques poésies qu'il lui a adressées sont probablement les *Epigrammes* et c'est peut-être à la renommée du dédicataire qu'est due la notoriété plus grande des *Epigrammes* par rapport aux autres œuvres. On ne sait si le jeune Odet a fait grand cas des poésies de Martin Thierry, ni s'il l'a pris réellement sous sa protection financière.

Tremblay ajoute : « *Odet de Coligny né en 1515, cardinal de Châtillon à 18 ans, archevêque de Toulouse à 19, et 83<sup>ème</sup> évêque de Beauvais à 20, était frère de l'amiral de Coligny. Il aimait les lettres, et fut le protecteur de Rabelais et de Ronsard. Mais, ayant embrassé la religion protestante, Pie IV l'excommunia. Coligny, qui avait quitté l'habit de cardinal, et qui se faisait appeler simplement le comte de Beauvais, le reprit et se maria en soutane rouge en 1564, à Isabelle de Hauteville, dame de Loré. Il était alors titulaire de 13 abbayes et de 2 prieurés, outre son archevêché et son évêché. Persécuté par les Beauvaisiens, il passa en Angleterre, puis combattit contre la France à la journée de*

---

<sup>234</sup> Cf. D.J. Tremblay, *Notice sur la ville et les cantons de Beauvais, extraite du Tableau géographique, statistique, historique et administratif du Département de l'Oise...*, février 1815 à Beauvais chez Desjardins, Imprimeur-Libraire, paragraphe 259.

*Saint-Denis en 1568, et mourut en 1571, empoisonné, dit-on par son valet-de-chambre*<sup>235</sup>. »

Pour compléter ce rapide portrait, on peut ajouter que, comme Charles de Villiers, Odet de Colligny est lié à la famille prestigieuse des Montmorency. Il est en effet le fils de Louise de Montmorency, la sœur du connétable. Grâce à ce dernier, il a les faveurs du roi qui lui octroie de nombreux bénéfices et lui attribue des places prestigieuses. Il fera même partie du Conseil privé du roi. Bien qu'ayant été nommé évêque, il n'est même pas prêtre. Il n'est que diacre et le restera toute sa vie. Il sera donc souvent suppléé dans sa tâche par des évêques *in partibus*. A Paris, à Beauvais ou à Bresles, il mène une vie de fêtes, comme un grand seigneur. Les bourgeois de la ville de Beauvais finiront par adresser au roi une plainte contre leur évêque parce qu'il se montre, selon eux, peu impliqué dans le soin des âmes, qu'il ne fait aucune visite pastorale et qu'il ne dispense aucun sacrement. Frère de Gaspard de Coligny, c'est en 1562 qu'il abjure le catholicisme. Sa femme est la demoiselle d'honneur de Marguerite de France<sup>236</sup>.

d) Annexe : notes tirées du livre de Thierry Rentet, sur les relations entre Anne de Montmorency et Charles de Villiers, Odet de Coligny, Eléonore d'Autriche et Marguerite de Savoie.

La thèse générale de l'auteur est qu'Anne de Montmorency a établi ou consolidé son pouvoir en constituant autour de lui de puissants réseaux de parents, d'amis et de clients. Les Villiers de l'Isle Adam étaient très proches de lui, de même que les Châtillon-Coligny.

1) Les liens de parenté entre les Montmorency et les Villiers de l'Isle Adam.

Thierry Rentet explique les liens de parenté entre les Montmorency et les Villiers de l'Isle Adam. Jean de Montmorency (grand père d'Anne) a conclu pour ses enfants trois alliances : celle qui nous intéresse est celle de son fils Guillaume : « En épousant Anne Pot, Guillaume de Montmorency avait probablement en tête les fructueuses expectatives que lui apportait son épouse. En effet, Anne Pot est l'unique héritière de deux successions

---

<sup>235</sup> Cf. D.J. Tremblay, *Notice sur la ville et les cantons de Beauvais, extraite du Tableau géographique, statistique, historique et administratif du Département de l'Oise...*, février 1815 à Beauvais chez Desjardins, Imprimeur-Libraire, paragraphe 198.

<sup>236</sup> Cf. Delettre abbé, *Histoire du diocèse de Beauvais, depuis son établissement, au 3<sup>ème</sup> siècle, jusqu'au 2 septembre 1792*, Beauvais, imprimerie d'Ach. Desjardins, 1843, p. 196 à 255.

importantes, celle des Pot et celle des Villiers de l'Isle Adam... Anne Pot est aussi l'héritière des Villiers de l'Isle Adam par sa mère, Marie Villiers de l'Isle Adam. En deux générations, la branche aînée des Villiers de l'Isle Adam s'éteint, faute de mâles. Pourquoi la fille de Marie recueille-t-elle la plus grosse part d'un héritage que son oncle Philippe Luillier ou ses cousins par alliance Guillaume de Bissigat et Louis Gatineau, auraient pu réclamer ?

Ce choix semble à porter au crédit de Charles de Villiers de l'Isle Adam, évêque de Limoges de 1519 à 1530, qui recueille en 1534 l'héritage de son oncle Philippe Villiers de l'Isle Adam, grand maître de Rhodes. Il n'est pas sans intérêt de savoir que le prédécesseur de Charles sur la cathèdre de Limoges était Philippe, 4<sup>ème</sup> fils de Guillaume de Montmorency. En 1530, il est nommé évêque-comte de Beauvais, ce qui fait de lui l'un des pairs du royaume. A la fin de mai 1530, Guillaume de Montmorency, âgé de 80 ans, quitte sa belle-fille prête d'accoucher, pour aller représenter son fils le Grand Maître, alors à Bayonne, à l'entrée du nouveau prélat dans Beauvais. Or, c'est Charles qui le 10 septembre 1527, institue Anne de Montmorency son héritier pour ses « terres et seigneuries de l'Isle Adam, Nogent, Valmondois, Giraulcourt, Fresleu et Fontenelles » en se réservant jusqu'à sa mort l'usufruit des domaines légués. Après 1527, Charles de Villiers conserve des attaches géographiques avec les biens qu'il a donnés à son cousin Anne de Montmorency, car il demeure abbé de Notre-Dame du Val, une abbaye cistercienne située à 5 km à l'ouest de l'Isle Adam. Il s'y fait d'ailleurs inhumer, après son décès survenu en 1535. Les liens entre les Montmorency et les Villiers de l'Isle Adam semblent tellement forts que Charles de Villiers se fait représenter sur le vitrail qu'il offre à la collégiale Saint-Martin de Montmorency. [...] L'héritage des Villiers de l'Isle Adam est revenu définitivement au Grand Maître au milieu des années 1530, Philippe mourant en 1534 et Charles en 1535<sup>237</sup>. »

On apprend aussi que « la donation faite par Charles de Villiers en 1527 n'avait pas été tout à fait gratuite. Anne de Montmorency a versé 4000 livres à Jean Presteau, secrétaire de l'évêque, pour racheter les terres de Fontenelles et Evêquemont, que ce dernier avait « engagées » à maître Arthus de Launay<sup>238</sup>. »

## 2) Relations du Grand Maître avec les Coligny.

---

<sup>237</sup> Thierry Rentet, *Anne de Montmorency, grand maître de François I<sup>er</sup>*, Presses universitaires de Rennes, 2011, p. 37 et 38.

<sup>238</sup> *Op. cit.* p. 102.

Thierry Rentet éclaire les raisons de l'ascension fulgurante d'Odet de Châtillon: « Louise de Montmorency, sœur du Grand Maître a épousé d'abord Ferry de Mailly, baron de Conty, mort en 1520, puis Gaspard de Coligny, seigneur de Châtillon, maréchal de France, mort en 1522 (à Dax, le 4 août). Louise a gardé des liens très forts avec son frère, qui expliquent peut-être l'attachement de ce dernier à ses neveux Coligny »<sup>239</sup>. Et plus loin, « On se partage des dépouilles de Richard Le Rouillé, abbé d'Hérivault, proche des Montmorency ; le 23 août 1530, Charles de Hémard avertit le Grand Maître que le prieuré de Frèneville, vacant par la mort de Richard, a été octroyé par le légat du pape à « votre neveu Châtillon ». Il s'agit d'Odet de Coligny, un des fils de Louise de Châtillon (née Montmorency). Il est né le 10 juillet 1517 ; il est donc âgé de treize ans lorsque son oncle le met en possession du prieuré. Cinq ans plus tard, il reçoit l'évêché de Beauvais<sup>240</sup>. »

3) Relations du Grand Maître avec la reine Eléonore et avec Marguerite de Navarre (page 291).

« Dans les années 1527-1531, le Grand Maître est certainement l'un des seigneurs de la cour qui comptent le plus pour la seconde épouse et pour la sœur du roi, et ceci pour des raisons différentes. Pour Eléonore, c'est un des rares personnages de l'entourage royal qui ne lui soit pas a priori hostile. Pour Marguerite, une longue amitié d'une dizaine d'années l'attache à lui. Ce sentiment est renforcé par le mariage d'Anne de Montmorency avec Madeleine de Savoie et par les grossesses conjointes des deux femmes, qui accouchent à deux jours d'intervalle, les 15 et 17 juillet 1530 ». Cette proximité d'Anne de Montmorency avec la sœur du roi, explique peut-être pourquoi Martin Thierry, qui combat les protestants et ceux qui les favorisent, épargne Marguerite de Savoie.

#### **IV) Les dédicataires, autres que les évêques Charles de Villiers et Odet de Coligny.**

a) Gilles Binet

Il existe beaucoup de Binet à Beauvais dont certains sont illustres (Jean Binet et Claude Binet par exemple), mais il n'est pas sûr que Gilles Binet soit issu de cette famille<sup>241</sup>. Nous

---

<sup>239</sup> Op. cit. p. 23.

<sup>240</sup> Op. cit. p. 360.

<sup>241</sup> A propos de Pierrfite, il est indiqué ceci, concernant la famille Binet : « La tige de la famille Binet, qui a fourni plusieurs savans à ce pays, remonte à Georges Binet, dit Desprez, écuyer, seigneur d'Herculez, qui vivait en 1508. C'était le père de Gilles Binet... » Leblond, V. (docteur), *L'art et les artistes en Ile-de-France au XVI<sup>e</sup> siècle (Beauvais et Beauvaisis), d'après les minutes notariales*, Paris, E. Champion, Beauvais, imprimerie départementale, 1921, p. 74.

trouvons assez peu d'informations<sup>242</sup> sur lui, et tout ce que nous trouvons se répète, hormis une source<sup>243</sup> qui nous livre des informations un peu plus originales. Quant à son origine, il est parfois précisé qu'il est de la maison Desprez, et que son nom de famille reçoit une variante : « Binet ou de Bins ». Toutes les sources indiquent qu'il s'agit d'un religieux (un dominicain), très proche de la reine Eléonore d'Autriche, puisqu'il fut son confesseur et son grand aumônier. Cette proximité entre Gilles Binet et la reine explique probablement pourquoi Martin Thierry a chanté les mérites de la nouvelle reine et son rôle primordial dans l'établissement de la paix. Il avait certainement une estime sincère pour elle et il espérait peut-être, par l'intermédiaire de son ami et par son poème, le *De felici*, attirer son attention et ses bonnes grâces. Il fut aussi, apparemment, assez proche du roi, puisqu'une source<sup>244</sup> nous informe qu'il fut prédicateur du roi<sup>245</sup> (sans préciser la durée de cette fonction) et qu'il avait été chargé, en 1526, d'œuvrer en Espagne à la libération du roi (alors prisonnier à Madrid, suite à la défaite de Pavie, en 1525). Il eut aussi comme mission de conduire les enfants du roi comme otages afin de rendre possible la libération de leur père François I<sup>er</sup>. Il est clair que Gilles Binet était considéré comme un homme compétent et digne de confiance. Il apparaît aussi de cette haute mission qu'on lui a confiée, qu'il a dû garder par la suite des contacts avec le souverain et ses enfants. Et même si Martin Thierry célèbre surtout, dans le *De felici*, le retour des enfants royaux en France et l'arrivée d'Eléonore, on peut se dire que notre poète a pu être sensibilisé à la situation de la famille royale grâce à Gilles Binet qui aurait pu aussi lui apporter quelques informations sur le sujet, car ce dernier ne pouvait pas ne pas s'intéresser à la suite de ses démarches diplomatiques.

---

<sup>242</sup> Sur Gilles Binet, on peut voir : Notice sur la ville et ses cantons de Beauvais, publiée sur la demande de monsieur le maire de Beauvais, et aux frais de la ville, Beauvais, chez Desjardins, imprimeur-libraire, 1815, p. 132 et 133. *Additions aux remarques sur le premier tome des donations de M<sup>e</sup> J. M. Ricard, Et à celles sur la Coûtume de Senlis, divisées en plusieurs petits traités et dissertations : ensemble le supplément à l'Histoire et au Nobiliaire du Beauvaisis, où l'on rapporte les origines et les droits des églises et des seigneuries dont il est parlé dans la Coûtume.* Par M<sup>e</sup> D.S., Paris, chez Guillaume Cavellier et T. Moette, 1713, p. 13.

<sup>243</sup> M. F. de Guilhermy, membre du comité des travaux historiques et des sociétés savantes, *Inscriptions de la France du V<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup>* (recueillies et publiées par) tome 1, Paris, Imprimerie Nationale, 1873, p.501 et 502.

<sup>244</sup> Cf. *op. cit.*

<sup>245</sup> Le catalogue des actes de François I<sup>er</sup> qui évoque les « Lettres permettant l'exécution des bulles qui confèrent l'abbaye de Saint-Jean d'Amiens à frère Gilles Binet, jacobin, docteur en théologie et prédicateur de la reine » (Paris, Imprimerie Nationale, n° 24568, 30 juillet 1540), mentionne qu'il était prédicateur de la reine, mais l'un n'exclut probablement pas l'autre.

On ajoute que Gilles Binet fut abbé de Saint-Jean-d'Amiens<sup>246</sup>, mais il appartenait au couvent des Jacobins de Beauvais. Martin Thierry avait donc la possibilité de le fréquenter assidûment et de nouer une amitié solide avec lui. Il se rendait aussi (mais aucune indication de temps et de fréquence n'est donnée) à Paris, dans le couvent des Jacobins pour y enseigner la philosophie. Il fit construire, en 1550, le château d'Herculez et en 1552, il céda sa place, à la tête de l'abbaye, à Antoine Desprez que l'on suppose être son neveu. Ce dernier est signalé pour avoir constitué une grande bibliothèque. Une partie de ces ouvrages provenait peut-être de Gilles Binet. Cela peut donner à penser que Martin Thierry a pu emprunter des ouvrages auprès de ce dernier. En 1554, il est fait mention de Gilles Binet, à propos d'un « marché passé » entre lui et Antoine Potin, un tailleur d'images résidant à Rouen. En cette année, il est présenté comme prêtre, docteur en théologie et « abbé « pensionné » de l'abbaye Saint-Jean-lès-Amiens. Gilles Binet mourut en 1559 et fut enterré à Beauvais, dans son couvent de Jacobins. Il s'agit donc d'un savant et d'un religieux, bien ancré à Beauvais, jouissant probablement d'une grande considération et ayant de hautes relations. On comprend que Martin Thierry ait cherché à se mettre sous sa protection, du moins morale et intellectuelle. Notons enfin, qu'à l'heure de l'impression de la *Paraclesis*, en 1539, Gilles Binet n'était pas encore abbé de Saint-Jean d'Amiens.

b) Bernard de Valdrey (ou Vauldrey)

Martin Thierry a dédié une œuvre de poésie mythologique empreinte de fantaisie et de facétie, le *Chaos poeticum* à Bernard de Valdrey qu'il présente comme le père abbé de l'église<sup>247</sup> Saint-Symphorien, située près de Beauvais. Cette œuvre clôt le *De obitu*, et développe une thématique qui semble à première vue bien éloignée du pèlerinage à Jérusalem et de la mort de Guillaume de Montmorency, mais qui s'y rattache par le motif du songe qui permet à la fois un déplacement rapide<sup>248</sup> (comme peut-être celui qui a permis

---

<sup>246</sup> Cette abbaye appartenait à l'ordre des Prémontrés et avait été fondée en 1136. Gilles Binet en fut le 32<sup>ème</sup> abbé, mais, apparemment, il n'y résidait pas. Gilles Binet peut paraître assez désintéressé puisqu'il « consacra les revenus de son abbaye et les émoluments de sa charge à l'école de Saint-Thomas »

<sup>247</sup> Martin Thierry, dans le titre dédicatoire du *Chaos poeticum*, parle d'*ecclesia*, mais il parle également d'*abbatem*, on comprend qu'il s'agit non pas seulement d'une église, mais d'une abbaye : *Ad reverendum patrem dominum Bernardum Valdreyum ecclesiae B. Symphoriae secus Bellocvacum meritissimum abbatem...*

<sup>248</sup> ... *expeditorum velitum more aliquando discurrens, magnum iter permensus sum. Postmodum accepto calamo non tanta celeritate quanta coelum collustraverim, maria pervolaverim ac terras et urbes peragraverim poeticum chaos descripsi.* « Courant quelquefois dans tous les sens, à la façon des vélites équipés à la légère, j'ai parcouru une longue distance. Peu de temps après, une fois la plume en main, ce n'est

aux pèlerins de se rendre en Terre Sainte) et une certaine fantaisie propre au rêve. Comme l'ensemble de l'ouvrage, cette dernière section du *De obitu* est antérieure à 1535. Il est difficile de savoir exactement quelles sont les relations entre les deux hommes, la seule indication fournie étant que Martin Thierry déclare se sentir une dette totale à son égard, lui devoir peut-être tout (*cui me totum debeo*<sup>249</sup>, « je me dois tout entier à lui<sup>250</sup> »), ce qui est un témoignage fort de reconnaissance et de dépendance, mais qui est vague et peut-être pas exempt d'exagération. Il semble que la relation entre les deux hommes soit très étroite, mais qu'elle tienne plus de la déférence et du dévouement que de l'amitié (qui implique, selon Aristote, une certaine égalité). De plus, l'offre du *Chaos poeticum* apparaît plus comme un présent, comme un témoignage de reconnaissance que comme un moyen d'obtenir de lui de l'argent ou quelque avantage. On ne sait quel service Bernard de Valdrey a pu rendre à notre auteur, mais on se rend compte que Martin Thierry lui dédie une œuvre poétique qui semble, au première abord, être un divertissement de potache, ce qui laisserait entrevoir des rapports assez cordiaux et peut-être une certaine familiarité. En tout cas, il faut supposer que ce bienfaiteur s'intéresse à la mythologie et qu'il aime la fantaisie voire une certaine futilité. On voit également que Martin Thierry se fait modeste à son égard et qu'il ne cherche pas du tout à se mettre en valeur, mais il insiste sur les efforts que lui a demandés l'écriture du *Chaos poeticum*. C'est peut-être pour rehausser la valeur du cadeau et compenser la légèreté du poème, mais cela montre aussi qu'il adopte une certaine sincérité à son égard, alors qu'une fausse modestie l'aurait poussé à minimiser le temps de travail pour s'excuser des imperfections de l'œuvre et mieux faire ressortir son talent.

Bernardin de Valdrey obtint l'abbaye de Saint-Symphorien en 1530, au tout début donc de l'épiscopat beauvaisien de Charles de Villiers. L'abbé Delettre laisse entendre qu'il fut un abbé commendataire, sans préciser s'il fut un supérieur zélé et soucieux de ses devoirs religieux, ou s'il fut seulement intéressé par ses bénéfices<sup>251</sup>. Cela est une preuve

---

pas avec autant de rapidité que j'avais voyagé dans le ciel, que j'avais survolé les mers et traversé les villes, que j'ai décrit le chaos poétique. » *Splendida*, folio 3.

<sup>249</sup> *Splendida*, folio 3.

<sup>250</sup> Cette formule suggère en effet une dette, un sentiment de devoir quelque chose à un bienfaiteur, mais aussi un dévouement total à un ami.

<sup>251</sup> « Ainsi voyons-nous, sous l'épiscopat de Charles de Villiers, la plupart des abbayes du diocèse de Beauvais entre les mains des abbés commendataires. Dès 1527, l'abbaye de Breteuil avait été donnée à Jean de Belloy, qui fut ensuite élevé sur le siège épiscopal de Paris, puis créé cardinal en 1537 : cet abbé, qui ne visita pas une seule fois son abbaye, la laissa tomber dans un déplorable relâchement. En 1530, l'abbaye de Saint-Symphorien fut donnée à Bernardin de Valdrey... » Delettre abbé, *Histoire du diocèse de Beauvais, depuis son établissement, au 3<sup>ème</sup> siècle, jusqu'au 2 septembre 1792*, Beauvais, imprimerie d'Ach. Desjardins, volume 3, 1843. p. 186.

supplémentaire que le *De obitu* n'a pas été composé ou édité avant 1530 car Bernard de Vauldrey n'était pas encore abbé de Saint-Symphorien dans la décennie précédente. Par ailleurs, on sait<sup>252</sup> qu'avant les années 1532-1535, Bernardin de Vauldrey était le doyen<sup>253</sup> du chapitre de la cathédrale de Beauvais, puisque c'est dans ces années-là qu'il démissionne pour se retirer dans son abbaye, à l'âge 70 ans. De ces informations que nous livre l'abbé Delettre<sup>254</sup>, nous pouvons en déduire que Bernardin était né dans les années 1460 (mais rien n'indique qu'il était de la génération de Martin Thierry), et qu'il est probable que si Martin Thierry ne fait pas allusion au titre de doyen de Bernardin de Vauldrey, c'est que ce dernier ne l'était plus et n'était plus que l'abbé de Saint-Symphorien. Autrement dit, ce pourrait être un indice (mais pas une preuve irréfutable) que le *De obitu* est contemporain du recueil de 1532, probablement un peu antérieur, puisque dans la lettre adressée à Jean Maubert, qui annonce les prochaines publications, il n'est pas fait allusion au *De obitu*. Mais tout cela reste encore dans l'ordre de la conjecture. On peut aussi en déduire, à titre de supposition, que si Martin Thierry mentionne son titre d'abbé de Saint-Symphorien, c'est peut-être qu'il offre le *Chaos poeticum*, à l'occasion non pas de sa nomination, mais de son retrait dans cette abbaye. On peut aussi supposer que si la déférence dévouée prime sur l'amitié, c'est qu'il y avait une certaine différence d'âge entre les deux hommes<sup>255</sup>. De fait, Martin Thierry exercera encore ses fonctions au sein du chapitre, bien après le départ de Bernardin. Nous ne savons pas quand ce dernier

---

<sup>252</sup> « Quelques mois avant de nommer Claude d'Espence archidiacre du diocèse, Charles de Villiers avait confirmé la nomination qui donnait un nouveau doyen au chapitre de la cathédrale, Bernardin de Vauldrey, parvenu à l'âge de soixante-dix ans, crut devoir se démettre de ce bénéfice et aller se renfermer en son abbaye de Saint-Symphorien dont il était abbé commendataire : il fit sa démission en faveur de Bertin de la Mornay, qui n'était encore que sous-diacre. » Delettre, *op. cit.* p.193 Un peu plus haut, il est précisé que Claude d'Espence « reçut le bonnet de docteur le 25 octobre 1532 » et qu'« il vint cette année-là à Beauvais » p. 193.

<sup>253</sup> D'après les registres du chapitre, il serait devenu doyen le 21 février 1529 (tome 28, p. 145)

<sup>254</sup> Si l'on consulte la collection Bucquet Aucouteaux, dans laquelle l'abbé Delettre puise ses informations, on apprend que Bernardin de Vauldrey avait 70 ans en 1532 et c'est le 22 juin 1534 qu'il « démissionne des charges du canonicat et doyeneté par permutation à faire avec noble homme. ». La collection Bucquet Aucouteaux (tome 28, p. 153/298) : « Le 23 juin 1534. M. Bernardin de Vauldray, doyen et chanoine, résigne ès mains du chapitre son canonicat et doyené pour permutation à faire avec noble homme Bertin de la Mornai, sous-diacre ». Une autre source indique également la date de 1534 pour la démission du doyen : « En 1534, le doyen Bernardin de Vauldrey prétendit qu'on devait porter la masse devant lui. Il en appela, mais perdit son procès. Peu de temps après, il démissionna en faveur de son neveu, Bertrand de Mornay » (*Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts*). A propos de la masse, les registres du chapitre indique ceci : « Le 29 avril 1530. On poursuivra le procès intenté contre le doyen au sujet de la masse qu'il faisait porter devant lui. » (tome 28) et au 1<sup>er</sup> juin 1534 « exécution de la sentence du prévôt de Paris contre le Doyen qui avait fait porter la masse devant lui. » (tome 28, p. 153).

<sup>255</sup> Il est vrai, de toute façon, que cette déférence est due aussi à la haute naissance de Bernardin de Vauldrey : il était issu de l'« illustre maison de Bourgogne » et il était « seigneur temporel de Mouy » Delettre, *op. cit.* p. 157. Une autre source indique qu'il était originaire de Franche-Comté, d'une illustre famille et qu'il avait été aumônier de Louis XII (Les jurassiens recommandés par des bienfaits, des vertus, des services).

est mort, mais une source nous indique, mais de façon très lapidaire, qu'il était chanoine en 1507<sup>256</sup> (on ne sait si cette date correspond à sa nomination ou non) et nous savons, par sa mention dans le *De obitu*, qu'il était abbé de Saint-Symphorien en 1539 (nous pouvons donc en déduire qu'il était toujours vivant à cette date et qu'il devait avoir 77 ans).

c) Berthin de Mornay

Berthin de Mornay est le dédicataire des *Silves*, une autre œuvre mythologique, éditée en 1539 et qui fait suite aux épigrammes. Comme son nom le suggère, ce Berthin appartient à une famille noble<sup>257</sup> et Martin Thierry, quand il s'adresse à lui, que ce soit dans la dernière épigramme ou au début des silves, lui donne les titres de chanoine et de doyen : *Ad Berthinum Mornayum insignis ecclesiae Bellovacensis decanum et canonicum*. Nous ne savons pas en quelle année il a fait son entrée chez les chanoines, mais nous connaissons l'année où il fut nommé doyen : c'est en 1534, après la démission de son oncle Bernardin de Vauldrey. Il n'est pas absolument certain qu'il ait été prêtre (même si au XVI<sup>e</sup> siècle, la plupart des chanoines le sont<sup>258</sup>). L'abbé Delettre le suggère, mais précise bien qu'il ne l'était pas au moment où il reçut la dignité de doyen du chapitre de la cathédrale : « Il [Bernardin de Vauldrey] fit sa démission en faveur de Bertin de Mornay, qui n'était encore que sous-diacre. »<sup>259</sup> Il laisse également entendre que sa nomination ne fut pas accueillie avec enthousiasme par les autres membres du chapitre : « Le chapitre ne put se refuser à le reconnaître pour doyen : mais il l'installa dans les stalles basses, attendu qu'il n'était pas encore prêtre<sup>260</sup>. » Berthin doit probablement sa nomination à son origine noble et à sa parenté avec Bernardin de Vauldrey. Mais s'il fut peut-être accueilli froidement par ses confrères, il est apparemment apprécié de Martin Thierry, en raison certainement de son application à préserver les chrétiens de l'hérésie et de ses connaissances en droit qu'il pouvait partager avec notre auteur. En effet, après la mort de Charles de Villiers, la nomination d'un nouveau titulaire [Odet de Coligny] se fit attendre près de trois mois : durant ce temps, l'administration du diocèse fut confiée par le chapitre

---

<sup>256</sup> Additions aux remarques sur le Ier tome des donations de Me J.M. Ricard.

<sup>257</sup> Philippe de Mornay est le « seigneur du Plessis-Marly et neveu de Bertin de Mornay ». Bonet-Maury, G., *Les origines de la Réforme à Beauvais, 1532/ 1568*, Droz, Bulletin historique et littéraire (Société de l'Histoire du Protestantisme Français), 1874, vol. 3, n°5 (pp. 217-232).

<sup>258</sup> « Les candidats doivent être tonsurés, bien sûrs, mais ce n'est qu'au XVI<sup>e</sup> siècle qu'on commence à exiger qu'ils soient sous-diacres ; puis la prêtrise deviendra la règle, mais avec des exceptions ». Vénard, Marc / Bonzon, Anne, *La religion dans la France moderne, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette Supérieur, Carré Histoire, 1998, p. 80.

<sup>259</sup> Cf. Abbé Delettre, *op. cit.*, p. 193 et aussi archives capitulaires (tome 28, p. 153 / 298).

<sup>260</sup> *Op. cit.* p. 193.

à Bertin de Mornay, Isnard d'Astoing et Nicolas Delargillière qu'il [le chapitre] institua vicaires-généraux. Ces trois ecclésiastiques, dont l'un était licencié ès-lois, l'autre docteur en droit et le dernier bachelier en théologie, n'étaient pas sans inquiétudes à la vue des dangers qui menaçaient la foi catholique. » (Delettre) Berthin fut donc aussi vicaire-général et licencié ès-lois. Il ne se contenta pas de déplorer l'expansion de l'hérésie, mais il agit pour la juguler. Face au péril protestant, « les grands-vicaires n'hésitèrent point à prendre une mesure extrêmement grave, mais qui leur parut nécessaire dans les circonstances présentes : ils instituèrent de nouveaux doyens ruraux, en remplacement de ceux qui avaient jusque-là joui de cette prérogative... » Mais cette traque de l'hérésie ne pourra durer que quelques mois, le temps que le nouvel évêque soit intronisé. C'est Berthin qui, en tant que doyen, va, au nom du chapitre, accepter Odet de Coligny comme nouvel évêque<sup>261</sup>. Les actes du chapitre (consultable dans la collection Bucquet Auxcousteaux, tome 28, p. 177) indiquent que le 18 octobre 1556, Jean Isembart (l'un des deux chanoines envoyés par le chapitre aux Etats Généraux d'Orléans) « notifie la mort de Berthin, doyen ». L'abbé Delettre est plus approximatif. Evoquant la profession de foi que le chapitre adopte en 1563 pour lutter contre l'hérésie protestante, il signale que le successeur de Berthin de Mornay, Jean Gougnon se refuse à la signer pour des questions de forme. Il précise alors que Berthin de Mornay est mort « récemment »<sup>262</sup> à cette date.

On voit que Martin Thierry a parmi ses relations et probablement amis des nobles qui, soit sont influents sur le chapitre (comme Bernardin de Vauldray ou Bertin de la Mornay), soit sont assez proches du couple royal (comme Gilles Binet). Ces hautes relations sont de nature à inspirer de l'ambition à Martin Thierry.

### **E) Martin Thierry et les critiques**

Martin Thierry se plaint fréquemment des critiques, mais cette posture de victime est également récurrente chez les écrivains du XVI<sup>e</sup> siècle. Combien se plaignent des traits acérés et injustes d'un Zoïle qui n'est pas toujours identifiable ? Nicolas Bourbon en est très souvent la cible. On ne sait donc pas toujours s'il s'agit d'une mise en scène destinée à se mettre en valeur (car essayer des critiques montre que l'on existe, que l'on compte, que l'on dérange, que l'on suscite la jalousie, que l'on s'intéresse malgré tout à ses écrits) ou

---

<sup>261</sup> « Le chapitre examina toutes les pièces, et les ayant trouvées régulières, il déclara par l'organe de Bertin de Mornay, son doyen, qu'il recevait avec plaisir l'illustre prélat pour premier pasteur ... » (Delettre, *op. cit.*, p. 198).

<sup>262</sup> Delettre, *op. cit.*, p. 234.

s'il s'agit d'une réalité douloureuse (la nature humaine est souvent portée sur la calomnie et sur la jalousie) et de fait, les écrivains de la Renaissance n'étaient pas tendres entre eux. Il peut s'agir aussi de réelles et banales critiques, amplifiées ou mises en relief pour les besoins. Ces critiques permettent aussi à Martin Thierry d'assumer son rôle d'avocat et de se défendre.

On pourrait s'interroger sur la manière dont s'exprimaient ces critiques dont se plaint amèrement Martin Thierry. Était-ce dans d'autres livres ? Il faudrait les retrouver, mais les attaques se font parfois indirectement, de façon anonyme, mais suffisamment allusive pour les contemporains. Il n'y avait pas alors d'organes de presse pour diffuser les critiques. Elles pouvaient être émises oralement, dans les cercles littéraires (d'où l'importance d'avoir autour de soi des amis pour se défendre). Elles pouvaient aussi (et c'était plus dangereux) être émises directement auprès des libraires et imprimeurs pour empêcher ou retarder la publication des ouvrages. Il y avait peut-être des critiques professionnels. Existait-il une critique universitaire ? Un professeur pouvait recommander à ses élèves de lire ou de ne pas lire tel ouvrage ? Dans le cas de la Sorbonne, elle s'intéressait, semble-t-il, surtout au contenu. Dans la mesure où Martin Thierry polémiquait avec les protestants, est-ce que les critiques lui venaient du parti protestant ? Où étaient-ce des critiques portant sur sa versification, la pureté de son langage ou sur son érudition ? Il faudrait pouvoir savoir ce qu'on lui reproche réellement.

Les critiques rapportées par Martin Thierry sont souvent vagues et il est difficile d'en connaître le contenu, ce qui pourrait inciter à penser qu'elles sont en partie imaginaires. Mais dans la lettre *Dignissimo*, adressée à Charles de Villiers, nous avons quelques précisions qui pourraient nous aider à répondre à nos interrogations. Il s'agirait essentiellement de jalousie, de procès d'intention, d'accusations d'hypocrisie et de vénalité, destinées à le déconsidérer aux yeux de l'évêque<sup>263</sup>. Et ces critiques émaneraient non pas d'un adversaire protestant (à moins qu'il ne s'agisse d'une sorte de Nicodémite, secrètement gagné aux idées de la Réforme), mais plutôt de quelqu'un du milieu de Martin Thierry, peut-être un chanoine, comme peut le faire penser une remarque de Martin Thierry, selon laquelle, il faut renoncer vigoureusement aux outrages à l'encontre du

---

<sup>263</sup> On peut se reporter à l'ensemble de la lettre, mais spécialement aux folios 1 et 1 et à cette accusation *foedissimam cupiditatis et gloriae nutricem ambitionem* folio 4). Si notre auteur offre ses productions poétiques à l'évêque Charles de Villiers, c'est par amour de la gloire et de l'argent, deux mobiles bien vils. Pour une étude un peu plus détaillée de cette lettre, on peut se reporter à notre présentation des œuvres de Martin Thierry, dans la deuxième partie de notre travail.

Première partie : Martin Thierry, sa vie, ses amis, son milieu

prochain, si l'on veut se conformer à la règle de saint Augustin : *iniuriam propulsandam [...] ex constitutione Augustini*<sup>264</sup>.

## F) La ville de Beauvais et le Beauvaisis

Martin Thierry, comme on l'a vu, se revendique de Beauvais, voire des environs. Pour mieux cerner le personnage, voyons rapidement les traits caractéristiques de la ville et de ses habitants qui ont pu marquer notre personnage et l'influencer.

A l'époque de la Guerre des Gaules, la ville de Beauvais était peuplée par les Bellovaques, tribu gauloise qui se signala par son courage, par son amour de la liberté et par conséquent, par sa résistance incomparable à Jules César. Ce dernier reconnaît d'ailleurs leur extrême bravoure<sup>265</sup> et les Beauvaisiens sont fiers de rappeler la mémoire de leur antique héros, Correus<sup>266</sup>, qui lutta jusqu'à la mort contre l'envahisseur romain, sans jamais s'être incliné devant lui, à la différence de Vercingétorix. Et même soumis aux Romains, ils tinrent toujours, et plus que les autres, à leur liberté. La ville, qui jusque là se nommait *Bratuspantium*, fut alors appelé *Caesaromagus*, nom signifiant « la maison ou la ville de César ». Puis, sous l'empereur Constantin, elle reçut le nom de *Civitas Belvacorum* qui fut plus tard abrégé en *Belvacus* ou *Belgivacus*, termes qui sont à l'origine du nom de Beauvais.

D'un point de vue religieux, cette terre du Beauvaisis présenta une certaine résistance à la diffusion du christianisme, donnant lieu à des martyrs comme saint Julien, saint Maxien ou saint Lucien, des évêques. Mais à l'époque des Francs, les successeurs de ces évêques furent beaucoup mieux considérés et exercèrent de fait aussi bien un pouvoir spirituel que temporel, étant appelés *defensores civitatis*. Au VII<sup>ème</sup> siècle, naquit sainte Angadresme, qui devint la patronne de la ville<sup>267</sup>. C'est au Moyen Age qui commença à s'édifier la très haute cathédrale Saint-Pierre<sup>268</sup> qui faisait l'orgueil des habitants de Beauvais. A cette

---

<sup>264</sup> *Dignissimo*, folio 2.

<sup>265</sup> « *Bellovacos et virtute et auctoritate et hominum plurimum inter Belgas numero valere* » (César, *Bellum Gallicum*, livre II, 4)

<sup>266</sup> Cf. Loisel Antoine, *Mémoires des Pays, villes comté et comtes, évesché et évesques, pairrie, commune et personnes de renom de Beauvais et Beauvaisis*, Paris, chez Samuel Thiboust, 1617, p. 12.

<sup>267</sup> Angadresme est une jeune fille noble qui, du temps de Clotaire, préféra la virginité au mariage et devint abesse d'un couvent situé près de Beauvais. Loisel Antoine, *Mémoires des Pays, villes comté et comtes, évesché et évesques, pairrie, commune et personnes de renom de Beauvais et Beauvaisis*, Paris, chez Samuel Thiboust, 1617, p. 231.

<sup>268</sup> Commencée à la fin du X<sup>ème</sup> siècle, elle fut deux fois détruite. C'est en 1247 que l'évêque Milon de Nanteuil la fera totalement rebâtir, mais dans des proportions grandioses. La voute finira par s'effondrer et

même époque, la ville était réputée pour son école de théologie et pouvait s'enorgueillir d'un savant hors-pair, Vincent de Beauvais, auteur d'un volumineux *Speculum majus*, en 4 tomes dont le deuxième porte sur les 4 vertus morales, thème cher à Martin Thierry<sup>269</sup>.

Au XIV<sup>e</sup> siècle, ce fut à quelques kilomètres de Beauvais que prit naissance la fameuse Jacquerie qui sema la panique dans le Royaume. En effet, son initiateur, Guillaume Charlet, alias Jacques Bonhomme, était un tout proche voisin de la ville. Au siècle suivant, Jeanne Laisné, mieux connue sous le nom de Jeanne Hachette, s'illustra en repoussant avec l'aide d'autres femmes les assaillants bourguignons<sup>270</sup>.

Loisel a composé à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle une histoire de Beauvais et du Beauvaisis, soit relativement peu de temps après la vie de Martin Thierry. C'est en s'appuyant sur son ouvrage que nous pourrions glaner quelques renseignements sur l'état de la ville au temps de notre auteur ainsi que sur la mentalité de ses contemporains. D'abord, Beauvais n'est située qu'à 16 lieues de Paris, ce qui donne à penser que des relations étroites et fréquentes devaient se nouer entre les deux villes, que des va-et-vient fréquents devaient se faire entre elles, et que la grande ville devait exercer une influence fort probable sur la plus petite, jamais indifférente à ce qui s'y passait.

En vertu de la charte de Beauvais, la ville était administrée par un maire (appelé alors mayeur), assisté de 12 pairs que l'on élisait (renouvelés) chaque année. L'évêque était également comte et ce, depuis Roger de Champagne. C'était normalement un grand seigneur. Il logeait dans une somptueuse et imposante maison<sup>271</sup>, située à proximité de la cathédrale et que l'on peut encore admirer à notre époque. Au XVI<sup>e</sup> siècle, Beauvais compte 13 églises paroissiales, ce qui, aux dires d'Anne Bonzon et de Marc Vénard, est beaucoup : 13 églises pour environ 15000 habitants. Le chapitre de la cathédrale jouit d'un grand prestige et a une sorte de mainmise sur la grande majorité des paroisses. Il regroupe 42 chanoines, mais tous ne sont pas forcément prêtres. Parmi eux, on trouve le Doyen,

---

c'est en 1337 que Jean de Marigny, évêque de Beauvais, reprendra les travaux en faisant appel aux talents s'architecte d'Enguerrand le Riche.

<sup>269</sup> En effet, Martin Thierry mène une véritable réflexion philosophique sur les quatre vertus cardinales et leurs relations entre elles, à propos de Guillaume de Montmorency, qui, selon lui, les a pratiquées d'une manière parfaite (*Absoluto*, folio 5). Et avec des vers, il passe en revue chacune de ces quatre vertus pour les appliquer à Charles de Villiers (*Philographus*).

<sup>270</sup> Cf. Loisel, *op. cit.* p. 233 et suivantes.

<sup>271</sup> Loisel la présente ainsi : cette « maison épiscopale est des plus belles et des plus fortes que maison d'Evesque du Royaume et qui ressent mieux son Comte et son Seigneur » Loisel Antoine, *Mémoires des Pays, villes comté et comtes, évesché et évesques, pairrie, commune et personnes de renom de Beauvais et Beauvaisis*, Paris, chez Samuel Thiboust, 1617, p. 66.

l'Archidiacre de Beauvais, le Chantre, le Trésorier, l'Archidiacre du Beauvaisis et le sous-chantre. Il s'y ajoutait un Chancelier et un Pénitencier<sup>272</sup>. Une personne peut sans doute exercer deux fonctions en même temps, mais il est peut-être plus probable qu'un chanoine puisse garder son titre, même après avoir passé la main et avoir obtenu une nouvelle dignité. Ces chanoines ne vivaient pas forcément en communauté, mais pouvaient jouir d'une certaine indépendance. Ils avaient gardé un certain prestige et un certain pouvoir sur la vie religieuse de leur diocèse, même s'ils avaient perdu, depuis le concordat de 1516, le pouvoir d'élire leur évêque. En règle générale, sur l'ensemble du Royaume, les rapports n'étaient pas toujours harmonieux entre l'évêque et le chapitre qui, comme le disent bien Marc Vénard et Anne Bonzon<sup>273</sup>, ne jouait pas le rôle de conseiller du prélat<sup>274</sup>. De nombreux conflits surgissaient entre eux, mais il semble qu'à Beauvais, l'évêque Charles de Villiers ait plutôt été bien accepté et que Martin Thierry, l'avocat du chapitre, n'ait pas eu souvent à le défendre contre le premier. Les chanoines sont souvent des bourgeois, hommes cultivés et possédant une petite bibliothèque personnelle. A ce propos, Loisel note que le chapitre de Beauvais possédait une riche bibliothèque<sup>275</sup>, mais dont les livres ont été fort négligés, mal entretenus ou même perdus<sup>276</sup>. Faut-il en conclure, de cet apparent manque de respect pour le livre, que les membres du chapitre de Beauvais n'étaient guère humanistes, mais plutôt des « barbares » ignorants ? Ce n'est pas sûr car ce manque d'intérêt provient peut-être du fait qu'ils avaient suffisamment de livres personnels pour ne pas s'occuper de la bibliothèque commune. Quant aux livres perdus<sup>277</sup>, ce sont peut-être des ouvrages empruntés et non rendus et par conséquent, le signe d'un certain goût pour la lecture. Martin Thierry a pu recourir à cette bibliothèque pour se forger une culture profane

---

<sup>272</sup> Vénard, Marc / Bonzon, Anne, *La religion dans la France moderne, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette Supérieur, Carré Histoire, 1998, p. 44.

<sup>273</sup> « On présente souvent le chapitre cathédral comme le conseil de l'évêque. C'est très inexact. D'abord parce que les évêques n'assistent jamais aux réunions du chapitre, qui traitent essentiellement de son fonctionnement interne, et des intérêts communs, matériels et symboliques des chanoines. Ensuite, parce qu'une grande part de l'activité du chapitre consiste à contrer l'action et les prétentions de l'évêque, qui est un étranger, par rapport à un corps très enraciné dans la société locale ». Vénard, Marc / Bonzon, Anne, *La religion dans la France moderne, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette Supérieur, Carré Histoire, 1998, p. 80.

<sup>274</sup> Ces rapports conflictuels entre le chapitre et l'évêque sont aussi évoqués par Loisel : « Sinon que le Doyen, Chanoines et Chapitre de l'Eglise cathédrale ont aussi censive et justice en une partie de la ville, laquelle est limitée et bornée contre l'Evesque en quelques lieux et en d'autres tellement meslée et confuse, qu'ils en sont souvent en procez » Loisel Antoine, *Mémoires des Pays, villes comté et comtes, évesché et évesques, pairrie, commune et personnes de renom de Beauvais et Beauvaisis*, Paris, chez Samuel Thiboust, 1617, p. 182.

<sup>275</sup> Bibliothèque dont l'origine remonte à Odon, un savant évêque.

<sup>276</sup> « Mais il y avoit encore une singularité qui mériterait d'être renouvelée. C'est qu'en l'Eglise de Beauvais était une Librairie fournie de grande quantité des livres anciens tant ecclésiastiques que séculiers dont les Chanceliers qui en ont la charge, ont eu si peu de soin, qu'il y en a bien peu de restés entiers, ains sont la plupart perdus, imparfaits ou déchirés. »

<sup>277</sup> Les pertes peuvent aussi avoir été tardives et s'expliquer par un mépris à l'égard de livres trop anciens.

et religieuse. De plus, il gravite autour de ce milieu, constitué de chanoines. Il partage probablement quelque peu leur vie (il a de nombreux amis prêtres). Bourgeois comme eux, il possède probablement sa propre bibliothèque et ils partagent donc la même culture. Les chanoines constituent probablement une bonne partie de ses lecteurs, mais ses détracteurs en font également certainement partie.

Concernant les habitants du Beauvaisis, Loisel nous livre quelques informations générales sur leur physique ou leur caractère. Bien sûr, tout cela doit être pris avec prudence et ne pas donner lieu à des conclusions trop hâtives. D'abord, il les présente comme un peuple religieux et généreux, enclin à la bonté : « En général, le peuple du pays retient beaucoup de son ancien Gaulois, estant fort dévot et catholique, ausmonier et hospitalier, gaillard et advisé et d'un sens naturel assez bon, non si fin ni si caut que le Normand, mais plus beaucoup que le Picard et néanmoins non si eschauffé, excepté que la populasse de la ville est un peu prompte à sédition, le reste tenant aucunement du naturel du Français, avec lequel il traffique plus ordinairement, signamment à Paris. »<sup>278</sup> Ce dernier trait de caractère peut contribuer à expliquer la non-adhésion de Martin Thierry à la contestation protestante et surtout son souci d'obéir aux autorités civile et religieuse. Les habitants du Beauvaisis ont en outre la réputation d'être en bonne santé ce qui leur permet de vivre vieux : « Aussi tient-on que les personnes y vivent plus longuement en santé », la ville est qualifiée de « salubre » et « propre à la longévité ». Et Loisel constate lui-même qu'« Encores aujourd'hui, s'y voit des hommes grandement âgés, sans gouttes, gravelles, ni autre maladie de vieillesse<sup>279</sup>. » Et lors du « jubilé de Boniface VIII, sur 200 000 pèlerins, on en trouve 2 de Beauvais âgés de 107 ans. En l'absence de statistiques fiables, il est difficile d'en faire une règle générale et nous ne pouvons que dire que Martin Thierry a pu vivre longtemps, sans savoir à quel âge il est décédé. Rien ne permet non plus d'affirmer qu'il ait joui d'une bonne santé, si ce n'est que nulle part, il ne se plaint de son état de santé ou pressent sa mort, à la différence d'un Erasme qui souffre de divers maux, comme la gravelle et qui évoque souvent la faiblesse de sa constitution (son *corpusculum*) et de son organisme<sup>280</sup>. Ailleurs, Loisel rapporte que « le commun peuple est assez beau,

---

<sup>278</sup> Mémoires des pays Loisel Antoine, *Mémoires des Pays, villes comté et comtes, évesché et évesques, pairrie, commune et personnes de renom de Beauvais et Beauvaisis*, Paris, chez Samuel Thiboust, 1617, p. 33.

<sup>279</sup> *Op. cit.* p. 67 et 68.

<sup>280</sup> Cf Article *Maladies* in *Erasme* (œuvres de), Bouquins, page CLXII et sq.

les femmes agréables et vaillantes<sup>281</sup> ». Ce jugement ou ce constat peuvent difficilement nous donner à voir le visage ou la silhouette de Martin Thierry qui, dans une démarche essentiellement intellectuelle, s'intéresse peu au corps et à l'aspect physique des gens. Nulle part il ne se décrit, même très partiellement, nulle part il ne félicite sa femme pour sa beauté. Martin semble indifférent à son image et aux charmes féminins. On peut seulement supposer qu'à partir des années 1534, bien qu'il ne fût ni universitaire (?) ni parlementaire, il devait éviter de porter la barbe longue pour ne pas être suspecté d'accointances avec les hérétiques<sup>282</sup>. Enfin, Loisel attire l'attention sur le fait exceptionnel que la ville de Beauvais n'a jamais été prise par les armes<sup>283</sup>, ce qui est le signe d'une protection céleste particulière<sup>284</sup> et ce qui souligne l'esprit combatif des Beauvaisiens<sup>285</sup>. Ce courage héroïque des habitants est évoqué par Martin Thierry dans son épigramme<sup>286</sup> à la gloire de sa ville. Cette ardeur ancestrale à résister à l'ennemi, sert peut-être inconsciemment de modèle à la résistance spirituelle à l'hérésie. C'est peut-être pour se montrer digne de ses ancêtres que Martin Thierry emploie toutes ses forces à combattre et à repousser le progrès des idées nouvelles et « subversives »<sup>287</sup>.

Il est souvent question de Pierre<sup>288</sup>, le premier pape, dans les œuvres de Martin Thierry. En effet, notre auteur affirme haut et fort qu'il faut obéir au premier pape et à ses successeurs pour rester dans l'Eglise du Christ et faire son salut. Prêcher cet attachement à saint Pierre et à son pouvoir des clefs (pouvoir d'ouvrir les portes du Ciel) était peut-être

---

<sup>281</sup> Mémoires des pays Loisel Antoine, *Mémoires des Pays, villes comté et comtes, évesché et évesques, pairrie, commune et personnes de renom de Beauvais et Beauvaisis*, Paris, chez Samuel Thiboust, 1617, p. 33.

<sup>282</sup> En réaction à l'insulte protestante lors de l'affaire des Placards, une série de mesures sont prises : « l'un des articles prohibe les longues barbes. Elles ont devenues un symbole d'insubordination et d'hétérodoxie : l'interdiction des barbes sera renouvelée en 1540 tant pour l'Université que pour le parlement de Paris. Arlette Jouanna, *La France de la Renaissance*, Paris, Perrin, p.555.

<sup>283</sup> « Pour conclure ce chapitre, je veux remarquer plusieurs singularités qui se trouvent en la ville de Beauvais, dont la première est que la ville est tenue pour vierge et pucelle, comme n'y a jamais été forcée ny pillée par les ennemis, soient Romains, Français, Normands, Anglais, Bourguignons, ni autres, par une grâce et faveur particulière de Dieu, et le soin et vigilance du bon Ange en la garde et protection duquel la commune... » Loisel, *op. cit.* p. 57

<sup>284</sup> On sait d'ailleurs que lors du siège de Beauvais par Charles le Téméraire en 1472, les femmes menèrent en procession la statue d'Angadresme, la sainte protectrice de la ville. L'échec des assaillants fut attribué à l'intervention de la sainte. Cf. Martin Alexis, *Une visite à Beauvais. Historique / Promenade dans la ville / Les Faubourgs / Hommes célèbres du Beauvaisis*, Paris, A. Hennuyer, imprimeur-éditeur, 1894, p. 8.

<sup>285</sup> C'est ainsi que, par ailleurs, Loisel présente le peuple et la noblesse : « [...] le peuple n'a point dégénéré de son premier naturel, ny d'estre tousjours courageux et guerrier. [...] Car outre ce que la noblesse y est assez fréquente, hardie, et bien adroite aux armes... », Loisel, *op. cit.* page 32.

<sup>286</sup> *Epigramme* n° 36.

<sup>287</sup> On remarque cependant que Martin Thierry, probablement peu porté sur le culte des saints, n'invoque jamais sainte Angadresme pour qu'elle preserve les Beauvaisiens de l'hérésie protestante.

<sup>288</sup> Saint Pierre est cité 14 fois, dont 3 fois dans les *Epigrammes* (n°36, 71 et 72), 3 fois dans la *Paraclesis*, 5 fois dans la section *Praeterea*.

particulièrement opportun et parlant pour les habitants de Beauvais en raison de la présence, au cœur de leur cité, de la magnifique et imposante cathédrale Saint-Pierre. A l'intérieur de cet édifice majestueux, Martin Thierry a pu être frappé par le grand nombre de tapisseries qui l'ornaient, et en particulier par l'une d'entre elles qui représentait le Christ instituant saint Pierre chef de l'Eglise, ainsi que la mort d'Ananie<sup>289</sup>, cet homme qui voulut tromper saint Pierre et qui mourut aussitôt, subitement. Le premier pape lui demanda juste avant : « *Anania, cur tentavit Satanas cor tuum, mentiri te Spiritui sancto, et fraudare de pretio agri ... ?* » Nous ignorons si cette question figure sur la tapisserie en question, mais une des leçons à tirer de cet épisode spectaculaire est que mentir à saint Pierre, c'était comme mentir à l'Esprit Saint qui, sans doute, agissait et parlait à travers lui. Il a pu également être saisi par la scène du Jugement représentée sur l'horloge du XIV<sup>e</sup> siècle qui est l'une des attractions de la cathédrale. On y voit le vice envoyé en Enfer, tandis que la vertu s'élève au Ciel. La distinction entre le vice et la vertu, le désir du Ciel et la menace de l'Enfer pour ceux qui quittent l'Eglise sont très présents dans l'œuvre de Martin Thierry<sup>290</sup>. Notons que le chapitre de Beauvais est représenté par des « gueules à la croix d'or cantonnée de même avec la devise *Crux Christi, Claves Petri*<sup>291</sup> ». Défendre le chapitre de Beauvais, c'est aussi défendre la papauté.

Au début du seizième siècle, des événements festifs réjouirent et honorèrent la ville. Si Martin Thierry est bien né à Beauvais ou dans les proches environs, il est fort probable qu'il les ait vécus, mais nous ne trouvons aucune allusion, dans ses œuvres, aux passages du roi Louis XII en 1513, puis de sa nouvelle femme, la reine Marie, l'année suivante et enfin celui du roi François I<sup>er</sup> accompagné de sa première femme, la reine Claude, en 1520<sup>292</sup>. Ces différentes et récentes venues royales firent peut-être espérer à Martin Thierry que le roi, en compagnie de sa nouvelle femme Eléonore, repasseraient à Beauvais, au

---

<sup>289</sup> Cet épisode est raconté dans les *Actes des apôtres*, au chapitre V. Ananie voulut tromper l'apôtre en prétendant lui apporter l'argent de la vente d'un champ, alors qu'il en avait gardé, secrètement, une partie. Martin Thierry évoque ce personnage dans *Praeterea*, folio 4.

<sup>290</sup> Voir notre étude sur la religion et la piété de Martin Thierry dans la seconde partie de notre travail. On peut entre autres, se reporter aux souhaits finaux des épigrammes 2 et 5, aux conseils adressés à ses amis pour les déroutner du vice (*Epigrammes* 19 et 29, par exemple), à la longue exhortation morale qu'adresse Guillaume de Montmorency à ses fils (*Absoluto*), et à la Paraclesis qui abonde en allusions aux fins dernières (enfer et paradis) et qui présente un long développement sur la route large qui conduit en enfer et le chemin plus étroit qui mène au ciel (*Paraclesis*, folios 8 à 10).

<sup>291</sup> Alexis Martin, *op. cit.* p. 61.

<sup>292</sup> « En 1513, Louis XII, qui venait d'épouser la princesse Marie, sœur du roi d'Angleterre, passa à Beauvais, où il fut fêté par les habitants. En 1514, la reine Marie fit à son tour un voyage à Beauvais : la ville lui offrit en présent deux flacons d'argent du poids de vingt-quatre marcs. Le 9 mai 1520, Beauvais reçut dans ses murs François I<sup>er</sup> et la reine ; ils firent un long séjour, accompagnés du dauphin François. On leur fit présent de bougies de Beauvais et de vases de Savignies. »

début des années 30, pour fêter leur mariage et le retour en France des enfants royaux. Mais ces événements heureux ne doivent pas occulter le fait que les habitants de Beauvais eurent aussi longtemps à souffrir de la guerre, de la faim et d'épidémies. Par exemple, la ville connaît de fréquents « mouvements militaires » en 1534<sup>293</sup> et deux ans plus tard, elle voit les impériaux presque à ses portes<sup>294</sup>. En l'an 1524, le manque de ressources provoqua une émeute qui ne s'apaisa pas facilement<sup>295</sup>. Une épidémie particulièrement meurtrière sévit à Beauvais durant plusieurs années, si bien que, sitôt monté sur le siège épiscopal de Beauvais, Charles de Villiers s'employa à réveiller la charité des plus riches afin de secourir les plus pauvres, durement éprouvés<sup>296</sup>.

Beauvais et les environs ne semblent pas avoir été gagnés massivement par les idées protestantes, bien que G. Bonnet-Maury, pasteur de Beauvais, se penchant sur les origines de la Réforme dans sa ville, affirme qu'une communauté protestante y est née, fondée l'évêque Odet de Chatillon<sup>297</sup>. Ce dernier n'a abjuré officiellement le catholicisme romain

---

<sup>293</sup> « En février 1534, François I<sup>er</sup> ayant déclaré la guerre, au feu et à l'épée, au roi d'Angleterre, Beauvais fut le théâtre de nombreux mouvements militaires, parce que la réunion des troupes avait lieu tant dans la ville que dans les environs ».

<sup>294</sup> « En 1536, c'est de nouveau l'alerte « les ennemis préparaient chacun de envahir le pays de Picardye. » [...] Heureusement, les ennemis s'arrêtent devant St-Quentin. [...] La misère est grande à Beauvais. L'Hôte-Dieu, incapable d'assurer tous les soins, en appelle en janvier 1536 à son nouvel Eveque-Comte, désigné en décembre 1535. Celui-ci, dans un acte émouvant, témoigne de sa sollicitude. [...] C'est Odet de Châtillon. »

<sup>295</sup> Evoquant l'accueil peu enthousiaste que reçut l'évêque Antoine Lascaris, le prédécesseur de Charles de Villiers, l'abbé Delettre dresse un tableau sombre de la situation de Beauvais : « Ce qui rendait sa position encore plus difficile, c'était l'état critique où se trouvait la France, et la ville de Beauvais en particulier. Le connétable de Bourbon venait de passer à l'ennemi, les Anglais et les impériaux étaient rentrés en Picardie, et mettaient tout au pillage. La ville de Beauvais se vit encore une fois menacée ; elle épuisa toutes ses ressources pour se mettre en défense, et les précautions que chacun prenait donnèrent lieu à une émeute difficile à comprimer. [...] La crainte de manquer de vivres empêcha d'approvisionner les marchés, et fit hausser le prix du blé, à tel point que le plus grand nombre d'habitants, hors d'état de s'en procurer, se voyaient condamnés à mourir de faim. Dans cette extrémité, les pauvres s'ameutèrent et cherchèrent à se procurer par la violence et le pillage ce qu'ils ne pouvaient obtenir autrement : le 18 avril commença dans Beauvais une véritable sédition, qu'on ne parvint à apaiser qu'en prenant l'engagement formel de pourvoir incessamment aux besoins des habitants. » Delettre abbé, *Histoire du diocèse de Beauvais, depuis son établissement, au 3<sup>ème</sup> siècle, jusqu'au 2 septembre 1792*, Beauvais, imprimerie d'Ach. Desjardins, 1843, p. 175.

<sup>296</sup> « La triste situation de sa ville épiscopale lui fournit, à son arrivée, l'occasion de révéler tout ce que son cœur renfermait de commisération et de charité pour les pauvres. L'épidémie qui avait frappé tant de victimes les années précédentes, reparut de nouveau à Beauvais, dans les premiers jours du mois d'octobre 1530, pour y continuer ses ravages destructeurs durant trois années consécutives, ne laissant quelques intervalles de relâche que pour sévir ensuite avec un redoublement d'intensité : elle s'acharnait plus particulièrement contre la classe pauvre et indigente, où la misère et le dénuement faisaient autant de victimes que la contagion elle-même. Dès les premiers symptômes, Charles de Villiers fit appel à tous les sentiments généreux et convoqua tous les notables à l'évêché, afin d'assurer des ressources et d'organiser un service pour le soulagement de tous les malheureux : une souscription fut ouverte. » Abbé Delettre, *Histoire du Diocèse de Beauvais*, p. 184.

<sup>297</sup> « En effet, Beauvais avait eu son Eglise réformée au XVI<sup>e</sup> siècle, avec ses prédicants, ses précepteurs et ses martyrs ; et cette Eglise avait eu pour fondateur, devinez qui ? son propre évêque et comte, cardinal-diacre de la sainte Eglise romaine : Mgr le révérendissime Odet de Chastillon ! » Bonet-Maury, G., *Les origines de la Réforme à Beauvais, 1532/ 1568*, 1874, p. 5.

qu'en 1562, mais il était déjà soupçonné de sympathie pour le protestantisme bien avant<sup>298</sup>. Evidemment, cette présence protestante à Beauvais n'a pas surgi ex nihilo : les idées nouvelles circulaient secrètement et faisaient des adeptes qui restaient plus ou moins discrets. En effet, comme il le fait remarquer, des manifestations de la diffusion des idées protestantes se firent voir dès le début des années 30. La plus fameuse est le sacrilège perpétré contre le Saint-Sacrement à Notre-Dame de Marseille (paroisse toute proche de Beauvais) en 1532 qui provoqua un grand émoi dans la population, des cérémonies de réparation et l'envoi par Charles de Villiers du savant chanoine François Cornet dans les différentes paroisses afin de faire l'état des lieux de l'implantation des idées protestantes dans le diocèse.<sup>299</sup> D'ailleurs, dans les actes du synode qui reprend en grande partie les mesures prises par Charles de Villiers, il est clair que la progression des idées « hérétiques » est un sujet de préoccupation majeure pour les hommes d'Eglise<sup>300</sup>. G. Bonnet-Maury indique qu'il existait à Beauvais de modestes foyers vaudois, prêts à adopter les thèses protestantes et que Beauvais reçut l'influence, par l'intermédiaire des marchands, de villes voisines où le culte protestant s'était déjà installé: Clermont, Senlis, Compiègne, Montdidier, Amiens, Dieppe<sup>301</sup>... Cependant, le peuple est encore, en 1560, attaché à la foi et aux pratiques catholiques, ce qu'atteste l'émeute qui éclata à Beauvais à l'encontre des Protestants, comme le prêtre Adrien Fourré, tué par la foule parce qu'il avait outragé les tenants de la foi catholique lors d'une procession et l'évêque Odet de Châtillon<sup>302</sup>. Remarquons aussi que la Picardie fut en quelque sorte, d'assez bonne heure, un foyer de diffusion des idées nouvelles et de l'hérésie protestante : certains grands noms du protestantisme sont liés à la Picardie, comme, Calvin, Le Berquin, Marcourt, Lefèvre

---

<sup>298</sup> « On notera que cet évêque passera pour protestant après 1559. » Marc Vénard et Anne Bonzon, *op. cit.* p. 104

<sup>299</sup> Cf. Bonnet-Maury, *op. cit.* p. 6, et Delettre, *op. cit.*, p.188 et suivantes.

<sup>300</sup> « Summa cura invigilent Decani et Curati ne virus haereseos in eorum gregem seroat ; quin potius talia hominum monstra, statim ut probabili suspicione deprehenderint in suo ovili delitescere, nobis indicent, ne dilatio majoris mali causa sit, aut alios simili impietate contaminent. » Extrait des actes des synodes de Beauvais, en 1531 et 1554, cité en latin par Delettre, *op. cit.* p. 217 et en français par Marc Vénard et Anne Bonzon, *op. cit.* p.104 De plus, dans l'intervalle séparant la mort de Charles de Villiers et la nomination de son successeur, le chapitre de Beauvais emploie les grands moyens pour débusquer l'hérésie : « ...les grands-vicaires n'hésitèrent point à prendre une mesure extrêmement grave, mais qui leur parut nécessaire dans les circonstances présentes : ils instituèrent de nouveaux doyens ruraux, en remplacement de ceux qui avaient jusque-là joui de cette prérogative ; le doyen de Pont-Sainte-Maxence a seul été conservé ; tous les autres furent mis à l'écart, soit qu'ils fussent d'un âge trop avancé pour exercer une active surveillance sur leur doyenné, soit qu'ils n'inspirassent pas assez de confiance à l'autorité supérieure. Quand l'ennemi cherche à s'introduire dans la place, il faut établir des sentinelles vigilantes aux avant-postes et garder soigneusement toutes les avenues : c'est ce que fit l'administration capitulaire, mais elle n'eut l'autorité en mains que durant quelques mois. » Delettre, *op. cit.* p. 107.

<sup>301</sup> Bonnet-Maury, *op. cit.*, p. 8 et 9.

<sup>302</sup> Bonnet-Maury, *op. cit.*, p.15 à 20.

Première partie : Martin Thierry, sa vie, ses amis, son milieu

d'Étaples (accusé par Bêda de faire le jeu du protestantisme et revendiqué par certains protestants), Pierre Robert, alias Olivetan, Ramus, Jacques Pauvan et plus tard Odet de Coligny dont l'abjuration fera grand bruit.

Ajoutons pour conclure que Martin Thierry, s'il est incontestablement attaché à Beauvais, n'a, à notre connaissance, pas pris la peine de décrire son pays et sa cité, comme l'ont fait Claude Binet, Jacques Grévin. Il est vrai que Martin Thierry n'est apparemment pas porté sur le pittoresque ou la description. Ajoutons également que le Beauvaisis, s'il est intégré à l'Île de France, fait également partie de la Picardie et n'était pas loin de Meaux, bastion et foyer de rayonnement de l'évangélisme, avec Guillaume Briçonnet. Dans ses œuvres, Martin Thierry évoque un certain nombre de lieux de ces contrées : Gerberoy, Beauvais, Compiègne, Creil, l'Isle-Adam, Chantilly, Compiègne, Amiens, Péronne.

## **Deuxième partie : L'œuvre et les idées**

### **A) Présentation des œuvres de Martin Thierry**

#### **I) Un recueil imprimé par Galiot du Pré**

##### a) Le titre :

Le recueil « imprimé » par Galiot du Pré a pour titre : *De felici reginae Leonorae in Gallias adventu, regionum natorum reditu et pace firmata Martini Theodorici Bellovaci poliandrologia. Cui annectitur cronographia de jucundo clarissimi imprimisque venerandi antistitis D. Caroli Villerii Episcopi et Comitum Bellovacensis in suam civitatem Bellovacam introitu, una cum epitaphio illustrissimae Lodoicae christianissimi Francorum regis genitricis*<sup>1</sup>. Ce long titre est en fait une énumération des principales œuvres qui composent ce recueil, imprimé à Paris, au mois d'avril 1532<sup>2</sup>. Il donne une place de choix à l'œuvre majeure de ce recueil, le *De felici* qui évoque la paix retrouvée grâce au mariage entre Eléonore d'Autriche et François I<sup>er</sup>. Une précision en fin du recueil indique que c'est en fait l'imprimeur-libraire Nicolas Savetier qui a réalisé le travail pour le compte du libraire Galiot du Pré : *Excudebat Parisiis Nicolaus Savetier, in signo Hominis Sylvestris, Carmelitarum vico, impensis honestissimi viri Gallioti Pratensis in Basilica Palatina commorantis*<sup>3</sup>.

Sur l'image qui figure sur la page portant le titre général de l'ouvrage, nous distinguons deux anges placés dans un paysage assez sommaire et assez vallonné et qui tiennent un gros blason dont la partie de gauche présente des fleurs de lys, symbole de la royauté. Ce

---

<sup>1</sup> « Une poliandrologie du beauvaisien Martin Thierry sur l'heureuse venue de la reine Eléonore en France, sur le retour des enfants royaux et sur la consolidation de la paix. A cela s'ajoute une cronographie portant sur l'agréable intronisation, dans sa propre cité beauvaisienne, du très illustre et très vénérable monseigneur Charles de Villiers, évêque et comte de Beauvais. Avec une épithaphe de la très illustre Louise, mère du très chrétien roi de France. »

<sup>2</sup> Comme au XVI<sup>e</sup> siècle, la nouvelle année ne commençait pas au premier janvier mais au premier avril ou à la date de Pâques, jour mobile dans le calendrier, il y a des décalages qui rendent parfois difficile de savoir pour les premiers mois de notre année, la date exacte. A l'époque, un événement qui se produit le 15 janvier 1532 pour nous, est considéré comme faisant partie de l'année 1531, puisque la fête de Pâques n'a pas encore commencé. Il semble cependant que dans le cas de notre poème, il soit bien paru en 1532 et non pas en 1533, si l'on se fie à la précision donnée dans l'ouvrage intitulé *Les Entrées d'Eléonore d'Autriche reine de France et du Dauphin dans la ville de Rouen au mois de février 1531*, par André Potier à Rouen en 1866. On peut y lire, en effet, page IV, cette mise au point : il écrit « que l'entrée de la Reine à Rouen ayant eu lieu en février 1531, il faut comprendre 1532 car cette année la Pâques est tombée le 9 avril, et en 1532, elle a commencé le 31 mars. ». Notre recueil étant publié en avril 1532, donc après le premier jour de l'année, il n'y a pas lieu d'ajouter une année pour mettre en correspondance avec notre calendrier.

<sup>3</sup> « Nicolas Savetier l'a imprimé à Paris, sous l'enseigne de l'Homme sauvage, établi dans la rue des Carmes pour le compte de Galliot du Pré, un homme très honorable, résidant dans la salle du Grand Palais. »

blason central, est surmonté d'une couronne fermée, ornée de fleurs de lys. Aux quatre coins de l'image, sont représentés de petits blasons dont on peut reconnaître quelques éléments. Le blason situé en bas à gauche est celui de la famille de Villiers-de-l'Isle-Adam, c'est donc celui de l'évêque Charles de Villiers. On y voit un bras droit tendu horizontalement et revêtu d'un manipule. En haut à gauche, on peut reconnaître les poissons qui sont l'emblème des Comtes de Clermont et qui figurent sur le palais épiscopal de Beauvais. Ils sont associés à des fleurs de lys. Le blason en haut à droite est surmonté d'une couronne : il comporte lui aussi des fleurs de lys et présente un symbole, une sorte de serpent sinueux qui tient dans sa gueule un être humain (cette représentation ressemble beaucoup au symbole qui figure sur le blason de Louise de Savoie). Enfin, le dernier blason, qui représente en son centre, une sorte de lame d'épée, ressemble beaucoup au blason actuel de la ville de Beauvais : même si celui-ci est récent, il s'est probablement inspiré d'un blason plus ancien. Galiot du Pré est un libraire parisien qui a exercé son métier de 1512 à 1560. C'est l'un des libraires jurés de l'Université de Paris et il fait partie des libraires parisiens qui ont fait le plus imprimer. Il n'était pas imprimeur et confiait les travaux d'impression à d'autres. Notre ouvrage a été en fait imprimé par Nicolas Savetier. Les 3 distiques élégiaques qui figurent en tête de l'ouvrage et qui sont adressés à l'auteur sont peut-être de sa main, puisqu'aux dires de Paul Delalain qui cite Caille, Galiot du Pré a composé « plusieurs ouvrages, préfaces, avis et épîtres dédicatoires, qui se voient au devant des livres qu'il nous a laissés ». Ce livre se trouve dans la Bibliothèque municipale de Beaune. Galliot-Dupré a imprimé (convention datant de 1537) le nouveau bréviaire du diocèse de Beauvais, puis (en 1569) le nouveau Missel<sup>4</sup>.

b) Un poème liminaire :

Trois distiques élégiaques adressés à Martin Thierry (*ad Authorem*) débutent ce recueil. Ils évoquent les circonstances qui ont donné au poète l'occasion d'exprimer son talent, à savoir la venue d'Eléonore en France, la libération des enfants du roi, le recouvrement de la paix, ainsi que l'allégresse et la prospérité qui en résultent dans tout le royaume. Ces six vers ne sont pas signés, mais proviennent peut-être de l'imprimeur.

c) Une lettre adressée à Charles de Villiers :

---

<sup>4</sup> Abbé Delette, Histoire du diocèse de Beauvais, p.204.

## Deuxième partie : l'œuvre et les idées

Les œuvres poétiques sont précédées d'une longue lettre que Martin Thierry adresse à l'évêque et comte de Beauvais, Charles de Villiers.

Résumé de la lettre *Amplissimo* :

Dans cette lettre, Martin Thierry commence par exprimer son appréhension à l'idée d'aborder Charles de Villiers, un personnage plein de majesté (*tua sublimis maiestas*<sup>5</sup>). En effet, quand bien même il serait aussi éloquent que Cicéron (*etiam si Tulliana dicendi facundia praepolleret*<sup>6</sup>), il serait sujet à la peur (*incutiat pavorem*<sup>7</sup>). Alors, puisqu'il n'a pas le talent de Cicéron (*qui Ciceronianus non sim assecla*), il n'est pas étonnant que sa timidité naturelle (*timiditate, (quod est nativum vitium)*) l'empêche de parler (*vix ullum sermonis spiraculum [...] emittere queat*). Il fait ensuite brièvement allusion à ses détracteurs qu'il assimile à des sycophantes (*syncophantae*) et qu'il compare aux géants en raison de leur orgueil (*antiquis gigantibus superbiores*). Ces personnes détestables cherchent à détourner même les hommes les plus savants de Charles de Villiers (*quosque doctissimos ab ingressu arcere tentantes*). Martin Thierry se dit donc tenté de fuir (*longius aufugere*) et de s'enfoncer dans le silence (*Harpocratem perpetuo simulaturus*). Mais la bonté (*te benignum, facilem, mansuetum*), la magnanimité et la condescendance de l'évêque l'encouragent à prendre la parole (*silentio discedere*) et à oser lui offrir ses petits présents (*xeniola oblaturus*). Rasséréiné (*timiditate [...] fugata*<sup>8</sup>), il prend ses armes (*arcum et pharetram sumpsit*) et se met en route, mais il est comme paralysé et arrêté par la peur (*in maiorem frigiduli metus Charibdim incidi*) que lui inspirent les quatre vertus cardinales que possède l'évêque de façon éminente : la prudence, la justice, la tempérance et la force. Il redoute d'être malmené et mis à mal par ces vertus (*me inconsultum percutiet et Iustitia [...] me iniquum violentis pedibus conculcabit*<sup>9</sup>) Mais là encore, la bonté de l'évêque l'incite à aller de l'avant (*me reluctantem [...] ultra progredi impulit*<sup>10</sup>).

Il détaille ensuite le contenu de son présent. Il s'agit de polyandrogies à propos de Charles de Villiers et au sujet de la venue d'Eléonore d'Autriche en France, et d'une cronographie. Il salue l'arrivée de Charles de Villiers comme évêque, avènement qui

---

<sup>5</sup> « Ta haute grandeur ».

<sup>6</sup> « même s'il pouvait se prévaloir, plus que tout autre, d'une faconde oratoire digne de Tullius »

<sup>7</sup> « il inspirerait de la peur »

<sup>8</sup> Cette citation ainsi que toutes les précédentes figurent dans le folio 1.

<sup>9</sup> Cette citation ainsi que toutes les précédentes figurent dans le folio 2.

<sup>10</sup> *Amplissimo*, folio 3.

apporte l'âge d'or (*O diem vere Saturnium aureo splendentem fulgore*<sup>11</sup> !) dans le diocèse de Beauvais. Puis, il lui annonce qu'il a le projet de lui donner une *Paraclesis*, des silves et des épigrammes (*crassiori Minervae quae Paraclesim, Sylvas et Epigrammata brevi donabit*<sup>12</sup>). Il termine sa lettre par un souhait de bonheur (*Vale perpetuo foelix*<sup>13</sup>).

d) Une poliandrologie : Le *De felici*

La première œuvre poétique est une poliandrologie, c'est-à-dire une œuvre dans laquelle Martin Thierry donne successivement la parole à différents personnages ou entités. C'est, par exemple, la ville de Bayonne (*Baiona*) qui s'enorgueillit d'accueillir et de fêter, la première, la reine et les enfants royaux, c'est le peuple français (*populus gallicus*) qui rappelle, de façon pathétique, les souffrances endurées avant l'avènement de la paix, c'est *Philostorgus* (un admirateur de la nouvelle reine) qui adresse des compliments à la sœur de Charles Quint et qui la compare avantageusement à Hélène de Troie, cause de la guerre, alors qu'Eléonore a apporté la paix, c'est *Symbulus* (le conseiller, probablement Anne de Montmorency) qui fustige les partisans de la guerre et vante les bienfaits de la paix, c'est *Applanes* (peut-être le père du précédent), ce sont les notables français (*proceres Gallorum*), qui humblement, reconnaissent que c'est Dieu qui mène les événements et qui, par conséquent, attribuent à Dieu tout le mérite de l'avènement de la paix ; c'est le roi de France, François I<sup>er</sup> (*Franciscus, Francorum rex*) qui renonce à la guerre au profit de la paix et qui, voulant rassembler les chrétiens, les engage plutôt à cesser leurs luttes fratricides et à combattre les vices et les démons ; c'est Eléonore d'Autriche (*Alienora*), la nouvelle épouse du roi, qui exalte ses propres vertus et rappelle son rôle dans l'avènement de la paix, ce sont les enfants royaux (*Nati regii*) qui, bien que n'étant pas les enfants d'Eléonore, ont trouvé auprès d'elle l'affection dont ils avaient besoin, et qui, pour cette raison, lui expriment leur gratitude ; c'est Cronos (le Temps) qui évoque un nouvel âge d'or, mais qui, aussi, incite les hommes à l'union et à la vigilance contre le péril turc ; ce sont les Espagnols (*Hispani*) qui saluent la paix et rejettent la guerre... Tous se réjouissent de la paix retrouvée, grâce au mariage d'Eléonore d'Autriche avec François I<sup>er</sup>.

Ce poème à plusieurs voix qui chante la venue d'Eléonore en France et la paix retrouvée a été peut-être composé à l'occasion d'une entrée officielle et festive dans une ville de la reine et des enfants royaux. On trouve d'ailleurs le mot *introitu* au vers 240.

---

<sup>11</sup> Folio 4.

<sup>12</sup> Folio 4.

<sup>13</sup> Folio 4.

Mais nous n'avons trouvé aucune trace d'une quelconque représentation ou récitation publique de ce texte poétique. Peut-être Martin Thierry s'imaginait-il que le couple royal, de passage à Abbeville, s'arrêterait à Beauvais<sup>14</sup>, en remerciement de la somme d'argent collectée pour sa rançon.

e) Une cronographie :

Ensuite, nous avons un poème long de 124 vers et intitulé *Martini Theodorici Bellovoci cronographia*. Dans ce titre, le génitif est subjectif, c'est-à-dire, qu'il désigne l'auteur de l'œuvre et non son objet. Le terme *cronographia* est formé de deux mots grecs. Le premier, ὁ Χρόνος renvoie au temps, à l'époque. Sans précision supplémentaire, le terme évoque soit l'ensemble du temps, c'est-à-dire des différentes époques qui se sont succédées, soit le temps présent, c'est-à-dire celui qui vit Martin Thierry. Il peut également évoquer, dans une optique philosophique, le temps en général. Le second terme vient du verbe γράφω et signifie l'écriture ou plutôt la description. Le mot complet peut donc désigner une sorte de description, de tableau du temps en général et plus particulièrement du temps vécu par Martin Thierry. C'est aussi l'écrit du Temps, car Martin Thierry délègue la parole à Chronos, le Temps, qui s'exprime à la première personne.

Après des considérations très générales sur la perception du temps, sa fuite, son caractère insaisissable, son pouvoir de destruction, le Temps invite les hommes trop attachés aux biens de la terre à prendre conscience de la courte durée de la vie, rappelle aux menteurs et aux hypocrites qu'il fera tôt ou tard éclater la vérité et annonce aux méchants qu'il fera un jour ou l'autre triompher la justice. Ensuite, le Temps semble passer en revue les différents maux qui affligent la société de son temps et les différents vices qui y règnent : l'ambition, l'orgueil, le détournement de la religion à des intérêts personnels. Il s'en désole, mais prédit aussi que tout cela prendra fin un jour. Le Temps éclate en menaces contre tous ceux dont le comportement indigne Martin Thierry et qui semblent triompher dans le temps présent. Il s'en prend au jaloux malveillant (probablement un poète) qui se croit supérieur aux autres et qui se permet de les critiquer féroce. Avec le temps, sa médiocrité et ses mauvaises intentions seront manifestes. Il critique les faux savants, qui s'enorgueillissent de leur pauvre science et qui prétendent, par hypocrisie ou illusion, mener une vie pure et tournée vers Dieu, alors qu'ils sont empêtrés dans les biens

---

<sup>14</sup>Les *actes de François I<sup>er</sup>* qui fournissent en détails, année par année, mois par mois, les différents actes et déplacements du roi et de sa femme, n'évoquent aucune entrée à Beauvais.

terrestres et sont couverts de vices. Il fustige les ambitieux sans foi ni loi, les juges corrompus, les magistrats aveuglés par l'ambition et les hypocrites.

Ensuite, sur un ton pathétique, le Temps crie sa désolation devant le danger que court la foi et devant la dépravation du clergé. Il invite, de façon pressante, le peuple à s'en affliger, non pas en vain, mais en vue de fléchir la colère divine qui ne peut manquer de punir toutes ces atteintes à la religion et à la justice. Le Temps, qui est censé connaître l'avenir aussi bien que le passé, annonce les effets de la colère divine et exhorte les hommes à faire pénitence, à rompre avec le péché, et en somme, à se préparer pour le Jour du Jugement qui ne saurait tarder puisque Rome a été saccagée. A l'appui de ses menaces, le Temps montre son rôle dans le déroulement de l'Histoire et incite les hommes sages à en tirer des enseignements. Il insiste tout particulièrement sur son pouvoir absolu sur les événements qu'il peut infléchir à sa guise et sur les châtiments qui attendent les méchants.

f) Une nouvelle poliandrologie : Le *De iucundo*

Nous avons ensuite une nouvelle polyandrologie de 82 vers qui porte sur l'entrée de Charles de Villiers à Beauvais pour prendre possession de sa charge d'évêque. Son titre complet est : *De iucundo clarissimi imprimisque venerandi antistitis D. Caroli Villerii Episcopi et Comitum Bellovacensis in suam civitatem Bellovacam introitu poliandrologia*<sup>15</sup>.

Il s'agit d'un texte élogieux, composé à la gloire de l'évêque. Il est écrit en distiques élégiaques. On ne sait si ces vers ont été réellement et solennellement récités pour l'occasion, si Martin Thierry a été sollicité pour composer un chant d'entrée, ou s'il les a écrits de sa propre initiative et de façon privée. Nous n'avons pas trouvé de relation faisant état d'une quelconque intervention de Martin Thierry lors de l'intronisation de Charles de Villiers.

Tout d'abord, en quatre vers, c'est la ville de Beauvais qui prend la parole pour exprimer sa fierté d'être si puissante sur le plan militaire et de s'être illustrée par son courage ainsi que sa grande joie d'accueillir son nouvel évêque dont la valeur contribuera à rendre encore plus célèbre la ville.

---

<sup>15</sup> « Une poliandrologie du Beauvaisien Martin Thierry au sujet de l'heureuse entrée du révérend père le seigneur Charles de Villiers, évêque et comte de Beauvais dans sa cité. »

## Deuxième partie : l'œuvre et les idées

Ensuite, ce sont les habitants de Beauvais qui prennent le relais pour dire qu'ils ont souhaité la venue de leur évêque, qu'ils s'en réjouissent, qu'ils lui souhaitent des jours heureux parmi eux, dans la ville de ses ancêtres et qu'ils sont unanimes à le tenir en grande estime.

Après ces paroles de bienvenue, c'est *Philolaus* (le flatteur) qui exhorte les Beauvaisiens à honorer et glorifier leur nouvel évêque dont il souligne la renommée, la naissance illustre, les mérites, la sagesse et la sainteté. Ces compliments vont jusqu'à le présenter comme méritant un jour de succéder à l'apôtre saint Pierre, en prenant les rênes de l'Eglise en tant que pape.

La suite du poème, qui est longue, est récitée par Ganymède<sup>16</sup>. Sa cohérence avec la première partie du poème pose questions, tant la personne de Charles de Villiers est absente, du moins, de façon explicite, tant le ton n'est plus à la joie ou à l'admiration, mais à la désolation. On peut aussi s'interroger sur la cohérence interne du passage qui semble quelque peu désordonné et fourre-tout. Il y est question de vices (désobéissance, pusillanimité, orgueil, cupidité, vie désordonnée) incarnées par des personnages comme Tantale, Polydamas, Irus ou Laïs. Il est question de guerres qui divisent l'Europe et qui sont accompagnées de crimes inouïs. Vient ensuite une rapide évocation du type du mauvais évêque, puis le texte revient brièvement sur la guerre et les vices, avant d'évoquer l'âge d'or qu'apporte la paix due au mariage d'Eléonore d'Autriche avec François Ier. Aussitôt, résonne un appel à la guerre contre les Turcs. Le discours de Ganymède se termine sur une petite réflexion, assez obscure, car n'est rien n'est développé et tout est vaguement allusif, sur le renom, le sort et la nature. On peut supposer que le poète a voulu opposer une sorte d'âge d'or qu'incarne Charles de Villiers et que promet sa venue, aux malheurs de son époque. On peut voir également dans ce contraste saisissant un appel adressé (et peut-être une mise en garde) au nouvel évêque à se montrer digne de sa fonction et à combattre les vices.

### g) Différents petits poèmes :

Cette poliandrogie est suivie de trois courts poèmes. Le premier s'intitule *Eulalius de duobus dominiorum titulis rupis Potiae et insulae Aadae*. « Eulalius (Beau Discours) au sujet des deux titres des domaines de la Roche Pot et de l'Isle Adam ». Il est formé de cinq

---

<sup>16</sup> Le choix de ce personnage peut paraître surprenant. Il peut s'expliquer par la proximité du personnage avec le dieu suprême. Cf. *De jucundo*, note n°

## Deuxième partie : l'œuvre et les idées

distiques élégiaques et composé en l'honneur de l'évêque Charles de Villiers et de sa famille. Ce dernier, en effet, se rattache à la famille des Pot. On sait aussi que Guillaume de Montmorency, le père d'Anne de Montmorency, le célèbre connétable, a épousé Anne Pot<sup>17</sup>. Ce poème flatte la famille et peut-être spécialement Anne de Montmorency en les présentant comme particulièrement éminents au sein de la noblesse française et en louant leurs vertus et leurs mérites :

*Exuperat reliquas Francorum Potia rupes  
Optima iam rupes nectare et ambrosia.  
Insignes probitate viros et fortibus armis  
Educat affatim potio nectarea.*

« La Rochepot dépasse les autres roches de France,  
Elle est désormais la meilleure par son nectar et son ambrosie.  
Que le breuvage de nectar produise en abondance des hommes sans pareil  
Par leur droiture et par leur courage dans le maniement des armes. »

La suite concerne directement Charles de Villiers qu'elle présente succinctement comme un homme de Dieu et un rempart contre l'hérésie :

*Fortunata suis bonitatibus insula notum  
Pastorem sacra religione dedit.  
Hereseos foedae expulsorem (siccine tantis  
Immoror alloquiis ?) a Iove missus adest.*

« L'île bienheureuse par ses qualités  
A donné un pasteur réputé pour la sainteté de son esprit religieux,  
Et un rempart contre l'abominable hérésie. Mais pourquoi m'attarder à prononcer  
Tant de paroles ? Le voici, parmi nous, l'envoyé de Jupiter. »

Ensuite, deux vers isolés et sur le même sujet (*de eisdem titulis*) s'intercalent entre le poème précédent le suivant intitulé : *Piletimus colligit ex narratis quem nancisci immortale decus quatuor concurrentibus, cum nectar et ambrosia solum immortalitatem designent*. Le poète commence par se désoler de l'aveuglement des hommes et de leur déraison. Les ténèbres obscurcissent leur intelligence. Leur orgueil les pousse à se prendre pour des dieux. Il finit par expliquer que la vraie gloire vient de la pratique des vertus, du respect des commandements de Dieu et de l'amour de Jésus-Christ.

### h) Philographus :

Puis, nous avons un poème de 80 vers qui est entièrement un éloge de Charles de Villiers. Son titre est : *Philographus ad. R. D. Carolum Villerium*. Après une petite introduction en distiques élégiaques, c'est *Pastor*, le berger qui fait l'éloge du bon évêque,

---

<sup>17</sup> Cf. Thierry Rentet et *Absoluto*, folio 17.

## Deuxième partie : l'œuvre et les idées

à travers l'image du berger diligent et vigilant, après avoir fustigé l'incurie du mauvais berger<sup>18</sup>. Le bon berger est évidemment Charles de Villiers. Puis, chaque vertu cardinale, dans l'ordre, la prudence, la justice, la tempérance et la force, font à tour de rôle, l'éloge de la perfection morale de Charles de Villiers.

### i) Une lettre à Jean Maubert :

Vient ensuite une lettre de Martin Thierry adressée à son ami Jean Maubert qu'il présente comme un chanoine et un chantre de l'Eglise de Beauvais : *Sapientissimo viro Ioanni Mauberto insignis ecclesiae Bellovacensis cantori et canonico, Martinus Theodoricus Bellovacus.S.D.P.* (« Le beauvaisien Martin Thierry salue très chaleureusement Jean Maubert, un homme doté d'une très grande sagesse, chantre et chanoine de l'Eglise de Beauvais. »). Dans cette lettre, Martin Thierry explique qu'il a publié son recueil sur les instances de son ami Jean Maubert qui a vaincu, une à une, toutes ses résistances et objections. Il explique également que la mort de Louise de Savoie, survenue en 1530, a retardé la publication du recueil, car il aurait été inconvenant de publier des poèmes respirant la joie à un moment où le pays était en deuil.

### j) Une épitaphe :

Cette lettre est suivie de l'épitaphe<sup>19</sup> de Louise de Savoie dont le titre complet est *Epitaphium illustrissimae dominae Lodoicae christianissimi Francorum regis matris in quo introducitur eadam loquens* (« Epitaphe, dans laquelle on la fait parler, de la très illustre souveraine Louise, mère du très chrétien roi de France. »). Louise de Savoie y fait son propre éloge ainsi que celui de son fils François I<sup>er</sup>. Elle rappelle notamment qu'elle a

---

<sup>18</sup> L'image des loups, assimilés aux mauvais pasteurs, aux guides hypocrites et celle des brebis désignant le peuple chrétien sont tirées des Ecritures (Ezéchiel, 34, 2 ; Mathieu VII, 15 ; Jean X, 1-16). L'âge d'or (voir *De iucundo*) est associé au règne de la vertu et de la justice. Martin Thierry convoque ces deux idées pour saluer l'arrivée du nouvel évêque sur le siège épiscopal de Beauvais. Il espère qu'il se conduira en bon pasteur, autrement dit qu'il préservera le troupeau de l'hérésie protestante. Il est piquant de constater qu'un poète comme Bourbon reprend aussi ces mêmes images, mais dans un sens, en quelque sorte opposé, puisqu'il s'en sert pour accueillir Jean Du Bellay, nouvellement nommé évêque de Paris et plutôt favorable aux idées de la Réforme : « Ainsi donc le Christ, après avoir chassé les loups, te confie ses brebis : / Tu donneras à ce troupeau qu'il aime la nourriture qui lui sied. / Disparues les illusions et les ombres de la sombre nuit // A ta venue s'élèvent une étoile divine / Une paix et un repos célestes. Pour le dire d'un mot, / Avec toi comme évêque, c'est l'Âge d'or qui revient. » (*Nugae*, épigramme n° 75, traduction Laigneau-Fontaine)

<sup>19</sup> Martin Thierry n'est pas le seul à faire l'éloge de Louise de Savoie. Gilbert Ducher a, de son côté, composé sept distiques entièrement à la gloire de la régente défunte, dans lesquels il magnifie son action en la comparant à l'Alcide (*Epigramme*, I, 63). Notons aussi que Mellin de saint Gelais a également écrit sur le sujet.

Deuxième partie : l'œuvre et les idées

œuvré avec Marguerite d'Autriche à l'établissement de la paix entre l'Espagne et la France.

k) Derniers vers :

Le recueil s'achève sur deux pièces poétiques, en distiques élégiaques, d'un certain Jean Mallet, qui fut échevin de Beauvais en 1538. La première fait la promotion de l'œuvre poétique de Martin Thierry qui a réveillé la Muse très longtemps assoupie et qui cumule les qualités d'Orphée, d'Ovide et de Melpomène. La deuxième pièce s'en prend à un calomniateur pétri d'envie, désigné sous la figure de Théon.

## ***II) Le De Obitu***

Un autre livre de Martin Thierry s'intitule : *De obitu strenuissimi Guylielmi Montismorencii domini Franciae Prothobaronis, Martini Theodorici Bellovaci Somnium* (« Au sujet de la mort du très zélé seigneur Guillaume de Montmorency, premier baron de France, un songe du beauvaisien Martin Thierry. »). Aucune date d'impression ni aucun imprimeur ne sont indiqués. On voit tout de suite, d'après le titre qu'il s'agit d'une fiction à propos d'un fait réel, la mort de Guillaume de Montmorency. Mais, au vu du contenu, il est très probable qu'il ait été écrit avant 1535, et après 1531, date de la mort de Guillaume de Montmorency que Martin Thierry n'aurait pas eu le mauvais goût d'anticiper, même dans le cadre d'une œuvre de fiction). Nous n'avons pas non plus de mention du nom de l'imprimeur ou du libraire. C'est peut-être un signe que l'on n'avait pas accordé beaucoup d'importance à cette œuvre ou que Martin Thierry n'était pas encore assez connu pour qu'un libraire de renom accepte de publier son livre. Le titre de l'ouvrage est suivi d'une image, constituée principalement d'un blason partagé en quatre par une croix. Chaque quartier comporte quatre aigles rapidement esquissés, aux ailes déployées et alignés deux par deux. C'est le blason de Guillaume de Montmorency que l'on retrouve, par exemple, dans le livre *Histoire généalogique de la Maison de Montmorency*. L'aigle couronné et aux ailes déployées est aussi le blason d'Odet de Coligny, ce qui n'est pas étonnant, puisque ce dernier est lié à la famille Montmorency et qu'il est spécialement protégé par Anne de Montmorency. Notons toutefois qu'il n'est pas du tout question d'Odet de Coligny dans cet ouvrage et que ce dernier n'est pas encore évêque de Beauvais. Ce blason est grossièrement couronné, probablement d'une couronne de baron et il est entouré d'une sorte de guirlande décorative. Tout en bas de l'image, sous la pointe du blason, figure une représentation de saint Michel archange terrassant le démon. Ce dessin range probablement

cet ouvrage dans la catégorie des livres religieux et dans le cadre d'une lutte non seulement contre les forces du Mal, les Turcs et les Protestants, à n'en pas douter, mais aussi contre le vieil homme qu'il convient de dominer par la pénitence et le combat spirituel. La lutte entre l'archange et Satan peut aussi replacer l'ouvrage de Martin Thierry dans l'immense et suprême combat qui oppose Dieu et le diable et dont la lutte contre les Protestants et les Turcs ne sont que des péripéties. Ces perspectives religieuse et combative sont confirmées par une phrase extraite de saint Paul (*épître aux Ephésiens, VI*) qui invite à se saisir de son bouclier pour se défendre contre les assauts du Diable : *In omnibus sumentes scutum fidei in quo possitis omnia tela nequissimi ignea extinguere*. Cet ouvrage prendra donc un tour défensif et apologétique et visera à mobiliser les chrétiens contre les dangers qui menacent la foi.

L'ouvrage est précédé d'une lettre à Charles de Villiers, l'évêque de Beauvais. Il se compose de plusieurs parties que nous désignerons par leurs premiers mots :

a) *Iam lucidus*

A la tombée de la nuit, Martin Thierry est assailli par son imagination qui lui présente mille objets. Il décide alors, pour y mettre un terme et trouver du repos, d'aller se coucher. Malheureusement pour lui, son sommeil est très agité, car des rêveries de toutes sortes surgissent et s'entremêlent, ses passions se débrident et son esprit est en pleine effervescence, si bien que le dormeur a l'impression d'avoir quitté son corps et d'être transporté successivement dans divers lieux. C'est ainsi qu'il se retrouve en Italie, assiste peut-être au sac de Rome, regarde avec tristesse la dépravation des prélats romains. Il se retrouve ensuite en train de rendre la justice et entend quelqu'un proclamer qu'un juge doit faire preuve d'équité, ne pas se laisser corrompre en acceptant des cadeaux, ni juger selon les personnes. Il faut assainir et préserver le troupeau en éliminant les brebis malades. Il est nécessaire d'éradiquer le mal, toujours croissant, pour éviter qu'il ne se propage. Martin Thierry est transporté ensuite dans le phare d'Alexandrie, d'où il tombe dans l'eau. Il semble se réveiller (en rêve probablement) et il se sent comme inondé de joie. C'est alors qu'il entend chanter des chants pieux et joyeux. C'est un groupe d'amis qui se rend en pèlerinage à Jérusalem. Martin Thierry tente de les en dissuader car aller en Terre Sainte est dangereux et il leur expose en détails et parfois de façon imagée les multiples dangers qui les attendent. Ce sont les bandits, comme Procuste, Cercyon, Busiris ou Polyphème qui

détroussent ou tuent les voyageurs<sup>20</sup>. Ce sont les Turcs, ennemis de la foi qui vont les arrêter : *Nephariosissimus hostis turca abominandum facinus molitur tramitemque occludit*<sup>21</sup> (« Le Turc, ennemi très méchant, prépare un forfait abominable et il barre le chemin. »). Ce sont les pirates qui sévissent sur la mer Méditerranées et qui sont prêts à piller et à massacrer : *Nam piratae irruentes impetum facient classimque totam non sine cruenta strage depredabuntur*<sup>22</sup> (« En effet, les pirates s'élanceront contre vous pour vous attaquer et pilleront le bateau sans rien laisser et ne manqueront pas de perpétrer un massacre sanglant. »). C'est enfin la mer, qui, soulevée par la tempête, risque d'engloutir les bateaux : [...] *insanis fluctibus commotum equor desevient cum suis circiis Aeolo naufragium minabitur*<sup>23</sup> (« La mer, agitée par la folie des vagues et par l'action implacable d'Eole accompagné de ses vents du nord-ouest, fera peser sur vous la menace d'un naufrage. »). Et le texte se termine par trois distiques élégiaques sur les dangers de la mer.

b) Praeterea

Parmi les amis de Martin Thierry, se trouvent des prêtres et des gens mariés. Comme les pèlerins avaient précédemment déclaré accomplir un pèlerinage pour s'acquitter d'un vœu qu'ils avaient fait par piété, une discussion naît alors sur la légitimité des vœux et sur l'opportunité de faire un pèlerinage quand on est marié et que l'on a une famille à charge. Cette discussion prend pour point de départ la parole de saint Paul qui semble, à première vue, condamner la pratique des longs pèlerinages pour les « chefs de famille » et par conséquent ranger les vœux d'accomplir de tels pèlerinages parmi les décisions inconsidérées et déraisonnables qu'il ne faut pas suivre : [...] *nam ut scriptum reliquit Paulus : « Si quis suorum et maxime domesticorum curam non habet fidem negavit et est infideli deterior »*<sup>24</sup> (« [...] En effet, comme Paul nous l'a laissé par écrit : « Si quelqu'un ne prend pas soin des siens et tout particulièrement de ceux qui sont dans sa maison, il a renoncé à la foi et il est pire qu'un infidèle. »)<sup>25</sup> ». Il semble que ce soit Martin Thierry qui avance ces objections aux pèlerins, car à la fin de la longue discussion, il se laissera convaincre par les arguments de Pierre Bauldet, le porte-parole des pèlerins, qui lui répond et il se mettra en route avec eux : *Protinus aperta veritate [...], disceptationi terminum*

---

<sup>20</sup> *Iam lucidus*, folio 8.

<sup>21</sup> *Iam lucidus*, folio 8.

<sup>22</sup> *Iam lucidus*, folio 8.

<sup>23</sup> *Iam lucidus*, folios 8 et 9.

<sup>24</sup> *Praeterea*, folio 1.

<sup>25</sup> Cette phrase est littéralement reprise de la *première épître de saint Paul à Timothée*, chapitre V, verset 8.

*imponens, me viae comitem exhibui* (« Dès que la vérité se révéla à moi, mettant aussitôt un terme à notre débat, je me présentai comme un compagnon de route. »).

Martin Thierry indique alors de façon extrêmement succincte l'itinéraire suivi par les pèlerins auxquels il s'est joint. Ils se rendent d'abord à Venise où ils prennent le bateau. Après une traversée sans encombre, ils arrivent au port de Japhet. Ils poursuivent leur chemin en gravissant à dos d'âne le mont Rhamula et traversent Nicopolis sous bonne escorte pour éviter les embuscades tendues par les Arabes. Une fois parvenus à Jérusalem, les pèlerins se rendent sur les lieux saints, se confessent et communient. Devant le saint sépulcre, ils pleurent leurs péchés et passent une partie de la nuit en prière. Le récit fait alors place à une très longue prière à la gloire du Christ et de Marie. Cette prière rappelle les principaux mystères du christianisme, passe en revue les principaux événements de la vie de Jésus, chante la puissance et les bienfaits de Dieu et exalte le rôle éminent de la vierge Marie dans l'économie du salut. Puis, les pèlerins reprennent le chemin du retour, après avoir visité les lieux saints. Ils repassent par Jaffa et de là, ils prennent le bateau et font une traversée paisible.

La discussion de théologie morale entre Martin Thierry, personnage de l'histoire, et ses amis, fait évidemment penser aux *Colloques*<sup>26</sup> d'Erasme qui se présentent comme des entretiens à bâtons rompus entre différents amis, sur des divers sujets, pouvant toucher parfois, des problèmes moraux ou théologiques<sup>27</sup>. L'humaniste hollandais fait parler des amis ou des connaissances auxquels il donne des noms d'emprunt. Lui-même se met en scène, sous le nom d'Eusebius. Mais l'idée du sujet de conversation entre Martin Thierry et ses amis est peut-être née d'un passage de *l'Eloge de la Folie*, où l'on retrouve la même critique à l'égard de ceux qui partent en pèlerinage, au mépris de leurs devoirs familiaux : « Et en voici un qui, pour aller à Jérusalem, à Rome, ou bien chez saint Jacques, où rien ne l'appelle, plante là sa maison, sa femme et ses enfants. » (XLVIII) Martin Thierry aurait été, dans un premier temps, d'accord avec le prince des humanistes, avant de le contester et de reconnaître la légitimité de quitter temporairement sa famille pour aller faire un pèlerinage au loin.

c) *Horrida foedifragus*

---

<sup>26</sup> Cet ouvrage fut d'abord publié en 1518. Sans cesse augmenté et réédité, il connut un énorme succès (cf. Jean-Pierre Duteil, *Erasme*, Ellipses, 2019, p209).

<sup>27</sup> On peut penser, par exemple, au *Convivium religiosum*. Dans le cadre d'un repas, neuf amis débattent de l'Écriture Sainte et de différents problèmes qui y sont liés.

C'est alors que Jean Richer<sup>28</sup>, poète à ses heures, est pris d'une inspiration poétique qu'il laisse éclater. Il s'agit essentiellement d'une longue déploration (267 hexamètres dactyliques) sur les malheurs des temps, les vices des hommes, les ravages de l'hérésie, la ruine de l'Eglise, le fléau de la guerre, la menace turque... Ces considérations tristes sont accompagnées d'appels à la pénitence (que résument deux mots qui reviennent souvent en début de vers : *fundamus lachrimas*<sup>29</sup>, « Versons des larmes ») et à un sursaut moral pour apaiser la colère de Dieu qui s'abat sur les hommes. Le chrétien est invité à prendre les armes et à se comporter avec bravoure, mais ce sont surtout des armes spirituelles et la lutte est essentiellement contre soi-même. Les mots sont ceux de la guerre, mais il s'agit d'un combat avant tout spirituel. Il s'agit de remporter la victoire contre le « vieil homme », préalable à toute autre victoire. Cette exhortation du poète s'inspire des vives recommandations de saint Paul<sup>30</sup>, reprises avec une vigueur renouvelée par Erasme.<sup>31</sup> Après avoir détourné les peuples chrétiens des guerres fratricides, le poète invite les hommes à prendre de véritables armes pour défendre courageusement la Chrétienté contre les Infidèles. Il prend alors nettement des accents guerriers qui contrastent fortement avec les appels précédents à la paix. Ces différents appels sont suivis d'une longue prière, sous la forme d'une litanie, à la Vierge Marie, considérée comme un refuge efficace dans les temps troublés que vivent les contemporains de Martin Thierry.

d) *Finierat meus vates*

C'est ensuite au tour de Pierre Darie<sup>32</sup>, l'un des pèlerins, de prendre la parole, le lendemain, pour raconter une anecdote symbolique : deux jolies femmes qui représentent l'une la chrétienté, l'autre la foi sont violemment agressées et défigurées par des porcs, des chiens et d'autres bêtes féroces moins indentifiables. Le prêtre Jean Quintin, un autre pèlerin, explique le symbolisme de l'histoire. Ces femmes sont attaquées par les Turcs et par les hérétiques. Ensuite, le chemin se poursuit. Comme saint Paul<sup>33</sup>, les pèlerins essuient

---

<sup>28</sup> Cf. Présentation des amis de Martin Thierry dans notre première grande partie.

<sup>29</sup> Et d'ailleurs ce texte poétique présente bien des similitudes de sens avec la *Cronographia* qui invite aussi et de manière insistante à verser des larmes sur le temps présent avec cette formule répétée : *Diffundant lachrymas populi !* (« Que les peuples versent d'abondantes larmes ! »).

<sup>30</sup> Cf. *Epître de saint Paul aux Ephésiens*, VI, 10-19.

<sup>31</sup> Cf. Les sections 36 et 37 de l'*Enchiridion militis christiani* d'Erasme (Erasme, *Enchiridion militis christiani*, introduction et traduction par A-J Festugière, Librairie philosophique J.Vrin, Paris, 1971, p. 103 et 104).

<sup>32</sup> Cf. Présentation des amis de Martin Thierry dans notre première grande partie.

<sup>33</sup> *Actes des Apôtres*, chapitre XXVIII.

une tempête, probablement symbolique des maux qui frappent le monde, mais ils l'affrontent sereinement, car ils ont l'esprit tourné vers Dieu et ils n'en subissent aucun dommage. Les pèlerins arrivent donc sains et saufs à Venise, franchissent les Alpes, traversent Lyon et les voilà à Paris où ils apprennent la mort du poète Martin Dolet.

e) *Fulgida*

Jean Marquis<sup>34</sup>, en larmes, récite un poème en l'honneur du défunt. La déploration funèbre se compose de 29 distiques élégiaques. Le poète y exprime sa grande tristesse, ainsi que celle des Muses<sup>35</sup> car Martin Dolet était, selon lui, un grand poète irremplaçable et dont on ne pourra jamais assez faire l'éloge. Il accuse la férocité du destin et invite les Parisiens à pleurer le défunt. Un vers résume bien ce malheur : *Fata tulere decus nullo reparabile seculo* (« Les destins ont emporté un fleuron dont aucun siècle ne pourra réparer la perte. »). La seule consolation qui lui reste, c'est de savoir que Martin Dolet est parti pour une éternité bienheureuse :

*Ergo refrenemus modico suspiria tractu  
Optatis gaudet laetior umbra polis*

« Donc réfrénons nos soupirs en les retenant légèrement,  
Son ombre bienheureuse se réjouit dans le ciel désiré. »

Ces considérations réconfortantes sont habituelles et n'ont rien d'original. C'est un topos de ce genre de littérature.

f) *Absoluto igitur*

Les pèlerins sont restés à Paris plus longtemps que prévu en raison de la mort du poète Martin Dolet. Mais le moment est venu de se séparer car tous ne résident pas à Beauvais et il est temps que chacun retrouve sa maison et sa famille<sup>36</sup>. Certains restent à Paris, d'autres prennent la route d'Amiens, un autre encore prend la direction de Compiègne. Quant à Martin Thierry, il se dirige vers Beauvais en compagnie de deux amis. Mais leur destin, à

---

<sup>34</sup> Cf. Présentation des amis de Martin Thierry dans notre première grande partie.

<sup>35</sup> Ducher, dans son épigramme n° 3 (livre I), une épitaphe honorant la mémoire du seigneur Jean Bibaut, accuse le destin pour son injustice et multiplie les reproches faits aux divinités protectrices des poètes qui ont mal joué leur rôle. Au contraire, Martin Thierry montre ces divinités en train de pleurer : c'est moins impie que de faire des reproches à des dieux, ce qui pourrait passer pour une révolte contre la Providence).

<sup>36</sup> Cette dispersion des pèlerins qui s'opère à partir de Paris pourrait suggérer que les pèlerins sont partis ensemble de cette ville et que Martin Thierry les a rejoints non pas à Beauvais, mais à Paris. Comme le récit, visiblement, mêle la fiction à la réalité, il est difficile de savoir ce qui est vrai. Mais ce sont là des éléments sinon réels, du moins réalistes et vraisemblables.

la faveur d'une erreur d'itinéraire, les conduit à Montmorency. C'est là que les trois compagnons de route apprennent la mort de Guillaume de Montmorency. Visiblement émus par la nouvelle, ils décident de rester quelque temps pour honorer la mémoire de ce si grand homme et s'associer aux prières qui sont faites en sa faveur. Charles de Villiers, l'évêque de Beauvais est présent et adresse à Dieu de ferventes prières. Le roi François I<sup>er</sup> a également fait le déplacement, accompagné d'une partie de sa cour. Les funérailles se déroulent selon les rites habituels, mais la procession de la dépouille mortuaire est volontairement omise car elle est considérée comme plus consolante pour les vivants qu'utile pour le défunt. Martin Thierry reste très vague et ne décrit rien avec précision. Il préfère s'arrêter sur l'éloge funèbre prononcé par un certain Philaretus qui, vu son nom, est probablement un personnage symbolique et désigne peut-être l'évêque Charles de Villiers dont Martin Thierry chante volontiers les vertus et les mérites.

Philaretus commence son discours élogieux en souhaitant atteindre l'éloquence de Cicéron et en craignant de ne pas disposer de la force d'Atlas pour s'acquitter d'une tâche si difficile et d'une si grande ampleur. C'est qu'en effet, Guillaume de Montmorency pratiquait toutes les vertus qu'il avait portées à un haut degré. L'orateur rappelle que dès sa jeunesse, Guillaume de Montmorency s'était distingué par sa sagesse et par son amour de l'étude. Il se lance ensuite dans un exposé subtil et assez théorique sur les quatre vertus cardinales et la connexion qui existe entre elles, afin de montrer que Guillaume les possédait toutes de façon authentique et éminente. Philaretus insiste alors sur la maîtrise remarquable qu'avait Guillaume sur lui-même et sur ses sens. C'est ainsi qu'il a pu dominer les désirs de la chair et ne pas céder à l'amour désordonné des richesses malgré les grands biens dont il jouissait. Le discours semble s'arrêter là, mais Philaterus le reprend pour montrer que Guillaume de Montmorency n'a pas été seulement un homme accompli et vertueux, mais qu'il a été aussi un parfait chrétien, menant le combat spirituel et soucieux de vivre dans l'intimité de Dieu et de pratiquer les bonnes œuvres. Philaretus souligne qu'il mourut dans la fidélité à l'Eglise catholique, dans le respect des prêtres et qu'il pratiqua le pardon des offenses.

Philaretus propose à l'assemblée d'entendre les dernières paroles que Guillaume de Montmorency a adressées à ses deux fils survivants, François et Anne. Il s'agit d'un discours édifiant et moralisateur. L'agonisant leur demande de ne pas pleurer sur lui et d'accepter courageusement les lois de la nature, sans céder à l'angoisse. Il leur rappelle l'espérance qu'ont les chrétiens d'une vie éternelle heureuse et les exhorte à aimer Dieu de

tout leur cœur pour la mériter à leur tour et ainsi le rejoindre dans l'au-delà. Il formule alors une série de recommandations : extirper les péchés de son cœur, fuir les occasions de pécher, aimer la justice, se détourner des flatteurs, examiner souvent sa conscience, se garder de prononcer des paroles blessantes ou calomnieuses, ne pas céder à l'orgueil, mais pratiquer l'humilité, combattre les assauts du diable, avoir constamment en vue la nécessité de mourir, renoncer à la vengeance, pratiquer la miséricorde, repousser le mensonge et l'hypocrisie, s'éloigner de la cupidité, se détacher des biens terrestres, réprimer les mauvais désirs, aimer son épouse, se garder de la colère et de l'emportement, se prémunir contre l'oisiveté et la gourmandise, secourir les pauvres, se montrer généreux et pieux, surveiller ses paroles, faire cas de la sagesse des anciens, honorer le roi comme le représentant de Dieu, ne jamais se départir de la loyauté même à l'égard de ses ennemis, chercher la paix et aspirer à la sainteté.

Une fois ce testament spirituel terminé, Philaretus se lance dans une longue énumération dans laquelle il exprime la supériorité de Guillaume de Montmorency sur de très nombreux personnages de l'histoire romaine ou grecque et de l'Écriture Sainte, considérés comme des parangons de vertus. Il invite ensuite l'assistance à verser des larmes sur le défunt. Suit alors un poème de 17 distiques élégiaques, probablement composé par Philaretus.

g) *Splendida*

Ce poème reprend en vers l'éloge précédent et vante spécialement les vertus du défunt, sa sainteté, son amour de la justice, sa sagesse, son attention généreuse aux pauvres. Il invite aussi à verser des larmes sur la disparition de ce fleuron de la noblesse qu'était Guillaume de Montmorency, apprécié du peuple qu'il protégeait, du roi qu'il servait loyalement et de Dieu. Le poème se conclut sur l'assurance que Guillaume de Montmorency jouit maintenant de la béatitude céleste, récompense éternelle des élus.

Une fois le poème terminé, le corps de Guillaume de Montmorency est mis au tombeau. C'est à ce moment que Martin Thierry et ses compagnons s'éclipsent et reprennent leur route. Ils entrent ensuite dans une église consacrée à Marie et y adressent de ferventes prières d'actions de grâce à Dieu. Puis, à l'approche de Beauvais, le froid de l'hiver se fait sentir, les fleurs se font rares, d'épaisses ténèbres envahissent le ciel, la terre se met à trembler, le tonnerre retentit, des éclairs illuminent le ciel. Le vent souffle avec force et une

pluie diluvienne s'abat sur la terre. Apeurés, les trois hommes pressent le pas et sont accueillis par leurs familles. C'est alors que Martin Thierry se réveille et quitte son rêve.

h) *Chaos poeticum*

Le *chaos poeticum* est une œuvre un peu à part, mais qui est intégrée au *De Obitu*. Elle le clôt. A la fin de la section, précédente, une fois sorti de son songe, Martin Thierry affirme qu'il s'est remis à faire de la poésie et qu'il a dû réveiller sa muse assoupie pour mettre en vers son songe. Plus tard, il eut l'idée de « décrire le chaos poétique » et il ajoute que ce travail lui a pris du temps. Ce long poème a donc, apparemment, été composé en dernier et peut-être bien plus tard car il semble assez détaché du reste, même s'il rappelle les premières lignes du songe représentant Martin Thierry passant en un instant d'une région à une autre et observant de haut différentes scènes horribles, dont probablement le sac de Rome. Ce poème a d'ailleurs un dédicataire en propre car le *chaos poeticum* est dédié au révérend père Bernard de Vaudrey, abbé de l'église Saint-Symphorien qui se situe près de Beauvais. On ne sait si Charles de Villiers, le dédicataire du *De Obitu*, était déjà mort à l'époque de la rédaction de ce poème, car il n'est fait nulle part allusion à sa mort.

Ce poème, imprégné de références culturelles et mythologiques, commence par un tremblement de terre qui se produit en plein jour, alors que le soleil brille de tout son éclat. Ce séisme peut rappeler celui qui eut lieu après la mort de Guillaume de Montmorency<sup>37</sup> et qui s'était accompagné de phénomènes météorologiques et atmosphériques inquiétants. Ici, les montagnes tremblent à leur tour, frappée de peur. Cette épouvante semble gagner peu à peu l'ensemble de l'univers et le détraquer. Sous l'effet de cette frayeur, tout semble aller de travers et ne plus fonctionner comme avant. Tous les êtres ou presque adoptent un comportement différent de celui qu'ils ont habituellement. Et le poète semble se plaisir à parcourir le monde pour assister aux différentes catastrophes qui s'accumulent, les unes après les autres.

Le poète réécrit la mythologie avec fantaisie et en en prenant presque systématiquement le contrepied. C'est ainsi que dès le début, Vénus est dite née du feu et non de la mer. Au lieu de rester prisonnière avec son amant Mars dans les filets de son mari, elle s'en libère elle-même, la peur lui décuplant peut-être ses forces. Au lieu d'affronter les Lapithes, les Centaures partent se cacher. Les animaux cessent leurs cris familiers. Même les dieux,

---

<sup>37</sup> *Hinc terra tremuit*, (*Splendida*, folio 1.)

aussi bien ceux de l'Olympe que les divinités infernales, sont en proie à la terreur. Les édifices du monde, parmi les plus prestigieux, s'écroulent. L'hiver et son cortège de terribles conséquences, comme la famine, sont décrits. Le poète évoque ensuite le monde des oiseaux, lui aussi en proie au trouble, puis la végétation, puis les vents, les dangers de la mer et enfin le débordement des fleuves qui provoque une vaste inondation du monde.

i) Lettre *Dignissimo*.

Le *De obitu* est précédé d'une lettre adressée à l'évêque Charles de Villiers, dont le premier mot est *Dignissimo*.

1) Résumé :

Dans cette lettre adressée à son évêque, Martin Thierry commence par exprimer la faiblesse de ses propres talents d'écrivain (*crassiorem Minervam*) ainsi que les nombreux défauts de son écriture (*dissonantibus barbarismis et inconvenientibus soloecismis*) et par lui remémorer la promesse qu'il lui avait faite naguère de lui donner trois ouvrages de sa composition : la *Paraclesis*, les *Silves* et les *Epigrammes*. Il lui réaffirme qu'il compte bien s'acquitter de sa promesse, si Dieu lui prête vie et lui explique ensuite qu'il n'a pas pu honorer sa promesse à cause d'un jaloux malhonnête qui lui a fait du tort et a nui gravement à sa réputation (*alieni nominis subdolos cleptes*). Et, emporté par son indignation, Martin Thierry dénigre ce calomniateur, en le faisant passer pour un querelleur (*in tonstrina omnibus allatrando*) et un sot dénué de jugement (*hemisciolum Ganymedem magnis viris praeponit*<sup>38</sup>). Il se reprend immédiatement après et mène une petite réflexion sur la manière de se comporter face aux injures (*pensiculans ex oraculo Florentini iniuriam propulsandam*). Il valait mieux calmer sa colère, étouffer sa haine et garder le silence (*me cum Xenocrate taciturnum, quinimo Pythagoreis taciturniorem gerere proposui*). Mais la nature humaine étant blessée (par le péché originel), il reste souvent dans le cœur humain une étincelle de mal et de haine (*relicta infirmitatis humanae in corporeo fomite scyntilla*) qui ne demande qu'à s'embraser à la moindre occasion. De fait, il a répliqué et mais ses attaques étaient moins féroces que celles de son adversaire (*et in superbum hostem Marmorico*<sup>39</sup> *leone et Affricano leopardo truculentiorum satyrica evibravi tela*<sup>40</sup>). Il le présente néanmoins comme prétentieux et ridicule, puisqu'il n'a pu

---

<sup>38</sup> Cette citation, ainsi que les précédentes, figurent dans le folio 1.

<sup>39</sup> La Marmorique est la Lybie.

<sup>40</sup> Cette citation, ainsi que les précédentes, figurent dans le folio 2.

## Deuxième partie : l'œuvre et les idées

« accoucher » que d'un embryon (*embrionem emisit*<sup>41</sup>) après avoir annoncé une œuvre d'une valeur exceptionnelle. Martin Thierry revient ensuite sur le pardon et l'oubli des offenses.

Un peu plus loin, comme pour se changer les idées et chasser la tristesse de son cœur, il se laisse aller au sommeil (*prope contabescentem invasit somnus*), mais son repos n'est pas doux et paisible car Martin Thierry est assailli d'images diverses et variées (*ob numerosam in anima receptarum imaginum multitudinem redditus*<sup>42</sup>). Et c'est de façon brutale qu'il revient à la réalité (*in presentaneum incidere compulit*).

. C'est ce rêve touffu et foisonnant qu'il se propose d'écrire, mais en prenant soin d'élaguer tout ce qui pourrait produire de l'ennui. D'ailleurs, son livre est, malgré tout, rempli d'éléments de vérité et de beautés (*veritatis floribus resertum*<sup>43</sup>). Il demande alors à Charles de Villiers d'avoir la bonté d'accepter ses œuvres, lui qui est un amoureux de la vérité (*veritatis honorandus amator*). Il évoque ensuite le contenu de son ouvrage, à savoir le songe qu'il va raconter ainsi que l'éloge qu'il va faire de Guillaume de Montmorency qui est le parent de Charles de Villiers.

Martin Thierry revient après sur lui-même afin de faire son apologie et se défendre contre des accusations malveillantes. Contrairement à ce qu'on veut faire croire, il n'est mû ni par l'ambition, ni par la vanité, ni par la cupidité (*Nec velim reputes foedissimam cupiditatis et gloriae nutricem ambitionem tantuli muneris oblationem [...] suscitasse*<sup>44</sup>). Ce qui l'a motivé à écrire et à s'adresser à Charles de Villiers c'est son amour de la vertu dont il trouve l'image en son évêque, son attachement sincère à sa personne et sa volonté de s'exercer à l'écriture afin de ne pas laisser s'émousser ses talents poétiques (*Presertim virtus, amor, et exercitium me ad scribendum impegerunt*<sup>45</sup>).

L'œuvre qu'il offre à Charles de Villiers est marquée par l'alternance entre la prose et la poésie (*et expulso Phoebos praelatoque Solone exularent musae*<sup>46</sup>), par un souci de variété

---

<sup>41</sup> Folio 3.

<sup>42</sup> « Je capitulai en raison de la foule innombrable d'images captées dans mon esprit ».

<sup>43</sup> « Rempli des fleurs de la vérité »

<sup>44</sup> « Et je ne voudrais pas que tu t'imagines que l'offrande d'un si modeste présent soit due à une ambition extrêmement méprisable, génératrice de cupidité et de gloriole »

<sup>45</sup> « Ce sont surtout la vertu, l'amour et l'exercice qui m'ont forcé à écrire ». Cette citation, ainsi que les précédentes, figurent dans le folio 4.

<sup>46</sup> « Les Muses étaient bannies, Phébus ayant été chassé et Solon lui ayant été préféré ». C'est peut-être le sens de cette image. De fait, le *De obitu* se caractérise par l'alternance de la prose et de la poésie.

(*voluptificae varietatis gratia*), censée apporter de l'agrément à l'ouvrage et conduisant son auteur à faire parler différents personnages<sup>47</sup> (*personam trium [...] agere coepi*<sup>48</sup>).

Martin Thierry, après avoir rappelé qu'il n'a pas beaucoup voyagé (*Athenas nunquam egressus*), termine sa lettre sur des protestations de modestie (*Socraticus tyro*<sup>49</sup>), sur ses faibles capacités et rejette de nouveau l'idée qu'il serait cupide comme Hermodore<sup>50</sup> (*quicquam suasoriis precibus extorquere nescio*). Il demande à Charles de Villiers de faire taire ses calomniateurs et lui assure qu'il lui suffit d'éprouver sa bienveillance pour être comblé (*Satis me benignitas tua ditabit*<sup>51</sup>).

## 2) Comparaison avec la lettre *Amplissimo*.

Les deux lettres sont à peu près de même taille et ont dû être composées à des époques assez proches, mais celle qui précède le *De obitu, Dignissimo*, est peut-être plus familière et plus empreinte de sentiments religieux que celle qui précède le *De felici, Amplissimo*. On peut faire cette constatation rien qu'en comparant les deux formules d'adresse. La seconde est plus solennelle, plus respectueuse et plus mondaine. Elle donne tous les titres que possède l'évêque et si l'on fait le total, on se rend compte que Charles de Villiers a plus de titres laïcs que religieux. En effet, Martin Thierry mentionne qu'il est comte, pair de France et vidame de Gerberroy. En revanche, dans la formule de la lettre du *De obitu*, l'aspect religieux du personnage prend le pas sur ses titres temporels. Ces derniers se réduisent à son titre de comte, mais Martin Thierry s'étend davantage sur le fait qu'il soit « père » spirituel et évêque. Cette mise en avant de la paternité spirituelle de Charles de Villiers, renforcée par sa place en tête de l'adresse et exprimant la bonté du personnage et la confiance qu'il inspire, jointe à la réduction de ses titres de noblesse, rend le personnage plus abordable et moins impressionnant. En outre, la formule de la lettre du *De felici* exprime un souhait de bonheur (*foelicitatem*), comme si Martin Thierry s'adressait pour la première fois à quelqu'un qu'il ne connaît pas encore bien. Mais dans la formule du *De*

---

<sup>47</sup> A ce propos, Martin Thierry suit peut-être les recommandations de Cicéron : « *Suavis autem est narratio quae habet [...] colloquia personarum.* » (Cicéron, *Partitiones oratoriae*, 32).

<sup>48</sup> « Je me suis mis à jouer le rôle de trois personnes ». En fait, il y aura bien plus que trois personnages (ou rôles) auxquels Martin Thierry donnera sa plume. Mais le chiffre donné ne se voulait certainement pas exhaustif, étant donné que ce n'était qu'un début (idée que l'on peut éventuellement tirer du verbe *coepi*).

<sup>49</sup> « le novice socratique ».

<sup>50</sup> Lucien, dans son *Icaromérippe* ou le voyage aérien, présente Hermodore comme un épicurien qui se « parjure pour dix drachmes » (*Lucien de Samosate, œuvres complètes*, traduction d'Emile Chambry révisée par Alain Billaut et Emeline Marquis, Paris, Bouquins, 2015, p. 294), donc pour quelqu'un de prêt à tout, même au déshonneur, pour gagner de l'argent

<sup>51</sup> Cette citation, ainsi que les précédentes, figurent dans le folio 5.

*obitu*, Martin Thierry semble connaître davantage l'évêque car il se permet d'énoncer un jugement de valeur flatteur, comme s'il l'avait vu à l'œuvre. En effet, dès le premier mot (*dignissimo*), il le juge comme tout à fait digne de sa fonction, comme à la hauteur de sa tâche et cela montre bien la satisfaction éprouvée par Martin Thierry d'avoir un tel évêque. Nous ne savons pas, de façon précise, quand est-ce qu'a été publié le *De obitu*. Nous ne savons donc pas laquelle des deux lettres adressées à Charles de Villiers a été publiée la première. Mais d'après l'analyse des deux formules d'appel, on a l'impression que celle du *De Obitu* est postérieure à l'autre, car on y sent plus de familiarité et plus d'affection alors que la première respire davantage le respect et la distance.

Un autre point de comparaison intéressant est l'annonce des œuvres suivantes que l'on trouve dans les deux lettres. Dans la lettre *Amplissimo*, cette annonce est faite tout à la fin et ce n'est pas l'objet principal de la missive. En revanche, dans la lettre *Dignissimo*, la mention des œuvres à venir est faite dès le début et Martin Thierry apporte quelques menus détails à ces œuvres puisqu'il qualifie chacune d'elles d'un adjectif. En outre, il semble faire allusion à une lettre précédente et à une promesse antérieure et il explique pourquoi il a pris du retard. Là aussi, cette différence nous incline à penser que la lettre du *De obitu* a été écrite après l'autre.

Cependant, une objection peut nous faire douter. Si le *De obitu* a été écrit après le *De felici*, comment se fait-il que Martin Thierry n'en fasse pas mention dans la liste des œuvres qu'il promet d'écrire<sup>52</sup> ? Il n'a pu l'écrire après les autres œuvres, finalement publiées en 1539, puisque la mort de Charles de Villiers, survenue en 1535, empêche (en principe) que Martin Thierry ait publié le *De obitu* après cette date. Une réponse satisfaisante peut aisément venir à l'esprit, c'est qu'à l'époque de la rédaction de la lettre du *De felici*, Martin Thierry ne pouvait pas prévoir que Guillaume de Montmorency allait mourir bientôt ou plutôt, il n'avait pas encore eu l'idée d'écrire son éloge car Guillaume de Montmorency n'était pas encore mort. Cela dit, nous sommes un peu étonnés que Martin Thierry ne mentionne pas ce travail imprévu comme cause du retard de l'écriture des autres œuvres.

Si l'on considère de plus près ces œuvres à venir, une remarque peut nous venir à l'esprit. Dès 1532, Martin Thierry annonce pour bientôt trois ouvrages, la *Paraclesis*, les

---

<sup>52</sup> Dans ce cas, il faudrait supposer que le *De obitu*, ouvrage d'une certaine longueur, ait été publié entre 1531, date de la mort de Guillaume de Montmorency et 1532, date de la publication du *De felici*. Ce laps de temps paraît court et donc cette hypothèse paraît assez peu probable.

*Silves* et les *Epigrammes*. S'il les promet avec tant d'assurance, c'est que ces ouvrages existent déjà plus ou moins à cette date. Ils sont certainement déjà entamés, ou tout au moins, Martin Thierry les a déjà bien en tête. Et de fait, il n'est pas impossible que les ouvrages cités aient déjà été écrits voire publiés avant 1539. C'est à peu près sûr pour la *Paraclesis* (comme nous l'avons déjà vu en étudiant la dédicace à Gilles Binet), c'est très probable pour les *Silves* (qu'il qualifie d'ouvrage de jeunesse, dans la lettre du *De obitu*) et il serait logique que les épigrammes renferment des pièces de toutes les « époques », composées à des dates très diverses. On peut supposer que ces œuvres étaient partiellement écrites et qu'il restait, ce qui n'était pas une mince affaire, à trouver un éditeur. Nous avons aussi l'impression, si les ouvrages ne sont pas déjà terminés, qu'il ne les écrit pas les uns après les autres, mais qu'il les rédige simultanément.

Si l'on suppose que le *De obitu* est postérieur au *De felici* (ce qui n'est qu'une hypothèse, non formellement prouvée), il faut admettre que l'éloge de Guillaume de Montmorency n'a pas été écrit immédiatement après la mort de l'intéressé, mais probablement quelques années après (mais avant 1535, néanmoins).

On peut aussi noter que dans aucune des deux lettres, Martin Thierry ne précise le sujet de la *Paraclesis* (ce terme signifie simplement exhortation), comme si cela était déjà clair ou que cela allait de soi. Peut-être notre auteur en avait-il déjà discuté avec l'évêque ? Par ailleurs, on peut remarquer que Charles de Villiers n'a vu ni la *Paraclesis*, ni les *Silves*, ni les *Epigrammes*, sauf peut-être dans leurs premières versions, puisque aucune de ces trois œuvres (publiées bien après la mort de l'évêque) ne lui est dédiée. La première l'est à Gilles Binet et les deux autres le sont à Berthin de la Mornay et à Odet de Coligny.

En outre, à propos de ce dernier personnage, il aurait été logique que pour un ouvrage religieux, comme la *Paraclesis*, il y ait une dédicace appuyée et chaleureuse à l'évêque Odet de Coligny. Ce n'est pas le cas et cela semble significatif. Les relations ne sont peut-être pas très bonnes et en plus, Odet est un évêque mondain qui ne s'occupe guère de son diocèse, des affaires spirituelles de son diocèse. Ce n'est pas un pasteur d'âmes comme l'était Charles de Villiers. Mais peut-être aussi que Martin Thierry ne le sent pas sûr, ne sent pas en lui un ferme défenseur du catholicisme. Même si l'apostasie de l'évêque interviendra bien plus tard, peut-être que Martin Thierry le sent déjà trop complaisant à l'égard du protestantisme. Et l'avenir lui donnera raison, si c'est le cas. En plus, en 1539,

Deuxième partie : l'œuvre et les idées

Odet est encore bien jeune puisqu'il n'a que 22 ans et il n'est peut-être pas armé personnellement pour mener la lutte contre le protestantisme.

### **III) Les épigrammes**

Il s'agit d'un recueil de 86 épigrammes portant sur des sujets variés et s'adressant à différentes personnes. Ce recueil a pour titre complet : *Martini Theodorici Bellovacii Epigrammata ad R. Odonem Collignium, cardinalem Castillioneum, Archiepiscopum Tholosanum, Episcopum et Comitem Bellovacensem* (« Épigrammes du beauvaisien Martin Thierry adressées au révérend Odon de Colligny, cardinal de Châtillon, archevêque de Toulouse, évêque et comte de Beauvais »). Le recueil est imprimé en 1539 par Jérôme de Gourmont, imprimeur parisien, situé dans la rue saint Jacques, dans un établissement signalé par la présence de trois couronnes: *via Jacobea sub signo trium coronarum*.

Thierry, Martin (Theodoricus Martinus), *Martini Theodorici Bellovacii Epigrammata, ad R. Odonem Collignium, cardinalem Castillioneum, archiepiscopum Tholosanum, episcopum et comitem Bellovacensem. Accessit liber cujus titulus "Leander"*, Paris, Jérôme de Gourmont, 1539. Ce Gourmont est peut-être celui qui favorisa la publication de livres grecs<sup>53</sup>. La page de titre ne présente pas d'image et les caractères de l'ensemble du texte est légèrement en italiques. Une phrase moralisante, qui est soit de Martin Thierry soit du libraire, se situe tout à la fin de l'ouvrage : *Fortunae domitrix fortes levat inclita virtus*. On la retrouve également à la fin de la *Paraclesis*, ce qui incline à penser qu'elle est plutôt de l'auteur

#### Présentation des *Epigrammes* et réflexion sur leur agencement :

A première vue, la succession des diverses épigrammes ne semble pas obéir à un principe d'organisation bien identifiable, ni suivre un fil directeur visible. Le lecteur non averti et parcourant pour la première fois ce recueil de 86 épigrammes en retire plutôt une impression de désordre, de placement aléatoire et ne voit aucune logique dans l'agencement du recueil. L'auteur ne donne en outre aucune indication de dates qui pourrait expliquer l'ordre choisi, n'établit aucun classement au moyen de sous-parties, mais il donne l'impression de les livrer en vrac et en bloc. Mais si l'on y regarde de plus près, on constate que les épigrammes ne sont pas placées n'importe comment, mais

---

<sup>53</sup> « La refonte des caractères grecs, avec les accents et les esprits, entreprise par Gourmont en 1512, permit d'obtenir des éditions définitives. » Isembart, *Les origines de la Réforme* p. 363

qu'elles sont assez souvent regroupées en mini-séquences et que quelques-unes ont une place particulière que l'on peut aisément expliquer.

Les trois premières forment un premier ensemble. La présence en tête du recueil de deux épigrammes religieuses témoigne de la piété et de la foi vive de son auteur. Les premiers mots du recueil qui constituent une invocation à Marie, considérée comme une Muse et une protectrice, rangent d'emblée Martin Thierry dans le camp catholique, puisque les Protestants lui accordent une importance moindre. La passion du Christ, évoquée dans la deuxième épigramme, revêt une importance particulière dans l'œuvre et la pensée de Martin Thierry. L'Église vit, selon lui, des heures difficiles. La chrétienté souffre, est entourée de menaces et reçoit des coups mortels. La foi est contestée, voire renversée. L'heure n'est donc plus à l'insouciance ou à la jouissance, mais à la pénitence. L'œuvre de Martin Thierry résonne de fait de nombreux appels à la repentance et à la lutte contre le péché. Le pèlerinage à Jérusalem (qui est l'un des moments forts du *De Obitu*) n'a d'autres buts que de s'unir davantage à la passion du Christ, pour être prêt à souffrir pour le redressement spirituel de la chrétienté. Enfin, après avoir invoqué le secours de Marie, évoqué l'esprit de pénitence qui inspire son œuvre, le poète s'adresse au dédicataire humain, Odet de Coligny, comparé, en raison de sa qualité d'évêque et de comte de Beauvais, à Numa. Il lui demande protection, comme il avait demandé précédemment protection à Marie et lui promet, en échange de son indulgence et de ses bienfaits, des louanges éternelles.

- 1) *Ad sacratissimam Virginem praesentis opusculi commendatio* / Recommandation du présent opuscule à la très sainte Vierge
- 2) *Paraclesis Christi qua exhortatur hominem ut sibi compatiatur* / Exhortation du Christ par laquelle il incite l'homme à s'unir à ses souffrances<sup>54</sup>
- 3) *Ad Odonem Collignium, cardinalem Castellioneum, Archiepiscopum Tholosanum, Episcopum et Comitem Bellocensem* / A Odon de Coligny, cardinal de Châtillon, archevêque de Toulouse, évêque et comte de Beauvais

Ces trois épigrammes liminaires sont suivies de trois épigrammes morales ou moralisantes qui dénoncent des vices comme l'orgueil, la vanité et la calomnie. Ces trois pièces poétiques s'adressent peut-être à la même personne, un détracteur jaloux de Martin

---

<sup>54</sup> C'est une caractéristique de la *devotio moderna* que de s'unir au Christ et de suivre ses traces, en portant sa croix à sa suite (Voir le livre emblématique qu'est l'*Imitation de Jésus-Christ*, livre attribué à Thomas à Kempis).

Thierry. En effet, les deux premières formulent des menaces à l'encontre d'un orgueilleux qui, en outre, ne surveille pas sa langue. Elles lui promettent les feux de l'enfer, tandis que la troisième l'avertit fermement qu'il ne se laissera pas faire et qu'il mettra sa parole au service de sa propre défense, pour se laver des calomnies dont il fait l'objet.

4) *In insolentem et gloriosum* / Contre un insolent et un orgueilleux

5) *In eundem* / Contre le même

6) *In linguacem* / Contre un bavard

Les épigrammes 7 et 8 portent toutes les deux sur la poésie. Celle-ci est présentée, dans la première, comme un remède efficace contre le désir de la chair : *Optima sunt blandae pharmaca Pierides* (« Les caressantes Piérides sont des remèdes excellents<sup>55</sup> ». Dans la suivante, Mnémosyne, la mère des Muses, se désole du talent de la poétesse Sappho qui risque de faire ombrage à ses filles. Sachant cela, Sappho lui répond qu'elle ne fait que mettre en œuvre les dons reçus de Jupiter et que les poètes continuent à honorer les Muses<sup>56</sup>.

7) *In Cupidinem* / Contre Cupidon

8) *De Mnemosine et Sappho* / Au sujet de Mnémosyne et de Sappho

Les neuvième et dixième épigrammes tournent autour de Vénus et plaident pour la paix (un thème cher au poète), dans un temps où la guerre ne cesse jamais longtemps.

9) *Veneris luctus super morte Adonidis* / Deuil de Vénus à propos de la mort d'Adonis

Vénus invite les hommes à pleurer la mort d'Adonis qu'elle oppose à Mars. Adonis représente la paix, tandis que Mars incarne la cruauté de la guerre. La mort d'Adonis sonne le glas de la paix :

---

<sup>55</sup> On retrouve une idée similaire dans l'*Anthologie grecque* : « Cypris dit aux Muses : « Jeunes filles, honorez Vénus, ou j'armerai l'Amour contre vous » Et les Muses de répondre à Cypris : « C'est à Mars qu'il faut tenir un pareil langage ; près de nous jamais ne vole le bambin dont tu nous menaces » ». (Musicius ou Platon n° 39). En compagnie des Muses, nous sommes hors d'atteinte de l'amour. Chez Nicolas Bourbon, on trouve une idée similaire le concernant. Certes, il n'est pas question de poésie, mais Cupidon se croit d'abord invincible face au cœur tendre du jeune homme. Hélas pour lui, Bourbon cultive si bien la chasteté, que Cupidon subit une déroute cuisante : « Croyant mon jeune âge sensible à la beauté de la vierge qu'il m'offrait, / L'Amour leva son flambeau et éclata de rire. / Mais quand il vit que, par la pureté de mon cœur, je surpassais / Hippolyte, l'Amour éteignit son flambeau et fondit en larmes. » (*Nugae*, épigramme n° 61, traduction Laigneau-Fontaine)

<sup>56</sup> Cette jalousie de Mnémosyne à l'égard de Sappho était déjà perceptible dans l'*Anthologie grecque* : « Mnémosyne, saisie d'étonnement aux mélodieux accents de Sappho, s'écria : « Les mortels ont-ils donc une dixième Muse ? » » (Antipater de Sidon, n°66).

## Deuxième partie : l'œuvre et les idées

*Flete omneis mecum, et lachrymas effundite ! Martem  
Noverat imbellis vincere sanguineum.*

« Pleurez tous avec moi et répandez des larmes !  
Pacifique, il savait vaincre Mars sanguinaire. »

10) *In Venerem ne defleat* / A l'adresse de Vénus, afin qu'elle ne pleure pas.

Le poète souhaite que Vénus cesse de pleurer car ses pleurs l'enlaidissent. Vénus peut représenter les épouses qui ont perdu un mari ou un être cher, morts à la guerre.

Les épigrammes 11 et 12 sont deux pièces isolées, mais d'importance. La première, adressée à Guillaume Budé et très certainement écrite avant sa mort survenue en 1540, réclame de lui soutien et approbation. Cette adresse à ce chef de file des humanistes français témoigne peut-être du désir de Martin Thierry d'être reconnu et d'être compté parmi les humanistes français. Elle signifie peut-être aussi que Martin Thierry entend se ranger dans le sillage de Guillaume Budé, de cultiver les Lettres antiques tout en rejetant l'hérésie protestante qui, au début, s'était servi de l'engouement de l'époque pour les Lettres pour se diffuser et contester l'orthodoxie. Quant à la douzième épigramme, elle déplore d'une façon imagée l'infiltration et le développement du protestantisme en France, thème central et sujet de préoccupation majeur dans l'œuvre de Martin Thierry.

11) *Ad Gul. Budaeum libellorum supplicum, in Regia Magistrum* / Epigramme de ses petits livres suppliants envoyée à Guillaume Budé, maître au Collège Royal.

Martin Thierry envoie ses petites productions littéraires auprès du grand Guillaume Budé, afin, c'est très vraisemblable, mais pas explicite, de quémander quelques compliments ou quelques paroles de soutien et d'appui. L'épigramme comble son destinataire d'éloges<sup>57</sup> sur sa science et son éloquence, portées à un tel niveau, que même Pallas et Apollon gardent le silence en signe de défaite et que même Junon a peur de voir son mari perdre sa gloire et son prestige face à Guillaume Budé. Mais comme ce dernier n'est pas un dieu et qu'il devra mourir un jour, le poète lui souhaite de vivre heureux sur terre (*vive felix*) et lui affirme que quand l'heure fatidique sera venue, il sera honoré par les dieux qui se mettront à son service, dans la demeure qui lui est réservée : *Et morem iussis caelica turba geret* (« Et une troupe céleste se pliera à tes volontés. »).

---

<sup>57</sup> Martin Thierry n'est pas le seul à faire l'éloge de Louise de Savoie. Gilbert Ducher a, de son côté, composé sept distiques entièrement à la gloire de la régente défunte, dans lesquels il magnifie son action en la comparant à l'Alcide (*Epigramme*, I, 63). Notons aussi que Mellin de saint Gelais a également écrit sur le sujet.

12) *Querimonia ovis lupum lactantis* / Plaintes d'une brebis allaitant un loup<sup>58</sup>

Une brebis se plaint de son sort et des souffrances qu'elle endure.

*Quae me insana premit duro fortuna labore ?  
Quae miseros artus anxia poena terit ?*

« Quel sort absurde m'accable d'une dure peine ?  
Quelle pénible punition use mes pauvres membres ? »

La raison de ces plaintes est qu'elle allaite un loup, son prédateur naturel, si bien qu'elle ne sait plus bien si elle est une brebis ou un loup.

*En invita lupum propriis enutrio mammis*

« Voici qu'à mon corps défendant, je nourris un loup, de mes propres mamelles. »

Ce fait paradoxal et suicidaire semble manifester, chez la brebis, une certaine folie lucide et un oubli de ce qu'elle est. La brebis semble perdre son identité ou du moins, s'interroger sur elle.

*Simne ovis ancipiti fluitat mens obruta sensu*

« Mon esprit embrouillé et en proie à la contradiction est dans l'incertitude sur mon identité de brebis. »

La brebis accuse le berger qui devait la surveiller et prendre soin d'elle de l'avoir mise dans cet état douloureux et mortel. Et il en dresse le portrait qui révèle toute sa duplicité et sa fourberie.

*Sed me pastoris compulit improbitas  
Hic gerit intortum baculum, sua pera dolosa est,  
Et facies torvis saepe reflexa oculis.  
Hicque Lychaonio macculatus crimine, totum  
Errare ignotis linquit ovile viis.*

« Mais c'est la méchanceté d'un berger qui m'y a poussée.  
Celui-ci porte un bâton tordu, sa musette est pleine de ruses,  
Et son visage est souvent fuyant avec ses yeux torves.  
Et celui-ci, souillé d'un crime digne de Lycaon,  
Laisse tout son troupeau de moutons errer sur des chemins inconnus. »

La situation, inouïe et malheureuse, de cette brebis, présente très certainement un sens figuré : c'est peut-être la France qui nourrit en son sein les protestants qui ne sont pas ses

---

<sup>58</sup> Cette image forte d'un fait contre-nature et cette mise en cause du berger peuvent avoir été puisées dans l'*Anthologie grecque* : « Je nourris contre mon gré ce louveteau de mon propre lait ; mais la folie du berger m'y contraint. Un jour, devenu loup grâce à moi, il sera pour moi une bête féroce. Les bienfaits ne peuvent changer le naturel des gens. » (Anonyme n°47) Cette historiette illustre probablement la position de Martin Thierry à l'égard du protestantisme : si l'on ne réprime pas tout de suite l'hérésie et si l'on se montre trop bienveillant ou trop conciliant envers ses promoteurs, on sera par la suite attaqué par des ennemis redoutables que l'on aura soi-même armés. A travers le berger, ce sont les évêques trop complaisants envers l'hérésie, qui sont tenus responsable de cette indulgence coupable et mortelle.

filis naturels et qui la détruiront un jour, comme le loup mangera un jour la brebis qui l'aura nourri.

Ces deux épigrammes isolées sont suivies d'une série de cinq épigrammes portant sur la mort de Jacques de Beaune, événement marquant de l'époque. Martin Thierry voit dans ce drame retentissant l'idée que les coupables reçoivent tôt ou tard leurs châtements et qu'il est bien déraisonnable de se fier à sa bonne fortune. Ce sont là encore deux thèmes importants dans l'œuvre de Martin Thierry.

13) *Elegia Iacobi Belnei* / Elégie de Jacques de Beaune<sup>59</sup>

Cette épigramme évoque la chute de Jacques de Beaune, lâché par la bonne fortune qui l'avait jusque-là favorisé et porté au faîte des honneurs. Elle se termine par l'idée sur l'idée très classique qu'il faut se garder de faire le mal car les coupables subiront le châtement qu'ils méritent.

14) *Alia Eiusdem* / Une autre du même.

Ce texte présente de nouvelles considérations faites par Jacques de Beaune sur son propre sort. Il regrette sa crédulité et s'en veut d'avoir fait trop confiance en la fortune. Il reconnaît qu'il pensait qu'elle le suivrait tout le temps comme une fidèle compagne, mais elle s'est révélée malveillante et c'est elle qui la conduit à la pendaison. A la fin, Jacques de Beaune oppose la fiabilité de la vertu à la trahison de la fortune.

15) *Epitaphium eiusdem* / Epitaphe du même.

Cette brève épitaphe met en relief le contraste saisissant entre la vie luxueuse que menait Jacques de Beaune de son vivant et l'enfer qu'il occupe maintenant qu'il est mort. Elle semble condamner l'individu et le rapprocher de la figure du mauvais riche, méprisant Lazare et finissant en Enfer.

La famille Semblançay est durement touchée en 1527. Ce n'est pas seulement Jacques qui trouve la mort, pendu à 80 ans sur le gibet de Montfaucon. Son jeune fils Martin, archevêque de Tours, meurt la même année. Son frère Guillaume et sa mère, Jeanne Ruzé, veuve de Jacques de Beaune, ayant fait appel de la condamnation de ce dernier, se voient à

---

<sup>59</sup> Jacques de Beaune est le seigneur de Semblançay. Financier de premier plan dans le royaume, il est accusé de malversations au détriment du roi, puis mis à mort le 12 août 1527. Sa culpabilité est assez mal définie. (Arlette Jouanna, *La France de la Renaissance*, Perrin, 2001, p.403.)

## Deuxième partie : l'œuvre et les idées

leur tour condamner. Jeanne voit ses biens confisquer et Guillaume est condamné à mort. Leurs peines seront plus tard adoucies.

C'est probablement Guillaume qui se plaint de la dureté du destin à son endroit, dans l'épigramme 16, et il fait probablement allusion à la mort presque « simultanée » de son père et de son frère. C'est probablement lui aussi, qui attend anxieusement la mort dans sa prison (épigramme 17).

### 16) *Comploratio filii superstitis* / Lamentation de son fils survivant.

Le fils survivant constate avec tristesse et certainement effroi que la mauvaise fortune s'est déchaînée contre sa famille et qu'elle est toujours prête à la frapper.

*Occubuit genitor (dura est sententia) fratris  
Quem dudum praeiit tristior umbra mei  
[...]  
Dissimilis rapuit mors tamen una duos  
Nec tantis satiata malis fortuna quievit.*

« Mon père a rendu l'âme (la sentence est sévère)

Lui qu'a précédé naguère l'ombre dorénavant plus triste de mon frère. »

[...]

Cependant, une mort différente a ravi en même temps ces deux êtres  
Et la fortune, nullement rassasiée par tant de souffrances, ne s'est pas calmée. »<sup>60</sup>

### 17) *De alio carceribus mancipato* / Au sujet de quelqu'un d'autre mis en prison

Cette épigramme est sombre : l'ombre de la mort plane sur le détenu.

*Nil mirum calido careant si sanguine vultus  
Pallentes reddit Mors furibunda viros.*

« Ce ne serait pas étonnant si les visages manquaient de sang chaud

La Mort déchaînée a rendu les hommes livides<sup>61</sup>. »

Pour la suite, différents petits regroupements peuvent être faits. Les épigrammes 18 et 19 peuvent être considérées comme deux prolongements à la séquence des épigrammes moralisantes et dans une moindre mesure à celle relative à Jacques de Beaune, puisqu'il y est question de vices, de mort et d'enfer. On peut avoir aussi dans les épigrammes 19, 20 et

---

<sup>60</sup> On remarquera que le fils (et Martin Thierry qui le fait parler) ne crie pas à l'injustice, mais il se contente de souligner la dureté de la condamnation. La personnification de la fortune, assimilée ici à une sorte de bête féroce et sanguinaire, renforce le pathétique. L'ombre, chez les Romains, désigne les âmes des défunts, menant désormais une vie morne, sans joies et sans plaisirs, dans les Enfers.

<sup>61</sup> On peut remarquer le contraste saisissant, renforcé par la place respective de chaque terme aux deux extrémités du vers, des deux mots antithétiques *pallentes* (qui exprime la peur) et *viros* (qui évoque le courage des héros). L'extrême pâleur évoque la mort, sans l'être réellement. Le visage qui s'est vidé de son sang, sous l'effet de la peur, donne l'impression que le prisonnier était comme mort.

## Deuxième partie : l'œuvre et les idées

21 une série de poèmes adressés à des amis ou à des proches. Il est possible également de considérer que les épigrammes 20, 21, 22 et 23 forment un tout car elles évoquent la poésie et un certain type d'humanistes. Les épigrammes 22 et 23 présentent la figure du morosophe qui se croit supérieur aux autres, mais qui n'est, en réalité, qu'un idiot.

### 18) *In medicum insulsum et garrulum* / Contre un médecin insensé et bavard

Martin Thierry critique un médecin qu'il ne nomme pas ou le type du médecin incompetent. L'opposant à Hippocrate, il lui reproche de ne pas soigner ses patients, mais de les accabler de ses bavardages, de se tromper de maladie et de conduire ses patients à la mort.

### 19) *Ad Io. Marquisium* / A Jean Marquis

Dans cette épigramme, Martin Thierry cherche à détourner un ami de trois vices dans lesquels il semble être tombé ou vers lesquels il semble être attiré. Ces vices sont symbolisés par les bains<sup>62</sup>, le vin et Vénus. Ils conduisent en enfer et nuisent à la santé, spécialement les plaisirs de Vénus.

### 20) *Ad Dionysum patinum suum nepotem* / A Denis Patin, son neveu

Martin Thierry semble offrir l'une de ses compositions à Denis Patin dont il loue les aptitudes poétiques.

### 21) *Ad Petrum Darium* / A Pierre Darie

Martin Thierry s'adresse à Pierre Darie pour critiquer une connaissance commune, peu appréciée des deux, puisque Darie le considère comme un *morosophe*, terme péjoratif qui signifie un faux-sage, un philosophe atteint de folie et qui déraisonne. De son côté, Martin Thierry le présente comme un sot et comme un poète prolifique, mais qui manque d'inspiration.

### 22) *In morosophum* / Contre un Morosophe

Cette courte épigramme s'en prend directement au *morosophe* critiqué dans l'épigramme précédente. C'est un homme qui se croit savant alors qu'il n'est qu'un sot.

---

<sup>62</sup> Les bains sont peut-être regardés comme un lieu de prostitution (cf. Les Etuvistes). De plus, « la nudité publique est courante dans les bains publics » (Jean-Christophe Saladin, *Les aventuriers de la mémoire perdue*, p.44).

23) *In eundem* Contre le même

Cette épigramme fustige l'orgueil du morosophe qui se croit supérieur aux dieux, mais qui n'est, en réalité, que le plus idiot des mortels.

Les épigrammes 24 et 25 présentent la figure de deux sages, Socrate et Esope. Elles font contraste avec la plupart des précédentes figures qui étaient critiquées ou qui montraient le mauvais exemple. Elles s'opposent spécialement à la figure de Jacques de Beaune. Ces deux sages ont pour particularité d'avoir fait preuve de vertu et de force d'âme pour surmonter les épreuves de la vie. Les deux épigrammes respirent un certain pessimisme car elles insistent sur la mort violente subie par les personnages. Et en cela, elles font écho aux épigrammes sur Jacques de Beaune et à celles qui promettent l'enfer aux vicieux. On peut remarquer aussi que le Miroir d'Esope, comme celles sur Jacques de Beaune, conclut sur l'idée que la Fortune est cruelle. On peut enfin voir dans ces deux épigrammes la souffrance de deux Justes, en lien peut-être avec les souffrances du Christ dont il était question dans l'épigramme n° 2.

24) *Socratis speculum* / Le miroir de Socrate

Dans cette épigramme composée de neuf distiques élégiaques, Socrate relate les grandes étapes de vie jusqu'à sa mort en prison. Il rappelle ses origines, sa formation auprès d'Anaxagore, son activité philosophique sur l'agora, son influence sur la pensée de son époque, son aptitude à gérer le bonheur et les malheurs de la vie, mais il insiste surtout sur le mauvais caractère de sa femme qui lui a appris la patience. Enfin, il dut faire face à des détracteurs et il fut condamné à boire la mortelle ciguë.

25) *Aliud Aesopi* / Un autre miroir d'Esope

Esope, jetant un regard rétrospectif sur sa vie, relate les malheurs qu'il a vécus. Tout en faisant preuve de résignation, il montre la dureté de la nature à son égard, elle qui lui a donné un physique ingrat. Mais il se lamente encore plus de l'hostilité de Némésis qui n'a pas trouvé qu'il souffrait déjà assez comme cela. C'est en effet elle qui l'a réduit en esclavage, qui l'a fait souffrir de la faim et qui lui a enfin ménagé une mort particulièrement cruelle. Ces souvenirs amers conduisent à un constat pessimiste : loin de

compenser, d'alléger ou de corriger les défauts et les tristesses de la nature, le sort sans pitié les aggrave<sup>63</sup>.

Les deux épigrammes suivantes ne sont guère éloignées des deux précédentes. Il y est question de la condition humaine et du sens à donner à la vie. Comme précédemment, la réflexion est assez pessimiste. Dans la première, l'homme est en proie à la souffrance et en butte à l'adversité tant qu'il est en vie. Il doit attendre la mort pour espérer être heureux. En revanche, dans la seconde épigramme, c'est une éternité de souffrance qui attend les hommes qu'ils aient été heureux ou malheureux durant leur vie. On voit donc que ces deux épigrammes s'opposent en quelque sorte. La première présente peut-être une vision chrétienne qui n'est pas dénuée d'espérance, tandis que la seconde donne une vision païenne de l'au-delà, qui est désespérante et qui monte d'un cran dans le pessimisme.

26) *Responsum Apollinis Millesii* / Réponse d'Apollon de Milet

A la question de savoir si l'âme survit à la mort, Apollon répond que tant que l'âme est attachée à son corps, elle éprouve les désirs de la chair, elle est en proie à toutes les souffrances et autres émotions plus ou moins agréables, mais une fois libérée de son corps, elle connaît le bonheur. Cela aboutit à une vision triste et pessimiste de la condition humaine sur terre. Le passage suivant donne l'impression que l'homme, tant qu'il est vivant, mène une vie de souffrances.

*Corporeis vinclis quoad usque ligata tenetur  
Persentit stimulo dura flagella gravi  
Et varios patitur motus, ceditque dolori.  
Humano, infandum cerne satellitium  
Singultus, morbos, poenas, ludibria, pestes  
Esuriem, casus, frigora, tristitias.*

« Tant que < l'âme > est retenue par des liens corporels,

Elle ressent au fond d'elle de douloureux coups de fouet venus d'un aiguillon charnel,  
Elle éprouve une variété d'émotions et elle se laisse gagner par la douleur humaine.

Examine son détestable cortège : les sanglots, les maladies, les châtements, les outrages,  
Les pestes, la faim, les accidents, le froid, les tristesses. »

L'homme est ainsi fait qu'il ne connaît le bonheur et la paix qu'après sa mort :

*Mox egressa datis leviori flamine claustris  
In sedes revolat clarificata suas  
Peplo immortalis dotata. [...]  
[...] eterno tempore laeta manet.*

---

<sup>63</sup> Dans l'épigramme 49 (Le tombeau de Francesca Venina, livre I) de Ducher, la Nature et la Fortune s'associent pour combler de biens une illustre matrone. Mais dans le « Miroir d'Esopé », c'est l'inverse : la Fortune et la Nature se liguent, conjuguent leurs forces pour rendre difficile la vie d'Esopé.

## Deuxième partie : l'œuvre et les idées

*Illic verus amor, Panace, divina voluntas  
Dulcisoni cantus, Nectar et Ambrosia.*

« Ensuite, libérée de la prison qui lui a été donnée,  
Rendue radieuse, elle retourne à tire-d'aile en son siège,  
Revêtue d'un vêtement immortel. [...]  
Son âme demeure heureuse dans l'éternité.  
Là se trouvent le vrai amour, la Panacée, la volonté divine,

### 27) *Croesus apud inferos Diogenem alloquitur* / Crésus s'adresse à Diogène dans les Enfers

Crésus, roi de Lydie, réputé pour ses grandes richesses, se trouve dans les Enfers et interpelle Diogène de Sinope, le philosophe cynique qui méprisait avec ostentation les richesses et les vanités du monde. Il lui demande à quoi a servi sa sagesse puisqu'il se retrouve comme lui dans les Enfers : là, il n'y a plus de distinction entre les richesses et la pauvreté. Le riche et le pauvre sont égaux dans la mort et souffrent pareillement<sup>64</sup>.

L'épigramme 28, un éloge de Pierre Liset, premier président au parlement de Paris, paraît isolé, mais elle fait peut-être pendant à l'épigramme 11, adressée à Guillaume Budé. Martin Thierry recherche peut-être les faveurs et la protection d'un homme si haut placé dans le domaine de la justice. Le juriste beauvaisien veut peut-être non seulement une place dans la République des Lettres, mais aussi être reconnu dans le monde de la Justice. On peut aisément comprendre que l'éloge perd de sa force s'il est noyé dans une série. Il est donc logique que le poète dissémine ses différents éloges dans l'ensemble du recueil et qu'un éloge ne voisine pas avec un autre. Cette épigramme peut aussi faire écho à un autre poème isolé, l'épigramme 12 où il est question de la brebis qui allaite un loup, image du développement au sein de la France, d'une secte dangereuse pour l'unité du pays. En effet, Pierre Liset était un adversaire intransigent de l'établissement du protestantisme en France. Enfin, l'épigramme pourrait être aussi intégrée aux deux suivantes car Pierre Liset est regardé comme un modèle à suivre.

### 28) *Ad Petrum Lisetium, Parisii senatus primum praesidentem* / A Pierre Liset, premier président du parlement de Paris.

---

<sup>64</sup> Cette rencontre entre deux extrêmes, la richesse ostentatoire de Crésus et la pauvreté poussée jusqu'au dénuement chez Diogène, n'est pas originale : elle avait déjà été évoquée, avec un autre sens, dans l'*Anthologie grecque* et tournait à l'avantage de Diogène : « Arrivé dans les Enfers, après avoir terminé une longue vie consacrée à la sagesse, Diogène le Cynique, ayant aperçu Crésus, se prit à rire ; il étendit son manteau troué près de l'homme qui avait puisé tant d'or dans les eaux du Pactole, et lui dit : « A mon tour, maintenant j'occupe plus de place, car tout ce que j'avais, je le porte avec moi ; et toi, Crésus, tu n'as plus rien. » ».

## Deuxième partie : l'œuvre et les idées

Dans cette épigramme formée de trois distiques élégiaques, Martin Thierry salue la gloire de Pierre Liset, ainsi que son sens de la justice. Il l'oppose au mauvais juge qui encourra la justice divine.

Les trois épigrammes suivantes contrastent avec les épigrammes précédentes teintées de pessimisme et font écho aux différentes épigrammes moralisantes que l'on a déjà rencontrées. Dans la première, le poète fait entendre à un ami que l'exercice de la vertu et la pratique d'un certain renoncement méritent le bonheur du ciel. Et la seconde est une paraphrase du psaume 111 qui établit que l'homme juste est déjà dès ici-bas heureux et comblé de bénédictions. Elle donne en quelque sorte la recette de la vie heureuse, au ciel et sur terre. La troisième se place dans le même ordre d'idées puisqu'elle énonce que la nature humaine exige que le corps soit soumis à l'âme. Le respect de cet ordre est la condition essentielle du bonheur humain car il semble évident que le bonheur consiste à agir selon sa nature.

### 29) *Ad Io. Richerium* / A Jean Richerius

Martin Thierry s'adresse à un ami pour le mettre en garde contre les désirs coupables de la chair et la débauche. Il lui recommande avec insistance (*hanc cole*) de pratiquer la vertu qui seule peut aider à surmonter les aléas douloureux et imprévus du sort. Sa vie sera ainsi facilitée et autre avantage, la vertu bien pratiquée lui ouvrira les portes de l'éternité bienheureuse :

*Hanc cole, dum infrendens praecocia stamina Clotho  
Ruperit eternus sidera celsa petes.*

« Cultive-la ! Lorsque Clotho, grinçant des dents, aura brisé, de façon prématurée, tes fils,  
Tu gagneras, pour l'éternité, les étoiles célestes. »

### 30) *Psalmi CXI ad Claudium Boleueum* / Psaume 111 à Claudius Boleueus

Martin Thierry, s'inspirant du psaume 111 et le développant, chante les bienfaits et les bénédictions que Dieu accorde à ceux qui l'aiment fidèlement et respectent ses commandements : ils auront une postérité nombreuse et leurs enfants nombreux feront leur salut ; ils connaîtront la gloire et accumuleront les richesses. Mais Martin Thierry s'empresse de préciser qu'il ne s'agit ni de gloire mondaine, ni de richesses matérielles, mais d'une sainte gloire et de richesses spirituelles. L'homme juste ne sera ni ébranlé ni troublé au moment des épreuves symbolisées par les tempêtes. Mais, lors du jugement dernier, quand Jésus-Christ, majestueux et terrible, viendra récompenser les justes et punir

## Deuxième partie : l'œuvre et les idées

les méchants, l'homme juste se présentera avec sérénité devant le juge divin et ne connaîtra pas l'effroi des pécheurs. Cette assurance lui vient de ce qu'il aura pratiqué la charité envers les plus démunis, voyant en eux l'image du Christ.

### 31) *Naturae doctrina* / La doctrine de la Nature

Martin Thierry prend en quelque sorte le contre-pied de Lucrèce qu'il évoque tout de même par la formule initiale *alma parens*. Abordant la condition humaine, il énonce une loi de la nature qu'il présente comme intangible et immuable, en recourant à l'image de la chaîne pour exprimer la solidité de la loi et l'incapacité de l'homme d'y échapper : *fīrmatam cathena* (« renforcée par une chaîne »). L'homme, étant limité et amoindri par sa nature corporelle (*homo modestus/ membris corporeis*), doit subordonner son corps à son âme (*corpus totum animae*). Mais Martin Thierry va plus loin. L'âme, créée par Dieu, doit à son tour se soumettre à lui (*Magno subjiciat Deo tonanti*). C'est l'ordre naturel des choses.

Les deux épigrammes qui suivent s'adressent au prestigieux poète Macrin dont Martin Thierry loue et respecte le jugement. Ces deux épigrammes de louange font écho à l'épigramme 11 qui adressait des compliments à Guillaume Budé. On peut y adjoindre l'épigramme 34 où il est question d'un censeur.

### 32) *De Salmonio Macrino* / Au sujet de Salmon Macrin

En quatre distiques élégiaques, Martin Thierry fait un éloge appuyé de Salmon Macrin.

### 33) *Ad librum ut Salmonium Macrinum adeat iudicium subiturus* / A son livre, afin qu'il se rende auprès de Salmon Macrin pour se soumettre à son jugement

Martin Thierry envoie son petit livre à Loudun, chez le célèbre poète Salmon Macrin, pour qu'il se soumette à son jugement. Si Macrin fait peu de cas du livre, ce dernier devra revenir en toute hâte et se cacher. Mais s'il est approuvé, Martin Thierry pourra le publier et faire taire ses détracteurs.

### 34) *In Quendam Censorem* / Contre un certain censeur

Ce censeur qui se prend pour Caton (*facis Catonem*, « tu fais du Caton »), est particulièrement sévère (*ô severe Censor*). Sa barbe lui donne de la hauteur et du dédain pour les autres (*cujus barba [...] ferocem reddit*) et il est la terreur des avocats, dont fait

## Deuxième partie : l'œuvre et les idées

partie Martin Thierry (*terret causidicos omneis*). C'est alors qu'un renversement s'opère. L'avocat (*causidicus*) qu'est Martin Thierry va se poser en diseur de vérité (*veridicus*) :

[...] *veridicum audias vicissim,  
Et verbis liquidis diu monentem  
Sed non iusta mones. Furore et ira  
Verum percitus aspera obloqueris  
Nolens reddere ius suum petenti.  
Contra iudicis, ô saevere Censor,  
Innatam reverentiam modesti.*

« [...] Qu'à ton tour, tu m'entendes te dire la vérité  
Et prendre le temps de te la montrer, en termes limpides,  
Mais toi, tu ne montres pas ce qui est juste. Emporté que tu es  
Par la passion et par la dure colère, tes propos vont à l'encontre de la vérité,  
Tu refuses de faire justice à celui qui le demande à bon droit.  
O sévère Censeur, tu prononces des arrêts,  
Au mépris du respect naturel pour l'humble. »

Vient ensuite une longue série d'épigrammes qui n'ont, à première vue, aucun lien avec la suivante ou la précédente. Mais on peut cependant remarquer qu'il existe des liens non pas avec l'épigramme immédiatement consécutive, mais avec une épigramme qui se situe à proximité. C'est ainsi que les épigrammes 35 et 37 fustigent des vices ou des comportements. Les épigrammes 36 et 41 portent respectivement sur l'éloge de deux villes, Beauvais et Péronne. Les épigrammes 39 et 42 s'adressent à des proches, un oncle ou un fils pour donner des conseils ou émettre des souhaits. Les épigrammes 43, 44 et 45 sont des exhortations morales assez élevées, visant parfois la perfection. On remarque aussi qu'un certain nombre d'épigrammes touchent de près au poète, leur auteur. Dans l'épigramme adressée à Arthur Donnelius, le poète se plaint qu'il le pousse à boire de trop. Dans l'épigramme sur Beauvais, le titre (*Bellovacum Martini*) indique bien le lien intime et affectueux qui unit le poète à sa ville. Dans l'épigramme 40, où le poète épanche son cœur auprès de Noël Cauche, nous trouvons des confidences sur les aspirations et les préoccupations de Martin Thierry. L'épigramme 42 évoque son fils et à travers l'épigramme 44, le poète donne des conseils au lecteur qui sentent le vécu et provenant de sa propre expérience. La présence au sein de ces épigrammes assez personnelles d'un poème de louange à l'égard de Marie peut être le signe d'une dévotion intime du poète pour la Mère de Dieu. Ce poème, situé approximativement au milieu du recueil, peut aussi faire écho et reprendre la louange initiale. Ce poème religieux est d'ailleurs immédiatement suivi d'une autre épigramme dans laquelle le poète incite son oncle à vivre en présence de Dieu et à avoir un regard surnaturel sur ses souffrances.

35) *Ad Arturum Donnelium* / A Arthur Donnelius

Martin Thierry s'adresse à un ami poète pour lui reprocher de le pousser à boire. S'il reconnaît son talent de poète, il se moque aussi un petit peu de son goût pour la boisson et lui fait remarquer que sans elle, il ne serait pas si bon poète.

36) *Martini Bellovacum* / Le Beauvais de Martin

L'épigramme, organisée en un acrostiche, commence par une prière à Dieu pour lui demander de protéger le roi, sa famille et le royaume et spécialement la ville de Beauvais. Le poète se fait ensuite le chantre de sa ville, saluant les hauts faits de ses habitants, son invincibilité, son cours d'eau, ses murailles imprenables, l'église Saint-Pierre, et tout spécialement son évêque dont le nom n'est pas précisé. Le poème se termine par une nouvelle prière à Dieu pour qu'il favorise la ville et ses habitants.

37) *De ingrato homine. Ad Io. Regulum* / Au sujet de l'homme ingrat, à Jean Régulus

Martin Thierry évoque l'ingratitude des hommes et considère qu'il s'agit d'un vaste sujet sur lequel il y aurait beaucoup à dire. Il choisit cependant de la présenter sous une simple image : l'homme ingrat est comme un tonneau percé<sup>65</sup>. On ne retire rien de lui quand on le comble de bienfaits.

38) *Theotocos virgo Maria* / La vierge Marie, mère de Dieu

Dans ce poème composé de quatre quatrains, Martin Thierry exalte Marie, en affirmant qu'il est impossible de la glorifier autant qu'elle le mérite, et que son principal titre de gloire est d'être la mère de Dieu par laquelle est venu le salut des hommes. En enfantant Dieu, Marie a donc contribué au salut des hommes.

39) *Ad D<ominum> Ioan<nem> Gallum* / Au seigneur Jean Galle

Martin Thierry s'adresse à un oncle pour l'exhorter à faire preuve de force d'âme pour surmonter le malheur, à vivre sous le regard de Dieu, et à conserver sa joie.

---

<sup>65</sup> Cette épigramme peut avoir été inspirée par l'*Anthologie grecque* : « L'ingrat est un tonneau percé ; versez-y tous les bienfaits du monde, ce sera toujours en pure perte » (Lucien, n° 120). On a ici une allusion assez nette au châtement Danaïdes qui, pour avoir égorgé leur mari la nuit même de leurs noces, en obéissance à leur père, durent remplir sans cesse un tonneau percé (cf. Apollodore, *Bibliotheca*, II, 1, 5 sqq ; Ovide, *epist.*, XIV ; Horace, *carm.*, III, 11, 22 sqq).

40) *Ad Natalem Cauchium* / A Noël Cauchius<sup>66</sup>.

Martin Thierry fait surtout des confidences à Noël Cauchie. Il semble avoir délaissé le droit pour se consacrer à la poésie et aspirer à une vie plus calme. Mais il note que l'avocat gagne de l'argent, mais pas le poète. Ce dernier doit se contenter de peu. Martin Thierry a peut-être en tête, mais sans les imiter, les poètes Tibulle (I,1) et Ovide (Les Amours, I, 15) qui préfèrent la poésie aux richesses<sup>67</sup>.

41) *Perona* / Péronne

La ville de Péronne se glorifie de la victoire de François I<sup>er</sup> qui l'a rendue illustre.

42) *Ad Nico. Theodoricum filium* / A Nicolas Thierry, son fils

Martin Thierry s'adresse à son fils encore jeune. Apparemment, il aimerait qu'il s'adonne à la poésie et qu'il devienne meilleur que Catulle et Stella.

43) *Ad speculi inspectorem* / A celui qui se regarde dans le miroir

Martin Thierry invite ceux qui s'attachent à considérer leur corps dans le miroir, à dépasser ces apparences et à chercher avant tout à embellir leur âme soit pour la rendre aussi belle que leur corps, soit pour compenser et faire oublier leurs disgrâces corporelles.

44) *Ad lectorem* / Au lecteur

Dans cette longue épigramme de 54 vers, Martin Thierry critique d'abord le monde parlementaire qu'il présente comme dangereux et qu'il compare à une mer agitée par la tempête. C'est un lieu où les mauvaises passions et les vices se donnent libre cours : orgueil, jalousie, intempérance de la langue, colère, hypocrisie, vengeance... Il donne ensuite une série de conseils pour échapper à ces nombreux dangers : pour ne pas se laisser entraîner par l'orgueil, il faut se souvenir de sa condition d'homme mortel ([...] *Tuae memento/ Semper conditionis [...]*), il faut se méfier des contradicteurs (*cave obloquentes*), il faut écouter les autres plutôt que parler (*Audi plurima / [...]* *Et te pythagoram ac brevem*

<sup>66</sup> Nous ne savons pas bien comment transcrire en français ce nom : Cauche ? Cauchie ? Ce nom peut prendre aussi la forme de « chaussée » en picard et c'est un nom fréquent. Cependant, nous le trouvons transcrit en Cauchie dans les archives capitulaires.

<sup>67</sup> Parlant de lui-même, Bourbon ne regrette pas du tout la relative pauvreté qui caractérise une vie consacrée à la poésie : « Admire qui voudra les monceaux d'or et d'argent / Et toutes les pierres précieuses venues d'Orient ; / Apprenne qui voudra Hippocrate, les lois et le droit des hommes / Et brûle qui voudra d'un grand amour du lucre. / Moi qui me contente de ma cithare, des Muses et de mon amie, / Que je meure si je veux me faire grand comme un roi ! » (*Nugae*, épigramme n° 38, traduction Laigneau-Fontaine)

Deuxième partie : l'œuvre et les idées

*Lacoenam /Teque ostende rudem* [...] « Ecoute le plus grand nombre de choses possible/ Montre-toi comme Pythagore et comme un Lacédémonien qui parle peu et qui a tout à apprendre. » Il faut ménager le goût du faste de ses contemporains (*[...] apparatus evo/ Inservire stude [...]*), il faut être insensible aux flatteries (*Noli blandiculis logis moveri*), il faut fuir l'esprit de chicane ainsi que les vices :

*Lites, diffidium, petulia verba  
Rancores, odium, calumniasque  
Et foedae Veneris fuge illecebras.*

« Fuis les procès, la perfidie, les paroles emportées,  
Les rancoeurs, la haine, les calomnies,  
Et également les sollicitations de la Vénus honteuse. »

Enfin, Martin Thierry se plaint que le parlement soit devenu une servitude : *Facta est curia servitus molesta* (« Le parlement est devenu une pénible servitude. »). Il vaut donc mieux vivre libre et se réfugier dans son jardin. C'est la garantie d'une vie heureuse sur terre et dans l'au-delà :

*[...] servitute dura  
Libertas melior, paterni agelli.  
Ergo excultor, eris beatus omni  
Vitae tempore et alterum per orbem  
Secura mare navigabis alvo.*

« [...] La liberté est meilleure  
Que la dure servitude.  
Par conséquent, en cultivant le petit champ paternel,  
Tu seras heureux tout le temps de ta vie, et dans la coque de ton navire,  
Tu navigueras sur une mer sûre à travers l'autre monde. »

45) *De bono et optimo viro* / Au sujet de l'homme bon et l'homme excellent<sup>68</sup>

Martin Thierry fait une distinction fine entre l'homme excellent et celui qui n'est que bon. Le premier tient cette qualité de lui-même. Sachant ce qu'il fait, il agit avec prudence. Clairvoyant, il est capable d'anticiper les dangers. C'est un homme lucide qui est utile aux

---

<sup>68</sup> La distinction entre le parfait et le bon fait peut-être écho aux paroles d'Hésiode : « Celui-là est l'homme complet qui, toujours, de lui-même, après réflexion, voit ce qui, plus tard et jusqu'au bout, sera le mieux. Celui-là a son prix encore qui se rend aux bons avis ». (*Les Travaux et les Jours*, v. 293-295, Paris, Belles-Lettres, 1996, traduction de Paul Mazon). Ces vers célèbres ont été repris par saint Basile : « Si vous accueillez mes avis avec empressement, vous serez, quoiqu'au second range, du nombre de ceux que loue Hésiode ; sinon, je ne voudrais rien vous dire de pénible, mais rappelez-vous les paroles du poète : « Le plus parfait des hommes est celui qui voit par lui-même ce qui est sage ; il n'est pas non plus sans mérite, celui qui se conforme aux conseils d'autrui ; quant à l'homme qui n'est capable ni de l'un ni de l'autre, il n'est bon à rien » (*Homélie aux jeunes gens*, I, Paris, Hachette, 1867 traduction de M. Sommer). Martin Thierry a laissé de côté le troisième cas de figure, probablement parce qu'il ne cherche pas à condamner, mais à porter à la perfection.

## Deuxième partie : l'œuvre et les idées

autres par son rayonnement. Il mérite les plus grandes louanges. En revanche, l'homme bon se contente de suivre les meilleurs et n'est utile qu'à lui-même. Mais il est enclin à se vanter tandis que le premier a tendance à faire silence sur ses mérites.

Des épigrammes 46 à 49, nous avons toute une suite de petits poèmes mythologiques tournant autour du thème de l'amour, non pas pour l'exalter ou le promouvoir, mais pour en montrer les dangers et les conséquences désastreuses. Dans le même ordre d'idées, ces petites épigrammes sur l'amour sont suivies de deux assez longues épigrammes sur le mariage qui n'apparaît pas comme très harmonieux. Au lieu de n'avoir qu'une seule épigramme qui pourrait montrer l'unité et la cohésion du couple, le poète a choisi de faire apparaître la discorde qui règne entre les deux conjoints en leur prêtant à chacun séparément une épigramme. Dans la première, la femme éclate en reproches et semble se plaindre de l'infidélité de son mari, incapable d'accepter ses obligations matrimoniales. Cette épigramme semble faire écho à l'évocation de l'amour adultère entre Mars et Vénus de l'épigramme 48. Elle est suivie de la réponse peu amène de son mari qui affirme que la femme est la source des maux. Et cette réponse peut renvoyer à l'épigramme 46, si tant est qu'il s'agisse bien de Léandre, victime de sa passion amoureuse.

*46) De quodam pene aquis submerso / Au sujet d'une personne presque submergée dans les flots.*

Un homme que la terre n'a pas pu engloutir de son vivant, se trouve à moitié enseveli dans la mer. Est-ce une allusion au sort de Léandre, chassé (selon la version développée dans la silve écrite par Martin Thierry) de la terre inhospitalière et noyé dans sa fuite ? La mer n'est-elle pas une aussi bonne sépulture que la terre ferme ?

*47) De Piramo et Tisbe / Au sujet de Pyrame et Thisbé*

Brève allusion au sort tragique des amants.

*48) De Marte et Venere / Au sujet de Mars et de Vénus*

Distique élégiaque exprimant l'idée que la volupté amollit le guerrier ou que l'amour est plus fort que la guerre.

*49) Ad Amantes ex fabulis praecedentibus / Aux amants des fables précédentes*

Martin Thierry, après avoir repris les principaux éléments de l'histoire de Pyrame et Thisbé et celle de Mars et de Vénus, s'adresse aux amants pour les mettre en garde contre les dangers de l'amour et fustiger les amours illégitimes ou adultères<sup>69</sup>.

50) *Obiurgatio mulieris ad virum, quod statum et conditionem increparet, Matrimoniali tamen vinculo se astringisset* / Remontrances d'une femme à son mari parce qu'il critiquait son état et sa condition, alors qu'il s'était cependant lié par la chaîne du mariage

Dans cette épigramme de 13 vers, le long titre résume bien ce dont il s'agit. Une femme reproche à son mari de se plaindre des contraintes du mariage alors qu'il les a librement choisies. L'épigramme n'est pas bien claire, mais il semble que la grosse colère de la femme soit due à l'adultère de son mari qui ne veut pas s'astreindre à la fidélité conjugale. Son comportement est un affront à la gent féminine et un crime devant Dieu : *Tu ne miser claros es aspernatus honores / Foeminei sexus ?* (« Misérable, est-ce que tu as méprisé les honneurs illustres / du sexe féminin ? ») [...] *Iam indignata tuos Iuno execratur amores* (« Désormais indignée, Junon a pris tes amours en haine. »). L'épouse demande à son mari pourquoi il s'est engagé dans les chaînes du mariage, alors qu'il n'avait pas l'intention de se lier à une seule personne : *cur optant vinclo se arctare iugali ?* (« Pourquoi souhaitent-ils se contraindre en contractant un lien conjugal qui est un joug ? »).

51) *Responsio viri, quod iuxta Menandri immineat unicuique hoc quod debet pati* / Réponse du mari, à savoir qu'il arrive à chacun, selon le mot de Ménandre, ce qu'il faut endurer

Le mari reproche d'abord à sa femme son emportement excessif qui va la rendre malade. Il répond ensuite à sa question en déclarant que les femmes sont la source du mal car ce sont elles qui séduisent les hommes et il évoque les exemples d'Hélène (la fille de Léda) qui, par le charme de sa beauté, a attiré Pâris.

Les épigrammes suivantes ont à la fois rapport à la mythologie et à la vertu ou au vice son contraire. Les épigrammes 52 et 53 condamnent l'une la fourberie d'Hermès, le dieu

---

<sup>69</sup> Alors qu'un Virgile (*Géorgiques*, III, 242-244) ou qu'un Bourbon (« Tu t'étonnes que je sois amoureux ? Cesse de t'en étonner : le ciel / Les mers, les terres, tout obéit à l'Amour », *Nugae*, épigramme n° 98, traduction Laigneau-Fontaine) insistent sur la puissance irrésistible de l'amour, Martin Thierry va plus loin et présente l'amour comme un danger dont il faut se prémunir (cela implique qu'il est possible d'y résister).

## Deuxième partie : l'œuvre et les idées

de la tromperie et du vol, l'autre les idoles terrestres que sont l'attrait de l'argent ou la concupiscence de la chair et qu'incarnent les faux dieux de la mythologie. Dans cette série, deux épigrammes irrespectueuses à l'égard de Jupiter se font suite. La première critique les amours coupables du dieu ainsi que son incurie face à la menace imminente que font peser les Géants sur l'Olympe. La seconde accuse Jupiter d'avoir donné l'exemple du crime. Toutes ces épigrammes sont très critiques à l'égard des dieux et il faut peut-être y voir une mise en cause à peine voilée du comportement des puissants et peut-être aussi une condamnation du modèle païen que remettent à l'honneur certains humanistes dans leur engouement pour la pensée et les œuvres de l'Antiquité.

### 52) *In Mercurium* / Contre Mercure

Le poète s'en prend à Mercure qu'il accuse de fourberie : *Perfide Mercuri [...] / [...] fraus tua sat est* (« Perfide Mercure [...] / [...] ta fourberie est suffisamment connue. »). Il ajoute que tous les dieux se plaignent de lui, notamment Junon qui est menaçante de colère.

### 53) *Exclamatio in deos ficticios, ad Agricola* / Déclamation contre les dieux fictifs, adressée à Agricola

Dans cette épigramme composée de neuf distiques élégiaques, Martin Thierry déplore que la vertu soit méprisée et chassée, aussi bien par les hommes que par les dieux, au profit de l'argent. Le poète se demande alors si la vertu trouvera encore une place dans le cœur des humbles, puisque les grands lui ferment leurs portes brutalement. Les hommes, hélas, dans la folie de leur imagination, se prennent pour des dieux. Il invite enfin Agricola à se démarquer des autres hommes en repoussant les convoitises de la chair et en faisant bon accueil à la vertu et à la pureté.

### 54) *Aemulus virtutis, ipsius laudes somnians, in eam* / L'adversaire de la vertu, imaginant les louanges qu'elle se fait à elle-même, s'en prend à elle

Cette épigramme est quelque peu déconcertante et assez difficile à interpréter, car la vertu, si souvent exaltée par Martin Thierry, ne semble pas ici avoir le beau rôle. Le poète semble prendre le contrepied de ce qu'il écrit habituellement. La parole est donnée, apparemment, non à un ami de la vertu, mais à une personne qui lui fait des reproches. Sous la forme d'une question rhétorique, le poète lui reproche d'être trop orgueilleuse et de trop s'élever.

## Deuxième partie : l'œuvre et les idées

*Eccur splendida fastuosiori  
Virtus eveheris superbia, vel  
Te magno genitam Satore dicis,  
Elapsamque polis ? ...*

« Pourquoi donc, éclatante Vertu,  
Es-tu transportée d'un orgueil trop arrogant,  
Ou, pourquoi dis-tu que tu es née du grand Semeur,  
Et que tu es tombée des cieux ?... »

Il faut peut-être comprendre que le poète vise, non la vertu elle-même, mais les personnes qui s'appuient sur leurs vertus, qu'ils affichent ostensiblement, pour se faire valoir et se glorifier. Il semblerait aussi que la critique porte aussi sur ceux qui se plaignent, à cors et à cris, et peut-être de façon plus ostensible que réelle, de la disparition de la vertu :

*Ergo, desine gloriari, et atris  
Tristari lachrymis, ferum furorem  
Demonstrantibus...*

« Cesse donc de te glorifier,  
Et de t'attrister, en versant de sombres larmes,  
Dénotant une fureur sauvage... »

### 55) *In ridiculosum Iovem* / Contre le ridicule Jupiter

Dans cette longue épigramme, Martin Thierry s'adresse avec moquerie et mépris à Jupiter (*Stultescis nimium pater superne*, « tu es trop stupide père d'en haut »), à qui il reproche d'être la proie de l'amour ( *insanique tuum vorent amores / corpus*<sup>70</sup>, « [parce que], dit-on, des amours insensées te dévorent le corps ») et de se défaire de sa majesté et de sa puissance divines pour s'abaisser à prendre des formes plus grossières afin de s'adonner à des amours coupables et honteuses. En outre, il déserte l'Olympe et brise les liens du mariage pour satisfaire sa passion du moment. Par son comportement, il est la risée de Cupidon.

Martin Thierry invite alors Jupiter à quitter la terre et ses plaisirs, à retourner dans le ciel pour dominer son amour. En effet, pendant que Jupiter se livre aux plaisirs de l'amour, les dieux de l'Olympe s'inquiètent et réclament son retour, spécialement Junon qui verse

---

<sup>70</sup> Cette critique des dieux païens était habituelle chez les auteurs chrétiens des premiers siècles : « Ne m'as-tu pas offert, dans une lecture, un Jupiter tonnante et adultère ? [...] pour autoriser de son exemple, un adultère réel par l'entremise d'un tonnerre fictif. » (cf. saint Augustin, *Les Confessions*, Livre I, XVI, traduction de Tréhorel et Buissou, *Etudes augustiniennes*, )

## Deuxième partie : l'œuvre et les idées

des larmes sur son inconduite. Il est temps que Jupiter se ressaisisse et pense aux choses sérieuses car les Géants assaillent l'Olympe.

Serait-ce, d'une façon un peu voilée et secondaire, une invitation faite au pape et aux dignitaires de l'Eglise, à quitter les plaisirs du monde et à reprendre d'une main ferme les affaires de l'Eglise qui périclitent ?

### 56) *De eodem Iove* / Au sujet du même Jupiter

Dans cette épigramme, Martin Thierry continue à mettre en cause Jupiter qu'il accuse de favoriser le crime, en montrant lui-même l'exemple. Le poète rappelle, mais au prix d'une inexactitude et apparemment d'une confusion entre Jupiter et Cronos, que le roi des dieux aurait mis à mort son père : *Insectans odio, genitorem falce necasset*. (« Le poursuivant de sa haine, il aurait tué son père de sa faux. »). Si cette épigramme mythologique est une image de la réalité et du temps présent, peut-être pourrait-on voir derrière la figure de Jupiter, le pape Jules II, dont les ardeurs guerrières ne convenaient pas, aux yeux de beaucoup, à sa dignité de vicaire du Christ ?

A ces épigrammes dépréciatives, fait suite une épigramme adressée au poète Jean Binet dans laquelle la poésie est dépréciée au profit du droit. On pourrait aussi y voir une plainte au sujet du manque de générosité des mécènes à l'égard des poètes. Cette idée se retrouvera un peu plus loin dans le recueil. La suivante est une critique, un peu obscure pour nous, à l'égard d'un certain Bavius, probablement un écrivain et peut-être un poète qui, au lieu de s'exprimer noblement « bave » ses vers. Ces deux épigrammes sont peut-être associées dans une certaine dépréciation de l'activité poétique.

### 57) *De Ioan. Bineto Bellovaco* / Au sujet du beauvaisien Jean Binet

Dans cette épigramme, Martin Thierry s'adresse à Jean Binet, un autre poète local, versé comme lui dans le droit, et qui se plaint de ne pas avoir le temps de se consacrer à la poésie, accaparé qu'il est par le droit.

Martin Thierry lui fait alors remarquer, pour le raisonner et le faire sortir de sa tristesse, que la poésie est une activité inutile et dérisoire quand on a besoin d'argent. Ulpian, un représentant éminent du droit, est supérieur à Apollon, le dieu de la poésie, car il enrichit.

## Deuxième partie : l'œuvre et les idées

On remarquera que cette considération est assez répandue chez les hommes de lettres qui affirment que leurs pères désiraient pour eux une carrière plus lucrative.<sup>71</sup>

[...] *Blandulam poesim*  
*Vanam ac ridiculam gravemque inesse*  
*Paupertate gravi, et velut sophorum*  
*Permulti referunt, Apollo friges*  
*Cum Nymphis laceris miselle, at omnis*  
*Fulvum possidet Ulpianus aurum.*

« [...] La douce poésie / Est vaine, ridicule et pesante,  
Quand on se trouve dans une situation de pauvreté préoccupante,  
Comme le rapportent de nombreux sages. Misérable Apollon,  
Tu es sans succès avec tes nymphes estropiées,  
Mais n'importe quel Ulpien possède de l'or jaune. »

58) *De quodam Bavio asserente Magnificat sine G dici, et describi debere, ad Gervasium Parisium, et Ioan. Mallet* / Au sujet d'un certain Bavius affirmant que le mot Magnificat doit être prononcé et écrit sans la lettre G, épigramme envoyée à Gervais Paris et à Jean Mallet

Martin Thierry s'en prend à un certain Bavius, probablement le surnom d'un poète qu'il n'apprécie pas et dont il se moque. Ce Bavius, à en croire Martin Thierry, présente un défaut d'écriture et de prononciation. Il aurait tendance à supprimer des lettres. Mais Martin Thierry critique surtout sa grande sottise qui lui vaut d'être assimilé à Midas dont la stupidité lui a valu des oreilles d'âne. L'auteur de l'épigramme se réjouit que Bavius soit réduit au silence, et il se plaît à l'assimiler à un âne parce que ce dernier semble avoir perdu la raison, à l'image peut-être de Baius, son paronyme et compagnon d'Ulysse transformé en cochon par Circé. Bavius<sup>72</sup> était aussi le nom d'un critique célèbre, contemporain d'Auguste, qui attaqua Virgile et Horace. Martin Thierry affuble peut-être de ce nom un poète qui dit beaucoup de mal de lui.

Les épigrammes 59, 60 et 61 sont des épitaphes et ont une visée moralisatrice ou édifiante. La première rappelle le véritable but de la vie : faire son salut. Elle presse les vivants à ne pas le perdre de vue car la vie est courte. Les deux suivantes pourraient s'opposer l'une à l'autre. L'épigramme 60 peut évoquer la mort de quelqu'un qui ne s'y est

---

<sup>71</sup> Cf. Ovide. On pourrait également rapprocher cette épigramme d'un court poème de Palladius qui se termine ainsi : « Muses, Portez-vous bien ! Belles-Lettres, je vous dis adieu ! Adieu, grammairien, qui me laissez mourir de faim ! (*Anthologie grecque*, n° 174)

<sup>72</sup> Cf. Virgile, *Bucoliques*, III, 90. « Bavius et M(a)evius. Deux poètes latins auxquels Virgile fait des allusions sarcastiques dans sa troisième Bucolique, et que l'on ne connaît pas autrement [...] D'anciens commentateurs pensent qu'il s'agit de mauvais poètes à qui leur jalousie faisait critiquer leurs contemporains talentueux et que, depuis, ils sont devenus proverbiaux dans ce rôle. » (M.C. Howatson, *Dictionnaire de l'Antiquité*, Paris, Robert Laffont, 1993, p.146)

pas préparé, tandis que la suivante pourrait donner l'exemple d'un homme qui a préparé son salut éternel par une vie de vertu et de mérites.

59) *Mortui ad unumquemque viventium, Ex Gallico Ydiomate* / Les morts à un vivant, d'après un <poème> de langue française

Les morts prennent la parole<sup>73</sup> pour mettre en garde les vivants contre l'orgueil de la vie. Ils leur rappellent que la vie est courte et que les vivants d'aujourd'hui seront les défunts de demain. Ces sombres considérations n'ont pas pour but de jeter les hommes dans le désespoir, mais de les inciter à penser à l'au-delà, et, pour mieux atteindre cet objectif, à pratiquer convenablement leurs devoirs religieux et à prendre la vie comme une étape, et non une fin en soi. Cette épigramme appartient au genre du « *Memento mori* ».

60) *Epitaphium cuiusdam summi viri prae nimio dolore vita functi* / Epitaphe d'un homme éminent mort par excès de douleur

Cette épitaphe évoque un homme défunt et anonyme. Mais le poète assure qu'il était éminent et qu'il jouissait d'une grande renommée. Dans un reproche qu'il lui adresse, il ajoute qu'il est mort de douleur pour s'être trop connu durant sa vie. Il faut probablement comprendre qu'il se complaisait trop dans sa gloire ou qu'inversement il connaissait trop sa misère d'être humain et que cette prise de conscience l'a plongé dans une tristesse mortelle.

Cicéron considère le chagrin comme le pire des maux (*aegritudinis, qua nullum homini malum peius est*, *Tusculanes IV*, 82), surtout s'il est excessif (*nimio maerore*, *Lettres à Brutus*, 17, 1). Au regard de la morale chrétienne, un excès de tristesse<sup>74</sup> est une faute morale qui peut engendrer des péchés extrêmement graves, comme le désespoir ou le suicide (comme chez Judas). C'est peut-être pour cette raison que cette épigramme n'est guère empreinte de compassion à l'égard de l'infortuné. Mais c'est la réprobation qui l'emporte.

---

<sup>73</sup> Ce procédé est habituel dans la poésie de tombe (*Anthologie grecque VII*, 2 bis, 1 ou Aulu-Gelle, I, 24, 4, 3).

<sup>74</sup> Bourbon a écrit, sur le sujet, un distique. L'idée est la même, mais le propos est plus général : « Les hommes dépérissent par excès de chagrin, et le chagrin / N'a rien dont les hommes puissent tirer profit ou avantage. » (*Nugae*, épigramme n° 60, traduction Laigneau-Fontaine)

61) *Epitaphium D.N. Beszei Consulis* / Épitaphe du seigneur Nicolas de Bèze,  
« consul »<sup>75</sup>

Le poète invite les hommes et notamment les lettrés à pleurer la mort de Nicolas de Bèze, un homme présenté comme rempli de mérites et aimé de tous. Enfin, il demande à Dieu de le faire entrer au paradis.

A ces épitaphes, succèdent une série d'épigrammes dont le but est de fustiger le vice et de promouvoir la vertu. C'est d'abord la Justice qui dresse un tableau très sombre de la société, mais elle ne capitule pas pour autant et laisse entendre qu'elle fera son retour. Ensuite, le poète s'en prend à deux vices en particulier, la paresse et l'avarice, avant d'inciter les hommes à travailler à leur salut et à désirer les biens impérissables, ceux qui procurent le ciel.

62) *Iustitiae comminatio* / La menace de la Justice

La Justice personnifiée, à demi-morte, quitte la terre et se plaint des crimes des hommes, de la veulerie de leur cœur, de la méchanceté de leurs pensées et de leur impiété. Mais elle compte bien revenir sur terre pour répandre ses bienfaits et faire expier l'injustice des hommes. Le poète se souvient d'Astrée qui quitte la terre, écoeurée qu'elle est par la méchanceté des hommes. Il considère que son époque est en plein âge de fer, mais garde l'espoir qu'un nouvel âge d'or est possible.

63) *In pigrum* / Contre un paresseux

Martin Thierry critique l'indolence du paresseux qui vit dans le sommeil et la torpeur et pratique la procrastination. Il le presse de se montrer plus actif car l'inactivité n'apporte aucun bien. Le sommeil est présenté comme une sorte de mort et l'oisiveté favorise l'éclosion des vices. L'épigramme se conclut sur l'idée que les vertus et les dons spirituels sont des richesses éternelles.

64) *In avarum* / Contre un avare

---

<sup>75</sup> Nous supposons que ce titre renvoie à la fonction d'échevin ou de parlementaire. « Nicolas de Bèze, jadis prieur de Longjumeau, était mort à Paris, le 29 novembre 1532. Son épitaphe le qualifie comme il suit : « Seigneur de Celle et de Chalonne en Donzyois [près de Nevers], archidiacre d'Etampes en l'église de Sens, conseiller du Roy ... en sa cour de Parlement. » » A.-L. Herminjard *Correspondance des Réformateurs dans les pays de langue française recueillie et publiée avec d'autres lettres relatives à la Réforme*, tome sixième, Genève, Bâle, Lyon, H. Georg, Libraire-éditeur, 1883, p. 139.

Dans cette épigramme, Martin Thierry met en garde contre le désir ardent des richesses et recommande la simplicité de vie, avant de décliner brièvement les maux engendrés par l'amour de l'argent. Notamment, il crée des illusions, suscite l'envie, provoque des procès et pousse à transgresser les lois de la justice. En outre, l'empressement à s'enrichir, assimilé à la navigation sur une mer dangereuse, raccourcit bien souvent la vie en faisant prendre des risques insensés et parfois mortels. Le poète incite en revanche l'homme cupide à rechercher les vrais biens.

Faisant écho probablement à la série d'épithames précédente, deux épigrammes sur la mort d'un certain Quintin prennent place. Puis, nous avons une épigramme isolée (n°67) qui fait allusion aux *Lamentations* de Jérémie et qui n'est pas sans rappeler l'épigramme 62, la *Justitiae comminatio*. Nous avons alors deux épigrammes qui s'en prennent à la malhonnêteté intellectuelle d'une personne qui se pose en « critique » ou en censeur, puis d'une autre qui manie le mensonge, avec probablement une certaine habileté.

65) *De obitu quintini stulti* / Au sujet de la mort du sot Quintin

Le poète évoque la mort d'un certain Quintinus qui, apparemment, se caractérise par sa grande sottise. Martin Thierry ne dévoile pas son identité, mais la laisse certainement deviner grâce à quelques détails biographiques : c'est le cinquième enfant de la famille, il est né en Bourgogne et se rendit à Paris, spécialement auprès de Nicolas de Bèze dont le poète fait l'éloge. Ce Quintinus mourut pour avoir bu trop de vin.

66) *Epitaphium Eiusdem* / Epitaphe du même

Cette petite épithame présente Quintinus sous un jour plus positif. C'est une sorte de comédien et d'amuseur public dont l'âme est sainte. L'épithame se termine sur un vers paradoxal qui n'est pas sans rappeler *l'Eloge de la folie* : *Occidit ut sapiens, morio perit* (« Il mourut comme un sage, mais il périt comme un bouffon »). On peut s'interroger sur le sens de cette épithame. La bouffonnerie et la sagesse semblent se confondre. Dans *l'Eloge de la folie*, Erasme s'amuse à montrer que le fou est souvent le plus sage ou que tout le monde est plus ou moins fou. Dans le christianisme, la sainteté est considérée comme une folie aux yeux du monde. On peut aussi penser que les sages comme les bouffons meurent, qu'il n'y a donc pas de différence entre eux, puisqu'ils aboutissent tous au même but. La mention, dès 1539, de la mort de ce Quintin, écarte l'hypothèse qu'il s'agisse de l'hérétique picard, brûlé à Tournai en 1546.

67) *Iheremiae aelementa* / L'alphabet de Jérémie

Cette épigramme fait clairement allusion aux *Lamentations de Jérémie*, petit livre de la Bible composé de cinq élégies dont les quatre premières sont alphabétiques, c'est-à-dire que chaque verset commence par une lettre différente de l'alphabet hébreu, dans l'ordre. Elle fait entendre une sorte de prière à Dieu pour qu'il lui donne la force et le courage de parler.

68) *In falsum annotatorem* / Contre un faux **contrôleur**

Le poète s'en prend à un critique incompetent qui apporte l'obscurité plutôt que la lumière.

69) *In sophistam* / Contre un sophiste

Martin Thierry s'en prend à un sophiste qu'il ne nomme pas. C'est un faux sage dont perfidie et la perversité seront connues un jour. Il l'avertit que ses mensonges se retourneront un jour contre lui et qu'il faut donc les cesser.

Les deux épigrammes suivantes (70 et 71) semblent être isolées. La première est suffisamment longue pour se suffire à elle-même. Elle constitue une sorte d'hommage à saint Martin, le saint patron de l'auteur du recueil, mais l'épigramme n'est cependant pas une prière. Quant à la suivante, elle est trop allusive pour qu'on puisse véritablement en comprendre la portée et elle ne semble pas présenter de rapports avec les autres, si ce n'est qu'il est question d'un défunt (cela peut rappeler les épitaphes) et vaguement et indirectement d'une mise en cause de la papauté par les hérétiques (et cet aspect peut annoncer les deux épigrammes suivantes).

70) *Miraculum beatissimi Martini, Ex claudo et caeco Ausonii* / Miracle du bienheureux Martin, d'après le boiteux et l'aveugle d'Ausone

Dans cette longue épigramme composée de 17 distiques élégiaques, le poète évoque d'abord la gloire acquise en Gaule par saint Martin ainsi que son activité de thaumaturge. Martin Thierry évoque ensuite un aveugle encore capable de se déplacer et un infirme qui a encore l'usage de la vue. Les deux malheureux font équipe et s'entraident mutuellement. Le spectacle de leur association ingénieuse ou de leur double misère suscite de l'admiration, de la sympathie ou de la pitié, nous ne saurions dire, mais il leur vaut d'amasser une grosse fortune grâce aux aumônes qu'on leur fait.

71) *Quattuor ante obitum cuiusdam, ad officium illius aspirabant, ex quibus unus Hieronymus oraculo phoebe in locum praemortui suffectus est* / Avant la mort d'une certaine personne, quatre hommes convoitaient sa fonction, parmi lesquels, un seul, Jérôme, occupa la place du moribond par la suite d'un oracle d'Apollon

Cette épigramme est quelque peu obscure et si elle n'est pas entièrement de la fiction, il est difficile de savoir à qui exactement elle renvoie et à quelles circonstances elle fait allusion. Quatre personnes convoitent la succession d'un moribond et c'est, apparemment (si l'on se fie au titre), Hiéronymus, l'un des quatre, qui finit par l'obtenir. Mais la lutte est âpre et indécise. Une question pourrait constituer un indice pour élucider la situation envisagée : *Quis paracletus erit Petri* ? (« Qui sera le défenseur de Pierre » ?) Pierre pourrait représenter le pape ou la papauté. Il ne s'agirait pas d'un successeur de saint Pierre, ni de candidats à la fonction suprême dans l'Eglise catholique, mais d'un ardent défenseur de la papauté qui briguerait une haute fonction dans l'Eglise. Nous pourrions penser à Jérôme Aléandre, un adversaire résolu de Luther, qui devint cardinal, donc en première ligne pour défendre la papauté.

Les épigrammes 72 et 73 portent sur Louis de Berquin, l'hérétique relaps qui fut à « bon droit » brûlé en raison du danger qu'il représentait pour le peuple chrétien et de son obstination à rester dans l'hérésie. Ces deux épigrammes sont suivies de deux autres adressées à deux amis : l'une loue la vertu du premier, l'autre est une exhortation à la pratiquer.

72) *Elegia Ludovici Berquyni* / Elégie de Louis de Berquin

Le poète évoque la chute de Louis de Berquin du faite de sa grandeur et de ses ambitions démesurées et il estime qu'elle est méritée. Il presse le lecteur d'en découvrir la cause : c'est qu'en adoptant l'hérésie, il s'est souillé et a appelé contre lui la colère de Dieu qui ne peut laisser les méchants impunis, qui ne peut laisser son Eglise sombrer sous les coups de ses ennemis et qui ne peut laisser la foi disparaître. Cependant, Dieu a différé son châtement, mais Louis de Berquin a fini par mourir, trahi par sa bonne fortune.

73) *De eodem* / Au sujet du même

Cette épigramme évoque la joie qui s'empara du peuple parisien à la mort de Louis le Berquin car ce dernier était devenu dangereux dans la société chrétienne, comme une brebis galeuse dans le troupeau. Le poète rappelle qu'il a fait fi des avertissements, qu'il

s'est obstiné, malgré la clémence de ses juges, dans son erreur et qu'il a préféré mourir brûlé que de la renier.

74) *Ad Nicol creolium* / À Nicolas de Creil

Dans cette épigramme, Martin Thierry fait l'éloge de Nicolas de Creil, un homme vertueux et un bon chrétien. Il salue notamment sa fidélité à sa femme et sa charité envers le prochain. Nicolas de Creil a compris, aux yeux de Martin Thierry, le sens de la vie. Il a compris que la vie s'arrêtera et qu'il n'emportera rien d'autre dans l'au-delà que ses vertus.

75) *Ad Hieronymum Fuquerium* / À Jérôme Feuquières

Martin Thierry exhorte Jérôme Feuquières à cesser ses larmes et à faire preuve de courage et de résignation. Il lui conseille également de fuir l'adultère, de se rapprocher davantage de sa femme légitime et de lui faire un enfant<sup>76</sup>.

Après une épigramme un peu obscure sur un messager, nous avons une suite de très courtes épigrammes (77, 78 et 79) sur des thèmes de la mythologie. On retrouve ensuite une attaque qui se veut spirituelle à l'encontre d'un homme qualifié d'inepte. Elle est suivie d'une épigramme assez longue qui reprend le thème de la disparition de la vertu et du danger qui menace l'Olympe, peut-être l'image des hautes sphères de l'Eglise. L'évocation des Géants qui s'appêtent à investir l'Olympe et l'image des brebis perdues loin du bercail rappellent les épigrammes 55 et 72.

76) *De quodam legato* / Au sujet d'un certain légat

Cette épigramme n'est guère limpide, en raison d'allusions qu'il est difficile de comprendre. Il y est question d'un légat assimilé peut-être à Hermès, le dieu messager. Ce légat vient de Reims (*consilio egressus Remorum*) et semble apporter de bien tristes nouvelles car Hermès est qualifié de *nigrior*. Il ne semble pas se fier à ses propres forces (*nusquam prodiit arte sua*), mais a recours à Apollon, considéré probablement ici comme le dieu de la vérité (il est en effet associé à la feuille de la Sibylle qui évoque la vérité et l'oracle de Delples). L'épigramme se termine par un compliment dont on ne saurait dire s'il est ironique ou non.

---

<sup>76</sup> Ces conseils moraux peuvent se rapprocher de ceux donnés par Eratosthène le scholastique : « C'est un beau trésor que la virginité ; mais la virginité, si tout le monde la gardait, serait la ruine du genre humain. Ainsi donc, prends légitimement une épouse, et donne à la société un être qui te remplace. Mais garde-toi bien du libertinage. » (*Anthologie grecque*, n° 444)

## Deuxième partie : l'œuvre et les idées

*O Nimia probitate virum, quem dulcibus annis  
Pegaseum docuit magnus Apollo sophos*<sup>77</sup>.

« O homme d'une probité excellente que le sage Apollon  
A enseigné durant de douces années comme un Pégase. »

Le légat peut être comparé à Pégase parce que les deux voyagent et peuvent parcourir de longues distances.

77) *De quattuor anni partibus* / Au sujet des quatre parties de l'année

En un distique élégiaque, Martin Thierry évoque chacune des quatre saisons dans ce qu'elles ont de caractéristique. Aucune hiérarchie n'est établie entre elles car chacune présente un avantage.

78) *De Lychaone* / Au sujet de Lycaon

Le poète évoque en un seul distique élégiaque le crime de Lycaon puis son châtement<sup>78</sup>.

79) *De Deucalione et Pyrrha* / Au sujet de Deucalion et Pyrrha

En deux vers, le poète évoque la fin du déluge, obtenue à force de prières.

80) *De Apolline et Daphne* / Au sujet d'Apollon et Daphné

C'est l'histoire d'Apollon et Daphné qui est évoquée en un seul distique élégiaque, en insistant sur l'inutilité de la fuite de la nymphe.

81) *In nativum hebetem* / Contre un idiot de naissance

En quelques vers spirituels, le poète se moque d'un idiot. Il n'est pas possible de savoir s'il vise quelqu'un en particulier.

82) *Querimonia Virtutis* / Plaintes de la Vertu

Dans cette épigramme de 29 vers, la Vertu se plaint de la Fortune qui lui vole l'honneur qui lui est dû. Elle se plaint également de l'impiété d'une secte qui bafoue les commandements divins et qui, à la suite des Géants, pousse l'audace jusqu'à s'en prendre aux dieux eux-mêmes. Elle déplore alors la méchanceté et l'aveuglement de ces hommes et

---

<sup>77</sup> « O homme d'une probité excellente que le sage Apollon / A instruit durant de douces années comme un Pégase. »

<sup>78</sup> Ducher a également consacré un distique (*Epigramme* I, 53) à Lycaon, mais c'était pour en faire un symbole de cupidité.

leur promet des châtiments divins à la hauteur de leurs crimes, avant de les exhorter de revenir au bercail, s'ils veulent jouir un jour du paradis. Cette épigramme reprend ou annonce le thème de la *Paraclesis*.

Un dernier couple d'épigrammes (83 et 84) constitue une sorte de dialogue à la manière des épigrammes 50 et 51 (où l'on voyait un homme répondre aux reproches de sa femme). Une longue épigramme réfute les attaques portées contre François I<sup>er</sup> et les Français et décrie Charles Quint. C'est une cinglante réponse à l'épigramme précédente. Enfin, une longue épitaphe retraçant la vie de Martinus Tasserius vient compléter les différentes épitaphes disséminées dans le recueil et une dernière épigramme qui sert de transition avec les silves vient clore l'ouvrage.

83) *Ursini in Gallos Decasticon* / Poème de dix vers d'Ursinus contre les Français

Ces vers critiques envers les Français et laudatifs à l'égard de Charles Quint, ne sont pas de Martin Thierry, mais comme indiqué dans le titre, de Ursinus Kaspar Velius (1493-1539), un humaniste allemand<sup>79</sup> qui, en tant qu'historiographe de Ferdinand I<sup>er</sup>, frère de Charles Quint, ne pouvait que nourrir des sentiments hostiles aux Français.

84) *Gallorum in Ursinum apologia, cui nomen est Antinellius* Défense des Français contre Ursinus

Comme le titre l'indique, il s'agit d'une réponse à Ursinus. Cette longue épigramme évoque entre autres l'attachement que chacun éprouve pour son propre pays et assimile, sans le nommer clairement, Charles Quint à un tyran. Il défend en outre la valeur des troupes françaises, mal servies par la fortune et attaque Ursinus lui-même en suggérant sa vénalité. Il termine sa réponse par deux vers à la gloire de François I<sup>er</sup> et annonce sa victoire écrasante sur les armées du Saint Empire Germanique :

*Bellipotens multa Franciscus caede Phalanges  
Diruet Hesperias, Teutonicasque teret.*

« François, le guerrier puissant, dans un immense carnage,  
Mettra en pièce les armées espagnoles et écrasera les armées teutoniques. »

---

<sup>79</sup> Ce poème (du moins, le premier vers) figure dans l'ouvrage *Gasparis Ursini Velii e Germanis Slesii poematum libri quinque*, paru en 1522 chez Froben.

85) *Excellentissimi Martini Tasserii artium et medicinae professoris epitaphium* /  
Épitaphe du très excellent Martin Tasserie, professeur d'arts<sup>80</sup> et de médecine

Dans cette longue épitaphe, Martin Thierry retrace la vie exceptionnelle et digne d'admiration de Martin Tasserie.

86) *Ad Sylvas ut Berthinum Mornayum insignis ecclesiae Bellovacensis decanum et canonicum salutent* / À ses silves, afin qu'elles saluent Berthin de la Mornay<sup>81</sup>, doyen et chanoine de l'Eglise de Beauvais.

Martin Thierry s'adresse à ses quatre sylves pour qu'elles aillent saluer Berthin de la Mornay. En quatre vers, correspondant chacun à une sylve, le poète résume en quelques mots la portée morale de chacune des sylves :

*Treis adversa Tyche ferit, nocentes  
Poenam non fugiunt, inesse nemo  
Foelix ante obitum potest, malignae  
Votum foeminae inane deprecantur.*

« La fortune contraire frappe trois personnes,  
Les coupables n'échappent pas à leur châtement,  
Il n'est possible à personne d'être heureux avant la mort,  
C'est en vain que les femmes de mauvaise vie formulent un vœu. »

Le survol des 86 épigrammes montre que le poète n'a pas placé ses épigrammes au hasard, mais qu'il a voulu donner l'impression au lecteur que ses épigrammes ne suivaient pas un ordre préétabli. Le poète a le souci de la variété. Mais au sein d'un désordre apparent, de mini-séquences apparaissent. Les différents thèmes reviennent de temps à autre, mais de manière calculée. L'ordre et la fantaisie ont présidé à l'agencement du recueil.

Le recueil est composé de quatre pièces strictement religieuses, si l'on excepte l'épigramme 69, qui ressemble plus à une histoire insolite qu'à un poème pieux et édifiant. Aux deux premières du recueil s'ajoutent une paraphrase du psaume 111 sur le bonheur de l'homme qui craint Dieu et un petit poème de louanges adressé à Marie pour célébrer sa maternité divine et sa virginité. Deux épigrammes sont adressées à des humanistes célèbres pour obtenir leur approbation et leur soutien : Guillaume Budé et de Salmon Macrin. Deux autres épigrammes font l'éloge d'une ville, celles de Beauvais et de Péronne, deux cités picardes qui se sont illustrées lors d'un siège. Sept épigrammes se font l'écho de mises à

---

<sup>80</sup> Il s'agit probablement de la Faculté des arts, premier niveau de l'enseignement universitaire et débouchant sur l'obtention du baccalauréat.

<sup>81</sup> Bertin de Mornay est un grand doyen de Beauvais, abbé de Saumur, mort en 1556.

## Deuxième partie : l'œuvre et les idées

mort récentes et retentissantes : quatre évoquent l'exécution de Jacques de Beaune, le baron de Semblançay, le 12 août 1527 ; deux autres portent sur la mort de Louis de Berquin, exécuté et brûlé le 17 avril 1529. Une quinzaine d'épigrammes critiquent des personnes ou des défauts. Quinze épigrammes également sont des exhortations ou des considérations morales adressées à des amis ou à des proches. Cinq sont des épitaphes, mais un grand nombre d'épigrammes ont rapport avec la mort. Quelques autres déplorent le malheur des temps et le règne du vice et de l'erreur, comme les épigrammes 12, 62 et 82. Une petite quinzaine d'épigrammes tournent autour de la mythologie. Une épigramme, fortement patriotique, porte sur la défense de la France critiquée par un certain Ursinus.

### IV) Les Silves :

Un recueil de quatre *silves* fait suite aux *épigrammes* et il leur est attaché par la dernière épigramme qui fait charnière entre les deux œuvres qui sont publiées ensemble en 1539 par Jérôme de Gourmont comme on l'a noté à propos des *épigrammes*. Dans la lettre que Martin Thierry adresse à Charles de Villiers et qui figure en tête des œuvres publiées en 1532 par Galiot du Pré, il est fait mention des *silves*. A la toute fin de cette lettre, Charles de Villiers est prié de se montrer indulgent envers la Minerve mal dégrossie de Martin Thierry qui va lui donner sous peu de temps la *paraclesis*, les *épigrammes* et les *silves* : [...] *crassiori Minervae quae Paraclesim, Sylvas et Epigrammata brevi donabit*. Il est donc clair qu'en 1532, et peut-être bien avant, Martin Thierry a au moins déjà en tête ces trois œuvres et les a déjà en partie composées. Il faudra attendre 1539, soit sept ans, pour qu'elles soient imprimées. Il est possible qu'il y ait eu des impressions antérieures, mais nous n'en avons pas trace. La *paraclesis* semble avoir été quelque peu remaniée en 1539 et la rédaction des épigrammes s'étale très vraisemblablement dans le temps. Par exemple, les épigrammes portant sur la mort de Semblançay ou sur Louis de Berquin ont dû être écrites peu de temps après et non dix ans plus tard. Dans une autre lettre adressée à Charles de Villiers et qui précède le *De obitu*, Martin Thierry réitère sa promesse, en reprenant quasiment les mêmes termes, mais en donnant davantage d'informations. Il est question en effet de sa Minerve épaisse (*crassiorem Minervam*) qui donnera à brève échéance (*donaturam*) une *paraclesis* faite par un laïc (ou en faveur de Rome, selon l'interprétation que l'on peut faire du participe passé *togatam*), des *silves* composées durant sa jeunesse et des *épigrammes* faites rapidement : *togatam paraclesis, iuveniles sylvas et facilia*

*epigrammata*<sup>82</sup>. On le voit, les silves ont été rédigées bien avant la date de leur impression et peut-être même avant les autres oeuvres. Cela paraît fort probable, mais on ne peut en être sûr car il est de coutume de présenter les silves comme des œuvres de jeunesse, sans prétention. Et comme justement, Martin Thierry a tendance, dans ce passage, à dénigrer quelque peu ses œuvres et à minimiser son talent, il n'est pas impossible qu'il ait qualifié les silves d'œuvres de jeunesse uniquement pour suggérer qu'il n'était pas encore en pleine possession de ses moyens poétiques et qu'il les a rédigées pour s'entraîner. Ce procédé est destiné à susciter davantage d'indulgence chez le lecteur. Mais si les silves ont été bel et bien rédigées durant la jeunesse de son auteur et qu'elles n'ont été imprimées qu'en 1539, alors qu'en 1532, elles devaient paraître bientôt, cela montre la difficulté qu'a eu Martin Thierry de trouver un imprimeur et le manque de considération qui devait être le sien auprès des lettrés. C'est peut-être ce problème que Martin Thierry évoque dans la lettre qu'il a écrite à son ami Jean Maubert et qui a été publiée en 1532. Il lui explique pourquoi il a tardé à faire paraître son recueil comportant le *De felici*. La troisième raison, qui est présentée comme la plus forte est la suivante : *Reliqua manifestior constabat, quod vespertinus advena nullis acceptus eram*<sup>83</sup>, « la dernière s'imposait avec encore plus d'évidence, c'est que, en tant qu'étranger<sup>84</sup> venu tardivement, je n'avais été accepté par personne ». Comme on l'a déjà vu, la phrase n'est pas simple à interpréter, car elle peut être prise dans un sens figuré et signifier qu'auparavant, il n'avait trouvé personne pour l'imprimer.

Les silves sont dédiées à Berthin de la Mornay qui est doyen et chanoine à Beauvais : *Sylvae Martini Theodorici Bellovacii, ad Berthinum Mornayum insignis ecclesiae Bellovacensis decanum et canonicum*.

a) Leander<sup>85</sup>

---

<sup>82</sup> *Dignissimo*, folio 1.

<sup>83</sup> *Sapientissimo*, folio 2.

<sup>84</sup> Étranger à Paris, probablement, plutôt qu'à Beauvais.

<sup>85</sup> L'histoire (réelle ou fictive) de ces deux amoureux a été longuement racontée en vers grecs par le grammairien Musée qui, ayant reçu l'influence de Nonnos de Panopolis (poète vivant au V<sup>e</sup> siècle après J-C), ne pouvait pas être antérieur à ce siècle. Même si le texte de Musée a été de bonne heure édité à la Renaissance (d'abord à Venise par Alde l'Ancien, puis en 1517 en France, par Gilles Gourmont), c'était surtout en langue grecque. Martin Thierry pouvait connaître un peu de grec, mais il n'était pas capable, selon nous, de lire une œuvre entière. Aussi a-t-il dû attendre des traductions latines pour en prendre connaissance. Il est beaucoup plus probable qu'il tire ses connaissances sur cette histoire des auteurs latins, antérieurs à Musée lui-même, et qui la connaissaient déjà. En particulier, Martin Thierry a très certainement lu les dix-huitième et dix-neuvième Héroïdes d'Ovide qui imagine un échange épistolaire entre les deux amants, mais il a pu aussi se fonder sur de plus brefs passages, comme celui des *Géorgiques* de Virgile (III, v. 258-263) ou

## Deuxième partie : l'œuvre et les idées

La première silve est intitulée « *Leander* » et elle a pour but de faire voir, dans une seule histoire, le sort contraire qui frappe trois personnes : *Sylva prima cui titulus est Leander, ex qua colligitur trium adversa fortuna*. Pour rejoindre Héro sa bien-aimée, Léandre est obligé de traverser à la nage l'Hellespont. Mais arrivé à destination, il est pourchassé par les hommes de main du père d'Héro qui ne veut pas de lui pour gendre. Il parvient cependant à leur échapper. Le père d'Héro fait alors de violents reproches à sa fille sur sa conduite et veut la tuer. Heureusement, un serviteur intervient pour l'en empêcher et lui faire entendre raison. Le père semble alors se calmer et renoncer à faire mourir sa fille. Mais ce n'est qu'hypocrisie. Un messager annonce à Héro que son père est apaisé et prêt à lui pardonner. Mais apparemment, Héro n'en croit rien et sur le conseil du messager, elle se met à prier Dieu et renonce à ses amours coupables. Ensuite, elle s'endort. C'est alors que son père lui tranche la gorge, avant de s'enfuir et de connaître son châtement. De son côté, Léandre, trop impatient pour attendre davantage, décide de franchir une nouvelle fois le bras de mer afin de rejoindre Héro. Mais la mer s'agite et devient dangereuse. A bout de forces, Léandre se noie. Le poète tire alors les conclusions de cette histoire. Cette silve compte 292 vers.

### b) Busiris

La deuxième silve s'intitule *Busiris* et elle a pour but de montrer que les coupables ne peuvent se soustraire au châtement : *Sylva secunda cui titulus est Busiris ex qua elicitur sontes non effugere supplicium*. Busiris, après avoir fait couler le sang lors d'un sacrifice (humain probablement) veut aller à la campagne pour se reposer et s'égayer l'esprit. Il se couche au pied d'un chêne, un arbre solide normalement. Un serpent se fait entendre et Sérapis apparaît à Busiris. Il lui annonce que sa mort est proche s'il ne s'en va pas tout de suite de sous l'arbre. Busiris s'enfuit avant que l'arbre ne tombe et dans sa fuite, il tombe sur Héraclès qui traversait l'Egypte à ce moment. Il semble qu'il y ait une confrontation à l'issue de laquelle Héraclès est capturé. Busiris veut en faire la victime pour le prochain sacrifice. Un des prêtres, qui n'est autre qu'Hermès (si l'interprétation est juste) fait des reproches à Busiris et lui annonce que son sacrifice ne sera pas agréé de Jupiter. Peu après, Héraclès se détache et jette Busiris dans le feu où il se consume. C'est bien fait pour lui. Cette silve compte 111 vers.

---

celui de la *Thébaïde* de Stace (VI, v. 542-547). Il a pu également lire, en français, l'histoire des deux amants, puisque Clément Marot l'avait racontée, en 402 octosyllabes, suivant de près Musée. Sur toutes ces informations, voir Musée, *Héro et Léandre*, traduit par Pierre Orsini, Paris, Les Belles Lettres, 2003, p.V-VI, et XXV-XXX.

Le début de la silve s'inspire nettement de l'*Anthologie grecque* (IX, 378) que Nicolas Bourbon a traduite (*Nugae, épigramme 527*). Palladas raconte qu'un assassin dormait paisiblement contre un vieux mur, quand il fut averti en songe par Sérapis de fuir de là. Il se réveilla immédiatement, s'en alla et vit aussitôt le mur s'écrouler. Il pensa alors que le dieu prenait sous sa protection les criminels et lui offrit un sacrifice en reconnaissance. Mais une autre fois, le dieu lui apparut de nouveau et le détrompa : s'il l'avait de la mort la première fois, c'est pour lui réserver un trépas bien plus cruel. C'est la même histoire, sauf que le vieux mur est remplacé par un vieux chêne, symbole de justice et annonciateur du châtement qui attend Busiris. Chez Bourbon, c'est un bandit qui, endormi sous un arbre, se voit réveillé par un dieu avant que l'arbre ne s'écroule. Mais plus tard, le même dieu lui explique que c'est une autre mort, plus infamante, qui l'attend, celle de la croix. Par cette histoire, Martin Thierry illustre l'idée que le triomphe des méchants n'est que provisoire et illusoire. Les scélérats auxquels la vie sourit, ont tort de se croire favorisés par le Ciel, car s'ils ne profitent du temps qui leur est imparti pour se convertir, ils seront châtiés plus durement par la suite. Et les justes ne doivent pas se scandaliser quand ils voient un impie ou un criminel servi par la chance, mais il faut attendre la fin de sa vie pour juger de son bonheur ou de son malheur.

c) Polycrate

La troisième silve s'intitule Polycrate et veut montrer qu'on ne peut dire de personne qu'il est heureux avant sa mort : *Sylva tertia cui titulus est Policrates, ex qua cognoscitur ante obitum neminem dici posse foelicem*. Après une longue réflexion sur les caprices et l'inconstance de la fortune, le poète raconte l'histoire de Polycrate de Samos, un tyran que la chance sert systématiquement. Un jour, pour tester la fidélité de la fortune à son égard, il décide de provoquer, lui-même et à son détriment, un malheur ou du moins une grosse déception. Il prend alors la décision de jeter à la mer son anneau qui est d'une grande richesse. Cette perte sera, pense-t-il, sa première peine. Mais il le retrouve peu de temps après dans le poisson qu'on lui sert. Il se croit alors définitivement favorisé par la chance et au comble du bonheur, pensant que décidément rien de fâcheux ne pourra lui arriver. Cependant, on lui annonce, peu de temps après, que l'armée de Darius l'attaque. La chance a brusquement tourné. Il va connaître la défaite, puis une horrible mort. Cette silve comporte 106 vers.

## Deuxième partie : l'œuvre et les idées

Cette silve propose une réflexion sur la fragilité du bonheur, sur la versatilité de la Fortune et sur l'hybris, qui attire inmanquablement, dans la pensée grecque, un châtement exemplaire. Cette pensée s'inspire probablement aussi de la sagesse « chrétienne », notamment de l'*Ecclésiastique* (IX, 16) : *Non zeles gloriam et opes peccatoris : non enim scis quae futura sit illius subversio.*

### d) Lays

La quatrième silve a pour titre *Lays* et elle se propose d'examiner l'inanité des souhaits que formulent les femmes imprudentes : *Sylva quarta cui titulus est Lays ex qua perpenduntur imprudentium mulierum vota inania.* Mercure qui vient entre autres de tuer Argus au profit des amours de Jupiter, n'ose pas rentrer de suite dans l'Olympe, de peur de subir la colère de Junon. Il décide donc de se rendre à Corinthe auprès de la courtisane Laïs. Mais pour une raison qui lui appartient, il voile sa divinité sous une apparence humaine. Quand il frappe à la porte, c'est Thaïs, une courtisane qui vit avec elle et qui tient dans ses mains un enfant, qui lui ouvre, bientôt rejointe par Laïs. Elle lui fait savoir que s'il est riche, il pourra entrer et sera le bienvenu, mais que s'il est pauvre, s'il n'a rien à donner, il n'a alors pas sa place dans leur demeure. Laïs lui fait visiter la maison en lui montrant ses richesses. Puis le dieu se fait reconnaître et leur promet d'exaucer leurs vœux. Confuses, les deux courtisanes demandent pardon au dieu et se proposent de lui offrir une hospitalité royale. Ensuite, elles formulent leurs vœux. Thaïs, voulant sans doute obtenir la faveur de voir son enfant grandir et devenir adulte, demande de pouvoir voir son enfant barbu. De son côté, Laïs demande le pouvoir de faire grandir tout ce qu'elle touche. Le dieu accorde leurs souhaits en les prenant au mot. L'enfant devient immédiatement barbu et, le texte n'étant pas limpide, on ne sait pas bien si c'est le nez de l'enfant qui s'allonge ou celui de Laïs, quand cette dernière le mouche. Les deux courtisanes sont la risée de leur entourage. Cette silve comporte 117 vers.

### e) Réflexion sur les Silves et leurs liens avec le reste de l'œuvre.

Les quatre silves ont un nom de personnes pour titre et qu'elles sont toujours présentées selon la même structure : « *cui titulus est* » et « *ex qua* ». De plus, chacune est destinée à illustrer une leçon de vie et a une portée plus ou moins morale. Il est d'ailleurs assez piquant de constater que pour des œuvres dites de jeunesse, les leçons qui se dégagent des silves requièrent, en soi, une sagesse qu'on acquiert qu'au fil des ans. Cela

Deuxième partie : l'œuvre et les idées

dit, ces leçons sont assez banales et une jeune personne, encore inexpérimentée, peut facilement les emprunter à d'autres auteurs.

Ces quatre héros des histoires racontées dans les silves ont été mentionnés dans les autres œuvres de Martin Thierry. Cela montre qu'il avait leurs exemples bien en tête :

Le sort tragique de Léandre est évoquée sur deux vers à la fin du long poème de Richerus<sup>86</sup> quand il évoque les châtiments de Dieu : *Hellespontiacum solitus tranare profundum/ Fluctibus insanis Leander mergitur...* Il est évoqué probablement aussi, même s'il n'est pas nommé, dans la quarante-cinquième épigramme intitulée *De quodam paene aquis submerso* et qui est extrêmement courte : *Improba quem nequit tellus absorbere vivum / Paene fuit tumidis semisepultus aquis*. « Celui que la méchante terre ne peut engloutir vivant, fut presque à demi-enseveli dans les eaux gonflées ».

Busiris et ses crimes sont évoqués dans la première partie du *De Obitu*. Alors que Martin Thierry cherche à dissuader ses amis d'accomplir leur pèlerinage à Jérusalem, en leur représentant la multitude de dangers qui les attendent, il prend, entre autres, comme exemple celui de Busiris qui sacrifie ses hôtes : *Hospites mactat Busiris*<sup>87</sup>. On retrouve la même mention dans le poème de Richerus quand il veut dépeindre les maux qui accablent la France : *Hospite mactato gaudet Busiris*<sup>88</sup>. On retrouve une brève mention du crime de Busiris dans le *de obitu* quand les pèlerins font la liste de tous les maux qu'ils sont prêts à endurer pour le Christ : *Busiridis aram* (page 12)

Dans le poème intitulé *De jucundo*, Ganymède, évoquant les maux qui accablent le monde, cite la bassesse et la cupidité de Laïs : *et Lays turpia lucra petit* « et Laïs réclame ses gains honteux ».

## **V) La Paraclesis**

### **a) Présentation générale :**

La *Paraclesis Franciae* est une œuvre en prose imprimée en 1539, mais séparément des *silves* ou des *Epigrammes*. Son titre complet est : *Paraclesis catholica Franciae ad Francos, ut fortes in fide et vocatione qua vocati sunt, permaneant : authore Martino*

---

<sup>86</sup> *Horrida*, v. 269.

<sup>87</sup> *Iam lucidus*, folio 8.

<sup>88</sup> *Horrida*, v. 124.

*Theodorico Bellovaco, iuris Caesarei professore*<sup>89</sup>. Dans une longue prosopopée, Martin Thierry donne la parole à la France et s'adresse à travers elle aux Français pour d'une part les mettre en garde contre l'hérésie et les idées nouvelles qui la favorisent et d'autre part pour les exhorter à rester fidèles au catholicisme, la religion de leurs pères. Cet ouvrage en prose est encadré par deux longs poèmes, le premier, adressé à un certain Gilles Binet<sup>90</sup>, un ami théologien qui lui sert de garant doctrinal et le second composé à la gloire d'Anne de Montmorency. La *Paraclesis* n'a pas été composée en une seule fois puisqu'il est fait mention au vers 23 du poème liminaire d'un ajout récent (*recenter auctum*) et que le poème lui-même, qui prend la forme d'une apologie personnelle, est une réponse aux nombreuses et vives attaques, dont la première version a dû faire l'objet. Le poète évoque en effet, sous l'image de carquois entiers qui se sont vidés sur lui (cf. v.2 et 3), les nombreuses critiques qu'il a dû essayer. Cela dit, on ne sait pas distinguer avec certitude quelle est la partie initiale et quelle est la partie ajoutée. Nous en sommes réduits à formuler des conjectures. De même, il est difficile de dater la première version. Est-elle antérieure à 1534, date du raidissement du pouvoir à l'égard du protestantisme et d'un regain de répression à l'égard de l'hérésie<sup>91</sup> ? Les ajouts pourraient se limiter à des citations scripturaires supplémentaires, mais nous supposons qu'il s'agit de la dernière partie qui n'est, en fin de compte, qu'en renchérissement plus véhément de l'exhortation précédente. Nous pensons donc que la première version a pu paraître entre 1534 et 1537 (puisque le texte fait allusion à la réaction vigoureuse de François I<sup>er</sup>) et que la dernière version a été écrite en 1539 ou un peu avant. Le premier poème a été écrit en dernier en 1539 et le second poème, qui contient une allusion au titre de connétable reçu par Anne de Montmorency, n'a pas pu être écrit avant 1538. La présence de ce poème élogieux s'explique probablement par le fait qu'Anne de Montmorency est considéré comme un défenseur de premier plan de la religion catholique en France.

b) Le poème liminaire :

L'ouvrage central est présenté, dans le poème liminaire, comme une couronne de fleurs (*sertum composui*, v.23), composée essentiellement de citations extraites de l'Écriture Sainte (*et legi varios repente flores*, v. 20), ce qui présente l'avantage, pour son auteur, de

---

<sup>89</sup> « Exhortation catholique de la France adressée aux Français pour qu'ils demeurent fermes dans la foi et dans la vocation à laquelle ils ont été appelés. Martin Thierry, beauvaisien et professeur de droit civil en est l'auteur. »

<sup>90</sup> Pour plus de renseignements sur le personnage, voir la notice dans les commentaires des morceaux choisis.

<sup>91</sup> Voir Robert J. Knecht, *Un prince de la Renaissance, François I<sup>er</sup> et son royaume*, Le Grand livre du mois, 1994, p. 305 à 331.

s'abriter derrière la parole de Dieu et de pouvoir ainsi convaincre davantage ceux qui, tentés par le protestantisme, attachent plus d'importance à l'Écriture Sainte qu'à l'enseignement de l'Église. C'est un livre d'une taille modeste que Martin Thierry range dans la catégorie des *opellae* (cf. poème liminaire, v. 24).

c) Résumé de l'ouvrage :

Dans la *paraclesis*, Martin Thierry donne la parole à la France et la fait s'adresser aux Français pour les inciter à rester fidèles à la foi et à leur vocation propre.

La France commence par rappeler le grand renom dont jouissent les Français, sur toute l'étendue de la terre, en raison de l'orthodoxie de leur foi : *Ita cunctis gentibus maxime, ob sinceram fidem vestram (cuius excellens fama longe lateque patentem mundum pervolavit) celeberrimum [nomen]...*<sup>92</sup>

Mais elle ne peut s'empêcher de verser des larmes sur la situation présente (*Non possum non Haeracletaeos<sup>93</sup> fletus emittere*). Le renom des Français est gravement entaché par la propagation de l'hérésie dont les auteurs sont promis à l'enfer : *Illud [le renom] quorumdam sordidulis diffamatrix infamiae maculis aspersorum et Echidnaeis<sup>94</sup> turpitudinibus subiectorum haereticorum [...] incestari et deprimi circumspicio.*<sup>95</sup>

Elle dresse ensuite un portrait très péjoratif des hérétiques qu'elle dépeint comme des personnes imprégnées de vices (*omnibus vitiosior<sup>96</sup>*) et particulièrement ineptes (*stultior stolido<sup>97</sup>*). Ces personnes se détournent de Dieu (*non est requirens Deum<sup>98</sup>*) et sont des égarés (*omneis haeretici aberraverunt<sup>99</sup>*). Ne respectant ni les commandements de Dieu ni les règles de vie chrétienne, ils vivent dans le péché le plus abject (*ipsi haeretici immundis suis lutulentiores<sup>100</sup>*). Ils sont en outre dangereux car ils contaminent les autres en

---

<sup>92</sup> « De même, aux yeux de tous les autres peuples, votre nom est très célèbre, surtout en raison de la pureté de votre foi (dont l'excellente renommée s'est répandue dans toutes les directions, à travers le vaste monde)... »

<sup>93</sup> Selon la légende, Héraclite, philosophe présocratique, pleurait de tout.

<sup>94</sup> Echidna est, dans la mythologie, la Vipère, fille de Phorcys et Céto (selon Hésiode). Elle représente ici le Serpent infernal.

<sup>95</sup> « Je vois que l'illustre nom de la France est souillé et rabaisé par les taches immondes, dues à leurs diffamations honteuses, de certaines personnes qui en sont éclaboussées et par les turpitudes dignes d'Echidna dans lesquelles se sont jetés poings liés certains hérétiques [...]. »

<sup>96</sup> « plus vicieux que tout le monde »

<sup>97</sup> « plus stupide qu'un idiot »

<sup>98</sup> « il n'est pas en train de rechercher Dieu »

<sup>99</sup> « Tous les hérétiques se sont écartés du droit chemin »

<sup>100</sup> « les hérétiques, au fond d'eux-mêmes, se vautrent davantage dans la boue que les porcs immondes »

propageant leur doctrine mensongère (*fallaces dolos*) et délétère (*doctrinas pestilentiosiores*).

Désireuse de maintenir le renom des Français et soucieuse de garder ces derniers dans la vraie foi, la France se réjouit de l'action conjointe du roi François Ier et du parlement en faveur de l'Eglise catholique. La France met ensuite dans la bouche des autorités une longue profession de foi qui se veut la plus orthodoxe possible et la plus précise.

La France s'en prend ensuite à Luther ou plutôt à l'un de ses partisans (qui n'est pas nommé mais qui peut faire penser, par la mention du bûcher, à Louis de Berquin, à moins que ce ne soit le type général de l'hérétique) qu'elle présente comme pernicieux (*perniciosior*) et malade sur le plan spirituel (*Cui malesano opus erat salutifer Christus*<sup>101</sup>). Mais au lieu de se laisser guérir par le Christ, il s'est obstiné, par orgueil, dans ses erreurs (*in funesto sacrilegi cordis desiderio perseverans*<sup>102</sup> et mérite alors d'être brûlé avec ses compagnons de révolte. En effet, il est important d'éradiquer le mal pour protéger l'ensemble des chrétiens (*ne [...] ex uno peccatore pollueretur populus*<sup>103</sup>). La racine mauvaise doit être arrachée avant qu'elle ne produise de mauvais fruits (*fruticans radix evellatur*<sup>104</sup>).

Les hérétiques contemporains sont pires que leurs prédécesseurs car à l'hérésie ils joignent la dépravation morale et ils sont pires que les Nicolaïtes<sup>105</sup> (*Nicolaitis peiores*), figures des hérétiques des derniers temps. La France leur reproche d'interpréter les Ecritures en se fondant non pas sur le Saint Esprit, mais sur leurs propres lumières et de se croire, dans leur orgueil, plus éclairés que les autres hommes : *Etiam praeter Spiritum Sanctum sacrosanctam Scripturam intelligentes, in excelsa scientiarum altitudine cunctos exuperare putent*<sup>106</sup>.

S'appuyant ensuite sur saint Paul, la France ajoute qu'il est nécessaire qu'il y ait des hérétiques (*necessario semper futuras esses haereses et scismata*<sup>107</sup>), d'une part pour que le mérite des chrétiens soit plus éclatant (*ut manifesti fiant qui inter fideles sinceri sunt*<sup>108</sup>)

---

<sup>101</sup> « le Christ sauveur aurait été nécessaire à ce malade »

<sup>102</sup> « s'obstinant dans le funeste désir de son cœur sacrilège »

<sup>103</sup> « afin que le peuple ne puisse pas être contaminé par un seul pécheur »

<sup>104</sup> « [de sorte que] la racine qui donne des rejetons soit arrachée »

<sup>105</sup> Secte chrétienne des premiers temps.

<sup>106</sup> « Interprétant la sacrosainte Ecriture en ne suivant pas le Saint Esprit, ils penseraient surpasser tout le monde par la hauteur très élevée de leurs sciences »

<sup>107</sup> « qu'il y ait, par une nécessité, toujours dans le futur des hérésies et des schismes »

<sup>108</sup> « pour que se révèlent au grand jour, ceux qui parmi les fidèles, sont sincères »

et d'autre part pour annoncer que la fin du monde approche (*totius mundi lapsum et ruinam omnium quae finem appropinquare elucescat*<sup>109</sup>). Le pillage de la ville de Rome est un signe supplémentaire que la fin du monde est proche.

La France fait alors l'éloge de la ville de Rome, la ville par excellence (*civitatis civitas*<sup>110</sup>) et le siège de saint Pierre et de ses successeurs (*patriarchalis sedes apostoli Petri suorumque successorum*). Elle fait ensuite l'éloge de l'Eglise romaine (*Romana Ecclesia*) dont elle souligne la pureté (*non habens maculam neque rugam*<sup>111</sup>). Et elle proclame que la colère de Dieu s'abattra (*in hac vita et in futura furorem experiatur*<sup>112</sup>), sur terre et dans l'éternité, sur quiconque tentera de lui porter atteinte ou cherchera à s'opposer à ses directives. Reprenant des expressions bibliques, elle se répand en imprécations sur les adversaires de l'Eglise (*Fiat habitatio eius deserta et in tabernaculis suis non sit qui inhabitet. Fiant filii eius orphani et uxor eius vidua*<sup>113</sup> etc.)

Elle exhorte ensuite les chrétiens fidèles à prier Dieu (*Precamini igitur et adorete Deum caeli*) afin de retarder l'arrivée de l'Antéchrist (*ne velocius quam cogitetis tyrannus ille abominandus Antichristus veniat*<sup>114</sup>) et de rester fidèles malgré l'omniprésence du mal (*ut vos salvos faciat et liberet in diebus malis*<sup>115</sup>). Avec angoisse (*Ah ! qualia referre praesumo*<sup>116</sup> !) et s'inspirant des prédictions de l'Écriture Sainte, elle décrit l'action maléfique de cet être de perdition (*filius perditionis*). Ce « fils » du diable (*ex malo spiritu genitus*<sup>117</sup>), l'ennemi du genre humain, combattra et tuera les deux témoins<sup>118</sup> du Christ (*pugnabit adversus duos testes [...] et interficiet eos*<sup>119</sup>), il prendra la place de Dieu (*exhibiturusque seipsum ut Deum, volens, omnibus diis relictis, solus adorari*<sup>120</sup>), il accomplira des merveilles (*Cui dabitur potestas ut faciat signa et prodigia*<sup>121</sup>) qui

---

<sup>109</sup> « pour rendre évident qu'approchent la ruine et la chute du monde entier, la fin de toutes choses »

<sup>110</sup> « La cité des cités »

<sup>111</sup> « N'ayant ni taches ni rides »

<sup>112</sup> « qu'il éprouve la colère [de Dieu] dans cette vie et dans l'autre »

<sup>113</sup> « Que sa maison devienne vide et que dans ses tentes, il n'y ait personne pour y habiter. Que ses enfants deviennent orphelins et que sa femme devienne veuve »

<sup>114</sup> « pour éviter que l'abominable Antéchrist n'arrive plus vite que vous ne pensez »

<sup>115</sup> « pour qu'il vous sauve et vous libère dans les jours mauvais »

<sup>116</sup> « Ah ! Quels événements je prends sur moi de rapporter par avance ? »

<sup>117</sup> « né de l'esprit mauvais »

<sup>118</sup> L'identité des deux témoins n'est pas précisée dans l'*Apocalypse* (XI, 3) et Martin Thierry ne donne lui aussi aucun nom. Les interprètes de la Bible avancent souvent les noms d'Enoch et Eli, deux personnages de l'Ancien Testament. Emportés hors de la terre, sans avoir connu la mort, ils doivent, selon les croyances, revenir sur terre, à la fin des Temps, pour y mourir.

<sup>119</sup> « il combattra les deux témoins et il les tuera »

<sup>120</sup> « et il se fera passer pour Dieu lui-même, voulant, après avoir écarté tous les dieux, être adoré seul »

<sup>121</sup> « il lui sera donné le pouvoir d'accomplir des merveilles et des prodiges »

impressionneront et séduiront un grand nombre d'hommes (*quibus visis, misellos irrhetiat homines ut adorent eum*<sup>122</sup>) et même les plus sages (*quibus miraculis etiam sapientium plurimi allicientur ab eo*<sup>123</sup>) et il persécutera les justes (*iustum populum persequentur*<sup>124</sup>) qui devront fuir dans les montagnes (*in montium incognitorum abdita fugient*<sup>125</sup>) ou mourir dans les supplices (*saepius repetitis cruciatibus enecabuntur*<sup>126</sup>). Durant quarante-deux mois<sup>127</sup> (*mensibus quadraginta duobus*), il fera tomber les justes (*iustos homines obvolvete libris prophetarum*<sup>128</sup>) et installera le désordre dans le monde. La puissance du mal sera telle qu'aucun homme ne pourrait être sauvé (*non salva fuisset omnis caro*<sup>129</sup>) si le Christ n'intervenait directement pour mettre un terme à l'Antéchrist. La France rappelle que tout cela n'arrivera pas tant que la foi restera intacte et que le pouvoir de Rome n'aura pas disparu : *Haec minime ventura sunt donec Romanum imperium atque fides christiana pene in universis deficiat*<sup>130</sup>.

La France prévient ensuite les Français que si, par un acte d'apostasie, ils refusent la vérité et la charité du Christ (*quod si [...] Christi charitatem atque veritatem nolueritis*<sup>131</sup>), ils sombreront dans tous les vices et s'enfonceront dans l'erreur si bien qu'ils mériteront la damnation éternelle (*ut digni aeternae mortis poena iudicemini*<sup>132</sup>). Et elle insiste de nouveau sur la nécessité de se tenir sur ses gardes et de prier (*vigilate itaque omni tempore, orantes*<sup>133</sup>...) pour échapper au danger qui menace le peuple français (*orantes ut digni habeamini fugere ista omnia quae futura sunt*<sup>134</sup>). Elle encourage les Français à rester fidèles à leur grâce et à persévérer dans la foi et dans le bien afin de remporter le prix de leurs efforts, à savoir le bonheur éternel (*Credientes autem exultabitis laetitia inenarrabili*

---

<sup>122</sup> « A la vue de ceux-ci [les prodiges], [il lui sera donné] de prendre dans ses filets les pauvres et faibles hommes afin qu'ils l'adorent »

<sup>123</sup> « de sorte que la plupart des sages seront attirés par lui en raison de ses miracles »

<sup>124</sup> « ils persécuteront le peuple des justes »

<sup>125</sup> « ils fuiront dans des cachettes inconnues des montagnes ». Nous pensons qu'il y a un hypallage.

<sup>126</sup> « ils seront mis à mort après qu'on aura réclamé bien souvent pour eux des supplices »

<sup>127</sup> C'est le chiffre donné dans l'*Apocalypse* (XI, 2).

<sup>128</sup> « il fera disparaître les hommes justes des livres des prophètes »

<sup>129</sup> « aucune chair n'aurait été sauvée »

<sup>130</sup> « Ces événements ne se produiront pas le moins du monde tant que l'Empire romain et que la foi chrétienne n'auront pas quasiment disparu dans tous les pays du monde »

<sup>131</sup> « Si vous refusez la charité et la vérité du Christ »

<sup>132</sup> « de sorte que vous serez jugés dignes du châtement de la mort éternelle »

<sup>133</sup> « c'est pourquoi, soyez vigilants en toutes circonstances et priez... »

<sup>134</sup> « priant pour être trouvés dignes d'échapper à tous ces événements qui doivent se produire »

[...] *reportantes finem fidei vestrae, salutem animarum vestrarum*<sup>135</sup>). Il faut donc imiter le Christ (*Christum* [...] *imitemini*) et pour cela fuir tous les vices.

La vigilance est de rigueur car Satan connaît les points faibles de chaque homme et sait les exploiter. Comme un lion rugissant, il tourne autour de chacun dans le but de le damner (*tamquam leo rugiens circuit, oppugnatum aliquem in perpetuae damnationis barathrum absorbere cupiens*<sup>136</sup>). Il faut donc faire preuve d'humilité et pratiquer la charité envers le prochain (*super omnia autem charitatem* [...] *sectamini*<sup>137</sup>). La France invite aussi les Français à entretenir en eux la présence de Dieu (*Verbum Christi abundantius intra vos inhabitet maneatque*<sup>138</sup>) par la pratique des vertus, à se soutenir et à se corriger entre eux (*Docentes et commonentes vos ipsos*<sup>139</sup>), à regretter leurs péchés (*verae compunctionis*<sup>140</sup>) et à faire preuve de persévérance dans la pratique du bien (*vimque in finem perseveretis*<sup>141</sup>).

Ensuite, la France, à la suite de saint Mathieu<sup>142</sup>, indique que deux chemins (*Duae quippe sunt viae*) s'offrent aux hommes. Le premier est étroit (*angusta et arcta*) et difficile (*ardua*), mais il mène au paradis, récompense de l'homme vertueux. Le second est spacieux (*latior et spaciosior*) et agréable (*amoena*), mais il conduit en enfer. Il faut donc faire les efforts nécessaires pour suivre le premier chemin. Mais pour cela, il est nécessaire d'être armé car il faudra livrer un combat (*vos ad pugnam* [...] *obarmari velim*<sup>143</sup>). Cette lutte ne requiert pas des armes comme celles que portait Hector, c'est-à-dire des armes destinées à combattre des hommes (*nulla est vobis colluctatio adversus Myrmidones, aut quosvis homines carne compactos et sanguine*<sup>144</sup>), mais des armes spirituelles car c'est contre le diable (*adversus callidissimas dimicationes antiqui serpentis*<sup>145</sup>) qu'il faut lutter. Il faut donc, après s'être purifiés par la confession (*Illoti ergo Lethaeis aquis*<sup>146</sup>), revêtir l'armure de Dieu (*accipite armaturam Dei*), c'est-à-dire prendre la justice comme ceinture

---

<sup>135</sup> « Croyant, vous exulterez d'une joie indicible [...] quand vous remporterez le but de votre foi, le salut de vos âmes »

<sup>136</sup> « il rôde tout autour de nous comme un lion rugissant, désirant engloutir dans le gouffre de la damnation éternelle l'homme qu'il a assiégé »

<sup>137</sup> « Recherchez par-dessus tout la charité »

<sup>138</sup> « que le Verbe de Dieu habite et demeure plus abondamment en vous »

<sup>139</sup> « vous instruisant et vous reprenant mutuellement »

<sup>140</sup> « d'une véritable componction »

<sup>141</sup> « vous continuiez votre effort jusqu'au bout »

<sup>142</sup> Et de façon implicite, Martin Thierry a probablement en tête l'image du jeune Hercule, à la croisée des chemins. Il s'agissait, pour lui, de choisir entre le vice et la vertu. Le même choix se présente aux Français.

<sup>143</sup> « je voudrais que vous soyez armés pour le combat »

<sup>144</sup> « vous n'avez pas du tout à lutter contre des Myrmidons ou contre d'autres hommes quels qu'ils soient, constitués de chair et de sang »

<sup>145</sup> « contre les assauts pleins de ruse de l'antique serpent »

<sup>146</sup> « Lavés dans les eaux du Léthé »

ou cuirasse (*iusticiam [...] pro lorica [...] superinduti*<sup>147</sup>), le détachement des biens terrestres comme chaussures, et la foi comme bouclier (*scutum fidei*). A cela, il faut ajouter le casque du salut (*galeam salutis*) et il faut se servir de la parole de Dieu comme d'un glaive (*et gladium salutis (quod est verbum Dei)*<sup>148</sup>).

La France réclame des prières pour les prédicateurs (*oretis assidue pro [...] apostolicis praedicatoribus vestris*<sup>149</sup>) afin qu'ils aient le courage de répandre l'évangile (*profiteri sacri evangelii [...] mysterium*<sup>150</sup>) et de le défendre, sans céder aux flatteries (*sine venenato subdolae adulationis pabulo*<sup>151</sup>) et sans ménager les vices (*gesta pravissimae vitae arguentes*<sup>152</sup>). Elle demande aussi aux hommes de lettres de ne pas se fier à leurs propres lumières pour interpréter la parole de Dieu (*Nec grammatici accessuri suae prudentiae innitantur, volentes alium sensum quem Spiritus Sanctus non flagitat inducere*<sup>153</sup>) et de ne pas usurper l'autorité des théologiens (*iudicii falcem in alienam messem neutiquam immitant*<sup>154</sup>), aux poètes de rejeter leurs sottises (*suas ineptias et figmenta contemnant*<sup>155</sup>) et de ne pas porter les hommes aux vices par des évocations trop lascives (*nimum mentes excitent ad incentiva libidinum*<sup>156</sup>), aux juges à renoncer à se laisser soudoyer par des cadeaux (*Iudices <relinquant> munera*<sup>157</sup>) etc.

Les Français doivent être conscients qu'ils sont privilégiés par rapport à leurs lointains ancêtres (*recogitate vestris patribus [...] feliciores esse*<sup>158</sup>) qui, n'ayant pas reçu la foi, n'avaient pas l'espérance du salut (*promissionis spem non habentes*<sup>159</sup>) et n'avaient pas la grâce qui rend agréable à Dieu (*fuere natura filii irae*<sup>160</sup>). Ils doivent donc se montrer reconnaissants et faire les efforts nécessaires pour se distinguer de ceux qui vivent loin de Dieu et dont la France fait la liste exhaustive : les Turcs, les Juifs, les hérétiques, les

---

<sup>147</sup> « ayant revêtu la justice en guise de cuirasse »

<sup>148</sup> « et le glaive du salut (qui est la parole de Dieu) »

<sup>149</sup> « priez assidument pour vos prédicateurs apostoliques »

<sup>150</sup> « professer le mystère du saint Evangile »

<sup>151</sup> « sans toucher à la nourriture empoisonnée de la fourbe flatterie »

<sup>152</sup> « condamnant les actions d'une vie dépravée »

<sup>153</sup> « Que les savants lettrés qui veulent s'approcher < de la parole de Dieu > ne s'appuient pas sur leur propre prudence, en voulant apporter un sens différent que l'Esprit Saint n'exige pas »

<sup>154</sup> « qu'ils se gardent absolument de jeter leur faux de juge sur une moisson qui ne leur appartient pas »

<sup>155</sup> « qu'ils méprisent leurs propres inepties et leurs propres mensonges »

<sup>156</sup> « qu'ils n'excitent pas trop les esprits vers les aiguillons des désirs charnels »

<sup>157</sup> « que les juges renoncent à leurs cadeaux »

<sup>158</sup> « Songez que vous êtes plus heureux que vos pères »

<sup>159</sup> « N'ayant pas l'espérance de la promesse »

<sup>160</sup> « Ils furent des fils de colère par leur nature »

orgueilleux, les joueurs de dés, les faux devins, les flatteurs, les hypocrites, les adultères, les blasphémateurs etc.

La France insiste et se répète : ceux qui n'obéissent pas à Dieu et à son Eglise n'obtiendront pas la récompense céleste (*omnis qui legem Dei [...] ac suae Ecclesiae [...] praecepta et mandata non observaverit, coronam iustitiae neutiquam accepturus*<sup>161</sup>). Ceux qui s'adonnent aux vices ou qui en font la promotion n'entreront pas au ciel.

Répétant que les Français sont un peuple choisi<sup>162</sup> et racheté spécialement par le sang du Christ (*populus peculiaris magno precio*<sup>163</sup>), la France incite ses habitants à suivre l'exemple de leur souverain (*ut sequamini vestigia eius*<sup>164</sup>) qui a œuvré pour établir la paix dans son royaume en réduisant les chefs hérétiques (*superatis illorum haereticorum ducibus, pacis lenitas sopiret*<sup>165</sup>). Les Français doivent donc se montrer dignes de cette faveur et tout faire pour rester unis dans la foi (*unitati studere debetis*<sup>166</sup>) et maintenir la paix (*solliciti servare unitatem spiritus in vinculo pacis*<sup>167</sup>). Pour cela, ils doivent rester fermes sur leur foi (*nunc permanete fortes in fide*<sup>168</sup>), mais se montrer bons envers l'hérétique disposé à abjurer ses erreurs (*adinventum haereticum, si paratus sit corrigi, recipite*<sup>169</sup>). En revanche, si cet hérétique, à l'instar de Louis de Berquin, s'obstine dans ses erreurs, il faut l'éliminer, en recourant au bûcher, pour préserver les autres chrétiens (*Si [...] incorrigibilis videatur [...] subito auferte eum de medio vestrum*<sup>170</sup>).

Et la France revient une nouvelle fois sur la nécessité de rester fermes dans la foi (*stabiles in fide sancta permaneat*<sup>171</sup>) et de ne s'en écarter sous aucun prétexte. Qu'aucune créature ne les éloigne de la foi (*neque alia creatura vos separet*<sup>172</sup>) ! Mais elle ajoute, à la suite de saint Jacques et à l'adresse des protestants, que la foi, même pure, est

---

<sup>161</sup> « Quiconque n'aura pas observé la loi de Dieu et les préceptes et les commandements de son Eglise, ne recevra en aucun cas la couronne de justice. »

<sup>162</sup> Martin Thierry, sans employer l'expression, se souvient certainement que la France est considérée comme la fille aînée de l'Eglise.

<sup>163</sup> « peuple particulier <racheté> à grand prix » si l'on considère que le salut de la France et sa vocation chrétienne sont un fruit de la passion du Christ. Ou alors, on peut traduire plus simplement par « peuple particulier et de grande valeur ».

<sup>164</sup> « pour que vous suiviez ses pas »

<sup>165</sup> Le roi des Français a fait en sorte que « la douceur de la paix apaise [les maux de la guerre], après avoir vaincu les chefs des hérétiques ».

<sup>166</sup> « Vous devez cultiver l'unité »

<sup>167</sup> « ayant pour souci de maintenir l'unité de l'esprit, dans le lien de la paix »

<sup>168</sup> « Maintenant, demeurez constants dans la foi »

<sup>169</sup> « Accueillez l'hérétique qui est venu à vous, s'il est disposé à se corriger »

<sup>170</sup> « S'il vous semble incorrigible, ôtez-le aussitôt du milieu de vous »

<sup>171</sup> « Que vous demeuriez stables dans la sainte foi »

<sup>172</sup> « Qu'aucune autre créature ne vous en [la foi] sépare »

vaine sans la pratique des bonnes œuvres (*quam [fide] sine operibus ociosam esse asserit Iacobus*<sup>173</sup>). Ils doivent tout particulièrement se méfier des discours captieux de faux apôtres (*videte ne vos per philosophiam et inanem fallaciam [...] decipiant*<sup>174</sup>), de prédicateurs au service de Satan (*operarii subdoli Sathanae*<sup>175</sup>) mais qui se font passer des anges de lumière (*in angelum lucis sese transfigurantis ministri*<sup>176</sup>). Ces personnes, loin de viser les biens célestes, ne recherchent que leur propre gloire et leurs plaisirs (*quorum deus venter est et gloria*<sup>177</sup>).

Mais est-il bien nécessaire de faire toutes ces recommandations (*Sed quorsum haec ?*<sup>178</sup>) et de réfuter les idées diffusées par les hérétiques, étant donné que les Français sont des hommes confirmés dans la foi (*non estis parvuli fluctuantes*<sup>179</sup>) et suffisamment instruits (*In christiana fide viri sufficientes et perfecti*<sup>180</sup>) pour ne pas se laisser piéger par les attraits des nouvelles doctrines (*qui nequaquam vanis falsae doctrinae persuasionibus a veritate potestis abduci*<sup>181</sup>) ? Aussi, la France revient-elle sur la nécessité d'obéir fidèlement aux commandements de Dieu et de l'Eglise, institution divine irréprochable (*irrepraehensibilemque Ecclesiam*).

La France, avant de clore son exhortation, souhaite encore ajouter quelques recommandations. La première s'adresse aux femmes et leur demande de ne pas se mêler d'enseigner la doctrine<sup>182</sup>, quelle que soit leur science en la matière, car ce n'est pas leur rôle (*Mulieres [...] (quibus nusquam permittitur docere et in ecclesia fidelium loqui)*<sup>183</sup>). La deuxième s'adresse aux savants et leur demande de rester à leur place et de ne pas vouloir, en matière de foi, connaître ce qui les dépasse (*Nec vos pariter [...] quae supra*

---

<sup>173</sup> « Jacques affirme que la foi sans les œuvres se sert à rien »

<sup>174</sup> « Veillez à ne pas vous laisser abuser par une philosophie vaine et trompeuse »

<sup>175</sup> « Les ouvriers rusés de Satan »

<sup>176</sup> « Les ministres de celui qui se transfigure en ange de lumière »

<sup>177</sup> « Leur dieu c'est leur ventre et leur gloire »

<sup>178</sup> « Mais à quoi sert tout cela ? »

<sup>179</sup> « Vous n'êtes pas de petits enfants irrésolus »

<sup>180</sup> « Vous êtes des hommes complets et bien formés dans la foi chrétienne »

<sup>181</sup> « Vous qui ne pouvez être détournés de la vérité par les vains efforts de persuasion d'une fausse doctrine »

<sup>182</sup> On ne sait ce à quoi fait précisément allusion Martin Thierry. Dans la pratique, les femmes ne prenaient pas la parole pour enseigner, ni le culte catholique, ni dans les assemblées protestantes. Les pasteurs étaient des hommes. Mais si Martin Thierry soulève ce problème avec tant d'insistance, c'est que des revendications, dans ce domaine, s'étaient fait jour. Peut-être pense-t-il, entre autres, à Marguerite de Navarre, la sœur du roi, qui se « mêle » de religion, écrit un livre, *le Miroir de l'âme pécheresse*, interdit par la Sorbonne, qui favorise et protège des prêcheurs soupçonnés de sympathie avec le protestantisme, qui, par exemple, demande en 1533 à Gérard Roussel (qui a tendance à remettre en cause le culte des saints et le caractère sacrificiel de la messe) de prêcher le carême au Louvre, ce qui est considéré comme un scandale. (Voir l'introduction de M. François dans Marguerite de Navarre, *l'Heptaméron*, Classiques Garnier, p. VI)

<sup>183</sup> « Les femmes [...] (il ne leur est nulle part permis d'enseigner et de prendre la parole dans l'assemblée des fidèles) »

*vos sunt sapere contendatis*<sup>184</sup>). Qu'ils se gardent de vouloir transmettre leurs propres lumières, mais qu'ils s'effacent plutôt devant la parole de Dieu (*sic loquatur quasi sermones non hominis, sed ipsius Dei*<sup>185</sup>). L'idée générale est qu'il faut laisser aux autorités compétentes le soin d'enseigner la foi et ne pas mêler ses propres vues au dépôt de la foi. Enfin, la troisième recommandation s'adresse à ceux qui prennent soin du corps du prochain (les médecins, apparemment) et leur demande de le faire en s'appuyant sur la force de Dieu (*ex virtute quam Deus sibi in ministerium contulit proximorum*<sup>186</sup>) afin de le glorifier car la gloire appartient à Dieu (*Cui est gloria et imperium in secula seculorum*<sup>187</sup>). C'est sur cette louange que se termine la *paraclesis*.

d) Le mot *paraclesis* :

Le mot *Paraclesis* est une transcription du mot grec παράκλησις qui signifie d'abord « une prière ou une invocation » et en second lieu un « appel pressant, une exhortation, un encouragement ». C'est évidemment le deuxième sens qui convient le mieux au titre de Martin Thierry, puisque la France tente de persuader les Français de rester fidèles à leur foi ancestrale. Mais l'invocation à Dieu est en quelque sorte sous-jacente car le discours protreptique de la France se termine par une louange adressée à Dieu et une formule finale caractéristique des prières chrétiennes : ... *ut in omnibus et ex omnibus glorificetur, a quo sunt omnia, Deus per Jesum Christum, cui est gloria et imperium in secula seculorum, amen*<sup>188</sup>. Et la prière ne se fait-elle pas imprécation, quand la France souhaite que le malheur tombe sur l'hérétique impénitent ?

En outre, le terme *Paraclesis* pourrait évoquer, de par sa ressemblance, un autre mot grec de la même famille : le Paraclet qui est l'un des noms donnés au Saint-Esprit et dont la traduction est assez flottante. C'est l'avocat, et par la voix de la France, Martin Thierry, qui est lui-même avocat, se fait le défenseur de la foi traditionnelle. Il se laisse inspirer par le Saint-Esprit en se réfugiant derrière la Bible considérée comme la parole inspirée de Dieu<sup>189</sup>. Le Paraclet, c'est aussi le Consolateur, celui qui encourage, qui réchauffe les cœurs, qui ranime la foi, qui relève les hommes et qui leur redonne l'espérance, quand les temps sont particulièrement difficiles. Et c'est ce que fait Martin Thierry en mettant en

---

<sup>184</sup> « Et vous, de la même façon, ne vous efforcez-pas de connaître ce qui vous dépasse »

<sup>185</sup> « qu'ainsi il énonce, pour ainsi dire, des paroles issues non de l'homme, mais de Dieu lui-même. »

<sup>186</sup> « par la force que Dieu lui a conférée pour le service du prochain »

<sup>187</sup> « A lui est la gloire et la puissance dans les siècles des siècles »

<sup>188</sup> « ... de sorte que Dieu soit glorifié, par Jésus-Christ, en toutes choses et grâce à toutes choses, lui par qui toutes les choses existent, à lui est la gloire et le pouvoir dans les siècles des siècles, ainsi soit-il. »

<sup>189</sup> Cf. Poème liminaire v. 16 et 17 ... *Deum potentem /Ad nostrum fugiens fugiens.*

## Deuxième partie : l'œuvre et les idées

avant de nombreuses citations de la Bible. Martin Thierry évoque le besoin qu'il a de redonner du courage à soi et aux autres<sup>190</sup>. Enfin, le Paraclet, c'est aussi l'Intercesseur entre Dieu et les hommes et l'on a vu que l'exhortation aux Français pouvait être perçue, de façon secondaire, comme une prière à Dieu afin que la France reste catholique.

D'après le titre, l'exhortation s'adresse à tous les Français : *ad Francos*. Mais de fait, elle s'adresse avant tout aux Français restés catholiques, spécialement à ceux qui se sentent attirés par l'hérésie ou qui, dans leur faiblesse, sont dans le trouble. La France ne cherche pas vraiment à discuter avec les hérétiques et à réfuter leurs erreurs par des démonstrations. Elle cherche plutôt à persuader qu'à convaincre et nous avons affaire plus à une prière qu'à un raisonnement. Même si le propos est nourri de passages de la Bible et qu'il rappelle des vérités de foi, l'opuscule de Martin Thierry ne peut pas être considéré comme un ouvrage de théologie.

### e) Jean Bignon

La *Paraclesis* a été imprimée à Paris par Jean Bignon : *Haec excussit Ioannes Bignon, a quo et vaenalia habentur in vico Iudae iuxta macellum Divae Genovephes* (« C'est Jean Bignon qui a publié ces œuvres. Il a aussi des boutiques dans la rue de Juda à côté du marché de sainte Geneviève. »). La mention *Cum Privilegio* indique que Jean Bignon a l'exclusivité sur la publication de la *Paraclesis*.

Dans le troisième tome de l'ouvrage de Renouard, Jean Bignon est présenté comme un bourgeois parisien qui exerce à la fois le métier de libraire et d'imprimeur. Il est en activité depuis 1509 jusqu'en 1544. Renouard signale qu'à partir de 1530, il imprime assez souvent les livres qu'il vend, mais que son double statut d'imprimeur et de libraire n'est explicitement indiqué que dans une seule édition, datant de 1539. Il se trouve que c'est celle de la *Paraclesis* où effectivement, ses deux fonctions sont mentionnées : « *Haec excussit Ioannes Bignon, a quo et vaenalia habentur* ». Cela dit, la page de titre ne comporte aucun dessin, aucune marque de l'imprimeur. D'habitude, il se signale par la représentation de « la main de Dieu sortant des nuages et tenant un écu chantourné sur lequel figure un coussin à quatre glands, portant la marotte du fou et entouré de trois fruits d'armoise ». Il est intéressant de noter que c'est déjà Jean Bignon qui avait imprimé, en 1535, mais pour le compte d'autres libraires (Maurice de La Porte et Pierre II Regnault),

---

<sup>190</sup> Cf. v. 22 *Pro solatu animae remissioris*.

l'ouvrage de Jean Eck, l'*Enchiridion locorum communium adversus Martinum Lutherum*, qui comme son nom l'indique, était dirigé, comme la *Paraclesis*, contre Luther. En outre, l'un de ses derniers livres imprimés, pour le compte cette fois de Pierre Sergent, présentait la traduction faite par Clément Marot de *l'Histoire de Leander et de Hero*, écrite par le grammairien Musée. Martin Thierry avait lui aussi donné sa version de l'amour entre ces deux amants, dans la première des quatre silves, publiées en 1539.

f) La référence à saint Jérôme :

La page de titre de la *Paraclesis* indique deux ajouts. Le premier évoque les vers élogieux adressés à Anne de Montmorency, écrits entre 1538 et 1539, à l'occasion de son titre de connétable. Nous donnons ce texte dans les morceaux choisis : *Eiusdem epigramma ad Annam Monmorantium Franciaie Connestabilem, ingenio et artificio mirando magis quam imitando elaboratum*. Ce titre extrêmement flatteur provient, probablement, non pas de Martin Thierry (qui autrement se montrerait bien imbu de sa personne et de ses talents !), mais de l'imprimeur qui annonce une sorte de morceau de bravoure inégalable et qui vante l'intelligence et l'admirable maîtrise de la versification de son auteur. En effet, cette épigramme se signale par sa formation en acrostiche fondée sur les prénom et nom d'Anne de Montmorency. Le second ajout est plus curieux car il évoque, non pas une œuvre de Martin Thierry, mais, visiblement, un traité de saint Jérôme, celui que ce père de l'Eglise avait adressé à l'hérétique Vigilantius pour réfuter ses erreurs : *D. Hieronymus ad adversus Vigilantium haereticum*<sup>191</sup>. On peut alors se demander si cette évocation de cette œuvre polémique a été voulue par Martin Thierry lui-même, qui y aurait vu une source d'inspiration et qui se verrait bien en fils spirituel du saint docteur ou qui, du moins, manifeste la volonté de suivre son sillage dans la lutte contre l'hérésie. Il se peut qu'au contraire, cette allusion soit de Jean Bignon qui, de lui-même, rapproche ces deux œuvres. Dans les deux cas, les deux écrits, et peut-être les deux auteurs sont rapprochés en raison de similitudes que nous allons essayer de dégager.

Tout d'abord, les hommes. L'auteur de la Vulgate est un connaisseur inégalé de l'Écriture Sainte et passe pour un érudit sans équivalent dans les domaines plus profanes. Martin Thierry, de son côté, brille ou veut briller par sa fine connaissance de la Bible et cherche, apparemment, à se faire valoir par son savoir. Un autre point de ressemblance

---

<sup>191</sup> Toutes les références à l'œuvre de saint Jérôme proviennent de la traduction de M. Benoît Matougues : *Œuvres de saint Jérôme*, Paris, Aimé-Martin, Librairie Delagrave et Auguste Desrez, imprimeur-éditeur, 1838, p. 410 et suivantes.

peut être le tempérament naturel ou affecté. Saint Jérôme est connu pour sa nature emportée et colérique, pour son goût de la polémique qui n'épargne personne, pas même saint Augustin. Il en va de même pour Martin Thierry qui, dans la *Paraclesis* du moins, se livre à des imprécations terribles contre les hérétiques qu'il dénonce vigoureusement et même avec virulence. Cette allusion à saint Jérôme est peut-être une façon d'excuser ou de justifier la violence du propos, puisqu'elle n'est pas nouvelle, mais conforme au modèle qu'est le saint traducteur de la Bible et peut donc se prévaloir d'une certaine tradition patristique. Enfin, les deux hommes manifestent un attachement très fort à l'Eglise.

Les œuvres montrent elles-aussi des points de rencontre. D'abord sur le ton polémique. La *Paraclesis* n'est pas un traité présentant une argumentation serrée et pointue pour réfuter les thèses hérétiques, mais c'est essentiellement un appel ou une exhortation assortie d'un cri de colère à l'encontre de l'audace impie des hérétiques. Il en est de même pour le traité de saint Jérôme qui d'emblée, dès l'introduction, se présente non pas comme un ensemble d'arguments, mais comme un cri d'indignation : « Voilà, comme je l'ai déjà dit, ce qu'à la prière des saints prêtres, j'ai dicté dans l'espace d'une soirée, pressé par notre frère Sisinnius [...]. Car l'ouvrage [celui que critique saint Jérôme] est tellement blasphématoire qu'il demande plutôt l'indignation de l'écrivain plutôt qu'une réunion de preuves... » On voit au passage que les deux œuvres se ressemblent aussi par leur brièveté et leur apparente spontanéité : pas une longue réflexion, mais un cri du cœur, provenant d'une sainte indignation. L'invective et les imprécations ne sont pas absentes des deux œuvres. De même que Martin Thierry accuse Luther et ses disciples de sottise, d'impiété, de grossièreté, de malice, de lubricité et d'ivresse, de même saint Jérôme avait déjà accusé ses adversaires de pervertir la foi « infecter de son venin la pureté de la foi », de manquer d'intelligence « Ne ressemblez pas au cheval et au mulet, qui sont sans raison », « les livres que Vigilantius a écrits dans son ivresse », « je répondrai à ses sottises », « un homme dont l'esprit est égaré et qui a besoin des remèdes d'Hippocrate », de s'adonner à la boisson, « Tous les évêques du monde commettent donc une faute en méprisant Vigilantius comme un ivrogne », « lisez-les dans les tavernes pour engager plus facilement à boire le peuple ignorant qui écouterait ces sottises », de proférer des grossièretés et des insanités, « vous déclarerez que vous êtes Bacchus à cause de votre ivrognerie, de la bouteille qui est à votre côté, de votre visage enflammé, de vos livres écumants et des paroles injurieuses que profère continuellement votre bouche ». Et si Martin Thierry, s'inspirant des paroles bibliques, maudit et voue à la mort les hérétiques jusqu'à leurs

descendants, saint Jérôme l'avait déjà fait : « Race maudite ! Prépare tes enfants à la mort, à cause du péché de leur père. » Ensuite, les deux œuvres se recourent sur le fond. Luther, accusé de ressusciter les hérésies anciennes, présente quelques similitudes avec Vigilantius, dans sa doctrine ou dans l'exemple qu'il donne. Luther comme son « devancier » Vigilantius méprise et condamne la virginité : « ces hommes qui regardent comme indignes d'être ministres du Christ les maris des femmes chez lesquelles ils ne voient aucun signe de fécondité ». On sait que Luther, pourtant moine, condamnait la virginité comme une pratique non naturelle et se maria avec Catherine Bora, montrant ainsi le peu de cas qu'il en faisait. Luther peut être encore comparé à Vigilantius au sujet du rejet du culte des saints. Selon le docteur de l'Eglise, son adversaire considérait comme impie l'honneur fait aux reliques des saints : « Un peu de poussière, dit-il, enfermée dans un petit vase et couverte d'un linge précieux ! A quoi bon effet couvrir les reliques des martyrs d'étoffes précieuses ? Pourquoi ne pas les mettre dans les plus communes, ou plutôt les jeter dans la boue et les fouler aux pieds, afin que Vigilantius, seul debout, reçoive nos adorations au milieu de son ivresse ? Nous commettons donc des sacrilèges quand nous entrons dans les églises des apôtres ? Constantin en commit donc un en rapportant les saintes reliques d'André, de Luc et de Timothée à Constantinople, où les démons rugissent auprès d'elles et où ces esprits, dont est possédé Vigilantius, avouent qu'ils sentent les effets de leur présence ? » Par ailleurs, Vigilantius, comme l'instigateur du protestantisme, bat en brèche le pouvoir d'intercession des saints : « Si les apôtres et les martyrs, encore revêtus d'un corps et dans l'obligation de prendre soin de leur salut, peuvent prier pour les hommes, à plus forte raison peuvent-ils le faire après avoir remporté la victoire et reçu la couronne ; Moïse, qui seul obtint de Dieu le pardon de six cent mille combattants, et saint Etienne, le premier des martyrs de Jésus-Christ, qu'il imita parfaitement et qui demanda pardon pour ses bourreaux, auront-ils moins de pouvoir étant avec le Sauveur qu'ils n'en avaient en ce monde ? Saint Paul, qui assure que Dieu lui accorda la vie de deux cent soixante-seize personnes qui naviguaient avec lui, fermera la bouche quand il sera dans le ciel, et il n'osera pas dire un mot pour ceux qui auront reçu son évangile par toute la terre ? Vigilantius, ce chien vivant, sera préférable à ce lion mort ? » Certes, Martin Thierry évoque à peine le culte des saints, mais la référence au livre de saint Jérôme rend peut-être la critique implicite. En outre, l'écrivain de Beauvais accuse les partisans de Luther de se croire orgueilleusement investis des lumières de l'Esprit Saint, ou même de s'imaginer être plus savants que l'Eglise qui a reçu le dépôt des Ecritures. Il en va de même pour les sectateurs de Vigilantius, qui trouvent leur lumière en

dehors de l'Eglise : « En effet, ceux qui sont infectés de ses erreurs ne mettent point les pieds dans les églises des apôtres et des martyrs, n'ayant de la vénération que pour Eumonius, dont ils font plus de cas que de l'Évangile, et croyant que les véritables lumières de la vérité sont en lui comme d'autres hérétiques qui assurent que le Saint-Esprit est descendu sur Montan et que Manès est lui-même le Saint-Esprit ». De plus, le saint docteur souligne la turpitude et la ébauche de ses adversaires, comme Martin Thierry fustigeait l'immoralité des hérétiques : « Mais je m'aperçois que vous avez encore d'autres soucis ; vous craignez que si la sobriété et la continence sont une fois reçues dans les Gaules, le revenu de vos cabarets ne diminue et que vous ne puissiez pas tenir table ouverte pendant la nuit et continuer vos joies de l'enfer. » Enfin, on peut retrouver dans les deux œuvres la même méfiance à l'égard du jugement des femmes, notamment dans les sujets religieux. De même que Martin Thierry recommande aux femmes de garder le silence en matière de foi, de même saint Jérôme émaille son traité de petites piques à l'égard des femmes dont la conduite et l'esprit manquent de sagesse. En effet, un petit nombre de femmes sont mises sur le même plan que les jeunes gens en raison de leurs incartades : « Si des jeunes gens et quelques femmes peu sages commettent des irrévérences pendant ces veilles ». Et, accusant ses contradicteurs de tirer des écrits apocryphes des balivernes, saint Jérôme les exhorte ironiquement à tenter de faire accroire aux femmes des enseignements fantaisistes auxquels personne d'autre n'ajoute foi : « Faites plus, lisez les révélations attribuées aux patriarches et aux prophètes ; et quand vous les aurez bien répandues parmi les femmes de la dernière classe du peuple, lisez-les dans les tavernes pour engager plus facilement à boire le peuple ignorant qui écoutera ces sottises ».

#### Annexe : Localisation des œuvres de Martin Thierry

En consultant le CCFR (catalogue collectif de France), nous avons pu localiser les différentes œuvres de Martin Thierry en France.

- Le *De felici* se trouve à la BNF, mais aussi à la bibliothèque municipale de Beaune (où nous l'avons consulté).
- Le *De obitu* se trouve à Paris (à la BNF, et à la bibliothèque Mazarine), mais aussi à la bibliothèque municipale de Caen.
- Les *Epigrammes* (auxquelles sont jointes les *Silves*) se trouvent à Paris (BNF et bibliothèque Mazarine), ainsi qu'à Dole.
- La *Paraclesis* se trouve à la bibliothèque Mazarine.

## **B) Les idées de Martin Thierry**

### **B1 : La Religion**

#### **I) L'Eglise**

##### a) Une discrète mise en cause des hommes d'Eglise.

Quand il fait l'éloge de son évêque Charles de Villiers qu'il classe parmi les prélats soucieux des âmes qui leur sont confiées, Martin Thierry aime à faire, par contraste, le portrait tout opposé de l'évêque, au mieux oublieux de son troupeau, au pire malfaisant. Martin Thierry n'ignore donc pas le relâchement scandaleux d'une partie non négligeable du haut clergé qui défaille à sa mission. Mais Martin Thierry se garde bien de généraliser (puisqu'il leur oppose l'exemple de Charles de Villiers) et il ne s'appesantit vraiment pas sur leur cas. En aucun, Martin Thierry ne cherche à discréditer l'Eglise en tant qu'institution en faisant un tableau noirci de ses membres. Il ne se plaît pas à étaler la bassesse, les mœurs coupables des hommes d'Eglise.

Voici le triste exemple des évêques mondains que dépeint Martin Thierry d'une manière allusive et sans donner de noms. Notons bien aussi que notre poète ne s'arrête jamais sur ce portrait négatif, mais qu'il sert de faire-valoir au portrait du bon évêque qui suit immédiatement et qui s'incarne dans la personne de Charles de Villiers ?

Un premier portrait est brossé dans le *De jucundo* :

*Obdormit pastor, plenoqui ventre supinus  
Errare ignotis linquit ovile viis.  
Insanit, gaudetque novos reparare tumultus  
Plaebis indocta ruit, plaebis sine lege furit* (v. 49 à 52)

« Il dort le berger nonchalant qui, le ventre plein,  
Laisse errer son troupeau sur des chemins inconnus.  
Il perd la raison et se réjouit de provoquer des désordres d'un genre nouveau.  
Le peuple qu'il laisse sans instruction se rue à sa suite, le peuple auquel on n'a pas donné de lois est en proie au délire. »

Selon la métaphore traditionnelle, l'évêque indigne est assimilé à un berger. Il est accusé de négligence et de paresse car il ne prend pas soin de guider son troupeau : il dort et fait bonne chère au lieu d'empêcher son troupeau d'aller se nourrir dans des pâturages inconnus. Cette image signifie que par son manque de vigilance et son esprit de jouissance, il ne prémunit les chrétiens qui lui sont confiés contre les nouveautés doctrinales qui foisonnent à l'époque et qui mettent en péril l'intégrité de la foi et la pureté

## Deuxième partie : l'œuvre et les idées

de la morale. Cet évêque est tenu pour responsable de l'égarement et de l'esprit de folie qui s'est emparé du peuple chrétien et qui se manifeste par des remises en cause de toutes sortes. Sans pasteur et sans règles pour le guider, le peuple est complètement aveugle et se laisse aller aux élucubrations du moment. Nous avons ici une mise en cause véhémente et sans concession d'une partie de la hiérarchie catholique qui est responsable de l'égarement du peuple. Ces reproches pourraient valoir des ennuis ou des inimitiés à notre auteur.

Dans le *Philographus*, éloge en l'honneur de Charles de Villiers, ce dernier, au moment de prendre sa charge, se demande s'il suivra l'exemple du mauvais évêque qui était bien représenté. On retrouve, sous le nom de Pan, l'image du berger qui égare son troupeau au lieu de le maintenir dans le droit chemin et de le faire paître dans des lieux sûrs.

*Pan diduxit oves, summisque errare coegit  
Montibus Archadiae : et demum consistere campis  
Gramineis iussit, num dedita corpora molli  
Languescunt somno ? Aut lethaea mersa palude  
Perpetuis annis torpescent ? Ipse videbor  
Immotus, mutus, steriles volitare per agros  
Cum grege lanigero nunquid laetabor ? Et illum  
Ignotis errare locis permittam ? Credite nullo (v. 15 à 22)*

« Pan a fait sortir ses moutons et il les a obligés à errer  
Sur les hautes collines de l'Archadie et c'est alors seulement qu'il les a fait s'arrêter  
Dans les plaines herbeuses. Est-ce que les corps adonnés au doux sommeil s'affaibliront ?  
Seront-ils pour toujours plongés dans la torpeur ?  
Est-ce moi-même je donnerai le spectacle de quelqu'un qui s'agite à travers des champs stériles,  
alors que je suis inactif et muet,  
Est-ce que je serai dans la joie avec mon troupeau à laine ?  
Lui permettrai-je d'errer aussi sur des lieux inconnus ? »

Cette peinture est plus féroce et l'accusation plus nette que dans le passage précédent. Le berger est remplacé par Pan qui est le dieu des bergers et qui vit en Arcadie. Mais sa peau velue, les deux petites cornes qui surmontent sa tête, ses pattes de bouc et sa lubricité en font un diable plus qu'un homme de Dieu. En outre, il s'agit nettement d'un dieu païen alors que le terme de *pastor* était celui que s'était appliqué le Christ lui-même. Par conséquent, en remplaçant le terme *pastor* par celui de Pan, Martin Thierry lève le voile et révèle que ces bergers sont en fait des êtres maléfiques. Autre nuance qui rend l'accusation plus forte est le remplacement du verbe *linquit* (qui n'évoque qu'une simple négligence) par celui de *coegit* qui implique une volonté délibérée. Ces mauvais évêques poussent volontairement leurs ouailles vers les funestes nouveautés. Et s'ils ne dorment pas comme les précédents, ils endorment leurs fidèles, en les installant confortablement dans les plaisirs symbolisés par les plaines herbeuses. Ils plongent les chrétiens dans la torpeur

spirituelle qui les empêche de résister aux hérésies et au goût des plaisirs qui mènent aux vices. Ils ne font rien ni ne prêchent pour défendre la vérité et le bien, si bien que leur action est stérile.

Seuls quelques brefs passages semblent mettre en cause les cardinaux et par conséquent discréditer quelque peu l'Eglise, en tant que hiérarchie humaine. Dans le *De obitu*<sup>192</sup>, Martin Thierry visite en songe une région inconnue (*ignotam subingressus regionem*) qui semble être Rome, mais l'identification n'est pas explicite. Le participe passé *ignotam* peut signifier que Martin Thierry ne s'est jamais rendu à Rome et ou que la ville a tellement changé qu'elle en est devenue méconnaissable<sup>193</sup>. En effet, ce haut lieu (*sublimia loca*<sup>194</sup>) semble être occupé indûment par des personnes indignes et malfaisantes puisqu'elles nuisent gravement au bien de l'Eglise tout entière (*purpuratos asinos [...] in grande universalis dispendium et iacturam sublimia loca teneri comperi*<sup>195</sup>) et qu'elles semblent nourries d'une doctrine perverse et non pas de la pure doctrine du Christ (*ex stigia palude potom delibasse videbatur*). On le voit, il s'agit de personnages diaboliques qui font grand mal à l'Eglise en siégeant vraisemblablement dans les postes importants de l'Eglise. On a l'impression que ces personnes sont des cardinaux car elles se caractérisent par leur couleur rouge (*purpuratos*) et qu'elles sont considérées comme des usurpateurs, puisqu'elles semblent avoir pris la place d'autres personnes plus dignes (*literis expulsis*<sup>196</sup>). Ces personnes qui constituent vraisemblablement les instances dirigeantes de l'Eglise sont assimilées à des ânes en raison probablement de leur ignorance de l'enseignement du Christ. Elles sont opposées aux lettrés qui, eux, connaissent l'enseignement du Christ. Ces personnes influentes dans l'Eglise ne peuvent que laisser se propager l'erreur (puisqu'elles sont ignorantes) et distiller l'immoralité et l'impiété, puisqu'elles s'abreuvent de l'eau empoisonnée et infecte du Styx. On a l'impression que Martin Thierry met en cause un certain nombre de cardinaux influents à Rome dans la propagation de l'hérésie protestante et dans la dissolution des mœurs. Mais cela dit, le pape n'est pas mis en cause ni même l'Eglise puisque c'est elle qui fait les frais de la perversité des hommes d'Eglise. La situation est de plus présentée comme anormale et comme une violence faite à l'Eglise (*expulsis*).

---

<sup>192</sup> *Iam lucidus*, folio 3.

<sup>193</sup> Martin Thierry emploie le même terme pour désigner de façon imagée les nouveaux pâturages symboles des nouvelles doctrines où les mauvais pasteurs laissent paître leur troupeau.

<sup>194</sup> *Iam lucidus*, folio 3.

<sup>195</sup> *Iam lucidus*, folio 3.

<sup>196</sup> *Iam lucidus*, folio 3.

## Deuxième partie : l'œuvre et les idées

Un autre passage, cette fois tiré de la *Cronographia* peut faire allusion, de façon imagée, à la décadence des grands personnages de l'Eglise.

*Ecce dies properat, ceciderunt praevia coelo  
Venturi exitii sidera flammivomo* (v. 63-64)

« Voici que le jour se hâte, voici que sont tombés du ciel embrasé  
Les astres annonciateurs de la ruine à venir »

Dans le contexte de la *Cronographia*, le jour qui approche à grands pas est le jugement dernier, le jour de la fin du monde, quand le mal aura atteint son paroxysme. Cette fin du monde est annoncée, par exemple dans l'évangile de saint Mathieu (chapitre 24), par des bouleversements spectaculaires dans le ciel, par des cataclysmes cosmiques : « *Statim autem post tribulationem dierum illorum sol obscurabitur, et luna non dabit lumen suum, et stellae cadent de caelo, et virtutes caelorum commovebuntur* » : « Aussitôt après qu'on aura enduré la tribulation de ces jours-là, le soleil s'obscurcira, la lune ne donnera plus sa lumière, les étoiles tomberont du ciel et les puissances des cieux seront ébranlées ». Nous pensons que Martin Thierry donne un sens figuré à ce passage, surtout que l'emploi du passé (*ceciderunt*) indique que ces événements ont déjà eu lieu. En effet, ces astres, ces étoiles qui chutent peuvent être l'image d'hommes d'Eglise éminents par leurs fonctions ou par leur science et qui de ce fait devraient éclairer le reste des hommes. Mais ces « lumières du monde » sont tombées dans le péché ou dans l'hérésie. Cette situation semble tellement calamiteuse et préoccupante que Martin Thierry semble penser que la fin du monde est proche. Ces deux passages reposent sur des images qu'il faut interpréter. Mais si notre interprétation est juste, ils expriment une forte critique.

Enfin, un troisième passage, tiré du poème de Richerius dans le *De obitu*, indique que l'Eglise est en proie de fortes turbulences, à des attaques et qu'elle est en voie d'être submergée par les vagues de la mer déchaînée qui est souvent le symbole des attraites du monde : *Pene extincta gemit Petri cassata phasellus*<sup>197</sup>, « Le navire de Pierre, fortement secoué et à demi-submergé, pousse des gémissements ».

Le navire symbolise l'Eglise et Pierre désigne le pape. Par cette image, Martin Thierry souligne la gravité du danger que court l'Eglise. On a l'impression que l'Eglise est en train de faire un naufrage et qu'au lieu de se tourner vers le ciel, elle est tirée vers le bas, par son attachement excessif au monde. Il est difficile de dire si Martin Thierry veut exprimer une critique du pape ou non. Si l'Eglise souffre parce qu'elle est malmenée et attaquée de

---

<sup>197</sup> *Horrida*, v. 112.

toutes parts, c'est peut-être parce que son pilote, le pape, n'est pas à la hauteur et néglige sa fonction ou s'en acquitte mal. Mais il est aussi possible que le pape fasse corps avec sa barque et souffre avec elle du déchainement de ses ennemis.

b) Une position constructive : un appel à la prière pour la sanctification des pasteurs.

Martin Thierry ne rejette pas pour autant les évêques et ne s'arrêtent pas à leur critique. Il sait qu'ils sont nécessaires et que le peuple ne peut se passer d'eux. Aussi choisit-il une voie intermédiaire entre le rejet méprisant des évêques et la négation de la triste réalité dans laquelle sont embourbés nombre d'évêques. Il veut exhorter les chrétiens à prier pour la sanctification de leurs pasteurs.

C'est cette position qu'il adopte dans la *Paraclesis*, exhortation destinée à maintenir l'élite française dans la fidélité à la foi de ses ancêtres. Pour que les pasteurs ne restent plus muets face aux hérésies et aux atteintes à la morale, il demande aux lecteurs de prier avec ferveur et persévérance pour que les successeurs des apôtres trouvent les justes paroles pour défendre la foi contre les innovations doctrinales : [...] *et vigiler instantes, oretis assidue pro CHRISTI fidelibus et apostolicis praedicatoribus vestris, ut ponat dominus in ore eorum optimos et congruos ad defensionem suae fidei sermones*<sup>198</sup>. « [...] Avec vigilance et insistance, priez assidument en faveur des fidèles du Christ et pour vos prédicateurs apostoliques pour que le Seigneur place dans leurs bouches les meilleures paroles capables de défendre leur foi. » Et Martin Thierry ajoute, parlant du Christ : *Ita per illos ipse loquatur*<sup>199</sup> ! Qu'ainsi il parle par leur truchement ! C'est que ces bergers ne doivent être d'autres Pan, mais d'autres Christ. Bien trop souvent, les prélats se montraient bien plus soucieux de leurs intérêts temporels et de leur gloire mondaine que du progrès spirituel des chrétiens. Martin Thierry souhaite des évêques qui soient avant tout des prêtres soucieux du bien des âmes et de la vérité évangélique.

Martin Thierry réclame encore des prières pour que les évêques aient plus de courage et de hardiesse pour prêcher les vérités de l'Évangile et combattre l'immoralité et qu'ils aient plus de détachement par rapport à la gloire humaine afin d'être moins sensibles à la gloire mondaine et de pouvoir ainsi œuvrer à la gloire de Dieu. C'est ainsi qu'un peu plus loin il évoque cet autre but de la prière en faveur des évêques : *Et sic cum magna fiducia audeant*

---

<sup>198</sup> *Paraclesis*, folio 9.

<sup>199</sup> *Paraclesis*, folio 9.

*notum facere, atque profiteri sacri evangelii (quod est virtus dei in salutem omni credenti) mysterium. Pro cuius evangelii tuitione, nunc CHRISTI legationibus funguntur : ita etiam nulla animi pusillanimitate deterreantur, sed liberius, audacius, et sine venenato subdolae adulationis pabulo, veritatem praedicantes, et gesta pravissimae vitae arguentes (quemadmodum ad ipsorum DEI et CHRISTI excellentem gloriam oportet) eloqui valeant*<sup>200</sup>. « Et que de cette façon, ils osent, animés d'une grande confiance, faire connaître et publier le mystère du saint Evangile (qui est la force de Dieu donnée à tout croyant pour qu'il fasse son salut). Et c'est pour la défense de cet Evangile qu'ils s'acquittent actuellement de missions que leur a données le Christ. Par conséquent, qu'aucune crainte de l'âme ne les en écarte, mais qu'ils aient la force de parler plus librement, avec plus d'audace, sans toucher à la nourriture empoisonnée de la fourbe flatterie, en prêchant la vérité et en condamnant les actions d'une vie dépravée ( comme il convient à la très grande gloire de Dieu et du Christ en personnes). » On le voit assez clairement, Martin Thierry cherche à stimuler l'ardeur des évêques et veut qu'ils soient davantage des combattants et des apôtres, qu'ils prennent davantage leur part dans la lutte contre le protestantisme et le relâchement des mœurs.

L'action et le rôle des évêques sont indispensables aux yeux de Martin Thierry car ce n'est pas au peuple chrétien de se guider lui-même, mais aux évêques de le guider. Martin Thierry est soucieux de respecter la hiérarchie et s'élève contre une sorte d'anarchisme dans l'Eglise. Chacun doit tenir son rôle et rester à sa place. Un prêtre n'est pas un évêque et ne peut donc se substituer à lui. A la fin de la *Paraclesis*, il met en garde : *Nec vos pariter (etiam si divites assint, nisi a Domino concedatur) quae supra vos sunt sapere contendatis. Equidem non omnes estis apostoli. Non omnes prophetae. Non omnes evangelistae. Non omnes pastores, aut doctores*<sup>201</sup>. « Et vous, de la même façon, ne vous efforcez-pas de connaître ce qui vous dépasse (même s'il s'en trouve certains qui sont riches de savoir et sauf si vous en avez reçu l'autorisation du Seigneur). Assurément, vous n'êtes pas tous des apôtres. Vous n'êtes pas tous des prophètes. Vous n'êtes pas tous des « rapporteurs » de l'évangile. Vous n'êtes pas tous des pasteurs d'âmes, ni des docteurs. » On le sent, pour Martin Thierry, le salut doit venir de la hiérarchie. Il convient non pas de la combattre, mais de l'améliorer et de la respecter.

c) La foi de Martin Thierry dans la sainteté et la pérennité de l'Eglise

---

<sup>200</sup> *Paraclesis*, folio 9.

<sup>201</sup> *Paraclesis*, folio 13.

En dépit de ces assez rares déplorations au sujet de la corruption qui affecte l'Eglise et le danger qu'elle court, Martin Thierry, quand il évoque l'Eglise, tient toujours un discours positif et conforme à la doctrine catholique. Martin Thierry ne perd pas une occasion de faire l'apologie de l'Eglise.

1) Etant l'épouse du Christ, elle est indissociable de lui.

Certains passages insistent particulièrement sur le fait que l'Eglise est issue du Christ et qu'elle est unie intimement à lui. L'idée sous-jacente est que quand les protestants se séparent de l'Eglise, ils se séparent automatiquement du Christ.

Un passage du *De obitu* montre que l'Eglise est née du Christ, qu'elle en est en quelque sorte une émanation. Dans la longue prière faite au Christ devant le saint sépulcre, Martin Thierry s'exprime ainsi : « [...] a Longino milite emisso iam spiritu lancea perforari, ut exinde profluentibus undis aquae et sanguinis formaretur unica et immaculata ac virgo sancta mater ecclesia coniunx CHRISTI... »<sup>202</sup> « [...] une fois que ton esprit s'est échappé de ton corps, tu es transpercé d'une lance par le soldat Longin de telle sorte que c'est de là, de l'écoulement abondant d'eau et sang, que l'unique, l'immaculée, la vierge et sainte mère l'Eglise, l'épouse du Christ fut formée... » Ce passage indique implicitement que l'Eglise est née du côté du Christ, comme Eve, l'épouse d'Adam est née d'une de ses côtes. L'Eglise est donc l'épouse du Christ, et mieux encore, une partie de lui-même. Et le fait que l'Eglise provienne des blessures du Christ suggère qu'elle a pour mission d'appliquer les mérites de la passion et donc de sauver les âmes.

Ailleurs, dans le même texte<sup>203</sup>, Martin Thierry explique le rôle de l'Eglise en faisant un rapprochement entre l'incarnation du Verbe et l'institution de l'Eglise et il réaffirme l'idée d'une union entre le Christ et l'Eglise :

*Qui ut Emanuel, id est nobiscum deus adesses, licet invisibilis, factus tamen hominum oculis posito in sole manifestationis corpore visibilis tanquam caput et sponsus ecclesiae quam tibi casto et impolluto amore copulasti...*

« Toi qui, afin d'être présent parmi nous comme l'Emmanuel<sup>204</sup>, c'est-à-dire Dieu est avec nous, bien qu'invisible, tu t'es rendu cependant visible aux yeux des humains<sup>205</sup>, en plaçant

---

<sup>202</sup> *Praeterea*, folio 18.

<sup>203</sup> *Praeterea*, folio 16.

<sup>204</sup> Ce nom d'*Emmanuel* se trouve dans une prophétie d'Isaïe au verset 14 du chapitre 7 : « Voilà que la vierge concevra et enfantera un fils, et son nom sera appelé Emmanuel. ». On le trouve également au chapitre

ton corps dans le soleil de la manifestation<sup>206</sup> comme la tête et l'époux de l'Eglise à laquelle tu t'es uni d'un amour chaste et pur. »

On voit bien que, de même que Dieu s'est rendu visible et a vécu au milieu des hommes en « épousant » la nature humaine, de même après sa mort et son ascension, il se rend en quelque sorte présent et visible dans le monde en épousant l'Eglise. Cette union est conçue de façon assez crue comme un mariage spirituel. Et de même que le mariage humain est indissoluble, de même, le divorce est impensable entre le Christ et son Eglise.

## 2) L'Eglise est donc l'unique voie du salut

S'adressant à ses contemporains pour les exhorter à ne pas adhérer à la religion protestante, Martin Thierry leur explique que s'écarter de l'Eglise ou lui désobéir empêchent de faire son salut. Il ne faut donc pas s'éloigner de l'Eglise, c'est le message principal que veut faire passer Martin Thierry dans la *Paraclesis*, comme il l'écrit de façon explicite :

*Et (ut scopum contingere possim) omnis qui legem Dei et Christi in uno adimpletam sermone, illiusque, ac suae ecclesiae [...] praecepta et mandata non observaverit, coronam iusticiae nequitiam accepturus. An nescitis iniquos regnum DEI minime possessuros ?*<sup>207</sup>  
« Et (pour en venir au but), tout homme qui n'aura pas observé la loi de Dieu et du Christ contenue dans une seule parole ni les préceptes et les commandements de Dieu et de son Eglise [...] ne recevra en aucun cas la couronne de justice. Ne savez-vous pas que ceux qui pratiquent l'iniquité n'auront aucune part du royaume de Dieu ? »

---

premier de l'évangile de saint Matthieu (verset 22) qui reprend cette prophétie et qui donne en plus la signification du nom qui est conforme à celle que donne Martin Thierry.

<sup>205</sup> Il s'agit de l'Incarnation.

<sup>206</sup> Cette expression est un peu difficile à comprendre. Etant un pur esprit, Dieu est par nature totalement invisible aux yeux des hommes. Il s'est donc révélé à eux en prenant un corps humain. C'est cette présence humaine qui a manifesté la présence de Dieu auprès des hommes. L'image du soleil peut toutefois surprendre si l'on songe que le Verbe de Dieu n'est pas venu au monde de façon éclatante ( il est né par exemple la nuit ) et qu'il a vécu la plupart du temps d'une manière cachée, comme un homme ordinaire ( hormis quelques fois où sa divinité se révèle au grand jour, comme le jour où il est monté sur le mont Thabor avec quelques uns de ses disciples ). Martin Thierry veut peut-être dire que le Christ, par son exemple et par son enseignement, a apporté la lumière au monde. Cette idée peut être suggérée par la lecture du chapitre premier de l'évangile de saint Jean (versets 4 à 9) : « En lui était la vie, et la vie était la lumière des hommes. Et la lumière lui dans les ténèbres, et les ténèbres ne l'ont point reçue. Il y eut un homme, envoyé de Dieu ; son nom était Jean. Celui-ci vint en témoignage, pour rendre témoignage à la lumière, afin que tous crussent par lui : non que celui-ci fut la lumière, mais il avait à rendre témoignage à la lumière. La lumière, la vraie, celle qui éclaire tout homme, venait dans le monde. » (traduction du chanoine Crampon, 1905)

<sup>207</sup> *Paraclesis*, folios 10 et 11.

La loi de Dieu et la loi de l'Eglise sont indissociables et celle de l'Eglise est mise sur le même plan que celle de Dieu. Elle n'est qu'un prolongement de celle de Dieu, ce que semble suggérer l'adjectif possessif *suae* : qui obéit à l'Eglise, obéit aussi à Dieu et qui désobéit à l'Eglise, désobéit aussi à Dieu. L'obéissance à l'Eglise n'est ni facultative ni sujette à accommodement personnel. Martin Thierry se montre strict dans son expression avec les adverbes *neutiquam* et *minime*.

Et Quintin, dans son interprétation du songe de Pierre Darie, n'est pas moins catégorique que Martin Thierry : *Vero verius, et si dici queat verissimo verissimus consederunt sedent et sedebunt, super ecclesiam qua nihil est excelsius adversus quam non praevalent portae inferi<sup>208</sup> extra quam nulla est salus, et in quam non introibunt manzeres et spurii...* « D'une façon plus vraie que le vrai et si l'on peut dire, de la façon la plus vraie que la vérité la plus vraie, elles [ les deux femmes, symbolisant l'une la chrétienté, l'autre la foi] se sont assises, s'assoient et s'assoieront sur l'Eglise par rapport à laquelle il n'y a rien de plus élevé, contre laquelle les portes de l'enfer ne prévaudront pas, en dehors de laquelle il n'y a point de salut et dans laquelle n'entreront pas les bâtards et les enfants illégitimes... »

Pour donner plus de poids à son affirmation et pour indiquer qu'elle ne souffre aucune contestation, Quintin emploie une formulation très lourde, passant du comparatif au superlatif. Le verbe *sedere* conjugué au passé, présent et futur renforce cette idée, car il n'indique pas seulement la permanence et l'immortalité de l'Eglise, mais il suggère aussi que les assertions concernant l'Eglise seront toujours valables et ne connaîtront aucun changement, aucun infléchissement. Les enfants illégitimes que Quintin nomme avec insistance par les deux termes *manzeres* et *spurii* sont en fait ceux qui ne reconnaissent pas l'Eglise comme leur mère, qui n'ont pas reçu d'elle la foi ou ceux que l'Eglise ne reconnaît pas pour siens parce qu'ils ne lui obéissent pas. Ce sont les protestants. Enfin, l'image des portes de l'enfer qui ne prévaudront jamais contre l'Eglise est une citation de Jésus-Christ lui-même et va dans le même sens que le reste : les forces du mal, la corruption, l'erreur ne vaincront jamais l'Eglise, il faut donc lui faire confiance sans hésiter. Elle ne pourra jamais enseigner le mal ni conduire en enfer. C'est cette pensée qui donne de l'assurance à Bauldetius qui peut répondre avec sérénité à Martin Thierry qu'il a la conscience tranquille quand il entreprend un pèlerinage car c'est une œuvre approuvée par l'Eglise :

---

<sup>208</sup> Ce passage est en fait une citation de l'évangile de saint Mathieu 16, 18.

*Baudeltius edixit peregrinos esse in tutelari catholicae ecclesiae tuitione*<sup>209</sup> ... Baudetius proclama que les pèlerins sont placés sous la protection tutélaire de l'Eglise catholique. Le verbe *edicere* peut aussi signifier dire une vérité et ainsi indiquer ce que pense Martin Thierry auteur et non pas personnage.

3) L'Eglise est sainte.

Malgré la conduite scandaleuse de certains de ses dignitaires, l'Eglise reste aux yeux de Martin Thierry sainte et pure. Il l'affirme à plusieurs reprises, notamment dans la *Paraclesis*. Il faut par exemple obéir à toutes les directives de l'Eglise parce qu'elle est irréprochable (*irrepraehensibilemque ecclesiam*<sup>210</sup>). Cette pureté parfaite de l'Eglise lui vient de son fondateur qui l'a purifiée de son sang, comme on peut le voir dans une longue parenthèse faite à propos de l'Eglise : *[...] ac suae ecclesiae ( pro qua seipsum tradidit ut illam sanctificaret, mundans eam lavachro aquae in verbo vitae*<sup>211</sup>, *ut exhiberet ipse sibi gloriam ecclesiam, non habentem maculam, aut rugam, aut aliquid huiusmodi : sed ut sit sancta et immaculata*<sup>212</sup>)... « [...] et de son Eglise (pour laquelle il s'est livré lui-même [il s'agit du Christ] afin de la rendre sainte en la purifiant par le baptême de l'eau, dans une parole de vie afin de montrer que n'ayant ni souillures, ni rides ni autre laideur de ce genre, l'Eglise lui fait gloire et qu'elle est sainte et immaculée)...<sup>213</sup> »

Un passage du *De obitu*<sup>214</sup> pousse l'idée encore plus loin, puisque non seulement l'Eglise est purifiée par le sang du Christ, mais encore par celui des martyrs : *...Ecclesiam quidem sanctam et immaculatam, columnam veritatis magisterio Spiritus Sancti directam, sponsum Christum habentem, ipsius sanguine dedicatam, quatuor evangelicis basibus solidatam, uno doctore specialius exornatam, ac multitudine sanctorum dealbatorum et innumerorum martyrum, qui stolas suas in sanguine agni lavaverunt approbatam ...* « ...l'Eglise sainte et immaculée, colonne droite de la vérité grâce au magistère du Saint Esprit, ayant le Christ pour époux, consacrée par le sang de ce dernier, assise solidement sur les fondements des évangiles, ornée plus spécialement par un seul docteur, et

---

<sup>209</sup> *Praeterea*, folio 2.

<sup>210</sup> *Paraclesis*, folio 13.

<sup>211</sup> C'est-à-dire en lui donnant une parole de vie. Cette qui donne la vie de la grâce et qui donne accès à la vie éternelle est probablement la parole essentielle qui est prononcée lors du baptême : « Je te baptise au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit ».

<sup>212</sup> *Paraclesis*, folio 10 et 11.

<sup>213</sup> L'expression de Martin Thierry semble un peu embarrassée et lourde. Le *sed*, difficilement traduisible, exprime une opposition entre le fait d'avoir des rides et le fait d'être immaculées.

<sup>214</sup> *Finierat*, folios 2 et 3.

approuvée par une multitude de saints aux vêtements purs et une foule de martyrs qui ont lavé leurs robes dans le sang de l'agneau... »

On voit aussi que pour Martin Thierry l'Eglise est pure dans son enseignement car elle est inspirée par Dieu lui-même et qu'elle n'a pas trahi l'idéal évangélique, puisqu'il la présente comme reposant sur les évangiles. L'Eglise est également pure dans sa vie morale, car elle compte un grand nombre de saints. Il faut comprendre que ces saints font oublier les turpitudes des pécheurs. L'idée fondamentale de ces passages, nous semble-t-il, est que de même que la souillure du péché des hommes a été purifiée par la rédemption, de même les péchés des hommes d'Eglise sont effacés par le sacrifice du Christ et des martyrs.

#### 4) Le pape est le chef légitime de l'Eglise

Dans le *De obitu*<sup>215</sup>, Baudetius fait ce petit développement pour montrer que l'on doit avoir confiance dans l'Eglise et dans la papauté instituée par Jésus-Christ : *[...] cuius in coelo et in terra omnem potestatem habentis iudicio extra ecclesiam adinventi exterminabuntur. Qui totam ecclesiam individua et omnino inseparabili roboratam unitate super Petrum velut super firmam petram collocavit. Cuius Ecclesiae rectorem eundem Petrum omnium apostolorum probatissimum et maximum fidei magnificentia et virtutis merito primorem ac principem instituit. Cui dedit claves regni caelorum, cuique et suis posteris super suam cathedram sedentibus obedire precepit (immunes asserere non ausim). Ad quem tanquam miserorum inviolabile asylum, infirmorum salutare antidotum et lugentium optabile solatium confugiemus, necnon suis voluntati et protectioni nos nostraque submittemus.* « Selon le jugement de celui qui a tout pouvoir au ciel et sur la terre, ceux qui seront trouvés hors de l'Eglise seront exterminés, selon le jugement de celui qui a tout pouvoir au ciel et sur la terre. C'est ce dernier qui a placé l'Eglise tout entière, fortifiée grâce à son unité indivisible et absolument inséparable, sur Pierre, comme sur une pierre solide. C'est le même Pierre qu'il institua chef de l'Eglise, lui qui était le plus estimé et le plus grand de tous les apôtres par la grandeur de sa foi et le premier et le meilleur par le mérite de sa vertu. C'est à lui qu'il confia les clefs du royaume des cieux et il a fait un devoir d'obéir à lui et à ses successeurs qui sont assis sur sa chaire (je n'oserais prétendre qu'ils sont sans fautes). Réfugions-nous auprès de lui qui est comme un asile inviolable pour les malheureux, un remède salutaire pour les pécheurs et un consolateur désiré pour

---

<sup>215</sup> *Praeterea*, folio 3.

ceux qui souffrent et ne manquons surtout pas de nous soumettre, nous et nos biens sous sa volonté et sous sa protection. »

Dans cet extrait substantiel, on retrouve l'idée qu'il est absolument indispensable de faire partie de l'Eglise pour faire son salut éternel. Mais c'est surtout la place et le rôle de saint Pierre et de ses successeurs qui sont mis en valeur. C'est le pape qui a la mission divine de diriger l'Eglise, c'est le pape, chef unique, qui assure l'unité de l'Eglise, c'est sa fermeté qui garantit la solidité de l'Eglise, c'est le pape qui a le pouvoir de mener les âmes au ciel. Il faut donc se soumettre à lui sans réserve et s'abriter sous sa protection. Ce rôle protecteur du pape est encore manifesté de façon symbolique par un bref passage du *De obitu*, quand les pèlerins reviennent de Terre Sainte en bateau. Ils sont pris dans une violente tempête qui évoque les maux qui agitent le monde. Mais malgré le danger, ils gardent leur calme car leur embarcation est sous la protection du pape. Cet épisode ne relate pas un fait réel, mais il est symbolique. Au milieu des périls extrêmes, ceux qui se mettent sous la protection du pape sont en sécurité et n'ont pas de soucis à se faire : [...]  
*postremo excrescentibus undis pene trinum Pauli naufragium (non turbatis cordium duce Petro navibus) perpessi*<sup>216</sup>... « Comme les eaux prenaient du volume, nous avons subi le naufrage Paul pendant presque trois jours (les navires des cœurs, sous la direction de Pierre, n'ayant pas été troublés)... »

Et c'est parce qu'elle a à sa tête saint Pierre et ses successeurs, établis à Rome, que l'Eglise romaine jouit d'un prestige spécial et détient une autorité et une primauté sur les chrétiens. Parlant de la ville de Rome dans la *Paraclesis*<sup>217</sup>, Martin Thierry tient ce discours solennel : *Haec est civitatum civitas, quae sustentat omnia. Haec est prima, et patriarchalis sedes apostoli Petri, suorumque successorum. A qua specialiori et glorifico titulo ROMANA ecclesia denominatur, non habens maculam, neque rugam. Caeteris ecclesiis praefertur, principatumque obtinet*<sup>218</sup> *nationum. Quam ROMANAM ecclesiam, et illius privilegium ab ipso summo omnium ecclesiarum capite*<sup>219</sup> *traditum qui auferre conatur : hic proculdubio in haeresim dilabatur. Quam etiam ac eiusdem canones, decreta et constitutiones qui confundere et perturbare tentaverit, perpetuo anathemate, atque excommunicatione damnetur. Et cum impiis (qui non resurgunt in iudicio) reputetur.*

---

<sup>216</sup> *Finierat*, folio 6.

<sup>217</sup> *Paraclesis*, folio 4.

<sup>218</sup> Ce sont des présents de vérité générale.

<sup>219</sup> Il faut probablement comprendre qu'il s'agit du Christ qui est habituellement considéré comme étant la tête de l'Eglise. Cette dernière était ordinairement assimilée à un « corps » dont la tête était le Christ.

*Omnipotentis iram contra se sentiat et sanctorum apostolorum PETRI et PAULI (quorum ecclesiam praesumit annihilare<sup>220</sup>), in hac vita et in futura furorem experiatur.* « Celle-ci est la cité des cités qui maintient tout en ordre. Celle-ci détient la primauté et elle est le siège patriarcal de l'apôtre Pierre et de ses successeurs. C'est d'elle que l'Eglise romaine tire son nom par un titre spécial et glorieux, elle qui n'a ni taches ni rides. Elle est placée à la tête des autres Eglises et elle détient l'autorité sur les nations. Celui qui s'efforce de faire disparaître cette Eglise romaine ainsi que son privilège que lui a transmis la tête suprême, en personne, des toutes les Eglises, celui-ci, sans nul doute, tombe dans l'hérésie. Que celui qui tentera de la défigurer et la bouleverser, ainsi que ses règles, ses décrets et ses constitutions, qu'il soit condamné à un anathème perpétuel et à l'excommunication. Et qu'il soit mis au nombre des impies (qui ne ressuscitent pas au jour du jugement). Qu'il sente la colère du Tout-puissant contre lui et qu'il éprouve la fureur des saints apôtres Pierre et Paul (dont il prétend anéantir l'Eglise) dans la vie présente et future. » La seconde partie de la citation est une vive condamnation de Luther qui s'en prenait violemment à l'Eglise, la tenant pour œuvre du diable et cherchant à la faire disparaître.

##### 5) L'attachement à l'Eglise.

Dans le *De obitu*, Martin Thierry présente Guillaume de Montmorency comme un modèle à suivre. Or ce dernier manifeste un attachement particulier à l'Eglise : [...] *Ecclesiam sanctam in charitate et castitate dilexit, et in eam (quamvis Cyprianus minime edocuerit) credidit<sup>221</sup> ...* « Il aima la sainte Eglise dans la charité et dans la chasteté et il crut en elle (bien que Cyprien l'ait très peu instruit)... » Saint Cyprien avait écrit un livre assez célèbre sur l'Eglise qui faisait autorité. C'était le *De catholicae ecclesiae unitate*. Martin Thierry veut dire que Guillaume s'est attaché à l'Eglise spontanément, il n'a pas eu besoin d'être convaincu par saint Cyprien pour le faire. La conséquence de son amour de l'Eglise, c'est qu'il avait en horreur les hérétiques et les schismatiques, c'est-à-dire, ceux qui refusent de croire à l'enseignement de l'Eglise ou qui contestent l'autorité du pape : [...] *et ecclesiasticus permansit, haereticos et schismaticos foedissimis verborum inquinamentis ethera conspurcantes odit, [...]* « et il est demeuré attaché à l'Eglise, et il a en horreur les hérétiques et les schismatiques qui salissent par l'ignoble immondice de leurs paroles les

---

<sup>220</sup> La doctrine de Luther vise en effet à détruire l'Eglise, puisqu'il la considère comme strictement inutile. Il refuse toute hiérarchie et tout intermédiaire entre les hommes et Dieu. De plus, pour lui, l'homme est capable de comprendre par lui-même le sens de la Bible : il n'a plus besoin des éclairages du Magistère romain et doit même s'en affranchir.

<sup>221</sup> *Absoluto*, folio 7.

réalités célestes ... » Quand Martin Thierry parle de propos orduriers à l'encontre des choses saintes, il pense certainement aux paroles grossières et virulentes que proférait Luther à propos de l'Eglise et du pape et qui pouvaient scandaliser les consciences catholiques. Et ce modèle de vie chrétienne qu'est Guillaume de Montmorency est resté fidèle à Dieu et à l'Eglise jusqu'à la fin de sa vie :

*Amicus Dei pravas cogitationes suppressit, errores et mundanas sollicitudines dereliquit, deo et ecclesiae in omnibus obediens, in quo tandem pollicronius obdormivit.* « Dans son amour pour Dieu, il supprima ses mauvaises pensées, il renonça aux erreurs et aux sollicitudes du monde, obéissant en toutes choses à Dieu et à l'Eglise au sein desquels<sup>222</sup> il finit par s'endormir après avoir vécu longtemps. »

Il est vrai que le pronom relatif au singulier *quo* est un peu déconcertant, car on aurait attendu plutôt un pluriel ou un singulier féminin résultant d'un accord par proximité avec le dernier mot cité. Mais il est assez clair qu'il s'applique à Dieu, mais aussi à l'Eglise. Le choix du masculin singulier signifie peut-être que mourir dans les bras de Dieu ou de l'Eglise, c'est la même chose.

On le voit, la position de Martin Thierry sur l'Eglise est tout à fait classique et orthodoxe. Il n'invente rien ni ne donne son avis personnel, mais il reprend des passages de la Bible. Il choisit de ne pas mettre le doigt sur la décadence morale, mais de prendre la défense de l'Eglise et du pape. Il est animé du souci d'empêcher le départ des chrétiens de l'Eglise causé par la propagande protestante. C'est pour cela qu'il insiste tant sur la nécessité d'appartenir à l'Eglise pour faire son salut, sur la sainteté de l'Eglise si attaquée par les protestants et sur la légitimité du pape comme chef des chrétiens. C'est aussi pour contrer l'influence croissante des protestants qu'il les dénigre tant.

d) Une attitude respectueuse à l'égard du clergé

Martin Thierry ne se contente pas de professer sa foi dans la légitimité et la sainteté de l'Eglise, et dans la suprématie pontificale, autrement dit dans l'institution fondée par le Christ, mais il tient aussi en honneur le clergé.

En bon catholique Martin Thierry respecte le clergé et croit dans le sacerdoce. On sait qu'il tient en très grande estime son évêque, Charles de Villiers et qu'il compte de

---

<sup>222</sup> Dans les temps troublés par les divisions religieuses, il est important de noter que Guillaume de Montmorency est resté catholique jusqu'au bout.

nombreux prêtres parmi ses amis : Jean Marquis, Pierre Darie, Tonnellius, Robert Darius, Jean Quintin, Gilles Binet, Bernard Valdrey... Les prêtres, quand ils sont évoqués, le sont avec beaucoup de respect comme on peut le voir dans plusieurs passages du *De obitu*.

D'abord, Martin Thierry emploie une formulation très respectueuse et très déférente pour indiquer que certains des amis qu'il a rencontrés sont prêtres : ils sont *sacerdotali adornentur dignitate*<sup>223</sup>, c'est-à-dire qu'ils sont ornés de la dignité sacerdotale. Ces deux derniers mots, mélioratifs, les mettent en valeur et montrent le grand cas que fait Martin Thierry du sacerdoce.

Ensuite, Martin Thierry reconnaît à l'évêque une autorité : *presbyteri auctoritate episcopi ... refocillati*<sup>224</sup>. C'est parce qu'il autorise les pèlerinages et approuve leur pratique, que les pèlerins se trouvent confortés dans leur décision.

Et quand Martin Thierry et ses amis se trouvent à Jérusalem, ils se confessent sans tarder à un prêtre qui est également un religieux. Martin Thierry le présente de façon valorisante : il est savant et plein de droiture, et non pas ignorant et vicieux comme Erasme aime à présenter les moines : *religioso sacerdoti viro tum erudito tum probo confessi*<sup>225</sup>.

Enfin, dans l'éloge que Philaretus fait de Guillaume de Montmorency, il est question du respect que le défunt portait aux prêtres. Voici quelle était l'attitude de cet homme que Martin Thierry érige en modèle : *Quocirca licet provocatus, nec malum cogitavit facere, nec fecit, sacerdotes Christi non tetigit, quos velut regum et principum patres et magistros honoravit et tanquam pupillum oculi Domini conservavit*<sup>226</sup>. « C'est pourquoi, quand bien même il était provoqué, il ne songea pas à faire du mal ni ne le fit et il ne porta jamais la main sur les prêtres du Christ qu'il honorait comme les pères et les maîtres des rois et des princes et il en prenait soin comme de la pupille de l'œil du Seigneur. » Ce passage montre que Martin Thierry considère les prêtres comme des êtres sacrés, inviolables. Il les place au-dessus des rois et reconnaît que ces derniers doivent les honorer comme des pères et les écouter comme des maîtres. Ce sont, de plus, des personnes précieuses qu'il faut protéger et aimer en quelque sorte comme Dieu.

---

<sup>223</sup> *Praeterea*, folio 1.

<sup>224</sup> *Praeterea*, folio 6.

<sup>225</sup> *Praeterea*, folio 11.

<sup>226</sup> *Absoluto*, folios 11 et 12.

## II) Les Hérétiques

Martin Thierry présente les hérétiques d'une manière extrêmement négative, principalement dans deux passages assez développés, l'un dans la section *Finierat*, l'autre au début de la *Paraclesis*.

### a) La noirceur extrême des hérétiques et leur caractère démoniaque :

Tout d'abord, il les place sur le même plan et au même niveau que les Infidèles et les Mahométans. En effet, dans la vision que rapporte Darius, les protestants et les Turcs sont aussi acharnés les uns que les autres à détruire la vraie religion, à défigurer et à mutiler les deux belles vierges que sont la chrétienté et la foi<sup>227</sup>. Ils se caractérisent tous les deux par une haine et une rage extrêmes. S'ils sont associés dans le songe et dans le combat, c'est pour signifier qu'ils sont aussi dangereux et abominables les uns que les autres. La seule différence est que les seconds s'en prennent à la chrétienté en général alors que les premiers s'attaquent tout particulièrement à la foi dont l'Eglise catholique garde le précieux dépôt. Dans la *Paraclesis*, Martin Thierry va même plus loin : *Ipsi haeretici immundis suibus lutulentiores*<sup>228</sup>. Si les porcs désignent bien ici les Infidèles<sup>229</sup>, les hérétiques sont considérés comme pires. En effet, peut-on supposer, ils n'ont pas l'excuse de l'ignorance et sont d'autant plus coupables et impardonnables qu'ils connaissaient la vérité et l'ont trahie.

Ensuite, ils sont tous (hérétiques comme infidèles) assimilés tous les deux à des « bêtes », n'ayant que l'apparence humaine<sup>230</sup>. Cette image dégradante rappelle celle des loups couverts d'une peau de mouton<sup>231</sup>, stratagème mis en place pour mieux tromper les moutons qui ne sont pas sur leurs gardes. Elle signifie aussi que ces hérétiques ont perdu leur dignité humaine et s'ils ressemblent encore à des humains, ils ne sont plus à l'image de Dieu, car leur âme est morte et ils sont comme des animaux sans foi, sans vie surnaturelle. Cette image montre encore qu'ils sont difficilement identifiables et repérables car ils se cachent (et peut-être Martin Thierry a-t-il à l'esprit ces « faux savants

---

<sup>227</sup> *Duae formosissimae virgines, christinitas et fides (Finierat, folio 3)*

<sup>228</sup> *Paraclesis, folio 1.*

<sup>229</sup> Dans le *De finierat*, c'est ainsi qu'ils sont présentés : *Quarum unam porci et canes circunderunt (folio 1).*

<sup>230</sup> *Nigellae bestiae facies hominum diversae prae se ferentes (Finierat, folio 2).*

<sup>231</sup> *Sub vestimentis ovium lupi rapaces (Finierat, folio 4).* Les loups cachés sous des peaux de brebis sont aussi une image biblique désignant les mauvais guides ou les mauvais maîtres : cf. Mathieu, VII, 15.

catholiques » qui sont en réalité des luthériens cachés, pour reprendre l'accusation portée par Bédà à l'encontre d'un Lefèvre d'Étaples par exemple...).

Martin Thierry va encore plus loin. Les hérétiques sont pires que des animaux, ce sont des démons. Ils sont d'abord comparés à des Ethiopiens en raison de la noirceur de leurs âmes<sup>232</sup>, puis carrément à des démons<sup>233</sup>. Cet état les rend incurables. Même Circé<sup>234</sup> ne peut les guérir, elle qui possède des pouvoirs surnaturels et qui avait le pouvoir aussi bien de changer les êtres humains en animaux que de faire l'opération inverse. Si les moyens surnaturels sont inefficaces c'est qu'ils se heurtent à une mauvaise volonté, à un aveuglement volontaire et à un enracinement pleinement délibéré dans le mal. Ils n'ont plus la possibilité d'être sauvés, il est donc inutile de chercher à les convertir, à les ramener à la vraie foi ; il ne reste plus qu'à les empêcher de nuire en mettant en garde le bon troupeau contre eux et en les éliminant. En effet, ce côté démoniaque qui les caractérise les rend extrêmement dangereux : *mille nocendi modos habent [...] et omnibus modis humanum genus evertere conantur.*<sup>235</sup> Comme les démons, ils s'emploient à faire tomber les âmes, notamment en combattant l'Église, considérée souvent par les catholiques comme l'arche du salut et la seule voie qui y mène. Ils sont d'autant plus dangereux qu'ils usent de ruses et de subtilités fallacieuses pour mieux tromper (*suis subdolis versutiis*<sup>236</sup>). Cette assimilation des hérétiques aux démons aboutit à l'idée, maintes fois énoncées que les hérétiques sont promis à l'enfer<sup>237</sup> ; cette insistance vise à effrayer ses contemporains pour les détourner de l'hérésie. En effet, ils ont mérité la colère et le châtement divins, qui comme par le passé, s'abattront inéluctablement sur eux<sup>238</sup>.

En outre, Martin Thierry met côte à côte<sup>239</sup> et range dans le même combat diabolique les hérétiques et les novateurs « *inventores*<sup>240</sup> », ceux qui s'affranchissent des

---

<sup>232</sup> Naricia pice nigriores, et abiectis Aethiopibus (quos non dealbaret ceruseis pigmentis improba Circe) deformiores. (*Finierat*, folio 4)

<sup>233</sup> Non aliter quam nequissimi daemones (*Finierat*, folio 4). « Qui Deo et hominibus propter summam eorum iniustitiam odibiles, aeternae damnationis barathrum sibi comparant » (*Paraclesis*, folio 1).

<sup>234</sup> Qualifiée ici de « méchante », ce qu'elle est dans l'Odyssée. Dans notre contexte, le rappel de la méchanceté de la sorcière peut être une sorte d'hyperbole et signifier que les hérétiques sont tellement souillés que même le démon, pour les faire passer, par ruse, pour de blancs agneaux, ne pourrait les transformer. Ils sont trop foncièrement viciés pour ne pas paraître tels, quels qu'efforts qu'ils fassent pour dissimuler leur noirceur.

<sup>235</sup> *Finierat*, folio 4.

<sup>236</sup> *Finierat*, folio 4.

<sup>237</sup> *In foveam perditionis decidentis* (*Finierat*, folio 4)

<sup>238</sup> *Tanquam Nadab et Abiu edaci comburendos igne, Dathan et Abiron vatissima absorbendos voragine, ac Hieroboam gravissima poena exterminandos* (*Finierat*, folio 4).

<sup>239</sup> Par exemple, dans la longue énumération d'invectives que fait Martin Thierry dans le *Finierat*, folio 4.

<sup>240</sup> *Finierat*, folio 4.

enseignements de l'Eglise pour exposer des opinions personnelles en matière de foi. Derrière le mot de « novateurs », il faut certainement voir une frange des humanistes qui remettent en cause les enseignements traditionnels, au nom de la philologie par exemple. De manière allusive, ce sont peut-être les Evangélistes qui sont égratignés car ce sont eux qui, les premiers, ont remis en question l'enseignement de la foi, ce sont eux qui ont préparé le terrain à l'hérésie, en contestant l'enseignement traditionnel de l'Eglise.

b) Les reproches :

Martin Thierry adresse de très nombreux reproches aux hérétiques, notamment dans une longue énumération, telle qu'il les affectionne, que l'on trouve dans le *Finierat* (folio 4).

Ces hérétiques sont accusés d'orgueil (« *elati* », « *superbi* ») et d'amour-propre excessif (« *sibi placentes* »). Derrière ces termes, il faut probablement comprendre que ces gens ont une trop haute opinion d'eux-mêmes et de leur science, qu'ils se croient plus savants et plus intelligents que l'Eglise inspirée par l'Esprit Saint ; qu'ils se préfèrent au Christ, qu'ils se recherchent eux-mêmes et s'imaginent être saints et véridiques. Martin Thierry les fait passer également pour des désobéissants, des séditeux et des révoltés : « *murmuratores, querulosi, secundum desideria sua ambulantes* ». Cette caractéristique les rapproche du diable qui est le révolté par excellence. Ce sont des gens qui obéissent à leurs propres lumières plutôt qu'à celles de Dieu et qui surtout bravent l'autorité mise en place par Dieu. Il souligne en outre leur ingratitude et leur trahison (« *ingrati* », « *proditores* ») : il estime probablement qu'ils abandonnent la vraie foi et rejettent l'Eglise qui a pourtant conservé jusqu'à eux le dépôt de la foi et qui les a faits chrétiens par le baptême. Il insiste aussi sur leur corruption morale (« *iniquitatis filii* », « *scelerati* »). Cette accusation est mainte fois répétée, avec toujours beaucoup de force et de virulence dans les propos. Leur dépravation est diabolique (*Echidnaeis turpitudinibus*<sup>241</sup>), ils sont remplis et comme débordants de vices (« *velut mare malorum in quod flagitiorum colluvies defluit* »)<sup>242</sup>, il n'est pas plus vicieux qu'eux (« *omnibus vitiosior* »<sup>243</sup>). Non seulement leur immoralité est foncière et extrême, mais elle touche absolument tous les hérétiques, sans exception comme si le vice leur était inhérent et le bien impossible : tous les hérétiques sont dévoyés (« *omneis*

---

<sup>241</sup> *Paraclesis*, folio 1. Echidna, le serpent monstrueux de la mythologie évoque ici le Serpent infernal.

<sup>242</sup> *Paraclesis*, folio 1.

<sup>243</sup> *Paraclesis*, folio 1.

*haeretici aberraverunt* »<sup>244</sup>), il n'en est aucun qui fasse le bien (« *non est ex eis qui faciat bonum* »<sup>245</sup>). Et Luther lui-même, bien qu'il ait joui, un certain temps d'une réputation de sainteté, ne fait pas exception.

Les hérétiques sont également jugés inutiles (*inutiles facti sunt*<sup>246</sup>). Leur inutilité vient probablement du fait qu'ils ont cessé de pratiquer la loi chrétienne et d'accomplir les bonnes œuvres. Il faut comprendre que l'hérésie souille toutes leurs actions et de même qu'une personne qui n'est pas en état de grâce ne peut acquérir aucun mérite, et de même que quelqu'un qui n'a pas la grâce sanctifiante ne peut faire aucun bien qui vaille pour le ciel, de même l'hérétique ne peut faire aucun bien surnaturel et ne peut faire aucun bien autour de lui. C'est peut-être pour cela qu'il est déclaré inutile. La foi des hérétiques est viciée et défectueuse donc inutile, elle ne peut les sauver, et en plus ils se croient dispensés d'accomplir les bonnes œuvres ou de respecter la loi de Dieu, car la foi seule suffit, selon eux. L'insistance sur l'immoralité des hérétiques vise non seulement à les discréditer, mais elle est aussi une réponse aux attaques des protestants à l'encontre du clergé. Les gens les plus ordinaires ne se préoccupaient peut-être pas de la contestation doctrinale, mais de la vie morale : montrer que les hérétiques sont plus dépravés que les catholiques est un moyen efficace d'ôter leur prestige et d'affaiblir leurs critiques.

Plus étonnant est le reproche de cupidité (« *cupidi*<sup>247</sup> ») : Martin Thierry a peut-être en vue les princes protestants qui cherchèrent à s'emparer des biens du clergé et qui ne voulaient pas payer pour Rome. Martin Thierry en ferait la motivation principale de leur ralliement aux thèses de Luther. Ce sont de plus des sacrilèges (« *blasphemi* », « *prophani immites*<sup>248</sup>») car ils s'en prennent aux choses plus saintes de la religion, les sacrements et notamment l'eucharistie : non contents de nier la présence réelle, ils s'en prennent physiquement, comme à Marseille (près de Beauvais), aux saintes espèces.

Leur manque de retenue et de pondération est également critiqué. Martin Thierry dénonce leurs propos grossiers, orduriers, offensants, brutaux et outranciers : « *Quorum os infrene virulentis maledictis et malevola amarulentia scatet. Itaque quotidiano convicio*

---

<sup>244</sup> *Paraclesis*, folio 1. Ce dévoiement des hérétiques fait penser aux deux chemins qui, dans l'évangile de saint Mathieu, s'offrent aux hommes : celui du ciel et celui de l'enfer (Martin Thierry les évoque lui-même longuement, dans le folio 8), mais aussi aux deux styles de vie entre lesquels le jeune Hercule doit choisir.

<sup>245</sup> *Paraclesis*, folio 1.

<sup>246</sup> *Paraclesis*, folio 1.

<sup>247</sup> *Finierat*, folio 4.

<sup>248</sup> *Finierat*, folio 4.

Deuxième partie : l'œuvre et les idées

*Archilocum terentes, ad maledicendum sint paratissimi* »<sup>249</sup> (cf Luther). Et pour cette raison ils sont comparés à Archiloque.

Martin Thierry met encore en avant leur aveuglement et leur culpabilité : ils fourvoient et dévoient les autres (« *Caeci tamen et duces caecorum*<sup>250</sup> »). L'aveuglement spirituel est le résultat de leur orgueil et leur amour-propre. Cet aveuglement, non seulement leur fait prendre le chemin de la damnation éternelle, mais en plus elle les empêche de s'en rendre compte. L'aveuglement spirituel est ce qu'il y a de pire car il n'y a pas de remède.

Ils sont accusés de ressusciter les anciennes hérésies (« *refricatis erroribus* », « *renovatis sectis*<sup>251</sup> »). Martin Thierry pense peut-être à la proximité des Protestants avec les Vaudois, à leur mépris de l'eucharistie héritée de l'hérétique Bérenger ou de Wyclif<sup>252</sup>. Porté sur la surenchère, Martin Thierry déclare qu'ils sont pires que leurs prédécesseurs<sup>253</sup>, probablement parce qu'ils vont plus loin dans la négation et qu'ils sont impardonnables de renouer avec des erreurs déjà condamnées.

Enfin, ils se caractérisent par la mort spirituelle. Ils sont morts eux-mêmes et communiquent la mort autour d'eux. Leur grande puanteur (« *maliciae mephitim exhalantes, ut alios inficiant* »<sup>254</sup>) provient probablement de leur décomposition, de leur pourriture spirituelle. Ils sont de façon explicite assimilés à des tombeaux car leurs âmes sont mortes : « *foetida sepulchra aperti sunt* »<sup>255</sup>.

En résumé, les hérétiques sont hideux comme des Ethiopiens, diaboliques comme Echidna, dangereux et méchants comme Néron et Milon, séditieux comme les Gracques, stupides comme les Béotiens, grossiers et enragés comme Archiloque. Martin Thierry trouve des comparaisons infamantes qu'il puise surtout dans l'Antiquité païenne. Par contre, quand il évoque les châtiments qu'ils encourent, il fait référence aux personnages bibliques, comme si les hérétiques n'avaient plus rien de chrétien.

---

<sup>249</sup> *Paraclesis*, folio 1.

<sup>250</sup> *Finierat*, folio 4.

<sup>251</sup> *Finierat*, folio 4.

<sup>252</sup> Au XI<sup>e</sup> siècle, Bérenger de Tours, archidiacre d'Angers nie la présence réelle de Jésus-Christ derrière les apparences de l'hostie consacrée. Il fut condamné par l'Eglise en 1079. Il en fut de même plus tard, pour les Vaudois et les Albigeois (condamnés en 1215) et pour Wyclif en 1418.

<sup>253</sup> « *Sed interim admiratione magna mirari non desino quibus furitis agitati neoterici haeretici, et haereticae pravitatis defensores, multo amplius damnabiliores illis qui errant ab orthodoxa fide [...] solique Nicolaitis peiores.* » *Paraclesis*, folio 2.

<sup>254</sup> *Paraclesis*, folio 1.

<sup>255</sup> *Paraclesis*, folio 1.

Comme emporté par une sainte indignation, Martin Thierry débite un flot de reproches, un tissu d'invectives sans jamais les approfondir, sans jamais les démontrer, l'abondance de reproches devant emporter l'adhésion. Nous ne sommes pas dans l'argumentation, mais dans la polémique et dans la volonté de discréditer l'adversaire. Martin Thierry ne veut probablement pas intervenir dans les débats théologiques<sup>256</sup> et il estime peut-être que le temps des explications est révolu : il ne s'agit plus de convaincre les hérétiques, mais d'en faire un repoussoir pour les hésitants. C'est pour cela que Martin Thierry cherche à forger une image la plus repoussante possible des hérétiques. Cependant, derrière ce flot d'injures, se cachent quelques ébauches d'arguments. Les protestants sont condamnables parce qu'ils sont orgueilleux et ont l'audace de préférer leurs interprétations personnelles de l'Écriture à celles de l'Esprit Saint que transmet l'Église catholique. Ils sont détestables parce qu'ils ont une vie morale absolument abominable et abjecte : non seulement leurs critiques du clergé catholique passent pour être pure hypocrisie, mais encore leur immoralité tient à leur doctrine qui déprécie les bonnes œuvres au profit de la foi seule, conçue avant tout comme une confiance en Dieu. Enfin, il ne faut pas suivre leurs traces, parce qu'ayant quitté l'Église, ils sont morts spirituellement et sont destinés à souffrir éternellement en enfer. On le voit, la critique que fait Martin Thierry porte surtout sur le comportement des hérétiques.

Enfin, s'ils sont par eux-mêmes inutiles car stériles, incapables de faire le bien, en revanche ils sont utiles de façon indirecte, aux dires de saint Paul, car ils permettent de distinguer davantage les bons, de révéler qui est sincèrement bon et attaché à la vérité et au bien cad à Dieu. Mettent en lumière le mérite des bons qui restent fidèles à Dieu.

c) Les remèdes :

Comme on l'a vu précédemment, l'aveuglement intellectuel et l'abaissement moral des hérétiques sont tels qu'ils sont quasiment incurables, étant presque des démons et ayant presque déjà un pied en enfer. Cependant, Martin Thierry ne leur ferme pas totalement la porte du salut. En effet, à la fin de sa charge contre les hérétiques, il envisage brièvement la possibilité qu'ils se convertissent et qu'ils se repentent, mais leur salut n'est qu'à cette condition : *nisi resipuerint [...] comburendos igne*<sup>257</sup>. Et si, s'appuyant sur l'Écriture

---

<sup>256</sup> On peut noter que Martin Thierry est cohérent avec lui-même, puisqu'il ne veut pas que les Lettrés se mêlent des querelles théologiques. Mais cela ne lui interdit pas de critiquer le comportement des hérétiques, leurs vies, leur immoralité. C'est le seul terrain sur lequel il peut se placer.

<sup>257</sup> *Finierat*, folio 4.

Sainte, il leur souhaite toute une série de malheurs dès ici-bas<sup>258</sup>, il semblerait qu'il ait fugacement un accès de compassion quand il évoque leurs malheurs prochains<sup>259</sup>.

Le souci majeur de Martin Thierry est la préservation des bons et des faibles. Cela passe tout d'abord, comme Martin Thierry le fait lui-même, par une dénonciation ferme et sans concession des hérétiques, mais surtout, puisqu'ils sont, à l'image d'un Louis de Berquin, obstinés, par leur éradication immédiate et sans état d'âme. Pour mieux faire comprendre la nécessité de la répression, Martin Thierry a recours à l'image de la brebis galeuse qu'il faut éliminer pour ne pas contaminer l'ensemble du troupeau, ou à celle de l'étincelle, qui si elle n'est pas éteinte sans délai, va se propager dans un brasier destructeur et inextinguible : « *cum sicut ex una ove morbida universus grex inficitur, sic et uno fornicante, vel aliud quodcumque scelus committente, plebs tota contaminetur* »<sup>260</sup>.

Mais de façon plus positive, on sait combien Martin Thierry réclame d'avoir de bons évêques qui édifient le peuple et le guident, en les préservant des erreurs. A la fin de la Paraclesis, Martin Thierry fait une sorte de prière pour obtenir de saints et savants prédicateurs et il souhaite que chacun reste à sa place, que le lettré, par exemple, ne se prenne pas pour un théologien ; cela implique de respecter les autorités morales et intellectuelles et d'avoir confiance en elles. Un autre grand remède que propose notre auteur et qu'il encourage de toutes ses forces, c'est le redressement moral, le recours à la pénitence, et le retour sincère à Dieu, car on ne combat pas simplement des hommes, mais le démon et le péché. Enfin, la présence et la force des hérétiques ne doivent pas scandaliser les bons chrétiens, car selon saint Paul, il est nécessaire qu'il ait des hérésies pour mettre en valeur le mérite des chrétiens fidèles.

#### d) L'argumentaire de Martin Thierry

Le monde catholique n'a pas attendu la tenue du Concile de Trente pour condamner et réfuter les positions de Luther et des autres hérésiarques. Très tôt, Luther se heurte à des champions du catholicisme. En octobre 1518, à Augsbourg, il est confronté au cardinal Cajetan<sup>261</sup>. En juin 1520, le pape Léon X publie la bulle *Exsurge Domine* qui condamne 41

---

<sup>258</sup> *Fiat habitatio eius deserta et in tabernaculis suis non sit qui inhabitet. Fiant filii eius orphani et uxor eius vidua...* Paraclesis, folio 3.

<sup>259</sup> *Miseri / paraliticus*

<sup>260</sup> *Paraclesis*, folio 2.

<sup>261</sup> Thomas de Vio (1469-1534) est un dominicain. Il sera supérieur général de son ordre, avant d'être nommé cardinal en 1517. C'est un éminent connaisseur de saint Thomas d'Aquin. Il s'était auparavant illustré dans la défense de la papauté face aux tenants du conciliarisme, qui affirmaient que le concile était supérieur au pape (cf. A. Jouanna, *La France de la Renaissance*, Perrin, p. 472).

propositions de Luther et somme ce dernier de se rétracter. En France, en juin 1521, le parlement réagit vigoureusement et ordonne qu'aucun livre sur l'Écriture sainte ne soit publié sans l'approbation de la Faculté de théologie. La même année, cette dernière, qui a examiné soigneusement la doctrine de Luther, « censure 104 propositions attribuées à Luther »<sup>262</sup> dans sa *Determinatio*. En 1524, Pierre Gringore, écrivain connu pour sa verve satirique et ses sottises, écrit un pamphlet contre Luther, intitulé *Le Blason des hérétiques*.<sup>263</sup> La même année, paraît en latin l'*Antilutherus*, écrit par l'humaniste et théologien Josse Clichtove. En 1525, Jean Eck (1486-1543), un théologien de renom, professeur à l'Université d'Ingolstadt, fait paraître un ouvrage de référence, l'*Enchiridion locorum communium adversus Lutherum*, qui comme son titre l'indique est une compilation des lieux communs contre Luther. L'ouvrage devint très célèbre et compta jusqu'à quarante-six éditions à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, ce qui fait de lui l'un des livres les plus diffusés à cette époque. Il est donc fort possible que Martin Thierry l'ait eu entre les mains et s'en soit inspiré. Déjà en 1519, le même Jean Eck s'était opposé à Luther dans un débat portant sur l'Église et le pape<sup>264</sup>, deux points fondamentaux de l'argumentation de Martin Thierry. Bien plus tard, et précédant de peu la dernière version de la *Paraclesis* (1539), sont publiés des ouvrages en français, comme celui de Jérôme d'Angest, *Contre les ténébrions, lumière évangélique* (en 1535) et ceux de Pierre Doré, *Les Voyes de Paradis* (1537) et le *Dialogue instructoire de la foy chrestienne* (1538). Ce rapide tour d'horizon de la littérature anti-luthérienne permet de voir que la *Paraclesis* est loin d'être le premier écrit contre l'hérésiarque allemand, mais qu'il est toujours d'actualité car d'autres ouvrages du même esprit ont vu le jour à la même époque. En revanche, comme la doctrine a été déjà été « réfutée » par d'illustres prédécesseurs, Martin Thierry ne s'attache pas vraiment à convaincre les partisans de Luther, mais à retenir dans l'Église, les hésitants et les faibles de bonne foi, « trompés » par la propagande luthérienne.

D'abord, Martin Thierry met en cause la prétention orgueilleuse et illusoire des protestants à vouloir interpréter la Sainte Écriture en dehors des lumières de l'Église : *Etiam praeter*<sup>265</sup> *Spiritum Sanctum sacrosanctam scripturam intellegentes, in excelsa scientiarum altitudine cunctos exuperare putent.* (*Paraclesis*, folio 2). Pour lui, ce n'est pas

---

<sup>262</sup> Cornette Joël, *Le livre et le Glaive*, Chronique de la France au XVI<sup>e</sup> siècle, Armand Colin, Sedes, 1999, p. 114.

<sup>263</sup> Cornette Joël, *Le livre et le Glaive*, Chronique de la France au XVI<sup>e</sup> siècle, Armand Colin, Sedes, 1999, p. 139.

<sup>264</sup> A. Jouanna, *La France de la Renaissance*, Perrin, p.582.

<sup>265</sup> Cette préposition indique non seulement les interprétations personnelles et originales que des lectures franchement contraires à l'enseignement de l'Église.

formulé explicitement, mais c'est la doctrine traditionnelle de l'Eglise, l'Eglise reçoit l'assistance du Saint Esprit pour interpréter de façon vraie l'Ecriture. S'en écarter, c'est s'éloigner du même coup de l'Esprit Saint. Et comme il n'est, évidemment, pas plus intelligent, pas plus savant, pas plus véridique que Dieu, les hérétiques qui donnent un autre sens à l'Ecriture, sont forcément plongés dans les ténèbres de l'ignorance et de l'erreur : c'est pour cela que Martin Thierry affirme avec tant de force et d'insistance que ces hérétiques sont les hommes les plus stupides qui existent (*stultior est stolido*<sup>266</sup>). Et à la fin de la *paraclesis*, Martin Thierry recommande bien aux fidèles chrétiens de ne pas les imiter, mais de se laisser enseigner docilement par l'Eglise, sans chercher d'autres sens à l'Ecriture. Tout fidèle ne peut interpréter seul la Bible, c'est une affaire de spécialistes<sup>267</sup>.

Ensuite, l'Eglise est sainte et instituée par Jésus Christ, tout comme son chef. Elle est donc l'autorité légitime. Nous ne nous appesantirons pas sur ce point qui a déjà été longuement développé dans le chapitre sur l'Eglise. Notons seulement ici l'insistance de Martin Thierry à mettre en avant la pureté et l'éternelle jeunesse de l'Eglise : « *suae ecclesiae (pro qua seipsum tradidit ut illam sanctificaret, mundans eam lavachro aquae in verbo vitae, ut exhiberet ipse sibi gloriam ecclesiam, non habentem maculam, aut rugam*<sup>268</sup> » (*paracleis*) Ces deux marques sont des signes ou des conséquences de son origine divine. Alléguer la sainteté de l'Eglise peut paraître étonnant et provenir d'une certaine mauvaise foi, quand on songe à l'état déplorable du clergé au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Il est possible que Martin Thierry et un certain nombre de ses contemporains n'aient pas été scandalisés outre mesure par la tiédeur ou les incartades de certains membres du clergé. D'ailleurs, ces vices n'étaient peut-être pas pires qu'avant<sup>269</sup> et il faut bien reconnaître qu'un renouveau était déjà à l'œuvre et des élans vers la sainteté déjà perceptibles<sup>270</sup> bien avant les critiques de Luther. En outre, Martin Thierry, de manière

---

<sup>266</sup> *Paraclesis*, folio 1.

<sup>267</sup> La distinction entre non-spécialistes et théologiens de profession est au cœur des premières réponses catholiques. Pour parler de Dieu, il faut savoir conduire son jugement, selon les méthodes éprouvées de la scolastique ; croire qu'on peut se passer de ces techniques, c'est refuser un outil indispensable ; c'est, plus gravement, faire preuve d'orgueil. C'est le reproche que fait Bédac à Erasme, en qui il voit un « humanisme théologisant », expert en bonnes lettres mais simple amateur en théologie. (Jouanna p. 584)

<sup>268</sup> *Paraclesis*, folios 10 et 11.

<sup>269</sup> « L'appel à la Réforme, ritournelle qui remonte au Grand Schisme, retentit plus fort et plus âprement que jamais. Les abus seraient-ils plus graves que par le passé ? Cetes pas, et sans doute un peu moins, répondent ceux qui ont examiné à la loupe le comportement des ecclésiastiques vers 1500. [...] L'inconduite des clercs ne s'aggrave pas plus que leur cupidité ; l'humaniste Wimpheling reconnaît ainsi qu'un grand nombre d'entre eux vit saintement. » Lebrun, François (sous la direction de), *Histoire des catholiques en France*, Toulouse, Privat, 1980. p. 63. Voir aussi A. Jouanna, *La France de la Renaissance*, Perrin, p. 483-84.

<sup>270</sup> En effet, les ordres religieux se réforment, parfois brutalement et en rencontrant de fortes résistances (cf. les observants et Olivier Maillard, Jouanna p.501 et sq)). Le début du XVI<sup>e</sup> siècle voit fleurir de nouveaux

traditionnelle, distingue dans l'Eglise une nature divine impeccable et une nature humaine pécheresse qui ne peut entacher la première ; cela un peu à la ressemblance du Christ, qui en est la tête, qui est doté de deux natures, l'une divine et l'autre humaine.

Autre argument lié au précédent, ceux qui, comme les hérétiques et les schismatiques, se tiennent hors de l'Eglise, ne feront pas leur salut, mais iront en enfer : « *omnis qui [...] ac suae ecclesiae [...] praecepta et mandata non observaverit, coronam iustitiae neutiquam accepturus. An nescitis iniquos regnum DEI minime possessuros*<sup>271</sup> ? » (*Paraclesis*). Cet argument, fondé en partie sur la peur, est d'un grand poids dans une société où l'angoisse eschatologique est forte et où, le but de la vie est clairement d'aller au Ciel. La perspective de tomber revient souvent sous la plume de Martin Thierry et sans compter les allusions indirectes<sup>272</sup>, on ne compte pas moins de trois mentions de l'enfer, rien que dans la *Paraclesis*. Les hérétiques vont connaître le gouffre de l'éternel damnation parce que leur injustice les a rendus détestés de Dieu : « *eternae damnationis barathrum sibi comparant (Paraclesis, folio 1)* » ; leurs vices en font des proies toutes désignées de Satan dont le but est de les attirer en enfer : « *aliquem in perpetuae damnationis barathrum absorbere cupiens* » (*Paraclesis, folio 7*) ; l'enfer sera le châtement réservé à ceux qui suivent la voie large et facile du vice « *quae ad inferos deprimat* » (*Paraclesis, folio 8*) , « *haec inferorum iniustis poena aeterna proposita est* » (*Paraclesis, folio 8*). Par contre, ceux qui auront été fidèles à Dieu et auront suivi ses commandements, auront la vie éternelle car Martin Thierry ne cache pas, loin s'en faut, l'espérance de la récompense céleste qui attend les élus.

Enfin, si Martin Thierry met toujours en avant la foi et en fait le principe du salut, il ne la sépare jamais des œuvres, qui sont indispensables pour mener une vie droite et ainsi plaire à Dieu. Son insistance à rappeler la nécessité des œuvres, après avoir affirmé l'importance de la foi est donc clairement une réponse aux protestants pour qui, c'est la foi seule qui sauve, une foi qui est avant tout une confiance en Dieu. D'abord, comme on l'a vu dans le paragraphe précédent, Martin Thierry souligne à l'envi l'immoralité des protestants et affirme clairement que leurs vices les conduiront en enfer et qu'ils ne sont

---

ordres monastiques, épris de perfection et de ferveur : les Minimes fondés par saint François de Paule en sont un bon exemple, mais on peut citer encore les Ursulines, les Barnabites, les Théatins fondés par le futur pape Paul IV, Jean Pierre Caraffa. Avant même le concile de Trente, eut lieu en 1516, inauguré par Jules II et poursuivi par Léon X, le concile de Latran qui chercha à réformer le clergé et à ramener les évêques à leurs devoirs religieux.

<sup>271</sup> *Paraclesis*, folios 10 et 11.

<sup>272</sup> Comme « *tenebricosiorem occasum conversa est* (folio 8), « *in ignem missis* » (folio 7), « *ad occasum et tenebras dilabitur* » (folio 8)

dans pas indifférents. Ensuite, il ne dissocie jamais la foi des œuvres. S'il concède que c'est la foi qui procure le salut et que cette foi est un don gratuit de Dieu, il s'empresse aussitôt d'ajouter que cette foi, si elle est authentique, doit se traduire par des actes, notamment par la fuite du péché : « *salvati estis per hanc fidem quae est Dei donum. Nolite ergo iniqua agere ...* » (*Paraclesis*, folio 10) La conjonction de coordination *ergo* montre bien que les œuvres découlent de la foi et ne sont pas superfétatoires. Ce lien entre foi et morale est systématique : « *per sinceræ fidei atque bonorum morum verissimam veritatem* » (*Paraclesis*, folio 9). Pour lui, la vraie foi est la source du bien, si bien qu'une foi dévoyée ne peut que mener à l'immoralité : *orthodoxa fide, omnium virtutum vivissima radice* (*Paraclesis*, folio 3). Le chrétien, s'il veut être digne de son titre, doit agir en chrétien et Martin Thierry dresse la liste de tous les vices qu'il doit éviter (*Paraclesis*, folio 7).

On peut remarquer au passage que Martin Thierry n'évoque nullement part la question des Indulgences qui avaient été pourtant le point de départ de la contestation protestante. Plusieurs explications peuvent être envisagées. La critique des Indulgences est de l'histoire ancienne qui n'est plus d'actualité au moment de l'écriture de la *Paraclesis*. Les Indulgences n'étaient qu'un prétexte, qu'un déclencheur, mais la contestation était plus profonde, plus doctrinale et les Indulgences furent vite, pour Martin Thierry du moins, reléguées au second plan. Martin Thierry n'approuve pas forcément les modalités de l'octroi des Indulgences à son époque, mais ce n'est pas le fond du problème car ce n'est qu'une pratique perfectible et non immuable qui mérite que l'Eglise se divise pour elle.

e) Martin Thierry et la répression des hérétiques.

De nos jours, où règnent une certaine tolérance et un certain relativisme, et où un certain agnosticisme prévaut sur les certitudes en matière de foi et de métaphysique, il semble naturel de promouvoir la liberté d'expression et de réprover sans réserve les persécutions religieuses d'autrefois, qui paraissent tout particulièrement odieuses à nos yeux modernes. Bien souvent, les bonnes âmes chrétiennes distinguent l'hérésie et l'hérétique : si la première doit être combattue ou simplement réfutée, le second doit être épargné et ne perd pas ses droits à défendre publiquement ses idées. Mais au XVI<sup>e</sup> siècle, la tolérance n'était pas de mise et les hommes étaient convaincus de leur foi, qui, de plus, n'était pas une affaire personnelle, réduite à la conscience individuelle ou à la sphère privée, mais était publique et non sans conséquences dans l'organisation de la société. En

outre, la religion était omniprésente et la France, « fille aînée de l'Eglise », était un pays explicitement chrétien, où les pouvoirs civil et religieux, tout en étant distincts, se trouvaient réunis dans la défense de la foi, chacun dans son ordre. Enfin, du fait de la croyance en un au-delà éternel et de la nécessité d'une foi intègre pour espérer entrer au Paradis, les hommes, dans leur ensemble, accordaient moins d'importance à leur vie d'ici-bas qu'à leur salut éternel. Ces considérations nous aident à comprendre l'acharnement largement partagé, d'ailleurs aussi bien dans le camp catholique que dans le camp protestant, à l'encontre des « opinions » divergentes en matière de foi, ainsi que la propension à ôter, sans état d'âme, la vie des autres : la peine de mort était non seulement admise, mais encore considérée comme un moyen ultime de racheter ses fautes et donc d'échapper à la damnation éternelle, en obligeant le relaps à considérer ses « erreurs » à l'aune de ses fins dernières.

Au sujet la répression des hérétiques, Martin Thierry semble suivre la doctrine habituelle de l'Eglise, ni plus ni moins, sans indulgence qui eût paru à l'époque de la faiblesse, mais sans zèle non plus qui eût semblé amer ou fanatique, même s'il se montre peu amène envers les « déviants ». Il approuve la répression, mais sans s'en réjouir d'une façon malsaine. Conformément à la pratique de l'Eglise et aux enseignements des Ecritures, Martin Thierry montre une certaine patience à l'égard de l'hérétique et cherche d'abord à lui ouvrir les yeux par des discussions théologiques et à réformer sa conduite par des exhortations charitables. On voit en effet que notre auteur beauvaisien est ouvert à la discussion (comme celle portant sur la légitimité des pèlerinages) et toute la *Paraclesis* n'a pas d'autre objet que de ramener les dévoyés et les hésitants au bercail de l'Eglise catholique. En cela, Martin Thierry fait de l'apostolat et suit les enseignements de saint Thomas d'Aquin, selon lequel, quiconque en a les capacités, se doit de discuter publiquement avec les hérétiques et surtout les faibles trompés par eux, pour les éclairer<sup>273</sup>. Cependant, si ces efforts échouent, il ne faut pas s'arrêter là, mais user de la force pour contraindre physiquement les hérétiques, soit à abjurer leurs erreurs, soit à perdre la vie, pour éviter la contagion. C'est exactement la pensée et la ligne de conduite de Martin Thierry qui, visiblement, a lu, soit saint Thomas d'Aquin, soit saint Jérôme, à moins que ce ne soit les deux, quand il évoque le devoir de protéger le peuple chrétien, en recourant à l'image de la brebis galeuse à retrancher du reste du troupeau ou au souvenir d'Arius, le

---

<sup>273</sup> *Somme Théologique*, II-II, q.10, a.7. Et les débats religieux publics sont une pratique assez courante à l'époque, comme en témoignent la célèbre confrontation entre Martin Luther et le cardinal Cajetan en 1518 à Augsbourg ou la mémorable dispute publique entre Luther et Jean Eck, en 1519, à Leipzig.

premier grand hérétique, qui, d'une simple étincelle, embrasa toute la chrétienté de ses « erreurs »<sup>274</sup> : *Resecandae sunt putridae carnes et scabrosa ovis a caulis repellenda, ne tota domus, massa, corpus, et pecora ardeant, corrumpantur, putrescant, intereant. Arrius in Asia una scyntilla fuit, sed quoniam statim oppressus non est, per totum orbem eius flamma populata est*<sup>275</sup>.

### **III) Le sac de Rome comme annonce de la Fin des Temps**

Il a eu lieu le 5 mai 1527. Il est perpétré par l'armée de Charles Quint, conduite d'abord par Charles de Bourbon, puis après sa blessure mortelle survenue durant l'assaut, par Philibert de Chalon. Voici la description qu'en fait Didier le Fur : « Rome défendue par quelques milliers de soldats réquisitionnés par Saluces, mais dont l'essentiel des défenseurs n'étaient que des citoyens de la ville, marchands et boutiquiers pour la plupart, fut rapidement investie. Le pontife n'eut de solution que de se réfugier, une fois encore, au château Saint-Ange avec ses cardinaux et les ambassadeurs alors en cour. Mais, à la différence de la précédente invasion en septembre, la ville fut mise à sac. Celui-ci dura plus de huit jours. Près de 4000 hommes de guerre y trouvèrent la mort, auxquels il faut ajouter l'assassinat des civils. Les portes des églises, des palais et des maisons furent éventrées et les lieux pillés. Pour nombre de catholiques, parce que cette violence fut pratiquée par des Allemands et qu'il était impensable que des catholiques puissent vandaliser un lieu de culte surtout dans cette cité, il fut évident que les pillards étaient des hérétiques, déjà gagnés aux pensées luthériennes. »<sup>276</sup>

Cet événement eut un grand retentissement et a marqué les esprits : « Le sac de Rome, en 1527, a provoqué un choc sans précédent chez les humanistes et les lettrés de toute l'Italie. La Ville éternelle avait été épargnée jusque-là, y compris en 1494 lors de la descente vers Naples des troupes de Charles VIII. Rome faisait figure d'asile inviolable, ce qui n'est plus le cas après ces journées dont, en fin de compte, l'empereur est

---

<sup>274</sup> « Du côté de l'Eglise, au contraire, il y a une miséricorde en vue de la conversion des égarés. C'est pourquoi elle ne condamne pas tout de suite, mais après un premier et un second avertissement, comme l'enseigne l'Apôtre. Après cela, en revanche, s'il se trouve que l'hérétique s'obstine encore, l'Eglise n'espérant plus qu'il se convertisse pourvoit au salut des autres en le séparant d'elle par une sentence d'excommunication : e ultérieurement elle l'abandonne au jugement séculier pour qu'il soit retranché du monde par la mort. Saint Jérôme dit en effet ceci, qu'on trouve dans les Décrétales : *Il faut couper les chairs pourries et chasser de la bergerie la brebis galeuse, de peur que tout le troupeau ne souffre, ne se corrompe, ne pourrisse et périclite.* Arius dans Alexandrie fut une étincelle ; mais, parce qu'il n' a pas été aussitôt étouffé, son incendie a tout ravagé. » Saint Thomas, *Somme théologique*, II-II, q.11, a. 3 (Doit-on tolérer les hérétiques ?)

<sup>275</sup> *Iam Lucidus*, folio 3.

<sup>276</sup> Le Fur, Didier, *François I<sup>er</sup>*, Paris, Perrin, 2018, page 488.

responsable. »<sup>277</sup> Martin Thierry fait écho à plusieurs reprises à ce terrible événement et semble lui donner une importance particulière. Dans le poème de Richerius, il s'exprime ainsi :

*Fundamus lachrimas, metuamus Iudicis iram,  
Iam properat tempus, properatque timenda ruina  
Venturi exitii. Ceciderunt conscia caelo  
Sydera flammivomo, portentaque cognita multis  
Terrorem incussere novum, populata cruento  
Milite Roma dedit signum. Non fabula vano  
Narratur cantu, sed sunt verissima semper  
Delphiceum tripodem superantia (credite) [...] (Horrida, v. 141 à 148)*

« Faisons couler des larmes, craignons la colère du Juge  
Déjà le temps s'approche à grands pas et s'approche à grands pas la ruine épouvantable  
De la destruction à venir. Les étoiles, qui en sont complices,  
Sont tombées du ciel embrasé et les prodiges, connus de beaucoup,  
Ont inspiré une terreur inouïe, Rome ravagée<sup>278</sup>  
Par un soldat cruel a donné un signe<sup>279</sup>. Ce n'est pas une fable  
Au chant creux qui est racontée, mais ce sont des signes très véritables,  
Qui surpassent toujours le trépied delphique (soyez-en sûrs) [...] »

Apparemment, d'après le contexte, il est question de la fin du monde puisque l'heure est à la pénitence, à la crainte du Juge qui n'est autre que le Christ revenant sur terre pour juger les hommes et à la destruction du monde vraisemblablement. La chute des étoiles, prédite par saint Mathieu et présentée par lui comme un signe avant-coureur de la catastrophe finale, confirme que le poète a bien en vue la fin du monde. Les autres prodiges dont il est fait mention de façon vague sont peut-être les autres signes annonciateurs de la fin du monde, comme l'obscurcissement du soleil ou les merveilles opérées par de faux Christ<sup>280</sup>. Mais il n'est pas impossible que le poète fasse allusion à deux autres prodiges qui ont eu, semble-t-il, un certain retentissement et qui ont donné jadis à Luther l'idée de représenter le pape avec une tête d'âne et les moines avec le corps d'un veau. Mais avant que Luther ne s'en empare pour en faire une arme contre le

---

<sup>277</sup> Jean-Pierre Duteil, *Erasme*, Paris, ellipses, 2019, p. 204.

<sup>278</sup> Le poète fait probablement allusion à la prise et au pillage de Rome qui eurent lieu en 1527 et qui furent l'œuvre des armées impériales.

<sup>279</sup> Ce sont les signes de la fin du monde. Pour le poète, l'abomination semble être à son comble et laisser présager la fin du monde.

<sup>280</sup> *Matthieu XXIV*, 24 et suivants : « Car il s'élèvera de faux Christs et de faux prophètes et ils feront de grands signes et des prodiges en sorte que soient induits en erreur (s'il se peut faire) même les élus. Voilà que je vous l'ai prédit. [...] 29 Mais aussitôt après la tribulation de ces jours, le soleil s'obscurcira, et la lune ne donnera plus sa lumière ; les étoiles tomberont du ciel et les vertus des cieux seront ébranlées. Alors apparaîtra le signe du Fils de l'homme dans le ciel ; alors pleureront toutes les tribus de la terre, et elles verront le Fils de l'homme venant dans les nuées du ciel, avec une grande puissance et une grande majesté...

catholicisme, ces prodiges étaient interprétés comme des signes de la colère de Dieu et de la venue d'un châtement<sup>281</sup>.

Le ravage de Rome par les soldats constitue un signe, autrement dit, un avertissement ou un présage. Comme il n'est pas précisé de quoi le sac de Rome est le signe, il faut chercher la réponse dans le contexte immédiat. Le saccage de Rome semble être de même nature que la destruction du monde à la fin des temps qui est évoquée juste avant. Il est donc vraisemblable que la chute de Rome soit considérée par Martin Thierry comme l'annonce de la fin du monde. Et la preuve que Martin Thierry prenne cette annonce très au sérieux est qu'il affirme qu'il ne s'agit pas de sornettes, que la « prophétie » est encore plus fiable que l'oracle de Delphes et qu'il exhorte spécialement ses lecteurs de le croire. Il affirme donc triplement la véracité de ce signe.

On retrouve quasiment mot pour mot la même idée dans la *Cronographia*. C'est dire l'importance de ce signe pour Martin Thierry :

*Ecce dies properat, nuper populata cruento*

*Fatidicum signum milite Roma dedit.*

« Voici que le jour arrive rapidement, récemment ravagée par une armée sanguinaire, Rome a donné le signe fatidique. »

L'adjectif *fatidicum* suggère bien que cet événement était programmé par le destin et qu'il revêt donc une importance toute spéciale.

D'autres passages sont plus explicites sur le présage que constitue le sac de Rome. Dans le *De obitu*, quand Martin Thierry est transporté en songe en Italie, il donne l'impression d'assister au sac de Rome et il fait ce commentaire glaçant : *Urbem desolatam totius orbis lapsus et ruinae praenunciam exhorruui*. « J'ai été saisi d'horreur en voyant la ville ravagée, annonciatrice de la chute et de la ruine de tout l'univers. » Martin Thierry fait

---

<sup>281</sup> C'est ce que raconte le chanoine Paquier dans une longue note qu'il donne pour commenter le livre du père Denifle intitulé Luther et le luthéranisme. « Le 8 décembre 1522, à Waltersdorf près de Freiberg en Misnie vint au monde un veau monstrueux. Ce prodige frappa beaucoup les imaginations. [...] A Rome, dans une inondation de l'hiver de 1495 à 1496, on trouva ou l'on prétendit que l'on avait trouvé dans le Tibre un monstre mort ; il avait une tête et des oreilles d'âne, avec un corps de femme ; le bras gauche était humain, le droit se terminait en trompe d'éléphant. [...] Primitivement, l'on interpréta ce prodige comme un signe de la colère de Dieu et de calamités plus grandes encore que celles que l'on avait subies jusque-là. A l'origine, on fit l'application de ce monstre à la ville de Rome : « Roma caput mundi ». Peu de temps après, Alexandre VI étant devenu impopulaire, on en tourna contre lui la signification ; mais on ne pensait qu'à son gouvernement, temporel ou spirituel : le sens attribué au prodige n'était pas antipapal au sens d'anticatholique. [...] Peu de temps après, le monstre passa les Alpes ; vers la fin de 1498, il fut reproduit, avec quelques modifications dans la main droite et dans les pieds, par le graveur Wenzel d'Olmütz. Sans être absolument hérétique (Wenzel était catholique) cette gravure avait dû être inspirée par les Frères bohêmes : le monstre servait de satire de la curie romaine. » On peut éventuellement se demander si Martin Thierry n'a pas cette image en tête quand il assimile, semble-t-il, les cardinaux à des ânes.

donc bien le lien entre les deux événements et il pense donc, d'après ce passage, que la fin du monde est proche. Cela est confirmé par un passage de la *Paraclesis*. Evoquant les paroles prophétiques de saint Pierre et de saint Paul sur la fin du monde (*iuxta beatorum PETRI et PAULI propheticos sermones totius mundi lapsum et ruinam*<sup>282</sup>), Martin Thierry explique que cette fin du monde ne pouvait pas se produire tant que la ville de Rome était préservée : *Quod meteundum non fuit incolumi urbe Roma. At vero cum caput illud orbis a nescio quibus crudelissimis satellitibus violatum pene ceciderit, ecquis dubitet iam finem rebus humanis orbique terrarum imminere*<sup>283</sup> ? « Et cela n'aurait pas dû être redouté, tant que la ville de Rome était intacte. Mais cependant, puisque cette illustre capitale du monde a failli mourir, attaquée par je ne sais quels gardes-du-corps cruels, qui douterait maintenant que la fin est très proche pour les affaires humaines et pour le monde ? »

L'idée que la ville de Rome empêchait la fin du monde d'intervenir fait penser au fameux « obstacle » auquel saint Paul faisait allusion dans une de ses épîtres et qui a tant agité les esprits curieux de percer le mystère que constitue cet obstacle à la venue de l'Antéchrist. Voici ce qu'écrit saint Paul aux *Thessaloniens* (II, II, 3-10) : « Que personne ne vous égare en aucune manière, car auparavant viendra l'apostasie et se manifestera l'homme de péché, le fils de perdition, l'adversaire qui s'élève contre tout ce qui est appelé Dieu ou honoré d'un culte, jusqu'à s'asseoir dans le sanctuaire de Dieu, et à se présenter comme s'il était Dieu. Ne vous souvenez-vous pas que je vous disais ces choses quand j'étais encore chez vous ? Et maintenant vous savez ce qui le retient, pour qu'il se manifeste en son temps. Car le mystère d'iniquité s'opère déjà, mais seulement jusqu'à ce que celui le retient encore paraisse au grand jour. Et alors se découvrira l'impie, que le Seigneur exterminera par le souffle de sa bouche et anéantira par l'éclat de son avènement. Dans son apparition cet impie sera, par la puissance de Satan, accompagné de toutes sortes de miracles, de signes et de prodiges mensongers... » (traduction du chanoine Crampon, 1905).

Les hommes se sont beaucoup interrogés sur la nature de cet obstacle et ont formulé de nombreuses hypothèses. Le père Prat<sup>284</sup> indique que certains catholiques ont longtemps cru que l'obstacle était l'Empire romain ou la Rome chrétienne. On peut donc se demander si

---

<sup>282</sup> *Paraclesis*, folio 4.

<sup>283</sup> *Paraclesis*, folio 4.

<sup>284</sup> F. Prat, *La théologie de saint Paul*, tome 1, Beauchesne et ses fils, 1942, page 95 et suivantes.

Martin Thierry, lui aussi, ne pense pas que l'obstacle à la venue de l'Antéchrist est la ville de Rome. Et puisqu'elle a été dévastée, l'Antéchrist peut venir et répandre le mal sur terre.

#### **IV) La piété de Martin Thierry : les pratiques chrétiennes (pèlerinages, vœux, culte des saints)**

##### **a) Les pèlerinages :**

Le thème du pèlerinage et la question de la légitimité des vœux sont au cœur de la première partie du *De obitu*. Ce sont aussi des questions fort débattues au début du XVI<sup>e</sup> siècle, et des plus fortement contestées par les courants évangélistes et par les tenants du protestantisme. Ce n'est donc pas anodin, si Martin Thierry aborde ces sujets.

Tout d'abord, au XVI<sup>e</sup> siècle, d'une part les pèlerinages sont assez en vogue<sup>285</sup> et d'autre part, les gens aiment se déplacer<sup>286</sup> ou sont poussés à le faire de par leur métier ou par soif de découverte ou de connaissance. Cette tendance générale se confirme en Picardie : la plupart des pèlerinages sont le résultat d'une décision personnelle et spontanée et non pas une pratique imposée ou faite de mauvais gré. Ces décisions sont surtout motivées par la piété ou une grâce à demander<sup>287</sup>. Les pèlerinages ont mauvaise presse aussi bien aux yeux d'Erasmus<sup>288</sup> que de Calvin<sup>289</sup>, par exemple. On accuse un certain

---

<sup>285</sup> Dans les derniers siècles de l'Ancien Régime, les grands pèlerinages de chrétienté, la Terre Sainte, Rome ou Compostelle, attirent toujours un flux de pèlerins français. Ceux-ci en outre ne manquent pas de visiter tel ou tel sanctuaire sur leur route, par exemple, Lorette, au prix d'un détour sur le chemin de Rome, pour vénérer la sainte Maison de la Vierge Marie ... » Vénard, Marc / Bonzon, Anne, *La religion dans la France moderne, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette Supérieur, Carré Histoire, 1998, page 155.

<sup>286</sup> « Car, à la Renaissance, tout le monde voyage, ou presque : les uns, par métier (marchands, ambassadeurs), d'autres par obligation sociale ou par souci de connaître le monde. On a même pu se demander si, à défaut du mot, l'idée de tourisme n'apparaissait pas à cette époque : touristes, peut-être, ces voyageurs que rien ne met en branle sinon le goût de l'évasion, accompagné ou non du désir d'apprendre. » Article *voyages*, p. CCXXXVIII, in *Erasmus, Eloge de la Folie, Adages, Colloques, Réflexions sur l'art, l'éducation, la religion, la guerre, la philosophie, correspondance*, Edition établie par Claude Blum, André Godin, Jean-Claude Margolin et Daniel Ménager, Paris, Robert Laffont, Bouquins, 1992.

<sup>287</sup> « Les pèlerinages volontaires ayant pour cause les simples actes de révérence et de dévotion, ou bien l'intercession pour la guérison des maladies, la cessation de calamités, les vœux, etc., étaient de beaucoup les plus nombreux. » Ferdinand Pouy, *Les pèlerinages en Picardie, du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*

<sup>288</sup> « La vie est un pèlerinage, pas un de ceux qu'Erasmus dénonce violemment dans son œuvre et notamment dans le colloque qui porte ce titre (voir A. Godin « *Erasmus et le sacré : Peregrinatio religionis ergo* », Dix conférences, 1988) : pratiques souvent superstitieuses où les moines propriétaires des sanctuaires trouvent leur compte plus que Dieu. La vie est un pèlerinage parce que le seul but de l'homme est Dieu lui-même, qu'il ne rencontrera qu'après sa mort. Pour avoir cette vérité présente à l'esprit, point n'est besoin d'aller à Saint-Jacques ou à Notre-Dame-de-Lorette, en laissant derrière soi femmes et enfants. » [...] Un colloque met en scène quelques vieillards qui discutent, confortablement installés dans un coche, des agréments du voyage : « Les voyages ne sont pas sans charmes, dit l'un d'eux, mais si elles enrichissent l'expérience, les longues pérégrinations comptent aussi leur part de risques. Je trouve plus prudent de faire le tour du monde sur l'atlas et de puiser dans les livres d'histoire plus de connaissance que si j'avais, comme Ulysse, roulé ma bosse à travers toutes les terres et les mers du monde. (« les vieillards »). Article *voyages* in Bouquins, pages CCXXXIX et CCXL Dans le Colloque *le pèlerinage*, Erasmus est également attentif aux déviations

nombre de pèlerins de partir pour des motifs trop personnels, d'oublier la recherche de Dieu et la réforme intérieure dans leur pèlerinage qui ressemble davantage à du tourisme ou qui sert leurs intérêts propres de quelque manière que ce soit. Il est remarquable de constater que dans le *De obitu*, Martin Thierry se met en scène, dans la peau d'un personnage, bien distinct (puisque'il s'oppose à l'ensemble de ses amis), dans un débat sur la légitimité des pèlerinages. En tant que personnage, il apparaît d'emblée comme hostile, ou du moins méfiant et sceptique, à l'égard des pèlerinages. S'appuyant sur saint Paul, il reproche à ses amis d'aller à l'encontre des enseignements de l'Eglise et de n'être pas mus par des intentions suffisamment pures en faisant passer leurs envies personnelles avant leur devoir, puisque'ils abandonnent, sauf les ecclésiastiques, leur famille pour accomplir leur périple. En outre, il leur passe en revue tous les dangers auxquels ils s'exposent, comme pour leur reprocher une certaine folie, ou du moins, une certaine inconscience coupable ou irresponsabilité : on peut comprendre en effet, même si cela n'est pas explicite, qu'ils risquent de perdre la vie, sans raison noble ou impérieuse, et de manquer ainsi encore plus gravement à leur devoir familial. En cela, le personnage Martin Thierry est proche des positions d'Erasme et de l'esprit humaniste<sup>290</sup>. Mais il est réfuté par Baudet, un autre personnage qui se fait le porte-parole du groupe et qui explique que leur pèlerinage obéit à des intentions pures et se fait dans l'esprit de l'Eglise qui a toujours encouragé les pèlerinages, dont la pratique remonte très loin, même dans l'Ancien Testament. Et finalement, le personnage Martin Thierry, non seulement reconnaît son erreur, mais il part immédiatement avec ses amis (de façon tout à fait irréaliste et invraisemblable car il n'a rien préparé et n'a pas prévenu sa famille de son départ, mais il est vrai que nous sommes dans un songe), sa promptitude traduisant son enthousiasme et son total revirement. Ce changement d'avis dans la fiction est peut-être le reflet d'une évolution intérieure de Martin Thierry dans la réalité. D'une conception érasmiennne des choses, il est peut-être passé à une position plus traditionnelle. En tout cas, cela donne l'impression qu'il a été tenté de suivre un certain courant érasmien ou évangélique ou qu'il n'y a pas été

---

théologiques. Toujours dans le *Pèlerinage*, la Vierge s'étonne que des prières soient adressées à elle plutôt qu'à son fils, comme si celui-ci « était toujours un petit enfant entre ses bras, tel que le représentent sculpteurs et peintres. Comme s'il était encore dépendant de sa mère et incapable de lui refuser quelque chose, de peur sans doute qu'elle cesse de lui donner le sein » article *Vierge Marie* page CCXXXV.

<sup>289</sup> « Calvin n'hésite pas à qualifier de « fatras » la messe, le purgatoire et les pèlerinages... » A. Jouanna, *La France de la Renaissance* p. 557.

<sup>290</sup> On peut effectivement remarquer que le personnage Martin Thierry s'oppose à une pratique séculaire de l'Eglise, au nom d'un passage de l'écriture ; comme si à ses yeux, l'écriture primait sur la pratique constante de l'Eglise ou sur la Tradition, comme si les actes de piété populaire étaient en fait des œuvres impies.

insensible<sup>291</sup>. On voit qu'ici, Martin Thierry prend nettement ses distances avec Erasme et qu'il défend sans ambiguïté la pratique du pèlerinage. Néanmoins, outre le fait que Martin Thierry n'a probablement jamais mis les pieds en Terre Sainte ou qu'il n'est guère amateur de pittoresque, nous avons peut-être dans l'absence d'anecdotes ou de descriptions, la volonté d'échapper aux critiques érasmiennes en ne mettant en avant que l'aspect religieux et spirituel de l'expédition : dans le *De obitu*, le pèlerinage est entièrement tourné vers Dieu et consacré à la pénitence, c'est une œuvre essentiellement surnaturelle et intérieure, faite par des hommes prêts à tout souffrir pour le Christ.

b) Les vœux :

En lien avec le thème du pèlerinage, est la question des vœux. C'est même là le cœur de la discussion entre Martin Thierry et ses amis. Ces derniers se sont d'abord justifiés en déclarant qu'ils prenaient la route de Jérusalem pour accomplir un vœu fait sérieusement<sup>292</sup> et non pas avec légèreté, après consommation de boissons. C'est de là que naît une discussion assez âpre et assez complexe sur la légitimité des vœux. Evidemment, vu le contexte de l'époque et la vague de résiliation des vœux monastiques entraînée par l'exemple de Luther<sup>293</sup>, il est difficile de ne pas élargir le débat sur les vœux en général à celui des vœux de religion que prêtaient les moines, sous peine de péchés graves : les vœux de pauvreté, d'obéissance et de chasteté. De nouveau, le personnage Martin Thierry adopte une position assez proche de celles des évangélistes et des protestants, avant de se rétracter et d'approuver la prononciation de vœux. En effet, il estime d'abord qu'il est imprudent de faire des vœux ou que l'on n'est pas tenu de les respecter car ce sont des paroles en l'air. Mais à la fin, il se range à l'avis de Baudet, pour qui, si chacun est parfaitement libre de faire ou non un vœu, il est en revanche moralement obligé de s'y

---

<sup>291</sup> Mais ce qui n'a pas changé, semble-t-il, c'est son attachement à l'Eglise : lui qui semblait estimer que le pèlerinage était une pratique anarchique, faite en dehors de l'Eglise, un acte de volonté propre et non commandé par l'Eglise, il change d'avis quand on le convainc qu'il s'agit d'une pratique encadrée et bénie par l'Eglise

<sup>292</sup> Installé dans une démarche plus intellectuelle que narrative, Martin Thierry évacue ici encore tout pittoresque et passe sous silence les raisons exactes de ces vœux et leurs destinataires. On a l'impression d'avoir affaire à un cas d'école plus qu'à une réalité précise. On peut supposer que ce vœu est adressé à Dieu plutôt qu'à ses saints, étant donné que les pèlerins ne se rendent ni à Saint-Jacques de Compostelle, ni à Rome (pour honorer saint Pierre), ni à l'abbaye de Saint-Gilles dans le Gard, mais à Jérusalem, comme pour honorer le Christ lui-même.

<sup>293</sup> Ce dernier écrit en 1523 un pamphlet, *Le jugement sur les vœux monastiques*, dans lequel il s'attaque aux vœux ainsi qu'à l'état religieux. Et le 3 juin 1525, malgré ses vœux, il épouse Catherine Bora, une religieuse défroquée.

tenir s'il s'est engagé, à moins qu'il n'en soit empêché par une raison grave<sup>294</sup>. Tout ce passage du *De obitu*, on le voit, est une réponse à Luther et une défense indirecte des vœux de religion, fortement mis en cause à cette époque. Luther poussait ses contemporains, non seulement à ne pas faire de vœux (irrémédiables pour la nature humaine corrompue), mais aussi à les rompre (car ils ont été prononcés par imprudence et que par exemple, le seul remède à la concupiscence est le mariage et non pas le vœu de chasteté). Mais les vœux étaient également ridiculisés et dépréciés par Erasme qui n'y voyait qu'hypocrisie et recherche d'un intérêt personnel trop terrestre. Dans le colloque intitulé *Le naufrage*, les interlocuteurs passent en revue différentes réactions face à un naufrage. L'un d'eux, Adolphe, se moque de ceux qui prononcent des vœux tout intéressés pour avoir la vie sauve<sup>295</sup>.

c) Le culte des saints :

Sur les pèlerinages et les vœux, on voit que Martin Thierry adopte au final une position traditionnelle, non sans donner l'impression qu'il fut un temps « séduit » par des idées plus à la mode. Mais il est une autre pratique, très ancrée dans la piété populaire, mais fortement combattue et ridiculisée par les protestants et les humanistes, Erasme en tête : l'invocation des saints et la croyance dans leur pouvoir d'intercession. On se souvient des

---

<sup>294</sup> En cela, l'auteur Martin Thierry, qui fait parler le personnage Baudet, se fonde sur les données de l'Écriture Sainte, comme le psaume LXXV de la *Vulgate* « Faites des vœux et acquittez-les à Jéhovah, votre Dieu » (verset 12), ou comme le *Deutéronome* : « Quand tu auras fait un vœu à Jéhovah, ton Dieu, tu ne tarderas point à l'accomplir ; sinon, Jéhovah, ton Dieu, t'en demanderait certainement compte, et tu serais chargé d'un péché. Si tu t'abstiens de faire des vœux, il n'y aura pas en toi de péché. Mais la parole sortie de tes lèvres, tu la tiendras et l'accompliras, selon le vœu que tu auras fait librement à Jéhovah, ton Dieu, et que tu auras prononcé de ta bouche. » (chap. XXIII, versets 21-23), ou encore l'*Ecclésiaste* : « Lorsque tu as fait un vœu à Dieu, ne tarde pas à l'accomplir, car il n'aime pas les insensés : accomplis le vœu que tu as fait. Mieux vaut pour toi ne pas faire de vœu que d'en faire un et de ne pas l'accomplir » (chap. V, versets 3 et 4, traduction du chanoine Crampon) On remarque le souci de Martin Thierry de se conformer à l'Écriture.

<sup>295</sup> « Certains ne cessaient de vomir, mais la plupart formulaient des vœux. Il se trouvait à bord un Anglais qui promettait des montagnes d'or à la Vierge de Walsingham s'il atteignait vivant le rivage. D'autres faisaient mille promesses au bois de la croix vénérable en tel sanctuaire, et certains autres à cette même croix conservée en un tout autre lieu. On en usait de même avec la Vierge Marie, qui règne en tant de lieux. Les gens s'imaginent que le vœu est inefficace si le nom du sanctuaire n'est pas mentionné » Antoine, un autre interlocuteur qualifie cela de « ridicule ». Et dans la réplique suivante, Adolphe continue : « Il y en avait qui faisaient serment de se faire chartreux. L'un s'engageait à se rendre au sanctuaire de Saint-Jacques, à Compostelle, pieds nus, tête nue, le corps simplement sanglé dans une cuirasse de fer, et mendiant son pain par surcroît. » Et plus loin, il passe du ridicule à l'odieux : « J'ai entendu, non sans rire, un passager qui, d'une voix forte \_ de crainte de ne pas être entendu \_ promettait à ce saint Christophe que l'on voit à la cathédrale de Paris, et qui est une montagne plutôt qu'une statue, un cierge de cire aussi grand que lui ! Comme il clamait ce vœu de toute la force dont il était capable, le répétant avec instance, quelqu'un qui se tenait par hasard tout près de lui et qui le connaissait, le bourra du coude et le mit en garde : « Vois bien à quoi tu t'engages ! Même si tu vendais tous tes biens aux enchères, tu ne pourrais pas t'acquitter de ta dette. » Alors l'autre, baissant maintenant le ton, de peur sans doute d'être entendu de Christophe : « Tais-toi, dit-il, imbécile ! Crois-tu que je parle sérieusement ? Si je mets une bonne fois le pied sur la terre ferme, je ne lui donnerai même pas une chandelle. » (*Le naufrage*, in *Erasme* (oeuvres de), Bouquins, p. 298 / 299.

passages où l'humaniste hollandais se gausse du culte rendu à sainte Barbe ou à saint Christophe, dans l'*Eloge de la Folie*<sup>296</sup>. Pour lui, le culte des saints est une survivance à peine déguisée du paganisme et de la mythologie et il est stupide d'invoquer des saints dont on ne connaît quasiment rien et dont on n'est même pas sûr de l'existence. Il a des pages très sévères sur ce chapitre<sup>297</sup>. Martin Thierry est bien loin des critiques érasmiennes à l'égard du culte des saints, puisqu'il n'émet aucun reproche. Par contre, il est assez remarquable qu'il se montre très discret à ce sujet et qu'il n'invoque aucun saint<sup>298</sup>, hormis la Mère de Dieu. Et même quand il exalte la ville de Beauvais, à aucun moment il n'évoque la figure de sainte Angadresme, la sainte locale. Bien sûr, passer sous silence ne veut pas dire nier ou rejeter, mais on a quand même l'impression que Martin Thierry n'est guère porté sur le culte des saints et que sur ce point, il semble partager la réserve d'Erasmus qui, rappelons-le, ne nie pas le pouvoir des saints, mais déplore les abus qui en sont faits par des fidèles peu éclairés. Comme pour le savant hollandais, les saints ont surtout, aux yeux de Martin Thierry, valeur d'exemple : c'est pour cela qu'il évoque le souvenir de quelques-uns d'entre eux qui ont subi le martyre. Un bref épisode du *De obitu* (à l'extrême fin de la section *Finierat*) est assez significatif de la piété de Martin Thierry : au retour de la Terre Sainte, le groupe de pèlerins est pris dans une tempête qui dura trois jours tout comme celle que subit saint Paul (la comparaison est explicite dans le texte) ou tout comme la mort du Christ, accompagnée de secousses dans la nature, que les amis ont contemplée devant le saint-sépulcre. Au lieu de s'affoler et d'invoquer éperdument le plus de saints possible, l'équipage reste parfaitement serein, comme le personnage valorisé du *Naufrage*. Certes, ce passage est hautement symbolique : cette tempête évoque les temps difficiles que traverse la chrétienté et le calme des pèlerins s'explique (de façon explicite) par le fait qu'ils se savent guidés par Pierre, c'est-à-dire, par le pape, chef de l'Eglise. C'est peut-être aussi parce qu'ils se sentent sous la protection du Christ (qui leur suffit) et qu'après leur pèlerinage, ils ont assez de foi pour ne pas s'affoler et s'agiter (comme les

---

<sup>296</sup> Cf. Erasme, *Eloge de la Folie*, traduction de Pierre de Nolhac, Paris, Garnier Flammarion, 2016, XL et XLV.

<sup>297</sup> « Jadis, Vénus prenait soin des matelots parce qu'ils la croyaient née de la mer. Comme Vénus a cessé de leur venir en aide, ils ont substitué la Vierge Marie à cette mère qui n'était pas vierge » (*Le Pèlerinage*) ou encore « Ces dévotions sont « si peu chrétiennes qu'elles ne diffèrent pas grandement de la superstition de ceux qui autrefois vouaient à Hercule le dixième de leurs biens, pour devenir riches, ou un coq à Esculape, pour guérir, ou sacrifiaient un taureau à Neptune, pour avoir une heureuse traversée. Les noms sans doute ont changé, le but pour les unes et pour les autres, est resté le même. » (*Enchiridion*)

<sup>298</sup> L'épigramme consacrée à saint Martin n'est pas destinée à l'invoquer.

apôtres dans l'épisode de la tempête apaisée<sup>299</sup>) face au danger. On pourrait opposer la tranquillité d'âme et la confiance qui habitent les pèlerins à l'agitation frénétique qui anime ceux décrits et critiqués par Erasme dans le colloque *Naufragium*. Même la Vierge Marie n'est pas appelée au secours. Cela sonne très érasmien<sup>300</sup>.

d) La prière :

Quant à la prière, elle est assez fréquente, spontanée et parfois longue. Si elle peut être toute intérieure et implicite, comme dans le cas de figure précédent, elle peut aussi se manifester. C'est par une prière à Marie, à la fois de louange et de demande, que débutent les épigrammes, c'est une prière de résignation et de demande que fait Héro à Dieu quand elle comprend que son heure dernière est arrivée, c'est une très longue prière d'adoration, de foi et d'actions de grâce, riches d'enseignements qui jaillit du cœur des pèlerins placés devant le saint-sépulcre, c'est également une prière qui est adressée à Dieu pour lui demander de faire miséricorde au défunt Guillaume de Montmorency, et la perspective du péril turc et du combat spirituel à mener amène Martin Thierry à implorer Marie, dans une longue litanie de louanges, de venir secourir et soutenir les chrétiens. Mais même des textes qui, de prime abord, n'ont pas l'aspect d'une prière, se terminent, de façon un peu surprenante, par une formule de prière. C'est ainsi que la *Paraclesis* qui est en principe un discours tenu par la France pour exhorter les Français à demeurer fidèles à la foi de leurs ancêtres se conclut comme si elle était en réalité une prière faite à Dieu, par un « amen » en lettres capitales, bien détaché du reste, comme si ce mot était la conclusion de l'ensemble du discours. Il est de plus précédé d'une formule qui, en substance, est commune à nombre de prières : *Deus per Jesum Christum, cui est gloria et imperium in secula seculorum*. Cela donne l'impression que ce discours est en même temps une prière faite à Dieu, afin que l'exhortation porte ses fruits. De même, le poème à la gloire d'Anne de Montmorency se termine également par un « amen » précédé du vœu qu'il obtienne la vie éternelle parmi les élus. Le *De obitu* proprement dit (le *chaos poeticum* semble être une œuvre ajoutée après coup) se termine lui aussi par une formule de prière, comme si le tout était consacré à

---

<sup>299</sup> On se rappelle que les apôtres, pris de panique, firent tous leurs efforts pour réveiller leur Maître, qui leur reprocha leur manque de foi. Cf. *Mathieu*, VIII, 23 à 27.

<sup>300</sup> « Là, tu aurais vu un spectacle lamentable : les matelots chantant le *Salve Regina*, implorant la Vierge Mère, l'appelant Etoile de la mer, Reine du ciel, Souveraine du monde, Port du Salut, et la gratifiant d'un grand nombre d'autres titres flatteurs qu'aucun texte de l'Écriture ne lui a jamais attribués. » (*Le Naufrage*, Bouquins p. 297) Certes, dans un autre passage du *De obitu*, Martin Thierry va multiplier les titres décernés à la Vierge Marie, dans une longue litanie, mais beaucoup des expressions choisies sont inspirées ou tirées de l'Écriture. Cependant, la piété mariale de Martin Thierry semble bien plus vive que celle d'Erasme.

Deuxième partie : l'œuvre et les idées

Dieu : *solī Deo honor et gloria in secula seculorum. Amen.* Tout cela montre l'esprit surnaturel de Martin Thierry et son souci de plaire à Dieu : l'ensemble de son œuvre est comme placé sous le regard de Dieu et sonne comme une prière.

Ajoutons que Martin Thierry, comme bon nombre d'humanistes de son temps, semble attiré tout particulièrement par le Christ qui est une figure centrale de son œuvre, notamment dans la première partie du *De obitu*. Il médite longuement sur sa vie devant le saint-sépulcre, se rend au moins en esprit sur les lieux de sa passion, se représente le Christ crucifié et invite les hommes à méditer sur les souffrances du Christ (dans l'épigramme n°2), il insiste, à propos notamment de Guillaume de Montmorency, modèle de chrétien, sur la morale et la sainteté de la vie. Il est en outre peu porté sur les pratiques extérieures spectaculaires. Tout cela est peut-être le signe qu'il se rapproche de la *devotio moderna*.

## V) La mort

Le thème de la mort est très présent dans l'œuvre de Martin Thierry. Les épigrammes l'évoquent souvent. Les Epigrammes comportent de nombreuses épitaphes comme celle de Martin Tasserius ou celle d'un certain Quintin, évoquent assez longuement la condamnation à mort de Jacques de Beaune ou celle de Le Berquin<sup>301</sup>. De nombreuses épigrammes se concluent par l'évocation de la mort passée ou future : Les miroirs d'Esopé et de Socrate accordent une place importante à leur mort, admirable chez Socrate, et le poète a l'habitude de souhaiter ou de prédire aux personnes qu'il aime ou qu'il estime, la gloire et le bonheur célestes, autrement dit le bonheur éternel dans l'au-delà. Les poèmes portant sur l'amour sont liés à la mort comme dans l'histoire de Pirame et Thisbé<sup>302</sup>. Et c'est le Christ mort sur la croix qui s'adresse aux lecteurs, dès l'*épigramme* n°2. Si l'on regarde les *Silves*, l'on se rend compte que trois sur quatre ont rapport avec la mort. Ce sont d'abord Léandre et Héro qui meurent, l'un englouti sous les flots, l'autre tuée par son père. Ensuite, c'est Busiris, qui, après avoir voulu sacrifier Hercule, comme il avait sacrifié d'autres victimes par le passé, se voit tué à son tour par le héros grec. C'est enfin Polycrate qui, se croyant invincible et hors d'atteinte des coups de la fortune, connaît une mort triste

---

<sup>301</sup> Ces morts sont évoquées assez froidement car la mort fait partie du quotidien et est considérée comme quelque chose de normal. La croyance dans un au-delà, explique aussi que la mort ne soit pas perçue comme le pire des châtements ou la plus grande des épreuves. « ...la peine de mort ne passe pas pour un châtement absolu, pourvu que le condamné puisse s'y préparer dans les rites de sa religion. » Vénard, Marc / Bonzon, Anne, *La religion dans la France moderne, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette Supérieur, Carré Histoire, 1998, p. 3.

<sup>302</sup> *Epigramme* n° 47.

et brutale. Ces trois en lettres silves sont finalement bien tragiques. Le recueil de 1532, dominé par la joie et les événements festifs<sup>303</sup>, est assombri par la mort de Louise de Savoie (c'était même la raison avancée du retard de l'impression<sup>304</sup>) qui fait l'objet d'une longue épitaphe, mais aussi par des passages de la cronographie qui évoquent clairement la fin du monde et le jugement dernier avec le jour de la colère (dies irae). L'œuvre la plus volumineuse est intitulée *De obitu*. Même si cette œuvre est composite, elle aboutit à la longue évocation de la mort de Guillaume de Montmorency, événement qui est la raison du titre. Cette mort est précédée de celle du poète Martin Dolet qui fait l'objet d'une assez longue déploration. Remarquons aussi que le pèlerinage accompli par Martin Thierry et ses compagnons est plein de dangers mortels, mais surtout il les conduit à Jérusalem, ville de Judée qui représente le terme heureux de la vie (la Jérusalem céleste est l'image de la vie éternelle auprès de Dieu) et lieu de la mort du Christ, qui est le modèle de la mort chrétienne et la source de la rédemption et donc de l'espérance chrétienne. Dans le *De obitu*, le pèlerinage longuement raconté n'est pas sans rapport avec la mort et de ce point de vue-là, l'ouvrage présente une certaine unité. Le pèlerinage est traditionnellement l'image de la vie, l'homme n'est que de passage sur la terre<sup>305</sup>, sa véritable destination, c'est la vie dans l'au-delà, dont l'accès obligé est la mort. Au XVI<sup>e</sup> siècle, la mort est vraiment le but de la vie, son moment le plus important et le plus décisif<sup>306</sup>. C'est pourquoi, il est impératif de le préparer soigneusement par une vie la plus sainte possible. Guillaume de Montmorency est proposé comme un modèle, l'exemple de celui qui a bien mené sa vie et qui par conséquent est mort paisiblement et sereinement, l'âme en paix et confiant dans la miséricorde divine. Au passage, on remarque que cette confiance en Dieu et en son salut éternel n'est pas tellement due à sa foi, à un sentiment d'être privilégié et

---

<sup>303</sup> Le retour des enfants royaux, la venue d'Eléonore et l'intronisation de Charles de Villiers comme évêque de Beauvais.

<sup>304</sup> Et à ce propos, dans la lettre, il était question de la succession de la vie et de la mort, qui constitue la condition humaine ici-bas et qui est représentée par la succession entre le jour et la nuit.

<sup>305</sup> C'est une idée traditionnelle qu'a reprise à son compte Erasme : « Nous sommes des voyageurs en ce monde, nous n'y habitons pas ; étrangers nous logeons à l'auberge, ou, pour mieux dire, sous la tente : nous ne vivons pas dans notre patrie. Toute cette vie n'est qu'une marche vers la mort, et qui dure bien peu de temps ; mais la mort est la porte de la vie éternelle. » Erasme, *De praeparatione ad mortem*, in *Œuvres d'Erasme*, Bouquins p. 856.

<sup>306</sup> « En effet, le religieux, c'est-à-dire la relation à Dieu et la référence au monde surnaturel, est alors au cœur même de la conscience individuelle et de la conscience collective. Il détermine la finalité et les modalités de l'existence. Pour la personne privée, ce qui compte, c'est la vie éternelle ; la vie de ce monde n'est qu'une étape, une épreuve, plus ou moins longue, préparatoire à l'autre. [...] Faire son salut, c'est-à-dire jouir du bonheur éternel en l'autre monde, c'est la préoccupation première et générale de nos ancêtres. » Bonzon page 3 « Dans une société tout orientée vers l'au-delà et l'éternité, la mort est le moment le plus important qui soit. Comme le rappellent, en des termes presque invariables, la plupart des testaments, « rien n'est plus certain que la mort ni plus incertain que l'heure d'icelle ». » Vénard, Marc / Bonzon, Anne, *La religion dans la France moderne, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette Supérieur, Carré Histoire, 1998, p. 142.

aimé particulièrement de Dieu, mais à la conscience d'avoir accompli de bonnes œuvres durant sa vie et de s'être préservé de la souillure du monde et du péché. Cela va l'encontre de la conception luthérienne du salut qui repose uniquement sur la foi. Certes la mort des autres donne matière à des pleurs et à des lamentations, mais jamais à une angoisse quand il s'agit de sa propre mort car celle-ci est vécue comme une délivrance ou comme l'accès au paradis. D'ailleurs, si la mort de Martin Dolet donne lieu à de longues plaintes, ces dernières sont rapidement évacuées quand il s'agit de Guillaume de Montmorency. Un chrétien ne doit pas s'affliger de la mort, c'est ce qu'enseigne Guillaume de Montmorency à ses fils, à la suite de Socrate. Les funérailles étaient un moment important de la vie, bien ancrées dans les pratiques sociales et constituaient un point de divergence important entre catholiques et protestants. Ces derniers les voulaient sobres et, niant l'existence du purgatoire, considéraient les prières pour les défunts comme strictement inutiles<sup>307</sup>. Quant aux évangélistes, ils avaient tendance à juger les démonstrations de deuil traditionnelles trop ostentatoires et préféraient une attitude plus réservée et plus intériorisée. On remarque que Martin Thierry ne rejette pas les prières adressées à Dieu pour le défunt, ni les cérémonies, mais il passe rapidement dessus, comme si en définitive, il leur accordait peu d'importance et n'évoque pas explicitement le purgatoire qu'il aurait peut-être été opportun, pour du défenseur du catholicisme, de rappeler. Plus troublant, ce défenseur de l'orthodoxie et des traditions, ne semble pas faire de cas des processions, puisque dans le cas de Guillaume de Montmorency, la procession mortuaire est omise et jugée comme inutile pour le défunt et réconfortante uniquement pour les survivants. Il semblerait donc que sur ce point, Martin Thierry se détache quelque peu des pratiques ancestrales<sup>308</sup> et adopte une position proche de celle d'Erasme<sup>309</sup>.

---

<sup>307</sup> « Quant aux funérailles, elles sont un grand moment de la vie sociale et religieuse. [...] Beaucoup de testaments ne laissent rien ignorer des pompes « baroques » qui, élaborées dans les derniers siècles du Moyen Age, parcourent les rues des villes jusqu'au XVIII<sup>e</sup>. Par rapport à cela, les protestants ont opté pour une simplicité rigoureuse : nul besoin de prières, nul besoin de consolation pour les proches, sûrs de l'élection du défunt. L'enterrement « à la mode de Genève » sans cierges et sans cortège, choque dans la France du XVI<sup>e</sup> siècle. » *Op. cit.* p. 144

<sup>308</sup> Au XVIII<sup>e</sup> siècle, on voit des catholiques, en particulier dans les classes supérieures, aspirer à des pompes funèbres simples, tout à l'opposé des « pompes baroques » qui triomphaient au siècle précédent. Vénard, Marc / Bonzon, Anne, *La religion dans la France moderne, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette Supérieur, Carré Histoire, 1998, p. 144.

<sup>309</sup> « Article mort, dans les Œuvres d'Erasme (Bouquins) CLXXII : La mort est l'un des thèmes les plus récurrents de l'œuvre d'Erasme et les écrits qui lui sont consacrés sont nombreux. ... Avec une première cible où l'on a vu la marque décisive de l'évangélisme érasmien : le rituel, les spectacles mortuaires et funéraires qui n'ont pour finalité et pou effet que de cacher le sens même de la mort chrétienne ». Article mort, Bouquins CLXXII. « Erasme n'a pas de mots assez durs dans l'*Eloge de la Folie* (1511) pour ceux qui « de leur vivant règlent (...) minutieusement leurs obsèques » ; pour ceux qui assiègent les mourants (voir

## **B2 Martin Thierry et son époque**

### **I) Horreur de la guerre et amour de la paix**

#### a) Déploration et dénonciation de la guerre :

Martin Thierry n'est pas un partisan de la guerre. En effet, quand il l'évoque, c'est toujours de façon négative et pathétique. Il compatit aux souffrances du peuple qui a été durement éprouvé par la série de guerres qui ensanglantent l'Europe.

Dans la sylve intitulée *Polycrate*, quand les troupes de Darius attaquent soudainement l'île de Samos, un héraut arrive à bout de souffle pour annoncer la triste nouvelle au tyran. Il fait alors une description particulièrement pathétique des horreurs de la guerre (v.77-86)

*Praefectus Darii insultans populatur agellos,  
Incenditque arces, et fortia castra, quid inde ?  
Narrabo oppressus, ferro devastat et igni  
Omnia, luctificis reboat plangoribus aether  
Compitaque implentur gemitu, violenta mariti  
Funera collachrymat coniunx, viduata peremptam  
Deplorat natam, virgo stupratur, inulta  
Crimina patrantur, furibundus furta Procustes  
Tristia committit, (breviter) vis impia regnat.*

« Le chef des forces de l'indomptable Darius attaque et dévaste notre petit territoire  
Et met le feu dans nos citadelles et dans nos camps pourtant puissants. Que dire ensuite ?  
Je raconterai ses attaques, il saccage tout par le fer et par le feu,  
Le ciel se fait l'écho des douloureux cris de deuil,  
Les carrefours sont remplis de gémissements,  
L'épouse verse des larmes sur la mort violente de son mari,  
Celle qui vient de perdre son mari s'afflige de la mort de sa fille, la jeune vierge est violée,

---

colloque *Convivium religiosum*) ou leur imposent d'interminables cérémonies. Les colloques *Funus* (1526) et *Exequiae seraphicae* (1531) feront l'impitoyable caricature de ces pratiques dévoyées qui n'ont plus de religieux que le nom ». CLXXIII De plus, Erasme ne semble pas accorder une grande efficacité aux sacrements, notamment à l'extrême-onction. Il leur préfère un sérieux examen de conscience et considère que la meilleure préparation à la mort est une vie droite, riche de bonnes œuvres : « D'abord, souvenons-nous de notre Créateur et, par une confession et une pénitence sincères, rentrons en grâce auprès de lui. Examinons notre conscience, retranchons tout ce que nous y trouvons qui déplaît à Dieu, de sorte que, lorsque la maladie nous jettera à son tribunal, nous obtenions son indulgence. Ceux qui, au temps de la prospérité, dressent fièrement la tête devant Dieu, ne les voyons-nous pas se faire tout-petits lorsqu'une maladie grave les menace de mort ? [...] que nos larmes, nos aumônes, nos prières nos oeuvres pies apaisent la colère de Dieu ; alors, au moment de notre dernière maladie, notre mort sera à l'image exacte de notre vie. » *De praeparatione ad mortem*, in *Œuvres d'Erasme*, Bouquins p. 875 « Le meilleur parti à prendre, c'est, pour chacun de nous, d'examiner attentivement sa conscience avant de s'endormir et, s'il découvre qu'il a commis ce jour-là quelque faute, qu'il se frappe la poitrine, qu'il implore avec larmes le pardon du Seigneur et, après avoir demandé l'assistance divine, qu'il prenne la ferme résolution de mener une vie meilleure. » Op. Cit. p. 880 C'est exactement ce que fait Guillaume de Montmorency qui pratique l'examen de conscience deux fois par jour et qui recommande à ses deux fils de mener une bonne vie chrétienne afin de le rejoindre un jour dans l'au-delà.

## Deuxième partie : l'œuvre et les idées

Des crimes sont perpétrés impunément, plein de fureur, Procuste commet dans le secret  
Des turpitudes déplorables, et pour faire bref, la violence impie règne partout. »

Le poète, après avoir décrit succinctement les opérations militaires, s'attache surtout à faire entendre la souffrance insupportable qu'elles génèrent. Le poète est notamment sensible à l'affliction des femmes, pourtant innocentes et étrangères à la guerre. Ce sont elles qui souffrent le plus et qui paient en quelque sorte le plus lourd tribut dans la guerre, si bien que le ciel résonne de leurs plaintes. Les vers 5 et 6 donnent le sentiment que les malheurs s'enchaînent, que les morts s'accumulent et que le sort s'acharne sur les pauvres femmes : après avoir perdu son mari, c'est sa fille<sup>310</sup> qu'elle pleure. Toutes les femmes pâtissent de la guerre et pas seulement celles qui se sont attachées à un homme, puisque les vierges sont violées, les filles sont tuées. Un sentiment révoltant d'injustice plane sur ce passage, puisque ces crimes horribles à l'encontre d'innocents se font impunément. On peut remarquer au passage que la guerre ne se limite pas à tuer d'autres soldats (dont la mort est évoquée par le mot assez neutre de *funera*) mais qu'elle donne lieu à des crimes (*crimina*), car elle s'en prend surtout (c'est l'impression qui est donnée) à des personnes innocentes et sans défense.

Après les cris des femmes, c'est au tour du petit peuple de gémir sur les méfaits de la guerre. Dans la deuxième partie du *De obitu*, Martin Thierry est transporté en songe en Italie. Le peuple, qui connaît la guerre, se plaint :

[...] *Insubrium agros transiens acclamitavi. Clamitanti circum stans respondit popellus : « Multis utile bellum, nobis exitiale nocumentum attulit. Militantibus stipendia defuere sumptus quaeritans praedo grassatus est. Preciosissimas fortunas consumpsit, domos diruit, incorruptas virgines, constantes nuptas, castissimas viduas et elingues infantulos ut augetur divitias [...] in vincula coniecit. Et lernam malorum superadens tenebroso carcere detentis civibus occasionem mortis praebuit, ecce furem Anthonium stimulante Popilio Ciceronem aggredi voluisse dignovi. Obiit Crassus. Reliqui duces civilia bella instaurare festinant.*

« Bientôt, traversant le territoire des Insubres, je me suis mis à crier. Alors que je criais, le petit peuple, qui se tenait autour de moi, me répondit : « La guerre profite à beaucoup, mais à nous, elle a apporté un préjudice bien dommageable. Les combattants n'ont pas eu leur solde, le voleur a parcouru nos terres à la recherche de profit. Il a fait disparaître des biens très précieux, a détruit des maisons, a enchaîné des vierges non souillées, des épouses fidèles, des veuves très chastes, des petits enfants encore privés de parole afin d'augmenter ses richesses [...] Et ajoutant un océan de malheurs, il présenta une occasion de mourir aux citoyens détenus dans la prison sombre. Voici que j'ai vu que le furieux Antoine, stimulé par Popilius, a voulu attaquer Cicéron. Crassus est mort. Les chefs restants s'empressent d'allumer des guerres civiles. »

---

<sup>310</sup> On aurait plutôt attendu *natum* (le fils parti à la guerre et mort), mais le poète veut probablement montrer que les femmes sont les premières victimes de la guerre.

On retrouve un peu le même accent dans ce passage que dans le précédent. Ce sont les civils qui sont les plus touchés. Les soldats s'en tirent bien car ils s'enrichissent en se livrant au pillage, mais ceux qui en font les frais, ceux qui perdent leurs biens, ce sont les gens du peuple, pourtant innocents et étrangers à la guerre. On retrouve ce sentiment d'injustice car ce ne sont pas ceux qui profitent de la guerre qui en souffrent le plus. Et comme dans le passage précédent, Martin Thierry a une pensée compatissante pour les femmes. Il ne souligne pas cette fois leur deuil ou le déshonneur qu'elles subissent, car elles ne sont « que » jetées en prison (avant peut-être d'être exécutées), mais il accroît le pathétique en insistant sur la valeur et le mérite de ces femmes qui sont maltraitées : ce ne sont pas des femmes pécheresses, des adultères, des prostituées, mais des femmes fidèles, des jeunes filles attachées à leur virginité. L'injustice de leur sort n'en est que plus criante. Et le pathétique est aussi accru par la mention attendrissante des petits enfants que l'on malmène. Ce triste tableau est comme amplifié par l'évocation des guerres civiles qui ont ensanglanté Rome au premier siècle avant Jésus-Christ.

Les Insubres habitent une région qui correspond à l'Italie du nord. Cependant, quelques indices font clairement allusion au sac de Rome qui eut lieu en 1527 et qui traumatisa tant les consciences catholiques. Ces indices sont le pillage extrêmement féroce auquel se sont livrés les soldats de Charles Quint qui n'avaient pas reçu leurs soldes, mais aussi, dans la suite immédiate à notre extrait, l'évocation de la chute de la ville<sup>311</sup> qui annonce la chute du monde. En fait, il doit s'agir d'une évocation de la guerre qui mêle apparemment les guerres d'Italie menées dans le Milanais et le sac de Rome.

Dans le *De felici* qui célèbre la paix retrouvée entre la France et l'Espagne, le poète donne de nouveau la parole au peuple qui rappelle d'une manière particulièrement poignante, à travers une série d'interrogations rhétoriques, l'immense douleur qui a été la sienne durant la guerre.

*Quot lamenta dedi ? Quales pro tempore fletus  
Effudi ? Quantos oculis lachrymantibus imbres  
Demisi ? Quotiens violentis languida pugnis  
Pectora concussi ? Expassos cervice capillos  
Evulsi rapidis manibus, convexa boatu  
Sidera Stentoreo resonavi, mente Dolores  
Turbata immensos passus sum [...](v. 37 à 43)*

« Quelles lamentations ai-je poussées ? Quels pleurs ai-je versés  
A cause de notre époque ? Quelles pluies de larmes

---

<sup>311</sup> Rome est souvent désignée par le mot *Urbs*.

## Deuxième partie : l'œuvre et les idées

Ai-je fait couler de mes yeux ? Combien de fois, ai-je, de mes poings violents,  
Frappé mon cœur languissant ? De mes mains rageuses,  
J'ai arraché mes cheveux déployés sur ma nuque.  
J'ai fait retentir la voûte céleste d'un hurlement digne de Stentor,  
Dans le désordre de mon esprit, j'ai enduré des souffrances démesurées. »

L'allitération en [k] que l'on entend dans les interrogations rhétoriques des premiers vers évoque les coups reçus par le peuple et les rejets qui caractérisent ces mêmes vers font penser aux déchirements et aux vies brisées qu'a connus le peuple. Le poète use d'hyperboles pour souligner l'ampleur de la peine ressentie. Ce sont des pluies de larmes, ce sont les cris de douleur qui atteignent la voûte céleste. Et pour montrer que l'abattement du peuple est à son comble, Martin Thierry leur prête des gestes de douleur particulièrement forts et exprimant leur terrible désespoir : ils se donnent des coups sans retenue et s'arrachent frénétiquement les cheveux.

A la suite d'Erasme<sup>312</sup>, il déplore tout particulièrement la guerre fratricide entre les chrétiens : *Christigenae infandis decertant caedibus ultro*<sup>313</sup> : « les nations chrétiennes se déchirent d'elles-mêmes en commettant des massacres abominables. »

La désunion des chrétiens favorise les Turcs, l'ennemi commun des peuples chrétiens, mais leur union les fait trembler :

*Laetatur Christi foedere iuncta phalanx,  
Credite, pacifici trepidat sultanica pubes. (De iucundo, v. 66-67)*

« L'armée du Christ unie par un traité est dans la joie  
Soyez-en sûrs, hommes de paix, la jeunesse musulmane tremble. »

Cependant, Martin Thierry ne rejette pas toute guerre. A ses yeux, l'instauration de la paix entre les peuples chrétiens, permet surtout de mener la seule guerre qui s'impose, la défense des territoires contre l'invasion turque. Aussi, appelle-t-il immédiatement à la croisade, seule guerre légitime et voulue par lui. Dans le passage suivant, le poète, tout en s'adressant aux chrétiens, décrit les sentiments et les projets de l'armée turque.

*Et pavet horrendo praelia vestra metu  
Arma igitur capite, obsessos defendite cives  
Exoptat roseam linquere Turca Rhodon  
Atque alias sedes et dulcia regna parentum  
Et pariter Solymae sancta theatra domus. (v.68 à 72)*

---

<sup>312</sup> Cf. *La Complainte de la Paix*, par exemple.

<sup>313</sup> *De iucundo*, v. 45.

## Deuxième partie : l'œuvre et les idées

« Et elle redoute, hérissée de peur, les combats que vous pouvez leur livrer  
Prenez donc les armes, défendez les citoyens assiégés  
Le turc désire de toutes ses forces abandonner la rose de Rhodes  
Et d'autres sièges et les doux royaumes de nos parents  
Et également les saints théâtres de la maison de Solyme. »

Dans ces quelques vers débordant d'enthousiasme et d'optimisme, Martin Thierry renverse en quelque sorte la situation : les Turcs, naguère force menaçante et agressive, qui plongeait la chrétienté dans la peur, ont peur à leur tour et ce sont les chrétiens qui se montrent offensifs. Cette euphorie qui semble gagner les chrétiens voyant leurs ennemis vouloir prendre la fuite, est peut-être marquée les débuts de vers qui alternent les sons é et a. Notons cependant, que le poète n'évoque pas des actes indiscutables, mais prête aux Turcs une émotion (*pavet*) et un souhait (*exoptat*), ce qui est davantage subjectif. D'ailleurs, s'il est vrai qu'après le siège de Vienne, les Turcs reculeront, ils n'en sont pas à vouloir abandonner l'île de Rhodes, prise en 1521 ou les lieux saints de Jérusalem. Aussi, peut-on être tenté de voir dans la terminaison du verbe *exoptat* une erreur d'impression et d'y lire, au lieu d'un indicatif qui décrirait la réalité, un subjonctif qui évoquerait une réalité rêvée : il faudrait prendre les armes de manière à ce que les Turcs souhaitent partir de Rhodes et de Jérusalem.

### b) Un chantre de la paix

Dans le *De felici*, Martin Thierry célèbre la paix qui a été rendue possible, suite au traité de Cambrai, par le mariage du roi de France et de la sœur du souverain d'Espagne, Eléonore d'Autriche. Cette union matérialise et entérine les nouveaux liens d'affection qui doivent désormais unir les deux peuples, comme le signale l'Espoir, l'un des nombreux que fait parler le poète :

*Hostis amicitias fraterno vimine vincetus*  
*Et firma acceptae foedera pacis init.* (v. 143-144)

« L'ennemi, enchaîné par un lien fraternel, entre dans notre amitié  
Et il signe les solides traités d'une paix qu'il a acceptée. »

Grâce au mariage, l'ennemi devient un ami et même, si l'on peut dire, un frère, puisque Charles-Quint devient ainsi le beau-frère de François I<sup>er</sup>. Martin Thierry a l'espoir ou feint de l'avoir que cette paix sera indestructible. Comme le mariage est indissoluble, les deux souverains, unis par un lien familial, ne peuvent plus se séparer, mais sont obligés de s'entendre. C'est ce que suggère l'emploi du participe passé *vincetus* qui revêt un sens très fort. La paix paraît donc solide car l'hypocrisie et les arrière-pensées sont absentes des

## Deuxième partie : l'œuvre et les idées

traités de paix puisque celle-ci, comme le fait remarquer l'Espoir, est acceptée dans les cœurs (*acceptae*). Notons toutefois que cette heureuse nouvelle est annoncée par l'Espoir ce qui signifie que ce n'est pas forcément la réalité, mais c'est ce que souhaite ardemment le poète. Martin Thierry n'est donc pas totalement dupe des apparences, malgré son optimisme et son enthousiasme affichés.

Ce mariage du roi avec Eléonore, de par ses heureuses conséquences, est source et gage de bonheur. C'est Chronos, l'incarnation du temps, qui s'exprime ainsi aux vers 173 et suivants :

*Tum pacem promulgo sacram : Pax aurea surgit !  
Aurea purpureis conspicienda togis.  
Connubium celebros, Gallos coniungere Iberis  
Intendo et natis saecula laeta paro.  
Pellitur omne nequitas, rutilat pulcherrima virtus,  
Et pax iustitiae est obvia facta suae.  
Omne bonum rediit, gaudet probitatibus orbis  
Laetatur Christi foedere juncta phalanx.*

« Alors, je promulgue la paix sacrée : une paix en or en surgit !  
Oui, elle est d'or et doit être prise en considération par les gens vêtus de pourpre.  
Je célèbre un mariage, j'ai l'intention d'unir les Français aux Espagnols  
Et je prépare pour les nouvelles générations des siècles de bonheur.  
Tout crime est chassé, la vertu brille dans l'éclat de toute sa beauté,  
Et la paix a rejoint la justice qui lui est chère.  
Le bien, en toutes choses, est revenu, le monde se réjouit des actions justes,  
L'armée du Christ, unie par un traité, est dans la joie. »

Ganymède, dans le *De jucundo* (v. 59 et suivants), tient exactement le même discours, puisque ces huit vers sont littéralement repris, ce qui peut indiquer l'importance que revêt ce passage pour Martin Thierry.

On le voit, le temps est à la paix et c'est, par l'emploi insistant de l'adjectif *aurea*, un véritable âge d'or qui s'ouvre pour les hommes. Cet âge d'or ne se limite pas au bonheur et à liesse dont le champ lexical est abondant, mais il se caractérise aussi par le retour de la Justice et l'élimination du mal. La guerre est associée, comme on l'a vu aux crimes les plus affreux, et la paix favorise la pratique des vertus et du bien. La guerre est synonyme d'injustices, tandis que la paix est synonyme de justice. On retrouve cette idée dans des formulations de ce genre qui associent étroitement la paix avec la justice, comme celle du vers 189 du *De felici* : *Pace Astraea viget*. Astrée est la déesse de la justice qui était honorée sur terre durant l'âge d'or, mais elle fut obligée de quitter la terre quand les hommes se sont adonnés au vice. La justice retrouve donc sa vigueur, elle qui avait été

## Deuxième partie : l'œuvre et les idées

jusque-là bafouée et chassée. Son retour ou sa bonne santé sont un bon signe pour l'humanité.

Cet âge d'or est, dans le poème prêté à Richerus, dans le *De obitu*, aussi décrit, mais d'une manière bucolique, comme un retour à la prospérité et la fin des années de privation et de labeur :

*Sponte sua excrescent quae non iactabit avarus  
Agricola, incultus viridantes pampinus uvas  
Emittet [...]  
Magna Pales armenta boum inpinguabit, amoeno  
Lanigerosque greges pasta bene grata fovebit ;  
Nec deerit pleno turgescens vaccula ventre. (Horrida, v. 66 à 71)*

« Croîtront alors spontanément les semences que ne sèmera pas  
Le paysan avare, la branche de vigne non cultivée donnera des grappes  
Verdoyantes. [...] C'est la grande Pales<sup>314</sup> qui engraissera les troupeaux de bœufs, et après les avoir fait paître  
Comme il faut dans un pâturage agréable, avec douceur elle dorlotera les troupeaux  
Porteurs de laine. La petite vache que gonfle son ventre plein ne manquera pas.<sup>315</sup> »

Cet âge d'or qui accompagne la paix voit les haines et la férocité s'adoucir. Et de même que dans la quatrième bucolique de Virgile, les animaux font la paix entre eux et ne se craignent plus mutuellement, de même, les différents pays de l'Europe, jusque-là en guerre ou prêts à y entrer, se calment et ne cherchent plus à se nuire mutuellement. Dans le *De felici*, Martin Thierry propose un beau passage qui fait état, de façon imagée et idyllique, des nouvelles relations internationales. Chaque animal cité correspond soit à un pays dont il est le symbole, parfois figuré sur les blasons, soit à une personne bien identifiable.

*Jam leo mitescit, dives leopardus adheret,  
Mutescit Marcus, silet ursus, prospera regnant  
Lilia, protectrix quorum Salamandra choruscat  
Ignibus auratis, velox Delphinus aquosis  
Littoribus gaudet, serpens exsibilat ore. (v. 115 à 119)*

« Maintenant, le lion s'adoucit, le riche léopard se tient tranquille,  
Marc se tait, l'ours garde le silence, les lys sont prospères  
Et ils règnent, la Salamandre, leur protectrice, danse  
Dans les flammes dorées, le rapide dauphin se réjouit des eaux du littoral,  
Le serpent se contente de faire sortir de sa gueule un sifflement. »

Le lion représente les Flandres et donc Charles Quint, le léopard désigne l'Angleterre, l'ours est le symbole de la Suisse, la salamandre est l'emblème de François Ier. Cet animal

---

<sup>314</sup> « Palès est un génie protecteur des troupeaux, qui recevait un culte à Rome. Tantôt Palès est un génie masculin, tantôt une déesse » (Pierre Grimal, *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, PUF, 1951, p. 338).

<sup>315</sup> Il y aura des naissances, signe de prospérité et de vitalité.

mythique avait la propriété de pouvoir se plonger dans le feu sans se consumer. Le serpent est mis pour le Milanais. Seul, il paraît agressif, mais il faut comprendre qu'il pourrait mordre, mais qu'il se contente de siffler. Cette attitude veut peut-être suggérer que de son côté la paix est encore un peu précaire et qu'il est prêt à reprendre le combat. Quant au dauphin, il renvoie au fils aîné du roi. Il s'agit à cette date de François qui succombera quelques années plus tard, en 1536, d'une brusque fièvre. Marc est probablement saint Marc, le patron de Venise et désigne donc la République de Venise. Le lis est, dans la littérature française, un symbole constant du royaume de France. Il faut remarquer que cette description avantage nettement le roi de France, ce qui semble signifier que la paix sert les intérêts français. Les autres animaux semblent se soumettre à la France, puisqu'ils cessent les hostilités et ne font plus entendre leurs voix, tandis que la France règne. D'ailleurs, dans le même ordre d'idées, le pronom *quorum* ne renvoie pas forcément uniquement sur le mot *lilia*, autrement dit sur le royaume de France, mais il peut également englober les autres animaux et être humain qui précèdent le terme *lilia* dans l'énumération. On peut donc aussi comprendre que dans le nouvel ordre des choses, les autres pays se rangent sous la protection de la France. Bref, grâce à la paix, la France va pouvoir dominer l'Europe, non comme un tyran, mais pour le bien de tous, autrement dit de la chrétienté<sup>316</sup>.

D'autres passages se font l'écho de l'immense bonheur qui parcourt de pays et de la liesse qui envahit les cœurs aussi bien des Français que des Espagnols. Ce sont quasiment tous les personnages de la poliandrologie que constitue le *De felici* qui font part, dans une belle symphonie, de leur joie et de leur satisfaction de voir la paix durablement, pensent-ils, rétablies. C'est par exemple la ville de Bayonne personnifiée, là où est arrivée Eléonore d'Autriche, qui fait éclater sa joie :

*Nunc sortita aliud felicis sidere fausto  
Glorior, et toto pectore vociferor.* (v. 31-32)

« Je me glorifie d'avoir obtenu du sort, pour le temps présent, grâce à une étoile favorable,  
Une nouvelle félicité, et je le proclame de tout mon cœur. »

---

<sup>316</sup> Cette idée de domination de la France sur l'Europe n'est pas propre à Martin Thierry. On la retrouve, par exemple, de façon plus explicite chez le poète Bourbon : « O Roi, ô toi qu'à bon droit honorent les Français, race de Mars, / François, noble descendant de la lignée d'Hector, / C'est toi que Dieu a choisi pour soutenir la vertu, pour, sous de justes / Lois, en toute justice, diriger notre monde, / Pour chasser le mal et récompenser ceux qui le méritent, / Pour que règne la Vertu et que soit banni tout crime, / Pour protéger les bons et par ton sceptre aux méchants t'opposer, / Pour que, sous ton règne, l'Etat ne courre nul danger. » (*Epigramme 276*, édition citée)

## Deuxième partie : l'œuvre et les idées

C'est aussi le peuple français qui rayonne de bonheur et retrouve le sourire après les épreuves de la guerre :

*[...]claram*  
*Suspicio lucem, laetanti gaudeo vultu*  
*Et facili ostendo intentissima gaudia fronte.* (v. 48 à 50)

« Je perçois la brillante lumière, ma joie se lit sur mon visage  
Et je fais voir l'intensité de mon bonheur sur mon visage affable. »

Et comme un véritable amant de la paix, Martin Thierry, par le truchement des Espagnols, se livre à une certaine envolée pour chanter les bienfaits apportés par la paix :

*[...]Pax nexus amoris,*  
*Grata quies animi, requies gratissima mentis,*  
*Simplicitas cordis, cunctorum theca bonorum.* (v. 204 à 206)

« La Paix est un lien d'amour  
Un agréable repos de l'âme, un très agréable délassement de l'esprit,  
Une simplicité du cœur, la paix renferme tous les biens. »

Ces appositions forment une petite litanie en l'honneur de la paix. On s'étonne au passage que Martin Thierry, qui est friand d'énumérations interminables, ne continue pas davantage à définir de façon élogieuse la paix. Il préfère mettre un terme rapidement à sa liste de louanges par une formule finale qui résume bien toute l'importance de la paix : elle est la source de tous les biens, sans elle aucun bien n'est possible, et elle a, en cela, quelque chose de divin.

## II) La question des Turcs

Depuis 1453 et la chute de Constantinople, la « seconde Rome » et l'une des deux colonnes<sup>317</sup> de l'Eglise, les Turcs font peser une menace grandissante sur le monde chrétien d'Occident. La figure épouvantable de Mehmet II le Conquérant, vainqueur de Constantinople est remplacée par celle, non moins terrible, de Soliman le Magnifique, qui remporte victoires sur victoires avant d'être arrêté de façon durable à Vienne. Le Turc n'est pas seulement un ennemi politique, un conquérant, mais c'est aussi un être antagoniste du point de vue de la foi, un ennemi du Christ, un ennemi des âmes et un être bien mystérieux. Les récits, comme celui de Georges de Hongrie, captif durant vingt ans des Turcs, en dressent une image repoussante et angoissante : « Mais je n'en ai pas dit encore assez. Si en effet l'agneau ne peut vivre une heure entre les pattes du loup, animaux

---

<sup>317</sup> « *Orientis columen* » et l'une des deux lumières de la Chrétienté (« *ex duobus Christianitatis luminibus alterum* ») Finierat, folio 3.

qui ne sont opposés que par une inimitié naturelle, comment un Chrétien peut-il vivre entre les mains du Turc, puisque c'est une inimitié surnaturelle, voire spirituelle, qui les oppose ? Je conseille à chaque Chrétien d'éviter ce mal autant que possible. Je suggère à tout fidèle de se tenir loin de cette puanteur. Car sa force est telle qu'elle pénètre au plus profond du cœur de l'homme et qu'elle ne le quitte plus avant d'avoir totalement infecté la part la plus intime de son âme. »<sup>318</sup> Pourtant, le roi très-chrétien François I<sup>er</sup> n'hésite pas à faire alliance avec lui, contre Charles Quint, son beau-frère et son frère dans le Christ. Au lendemain de la victoire française de Marignan, le pape Léon X invite les peuples chrétiens à s'unir et lance un appel à la croisade contre les Turcs, resté lettre-morte.

Erasme, le prince des humanistes, a beaucoup parlé de la question turque, que ce soit dans sa *Querela Pacis, plaidoyer pour la paix*, dans son traité *Consultatio de bello turcico*, spécialement consacré à la question de savoir s'il faut faire la guerre aux Turcs ou dans un très long développement dans les *Adages*<sup>319</sup>. Pour lui, l'opposition est avant tout religieuse : le Turc est le pire ennemi du chrétien, pire qu'un Athée, pire qu'un Juif, car le premier peut plus facilement être converti, n'étant attaché à aucune système religieux et le second est relativement inoffensif<sup>320</sup>. Erasme a longtemps été partisan d'une paix absolue, même à l'égard des non-chrétiens, qu'il vaut mieux chercher à convertir, et il est resté longtemps indifférent aux appels à la croisade lancés par la papauté, jugeant les intentions plutôt malsaines<sup>321</sup>. Mais vers 1530, le danger est tel qu'il approuve la guerre, comme acte de défense des chrétiens et comme dernier recours<sup>322</sup>, mais à condition que les motivations

---

<sup>318</sup> Georges de Hongrie, *Des Turcs. Traité sur les mœurs, les coutumes et la perfidie des Turcs*. Traduction du latin par Joël Schnapp, Toulouse, Editions Anacharsis, 2018, p.44.

<sup>319</sup> Nous pensons notamment à l'adage n° 3001, intitulé *Dulce bellum inexpertis* (« La guerre paraît douce à ceux qui n'en ont pas l'expérience »).

<sup>320</sup> « Le Turc, c'est l'ennemi intraitable du chrétien, pire que le païen que l'on espère toujours convertir et qui n'oppose aucun credo substantiel à sa foi chrétienne, pire que le juif, qui ne constitue pas d'entité politique ou militaire, et qui s'est parfois intégré à la vie sociale des chrétiens... » *Œuvres d'Erasme*, Bouquins, article *Turc* CCXXXII.

<sup>321</sup> « Le problème de la mobilisation des forces de la chrétienté contre les menaces et les actes guerriers des forces ottomanes s'était donc présenté plus d'une fois au premier plan de l'actualité politique et religieuse au cours du XV<sup>ème</sup> siècle et dans le premier tiers du XVI<sup>ème</sup>. Erasme a eu beau dénoncer plus d'une fois les mauvaises raisons invoquées par certains papes pour susciter une nouvelle croisade contre le Turc (les accusant de vouloir surtout renflouer les caisses du Vatican), il n'est pas sourd en cette année 1530 à la sonnette d'alarme qui retentit un peu partout en Europe » *Œuvres d'Erasme*, Bouquins p.955, en introduction à la *Consultatio de bello turcico*.

<sup>322</sup> « Certains ont pu parler d'une certaine contradiction (ou d'une évolution) dans la pensée pacifiste d'Erasme, et lui-même fait allusion dans notre texte aux reproches qui lui ont été faits par des contemporains : la menace des Turcs lui fait envisager la possibilité et même le devoir de prendre les armes, en dépit de toutes les protestations de pacifisme du penseur chrétien fidèle à l'enseignement de l'Évangile. En fait, si l'on lit tous les écrits pacifistes d'Erasme, y compris la *Querela Pacis* (...), on se rend compte (...) qu'il a toujours réservé les cas extrêmes, ceux que les juristes du passé qualifiaient «*d'ultima ratio*» (la raison dernière). Quand tous les efforts de négociation ont échoué, quand sont menacés ou envahis des territoires,

soient parfaitement pures et le restent. Les Turcs, de plus, ne doivent pas exciter la haine féroce des chrétiens car ce sont des « hommes » à part entière et même des « demi-chrétiens »<sup>323</sup>. En outre, la victoire n'est possible, à ses yeux, que si les chrétiens sont en paix avec Dieu et qu'ils ont l'âme pure<sup>324</sup>. Dans ces conditions, il vaut mieux chercher à convertir les Turcs qu'à les tuer<sup>325</sup>.

Dans le songe de Pierre Darie, les Turcs sont assimilés à des porcs et à des chiens (*porci et canes*<sup>326</sup>). Au-delà de leur symbolique biblique, ces deux animaux renvoient une image méprisante. Les porcs sont répugnants et se vautrent dans la fange, symbole du péché et des turpitudes ; ces animaux sont tout terrestres et tirent leur subsistance de la terre qu'ils creusent. Les chiens évoquent ici la hargne, la méchanceté, la violence et la cruauté de leurs crocs. La réduction des Turcs à des animaux suggère peut-être, non pas qu'ils n'ont pas d'âme, mais qu'ils s'en soucient peu et qu'ils vivent comme s'ils n'en avaient pas, même s'ils pratiquent une religion.

Par l'intermédiaire de Quintin, dont la science et la sagacité font autorité, Martin Thierry donne plus explicitement sa vision des Turcs, vision dénuée d'estime et d'aménité.

---

quand des vies humaines sont à la merci d'un ennemi sans pitié, quand la liberté d'esprit ou de conscience est détruite ou hors d'état de s'exercer, un prince chrétien a le droit et même le devoir de faire la guerre. » *Œuvres d'Erasme*, Bouquins, p. 957

<sup>323</sup> « S'il est vrai, en effet, que toute guerre engagée contre les Turcs n'est pas forcément légitime et pieuse, il arrive aussi que la non résistance au Turc ne soit rien d'autre que l'abandon des chrétiens à des ennemis particulièrement cruels, la soumission de nos frères à un asservissement indigne imposé par eux. Quand la foule ignorante entend prononcer le nom de Turc, elle conçoit aussitôt en son cœur une intense colère, s'enflamme à l'idée de massacre, les injuriant et les traitant de chiens et d'ennemis de chrétiens, sans songer que ce sont d'abord des hommes et ensuite des demi-chrétiens, et sans se demander sérieusement s'il existe une cause légitime de guerre. » *Consultatio de bello turcico*, *Œuvres d'Erasme*, Bouquins, p. 962 « Or, les chrétiens, d'une manière générale, estiment à tort que n'importe qui a le droit de tuer un Turc comme s'il s'agissait d'un chien enragé pour la seule raison qu'il est turc. Si une telle licence était accordée, chacun aurait le droit de tuer un juif. » *Consultatio de bello turcico*, p. 966.

<sup>324</sup> « Bien entendu, si nous sommes poussés à prendre les armes, non par le souci de la tranquillité de la république chrétienne, mais par le désir d'étendre notre domination, la passion des richesses, ou quelque cause du même ordre, ou si nous engageons le combat avec eux en nous fiant davantage à nos propres forces qu'à la protection divine, ou si encore nous violons les conventions établies, il est clair que la guerre est entreprise avec la colère de Dieu. J'ajouterai encore ceci : si Dieu a lancé les Turcs tant de fois contre nous pour nous provoquer à amender nos règles de vie et que nous apprêtions des armes sans pour autant corriger les fautes qui ont offensé Dieu et qui nous ont valu de sa part l'octroi de la sauvagerie des barbares, nous entreprendrons la guerre sous de funestes auspices (...) et je crains que nous n'assistions dans l'avenir à de pires atrocités si nous ne nous convertissons pas au Seigneur de tout notre cœur. » *Consultatio de bello turcico*, p. 965.

<sup>325</sup> « Alors notre triomphe sera très agréable au Christ, si nous accomplissons l'exploit, non tant de les massacrer que de les faire entrer dans la communauté de notre religion et de notre foi. » *Consultatio* p. 971 « Si un aussi petit nombre de disciples ont pu mettre le monde entier sous le joug du Christ, munis d'aucun secours que leur foi en Dieu et le glaive de l'esprit, pourquoi ne pourrions-nous pas obtenir le même résultat avec l'aide du Christ... ? » *Consultatio de bello turcico* p. 972. Voir aussi *Plaidoyer pour la paix*, Arléa, traduction Chantal Labre, p.81.

<sup>326</sup> *Finierat*, folio 1.

Leur impureté (*immundi*) renvoie aux porcs et provient peut-être du fait qu'ils ne sont pas baptisés et qu'ils sont donc souillés par le péché originel, mais surtout qu'ils sont supposés vivre dans les péchés les plus honteux, comme des porcs qui se roulent dans la boue (*luteis peccatorum sordibus ovoluti*<sup>327</sup>). Quant au fait qu'ils retournent toujours à leur vomi, c'est une image employée par saint Pierre<sup>328</sup> qu'il emprunte à un proverbe et qui condamne ceux qui, après avoir connu le bien, retournent au mal, entrant dans un état pire que le premier. L'expression s'applique bien aux chiens. Appliquée aux Turcs, elle signifie probablement que n'ayant pas le secours de la grâce, ils ne peuvent quitter le mal dans lequel ils se vautrent depuis leur naissance. Plus grave, elle peut signifier qu'ils sont incorrigibles et irrémédiablement voués au mal, ce qui rendrait vain toute tentative de les convertir, comme le souhaitait Erasme. D'ailleurs, la troupe qui vole au secours de la Chrétienté, des cavaliers et des fantassins, c'est-à-dire, l'ensemble de la population, riches ou pauvres, se contentent de les tuer ou de les repousser, sans chercher un tant soit peu à les convertir : « *equitum bellatorum et peditum advenit numerus [...] porcos et canes partim enecarunt, et partim fugarunt*<sup>329</sup> ». Enfin, ils sont présentés comme les ennemis des âmes et des corps (« *animarum simul hostes et corporum*<sup>330</sup> » finierat 26) : ils sont donc doublement dangereux. S'ils nuisent aux âmes, c'est que leur religion est la négation du christianisme et qu'ils poussent les prisonniers chrétiens ou les peuples asservis à renier leur foi. Remarquons au passage qu'en bon chrétien, Martin Thierry place les âmes avant les corps. Cet ordre peut suggérer que l'âme est plus importante et qu'il est préférable de mettre en danger son corps, en combattant les Turcs, que de perdre son âme, en se laissant dominer par eux.

Mais ces êtres redoutables vont à leur tour frémir de peur si les chrétiens s'unissent contre eux. C'est le sens des paroles de Cronos dans le *De felici*<sup>331</sup>, paroles si importantes qu'elles sont reprises textuellement dans le *De iucundo*<sup>332</sup> : *Laetatur Christi foedere iuncta phalanx. / Credite pacifici ! Trepidat sultanica pubes, / Et pavet horrendo praelia vestra metu. / Arma igitur capite, obsessos defendite cives*. Cela illustre l'idée que la force des

---

<sup>327</sup> *Finierat*, folio 3.

<sup>328</sup> II<sup>ème</sup> *Epître de saint Pierre*, II, 22. L'expression complète est « le chien est retourné à son vomissement » et « la truie lavée s'est vautrée dans le bourbier ». Ces deux expressions sont recensées dans les Adages d'Erasme, n° 2413 pour la première et n° 3262 pour la seconde. Il est possible que ce passage de saint Pierre ait inspiré le choix des deux animaux dans le songe de Pierre Darie.

<sup>329</sup> *Finierat*, folio 2.

<sup>330</sup> *Finierat*, folio 3.

<sup>331</sup> Vers 180 et suivants.

<sup>332</sup> Vers 65 et suivants.

méchants, c'est la faiblesse ou en l'occurrence, la division des bons. Sur ce point, Martin Thierry est en accord avec Erasme : « Ne pensez-vous pas que votre discorde va donner du cœur aux Turcs ? Rien n'est plus facile à vaincre que des hommes qui se déchirent entre eux. Vous voulez être redoutables ? Mettez-vous d'accord<sup>333</sup> ». On constate aussi que Martin Thierry est confiant dans la victoire des forces françaises<sup>334</sup> et qu'il ne se représente pas l'armée turque comme un épouvantail, mais au contraire, il insiste fortement sur la peur qu'ils ressentent (*trepidat/ pavet / metu*). Le mot *pubes* qu'il emploie pour désigner les ennemis, évoque certes les forces vives des Turcs, mais peut évoquer l'inexpérience des combattants ennemis et donc réduire leur dangerosité. Ce qui donne tant de confiance à Martin Thierry, c'est la cohésion (*iuncta*) des peuples chrétiens (que le mariage d'Eléonore avec François I<sup>er</sup> a rendu possible), c'est aussi leur union dans le Christ (*Christi foedere*) et leur état d'esprit (*pacifici*). Ce dernier terme ne sonne pas forcément comme un reproche et ne s'oppose pas nécessairement à *defendite*, mais il est plutôt une louange. Pour remporter la victoire, il faut être pur intérieurement, avoir de bonnes intentions, c'est-à-dire ne pas désirer la guerre pour assouvir une soif de sang, pour s'enrichir ou par orgueil. Il nous semble que là encore, la pensée de Martin Thierry soit à l'unisson de celle d'Erasme : « Si nous n'avions nous-mêmes qu'un seul cœur, si l'âme purifiée, nous combattrions sous les étendards du Christ, forts de son seul appui, alors notre guerre contre les Turcs serait légitime<sup>335</sup>... » Ou encore : « C'est une peuple efféminé par la débauche, et redoutable uniquement par ses actes de banditisme. Quelle est donc la cause de leur succès ? C'est à nos vices qu'ils doivent leurs victoires. Nous les avons combattus, mais le fait est criant en bravant la colère de notre Dieu. C'est l'implacable rivalité de Paléologue et de Cantuczène qui a ouvert aux Turcs l'accès de l'Europe. La violation d'un serment qui portait la garantie d'Eugène nous précipita en de funestes combats<sup>336</sup>. »

En conclusion, on peut dire que Martin Thierry prend bien soin de légitimer la guerre contre les Turcs. C'est une guerre juste parce que les ennemis sont les premiers agresseurs (ce sont les porcs et les chiens qui ont attaqué la Chrétienté, et les chrétiens se trouvent dans la position d'assiégés, « *obsessos* »), c'est encore une guerre légitime car les Turcs sont foncièrement ennemis des chrétiens et en veulent à leur bien le plus précieux leurs âmes. De ce point de vue, ils ne peuvent être que les suppôts de Satan, puisqu'ils partagent

<sup>333</sup> Erasme, *Plaidoyer pour la paix*, traduction de Chantal Labre, édition Arléa, p. 96.

<sup>334</sup> On peut aussi remarquer que dans le songe, les troupes chrétiennes ne semblent ne rencontrer aucune difficulté à mettre en déroute les agresseurs turcs.

<sup>335</sup> *Consultatio de bello turcico*, in Œuvres d'Erasme p. 960.

<sup>336</sup> *Consultatio de bello turcico*, in Œuvres d'Erasme p. 959.

le même but. Martin Thierry partage, en gros, les mêmes vues qu'Erasme, sauf qu'il n'envisage pas leur conversion et qu'il n'a d'eux qu'une image négative. Martin Thierry est peut-être moins idéaliste, plus réaliste, mais il a peut-être aussi plus de préjugés. Enfin, vouloir combattre les Turcs est un aussi un moyen de s'opposer à Luther qui voyait dans les Turcs un juste châtement des peuples chrétiens depuis trop longtemps dévoyés par la papauté : « J'en viens donc à ceux qui approuvent l'opinion de Luther qui estime que les belligérants engagés contre les Turcs se révoltent contre Dieu, qui châtie nos crimes par leur intermédiaire<sup>337</sup>. » (*Consultatio* p.962) C'est peut-être pour cela qu'il le traite de démoniaque : *Lutherus horrendo succensus daemonis ausu* (*Horrida* v.80).

### III) Le procès de Jacques de Beaune

L'esprit de Martin Thierry ne vit pas exclusivement dans le passé, il n'est pas indifférent aux événements et aux problèmes de son temps. De plus, Martin Thierry est un écrivain engagé, qui participe avec clarté et fermeté à certains débats qui agitent son époque.

Le baron de Semblançay, Jacques de Beaune, est le créancier du roi et gère également la fortune de Louise de Savoie, ma mère de François I<sup>er</sup>. Il est également l'oncle de Guillaume Briçonnet. A la suite des revers militaires en Italie, Jacques de Beaune est accusé de malversation et condamné, malgré son grand âge, à mort le 12 août 1527. Cette décision brutale est assez mal comprise du peuple et a souvent suscité la désapprobation<sup>338</sup>, surtout que sa culpabilité peut paraître douteuse<sup>339</sup>. Dans la fameuse épigramme 72<sup>340</sup> de Marot, Jacques de Beaune apparaît serein devant la mort, comme s'il avait la conscience pure et tranquille, tandis que son bourreau semble au contraire comme tourmenté ou triste de devoir mettre un mort un innocent. De même, Brantôme évoque Jacques de Beaune d'une façon affectueuse et indulgente et met plutôt en cause Louise de Savoie<sup>341</sup>. Martin

---

<sup>337</sup> *Consultatio de bello turcico*, in Œuvres d'Erasme p. 962.

<sup>338</sup> Anne Jouanna qualifie l'exécution d' « impopulaire » (*La France de la Renaissance*, Perrin, p. 403)

<sup>339</sup> « Il est accusé de malversation (sans que, semble-t-il, ces accusations soient réellement fondées) ». A. Jouanna, *La France de la Renaissance*, Perrin, p. 403.

<sup>340</sup> *Œuvres poétiques*, éd. G. Defaux, Paris, 1993, t. II.

<sup>341</sup> « Aucuns ont dit qu'il fit mourir un peu trop légèrement M. de Semblançay ; car, encore qu'il eût fait faute, il lui devait pardonner, pour son honorable vieillesse, ses longs services faits à quatre rois, et surtout pour le beau nom duquel il l'honorait, car il l'appelait toujours son père » Brantôme, *Vie de François I<sup>er</sup>*, Les cahiers rouges, Grasset, édition de 2019, p. 20 « Si ne faut-il lui donner tant de blâme de la mort de M. de Semblançay, encore que du premier coup il eût grand sujet d'être animé contre lui, pour voir un si bel état que celui de Milan perdu à lui par sa faute. Mais pourtant ce ne fut pas la coulpe du bon vieillard. Ce fut plutôt de Mme la régente, qui la fit, et la rejeta toute sur cet honorable vieillard. Et le roi, se laissant par trop

Thierry consacre plusieurs épigrammes<sup>342</sup> au malheureux « surintendant », écrites peut-être « à chaud » ou avec le recul, on ne sait, ce qui témoigne de l'importance qu'a eue cette exécution à ses yeux ou chez ses contemporains, notamment dans son petit milieu beauvaisien. La chute spectaculaire et probablement « inattendue » de ce personnage si haut placé était également de nature à impressionner fortement Martin Thierry et ses contemporains, eux qui étaient particulièrement sensibles aux revers de la vie et aux caprices dramatiques de la fortune. L'écrivain beauvaisien suit partiellement l'avis de Brantôme : embarrassé, il ne conteste pas la culpabilité du vieil homme, mais semble regretter quelque peu la dureté de la sentence. Néanmoins, il ne va pas jusqu'à accuser Louise de Savoie, dont il a fait l'éloge ou dont il fera l'éloge en 1531 ou 1532. Il aurait d'ailleurs été hautement imprudent de critiquer, du moins ouvertement, le roi et la régente, car ces deux éminents personnages étaient proches de Montmorency dont Martin Thierry recherchait probablement les faveurs<sup>343</sup> et dont il approuvait certainement l'action politique, aussi bien dans la recherche de la paix avec l'ennemi espagnol que dans la lutte contre l'hérésie. Il est difficile de tirer de l'attitude accusatrice, mais nuancée et peut-être ambiguë de Martin Thierry un désaveu ou une condamnation de Briçonnet par personne interposée.

#### **IV) Martin Thierry et le roi François I<sup>er</sup>.**

Le règne de François I<sup>er</sup> a été très long et a marqué son siècle durablement. Aussi pouvons-nous nous demander quelle image donne Martin Thierry du roi pendant le règne duquel il a écrit. Remarquons tout d'abord que, tout humaniste qu'il est, il ne salue jamais le roi François comme le protecteur et le restaurateur des Lettres et des arts<sup>344</sup>. Pourtant c'est l'un de ses titres de gloire que le pacifiste Martin Thierry aurait pu mettre en avant, d'autant plus que l'intérêt du roi pour les Lettres avait suscité de nombreux mécènes imitant son exemple. Ce grand monarque avait notamment fondé le Collège Royal et

---

aller à elle (je dis par trop, car elle avait de l'humeur comme plusieurs femmes ont : en quoi faut louer le roi son fils, pour lui avoir été tant respectueux et obéissant), le procès s'en fit, la mort s'en suivit, et la fraude ne se découvrit jamais que par après ; mais il n'était plus temps ; et le président Gentil en paya la menestre par après, car il fut pendu à Montfaucon. » *Op. Cit.* p. 22

<sup>342</sup> *Epigrammes* n° 13 à 17. Pour avoir une idée de leur contenu, on peut se reporter à la présentation des œuvres (partie II de notre thèse) et aux Morceaux choisis.

<sup>343</sup> Voir, par exemple, le poème élogieux adressé à Anne de Montmorency, à la fin de la *Paraclesis* ou la section *Absoluto* de *De obitu*, consacrée à l'éloge de son père Guillaume de Montmorency.

<sup>344</sup> Il fut appelé père et vrai restaurateur des arts et des lettres [...] de sorte qu'il en fit et dressa une très belle bibliothèque, que nous avons vue à Fontainebleau dont M. Budé, l'un des doctes personnages de la chrétienté, en fut quelque temps le premier gardien et chercheur, pour de jour en jour l'embellir de nouveaux volumes. Brantôme, *Vie de François I<sup>er</sup>*, Paris, Bernard Grasset, 2019, p. 26.

recruté les Lecteurs royaux parmi les plus grands spécialistes de langues latine, grecque et hébraïque. Cette création importante passe inaperçue dans l'œuvre de Martin Thierry. Comment expliquer ce petit paradoxe ? On peut d'abord supposer que c'est pour lui un aspect secondaire pour lequel il est relativement indifférent, préoccupé qu'il est par la lutte contre l'hérésie et la défense de la chrétienté contre le péril turc. On peut aussi se dire que ne bénéficiant pas directement des libéralités du roi et ne connaissant personne parmi les Lecteurs royaux, il ne se sent pas concerné par ces faveurs accordées aux Lettres. Mais on peut surtout supposer que l'action du roi en faveur des Lettres et des humanistes n'est pas tout à fait du goût de notre auteur car le roi favorise, au moins au début, les novateurs et tout le courant évangéliste qui, parfois fraient avec les thèses hérétiques. Il protège, par exemple, à plusieurs reprises, le chevalier Le Berquin, dont les écrits inclinent au protestantisme. Il intervient également pour empêcher que le livre de sa sœur soit censuré par la Sorbonne. En outre, le Collège Royal est le fer de lance des idées nouvelles, si dangereuses ou si suspectes aux yeux de Martin Thierry, milite pour la libre recherche en matière d'Écriture Sainte, conteste les anciennes interprétations de la Bible, et surtout se pose en adversaire « progressiste » de l'Université de Paris qui fait, quant à elle, figure de représentante de la tradition. Les humanistes du premier tiers du XVI<sup>e</sup> siècle sont volontiers accusés de faire le jeu du protestantisme et de conduire à l'hérésie, ce que reconnaîtra, en partie, Budé, à la fin de sa vie dans le *De transitu*. Il passe également sous silence le Concordat conclu avec le pape Léon X en 1516 qui permet au roi de nommer les évêques à sa convenance, alors qu'ils étaient jusque-là, selon la Pragmatique Sanction de Bourges, élus par les différents chapitres. Pourtant, ce changement le concernait, puisqu'en tant qu'avocat du chapitre, il se devait de défendre les intérêts de cette institution. Son silence peut s'expliquer de différentes façons. C'est d'abord une décision ancienne, prise par le roi, qui, à première vue pouvait paraître attentatoire aux droits de l'Église et favoriser le courant gallican, mais qui, en pratique, n'était pas pire que la situation précédente, du point de vue de la qualité, de la piété et du souci des heureux élus<sup>345</sup>. De

---

<sup>345</sup> « Ils en éalisaient le plus souvent celui qui était le meilleur compagnon, qui aimait plus les garces, les chiens et les oiseaux, qui était le meilleur biberon, bref, qui était le plus débauché, afin que, l'ayant fait leur abbé ou prier, par après il leur permît toutes pareilles débauches, dissolutions et plaisirs. » Vénard, Marc / Bonzon, Anne, *La religion dans la France moderne, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette Supérieur, Carré Histoire, 1998, p. 39. « Or, il faut noter encore que, s'il y a des abus en ces élections et créations monacales, il y en a bien eu autant ès canoniales et celles des évêques, que, pour avoir les voix des chanoines et de ceux qui en tenaient les principales dignités, on les gagnait et acceptait-on à purs deniers ; les autres on les corrompait par présents et promesses de force biens pour l'advenir. De sorte que cela s'appelait plutôt une vraie simonie qu'une légitime et sainte élection ; prenant exemple sur plusieurs papes de ce temps-là, qui gagnaient ainsi les voix et suffrages des cardinaux ». *Op. cit.* p. 43.

plus, il recherche les faveurs de Charles de Villiers, puis celles d'Odet de Coligny, qui sont tous deux des évêques nommés par le roi. Critiquer le concordat pourrait paraître comme le signe qu'il critique leur nomination. Enfin, Martin Thierry ne peut que se féliciter du choix du roi, puisque Charles de Villiers est apprécié du chapitre et qu'il prend à cœur son rôle d'évêque, en se montrant particulièrement vigilant par rapport à l'hérésie protestante, c'est du moins ce qu'en dit notre auteur.

François I<sup>er</sup>, c'est aussi le roi-guerrier, le vainqueur de Marignan, le captif après la bataille de Pavie. Notons tout d'abord que si Martin Thierry ne reproche pas au roi sa politique guerrière et ses ambitions lourdes en pertes humaines, il exalte peu ses victoires et ses conquêtes, se contentant de les mentionner sans les célébrer. Dans l'épithète de Louise de Savoie, il rappelle simplement et sobrement qu'il a agrandi le Royaume (*protraxit fines*, v. 25) et dans le *De felici* (v. 120), faisant parler le roi lui-même, il semble minimiser quelque peu non seulement l'ampleur de ses victoires, mais surtout leur importance : *Nonnumquam evici* (« j'ai remporté quelques victoires »). Ce n'est probablement pas seulement de la modestie ou une litote, mais un constat réaliste et quelque peu désabusé : ses rêves de conquête se sont soldés par des défaites et ses victoires ont peut-être été vaines car elles ne durent pas, mais sont suivies de défaites. Ces deux mots sont immédiatement suivis d'un commentaire qui modère la joie et la fierté qui habituellement accompagnent le succès militaire : *victores laude moveri / Vix debent ulla* (« les vainqueurs ne doivent pas se laisser griser par aucune espèce de loange ») : ce commentaire amer n'est pas seulement le fruit de l'expérience du roi (dont la victoire éclatante de Marignan fut effacée par la défaite désastreuse de Pavie), mais aussi et surtout un jugement porté par Martin Thierry sur la guerre. Certes sa valeur personnelle n'est pas mise en cause, puisque c'est la fortune capricieuse qui décide, à sa guise, de l'issue des combats, mais l'activité guerrière est fortement dépréciée car l'homme n'est finalement qu'un jouet entre les mains de la fortune : *instantis perpendite belli / Eventus dubios, celerem Rhamnusiam mutat / Saepius illa rotam*<sup>346</sup> (« Considérez bien les issues incertaines de la guerre qui nous menace / Bien souvent, la puissante Rhamnusia, en un tournemain, inverse le cours de sa roue »). Mais surtout, dans l'esprit du roi, la guerre sanglante cède le pas au combat spirituel qui est la source de la véritable gloire : « *Discite cuncti / Christigenae immundum mundum pro viribus, atros / Demonas, et luteam carnem*

---

<sup>346</sup> *De felici*, v. 121 à 123.

*superare : choruscans/ Laudibus innumeris cedet victoria*<sup>347</sup> (« Apprenez-vous tous, les descendants du Christ, à dominer, selon vos forces, le monde impur, les noirs démons et notre chair fangeuse : une victoire éclatante nous vaudra d'innombrables titres de gloire »). Cette gloire intense, qui est probablement celle du Ciel, contraste avec la petite louange éphémère obtenue par la victoire des armes. Le principal titre de gloire du roi est sa contribution à la paix, grâce à son mariage avec Eléonore d'Autriche, la sœur de Charles Quint : *Quid cupio majus ? Nostro Bellona fugatur / Orbe furens*<sup>348</sup> ... (« Que puis-je désirer de plus ? La furieuse Bellone est mise en fuite, hors de notre territoire ») ; *Prospera foelicem Pallas donavit olivam*<sup>349</sup> (« Pallas, source de prospérité, a fait don de l'olivier, source de joie ») Et il est significatif que dans l'épithaphe de Louise de Savoie, le premier compliment qu'elle adresse au roi, bien avant d'avoir repoussé les frontières du royaume, c'est d'avoir apporté la prospérité au peuple français : *florentes protulit annos*. Evidemment, il s'agit ici non seulement d'un constat de l'abandon temporaire de la guerre, mais encore d'une exhortation à préférer la paix à la guerre et à élever son âme et à placer la religion avant les ambitions terrestres.

Enfin, François I<sup>er</sup>, c'est le roi très chrétien, chargé de défendre le Royaume contre l'hérésie. C'est ainsi qu'il le nomme aussi bien dans la *Paraclesis*, d'une formule légèrement modifiée, mais tout aussi flatteuse, insistant davantage sur son pouvoir, suggérant discrètement qu'il endosse le rôle d'un général placé à la tête de l'armée chrétienne pour défendre la foi et l'assimilant un peu abusivement, mais de façon flatteuse à un empereur (qu'il a d'ailleurs voulu être, mais en vain) : *Christianorum christinanissimum imperatorem Franciscum* (folio 2), que dans le titre de l'épithaphe de Louise de Savoie : *christianissimi Francorum regis*. Ce superlatif est qualificatif habituel et officiel<sup>350</sup> du roi de France qui lui rappelle sa haute mission : en tant que roi ayant l'onction sacrée à Reims et souverain de la Fille aînée de l'Eglise, il lui incombe de défendre cette dernière et de maintenir intègre la foi chez ses sujets. Et cet aspect de la mission royale est à mettre en rapport avec la mission et la réputation de la France qui

---

<sup>347</sup> *De felici*, v. 125 à 128.

<sup>348</sup> *De felici*, v. 130-131.

<sup>349</sup> *De felici*, v. 132.

<sup>350</sup> « La France a également hérité du Moyen Age nombre d'institutions et de traditions qui lui confèrent un surcroît de prestige. En souvenir de Clovis, de Charlemagne et de saint Louis, le roi de France porte les titres très enviés de Très-Chrétien et de Fils aîné de l'Eglise. Le sacre de Reims, dont tous les rois observent le rituel presque immuable, illustre aux yeux de tous que le souverain est choisi par Dieu. » Vénard, Marc / Bonzon, Anne, *La religion dans la France moderne, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette Supérieur, Carré Histoire, 1998, p. 13.

consistent à maintenir la foi dans toute sa pureté, pour être en quelque sorte la lumière du monde. C'est ce que rappellent les premiers mots de la *Paraclesis*<sup>351</sup>, qui font un parallèle flatteur entre la notoriété universelle de Rome due à sa conquête du Rome et celle de la France due à la pureté de sa foi : *ita cunctis gentibus maxime ob sinceram fidem*<sup>352</sup> *vestram (cuius excellens fama longe lateque patentem mundum pervolavit) celeberrimum <nomen>*.<sup>353</sup> Sur ce point, Martin Thierry applaudit sans réserve et avec enthousiasme l'action du roi<sup>354</sup> : *Incredibili gaudio delector nos omnium Christianorum christianissimum imperatorem Franciscum et iustissimos nomophilacas, vigilantissimosque iudices publicis acclamationibus collaudandos habere, qui sanctam catholicam et apostolicam Ecclesiam uno consensu confitentur et glorificant*<sup>355</sup>. Ce passage fait allusion, sinon à la procession réparatrice qui a suivi la mutilation de la statue de la vierge en 1528, du moins à la réaction conjointe, à la fois forte et exemplaire, du roi et du parlement de Paris, à la suite de l'affaire des Placards survenue en 1534<sup>356</sup> et mettant en cause le dogme de la transsubstantiation, point de crispation majeur entre catholiques et protestants. Cette union, dans la lutte contre l'hérésie, du roi et du parlement est d'autant plus remarquable, que jusque-là, ils avaient été quelque peu opposés : le roi protégeant « les mal sentants » de la foi, tandis que le parlement, sous l'impulsion de Pierre Lizet notamment, se montrait intraitable avec les hérétiques ou ceux qui s'en approchaient par quelques côtés. Cette synergie ne pouvait que réjouir Martin Thierry qui ne voyait alors plus d'obstacles à la répression de l'hérésie et du schisme. Plus loin, un autre passage de la *Paraclesis* évoque la répression de l'hérésie entreprise par le roi François I<sup>er</sup>, qui est présenté par Martin Thierry comme un modèle à suivre, pour tous les nobles du Royaume. Le roi y apparaît comme un

---

<sup>351</sup> Folio 1.

<sup>352</sup> Ce terme *fides* évoque avant tout la foi, mais elle suggère aussi la fidélité à la tradition qu'attend la France du peuple français.

<sup>353</sup> « Il est chose certaine que le peuple de France a toujours été et est encore, entre tous les autres peuples et nations, dévot et religieux. Car du temps même qu'il était dédié [...] Et depuis, étant venue la Foi chrétienne à la lumière, fut des premières nations lointaines qui la reçut ; et après qu'il l'eût reçue, l'a gardée entièrement et constamment sur tous les autres royaumes, peuples et nations, sans jamais nourrir aucun monstre d'hérésie [...] Et si ont toujours les Princes et les Peuples français été plus ardents et plus prompts que tous les autres à expurger les hérétiques et les infidèles, et à défendre l'Eglise catholique et romaine. Et encore de présent, toutes les nations de la Chrétienté viennent à l'Université de Paris pour apprendre théologie comme à la vraie fontaine et dont sort la parfaite doctrine : pour raison de quoi icelui royaume est appelé Trèschrézien et les Rois Trèschrétiens. » Cet extrait de Claude de Seyssel, qui fut évêque et conseiller du roi Louis XII est cité par Marc Vénard et Anne Bonzon, page 25, avec les références suivantes : *La Monarchie de la France* (1519), édité par J. Poujol, Paris, 1961 pp. 115-116.

<sup>354</sup> *Paraclesis*, folio 2.

<sup>355</sup> « Je me réjouis, transporté par une joie que vous ne pouvez imaginer, de ce que nous ayons des raisons de louer collectivement, par des acclamations publiques, François, le chef le plus chrétien de tous les chrétiens, les partisans des lois les plus justes et les juges les plus vigilants qui confessent d'une façon unanime la sainteté, la catholicité et l'apostolicité de l'Eglise. »

<sup>356</sup> Cf. Didier Le Fur, *François I<sup>er</sup>*, Paris, Perrin, 2018, p. 667 et suivantes.

vrai chef menant le combat le plus essentiel qui soit, celui de la foi<sup>357</sup> : *Quibus datus est princeps religiosissimus*<sup>358</sup> *et fidelissimus, a paucis diebus relinquens exemplum ut sequamini vestigia eius. Cui sollicitior cura fuit ut quod haereticorum belli inter vos oborti calamitas introduxerat, hoc in Deo et Christo, eius filio, superatis illorum haereticorum ducibus, pacis lenita sopiret*<sup>359</sup> ... Et effectivement, le roi s'est montré soucieux, durant un temps du moins, de mener une lutte énergique et sans concession à l'hérésie<sup>360</sup>.

Cet engagement franc du roi dans l'« extermination de l'hérésie » semble être, aux yeux de Martin Thierry, le principal mérite de François I<sup>er</sup>. Et il s'en réjouit d'autant plus que le roi n'a pas toujours adopté cette attitude, se montrant parfois complaisant et indulgent envers ceux que la Sorbonne ou que le Parlement accusaient de favoriser l'hérésie ou l'insoumission à Rome<sup>361</sup>. Martin Thierry passe sous silence les atteroiements

---

<sup>357</sup> *Paraclesis*, folio 11.

<sup>358</sup> François I<sup>er</sup> donne un exemple éclatant de grande piété quand il prend la tête de la procession destinée à expier le sacrilège constitué par la mutilation d'une statue de la Vierge, survenue à Paris durant la nuit du 31 mai au 1<sup>er</sup> juin 1528. En effet, « le 11 juin, le jour de la Fête-Dieu, [...] prenant la tête d'une procession expiatoire, avec reliques, châsses et bannières, un gros cierge blanc à la main, la « teste nue », François I<sup>er</sup> fait replacer une nouvelle statue « couverte d'argent » dans la niche, protégée par une grille. » (Cornette, Joël, *Le livre et le Glaive, Chronique de la France au XVI<sup>e</sup> siècle*, Armand Colin, Sedes, 1999, p. 155) Cet exemple de piété sera renouvelé publiquement lors de la procession expiatoire pour les atteintes de Marcourt au Saint-Sacrement : « La répression contre les « luthériens » fut considérablement aggravée à Paris. Mais, contrairement à ce qui est souvent écrit, l'attitude du roi fait apparaître deux moments : une modération relative au lendemain de l'affichage, suivie d'une beaucoup plus violente réaction quand, en janvier 1535, est diffusé à Paris un *Petit Traité* du même Marcourt, contre la messe. C'est cette publication, surtout, qui semble avoir déterminé François I<sup>er</sup> à poursuivre, cette fois avec dureté, les « hérétiques », comme en témoigne la grande procession expiatoire du 21 janvier, une procession à laquelle il participa en personne. » *Op. cit.* p. 194.

<sup>359</sup> « Il vous a été donné un souverain très pieux et très fidèle qui vous a laissé naguère un exemple pour que vous suiviez ses pas. Son souci majeur fut que, une fois vaincus les chefs des hérétiques, la douceur de la paix apaise, en Dieu et en son fils le Christ, les troubles que le malheur de la guerre, suscitée par les hérétiques, avait fait naître chez vous. »

<sup>360</sup> « Il eût mieux valu (ce disait ce prince) qu'ils fussent été en leurs diocèses à prêcher leur troupeau. [...] Ce n'est pas tout à un pasteur de paître ses moutons et brebis d'herbe et de pacage, mais de les veiller et engarder que le loup ne les surprenne, et surtout qu'ils ne mangent de méchante herbe.[...] Aussi ce n'est pas tout que de prêcher les diocèses, mais les veiller et les garder qu'ils ne soient attrapés aux hérésies. Et bien heureux étaient-ils au temps passé de nos pères, qu'on les entretenait en une simple ignorance, et ne les abusait-on de tant de prêches qu'on voit aujourd'hui fourmiller... » Brantôme, *Vie de François I<sup>er</sup>*, Bernard Grasset Paris 2019 pour la présente édition page 73. Le 29 janvier 1535, « Un édit royal appelle à « l'extirpation et extermination » de la « secte » luthérienne. Les dénonciateurs recevront le quart des confiscations et amendes frappant les luthériens. » Cornette, Joël, *Le livre et le Glaive, Chronique de la France au XVI<sup>e</sup> siècle*, Armand Colin, Sedes, 1999, p. 198. Et le parlement de Paris n'est pas en reste : « 25 janvier 1535. Les trompettes du Parlement parcourent Paris pour citer à comparaître 73 « luthériens » qui s'étaient enfuis. Cinquante et un noms ont été conservés. Cette liste comprend quelques nobles, quelques femmes, un docteur en théologie (Caroli), un poète (Marot), deux prêtres, six moines augustins, un célestin, un principal de collège, des professeurs ou maîtres, des serviteurs de la cour. Mais aussi beaucoup de corps de métiers : imprimeurs, libraires, colporteurs, relieurs, graveurs, orfèvres, peintres, cordonniers, hôteliers, tonneliers, marchands... » *Op. cit.* p. 198.

<sup>361</sup> Le début des années trente étaient plutôt favorable aux « novateurs ». « 1533 est une année caractéristique des incertitudes en matière de foi : les « novateurs » se font entendre à Paris, les réformistes semblent l'emporter sur les intransigeants. Et le roi lui-même est partagé ». [...] Le 18 mai, Noël Béda, l'un des

et la duplicité du roi, tiraillé entre son ouverture d'esprit et son devoir de roi, partagé entre sa volonté d'endiguer l'hérésie en France et son désir de favoriser les luthériens d'Allemagne pour mettre en difficulté son adversaire de toujours, Charles Quint. Et c'est peut-être à cette attitude « double » qu'il est fait allusion au début du poème *Horrida foedifragus*. Ce Janus déloyal et infidèle à sa parole est peut-être une figure négative du roi qui a « renié » sa parole après le traité de Madrid (mais on pourrait se demander pourquoi Martin Thierry le lui reprocherait car c'était pour sauvegarder l'intégrité du royaume), mais qui surtout montre deux visages envers les protestants et leurs alliés et qui, tout en prétendant défendre la chrétienté, la met en péril par son alliance secrète avec Soliman le Magnifique et par ses guerres fratricides à répétition qui affaiblissent le camp chrétien<sup>362</sup>.

**V) Martin Thierry est-il un humaniste et est-il animé de l'esprit nouveau de la Renaissance ? Autrement dit, est-il pleinement de son temps ou est-il quelque peu réactionnaire ?**

Les humanistes, imprégnés de l'esprit de la Renaissance, se caractérisent, entre autres par le retour à l'Antiquité qui se traduit par l'étude et l'amour de la littérature antique, admirée pour elle-même. De ce point de vue, Martin Thierry est clairement un humaniste. Il a acquis une culture profane assez étendue et semble avoir étudié l'histoire et la littérature profanes pour elles-mêmes. Sa connaissance et sa maîtrise de la mythologie sont très poussées (il la doit beaucoup à Ovide qui, il est vrai, était déjà prisé au Moyen Age, mais pas complètement) au point qu'il joue avec elle dans le *Chaos poeticum*. Cette œuvre, même si, au prix d'un certain effort intellectuel et d'hypothèses, on peut y voir l'expression d'une idée générale (le monde est en proie au chaos, il s'effondre parce que plus rien n'est respecté, si bien que la peur se propage partout), nous semble avant tout être

---

docteurs les plus intransigeants de la Faculté de théologie de Paris contre les « hérétiques », est exilé, avec quelques-uns de ses collègues, hors de Paris. Il finira ses jours dans les cachots du Mont-Saint-Michel. François I<sup>er</sup> avait été particulièrement affecté par la condamnation du *Miroir de l'âme pécheresse*. » Cornette, Joël, *Le livre et le Glaive, Chronique de la France au XVI<sup>e</sup> siècle*, Armand Colin, Sedes, 1999, p. 183. « Le roi François I<sup>er</sup> n'est pas hostile d'emblée aux idées nouvelles, pour laquelle il manifeste plusieurs fois de l'intérêt. Aurait-il pu entraîner son peuple dans la voie d'une Réforme protestante ? En cette période, où tout était encore possible, le choix des princes restait déterminant ». Vénard, Marc / Bonzon, Anne, *La religion dans la France moderne, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette Supérieur, Carré Histoire, 1998, p. 15.

<sup>362</sup> « En janvier 1534, le roi traite, à Bar-le-Duc, avec le landgrave Philippe de Hesse. Le 27 janvier 1534, François I<sup>er</sup> signe un traité d'alliance avec les protestants d'Allemagne. Pendant les négociations, le roi a remis au landgrave de Hesse le collier de l'ordre de Saint-Michel, ce qui provoque l'indignation de Charles Quint. » Cf. *Le Glaive et Le Livre* En février 1536, « François I<sup>er</sup> fait alliance avec le sultan Soliman I<sup>er</sup> le Magnifique qui lui accorde des « capitulations » très favorables à la France pour le commerce avec le Levant. Ces accords écrits, verbaux ou tacites, ont été négociés par Jean de La Forest et par Ibrahim Pacha, grand vizir de Soliman. » Vénard, Marc / Bonzon, Anne, *La religion dans la France moderne, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette Supérieur, Carré Histoire, 1998, p. 201.

un jeu d'érudit. Martin Thierry, à notre avis, s'intéresse à la mythologie pour elle-même et se plaît, par goût du divertissement et de facétie, à en inverser les données.

Ses connaissances, il les tire principalement de l'étude de la Bible et des œuvres antiques. Il fait très peu référence aux auteurs du Moyen Age, et pas du tout aux scolastiques, si décriés et si honnis d'un Erasme et de bien d'autres humanistes. Aristote, la grande référence du Moyen Age n'est pas même cité, mais Platon (qui bénéficie d'un regain d'intérêt à la Renaissance) l'est, et dans des termes élogieux. En outre, il n'aborde pas les problèmes épineux et quasi insolubles de la théologie, qui dépassent la raison humaine, mais il s'en tient à des choses simples et concrètes, comme la fidélité et l'appartenance à l'Eglise. De plus, ses connaissances, il aime à les étaler au travers de listes de noms destinées à faire voir l'étendue de sa culture.

Ce qui le rattache également au courant humaniste, c'est le choix, apparemment exclusif du latin, qui est une caractéristique des premiers humanistes. Contrairement à bon nombre de poètes des siècles précédents, Martin Thierry ne s'adresse pas au peuple et n'emploie pas une langue vernaculaire considérée comme vulgaire et bonne pour le peuple, même s'il est vrai que l'on en connaît pas ses motivations profondes en ce domaine car il n'en a pas parlé). Il essaie visiblement de se faire intégrer dans la République des Lettres, en cherchant probablement l'appui d'un Budé ou d'un Macrin (avec lesquels il tente, vainement ou non, on ne sait, d'enter en contact<sup>363</sup>). En choisissant de composer des vers en latin, Martin Thierry opte du même coup pour une poésie savante, destinée à un public restreint mais choisi de gens cultivés. Il tourne le dos aux formes populaires et fonde sa poésie non pas sur des vers, mais sur des mètres. Ce choix est un signe manifeste d'appartenance au courant humaniste et à une petite élite érudite.

Martin Thierry est encore marqué par l'esprit de son temps dans le fait qu'il semble attacher beaucoup d'importance à la correction de la langue et à la beauté du style, plus qu'au contenu, si l'on peut dire. Quand, il s'adresse à son évêque pour lui présenter ses œuvres, il se confond immédiatement en excuses pour la négligence de son expression : « *crassiorem Minervam et dissonantibus barbarismis et inconvenientibus soloecismis ubertim scaturientem* »<sup>364</sup> (début de la lettre précédant le *De obitu*<sup>365</sup>). Peu

---

<sup>363</sup> Voir les *Epigrammes*.

<sup>364</sup> « Ma Minerve fort grossière, regorgeant et débordant d'affreux barbarismes et de solécismes détonnant »

<sup>365</sup> *Dignissimo*, folio 1.

importe que l'auto-dénigrement soit exagéré ou feint<sup>366</sup>, l'important est de constater le primat accordé à la pureté de la langue. Dans une autre lettre adressée à l'évêque, c'est son défaut d'éloquence qui le navre et qu'il évoque immédiatement. Devant son évêque, il s'imagine bredouiller car il n'est pas un émule de Cicéron : « *nimirum qui Ciceronianus non sim assecla* »<sup>367</sup>. De fait, il n'écrit pas comme Cicéron et ne cherche probablement pas à le faire, mais il présente tout de même ce dernier comme le modèle de l'éloquence : « *etiam si Tulliana dicendi facundia praepolleret*<sup>368</sup> ».

Enfin, comme bon nombre d'humanistes, Martin Thierry aime les éloges<sup>369</sup>. Il en fait à foison, dans l'espoir, probablement, d'en recevoir à son tour, comme c'est la règle chez les humanistes. Si Martin Thierry s'efface volontiers derrière des personnages de fiction, en revanche, il prend toujours soin de se nommer comme l'auteur de l'œuvre composée car, il en attend certainement une certaine reconnaissance et une certaine gloire, en dépit de ses manifestations de modestie. On le voit rechercher les faveurs et les compliments de Macrin et aussi de Budé. Il n'échappe certainement pas à cette soif de gloire qui caractérise tant d'humanistes, au point qu'Erasmus a pu se moquer des écrivains qui multiplient les compliments pour en recevoir à leur tour. Il est difficile de savoir s'il s'agit d'une initiative de l'imprimeur ou si cela est dû à l'auteur, mais on constate que les œuvres de Martin Thierry sont accompagnées de lettre ou de vers qui font l'éloge de l'auteur : Leopardus assimile Martin Thierry à Homère. Et même si Martin Thierry feint l'indifférence face à ses détracteurs ( *Loquatur ! Inde / Exprobret rabido malignus ore, / Quaecumque excupiit. Nihil caninos / Latratus facio.* v. 9 à 12 du poème adressé à Gilles Binet, il évoque suffisamment ces critiques et cette malveillance pour voir qu'il en souffre.

Mais si Martin Thierry a recours à l'expression des Anciens et s'est approprié leur culture, il n'a pas adopté pour autant leur mode de pensée. Il demeure profondément et avant tout chrétien. La mentalité et le mode de vie païens lui sont étrangers.

Les références à l'Antiquité restent toutes extérieures, elles ne pénètrent pas le fond de sa pensée, l'intime de son cœur et de son être. Il sait parfaitement, à l'imitation d'un bon nombre d'humanistes, mettre les personnages et les événements de la mythologie, ainsi que

---

<sup>366</sup> Il peut s'agir d'une posture topique d'humilité utilisée abondamment par les humanistes français.

<sup>367</sup> *Amplissimo*, folio 1 : « Moi qui assurément ne suis pas un disciple de Cicéron ».

<sup>368</sup> *Amplissimo*, folio 1 « Même s'il pouvait se prévaloir d'une faconde oratoire digne de Tullius (Cicéron) ».

<sup>369</sup> Voir l'article de Perrine Galand-Hallyn (« Jean Salmon Macrin et la liberté de l'éloge », art. cité, p. 525) sur l'éloge « contre-don » : en échange des bienfaits matériels reçus, le poète garantit à son mécène la renommée grâce à ses vers.

les réalités antiques au service de réalités ou des idées chrétiennes. Par exemple, le mot « client », terme propre à la société romaine antique, s'applique aux fidèles chrétiens, dévots de Marie (cf. *Epigramme* 1). Le mot perd son sens social, mais garde l'idée d'attachement, de dépendance, de fidélité et de protection. Les Myrmidons (*Paraclesis*, folio 8), peuples guerriers par excellence, servent d'image pour exprimer l'idée que les contemporains de Martin Thierry n'ont pas à combattre des êtres de chair, mais plus redoutables encore, le péché, les tentations du diable, les mauvaises inclinations de la nature, car le combat demandé par Dieu est avant tout spirituel. De même, le combat entre Hercule et Antée, signifie que l'homme doit s'efforcer, dans son combat spirituel, de tourner son regard vers le ciel et les choses de Dieu plutôt que de les fixer sur la terre. Il doit s'arracher à la terre pour faire périr le vieil homme en lui. (*Paraclesis*, folio 9).

Chez certains humanistes (Valla par exemple ou Pic de la Mirandole, deux exemples opposés), la dignité de l'homme est exaltée et sa liberté de plus en plus pensée comme un absolu, si bien que les règles de morale finissent par être relativisées ou contestées. Il n'en est évidemment pas question chez Martin Thierry qui reste très attaché à la morale, à la pratique des vertus et même à l'ascèse. Loin d'exalter l'homme, Martin Thierry le tient pour faible et misérable, à la merci des tentations redoutables du diable : *misellos irrhediat homines* (*Paraclesis*, folio 5). C'est un mot de la même famille que Martin Thierry emploie pour qualifier la condition humaine : *dum hospites estis in hac valle miseriae* (*Paraclesis*, folio 7). Cette expression est peut-être calquée sur la formule du *salve regina*, prière dans laquelle l'homme reconnaît vivre dans une vallée de larmes (*in lacrimarum valle*), formule qui évoque la souffrance. Cette conscience de la misère humaine le rapproche peut-être des premiers humanistes comme Gaguin, qui avait composé une élégie sur la « misérable condition des hommes » et un petit traité sur les « incommodités de la vie humaine »<sup>370</sup>. Quant à la vie, perçue non plus seulement comme un temps d'épreuves et de combat, mais comme un moment de bonheur à goûter, Martin Thierry ne s'y arrête guère. Le *De obitu* transmet une tout autre image de la vie sur terre, qui est vue comme un pèlerinage débouchant sur la bonne mort. La narration va droit à l'essentiel et n'évoque aucun plaisir de la vie. En outre, le modèle de vie proposé est celui de Guillaume de Montmorency qui a consacré son existence à la pratique des vertus. La conception chrétienne de la vie règne encore en maître. La vie humaine n'est qu'une étape, qu'un pèlerinage, qu'un temps

---

<sup>370</sup> Imbart de la Tour, P., *Les origines de la Réforme, tome II, L'Eglise catholique, la crise et la Renaissance*. Paris Hachette, 1909, p. 365.

d'épreuve, et ne vaut pas pour elle-même. Toute la vie humaine est orientée par les fins dernières et tendue vers la mort. Le tout n'est pas de jouir de la vie, d'en profiter, mais d'accomplir le plan de Dieu, de cultiver la vertu pour mériter le ciel, la vie n'est pas vécue pour elle-même. La vie est une préparation à la mort.

On ne trouve, dans l'œuvre de Martin Thierry aucune exaltation de l'amour ou du corps (il ne suit pas un Valla qui dans son traité sur la volupté critique l'ascétisme et le renoncement). L'amour charnel est dévalorisé et une personne (Louise de Savoie ou Eléonore d'Autriche par exemple) n'est pas mise en valeur en raison de sa beauté physique, mais en raison de son action ou de ses qualités morales. On en trouve jamais de description qui mette en valeur le corps humain sauf peut-être, mais c'est très bref, dans la silve intitulée Léandre où la beauté corporelle de ce dernier est comparée à la beauté du gibier que le chasseur prend le temps d'admirer, mais rien de précis.

Sur la question des femmes, de leur place dans la société et de leur accès à l'instruction, sujet qui agite les esprits au cours de la Renaissance<sup>371</sup>, Martin Thierry se fait assez discret. Certes, il ne méprise pas les femmes et sait leur reconnaître une certaine grandeur, mais il les associe aussi volontiers à la tentation et aux vices et veut les tenir en dehors des débats de théologie. Même s'il ne nous livre pas le fond exact de sa pensée sur le sujet, il ne semble guère apprécier les interventions des femmes sur les questions religieuses et voit peut-être d'un mauvais œil, sans la nommer, les écrits de la sœur du roi et ses manœuvres pour soustraire aux sanctions les suspects d'hérésie.

Les différences entre païens et chrétiens sont parfois atténuées, sciemment ou non, on ne saurait le dire. Les héros de l'Antiquité semblent parfois égaler les saints chrétiens ou de l'Ancien Testament. Quand, dans le *De obitu*, Pierre Baudet proteste que ses compagnons et lui-même sont prêts à braver tous les dangers, pour accomplir leur pèlerinage et faire leur salut, il énumère un grand nombre de souffrances endurées par des hommes illustres pour manifester leur détermination à subir les mêmes épreuves. Dans cette liste figurent aussi bien des païens comme Ajax, Plaute, Ixion, Sénèque, Ovide, Socrate ou Euripide, des

---

<sup>371</sup> Faisant référence au *Colloque* « Dialogue entre une femme instruite et un abbé ignorant », Isembart de la Tour évoque la part grandissante des femmes dans la vie intellectuelle : « Si vous n'y prenez pas garde, dit à un abbé une des interlocutrices des *Colloques*, nous présiderons à des écoles de théologie et nous prêcherons dans les temples ; nous occuperons vos mitres. » [...] La femme est descendue des sommets mystiques où l'avait reléguée l'adoration du moyen âge ; mais elle agit, elle parle, elle vit. Elle reçoit moins de respects, elle exerce plus d'empire ; elle a pris place aux côtés de l'homme, supérieure par le charme, égale par le savoir, et dans le conflit religieux qui va s'ouvrir, elle va entrer en lice et faire sentir son influence. » *Op. cit.* p. 329-330

hommes réels ou imaginaires que des saints comme Laurent, Sébastien, ou des justes de l'Ancien Testament, comme Isaïe ou Jérémie. Il est vrai que Martin Thierry cherche alors à faire briller son érudition et que ce qui compte avant tout, ce sont les types de souffrance et non pas tellement les noms de ceux qui les ont subies. Cependant, les païens sont mis sur le même plan que les autres et sont capables d'endurer les mêmes supplices, ce qui tend à réduire les différences entre chrétiens et païens.

Même si Martin Thierry est un chrétien sincère et pieux, prêt à souffrir pour le Christ et la défense de la foi et de l'Eglise<sup>372</sup>, l'influence d'un certain paganisme peut se faire sentir chez lui. En effet, il est assez surprenant de constater que lorsqu'il veut exalter une personne, un chrétien de haute valeur morale, il ne fait quasiment pas allusion aux vertus théologiques et surnaturelles, qui sont propres aux chrétiens en état de grâce et qui seules les rend vraiment saints et agréables à Dieu. Un Charles de Villiers, qui pourtant se montre soucieux du bien des âmes qui lui sont confiées, un Guillaume de Montmorency, qui respecte l'Eglise et se montre bon chrétien, ne se distinguent des autres que par les vertus cardinales, qui sont des vertus naturelles que les païens avaient déjà portées à un haut degré, si bien que cela donne l'impression qu'ils leur sont comparables. La distance infranchissable, due à la grâce de Dieu, qui sépare un chrétien d'un païen semble effacée ou passée sous silence. D'ailleurs, il est à peine question du péché originel, même si la nécessité d'appartenir à l'Eglise pour faire son salut est maintes fois exprimée.

Malgré tout, Martin Thierry affirme nettement la supériorité du christianisme sur le paganisme, et juge notamment que l'époque chrétienne est plus heureuse que l'ère païenne. Cette idée est parfaitement explicite dans la bouche de la France qui, s'adressant aux Français, déclare : « *recogitate vestris patribus (qui aliquando fuerunt natura filli irae, promissionis spem non habentes, sine Deo in hoc mundo) feliciores esse*<sup>373</sup>. » *paraclesis* 177. Donc en aucun cas, il ne peut désirer au fond de lui un retour à l'Antiquité, à la mentalité païenne. Il n'idéalise donc pas l'Antiquité et n'en fait pas un objet d'admiration<sup>374</sup>. De plus, ce qui fait le véritable bonheur, ce ne sont ni les plaisirs ni les connaissances, mais la présence de Dieu à ses côtés et l'espérance de pouvoir goûter un

---

<sup>372</sup> Dans les hendécasyllabes adressés à Gilles Binet en guise de préface à la Paraclesis, Martin Thierry se présente comme exposé aux traits calomnieux d'un détracteur digne de Zoïlus qui vide sur lui tout un carquois de flèches (*Quantis Zoileus calumniator / Martinum ei aculabitur pharetris*). Non seulement cette image l'assimile à saint Sébastien, tué pour avoir témoigné du Christ, mais aussi, peut faire de lui, par une sorte de paronomase, un martyr : en effet, *Martinum* et *martirum* sont proches l'un de l'autre.

<sup>373</sup> *Paraclesis*, folio 10.

<sup>374</sup> Dans le même ordre d'idées, Martin Thierry souhaite à son fils Nicolas, dans l'épigramme qu'il lui adresse, de surpasser les modèles antiques.

jour aux joies éternelles. A n'en pas douter, Martin Thierry est un humaniste chrétien qui se sent probablement plus proche d'un Guillaume Budé que d'un Erasme, jugé peut-être trop conciliant avec l'hérésie et trop critique envers les formes traditionnelles de la religion, mais dont il subit tout de même l'influence. Il est en effet remarquable qu'il ne cite jamais le grand humaniste hollandais, alors qu'il est visiblement imprégné ou du moins au courant de sa pensée.

D'un côté, certains passages tirés de la *Paraclesis* (où il dévoile le fond de sa pensée religieuse) pourraient le faire ranger dans le mouvement évangéliste : « *Elegit vos sanctificando per Spiritum suum, quoniam mansistis in Christo eius filio [...] et sacri evangelii veritati credidistis. [...] Reportantes finem fidei vestrae, salutem animarum vestrarum. [...] ut christianorum adeptis nominibus, quae christianitatis sunt, geratis*<sup>375</sup>. D'après cet extrait, l'essentiel semble être le Christ et son évangile, le Saint Esprit semble opérer son œuvre de sanctification sans l'intermédiaire de l'Eglise, mais notons bien, différence majeure avec le protestantisme, que si la foi est mise en avant comme cause du salut, elle est indissociable des œuvres, car il importe que le chrétien ait un comportement digne de sa foi et qu'il se garde de toute impureté. Un autre passage, avant de rappeler lui aussi la nécessité des bonnes œuvres, invite les hommes à se nourrir de la parole de Dieu, des Ecritures et spécialement des Evangiles : « *Verbum Christi abundantius intra vos inhabitet maneatque et fructificet in vera et perfecta caelesti sapientia* » *paraclesis* 124-125 Cette méditation sur la parole de Dieu doit déboucher sur une sagesse (*sapientia*), terme qui fait penser à la « sagesse du Christ », notion chère à Erasme. Martin Thierry semble aussi prôner une religion épurée, plus intérieure que démonstrative : « *docentes et commonentes vos ipsos in psalmis, hymnis et canticis, non carnalibus aut lasciviis, sed spiritualibus, non in carnis lascivia, quemadmodum qui choreas ducunt sub Arione cytharedo, sed in gratia, cantantes Domino in exultatione spiritus*<sup>376</sup>. » Les chœurs d'Arion sont peut-être l'image de cérémonies chrétiennes jugées trop ostentatoires et finalement plus païennes que chrétiennes, d'où la référence à l'Antiquité païenne. Quant au mot *spiritus*, qu'il prenne une majuscule ou non, suggère une religion intérieure ou une action directe du Saint Esprit sur le cœur des hommes.

Mais d'un autre côté, notre auteur beauvaisien critique les humanistes et leur orgueil, notamment leur prétention à en savoir plus que l'Eglise, fustige leur fausse sagesse dont

---

<sup>375</sup> *Paraclesis*, folio 7.

<sup>376</sup> *Paraclesis*, folio 8.

ils se prévalent et qui n'est peut-être qu'une résurgence du paganisme. En effet, c'est peut-être à leur intention qu'il rappelle qu'à la fin des Temps la plupart des savants seront dévoyés, abusés par les paroles trompeuses et les prodiges de l'Antéchrist : *Et fient haec sub illius verbo, quibus miraculis etiam sapientium plurimi allicientur ab eo*<sup>377</sup>. Il est tentant de voir derrière ces sages, les savants de l'époque qui pensent détenir suffisamment de lumières pour réformer la vie religieuse et critiquer les enseignements traditionnels de l'Eglise. Ces sages, du fait de leur intelligence et de leurs connaissances, sont un danger pour les gens simples et sans instruction (« *in astutia ad simplices veniunt*<sup>378</sup> ») qu'ils peuvent manipuler aisément. A la fin de la *Paraclesis*, Martin Thierry demande à ces « savants » de rester humbles et de ne pas se mêler de théologie, de ne pas se prendre pour des évêques, mais de rester à leur place et de laisser agir l'Eglise enseignante : « *Nec vos pariter (etiam si divites assint), nisi a Domino concedatur, quae supra vos sunt sapere contendatis. Equidem non omnes estis apostoli. Non omnes prophetae. Non omnes evangelistae. Non omnes pastores aut doctores*<sup>379</sup>. » Là encore, on a l'impression d'entendre Noël Béda reprocher à Erasme de favoriser secrètement l'hérésie et de parler de ce qu'il ne connaît pas, et d'interpréter l'Ecriture en lieu et place du magistère de l'Eglise, dont c'est sa mission exclusive<sup>380</sup>. On a du moins, à coup sûr, une critique des audaces des humanistes, car ce sont eux, plutôt que les hérétiques qu'il ne cherche plus à ramener au bercail, qui sont visés. Peut-être Martin Thierry a-t-il reçu l'influence de Standonck, un réformiste, mais dans une fidélité rigoureuse à l'Eglise et un proche de Béda. Ce flamand<sup>381</sup> avait été le fondateur du collège de Montaigu, situé à Paris et exerçait donc une influence non négligeable sur les étudiants de son époque. Il avait en outre exercé un apostolat particulier autour de Beauvais<sup>382</sup> et il n'est pas impossible que Martin Thierry en ait été touché, directement ou indirectement. Peut-être se sent-il proche d'un Josse Clichtove, qui fut à la fois un théologien humaniste et un adversaire résolu du

---

<sup>377</sup> *Paraclesis*, folio 5.

<sup>378</sup> *Paraclesis*, folio 12.

<sup>379</sup> *Paraclesis*, folio 13.

<sup>380</sup> « C'est le reproche que fait Béda à Erasme, en qui il voit un « humanisme théologisant », expert en bonnes lettres mais simple amateur en théologie. » A. Jouanna, *La France de la Renaissance*, Perrin, p.584.

<sup>381</sup> « Le trouble des consciences les plus exigeantes est tel qu'il détermine des attitudes extrêmement variées envers l'institution ecclésiastique. Un Jean Standonck (mort en 1504), disciple des Frères de la Vie Commune, s'inscrit sans peine dans la tradition. Proviseur du collège de Montaigu, il y fonde en 1490 une communauté d'étudiants pauvres, dont il veut faire un ferment de renouveau dans l'Eglise. » François Lebrun (sous la direction de), *Histoire des catholiques en France du XV<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Toulouse, Privat, 1980, p. 65.

<sup>382</sup> « ...ils [les laïcs] sont dorénavant mieux avertis des exigences de l'état sacerdotal, souvent par les bons soins de prédicateurs qui consacrent des tournées entières à la lutte contre les prêtres concubinaires, tel Jean Standonck dans la région de Beauvais et d'Abbeville en 1496. » François Lebrun (sous la direction de), *Histoire des catholiques en France du XV<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Toulouse, Privat, 1980, p. 64

protestantisme, un adepte de la *devotio moderna* et un homme respectueux des institutions cléricales, établissant une distinction bien nette entre l'état clérical et l'état laïc et prônant l'ascétisme<sup>383</sup>.

On voit que Martin Thierry s'oppose nettement à Erasme, le chef de file de nombreux humanistes, sur la distinction entre les amateurs et les professionnels de la théologie. L'humaniste hollandais estime que la théologie est accessible à tout le monde, alors que Martin Thierry s'indigne qu'un non-spécialiste ou quelqu'un qui n'en a pas reçu la mission, puisse enseigner la théologie ou émettre des jugements novateurs et non autorisés en ce domaine. Il est assez piquant de constater que Martin Thierry, dans sa *Paraclesis*, prend le contre-pied de ce qu'avait affirmé Erasme, dans un écrit intitulé lui aussi *Paraclesis*. Ce dernier, en effet, invite tout homme, sans exclure les femmes, à faire œuvre de théologien. « En 1516, Erasme donne sa propre traduction latine du Nouveau Testament sous le titre de *Novum Instrumentum*. Il fait précéder les deux tomes de sa première édition d'une dédicace au pape et de quatre préfaces. Dans l'une d'elles, la *Paraclesis* (Exhortation), il invite lecteur à goûter la parole de Dieu. Tous doivent pouvoir lire la parole de Dieu. Tous doivent pouvoir lire les Ecritures : « Je voudrais que toutes les plus humbles des femmes lisent les Evangiles, lisent les Epîtres de Paul. [...] ». Erasme conclut ce passage par une interrogation redoutable : « Pourquoi restreindre au petit nombre une profession commune à tous ? » Tous peuvent être théologiens, c'est-à-dire aptes à parler de Dieu, et parvenir à cette sagesse évangélique qu'il appelle la « philosophie du Christ » : « Pas besoin pour y accéder de se barder de savoirs compliqués. C'est un viatique simple, à la disposition de n'importe qui ; il suffit d'apporter une âme pieuse et résolue, mais surtout dotée d'une foi simple et pure. » Une telle affirmation scandalise les théologiens de profession, d'une part, bien sûr, parce que c'est empiéter sur leur monopole, mais aussi parce qu'ils perçoivent le risque d'éparpillement interprétatif qui surgit si l'on permet une libre déambulation des non-initiés dans le dédale des textes sacrés. »<sup>384</sup>

On peut supposer que Martin Thierry, baigné comme tout le monde dans l'humanisme et le culte de l'Antiquité des premières décennies du siècle, a fini par réagir devant la déchirure religieuse qui se profilait et a fini par condamner les ambitions humanistes qu'il devait juger comme téméraires et dangereuses pour la foi. En lui, le chrétien soucieux de

---

<sup>383</sup> Voir sur ces personnages François Lebrun (sous la direction de), *Histoire des catholiques en France du XV<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Toulouse, Privat, 1980. Notamment p. 77 pour Clichtove.

<sup>384</sup> A. Jouanna, *La France de la Renaissance*, Perrin, p.509-510.

l'ordre et d'obéissance aux autorités légitimes a prévalu sur l'humaniste. Il faisait probablement partie de ces laïcs « aussi insatisfaits des vaines et désespérantes subtilités théologiques du nominalisme régnant que dédaigneux de la piété, qu'ils jugent superstitieuse, des masses »<sup>385</sup>. Mais puisque de ces aspirations trop personnelles et pas assez contrôlées et encadrées par l'Eglise, sont nées des hérésies, il a probablement eu tendance à adopter une attitude de méfiance à l'égard des idées nouvelles, trop suspectes à ses yeux de favoriser l'hérésie et l'insoumission. Il finit par rallier le camp des « avocats de la fidélité à la tradition », selon la formule de Jouanna<sup>386</sup>. La peur de la damnation, qui est très présente à la fin du Moyen Age et au début du XVI<sup>e</sup> siècle explique aussi son rejet des prétentions humanistes. Il est en effet significatif de constater que notre auteur promet souvent aux hérétiques l'enfer. La pensée des fins dernières est d'ailleurs un signe qu'il porte ses pensées vers le Ciel plutôt que vers la terre.

## **VI) La critique de la société :**

Martin Thierry n'est pas un homme qui vit dans le passé ou qui se réfugie dans son imagination (quand bien même il développe un « songe »). On a vu que son œuvre faisait écho aux problèmes et aux événements de son époque. Cependant, est-il en phase avec l'évolution de la société telle qu'il la connaît, approuve-t-il la société dans laquelle il est immergé, puisqu'il n'est ni moine ni ermite. Chez les auteurs quelque peu moralistes, il est fréquent de fustiger les mœurs des contemporains et de donner en exemple les Anciens, de déplorer la décadence actuelle et de regretter la perte des valeurs ancestrales. Qu'en est-il au juste de Martin Thierry ?

Comme un certain nombre de ses contemporains, Martin Thierry, à l'orée des années 30, semble partagé entre un certain optimisme et un certain pessimisme. En ces années, tout semble encore possible et la société ne semble pas encore fracturée de façon définitive. Des événements heureux portent à l'optimisme et incitent notre auteur beauvaisien à pressentir l'avènement d'un nouvel âge d'or. C'est une paix durable qui semble être revenue avec le mariage d'Eléonore d'Autriche et de François I<sup>er</sup>, gage d'une nouvelle entente et de rapports fraternels entre l'Espagne et la France. C'est l'intronisation, sur le siège épiscopal de Beauvais, d'un évêque soucieux de sa mission apostolique, qui devrait contrer la progression de l'hérésie dans le diocèse et préparer le renouveau moral

---

<sup>385</sup> François Lebrun (sous la direction de), *Histoire des catholiques en France du XV<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Toulouse, Privat, 1980, p. 76.

<sup>386</sup> A. Jouanna, *La France de la Renaissance*, Perrin, p. 477.

et religieux que Martin Thierry appelle certainement de ses vœux. C'est encore le revers sérieux que rencontre Soliman le Magnifique devant Vienne et qui le force à mettre un terme à ses ambitions de conquête. C'est aussi la répression ferme et déterminée de l'hérésie qui prend le pas les tergiversations et les tentatives d'accord. Le fait que le parlement de Paris et le roi de France oeuvrent de concert dans ce sens peut sembler de bon augure à Martin Thierry.

Cependant, des passages entiers de l'œuvre du beauvaisien témoignent d'un pessimisme extrême et d'une vision très critique de la société. Le monde lui semble tellement perverti et la foi lui paraît tellement assombrie et défigurée qu'il sent venir les prémices de la Fin des Temps (ce qui est un thème fréquent à cette époque) qu'il présente comme une époque de grande injustice, marquée par l'avènement de l'Antéchrist (désigné sous l'expression *iste iniquorum iniquissimus*) qu'il assimile peut-être, mais sans le dire franchement, à Luther : *Id erit tempus quo iustitia cum veritate projicietur, et innocentia odio erit, quo mali bonos hostiliter praedabuntur. Non lex, aut ordo, aut militiae disciplina servabitur. Non canus quispiam honorabitur. Non officium pietatis (licet ad omnia utilis sit) exercebitur. Postremo iste iniquorum iniquissimus, nullius sexis aut infantiae miserebitur*<sup>387</sup>. Cette description d'un avenir relativement proche donne déjà un aperçu de la société telle qu'il la voit : la justice, la vérité et la sainteté sont combattues ; la loi et l'ordre sont bafoués, engendrant un grave désordre dans la société ; les bons sont persécutés par les mauvais qui prendront le dessus sur eux ; le cœur humain est corrompu et cruel au point de chasser tout sentiment humain le plus élémentaire et d'avoir perdu toute pitié, même la plus naturelle. L'absence de respect pour le vieillard évoque non seulement la perte de la piété filiale, mais aussi le rejet des valeurs ancestrales et la sagesse d'autrefois, si vivement attaquées par certains humanistes. Le manque de pitié envers les plus faibles est quant à lui, un signe d'une barbarie et d'une dégénérescence consommées. Ces deux odieuses attitudes peuvent annoncer la guerre civile qui voit les familles s'entredéchirer, parfois dans des bains de sang.

Il est alors difficile de trancher entre l'optimisme et le pessimisme, même si l'on l'impression (mais qui n'est pas exacte car la *Cronographie*, de tonalité pessimiste, date d'avant 1532) que l'on est passé d'un certain optimisme (*De felici*, par exemple) à un certain pessimisme (*Paraclesis*). Le pessimisme de Martin Thierry, même s'il est assez

---

<sup>387</sup> *Paraclesis*, folio 5.

évident, doit être relativisé pour deux raisons. D'abord, le pessimisme de la *Paraclesis* n'est pas total puisque Martin Thierry croit en la possibilité d'une résistance à l'hérésie<sup>388</sup> et qu'il s'appuie sur Dieu (l'œuvre prend la forme d'une prière). Il est fort possible que l'évocation de la Fin des Temps ne soit qu'une image et que cette période de trouble et d'impiété, considérée sur le modèle de la véritable Fin des Temps, se termine par un triomphe similaire de la foi et du Christ, sous l'action miraculeuse de Dieu. Evoquer la Fin des Temps pourrait donc être un trait d'optimisme, destiné à consoler et à encourager ceux que la situation trouble : même si l'on voit progresser le mal et triompher les méchants hérétiques, il faut garder espoir et confiance en Dieu, car tout cela a été prédit et doit se conclure par la victoire de Dieu.

Martin Thierry poursuit sa critique des composantes de la société à travers toute une série de souhaits qu'il juxtapose les uns après les autres, sans rien développer et qui constituent en creux, des reproches adressés aux différents membres de la société : *Poetae suas ineptias et figmenta contemnant, ne per fabularum oblectamenta, nimium mentes excitent ad incentiva libidinum. Historiographi relinquunt nugas. Rhetores mendacia. Dialectici contentiones. Sophistae fallacias. Astrologi fata. Arithmetici sortes. Geometrae iactantias, Philosophi dissensiones. Iuristae pugnas. Causidici litigia. Iudices munera. Medici parabolas*. L'abondance des reproches évoque l'ampleur du mal et du désordre qui gangrènent la société et la diversité des catégories de personnes visées laisse entendre que tout le monde a des efforts à faire et doit réformer sa pratique professionnelle. Ce sont surtout le mensonge, la corruption, les dissensions et les vaines querelles qui sont visés. A travers cette liste, Martin Thierry semble appeler de ses vœux une régénération complète de la société. Notons toutefois qu'il épargne les prêtres, alors qu'ils ne sont pas irréprochables et qu'ils ne sont pas étrangers à l'éclosion de l'hérésie. Il en va de même dans l'interminable énumération des comportements vicieux dont la société donne tant d'exemples et qui conduisent à l'enfer : *Alteram viam proclives adeunt infideles Turcae, superstitiosi Iudaei, abominabiles haeretici, nefandi mathematici, malefici magi, praesagi augures, temporarii aruspices, vaniloqui harioli, sortilegi aleatores, gloriosi superbi, honoripetae philotimi, temerarii arrogantes, impudentes praesumptuosi, contentiosi pertinaces, stolidi curiosi, animales ingrati, ronchisoni irrisores, blanduli adultores, nequissimi hypocritae, mordaces invidi, lingualacei detractores (etiam si religionis*

---

<sup>388</sup> Et de fait, une réaction verra le jour avec dès 1534 la création des Jésuites, mais surtout avec plus tard le Concile de Trente.

*habitum deferant) occulti susurrone, dolosi machinatores, violenti oppressores, fraudulentum captiosi, coelicolae divinatores, minaces iracundi, canini rixosi, virulenti maledici, deliri inobedientes, petulantes contumeliosi, reprobi blasphemi, iniqui praevaricatores, atroces homicidae, scelesti ultores, insatiabiles avari, voraces usurarii, pessimi fures, vesani raptores, infames simoniaci, perniciosi mendaces, pervicaces obdurati, ardescetes cupidi, funesti proditores, falsidici periuri, molles luxuriosi, foedi incestuosi, turpes adulteri, flagitiosi lenones, meretriculatae lenae quaestuaris mulieres stupratoribus prostituentes, torpescetes ociosi, turgidi gulones, voluptarii ganeones, loquutuleii parasiti, inucrecundi scurriles, tumultuosi ebrii*<sup>389</sup>. Si le clergé est absent de ces récriminations, c'est qu'elles visent avant tout les hérétiques et ceux qui les ont favorisés : ils sont d'ailleurs présentés comme des êtres absolument dépravés. Martin Thierry n'est pas aveugle sur la situation des prêtres, mais, en bon fils de l'Eglise, il évite très certainement d'aller dans le sens des critiques protestantes. D'ailleurs, à la fin de la *Paraclesis*, il montre, de façon implicite et délicate, qu'il a une claire conscience des lacunes et du besoin de courage, de formation et sanctification du clergé. Il demande en effet à ce qu'on prie pour eux pour qu'ils aient plus de courage pour prêcher (il faut probablement comprendre qu'il leur demande d'entrer plus avant dans la lutte contre l'hérésie) et qu'ils soient moins mondains ou vaniteux (qu'ils ne se laissent piéger par les flatteries). Toutes les critiques portent essentiellement sur la morale : on est loin de l'enthousiasme suscité par la Renaissance, mais on est dans une dégradation, dans une décadence.

### **B3) Les Femmes et l'amour**

#### **I) Les femmes et la femme**

Même si la plupart des personnages principaux, dans les différentes œuvres de Martin Thierry sont des hommes, les femmes n'y sont pas absentes. La Vierge Marie est fréquemment évoquée et exaltée dans le *De obitu* et dans la *Paraclesis* sous sa plume dévote et elle est objet de louanges dans deux épigrammes. Cette forte présence de Marie est le signe d'une grande dévotion mariale et la marque indubitable de l'appartenance du beauvaisien au camp catholique. Mais nous laisserons de côté cette figure féminine toute spéciale, pour nous arrêter sur les autres qui ne sont pas sans importance. En effet, Marie étant exempte du péché originel, n'est pas faite comme les autres femmes et ne partage pas

---

<sup>389</sup> *Paraclesis*, folio 10.

leurs faiblesses et leur nature viciée et en tant que mère de Dieu, elle dépasse de beaucoup tous les autres hommes, quels que soient leurs sexes. La critiquer ou l'avilir seraient considérés comme une impiété. Les autres femmes dont il est question sont principalement Louise de Savoie, la mère de François I<sup>er</sup>, Eléonore d'Autriche, la seconde épouse du roi, Héro, l'amante de Léandre, les courtisanes Laïs et Thaïs, et dans une moindre mesure, les sœurs d'Anne de Montmorency, Louise, Anne et Marie et sa mère Anne Pot. Nous avons donc là une petite galerie de femmes, les unes appartenant plutôt à la mythologie ou étant des personnages littéraires, les autres étant des personnes réelles et contemporaines. En outre, Martin Thierry parle aussi de la femme en général, mais seulement de façon occasionnelle et circonstanciée. Sa représentation des femmes ainsi que le jugement qu'il porte sur elles sont assez ambivalents et méritent d'être traités avec nuance. Parmi les femmes évoquées par Martin Thierry, on peut distinguer celles qui attirent la réprobation par leur comportement ou par leurs vices et celles qui suscitent l'admiration par leurs vertus ou par leur conduite.

a) Les filles d'Eve

On désigne sous cette expression les femmes qui se laissent aller à la débauche, à la mollesse et l'appât du gain, défauts que certains considèrent comme propres aux femmes. Eve, la première femme est perçue comme la cause du péché et comme une séductrice qui a entraîné son mari dans le péché.

Les femmes appartenant à cette catégorie sont Héro et les courtisanes Laïs et Thaïs. On remarque qu'il ne s'agit pas de femmes contemporaines, mais de femmes qui, si elles ont vraiment existé, sont devenues essentiellement des personnages de fiction ou des types littéraires. Martin Thierry recourt à la mythologie ou aux figures littéraires pour exprimer volontiers des idées misogynes qu'il n'est pas le premier à formuler, mais qu'il reprend à toute une tradition littéraire qui voit dans la femme l'incarnation du mal. Ces femmes apparaissent essentiellement dans les *silves* que Martin Thierry présente lui-même comme une œuvre de jeunesse, donc composées probablement avec une certaine légèreté. Ce sont de plus des textes mythologiques qui par conséquent ne décrivent pas forcément la réalité et peuvent présenter une part de jeu et de convention.

Dans la quatrième *silve*, Martin Thierry souligne la beauté corporelle des courtisanes, tout en se gardant de faire un portrait trop évocateur de leurs charmes. Mais leur belle apparence s'accompagne d'un désir de séduction coupable qui se manifeste dans le regard

## Deuxième partie : l'œuvre et les idées

et dans les gestes. C'est ce que semble rechercher Hermès quand il se rend chez elles, pour à la fois fuir Junon et pour se divertir :

*Praecipiti gressu migrarat ad alta Corinthi  
Atria praesertim formosae Laydos aedes,  
Tedia adempturus, nec non visurus amicae  
Illecebras, gestusque novos, oculosque procaces.* (v.14 à 17)

« Il s'était rendu, d'un pas rapide, dans les hautes demeures de Corinthe, Notamment dans le palais de la belle Lays, Dans l'intention de chasser sa tristesse et pour ne pas manquer de voir les charmes de son amie, Ses singulières attitudes et ses regards provocants. »

Il en va de même pour Thaïs, la compagne de Laïs. La première fois qu'elle apparaît, le poète signale son pouvoir de séduction avec l'emploi de l'adjectif *blanda* au superlatif :

*[...] mox facto Thais blandissima pulsu...* (v.20)

« Aussitôt après avoir entendu frapper, l'aguicheuse Thaïs... »

Ces deux femmes sont donc portées sur les plaisirs de la chair et font figure de tentatrices. En outre, elles se montrent cupides et avides de biens terrestres. En prostituées qu'elles sont, elles n'offrent leurs corps qu'en échange d'argent et elles en veulent beaucoup<sup>390</sup>.

*Edixit praebere aditum si lucra referrat  
Aurea, si nullis onerentur brachia nummis  
Et vacuata manus nullo circumsonet aere  
Clauderet introitum veluti sat notior esset*

« Elle [Thaïs] ordonna de lui [Hermès] ouvrir le passage à la condition qu'il apporte des présents en or, Mais si ses bras n'étaient chargés d'aucune pièce de monnaie, Et si sa main vide ne faisait entendre aucun son d'airain, Elle ordonna qu'on lui ferme l'entrée comme s'il était suffisamment connu. »

Leur attachement aux biens et aux plaisirs terrestres explique peut-être leur incapacité à s'élever jusqu'au divin et à le comprendre. Elles sont en effet incapables de reconnaître le dieu Hermès et sont bien obligées de reconnaître l'aveuglement de leurs cœurs et leur manque d'intelligence :

*Et parce insulsis, divina capescere nostrum  
Non valet ingenium [...]* (v. 77-78)

<sup>390</sup> Sur la cupidité des femmes, on peut lire, dans le *De mulieribus claris* de Boccace : « Après cela, Sempronia se prit de passion pour l'or ; elle se lança pour s'en procurer dans la recherche de gains infamants [...] si bien qu'elle ne mit plus aucune mesure à sa cupidité... Chez une femme, la soif de l'or est un mal funeste et la preuve la plus évidente d'un cœur vicié. La prodigalité est aussi détestable, et chaque fois qu'elle pénètre un esprit qui lui est par nature étranger, comme celui des femmes, naturellement avare, il n'y a plus aucun espoir de salut, sinon dans la pauvreté » (Edition des Belles-Lettres, p.142)

## Deuxième partie : l'œuvre et les idées

« Et épargne des insensées, notre esprit est incapable  
De comprendre les choses divines [...] »

Dans la première *silve*, Hero est vertement reprise par son père qui s'étonne et s'indigne de la dépravation de son cœur. En effet, elle s'abaisse à vouloir vivre une union illégitime avec Léandre, en bafouant les lois du mariage. Il ne comprend pas qu'elle se soit à ce point avilie alors qu'elle n'est pas née de parents vicieux et qu'elle n'a pas reçu une mauvaise éducation. Horrifié, il préfère voir sa fille mourir plutôt que de se déshonorer.

*[...] Tu ne es (peream !) concepta sinistro  
Semine ? Tu ne avibus funestis edita ? Tu ne  
Enutrita cibo infoelici, lerna dedisset  
O utinam succum, quo primis ocuis annis  
Hanc animam efflasses misera sub mole latentem,  
Te ne patrum tetigit vitae laudabilis aetas ?  
Te morum probitas ? Et sanctae dogmata legis ?  
Quod si debueras cyprio lascivior ipsa  
Thaide, virgineum furto temerare pudorem,  
Cur non ilegítimo tua foedere corda ligavit  
Teque viro iunxit ? (v. 52 à 62)*

« Est-ce que toi, tu es née (que je périsse, si c'est vrai !) d'une mauvaise semence,  
Porteuse de malheurs ? As-tu vu le jour sous de mauvais augures ?  
As-tu été nourrie d'une funeste nourriture ?  
Si seulement le marais de Lerne t'avait donné du poison ! Sous son effet,  
Plus tôt dans ta jeunesse, tu aurais rendu ton âme enfouie dans ton corps.  
N'as-tu pas été touchée par l'âge vénérable qu'a atteint la vie de ton père ?  
As-tu été insensible à la droiture des mœurs ? Et aux préceptes de la sainte loi ?  
Si, plus lascive que Thais elle-même, tu avais dû,  
Souiller ta pudeur virginale par un adultère digne de Vénus,  
Pourquoi n'a-t-elle [Vénus] pas lié ton cœur par une alliance qui ne soit pas illégitime ?  
Pourquoi ne t'a-t-elle pas unie à un mari ? »

Ce que Martin Thierry critique par l'intermédiaire du père, ce n'est pas tellement le désir charnel qui peut légitimement être assouvi dans le mariage, même si dans son esprit, l'union des corps semble moins noble que la virginité. Ce qu'il réprovoque surtout, ce sont les unions hors-mariages qui, à ses yeux, pensons-nous, favorisent la liberté sexuelle et la multiplication des partenaires. Hero passe donc, aux yeux de son père, pour une prostituée du même acabit que Thais. Ce passage vigoureux où le père, se faisant éducateur, tente de redresser sa fille pour qu'elle se conforme à la morale de son époque, n'est pas sans faire penser au jugement de Boccace au sujet de la responsabilité des parents, dans la dépravation de leurs filles, par leur laxisme : « A mon avis, une excessive indulgence des parents à l'égard des jeunes filles leur ruine souvent le caractère ; et quand elles glissent sans retenue vers la débauche, comme cela arrive fréquemment, leur réserve féminine cède peu à peu, et l'audace redresse immédiatement la tête, appuyée sur l'idée stupide qui veut

## Deuxième partie : l'œuvre et les idées

que toutes leurs envies soient licites. Et une fois l'honneur d'une jeune fille malmené et le rouge de la honte disparu de son front, c'est en vain que nous essayons de la retenir dans sa chute. Dès lors, non seulement les femmes se précipitent au-devant du désir des hommes, mais elles le provoquent »<sup>391</sup>.

Dans la suite du passage, le père oppose le comportement déplorable et scandaleux de sa fille aux exemples admirables de deux femmes mariées, Pénélope et Lucrece, pour lesquelles il n'y avait rien de plus précieux que leur chasteté et leur fidélité à leurs maris. Ces deux épouses sont souvent citées comme des modèles de vertu.<sup>392</sup>

*[...] Vinctoque arctavit ahenio  
Laetus hymen ? Cur non consensit pronuba Iuno  
Te rogitante deam ? Potuisses vincere nomen  
Penelopes castae et Sexto Lucretiae ab acto  
Observare fidem, ac certam generare parentum  
Progeniem vultus referentem [...] (Lays, v. 62 à 67)*

« Pourquoi un heureux hymen ne t'a-t-il pas liée fortement par une chaîne d'airain ?  
Pourquoi Junon, protectrice du mariage, n'a-t-elle pas consenti à ton union  
Sur ta demande instante ? Tu aurais pu vaincre la renommée  
De la chaste Pénélope et honorer la fidélité de Lucrece  
Contre les agissements de Sextus et mettre au monde une descendance  
Qui soit hors de tout soupçon et qui rappelle le visage de ses parents.[...] »

Cependant, si Thais et Héro vivent dans la débauche et dans le mépris des lois du mariage, elles se repentent plus ou moins toutes les deux et semblent renoncer à leurs désirs coupables. En effet, après que le dieu Hermès s'est fait connaître, les deux courtisanes, Laïs et Thais, se jettent à ses pieds pour demander pardon. Elles ne regrettent pas seulement leur aveuglement d'esprit qui les a empêchées de reconnaître le divin en Hermès, mais aussi, semble-t-il, la dépravation de leurs mœurs, qui a été la cause de leur erreur. Avec humilité et « lucidité », ces femmes pécheresses reconnaissent que leur nature de femme (sans la grâce) est portée au mal, aux turpitudes morales, qu'elles manquent de jugement et qu'elles sont remplies de vices. Elles font d'elles-mêmes un portrait qui reprend les thèmes de la femme vicieuse.

*Tunc caecidere duae, et lapsum reparare reflexo  
Curavere genu, tensisque ad sidera palmis  
talibus orarunt : « Veniam concede misellis,  
Et parce insulsis, divina capescere nostrum  
Non valet ingenium, motos compesce tumultus,*

<sup>391</sup> Boccace, *De mulieribus claris*, Les Belles Lettres, traduit par Jean-Yves Boriaud, 2013, p. 141, l. 35 à 43.

<sup>392</sup> « Je ne veux pas qu'il paraisse incongru au lecteur de trouver mêlées à Pénélope, Lucrece, Sulpitia, femmes d'une grande vertu, Médée, Flora ou Sempronia, ou d'autres du même acabit... (p.4)

## Deuxième partie : l'œuvre et les idées

*Motibus et pressis, muliebres despice rictus.  
Faemina quid novit praeterquam opprobria ? Tuti  
Expers consilii, viciorum causa, venenum  
Aspidis. Appendet tibi laus ignoscere pravis  
Et iusto evictis certamine. [...] (v. 74 à 83)*

« C'est alors que les deux courtisanes se prosternèrent et prirent soin de réparer leur faute par une gémulation,

Et les mains tendues vers les étoiles, elles firent une prière en ces termes :

« Accorde ton pardon à de pauvres malheureuses,

Et épargne des insensées, notre esprit est incapable

De comprendre les choses divines. Réprime nos passions désordonnées,

Et après avoir mis un frein à nos passions, méprise les grimaces féminines.

Que connaît une femme, si ce n'est les turpitudes ?

Elle est privée d'un jugement sûr, elle est la source des vices,

Le venin de l'aspic. Tu t'attacheras de la gloire à pardonner à des dépravées,

Et à celles qui ont été vaincues dans un juste combat. [...] »

Ce passage fait assez clairement allusion à Eve qui se laisse tromper par le diable, qui se laisse séduire par le fruit défendu et qui pousse son conjoint à s'associer à sa désobéissance. Ce jugement est extrêmement dépréciatif et fait écho au courant misogynie le plus virulent (comme celui qui s'exprime dans le *Malleus Maleficarum* écrit par deux dominicains hostiles à la gent féminine), celui qui se fonde entre autres sur la faute d'Eve qui révèle son penchant pour le mal, son manque de sagesse et d'intelligence. S'il est souvent et traditionnellement admis (avec plus ou moins de conviction) que la plupart des femmes connaissent ces deux défauts, même chez ceux qui font l'éloge du sexe féminin<sup>393</sup>, il va de soi que ces deux tares sont portées à leur paroxysme chez des prostituées qui incarnent le péché et cumulent tout ce qu'une femme peut avoir de mauvais.

De son côté, Hero, elle aussi, implore le pardon de Dieu et déplore sa conduite vicieuse. Voici la prière qu'elle lui adresse.

*Viribus interdum assumptis, ad clara levavit  
Sidera pallentes oculos, et utrasque tetendit  
Robore foemineo palmas, [...]*

---

<sup>393</sup> Et de fait, il arrive bien souvent qu'un auteur, en voulant vanter les mérites d'une femme, rappelle, pour mieux les souligner, qu'ils sont d'autant plus remarquables qu'une femme est moins bien dotée par la nature qu'un homme et qu'elle a donc plus de difficultés à réaliser les mêmes exploits. C'est ce que fait Boccace, par exemple, dans sa préface au *De mulieribus claris* : « Et si des hommes ont mérité d'être portés aux nues pour avoir, avec la vigueur qui leur a été allouée, accompli de grandes choses, que dire des femmes, à qui la nature a infligé en majorité mollesse et faiblesse de corps, et lenteur d'esprit, si elles se sont découvert une âme virile... » (Edition des Belles Lettres, 2013, p.4) Ou encore quand il s'adresse à la comtesse d'Altavilla, à qui il dédie son ouvrage, il célèbre sa vertu particulière tout en dépréciant celle des autres femmes, plus ordinaires : « A force de réfléchir à la douceur bien connue de ton caractère, à ton extrême probité, suprême parure des femmes, à l'élégance de ton langage, à ta générosité et à ta force d'esprit, qui excèdent largement celles de ton sexe, et voyant bien ce que la nature avait refusé au sexe faible, Dieu en avait libéralement pourvu ton cœur... » (*Op. cit.* p. 2).



## Deuxième partie : l'œuvre et les idées

C'est d'abord Eléonore d'Autriche qui reçoit ses compliments. Cette femme, loin d'apporter le vice, apporte la paix et le bonheur. Voici le compliment que lui adresse *Philostorgus* dans le *De felici* :

*Tyndaridis raptus Danaos stimulavit et acres  
(O Herebi furias) movit in arma viros.  
Tu sola accensos tristi certamine reges,  
Inspirante Deo delinis et moderas.  
Vive diu foelix, et mites dilige Gallos :  
Plurima conciliat corda benignus amor.* (v.66 à 71)

« Le rapt de la fille de Tyndare a poussé à l'action les Danaens  
Et (ô furies de l'Hérèbe), les a changés en guerriers acharnés.  
Toi seule, inspirée par Dieu, tu adoucis et modères  
Les rois enflammés par leur funeste rivalité.  
Vis longtemps heureuse et aime les Français devenus pacifiques :  
Un amour bienveillant réconcilie un très grand nombre de cœurs. »

Dans ce passage, Eléonore est d'abord opposée à Hélène<sup>394</sup> : celle-ci fut cause de la guerre, mais Eléonore apporte la paix et la réconciliation. Elle est ensuite opposée aux hommes en tant qu'elle est l'ennemie de la guerre. Elle corrige les rois et les hommes trop enclins à batailler. Et à travers elle, la femme est associée à l'amour et à la concorde alors que les hommes sont associés aux divisions et à la violence.

La contribution d'Eléonore à l'avènement de la paix lui vaut la gloire. Dans le même poème, Martin Thierry délègue sa parole à Eléonore pour qu'elle fasse son propre éloge. Son action en faveur de la paix la place au-dessus des autres femmes et surpasse bien des exploits masculins.

*Nobilis insignes mulier si parta triumphos,  
Extendat famae stemmata clara suae,  
Num praesens adero titulis ornata decoris,  
Multiplicique Aretes munere conspicua ?  
Exupero muliebre genus, muliebria gesta,  
Et facta aeternis splendida nominibus.  
Vino discordes, sum pacis nodus amicae,  
Sum modo perpetuus nobilitatis honor.* (v. 147 à 154)

« Si une noble femme, ayant été la cause d'incomparables triomphes,  
Exhibait les illustres titres de noblesse qui font sa réputation,  
Est-ce que je serais là, présente, ornée de titres de gloire

---

<sup>394</sup> On trouve une comparaison similaire chez Théodore de Bèze, comme l'indique Simone Bertièrre :

*Utraque formosa est, sed re tamen altera major :  
Illa serit lites, Helionora fugat.*

« L'une et l'autre sont belles, mais la seconde l'emporte

Hélène semait les discordes, Eléonore les fait disparaître. » (*Le beau XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1994, le livre de poche, p.224).

## Deuxième partie : l'œuvre et les idées

Et serais-je remarquable par les dons multiples d'Arété<sup>395</sup> ?  
Je surpasse l'ensemble des femmes, les hauts-faits des femmes  
Et les actions d'éclat aux renoms éternels.  
J'ai fait taire les discordes grâce au vin, je suis le nœud de la paix propice aux amitiés,  
Bref, je suis depuis peu l'honneur perpétuel de la noblesse. »

Autant Héro et Laïs étaient viles et pleines de défauts, autant Eléonore est distinguée et remplie de vertus. L'obtention de la paix est considérée comme une victoire, celle des femmes, comparable aux triomphes des guerriers. Si au début du passage Eléonore n'est comparée qu'aux autres femmes (comme si le rôle et le mérites des hommes et des femmes étaient des choses bien distinctes dans l'esprit de Martin Thierry), elle est ensuite déclarée l'honneur de la noblesse en général, sans distinction de sexe. On le voit, loin d'enfermer les femmes dans le vice et la tentation de la chair, Martin Thierry sait reconnaître à certaines d'entre elles une grande vertu et une gloire très élevée.

L'amour de la paix et la pratique des vertus ne sont pas les seuls titres de gloire d'Eléonore, mais elle est encore célébrée pour sa chasteté et pour sa tendresse maternelle. Ce sont les enfants royaux, nés non d'elle, mais de la reine Claude, et à peine libérés de leur captivité en Espagne, qui adoptent Eléonore comme leur mère, après avoir exalté sa beauté morale.

*Vidimus egregiae vernantia conjugis ora,  
Penelopes castae vidimus effigiem.  
Novimus hanc matrem. O mater, puelcherrima divum  
Fac tua lacte tuo pignora confoveas. (De felici, v. 159 à 162)*

« Nous avons vu la fraîche physionomie de la remarquable épouse.  
Nous avons vu la face de la chaste Pénélope.  
Nous connaissons cette mère. Ô mère, la plus belle des êtres divins,  
Fais en sorte de nourrir, de ton lait, tes enfants. »

L'expression *novimus hanc matrem* et l'apostrophe *ô mater* suggèrent que les enfants acceptent spontanément Eléonore pour leur mère et qu'ils ont déjà bénéficié de sa sollicitude maternelle, ce qui était le cas quand ils étaient encore otages<sup>396</sup>. La mention du lait nourricier est symbolique, puisque les enfants sont déjà grands, mais elle montre toute

---

<sup>395</sup> Arété est la vertu. On voit donc ici qu'Eléonore incarne tout le contraire de la femme vicieuse et qu'elle aurait pu trouver sa place dans le *De mulieribus claris*, tant elle tranche sur ses contemporaines et tant elle est capable de s'élever aux plus grandes actions.

<sup>396</sup> « Elle tente parallèlement d'adoucir la captivité de ses futurs beaux-fils, les enfants de France gardés en otages. Il incombe tout naturellement à Eléonore de se pencher sur des enfants malheureux, fussent-ils ennemis et maltraités sur ordre du roi son frère. On sait qu'elle plaida pour eux, et on se plaît à la reconnaître sous les traits d'une mystérieuse grande dame, non nommée, qui alla les visiter » (*Eléonore d'Autriche*, in *Le beau XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1994, le livre de poche, p.219).

## Deuxième partie : l'œuvre et les idées

la force de l'affection maternelle que les enfants attendent avec confiance de leur mère « adoptive ».

Si l'on récapitule, Eléonore est mise à l'honneur en raison de son rôle dans l'avènement de la paix, de ses vertus, de chasteté et de sa tendresse maternelle. En cela, elle est tout à fait comparable à la Vierge Marie. En effet, cette dernière est chaste puisque vierge et bonne mère puisqu'elle a enfanté Dieu. De plus, elle est sainte et comblée de vertus. Enfin, elle a réconcilié le genre humain avec Dieu en enfantant le Sauveur. Dans l'esprit de Martin Thierry, la femme digne d'éloges suit le modèle de la Vierge Marie.

Ensuite, c'est la mère de François I<sup>er</sup>, morte le 22 septembre 1531, qui est exaltée dans une épitaphe qui lui est consacrée. Comme Eléonore, elle est entourée d'une gloire bien méritée.

*Attamen extinctae meditato vulnere famam*

*Indigna poterit vix abolere nota.*

*Quin totum vigeat late diffusa per orbem,*

*Nec minus astriferis commemorata locis.*

[...]

*Quisquis ades patulas : siste viator iter.*

*Siste viator iter, muliebri intende coronae*<sup>397</sup>.

*Non privanda venit foemina laude sua. (Epitaphium Lodoicae, v. 5 à 12)*

« Cependant une flétrissure honteuse pourra à peine effacer, de sa blessure prévue

La réputation glorieuse de celle qui vient de s'éteindre.

Bien au contraire, que sa renommée se renforce et se diffuse largement à travers la terre tout entière

Et l'on ne se souvient pas moins d'elle dans les hautes sphères.

[...]

Toi que voilà, qui que tu sois : arrête toi passant.

Arrête-toi passant, sois attentif à la couronne d'une femme.

Voici une femme qu'on ne doit pas priver de la gloire qu'elle mérite. »

Il nous semble que Martin Thierry, en écrivant une épitaphe à Louise, affirme que les femmes méritent tout autant que les hommes d'être louées publiquement. Mais comme pour Eléonore, sa gloire est distincte de celle des hommes. Elle la tire, comme Marie, de sa maternité, royale en l'occurrence. C'est elle qui l'a fait connaître dans le royaume de France, elle qui n'était qu'une étrangère.

*Allobrogum sublime genus, generosa propago*

*Extendi nomen Franca per arva meum.*

---

<sup>397</sup> On peut y voir une métonymie. La couronne renvoie à la régence qu'a exercée Louise de Savoie. Ces trois mots expliquent l'insistance avec laquelle elle demande au passant de s'arrêter. Elle n'est pas une femme ordinaire, mais c'est une reine qui, en plus, a exercé la régence. Le passant doit donc prendre en considération cette qualité particulière de la défunte.

## Deuxième partie : l'œuvre et les idées

*Scilicet illustri dudum coniuncta marito*<sup>398</sup>,  
*Venturum peperit lege favente duces.* (v. 13 à 16)

« Noble rejeton des Allobroges, en ce qui concerne ma haute naissance,  
J'ai étendu mon nom à travers le territoire de France.  
Evidemment, mariée depuis quelque temps à un mari illustre,  
J'ai enfanté celui qui deviendra, à la faveur de la loi, le futur souverain. »

Autre point commun avec Eléonore, elle est également félicitée pour son activité infatigable en faveur de la paix. C'est même le grand mérite des femmes à cette époque, puisque Martin Thierry associe à sa gloire Marguerite d'Autriche, autre cheville ouvrière de la paix.

*Firmavi pacem robore perpetuo.*  
*Margaris*<sup>399</sup> *auxilium tribuit, quae functa parentat*  
*Caelicolis rutilo nuper in axe comes.* (*Epitaphium Lodoicae* v. 28 à 30)

« J'ai affermi la paix en y travaillant sans relâche,  
Marguerite m'a apporté son aide, elle qui, par sa mort,  
Apaise les habitants des cieux, et qui, il y a peu, était à mes côtés sur un char rutilant. »

Et l'on retrouve également chez Louise de la tendresse maternelle, en tant que grand-mère, à l'égard des enfants royaux. Le poète semble également suggérer que Louise s'est comportée aussi comme une mère aimante envers sa belle-fille puisqu'elle l'entoure d'affection<sup>400</sup>.

*Materno excepi pignora chara sinu.*  
*Pulchricomamque deam nexis amplexa lacertis,*  
*Huic nuptae cecini vota fecunda novae.* (*Epitaphium Lodoicae* v. 32 à 34)

« J'ai accueilli dans mon sein maternel les otages qui me sont chers.  
Et après avoir étreint et serré dans mes bras la déesse à la belle chevelure  
J'ai chanté des vœux de fécondité à cette nouvelle épouse. »

Mais Louise a un mérite supplémentaire sur Eléonore. Elle a exercé le pouvoir en tant que régente. Martin Thierry ne lui décerne pas spécialement de compliment pour la qualité

---

<sup>398</sup> Il s'agit de Charles d'Angoulême. Le mariage eut lieu en 1488. Ce ne fut pas un mariage d'amour, mais ici, Louise de Savoie ne parle pas de ses sentiments.

<sup>399</sup> Il s'agit de Marguerite d'Autriche, la sœur de Charles Quint, qui a négocié la paix avec Louise de Savoie. C'est ce que l'on a appelé les « Paix des Dames ».

<sup>400</sup> Ce bon accueil réservé à Eléonore est confirmé. « De la douceur encore et toujours. De la docilité. Auprès de Louise de Savoie, la seule personne prête à l'accueillir sans arrière-pensées, car elle voulait sincèrement la paix, Eléonore n'eut pas le loisir d'en user. « Madame », très malade, ne tarda pas à mourir. La reine perdait en elle son plus solide appui. » Simone Bertière, op. cit., p. 225.

## Deuxième partie : l'œuvre et les idées

de son gouvernement, mais il souligne son mérite d'avoir exercé seule (il faut comprendre qu'elle n'était pas aidée par son fils retenu prisonnier) le pouvoir.

*Francisci genitrix regis, et alma parens  
Unica quae Gallos rexi, dum vita maneret  
Facta Regens, tristi morte subacta regor.* (*Epitaphium Lodoicae*, v. 38 à 41)

« Je suis la Mère du roi François et sa parente protectrice  
qui ai seule gouverné les Français, tant que j'étais en vie.  
Bien que j'aie été faite Régente, je suis sous l'emprise et la régence de la triste mort. »

Les femmes pour Martin Thierry ne sont pas dénuées de gloire et de mérites, mais c'est pour des actes qui leur sont propres : chasteté, maternité, affection, amour de la paix et pratique des vertus. Elles ne sont pas mises en concurrence avec les hommes, car le poète leur attribue certainement des domaines d'excellence différents, mais elles ne sont pas laissées dans l'ombre. Martin Thierry sait reconnaître leurs mérites et ne dédaigne pas de les élever dans ses écrits.

### c) La femme en général

#### 1) L'épouse :

Dans la société du XVIème siècle, la femme tient souvent le rôle d'épouse ou de mère. Il en va de même dans l'œuvre de Martin Thierry. On l'a vu avec les deux femmes célèbres que sont Eléonore d'Autriche et Louise de Savoie. Et cela est vrai aussi quand notre écrivain évoque les femmes. Elles le sont dans le cadre d'une relation conjugale ou quand on les nomme, c'est souvent pour indiquer qu'elles sont les épouses de telles personnes. Seule Marie, la sœur d'Anne de Montmorency, est religieuse. Martin Thierry se contente de préciser qu'elle est à la tête d'une abbaye.

Quand une femme est mariée, elle a droit à l'amour et à la sollicitude de son mari. Ce devoir du mari est plusieurs fois énoncé dans l'œuvre de Martin Thierry. Quand Guillaume de Montmorency livre ses dernières recommandations à ses deux fils Anne et François, il leur enjoint d'aimer leurs femmes : *vestras uxores adamate*<sup>401</sup>. Le choix de faire précéder le verbe du préfixe *ad*, outre qu'il peut faire penser à la figure d'Adam et partant au premier mariage de l'humanité, ajoute au verbe aimer une nuance d'intensité, de commencement et de rapprochement. Sa présence suggère qu'il ne faut pas se contenter de manifester à sa femme un amour ordinaire, mais qu'il faut aimer sa femme avec passion, d'un amour sans cesse renouvelé et en tissant avec elle des liens de plus en plus étroits.

---

<sup>401</sup> *Absoluto*, folio 22.

Non seulement, Guillaume bannit l'infidélité, mais il a une conception exigeante de l'amour conjugal.

Toujours dans le *De obitu*<sup>402</sup>, Martin Thierry fait de cette sollicitude maritale un devoir impérieux. En effet, quand il rencontre son groupe d'amis qui se sont mis en route pour Jérusalem, il désapprouve d'abord leur entreprise car il lui semble qu'en s'éloignant si longtemps de leur famille, ils manquent gravement à leur devoir de père de famille. S'appuyant sur saint Paul, il leur adresse donc ce reproche : *si quis suorum et maxime domesticorum curam non habet fidem negavit et est infideli deterior*<sup>403</sup>. L'expression est large, mais elle inclut plus particulièrement aussi les épouses et les enfants. Elle est également très forte et très sévère pour ceux qui négligent leur famille, puisque ce désintérêt équivaut à la perte de la foi et du nom de chrétien. Autrement dit, il s'agit d'un péché extrêmement grave qui peut entraîner en enfer.

Un peu plus loin<sup>404</sup>, cette même idée est répétée avec encore plus de force et de précision : *Si quis praesens eorum sibi incumbentium et praecipue domesticorum ac familiarium diligentem et studiosam curam habere recusat, fidem ille abnegare, et infidelibus deterior esse praedicatur, quandoquidem ethnici naturali edocti pietate suorum curam deserere non assuescant*<sup>405</sup>. Là encore, les épouses sont englobées dans la formule générale et méritent un soin aimant et empressé.

## 2) La fidélité mutuelle et la bonne entente dans le couple.

Pour Martin Thierry, il ne suffit pas d'aimer sa femme et de prendre soin d'elle, il faut aussi chercher à lui plaire, c'est-à-dire chercher à satisfaire ses désirs et éviter tout sujet de querelles ou toute occasion de la fâcher. En cela, il suit peut-être les conseils qu'Ovide adresse au jeune homme pour conserver son amante<sup>406</sup>. Il faut rechercher la bonne entente

---

<sup>402</sup> Dans la section *Praeterea*, folio 1.

<sup>403</sup> « Si quelqu'un ne prend pas soin des siens et spécialement de ceux qui vivent sous son toit, il a renoncé à la foi et il est pire qu'un infidèle. » (*première épître de saint Paul à Thimothee*, chapV, verset 8)

<sup>404</sup> *Praeterea*, folio 8.

<sup>405</sup> « Si parmi nous il y a quelqu'un qui refuse de prendre soin de ceux qui vivent sous le même toit que lui, notamment ses domestiques et les membres de sa famille, en les entourant de son amour et de sa sollicitude, qu'il soit dit ouvertement qu'il a rejeté la foi et qu'il est pire que les infidèles, puisque les païens, instruits par une piété naturelle, n'ont pas l'habitude de se démettre du soin des leurs. »

<sup>406</sup> « Loin de toi les querelles et les combats d'une langue mordante ; les paroles agréables sont les aliments de l'amour. [...] N'approche de ton amie qu'avec de tendres caresses, qu'avec des oreilles qui flattent son oreille... » (*Art d'aimer*, traduit par Héguin de Guerle, Fleuron, p. 71). Et après avoir recommandé d'éviter les sujets de dispute, le poète vante un peu plus loin la complaisance à son élève : « Ce qu'elle blâme, blâme-le ; loue ce qu'elle loue. Ce qu'elle dit, répète-le, nie ce qu'elle nie. Ris, si elle rit, pleure, si elle pleure : en un mot compose ton visage sur le sien. » (op. cit. p. 74)

entre les époux et Martin Thierry semble souhaiter, dans la pratique, une certaine égalité au sein du couple. En effet, les efforts au sein du couple, pour mener une vie commune harmonieuse et pour être agréable au conjoint, doivent être partagés. Martin Thierry s'émerveille devant ceux qui parviennent à vivre cet idéal<sup>407</sup> : *Quid enim suavius et melius quam cum viro uxor conveniat amice, usque ad senectutem, et maritus suae uxori placeat, neque incidat inter eos contentio ? In tribus placitum est spiritui meo quae sunt probata coram Deo, et hominibus : concordia fratrum, amor proximorum, et vir et mulier sibi bene consentientes*<sup>408</sup>. Cette concorde entre les époux et l'agrément que chacun apporte à l'autre passent d'abord par la fidélité de l'un à l'autre. Cette fidélité ne doit pas s'estomper avec le temps, mais durer jusqu'à la mort (*usque ad senectutem*). On remarque aussi les formules presque identiques qui indiquent une réciprocité dans les devoirs. Et même si, dans sa discussion avec Martin Thierry au sujet de la nécessité d'accomplir ses vœux, Pierre Baudet reconnaît que le mari ne suit pas toujours l'avis de sa femme, il ajoute aussitôt qu'il doit l'entourer de tout son amour<sup>409</sup> : [...] *nos coniugali suavitate refocillati praeter assensum uxorum (quas singulari prosequimur amore) voventes, nec voti commutationem quaerentes, votum adimplere tenemur*<sup>410</sup>.

Un bon exemple cette bonne entente conjugale se voit dans l'exemple de Nicolas de Creil. L'amour est réciproque et l'auteur souligne la droiture et la sincérité de l'amour féminin, comme on peut le voir dans l'épigramme n°74 :

*Diligis uxorem, cuius sincera voluntas,  
Et laudandus amor, cernitur in speculo* (v. 5 et 6)

« Tu aimes ton épouse, dont la volonté pure  
Et dont l'amour admirable sont vus dans un miroir<sup>411</sup>. »

Cependant, cet idéal de concorde conjugal n'est pas toujours atteint et parfois le conjoint devient un fardeau pour l'autre. C'est ainsi qu'il faut parfois supporter héroïquement les défauts de sa femme et savoir en tirer profit, au lieu de se disputer avec elle ou de pratiquer l'adultère. Martin Thierry évoque l'exemple de Socrate qui dut souffrir

---

<sup>407</sup> *Absoluto*, folio 22.

<sup>408</sup> Qu'y a-t-il en effet de plus suave et de meilleur que le fait qu'une femme convienne sur le plan amical (de l'amour) à son mari et ce jusqu'à la vieillesse et que le mari plaise à sa femme et qu'aucune dispute ne se produise entre eux ? Mon esprit s'est plus en trois choses qui sont approuvées aux yeux de Dieu et des hommes : la concorde des frères, l'amour des proches et un mari et sa femme qui s'entendent bien.

<sup>409</sup> *Praeterea*, folio 6.

<sup>410</sup> « [...] nous qui jouissons du doux réconfort conjugal, même si nous faisons un vœu sans l'accord de nos épouses (que nous poursuivons d'un amour particulier), nous sommes tenus de les accomplir, sans chercher à en modifier la teneur. »

<sup>411</sup> Martin Thierry veut peut-être dire que les vertus de l'épouse sont le reflet de celles de son mari.

## Deuxième partie : l'œuvre et les idées

le caractère désagréable de sa femme Xanthippe et qui le fit avec une grande patience et avec la volonté de se perfectionner moralement.

*Nec nostrum horrendo muliebria praelia motu  
Mutarunt animum, consimilesque genas  
Scilicet uxoris solitus ridere cachinno  
Xantippes querulae scommata saeva tuli,  
Ut magis hancce domi tolerans rixarier omneis  
Iurgantes paterer tubidioro foro.* (Epigramme n° 24, v. 11 à 16)

« Et les chamailleries féminines, par ses mouvements horribles,  
N'ont pas changé notre humeur ni nos deux yeux semblables,  
Et, habitué à rire des sarcasmes de ma femme,  
J'ai supporté les railleries cruelles de la grincheuse Xantippe  
Afin que, la supportant à la maison, j'aie la patience  
D'endurer tous les chicaneurs sur le forum bien agité. »

Mais hélas, la réalité peut être encore plus triste et les relations conjugales peuvent encore se dégrader un peu plus, comme en témoigne la franche dispute qui oppose un mari à sa femme et qui occupe deux épigrammes.

### 3) La condamnation de l'adultère.

Dans l'œuvre de Martin Thierry, l'adultère est fermement condamné et il est toujours le fait de l'homme. Il semble donc que la femme soit fidèle et qu'elle soit la victime de l'infidélité masculine.

Dans l'épigramme n°50<sup>412</sup>, une femme critique son mari qui, apparemment, lui est infidèle. Elle présente son adultère comme une offense faite aux femmes, sous-entendant, probablement, que les femmes sont fidèles et que ce sont les hommes qui bafouent les lois du mariage.

*Tu ne miser claros es aspernatus honores  
Foeminei sexus ? [...]  
[...]  
Hocce nephas superi permittent ? Iuppiter, alto  
Fulgureos emitte ignes, et fulmen hiulcum.  
Iam indignata tuos Iuno execratur amores.* (v. 3 à 8)

« Toi, malheureux, est-ce que tu as méprisé les honneurs illustres  
Du sexe féminin ? [...]  
Est-ce que les dieux d'en haut permettront ce crime-là en particulier ?  
Du haut du ciel, Jupiter, lance tes éclairs enflammés et ta foudre destructrice.  
Désormais indignée, Junon prend tes amours en haine »

---

<sup>412</sup> Son titre est : *Objurgatio mulieris ad virum, quod statum et conditionem increparet, matrimoniali tamen vinculo se astrixisset.*

## Deuxième partie : l'œuvre et les idées

Le pluriel qui affecte le terme *amores* suggère bien qu'il s'agit d'adultère, surtout que ces amours-là sont désapprouvées par Junon, la déesse du mariage. Mais on est plus étonné de voir le poète espérer de Jupiter qu'il punisse l'adultère, car ce dieu, sur ce point, n'est pas indemne de reproches<sup>413</sup>. C'est peut-être le Dieu chrétien qui est invoqué derrière la figure païenne du roi des dieux.

Cette pauvre femme, oubliant son infortune personnelle, semble déplorer la multiplication des cas d'adultères dont sont victimes les femmes.

[...] *infanda nocentum*  
*Turba hominum crevit [...]* (v. 9 et 10)

«La foule abominable des coupables croît »

Elle semble également se plaindre des paroles méprisantes que leur adressent certains hommes et souligne le comportement contradictoire de ces mêmes hommes qui se plaignent d'être soumis à l'obligation de fidélité conjugale alors qu'ils se sont eux-mêmes engagés dans le mariage :

*Laetenturque truci muliebres ore catervas*  
*Rodere. Cur optant vinclo se arctare iugali ?* (v. 12 et 13)

« [Puisqu'] ils prennent plaisir à égratigner la gent féminine par des paroles violentes. Pourquoi souhaitent-ils vivre dans la contrainte, en contractant un lien conjugal qui est un joug ? »

Cette contradiction des hommes était déjà exprimée dans le titre : *Objurgatio mulieris ad virum, quod statum et conditionem increparet, matrimoniali tamen vinculo se astringisset*. Le passage du singulier au pluriel montre bien que la femme, et probablement Martin Thierry, entendent bien généraliser le propos et étendre l'infidélité conjugale à bon nombre d'hommes.

#### 4) La femme, un principe de séduction.

La femme, si elle est la principale victime de l'adultère, en est parfois la cause en raison de ses charmes qui font tourner la tête des hommes et les poussent à oublier leurs premières amours. C'est en effet la raison invoquée par le mari pour se justifier et rejeter la faute de l'adultère sur les femmes.

---

<sup>413</sup> En effet, on connaît les nombreuses infidélités du plus grand des dieux à sa femme Junon. En outre, Jupiter semble bien favoriser la tromperie dans les rapports amoureux, si l'on en croit Ovide : « Ne sois point timide dans tes promesses : ce sont les promesses qui entraînent les femmes. Prends tous les dieux à témoin de ta sincérité. Jupiter, du haut des cieux, rit des parjures d'un amant, et les livre, comme un jouet, aux vents d'Eole pour les emporter. Que de fois il jura faussement par le Styx d'être fidèle à Junon ! » (*Art d'aimer*, I, 630 et suiv, traduction de Hégouin de Guerle)

## Deuxième partie : l'œuvre et les idées

[...] *Dux ipsa malorum*

*Est mulier, scelerumque inventrix, caetera linquo,*

*Maiori referenda examine.*

[...]

*Vix fugit amplexus Ledeae troius heros*

*Aut si forte alio mavis concludere fine,*

*Venturum nequit infoelix vitare periculum.* (Epigramme n° 51, v. 9 à 15)

« [...] La femme elle-même est celle qui apporte les maux,  
Elle est l'inventrice des crimes et je laisse de côté tous les autres points  
Qu'il faudrait rapporter en y mettant un examen plus poussé.

[...]

Le héros<sup>414</sup> troyen fuit difficilement les étreintes de la Lédéenne

Ou si jamais tu préfères conclure par une autre fin,

Le malchanceux ne peut éviter le danger à venir. »

On voit d'abord que le propos est très général et qu'il répond à une accusation elle-même générale. La femme est du côté du mal, elle en est même à l'origine. En cela, elle est assimilable à Pandore ou à Eve, même si l'assimilation n'est pas explicite. La femme est incarnée par Hélène, la ravissante fille de Léda et la femme de Ménélas. Pâris, le héros troyen passe du statut de coupable à celui de victime. Il est qualifié seulement d'*infoelix* et ne semble pas responsable de ses actes puisqu'il est dans l'impossibilité (*nequit*) d'échapper au danger qui se présente à lui. Le terme *infoelix* suggère qu'il est plutôt à plaindre car le terme évoque le malheur et la malchance. Par contre, Hélène est nettement accusée<sup>415</sup>. C'est elle qui représente le danger, puisque Pâris cherche à la fuir (*fugit*) et c'est elle qui prend les devants et qui est active, étant donné que c'est elle qui, à la fois, lui marque son affection et qui le retient « prisonnier » en l'enlaçant (*amplexus*). Et puis, en tant que femme, c'est elle qui est responsable de l'adultère (*scelerum inventrix*).

La femme représente donc un danger pour l'homme en exerçant sur lui une tentation. C'est pour cette raison que Guillaume de Montmorency est loué pour avoir eu la force morale de s'abstenir de tout nouvel amour après le décès de sa femme Anne Pot. Et à cette occasion, le pouvoir de séduction de la femme, l'attrance qu'elle exerce sur les hommes sont assimilés à un hameçon, mot qui connote le piège et la mort. La femme présente donc

---

<sup>414</sup> Il est remarquable que Pâris, d'habitude, objet de reproches et de mépris, soit qualifié de héros, comme s'il était exempt de fautes et qu'il ne s'était pas avili dans l'enlèvement d'Hélène. Mais il est vrai qu'il fait parler un homme qui a des griefs contre sa femme et qui, certainement, ne voit pas ses propres torts.

<sup>415</sup> Martin Thierry prend ici nettement le contre-pied d'Ovide qui absout complètement Hélène et présente Ménélas comme le seul responsable de ses propres malheurs : « L'amant qu'on ne voit plus est vite oublié : un autre prend sa place. En l'absence de Ménélas, Hélène s'ennuya de sa couche solitaire et alla se réchauffer dans les bras de son hôte. Quelle sottise fut la tienne, Ménélas ! Tu pars seul, laissant sous le même toit ton épouse avec un étranger. Insensé ! c'est livrer la timide colombe à la serre du milan, c'est confier le bercail au loup dévorant ! Non, Hélène ne fut point coupable ; son ravisseur ne fut point criminel. » (*Art d'aimer* II, traduction d'Héguin de Guerle, fleuron, p.83)

un danger pour l'homme : *Post cuius Annae gloriosae naturalem mortem, exinde Guielmus ab hamo coniugali ereptus ne rursus secunda cubilia sequeretur, et forsitan naufragus [...] bis profundum difficile navigaret castior Hippolyto monogamus supervixit*<sup>416</sup>. « Après la mort naturelle de la glorieuse Anne, ensuite, il s'est libéré de l'hameçon conjugal et il a vécu le reste de ses jours, plus chaste qu'Hippolyte, pour ne pas se remarier et pour ne pas risquer une seconde fois de naviguer difficilement, comme un naufragé, dans les eaux profondes. »

Hippolyte est le fils de Thésée et le beau-fils de Phèdre. Il méprisait les plaisirs de Vénus et dut résister aux avances de Phèdre. Il le paya de sa vie. Son malheur est raconté par Euripide dans *Hippolyte*. La comparaison avec Hippolyte rappelle l'infâme séduction pratiquée par Phèdre sur un jeune homme innocent. Elle suggère également le haut degré de chasteté atteint par Guillaume de Montmorency et semble laisser entendre qu'il a dû combattre ou faire effort pour ne pas céder à ses désirs ou aux avances qu'on a pu lui faire. La mer représente souvent dans l'œuvre de Martin Thierry les dangers du monde, si bien que le sage fait bien de s'en éloigner. Là encore, même dans le cadre du mariage, la femme reste un danger pour l'homme en raison de ses charmes.

##### 5) Les femmes doivent rester à leur place

Dans la *Paraclesis*<sup>417</sup>, Martin Thierry souhaite que les femmes ne se mêlent pas de faire de la théologie et ne cherchent pas à faire étalage de leurs savoirs. Ce n'est pas leur rôle d'enseigner en public : *[...] quibus nusquam permittitur docere et in ecclesia fidelium loqui, sed oportet eas esse subditas...* « [...] il ne leur est nulle part permis d'enseigner et de prendre la parole dans l'assemblée des fidèles, mais il faut qu'elles se soumettent ... » Ces recommandations lui tiennent particulièrement à cœur car il ne veut surtout pas les omettre : *Postremo, unum est quod receptui canens, omittere nolim*<sup>418</sup>. « Enfin, il y a un point que je ne voudrais pas omettre alors que je suis en train de sonner la retraite. » Mais elles ne lui sont pas personnelles, puisqu'il s'appuie visiblement sur l'enseignement de saint Paul qui ne dit pas autre chose : *Mulieres in Ecclesiis taceant, non enim permittitur eis loqui, sed subditas esse, sicut et lex dicit. Si quid autem volunt discere, domi*

---

<sup>416</sup> *Absoluto*, folio 18.

<sup>417</sup> Folio 13.

<sup>418</sup> *Paraclesis*, folio 13.

*viros suos interrogent. Turpe est enim mulieri loqui in Ecclesia*<sup>419</sup>. (I Corinthiens, XIV, 34 à 36) Ou encore : *Mulier in silentio discat cum omni subjectione. Docere autem mulieri non permitto, neque dominari in virum : sed esse in silentio*<sup>420</sup>. (I Timothée, II, 11 et 12) Cependant, Martin Thierry ajoute aux paroles de saint Paul un commentaire qui fait peu de cas des capacités de jugement des femmes : *Mulieres ad bona consilia pauperrimae [...] non sublime sapiant*<sup>421</sup>. (« Que les femmes, qui sont très démunies, quand il s'agit de donner de bons conseils [...] ne cherchent pas à connaître les choses élevées »). Il souhaite même qu'elles limitent leur appétit de connaissances et qu'elles s'abstiennent de porter trop haut leurs recherches intellectuelles car il ne les croit pas faites pour cela. A travers cette pique contre la gent féminine, Martin Thierry reprend une vieille tradition qui veut que les femmes soient moins douées pour les choses de l'esprit que les hommes et par là, prend sa part à ce qu'on a appelé la « Querelle des femmes »<sup>422</sup>. Loin de vouloir promouvoir l'instruction des filles, Martin Thierry donne l'impression que les femmes n'ont que faire du savoir et que ce dernier peut même leur être néfaste à cause de la faiblesse de leur intelligence. On peut aussi tirer de cette remarque incisive l'idée que les femmes, aux yeux de Martin Thierry, sont inaptes à prendre de bonnes décisions et qu'elles doivent par conséquent rester socialement et familialement sous la dépendance de leurs maris. Cela dit, il ne faut peut-être pas exagérer la portée de ces quelques mots. D'abord, Martin Thierry, par le truchement de la France, formulera à peu près la même mise en garde aux hommes concernant de leur désir excessif de connaître ce qui les dépasse, ce qui implique que eux aussi ont une intelligence limitée et qu'il est, en matière de foi, des mystères qui dépassent la raison humaine, qu'elle soit celle d'une femme ou d'un homme. La remarque de Martin Thierry est peut-être une réaction apeurée aux prétentions de plus

---

<sup>419</sup> « Comme dans toutes les Eglises des saints, que les femmes se taisent dans les assemblées, car il ne leur est pas permis de prendre la parole ; qu'elles se tiennent dans la soumission, ainsi que la Loi même le dit. Si elles veulent s'instruire sur quelque point, qu'elles interrogent leur mari à la maison ; car il est inconvenant pour une femme de parler dans une assemblée. » (*Bible de Jérusalem*, Paris, livre de poche, 1957)

<sup>420</sup> « Pendant l'instruction, la femme doit garder le silence en toute soumission. Je ne permets pas à la femme d'enseigner ni de faire la loi à l'homme. Qu'elle se tienne tranquille. » (*Bible de Jérusalem*, livre de poche, 1957)

<sup>421</sup> *Paraclesis*, folio 13.

<sup>422</sup> Cette expression désigne d'abord les plaintes que formulent certaines femmes ou leur porte-parole au sujet du peu de considération qu'on leur porte et de leur exclusion du pouvoir et de l'instruction. Ensuite, elle évoque les controverses qui en sont nées et qui portent sur les capacités intellectuelles des femmes et sur leurs aptitudes à exercer le pouvoir. Ce débat, initié aux siècles précédents avec par exemple, Boccace qui exalte la vertu des femmes dans son *De mulieribus claris* (paru en 1375), avec Christine de Pisan qui compose en 1405 sa *Cité des Dames*, dans lequel elle s'insurge contre les soi-disant inaptitudes physiques et intellectuelles des femmes, ou avec Martin Lefranc qui, dans son ouvrage intitulé le *Champion des Dames*, paru en 1442, réfute les attaques misogynes contenues dans la seconde partie du Roman de la Rose, perdure et retrouve même une certaine acuité au XVI<sup>e</sup> siècle.

en plus fortes de s'emparer des choses de l'esprit et de participer aux débats d'idées. Voyant la confusion intellectuelle et les remises en question qui règnent en matière de religion à son époque, il est possible qu'il craigne que les femmes n'ajoutent encore à la confusion. Peut-être pense-t-il aussi à la sœur du roi, Marguerite de Navarre, qui passe pour favoriser habilement l'hérésie et qui protège ceux qui la professent ou l'encouragent. Ensuite, la dépréciation des conseils donnés par les femmes peut se limiter au domaine de la religion et se fonder sur la triste expérience des conseils malheureux qu'Eve avait donnés à Adam.

On retrouve ces idées misogynes, comme on l'a déjà vu, dans la bouche des deux courtisanes, Laïs et Thays qui se confondent en excuses en prétextant la prévarication des femmes et leur manque de jugement :

*Et parce insulsis, divina capescere nostrum  
Non valet ingenium [...]  
Faemina quid novit praeterquam opprobria ? Tuti  
Expers consilii, viciorum causa, venenum  
Aspidis. [...](Lays, v. 77 à 82)*

« Et épargne des insensées, notre esprit est incapable  
De comprendre les choses divines. [...]  
Que connaît une femme, si ce n'est les turpitudes ?  
Elle est privée d'un jugement sûr, elle est la source des vices,  
Le venin de l'aspic. [...] »

Cependant, Martin Thierry se garde bien de généraliser ou du moins, il a l'honnêteté de reconnaître des exceptions, comme on peut le voir à propos d'Anne Pot, l'épouse de Guillaume de Montmorency. En plus de lui attribuer une beauté particulière, Martin Thierry vante sa prudence ingénieuse : *Annae Potiae [...] admiranda bonitate, solerti prudentia, eximia pulchritudine*<sup>423</sup>. (« Anne Pot [...] dotée d'une bonté admirable, d'une prudence habile et d'une très grande beauté »).

Enfin, quand Martin Thierry prête à la France des propos destinés à garder les Français dans la foi de leurs ancêtres, il ne semble pas véritablement inclure les femmes dans ses destinataires. Il évoque simplement les femmes, mais semble s'adresser spécifiquement aux hommes, comme si les questions de foi étaient étrangères aux femmes et comme si celles-ci devaient se contenter de suivre les lumières de leurs maris qu'il convient d'éclairer. En effet, à la fin de la *Paraclesis*<sup>424</sup>, comme on vient de le voir, la France

---

<sup>423</sup> *Absoluto*, folio 17.

<sup>424</sup> Folio 13.

formule à un souhait à propos des femmes : *Mulieres ad bona consilii pauperrimae (quibus nusquam permittitur docere, et in ecclesia fidelium loqui, sed oportet eas esse subditas) non sublime sapiant*. On peut remarquer que ce souhait est à la troisième personne du pluriel, tandis que la suite immédiate se fait à la deuxième personne du pluriel, avec l'emploi du pronom *vos*. L'adverbe *pariter* qui l'accompagne suggère que la catégorie de personnes à laquelle s'adresse la France est distincte des femmes, mais qu'elle doit, comme elles, savoir rester à sa place : *Nec vos pariter (etiam si divites assint, nisi a Domino concedatur) quae supra vos sunt sapere contendatis. Equidem non omnes estis apostoli. Non omnes prophetae. Non omnes evangelistae. Non omnes pastores, aut doctores*<sup>425</sup>. « Et vous, de la même façon, ne vous efforcez-pas de connaître ce qui vous dépasse (même s'il s'en trouve certains qui sont riches de savoir et sauf si vous en avez reçu l'autorisation du Seigneur). Assurément, vous n'êtes pas toutes des apôtres. Vous n'êtes pas toutes des prophètes. Vous n'êtes pas toutes des « rapporteurs » de l'évangile. Vous n'êtes pas toutes des pasteurs d'âmes, ni des docteurs. »

6) La féminité évoque une certaine faiblesse.

Dans l'œuvre de Martin Thierry, les femmes, quand elles sont louées, le sont pour leur chasteté ou leur amour de la paix. Martin Thierry ne présente pas de femmes qui usent de force ou qui manifestent du courage pour parvenir à leurs fins. Il n'évoque pas par exemple, la beauvaisienne Jeanne Hachette qui avait manié la hache pour repousser les agresseurs venus s'emparer de la ville de Beauvais. Il aurait pu le faire quand il faisait l'éloge de la ville de Beauvais et de ses habitants. Mais il ne l'a pas fait. Au contraire, les femmes semblent plutôt évoquer une certaine idée de faiblesse qui n'éveille certes pas de mépris, mais de la compassion et de la pitié. C'est ainsi que, dans l'épigramme n° 70 qu'il compose en l'honneur de saint Martin, il qualifie assez gratuitement de « féminins » les jambes que l'infirme est incapable de mouvoir : *Foemina assyrius membra movere nequit*<sup>426</sup> (« L'assyrien ne peut mouvoir ses membres de femme »). Et la proximité entre l'adjectif *foemina* et le nom *assyrius*, même s'ils ne vont pas ensemble, peut éveiller l'idée que la femme est associée aux plaisirs amollissants auxquels s'adonnait, sans réserve, l'assyrien Sardanapale. De même, quand Hero se met en prière et tend les mains vers le ciel, le poète souligne qu'elle agit selon ses forces féminines (*et utrasque tetendit /Robore*

---

<sup>425</sup> *Paraclesis*, folio 13.

<sup>426</sup> Vers 20.

*foemineo palmas*<sup>427</sup>), et il sous-entend par là que ses forces sont réduites. On pourrait alors avoir l'impression que Martin Thierry ne manque pas une occasion de rappeler l'« infériorité physique » de la femme. Mais est-ce du mépris ou un certain attendrissement ? Un autre passage, tiré de la *Paraclesis*, attire la compassion sur les femmes. Evoquant l'homme de péché qui doit venir à la fin des Temps, Martin Thierry décrit le mal qui accompagnera sa venue. Et pour montrer son haut degré de méchanceté, Martin Thierry indique qu'il n'aura aucun égard pour la vieillesse, ni aucune pitié pour les femmes et les enfants. Ces deux dernières catégories semblent, dans l'esprit de Martin Thierry, mériter un respect particulier en raison de leur faiblesse : *Non canus quispiam honorabitur. Non officium pietatis (licet ad omnia utilis sit) exercebitur. Postremo iste iniquorum iniquissimus, nullius sexis aut infantiae miserebitur*<sup>428</sup>. (« Aucun vieillard ne se verra honorer. Aucune œuvre de piété ne sera pratiquée (en dépit de son utilité en toutes choses). Enfin, cet homme abominable, le plus pécheur parmi les pécheurs, n'aura pitié ni de la féminité, ni de l'enfance. »)

#### 7) Conclusion :

Martin Thierry, on l'a vu, n'omet pas de parler des personnages féminins, tantôt présentés comme des êtres vicieux, tantôt comme des êtres vertueux. On a pu remarquer qu'il s'agit, dans le premier cas, uniquement de souvenirs ou d'héritage culturels. Mais quand il s'agit de femmes qui ont réellement existé et que Martin Thierry a pu connaître, elles sont nettement du côté de la vertu et reçoivent des éloges. Certes, Martin Thierry ne se fait pas le porte-parole d'un certain féminisme et il distingue bien le rôle de la femme de celui de l'homme, et il reprend un certain nombre d'idées misogynes qui avaient cours à son époque, comme l'infériorité physique, morale et intellectuelle de la femme, mais il ne va pas au-delà et ne rabaisse pas systématiquement les femmes.

Quelle peut être au fond sa pensée ? Comment expliquer son attitude, à première vue contradictoire, envers les femmes ? D'un côté, du mépris, et d'un autre côté, des louanges. D'abord, on peut établir une distinction entre des conventions littéraires que Martin Thierry reprendrait et la reconnaissance de la réalité qu'il a sous les yeux. Comment ne pas charger de tous les vices, spécialement dans une société régie par la morale chrétienne, des prostituées comme Laïs et Thaïs ? Comment ne pas les faire agir comme telles, en

---

<sup>427</sup> *Lays*, v. 140-141.

<sup>428</sup> *Paraclesis*, folio 5.

soulignant leur lubricité et leur cupidité ? Et celles-ci ont beau jeu de rejeter leurs fautes sur leur nature féminine viciée et veule. Comment ne pas présenter une jeune fille amoureuse comme dominée par sa passion ? Mais remarquons que toutes ces femmes finissent par renoncer à leurs mauvais penchants et par sortir de leur aveuglement, ce qui implique, qu'aux yeux de Martin Thierry, une femme n'est pas condamnée à vivre dans ses vices, mais qu'elle peut s'élever au dessus de sa nature. C'est un peu la position de Boccace qui montre tout le mérite qu'ont eu certaines femmes pour s'arracher à leur faiblesse naturelle et adopter un comportement héroïque. Et puis, comment, à propos de la mère du roi, la régente, comment à propos de la reine, comment à propos de certaines femmes de la noblesse, donc des femmes bien-nées, comment évoquer leurs vices et leur limites, sans être inconvenant et désagréable ? Surtout, ces femmes sont évoquées dans le cadre d'un discours laudatif où la critique n'est pas de mise, alors que des prostituées méritent nécessairement la réprobation<sup>429</sup>.

Ensuite, de même qu'il existe deux Vénus, l'une céleste et l'autre charnelle, de même deux visions radicalement différentes coexistent au sujet des femmes. Elles peuvent être anges ou démons pour reprendre approximativement le titre d'un livre traitant de l'image de la femme au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>430</sup>. Publié en 1494, la *Nef des Fous*, oeuvre pourtant extrêmement satirique, établit nettement la distinction entre les femmes de mauvaise vie et les femmes vertueuses : « J'ai dit dans mon Prologue / tout à fait clairement / que je ne voulais pas / parler déplaisamment / des femmes qui sont bonnes, / mais qu'on m'en voudrait bien / si je ne disais rien, / des épouses mauvaises./ La femme qui écoute la voix de la sagesse / n'est pas facilement induite en tentation / pour se couvrir de honte. / [...] Une mauvaise femme / donne un mauvais conseil / ainsi que fit un jour / la mère d'Ochosias<sup>431</sup>. Et cette ambivalence du féminin peut expliquer la différence de traitement des personnages que l'on trouve dans la littérature. Ainsi Boccace, avant d'exalter l'héroïsme des femmes dans le *De mulieribus claris*, avait rédigé en 1355-56 une diatribe contre les femmes, présentées comme dangereuses.

---

<sup>429</sup> C'est ainsi que Boccace, quand il veut mettre en avant le courage et la détermination de la prostituée Laena qui s'était elle-même coupée la langue pour ne pas être amenée à dénoncer ses amis sous la torture, prend soin de dire qu'un acte de vertu peut sortir même d'une femme méprisable par ailleurs (cf. *De Laena meretrice*, dans le *De mulieribus claris*, Les Belles-Lettres, p. 89).

<sup>430</sup> Matthews Grieco Sara F., *Ange ou diablesse, la représentation de la femme au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Flammarion, 1991.

<sup>431</sup> Sébastien Brant, *La nef des fous*, traduit par Madeleine Horst, La Nuée bleue, 1977, *Des mauvaises femmes* p. 233.

Enfin, il n'y a pas que la différence de genres (entre un texte satirique et moralisateur et un discours encomiastique), pas que la différence de statut social (on ne regarde pas une prostituée comme une reine) qui expliquent les regards différents portés sur les femmes. Il y a encore une différence d'époque et de secours divin. Hero, Laïs et Thaïs sont des païennes livrées à leurs propres forces pour lutter contre leur nature blessée par le péché originel. Leur volonté est faible, leur intelligence est obscurcie et elles sont attirées par le clinquant et la volupté. Mais dès qu'elles se tournent vers Dieu et qu'elles obtiennent de lui du secours, elles commencent à prendre conscience de leurs erreurs et de leurs égarements. En revanche, les femmes que loue Martin Thierry sont des chrétiennes et qui, à ce titre, ont la grâce divine qui les aide puissamment à sortir de leur faiblesse et de leur péché. Contrairement à Luther, Martin Thierry croit à l'efficacité de la grâce pour changer intérieurement une personne et la sanctifier réellement. Quant à l'intelligence féminine, Martin Thierry ne l'en croit probablement pas dépourvue, mais il la considère comme de mauvais conseils, en raison de l'avis calamiteux que la première femme a donné à son mari.

Par ailleurs, il est assez remarquable qu'à la différence par exemple d'un Salmon Macrin qui évoque souvent, dans son œuvre, sa tendresse pour Gélonis son épouse<sup>432</sup>, Martin Thierry ne fait quasiment aucune allusion à sa femme comme si elle ne comptait pas à ses yeux ou comme si elle était sortie de l'existence. Elle semble pourtant en vie puisque Martin Thierry semble s'inclure dans le groupe hommes qui, au retour de leur pèlerinage à Jérusalem, sont pressés et soucieux de retrouver leurs femmes. Mais il n'accorde pas une attention particulière ni un mot doux particulier à femme, comme il aurait pu le faire en cette occasion. Il est vrai qu'il s'épanche peu dans son œuvre, il ouvre peu son cœur, ne se livre presque pas à des confidences personnelles. Il parle aussi peu d'amour.

## II) L'amour humain dans l'œuvre de Martin Thierry

A propos des femmes, nous avons remarqué, qu'à la différence d'un Salmon Macrin, par exemple, qui chante régulièrement son tendre amour pour sa femme Gélonis, Martin Thierry évoque très peu son amour pour sa femme et pas du tout quelque passion pour une quelconque maîtresse. A première vue, Martin Thierry donne l'impression d'être une

---

<sup>432</sup> Sur ce point, voir Ph. Ford, « Jean Salmon Macrin's *Epithalamiorum Liber* and the joys of conjugal love », dans *Eros and Priapus. Erotisme et obscénité dans la littérature néo-latine*, Genève, Droz, 1997, p. 65-84.

## Deuxième partie : l'œuvre et les idées

personne austère, peu portée aux sentiments et de se désintéresser de l'amour qui enflamme les êtres humains. Ce constat nous avait fait penser qu'il pouvait être déjà d'un âge mûr au moment où il écrivait. En tout cas, ce qui est sûr, c'est qu'il s'épanche vraiment peu sur sa vie amoureuse, c'est qu'il se livre peu à l'effusion des sentiments et il semble qu'il ait la volonté de régler sa conduite.

Cependant, l'amour est loin d'être absent si l'on y regarde d'un peu plus près. Sans vouloir faire une étude exhaustive sur le sujet, on peut tout de même noter que le nom de Vénus apparaît une bonne vingtaine de fois et quelques fois supplémentaires sous le nom Dioné. Quant à son fils Cupidon, il est évoqué trois fois, mais on peut aussi rencontrer les termes *amor* ou *libido*. Evidemment, il est davantage question de Vénus dans les *Epigrammes* ou dans les *Silves* que dans la *Paraclesis* où le mot est absent.

Quand on regarde d'un peu plus près ces occurrences, il apparaît clairement que Vénus et l'amour qu'elle représente sont rarement valorisés dans les termes qui l'accompagnent. Une seule fois, Venus est qualifiée d'« honnête ». Martin Thierry s'adresse à son ami Jean Richier pour remettre un peu d'ordre dans sa vie morale et il aborde ses relations de couple : *Subiaciat Veneri foemina casta pia<sup>433</sup>* (*Epigramme* n°29, v. 4) et souhaite que sa femme se livre à l'amour honnête. Le mot *pia* désigne ici un amour légitime parce qu'il s'exerce dans le cadre du mariage. Cet amour est qualifié de *pia* parce qu'il répond à un devoir envers son conjoint. Il est fait de tendresse, de respect et c'est un amour juste. On voit aussi que cet amour permis est lié à la chasteté. L'épouse de Richerius est qualifiée de *casta* parce qu'elle respecte les lois du mariage. Comme Richerius semble avoir des difficultés à dominer sa libido en effervescence (*Non turbet mentem foeda libido tuam*, v. 8, « que le désir honteux ne te trouble pas l'esprit »), Martin Thierry l'invite à trouver un remède auprès de sa femme qui, elle, se contient plus facilement et à accomplir avec elle l'œuvre de la chair<sup>434</sup>.

---

<sup>433</sup> « Que l'épouse, chaste, se soumette à l'honnête Vénus »

<sup>434</sup> Ce conseil fait écho à ceux que donne saint Paul aux Corinthiens qui lui avaient soumis des doutes à propos de l'usage du mariage. L'Apôtre leur répondit en substance que si la continence était en soi meilleure que l'union des corps, mais que si l'un des conjoints est incapable de l'acte sexuel, il vaut mieux qu'il assouvisse ses désirs auprès de l'autre conjoint : cet acte est légitime. « J'en viens maintenant à ce que vous m'avez écrit. Il est bon pour l'homme de s'abstenir de la femme. Toutefois, en raison du péril d'impudicité, il est bon que chaque homme ait sa femme et chaque femme son mari. Que le mari s'acquitte de son devoir envers sa femme, et pareillement la femme envers son mari. La femme ne dispose pas de son corps, mais le mari. Pareillement, le mari ne dispose pas de son corps, mais sa femme. Ne vous refusez-vous pas l'un à l'autre, si ce n'est d'un commun accord [...] Je dis toutefois aux célibataires et aux veuves qu'il leur est bon de demeurer comme moi. Mais s'ils ne peuvent se contenir, qu'ils se marient : mieux vaut se marier que de

A un autre ami, Nicolas Creil, dont la vie morale semble irréprochable, Martin Thierry évoque l'amour de façon également élogieuse. Chez lui, l'amour n'est pas coupable, mais il est digne d'approbation : *et laudandus amor* (épigramme n°74, v. 6). Il faut comprendre que Nicolas de Creil est fidèle à sa femme et qu'il l'entoure d'affection : *diligis uxorem* (v.5). Cet amour n'est pas forcément charnel, mais c'est un amour de volonté et de cœur.

A propos de Léandre, même s'il s'agit d'un amour impossible et illégitime, ce sentiment est présenté comme une force qui fait entreprendre de grandes choses et qui stimule le courage. En effet, le jeune homme, gagné par l'amour, sent ses forces décupler, mais en même temps, il semble le jouet de cette force et donc quelque peu passif : *amor connutriit ignes / furtivos, caluere novis praecordia flammis/ immensasque dedit vires...* (*Leander*, v.10 à 12). « L'amour alimente des feux cachés<sup>435</sup>, le fond de son cœur s'est embrasé de nouvelles flammes, et l'amour lui a donné des forces immenses ». On peut remarquer que dans ces trois propositions, c'est l'amour qui agit ou c'est le cœur de Léandre qui, en brûlant, subit l'action de l'amour. Cet incendie qui se propage dans le cœur du jeune homme, l'emploi de l'adjectif *immensus* donnent l'impression que l'amour est une force dévastatrice et incontrôlable par le jeune qui en est plus la victime que le maître. Cela est confirmé par l'expression *Leander raptus amore* (v.2), « Léandre, emporté par l'amour ».

Enfin, Venus reçoit un compliment du poète qui souligne l'agrément qu'elle procure : *pergrata Venus* (*Chaos poeticum*, v. 191), mais c'est pour évoquer son impuissance : *nil valuit* (v. 191).

Hormis ces quelques exceptions, Vénus se voit très souvent accoler un adjectif péjoratif qui la disqualifie et la rend repoussante. Elle est funeste *damnosa* (*Chaos poeticum*, v. 257), elle est déraisonnable ou excessive *insanae Veneris* (*Silve Leander*, v. 283), elle est vile et dégradante *foedae Veneris* (épigramme n°44), elle est pernicieuse *pernitiosa* (*Absoluto* v. 163) et mène à la mort après s'être emparée de la vie : *Devorat et vitam pernicioso Venus* (Epigramme n° 19). Elle est également assimilée à une peste coriace (*aspera peste*<sup>436</sup>) et les désirs inspirés par Vénus reçoivent les mêmes qualificatifs que la

---

brûler. » (*Première Epître aux Corinthiens*, VII, 1-9, Bible de Jérusalem, Editions Desclée de Brouwer, édition de poche, 1957)

<sup>435</sup> Ou illégitimes.

<sup>436</sup> *Absoluto*, folio 22.

déesse : La *libido* peut être un déshonneur, *inhonestatem*<sup>437</sup>, peut être honteuse, *foeda* (Epigramme n°4).

Ensuite, cet amour est parfois qualifié de *furtivus*, mot qui peut signifier « caché », mais qui vient surtout du nom *furtum*, le vol. Il connote donc quelque chose d'illégitime, d'illicite, quelque chose auquel on n'a pas le droit. Et même quand l'amour évoque un plaisir, son caractère illégitime est affirmé : *amor connutriit ignes furtivos* (Léandre, v.10 et 11) ou *Dulcia blandiculae sumpturi furta Diones* (Epigramme n° 49, v. 1), « vous qui vous apprêtez à jouir des doux vols de la caressante Dioné. »

De plus, quand Martin Thierry évoque Vénus ou ses œuvres, c'est souvent pour mettre en garde contre elle. A la fin de la *silve* consacrée à Léandre et Hero, le poète s'adresse directement au lecteur et lui parle en son nom. C'est dire qu'il veut lui révéler sa pensée personnelle et lui faire comprendre la morale de l'histoire. Bien loin d'être un hymne à l'amour, l'histoire de Léandre et de Héro en est une condamnation. Le poète affirme que Vénus rend fou et déraisonnable. Il invite donc le lecteur à s'en défaire et à cultiver son contraire, l'amour de la vertu : *Virtutis venerandus amor, spernanda voluptas / Insanae Veneris* (Léandre, v. 283 et 284), « il faut mettre à l'honneur l'amour de la vertu, mais mépriser la volupté issue de la folle Vénus. » Guillaume de Montmorency, sur son lit de mort, exhorte ses deux fils à réprimer la goinfrerie qui nourrit non pas le corps, mais le désir sexuel : *Gulam Veneris nutricem [...] comprimite* (Absoluto, folio 22) ou encore *inhonestatem libidinem refrenate* (Absoluto, folio 22). A son ami Jean Marquis, notre poète moraliste demande de mépriser les plaisirs : *sperne voluptates*, (Epigramme n° 19, v.13). Dans son épigramme spécialement consacrée au lecteur, Martin Thierry reprend son exhortation habituelle : *Et foedae Veneris fuge illecebras* (Epigramme n° 44, v. 33). La formulation est plus forte encore que les précédentes car il ne s'agit plus de lutter ou de rester indifférent, mais de prendre la fuite, tant Vénus est redoutable.

L'amour n'est pas seulement dangereux, mais il est encore dégradant. D'abord, parce qu'il n'est pas un sentiment élevé, mais un besoin corporel grossier associé à la goinfrerie et du même niveau que l'ivrognerie. L'amour est associé au vin par des formules de ce type, reprenant l'adage d'Erasmus<sup>438</sup> : *Cum Venere et Baccho contendere* ou *decertantes* (Horrida, v. 129 et *Iam Lucidus*, folio 8), « être aux prises avec Vénus et Bacchus ». Cette

---

<sup>437</sup> Absoluto, folio 22.

<sup>438</sup> Adage 1297 : *Sine Cerere et Baccho, Venus friget*.

formule est appliquée, non pas à des chrétiens, mais à des païens ou à des apostats transfuges : *nepharosissimus hostis Turca* (*Iam Lucidus*, folio 8) et *desertores apistios* (folio 8). Autrement dit, l'amour bas, l'amour bestial qu'incarne Vénus est digne uniquement des personnes les plus méprisables. En outre, cet amour, loin de grandir l'être humain, lui ôte au contraire sa liberté. C'est l'histoire de Mars qu'évoque brièvement le poète en un distique élégiaque : *Submittit Veneris ferrea colla iugo* (*Epigramme* n° 48), « Il soumet son cou ferré au joug de Vénus ». Certes, on pourrait comprendre et se réjouir que la guerre cède la place à l'amour, donc à la concorde, mais on peut interpréter ce vers comme l'amollissement des plus grands guerriers, des caractères les mieux trempés, et leur réduction en esclavage. Guillaume de Montmorency décline tous les maux engendrés par l'intempérance alimentaire et par son corollaire, le désir sexuel débridé : maladies (*varios morbos inducentem*), désagréments importants (*graves molestias ingerentem*), ruine du patrimoine (*totam suppelectilem deglutientem*) et enfin perte de sa liberté (*plerosque ingenuos in odiosae servitutis detestabile jugum redigentem*<sup>439</sup>). Cette dégradation de l'être humain causée par Vénus explique pourquoi Jupiter, continuellement adonné à l'amour coupable, est l'objet de moqueries méprisantes (*In ridiculosum Iovem*<sup>440</sup>). Le roi des dieux ne s'appartient plus, mais il est devenu la proie de l'amour : *Insanique tuum vorant amores / Corpus. Vae misero tibi !* « Que tes folles amours te dévorent / Le corps. Malheur à toi misérable ! » Et après avoir rappelé les conquêtes amoureuses du roi des dieux, le poète, loin de le glorifier, le rabaisse : *Heu ! Heu ! Te stolidum vocat Cupido*.

Certes, le poète raconte la célèbre histoire d'amour de Thisbé et Pirame. Mais ce n'est pas pour s'attendrir de l'amour des deux jeunes amants, mais c'est pour rappeler leur fin funeste et détourner ainsi les lecteurs de l'amour. En effet, cette passion qui se termine par la mort des deux amants, suite à une méprise, est un amour, non pas adultère, mais hors-mariage et donc répréhensible. L'amour coupable ne mène pas seulement à la mort du corps, mais aussi à la mort de l'âme et conduit en Enfer. C'est ce que suggère le poète quand il s'adresse à son ami Jean Marquis : *Haec tria praecipiti stigas invisere sedes / Efficiunt cursu, balnea, vina, Venus*<sup>441</sup> (*Epigramme* n° 19). Et on peut alors se demander si le feu qu'allume Vénus dans le cœur des amants, n'est pas le prélude aux châtements de

---

<sup>439</sup> *Absoluto*, folio 22.

<sup>440</sup> *Epigramme* n° 55.

<sup>441</sup> « Ces trois dangers nous conduisent rapidement dans les demeures du Styx, / A savoir, les bains, les vins et Vénus. »

## Deuxième partie : l'œuvre et les idées

l'Enfer. Dans le *Chaos poeticum*<sup>442</sup>, Venus est qualifiée de *ignigenam*, terme qui peut peut-être signifier « née du feu », autrement sortie des Enfers ou « qui produit le feu » dans le cœur des hommes.

Enfin, le poète attaque directement Cupidon dans l'épigramme n°7 *In Cupidinem*. Il suggère à travers une double question qu'il est devenu insensible à l'amour, qu'il a échappé à son emprise et à sa brûlure grâce à la poésie :

*Cur mea tam graviter tentas, pinnate Cupido,  
Urere flammivomis viscera tosta rogis,  
Credis Achilleo in curru retulisse tropheum  
Et valida vinctum continuisse manu ?  
[...]  
Migrabo ad dulces pernixe volamine Musas  
Optima sunt blandae pharmaca Pierides. (v. 1 à 10)*

« Pourquoi, Cupidon ailé, essayes-tu d'embraser si profondément  
Mon cœur brûlant sur des bûchers qui crachent des flammes,  
Crois-tu que tu as remporté, sur le char d'Achille, le trophée,  
Et que tu me tiens enchaîné de ta main puissante ?  
[...]  
Je m'en irai, d'un vol rapide, vers les douces Muses  
Les agréables Piérides sont des remèdes excellents<sup>443</sup>. »

On voit nettement que, dans l'esprit du poète, les Muses font pièce à Cupidon. Leurs agréments sont supérieurs aux charmes de Vénus et pour les rejoindre et y trouver protection, le poète se dote d'ailes apparemment plus rapides que celles de Cupidon.

---

<sup>442</sup> Vers 10.

<sup>443</sup> Cette pièce poétique s'oppose au triomphe de Cupidon, magnifiquement développé par Ovide. Le poète latin reconnaît l'emprise de l'amour sur lui et s'avoue vaincu, avant de s'y livrer sans résistance. Il se montre enchaîné, suivant le char triomphal de Cupidon, en compagnie de Sagesse et Pudeur, et de tous les autres hommes captifs de l'amour : « *En ego confiteor : ego sum nova praeda, Cupido ; / Porrigimus victas ad tua iura manus. / Nil opus est bello ; veniam pacemque rogamus / Nec tibi laus armis victus inermis ero. / Necte comam myrto, maternas iunge columbas ; / Qui deceat, currum vitricus ipse dabit / Inque dato curro, populo clamante triumphum, / Stabis et adiunctas arte movebis aves. / Ducentur capti iuvenes et captae puellae. / Haec tibi magnificus pompa triumphus erit. / Ipse ego, praeda recens, factum modo vulnus habebo / Et nova captiva vincula mente feram, / Mens Bona duceatur manibus post terga retortis / Et Pudor et castris quidquid Amoris obest.* (Ovide, *Amores*, I, 2, 19-32) On pourrait encore rapprocher le refus de Martin Thierry de céder à Cupidon de l'attitude du poète Bourbon qui, partagé entre sa passion et sa volonté d'étudier, repousse énergiquement et à grands cris, toutes les sollicitations amoureuses qui cherchent à le détourner de son travail : « Allez jouer ailleurs, jeunes gens, bien loin, et vous aussi, jeunes filles : / Vos débauches, nous n'en voulons pas, allez au loin ! / Au loin, foule hostile aux études des poètes ! / Au loin, race ennemie des serviteurs de Pallas ! Allez jouer ailleurs, loin d'ici, car assez et trop déjà / Mon âme brûle de tourments, agitée, égarée. / Vos yeux, vos gestes m'enflamment, et ajoutent de l'huile / Sur le feu. Mais qu'y faire ? Je le sens et déjà j'en meurs. » (Bourbon, *Nugae*, épigramme 376 traduction Laigneau-Fontaine). On remarque que les deux poètes néo-latins ressentent l'emprise de l'amour sur eux et sont partagés. Mais tandis que Bourbon semble faillir dans sa résolution de chasser l'amour (il commence par le repousser avec détermination avant de reconnaître son impuissance), Martin Thierry commence par constater qu'il est assailli par l'amour, avant de s'en éloigner pour trouver refuge dans la poésie, jugée efficace pour le protéger. Le mouvement est donc inverse. En outre, Bourbon se « contente » de paroles, mais il reste sur place, alors que Martin Thierry agit et s'éloigne lui-même des tentations. Cependant, il s'agit seulement d'une résolution (emploi du futur *migrabo*) et il n'est pas sûr qu'il passe vraiment à l'acte.

## Deuxième partie : l'œuvre et les idées

Au terme de ce petit survol sur la perception de l'amour dans l'œuvre de Martin Thierry, on s'aperçoit que la première impression est confirmée, que seul l'amour conjugal trouve grâce à ses yeux. Cet amour élève l'homme et le mène à la paix, comme dans le cas d'Eléonore et de François I<sup>er</sup>, dont le mariage a apporté, pour un temps, la paix à l'Europe mais l'amour désordonnée, l'amour qui n'est pas encadré par le mariage est vue comme une force destructrice et avilissante, comme un péché grave à combattre ou à fuir, si l'on ne veut pas tomber sous son esclavage, puis sombrer en Enfer.

## **Troisième partie : Culture et style de Martin Thierry**

### **A) La culture**

#### **I) La culture biblique et religieuse de Martin Thierry**

Si l'on met de côté le nom de Dieu, du Christ, de la Vierge Marie et de leurs équivalents, si l'on ne prend pas en compte les noms propres désignant des personnages plus ou moins contemporains comme le roi de France, sa mère, les membres de la famille de Guillaume de Montmorency, les connaissances et les amis de Martin Thierry, en somme les personnages réels ou considérés comme tels, on compte tout de même plus de 700 noms propres répartis dans toute l'œuvre. Ce chiffre élevé donne une idée de l'étendue et de la variété de la culture de Martin Thierry et de sa volonté de l'afficher. Remarquons tout de même que cela ne préjuge pas, à ce stade de notre étude, de la profondeur et de la solidité de la culture de notre auteur. Il y a une différence, par exemple, entre être capable de citer le nom d'un personnage de la mythologie ou de la Bible et le connaître à fond et avoir lu le livre ou les livres où ce personnage apparaît. Autrement dit, ce chiffre impressionnant ne pourrait n'être l'indice que d'une culture superficielle et non pas d'une culture réelle et authentique. Nous ne pourrions donc pas nous arrêter à ce chiffre pour déterminer le degré de culture de Martin Thierry, surtout que ce dernier se contente bien souvent de mentionner tel ou tel personnage sans donner beaucoup d'informations sur lui. Il faudra donc voir, par exemple, si le personnage est cité bien à propos ou si l'adjectif qui l'accompagne est approprié ou nom ou si l'action qu'il lui prête est conforme aux données de la mythologie, de la Bible ou de l'Histoire. C'est surtout cet examen qui nous permettra de mesurer la solidité de la culture de Martin Thierry. Cette culture est a priori vaste et touche différents domaines.

Nous comptons plus de cent noms propres (109 exactement) qui ont un rapport avec l'Écriture Sainte. Ces noms, qui désignent des personnages, des auteurs de livres bibliques ou des noms de lieux appartiennent aussi bien au Nouveau Testament qu'à l'Ancien (mais surtout à ce dernier) et dénotent une bonne connaissance de la Bible. Ils apparaissent presque exclusivement dans le *De Obitu* et dans la *Paraclesis* (dans une moindre mesure). Ces deux œuvres ont une coloration religieuse. A quelques exceptions près, on ne les trouve pas dans les autres œuvres, plus profanes.

#### a) Le Nouveau Testament :

Outre les noms de Jésus et de Marie qui reviennent souvent et que nous n'avons pas comptabilisés, nous trouvons les noms des Évangélistes et ceux des auteurs des épîtres : saint Mathieu (cité 2 fois), saint Marc (mentionné 1 fois, mais la correspondance avec l'Évangéliste n'est tout à fait certaine car dans ce passage du *De felici*, Marc symbolise surtout Venise et la cathédrale Saint-Marc, mais il y a une part d'interprétation), saint Jean (cité 2 fois), saint Jacques (mentionné 2 fois), saint Paul (mentionné explicitement 14 fois) et saint Pierre (mentionné 14 fois également). Ces personnages de premier plan sont principalement évoqués en raison d'une citation que l'auteur leur attribue explicitement. On peut aussi noter que saint Pierre est assez souvent évoqué en tant que pape et détenteur de l'autorité sur l'Église. Si Martin Thierry le cite souvent, c'est aussi parce que les successeurs de saint Pierre sont battus en brèche par les Protestants qui contestent son autorité. Ce sont aussi ses successeurs qui ont la lourde tâche de préserver l'Église de l'hérésie protestante et d'assurer son unité.

En plus de ces personnages, nous trouvons, mentionnés de façon assez rare, des personnages clés du Nouveau Testament comme saint Jean-Baptiste, Zachée (le publicain de petite taille qui, à la vue du Christ, s'est repenti de sa cupidité), le vieillard Siméon, les Mages, Longin (le centurion qui a ouvert le côté du Christ d'un coup de lance et qui a fini par reconnaître sa divinité), Joseph d'Arimatee (qui a donné son propre tombeau au Christ), Juda (cité 2 fois), l'apôtre qui incarne la trahison et la perfidie, Hérode, Archélaos (nom d'un des fils d'Hérode), Ananie (mort subitement en raison de sa déloyauté), Caïphe (le grand-prêtre acharné à faire mourir le Christ) et Lazare (non pas celui, le plus connu, que Jésus ressuscita, mais le pauvre méprisé par le riche et qui méritera par sa patience d'entrer dans le sein d'Abraham<sup>1</sup>). La plupart de ces noms figurent dans la longue prière<sup>2</sup> que récite Martin Thierry au pied du Saint-Sépulcre et au cours de laquelle il passe en revue de façon détaillée les principaux événements de la vie du Christ. La moitié est constituée de noms bien connus, mais l'autre demande un peu plus de familiarité avec le texte sacré. On se rend compte aussi que Martin Thierry connaît d'eux un peu plus que leurs noms. C'est ainsi que Guillaume de Montmorency est comparé à Zachée, personnage plutôt positif, mais un peu ambivalent en raison de son passé : *Zachei interpretationem adeptus fuit, nam semper iustus consilio extitit*. La référence à Zachée s'explique surtout par le sens de ce nom qui veut dire, en hébreu « celui qui est juste et pur ». C'est d'ailleurs

---

<sup>1</sup> Cf. *Évangile* de saint Luc, XVI, v. 19 et suivants.

<sup>2</sup> Cette prière se trouve dans la section *Praeterea*.

cette qualité que Martin Thierry mentionne en guise d'explication, ce qui montre qu'il connaît le sens de ce nom. Et ce n'est pas en raison de l'histoire bien connue de Zachée. C'était un percepteur d'impôts peu honnête qui, à la vue du Christ, prit la résolution d'agir désormais avec justice pour plaire à Dieu (*Évangile de saint Luc*, I, 1 à 10). Et pour réparer ses fautes passées, il donna la moitié de ses biens aux pauvres. Il est possible qu'il y ait, à travers la figure de Zachée, une discrète et prudente allusion à une « conversion » ou à un « amendement » de Guillaume de Montmorency car il fut, lui aussi, dur en affaires et quelque peu cupide, avant certainement de se montrer plus humain et plus généreux envers les pauvres.

A propos de Longin, Martin Thierry rappelle l'interprétation catholique selon laquelle l'Église s'est mystiquement formée de l'écoulement de l'eau et du sang provenant de la blessure du Christ provoquée par Longin : *a Longino milite emisso iam spiritu lancea perforari, ut exinde profluentibus undis aquae et sanguinis<sup>3</sup> formaretur unica et immaculata ac virgo sancta mater Ecclesia, coniunx CHRISTI<sup>4</sup>...* La mention de Joseph d'Arimathie révèle une connaissance familière de l'évangile de saint Luc, puisque Martin Thierry reprend la même expression que le médecin, disciple de saint Paul : *a iusto Iosepho<sup>5</sup> sepeliri<sup>6</sup>*. Si Hérode est connu de tout le monde, en revanche Archélaos demande quelques connaissances supplémentaires. Martin Thierry le présente comme le successeur d'Hérode : *leone Archelao pro funestissimo patre<sup>7</sup>*. Archélaos est l'un des quatre tétrarques qui se partagent la Judée, selon la disposition prise par Auguste. C'est l'un des fils d'Hérode le Grand, celui qui commit le massacre des « saints innocents ». C'est certainement pour cette raison que ce dernier est qualifié de *funestissimus*. Son fils, quant à lui, est curieusement assimilé à un lion. Cette image, loin d'être valorisante, évoque probablement la cruauté du personnage qu'il a héritée de son père. D'ailleurs, le lion, dans la Bible, évoque souvent la méchanceté brutale et saint Pierre compare le diable à un lion

---

<sup>3</sup> En effet, voyant que Jésus était déjà mort, le centurion ne brisa pas les jambes du condamné, mais il lui transperça le côté d'où de l'eau et du sang coulèrent : [...] *sed unus militum lancea latus ejus aperuit, et continuo exivit sanguis et aqua (Évangile de saint Jean, XIX, 34)*. Mais les évangiles ne donnent pas le nom du centurion. Ce nom était connu par tradition et se trouvait donné dans l'*Évangile de Nicodème* (apocryphe, mais jouissant d'une certaine autorité tout de même), X, 14. Il n'est cependant pas nécessaire de penser que Martin Thierry avait lu cet évangile apocryphe.

<sup>4</sup> *Praeterea*, folio 18.

<sup>5</sup> Il s'agit du décurion Joseph d'Arimathie que saint Luc qualifie de « juste » et que saint Jean présente comme un disciple discret et timoré du Christ (*Évangile de saint Jean, XIX, 38*). Il obtint de Pilate de pouvoir récupérer le corps de Jésus et de pouvoir le déposer dans un sépulcre neuf : *Et ecce vir nomine Joseph, qui erat decurio, vir bonus et justus [...] et petiit corpus Jesu [...] et posuit eum in monumento exciso (Évangile de saint Luc, XXIII, 50 à 53)*.

<sup>6</sup> *Praeterea*, folio 18.

<sup>7</sup> *Praeterea*, folio 16.

(*Première Epître de saint Pierre*, V, 8). Evoquant le grave péché que constitue le manquement à sa parole, lors du débat sur la légitimité des vœux, Pierre Baudet, personnage mis en scène par Martin Thierry, rappelle le sort mérité par Ananie : *Ananiae subitariam mortem extemplo gustaturus*<sup>8</sup>. Ananie est un chrétien des premiers temps de l'Eglise. Il avait décidé avec l'approbation de sa femme Saphire, de vendre son champ et d'en donner le prix à la communauté chrétienne qui mettait tout en commun, mais sans en faire une obligation. Mais ils gardèrent sans le dire une partie de l'argent et ne donnèrent que l'autre partie à saint Pierre. Ils avaient probablement le secret espoir, d'une part d'être loués pour leur générosité et leur détachement et d'autre part de pouvoir vivre de leurs biens propres tout en étant soutenus par la communauté chrétienne qui ne pouvait les abandonner étant donné qu'ils s'étaient dépouillés pour elle. Saint Pierre blâma leur hypocrisie et leur tromperie et immédiatement le fautif fut foudroyé par la mort : *Anania, cur tentavit Satanias cor tuum, mentiri te Spiritui sancto, et fraudare de pretio agri ? [...] Non es mentitus hominibus, sed Deo. Audiens autem Ananias haec verba, cecedit et expiravit* (*Actes des Apôtres*, V, 3 et 4). En prenant l'exemple d'Ananie, Pierre Baudet veut montrer qu'en ne respectant pas à la lettre ses engagements, Ananie avait fortement déplu à Dieu. Il faut alors supposer qu'Ananie avait solennellement promis de donner tout son bien, sans rien garder pour lui.

Deux références du Nouveau Testament révèlent une connaissance non superficielle de la Bible. Il s'agit d'abord des Nicolaïtes<sup>9</sup>, une secte assez obscure qu'évoque saint Jean dans l'Apocalypse et qui semble incarner l'hérésie dans toute son horreur, telle qu'elle sera à la fin des Temps<sup>10</sup>. Et à côté de noms de lieux bien connus comme Bethléem, Nazareth ou le mont Thabor où eut lieu la transfiguration du Christ, Martin Thierry mentionne Bethphagué<sup>11</sup> qui est tout de même moins connu. Bethphagué est un petit village situé sur le Mont des Oliviers. C'est là que Jésus a envoyé deux de ses disciples pour aller chercher un ânon sur lequel il puisse faire son entrée solennelle à Jérusalem : *Cum appropinquasset ad Betphage et Bethaniam, ad montem qui vocatur Oliveti, misit duos discipulos suos...* (*Evangile de saint Luc*, XIX, 29).

---

<sup>8</sup> *Praeterea*, folio 4.

<sup>9</sup> *Paraclesis*, folio 3.

<sup>10</sup> Cf. *Apocalypse* II, 6.

<sup>11</sup> *Praeterea*, folio 17.

Si Martin Thierry cite beaucoup saint Paul, il évoque assez peu les personnages du Nouveau Testament, mais ce n'est pas par méconnaissance des textes. Des connaissances de détails prouvent qu'il les possédait bien.

b) L'Ancien Testament :

1) Les personnages principaux

Bien plus nombreuses sont les évocations de personnages ou d'auteurs de livres de l'Ancien Testament. Visiblement, Martin Thierry le connaît bien car il ne se contente pas de citer les grands noms de l'Histoire Sainte, comme Abraham (mentionné 4 fois), Adam (mentionné 1 fois), Abel (1 fois), Aaron (2 fois), le roi David (5 fois), le prophète Elie (2 fois), Eve (1fois), Loth (1 fois), le prêtre mystérieux Melchisédech (1 fois), Moïse (mentionné 6 fois), Noé (2 fois), Isaïe (2 fois), Jérémie (3fois), Job (1fois), Salomon (4 fois), le roi Saül (1 fois) et Tobie (1 fois). Il fait référence à d'autres qui sont moins connus du commun ou qui ne sont connus que des spécialistes.

Ces personnages ne sont pas que des noms destinés à éblouir le lecteur : ils sont en général employés à bon escient et même si Martin Thierry s'étend peu sur eux, il ajoute une précision qui n'est pas toujours anodine ou passe-partout, mais qui révèle un peu de culture. C'est ainsi qu'Abraham est, dans la liste de noms que dresse le personnage Pierre Baudet, est qualifié de *sublimis : sublimi Abrahamo*<sup>12</sup>. Cet adjectif pourrait paraître, à première vue, général et applicable à de nombreuses personnes, mais son emploi est en fait tout à fait adéquat car avant de s'appeler Abraham (*Genèse*, XVII, 5), cet illustre patriarche s'appelait *Abram*, mot qui signifie *père élevé*. C'est certainement cette signification que Martin Thierry évoque avec le terme *sublimis*. Dans d'autres passages, Martin Thierry ne se contente pas de rappeler qu'Abraham a été béni de Dieu et qu'il lui a été promis une nombreuse descendance : *Abrahae multarum gentium patris*<sup>13</sup>. Il se souvient aussi du lieu où Dieu lui a renouvelé cette promesse, la vallée de Mambré, ainsi que des circonstances, puisqu'il rappelle de façon succincte et un peu vague que ce sont des anges qui lui ont apporté cette nouvelle : *Quem trinum sub specie angelorum per te exaltatus Abraham in valle clarescentis Mambrae adoravit*<sup>14</sup>. Bien plus, en dépit de sa concision, Martin Thierry montre qu'il connaît bien cette histoire, puisqu'il suggère que ces anges étaient au nombre de trois et qu'ils représentaient de ce fait Dieu lui-même. Cette identification des anges à la

---

<sup>12</sup> *Finierat*, folio 5.

<sup>13</sup> *Praeterea*, folio 15.

<sup>14</sup> *Praeterea*, folio 14.

Sainte Trinité est exprimée par l'adoration dont les anges sont l'objet et qui ne peut que s'adresser à Dieu. Martin Thierry sait également que ce sont les prières d'Abraham, peu rancunier, qui ont obtenu la guérison d'Abimélech, un roi Philistin qui, de bonne foi, lui avait pris sa femme. A propos de l'histoire de Lazare, le pauvre dédaigné par le riche, Martin Thierry montre enfin qu'il connaît les expressions bibliques puisqu'il déclare que Lazare fut reçu dans « le sein d'Abraham » (*in sinu patris Abrahae*<sup>15</sup>), ce qui veut dire qu'il attendra avec lui sa récompense céleste.

Adam et Eve sont brièvement évoqués ensemble. Chaque nom est accompagné d'un adjectif significatif. Martin Thierry, qui visiblement s'intéresse au sens des noms et aime jouer avec, opère un traitement un peu différent et peut-être un peu partial entre les deux premiers époux. Il accole à Adam l'adjectif *terrenus*<sup>16</sup> qui peut sembler comme assez neutre et peu infamant car il est conforme au sens étymologique du nom puisqu'il signifie limon de la terre. Il ne fait que rappeler le sens du nom ce qui tend à éclipser sa part prépondérante (en tant que chef de l'humanité) dans la catastrophe originelle, alors que sa femme dont le nom signifie l'eau, n'a pas droit à un qualificatif bienveillant, mais à un adjectif accablant : *calamitosoris*<sup>17</sup>. Martin Thierry, à travers ce choix, pourrait laisser transparaitre une pointe de misogynie. Mais ce n'est pas tout, car derrière l'adjectif *terrenus*, se profile l'idée que par sa désobéissance Adam a préféré la terre au ciel, s'est montré trop charnel et a été condamné à travailler durement la terre pour pouvoir subsister. Quant à l'eau, elle a souvent une connotation très négative chez Martin Thierry et représente souvent un danger. Nous pensons donc que les choix des adjectifs accompagnant les noms propres sont réfléchis et dénotent une bonne dose de culture.

L'histoire de Caïn et Abel est évoquée dans un développement sur l'amour fraternel et Martin Thierry promet à ceux qui s'écartent, même en pensée, de ce commandement divin, le châtement éternel de l'enfer : *Cessent ergo detrahere, et fratrem iudicare*<sup>18</sup>, *quod si maliciae sagena irretiti monitis acquiescere noluerint iam iudicati sunt, et summi piscatoris*<sup>19</sup> *iudicio peribunt. Perituri autem adhuc fragiles artus regente spiritu, velut*

---

<sup>15</sup> *Absoluto*, folio 11.

<sup>16</sup> *Praeterea*, folio 19.

<sup>17</sup> *Praeterea*, folio 19.

<sup>18</sup> Ces injonctions semblent faire allusion, dans le choix des termes, à celles que fait saint Jacques : *Nolite detrahere alterutrum, fratres. Qui detrahit fratri aut qui iudicat fratrem suum detrahit legi et iudicat legem* (*Épître*, IV, 11).

<sup>19</sup> Ce sont généralement les apôtres qui sont appelés « pêcheurs d'hommes ». Mais comme ils travaillent pour le Christ, on peut aisément comprendre que le Christ soit le « pêcheur suprême ». Le passage évoque clairement le jugement dernier et la damnation éternelle que connaîtront ceux qui auront manqué à la charité. Il faut donc comprendre que le Christ est venu sur terre pour pêcher les poissons, c'est-à-dire pour sauver les

*fratricidae Caiani ex interempto Abele perpetuum luctum sibi acquirunt oculos, et eorum consument, ac Pauli viperæ<sup>20</sup> virulentum morsum mordaces sentient, et non ut Paulus nihil mali perpessuri, occasus suos apud thoracem propediem videbunt, ac in rapido Phlegetunte<sup>21</sup> vindicibus flammis exurentur. Sed quorsum proram obverto ?<sup>22</sup>* Le meurtre d'Abel par Caïn est rapporté brièvement dans la *Genèse* (IV, 8) et Martin Thierry suit Saint Jean qui, avant lui, a évoqué Caïn comme le modèle à ne pas suivre en matière de charité fraternelle : [...] *Quoniam haec est annuntiatio quam audistis ab initio, ut diligatis alterutrum. Non sicut Cain, qui ex maligno erat, et occidit fratrem suum...* (Saint Jean, *première Epître*, III, 11 et 12). Plus loin, l'apôtre développe l'idée que celui qui entretient en lui des pensées de haine a déjà commis l'homicide en pensée et que celui qui s'écarte à ce point de la charité fraternelle, qui est au cœur du christianisme, est voué à l'enfer : *Omnis qui odit fratrem suum, homicida est ; et scitis quoniam omnis homicida non habet vitam aeternam in semetipso manentem* (*Ibid.*, 15). C'est la même idée, mais exprimée de façon plus virulente et plus imagée, que l'on retrouve chez Martin Thierry puisqu'il promet l'enfer à ceux qui profèrent des paroles de haine. On sent chez lui de l'emportement (et il s'en rend compte) car il souffre très certainement de façon personnelle de ces détracteurs.

Le roi David est une figure très célèbre de l'Ancien Testament. Il est l'auteur d'un grand nombre de psaumes et Martin Thierry l'évoque assez souvent par des périphrases qui rappellent ce fait : *psalmographi* (*Paraclesis*, folio 1), *psaltes regius* (*Praeterea*, folio 4) ou *psalmidici* (*Epigramme* n°30, v. 2). Notons tout de même qu'il pourrait aussi s'agir, mais c'est moins probable, du roi Salomon. Mais visiblement, Martin Thierry en sait plus sur ce personnage biblique et il connaît bien son histoire ou ce que l'on dit de lui. C'est ainsi qu'il évoque la beauté de David : *vultu desiderabilis David* (*Praeterea*, folio 14), information qu'il a probablement tirée du *Livre des rois* : *Erat autem rufus et pulcher aspectu decoraque facie* (I, *Rois*, XVI, 12). Le roi David est aussi, pour notre auteur, le symbole de la miséricorde divine, toujours prête à s'exercer au profit du pécheur repentant

---

hommes. Les poissons pêchés seront sauvés, tandis que les poissons non pêchés ou rejetés à la mer, seront damnés.

<sup>20</sup> Il ne faut pas comprendre que cette vipère ait appartenu à l'apôtre saint Paul. Il s'agit d'une vipère qui avait mordu la main de l'apôtre alors qu'il rassemblait du bois pour faire un feu. Au grand étonnement de son entourage qui le crut d'abord maudit, Paul n'en souffrit aucun dommage. Cette histoire est racontée au chapitre XXVIII des *Actes des Apôtres*. La morsure évoque tantôt les attaques des mauvaises langues, tantôt les reproches amers que fait la conscience au cœur humain. Il faut comprendre que ceux qui, ici-bas, se seront employés à dire du mal des autres, le regretteront dans l'éternité.

<sup>21</sup> Le Phlégéon est l'un des fleuves des Enfers (*Enéide*, VI, 265). Son nom évoque le feu et la brûlure : c'est un fleuve de feu. Il désigne, pour ces deux raisons, l'enfer, vu comme un châtement extrêmement douloureux.

<sup>22</sup> *Absoluto*, folios 9 et 10.

et notre auteur ne cesse d'appeler ses contemporains à la pénitence et à leur faire entrevoir la fin de leurs épreuves par ce moyen. A ce propos, il évoque un épisode peu connu de la vie de David pour mieux souligner la clémence de Dieu : *In cuius in propterea manus quam multae sunt miserationes tuae, quam in manus hominum incidere maluit princeps prophetarum David (Praeterea, folio 13)*. Ce passage figure dans le premier livre des *Paralipomènes*. Alors que David se repent d'un grave péché, Dieu, déjà disposé au pardon et à la clémence, lui laisse le choix entre trois châtements : une famine durant trois ans, la défaite contre les ennemis durant trois mois, ou que durant trois jours, une peste se propage dans le royaume et que l'Ange du Seigneur y opère un massacre. David choisit alors la peine la plus courte et déclare à son prophète Gad qu'il vaut mieux se trouver dans la main de Dieu plutôt que dans celle d'un autre, car en lui se trouve la miséricorde : *Et dixit David ad Gad : Ex omni parte me angustiae premunt sed melius mihi est, ut incidam in manus Domini, quia multae sunt miserationes ejus, quam in manus hominum (I Paralipomènes, XXI, 13)*. Dieu, dans sa clémence, est prêt à réduire la peine due au péché et ne sera pas plus dur qu'il ne faut. Sa justice sera toujours tempérée par sa miséricorde.

Elie est un exemple du secours que Dieu ne manquera pas d'apporter à ceux qui se sentent faibles et qui recourent à Dieu. Il est par deux fois qualifié de « fort » : *robusto Helia (Finierat, folio 5)*, *roboratus Helias (Praeterea, folio 14)*. Cette caractéristique s'applique bien au personnage et révèle la bonne connaissance que Martin Thierry a de lui. Elie est un grand prophète qui dut faire preuve de beaucoup de détermination pour s'opposer au roi Achab, aux prophètes de Baal, à Jézabel. Alors qu'il fuyait la vengeance de cette dernière, il fut en proie au découragement et demanda à Dieu la grâce de mourir. Mais par deux fois, un ange vint lui apporter de la nourriture et le pressa de continuer sa route. On peut donc dire qu'Elie a été réconforté et fortifié par le Seigneur et le texte biblique évoque cette force retrouvée : *Qui cum surrexisset, comedit et bibit et ambulavit in fortitudine cibi illius, quadraginta diebus et quadraginta noctibus, usque ad montem Dei Horeb (III, Rois, XIV, 8)*. Cette nourriture divine lui donna la force de marcher pendant quarante jours sans s'arrêter.

Loth et Melchisedech, cités respectivement une fois, sont connus avec précision. Martin Thierry, dans sa longue prière faite devant le saint sépulcre, rappelle que Loth a été spécialement sauvé par l'intermédiaire d'anges et connaît le nom de la ville dans laquelle il a trouvé refuge : *Qui per angelos apprehensum Loth et in parvulam Segor declinantem de*

*civitate Sodomitarum*<sup>23</sup> *caecorum eduxisti*<sup>24</sup>. Loth est le neveu d'Abraham. Pour que Loth ne soit pas tué dans la destruction de Sodome, Dieu lui envoie des anges pour le presser de partir : *Cumque esset mane, cogeabant eum angeli, dicentes : Surge, tolle uxorem tuam et duas filias quas habes, ne et tu pariter pereas in scelere civitatis*<sup>25</sup> (*Genèse*, XIX, 15). Et l'un des anges poursuit : *Festina et salvare ibi, quia non potero facere quidquam donec ingrediaris illuc. Idcirco vocatum est nomen urbis illius Segor*<sup>26</sup> (22). Ségor est donc le nom de la ville où Lot se réfugie. Dans la même prière qui prend des tournures de litanie rappelant les différents titres de gloire du Christ, la figure sacerdotale de Melchisédech est évoquée à juste titre : *rex et summus sacerdos in aeternum secundum ordinem Melchisedech*<sup>27</sup>. Il est question de Melchisédech dans la *Genèse* (XIV, 17 à 21). Après ses victoires militaires, Abraham reçoit la bénédiction de Melchisédech, le roi de Salem (la future ville de Jérusalem) et grand-prêtre. Ce dernier offre un sacrifice, non pas avec des animaux, mais avec du pain et du vin. Ce sacrifice annonce celui qui se fait à la messe. Aussi Melchisédech est-il considéré comme une figure du Christ et de son nouveau type de sacerdoce.

Moïse est le plus souvent présenté comme le chef et le guide du peuple hébreu qu'il a libéré du joug des Egyptiens, symboles des vices et de l'idolâtrie : *apud Hebraicae gentis duces Moysen*<sup>28</sup>. Mais la figure de Moïse est également évoquée pour montrer que la prière est plus efficace que les armes pour obtenir la victoire ou que du moins, elle doit être associée aux armes. C'est ce qui apparaît dans le songe de Jean Marquis : *Turcas tanquam brutales Amalechitas, exorante Moyse, trucidabunt*<sup>29</sup>. Les Amalécites sont un peuple ennemi du peuple élu. Ils descendent d'Esau. L'armée de Josué parvient à les vaincre complètement grâce aux prières de Moïse installé au sommet d'une colline et priant ardemment Dieu les bras levés. Le texte biblique précise que tant que Moïse gardait les bras levés vers le ciel, l'armée de Josué avait le dessus, mais quand il les laissait retomber de fatigue, c'était au tour des Amalécites de prendre l'avantage. Aussi Hur et Aaron soutinrent les bras de Moïse pour les maintenir en l'air (*Exode*, XVII). Dans un autre

---

<sup>23</sup> Les habitants de Sodome se livraient à la débauche et s'étendaient endurcis (*caecorum*), si bien que Dieu détruisit la ville sous une pluie de souffre et de feu (*Genèse*, XIX).

<sup>24</sup> *Praeterea*, folio 15.

<sup>25</sup> « Dès l'aube du jour, les anges pressèrent Lot, en disant : « Lève-toi, prends ta femme et tes deux filles qui sont ici, afin que tu ne périsses pas dans le châtement de la ville. » » (*La Sainte Bible*, Traduction de A. Crampon, Paris-Rome-Tournai, Desclée, Lefebvre et C<sup>ie</sup>, Edition pontificale, 1905)

<sup>26</sup> « Hâte-toi de t'y sauver, car je ne puis rien faire que tu n'y sois arrivé ». C'est pour cela qu'on a donné à cette ville le nom de Ségor. » (*Op. cit.*, traduction du chanoine Crampon, 1905)

<sup>27</sup> *Praeterea*, folio 15.

<sup>28</sup> *Absoluto*, folio 18.

<sup>29</sup> *Finierat*, folio 4.

passage, le « mutisme » de Moïse est évoqué de façon un peu obscure : *ac tacito Moysi antequam loqueretur respondens*<sup>30</sup>. Il y a certainement une explication qui nous échappe et nous en sommes réduits à formuler des hypothèses. Le silence de Moïse est peut-être une allusion à sa difficulté à parler : *Obsecro Domine, non sum eloquens ab heri et nudius tertius ; et ex quo locutus es ad servum tuum, impeditioris et tardioris linguae sum* (*Exode*, IV, 10). Il peut aussi s'expliquer par le fait que Moïse, en voyant le buisson brûler sans se consumer sur la montagne Horeb, ait cherché Dieu dans son cœur en voulant aller voir sur place la raison de ce phénomène surnaturel. En lui adressant le premier la parole, Dieu lui a manifesté qu'il savait ce qu'il venait chercher (*Exode*, III). Il se peut aussi que Moïse reste coi d'admiration dans les merveilles de Dieu, mais ce n'est pas conforme au récit de la Bible qui relate un véritable dialogue entre Dieu et Moïse. On peut encore imaginer que notre auteur ait eu une mauvaise compréhension des traditions selon lesquelles la brusque surdité de la cour de Pharaon sauva la vie de Moïse<sup>31</sup>.

Isaïe est présenté comme une sorte de cinquième évangéliste puisqu'il a annoncé la venue et la vie du Christ de façon précise : *Quem etiam salutaris Esaias*<sup>32</sup> *evangelico ore praedixit*<sup>33</sup>. Et Martin Thierry évoque le supplice qu'il reçut, selon la tradition : *Isaiae ferram*<sup>34</sup>. Ce supplice d'Isaïe ne figure pas dans la Bible, mais il est rapporté par la Tradition de l'Eglise. Don Calmet s'en fait l'écho dans son *Commentaire littéral sur tous les livres de l'ancien et nouveau testament*. Isaïe aurait été coupé en deux, au moyen d'une scie en bois, pour le punir d'avoir critiqué publiquement la conduite du roi Manassé. « La tradition constante des Hébreux, suivie des Pères de l'Eglise, est qu'Isaïe fut mis à mort par le supplice de la scie, au commencement du règne de Manassé, roi de Juda. » Noé est évoqué à propos du déluge, symbole du châtement divin, mais aussi de la paix retrouvée avec Dieu : *Qui post imminutas diluvii aquas signo foederis dato Noe*<sup>35</sup> *cum filiis requiescere fecisti*<sup>36</sup>. En effet, une fois le déluge passé, Dieu a fait une alliance avec l'humanité représentée par Noé. Et cette alliance est symbolisée par l'arc-en-ciel : *Arcum meum ponam in nubibus, et erit signum foederis inter me et inter terram* (*Genèse*, IX, 13).

---

<sup>30</sup> *Praeterea*, folio 12.

<sup>31</sup> Cf. Denis Poizat, *Moïse, la lèpre et la crypte*, in *Reliance*, 2008, n°27, p.7 à 17.

<sup>32</sup> Isaïe est un grand prophète du VIII<sup>e</sup> siècle av. J-C, vivant à Jérusalem. Beaucoup de ses prophéties portent sur le Christ. La plus célèbre annonce sa naissance virginale : *Propter hoc dabit Dominus ipse vobis signum : Ecce virgo concipiet et pariet filium, et vocabitur nomen ejus Emmanuel* (*Isaïe*, VII, 14).

<sup>33</sup> *Praeterea*, folio 14.

<sup>34</sup> *Praeterea*, folio 9.

<sup>35</sup> Noé est le héros du déluge, le constructeur de l'arche, à la demande de Dieu. Ses fils sont Sem, Cham et Japhet (*Genèse*, IX).

<sup>36</sup> *Praeterea*, folio 15.

Jérémie est une figure chère à Martin Thierry qui, à sa suite, annonce les malheurs que l'humanité pécheresse a mérités<sup>37</sup>. C'est ainsi qu'il lui consacre toute une épigramme (n°67) écrite sur le modèle des *Lamentations*. Quand l'écrivain beauvaisien évoque les supplices que les pèlerins sont prêts à endurer pour aller jusqu'au bout de leur périple, il montre qu'il connaît bien ce prophète car il lui associe la « fosse » : *Hieremiae lacum*<sup>38</sup>. Le mot *lacus* est employé ici au sens de « la fosse ». Et Jérémie y fut jeté plusieurs fois, notamment lorsqu'on l'accuse auprès du roi Sédécias de trahison : *Tulerunt ergo Jeremiam et projecerunt eum in lacum Melchiae, filii Amelech, qui erat in vestibulo carceris et submiserunt Jeremiam funibus in lacum, in quo non erat aqua, sed lutum, descendit itaque Jeremias in coenum* (*Jérémie*, XXXVIII, 6). On voit que Martin Thierry reprend le mot clef de ce passage (sens peu commun du mot *lacus*), signe qu'il l'a lu. Plus loin, le même prophète est qualifié d'*excelsus*<sup>39</sup>. L'allusion est cette fois peu limpide. S'il est dit « élevé », c'est peut-être qu'il est l'un des plus grands, sinon le plus grand des prophètes, c'est aussi, peut-être, que pour voir loin dans l'avenir, il faut prendre de la hauteur.

A première vue, les coups de fouet reçus par Job (*Iob flagella*<sup>40</sup>) semblent être une invention ou une erreur de Martin Thierry, mais ils peuvent se justifier si l'on avance une explication plus spirituelle. Job est le personnage principal du *Livre de Job* : c'est la figure du juste accablé de souffrances et de malheurs et qui malgré tout, garde confiance en Dieu et le bénit. Il n'a pas reçu, à proprement parler, de coups de fouet, mais il n'a cessé d'être frappé par les malheurs et les critiques acerbes de ses proches. Si Martin Thierry évoque la flagellation, c'est peut-être pour rapprocher les souffrances de Job de la flagellation du Christ, car tous deux sont des innocents sur qui la colère de Dieu semble s'acharner.

Saül incarne la désobéissance à Dieu qui prive le monarque des bénédictions divines et peut être regardé comme un exemple à ne pas suivre par le roi de France : *Et Saül*<sup>41</sup>, *qui verba Dei opere non implevit, quia praeter Samuelem sacerdotum principem holocaustum offerre ausus est, regia unctio simul et prophético spiritu privatus, a Deo datus est spiritui malo*<sup>42</sup>. Quant à Tobie (le père), il est évoqué, sans surprise et de façon classique pour sa cécité. Martin Thierry se compare à lui car sa vue se brouille durant son songe.<sup>43</sup>

---

<sup>37</sup> Il annonça la prise de Jérusalem, la ruine du Temple et l'exil du peuple juif à Babylone.

<sup>38</sup> *Praeterea*, folio 9.

<sup>39</sup> *Praeterea*, folio 14.

<sup>40</sup> *Praeterea*, folio 9.

<sup>41</sup> Saül est le premier roi d'Israël. Il fut sacré par Samuel (I, *Rois*, X), mais ses péchés de désobéissance le firent rejeter de Dieu.

<sup>42</sup> Cette désobéissance de Saül et son châtement sont racontés dans le premier livre des *Rois* (XV). On trouve mention de la possession diabolique de Saül dans le chapitre suivant, mais en d'autres termes que ceux

A travers ces personnages de premier plan dans l'Histoire Sainte, Martin Thierry montre une culture biblique assez fine et il se montre apte à évoquer à bon escient ces personnages pour les mettre au service de ses idées et les illustrer.

2) Les personnages mineurs :

Martin Thierry cite beaucoup de personnages assez mineurs voire obscurs de l'Ancien Testament, faisant voir par là sa profonde culture biblique. C'est ainsi qu'il mentionne un grand nombre de petits prophètes.

C'est d'abord Aggée. L'adjectif qu'il lui accole, assez original, montre qu'il a lu le livre qui contient ses prophéties : *festinus Aggus*<sup>44</sup>. Aggée est l'un des douze petits prophètes. Si Martin Thierry le qualifie de « pressé », c'est qu'au retour de la captivité, il exhorte ses compatriotes à se hâter de reconstruire le Temple pour recevoir les bénédictions de Dieu. Il déplore qu'ils mettent plus de zèle à reconstruire leurs propres maisons qu'ils n'en mettent à relever le Temple (*Aggée*, I).

On trouve aussi Amos et son verrou que Martin Thierry cite dans la liste des épreuves et supplices : *Amos vectem*<sup>45</sup>. Amos est un berger que Dieu a envoyé auprès des grands, notamment Jéroboam II, pour leur reprocher leur impiété et leur annoncer la colère de Dieu à leur endroit. Le verrou dont il est question ne semble pas désigner un supplice qu'aurait enduré Amos car on ignore comment il est mort. Mais il évoque parmi d'autres, un châtement annoncé par Amos : « *Et mittam ignem in domum Azael, et devorabit domos Benadad. Et conteram vectem Damasci et disperdam habitatorem de campo idoli et tenentem sceptrum de domo voluptatis ; et transferetur populus Syriae Cyrenem, dicit Dominus* » (*Prophétie d'Amos*, I, 4 et 5). Martin Thierry reprend le mot *vectem* de ce passage. L'image du verrou ôté signifie que la ville de Damas sera prise et pillée.

C'est Baruch que Martin cite une fois dans une allusion un peu difficile à saisir : *percutiente Baruch*<sup>46</sup>. Baruch est l'ami et le secrétaire du prophète Jérémie. Si le verbe *percutio* a le sens de châtier, on ne voit pas bien en quoi cette action caractérise spécialement Baruch, si ce n'est qu'il insiste, comme le montrent certains passages de ses écrits, que les épreuves et des les douleurs sont des châtements dus aux péchés : *Et pro*

---

choisis par Martin Thierry : *Spiritus autem Domini recessit a Saül et exagitabat eum spiritus nequam* (I, Rois, XVI, 14).

<sup>43</sup> *Iam lucidus*, folio 5.

<sup>44</sup> *Praeterea*, folio 14.

<sup>45</sup> *Praetere*, folio 9.

<sup>46</sup> *Finierat*, folio 5.

*nobis ipsis orate ad Dominum Deum nostrum, quia peccavimus Domino Deo nostro, et non est aversus furor ejus a nobis usque in hunc diem (Baruch, I, 13).*

Se présente également Daniel que Dieu tire miraculeusement de la fosse aux lions : *Danielem de lacu leonum*<sup>47</sup>. Daniel avait été jeté dans une fosse aux lions pour avoir refusé d'adorer le dieu Bel et pour avoir étouffé le serpent divin. Mais au bout de six jours, Daniel fut retrouvé vivant et indemne au milieu des lions. Il fut alors libéré (*Daniel, XIV*). Cette intervention divine montre de façon éclatante que Dieu n'abandonne pas ceux qui le servent courageusement et lui sont fidèles. C'est Habacuc qualifié, pour une raison qui nous échappe, de « luttteur courageux »<sup>48</sup> : *luctatore forti Abachuc*. Habacuc est un petit prophète. On ne voit pas pourquoi il est qualifié de luttteur courageux, même s'il lui a fallu une certaine force d'âme pour garder espoir malgré la victoire des ennemis de Dieu. Il prophétise l'invasion des Chaldéens. L'une des dernières paroles de ce prophète est que Dieu est sa force : *Deus dominus fortitudo mea (Habacuc, III, 19)*.

On rencontre Malachie, le dernier des petits prophètes, que Martin Thierry présente comme l'annonciateur du Christ : *te annuncians Malachias*. Il prédit en effet la venue de saint Jean-Baptiste, le précurseur et celle du Messie : *Ecce ego mitto angelum meum, et praeeparabit viam ante faciem meam et statim veniet ad templum suum Dominator quem vos quaeritis, et angelus testamenti quem vos vultis (Malachie, III, 1 et 2)*. On a Nahoum, le septième des petits prophètes, qui prédit la chute de Ninive. Martin Thierry le qualifie de « consolateur » : *consolator Naû*<sup>49</sup>, en se conformant au sens du nom<sup>50</sup>. C'est Sophonie qualifié de « *speculator* » : *speculator Sophonias*. Sophonie est lui aussi l'un des douze petits prophètes. Il s'est surtout fait connaître, à la fin du 7<sup>ème</sup> siècle, sous le règne du roi Josias. Il annonce la colère de Dieu<sup>51</sup> et incite ses contemporains à la pénitence. Ses écrits ont non seulement inspiré le *Dies Irae*, mais aussi certains passages de Martin Thierry : Le

---

<sup>47</sup> *Praeterea*, folio 15.

<sup>48</sup> *Finierat*, folio 5.

<sup>49</sup> *Praeterea*, folio 14.

<sup>50</sup> Son nom signifie en hébreu « consolateur », « Yahvé reconforte ». Cf. L. Monloubou et F.M. Du Buit, *Dictionnaire biblique universel*, Paris, Desclée, 1984, p. 499.

<sup>51</sup> « En ce temps-là, je fouillerai Jérusalem avec des lanternes, / Et je châtierai les hommes figés sur leur lie, / Qui disent en leur cœur : / « Jéhovah ne fait ni bien ni mal. » / Leurs biens seront livrés au pillage / Et leurs maisons dévastées ; / Ils auront bâti des maisons, et ils n'y habiteront point ; / ils auront planté des vignes, et ils n'en boiront pas le vin. / Il est proche le grand jour de Jéhovah / il est proche, il se hâte ; / On l'entend venir, le jour de Jéhovah ; / Alors le plus brave poussera des cris amers. / C'est un jour de fureur que ce jour-là, / Un jour de détresse et d'angoisse, / Un jour de désolation et de ruine, / Un jour de ténèbres et d'obscurité, / Un jour de nuages et d'épais brouillards, / Un jour où retentira la trompette et le cri de guerre / Contre les villes fortes et les créneaux élevés / Je mettrai les hommes dans la détresse / Et ils marcheront comme des aveugles, / Parce qu'ils ont péché contre Jéhovah ; / Leur sang sera répandu comme la poussière / Et leur chair comme du fumier. » (*Sophonie, I, 12 à 17, La Sainte Bible*, traduction du chanoine Crampon, 1905).

terme *speculator* semble assez banal et pouvoir s'appliquer à d'autres prophètes, puisqu'il signifie soit l'observateur, soit le messager. En fait, il reprend certainement le terme *scrutator* par lequel Dieu se présente, dans le livre de Sophonie : « *scrutator Jerusalem in lucernis* » (*Sophonie*, I, 12). Là encore, ce détail révèle un commerce assidu avec les écrits de l'Ancien Testament. On trouve Abdia dont Martin Thierry souligne la foi et la fidélité : *fidei servo Abdia*<sup>52</sup>. Abdias est le quatrième des petits prophètes. Son nom signifie « serviteur de Jahweh ». C'est sans doute pour cela que Martin Thierry fait de lui le serviteur de la foi. Vient enfin Zacharie<sup>53</sup>, l'avant-dernier des petits prophètes qu'il présente ainsi, dans sa prière au Christ : *memor tui Zacharias*<sup>54</sup>. Son nom signifie « celui dont Dieu se souvient », ce qui explique probablement le qualificatif que Martin Thierry lui accole.

Tous ces petits prophètes ne sont mentionnés que ponctuellement et principalement dans la longue prière que les pèlerins adressent au Christ sur les lieux saints. Ces petits prophètes sont donc convoqués pour rendre hommage au Christ et l'exalter, mais ils avaient également pour mission de préparer les cœurs à la venue du Christ, d'annoncer des malheurs et d'inviter les hommes à réformer leurs vies. Tous plus ou moins avaient rencontré la contradiction ou souffert de persécution. Tout cela semble de circonstances à l'époque de Martin Thierry et leurs messages lui semblent actuels.

Martin Thierry mentionne également un certain nombre de personnages persécutés en raison de leur fidélité à Dieu et qu'il propose comme modèles pour ses lecteurs.

Ce sont Sidrach, Misaach et Abdenago<sup>55</sup> : *famulos tuos decorum Sidrach, ridentem Misaach, et Abdenago tacentem in fornace de medio ignis eruisti*. Il s'agit des trois compagnons de Daniel, élevés comme lui à la cour de Nabuchodonosor. Leurs noms leur ont été donnés par le chef des eunuques : *Et imposuit eis praepositus eunuchorum nomina : Danieli, Baltassar ; Ananiae, Sidrach ; Misaëli, Misach ; et Azariae, Abdenago (Daniel, I, 7)*. Les adjectifs qui leur sont accolés ne semblent pas être tirés de la Bible, ni leur appartenir en propre. Les trois sont beaux et ils ont obtenu la permission de ne pas être nourris des aliments royaux, car ce sont des aliments païens défendus par Dieu. Cependant, au bout de dix jours, ils sont plus beaux et en meilleure santé que ceux qui ont consommé les mets royaux : *Post dies autem decem, apparuerunt vultus eorum meliores et*

---

<sup>52</sup> *Finierat*, folio 5.

<sup>53</sup> C'est lui qui a prédit que le « Christ » sera vendu pour trente pièces d'argent (*Zacharie*, XI, 12).

<sup>54</sup> *Praeterea*, folio 14.

<sup>55</sup> *Praeterea*, folio 15.

*corpulentiores prae omnibus pueris qui vescebantur cibo regio* (*Daniel*, I, 15). Ils peuvent être qualifiés tous les trois de joyeux et taciturnes. En effet, sur la dénonciation d'hommes malveillants et jaloux qui les accusaient de se montrer impies en désobéissant aux lois, ils furent jetés dans une fournaise extrêmement ardente (*Daniel*, III). Mais ils s'y promenèrent tranquillement, sans souffrir ni se plaindre. On peut donc dire qu'ils se rient des tourments et qu'ils ne laissent sortir aucune parole de plainte. Enfin, ils se montrent fermement taciturnes, car ils refusent obstinément d'adorer les dieux païens. Ces trois personnages se retrouvent dans l'interprétation du songe par Jean Quintin, mais sous leurs noms d'origine qu'ils portaient avant que le préposé des eunuques ne leur en donne un nouveau (*Daniel*, I, 7): *gratificante Anania, auxiliatore Azaria*<sup>56</sup>, *et salvante populum Misaele*. En citant ces trois personnages particulièrement fermes dans la foi et prêts à subir les plus grands supplices, Quintin veut mettre en avant leur vertu de force.

Martin Thierry se plaît également à citer des personnages qui se sont illustrés dans leur combat pour Dieu. Eux aussi sont proposés à l'imitation des contemporains de Martin Thierry car l'Eglise et la Chrétienté ont un besoin urgent et vital de défenseurs zélés.

C'est Gédéon dont Martin Thierry souligne de façon a priori un peu étonnante l'humilité et qu'il rapproche de la figure de Guillaume de Montmorency : *Gedeone humilior*<sup>57</sup>. Gédéon (nommé aussi Jérobaal) est l'un des Juges d'Israël. C'est surtout sa force qui est soulignée par l'ange qui lui rend visite pour lui confier la mission de vaincre les Madianites (*Juges*, VI, 12 et 14), mais si l'on parcourt son histoire, on se rend compte de son humilité. D'abord, il se sent indigne de sa mission et reconnaît que sa famille est la dernière en Manassé et que lui-même est le dernier de sa famille (*Juges*, VI, 15). Ensuite, Dieu va lui diminuer considérablement son armée, jusqu'à ce qu'il ne reste plus que 300 hommes afin que le peuple ne tombe pas dans l'orgueil en s'attribuant la victoire : *Multus tecum est populus, nec tradetur Madian in manus ejus, ne gloriatur contra me Israel et dicat « Meis viribus liberatus sum »* (*Juges*, VII, 2). Chef du peuple, Gédéon a dû, lui aussi, rester humble dans le succès. Enfin, quand le peuple veut en faire son roi, Gédéon refuse l'offre pour lui et pour son fils, ce qui dénote une volonté de ne pas trop s'élever et de ne pas usurper la place de Dieu : *Quibus ille ait : « Non dominabor vestri, nec dominabitur in vos filius meus, sed dominabitur vobis Dominus* (*Juges*, VIII, 23).

---

<sup>56</sup> En plus d'un compagnon de Daniel, il pourrait s'agir de l'ange Raphaël qui prit ce nom d'emprunt pour offrir ses services, sans décliner sa véritable identité, au jeune Tobie et le conduire jusqu'à Raguès (*Tobie*, V, 18). Quintin soulignerait la serviabilité de l'ange. De plus, le nom *Azarias* signifie « aide du Seigneur ». On a ici un nouvel exemple de l'intérêt de Martin Thierry pour l'étymologie.

<sup>57</sup> *Absoluto*, folio 24.

On a aussi Judith, une simple femme qui, grâce à Dieu, a mis en déroute l'armée ennemie : *Tibi confidentem Iudith de manu Olofernis infirmi*<sup>58</sup>. Judith est une jeune veuve hébraïque. Alors qu'Oloferne, le général du successeur de Sennachérib, le roi assyrien, assiège les Israélites, Judith passe dans le camp ennemi et grâce à son pouvoir de séduction gagne la confiance et les faveurs d'Oloferne. Un soir qu'il est ivre, elle est laissée seule avec lui et elle en profite pour lui trancher la tête. Elle retourne alors dans son propre camp pour pousser les siens à attaquer l'armée assyrienne qui, prise de panique à cause de la mort inopinée de son chef, s'enfuit. Oloferne est qualifié de faible parce qu'il ne sait pas résister à son désir pour Judith, il est donc faible moralement (*Judith*, IX à XIII). A travers l'exemple de Judith, comme à travers celui de Gédéon, Martin Thierry veut faire comprendre qu'il est nécessaire d'avoir confiance en Dieu et qu'il ne faut pas prétexter de sa peur ou sa faiblesse pour ne pas agir pour Dieu. La force et le succès viennent de Dieu.

On rencontre encore Samson qualifié de « très fort<sup>59</sup> » : *fortissimo Sansone*<sup>60</sup>. Samson est un juge d'Israël qui est doté d'une force physique extraordinaire et animé d'une haine résolue des Philistins. Il est capable de tuer mille Philistins avec une mâchoire d'âne. Le superlatif est donc mérité. Mais il fut trahi par Dalila qui lui coupa les cheveux où résidait sa force. C'est ainsi qu'il fut capturé (*Juges*, XV et XVI).

Martin Thierry présente aussi des personnages particulièrement fidèles à Dieu et soucieux de leur sanctification. C'est Enoch qui marche aux côtés de Dieu : *cum Deo ambulante Enoch*<sup>61</sup>. La *Genèse* présente Hénoch comme le fils de Jared et comme marchant en compagnie de Dieu, c'est-à-dire comme particulièrement fidèle et obéissant à Dieu. Il ne mourut pas, mais fut emporté par Dieu : *Et Ambulavit Henoch cum Deo [...] et non apparuit, qui tulit eum Deus* (*Genèse*, V, 22 à 24).

Martin Thierry évoque aussi de belles figures qui montrent sa culture, comme Jessé<sup>62</sup> : *Iesseus resono memorandus carmine vates*<sup>63</sup>. Jessé est le père du roi David et donc

---

<sup>58</sup> *Praeterea*, folio 15.

<sup>59</sup> Certes, l'adjectif *fortis* a surtout le sens de courageux et de vaillant. Mais Martin Thierry le tire de la vulgate où le mot *fortitudo* est systématiquement employé pour désigner la force exceptionnelle que possède Samson. C'est donc un signe que Martin Thierry a lu attentivement le livre des Juges. C'est ainsi que les princes des Philistins s'adressent à Dalila pour l'inciter à extorquer le secret de Samson : « *Decipe eum, et disce ab illo, in quo habeat tantam fortitudinem, et quo modo eum superare valeamus...* » (*Juges*, XVI, 5) Et Dalila, s'adressant à son mari, reprend le même terme : « *Dic mihi, obsecro, in quo sit tua maxima fortitudo...* » (*Ibid.* XVI, 6). Et quand, elle lui fait le reproche de lui avoir menti, elle emploie de nouveau le même mot : « *noluisti dicere in quo sit maxima fortitudo tua.* » (*Ibid.* XVI, 15). Enfin, quand Samson prie Dieu de lui redonner sa vigueur, c'est encore ce mot que l'on trouve : « *redde mihi nunc fortitudinem pristinam, Deus meus* » (*Ibid.* XVI, 28).

<sup>60</sup> *Finierat*, folio 5.

<sup>61</sup> *Finierat*, folio 5.

<sup>62</sup> *Horrida*, v. 247

l'ancêtre du Christ qui descend de David par Marie et par Joseph<sup>64</sup>. En parlant de l'arbre de Jessé, c'est-à-dire en considérant la généalogie du Christ, on faisait souvent la remarque que Marie, la toute pure et Jésus son fils étaient issus de pécheurs ( on se souvient par exemple que David a tué le mari de Bethsabé pour pouvoir l'épouser ), que le péché avait donc fait place à la pureté, que la purification était donc possible. En 1522, fut installé en l'église Saint-Etienne de Beauvais un magnifique vitrail réalisé par le célèbre Engrand qui représentait justement cet arbre de Jessé aboutissant à Marie qui semble éclore d'un lis blanc, symbole de la pureté. François 1<sup>er</sup> et Charles Quint figurent également sur ce vitrail que connaissait très certainement Martin Thierry et qui est resté célèbre<sup>65</sup>.

Il y a aussi Jéthro, le conseiller de Moïse<sup>66</sup>, auquel est comparé Guillaume de Montmorency, lui-même conseiller du roi. On trouve Naaman, guéri de la lèpre, souvent symbole du péché : *Quem post leprae mundationem decorus facie Naaman confessus est*<sup>67</sup>. Naaman était un chef de l'armée syrienne. Atteint de la lèpre, il demanda au prophète Elisée de le guérir. Ce dernier lui prescrivit simplement de se baigner sept fois dans le Jourdain. Naaman crut alors qu'il se moquait de lui et partit mécontent. Mais par la suite, il se laissa convaincre par ses serviteurs de suivre un conseil si simple et qui ne coûtait rien. Cela fait, il fut guéri. Naaman a donc retrouvé son beau visage que la lèpre avait défiguré. Il peut donc confesser la puissance de Dieu et rendre grâce à sa bonté (IV, *Rois*, V).

C'est Suzanne dont l'innocence a été reconnue en dépit des accusations mensongères : *Susannam haud aliter quam lilium immaculatum de falso crimine absolvisti*<sup>68</sup>. Suzanne est une très jolie jeune femme, l'épouse d'un certain Joakim. Deux vieillards, des juges, furent épris d'elle et lui tendirent un piège pour pouvoir abuser d'elle impunément. Mais Suzanne refusa de céder à leurs avances et à leurs menaces. Elle fut donc jugée et condamnée à mort car les deux vieillards l'avaient accusée d'infidélité à l'égard de son mari. Elle allait être menée à la mort, quand le jeune Daniel confondit les deux vieillards et sauva ainsi la belle Suzanne (*Daniel*, XIII).

---

<sup>63</sup> Il s'agit peut-être du roi David, l'auteur d'un grand nombre de psaumes dont certains expriment de façon poignante son repentir. David est souvent un symbole de contrition sincère et profonde.

<sup>64</sup> Cf. *Isaïe*, XI, 1 et 10 ; *Épître aux Romains*, XV, 12 ; *Évangile de Mathieu* I, 5).

<sup>65</sup> Martin, Alexis, *Une visite à Beauvais. Historique / Promenade dans la ville / Les Faubourgs / Hommes célèbres du Beauvaisis*, Paris, A. Hennuyer, imprimeur-éditeur, 1894, p.34. Toutes les verrières datent du XVI<sup>e</sup> siècle, mais il n'est pas certain que celle qui représentait l'arbre de Jessé ait été réalisée au moment où Martin Thierry écrivait.

<sup>66</sup> *Exode*, XVIII, 1-27.

<sup>67</sup> *Praeterea*, folio 14.

<sup>68</sup> *Praeterea*, folio 15.

On a encore Caleb<sup>69</sup> dévoué et fidèle à Josué : *cordato Calepho*. Caleb est l'un des explorateurs de Canaan, resté fidèle à Josué. Il est qualifié de sage car, loin de céder à la peur et de se révolter contre Moïse, comme les autres explorateurs, il donne posément un avis plein de sagesse : la terre à conquérir est extrêmement désirable et ils peuvent vaincre les ennemis avec le secours de Dieu (*Nombres*, XIV, 6 à 9). Ce sont les Réchabites qui vivent dans une certaine ascèse et dans une certaine fidélité à leurs traditions et leur ancêtre Jonadab : *obediens Domino Jonadab*. Jonadab est un personnage peu connu de l'Ancien Testament. C'est l'ancêtre des Réchabites, des nomades vivant dans un certain ascétisme : *Non bibemus quia Jonadab, filius Rechab, pater noster, praecepit nobis...* (*Jérémie*, XXXV, 6). Jonadab entre dans les vues de Jéhu qui veut tuer les adorateurs de Baal (*IV, Rois*, 15 à 17). Cela serait-il suffisant pour en faire un homme obéissant au Seigneur ? Jéhu serait-il une figure de Jésus-Christ ?

A côté de toutes ces figures positives, amies du Créateur et favorisées par lui, Martin Thierry évoque un grand nombre d'ennemis du Créateur, qui ont tous pour point commun d'avoir été punis de façon exemplaire. Ces nombreuses mentions ont valeur d'avertissements pour les impies, promis au même sort, et d'encouragement pour les bons qui ne doivent pas douter, malgré les apparences parfois contraires, que les menées des mauvais seront un jour ou l'autre anéanties par Dieu.

Ce sont Dathan et Abiron, les deux frères qui se révoltèrent contre Moïse et qui, pour cette raison, furent engloutis vivants (*Nombres*, XVI, 31 à 33) : *Dathan et Abiron vastissima absorbendos voragine*<sup>70</sup>. Nous avons aussi Nadab et Abiu, les fils aînés d'Aaron. Ils furent immédiatement foudroyés (*Lévitique*, X) pour avoir mis du feu profane dans les encensoirs sacrés : *Nadab et Abiu edaci comburendos igne*<sup>71</sup>. Parmi ces impies, figure Coré<sup>72</sup>, un lévite, fils d'Isaar, petit-fils de Caath et arrière-petit fils de Lévi<sup>73</sup>. Il prend la tête d'une conspiration contre Moïse et se voit châtier par une intervention divine spectaculaire : *Multi cum Chore adversus Aaron*<sup>74</sup> *detestabile conspirationis crimen perpetrarunt*. Cette allusion à la sédition du peuple et de Coré rappelle en fait plusieurs événements que Pierre Baudet condense en un seul. Il y a d'abord les murmures que les Israélites élèvent contre Moïse et contre Aaron (*Et murmuravit omnis congregatio filiorum*

---

<sup>69</sup> *Finierat*, folio 5.

<sup>70</sup> *Finierat*, folio 5.

<sup>71</sup> *Finierat*, folio 5.

<sup>72</sup> *Praeterea*, folio 7.

<sup>73</sup> *Nombres*, XVI, 1.

<sup>74</sup> Aaron est le frère de Moïse et son assistant. En raison de sa faconde, il sert de porte-parole à Moïse qui a moins de facilité à s'exprimer (*Exode*, IV, 11 à 17). C'est aussi le premier grand-prêtre (*Exode*, XXXIX).

*Israël contra Moysen et Aaron in solitudine, Exode, XVI, 2)* les accusant de les avoir fait sortir d’Égypte pour mieux les faire mourir de faim dans le désert. C’est pour répondre à ces protestations que Dieu enverra la manne. Plus tard, les mêmes hommes se plaindront d’avoir soif et Dieu dit sortir de l’eau d’un rocher (*Exode, XVII*). Quant à Coré, il est l’instigateur d’une révolte d’ordre religieux. Il revendiquait le sacerdoce pour tous les lévites. Moïse en appela alors au jugement de Dieu et mit en concurrence Aaron et Coré, ainsi que leurs partisans. C’est alors que Coré fut englouti dans la terre par un miracle divin : *Confestim [...] disrupta est terra sub pedibus eorum. Et aperiens os suum devoravit illos cum tabernaculis et universa substantia eorum (Nombres, XVI, 31 et 32)*. Et à ces révoltés et désobéissants, on peut ajouter le roi Saül (dont on a déjà parlé).

Martin Thierry évoque aussi, parmi les figures secondaires, de grands persécuteurs de la « vraie » religion. Comme pour les séditeux et les révoltés, Martin Thierry n’omet pas de mentionner les châtiments qu’ils ont mérités.

Ce sont Achab et Jézabel<sup>75</sup>, un couple royal particulièrement odieux : *Pessimus Achab et sanguinaria Iesabel persequuti sunt prophetas, et canes eorum sanguinem linxerunt, ac Iesabelem comederunt*. Achab est un roi d’Israël, considéré comme le pire, du point de vue religieux car il favorisa le culte des idoles. La Bible le présente ainsi et souligne sa grande impiété : *Achab vero filius Amri regnavit super Israël anno trigesimo octavo Asa regis Juda. Et regnavit Achab filius Amri super Israël in Samaria viginti et duobus annis. Et fecit Achab filius Amri malum in conspectu Domini, super omnes qui fuerunt ante eum. [...] Irritans Dominum Deum Israël, super omnes reges Israël qui fuerunt ante eum (III, Rois, XVI, 29, 30 et 33)*. Quant à Jézabel, sa femme, c’est une païenne qui poussa son mari à adopter le culte des idoles. Elle est qualifiée de « sanguinaire » car elle n’a pas hésité à faire lapider Naboth pour lui ravir sa vigne (*III, Rois, XXI, 9 à 16*). Pierre Baudet (le personnage que fait parler Martin Thierry) résume différents épisodes. Il y a d’abord une persécution générale contre les prophètes de Jéhovah, orchestrée par Jézabel qui, dans le même temps nourrit grassement les prophètes de Baal. Abdias, l’intendant du roi Achab, auquel Elie demande d’annoncer à son roi sa venue, lui répond qu’il a fait son possible pour la sauver la vie des prophètes que traquait Jézabel : *Numquid non indicatum est tibi domino meo, quid fecerim cum interficeret Jezabel prophetas Domini, quod absconderim de prophetis Domini centum viros, quinquagenos et quinquagenos in speluncis et pavaerim eos pane et aqua ? (III, Rois, XVIII, 13)*. Ensuite, quand Jezabel apprend l’éclatante

---

<sup>75</sup> *Praeterea*, folio 7.

victoire d'Elie, au mont Carmel, sur les nombreux prophètes de Baal et surtout leur mise à mort, elle le menace de mort, si bien qu'il doit s'enfuir (III, *Rois*, XIX, 20). Enfin, en punition de la mort de Naboth, Achab trouva la mort dans une bataille et des chiens léchèrent son sang : *Mortuus est rex [...] et linxerunt canes sanguinem ejus...* (III, *Rois*, XXII, 37 et 38). Quant à Jézabel, elle fut jetée par la fenêtre sur l'ordre de Jehu et les serviteurs ne purent récupérer d'elles que ses os parce que des chiens l'avait dévorée, comme le lui avait prédit Elie : *Et ait Jehu : « Sermo Domini est quem locutus est per servum suum Eliam Thesbitem, dicens « In agro Jezrahel comedent canes carnes Jezabel » »* (IV, *Rois*, IX, 36).

Ce sont Jéroboam et Ozias. Le premier, un roi infidèle à Dieu, voit sa famille décimée : *Hieroboam gravissima poena exterminandos*<sup>76</sup>. Jéroboam est le premier roi du royaume du Nord. Béni de Dieu au début, il finit par favoriser l'idolâtrie en érigeant des veaux d'or. Sa mort n'est que signalée et non pas décrite. Mais elle est suggérée par la prophétie d'Ahias faite à la femme de Jéroboam. Il annonce que le malheur s'abattra sur la maison de Jéroboam et que tous les mâles, y compris les esclaves, mourront (III, *Rois*, XIV, 11). Le second, Ozias fut frappé de la lèpre pour avoir voulu exercer une mainmise illégitime et impie sur la religion : *Ozias*<sup>77</sup> *rex qui, arrepto thuribulo, sacerdotale officium exercere praesumpsit, leprae plaga percussus est*<sup>78</sup>.

Martin Thierry évoque également la mort ou la défaite d'un certain nombre d'adversaires de Dieu ou de son peuple.

Il évoque le géant Goliath, nommé *Allophylus*, qui se trouve abattu par le jet, bien faible, d'une petite pierre (I<sup>er</sup> livre de Samuel, chap. 17) disproportion entre la cause et l'effet produit rend plus éclatante l'intervention divine : *Occidit Allophylus minimo perterritus ictu*<sup>79</sup>. Ce sont les Amalécites, ce peuple issu d'Esau et ennemi acharné du peuple hébreu, qui se voit massacrer (Exode, XVII) : *Amalechitas, exorante Moyse, trucidabunt et fugaces expellent*<sup>80</sup>. Ce sont Balac et son prêtre Balam qui se trouvent confondus dans leur tentative de discréditer et d'éliminer la religion du Dieu d'Israël : *ad*

---

<sup>76</sup> *Finierat*, folio 5.

<sup>77</sup> La mésaventure de ce roi de Juda est racontée dans les *Paralipomènes*. Enorgueilli par ses succès militaires, Ozias voulut accaparer les fonctions sacerdotales. Il entra donc dans le Temple et saisit l'encensoir malgré l'opposition des prêtres. Mais aussitôt, la lèpre le saisit et il dut s'enfuir et vivre avec sa maladie jusqu'à la fin de ses jours : *Iratusque Ozias, tenens in manu thuribulum ut adoleret incensum, minabitur sacerdotibus. Statimque orta est lepra in fronte ejus...* (II, *Paralipomènes*, 19).

<sup>78</sup> *Praeterea*, folio 7.

<sup>79</sup> *Horrida*, v. 265

<sup>80</sup> *Finierat*, folio 4.

*maledicendum populo tuo ex Bosor*<sup>81</sup> *angustiae vocatus Balaam*<sup>82</sup> ; *econtrario te iubente benedicens et ob id gentem Madianitarum*<sup>83</sup> *iniquam cum Balaac*<sup>84</sup> *illuso deturbans incommutabili veritate denunciavit*<sup>85</sup>. En outre, Sisara est évoqué avec l'instrument de sa mort : *Sisarae clavum*<sup>86</sup>. Sisara est un personnage que l'on rencontre dans le livre des *Juges* (chapitre IV). C'est un général qui combat pour le compte de Jabin. Vaincu et poursuivi, il se réfugie sous la tente d'une femme nommée Jahel. Mais cette dernière, transgressant les lois de l'hospitalité et trahissant sa parole, le tua dans son sommeil, en lui enfonçant un clou dans le crâne<sup>87</sup>. Martin Thierry évoque aussi Eglon et l'épée qui a servi à le tuer : *Eglon*<sup>88</sup> *ensem*<sup>89</sup>. Ces deux derniers personnages sont vraiment des personnages de second plan que seule une lecture attentive et assidue de la Bible permet de connaître. Dans le même ordre d'idées, le général Joab est taxé de perfidie : *Joab perfidiam*<sup>90</sup>. Joab est un général de David. Sa perfidie s'est manifestée à plusieurs reprises. D'abord, il tue Abner, son rival. Alors que ce dernier voulait rejoindre le camp de David, Joab, n'ayant pas confiance en lui et voulant profiter de cette occasion pour se venger de lui, le fait venir et le tue sur le pas de la porte, d'un coup porté brusquement dans l'aine. Le texte biblique évoque explicitement un piège ou une trahison : *Cumque rediisset Abner in Hebron,*

---

<sup>81</sup> Bosor est une ville de Palestine (*Josué*, XX, 8 et XXI, 36), située dans le désert, à l'est du Jourdain. Balaam habite sur le fleuve du pays des descendants d'Ammon (*Nombres*, XXII, 5). Les fils d'Ammon sont installés également à l'Est du Jourdain. Bosor semble donc être, pour Martin Thierry, la ville où réside Balaam.

<sup>82</sup> Balam est un devin célèbre dans l'Histoire Sainte. Alors que les Hébreux, sortis d'Égypte, conquièrent la terre de Canaan, Balac, le roi de Moab, fait venir Balaam pour qu'il maudisse les Hébreux. Il est assuré en effet, de l'efficacité de la malédiction du devin. Mais Balam, bien que païen, est inspiré par Dieu et ne peut s'empêcher de bénir les Hébreux, au lieu de les maudire (*Nombres*, XXII à XXIV). Cette bénédiction devait leur donner la force de vaincre les ennemis : *Devorabunt gentes hostes illius, ossaque eorum confringent et perforabunt sagittis* (*Nombres*, XXIV, 8). A la fin, Balaam fait cette prophétie que les chrétiens se plaisent à appliquer au Christ : *Orietur Stella ex Jacob et consurget virga de Israël [...] De Jacob erit qui dominetur et perdat reliquias civitatis* (*Nombres*, XXIV, 17 à 19).

<sup>83</sup> Les Madianites sont un peuple de nomades, allié à Balac. Ils sont complètement vaincus par l'armée envoyée par Moïse : *Cumque pugnassent contra Madianitas, atque vicissent, omnes mares occiderunt, et reges eorum, Evi, et Recem, et Sur, et Hur, et Rebe, quinque principes gentis, Balaam quoque, filium Beor, interfecerunt gladio* (*Nombres*, XXXI, 7 et 8).

<sup>84</sup> C'est le roi des Moabites. Il est déçu dans ses espérances car il avait fait venir Balaam pour qu'il maudisse les Hébreux afin d'obtenir la victoire, ce qui n'a pas eu lieu.

<sup>85</sup> *Praeterea*, folio 14.

<sup>86</sup> *Praeterea*, folio 9.

<sup>87</sup> *Tulit itaque Jabel, uxor Haber, clavum tabernaculi, assumens pariter et malleum et ingressa abscondite, et cum silentio, posuit supra tempus capitis ejus clavum, percussumque malleo defixit in cerebrum usque ad terram...* (*Juges*, IV, 21).

<sup>88</sup> Eglon est un personnage que l'on rencontre au chapitre III des *Juges*. C'est le roi de Moab. Il est prodigieusement gros et gras. Il tient Israël en servitude durant une petite vingtaine d'années. Il fut traîtreusement tué d'un coup d'épée dans le ventre par Aod, un envoyé d'Israël chargé de lui apporter des présents. « *Extenditque Aod sinistram manum, et tulit sicam de dextero femore suo, infixitque eam in ventre ejus* » (21). La Bible raconte ensuite qu'Aod ne put retirer son glaive (*nec eduxit gladium*) car ce dernier était pris dans la graisse de la victime.

<sup>89</sup> *Praeterea*, folio 9.

<sup>90</sup> *Praeterea*, folio 9.

*seorsum adduxit eum Joabad medium portae, ut loqueretur ei, in dolo et percussit illum ibi in inguine, et mortuus est in ultionem sanguinis Asaël fratris ejus* (II, Rois, III, 27). Ensuite, sur le conseil du roi David, il place Urie, le rival amoureux du roi, en première ligne face à l'élite de l'armée adverse, afin qu'il ait toutes les chances de trouver la mort (II, Rois, XI). Une autre fois, pour prenant ombrage d'Amasa qui avait reçu le commandement de l'armée, il le tue par trahison, comme le souligne bien la Bible. Feignant de vouloir l'embrasser, il lui plante son glaive dans les côtes : *Dixit itaque Joab ad Amasam : « Salve, mi frater. » Et tenuit manu dextera mentum Amasae, quasi osculans eum. Porro Amasa non observavit gladium quem habebat Joab qui percussit eum in latere...* (II, Rois, XX, 9 et 10). Il est fait également allusion aux enfants moqueurs qui s'en prenaient au prophète Samuel et qui furent dévorés par des ours<sup>91</sup> : *Illudentes Heliseo<sup>92</sup> pueros ursi dilaniaverunt<sup>93</sup>*.

Enfin, des connaissances de détails prouvent, s'il en était encore besoin, l'excellente maîtrise de l'Écriture Sainte de Martin Thierry. Il mentionne Enac qui est un personnage vraiment mineur et peu connu de l'Ancien Testament : *terribili Enacho<sup>94</sup>*. Il est le père d'un peuple redouté des Hébreux : ce sont des géants qui ont bâti des murailles très hautes. Le *Deutéronome* exprime ainsi l'effroi qu'ils inspirent : *Nuntii terruerunt cor nostrum, dicentes : Maxima multitudo est, et nobis statura procerior ; urbes magnae et ad coelum usque munitae, filios Enacim vidimus ibi* (I, 28). Martin Thierry voit certainement en eux un rapport avec les Géants de la mythologie grecque qui incarnent les forces du mal lancées à l'assaut de l'ordre établi par Dieu. C'est aussi la petite ville de Ségor dans laquelle se réfugie Loth lors de la destruction de Sodome ou celle de Bosor, celle d'où vient Balam selon Martin Thierry.

### c) Les saints et les Pères de l'Église

Si Martin Thierry ne rejette pas le culte des saints puisqu'il recourt à leurs intercessions, on peut remarquer toutefois qu'il n'en mentionne pas beaucoup. De même, il fait peu référence aux Pères de l'Église, ce qui ne veut pas dire qu'il les ignorait car son propos ne s'y prêtait pas forcément. Cependant, nous allons nous pencher sur les quelques saints et

---

<sup>91</sup> *Praeterea*, folio 7.

<sup>92</sup> Elisée est un prophète. C'est le successeur d'Élie. C'est lui qui a sacré Jehu roi, lequel a tué Jézabel.

<sup>93</sup> Ce châtement de l'insolence des enfants est rapporté au quatrième livre des *Rois* : [...] *cumque ascenderet per viam, pueri parvi egressi sunt de civitate et illudebant ei, dicentes : « ascende, calve, ascende, calve. » Qui cum respexisset, vidit eos et maledixit eis in nomine Domini ; egressique sunt duo ursi de saltu et laceraverunt ex eis quadraginta duos pueros* (IV, Rois, II, 23 et 24).

<sup>94</sup> *Finierat*, folio 5.

pères de l'Église qu'il évoque, car ceux-ci, ont très certainement de l'importance pour lui. Mis à part la vierge Marie et les principaux apôtres et évangélistes (et d'une façon générale, les personnages bibliques) qui apparaissent souvent dans son œuvre, Martin Thierry évoque une fois saint Bernard, une fois Boèce, une fois saint Etienne, une fois saint Cyprien, deux fois saint Augustin, une fois saint Sébastien, deux fois saint Martin, une fois saint Laurent, une fois saint Grégoire et une fois Isidore de Séville. Même si, au vu du nombre de références, aucun ne semble avoir de prépondérance dans le cœur et l'esprit de Martin Thierry, disons tout de suite qu'il a pour l'un une très nette « préférence », très aisément explicable. Il s'agit du célèbre saint Martin (316-397), évêque de Tours. Il était très populaire en France car il sillonna la Gaule pour extirper le paganisme par sa prédication et par l'accomplissement de nombreux miracles<sup>95</sup>. C'est aussi évidemment, et cela compte, le saint patron de Martin Thierry. Ce dernier lui consacre une épigramme (n°70) longue de 34 vers : *Miraculum beatissimi Martini/ Ex claudo et caeco Ausonii*. C'est à Amiens, en Picardie, petite patrie de Martin Thierry, qu'il partagea sa chlamyde avec un pauvre. Cet acte de générosité ainsi que le déracinement miraculeux du pin sacré qu'on lui prête sont représentés sur le tympan de la collégiale Saint-Martin de Montmorency, située dans le Val d'Oise<sup>96</sup>. Martin Thierry a pu lire la vie de ce saint dans la *Vie de saint Martin* (III) de Sulpice Sévère et dans le *de miraculis sancti Martini* de Grégoire de Tours. On ne trouve pas dans la vie de saint Martin de Sulpice de Sévère de récit concernant un aveugle et un boiteux. Nous trouvons seulement la guérison miraculeuse de Paulin (le futur saint Paulin de Nole) qui souffrait d'un mal d'yeux qui allait le priver de la vue<sup>97</sup>. L'épigramme que lui consacre Martin Thierry n'est pas complètement empreinte de piété et de dévotion, mais elle honore tout de même le saint et rappelle quelques-uns de ses miracles ou hauts-faits. Il a revêtu le Christ de son propre vêtement : *Qui Christum textit (credite) veste sua*<sup>98</sup> ; il a ressuscité des morts : [...] *defunctos funere charus /Ille Deo vitae restituit validae*<sup>99</sup> ; il redonne l'usage de la parole à

---

<sup>95</sup> Grégoire de Tours, *Histoire des Francs*, I, 39 et I, 48

<sup>96</sup> Cf. Jacqueline Rabasse et André Duschesne, *Collégiale Saint-Martin*, collection Montmorency, Société d'histoire de Montmorency, 1992 et René Baillargeat, *L'église collégiale Saint-Martin de Montmorency*, Paris, Editions A. et J. Picar et C<sup>ie</sup>, 1959.

<sup>97</sup> Sulpice Sévère, *Vie de saint Martin*, XIX.

<sup>98</sup> Cet épisode fameux où, voyant, en plein hiver, un pauvre presque nu solliciter la charité des passants et n'ayant d'autres biens que son manteau, il n'hésita pas à le couper en deux pour en donner la moitié au pauvre. La nuit, il vit en songe le Christ revêtu de la moitié de son manteau qu'il avait donnée au pauvre. Il comprit alors que son acte avait plu au Christ et que ce que l'on fait aux pauvres, c'est au Christ qu'on le fait. Il n'était alors que catéchumène (Voir Sulpice Sévère, *La Vie de saint Martin*, III).

<sup>99</sup> En effet, alors qu'il a fondé une petite communauté à Ligugé, saint Martin se voit confier par saint Hilaire un jeune catéchumène. Un jour, que Martin est parti, le jeune meurt, jetant le deuil dans la communauté.

un muet : *Reddidit elingui gratissima verba*<sup>100</sup> ; il guérit des lépreux : *Infectos scabie exosa reparavit*<sup>101</sup> ...

Saint Sébastien est évoqué pour son martyre : *Sebastiani*<sup>102</sup> *tela*. Il en va de même pour saint Laurent dont Martin Thierry rappelle la mort sur un gril : *Laurentii*<sup>103</sup> *carbones*. Le martyr de saint Etienne est rappelé : *Stephani*<sup>104</sup> *lapides*. Boèce est évoqué en raison de son séjour final en prison, adversité qu'il supporta avec philosophie : *Boetii*<sup>105</sup> *carcerem*. Cet intellectuel et homme d'action n'est donc pas évoqué pour sa pensée ou ses écrits, mais pour un acte héroïque de sa vie. Ces quatre bons chrétiens sont mentionnés pour leurs terribles souffrances acceptées par amour pour le Christ.

Les autres saints et pères de l'Eglise sont, en revanche, cités comme des références ou des cautions morales. Martin Thierry ne les cite pas avec précision, mais il se réfugie derrière leur autorité.

Celle de saint Augustin est invoquée pour condamner les méchants qui portent préjudice aux autres : [...] *ex oraculo Florentini*<sup>106</sup> *iniuriam propulsandam, nec minus ex*

---

Trois jours plus tard, à son retour, saint Martin apprend la terrible nouvelle et s'en afflige d'autant plus que le jeune homme est mort sans baptême. Plaçant alors une confiance absolue en Dieu, il se couche plusieurs heures, à la manière des thaumaturges de l'Ancien Testament, sur le corps du défunt, tout en adressant à Dieu de ferventes prières pour qu'il daigne ressusciter le défunt. Le miracle finit par avoir lieu. Une autre fois, il ressuscite un jeune esclave de Lupicinus, un notable poitevin, qui s'était pendu.

<sup>100</sup> Cela fait allusion à un prodige accompli à Chartres. Des parents apportent au saint une petite fille née muette. Saint Martin se dit incapable de lui rendre la parole et conseille aux parents de s'adresser à l'évêque local. Mais devant leur insistance, il obtient pour la jeune fille le recouvrement de la parole.

<sup>101</sup> En effet, il rencontre à Lutèce un horrible lépreux, complètement défiguré et repoussé de tout le monde. Il s'approche néanmoins de lui et, surmontant sa répugnance naturelle, il l'embrasse. Aussitôt, l'homme retrouve son visage juvénile et se trouve parfaitement guéri.

<sup>102</sup> Saint Sébastien est un martyr romain du IV<sup>ème</sup> siècle. C'était un soldat. Il fut transpercé de flèches. Son culte était très populaire en Occident (Jacques de Voragine, *La légende dorée*, XXIII).

<sup>103</sup> Saint Laurent est un diacre très charitable qui mourut martyr en 258, victime de la persécution de Valérien. Son supplice fut d'être rôti. Mais par une grâce spéciale, il s'en amusait et plaisantait même sur ses souffrances. Il fut très tôt populaire et canonisé. Martin Thierry a pu lire sa vie dans la *Légende dorée*, de Jacques de Voragine (CXV). Mais il a pu aussi voir ce supplice particulier sur un vitrail, lire sa description dans un martyrologe ou l'entendre à la messe (les premiers missels pour fidèles datent du XVI<sup>ème</sup> siècle.) : *Da nobis, quaesumus, omnipotens Deus, vitiorum nostrum flammam extinguere ; qui beato Laurentio tribuisti tormentorum suorum incendia superare* (prière appelée *collecte*).

<sup>104</sup> Saint Etienne est le premier martyr de l'Eglise. Sa lapidation est racontée brièvement dans les *Actes des Apôtres* (VII, 57). Il existe à Beauvais une église consacrée à saint Etienne.

<sup>105</sup> Boèce fut le *magister officiorum* de Théodoric, alors maître de l'Italie, c'est-à-dire qu'il dirigeait le service administratif de ce roi. Il fut soupçonné de trahison au profit de l'empereur d'Orient et fut mis en prison avant d'être exécuté en 524. Il est aussi connu pour avoir écrit dans sa prison la *Consolation de la philosophie*, ouvrage qui eut un grand succès au Moyen Age et que Martin Thierry a pu lire, mais rien ne le prouve. Cf. Boèce, *Consolation de la philosophie*, Lettres gothiques, Le livre de poche, 2008.

<sup>106</sup> Nous ne savons pas exactement qui est désigné par cette expression, mais c'est très probablement un penseur prestigieux, une sorte d'interprète de Dieu ce qui explique que ses affirmations soient considérées comme des oracles, c'est-à-dire comme des paroles divines ou méritant un grand respect. Nous pensons qu'il peut s'agir de Dante Alighieri qui naquit à Florence au XIII<sup>ème</sup> siècle et qui y joua un rôle important. Son prestige intellectuel est immense et il pouvait être considéré comme un modèle par les humanistes chrétiens comme Martin Thierry. En outre, il a recommandé le pardon des offenses. Il se peut aussi que ce soit Marsile Ficcin qui soit désigné par cette antonomase. En effet, il marqua la ville de Florence de sa présence, en tant

*constitutione Augustini*<sup>107</sup>. La précision relative à la règle de saint Augustin que Martin Thierry ajoute en fin de phrase peut suggérer que le fautif visé est un chanoine, tenu en principe de se conformer aux prescriptions du saint docteur. L'autorité de l'évêque d'Hippone est également mise en avant dans la discussion sur les vœux et les devoirs des chrétiens. Par l'intermédiaire de son personnage, Martin Thierry déclare qu'il existe des devoirs qui s'imposent même si l'on ne s'y est pas engagé de façon spécifique et personnelle : *Sunt enim quaedam (iuxta Augustini decisionem) quae etiam non voventes debemus.*

De même, Martin Thierry évoque vaguement l'autorité de saint Cyprien à propos de l'attachement indéfectible de Guillaume de Montmorency à l'Eglise. La mention de saint Cyprien, connu pour avoir composé un traité faisant autorité sur l'Eglise, est de circonstance, mais quelque peu superflue car Martin Thierry veut dire que Guillaume n'a pas eu besoin de lire saint Cyprien pour respecter et aimer l'Eglise : *Ecclesiam sanctam in charitate et castitate dilexit, et in eam (quamvis Cyprianus<sup>108</sup> minime edocuerit)...* Dans la discussion qui tourne autour des vœux et de la liberté humaine, Pierre Baudet invoque l'autorité de saint Grégoire pour confirmer et appuyer l'idée à première vue paradoxale que se mettre sous « l'esclavage » de Dieu, c'est non seulement être libre, mais c'est encore connaître une certaine élévation et détenir un certain pouvoir sur sa vie et les choses, ce

---

que promoteur de la pensée de Platon. Il était également prêtre et mourut en 1499. Il jouit d'une bonne réputation en France et il a pu en tant qu'adaptateur de la pensée platonicienne au christianisme, évoquer sinon le pardon des offenses, du moins l'indifférence aux injures. Seulement, il a eu quelques démêlés avec le pape Innocent VIII à cause de son goût pour l'occultisme et l'on peut se demander si Martin Thierry l'aurait cité avec tant d'honneurs. L'on peut aussi penser à Pic de la Mirandole qui est, lui aussi, un Florentin célèbre. Il est mort en 1494 et a pu donc être connu de Martin Thierry. Mais ses neuf cents thèses faillirent lui valoir l'excommunication et nous pensons que pour cette raison, il est moins probable que Martin Thierry le cite.

<sup>107</sup> Le passage fait référence à la règle de saint Augustin. Le chapitre 6 aborde en effet les conflits qui peuvent éclater avec le prochain : « N'ayez pas de disputes, ou, du moins, venez-en à bout le plus tôt possible. Sinon, la colère pourrait se développer en haine, de paille devenir poutre, et rendre l'âme meurtrière. Vous lisez, en effet: " Celui qui hait son frère est un meurtrier" (1 Jn 3, 15). Quiconque a porté préjudice à son frère, par des injures, des médisances ou une accusation grave, n'oubliera pas de remédier au mal qu'il a causé en présentant sans tarder ses excuses. Quant à celui qui a été lésé, qu'il pardonne sans discuter. S'ils se sont porté un préjudice mutuel, ils doivent mutuellement se pardonner leurs offenses: qu'ils se rappellent cette prière que vous répétez trop fréquemment pour n'avoir pas raison de la dire très purement. L'un se laisse souvent aller à la colère, mais se hâte d'implorer le pardon de celui qu'il reconnaît avoir offensé; il est préférable à tel autre qui est plus lent à la colère, mais se décide difficilement à demander pardon. Mais celui qui prétend ne le faire jamais, ou ne le fait pas du fond du cœur, n'est pas à sa place dans un monastère, même s'il n'en est pas expulsé. Soyez donc avarés de paroles dures. Et si votre bouche en a proféré, n'ayez pas honte d'apporter le remède par la même bouche d'où est venue la blessure. » (Traduction fondée sur la dernière édition critique du texte latin publiée par le P. Luc VERHEIJEN o.s.a., *Études Augustiniennes*, Paris 1967.) <https://www.assomption.org/spiritualite/notre-regle-de-vie/la-regle-de...>

<sup>108</sup> Il s'agit de saint Cyprien, évêque de Carthage (249-258), disciple de Tertullien et martyr. Il est l'auteur d'un traité sur l'unité de l'Eglise qui était son œuvre principale et jouit d'une grande autorité. C'est le *De catholicae ecclesiae unitate*, œuvre qui est considérée comme le premier traité d'ecclésiologie.

que semble suggérer l'emploi du verbe *regnare* : *Quid, me hercle, aliud est servire Deo quam regnare cum ipso ? Id attestatur Gregorius*<sup>109</sup>. C'est également saint Bernard qui mentionne Martin Thierry quand il évoque les bonnes dispositions et les sages précautions que prenait Guillaume de Montmorency pour ne pas faire de rêves malsains durant son sommeil : *Bernardi*<sup>110</sup> *consilium*<sup>111</sup> *secutus*<sup>112</sup>. Enfin, l'allusion à un certain Isidore (probablement de Séville) est extrêmement vague et peu identifiable<sup>113</sup>.

D'une façon générale, on a l'impression que les références religieuses que fait Martin Thierry, en dehors de la Bible, sont assez lâches et floues. Elles tiennent probablement plus de la réminiscence que de la consultation exacte d'un ouvrage.

## **II) La culture profane.**

### a) La connaissance des poètes :

Martin Thierry mentionne, dans l'ensemble de son œuvre, 14 poètes purs, sans compter les dramaturges, grecs principalement, qui ont écrit en vers. Nous allons maintenant nous demander si Martin Thierry les connaissait vraiment bien et ce que chacun pouvait représenter pour lui. Nous verrons d'abord quels sont, apparemment, ses poètes préférés, ceux qu'il prétend avoir lus et appréciés, puis quelle image il donne des plus célèbres poètes antiques et enfin, nous nous intéresserons aux autres.

Martin Thierry se définit avant tout, dans ses activités littéraires, comme un poète. Il n'a pu se former à la maîtrise des vers qu'au contact assidu avec les grands poètes latins. Dans l'épigramme 42, Martin Thierry affiche une certaine familiarité avec les œuvres des poètes Catulle<sup>114</sup> et Stella<sup>115</sup> (*Et quorum [Catulle et Stella] placidos bibi liquores*<sup>116</sup>.) au point de

---

<sup>109</sup> Voir la note 30 de *Praeterea*, traduction, dans les Morceaux choisis.

<sup>110</sup> Il s'agit de saint Bernard de Clairvaux, qui fut un moine cistercien d'une grande envergure. Il fonda de nombreux monastères dans toute l'Europe et compte parmi les docteurs de l'Eglise. Il mourut en 1153. Les considérations un peu énigmatiques sur le sommeil se réfèrent peut-être aux deux sermons que saint Bernard fit sur le verset 1 du chapitre III du *Cantique des Cantiques* : *In lectulo meo, per noctes, quaesivi quem diligit anima mea.*

<sup>111</sup> Au lieu de *concilium* que l'on trouve, par erreur selon nous, dans le texte.

<sup>112</sup> *Absoluto igitur*, folio 10.

<sup>113</sup> *Paraclesis*, folio 3.

<sup>114</sup> Catulle est un poète du premier siècle av J-C, né à Vérone, en Gaule Cisalpine et mort très jeune. Il a laissé 116 *carmina* qu'on appelle aussi des épigrammes. Un certain nombre est inspiré par sa passion pour Lesbie, d'autres sont des poèmes savants, inspirés des poètes alexandrins.

<sup>115</sup> Aruntius Stella est un poète latin du Ier siècle après J-C et qui nous est connu, entre autres, grâce à Stace et à Martial. Imitant Catulle qui célébrait le moineau de Lesbie, il chanta la colombe de sa bien-aimée. « Il était bien naturel que Stella (Aruntius Stella, célébré par Stace), qui se croyait un Catulle parce qu'il avait chanté la colombe de Violente ou Violentille, comme Catulle le passereau de sa Lesbie, fût l'ami de Martial, puisqu'il s'était dégradé comme lui en adressant des hommages à Domitien. » (Jean-Louis Laya, *Etudes sur l'histoire littéraire de l'Antiquité grecque et latine*). Ce jugement reflète une certaine condescendance pour le poète qui est présenté comme bien inférieur à Catulle. Mais il est vrai, si l'on peut se fier à quelques

se les approprier d'une façon qui pourrait paraître affectueuse avec l'emploi de l'adjectif possessif qui peut prendre une nuance affective (*meum*<sup>117</sup> *Catullum / et Stellam*). Mais peut-on croire le poète sur parole ? Si l'on peut facilement admettre que Martin Thierry se soit imprégné de Catulle (l'étude de la métrique tend à le confirmer), en revanche, c'est plus douteux pour Stella dont l'œuvre n'était pas connue des hommes de la Renaissance. Sa présence semble se justifier par son imitation de Catulle et par le fait que le poète Martial les associe, en jugeant Stella supérieur à Catulle. Cela donne l'impression que Martin Thierry l'évoque au côté de Catulle pour simplement montrer son érudition. Pour ce qui est de Catulle, l'affirmation est nettement plus plausible. Il porte un jugement personnel sur lui (*placidus bibi liquores*), ce qui tend à montrer qu'il l'a lu personnellement. Cependant, le verbe *dicunt*, qui fait suite, peut être interprété de différentes façons : *Quos dicunt melicos*. Ce pluriel indéfini peut certes signifier que tout le monde s'accorde à reconnaître la valeur et la suavité des vers de Catulle (et de Stella), mais il peut aussi renvoyer à un « on » indéfini et opérer une certaine distanciation, comme si, soit Martin Thierry s'abritait derrière un jugement commun, soit il ne prenait pas totalement à son compte ce compliment. D'ailleurs, le jugement porté sur l'œuvre poétique de Catulle semble bien vague car la métaphore du miel pour qualifier le charme des paroles, est une image traditionnelle et éculée, qui peut s'appliquer à de nombreux poètes ou écrivains. Et peut laisser entendre qu'il n'a pas été très sensible au charme de leur poésie. De plus, Martin Thierry ne semble pas accorder à ces poètes une valeur inestimable puisqu'il envisage et souhaite que son fils, non seulement les égale, mais encore les dépasse : *Vincas et superes canore dulci* (« puisses-tu les vaincre et les surpasser par la

---

épigrammes de Martial, qu'il était apprécié de lui. En effet, on trouve sous sa plume des expressions flatteuses ou affectueuses comme : *Stella que j'aime, cher Stella, éloquent Stella, mon ami Stella*. Un article de dictionnaire, plus objectif, donne ces informations complémentaires : « Poète latin, sous l'empire de Tite et de Domitien, fut préteur et *duumvir*, et vivait vers l'an 88 de J-C. Il écrivit en vers les prétendues victoires que l'empereur Domitien remporta cette année-là sur les Sarmates, et célébra *La Colombe de Janthide* ou *Violente*, comme Catulle, *Le passereau de sa Lesbie* ou *Clodia*. Il nomme cet ouvrage *Astérie*, parce que ce mot grec veut dire *étoiles* en latin. Selon les apparences, il épousa cette Violente ou Violentille, parce que Stace célèbre leurs noces, en la première de ses *Sylves*. Martial, peut-être avec un parti-pris exagéré, donne, dans une épigramme, sa préférence à Stella sur Catulle : *Stella, comme Catulle a su par son génie / Immortaliser un oiseau / Mais dût Vérone ici frémir de jalousie / Maxime, je soutiens, en dépit de l'envie, / Qu'autant qu'une colombe efface un passereau, / Autant de mon Stella la colombe chérie / De ton Catulle efface le moineau.* » (Martial, *Epigramme à Maxime, Eloge du poème de Stella sur la colombe*) On voit par ces quelques informations que les deux poètes, Catulle et Stella, sont volontiers rapprochés et comparés l'un à l'autre.

<sup>116</sup> « J'ai bu leurs doux breuvages ». Ces *liquores* évoquent probablement la fluidité calme et apaisante des vers du poète de Vérone.

<sup>117</sup> Ce *meum* peut porter aussi bien sur Catulle seul que sur les deux poètes. S'il n'a pas une valeur affective, il peut se justifier soit par le fait que Martin Thierry les a beaucoup lus durant sa jeunesse et les a assimilés à force de les lire, soit, en supposant qu'il porte uniquement sur Catulle, par le fait qu'il indique simplement que Catulle et Martin Thierry sont compatriotes, puisque Catulle était gaulois.

douceur de ton chant »). Martin Thierry connaît au moins quelque peu l'œuvre de Catulle, puisqu'il fait allusion au moineau qui fait les délices de Lesbie (*Carmina* 2) et au méprisable poète Suffenus que Catulle tourne en ridicule. Le moineau de Lesbie est évoqué conjointement avec la colombe de Stella : *Exsiluvit Stellae volucris, passerque Catulli*<sup>118</sup> (*Chaos poeticum*, v.129). Suffenus, qui représente probablement un rival jaloux de Martin Thierry, est évoqué dans l'épigramme 21 : *Hic Suffenus*<sup>119</sup> *erit mihi Catulli* (« Celui-ci sera pour moi le Suffenus de Catulle »). C'est tout ce que Martin Thierry nous livre du poète qu'il présente comme l'un ses poètes de prédilection. C'est assez maigre, mais on peut remarquer qu'à la référence bien connue des lettrés que constitue le moineau, Martin Thierry joint l'évocation du poète Suffenus qui révèle une connaissance plus intime avec l'œuvre de Catulle.

Cependant le poète le plus cité est Homère (7fois). Plus que Catulle ou Stella, il est parfois l'objet de mots élogieux qui peuvent en dire long sur l'estime que Martin Thierry lui porte et sur la considération dont il entoure son œuvre. Il est qualifié de père et de lumière des poètes : *Cunctorum pater et lucerna vatium*. (*Epigramme* 40). La présence du mot *cunctorum* amplifie et renforce l'éloge. Une autre fois, voulant magnifier la valeur et la gloire de Charles de Villiers, Martin Thierry déclare en substance que seul Homère serait apte à célébrer convenablement la grandeur de l'évêque : *quonam celebrandus Homero ?* (*De jucundo* v. 25), « par quel Homère mérite-t-il d'être célébré ? » C'est indirectement un compliment fait au poète grec car cela suggère qu'il dépasse les autres poètes. Homère représente en effet le poète digne de ce nom et c'est à Homère lui-même que Guillaume Lépard compare Martin Thierry, son ami vraisemblablement. Cependant, à côté de ces paroles flatteuses, Martin Thierry évoque aussi la cécité du poète, parfois comme une épreuve, parfois comme une faiblesse quelque peu dégradante. C'est ainsi qu'Homère est comparé à Cicéron d'une façon qui lui semble peu favorable : *alter oculatus Cicero trans caelos elevatur, et cras alter Homerus cecutiens in abyssati chao demergitur* (*Dignissimo*). Enfin, Homère est curieusement associé et égalé à Virgile puisque les deux sont intentionnellement confondus : *latialis Homerus / Et Maro*

---

<sup>118</sup> Référence au poème n°2 de Catulle : *Passer, deliciae meae puellae*. Il y est question d'un moineau auquel s'attache Lesbie, la bien-aimée du poète. Mais dans le *poème du Chaos*, l'oiseau ne reste pas en compagnie de Lesbie, mais il s'en éloigne.

<sup>119</sup> Ce poète n'est pas connu. Seul Catulle en parle en des termes peu élogieux. Il présente bien et ses œuvres sont apparemment belles. Mais si l'on y regarde de plus près, on se rend compte qu'il n'a aucun talent. Pourtant, il est fier de lui et semble convaincu de sa valeur. Dans son poème, Catulle ne s'arrête pas à la critique du personnage. Il ajoute que tous les poètes sont un peu comme lui. Chacun en effet croit n'avoir que des qualités et ne voit pas ses défauts.

*Meonius*<sup>120</sup> *victor victor in orbe manet* (Epigramme n°32). Certes, cette inversion volontaire est proposée dans le cadre d'un éloge à Macrin et a pour but probable de signifier qu'en lui sont réunis les talents et les mérites des deux plus grands poètes de l'Antiquité, mais il n'empêche qu'incidemment le père des poètes est mis sur le même plan que Virgile et qu'il est en quelque sorte dépassé, dans ce compliment hyperbolique, par un Français qui cumule les qualités des deux plus grands poètes du passé. Il est clair, par ailleurs, que l'Antiquité sert de modèle, mais n'est pas insurpassable aux yeux de Martin Thierry. On voit également que Macrin n'est pas comparé à Horace (comme c'était l'usage), mais à deux poètes plus prestigieux encore, ce qui renforce l'éloge.

Virgile, le pendant romain d'Homère, est cité trois fois dont une fois, comme on l'a vu, à propos de Macrin. Comme Homère, il est tenu en haute estime et sert de référence *nec plus ultra* en matière de poésie, puisque, dans le compliment qu'adresse Martin Thierry au poète Jean Binet, il est dit que ce dernier mérite d'être chanté une multitude de fois par le poète Virgile :

*Dudum conqueritur meus poeta  
Binetus, latii Maronis*<sup>121</sup> *ore  
Ter bino decies canendus, ...* (Epigramme n° 57)  
« Depuis quelque temps, mon cher poète Binet  
Se plaignait, lui qui mérite d'être chanté soixante fois  
De la voix du Maro italien. »

On voit, à cette occasion, que Virgile est l'équivalent, dans l'échelle des mérites, d'Homère avec lequel il est interchangeable, puisqu'on a rencontré, à propos de Charles de Villiers, une formule du même genre, mais avec Homère comme référence : *quonam celebrandus Homero* (*De jucundo* 25). On remarque la présence de la même formule affective qu'avait employée Martin Thierry à propos de Catulle : *meum Catullum*. Jean Binet, un poète contemporain lui est aussi agréable que Catulle. Et comme Homère, Virgile est l'objet d'un éloge limité et un peu ambigu, puisqu'il est mis en avant en tant que référence poétique, mais il est présenté comme insuffisant pour honorer comme il convient Martin Tasserie : *Deficeret Maro promeritos modulandus honores*. On se rend compte, à travers ces trois exemples, que Virgile n'est pas mis en valeur pour lui-même, mais qu'il sert de faire-valoir à d'autres poètes contemporains ou à d'autres personnes. Martin

---

<sup>120</sup> Maro est le cognomen du poète Virgile. Martin Thierry inverse volontairement les qualificatifs des deux grands poètes épiques. En effet, l'adjectif *latialis*, signifiant « qui appartient au Latium » convient à Virgile qui est le poète latin par excellence et non pas à Homère qui est grec. De même, l'adjectif *Meonus*, qui signifie « qui est de Méonie » s'applique évidemment à Homère et non pas à Virgile. La Méonie est l'ancien nom de la Lydie et parmi les sept villes qui revendiquent la naissance du poète, Smyrne, située en Lydie, est souvent retenue comme la plus vraisemblable.

<sup>121</sup> Il s'agit du fameux poète latin Virgile. Son nom complet est *Vergilius Maro*.

Thierry ne le mentionne en effet que pour relever le mérite soit de Salmon Macrin, soit de Jean Binet, soit encore de Martin Tasserie.

Ovide est mentionné deux fois. Il est d'abord cité en tant que personne humaine ayant eu à supporter l'exil : *Nasonis*<sup>122</sup> *exilium*<sup>123</sup>. La seconde fois, il sert, comme Homère et Virgile de référence ou d'étalon du talent poétique. Quand il annonce le *Chaos poeticum*, Martin Thierry, faisant assaut de modestie, prévient que son essai poétique est encore mal dégrossi et qu'il n'a pas la grâce, la légèreté et la finesse de la poésie d'Ovide. Le choix d'Ovide comme référence n'est pas dû au hasard ou n'est pas le fruit d'une fantaisie car le *Chaos poeticum* est assez fortement inspiré d'Ovide et Martin Thierry veut dire que son œuvre est loin d'égaliser celle d'Ovide : *nullo Nasionani leporis pumice levigatum*<sup>124</sup>. Mais à travers cette comparaison, transparait le goût et l'admiration de Martin Thierry pour le charme léger d'Ovide qu'il s'est peut-être proposé comme modèle.

Dans l'épigramme n° 70, Martin Thierry s'inspire explicitement d'Ausone : *Ex claudio et caeco Ausonii*. Cette précision dans le titre tend à prouver qu'il a lu au moins en partie les œuvres d'Ausone. Toutefois, les pièces poétiques auxquelles il fait vaguement référence sont extrêmement courtes et ne sont qu'une infime partie de son œuvre et il est par conséquent impossible de déterminer à partir de là si Martin Thierry avait une bonne connaissance du poète bordelais. Ausone fait partie des poètes les plus connus et les plus lus à la Renaissance<sup>125</sup>. On peut supposer que Martin Thierry a lu lui aussi ses œuvres et que sa connaissance des détails révèle une bonne connaissance de l'ensemble de l'œuvre.

Le poète grec Archiloque dont l'œuvre ne nous est parvenue que partiellement n'est évoqué que pour sa réputation d'âpreté dans ses paroles et de virulence dans ses critiques : *mordaces Archilocos (Absoluto) et Tales enim locutuleii Archeloci iambum exacuentes, in omnes passim debacchantur, nec obliti Hyponactis acrimoniae, etiam innocuos probrosis rictibus insectantur, et satyricis aculeis expungunt. (Absoluto)*. Il est ici associé à Hyponax, un poète nettement plus obscur, mais dont la plume était extrêmement acérée, puisqu'il aurait poussé au suicide certains de ses détracteurs (Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*,

---

<sup>122</sup> Il s'agit du poète Ovide, appelé plus longuement *Publius Ovidius Naso*. Après avoir connu la gloire littéraire à Rome, il est brusquement exilé à Tomes, situé sur les bords de la Mer Noire (Ovide, *Tristes*, I, 3 et IV, 10).

<sup>123</sup> *Praeterea*, folio 9.

<sup>124</sup> *Splendida*, folio 2.

<sup>125</sup> « La plupart d'entre eux [les poètes de la Renaissance] marcheront sur les traces de l'autre Virgile (celui des *Bucoliques*), d'Horace, de Catulle, de Stace ou d'Ausone, pour ne citer que les plus appréciés. » (Jean-Christophe Saladin, *Les aventuriers de la mémoire perdue*, Les Belles Lettres, 2020, p. 290).

XXXVI, 5). Martin Thierry ne fait référence à lui que pour fustiger ses détracteurs et les hérétiques qui, à l'instar de Luther, n'ont que des propos insultants ou grossiers à l'égard de l'Eglise ou du pape : *Ita quotidiano convicio Archilocum terentes (Paraclesis)*. Rien n'indique, dans ses propos, que Martin Thierry connaisse bien ce poète (d'ailleurs peu connu autrement que par son nom et par sa réputation), mais les besoins de la polémique font qu'il le cite assez souvent (3 fois).

Le poète grec Simonide est cité deux fois. Visiblement, Martin Thierry connaît de lui un peu plus que le nom car il fait allusion à une expérience, peut-être de nature mystique qu'aurait eue Simonide vis-à-vis de la divinité, mais nous ne savons pas vraiment de quoi il s'agit : *[Deus] quem Simonides multiplicato dierum numero, sed nec alius quispiam mortalium definire et videre potuit (Praeterea)*. Une autre fois, Martin Thierry le présente comme le modèle pour l'écriture des épitaphes. Et comme pour Homère, Virgile ou Ovide, il sert de référence pour faire un compliment à l'un des personnages contemporains de Martin Thierry, Jean Marquis. On comprend en effet que ce dernier imite voire égale le style de Simonide en faisant l'éloge funèbre de Martin Dolet : *Nec tali fletu satiatius Marquisius defuncto canere desiderans huius mortem Simonidis invento prosequutus est. (Finierat)*.

Bien connus des humanistes, Horace et Anacréon ne sont mentionnés qu'une seule fois. L'allusion à Horace est extrêmement vague et celle à Anacréon est très précise, mais obscure : il est question d'un fruit, d'une baie d'Anacréon : *Anacreontis acino (Paraclesis)*. Anacréon de Téos était un poète lyrique qui vécut de la seconde moitié du VI<sup>ème</sup> siècle av. J-C à la première moitié du V<sup>ème</sup> siècle. Sa poésie portait principalement sur l'amour (« ma lyre ne veut chanter que les amours », proclame-t-il dans son poème *Sur ma lyre*, notamment celui éprouvé pour le jeune homme Bathyllus, mais aussi sur le vin, sur le tyran Polycrate chez lequel il trouva refuge à un moment de sa vie. Sa philosophie de vie semble être celle du *carpe diem* : il faut profiter du moment présent et chasser les motifs d'inquiétude de sa vie. Cette insouciance et cet esprit de jouissance qui transparaissent dans l'œuvre du poète semble être en contraste avec le contexte immédiat, dans lequel l'expression est employée : il est, en effet, plutôt question de vigilance, de danger et de souffrances. Le chrétien n'a pas le droit de vivre dans la mollesse car l'ennemi du genre humain cherche à tuer son âme. Nous ne voyons pas à quoi fait allusion la « baie » d'Anacréon. Elle provient peut-être d'un de ses imitateurs que l'on assimilait

volontiers à leur modèle.<sup>126</sup> Ce détail est peut-être le signe que Martin Thierry connaissait bien l'œuvre d'Anacréon, à moins qu'il ne soit le fruit d'une confusion.

Martin Thierry consacre une longue épigramme (n°25) au fabuliste Esope, mais il n'y est question que de sa vie que le beauvaisien connaît bien, l'ayant peut-être lue chez Planude. Il devait probablement connaître en partie ses fables, mais rien ne nous l'indique. Nous trouvons également, dans l'épigramme n°21, une allusion à Marsus, un poète mineur et peu connu, qui pourrait donner l'impression que Martin Thierry connaît bien les poètes de l'Antiquité, surtout qu'il y joint un élément précis avec le personnage d'Attale : *Et Marsi Attalus*. Domitius Marsus se fit connaître durant le règne d'Auguste. On ne sait si Martin Thierry le tient en estime ou non, mais l'œuvre de Marsus semble avoir suscité des jugements mitigés ou partagés, comme on peut le constater dans deux notices biographiques : « Domitius Marsus [...] auteur d'un assez mauvais poème épique, vivait sous le règne d'Auguste. Il ne nous reste de lui que des fragments. Un de ses ouvrages, probablement son recueil d'épigrammes, était intitulé la *Ciguë* ou la *Flûte* (*Cicuta*). Un autre avait pour titre l'*Amazonide* ; c'était une épopée, dont le succès ne paraît pas avoir été très brillant. Un autre enfin, dont on ne connaît point le sujet, était intitulé *Fables* (*Fabellae*). » (*Épigrammes* de M. Valerius Martial, tome 1, traduction nouvelle par MM. V. Verger...) Frédéric Schoell ajoute que Marsus « fut un des premiers épigrammatistes de son temps », que Martial « témoigne peu d'estime pour un poème du même auteur » et qu'« Ovide au contraire cite Marsus avec éloge parmi les poètes épiques ». Dans l'épigramme *Contre Attale*, Attale semble bien correspondre au morosophe, tant il y a de contraste en lui entre les apparences et la réalité, entre ses prétentions et ses capacités. Voici en effet comment se termine l'épigramme : Mais, s'il faut lui rendre justice, / Tout est grâce en lui, rien n'est bien. / Qu'en deux mots je le définisse / Il veut être tout, et n'est rien » A priori, ces références à Marsus et à Attale sont des signes de l'étendue de culture poétique de Martin Thierry, c'est surtout l'indice qu'il a lu les épigrammes de Martial. En outre, savoir une chose sur quelqu'un n'est pas forcément tout savoir sur lui. On ne peut donc pas tirer des conclusions sûres d'un détail qui peut être mis en avant par vanité, pour faire croire que l'on est savant.

---

<sup>126</sup> « Les [poèmes anacréontiques] s'inspiraient très librement du style et des sujets d'Anacréon, et ils lui furent souvent attribués, si bien que sa réputation en Europe après la Renaissance tenait en grande partie à ses imitations. » (*Dictionnaire de l'Antiquité*, Université d'Oxford, Paris, Bouquins, 1993, p.48).

### Troisième partie : la culture et le style

En conclusion, parmi les références aux poètes, nous trouvons beaucoup de généralités et de lieux communs qui ne manifestent pas une grande culture. Si Martin Thierry ne limite pas ses allusions aux poètes les plus connus et les plus en vogue, on constate qu'il connaît surtout leurs vies et les anecdotes qui circulent sur eux, mais qu'il se garde bien, en général, de faire des références textuelles explicites. Il est plausible que Martin Thierry ait lu les grands poètes comme Virgile, Ovide, Catulle, Horace, Ausone et Martial et qu'il connaisse les autres, surtout de nom et de réputation.

#### b) La connaissance des dramaturges :

Martin Thierry, dans l'ensemble de son œuvre, évoque cinq dramaturges antiques, grecs pour la plupart. Il s'agit de : Plaute, Ménandre, Euripide, Eschyle et Aristophane. Mis à part le premier, connu et apprécié depuis longtemps et remis à l'honneur depuis la découverte en 1429, par Nicolas de Cuse, de 12 nouvelles comédies, les autres ne sont venus à la connaissance des humanistes que tardivement et n'étaient, au mieux, que des noms au Moyen Âge<sup>127</sup>.

Les allusions sont très courtes et très ponctuelles puisque chaque dramaturge n'est mentionné qu'une seule fois. Tous, hormis Ménandre, sont associés à une souffrance endurée ou provoquée par eux et figurent dans la liste des maux que les pèlerins se disent prêts à affronter pour être fidèles à leurs vœux. Les allusions ont donc davantage rapport avec la biographie de ces auteurs qu'à leurs activités théâtrales dont il n'est, en fait, nullement question, ou quasiment, car certains points sont un peu obscurs et peuvent recevoir différentes interprétations.

Martin Thierry rappelle, en un mot, que Plaute, ruiné, dut se mettre au service d'un boulanger et fut employé à tourner la meule, labeur bien pénible : *Plauti molam*<sup>128</sup>, « la meule de Plaute », mais il ne fait aucune allusion à ses comédies. Dans son épigramme n°51, Martin Thierry, qui fait parler un mari qui se plaint de sa femme et du mariage, s'inspire explicitement de Ménandre, comme on peut le voir d'après le titre : *Responsio viri, quod iuxta Menandri immineat unicuique hoc quod debet pati*. Ménandre est un dramaturge athénien (340-292 av. J-C) qui s'est spécialisé dans la comédie. Au XVI<sup>e</sup> siècle, ses œuvres n'étaient connues que de nom ou étaient incomplètes. Il a longtemps été

---

<sup>127</sup> Cf. Jean-Christophe Saladin, *Les aventuriers de la mémoire perdue*, Paris, Les Belles Lettres, 2020, p. 49 à 52, 252-253 et 292-3)

<sup>128</sup> *Praeterea*, folio 9.

connu grâce à ses maximes appelées γνῶμαι μονόστιχοι qui étaient des extraits, souvent cités, de ses pièces, plus exactement des réflexions de personnages. Martin Thierry fait probablement allusion à l'une de ces maximes, plutôt qu'à une pièce complète, par exemple : « L'imprudence (c'est-à-dire le manque de réflexion) aboutit toujours à de grands maux » (*La Canéphore*). Il était aussi l'auteur de quelques maximes misogynes qui ont pu également inspirer cette épigramme. L'allusion à Euripide est strictement biographique et vient probablement d'Aulu-Gelle<sup>129</sup>. Elle rappelle qu'il fut dévoré par des chiens : *Euripidis canes*<sup>130</sup>. Euripide n'était connu que de nom au Moyen Age, ses œuvres ne seront découvertes que bien plus tard et il est bien peu probable que Martin Thierry y ait eu accès. Il en est de même pour Eschyle et Aristophane. Comme pour Euripide, Martin Thierry connaît les circonstances de la mort d'Eschyle, du moins ce que l'on en raconte : il reçut sur la tête une tortue lâchée du ciel par un aigle (*Aeschili testudinem*<sup>131</sup>). Mais il ne dit rien de son œuvre, découverte elle aussi très tardivement. Même si ces dramaturges sont étudiés dans les universités de la Renaissance<sup>132</sup>, Martin Thierry connaît Aristophane probablement en raison du procès de Socrate et de la part qu'a eue Aristophane dans les accusations portées contre le philosophe, mais rien n'indique qu'il ait lu ses œuvres car il n'y fait aucune allusion. Les accusations malveillantes et injurieuses qu'il évoque, les *probosas Aristophanis criminationes*<sup>133</sup>, font certainement référence aux reproches faits à Socrate, dans les *Nuées*, de corrompre la jeunesse et de la pousser vers l'impiété.

Si Plaute, Eschyle et Euripide attirent une sorte de compassion, par leur statut de victimes innocentes, en revanche, Aristophane apparaît comme un méchant et semble donc peu apprécié de Martin Thierry, mais en tant qu'homme et non pas en tant que dramaturge. A travers les trois dramaturges, ce sont tous les aléas malencontreux de la vie, ce sont les revers de fortune, la servitude, la mort dans d'atroces souffrances, les vives critiques, qui sont évoqués, autant de péripéties fâcheuses que peuvent connaître les pèlerins : capture, perte de ses biens, accident fatal, mise à mort par des bandits ou par des Infidèles, naufrage. Il est tout à fait possible que Martin Thierry ait lu des pièces de Plaute, il a pu lire, également, dans le texte grec, des maximes de Ménandre, faciles à traduire en raison de leur brièveté, il a pu entendre parler des œuvres dramatiques d'Eschyle, d'Euripide et

---

<sup>129</sup> *Nuits attiques*, livre XV, chap. XLIV.

<sup>130</sup> *Praeterea*, folio 9.

<sup>131</sup> *Praeterea*, folio 9.

<sup>132</sup> Cf. L'extrait des Mémoires d'Henri de Mesmes, cité par Arlette Jouanna dans *La France de la Renaissance*, Perrin, 2001, p. 102 : « Après disner nous lisions, par forme de jeu, Sophoclès et Aristophanès ou Euripidès... ».

<sup>133</sup> *Praeterea*, folio 9.

d'Aristophane car elles étaient en vogue du fait de leur découverte récente, mais il nous paraît peu probable que Martin Thierry les ait lues.

c) La connaissance des orateurs :

Martin Thierry mentionne six fois Cicéron, deux fois Démosthène et une fois Isocrate (qui n'est orateur que dans une moindre mesure). Cicéron est bien connu et fait figure de modèle d'expression latine. Martin Thierry n'entre pas dans la querelle cicéronienne et ne cite pas de manière explicite des passages de l'oeuvre du célèbre orateur romain. Mais bien souvent, l'Arpinate évoque pour Martin Thierry un haut degré d'éloquence. Philarethus, personnage qui fait l'éloge funèbre de Guillaume de Montmorency, se sent inférieur à son sujet et voudrait posséder l'éloquence de Cicéron pour pouvoir s'exprimer avec autant de grâce que d'abondance : *Sed interim Marci Tullii eloquium optare velim, quo effusius dicendi gratia, et in tanto pondere caelifero Atlanti<sup>134</sup> gravissimo mellitius personandi audacia suppetant<sup>135</sup>*. Ce passage, quelque peu détaillé, est valorisant pour Cicéron dont le style est apprécié et dont la volubilité est connue. Martin Thierry est un auteur assez prolixe, pour lequel plus une chose ou un être sont élevés, plus ils doivent être évoqués longuement. On retrouve cette idée d'abondance cicéronienne au début d'une lettre que Martin Thierry adresse à Charles de Villiers. En effet, intimidé qu'il est devant la majesté de l'évêque, Martin Thierry se sent incapable de prononcer le moindre mot en sa présence. D'abord, dans une formule hyperbolique, Martin Thierry affirme que même l'éloquence de Cicéron ne saurait l'aider à trouver ses mots pour s'adresser à l'évêque : *Cum tua sublimis maiestas (optime antistes) insignibus adornetur titulis<sup>136</sup>, et velut rutilantibus smaragdis insignita decoretur, ut te cuiquam aggredienti, etiam si Tulliana<sup>137</sup> dicendi facundia praepolleret, meticulousum incutiat pavorem<sup>138</sup>*. Ce genre de formule, tout en rabaissant l'éloquence de Cicéron, la place comme la référence en la matière<sup>139</sup>. Puis juste après, dans un mouvement de modestie et dans un raisonnement a fortiori, Martin Thierry reconnaît que si Cicéron lui-même n'est pas à la hauteur de la tâche, à plus forte raison, lui se trouve

---

<sup>134</sup> Le Titan Atlas portait, en effet, la voûte céleste sur ses épaules (Ovide, *Métamorphoses*, VI, 174 et 175).

<sup>135</sup> *Absoluto*, folio 4.

<sup>136</sup> On retrouvera la mention des titres de Charles de Villiers dans les petits poèmes intitulés *Eulalius de duobus dominiorum titulis rupis Potiae et insulae Adae* et *De eisdem titulis*.

<sup>137</sup> Nous avons ici le *nomen* de Marcus Tullius Cicero.

<sup>138</sup> *Amplissimo*, folio 1.

<sup>139</sup> Dans le même ordre d'idées, les capacités oratoires de Cicéron sont à la fois prisées et jugées insuffisantes dans l'éloge du poète Martin Dolet : *Cederet huic Marci vividus ille lepos.* (*Splendida*, v. 16). Si talentueux soit-il, Cicéron n'est pas à la hauteur de Martin Dolet. Le jugement est évidemment exagéré puisque nous sommes dans une sorte de dithyrambe, mais on pourrait aussi se souvenir que Cicéron passait pour un piètre poète.

complètement démuné face à l'évêque, puisqu'il est loin d'égaliser les performances oratoires de Cicéron et d'avoir son aisance : *Ita in lumine primo consistere coactus, vix ullum sermonis spiraculum, pressius obstructo dentium vallo, emittere queat, nimirum qui Ciceronianus non sim assecla*<sup>140</sup>. Il ne faut certainement pas tirer de ces derniers mots l'idée que Martin Thierry rejette Cicéron et refuse de le prendre pour un modèle d'écriture, même si Martin Thierry peut avoir à l'esprit qu'il est peut-être inconvenant de se réclamer de Cicéron devant un homme de Dieu si saint, étant donné que Dieu a reproché à saint Jérôme de s'attacher à Cicéron plutôt qu'au Christ. Ce que veut dire avant tout Martin Thierry, c'est qu'il n'a pas les compétences du Romain car, comme il le reconnaît dans un autre passage, sa langue n'est pas pure comme celle de Cicéron, mais sujette aux fautes de grammaire et aux maladroitures de style.

Evoquant son détracteur, Martin Thierry le rapproche de Cicéron, dans une comparaison peut-être destinée à illustrer les vicissitudes de la vie et les revers qui peuvent attendre son adversaire : *alter oculatus Cicero trans caelos elevatur, et cras alter Homerus cecutiens in abyssati chao demergitur*<sup>141</sup>. Le passage rappelle d'une manière apparemment laudative, la lucidité exceptionnelle de Cicéron, son élévation d'âme, et la haute estime dans laquelle il est tenu, mais l'extrait, dans son ensemble, peut évoquer sa chute et les revers de fortune qui peuvent accabler tout homme et qui doit donc l'inciter à un peu plus d'humilité, conseil que Martin Thierry semble donner à son détracteur. Cicéron sert d'avertissement : de la gloire on peut vite passer à l'humiliation. De fait, Martin Thierry, lecteur de Plutarque et de Tite-live, connaît la fin tragique de Cicéron, assassiné par les sbires de Marc-Antoine : *Ecce furem Anthonium, stimulante Popilio*<sup>142</sup>, *Ciceronem aggredi voluisse dignovi*. La présence d'Antoine évoque les guerres civiles qui ensanglantèrent la ville de Rome et déchirèrent le monde romain au Ier siècle avant J-C. A travers cet exemple tiré de l'histoire<sup>143</sup> romaine Martin Thierry évoque probablement les horreurs de la guerre à l'œuvre lors du sac de Rome et peut-être aussi les guerres civiles qui éclateront bien plus tard dans le royaume et qu'il entrevoit peut-être. Dans ce passage, Cicéron a visiblement les faveurs de Martin Thierry, même si ce dernier ne lui accole

---

<sup>140</sup> *Amplissimo*, folio 1.

<sup>141</sup> *Dignissimo*, folio 2.

<sup>142</sup> Popilius est un tribun militaire qui, avec l'aide du centurion Hérennius, assassina Cicéron. Plutarque, qui mentionne ce personnage, dans sa *Vie de Cicéron (Vies parallèles, Cicéron, XLVIII, 1)* souligne l'ingratitude abjecte de ce personnage puisqu'il rappelle qu'il avait été autrefois défendu par Cicéron.

<sup>143</sup> Martin Thierry aurait pu, pour montrer la chute qui guette tout homme cherchant à s'élever trop haut, choisir l'exemple de l'exil de Cicéron, mais cela n'aurait pas évoqué aussi directement et aussi violemment la guerre civile.

aucun qualificatif valorisant ou sympathique. Il est en effet opposé à Marc-Antoine qualifié de *furentem* : ce terme péjoratif évoque la déraison, la fureur, la violence et l'absence de maîtrise de soi du personnage. Au contraire, Cicéron incarne, en général, le philosophe et le partisan de la paix. En effet, dans la guerre civile qui vit toutes les passions et toutes haines se déchaîner comme dans l'affaire Catilina, il se montra un ardent défenseur de la concorde. Cet effort ne pouvait que plaire au pacifique Martin Thierry, outre le fait que Cicéron était aussi un avocat (comme lui) et la victime de la cruauté d'Antoine. Quand Martin Thierry évoque Marc-Antoine et Cicéron, il est possible qu'il ne cherche pas à évoquer le passé pour lui-même. Ces personnages en évoquent probablement d'autres, plus contemporains. C'est peut-être pour cela que Martin Thierry n'écrit pas qu'Antoine a fait tuer Cicéron, mais qu'il a simplement cherché à le faire. Notre auteur espère peut-être que l'histoire ne se répètera pas.

Comme Cicéron, Démosthène incarne l'éloquence et il peut être considéré comme une variante interchangeable de Cicéron. Dressant une liste dithyrambique des qualités de Guillaume de Montmorency, Philarethus déclare qu'il était plus éloquent que Démosthène *Demosthene eloquentior*<sup>144</sup>. Là encore, le personnage cité sert de faire-valoir à des contemporains. La réputation de Démosthène est si répandue qu'il est possible de mentionner l'éloquence de ce dernier sans en avoir la moindre idée : il n'y a donc aucune raison de penser que Martin Thierry ait pu goûter personnellement l'éloquence de l'athénien. En revanche, Martin Thierry se réfère de façon plus précise à Isocrate, professeur grec de rhétorique qui vécut au Vème et au IVème siècle av. J-C et qui composa de nombreux discours. En effet, il évoque, de façon bien vague il est vrai, des idées ou une œuvre du personnage : *Nonne ab incolis virtutibus, quibus (si Isocrati credendum venit) nulla possessio venerabilior neque firmior est ?*<sup>145</sup>. L'allusion est un peu trop vague pour nous, mais il est possible que ce jugement qui fait de la vertu le bien le plus noble et le plus sûr et qui est inspiré d'Isocrate, soit tiré de l'exhortation adressée à *Démonicos*. En effet, au début de ce discours, Isocrate fait l'éloge de la vertu en la présentant comme le bien le plus utile et le plus durable : « Seuls ceux qui se sont engagés dans cette voie ont été capables d'atteindre à la vertu, le plus noble et le plus sûr des biens, car la beauté, le temps la détruit ou la maladie l'altère [...] seule la pratique de la vertu, chez ceux qui l'ont sincèrement développée par la réflexion, demeure la compagne de leur vieillesse, elle est

---

<sup>144</sup> *Absoluto*, folio 24.

<sup>145</sup> *Amplissimo*, folio 2.

plus forte que la richesse, plus utile que la naissance ... »<sup>146</sup> ( 5 à 7, traduction de la C.U.F. par Georges Mathieu et Emile Brémond). Notons qu'Isocrate est un peu moins connu que Démosthène et que cette référence à Isocrate révèle une connaissance un peu plus poussée de la littérature grecque. Ces orateurs grecs, Martin Thierry a pu les connaître en lisant Cicéron ou l'œuvre<sup>147</sup> de Quintilien, écrivain auquel il fait référence et qui fut très en vogue au XVI<sup>e</sup> siècle : *Quintiliani rhetoris progenitam foeturam*<sup>148</sup>, « l'œuvre sortie de l'esprit du rhéteur Quintilien ».

d) La connaissance de l'histoire gréco-romaine :

1) La Royauté et la République

Si l'on passe en revue les personnages historiques mentionnés par Martin Thierry, on se rend compte qu'ils se répartissent sur les grandes périodes de l'histoire de la République Romaine, ce qui peut donner à penser que Martin Thierry connaissait plutôt assez bien cette période.

Quand le personnage Martin Thierry reconnaît la vérité des arguments de ses amis pèlerins et qu'il veut manifester sa détermination à se joindre à eux, c'est à Mucius Scaevola qu'il semble faire référence : *Protinus aperta veritate (cui locum fore non denegat Scaevola) disceptationi terminum imponens, me viae comitem exhibui*<sup>149</sup>. Ce dernier, en effet, ayant confondu le roi Porsenna qu'il voulait assassiner avec l'un de ses acolytes, reconnu après coup son erreur et voulant impressionner le roi en lui montrant toute la force d'âme et la vigueur de la résolution des Romains à le combattre, il plongea sa main dans un brasier. Pour évoquer l'esprit de justice de Guillaume de Montmorency, Martin Thierry évoque le souvenir de l'un des tout premiers consuls de Rome, avec lequel il le compare : *Publicola aequior*<sup>150</sup>. Il s'agit de Publius Valerius choisi en remplacement de Tarquin Collatin, poussé à démissionner parce que son nom faisait peur au peuple et rappelait trop la royauté (Tite-Live, *Histoire Romaine*, II, 2). Il proposa des lois qui lui gagnèrent l'amitié du peuple et son surnom de Publicola (II, 8). Il traita avec succès avec Porsenna pour le faire cesser de réclamer le retour de la monarchie (II, 15). Tite-Live rapporte qu'à sa mort, on faisait surtout l'éloge de ses qualités de général et d'homme

---

<sup>146</sup> Isocrate, *Discours*, tome 1, septième discours, *A Démonicos*, 5 à 7, Paris, Les Belles Lettres, 1972, traduction par Georges Mathieu et Emile Brémond.

<sup>147</sup> Découverte au siècle précédent par Le Pogge dans la bibliothèque du monastère de Saint-Gall (Arlette Jouanna, *La France de la Renaissance*, Perrin, 2001 p. 47)

<sup>148</sup> *Iam lucidus*, folio 6.

<sup>149</sup> *Praeterea*, folio 10.

<sup>150</sup> *Absoluto*, folio 24.

politique (II, 16), mais Plutarque écrit que Publicola employa toute son éloquence à faire triompher la justice (*Vie de Publicola*, I, 2).

C'est le courage et l'esprit de sacrifice que Martin Thierry exalte à travers la gens Fabius et qu'il veut insuffler aux chrétiens : *insignes Fabios*.<sup>151</sup> Il est fait certainement allusion aux 306 Fabii, ces membres d'une même famille qui défièrent les Véiens. Tombés dans un piège, ils furent tous tués. Quand Martin Thierry veut faire mesurer le degré de fidélité et de loyauté de Guillaume de Montmorency, c'est à Fabricius qu'il le compare : *Fabricio fidelior*.<sup>152</sup> En cela, il montre clairement qu'il connaît bien le personnage admirablement fidèle à sa parole. Caius Fabricius Luscinus fut consul en 282 et 278 av. J.-C. Il eut, à plusieurs reprises, l'occasion de manifester sa loyauté et son incorruptibilité. Envoyé comme ambassadeur auprès de Pyrrhus, il ne céda pas, malgré sa pauvreté personnelle, à l'or et aux éléphants que lui proposa Pyrrhus. Il ne se laissa pas plus émouvoir par l'attrait des plaisirs et les offres d'amitié que lui fit ensuite Pyrrhus et il sera fidèle à Rome. Il donna l'assurance à Pyrrhus qui lui avait remis des prisonniers en échange de la paix, qu'il les lui rendrait si jamais la paix n'était pas votée par le sénat. Et comme le sénat avait refusé la paix, Fabricius rendit les prisonniers pour être fidèle à sa parole. Une autre fois, le médecin de Pyrrhus lui proposa d'empoisonner ce dernier en échange d'une récompense, pour mettre fin à la guerre. Ecoeuré par cette perfidie, non seulement Fabricius déclina l'offre, mais encore il fit prévenir Pyrrhus de se méfier de son médecin. Tous ces traits de loyauté sont rapportés par Plutarque (*Vie de Pyrrhus*, XXX et XXXI).

Se désolant de la désunion des peuples chrétiens face au péril turc, Martin Thierry rêve qu'un émule de Ménénius Agrippa parvienne à ressouder le peuple chrétien dont l'unité est mise à mal par les rivalités politiques et par la diffusion de l'hérésie : *instructi una cum plurimis catholicis subito congregante viros Agrippa*.<sup>153</sup> Ménénius Agrippa eut en effet le mérite de ressouder la société romaine qui s'était gravement divisée. C'est par sa fable des membres et de l'estomac, qu'il fit revenir les plébéiens qui avaient fait sécession (Tite-Live, *Histoire Romaine*, II, 32). C'est aussi le souvenir de Curius Dentatus qui est convoqué quand il s'agit de vanter la tempérance et la maîtrise de soi de Guillaume de

---

<sup>151</sup> *Horrida*, v. 273.

<sup>152</sup> *Absoluto*, folio 24.

<sup>153</sup> *Finierat*, folio 5.

Montmorency : *Curio continentior*<sup>154</sup>. Curius Dentatus Manius fut consul en 290, puis en 275 av. J-C. Il est réputé pour l'austérité et la simplicité de son mode de vie. Cicéron souligne sa « *continentia* », autrement dit sa capacité à se contenter de peu et à modérer ses désirs : *admirari satis non possum vel hominis ipsius continentiam vel temporum disciplinam* (*Caton l'Ancien*, 55). Il raconte ensuite qu'il ne fut pas appâté par l'or que lui offraient les Samnites, mais qu'il leur répondit qu'il préférerait commander à ceux qui possédaient l'or.

Le personnage des premiers temps de la République le plus cité est Camille que Martin Thierry semble avoir bien en tête et apprécier particulièrement. Guillaume et Anne de Montmorency sont chacun comparés à lui et à travers ces comparaisons, Martin Thierry souligne l'héroïsme et l'humilité qui cohabitaient en Camille. Guillaume s'est montré encore plus mesuré et plus désintéressé que Camille : *Camillo modestior*<sup>155</sup>. Il s'agit de Marcus Furius Camillus, le général romain exilé à Ardées et qui vengea l'honneur des Romains, vaincus par les Gaulois au début du IV<sup>ème</sup> siècle av. J-C. Plutarque souligne sa modestie car malgré sa gloire et son prestige, il n'exigea jamais le consulat et partageait toujours le pouvoir quand il le détenait seul (*Vie de Camille*, I, 4). Valère-Maxime le cite comme exemple de modération dans la gloire, car, quand Camille eut appris que les Romains faisaient appel à lui pour sauver la ville, il se garda de l'empressement que suscite un tel bonheur et ne voulut rien faire tant qu'il ne fut pas assuré que son accession à la dictature s'était faite dans les règles (*Faits et dits mémorables*, IV, I, 2). Anne, quant à lui, est digne des hauts faits de Camille : *Iuppiter huic tandem post grandia facta Camillo, / Supremis donet foelicia fata diebus*<sup>156</sup>. Camille passe pour avoir en quelque sorte sauvé Rome et vengé son honneur. Martin Thierry relate son rôle éminent pour rétablir l'honneur romain après le saccage de Rome par les Gaulois, quand il évoque le sac de Rome survenu en 1527 : *Fit tumultus qualis forsitan erit apud hos quorum pecuniam retulit Camillus*<sup>157</sup>. Furius Camillus fut nommé dictateur alors qu'il avait été relégué à Ardée. Avec le reste de l'armée romaine qu'il réussit à remobiliser il porta secours aux Romains qui s'étaient réfugiés sur le Capitole et qui faisaient face à l'armée gauloise, conduite par Brennus, et qui avait pillé la ville. Après l'ascension du capitole par les Gaulois, dont l'approche de nuit fut signalée par les oies, les Romains, pressés par la famine et au bord du désespoir, voulurent négocier avec leurs agresseurs. Il fut décidé, lors d'une entrevue entre Sulpicius

---

<sup>154</sup> *Absoluto*, folio 24

<sup>155</sup> *Absoluto*, folio 24.

<sup>156</sup> *Anna*, v. 35.

<sup>157</sup> *Iam lucidus*, folio 3.

et Brennus que les Romains verseraient mille livres d'or aux Gaulois en échange du départ des Gaulois. Cette somme fut versée. Mais peu de temps après, Camille vint reprendre l'or donné aux Gaulois et mit ces derniers en fuite (Plutarque, *Vies parallèles, Camille*, XXVII à XXIX). Cependant, cette prise de la ville de Rome, ainsi que son pillage laissèrent un douloureux souvenir aux Romains.

Les brèves indications que Martin Thierry apporte sur ces personnages montrent qu'il les connaît bien car elles sont rarement gratuites et se fondent bien dans le propos de notre auteur. A travers ces modèles, la gens Fabius, Fabricius, Curius Dentatus, , Ménénius Agrippa, Camille, on peut entrevoir les aspirations fondamentales qui animent le cœur de Martin Thierry : son appel à un esprit de sacrifice et de lutte en réaction contre l'esprit de jouissance qui domine chez tant de chrétiens, un désir peut-être de plus grande loyauté entre les différents souverains d'Europe, son rêve d'unité retrouvée entre les chrétiens, son souhait de voir peut-être les grands des différents royaumes limiter leur avidité pour modérer leur désir de conquête et peut-être son espoir de voir surgir un homme providentiel qui sauvera la chrétienté qui est au plus mal, à ses yeux.

La grande période suivante, celle des guerres puniques est illustrée par quelques noms assez célèbres, mais en général, les références sont assez floues et les brefs commentaires qui les accompagnent sont parfois un peu étonnants. C'est par exemple Laelius dont Martin Thierry souligne la clémence : *Lelio clementior*<sup>158</sup>. Nous supposons qu'il s'agit de Gaius Laelius Sapiens, l'ami de Scipion Emilien. Cependant, la clémence que lui prête Martin Thierry ne semble pas le caractériser spécialement. On lui associe plutôt la sagesse que la clémence, comme le rappelle l'incipit du *Traité de l'amitié* : *Q. Mucius augur multa narrare de C. Laelio socero suo memoriter et jucunde solebat, nec dubitare illum in omni sermone appellare sapientem* (Cicéron, *Laelius seu de Amicitia*, I, 1). Et cette sagesse lui est indissociable : *nunc Laelius, et sapiens (sic enim est habitus)...* (I, 5). Lors de la prise de Carthage, Scipion Emilien fit preuve de clémence à l'égard des derniers combattants qui finirent par se rendre et même à l'égard d'Hasdrubal qui se prosterna devant lui pour le supplier de lui accorder la vie sauve. Martin Thierry attribue peut-être à Laelius, qui était aux côtés de Scipion, ce trait de clémence. Si c'est le cas, il y aurait alors une légère confusion. De même, on ne sait de quel Scipion il s'agit quand Martin Thierry évoque sa piété, qui est ici soit une fidélité à ses devoirs, soit un respect prononcé de la religion : *Scypione pientior*<sup>159</sup>. Les deux les plus célèbres sont le Premier Africain, le vainqueur

---

<sup>158</sup> *Absoluto*, folio 24.

<sup>159</sup> *Absoluto*, folio 24.

d'Hannibal à Zama et le Second Africain, Scipion Emilien, celui que Cicéron tient en grande estime et dont il fait parfois un des personnages principaux de ses dialogues. Mais aucun des deux ne se signale tout particulièrement par sa piété. Nous sommes confrontés au même genre d'incertitude quand Martin Thierry évoque la modération de Métellus : *Metello moderator*<sup>160</sup>. Il existe en effet de nombreux Metellus. Valère-Maxime en distingue deux pour leur esprit de modération. Il s'agit d'abord de Caecilius Metellus Macedonicus qui était entré dans une longue et forte opposition à Scipion. Mais quand il apprit la mort de ce dernier, loin d'exulter, il fit preuve d'une modération qui fut remarquée et lui attira le respect (*Faits et dits mémorables*, IV, I, 12). Il s'agit ensuite, de Metellus le Numidique. Alors qu'il avait été exilé loin de sa cité, il apprit soudain, au cours d'un spectacle, que le sénat romain autorisait son retour. Il sut néanmoins contenir sa joie et Valère-Maxime note qu'il sut garder la mesure aussi bien dans la bonne que dans la mauvaise fortune (IV, I, 13). Il est difficile de dire si la distinction entre les différents Métellus était claire dans l'esprit de Martin Thierry ou si le flou dans lequel il laisse le lecteur moderne est dû à une certaine approximation. Le nom de Caton est cité trois fois et il n'est pas toujours aisé de savoir de quel Caton il s'agit. Certes, quand Martin Thierry s'adresse à un certain censeur (*Ad quendam censorem*<sup>161</sup>) qu'il juge sévère, et qu'il le rapproche de Caton <te> *facis Catonem*, on voit assez clairement qu'il a en vue Caton l'Ancien. Marcus Porcius Cato Priscus fut en effet un célèbre censeur, connu pour sa sévérité, sa tempérance et son austérité (Plutarque, *Vies parallèles*, *Caton*). Mais quand il met en avant la gravité de Caton (*Catone gravior*<sup>162</sup>), il est difficile de dire s'il s'agit de Caton l'Ancien ou de Caton d'Utique car les deux ont porté la *gravitas* à un haut degré. Nous inclinons cependant à penser qu'il s'agit du premier, en raison de son grand âge<sup>163</sup> qui pouvait lui conférer une *gravitas* plus grande encore et parce qu'il nous semble qu'il est un peu plus connu que son descendant. Là encore, on ne saurait dire si l'identité de ce Caton était claire ou non pour Martin Thierry et pour ses lecteurs. Anne de Montmorency est lui aussi comparé à Caton qu'il surpasse par la connaissance du droit ou par le respect du droit : *excedens iure Cathonem*<sup>164</sup>. Là aussi Martin Thierry ne prend pas la peine de préciser l'identité de ce Caton. Jugeait-il cela superflu ? Ou cette absence de distinction explicite entre les deux Caton résulte-t-elle d'une confusion entre les deux ? On ne saurait

---

<sup>160</sup> *Absoluto*, folio 24.

<sup>161</sup> *Epigramme* n° 34

<sup>162</sup> *Absoluto* 386

<sup>163</sup> Surtout que c'est Guillaume de Montmorency qui est comparé à lui dans ce passage.

<sup>164</sup> *Anna*, v. 29

affirmer quoi que ce soit, mais il est clair que de façon systématique, Martin Thierry se contente d'un seul nom sur les trois ou quatre que porte un personnage, quand il mentionne un Romain. Il ne déroge pas à cette habitude, même quand il serait opportun de préciser et de distinguer deux homonymes.

D'autres personnages sont plus aisément indentifiables et leurs qualificatifs ne posent pas de problème. Quand Martin Thierry évoque la constance de Fabius (*Fabio constantior*<sup>165</sup>, on pense immédiatement à Quintus Fabius Maximus Cunctator, le fameux général qui tint tête à Hannibal en recourant à la technique de la temporisation. C'est peut-être à cette tactique que fait référence l'adjectif *constantior*. Il se peut aussi que Martin Thierry fasse allusion à la constance d'âme du personnage qui eut l'occasion de briller quand le fils de Fabius mourut. Sa réaction suscita l'admiration plus que ses autres vertus : *Multa in eo viro praeclara cognovi, sed nihil admirabilius quam quo modo ille mortem filii tulit, clari viri et consularis* (Cicéron, *Caton l'Ancien*, IV, 12). Plutarque souligne également la dignité impressionnante de Fabius (*Vie de Fabius*, XXIV, 6). On se souvient que Guillaume de Montmorency eut droit au même type d'éloge à propos de la mort de son fils. De même, Régulus est clairement indentifiable grâce au tonneau qui fut l'instrument de son supplice : *Reguli dolium*<sup>166</sup>. Il s'agit de Marcus Atilius Regulus. C'était un consul qui combattit Hamilcar en Afrique. Pris au piège par le spartiate Xanthippe, il fut fait prisonnier et plus tard envoyé comme légat auprès du sénat romain pour négocier un échange de prisonniers. Après avoir dissuadé le sénat d'accepter, il revint se reconstituer prisonnier chez ses ennemis qui lui infligèrent de terribles supplices. Le dernier fut d'être mis dans une sorte de coffre étroit muni de piquants à l'intérieur : Régulus fut contraint de rentrer dedans et mourut de fatigue après bien des souffrances, car il ne pouvait trouver, dans ces conditions, le sommeil (Aurélius Victor, *De viris illustribus urbis Romae*, XL et Aulus-Gelle, *Nuits attiques*, livre VI, ch. IV).

A ces acteurs de l'histoire que Martin Thierry pose en modèles et qui ont joué un rôle dans les guerres puniques, on peut ajouter les noms de quelques carthaginois. Evoquant les menaces qui enveloppent la ville de Rome, Martin Thierry évoque la figure effrayante et très célèbre d'Hannibal qui faillit emporter la ville de Rome et laissa un souvenir terrible

---

<sup>165</sup> *Absoluto*, folio 24.

<sup>166</sup> *Praeterea*, folio 10.

dans la mémoire des Romains : *forsitan aut poenus Hannibal<sup>167</sup> irrueret<sup>168</sup>*. C'est peut-être Charles Quint que désigne Hannibal car tous deux ont fait trembler Rome, et tous deux venaient d'Espagne, mais Hannibal a épargné Rome tandis que Charles Quint l'a pillée. Beaucoup moins connu qu'Hannibal est le général carthaginois Hannon dont Martin Thierry évoque le supplice : *Hannonis crucem<sup>169</sup>*. Malgré ses victoires, Hannon commit une imprudence et se fit capturer par les Romains. Il dut rendre la citadelle dans laquelle ses troupes étaient installées pour recouvrer la liberté. Mais il fut accusé de trahison par les siens et mis en croix.

Si la période des guerres puniques semble bien connue de Martin Thierry, celle du premier siècle avant J-C ne l'est pas moins. Parmi les personnages mentionnés de façon positive par Martin Thierry, on trouve de grands noms comme Pompée ou César. Le personnage Martin Thierry voulant dissuader ses amis de continuer leur pèlerinage, leur représente que la mer est infestée de pirates car il n'y a pas de nouveau Pompée pour les mettre en fuite : *Quod si, tellure relictā, caelum mutaturi Neptunum volueritis navigare insegurior erit, absente Pompeio. Nam piratae irruentes impetum facient classimque totam non sine cruenta strage depredabuntur.<sup>170</sup>* En effet, ce célèbre général romain éradiqua, au premier siècle av. J-C, les pirates de la Méditerranée. Ces derniers avaient fini par contrôler cette mer et poussaient l'insolence et l'audace jusqu'à multiplier les avanies contre les citoyens romains (Plutarque, *Vies parallèles, Vie de Pompée*, XXIV à XXVIII). Ce fléau antique évoque la terreur qu'inspiraient sur les contemporains de Martin Thierry, les frères Barberousse, deux corsaires musulmans particulièrement redoutables et audacieux. Par ailleurs, Martin Thierry porte un jugement plutôt favorable sur Pompée qu'il tient peut-être de la lecture de Plutarque : *Pompeio humanior<sup>171</sup>*. Plutarque indique en effet que la douceur et la modération de Gnaeus Pompeius Magnus étaient connues puisque le roi Tigrane, vaincu par Lucullus, préféra se rendre à Pompée dont il connaissait l'humanité (*Vie de Pompée*, XXXIII, 2). On peut donc remarquer que bien qu'ayant pris part à la guerre civile qui a ensanglanté le monde romain, Pompée apparaît, aux yeux de Martin Thierry, comme un protecteur et comme quelqu'un de pacifique.

---

<sup>167</sup> Hannibal Barca, fils d'Hamilcar, fut la grande terreur des Romains. Elevé dans la haine des Romains et dans un esprit de vengeance, il déclencha la deuxième guerre Punique et remporta victoires sur victoires (La Trébie, Lac Trasimène, Cannes) qui le placèrent en position de prendre Rome. Finalement, il laissa la victoire finale lui échapper et fut lui-même vaincu.

<sup>168</sup> *Poeticum chaos*, v. 88.

<sup>169</sup> *Praeterea*, folio 10.

<sup>170</sup> *Iam lucidus*, folio 8.

<sup>171</sup> *Absoluto*, folio 24.

César, l'adversaire de Pompée lors des guerres civiles, est mentionné cinq fois, en général de façon positive ou neutre. Charles de Villiers est rapproché de César en raison de sa majesté toute empreinte de bienveillance envers les faibles : *Quando tu (qui es pontificum gemma) nullum fastidioso contemptu repellas, sed ultroneus Cesareo vultu suscipias, et susceptum munifice confoveas*<sup>172</sup> ... Martin Thierry donne ici de César l'image d'un seigneur généreux qui s'intéresse au sort des humbles. Il est l'opposé des grands de ce monde, remplis de morgue et de mépris pour les gens simples. Sa grandeur est évoquée dans une expression laudative comme *Caesar sublimis* que l'on trouve dans l'épigramme 85. Le nom de César sert encore à distinguer le droit civil du droit canon. Les amis de Martin Thierry sont présentés comme des experts en droit civil et en langue latine : *omnes amicos candidos, haud levi amicitia notos, iuris Caesarei et Romanae facundiae peritos*<sup>173</sup>. Mais de la vie de César, Martin Thierry n'évoque que sa mort, d'abord de façon assez neutre quand il rappelle les nombreux coups de couteaux qu'il a reçus au sénat : *Caesaris vulnera*<sup>174</sup>. On a ici une allusion à l'assassinat de César par Brutus et ses complices aux ides de mars 44 (Suétone, *Vie des douze Césars*, César, LXXXII et Plutarque, *Vie de César*, LVI). Ces blessures de César sont évoquées par Pierre Baudet dans la liste des épreuves et des souffrances qu'il se dit prêt à endurer pour le Christ. Il est donc disposé à subir la mort d'une façon cruelle et par trahison. Ces blessures peuvent donc être vues comme positives. Par contre, le jugement sur César paraît beaucoup plus ambigu quand Martin Thierry suggère l'idée que les puissants et les orgueilleux sont susceptibles de chuter et qu'il n'est rien d'impossible à qui se fie en Dieu. Ces rappels sont destinés à ranimer le courage des chrétiens devant l'ampleur des menaces qui pèsent sur le monde chrétien et sur l'Eglise :

*Lucifer*<sup>175</sup> *exoriens caelo detrusus ab alto,*  
*Et, factus mendax, tenebrosis clauditur antris*<sup>176</sup>.  
*Intrepidus princeps romani florida sceptri*  
*Palma ruit subito confossus vulnere Caesar.*

---

<sup>172</sup> *Amplissimo*, folio 2.

<sup>173</sup> *Iam lucidus*, folio 7. Cette bonne maîtrise du latin par les amis de Martin Thierry peut expliquer pourquoi il a choisi de s'exprimer en cette langue.

<sup>174</sup> *Praeterea*, folio 9.

<sup>175</sup> Lucifer est un autre nom de Satan. Il signifie « qui apporte la lumière ». Ce nom flatteur lui vient du fait qu'il était, avant sa révolte, le plus grand des anges. La Bible rapporte que suite à son péché, il a été précipité du ciel (*Apocalypse*, XX, 8 à 10).

<sup>176</sup> Dans le passage de l'*Apocalypse* cité ci-dessus, il n'est pas question d'« antres ténébreuses », mais de lacs de feu et de soufre » (*stagnum ignis et sulphuris*). L'expression est influencée par la mythologie.

### Troisième partie : la culture et le style

*Armatus telo infenso, et thorace fideli  
Occidit Allophylus<sup>177</sup> minimo perterritus ictu. (Horrida, v. 260 à 264)<sup>178</sup>*

Même si le nom de César est accompagné de qualificatifs valorisants comme son intrépidité ou la palme qui évoque ses victoires, Martin Thierry cherche surtout à constituer un contraste saisissant entre cette puissance et la chute aussi rapide qu'imprévue qui l'attend. Mais César n'évoque pas seulement un retournement de situation incroyable et l'idée que même les puissants connaissent la mort. Sa position entre deux figures qui représentent très nettement le mal et l'orgueil abattu, à savoir Lucifer et Goliath, nous incite à considérer qu'il représente un pouvoir hostile à Dieu, une sorte de figure diabolique. De fait, si César a été assassiné, c'est, dit-on, parce qu'il cherchait à trop s'élever en voulant être regardé comme un roi et adoré comme un dieu.

Troisième membre du premier triumvirat, Marcus Licinius Crassus n'est pas oublié puisqu'il est mentionné quatre fois. Mais Martin Thierry ne l'associe à aucune image vraiment valorisante. Il représente une richesse excessive, qui est amassée de façon stérile et avare et non pas distribuée aux pauvres :

*Congessit scelerata fames quas caelat in antris,  
Divitias Crassus struxit, et omne nephas. (Chaos poeticum, v. 249-250)<sup>179</sup>*

En cela, Martin Thierry se trouve bien informé et suit l'avis général car Crassus passait pour être l'homme le plus riche de Rome. Plutarque, dans sa vie de Crassus, évoque ses grandes richesses et met le doigt sur sa cupidité immodérée : « Selon les Romains, un seul défaut, l'amour des richesses, faisait de l'ombre aux nombreuses qualités de Crassus ; en vérité, ce n'était pas, semble-t-il, son seul défaut, mais le plus grand de tous, celui qui éclipsait les autres. Comme principales preuves de sa cupidité, on évoque la manière dont il s'enrichit et l'importance de sa fortune » (Plutarque, *Vie de Crassus*, II, traduction d'Anne-Marie Ozanam). Cicéron, évoquant un haut degré de richesse, fait référence à Crassus (*Lettres à Atticus*, I, 4, 3).

<sup>177</sup> *Allophylus* signifie celui qui est étranger car non-hébreu. Divers indices (l'armement du guerrier et la faiblesse du coup qui le tue) font penser au géant Goliath que le jeune David a terrassé d'un coup de pierre jeté à l'aide d'une fronde (I, *Rois*, XVII). Goliath était un philistin, il n'appartenait donc pas au peuple élu. L'allusion à cet épisode biblique a probablement pour but de donner du courage et de la confiance au soldat chrétien qui pourrait être impressionné par la force de l'adversaire. S'il combat pour Dieu, il viendra à bout de ses adversaires, même les plus redoutables.

<sup>178</sup> « Lucifer, l'étoile du matin, est chassé du haut du ciel / Et parce qu'il s'est livré au mensonge, il est enfermé dans des antres ténébreuses. / César, chef intrépide, palme fleurie du sceptre romain, / S'écroule subitement, transpercé par une blessure. / Bien qu'armé d'une arme funeste et d'une armure fiable, / L'Étranger tombe raide mort, épouvanté par un très petit coup. »

<sup>179</sup> « La cupidité criminelle a accumulé les richesses que Crassus cache dans des antres, / Et elle a machiné toutes sortes de méfaits. »

Martin Thierry évoque également, et de façon laconique, la fin de vie malheureuse que connut Crassus malgré son immense richesse : *Crassi miseriam*<sup>180</sup>. Alors qu'il devait s'enrichir et recueillir de la gloire en combattant les Parthes, Crassus fut piteusement vaincu par eux à Carrhes en 53 av. J-C. Sa fin de vie fut donc misérable car, pris dans un piège, il fut ensuite assassiné. On lui coupa la tête et la main droite que l'on apporta plus tard lors d'une représentation des *Bacchantes*. On s'en servit pour donner plus de réalisme aux déclamations de l'acteur sur la tête de Penthée. On se moqua aussi de lui dans une mascarade de triomphe (Plutarque, *Vie de Crassus*, XXXI à XXXIII). Son triste sort fait partie de la liste des maux que les pèlerins sont prêts à endurer. Ces derniers acceptent donc d'être massacrés et mutilés. Dans un autre passage, la mort de Crassus est évoquée sobrement et de façon neutre : *obiit Crassus*<sup>181</sup>. Mais on peut remarquer que Martin Thierry ne la déplore pas et qu'il la place juste après l'évocation de la mort de Cicéron par les sbires d'Antoine. Sa mort est donc placée dans le contexte des guerres civiles dont il fut un des acteurs.

Les richesses et la déconvenue de Crassus sont bien connues et font partie de la culture commune. Mais la troisième mention du nom de Crassus sort des sentiers battus. En effet, Martin Thierry fait référence, de manière un peu étonnante, à la surdité de Crassus : *Marco Crasso surdior*<sup>182</sup>. Ce handicap, qu'exagère peut-être Martin Thierry, est peu connu. Notre auteur a peut-être trouvé cette information en lisant Cicéron qui, effectivement, présente Crassus comme un peu sourd : *Erat surdaster M. Crassus, sed aliud molestius quod male audiebat etiamsi, ut mihi videbatur, injuria* (*Tusculanes*, V, 40). Le mot *surdaster* n'évoque qu'une surdité légère, il est donc curieux que Martin en fasse une référence en matière de surdité. C'est peut-être pour être original et montrer l'étendue de sa culture.

Les guerres civiles sont évoquées à travers les noms de Cicéron, d'Antoine, de Popilius, de Catilina ou de Cethegus. Au cours de son songe, Martin Thierry voit Marc-Antoine chercher à tuer Cicéron : *Ecce furentem Anthonium*<sup>183</sup>, *stimulante Popilio, Ciceronem aggredi voluisse dignovi*. Il connaît donc bien la haine mortelle qu'Antoine portait à Cicéron. La formulation est certes un peu vague et pourrait donner à penser que c'est Popilius qui incite Antoine à haïr Pompée, alors qu'il ne fait qu'attiser l'inimitié entre les deux hommes et exécuter les ordres macabres d'Antoine. En effet, Popilius est un tribun

---

<sup>180</sup> *Praeterea*, folio 9.

<sup>181</sup> *Iam lucidus*, folio 2.

<sup>182</sup> *Praeterea*, folio 14.

<sup>183</sup> Il s'agit de Marc-Antoine. Sa présence évoque les guerres civiles qui ensanglantèrent la ville de Rome et déchirèrent le monde romain au Ier siècle avant J-C. Martin Thierry a pu connaître ce personnage en lisant Tite-Live ou Plutarque qui lui a consacré l'une de ses biographies.

militaire qui, avec l'aide du centurion Hérennius, assassina Cicéron. Plutarque, qui mentionne ce personnage, dans sa *Vie de Cicéron* (*Vies parallèles, Cicéron, XLVIII, 1*) souligne l'ingratitude abjecte de ce personnage puisqu'il rappelle qu'il avait été autrefois défendu par Cicéron.

Les horreurs de la guerre civile sont encore évoquées à travers la conjuration de Catilina. *Submergatur aquis iuncto Catilina Cethego*<sup>184</sup>. Catilina est un sénateur qui, ayant échoué plusieurs fois au consulat, mit sur pied une gigantesque conjuration pour prendre le pouvoir par la force (Cf. Salluste, *De Coniuratione Catilinae*). C'est le consul Cicéron qui la déjoua en 63 av.J-C. Cethegus est l'un des complices les plus actifs de Catilina. C'est notamment lui qui devait assassiner le consul Cicéron (*De Coniuratione Catilinae XXXII, 2 et XLIII* et Plutarque, *Vies parallèles, Cicéron, XVI, 1*). C'est chez lui que l'on cache une grande quantité d'armes pour assassiner les sénateurs et mettre la ville à feu et à sang (*Vies parallèles, Cicéron, XVIII, 2 et XIX, 2*). Juvénal associe aussi Catilina et Cethegus et suggère qu'il n'y en a pas un pire que l'autre (*Satire II, v.27*). Comme Catilina, Cethegus est un symbole de division et un fauteur de troubles. Martin Thierry, à travers son personnage, semble demander la noyade ou du moins la peine de mort pour ceux qui sèment le trouble dans le royaume et menacent de déchirer la chrétienté.

Les Gracques sont également associés à Cethegus en tant qu'ennemis de la concorde d'un Etat : [...]*Pax sola Caethegos /Et Gracchos odit discordes sedat amarus*<sup>185</sup>. Il s'agit de deux frères qui ont proposé, l'un après l'autre au II<sup>e</sup> siècle après Jésus-Christ, des réformes mal acceptées par le Sénat et dont l'action politique a donné lieu à des troubles, à des émeutes et à des assassinats. Même si de nos jours, on a tendance à regarder ces deux tribuns de la plèbe avec sympathie, ils passent aux yeux de Martin Thierry pour des fauteurs de troubles et des séditions, donc pour comme des fossoyeurs de l'unité et le la concorde. Plutarque présente avec bienveillance la vie de chacun des deux frères, mais il reconnaît que Caius, le plus jeune des deux, a pu inquiéter, mais à tort, par son comportement. Par exemple, il note que son éloquence, passionnée et outrancière, glaçait son auditoire (*Les Gracques, II*). Plus loin, il indique que Caius passait pour un agitateur et un démagogue effréné, mais il ajoute que ce n'était pas vrai (*Les Gracques, XXII, 6*). Juvénal associe fortement les Gracques à la sédition, en se demandant qui ne serait pas choqué en entendant les Gracques se plaindre des séditions : *Quis tulerit Gracchos de*

---

<sup>184</sup> *Cronographia*, v. 49

<sup>185</sup> *De felici*, v. 228.

*seditione querentes ?* (*Satires*, II, 24). Martin Thierry s'inspire donc, à ce sujet, plus de Juvénal<sup>186</sup> que de Plutarque et l'unité politique et religieuse du royaume a un tel prix pour lui, que des novateurs révolutionnaires ne peuvent que lui être odieux.

Martin Thierry mentionne également trois fois Milon qu'il juge apparemment sévèrement : *Praestabit ne physis : quae nullum forte Milonem/ Immutans cuivis vitium indelebile confert*<sup>187</sup> ? Il s'agit vraisemblablement de T. Annius Milon, un agitateur politique du 1<sup>er</sup> siècle av-J-C, proche des optimates et assassin de Clodius, un autre agitateur politique. Ce Milon symbolise certainement les mauvais penchants du cœur humain. Il semble personnifier le criminel par excellence chez Juvénal (*Satires*, II, 26). On retrouve la même idée dans la *Cronographia* (vers 45) : *Immutat nullum facilis natura Milonem*. On voit qu'aux yeux de Martin Thierry, il symbolise le criminel incurable et l'obstination dans le mal. Milon et Néron réunis semblent être le symbole de la perversité : *Lutheranus, Neroniano Milone perniciosior*<sup>188</sup>.

Martin Thierry évoque brièvement Sylla et sa fin de vie douloureuse et peu glorieuse : *Syllae pediculos*<sup>189</sup>. Sylla est un dictateur romain du début du premier siècle av. J-C. Plutarque rapporte que sa vie dissolue entraîna la corruption de sa chair infestée de vermine. Sylla avait beau se laver fréquemment, la vermine ne cessait de se multiplier (Plutarque, *Vie de Sylla*, XXXVI, 3 et 4). Comme pour Sylla, Martin Thierry rapporte de Marius un détail qui révèle certainement qu'il a lu très attentivement les *Vies parallèles* de Plutarque. Il évoque en effet les mulets de Marius : *tanquam muli Mariani omnia adversa etiam graviora Sambico pati*<sup>190</sup>, Erasme, dans son recueil d'adages, donne différentes explications de cette expression<sup>191</sup>. Comme cette dernière figure parmi une liste de souffrances, elle désigne certainement de gros efforts physiques dus à une longue marche et entraînant des douleurs aux jambes.

---

<sup>186</sup> On peut aussi ajouter Boccace qui accuse lui aussi les deux frères d'être des séditieux : « *post cesos fratres ob seditiones suas...* » (*De mulieribus claris*, LXXVI)

<sup>187</sup> *Horrida*, v.100-101.

<sup>188</sup> *Paraclesis*, folio 3.

<sup>189</sup> *Praeterea*, folio 9.

<sup>190</sup> Expression pour signifier que l'on endure de continuelles et intenses souffrances. Sambicus fut un brigand qui pilla le temple de Diane. Pour le faire avouer, on le tortura sans pitié durant toute une année : *Sambicus latro insignis qui templum Dianae expilavit in Elide. Quod flagitium, cum fateri nolleret, annum integrum gravissimis cruciatibus vexatus est. Hinc proverbium Sambico graviora pati* (Charles Estienne, *Dictionarium historicum ac poeticum omnia gentium*, 1579).

<sup>191</sup> Adage 3379.

D'autres Romains, plus ou moins connus, sont évoqués. Les richesses de Lucullus sont assez notoires : *Lucullo ditior*<sup>192</sup> et Martin Thierry a pu lire Plutarque pour le savoir. Lucius Licinius Lucullus est un général romain qui ramena d'immenses richesses d'Asie où il fit la guerre à Mithridate. Dans sa vieillesse, il finit par se retirer des affaires politiques et vécut ostensiblement dans le luxe et la volupté. Plutarque évoque ses grands biens (*Vie de Lucullus*, XXXVII et XXXIX) et évoque notamment ses grandes dépenses, faites à foison : ἄς [des œuvres d'art] ἐκεῖνος συνῆγε μεγάλοις ἀναλώμασιν, εἰς ταῦτα τῷ πλούτῳ ῥύδην καταχρώμενος ὃν ἠθροίκει πολλὸν καὶ λαμπρὸν ἀπὸ τῶν στρατειῶν (XXXIX, 2). En revanche, Martin Thierry mentionne des personnages nettement moins connus. Il s'agit par exemple de Cépion dont il rappelle l'emprisonnement : *Cepionis vincula*<sup>193</sup>. Le proconsul *Quintus Servilius Caepio* subit une grave défaite contre les Cimbres près d'Orange. Son camp fut capturé et lui avec, le 6 octobre 105 av. J-C (Plutarque, *Vie de Sertorius*, III, 1). Martin Thierry évoque aussi un certain Curio qu'il est assez difficile d'identifier : *Damneturque datis Curio muneribus*<sup>194</sup>. Nous ne savons pas bien qui peut être ce Curio et le contexte ne nous aide guère à élucider le mystère. Il s'agit peut-être de Caius Scribonius Curio, le fils du consul de 76. Plutarque évoque plusieurs fois ce personnage et montre qu'il a joué un rôle auprès de César et d'Antoine. Ce tribun pourrait avoir, aux yeux de Martin Thierry, l'image d'un opportuniste éhonté ou d'un « vendu » car au début de sa vie, il était opposé à César et appartenait au camp des Optimates, mais il a fini par devenir un fervent partisan de César. Peut-être que notre poète suggère que cette évolution est due à des cadeaux. Plutarque le dépeint également comme un ami des plaisirs. C'est Curion qui aurait poussé le jeune Antoine à boire et à se jeter dans les plaisirs. Il note aussi sa propension aux dépenses inconsidérées et donc, éventuellement, aux cadeaux (*Vies parallèles, Antoine*, II, 4 et 5 et V, 1 et 2).

## 2) Les empereurs

Si l'on excepte l'empereur Justinien, cité exclusivement en tant que juriste, on peut remarquer que Martin Thierry mentionne sept empereurs romains, répartis sur toute la période de l'Empire romain. Bien souvent, même si ces empereurs sont évoqués très brièvement, ils sont assortis d'une précision sur leur vie, ce qui dénote, chez Martin Thierry, des souvenirs historiques fiables. Dans le *Chaos poeticum*, où tout est inversé et où le poète évoque presque systématiquement, de parti pris, le contraire de la vérité, Martin

---

<sup>192</sup> *Absoluto*, folio 24.

<sup>193</sup> *Praeterea*, folio 9.

<sup>194</sup> *Cronographia*, v. 50.

Thierry indique que le corbeau est incapable de reconnaître Auguste : *Nesciit Augustum corvus*<sup>195</sup> En cela, le poète fait allusion à la fameuse histoire racontée par Macrobe (*Saturnales*, II, 4) : Octavien, le futur Auguste, revenant à Rome après sa victoire à Actium, se fait aborder par un dresseur de corbeaux qui lui présente l'un d'eux. Ce corbeau fait l'honneur à Octavien de le saluer par son nom et de le féliciter de sa victoire sur Marc-Antoine. Ailleurs<sup>196</sup>, dans la série d'épreuves que les pèlerins sont décidés à affronter, Martin Thierry rappelle l'empoisonnement de Claude qu'il a peut-être lu chez Suétone : *Claudii boletum*. L'historien biographe rapporte en effet que certains disaient qu'Agrippine lui aurait mis du poison dans son plat de champignons et il précise que l'empereur aimait particulièrement les champignons (Suétone, *Vie des douze Césars*, Livre V, XLIV). Certes, Martin Thierry ne donne pas le nom de l'assassin, mais son propos n'est pas de développer l'anecdote, mais de l'évoquer d'une manière synthétique. Dans cette même liste, c'est la servitude de Valérien qui est évoquée en deux mots : *Valeriani servitutum*<sup>197</sup>. Valérien était empereur de 253 à 260. Il eut le malheur, dans sa vieillesse, d'être capturé par les Perses. L'*Histoire Auguste* évoque ce revers de fortune dans sa courte biographie des deux Valériens. Cet empereur malheureux peut être un exemple frappant du changement spectaculaire de fortune auquel les hommes du XVI<sup>ème</sup> siècle se montraient si sensibles. Voulant montrer l'austérité de Guillaume de Montmorency, Philarethus fait une très nette allusion à une anecdote relative à l'empereur Vespasien que rapporte Suétone : *Verum eiecto adolescente unguentifluo Vespasiani ritu allium sentire malluit*<sup>198</sup>. Vespasien retira la nomination d'un jeune homme qui était venu, tout parfumé, le remercier. En guise d'explication, il lui déclara qu'il aurait mieux valu qu'il sente l'ail : [...] *adulescentem flagrantem unguento, cum sibi pro impetrata praefectura gratias ageret, nutu aspernatus voce etiam gravissima increpuit* : « *Malum allium oboluisse* » *litterasque revocavit* (*Vespasien*, VIII). Si Auguste, Claude et Vespasien font partie des empereurs les plus connus, en revanche connaître Valérien n'est pas à la portée de tout le monde. C'est le signe que Martin Thierry s'est intéressé à l'histoire romaine.

A côté de ces allusions à des anecdotes, les empereurs sont parfois cités comme point de référence dans une comparaison. Guillaume de Montmorency, dans l'éloge qui lui est fait, est comparé à Auguste et à Trajan, deux figures d'empereurs extrêmement positives et populaires. Dans ces rapprochements, le point de comparaison est pertinent et montre que

---

<sup>195</sup> *Chaos poeticum*, v. 131.

<sup>196</sup> *Praeterea*, folio 9.

<sup>197</sup> *Praeterea*, folio 9.

<sup>198</sup> *Absoluto*, folio 11.

Martin Thierry sait de qui il parle. Il présente Guillaume de Montmorency comme plus heureux qu'Auguste : *Augusto foelitior*<sup>199</sup>. L'adjectif *felix* veut dire à la fois « heureux » et « béni des dieux ». Au vu de sa destinée, Octave mérite bien ce qualificatif. Il le reçoit aussi, parce qu'il a, après les douloureuses années de guerre civile, ramené l'« âge d'or » et donc le bonheur à Rome. Suétone rapporte qu'au moment où Auguste, tenté de rétablir la République, y renonça finalement, il aurait dit en substance qu'il voulait faire du nouveau régime le plus heureux de tous et qu'il allait s'appliquer à ce que personne n'eût à s'en plaindre (*Vies des douze Césars*, Livre II, XXVIII). Comparer Guillaume de Montmorency à Auguste, c'est affirmer qu'il a œuvré pour la paix et cela explique en partie l'estime que lui porte Martin Thierry. L'autre empereur qui sert de comparaison est Trajan. Il est remarquable que les deux Montmorency, Guillaume et son fils Anne, sont comparés à cet illustre empereur, à deux endroits différents, mais dans une formule identique. Guillaume est meilleur que Trajan : *Traiano melior*<sup>200</sup>, Anne est lui aussi meilleur que Trajan : *Traiano melior*<sup>201</sup>. A travers cette expression, on voit que Martin Thierry appréciait cet empereur qui, d'une certaine manière, fut clément envers les chrétiens et qu'il connaissait le titre d'*optimus* que lui avait décerné le sénat. Pline le Jeune le rappelle avec beaucoup de complaisance dans son *Panegyrique de Trajan* : *Justisne de causis senatus populusque Romanus Optimi tibi cognomen adjecit ?* Pline répond par l'affirmative à cette question toute rhétorique et déclare que nul n'a plus mérité ce titre que Trajan, si bien que son nom et son surnom sont interchangeables : *Hoc [le nom d'Optimus] tibi tam proprium, quam paternum, nec magis definite distincteque designat, qui Trajanum, quam qui Optimum appellat...* (LXXXVIII). En outre, en comparant Anne et Guillaume à Trajan connu pour ses conquêtes militaires, Martin Thierry rappelle que ces deux hommes furent aussi des hommes de guerre remarquables et qu'ils occupèrent des fonctions de tout premier plan dans le royaume.

Martin Thierry cite deux fois l'empereur Théodose en faisant allusion à des écrits de ce dernier, ce qui semble montrer une connaissance plus que superficielle de l'empereur. Parcourant rapidement la vie de Guillaume de Montmorency, Philarethus évoque son adolescence et à ce propos il se réfère, sans y attarder, à Théodose : *adolescens (quam gloriosam vocat Theodosus*<sup>202</sup>). Il s'agit de l'empereur Théodose le Grand qui fut empereur de 378 à 395. Dans le *codex Theodosius*, il qualifie effectivement l'adolescence de

---

<sup>199</sup> *Absoluto*, folio 24.

<sup>200</sup> *Absoluto*, folio 24.

<sup>201</sup> *Anna*, v. 30.

<sup>202</sup> *Absoluto*, folio 4.

glorieuse. Il voulait écarter les mauvais professeurs à l'influence néfaste et constituer un auditorium de professeurs bien choisis. Martin Thierry ne pouvait qu'apprécier cet empereur qui combattit vigoureusement les hérétiques de son temps. En fait, comme pour Justinien, c'est surtout le juriste qui est évoqué et l'on comprend aisément que Martin Thierry, professeur de droit civil, connaisse bien les références en la matière. Une autre fois, c'est Pierre Baudet qui, s'adressant au personnage Martin Thierry, fait référence à une parole de l'empereur Théodose : ... *aut si mavis verbo Theodosii Imperatoris uti intra parietes domesticos ocium Thesei persuadeas*<sup>203</sup>.

A tous ces empereurs, assez souvent appréciés, s'oppose la figure très négative de Néron. Ce dernier est mentionné cinq fois. Martin Thierry évoque à peine sa vie, mais en fait un symbole de cruauté et d'hostilité au Christianisme. Ces deux caractéristiques proviennent évidemment de son rôle de persécuteur particulièrement sadique des chrétiens lors de l'incendie de 64 ap. J-C. Si Guillaume de Montmorency était comparé, à son avantage, aux bons empereurs, il est en revanche explicitement opposé à Néron dans ses rapports avec ses amis qu'il chérit sincèrement et de façon désintéressée : *Contrarius Neroni amicos [...] non ut prata et arva et pecudum greges diliguntur, quia fructus ex eis capiuntur, verum gratuito [...] fovebat et amplectebatur*<sup>204</sup>. Néron, empereur romain de 54 à 68, laissa de lui un souvenir d'un égoïsme exacerbé (le contraire de l'amitié) qui le conduisit à éliminer ses proches : il tua son demi-frère Britannicus, sa mère (qui avait pourtant bien servi ses intérêts) ; après avoir aimé et épousé Octavie, il s'en dégoûta et la répudia brutalement, non sans avoir cherché à l'éliminer, il tua également Poppée, le grand amour de sa vie, un jour de colère, il fit périr Antonia qu'il voulait pourtant prendre comme épouse et il fit mourir son ancien précepteur Sénèque, après lui avoir assuré qu'il lui donnerait sa vie plutôt que de le voir mourir (Suétone, *Vies des douze Césars, Néron, XXXIII à XXXV*). On voit par ces exemples que l'amour porté par Néron était en fait un amour de soi-même qu'il était risqué de contrarier. Néron incarne également le mal et la cruauté. Les méchants qui persécutent l'Eglise, les vicieux que leur volonté dérégulée plonge dans les turpitudes, sont comparés à Néron :

*Effectum videant, quibus est perversa voluntas,  
Et qui crudelis probra Neronis amant. (Cronographia, v. 9 et 10)*<sup>205</sup>

---

<sup>203</sup> *Praeterea*, folio 2.

<sup>204</sup> *Absoluto*, folio 10.

<sup>205</sup> « Et qu'ils voient ce que je fais, ceux qui ont une volonté perverse, / Et qui aiment les turpitudes du cruel Néron. »

La cruauté de Néron et les persécutions qu'il a fait subir aux chrétiens en font souvent le symbole des persécuteurs des chrétiens. Il est possible que ce soit Luther et ses partisans qui soient visés ici. Luther comme Néron étaient considérés par les catholiques comme une figure de l'Antéchrist. Par exemple, Lactance présente Néron comme le premier grand persécuteur des chrétiens et il rapporte, sans y ajouter foi, que certains prétendaient que Dieu l'avait laissé en vie pour qu'il revienne à la fin des Temps comme précurseur de l'Antéchrist, autrement dit qu'il assume le rôle de saint Jean-Baptiste à l'égard du Christ (*De la mort des persécuteurs de l'Eglise*, II). Symbole du mal triomphant et semblant agir impunément, Néron, comme tous ses suppôts, verra la justice divine s'abattre sur lui, tôt ou tard :

*Percutit iniustos ira molesta Dei  
Quem neque praemeditans latuit Nero...* (Epigramme n° 72, v. 14 et 15)<sup>206</sup>

Cette idée que les méchants n'échapperont pas toujours aux châtiments est d'ailleurs une idée fréquente dans l'œuvre de Martin Thierry. Ce rappel est fait à propos de la mort de Louis Berquin. Néron est alors naturellement associé à Luther et à ses partisans : *Inter alios paralyticus Lutheranus, Neroniano Milone perniciosior*<sup>207</sup>. Ce passage semble attribuer aux protestants la haine de Néron pour l'Eglise, ses vices et ses faiblesses morales. Ici, Néron est associé à Milon probablement pour évoquer les menées politiques, les troubles et les exactions perpétrées par les protestants. Si Néron est associé à l'agitateur Milon, il est en revanche nettement opposé au roi Numa, connu pour sa justice et son sens religieux. Dans un passage de la silve *Polycrate*, le poète déplore que les émules de Néron soient plus nombreux que ceux de Numa : ... *maiore Numas lucet superare Nerones* (v.14) A travers cette opposition, Martin Thierry regrette peut-être que les rois suivent plus facilement l'exemple de Néron que celui de Numa et que les mauvais aient le dessus sur les bons. Il pouvait penser à Charles Quint rendu parfois responsable du sac de Rome (même si ce sont les lansquenets qui ont perpétré le pillage), à Henri VIII qui, à la même époque (1527), demande le droit de divorcer de Catherine d'Aragon, qui convoite peut-être déjà de s'emparer des biens du clergé et qui finira en 1534 par se détacher de Rome. Il peut aussi penser, dans une moindre mesure à François I<sup>er</sup> qui, à cette même époque, pourrait être accusé d'un certain laxisme envers les hérétiques ou leurs sympathisants.

---

<sup>206</sup> « La dure colère de Dieu frappe les méchants. / Néron, préméditant des crimes, n'échappera pas à Dieu »

<sup>207</sup> *Paraclesis*, folio 3.

Martin Thierry ne fait pas œuvre d'historien, mais pour illustrer son propos sur l'actualité de son temps, il trouve l'occasion d'évoquer une multitude de personnages de l'Histoire Romaine qu'il connaît visiblement bien car ses références sont souvent précises et justes et Martin Thierry se montre capable d'évoquer soit des détails peu connus sur des personnages célèbres, soit des personnages que seuls des érudits peuvent connaître. On remarque aussi que toutes les périodes de l'Histoire Romaine sont évoquées et que les troubles que connaît la société incitent Martin Thierry à mentionner un grand nombre de personnages ayant causé de l'agitation ou des guerres civiles dans l'Histoire Romaine.

### 3) L'Histoire grecque et orientale.

Les connaissances de Martin Thierry sur l'Histoire antique ne se limitent pas à l'Histoire Romaine, mais elles s'étendent aussi à l'Histoire grecque et orientale, même si les références qui y sont faites sont nettement moins nombreuses.

Alexandre le Grand est le grec le plus cité (4 fois), mais Martin Thierry n'évoque pas vraiment des épisodes de sa vie et ne met pas en valeur ses formidables conquêtes. Au contraire, on remarque qu'il le présente souvent négativement : *nephandissima perpetrat Alexander*<sup>208</sup>. On peut être quelque peu surpris par l'emploi du superlatif *nephandissima* qui désigne les actes les plus abominables qui soient. L'expression est cependant vague et on ne sait pas bien si Martin Thierry lui reprochait des actes d'impiété ou des crimes de sang. On peut se dire qu'étant ami de la paix, Martin Thierry ne pouvait que désapprouver les conquêtes d'Alexandre. Plus précisément, il lui reproche peut-être le massacre des Thébains (Plutarque, *Vies parallèles, Vie d'Alexandre*, XI, 7 à 12) ou les assassinats de Philotas, de Parménion, ou de Clitus (XLIX, L et LI). Comme Léonidas, Alexandre représente la guerre. Evoquant l'esprit pacifique de Guillaume de Montmorency, Philarethus a recours au nom d'Alexandre, comme celui de Léonidas, pour exprimer le rejet de la guerre dans tout ce qu'elle a d'horrible et détestable : (*qui Alexandrum habens odio, Leonidem recusavit*<sup>209</sup>). Alexandre le Grand est donc présenté comme l'antagoniste de Guillaume de Montmorency et mérite explicitement sa haine. Léonidas reçoit le même traitement qu'Alexandre et encourt le même jugement dépréciatif, à première vue étonnant. C'était un roi de Sparte. Il était à la tête de l'armée grecque lors de la bataille des Thermopyles. C'est lui qui resta avec trois cents spartiates pour défendre

---

<sup>208</sup> *Iam lucidus*, folio 8.

<sup>209</sup> *Absoluto*, folios 4 et 5.

jusqu'au bout sa position. Léonidas et Alexandre le Grand ont pour point commun d'être tous les deux des chefs militaires d'exception. Leur rejet par Guillaume de Montmorency souligne le pacifisme de ce dernier. Dans un autre passage, Martin Thierry établit un contraste entre la célébrité d'Alexandre et sa triste mort, survenue dans la fleur de l'âge : *Maior Alexander*<sup>210</sup> *nullis incognitus oris /Surgentes annos lethali finit haustu*<sup>211</sup>. Son exemple sert à montrer qu'aucune puissance humaine n'est redoutable et que Dieu peut s'en jouer comme il veut. Alexandre prend place parmi des figures négatives comme Lucifer, Goliath, César... Dans l'épigramme n°13, en rapport avec Jacques de Beaune, le nom de Clitus voisine avec celui d'Alexandre, rappelant la folie et l'ingratitude de ce dernier.

*Evohe commisum patefacto lumine crimen  
Fecit Alexandrum qui modo Clytus eram.* (v. 13 et 14)<sup>212</sup>

*Clitus* était le fidèle général d'Alexandre qui lui avait sauvé la vie, mais qu'Alexandre tua sur un coup de folie. Le parallèle pourrait être fait entre les deux hommes. Jacques de Beaune suggérerait que le pouvoir s'est aveuglé et va se repentir de son injustice (cf. *Histoire d'Alexandre*, Quinte Curce, VIII, 2).

Ces deux grands chefs de guerre ne trouvent donc pas grâce auprès de Martin Thierry, peut-être parce qu'ils aiment trop la guerre et qu'elle sert trop leurs ambitions. En revanche, le roi et général grec Agésilas est mentionné de façon élogieuse. Ce n'est d'ailleurs pas son esprit combatif ni ses qualités militaires qui sont mis en avant, mais son amour de la justice : *Qua duce, ex Agesilao*<sup>213</sup> *se fortem non laudari, nisi iustus esset existimans*<sup>214</sup>. Il s'agit ici de Guillaume de Montmorency qui suit les traces d'Agésilas et qui, comme lui, place la justice au-dessus du courage et de la combativité. On a peut-être ici un élément d'explication de la désaffection manifestée pour Alexandre : celui-ci ne mérite pas d'être comblé de louanges car malgré sa bravoure, il n'a pas eu suffisamment le sens de la justice.

---

<sup>210</sup> Plutarque raconte qu'il mourut à la suite d'une beuverie (*Vie d'Alexandre*, LXXV).

<sup>211</sup> *Horrida*, v. 226

<sup>212</sup> « Evohé ! Après sa mise en lumière, le crime que j'ai commis, / Fit de moi un Alexandre alors que j'étais seulement Clitus »

<sup>213</sup> Agésilas est un roi de Sparte du IV<sup>e</sup> siècle av. J-C et un grand général. Effectivement, Plutarque écrit qu'Agésilas plaçait la justice au-dessus du courage et que cette dernière vertu n'avait aucune valeur si elle n'était pas au service de la justice (*Vies parallèles*, *Agésilas*, XXIII, 8). Cependant, à d'autres endroits, Plutarque montre qu'à plusieurs reprises, Agésilas mettait l'amitié au-dessus de la justice, préférant soutenir ses amis en toutes circonstances, même aux dépens de la justice (V, 1 et XIII, 5).

<sup>214</sup> *Absoluto*, folio 14.

Enfin, Phalaris, tyran particulièrement cruel<sup>215</sup>, est évoqué deux fois. Comme le suggèrent les deux exemples suivants, son nom évoque, chez Martin Thierry, la cruauté et le crime, non pas triomphants, mais punis : *Phalarim detrudere saevum / Gaudeo*<sup>216</sup> et *Macrescit Phalaris conscius ipse sui*<sup>217</sup>. Dans le premier cas, Phalaris est opposé au roi pieux Numa : il représente donc les mauvais souverains qui, se détournant des saints principes de la religion, font souffrir leur peuple. Dans le second cas, la maigreur est la manifestation du tourment qu'occasionne la mauvaise conscience chez un mauvais souverain.

e) La culture philosophique de Martin Thierry

Si l'on s'en tient uniquement au relevé des noms propres, on peut constater que Martin Thierry mentionne un nombre relativement important de philosophes antiques, pour la plupart des païens, mais il n'en cite aucun, à proprement parler. Il se contente, en général, d'évoquer très brièvement (en un mot ou deux) des comportements ou des traits de caractère, qui, évidemment ont plus trait à leur biographie qu'à leur doctrine. Ces connaissances, il a pu les puiser en lisant les *Vies, doctrines et sentences des philosophes illustres* de Diogène Laërce, traduits en latin dès 1433, ou les avoir apprises sur les bancs de l'école. On peut donc affirmer que Martin Thierry connaît, au moins, une partie de leurs vies ou les faits saillants de leurs biographies, mais il n'est pas sûr qu'il les connaisse parfaitement ou qu'il soit capable d'exposer ou encore de disserter sur leurs pensées philosophiques. Concernant les doctrines, il s'en tient, la plupart du temps, aux lieux communs ou aux clichés. Tout cela ne révèle pas une pensée philosophique profonde et mûrie. Mis à part ses réflexions sur les vertus cardinales et leur connexion (peut-être inspirée des *Tusculanes* de Cicéron), Martin Thierry ne fait aucun développement philosophique et ne s'intéresse pas à la philosophie. D'ailleurs, pendant longtemps, la philosophie n'était pas enseignée pour elle-même, mais elle était au service de la théologie,

---

<sup>215</sup> Phalaris est le tyran d'Agrigente, célèbre pour sa cruauté monstrueuse. Il faisait, entre autres, brûler ses ennemis dans un taureau d'airain. Lucien de Samosate a rédigé deux discours en son honneur, mais de façon peu sérieuse (*Phalaris I et Phalaris II*). Sous le nom de Phalaris, le poète regroupe probablement tous ceux qui sèment la division et la guerre, tous les imposteurs qui (en matière de religion notamment) s'arrogent un pouvoir ou une autorité qu'ils n'ont pas. Le texte a été écrit avant 1532. Il n'est pas impossible qu'à cette époque Martin Thierry soit favorable à une certaine douceur du pouvoir et qu'il recherche avant tout la paix. Peut-être qu'à travers les deux figures antagonistes de Numa et de Phalaris, Martin Thierry veut opposer deux attitudes. Il approuve le pouvoir quand, respectueux de la religion, il favorise la paix et la concorde dans le royaume en faisant preuve de clémence. Mais il désapprouve un pouvoir qui recourt à la répression. Peut-être désapprouve-t-il à cette époque certaines mises à mort par le feu. Cela n'est qu'une hypothèse que l'on ne veut pas écarter pour ne pas enfermer Martin Thierry dans une attitude et une pensée figées.

<sup>216</sup> *Cronographia*, v. 81

<sup>217</sup> *Epigramme* n° 17

dans le cadre de la scolastique. Quiconque voulait l'étudier en dehors de ce cadre pouvait être suspecté de paganisme ou d'hérésie. Même si Martin Thierry, comme beaucoup de ses contemporains, est attiré par l'Antiquité païenne, il est avant tout chrétien et c'est l'enseignement du Christ qui est au cœur de sa pensée et de sa conduite. En évoquant différents philosophes, il montre sa culture, mais, d'aucune manière, il ne fait d'eux des maîtres à penser, dont il suivrait les enseignements et sur lesquels il réglerait sa vie. Cependant, on se rend bien compte, qu'il marque ici ou là quelques préférences et que globalement, bien loin de les condamner, il les met en valeur pour leur sagesse.

Parmi ceux que Martin Thierry réprovoque, nous trouvons Aristippe de Cyrène, qui est mentionné au moins 4 fois. C'est un philosophe grec, né en 435 av. J-C, un disciple de Socrate et fondateur d'une école qui prône le plaisir comme le véritable et premier but de la vie. Il est resté célèbre pour s'être fait l'amant de la courtisane Laïs et pour avoir tenu des discours flatteurs et complaisants à Denys de Syracuse. Pour Martin Thierry, il est clairement le symbole du beau parleur hypocrite, aux paroles suaves mais trompeuses, qui cherche à induire en erreur les grands de ce monde. Dans ses dernières recommandations à ses fils, Guillaume de Montmorency les exhorte à s'éloigner des faux sages qui par leur brillante éloquence et leurs discours captieux, donnent de mauvais conseils aux souverains : *Fallunt enim saepenumero inevitabilem fraudulentae deceptionis laqueum injicientes [...] Aristipii delatores siculis gerris vaniora principum auribus insufflant*<sup>218</sup>. « Ils mentent en effet souvent en jetant le piège imparable de la tromperie frauduleuse [...], délateurs dignes d'Aristippe, ils murmurent dans l'oreille des souverains des paroles plus vaines que les balivernes siciliennes. » Le même Guillaume de Montmorency, qui se cache probablement sous la figure de *Symbulus*, se démarque, en tant que bon conseiller, des discours mielleux que répandent à foison les flagorneurs comme Aristippe : [...] *non dulcia mella loquentis / Fundito Aristipi [...]* « Je ne me répands pas en discours doux et enrobés de miel dignes d'Aristippe » (*De felici*, v. 89). Le philosophe cynique est de nouveau associé à la tromperie dans la section *Iam Lucidus* : c'est l'adjectif *fallax* (*fallax Aristippus*, v. 57) qui le caractérise, lui qui tient des propos fallacieux. Ce qualificatif reprend le verbe *fallere* qui évoquait la conduite de ses émules. Cronos, évoque lui aussi les paroles caressantes du personnage : *Audio Aristippum blando sermone loquentem* (*Cronographia*, v. 97), « J'entends Aristippe tenir un discours plein de flatteries ». On comprend qu'aux yeux de Martin Thierry, Aristippe est un guide

---

<sup>218</sup> *Absoluto*, folio 9.

pernicieux car il présente fallacieusement le plaisir comme un bien désirable. Son opinion sur lui est constante : c'est un hypocrite et un dangereux flatteur.

Mais la plupart des philosophes évoqués sont présentés comme des modèles. On remarque qu'un bon nombre d'entre eux se signalent par leur endurance et leur patience devant les malheurs ou les difficultés de la vie. Philarethus, dans son éloge funèbre de Guillaume de Montmorency, compare avantageusement le défunt à Anaxagore. Comme lui, il resta stoïque à la nouvelle de la mort de son fils : *Non minor Anaxagora in Philippi sui filii Lemovicensium aegregii praesulis immaturo obitu*<sup>219</sup>, « Il ne fut pas inférieur à Anaxagore lors du décès prématuré de son fils Philippe, l'incomparable évêque de Limoges ». Et il ajoute que s'il supporta ce malheur avec une telle constance d'âme, c'est qu'il savait que la mort est un événement attendu et normal pour un être vivant. Socrate, qui suivit les enseignements d'Anaxagore (*doctoris adhaesi / Clazomeni dictis*, Epigramme n°24) se distingue lui aussi par sa patience exceptionnelle. Il supporta en effet les sarcasmes cinglants de son épouse Xantippe : *Xantippes querulae scommata saeva tuli* (Epigramme n° 24). Aussi Socrate est-il présenté comme un modèle de patience que « seul » Guillaume de Montmorency a pu dépasser : *Socrate patientior*<sup>220</sup>. L'exploit d'Anaxarque est mentionné deux fois (*Anaxarchi malleos et Anaxarcho elinguior est*<sup>221</sup>). Alors que son corps était fracassé de coups de marteau dans un mortier, il eut l'audace et la force d'âme d'avertir son persécuteur qu'il n'atteignait pas, par ses supplices, le fond de sa personne et de se couper lui-même la langue avant que le bourreau ne le fasse pour le faire taire. A son exemple, les pèlerins, en partance pour Jérusalem<sup>222</sup>, se sentent prêts à affronter tous les périls. C'est aussi Boèce qui est mentionné pour avoir supporté la peine de prison avant de mourir : *Boetii carcerem*<sup>223</sup>. Dans le même ordre d'idées, Xénocrate, tout comme Pythagore (*Pythagorem taciturniorem*<sup>224</sup>), est cité en exemple pour son silence (*me cum Xenocrate taciturnum*<sup>225</sup>), considéré comme un acte de tempérance (*Xenocrate temperantior*<sup>226</sup>) et de maîtrise de sa langue, qui, selon saint Jacques est le signe de la perfection (*Epître de saint Jacques*, chap. III). La concision du philosophe samien

---

<sup>219</sup> *Absoluto*, folio 15.

<sup>220</sup> *Absoluto*, folio 24.

<sup>221</sup> *Praeterea*, folios 9 et 14.

<sup>222</sup> *De obitu*.

<sup>223</sup> *Praeterea*, folio 9.

<sup>224</sup> *Dignissimo*, folio 2.

<sup>225</sup> *Dignissimo*, folio 2.

<sup>226</sup> *Absoluto*, folio 24.

### Troisième partie : la culture et le style

(*Sermonibus utar / Pythagoris arctatis*<sup>227</sup>) comme celle de Socrate (*Quintinus Socratica edoctus brevitae*<sup>228</sup>), va dans le même sens. Ce père de la philosophie est de nouveau cité pour le calme et le courage avec lesquels il affronté la mort : *Socratis cicutam*<sup>229</sup>. Comme lui, Sénèque n'a pas eu peur d'accélérer sa mort, qu'il avait provoquée, en se plongeant dans un bain chaud : *Senecae balneum*<sup>230</sup>. A côté de ces modèles d'endurance, nous avons d'autres philosophes appréciés pour leurs principes de vie, leur détachement, leur spiritualité, leur noblesse d'âme. Et en cela, ils s'opposent, eux aussi, au contre-modèle que représente Aristippe. En effet, la balance de Critolaus (*Critolai libra*<sup>231</sup>) est un rappel de la prééminence de l'âme sur le corps. Pythagore est encore cité pour sa frugalité (*Pythagorica frugalitate suffulta*<sup>232</sup>) ou pour le souci qu'il porte à sa conduite morale. A son exemple, Guillaume de Montmorency pratique quotidiennement l'examen de conscience pour se corriger et chaque matin, il prévoit ses actions de la journée, pour, c'est implicite, les conformer le plus possible au bien : *Duorum temporum (iuxta Pythagorae elogium) supremam curam habuit matutini et vespertini, ut matutino tempore quae acturus esset, consideraret, vespertino, quae gessisset, revolveret* (*Absoluto*, folio 12). On voit par là qu'il représente une certaine ascèse, loin de l'hédonisme ou de la licence d'Aristippe. Les gymnosophistes, par leur dénuement (*nudis gymnosophistis*<sup>233</sup>) incarnent également un certain détachement à l'égard des biens matériels, mais curieusement, Diogène ne semble pas trouver grâce auprès de Martin Thierry. C'est à lui qu'il fait référence, quand il veut attirer l'attention de Charles de Villiers sur sa pauvreté : *cum Diogenea supellectile* (*Amplissimo*, folio 1). Cette pauvreté ne semble pas être une alliée de la vertu, mais une situation dégradante. De même, les privations du philosophe cynique ne lui sont d'aucun profit dans l'au-delà et c'est Crésus, qui, le rencontrant dans les Enfers, se moque de lui (Epigramme n°27) :

*Heus ! Ubi Diogenes ? Tectum versatile, pera  
Pendula, clava rudis, trita lacerna ? Silen ?  
[...]  
Quas sedes habitas ? Quali cruciatus ab igne  
Tristarum ? [...]  
Fare age ! Quid prodest animi sapientia ? Mundo  
Vix nota, et Stigiis interitura locis.*

---

<sup>227</sup> *De felici*, v. 219 : « J'adopterai le style condensé de Pythagore ».

<sup>228</sup> *Finierat*, folio 2 : « Quintin rompu à la concision socratique. »

<sup>229</sup> *Praeterea*, folio 9.

<sup>230</sup> *Praeterea*, folio 9.

<sup>231</sup> *Iam lucidus*, folio 8.

<sup>232</sup> *Iam lucidus*, folio 7.

<sup>233</sup> *Iam lucidus*, folio 6.

### Troisième partie : la culture et le style

*An rabidum ingenio potuisti vincere fatum,  
Et deus ardentis usque volare polos ? (v. 1 à 10)*

« Hélas ! Où es-tu Diogène ? Ton abri roulant, ta musette  
Pendant, ton bâton grossier, ton manteau usé ? Es-tu coi ?  
[...]  
Où as-tu élu domicile ? De quel feu es-tu torturé,  
Dans ton tourment ? [...]  
Allez, parle ! A quoi te sert ta sagesse d'âme ? Elle est à peine connue  
Du monde, et elle va sombrer dans les régions du Styx.  
As-tu réussi, par la force de ton esprit à vaincre le destin hostile,  
Et, <comme> un dieu, atteindre le ciel resplendissant ? »

Ce passage donne l'impression que Diogène, malgré son détachement, malgré ses privations, se retrouve en enfer. C'est peut-être que sa pauvreté est très affectée, trop ostentatoire et n'a pas pour but un meilleur soin de l'âme. Enfin, Thalès incarne la connaissance de soi-même, la modestie et la mesure dans les actes. C'est son exemple, que suit Guillaume de Montmorency : *Seipsum novit Thaletis dicerium imitatus nihil nimis neque cogitavit neque fecit*<sup>234</sup>. « Il se connaît lui-même, à l'exemple de l'enseignement de Thalès, il ne manqua jamais de mesure, ni dans ses pensées, ni dans ses actes. »

Démocrite et Héraclite, deux philosophes dont l'association et l'opposition sont topiques, sont quelquefois cités, l'un pour son rire, l'autre pour ses pleurs. Le second a cependant une image assez ambivalente. Il suscite d'une part l'horreur et le dégoût, mais Martin Thierry semble d'autre part s'identifier à lui et lui prêter une vision lucide et sans complaisance de la réalité de son temps. En effet, dans un passage du *Iam lucidus* (folio 4), il se montre plein de morgue ou du moins orgueilleux (*superbus*), il agit brutalement (*irruit*), son visage respire le fanatisme (*ex ipso vultu se fanaticum demonstrans*), il est agité et comme privé de raison, puisqu'il court en tous sens, en poussant des cris de Bacchantes (*facto bacchantium ululatu discurens*) et, une fois apaisé (*suppressa furore*), il profère de mystérieuses et sombres paroles (*tenebricosa verba profatus est*), tout en versant d'abondantes larmes (*emissis fletibus*), pour déplorer la corruption de ses contemporains : *Siccine pravitatis foedissimae inulti vivent fautores ? Quenam sentina huius saeculi permanet ?* A travers ces fausses questions, Héraclite semble annoncer un châtement pour les hommes pécheurs et en cela, il partage le même constat que Martin Thierry, si bien qu'il en est probablement ici la figure. Cette impression est confirmée par un passage de la *Paraclesis* (folio 1) dans lequel Martin Thierry s'associe en quelque sorte au chagrin d'Héraclite pour s'affliger des malheurs de son temps, nés de l'hérésie et de la

---

<sup>234</sup> *Absoluto*, folio 7.

révolte protestantes : *Non possum non Haeracletaeos fletus emittere* (« je ne peux pas ne pas verser les larmes d'Héraclite »). Il est, en outre, assez significatif qu'Héraclite soit plus souvent mentionné que Démocrite, son contraire, et ce d'autant plus que le rire de ce dernier, quand il est évoqué, est soit écarté (*sine Democriteo risu*<sup>235</sup>), soit remplacé par les pleurs (*qui modo corrisit patulo Democritus ore / Heraclitaeis fletibus opprimitur*<sup>236</sup>). Le temps n'est plus au rire, mais à l'affliction.

A partir de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, sous l'impulsion de Bessarion, puis de son disciple Marsile Ficin, la philosophie de Platon, jusque-là assez méconnue et tenue pour suspecte, se répand en Europe et séduit un grand nombre d'intellectuels. Le prestige de Platon devient tel qu'il tend à évincer Aristote. Et de fait, Martin Thierry ne cite pas Aristote (ou peut-être y fait-il allusion une fois), mais il mentionne 3 fois Platon, dont deux fois de façon indiscutablement élogieuse. Dans son éloge funèbre de Guillaume de Montmorency, Philarethus, dont le but est de montrer l'excellence des vertus du défunt, affirme que celui-ci serait loué par Platon et Amphimaque, s'ils étaient encore de ce monde : *a Platone et Amphimaco viventibus laudaretur*<sup>237</sup>. Cela place Platon du côté de la vertu et du bien. Dans la section *Praeterea* (folio 14), Platon est mis en valeur par le superlatif élogieux *clarissimus* et par le nom prestigieux *Philosophus*. Ce philosophe très illustre est peut-être en train, aux yeux de Martin Thierry, de supplanter Aristote, le « Philosophe » par excellence. Si Platon jouit d'une telle faveur, c'est peut-être parce qu'il croit en Dieu et qu'il est chrétien avant la lettre : *Deum [...] in quem Plato clarissimus Philosophus [...] credidit*<sup>238</sup>. Cependant, le troisième passage est plus délicat à interpréter. Platon est associé à Morphée qualifié de trompeur (*fallax induxit somnia Morpheus*)<sup>239</sup>. Il est dit « avoir noué les liens serrés de l'erreur » : *Nexuit erroris vincula stricta Plato*<sup>240</sup> (Epigramme n°4). Mais le passage est peut-être ambigu. Platon s'oppose peut-être à Morphée, dans une antithèse paratactique. Même si le Gaffiot ne donne pas ce sens, *nexuit* signifie peut-être le contraire : il a dénoué les chaînes de l'erreur. La suite laisse un peu perplexe. Si elle s'applique bien à Platon, ce dernier affirme hautement que l'homme ne verra jamais le seuil de la terrible mort et qu'il ne subira jamais ses lois, autrement dit qu'il jouit d'une certaine immortalité, du corps ou de l'âme : *Neutiquam horrifficae visurum limina mortis /*

---

<sup>235</sup> *Dignissimo*, folio 3.

<sup>236</sup> *Cronographia*, v. 99.

<sup>237</sup> *Absoluto*, folio 12.

<sup>238</sup> *Praeterea*, folio 14.

<sup>239</sup> Il est peut-être fait allusion à l'idéalisme platonicien qui s'éloigne du réalisme aristotélicien, considéré peut-être ici comme plus proche de la vérité.

<sup>240</sup> *Epigramme* n°4, v. 17 et 18.

*Proclamans hominem, nec sua iura pati*<sup>241</sup>. S'il s'agit de la mort de l'âme, on ne voit pas en quoi cela serait une erreur pour Martin Thierry. S'il s'agit de la mort du corps, personne ne la nie, à moins qu'il ne s'agisse que de vivre comme si l'on était immortel et comme si l'on ne devait jamais quitter cette terre, mais ce n'est pas la pensée de Platon. Ce dernier serait-il suspecté de diviniser l'homme ?

Enfin, on peut se demander si les connaissances philosophiques de Martin Thierry sont bien étendues et bien solides. On a vu qu'elles le sont en partie car Martin Thierry est capable de mentionner beaucoup de philosophes, et à bon escient, même si, on l'a vu, il montre plus de connaissances biographiques que philosophiques. Comme on l'a suggéré précédemment, sa culture philosophique provient peut-être de la lecture de Diogène Laërce, de souvenirs scolaires<sup>242</sup> et probablement aussi des Adages d'Erasmus. Alors que la lanterne de Diogène de Sinope est très célèbre, c'est avec raison que Martin Thierry associe la lanterne au philosophe Cléanthe, le successeur de Zénon à la tête de l'école stoïcienne : (*Cleantis lucerna, Iam lucidus*, folio 5), ce qui révèle des connaissances précises et peu communes. En effet, à première vue, si l'on s'en tient à la lecture de Diogène Laërce, rien dans la vie de ce philosophe, n'a rapport avec une lanterne, et pourtant il existe bien une expression « *Cleantis lucerna*<sup>243</sup> » qui s'emploie pour évoquer un travail long, soigné et méticuleux.

En conclusion, on peut dire que Martin Thierry connaît un grand nombre de philosophes, que ses connaissances ne se limitent pas à leurs noms, mais qu'il sait les classer selon leurs doctrines et qu'il connaît quelques traits de leurs vies. Cependant, il ne montre pas une culture philosophique très poussée et semble plus s'intéresser à la philosophie morale, à la sagesse pratique qu'à la philosophie spéculative. En homme de la Renaissance, il connaît et semble apprécier Platon, même s'il n'embrasse pas toute sa

---

<sup>241</sup> *Epigramme* n°4, v. 19 et 20.

<sup>242</sup> Un passage peut suggérer que Martin Thierry tire un certain nombre de ses connaissances de sa mémoire : *Deum [...] in quem Plato clarissimus Philosophus (sicuti memoriae proditum est) credidit (Praeterea, folio 14)*. La précision contenue dans la parenthèse signifie que Martin Thierry se fie à ses propres souvenirs, à moins qu'il ne faille comprendre qu'il s'agit de la mémoire collective.

<sup>243</sup> « En parlant d'un ouvrage bien châtié, bien correct, on dit qu'il a été composé à la lumière de Cléanthe. Cléanthe, fils de Phanius et disciple de Zénon, avait une telle ardeur pour le travail, que son activité était passée en proverbe. » C. de Méry, *Histoire générale des proverbes, adages, sentences, apophtegmes*, Paris, Delongchamps, libraire-éditeur, 1828, p.78.

doctrine. Par contre, même si la philosophie épicurienne est remise au goût du jour<sup>244</sup> entre autres grâce à Lorenzo Valla, Martin Thierry la rejette nettement.

f) La culture mythologique

La mythologie gréco-romaine est très présente dans l'œuvre de Martin Thierry : plus d'un tiers des noms mentionnés sont en rapport avec la mythologie. Ces noms viennent essentiellement des grandes œuvres gréco-latines, les *Métamorphoses* d'Ovide<sup>245</sup>, *l'Iliade et l'Odyssée* d'Homère<sup>246</sup> et *l'Enéide* de Virgile<sup>247</sup> que notre auteur a lues consciencieusement et avec attention, car il connaît aussi bien les figures mineures de la mythologie que les grands dieux olympiens et ses connaissances sont sûres et précises : il se trompe rarement, pour ne pas dire jamais. Il maîtrise tellement bien la mythologie qu'il se paie le luxe de jouer avec elle dans le *Chaos poeticum*, en inversant volontairement les données des fables.

Les références mythologiques sont présentes dans toutes les œuvres, mais en quantité variable. Evidemment, elles sont abondantes et omniprésentes dans le *Chaos poeticum*, mais assez rares dans la *Paraclesis*<sup>248</sup>.

Tous les pans de la mythologie sont convoqués. Nous rencontrons fréquemment les Olympiens (Apollon, Bacchus, Cérès, Cupidon, Vénus, Junon, Jupiter, Mars, Minerve, Vulcain, Neptune, Pluton), leurs adversaires et les titans ou différents monstres (les Aloïdes, Atlas, Cerbère, Charybde et Scylla, la Chimère, Echidna, les Erynies, les Furies, les Géants, les Gorgones, l'Hydre de Lerne, Polyphème, Python, Prométhée, Typhée, Saturne), des figures familières de la mythologie, héros, humains ou êtres hybrides (Achille, Adonis, Amphytrion, Argus, Astrée, Bellérophon, Callisto, Castor et Pollux, les centaures, Chiron, Danaé, Daphné, Dédale, Deucalion, Pirrha, Echo, Esculape, Orphée et

---

<sup>244</sup> « Au cours du XV<sup>e</sup> siècle, les humanistes s'efforceront de dégager la philosophie profane de la scolastique. Ils permettront la renaissance des pensées platonicienne et épicurienne. » (Jean-Christophe Saladin, *Les aventuriers de la mémoire perdue*, Les Belles Lettres, p 429).

<sup>245</sup> Martin Thierry semble par exemple bien connaître l'épisode d'Actéon car il a retenu le nom d'un certain nombre de chiens qui courent après leur maître métamorphosé en cerf : il s'agit de Pamphagus, d'Ichnobates, d'Hylactor.

<sup>246</sup> Sont évoqués par exemple : Achille, Ajax, Circé, Hector, Iris, Irus, Laërte, les Lapithes, Leucothoé, les Lotophages, Machaon, les Myrmidons, Nestor, Pâris, Pénélope, Podalyrius, Polydamas, Polyphème, Stentor, Tyndare, Ulysse, pour se limiter aux personnages les plus spécifiques aux deux œuvres d'Homère.

<sup>247</sup> Nous trouvons par exemple les noms d' Achate, de Palinure, Polydore, Charybde et Scylla, le traître Sinon.

<sup>248</sup> Nous comptons en effet, 9 allusions à la mythologie : il s'agit d'Antée (folio 9), symbole de l'attachement à la terre, d'Arion (folio 8), d'Hercule (folio 9), d'Echidna (folio 1) et de l'Hydre (folio 8), symboles des forces du Mal), du Léthé (folio 9), qui évoque l'enfer, d'Hector (folio 8) et des Myrmidons (folio 8), pour évoquer les combats qui attendent les chrétiens, Phébus. Evidemment, ces allusions sont souvent des symboles d'une réalité chrétienne.

Eurydice, Icare, Ixion, les Lapithes, Lycaon, Méléagre, Midas, Minos, Momus, Morphée, Nérée, Nessus, Niobé, Œdipe, Oreste, Pan, Pasiphaé, Pégase, Persée, Phaéton, Protée, Rhadamante, Tirésias, Thésée, Thisbé, Vesta...), les différents vents (Borée, Eole, Eurus, Notus, Vulturne, Zéphir), les Muses ou assimilées et autres nymphes (les Charites, Clio, Euterpe, les Grâces, Melpomène, Mnémosyne, les Naïades, les Napées, les Piérides, Terpsichore), les divinités du destin (les Parques, Clotho, Lachésis) et différents bandits (Procuste, les frères Cercopes, Cercyon). Un certain nombre de noms révèle une connaissance fine de la mythologie et une lecture assidue d'Ovide : Alcon, Alcyon, Amphion, Arestor, le peuple des Arimaspes, Battus, Busiris, Endymio, Enyo, Erysichon, Gygès, Harpocrate, Hippotades, Hylas, Leucothoé, Palémon, Palès, Scylla, la fille de Nisus.

Nous ne pouvons pas nous arrêter sur chacune des figures mythologiques, mais nous nous pencherons sur quelques figures parmi les dieux les plus cités, à savoir Apollon, Bacchus, Clio, Mercure, Junon, Jupiter, Mars, les Muses, Némésis, Neptune, Pallas et Vénus.

Apollon est cité 60 fois, 29 fois sous le nom d'Apollon, 28 fois sous celui de Phébus, 2 fois sous le nom de Cynthien et 1 fois sous celui de Délien. A cela s'ajoutent 5 mentions de Delphes, un haut lieu du dieu. C'est dire l'importance que revêt ce dieu pour Martin Thierry. La moitié des allusions à ce dieu (31 fois) se situe dans les *Epigrammes*. Apollon reçoit presque toujours les mêmes images et les mêmes connotations. Il incarne la lumière et se confond assez souvent avec le soleil. Il est assez fréquemment qualifié de *clarus*, *purus* ou de *lucidus*. Au début de la section *Iam lucidus*, il est clairement assimilé au soleil puisqu'on y évoque son ardente passion pour Leucothoé : *lucidus Apollo intestina venustioris Leucothoes<sup>249</sup> ardescens uredine (Iam lucidus, folio 1)*. Le dieu n'est pas évoqué seulement pour la lumière physique qu'il dégage, mais aussi pour la lumière intellectuelle qui émane de lui et pour les connaissances qu'il apporte aux hommes. Il est souvent associé à la science et à la vérité. Il est qualifié de *doctus* ou de *sophos*, et sa connaissance des vérités cachées et de l'avenir fait de lui un dieu *consultus*, comme dans l'oracle de Clarios<sup>250</sup>, situé près d'Ephèse. Il est également souvent présenté comme le dieu des arts, accompagné des Muses, *Musis comitatus* (formule que l'on trouve à deux

---

<sup>249</sup> Leucothoé est la fille d'Eurynome et d'Orchamus. Hélios s'était épris d'elle et une fois sa course achevée, il alla la visiter de nuit, sous les traits d'Eurynome, avant de révéler sa véritable identité, pour lui déclarer sa flamme. Ovide raconte cette passion et cette entrevue (*Métamorphoses*, IV, 190 et sqq).

<sup>250</sup> *Epigramme* n° 84.

reprises<sup>251</sup>). A cet égard, il manifeste le chagrin des Lettrés à la mort de l'un des leurs (le dieu, en effet, répand d'abondantes larmes à la mort de Nicolas de Bèze<sup>252</sup>), mais il sert également de faire-valoir à Budé et à Martin Dolet : le premier le surpasse<sup>253</sup>, le second l'égalise par le charme de sa voix<sup>254</sup>. Ces éloges faits au détriment du dieu sont d'autant plus flatteurs que la susceptibilité de ce dernier est bien connue, lui qui ne supporte pas la défaite ou l'humiliation. Notons aussi que le dieu est gagné par la tristesse à la mort du Christ et cesse de prodiguer sa lumière<sup>255</sup>. Cela peut être vu comme un hommage que le dieu païen rend au dieu chrétien et il n'est pas exclu qu'Apollon soit ici l'image du Christ qui, à sa mort, voile sa divinité. Parfois, Apollon essuie les reproches du poète qui l'accuse de s'engourdir et de le laisser dans le dénuement : *friges* lui lance-t-il dans l'épigramme à Jean Binet (n° 57), et par l'emploi de ce verbe, il évoque à la fois le soleil, connotant ici le bien-être, le confort et la richesse, et le dieu des arts. Enfin, on trouve de brèves allusions<sup>256</sup> aux amours d'Apollon pour Daphné et à sa lyre.

Sous la plume de Martin Thierry, Phébus n'est qu'une simple variante d'Apollon et désigne très souvent le soleil<sup>257</sup> ou la clarté, conformément à la signification de ce nom d'origine grecque. Il désigne quelques fois l'excellence dans les différents arts (*quanquam mea Musula Phoebum nesciat*, *Epigramme* n° 58), la science (*Phoebea valuit arte*, *Epigramme* n° 85 ou 23) ou la vérité (*veracior Phoebus*, *Horrida*, v. 91). Comme pour Apollon, Phébus évoque les lauriers du succès et on retrouve l'expression *laureaserta* (*De felici*, v. 33) et en tant que soleil, c'est lui qui révèle au grand jour les turpitudes de Mars et de Vénus<sup>258</sup>. Dans la *Paraclesis*, Phébus désigne une fois encore le soleil, mais c'est en rapport avec le Christ<sup>259</sup>. De même que le soleil s'est temporairement obscurci à la mort du Christ, de même, à la fin des Temps, prélude au retour triomphant du Christ, la course du soleil s'arrêtera : *choruscantem Phoebum a solitis cursibus stare* (*Paraclesis*, folio 5).

On le voit, si les noms d'Apollon et de Phébus reviennent souvent, ce n'est quasiment jamais pour eux-mêmes qu'ils sont évoqués, mais pour désigner le soleil, la lumière, la

---

<sup>251</sup> *Iam lucidus*, folio 5 et *Epigramme* n° 85.

<sup>252</sup> *Epigramme* n° 61.

<sup>253</sup> *Epigramme* n° 11.

<sup>254</sup> *Finierat*, folio 6.

<sup>255</sup> *Epigramme* n° 2.

<sup>256</sup> *Epigramme* n° 80, par exemple.

<sup>257</sup> Par exemple, *Horrida*, v. 57 et 174.

<sup>258</sup> *Epigramme* n° 49.

<sup>259</sup> Folio 5.

vérité, la science et les Belles-Lettres. Leur emploi est stéréotypé et en fin de compte, sans grand intérêt.

Les Muses, dans leur ensemble, sont assez abondamment citées, soit sous le terme de *Musae* (13 fois), soit sous le nom de Camènes (4fois) et parfois par le mot nymphes (3 fois). Ces termes figurent, sans surprise, quasiment uniquement dans les œuvres poétiques. Parmi les Muses, deux se détachent nettement des autres et sont mentionnées de façon individuelle. Il s'agit de Clio (citée 6 fois) et de Calliope (6 fois également).

A l'origine, les Muses n'avaient pas d'affectation, mais au fil du temps, Clio fut considérée comme l'inspiratrice des historiens. Il est assez remarquable de ce point de vue, qu'elle soit citée dans des textes différents, versifiés pour la plupart, mais qui ont tous rapport avec l'histoire de France (hormis un passage dans le *Chaos poeticum*). Dans la lettre *Amplissimo*<sup>260</sup>, adressée à Charles de Villiers, Martin Thierry évoque Clio pour annoncer le long poème *De felici* sur l'arrivée d'Eléonore d'Autriche en France. Elle est alors qualifiée de *mellifuae*, ce qui suggère que le poète alliera la relation historique au charme de la poésie. On retrouve cette Muse dans le poème lui-même (v. 112), dans celui adressé à Anne de Montmorency (v. 34), à l'occasion de son titre de connétable, et dans celui composé à la gloire de Charles de Villiers (*Philographus* v.1). Ces 3 textes touchent un personnage ou un événement historiques. Dans le poème *Fulgida*, elle est présentée comme « *moestissima* » (v. 9), accablée de tristesse en raison de la disparition de Martin Dolet. Le poème *Fulgida* n'est pas spécialement une œuvre historique, mais il évoque lui aussi un personnage et un événement historiques : la mort du poète. De plus, Clio a d'autant plus de raison d'être affligée que Martin Dolet avait évoqué en vers la conquête de l'Italie par le roi de France, faisant ainsi œuvre d'« historien ». On peut se demander au passage si Martin Thierry ne s'était pas proposé ce poète parisien comme modèle, car lui aussi, il cherche à évoquer la réalité présente par ses vers.

Calliope est avec Clio l'une des Muses les plus prestigieuses. Elle incarne le genre noble par excellence, l'épopée, ainsi que l'éloquence et parfois la poésie lyrique. Il est normal que Martin Thierry l'affectionne et la mette en avant, puisque d'une part il cultive l'éloquence, aussi bien dans son travail d'avocat que dans son œuvre poétique, et que d'autre part il se donne souvent pour tâche de célébrer une personne exceptionnelle et dont le destin n'est pas séparable du destin collectif : par sa personne et par son mariage,

---

<sup>260</sup> Folio 3.

Eléonore d'Autriche apporte la paix à l'Europe, les Montmorency participent de la grandeur de la France et prennent part à son gouvernement. Néanmoins, Calliope et Clio semblent assez interchangeable ou du moins associées l'une à l'autre. C'est elle qui, avec Apollon, se lamente de la mort de Nicolas de Bèze (*Ploret et extinctum Calliopea iubar ! Epigramme n° 61*) et le poète déplore sa disparition, à la mort de Martin Dolet : *Florida convolitant stupidae per prata sorores, / Inventa est nullis Calliopea locis (Fulgida, v. 36)*. L'idée d'une éclipse de l'éloquence et peut-être des hauts faits qui sont liés à l'épopée est encore exprimée dans le *Chaos poeticum* : abivit / Calliope (v. 236)

Junon est citée 16 fois de son nom latin et jamais de son nom grec. Femme et sœur de Jupiter, elle fait partie des déesses les plus prestigieuses<sup>261</sup>, mais il faut reconnaître qu'elle n'est guère mise en valeur chez Martin Thierry qui semble au contraire mettre en exergue son caractère acariâtre et colérique<sup>262</sup>. En effet, la femme du roi des dieux apparaît souvent incommode et furieuse<sup>263</sup>, ou alors il est précisé qu'elle ne l'est pas<sup>264</sup>, comme s'il s'agissait d'un état assez exceptionnel, ce qui revient en filigrane à rappeler qu'elle est une déesse terrible. On a donc l'impression que la question qui se pose à son sujet est de savoir si elle est de bonne humeur ou non, si elle est geignarde ou sereine, si elle est agressive ou pacifique. Ces sautes d'humeur la rendent imprévisible et peu sympathique et on peut se demander si aux yeux de Martin Thierry elle n'incarnerait pas l'esprit féminin et l'inconstance qu'on lui prête, car on retrouve ce trait de caractère chez l'épouse de l'*Epigramme n° 50*. En tant que déesse du mariage, elle pourrait avoir les faveurs de Martin Thierry et jouer un rôle positif, mais elle est plutôt montrée comme animée de haine<sup>265</sup> envers l'amour illégitime, affligée<sup>266</sup> devant l'attitude libertine de son mari, hostile à l'amant Léandre cherchant à le faire périr dans la mer<sup>267</sup>. Enfin, en dépit de ses accès de colère qui peuvent la rendre redoutable, Junon est présentée comme une déesse peureuse et angoissée à l'idée qu'un homme, Guillaume Budé, puisse surpasser Jupiter. En effet, le

---

<sup>261</sup> *excelsis residebit prospera Iuno (Horrida, v.59)*

<sup>262</sup> Par exemple, la colère de Junon est telle que Mercure n'ose retourner au ciel, après avoir tué Argus, pour favoriser les amours coupables de Jupiter : *Prospice, terrificis circumsonat ictibus aether / In te versa ruit turbida Iuno, cave.(Epigramme n° 52)*.

<sup>263</sup> *Pythona [...] quem ad illos persequendos immisit Iuno. (Iam lucidus, v. 31)*

<sup>264</sup> *Est Iuno genitrix acerba numquam, / At semper facili benigna vultu. (Epigramme n° 5, le poète évoque un être orgueilleux). La déesse est qualifiée de deux fois de *quieta* (Lays, v. 11) et (*De jucundo*, v. 10).*

<sup>265</sup> *Iam indignata tuos Iuno execratur amores. (Epigramme n° 50) ; Iunonis ob iram (Lays, v. 3) ; adverse [...] Iunone (Busiris, v. 81)*

<sup>266</sup> *De te sollicita ingemiscit acri / Conquestu et lachrymis refusa Iuno.(Epigramme n° 55)*

<sup>267</sup> Qualifiée de *turbida Iuno* (Léandre, v. 14), la déesse déchaîne les éléments à l'encontre de Léandre : *Hinc flictu caelestia tecta tremendo / Concussit Iuno et gelidos Thaumantias imbres / Effudit, crepitans nimbo turbine grando (Léandre, v. 255)*

poète insiste lourdement sur cette crainte qui transparait sur son visage et qui ne convient guère à la reine du ciel<sup>268</sup>. Une autre fois, en revanche, elle parvient à dissimuler sa peur<sup>269</sup>, mais c'est au prix d'un mensonge ou d'un refus de voir la réalité. Il est difficile de cerner exactement l'image que le poète veut donner de Junon. Celle-ci pourrait ne pas être dénuée de grandeur, abattant son courroux contre les libertins et faisant preuve de bonté envers les autres, mais il nous semble que le poète cherche à donner d'elle une image dégradée et qu'il n'en fasse pas une figure de l'autre reine du ciel, la vierge Marie.

Le nom de Jupiter revient très fréquemment dans l'œuvre de Martin Thierry : nous en avons compté 35 occurrences. Le roi des dieux est la plupart du temps mis en valeur : il est assez souvent qualifié de *summus* et certains passages évoquent les biens dont il est le dispensateur<sup>270</sup>, ce qui n'est pas sans rappeler les qualificatifs traditionnels du dieu : *maximus et optimus*. Le poète évoque aussi sa puissance et la foudre qu'il est prêt à lancer contre les méchants ou les orgueilleux<sup>271</sup>. Son lien avec la justice est d'ailleurs affirmé quand la déesse incarnant la justice se présente comme née de Jupiter. Le dieu païen désigne parfois clairement le dieu chrétien : c'est lui qui, par exemple, accordera la vie bienheureuse à Anne de Montmorency après sa mort<sup>272</sup>. Et c'est le dieu chrétien plus que le dieu libertin qu'évoque l'épouse quand excédée par les frasques de son mari, elle lui demande de punir ce dernier<sup>273</sup>. Il est d'ailleurs piquant de voir réuni le couple divin dans la dénonciation de l'adultère. Mais à côté de ces évocations valorisantes, on trouve, comme pour Junon, des passages où le dieu est complètement dévalorisé et objet de moqueries et de mépris. C'est alors clairement le dieu païen qui est visé, quand ses infidélités sont critiquées et qu'on lui reproche sa démission<sup>274</sup>. Il évoque alors peut-être les grands de ce monde, les grands prélats qui se désintéressent de leurs missions, alors que l'heure est grave, pour s'adonner aux plaisirs terrestres. Ce dieu qu'Homère présente comme le plus fort de tous les dieux, est également pris de panique et abandonne son temple du Capitole,

---

<sup>268</sup> *Iamque timet Iuno, vultu et pallente pavescit, / Ne rapias supero scaeptra superba patri.* (Epigramme n° 11)

<sup>269</sup> *Iuno vultus mentita serenos* (*Chaos poeticum*, v. 93).

<sup>270</sup> *habens a Iove omnia bona* (*Absoluto*, folio 10) ; *Almus Jupiter* (*Busiris*, v. 99)

<sup>271</sup> *Formidata Iovi fabricat dum tela, pavorem / Incutit insolitum* (*Horrida*, v. 49)

<sup>272</sup> *Iuppiter huic tandem post grandia facta Camillo, / Supremis donet foelicia fata diebus.* (*Anna*, v. 35).

<sup>273</sup> *Hocce nephas superi permittent ? Iuppiter, alto / Fulgureos emitte ignes, et fulmen hiulcum. / Iam indignata tuos Iuno execratur amores. / Sed quibus exuror flammis?* Epigramme n° 50.

<sup>274</sup> *Stultescis nimium, pater superne, / Quod tanto movearis ictus estu, / Insanique tuum vorent amores / Corpus. Vae misero tibi ! Relinquis / Coelestes habitus, trisulca tela* (Epigramme n° 55) et *Absentem superi Iovem reclamant* (Epigramme n° 55)

Troisième partie : la culture et le style

ce qui achève sa déconsidération<sup>275</sup>. Cette fuite est peut-être un écho de la peur qui s'empara de tous les Olympiens à la vue de Typhée et qui les fit se réfugier tous en Egypte, à l'exception de la vaillante Athéna.

Jupiter est également évoqué 18 fois sous le terme de Tonnant, nom redoutable qui rappelle sa puissance et sa domination sur le ciel<sup>276</sup>. Même s'il fait d'abord penser au Jupiter lançant sa foudre pour manifester sa colère, ce vocable renvoie surtout au dieu chrétien<sup>277</sup>, ce qui au fond, n'est pas étonnant, puisque le tonnerre est assez souvent associé à Dieu dans l'Écriture Sainte, si bien que ce terme peut passer pour chrétien. En effet, le psaume XXIX de la Vulgate identifie quasiment la voix de Dieu au tonnerre. Elle retentit comme lui et s'accompagne d'éclairs parfois dévastateurs : « *Vox Domini super aquas, Deus majestatis intonuit [...] Vox Domini in virtute, vox Domini in magnificentia. Vox Domini confringentis cedros [...] Vox Domini intercidentis flammam ignis* » (3-7) Et Dieu, pour mieux faire sentir sa majesté au peuple hébreu, se manifeste à travers le tonnerre et les éclairs : « *Et ecce coeperunt audiri tonitrua ac micare fulgura* » (Exode, XIX, 16)

Quand c'est Marie qui est évoquée, elle n'est pas la mère de Jupiter, mais la mère du Tonnant<sup>278</sup>. Parfois le terme est renforcé et devient *Altitonans*. Bien que ce vocable rende Dieu plus terrible et plus lointain, Martin Thierry n'hésite pas à l'associer à l'amour. A propos de Nicolas de Bèze, il souhaite en effet que Dieu le prenne en affection : *hunc amet Altitonans Epigramme n° 61*). Enfin, on peut remarquer que ce terme est plutôt utilisé de façon imagée et poétique : il n'apparaît quasiment que dans la poésie et jamais dans les œuvres nettement religieuses comme le *De obitu* ou la *Paraclesis*.

## **B) L'écriture de Martin Thierry**

Nous nous bornerons à étudier quelques faits marquants sur l'écriture de Martin Thierry.

### **I) Usage du latin**

---

<sup>275</sup> *Destituit pavidus Tarpeias Juppiter aedes, / Et scandit volucris regna beata gradu.* (*Chaos poeticum* 89)

<sup>276</sup> Ce terme est parfois associé à d'autres mots évoquant la divinité ou le caractère céleste de Dieu : *Tonantem olympiacum* (*Anna* v.10), *Tonantis siderei* (*Epigramme* n° 1), *divinum Tonantem* (*Epigramme* n° 19).

<sup>277</sup> Comme on le voit assez nettement dans *Anna* (v.10), *De felici* (v. 104), *Epigrammes* n°19 (le poète incite son ami Jean Marquis à mieux connaître Dieu), n°30 (il s'agit d'une paraphrase d'un psaume), n°31, 36, 61, 62...

<sup>278</sup> Cf. *Epigramme* 1 (v. 1) et *Horrida* (v. 179) : *mater veneranda Tonnantis*.

Toutes les œuvres que l'on connaisse de Martin Thierry sont en latin. Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, cette langue était la langue naturelle<sup>279</sup> pour celui qui souhaitait écrire des œuvres littéraires ou communiquer des informations savantes. L'enseignement se faisait en latin, les théologiens écrivaient et débattaient en latin, les actes de justice ainsi que les plaidoiries se faisaient habituellement en latin, avant le décret de Villers-Cotterêts, pris en 1539, selon lequel, le français, entre autres choses, devait désormais se substituer au latin dans les documents officiels<sup>280</sup>. Le latin était également la langue de la liturgie catholique. Le mouvement humaniste, de par son admiration pour la culture antique et de par son goût pour la pureté et la perfection formelle de la langue, avait entouré le latin d'un immense prestige. C'est la langue privilégiée des humanistes. A leurs yeux, le latin est loin d'être une langue morte, mais c'est une langue noble, précise et bien structurée, au vocabulaire riche et nuancé, consacrée par toute une littérature digne d'admiration et que l'on prend pour modèle. Il est considéré comme bien supérieur aux langues vernaculaires, fluctuantes, dépourvues de grammaire et de vocabulaire fixes, et dénuées de culture. Il était donc normal que Martin Thierry écrive dans cette langue, qui était commune à tous les gens instruits. Il est probable qu'en plus de composer des vers latins, il devait faire ses plaidoiries en latin. Connaissait-il suffisamment bien le français pour l'écrire et le parler ? Nous n'en savons rien, mais il est tout de même probable qu'habitant en France, non loin de Paris, il ait dû savoir parler français. Une épigramme<sup>281</sup> est traduite (ou inspirée) du français, c'est donc qu'il était donc capable de la lire et de la comprendre dans sa langue originelle et peut-être le signe qu'il trouvait le latin plus prestigieux que le français. Et s'il est bien natif de Picardie, il parlait peut-être picard dans ses conversations familières ou avec les gens du peuple.

Il est logique que Martin Thierry ait écrit ses épigrammes, ses différentes œuvres poétiques en latin car c'était l'usage habituel à son époque. Ronsard et Du Bellay, ainsi que leur projet de hausser le français au niveau du latin, ne viendront qu'un peu plus tard, mais on peut se demander ce qui a pu pousser Martin Thierry à choisir le latin pour écrire ses autres œuvres, si la raison n'est pas qu'il ne maîtrisait pas suffisamment bien le français.

---

<sup>279</sup> « Que pour les écoliers et les étudiants du XVI<sup>e</sup> siècle le latin ait été comme une seconde langue maternelle, cela n'est plus à démontrer. Langue traditionnelle de la connaissance, elle était nécessairement celle de l'enseignement. Et comme enseigner, c'est faire revivre, l'idée n'effleurait pas que le latin pût être une langue morte. » Longeon, Claude, *Une province française à la Renaissance, la vie intellectuelle en Forez au XVI<sup>e</sup> siècle*, Centre d'études foréziennes, 1975, p. 269.

<sup>280</sup> Sur le sujet, on peut consulter Robert J. Knecht, *Un prince de la Renaissance, François I<sup>er</sup> et son royaume*, Arthème Fayard, 1998, p. 355 à 357.

<sup>281</sup> *Epigramme* n° 59.

L'explication principale tient certainement au public visé par Martin Thierry. Dans la *Paraclesis*, Martin Thierry s'adresse non pas au peuple, mais à la noblesse, à un public cultivé. Ce texte n'est pas avant tout une œuvre littéraire, ni à proprement parler un traité de théologie, mais c'est une œuvre engagée, une exhortation et un appel pressants adressés à ses contemporains. Il aurait pu avoir une audience beaucoup plus grande, s'il avait été écrit en français. Mais Martin Thierry suit probablement une stratégie différente : il estime probablement qu'il faut d'abord convaincre les élites car le peuple suivra leurs pas. Il croit probablement à la vertu entraînant des chefs. Ce sont ces derniers qui doivent tenir et lutter contre l'hérésie, de même que la lutte contre les Turcs, l'un des leitmotifs des œuvres du début des années 30, leur appartient.

Ensuite, pour mieux propager leurs idées dans toutes les couches de la population et persuadés que l'Écriture Sainte et la théologie ne sont pas un domaine réservé aux ecclésiastiques, les protestants écrivent volontiers leurs œuvres religieuses en langues vernaculaires ou les traduisent après coup<sup>282</sup>, si bien que l'usage du français a pu paraître associé au protestantisme ou à la recherche libre, tandis que le latin était considérée davantage comme la langue de la scolastique et de la fidélité à la tradition<sup>283</sup>. Employer le latin était en soi l'affirmation que l'étude de la religion n'était pas à mettre en toutes les mains, mais que c'était l'affaire des spécialistes. En outre, la *Paraclesis* est peut-être conçue comme un pendant catholique au pamphlet polémique<sup>284</sup> adressé par Luther à la noblesse allemande pour l'appeler à se détourner de Rome, considérée comme le siège de l'Antéchrist. La fidélité à Rome contre le « nationalisme » allemand ne pouvait être mieux exprimée que dans la langue romaine, qui, en même temps était devenue la langue universelle de la chrétienté.

## II) Le recours au grec

---

<sup>282</sup> « Des traducteurs mettent les textes de Luther à la portée d'un vaste public. Le *De votis monasticis* est traduit en français dans les années 1523-1524, par Louis de Berquin [...] Avant 1534, une quinzaine d'écrits de Luther sont imprimés en français. » A. Jouanna, *La France de la Renaissance*, Perrin, 2009, p. 526. Pierre Robert, dit Olivétan, traduit la Bible en français, Calvin donnera une traduction française de son *Institution chrétienne*.

<sup>283</sup> On peut encore ajouter, dans le même ordre d'idées, que « les langues vulgaires sont du côté du corps et du monde », alors que « les langues anciennes sont du côté du permanent et de l'aspiration à l'éternel. » (Erasmus, Bouquins, édition établie par C. Blum et autres, article *Langues vulgaires*).

<sup>284</sup> Ce livre, intitulé *A la noblesse chrétienne allemande* a été écrit en 1520.

### Troisième partie : la culture et le style

Le lecteur de Martin Thierry est frappé de l'emploi relativement fréquent, dans les œuvres latines d'un petit humaniste de province, de vocables grecs, certes, très rarement transcrits en alphabet grec, mais translittérés en latin.

Martin Thierry a volontiers recours au grec pour former des « néologismes » et tout spécialement des noms propres, comme le fera abondamment, de son côté, Rabelais. Ces noms inventés sont en fait symboliques et riches de sens. Ils sont souvent formés de deux mots grecs. On trouve *Philarethus* (« l'ami de la vertu ») qui désigne peut-être de façon cryptée et flatteuse Charles de Villiers, célébré pour sa vie morale, on trouve encore *Philostorgus* (« un ami plein de tendresse »), personnage symbolique ou réel qui s'adresse affectueusement à la reine Eléonore, ou *Philagathus* (« qui aime le bien »), ou encore *Philalethes* (« qui aime la vérité ») ou *Nicephorus* (« qui porte la victoire »). Ces noms sont presque tous formés de la racine  $\phi\lambda$ - et expriment une disposition d'âme. Ils sont tous des personnages positifs et estimables. En outre, créateur de mots, comme le sont souvent les humanistes, Martin Thierry forge trois mots grecs pour souligner deux caractéristiques majeures de Guillaume de Montmorency. Ce dernier reçoit en effet les qualificatifs de *Pandoreum* (« tous les dons »), de *Policronius* (« qui vit de nombreuses années) et *Monogamus* (« marié une seule fois »). Le premier signifie qu'il a toutes les qualités et les dons de la nature. Ce terme ne peut manquer de faire allusion au nom de la première femme, dans la mythologie grecque, Pandore, ainsi appelée parce qu'elle avait reçu des qualités de la part de tous les dieux venus l'admirer. Ce terme est valorisant par lui-même, mais légèrement inquiétant quand on connaît le destin funeste de Pandore dû à sa trop grande curiosité et à sa voracité insatiable, deux défauts que Martin Thierry dénie justement à Guillaume de Montmorency. Le second renvoie à la longévité exceptionnelle du personnage et le troisième souligne sa tempérance en indiquant qu'il est resté veuf. A côté de ces deux qualificatifs, on trouve aussi deux noms symboliques, formés d'un mot précédé d'un préfixe et s'appliquant tous deux à la famille Montmorency. Ce sont tous deux des personnages qui prennent la parole dans le *De felici* : *Symbulus* « le conseiller », renvoie certainement à Guillaume de Montmorency dont le rôle de conseiller auprès de Louise de Savoie fut reconnu et *Applanes* est la devise des Montmorency qui fait de la rectitude morale un idéal et un principe de vie.

On remarque aussi, chez Martin Thierry, une tendance très nette à choisir des titres grecs ou à indiquer le « genre littéraire » à travers un néologisme tiré du grec, comme pour le terme *polyandrologie*, mot signifiant principalement que le poète va confier la parole à

différents personnages. A côté de ce terme qui revient assez souvent dans l'œuvre de Martin Thierry, nous avons aussi la *Cronographia* (« l'écriture du temps », une sorte de réflexion sur le temps présent et émanant du temps lui-même) qui est à la fois un titre et une sorte de classification littéraire. Pour ce qui est des titres purs, nous avons la *Paraclesis*, qui est une exhortation à rester catholique, ou encore *Philographus* (« L'écrivain amateur » ou « celui qui aime écrire »), *Eulalius* (« celui qui parle bien »), ces deux termes renvoyant peut-être à Martin Thierry. Il ne faudrait pas non plus oublier le *Chaos poeticum* qui termine le *De obitu*, ni l'*epitaphium* de Louise de Savoie, même si ce mot d'origine grecque a été latinisé.

Autre fait de langue assez remarquable, Martin Thierry aime à utiliser certains mots grecs sans nécessité, puisqu'il existe des équivalents latins que notre auteur emploie par ailleurs. Ce choix des mots peut s'expliquer aisément par un souci de variété ou par un désir de montrer ses connaissances linguistiques. C'est ainsi qu'il remplace un certain nombre de fois *fratres* par *adelphi*, *natura* par *physis* (de nombreuses fois), *remedium* par *pharmacum*, *amicos* par *philicos*, *viperae* par *echineae*, *fatalia* par *lethalia*, *virii* par *heroes*, *verba* par *logos*, *carmen* par *melos*, *elogiis* par *encomiis*, *scientia* par *mathesis*, *educatio* par *paideia*, *maledicis* par *cacologis*, *fortuna* par *tyché*.

Par ailleurs, l'observation la plus digne d'intérêt, nous semble que Martin Thierry emploie ponctuellement des mots grecs quand il aborde les domaines de la religion, de la morale ou de la philosophie. La maternité divine de Marie est exprimée par le mot *theotokos*, terme emprunté à la théologie catholique et utilisé depuis le concile d'Ephèse tenu en 430. Sa virginité est, quant à elle, évoquée sous l'expression *parthenice*, vocable qui s'appliquait autrefois à la déesse Athéna. Jésus, en tant que rédempteur du genre humain, est désigné une fois sous le terme *Soterem*, qui veut dire sauveur. Quand Guillaume de Montmorency, sur son lit de mort, donne rendez-vous à ses enfants, lors du rassemblement de tous les hommes pour le jugement dernier ou au ciel quand tous les élus s'y retrouveront, il emploie le mot *anagirim* qui vient du verbe ἀναγείρω qui signifie « rassembler ». Le Christ, en tant que modèle du genre humain, en tant que premier homme dans la pensée de Dieu, est nommé soit *protoplastum* (mot formé de πρῶτος, le « premier » et de πλάστος, « façonné ») soit *prototypum*, mot transparent en français. Dieu est très souvent désigné par le terme latin Deus, mais il l'est par deux fois par le terme grec *Athanatos*, expression à la fois philosophique et théologique (puisque Dieu se définit lui-même auprès de Moïse comme celui qui est par nature). Le repentir chrétien

ainsi que la componction, qui est une sorte de regret habituel de ses fautes et d'attention habituelle à ne pas pécher, sont respectivement désignés sous les termes *metanoea* (mot qui exprime un changement d'état d'esprit) et de *syntheresis* (mot de la théologie morale formé probablement sur τήρησις qui peut signifier « la vigilance »). Le Saint-Esprit peut être nommé Paracletus (l' « avocat », le « consolateur ») qui est un terme utilisé dans le Nouveau Testament. Pour indiquer que le Verbe de Dieu est consubstantiel au Père, Martin Thierry emploie le terme précis de *homousion* (« le même être »). Les Gentils, au sens de peuples païens, sont appelés *Ethnici*, d'un mot grec signifiant le peuple. Evidemment, les termes *schismatici*, *haeretici*, *haeresiarchae*, *anathema* sont fréquemment employés et n'ont pas d'équivalents en latin. De même, les mots psaltes, *presbyteri*, *Ecclesia* et *hypocrisis* sont récurrents et signifient respectivement le psalmiste, les prêtres, l'Eglise et l'hypocrisie. Dans le domaine philosophique et moral, les quatre vertus cardinales sont généralement exprimées en latin, mais il arrive qu'elles le soient en grec, comme c'est le cas dans la bouche de Guillaume de Montmorency. C'est ainsi que la prudence est remplacée par la *phronesis* qui est une sagesse pratique, la justice trouve un équivalent dans le terme *dicaeosyne* (δικαιοσύνη), la force est appelée *phrenandrea* (« le cœur courageux ») et la tempérance se voit nommer *metriotes* (« la mesure »). La prudence est ailleurs désignée sous le terme *sophrosine*. La vertu elle-même est quelques fois nommée en grec, notamment quand elle est quelque peu personnifiée : Guillaume de Montmorency est présenté comme le rejeton d'*Aretes*<sup>285</sup>. Ces substitutions ne semblent pas avoir d'autres raisons d'être que le goût de « parler » grec ou le soin d'éviter les répétitions. A côté de ces vertus cardinales, on rencontre une fois le terme *elpis*, employé dans le *De felici* et qui semble correspondre non pas seulement à l'espoir, mais à l'espérance chrétienne, car cette espoir n'apparaît pas comme une tension de l'esprit fragile, confuse, aveugle et souvent illusoire, mais comme une assurance ferme et comme une confiance souveraine : *intemerata elpis fiducia sola virorum* (v.138). L'emploi du mot grec indique probablement qu'il s'agit non pas d'un espoir ordinaire et vain, mais de la vertu théologale. La charité, au sens de pitié agissante envers les pauvres, qui est elle aussi peut-être dictée par des motifs plus qu'humains, est traduite plusieurs fois par le terme *elemosinis*, mot qui provient de ἐλεημοσύνη qui veut dire « compassion » ou « aumône ». Face à ces vertus, on trouve aussi des noms de vices comme *philargyria* (« la cupidité ») ou *gastrimargia* (« le dérèglement de l'estomac »). On pourra remarquer que sont exprimées en grec, comme si

---

<sup>285</sup> *Absoluto*, folio 4.

Martin Thierry voulait parfois leur donner un relief particulier, des notions clefs de la pensée de notre auteur. La pratique des vertus ainsi que les quatre vertus cardinales sont une préoccupation majeure de l'écrivain beauvaisien. De même, la contrition est au cœur des exhortations de Martin Thierry, lui qui appelle ses contemporains à faire pénitence pour lutter contre l'hérésie et la menace turque. Parmi les mots qui reviennent le plus souvent, nous avons la racine phil- qui sert à former beaucoup de mots, mais aussi les mots *sophia*, *arété*, *andros*, *tyché*.

Il existerait encore d'autres termes grecs que le lecteur pourrait rencontrer ponctuellement. Certains sont employés parce qu'ils n'ont pas d'équivalents exacts en latin et qu'ils sont devenus comme des expressions consacrées : *syncophantae* (les accusateurs cupides de la Grèce), *rhinocerontheo*, *homeromastiges* (adjectif s'appliquant aux émules de Zoïle qui s'était ridiculisé pour avoir trop critiqué Homère), *morosophus* (expression oxymorique employée par Erasme). D'autres mots composés ont seulement un élément issu du grec comme *hemisciolum* (« demi-savant »), comme *pseudoapostoli* (« les faux apôtres », termes présents dans le Nouveau Testament), *Prothobarones* (« les premiers barons »), *splendophorus* (« porteur de lumière »). Enfin, Martin Thierry semble affectionner le mot *allophilus*, qui revient trois fois sous sa plume. Ce terme vient de ἀλλόφυλος (« l'étranger »). Mais à part une fois, où ce mot a ce sens, il désigne clairement Goliath, le représentant des Philistins, le peuple adversaire des Hébreux et particulièrement impie. Ce terme est donc toujours péjoratif.

Tous ces mots grecs que l'on vient de citer, sont écrits en alphabets latins et transcrits d'une façon plus ou moins approximative. Leur emploi manifeste une connaissance élémentaire du vocabulaire grec, peut-être un peu de sa déclinaison, mais ne révèle pas pour autant une maîtrise de l'alphabet grec ou de la syntaxe. Nous avons néanmoins parfois la surprise, tout à fait exceptionnelle, de rencontrer quelques mots grecs écrits en alphabet grec. C'est le cas du mot ἀνδροφόνους que l'on trouve sans raison apparente (hormis peut-être la métrique) au premier vers de l'épigramme n° 56, intitulée *De eodem Iove*. Si ce terme est correctement décliné (*si nunc ανδροφονους foelices vidimus*), on remarque en revanche que l'esprit doux et l'accent aigu ne sont pas mentionnés. Est-ce une négligence de Martin Thierry ou de l'imprimeur ? Est-ce que l'imprimeur n'est pas équipé pour ajouter ces signes<sup>286</sup> ? Est-ce ignorance de Martin Thierry ? On ne saurait trancher.

---

<sup>286</sup> Le grec présente un véritable défi aux imprimeurs, quasiment impossible à relever complètement, sans dépenser des fortunes, en raison de la multitude des signes « diacritiques » qui peuvent accompagner chaque

Même si beaucoup d'humanistes se sont engoués pour le grec et même si cette langue a servi de support à l'Écriture Sainte, nombre de savants, de théologiens notamment, la considéraient avec méfiance et mépris, comme la représentante d'un monde païen et dépravé. C'est peut-être pour cette raison que Martin Thierry utilise ce mot « doublement » grec (ἀνδροφόνους) dans cette épigramme où apparaît le renversement de valeurs qui s'est opéré chez les humanistes admiratifs de la morale antique et renouant avec la mythologie païenne où les crimes sont récompensés ou valorisés. On rencontre encore le mot τέλος (« fin »), à la fin de l'épithaphe de Louise de Savoie. Là encore, le mot se trouve sans accent. Il est probablement de Martin Thierry, même s'il n'est pas exclu qu'il provienne de l'éditeur. Cette fantaisie a peut-être pour but d'attirer l'attention sur le jeu de mots final. La fin en question est aussi bien celle de l'épithaphe que de Louise de Savoie. De même, le poème *Philographus* se termine par le même mot, mais accompagné d'un petit groupe de mots : τέλος, τῷ θεῷ χάρις. Là aussi, les accents ne sont pas marqués ainsi que les iotas souscrits. Cependant, on note une volonté de décliner correctement au datif le mot dieu, ce qui peut nous incliner à penser que ce n'est pas par ignorance que tous ces petits signes ne figurent pas, mais par impossibilité matérielle de les faire figurer. Ces quelques mots écrits en caractères grecs trouvent dans le recueil de 1532, imprimé par Nicolas Savetier pour le compte de Galliot du Pré. Le mot ἀνδροφόνους, quant à lui, figure dans les Epigrammes, imprimées en 1539 par Jérôme Gourmont. On peut noter que les mots grecs sont très rares dans les silves, et peu fréquents dans les épigrammes. Ils sont davantage concentrés dans le *De obitu* et dans le recueil de 1532. La *Paraclesis*, quant à elle, en présente assez peu et ce sont surtout des termes de théologie. Si les silves sont vraiment des œuvres de jeunesse, on peut alors imaginer, d'après notre relevé, que Martin Thierry s'est engoué pour le grec dans les années 1530 et que ce goût a fini par s'estomper un petit peu, peut-être du fait de la suspicion qui pesait sur le grec.

D'une façon générale, on peut se demander pourquoi Martin Thierry a intégré à ce point et de propos délibéré (car il pouvait parfaitement se passer de nommer les vertus cardinales en grec) des mots grecs dans son œuvre latine. On peut aussi se demander à quel point Martin Thierry connaissait le grec. Cette langue, autrefois prestigieuse, a été très

---

lettre. Jean-Christophe Saladin explique qu'il « faut se résoudre à investir des sommes considérables dans la gravure de matrices proposant toutes les combinaisons de ces signes. Seuls les imprimeurs les plus importants (ou inconscients) risquent de telles dépenses, encouragés par l'exemple d'Alde Manuce, à Venise. » (Jean-Christophe Saladin, *Les aventuriers de la mémoire perdue*, Les Belles-Lettres, 2020, p.359) Et il ajoute, un peu plus loin, qu'en comptant les combinaisons possibles d'accents, d'esprits et de iota souscrit, la simple lettre alpha peut nécessiter « 20 caractères ».

longtemps méconnue en Europe occidentale, si bien que les textes d'auteurs grecs comme Aristote, n'étaient connus en général que par l'intermédiaire d'une traduction latine. A partir de la chute de Constantinople, en 1453, des savants grecs se réfugient en Occident et emportent avec eux des manuscrits grecs qu'ils font connaître à un public très restreint car rares sont ceux qui peuvent ne serait-ce que déchiffrer ces manuscrits<sup>287</sup>. C'est d'abord en Italie que ces savants diffusent leur langue et leur littérature, grâce notamment au zèle du moine puis cardinal Bessarion. Plus tard, ce sont trois hellénistes qui promeuvent le grec en France. C'est Hermonyme de Sparte qui l'apprend à Lefèvre d'Étaples, Budé, quant à lui, suit les cours de Jean Lascaris et Jérôme Aléandre enseigne le grec à Paris. C'est le début d'un engouement très fort pour le grec et sa littérature qui débouchera sur la création du Collège de France en 1530 et l'établissement de deux chaires de grec, alors que la langue latine n'en a qu'une seule. Arlette Jouanna cite Pierre Ramus pour montrer l'enthousiasme suscité par le grec et la transformation rapide de l'enseignement qui en a résulté. L'humaniste imaginait l'émerveillement ressenti par un homme du siècle précédent qui serait soudainement introduit au XVI<sup>ème</sup> siècle : « Pour le grec, il entendait ce proverbe : *Graecum est, non legitur* ; il entendra des maîtres qui, non seulement lisent le grec très facilement, mais qui expliquent toute cette langue avec une grande habileté »<sup>288</sup> Et pour Rabelais, la méconnaissance du grec est indigne d'un savant : « Maintenant toutes les disciplines sont restituées, les langues instaurées et notamment la grecque, sans laquelle c'est honte qu'une personne se dise savante. »<sup>289</sup> La maîtrise du grec est vite devenue une source de prestige et de considération, comme on peut le voir, par exemple, dans l'épigramme élogieuse de Ducher adressée à Jacques Toussaint, l'un des deux premiers lecteurs royaux pour l'enseignement du grec<sup>290</sup>. Aussi, montrer que l'on n'est pas ignorant en grec est un moyen de se mettre en valeur, de ne pas paraître inférieur aux autres, de ne pas passer pour un homme de l'ancien du temps. Et si l'on croit Erasme, il était de mode de faire briller ses connaissances en grec, même si, en réalité, elles se limitaient à peu de choses, comme le suggère la Folie : « J'ai voulu imiter par là les Rhéteurs d'aujourd'hui qui se croient de vrais dieux parce qu'ils se montrent avec deux langues comme les sangsues, et qu'ils s'imaginent faire merveille en enchâssant dans leurs discours latins

---

<sup>287</sup> Sur la diffusion du grec, sur son enseignement et sur la façon dont il était considéré, on peut lire Nigel G. Wilson, *De Byzance à l'Italie, l'enseignement du grec à la Renaissance*, Paris, Belles Lettres, 2015, traduction de Henri Dominique Saffrey.

<sup>288</sup> Arlette Jouanna, *La France de la Renaissance*, Paris, Perrin 2001, p. 11.

<sup>289</sup> *Pantagruel*, II, 8.

<sup>290</sup> Cf. I, 19 : « S'il est un homme, et un seul, qui possède à la fois le grec et le latin, / Tu peux, à juste titre, Toussain, dire que tu es cet homme. » (traduction Laigneau-Fontaine, édition citée)

quelques petits mots grecs, comme on fait une mosaïque, même si c'est hors de propos. » (*Eloge de la Folie*, VI, Blum, Fleuron 1995). C'est donc peut-être le désir de se montrer à la page ou encore une certaine vanité qui auraient poussé Martin Thierry à faire étalage, d'une façon gratuite, de ses connaissances en grec. D'autres explications peuvent être envisagées. Notre poète, forcément sensible à la sonorité des mots, a pu céder à l'attrait de la nouveauté, à l'exotisme, aux charmes de la langue grecque. Ce serait alors une coquetterie littéraire. En outre, comme les protestants se sont rapidement emparés du grec pour mieux contester l'interprétation catholique des Ecritures et remettre en cause la mainmise de l'Eglise sur elles, montrer quelques connaissances en grec, même timides, peut être un moyen de montrer qu'il n'est pas inférieur aux Protestants. Ensuite, on pourrait imaginer qu'il veuille plaire aux Montmorency dont la devise était en grec. Mais la raison qui nous semble la plus convaincante est le souci de la *varietas*, si chère aux humanistes et à Martin Thierry en particulier.

Concernant le degré de maîtrise du grec par Martin Thierry, on ne peut pas dire qu'il montre grand-chose. Certes, il a lu, c'est indubitable, les *Vies parallèles* de Plutarque, mais la plupart des lettrés ne lisaient pas cet auteur dans le texte grec, mais dans une traduction. Martin Thierry n'avait donc pas besoin d'être instruit en langue grecque pour se familiariser avec la littérature grecque. Pour tirer ses connaissances (certainement limitées et ponctuelles) du vocabulaire grec, Martin Thierry a pu consulter l'ouvrage de Guillaume Budé, intitulé *Commentarii linguae graecae*<sup>291</sup>, édité en 1529 chez Josse Bade, qui était une sorte de dictionnaire, certes peu commode d'utilisation. Il pouvait également se reporter aux *Etymologies* d'Isidore de Séville (dont Martin Thierry connaît le nom puisqu'il y fait référence une fois), le *Graecismus* d'Evrard de Béthune, et peut-être aussi le lexique grec-latin de Craston (imprimé à Milan en 1480) et les *Tables grecques*, un abrégé de grammaire grecque de Théodore de Gaza. Il existait aussi au Moyen Age, des traductions des textes grecs en latin qui étaient faites de façon maladroite et sans élégance, d'ouvrages de théologie ou de philosophie. Elles consistaient en un mot à mot (*verbum de verbo*). Martin Thierry a pu y puiser quelques vocables grecs.

Enfin, il semble probable que Martin Thierry se soit intéressé au grec et à sa littérature. Il fait plusieurs fois référence à Platon, alors que ce philosophe était fort peu connu au Moyen Age. Il a le regard tourné vers l'Orient : la chute de Constantinople (qu'il considère

---

<sup>291</sup> Cf. Luigi-Alberto Sanchi, *Les Commentaires de la langue grecque de Guillaume Budé, L'œuvre, ses sources, sa préparation*, Genève, Droz, 2006.

dans le *Finierat* comme l'une des deux lumières du christianisme) est encore présente dans son esprit, et il se rend (fictivement) à Jérusalem. A la fin du recueil du *De obitu*, Guilielmus Leopardus compare implicitement Martin Thierry à Homère. C'est évidemment une flatterie hyperbolique et Homère, du fait des louanges que lui décernait Cicéron, était considéré comme le modèle des poètes, comme le nec plus ultra en la matière. Mais cette assimilation à Homère fait peut-être référence à des prétentions connues de Martin Thierry à lire un peu de grec. Et s'il semble que notre poète n'ait pas amplifié son usage du grec avec le temps, mais l'ait plutôt restreint, c'est peut-être parce qu'assez rapidement, les Hellénistes furent accusés de favoriser la Réforme protestante, si bien que le grec fut considéré comme la « langue de l'hérésie »<sup>292</sup>. La Sorbonne et l'Université condamnèrent l'usage du grec et obtinrent du Parlement l'interdiction d'utiliser le grec dans l'exégèse des textes sacrés. En effet, Luther s'appuya sur Erasme qui dès 1516 contesta la Vulgate à partir de la version grecque du Nouveau Testament, pour s'opposer à l'enseignement officiel de la Bible.

### III) **La polyandrogologie** :

Comme s'il avait conscience avant l'heure que le « je » est haïssable, Martin Thierry semble avoir scrupule à s'exprimer à la première personne. Il a en effet une très nette tendance à s'effacer et peut-être à s'abriter derrière des personnages, qui parlent en son nom. Parfois, il délègue à un seul et même personnage le soin de prononcer tout un discours, comme par exemple dans la *Paraclesis* (où c'est la France elle-même) qui s'adresse aux Français, ou dans la *Cronographia* (où la plume est confiée à Cronos, l'incarnation du Temps) ou dans l'épithaphe de Louise de Savoie (où c'est la défunte elle-même qui prend la parole). Evidemment, ces procédés littéraires s'expliquent. La petite voix d'un simple bourgeois beauvaisien aurait-elle autant de poids et de force de conviction que la France, la patrie chérie et honorée de tous ? Le choix de la faire parler lui permet de faire vibrer la corde sensible du patriotisme (il s'agit de rester à la hauteur de la réputation de son pays), de l'amour filial et de la reconnaissance. La fidélité demandée n'est pas quelque chose de froid et d'abstrait, mais s'adresse à une personne concrète et aimée. De plus, en demeurant fidèle à la foi, on ne reste pas seulement fidèle à Dieu ou à ses convictions, mais à la France et à ses ancêtres. Enfin, à une époque où le gallicanisme est assez fort et où des nations revendiquent leur indépendance (l'Angleterre,

---

<sup>292</sup> Voir à ce sujet Jean-Christophe Saladin, *La bataille du grec à la Renaissance*, Les Belles-Lettres, 2000)

l'Allemagne), c'est un symbole fort que de voir la France elle-même exiger de ses enfants la soumission à Rome. Qui d'autre part peut mieux parler du présent et de l'avenir que le Temps lui-même ? N'est-il pas plus crédible qu'un simple individu pour évoquer les châtiments à venir et le jour du Jugement qui s'approche ? Et donner la parole à la défunte permet de lui redonner vie, en quelque sorte, sur un plan littéraire, ce qui est plus consolant et moins lugubre<sup>293</sup>.

Mais le plus souvent il confie tour à tour la parole à différents personnages qui se succèdent. Dans le *De felici*, après une sorte d'exorde prononcée en son nom propre, le discours est composé en une succession de prises de parole sur le même sujet. Les intervenants sont la ville de Bayonne, le peuple français, un certain Philostorgus, Symbulus (représentant peut-être Anne de Montmorency), Applanes (alias Guillaume de Montmorency car *Aplanos* était la devise des Montmorency), les nobles français, le roi François I<sup>er</sup>, la reine Eléonore, les enfants du roi, Cronos, les Espagnols. Tous ces personnages donnent de la variété, de la vie et du rythme à un discours, qui sans cela paraîtrait long et monotone. La multiplication des personnages permet aussi la multiplication des points de vue, permet d'éclairer et de mettre en avant un aspect particulier des choses. Remarquons que tous ces points de vue différents convergent, même entre celui des Français et des Espagnols, ce qui souligne l'unité et la concorde retrouvées, ainsi que la liesse générale. En outre, certains grands personnages, dont Martin Thierry recherche l'estime et l'affection, peuvent se retrouver dans ses discours, ce qui peut les flatter et susciter leur intérêt.

Dans le discours d'intronisation de Charles de Villiers, c'est la ville de Beauvais qui prend la parole, suivie de ses habitants inspirés par l'Esprit Saint, puis d'un certain Philolaus, enfin de Ganymède. Ces personnages renvoyaient peut-être clairement à des personnes connues des contemporains. Dans le long poème à la gloire de l'évêque de Beauvais et de ses vertus, c'est Philographus, le personnage principal, qui la distribue ensuite à d'autres. Ce procédé de répartition de la parole permet de créer un dialogue vivant entre Philographus qui peut désigner Martin Thierry lui-même, puisqu'il s'adonne volontiers à l'écriture, et Pastor (le pasteur d'âme), qui peut renvoyer au destinataire du discours, Charles de Villiers. Puis ce sont les quatre vertus cardinales qui, tour à tour,

---

<sup>293</sup> Ce procédé est d'ailleurs un *topos* de la « poésie de tombe » (Cf. Etienne Wolff, *La poésie funéraire épigraphique à Rome*, Rennes, Presses Universitaires, 2000).

chantent les vertus de l'évêque. Cette prosopopée renforce les louanges de Martin Thierry, puisque cela donne l'impression que les vertus éclatent et brillent d'elles-mêmes et que l'éloge ne provient pas d'un homme obscur, un flagorneur intéressé, mais qu'il est objectif, puisqu'il émane des vertus elles-mêmes. Dans le *De obitu*, de nombreux personnages aussi se partagent la parole. C'est d'abord Martin Thierry qui se met lui-même en scène pour introduire son songe, puis il devient lui-même personnage de la fiction, qui rencontre des personnages certainement bien réels et identifiables, même si le cadre de la fiction peut autoriser quelques libertés avec la vérité. Une discussion naît entre Martin Thierry et Pierre Baudet sur la légitimité des pèlerinages. Puis, c'est un autre personnage, Richerus, qui, inspiré par la vue du saint sépulcre, profère un long poème qui appelle, entre autres, les hommes à la pénitence. Ensuite, c'est autour de Darius (Pierre Darie) de raconter au petit groupe de pèlerins, un songe terrible et énigmatique qu'il a eu la veille et c'est un autre compagnon, Quintin, qui élucide ce songe. Par la suite, à la nouvelle de la mort de Martin Dolet, c'est Jean Marquis qui éclate en sanglots et qui se lance dans un poème de louanges et de déploration. Quelque temps après, Martin Thierry, avec quelques compagnons, se trouve devant la dépouille de Guillaume de Montmorency. C'est alors qu'il écoute l'éloge funèbre du défunt prononcé par un certain Philaretus, qui, s'il n'est pas fictif, peut désigner de façon flatteuse, l'évêque Charles de Villiers, parent de Guillaume de Montmorency et présent, dans la fiction au moins, aux côtés du défunt. Après, au prix d'une analepse, c'est le moribond Guillaume de Montmorency qui, sereinement et avec beaucoup de noblesse et d'élévation d'âme, prodigue des conseils moraux en guise de testament spirituel, à ses fils Anne et François. Enfin, c'est le narrateur Martin Thierry qui conclut l'histoire. Là encore, la distribution de la parole, jointe aux changements de lieux et à diverses péripéties, rend l'œuvre plus vivante et plus variée et lui donne l'allure d'un petit « roman ». On a l'impression que Martin Thierry a pris les *Colloques* d'Erasmus pour modèle : comme lui, il exprime des idées à travers une petite fiction et un échange de paroles. En outre, comme pour le *De felici*, les personnes haut placées, auxquelles Martin Thierry veut plaire, se trouvent mêlées à la fiction. C'est Anne de Montmorency qui voit son père honoré, qui se voit lui-même présenté comme le fils d'un homme de bien et qui peut constater que Martin Thierry connaît bien sa famille et la tient en estime. Il ne peut être que sensible à tant d'éloges portés à sa famille. C'est Charles de Villiers qui se voit aux côtés de Guillaume de Montmorency et du roi, et qui peut se reconnaître (si notre hypothèse est exacte) dans le personnage de Philaretus. On le voit, la volonté de Martin Thierry de s'effacer derrière une multitude de personnages est un procédé habile qui donne en plus de la *varietas* aux

œuvres. Ce procédé qu'il affectionne, il le nomme parfois *poliandrologia*, comme c'est le cas pour *De felici*<sup>294</sup>, ou pour le poème portant sur l'intronisation de Charles de Villiers<sup>295</sup>. Ce terme, composé probablement par Martin Thierry et tiré du grec, est repris plusieurs fois dans des lettres. Il désigne clairement un « genre » littéraire et se comprend aisément : c'est une œuvre où la parole est donnée à différents personnages, qui ne dialoguent pas forcément ensemble, mais qui évoquent le même sujet.

#### **IV) L'oralité de l'œuvre de Martin Thierry**

Comme on l'a vu, les écrits de Martin Thierry ne sont pas de froids traités, mais des œuvres vivantes, quasiment toujours prononcées par une personne et adressées à un auditoire. Avec Martin Thierry, nous sommes plus dans le discours que dans l'écrit proprement dit. Cet aspect de l'écriture de notre auteur ne doit pas nous surprendre, étant donné que Martin Thierry était avocat, et donc rompu aux discours, aux plaidoiries.

Si l'on survole ses œuvres, on est frappé par la présence récurrente des marques d'oralité, des adresses à l'auditoire, des questions oratoires, des commentaires personnels (alors que de façon générale, Martin Thierry parle peu de lui).

Le long poème récité par Richerus (*Horrida*) est un flot subit de paroles impromptues, mais inspirées. L'expression *prophético oestro* (*Praeterea*, folio 20) suggère d'une part qu'il n'est qu'un instrument et non pas l'auteur véritable des paroles et d'autre part qu'il est pris d'une inspiration soudaine et irrésistible. Le terme *prophético* ne signifie pas qu'il va annoncer l'avenir ou révéler des réalités cachées, mais qu'il va parler au nom de Dieu. Richerus n'est pas seul, mais il s'adresse à ses compagnons de voyage et par-delà, à ses contemporains. Son discours vise à les réveiller de leur torpeur et à les exciter à combattre (spirituellement et physiquement) pour le Christ et la défense de la Chrétienté. C'est donc un discours énergique et galvanisant, proche de la harangue militaire. Il est ponctué d'adresses aux auditeurs pour les interpeller et les pousser à l'action : *Vos, ô Christigenae* (v.14), *Eya ! Agite heroes !* (v.25), *Arma, viri, capite !* (v.35), *Properate gradus ! Concurrite !* (v.63), *Recitate sodales !* (v.209), *Eia agite !* (v.210). Parfois, il s'inclut dans ses demandes pressantes, montrant qu'il est à leur côté : *fundamus lachrimas* (formule répétée 4 fois, v. 98, 102, 106, 141), *Acceleremus iter* (v.203). Le poète cherche à donner

---

<sup>294</sup> Le titre complet est *De felici reginae Leonorae in Gallias adventu, regionum natorum reditu et pace firmata Martini Theodorici Bellovaci poliandrologia*.

<sup>295</sup> Dont le titre complet est : *De iucundo reverendi patris domini Caroli Villerii episcopi et comitis Bellovacensis in suam civitatem introitu Martini Theodorici Bellovaci poliandrologia*.

de l'émotion à ses propos en exhalant sa douleur et en dramatisant la situation : *fundamus lachrimas* (4 fois), *Heu ! Heu ! Quanta dies et qualis !* (v.124), *Eheu ! Gemitus diffundere cogor* (v.6) ou encore la question oratoire : « *Quis non excidium, querulo lachrimabile fletu / Infaustisque avibus longo plorabile seculo ?* » (v.12 et 13).

Notre auteur ponctue son discours de formules de relance, souvent pour dire qu'il s'apprête à terminer, qu'il est temps d'abrégé, qu'il va aller droit au but, mais en réalité, c'est pour mieux continuer. On a l'impression que c'est une formule qui annonce la fin, mais c'est en fait un nouveau départ. C'est une vieille « ficelle » d'avocat pour maintenir l'attention de son auditoire et le faire patienter. Ce procédé fait penser aux déclamations du XVI<sup>e</sup> siècle où l'on en rajoute toujours. Il en résulte que les œuvres de Martin Thierry sont pour la plupart marquées par l'oralité. S'il n'a, apparemment pas déclamé ses oeuvres, s'il n'en avait peut-être pas l'intention, ni même l'espoir de le faire, lors d'une lecture publique par exemple, il nous semble assez incontestable qu'au moment d'écrire la *Paraclesis*, Martin Thierry s'imaginait devant un auditoire. Ce sont des discours, des éloges ou des plaidoiries qui sentent l'éloquence et qui surtout s'adresse explicitement à quelqu'un ou à un public. Cela est évident pour la *Paraclesis*, mais on retrouve les mêmes caractéristiques dans les autres œuvres. Les interventions d'un Richerus ou d'un Marquis sont des morceaux d'éloquence, comme l'éloge fait de l'évêque Charles de Villiers.

La *Paraclesis* est comme un plaidoyer pour la religion catholique, pour la fidélité à l'Eglise romaine. Martin Thierry, qui fait parler la France, est plein d'ardeur et de passion. Il cherche à persuader son lecteur, à le galvaniser : aussi enchaîne-t-il les exhortations et les ressasse-t-il. Ce procédé de profusion vise à emporter l'adhésion, en donnant l'impression qu'il n'y a que des raisons de rester attaché à Rome et aux traditions religieuses de son pays. Martin Thierry dramatise à l'envi et joue sur les émotions, ce qui est une marque de l'oralité. Dès le début, il exprime sa douleur et donne le sentiment que l'heure est grave et le sujet de première importance : *Non possum non Haeracletaeos fletus emittere*<sup>296</sup>. Les pleurs de la « mère patrie » ne peuvent laisser le lecteur indifférent ; la double négation renforce l'idée de l'urgence et de la gravité de la situation. Plus loin, évoquant le terrible avènement de l'Antéchrist et des temps de désolation qui l'accompagnent et qui ne peuvent que susciter la peur chez le lecteur, Martin Thierry insiste sur le côté dramatique de la situation, en faisant sentir sa propre émotion : *Ah !*

---

<sup>296</sup> Folio 1.

*Qualia referre praesumo* ?<sup>297</sup> Et plus loin, son appel à ne pas céder à la panique, mais plutôt de faire preuve d'espérance et d'optimisme, résonne comme une nouvelle émotion que l' « orateur » cherche à produire chez son lecteur.

Comme dans toute harangue, Martin Thierry ne s'embarrasse pas de nuances et énonce des jugements tranchés, s'adressant plus au cœur qu'à la raison : *Omneis haeretici aberraverunt* et quasiment aussitôt après, il insiste sur le caractère absolu de son propos : *Non est ex eis qui faciat bonum. Non est, nec unus quidem, etiam si Lutherus esset*<sup>298</sup>. Dans ces expressions, la radicalité du propos toucherait probablement davantage une foule de convaincus, qu'un esprit posé, et disposé à l'examen impartial d'une question. On note également une volonté de renchérir pour abreuver le lecteur de jugements qui vont tous dans le même sens. Et dans le même ordre d'idées, on constate un recours assez fréquent aux formules « superlatives » qui peuvent prendre la forme d'une image (*velut mare malorum*), d'un comparatif (*omnibus vitiosior* ou *stultior est stolido*) ou d'un superlatif proprement dit (*foedissimam*<sup>299</sup>).

Martin Thierry use enfin de formules oratoires (*Quid multis opus est* ?<sup>300</sup>) pour donner le sentiment qu'il est trop long et qu'il n'en faut pas tant pour déconsidérer l'adversaire, mais ces formules, loin d'amener une conclusion, constitue un nouveau point de départ, une relance du discours. Il a bien conscience d'adopter une rhétorique de profusion, d'être long (*ut brevior verborum compendio mentis conceptus detegam*<sup>301</sup>), mais il ne stoppe pas pour autant son discours, rendant vaine son intention d'abrégé. Imaginant peut-être la lassitude de ses lecteurs-auditeurs, Martin Thierry feint de prendre conscience qu'il s'est laissé entraîner à des digressions (*ut scopum contingere possim*<sup>302</sup> ou *sed quorsum haec*<sup>303</sup> ?), mais sa volonté affichée d' « en finir », est démentie par la suite.

## V) L'éloquence

Martin Thierry aime l'anaphore qui lui permet de marteler une idée ou une parole. Dans le poème *Horrida* qui appelle à déplorer la situation dans laquelle se trouve la Chrétienté, le poète Richerus prononce 4 fois en début de vers, comme une incantation, la formule :

---

<sup>297</sup> Folio 5.

<sup>298</sup> Folio 1.

<sup>299</sup> Cette citation, comme les précédentes, provient du folio 1.

<sup>300</sup> Folio 7.

<sup>301</sup> Folio 10.

<sup>302</sup> Folio 10.

<sup>303</sup> Folio 12.

*Fundamus lachrymas*. La répétition des sons [a] et [s] et le parfait équilibre des deux mots de trois syllabes, contribuent à rendre la formule plus prégnante encore. Dans la *Cronographia*, Chronos, le Temps, sous son triple aspect (passé, présent et futur), a recours abondamment à l'anaphore. En trois fois, Chronos, emploie trois anaphores différentes, chacune répétée trois fois. Ces trois séries d'anaphores se suivent quasiment, si bien qu'il est impossible de pas y être sensible. La répétition du chiffre 3 n'est certainement pas un hasard quand il est question du Temps et contribue peut-être à faire de Chronos une figure de Dieu dont il a certains attributs. La première série d'anaphores est constituée de la formule : *Diffundant lachrymas* (vers 57, 59 et 61, à chaque fois en tête de distiques). La seconde dramatise davantage la situation et rend la pénitence plus urgente : *Ecce dies properat* (v. 63, 65, 67, à chaque fois en tête de distique). La dernière pousse à l'action et à la purification, dans une formule qui varie : *Tollite rancorem* (v.71), *Tollite segniciem* (v.73), *Tollite*<sup>304</sup> *blasphemos* (v.75). L'anaphore centrale donne la cause de la pénitence recommandée : il faut se préparer au jugement de Dieu. Elle est encadrée par la pénitence proprement dite qui se décompose en deux étapes : d'abord, reconnaître et pleurer ses péchés, ensuite, réformer sa vie pour la rendre pure et sainte.

## **VI) Le goût de l'énumération : la figure de l'accumulation**

Dans le poème *Horrida*, pour passer en revue les différents maux qui s'abattent sur l'Eglise et la société, Richerus évoque quelques figures sombres de l'Antiquité (des vers 121 à 129), comme les bandits Cercyon, Procuste, les mauvais rois Busiris, Mézence, Cambyse, les soldats assyriens ou Pyragmon, ou encore les hommes dépravés comme Egisthe et Orphée dont le comportement déviant choque la morale traditionnelle. Comme souvent, le procédé de la liste permet de faire toucher du doigt l'étendue et la diversité des maux et des turpitudes qui gangrènent la société et de montrer sa culture. Mais ici, l'évocation de personnages anciens et connus de tous, permet aussi de faire allusion à des personnages contemporains et de les critiquer de façon indirecte. C'est ainsi qu'Egisthe peut désigner Luther !

Dans le même poème, le goût prononcé de Martin Thierry pour l'énumération se retrouve dans les litanies de la Vierge Marie, qui se présente comme une succession d'appositions, tirées bien souvent de l'Ancien Testament. C'est un chant de louanges

---

<sup>304</sup> Peut-être y a-t-il, dans le choix de ce verbe, une allusion au *tolle et lege* de saint Augustin, formule entendue qui l'avait réveillé de sa torpeur spirituelle et incité à se tourner vers Dieu. Mais le verbe n'est pas employé dans le même sens.

### Troisième partie : la culture et le style

envers Marie qui se déroule sur 60 vers (v. 172 à 232 de l'édition complète) et qui comporte deux ou trois fois plus de compliments. Malgré sa longueur, l'ensemble est varié et plaisant à lire. Il n'y a rien de rébarbatif et le tout est assez joli. La profusion de titres et de louanges qui lui sont donnés font mesurer l'éminence de Marie, la richesse inépuisable et insondable de sa personne et de ses vertus, l'étendue de son pouvoir, ainsi que l'intensité de la dévotion mariale de Martin Thierry. Marie est invoquée comme un rempart contre l'hérésie et les maux qui menacent la Chrétienté. De ce point de vue, cette litanie, par sa longueur quasi interminable, est encourageante, car si on la compare avec la liste des « malfaiteurs », on voit tout de suite que les ressources et les qualités de Marie sont bien plus étendues : elle est donc un recours efficace et jamais pris en défaut.

Dans la section *Praeterea* du *De obitu*, Martin Thierry donne une liste impressionnante de noms propres associés chacun à un supplice, à une souffrance ou à un danger. Elle est énoncée par Pierre Baudet qui se dit prêt à endurer toutes les souffrances possibles et à faire face à tous les dangers. La longueur de la liste cadre donc bien avec le propos de son auteur, puisqu'elle donne l'impression qu'aucun danger, qu'aucune souffrance, qu'aucun malheur ne sont oubliés ou laissés de côté. Mais c'est aussi un tour de force d'érudition, car Martin Thierry ne convoque pas moins de 62 personnages auxquels il associe, à chacun, un élément douloureux de sa vie. Ces personnages, qui appartiennent pour certains à la civilisation romaine (César, Claude, Crassus, Plaute, Régulus...), pour d'autres à la civilisation grecque (Zoïle, Aristophane, Euripide, Socrate, Homère...), à l'Ancien Testament (Job, Jérémie, Eglon, Sisara, Amos, Isaïe...), au monde chrétien (saint Etienne, Boèce, saint Laurent, saint Sébastien...), à la mythologie ou à la littérature (Tantale, Ixion, Ajax, Sinon, Irus, Charybde...). Rien que par cette liste, Martin Thierry montre que sa culture est étendue et veut peut-être par là rivaliser avec les plus grands humanistes, montrer qu'il est à leur hauteur. C'est peut-être aussi un trait d'orgueil du bourgeois provincial qu'il est.

Dans la même section, nous trouvons une longue prière à Jésus-Christ que les pèlerins font devant le saint sépulcre. Cette prière s'étend sur 258 lignes et elle repose sur l'accumulation qui comprend des considérations théologiques, des réflexions sur les bienfaits de Dieu, des rappels de la vie terrestre du Seigneur, des évocations de l'Écriture Sainte. Comme pour les litanies de la sainte Vierge, l'extrême longueur de la prière à Dieu est à l'image de son infinité. L'idée est qu'on ne peut venir à bout de la richesse de Dieu, qu'on ne peut épuiser le nombre de ses bienfaits et faire le tour de sa sainteté et de sa

puissance. Cette toute-puissance de Dieu et sa miséricorde infinie sont un motif de consolation et d'espoir pour les pèlerins. D'ailleurs, cette prière commence justement par ces considérations que le reste ne fait que développer : « *AMATOR humani generis Deus, qui es Adonai super omnia*<sup>305</sup> ». L'amour de Dieu, à l'image des lettres majuscules qui le nomment et à l'image de la longue prière, est immense pour les hommes. Leur gratitude et leurs efforts pour l'aimer en retour doivent être également immenses. En outre, au sein même de cette prière, nous trouvons de petites listes, comme celle qui passe en revue différents prophètes de l'Ancien Testament qui ont annoncé ou honoré par avance le Christ. On peut remarquer qu'à Isaïe, à David, à Salomon, à Jérémie, à Aggée, à Sophonie, à Malachie, à Zacharie, à Hélié sont associés les Sibylles des nations païennes et même Platon. Non seulement, ces personnages reçoivent chacun une caractéristique exacte et adéquate (signe de la bonne connaissance qu'en a Martin Thierry), mais encore cette petite énumération montre que notre auteur croit, comme un certain nombre d'humanistes, que l'Antiquité païenne connaissait déjà une part de vérité sur les mystères chrétiens et qu'il y avait déjà de saints hommes. Nous ne sommes pas très loin du « saint Socrate, priez-pour nous » d'Erasme<sup>306</sup>. L'autre petite liste (*Praeterea*, folio 15) relate spécialement les bienfaits et la puissance de Dieu et porte uniquement sur des personnages de l'Histoire Sainte (Noé, Abimelech, Abraham, Loth, Jonas, Sidrach, Misaach, Abdenago, Suzanne, Judith, Daniel, saint Pierre et saint Paul). C'est que notre auteur veut montrer que Dieu aide les siens, ceux qui lui sont fidèles. Sa puissance peut opérer des miracles spirituels (le rappel de la conversion de saint Paul, pourtant persécuteur acharné de chrétiens, enfoncé dans les ténèbres de l'aveuglement d'esprit et devenu l'un des apôtres les plus zélés et les plus féconds, suggère que Dieu peut encore opérer des renversements spectaculaires et convertir les hérétiques, même les plus hostiles au catholicisme) ou physiques comme libérer saint Pierre de sa prison. On peut remarquer aussi que la plupart des interventions divines mentionnées ont eu pour but de libérer d'un danger. Il a sauvé Noé du déluge, il a guéri Abimélech, il a sauvé la vie à Loth, il a fait sortir indemnes de la fournaise les trois compagnons de Daniel, il sauvé ce dernier de la gueule du lion, il a extrait Jonas du ventre de la baleine, il a disculpé Suzanne des fausses accusations portées contre elle. Alors si Dieu a pu secourir ses « amis » dans le passé, il pourra encore venir en aide aux chrétiens qui lui seront fidèles. La multiplication des exemples contribue là aussi à montrer non

---

<sup>305</sup> *Praeterea*, folio 12.

<sup>306</sup> Voir le *Banquet religieux*, Erasme, Didier, *Eloge de la Folie, Adages, Colloques, Réflexions sur l'art, l'éducation, la religion, la guerre, la philosophie, correspondance*, Edition établie par Claude Blum, André Godin, Jean-Claude Margolin et Daniel Ménager, Paris, Robert Laffont, Bouquins, 1992, p. 250.

seulement que rien n'est impossible à Dieu, mais encore qu'il s'est plu à intervenir souvent pour aider les bons. Ces deux considérations sont de nature à donner confiance à ceux qui doutent. Et pour le cas de Judith, qui libère la nation juive des mains d' Holopherne, son cas est doublement intéressant, car c'est elle qui agit, Dieu ne fait que l'assister, mais elle a confiance en lui (*Tibi confidentem Judith*<sup>307</sup>)

Une autre liste de grande ampleur, extraite du *De obitu* (section *Iam Lucidus*), mérite une attention particulière. Martin Thierry, qui se trouve couché, non pas sur un lit de repos, mais un lit de malade spirituel (il précise en effet qu'il n'est couché dans un lit du type de celui fabriqué par Ulysse pour son épouse, mais sur le grabat du paralytique de l'Evangile !) a été en proie à une intense et éprouvante rêverie dont il va finir par sortir. C'est alors qu'il pourra rencontrer ses amis, partir en pèlerinage avec eux... L'œuvre prendra alors nettement une tournure chrétienne. Avant de se réveiller, il semble reléguer au second plan, pour ne pas dire rejeter, tout un ensemble de réalités qui ont toutes quasiment rapport soit avec la mythologie (ce sont de très loin les plus nombreuses) soit avec l'Antiquité, spécialement avec les philosophes (Cléanthe, les gymnosophistes, les cyniques) soit encore avec des pratiques considérées, en général comme vaines (la poésie, l'astrologie, la dialectique) : « *Postpositis ergo Titanum*<sup>308</sup> *pugna Gygantum*<sup>309</sup> *rebellione Acheloi*<sup>310</sup> *formis, Bacchi nutricibus*<sup>311</sup>, *Chameleontis*<sup>312</sup> *coloribus, Icari lapsu*<sup>313</sup>, *Batti*<sup>314</sup>

---

<sup>307</sup> *Praeterea*, folio 15.

<sup>308</sup> Les Titans sont les dieux de la première génération. Ils précèdent les Olympiens et ont à leur tête Cronos, celui qui, en mutilant son père Ouranos, a permis aux Titans de sortir du ventre de Gaïa. Craignant d'être détrôné par l'un des fils, il les avalait un à un, jusqu'à ce que Jupiter, remplacé à sa naissance par une pierre, ne vînt le défier. Ce fut le début de la Titanomachie, c'est-à-dire du violent combat qui opposa les Titans et les Olympiens et qui se termina par la victoire des seconds (Hésiode, *Théogonie*, 453 à 506 et 617 à 735).

<sup>309</sup> Les Géants sont des êtres monstrueux aux dimensions démesurées. Ovide les décrit en train d'escalader le mont Olympe afin de conquérir le pouvoir (*Métamorphoses*, I, 150 et sq).

<sup>310</sup> Acheloüs est un fleuve qui combattit contre Hercule pour obtenir la main de Déjanire. Il avait le pouvoir de prendre différentes formes et il usa de cet artifice pour se mesurer à son adversaire. C'est ainsi qu'il se transforme d'abord en serpent, puis en taureau. Il sera malgré tout vaincu (*Métamorphoses*, IX, 62 à 97).

<sup>311</sup> Bacchus est le fils que Jupiter a eu avec Sémélé. Cette dernière avait obtenu de son amant de pouvoir le voir dans tout son éclat divin. Elle fut immédiatement foudroyée et Jupiter sauva l'enfant qu'il a avait donné à Sémélé en le plaçant dans sa propre cuisse. Puis, en l'absence de mère, il le confia d'abord à Ino, puis à des nymphes qui lui servirent de nourrices (*Métamorphoses*, III, 310 et sqq).

<sup>312</sup> Martin Thierry a peut-être en tête le passage où Pline l'Ancien décrit le caméléon. Ce que le naturaliste met surtout en valeur, chez cet animal, et présente comme digne d'admiration, c'est sa faculté à changer de couleur et à adapter sa peau à son environnement (Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, livre VIII, 122).

<sup>313</sup> La chute d'Icare, après qu'il se soit trop approché du soleil, est racontée par Ovide (*Métamorphoses*, VIII, 183 à 235).

<sup>314</sup> Battus est un vieillard qu'Hermès a transformé en pierre pour le punir d'avoir été parjure. En effet, Battus avait vu Hermès voler les génisses de son frère Apollon. Le voleur avait acheté le silence du témoin en lui donnant une génisse. Mais voulant vérifier que le vieillard ne trahirait pas sa parole, il changea d'aspect et demanda à Battus s'il n'avait pas vu des génisses et il lui promit un double récompense. Le vieillard, qui n'avait pas reconnu son interlocuteur, lui indiqua l'endroit où elles se trouvaient (*Métamorphoses*, II, 676 à 706).

saxo, Niobis<sup>315</sup> marmore, Deucalionis et Pirrhæ<sup>316</sup> lapidibus, upupato Teseo<sup>317</sup>, semiviro Hermaphrodito<sup>318</sup>, Bleviorum<sup>319</sup> pectoribus, Famesiorum<sup>320</sup> auribus, Monoscelorum<sup>321</sup> pedibus, Cleantis<sup>322</sup> lucerna, Apollinis lyra<sup>323</sup>, Mercurii caduceo<sup>324</sup>, Neptuni<sup>325</sup> tridente,

---

<sup>315</sup> Niobé est la fille de Tantale et l'épouse d'Amphion. Diane et Apollon massacrèrent ses nombreux enfants car elle se vantait trop d'avoir une telle descendance et méprisait la déesse Létô qui n'avait eu que deux enfants, Diane et Apollon. Devant le massacre de ses enfants, Niobé fut tellement saisie de douleur qu'elle se figea et devint entièrement de la pierre (*intra quoque viscera saxum est*). Mais son chagrin est tellement fort qu'il parvient à s'exprimer malgré la pierre : [...] *et lacrimis etiam nunc marmora manant* (*Métamorphoses*, VI, 312 pour ce dernier vers et 146 à 312 pour l'ensemble de l'histoire). Le mot *marmore* qu'emploie Martin Thierry est certainement inspiré de ce vers.

<sup>316</sup> Deucalion et Pyrrha sont les deux seuls survivants du déluge. Obéissant à un oracle, ils jettent derrière eux des pierres qui aussitôt s'animent et prennent la forme humaine. C'est le début du repeuplement de la terre (*Métamorphoses*, I, 383 à 415). On observe qu'avec le rappel de cet épisode, c'est le phénomène inverse des deux précédents qui se produit : c'est la pierre qui se change en chair humaine.

<sup>317</sup> Thésée est le héros d'Athènes, célèbre pour avoir tué le Minotaure. Nous ne savons pas pourquoi Martin Thierry l'associe à la huppe. La seule fois, nous semble-t-il, qu'il est question d'un oiseau dans la vie de Thésée, est le jour où, lors de son retour à Athènes, après sa victoire sur le Minotaure, il s'arrête sur l'île de Délos. Là, il exécute la danse de la grue (Plutarque, *Vies parallèles*, *Thésée*, XXI). Y aurait-il une approximation de la part de Martin Thierry ou un souvenir inexact ? Peut-être qu'un détour par le français pourrait nous aider à comprendre ce qu'il a voulu dire. Une personne « huppée » est une personne de haut rang ou de grande taille. Ces caractéristiques pourraient s'appliquer à Thésée, mais c'est bien vague et assez commun. Une huppe se caractérise par sa crête. Y aurait-il un jeu de mots, comme on en trouve parfois chez Martin Thierry, avec l'île de Crète où Thésée s'est spécialement illustré ?

<sup>318</sup> Hermaphrodite est le fils d'Hermès et d'Aphrodite. Un jour qu'il se rendit en Carie, il s'arrêta près d'un petit étang. Une naïade nommée Salmacis le vit et tomba amoureuse de lui. Repoussée, elle partit se cacher. Mais quand elle vit le jeune nu s'ébattre dans l'eau, elle ne se contrôla plus et se jeta à l'eau pour l'enlacer. Son étreinte fut si forte et si prolongée qu'elle obtint des dieux d'être unie à tout jamais à Hermaphrodite. Le jeune homme se rend alors compte qu'il n'est plus qu'à moitié un être masculin (*Métamorphoses*, IV, 271 à 381).

<sup>319</sup> Nous ne comprenons pas ce mot et il est possible qu'il ait été mal transcrit. Si l'on consulte le Gaffiot, on se rend compte qu'il y a peu de mots qui commencent par « bl ». Peut-être faut-il lire *bel* au lieu de *ble* ou *blae*, sonorités assez rares en latin. Nous pouvons également supposer que le *u* n'est peut-être qu'un *n* inversé, comme il arrive parfois. Si l'on réunit ces deux hypothèses, on peut aboutir au mot *blennus* (avec redoublement du *n*) qui signifie « idiot ». Si l'on ne garde que la première, on peut reconstituer un mot de la famille de *belua* ou de l'adjectif *belvinus* et qui aurait un rapport avec la bête ou le monstre. Ce mot ne semble pas être un mot grec. L'expression reste donc très énigmatique.

<sup>320</sup> Là aussi, ce mot ne figure pas dans le Gaffiot. Néanmoins, il semble être de la famille de *fames* et pourrait signifier les « affamés ».

<sup>321</sup> Ce mot vient du grec et signifie « unijambistes », si on le décompose. On remarque que ces trois dernières expressions ont toutes un rapport avec une partie du corps.

<sup>322</sup> Cléanthe est un philosophe stoïcien qui vécut de 331 av. J-C à 232 av. J-C. Il succéda à Zénon à la tête de l'école stoïcienne. En parcourant la biographie que lui a consacrée Diogène Laërce, il n'est jamais question de lanterne. En revanche, l'élément pittoresque et distinctif de sa vie est qu'il était porteur d'eau. Il est probable que Martin Thierry lui ait attribué un signe distinctif qui appartient plutôt à Diogène de Sinope, le philosophe cynique. On raconte en effet, qu'il se promenait en plein jour avec une chandelle. Et à ceux qui lui en demandaient la raison, il répondait qu'il était à la recherche d'un homme, un être véritablement viril, car il avait beau chercher, il n'en trouvait pas parmi ses contemporains (Diogène Laërce, *Vie de Diogène*, VI, 41).

<sup>323</sup> La lyre a été fabriquée par le jeune Hermès. Puis, pour apaiser son frère Apollon dont il avait volé les vaches, il la lui offrit (*Hymnes homériques*, l'ensemble de l'hymne et spécialement le vers 496).

<sup>324</sup> Le caducée est le bâton du héraut. Messager divin, Mercure en avait un, autour duquel s'enroulaient deux serpents. Cet attribut du dieu possède le pouvoir d'endormir ou d'éveiller. Le dieu se présente avec à Priam et s'en sert pour endormir les gardes (*Iliade*, XXIV, 330 à 460), il la prend également quand il se rend chez Caypso (*Odyssée*, V, 40 et sq) ou après d'Enée (*Enéide*, IV, 242).

<sup>325</sup> Le trident est l'un des symboles du pouvoir de Neptune sur la mer (*Enéide*, I, 138)

## Troisième partie : la culture et le style

*Flaminum*<sup>326</sup> *pileo*, *Mironis*<sup>327</sup> *bucula*, *Parmemonis*<sup>328</sup> *sue*, *Praxitelis*<sup>329</sup> *Venere*, *Phidie*<sup>330</sup> *Minerva*, *Syrenum*<sup>331</sup> *vocibus*, *Circes*<sup>332</sup> *poculis*, *Bellerophontis*<sup>333</sup> *chimera*, *Persei*<sup>334</sup> *medusa*, *monoculis Cyclopibus*<sup>335</sup>, *rumigerulis circumforaneis*, *nudis gymnosophistis*<sup>336</sup>, *Corybantum*<sup>337</sup> *saltationibus Mimorum effictionibus*<sup>338</sup>, *Cinicorum*<sup>339</sup> *cavillis*, *comoedorum*<sup>340</sup> *ludibriis*, *Locutuleiorum repraehensionibus*, *Philosophorum*

<sup>326</sup> Les flamines sont des prêtres attachés à un dieu en particulier. Ils sont reconnaissables à leur bonnet surmonté d'un bâtonnet enroulé de laine. Cette coiffe s'appelle l'*apex*, du nom de ce petit bâton. Le *pilleus* est un bonnet en laine que portaient les esclaves en passe de se faire affranchir. Il y a probablement une certaine approximation de la part de Martin Thierry.

<sup>327</sup> Myron est un célèbre sculpteur grec du V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Il réalisa le *Discobole* ainsi qu'une *Vache sur le marché d'Athènes*, qui fut saluée pour son réalisme. Ce chef-d'œuvre fit de nombreuses épigrammes que l'on trouve dans l'*Anthologie grecque* (IX, 735, par exemple).

<sup>328</sup> Selon Plutarque, il s'agit d'une personne qui imitait fort bien le cri du cochon. Cf. *Propos de table*, cinquième décade, deuxième problème. Erasme y fait référence et en fait un adage (n°10, *Nihil ad Parmemonis suem*) : « Parménion était une de ces personnes (il en existe encore de nos jours) qui imitent les voix des hommes, et les bruits des animaux avec tant de brio et les rendent si présents qu'elles ne paraissent pas contrefaites pour ceux qui se contentent d'entendre. »

<sup>329</sup> Praxitèle est un célèbre sculpteur athénien qui vécut au IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Parmi ses œuvres, nous trouvons une magnifique *Aphrodite de Cnide* qui fit l'admiration des Anciens : la déesse est représentée nue dans son bain. Notons bien que Martin Thierry se contente de la mentionner sans la décrire, ce qui est assez caractéristique de sa façon de faire.

<sup>330</sup> Phidias est un artiste reconnu du V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. En tant que sculpteur, il a réalisé différentes représentations d'Athéna dont la plus célèbre est sans doute celle qui se trouve dans le Parthénon et que décrit Pausanias (*Description de la Grèce*, I, 24, 5). Les autres sont d'une part la statue d'Athéna Promachos qui se trouve sur l'Acropole et une autre offerte par les habitants de Lemnos à Athènes.

<sup>331</sup> Au lieu de *sytenum*. Les sirènes attiraient les marins par leurs chants, pour le plus grand malheur de ces derniers (*Odyssée*, XII).

<sup>332</sup> Circé est une magicienne qui transforme certains compagnons d'Ulysse en cochons après leur avoir servi une coupe contenant une potion magique. Quand Ulysse se présenta à son tour, elle lui servit la même drogue, mais le breuvage fut inefficace car le héros avait pris ses précautions. C'est à cette drogue que Martin Thierry fait allusion à travers ces coupes (*Odyssée*, X, 210 et sq).

<sup>333</sup> Bellérophon est un héros grec, le père de Glaucos qui, sur le champ de bataille, retrace la vie et les exploits de son père. C'est lui qui a tué la chimère (*Odyssée*, VI, 159 à 205)

<sup>334</sup> Persée est le fils de Zeus et de Danaé. C'est lui qui trancha la gorge de la Méduse, l'une des trois Gorgones qui avait le pouvoir de pétrifier quiconque croisait son regard. Cet exploit est raconté par Hésiode (*Théogonie*, 274 à 281). Ovide aussi évoque longuement Persée et Méduse (*Métamorphoses*, IV, 602 à 803)

<sup>335</sup> Cela renvoie aux aventures d'Ulysse (*Odyssée*, IX)

<sup>336</sup> Les Gymnosophistes étaient des sages indiens qui, comme leur nom donné par les Grecs l'indique, vivaient nus et dans un certain détachement des biens matériels. C'est leur nudité qui avait d'abord frappé les compagnons d'Alexandre. Martin Thierry a pu avoir connaissance d'eux en lisant la vie d'Alexandre écrite par Plutarque. Ce dernier raconte comment Alexandre posa à ces philosophes dix énigmes avant de les relâcher (*Vie d'Alexandre*, LXIV).

<sup>337</sup> Les Corybantes étaient des prêtres au service de Cybèle, appelée aussi la Grande Mère ou Cybèle. Quand ils rendaient un culte à cette déesse, ils se mettaient à danser frénétiquement et dans tous les sens. Martin Thierry a pu trouver leur nom chez Juvénal (*Satires*, V, 25), chez Horace (*Carmina*, I, 16, 8), et se faire une idée de leur danse délirante chez Catulle (*poème 63*, mais le nom des corybantes n'y figure pas) ou chez Lucien (*Dialogues des dieux*, 20 : Aphrodite décrit avec inquiétude leur folie et leur violence).

<sup>338</sup> Le mot *effictio* existe et signifie un « portrait ». Mais peut-être est-il mis pour son paronyme *effectio* qui a le sens de « réalisation ou d'exécution ». A Rome, les mimes étaient des farces populaires et très licencieuses : les scènes scabreuses n'étaient pas rares.

<sup>339</sup> Il s'agit des philosophes cyniques qui prônaient le détachement et la recherche de l'indépendance la plus totale possible. Comme ils réduisent le bonheur humain aux besoins fondamentaux de la nature, on comprend que le chrétien Martin Thierry les désapprouve. Les figures les plus marquantes de ce mouvement étaient Antisthène, Diogène de Sinope et Cratès que Martin Thierry a pu connaître en lisant Diogène Laërce.

<sup>340</sup> Martin Thierry pense peut-être aux comédies de Plaute, de Térence ou de Ménandre.

*contentionibus, Dialecticorum syllogismis, Sophistarum insolubilibus, Astrologorum fatis, Lydorum*<sup>341</sup> *auro, Poetarum oestro, Rhadamenti*<sup>342</sup> *austeritate, Iustitiae imagine, Oedippi Spinge*<sup>343</sup>, *Pigmeorum gruibus*<sup>344</sup>, *Arimasporum*<sup>345</sup> *griphibus, orbis miraculis, Herculis laboribus, Tibarenorum amicitia, Timonis*<sup>346</sup> *odio, Novercarum impraecationibus*<sup>347</sup>, *Impostorum deceptionibus, Tirrhenorum delphinis*<sup>348</sup>, *Liciorum ranis*<sup>349</sup>, *Mirmidonum*<sup>350</sup>

---

<sup>341</sup> L'or des Lydiens provient du Tmolos et du Pactole qui en est issu. Ces deux cours d'eau passaient pour charrier des paillettes, comme le rappelle Hérodote (*L'Enquête*, I, 93). Ce dernier ajoute que les Lydiens sont les premiers à avoir frappé une monnaie d'or (I, 94). En outre, la Lydie est le royaume de Crésus, fameux pour ses fabuleuses richesses.

<sup>342</sup> Rhadamante est, avec Eaque et Minos, l'un des trois juges des Enfers. Il ne semble pas particulièrement sévère, même si Juvénal le présente comme relativement cruel, puisqu'il affirme que se supporter soi-même constamment et sans répit est bien plus pénible que les supplices imaginés par Rhadamante (*Satires*, XIII, 197). C'est dire que ces derniers sont plutôt aisés à supporter, même s'il y a dans l'expression une part d'hyperbole. De son côté, Cicéron semble tantôt souligner la sévérité du juge (*Tusculanes*, Livre I, V, 10 où Minos et Rhadamante sont qualifiés d'*inexorabiles iudices*), tantôt son sens de la justice (*Tusculanes*, Livre I, XLI, 98 où Rhadamante et ses deux associés sont présentés comme de meilleurs juges que ceux de la terre).

<sup>343</sup> L'histoire d'Œdipe et de sa confrontation avec le Sphinx sont peut-être connues grâce à Sophocle (*Œdipe roi*, 370 et sq, quand Œdipe rappelle à Tirésias que c'est lui, et non pas son interlocuteur, pourtant devin, qui a résolu l'énigme du Sphinx) ou à Euripide (*Les Phéniciennes*, 45 et suiv. : Jocaste explique comment Œdipe en est arrivé à se marier avec elle). Mais Martin Thierry n'avait pas accès à ces deux auteurs grecs.

<sup>344</sup> Il s'agit de personnes de très petite taille qui, chaque année, combattaient les grues qui endommageaient leurs récoltes et les attaquaient. Ces combats sont évoqués par Homère (*Illiade*, III, les tout premiers vers).

<sup>345</sup> Le *Gaffiot* indique qu'il s'agit d'un peuple de Sarmatie. Les Sarmates s'étaient établis au nord du Pont-Euxin. Hérodote mentionne les Arimaspes et souligne leur étrangeté. En effet, cette région est riche en or que gardent des êtres fabuleux que l'on appelle griffons. C'est une sorte de lion muni d'une tête d'aigle et doté d'ailes. Les Arimaspes n'ont qu'un œil et c'est cette singularité qui leur a valu leur nom. On comprend que ce peuple lointain et mystérieux ait pu faire fantasmer de nombreux curieux (Hérodote, *L'Enquête*, III, 116 et IV, 13 et 27). Un certain Aristéas a écrit un poème intitulé les *Arimaspes* (Pierre Grimal, *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, article *Aristéas*).

<sup>346</sup> Timon est à l'origine un Athénien, contemporain de Périclès et d'Alcibiade (V<sup>e</sup>me av. J-C). A la suite d'un échec ou d'un revers de fortune, il se mit à détester et à fuir le genre humain. Cette personne est vite devenue une légende et un personnage littéraire, incarnant une misanthropie prononcée. Lucien lui a consacré tout un dialogue qui porte son nom (*Timon ou le misanthrope*), Aristophane évoque le caractère bourru de cet homme insociable dans sa pièce *Lysistrata* (809 à 820) et Plutarque, dans sa *Vie d'Antoine*, fait un excursus sur Timon dans lequel il montre bien la méchanceté du personnage (LXX). S'il avait pris Alcibiade en affection, c'est qu'il savait que celui-ci ferait beaucoup de mal aux Athéniens (LXX, 2). Il avait également, aux dires de Plutarque, rédigé lui-même son épitaphe, laquelle souhaitait aux passants une « méchante mort » (LXX, 7).

<sup>347</sup> A travers cette expression et la suivante, Martin Thierry fait peut-être allusion de façon large aux comédies de Plaute, de Térence ou de Ménandre ou à certaines histoires de la mythologie.

<sup>348</sup> Martin Thierry fait allusion à l'histoire de Dionysos qui avait demandé à des marins tyrrhéniens de le transporter jusqu'à l'île de Naxos. Ils acceptèrent hypocritement et lui firent prendre un autre chemin pour le vendre comme esclave, car ils étaient des pirates. Pour les punir, Dionysos opéra toutes sortes de prodiges qui les rendirent fous, si bien qu'ils se jetèrent dans la mer et furent changés en dauphins (*Métamorphoses*, III, 564 à 691).

<sup>349</sup> La Lycie est une région d'Asie Mineure, au sud-est de la Carie. L'expression fait allusion aux paysans Lyciens qui refusèrent obstinément à Latone de boire dans leur étang. Pour les punir, la mère d'Apollon les transforma en grenouilles.

<sup>350</sup> Les Myrmidons forment un peuple de Thessalie, sur lequel règne Achille. Du temps d'Eaque, l'aïeul du héros de l'*Illiade*, ce peuple avait été anéanti par la peste, mais Zeus, pour le reconstituer, transforma les fourmis en humains (*Métamorphoses*, VII, 453 à 660). Les nouveaux habitants s'appelèrent alors les Myrmidons, mot qui signifie « fourmis » en grec.

*formicis, Cercopum<sup>351</sup> simiis, Mineidum<sup>352</sup> vespertilionibus, et longe numerosioribus... »*

On remarque qu'il n'est fait allusion à rien de religieux, à aucun personnage de l'Ancien ou du nouveau Testament. C'est probablement volontaire. Cette liste pourrait marquer une étape dans la vie intellectuelle de Martin Thierry. Sa pensée se serait peut-être détachée de l'Antiquité, de la vaine mythologie, des systèmes philosophiques dépassés, pour, peut-être s'attacher davantage à Dieu. Ce serait peut-être le signe d'un renoncement à ce qui faisait la fierté et l'intérêt de nombre d'humanistes. C'est seulement une hypothèse qui demanderait confirmation. Dans le cas où elle serait exacte, on pourrait constater que la poésie est assez dépréciée, surtout si elle est associée à la mythologie. On constate en effet que les œuvres qui semblent les plus sérieuses, les plus élevées, les plus proches de la pensée de Martin Thierry, sont écrites en prose (*Paraclesis*) ou alternent la prose et la poésie (*De obitu*) On peut aussi se demander s'il n'y a pas un rejet (tout à fait dans l'air du temps et dans l'esprit des humanistes) des pratiques du siècle passé, des vaines querelles philosophiques, des raisonnements abstraits, des questions oiseuses et insolubles, bref de la scolastique. On pourrait avoir dans cette liste l'expression d'une voie moyenne entre l'amour de l'Antiquité et l'attrait pour le paganisme d'une part et l'attachement aux pratiques vides et stériles de l'Université. La longueur de la liste pourrait symboliser tout ce que Martin Thierry se propose d'abandonner. Mais gardons-nous de donner trop d'importance à cette liste et à notre impression. Ce qui importe peut-être avant tout pour Martin Thierry, c'est de faire briller sa culture.

## VII) La versification

Evidemment, nous excluons du décompte les vers qui figurent dans les différentes œuvres, mais qui ne sont pas de la plume de Martin Thierry : ils lui sont simplement adressés. Un seul est anonyme, mais les autres sont « signés » Jean Mallet, hormis un distique élégiaque qui provient d'un certain Guillaume Lépard. Dans l'ensemble de l'œuvre de Martin Thierry, le total des vers s'élève à 3434. Nous ne pouvons étudier dans le détail tous ces vers, mais nous allons nous pencher davantage sur certaines pièces

---

<sup>351</sup> Ovide évoque brièvement ce peuple spécial quand il rappelle le parcours d'Enée, quittant la Lybie de Didon pour se rendre en Italie. Il passe à côté des Pithécuses où vivent les Cercopes. Ce sont d'anciens hommes transformés en singes par Jupiter en raison de la perfidie de ce peuple (*Métamorphoses*, XIV, 92 à 100). Les Cercopes étaient à l'origine des bandits qu'Hercule avait capturés avant de les relâcher. Mais loin de s'être amendés, les bandits avaient récidivé.

<sup>352</sup> Les Myniens sont les descendants de Mynias, lequel avait trois filles qui refusèrent délibérément de participer au culte festif de Dionysos. Ce dernier les punit en les métamorphosant en chauves-souris (*Métamorphoses*, IV, 1 à 55 et 390 à 415)

### Troisième partie : la culture et le style

poétiques qui nous paraissent dignes d'intérêt et révélatrices de la versification de notre poète. Nous allons essayer de dégager quelques tendances générales à partir de l'examen minutieux d'un certain nombre de vers.

#### a) Recueil de 1532

##### 1) De felici :

Cette œuvre poétique est composée de 177 hexamètres « indépendants » ou purs et de 33 distiques élégiaques. Si l'on fait le total, c'est-à-dire, si l'on ajoute les hexamètres seuls avec les hexamètres suivis d'un pentamètre, on obtient 206 hexamètres (dactyliques) et 33 pentamètres.

Ce long poème est donc composé majoritairement d'hexamètres dactyliques purs : c'est le vers de l'épopée. Certes, le *De felici* n'en est pas une : il est loin d'avoir la longueur requise, il ne présente pas, bien au contraire<sup>353</sup>, des guerriers surhumains, ou des scènes de combats extraordinaires et ne prend aucun accent martial. Mais cette œuvre s'en approche par certains côtés. Martin Thierry dit qu'il veut délaissier les sujets légers pour « s'attaquer » (cf. la métaphore de la citadelle, « *arcem* » v. 20 à escalader) à un sujet plus noble, chanter la venue de la reine en France et l'avènement de la paix et du bonheur qui en découlent. Dans la dernière partie du poème, celle intitulée *Martini pluralesis* (dans laquelle l'auteur évoque l'évolution de son style réclamée par le sujet à traiter), Martin Thierry veut se mettre à la suite d'Homère (v. 224) et de Virgile (v. 226), les deux grands noms de l'épopée antique. Il lui faut un souffle supérieur à celui qu'il avait auparavant. C'est le destin de peuples entiers qui est en jeu. Le sujet de base a donc de l'ampleur. Ce destin est porté par des individualités, par des héros hors du commun. Il s'agit surtout de la reine Eléonore qui est magnifiée<sup>354</sup>, considérée comme une personne surhumaine, comme une « déesse ». Elle reçoit des qualificatifs ou des éloges qui seraient dignes de la Vierge Marie ou des plus grandes héroïnes de l'histoire de l'humanité. Il y a bien à son endroit une certaine exagération « épique ». Dans une moindre mesure, on peut aussi faire figurer parmi les héros qui déterminent par leurs actions le destin d'un peuple, le roi François I<sup>er</sup>, présenté comme un sage chrétien, qui plaide désormais pour la paix, faisant ainsi le

---

<sup>353</sup> La guerre est présente, mais condamnée. Il n'y a pas de récits de combats. Au contraire, c'est l'homme pacifique qui est exalté, celui qui sait combattre ses mauvais penchants, ses mauvais désirs qui sont la cause des guerres.

<sup>354</sup> Voir le vers 151 : *Exupero muliebre genus, muliebra gesta*, « je surpasse les capacités des femmes et les prouesses des femmes ». Ou encore le vers 161 : *o mater pulcherrima divum*, « ô mère la plus belle des dieux ». Ou le vers 154 : *sum modo perpetuus nobilitatis honor*, « je suis désormais à jamais la gloire de la noblesse ».

bonheur de son peuple<sup>355</sup>. On trouve aussi d'autres traces d'épopée dans notre poème. Les émotions sont fortes et collectives, comme les plaintes des peuples durement éprouvés par les brutalités et les horreurs de la guerre<sup>356</sup> ou comme la joie<sup>357</sup> et l'espoir de jours meilleurs qui animent le cœur des hommes. On trouve également des énumérations ou accumulations dignes de l'épopée, comme celle de la fin du poème qui tient sur huit vers (du vers 230 à 238) et qui détaille les magnificences et les fastes qui accompagnaient les processions royales. On a également un recours assez fréquent à la mythologie, non pas certes comme croyance, mais comme ornement qui sert à donner du lustre, de l'éclat au poème. On a même, dans le même ordre d'idées, des allusions à des personnages « épiques », comme Enée ou Achate (v. 11 et 12), comme Ulysse ou Ajax (v. 72 et 73), ou à des situations épiques ou héroïques comme l'enlèvement d'Hélène, comme cause de la guerre de Troie (v. 66), ou de façon plus obscure, une certaine descente aux Enfers (v. 21), comme celle entreprise par Hercule ou Thésée... La présence active des dieux est également une des caractéristiques de l'épopée. Ils ne sont pas absents dans notre poème : Pégase (v. 1), Apollon (v. 7), Bellone (v. 130), Minerve (v. 132), Enyo (v. 134)... Ils incarnent simplement des ardeurs, des inspirations poétiques, le goût de la guerre, le désir de paix. En revanche, Dieu, désigné sous des appellations diverses, est une véritable personne qui agit et qui règle les événements à sa guise. La destinée, la Providence sont bien présentes et sont là pour nous rappeler que ce ne sont pas les « grands de ce monde » qui décident de tout, mais que les événements et les issues du combat, en particulier, leur échappent.

Les parties « élégiaques » comprennent la section consacrée à la ville de Bayonne (v. 27 à 36), celle intitulée *Philostorgus* (qui fait parler une sorte d'admirateur amoureux), les derniers vers de la section qui donne la parole au roi François I<sup>er</sup> (v. 137 à 146), les deux sections intitulées *Alienora* et *Nati regii* qui contiennent les paroles de la nouvelle reine et celles des enfants royaux, enfin, la section intitulée *Cronos*. Ces parties écrites en distiques élégiaques comptent en tout 66 vers, ce qui représente, en gros, un quart du poème.

Le distique élégiaque est une notion difficile à définir et qui a évolué avec le temps. De nos jours, on associe l'élegie au lyrisme, c'est-à-dire à l'épanchement de soi et en

---

<sup>355</sup> Cf. v.130 : 131 : ... *nostro Bellona fugatur/ orbe furens...* « Que la furieuse Bellone soit chassée de notre monde... »

<sup>356</sup> Voir les vers 37 à 44.

<sup>357</sup> Vers 50 et 51 ou vers 201 : *vinitor exultans*, « le vigneron exultant de joie ». Ou encore vers 62 « *Exultent Galli* » : Que les Français soient dans l'allégresse.

particulier, à l'expression d'une douleur morale due à la perte d'un être cher ou à un revers amoureux. Dans un premier mouvement, on pourrait être tenté d'appliquer cette définition moderne à notre poème qui comporte quelques passages plaintifs où l'on rappelle les malheurs passés. Mais ce n'est pas le ton dominant du poème qui se veut joyeux, festif et optimiste. De plus, les passages où l'on trouve les distiques élégiaques sont particulièrement tournés vers l'allégresse.

Chez les Romains, le distique élégiaque est utilisé pour exprimer l'amour<sup>358</sup>. En outre, à cause du pentamètre qui vient briser l'élan de l'hexamètre précédent, il est perçu comme le refus de l'hexamètre et donc le rejet de l'épopée<sup>359</sup>. Les poètes élégiaques latins adoptaient le distique élégiaque pour manifester leur dégoût et leur réprobation de la guerre, car ils préféraient s'adonner à l'amour en se mettant au service de Vénus. Il est possible que cette idée explique son utilisation partielle par Martin Thierry. L'ensemble du poème est un rejet de la guerre au profit de l'amour, si l'on peut dire, même si le mot n'est pas vraiment prononcé. En effet, il est question du mariage d'Eléonore avec François I<sup>er</sup>, ce qui suppose, même si c'était surtout un arrangement politique, au moins officiellement un lien d'amour entre les deux.

Nombreux sont les distiques élégiaques concernant la reine Eléonore et sa nouvelle famille. Ce sont aussi des passages particulièrement joyeux et portant sur les liens familiaux. Le passage intitulé *Baiona* se conclut par des vers charmants qui respirent la joie des retrouvailles entre les membres d'une même famille<sup>360</sup>. Le passage intitulé « *Philostorgus ad Leonoram* » se termine aussi par l'évocation de l'amour. Nous pouvons lire également une exhortation adressée à la reine à faire preuve d'amour pour les Français (*mites dilige gallos* » v. 70, « Prends en affection les Français pacifiques ») car c'est un amour bienveillant, bienfaisant, qui peut réconcilier la plupart des cœurs (« *Plurima conciliat corda benignus amor* » v. 71). Le passage en distiques élégiaques de l'intervention du roi se termine aussi par l'évocation de l'amour fraternel et de la paix qui en découle. L'ennemi est vaincu par l'amitié et il en vient à accepter une paix solide et sincère (v. 143/144 *Hostis amicitias fraterno vimine vinctus,/ Et firma acceptae foedera*

---

<sup>358</sup> Cf. René Martin et Jacques Gaillard, *Les genres littéraires à Rome*, Paris, Nathan, 1990, p.360.

<sup>359</sup> A ce propos, on peut se rappeler de l'intervention malicieuse de Cupidon pour transformer l'hexamètre en un pentamètre. Cf. Ovide, *Amours*, I, 1, notamment les vers 3 et 4 : *Par erat inferior versus ; risisse Cupido / Dicitur atque unum surripuisse pedem* et 27 : *Sex mihi surgat opus numeris, in quinque residat !*

<sup>360</sup> ... *supero vota refundo Jovi /quod video incolumes praesenti tempore natos/ Regis, et hunc regem, cui sua nupta placet* , « je ne cesse de bénir, dans mes prières, le très haut Jupiter de ce que je vois en ce moment, sains et saufs, les enfants du roi et notre roi qui a de l'affection pour sa chère épouse. »

*pacis init* ). C'est donc là encore le contraire de la guerre. L'avant-dernier vers (v. 153 : *Vino discordes, sum nodus amicae*) de la section intitulée *Alienora* évoque lui aussi le mariage, l'amour et la paix. Eléonore se présente comme le nœud, le lien (*nodus*) qui établit la paix (*pacis*) entre de nouveaux amis (*amicae*). La section suivante *Nati regii* porte sur l'affection et d'admiration des enfants royaux pour la nouvelle reine et sur leur demande d'affection. Ce sont des vers empreints de tendresse familiale : *Penelopes castae vidimus effigiem / Novimus hanc matrem, o mater pulcherrima divum / fac tua lacte tuo pignora confoveas* (« Nous voyons le visage de la chaste Pénélope. Nous connaissons notre mère. Mère la plus belle des êtres divins, fais nous la bonté de nourrir de ton lait tes enfants »). Quant à la dernière section écrite en distiques élégiaques, *Cronos*, elle parle à plusieurs reprises de la paix, du mariage et de l'amour.<sup>361</sup>

## 2) La Cronographia :

Ce poème se compose de 62 distiques élégiaques. Pour nous faire une idée de la manière qu'a eue Martin Thierry de forger ses distiques élégiaques dans la *Cronographia*, nous avons choisi d'examiner deux échantillons de ce poème, pris de façon presque arbitraire. Il s'agit d'abord des vingt-quatre premiers vers où Cronos présente son œuvre et les vers 57 à 78, passage qui correspond à un moment fort et particulièrement enlevé du discours du Temps. Sur ces 46 vers, on ne remarque aucune anomalie<sup>362</sup>. On peut noter également que le poète recourt assez peu à l'élision : nous en trouvons seulement 10 qui affectent 8 vers. Le vers n°11 en compte 3 à lui seul.

Sur les 23 hexamètres, tous sont dactyliques. Si on laisse de côté le sixième pied, on remarque sur les 115 pieds, 41 sont des spondées et qu'il n'y a aucun hexamètre qui n'ait au moins un spondée. La part des spondées représente environ 35 % des pieds, soit un bon tiers. Si l'on s'intéresse à la répartition de ces spondées, on voit nettement que la majorité des hexamètres ont un spondée au quatrième pied (sur nos 23 hexamètres, 16 sont dans ce

---

<sup>361</sup> Voir le vers 173 : *Tum pacem promulgo sacram. Pax aurea surgit*. « C'est alors que je promulgue la paix sacrée. C'est l'avènement d'une Paix en or ». Ou encore le vers 175 : *Connubium celebros, Gallos conjungere Iberis / Intendo...* « Je célèbre le mariage, je m'applique à unir les Français aux Espagnols ». En revanche, la partie se termine par une sorte d'appel aux armes, mais tournées non pas vers les chrétiens, mais vers l'armée turque.

<sup>362</sup> Si ce n'est que 3 -o, terminaisons verbales de la première personne du singulier du présent n'ont pas leurs quantités habituelles. Il s'agit de *nuncio* (v.2), de *diffluo* (v.4) et de *disseco* (v.6). Les -o de ces trois verbes sont brefs alors qu'on s'attendrait à ce qu'ils soient longs. Ce ne sont pas des mots dits « iambiques », donc il n'y a pas de raison qu'ils s'abrègent. Cependant, si ces -o sont habituellement longs, ce n'est pas une règle absolue et il y a place pour des exceptions : « La finale o de la première personne du singulier est en principe longue »<sup>362</sup>. Cette précision laisse entendre que ce n'est pas tout le temps le cas.

cas de figure, c'est-à-dire les deux tiers<sup>363</sup>). Cette prédilection assez marquée pour le spondée, éloigne Martin Thierry d'Ovide, mais le rapproche de Catulle. En outre, elle confère à son œuvre une certaine lenteur, une certaine gravité majestueuse et peut-être sentencieuse. Du point de vue des coupes, il y a surtout des penthémimères (18 sur 23<sup>364</sup>) et il s'agit quasiment tout le temps d'une césure forte, correspondant à un signe de ponctuation. Cette coupe penthémimère est rarement seule (le cas ne se rencontre que 3 fois sur les 23 hexamètres). 9 hexamètres comportent les trois coupes trihémimère, penthémimère et hepthémimère. La coupe trihémimère n'est jamais la césure principale ; en revanche, la coupe hepthémimère l'est 5 fois et semble aussi importante que la coupe penthémimère dans deux autres cas. Sur nos 23 hexamètres, dix se terminent sur un mot de plus de deux syllabes, ce qui est assez contraire à l'usage (*voluntas ; recaelo ; prophetae ; contorquet ; honores ; tenebris ; malorum ; tremorem ; cruento ; soultos*). Par contre, aucun hexamètre ne se termine par un mot monosyllabique.

Concernant les pentamètres, ils sont, dans notre échantillon, parfaitement réguliers : aucune entorse à la métrique n'est remarquée. La coupe (intervenant systématiquement après le cinquième temps, comme c'est la règle) est toujours en accord avec le sens et souligne. Les deux premiers pieds étant libres, on observe que le poète semble privilégier une alternance entre le dactyle et le spondée, avec une préférence pour la séquence dactyle/spondée (dix occurrences contre 6 occurrences pour la séquence inverse). On trouve seulement 3 pentamètres débutant par deux dactyles et 4 commençant par deux spondées. On voit donc que le poète semble commencer indifféremment son pentamètre par un dactyle ou un spondée.

### 3) De iucundo :

Nous comptons 82 distiques élégiaques. Le choix du distique élégiaque s'explique par joie qui anime ce poème. Martin Thierry se fait le porte-parole de la liesse populaire. Nous allons fonder notre examen sur les 40 premiers vers. Ces vers sont tout à fait réguliers,

---

<sup>363</sup> Pour les premiers pieds, 8 sont spondaïques, pour les seconds, 8 également et pour les troisièmes pieds, il y en a 9.

<sup>364</sup> Cela représente 78 % des cas. Ce chiffre rapproche Martin Thierry de la pratique habituelle des poètes latins chez lesquels la coupe penthémimère est nettement prépondérante, et spécialement d'auteurs comme Stace ou Claudien : « Dans la poésie latine tardive, la penthémimère (P) reste la césure la plus importante, mais on peut distinguer quatre groupes : au centre, quatre poètes qui se rapprochent de l'*Enéide* (84,5 %) ou des *Métamorphoses* (89,16 %) : Prudence (84,83), Marius Victorius (85,3), Paulin de Périgueux (86) et Avit (87,65). Puis trois poètes qui s'approchent de la proportion de la *Thébaïde* : Claudien (75,83), Ps.-Cyprianus (80,2) et Corippe (*Ioh.* 77,49). » (*Métrique latine humaniste*, p. 63)

### Troisième partie : la culture et le style

hormis peut-être le vers n°4 où la finale du verbe *gaudet* reste brève malgré la présence d'une consonne à sa suite (*gaudet sacris*).

Les hexamètres : Nous constatons une présence encore accrue, par rapport au poème précédent, des spondées. La raison en est peut-être que le spondée, de par sa gravité et sa majesté, convient bien à l'éloge du nouvel évêque. Sur les 20 hexamètres, nous comptons 44 spondées sur les 100 pieds que comptent les hexamètres (nous excluons le dernier pied). 44% des pieds sont donc des spondées, soit presque la moitié. Ces spondées se concentrent tout particulièrement sur les 3<sup>èmes</sup> et 4<sup>èmes</sup> pieds (il y en a respectivement 14 et 15). Les spondées en tête de vers sont rares, puisqu'on n'en compte que 5<sup>365</sup>.

#### 4) Les autres pièces poétiques.

##### Eulalius :

Ce court poème est formé de 5 distiques élégiaques.

De eisdem titulis : Il se présente sous la forme d'un seul distique élégiaque.

Philetimus : Ce poème compte 17 hexamètres.

Philographus : Cette œuvre compte 41 hexamètres purs et 11 distiques élégiaques.

Lettre à Jean Maubert : Cette lettre se termine par 7 hexamètres suivis d'un vers de sept syllabes non identifié.

Épitaphe de Louise de Savoie : Elle se compose de 44 distiques élégiaques, ce qui n'a rien d'étonnant puisque, dès l'origine, le distique élégiaque est associé à la poésie funéraire.

#### b) Le De obitu

Au total, cette œuvre, qui alterne la prose avec la poésie, compte 276 hexamètres consécutifs et concentrés dans une seule pièce poétique et 189 distiques élégiaques. Il n'y a pas de mélanges, mais les hexamètres et les distiques sont bien séparés.

<b>De obitu</b>	
Nom de la section	Nombre et types de vers
<i>Iam lucidus</i>	3 distiques élégiaques

<sup>365</sup> Il y a 10 spondées en deuxième position.

<i>Horrida</i>	276 hexamètres
<i>Fulgida</i>	30 distiques élégiaques
<i>Splendida</i>	17 distiques élégiaques
<i>Chaos poeticum</i>	129 distiques élégiaques

1) *Iam lucidus*

Le choix des distiques élégiaques peut étonner le lecteur au premier abord. Ces vers évoquent les dangers de la mer que s'apprêtent à affronter les pèlerins : Triton déchaîne les flots (*concitet freta*), Doris nourrit Scylla (*alit Scyllamque nocentem*) et réserve de nombreux pièges aux marins (*in gremio saeva pericla fovet*), Thétis est redoutable en raison de sa fureur et de son caractère rusé (*iracunda, subdola*). On aurait pu alors s'attendre à trouver des hexamètres dactyliques destinés à magnifier le courage qui anime les pèlerins et à faire référence aux fameuses tempêtes qui éclatent dans l'Odyssée ou l'Énéide. Différentes raisons peuvent expliquer le choix de Martin Thierry. D'abord, les hexamètres sont adaptés aux longues pièces poétiques, et ils pourraient paraître déplacés pour 6 vers seulement. Le style épique n'est, en outre, probablement pas le ton que veut imprimer notre auteur à ce passage. Ce qui domine, ici, c'est la joie des pèlerins : ils ont le cœur joyeux et léger, malgré la perspective de périls, ils sont comme animés d'un enthousiasme surnaturel. De plus, les dangers sont simplement envisagés et non pas vécus, ce qui les rend moins redoutables. Enfin, les nombreuses références mythologiques (Thétis, Triton, Doris, Charybde, Scylla) tirent peut-être dans l'esprit du poète le propos du côté de la mythologie et donc peut-être du divertissement et de l'enjouement.

2) *Horrida*

Le choix des hexamètres se justifie non seulement par la longueur du poème, mais aussi par ses différents thèmes empreints de gravité et de noblesse : il est question de guerre, d'héroïsme et de défense de la chrétienté contre les Turcs. Le poète exhorte la jeunesse chrétienne à se lever et à prendre les armes. Comme à son habitude, Martin Thierry emploie davantage de spondées que de dactyles (sur les 31 premiers vers, et si l'on ne considère que les 4 premiers pieds, on se rend compte que 68 pieds sont des spondées sur 124 possibles, ce qui fait une proportion de 54,8% de spondées). Cette forte présence de spondées donne de la lenteur et de la gravité à l'ensemble du poème. Les pèlerins qui écoutent la déclamation de Richerus ont du temps : ils sont sur le bateau qui les ramène

chez eux et ils viennent de méditer sur les souffrances du Christ à Jérusalem. Même si la menace turque est pressante, ce n'est pas l'urgence qui domine, mais la tristesse de la situation. La lutte qui attend les chrétiens sera peut-être longue et leur demandera beaucoup de patience. Du point de vue de la répartition entre dactyles et spondées, on voit que Martin Thierry se rapproche de la pratique de Virgile dans les *Géorgiques* ou dans l'*Enéide*, d'un Lucrèce ou d'un Lucain.<sup>366</sup>

Si l'on regarde la distribution des dactyles et des spondées dans les vers, on constate une assez nette prédominance, mais pas écrasante, des dactyles sur le premier pied (sur les 31 vers étudiés, 13 commencent par un spondée ce qui donne 42 % de spondées et 58 % de dactyles). En cela, Martin Thierry se situe dans la pratique normale des Romains et suit l'évolution constatée, à savoir un accroissement de la proportion des dactyles en première position. Malgré tout, sans atteindre l'archaïsme d'un Silius Italicus, notre poète moderne use assez peu de dactyles, par rapport aux autres poètes, et se rapproche donc de la pratique d'un Horace et surtout de celle de Juvénal<sup>367</sup>.

En général, chez les poètes de langue latine, la proportion des spondées dans les troisièmes et quatrièmes pieds s'accroît. Il en va de même pour Martin Thierry, mais d'une façon assez spectaculaire. Sur nos 31 vers, 15 comportent un spondée au troisième pied (soit 48,4 % des vers ont un spondée au troisième pied), et 27 au quatrième pied (soit 87 % des vers ont un spondée au quatrième pied). En cela, Martin Thierry se rapproche très nettement de Catulle et s'éloigne d'Ovide<sup>368</sup>. En ce qui concerne le deuxième pied, on note qu'il y a 13 vers pourvus d'un spondée, soit exactement la même proportion que pour le

---

<sup>366</sup> Selon le décompte effectué par Jean-Louis Charlet, « l'hexamètre épique et didactique use du dactyle entre 41 et 47 % (Lucrèce 44.23 ; Verg. *Georg.* 44.07 ; *Aen.* 43.52 ; Lucan. 43.90). » *Métrie latine humaniste*, Genève, Droz, 2020, p. 18.

<sup>367</sup> Au premier pied, le dactyle l'emporte sur le spondée dès Cicéron (50,31 %), puis cette proportion augmente, sauf chez l'archaïsant Silius Italicus (49,35 %) : chez Catulle, 64,46 % ; chez Lucrèce, 70,82 %, Virgile est un peu au-dessus de Catulle dans ses *Eglogues* (65,54 %), un peu au-dessous dans les *Géorgiques* (63,19 %) et dans l'*Enéide* (60,22 %), comme Lucain (62,97 %). En revanche, chez Horace, le dactyle ne l'emporte pas de beaucoup (*Sat.* 55 % ; *Epist.* 54,57 %) et le satirique Juvénal manifeste une réticence analogue (58,71 %), alors que Perse va au-delà de l'usage virgilien (68,62 %). Ovide plébiscite le dactyle premier (81,57 %)... (*Métrie latine humaniste*, p.22 et 23)

<sup>368</sup> « Au troisième, les variations sont plus nettes : la proportion des dactyles est très basse chez Cicéron et Catulle ; elle monte avec Virgile, dans ses trois œuvres, puis chez Ovide et Lucain, et surtout chez Calpurnius, Stace et Valérius Flaccus. Au quatrième pied, l'emploi du dactyle est très contrasté : moins de 20 % chez Cicéron et Catulle, un peu plus de 25 % chez Lucrèce. La proportion s'accroît sensiblement avec les *Bucoliques* (38,67 %), puis baisse : *Aen.* 27,32 %, *Georg.* 28,49, Horace entre 30 et 35 %. Avec Ovide, nous l'avons vu, c'est une forte remontée (44,28 %). Ovide est suivi par Calpurnius (48,42 %), mais non par Lucain (24,18 %), Silius (27,35 %), Stace (32 / 33 %), Valérius Flaccus (35 %) ou Juvénal (32,62 %). A l'époque classique il y a toujours moins de dactyles que de spondées au quatrième pied, devant le dactyle. » (*Métrie latine humaniste*, p.23).

premier pied (42 %), ce qui est assez remarquable, étant donné qu'au « deuxième pied, on constate historiquement un léger accroissement progressif des dactyles »<sup>369</sup>.

Si l'on observe le schéma métrique, on se rend compte que la séquence dsss est majoritaire (19.5 %) suivie de peu par ddds (16,12 %) et sdds (16,12 %)<sup>370</sup>. Cette séquence majoritaire l'est également chez Virgile, aussi bien dans l'Enéide que dans les Géorgiques. Ce schéma est également très présent chez Juvencus, Cyprianus et Avitus, des poètes tardifs<sup>371</sup>. Quant aux deux autres séquences, elles ne permettent pas de rattacher Martin Thierry à des poètes précis.

### 3) *Fulgida*

Dans ce poème, les Muses et Apollon pleurent la mort du poète Martin Dolet. L'expression de sentiments, du deuil, de la douleur s'accommode bien du distique élégiaque. En effet, l'élégie a originellement rapport avec le deuil : « Les diverses étymologies proposées par les Anciens ramènent pratiquement toutes à l'idée de lamentation ou de chant de deuil » (*La Métrique latine humaniste*, p. 97) ; « En grec, chez Euripide ou Aristophane, *elegos* désigne un chant de lamentation sans forme métrique spécifique » (Op.cit. p. 96).

*Splendida* : Cette brève pièce poétique est en hexamètre dactylique. Ce choix s'explique par l'évocation de la mort de Guillaume de Montmorency.

### 4) *Le Chaos poeticum*

Le *Chaos poeticum* : L'œuvre est entièrement composée de distiques élégiaques. Dans ce constat du désordre de l'univers et de l'ébranlement du monde, il y a une pointe de plainte qui convient bien avec le thème de l'élégie. De plus, l'emploi du distique élégiaque au lieu de l'hexamètre (comme c'est le cas dans les *Métamorphoses* d'Ovide), est peut-être un signe qu'il ne faut pas prendre trop au sérieux ce qui ne serait qu'un jeu poétique assez futile.

---

<sup>369</sup> *Métrique latine humaniste*, p.23

<sup>370</sup> Ces comptages sont effectués sur les 31 premiers vers.

<sup>371</sup> Globalement les trois schémas préférés dans les quatre premiers pieds de l'hexamètre latin sont dsss, dsds, ddss... (p.25) Reste que, *de facto*, dsss est le schéma privilégié par Virgile dans les Géorgiques (15,78 %) et l'Enéide (14,36%) (p. 26). Dsss est le premier chez Juvencus (15,86), Avienus *Arat.* (13,15) et *Descr.*(14,51), Cyprianus (16,69) [...] Avit (*Hist.* 18,57 et *Virg.* 17,27)... (p.28)

### Troisième partie : la culture et le style

Pour nous faire une légère idée de la métrique de cette œuvre, nous nous sommes penchés sur les 40 premiers pentamètres et spécialement sur les deux premiers pieds qui sont libres. Et nous avons comptabilisé l'emploi des différentes combinaisons possibles<sup>372</sup> : DD ; DS ; SD ; SS. Nous remarquons une très nette préférence pour le schéma DS (20 occurrences sur 40, soit 50 %), tandis que les trois autres sont loin derrière : DD (9 occurrences, soit 22,5 %), SD (8 occurrences, soit 20 %) et SS (3 occurrences, soit 7,5 %). Si l'on se réfère au tableau des schémas métriques dressé par Jean-Louis Charlet<sup>373</sup>, on constate que Martin Thierry, au niveau de l'emploi des pentamètres, se rapproche plutôt de Properce ou d'Ovide, ce qui n'est guère surprenant puisque notre poète fait allusion à ce dernier poète pour annoncer le *Chaos poeticum*. Par ailleurs, on peut remarquer que le recours à un double spondée n'est pas fait sans raisons : il est associé aux cris effrayants (renforcés par le son « r » que poussent des animaux non moins terribles).<sup>374</sup>

#### c) Les silves :

Elles ne sont composées qu'en hexamètres. Elles forment un ensemble de 628 hexamètres, répartis de la manière suivante :

Silves : 628 hexamètres	
Noms	Nombre et type de vers
<i>Léandre</i>	292 hexamètres
<i>Busiris</i>	111 hexamètres
<i>Polycrate</i>	106 hexamètres
<i>Lays</i>	119 hexamètres

#### d) La Paraclesis :

Cette œuvre en prose est précédée d'une adresse à Gilles Binet qui compte 28 hendécasyllabes et suivie d'un éloge d'Anne de Montmorency long de 36 hexamètres.

<sup>372</sup> D : dactyle ; S : spondée.

<sup>373</sup> *Métrique latine humaniste* p. 111

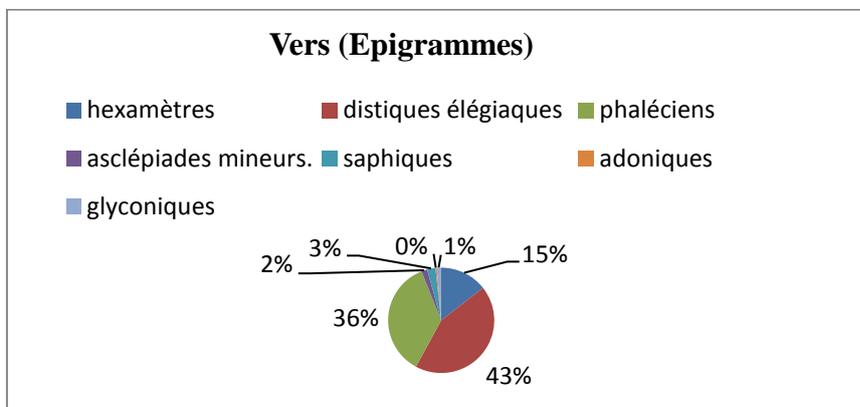
<sup>374</sup> *Latrare obscoenus desiit Ichnobates* (v. 36) et *Tigres raucare et rudere asellus iners* (v. 38)

### Troisième partie : la culture et le style

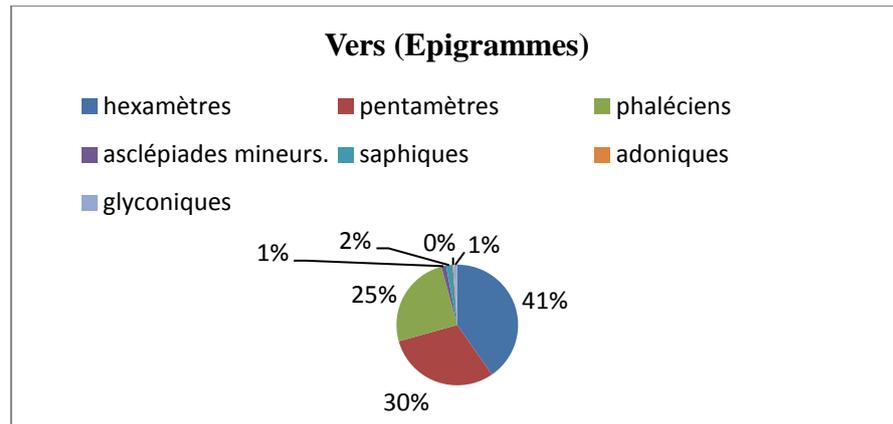
#### e) Les Epigrammes :

On remarque la présence de vers relativement variés. Nous trouvons en effet 430 distiques élégiaques, 357 phalécien, 143 hexamètres, 18 asclépiades mineurs, 25 saphiques, 4 adoniques et 13 glyconiques. Le comptage des vers révèle toutefois que le recueil se partage presque en deux catégories, avec une prédominance assez marquée pour la première : les épigrammes en distiques élégiaques et celles composées en phalécien. Mais comme un distique élégiaque est composé d'un hexamètre, on peut voir qu'en fin de compte, c'est l'hexamètre qui est de loin le vers le plus fréquent (573 vers), suivi du pentamètre (430 vers) et du phalécien (357 vers). En tout, les Epigrammes comptent 1394 vers répartis en 86 pièces poétiques, soit une moyenne de 16 vers par épigramme. Mais si l'on affine, on se rend compte que comme dans les Carmina de Catulle, des poèmes de dimensions très différentes avoisinent. Une épigramme peut se réduire à un seul distique (n°77) ou au contraire s'étendre jusqu'à 69 hexamètres (n°85) ou 34 distiques élégiaques (n°70).

Proportion des différents types de vers dans les épigrammes (Distinction entre les hexamètres seuls et les distiques élégiaques) :



Proportion des différents types de vers dans les épigrammes (les hexamètres sont séparés des pentamètres) :



Si l'on se penche sur la répartition des différents mètres dans le recueil, on constate d'abord que la plupart des pièces poétiques sont formées de distiques élégiaques. Ensuite, en général, les épigrammes qui ont le même mètre se suivent : on a de longues séries de distiques élégiaques et l'on observe que les phaléciens se concentrent surtout entre l'épigramme 30 et l'épigramme 44. Les pièces en hexamètres sont assez proches les unes des autres. On remarque aussi que dans la séquence 30 à 44, nous avons comme un échantillon de tous les vers utilisés dans le recueil (à une exception près) et que dans le reste, la « monotonie » des distiques élégiaques est parfois brisée par un hexamètre ou un phalécien. On peut alors se dire que le poète a eu un certain souci de la variété.

Tableau de la succession des épigrammes :

Epigrammes	Types de vers	Nombre de vers	Thème
N°1	Distiques élégiaques	26	Prière à Marie
N°2	Distiques élégiaques	22	Exhortation du Christ
N°3	Distiques élégiaques	16	Éloge d'Odon de Coligny
N°4	Distiques élégiaques	38	Satire contre un insolent orgueilleux
N°5	phaléciens	26	Satire contre le même
N°6	saphiques alternant avec glyconiques	26	Satire contre un bavard
N°7	Distiques élégiaques	10	Contre Cupidon
N°8	Distiques élégiaques	14	Sur Mnémosyme et Sappho
N°9	Distiques élégiaques	6	deuil de Vénus sur Adonis
N°10	Distiques élégiaques	2	Pleurs de Vénus

Troisième partie : la culture et le style

N°11	Distiques élégiaques	28	Éloge de Budé
N°12	Distiques élégiaques	28	Plainte d'une brebis qui enfante un loup
N°13	Distiques élégiaques	18	Élégie de Jacques de Beaune
N°14	Distiques élégiaques	14	Une autre élégie du même
N°15	Distiques élégiaques	2	Építaphe du même
N°16	Distiques élégiaques	12	Plainte de son fils survivant
N°17	Distiques élégiaques	10	Au sujet d'un autre fils mis en prison
N°18	Distiques élégiaques	8	Satire contre un médecin
N°19	Distiques élégiaques	22	A son ami Jean Marquis
N°20	phaléciens	27	A son neveu Denis Patin
N°21	phaléciens	8	A son ami Pierre Darie et en même temps satirique
N°22	Distiques élégiaques	4	Satirique (morosophe)
N°23	Distiques élégiaques	2	idem
N°24	Distiques élégiaques	18	Miroir de Socrate
N°25	Distiques élégiaques	22	Miroir d'Esopé
N°26	Distiques élégiaques	22	Réponse d'Apollon milésien
N°27	Distiques élégiaques	22	Crésus s'adresse à Diogène
N°28	Distiques élégiaques	6	A Pierre Liset
N°29	Distiques élégiaques	26	À Jean Richerius
N°30	phaléciens	58	Paraphrase du psaume CXI adressée à un ami
N°31	phaléciens	10	Doctrine de la nature
N°32	Distiques élégiaques	8	Au sujet de Macrin
N°33	phaléciens	13	A l'adresse de Macrin
N°34	phaléciens	13	Contre un censeur

Troisième partie : la culture et le style

N°35	phaléciens	22	A Arthur Donnelius
N°36	hexamètres	17	Le Beauvais de Martin
N°37	phaléciens	10	Au sujet de l'homme ingrat. Adressé à Jean Régulus
N°38	Vers saphiques et adoniques	12 et 4	Louange à Marie
N°39	Asclépiades mineurs	18	A son proche Jean Galle
N°40	phaléciens	20	A son ami Noël Cauche
N°41	Distiques élégiaques	6	A la gloire de la ville de Péronne
N°42	phaléciens	9	A son fils Nicolas
N°43	phaléciens	8	Pièce morale : exhortation à la pratique de la vertu
N°44	phaléciens	54	Confidences au lecteur et pièce moralisante
N°45	Distiques élégiaques	8	Réflexion morale sur le bon et le meilleur.
N°46	Distiques élégiaques	2	Sur quelqu'un qui a faillie se noyer
N°47	Distiques élégiaques	2	Mort de Pirame et Thisbé
N°48	Distiques élégiaques	2	Au sujet de Mars et Vénus
N°49	Distiques élégiaques	10	Sur les amants des fables précédentes
N°50	hexamètres	13	Reproches d'une femme à son mari
N°51	hexamètres	15	Réponse du mari
N°52	Distiques élégiaques	6	Contre Mercure
N°53	Distiques élégiaques	18	Déclamation contre les dieux ; à Agricola
N°54	phaléciens	12	Jaloux de la vertu contre elle
N°55	phaléciens	32	Satire contre Jupiter

Troisième partie : la culture et le style

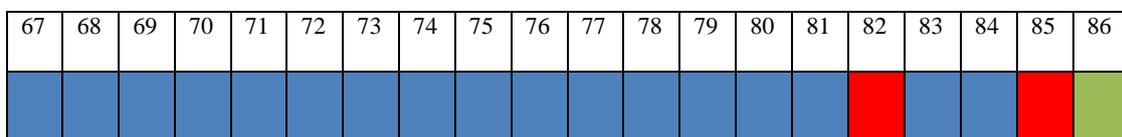
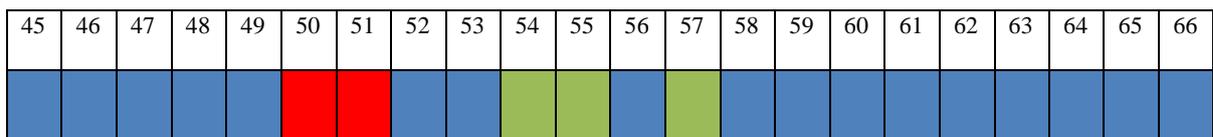
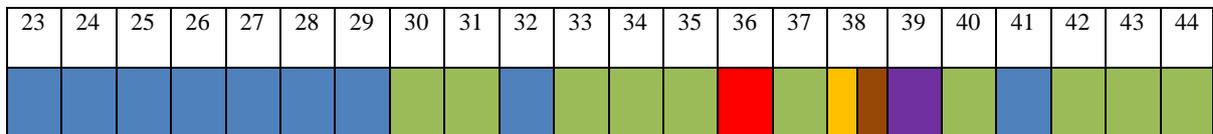
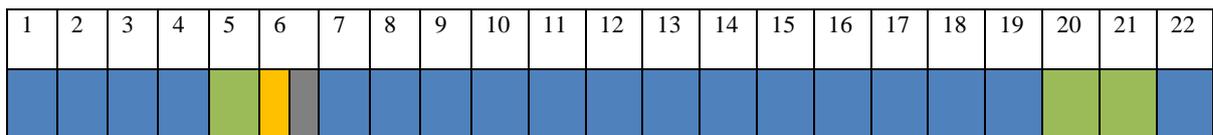
N°56	Distiques élégiaques	8	Au sujet de Jupiter (critique)
N°57	phaléciens	17	Au sujet de Jean Binet
N°58	Distiques élégiaques	18	Critique contre Bavius, adressée à deux amis ( Gervais et Mallet)
N°59	Distiques élégiaques	8	Paroles des morts à un vivant
N°60	Distiques élégiaques	10	Épithaphe
N°61	Distiques élégiaques	6	Épithaphe de Nicolas de Bèze
N°62	Distiques élégiaques	20	Menace de la Justice
N°63	Distiques élégiaques	20	Contre un paresseux
N°64	Distiques élégiaques	22	Contre un avare
N°65	Distiques élégiaques	24	Au sujet de la mort du sot Quintin
N°66	Distiques élégiaques	4	Épithaphe du même
N°67	Distiques élégiaques	14	Éléments de Jérémie
N°68	Distiques élégiaques	12	Satire
N°69	Distiques élégiaques	12	Contre un sophiste
N°70	Distiques élégiaques	68	Miracle de saint Martin
N°71	Distiques élégiaques	18	Relative à la mort
N°72	Distiques élégiaques	20	Élégie de Berquin
N°73	Distiques élégiaques	8	Au sujet du même
N°74	Distiques élégiaques	10	A Nicolas de Creil
N°75	Distiques élégiaques	8	A Jérôme Feuquières
N°76	Distiques élégiaques	10	Au sujet d'un légat
N°77	Distiques élégiaques	2	Au sujet des saisons
N°78	Distiques élégiaques	2	Au sujet de Lycaon
N°79	Distiques élégiaques	2	Au sujet de Deucalion et Pyrrha
N°80	Distiques élégiaques	2	Au sujet d'Apollon et Daphné

Troisième partie : la culture et le style

N°81	Distiques élégiaques	4	Contre un idiot de naissance
N°82	hexamètres	29	Plainte de la vertu
N°83	Distiques élégiaques	10	Contre les Français
N°84	Distiques élégiaques	30	Apologie des Français
N°85	hexamètres	69	Épithaphe de Tasserius
N°86	phaléciens	18	Dédicace à Berthin de la Mornay

La répartition des différents vers :

Légende : Distiques élégiaques : bleu clair / phaléciens : vert clair / saphiques : jaune / glyconiques : gris / hexamètres : rouge / adoniques : brun / asclépiades mineurs : violet



On voit que cette répartition est conforme à ce que l'on trouve chez les auteurs d'épigrammes où les distiques élégiaques et les hendécasyllabes phaléciens dominent. En cela, Martin Thierry ne déroge pas à la règle et suit le sillage de ses modèles. Quand Martin Thierry évoque Catulle comme un poète qui est lui est cher et qu'il lit souvent, ce ne sont pas la légèreté, la grivoiserie, les invectives, l'érotisme et la licence morale qui

### Troisième partie : la culture et le style

l'attirent et qui lui servent de modèle, mais ce sont plutôt ses formes poétiques qu'il imite et apprécie. On peut remarquer que, dans l'épigramme 38, consacrée aux louanges de Marie, la disposition des vers, répartis en 4 strophes de 3 saphiques et 1 adonique, est exactement la même que dans le poème LI de Catulle, qui lui est consacrée à l'amour de Lesbie. Peut-être que cet exemple est symbolique de la volonté de suivre Catulle, mais de l'épurer, de transformer l'amour humain en un amour non pas divin, mais spirituel, de remplacer la débauche et l'obscénité par l'exaltation de la vertu.

En ce qui concerne la distribution des différents mètres selon les thématiques, on peut se rendre compte, à la lecture du tableau, qu'il n'y a pas de règles infaillibles ni rigides, mais simplement quelques tendances. Les distiques élégiaques, la formule la plus ordinaire dans le recueil, reçoivent des emplois diversifiés.

Sans surprise, le poète a recours à ces vers pour exprimer des plaintes, celle de la brebis qui allaite un loup (épigramme n°12), celle de Jacques de Beaune sur son propre sort (n°13), celle de l'un de ses fils (n°14), celle de Le Berquin (n°72), mais on trouve aussi des plaintes exprimées autrement (épigramme n°82).

De façon attendue, les épitaphes et les épigrammes présentant un rapport avec la mort, sont la plupart, formées de distiques élégiaques. Le poète, en effet, emploie ce mètre pour exprimer le deuil de Vénus, privée de son cher Adonis (n°9), pour faire l'épitaphe de Jacques de Beaune (n°15), celle de Nicolas de Bèze (n°61), celle d'un homme mort de douleur (n°60), celle d'un certain Quintin (n°66), pour évoquer une succession à un défunt (n°71), pour indiquer un avertissement donné aux vivants par les morts (n°59), pour évoquer la mort de Quintin (n°65). Ce contexte funèbre qui entoure l'emploi du distique élégiaque n'a rien d'original, car ces vers sont traditionnellement employés pour la poésie mortuaire.

Les distiques élégiaques servent aussi à traiter des sujets en rapport avec la mythologie. C'est le cas de l'épigramme n°7 (évoquant Cupidon), de la n°8 (où il est question de Mnémosyne), des n° 9 et 10 (il s'agit de Vénus), de la n° 22 (Apollon), peut-être de la n° 46 (si elle évoque bien le sort de Léandre), des n° 47, 48 et 49 (qui parlent de Pirame et Thisbé, de Mars et de Vénus ou de tous), de la n°52 (qui s'en prend à Mercure), de la n° 53 (contre les dieux), de la n° 56 (qui critique Jupiter), de la n° 78 (portant sur Lycaon), de la n° 79 (rappelant Deucalion et Pyrrha) et de la n° 80 (évoquant Apollon et Daphné). On

### Troisième partie : la culture et le style

peut éventuellement sentir l'influence des *Métamorphoses* d'Ovide dans le choix du distique élégiaque.

Martin Thierry emploie également fréquemment le distique élégiaque pour adresser des éloges. C'est d'abord à Marie (n°1), à Odet de Coligny (n°3), à Budé (n°11), à Pierre Liset (n°28), à Macrin (n°32), puis c'est à la gloire de la ville de Péronne (n°41), c'est en hommage à son saint patron (n°70), c'est enfin pour défendre la réputation des Français (n°84).

Le poète beauvaisien s'adresse aussi à ses amis ou aux personnes qu'il estime, en usant de distiques élégiaques, comme c'est le cas pour Jean Marquis (n° 19), pour Jean Richerius (n°29), pour Nicolas de Creil (n°74) et pour Jérôme Feuquières (n°75).

Les distiques élégiaques peuvent encore traiter des sujets généraux, évoquer la conduite de la vie, les comportements humains. C'est la vie de Socrate (épigramme n°24) qui est évoquée et montrée en exemple (il y a un côté élogieux). C'est le comportement d'Esopé (n° 25) face à l'adversité, qui est mis en lumière (et il y a un petit côté plaintif). C'est une réflexion sur la bonne conduite à tenir (n°45).

Dans le recueil d'épigrammes de notre auteur, les vers phaléciens sont pour beaucoup affectés à la satire, comme on peut le voir dans l'épigramme n° 5 (le poète prédit sa chute à l'orgueilleux et le voue à l'enfer), dans l'épigramme n° 21 (qui critique un morosophe, un piètre poète présomptueux et prétentieux), dans l'épigramme n° 34 (qui s'en prend à un censeur) ou dans l'épigramme n° 54 (où un homme critique la vertu).

Un grand nombre aussi de ces mètres servent également à s'adresser à des amis ou à des proches. C'est le cas des épigrammes n° 20 (où le poète s'adresse à son neveu, Denis Patin), n° 21 (le poète s'adresse à son ami Pierre Darie), n°35 (l'épigramme est adressée à Arthur Donnelius à qui est reproché son penchant à la boisson), n° 57 (ses vers sont destinés à Jean Binet, un autre poète beauvaisien que Martin Thierry semble apprécier).

Ces deux principales tendances sont conformes à la pratique traditionnelle, celle des Anciens et celle de ses contemporains. Catulle en faisait le même usage et Etienne Dolet utilise ce type de vers pour dire son amitié ou lancer des invectives. On remarque cependant, que, comme on a pu le constater précédemment, la satire et les épigrammes amicales ne passent pas obligatoirement par les phaléciens, puisque les distiques élégiaques font le même office. La satire est d'ailleurs nettement plus portée par les

### Troisième partie : la culture et le style

distiques élégiaques (11 pièces) que par les phalécians (4 pièces). En outre, le poète choisit dans une proportion à peu près égale de dire son amitié en vers phalécians, plutôt qu'en distiques élégiaques, mais on observe une légère préférence pour les phalécians et on constate également que ces vers sont surtout employés pour les personnes les plus proches (le poète s'adresse à son neveu dans l'épigramme n° 20 et à son fils dans l'épigramme n° 42).

On voit aussi que le vers phalécien est employé dans une optique épideictique, comme dans l'éloge fait à Macrin (épigramme n°43). Cet usage à celui initié par le poète Martial. Nous avons également une pièce morale (épigramme n°43), une paraphrase<sup>375</sup> d'un psaume (épigramme n° 30) et une pièce (épigramme n°86) qui est à la fois une ouverture et une fermeture d'un recueil puisque c'est la dernière des épigrammes, mais elle introduit aux silves en les dédiant à Berthin de la Mornay et en annonçant le contenu. Il n'y a rien d'original dans ces choix qui correspondent à ceux de ses devanciers ou de ses contemporains. Il est toutefois à remarquer que Martin Thierry se démarque de Catulle et de Martial en ce qu'il ne compose aucune épigramme érotique ou salace, thème traité habituellement en phalécians.

Quant aux hexamètres, ils sont avant tout les vers de l'épopée et suggèrent traditionnellement une impression de majesté, de grandeur morale, de lenteur et de gravité. Quatre épigrammes sont composées en hexamètres.

La plus longue d'entre elles (épigramme n°85) est une épitaphe qui ressemble beaucoup à une biographie élogieuse d'une personne. Le choix de l'hexamètre peut se justifier par le fait qu'il s'agit de rendre hommage à un homme exceptionnel et supérieur aux autres. Ailleurs (épigramme n° 36), c'est la ville de Beauvais qui est glorifiée dans son invincibilité ainsi que l'héroïsme et la bravoure de ses habitants. Ce contexte guerrier et héroïque peut justifier le choix de l'hexamètre.

L'épigramme n° 82 est une plainte, mais une noble plainte puisqu'elle émane de la Vertu qui se lamente devant la corruption des mœurs. L'hexamètre peut conférer à cette épigramme une noblesse et une majesté qui conviennent bien au sujet. D'ailleurs, la lutte entre le Bien et le Mal qui dure depuis la nuit des temps pourrait être considérée comme un combat épique qui demande de l'héroïsme pour vaincre le vice.

---

<sup>375</sup> Macrin avait fait 4 paraphrases de psaume en vers phalécians, dans ses *Hymnes* de 1537).

### Troisième partie : la culture et le style

Enfin, plus surprenant, l'hexamètre sert de support à la dispute conjugale entre une femme et son mari. Ce mètre donne peut-être, là aussi, une dimension plus épique, plus mythique, plus générale à cette confrontation qui ne se limite pas à une simple scène de ménage particulier, mais qui fait écho aux tensions que vivent un grand nombre de couples, à la condition universelle des hommes et des femmes qui ont décidé un jour d'unir leurs destinées.

A côté de ces principaux mètres, nous constatons l'emploi assez rare de vers qui se rangent dans la catégorie des vers lyriques : il s'agit de l'asclépiade mineur (épigramme n°39 dans laquelle Martin Thierry s'adresse à un ami et à un proche), des vers saphiques et glyconiques (épigramme n° 6 où le poète semble non seulement critiquer un bavard, mais aussi déverser sur lui un ressentiment personnel, comme s'il avait réellement souffert de sa langue de vipère) et enfin de vers saphiques et adoniques (épigramme n°38, dans laquelle le poète exprime sa piété mariale).

## Conclusion

Au terme de notre étude sur Martin Thierry et son œuvre, nous en savons un peu plus sur l'homme et son milieu, ainsi que sur sa vision du monde à l'époque de la Renaissance même si beaucoup de zones d'ombre persistent.

Nous avons affaire à un homme incontestablement lettré et savant. Martin Thierry est un juriste doublé d'un poète qui, s'il ne brille pas par l'inspiration et l'originalité, se distingue néanmoins par sa maîtrise de la versification et par sa culture étendue, aussi bien dans le domaine de l'Écriture Sainte que dans le domaine profane, la mythologie et l'histoire gréco-romaines.

S'il ne vit pas isolé (car il est entouré d'amis qui semblent compter beaucoup pour lui, et il possède une famille, même s'il n'en parle guère), Martin Thierry donne l'impression d'être à l'écart des plus grands humanistes, de ne pas être vraiment intégré à la « République des Lettres », de ne pas faire partie des humanistes en vue. C'est incontestablement un écrivain mineur qui a laissé peu de traces après lui. Visiblement, il a recherché la reconnaissance des lettrés de premier plan, le poète Salmon Macrin et le savant Guillaume Budé. Il leur adresse à chacun une épigramme pleine de déférence, mais rien n'indique qu'il ait retenu leur attention et qu'il ait mérité leur estime ou leur amitié. De ce point de vue-là, Martin Thierry a pu connaître une certaine frustration : il quémande, loue, mais il ne peut se flatter d'avoir reçu d'eux un éloge ou un bienfait. En a-t-il souffert ? Dans son œuvre, il ne s'en plaint pas vraiment, même s'il se dit très souvent victime de la jalousie malveillante d'un contemporain, émule de Zoïle ou de Théon. On le sent parfois désabusé par la littérature et aussi par son métier de juriste. Bien qu'il se fasse quelquefois mordant ou méprisant à l'égard d'autres personnes, d'autres poètes jugés moins talentueux, il ne donne pas l'impression d'avoir une trop haute estime de lui-même, il ne semble pas gonflé d'orgueil ni imbu de lui-même. D'ailleurs, il parle peu de lui et ne se met guère en avant, alors qu'il est prompt à faire des compliments (peut-être pas tous mérités et un peu faciles) à ses amis. Il semble également conscient, si ce n'est pas fausse modestie, de ne pas maîtriser le latin aussi parfaitement que les purs cicéroniens et avoue faire des solécismes. Si incontestablement, il souhaite étaler sa culture, prouver qu'il a des connaissances, montrer qu'il peut être un virtuose dans le maniement des vers, c'est peut-être un peu par vanité, mais cela traduit et trahit peut-être aussi un certain complexe d'infériorité, un certain besoin de montrer qu'il est à la hauteur des autres, une certaine

envie de les égaler ou de se faire remarquer d'eux. Nous ne savons pas quelle était sa relation avec Jean Thierry (puisqu'il n'en parle pas du tout, mais ne pouvait ignorer son existence), mais il est possible qu'il ait vécu dans son ombre, cherchant à montrer qu'il était à sa hauteur.

En revanche, s'il ne fréquente pas les plus grands humanistes, il est bien implanté localement, à Beauvais. En tant qu'avocat du chapitre, il a des relations étroites avec un bon nombre de chanoines qui sont en même temps, pour certain des notables. Il a également un certain nombre de confrères, des experts en droit, qui sont également des amis et qui semblent avoir le même goût que lui pour les lettres. Il appartient visiblement à un milieu savant, qui met à l'honneur l'érudition ; il est bien intégré à un petit cercle de lettrés et de poètes. Martin Thierry est probablement quelqu'un qui compte à Beauvais et particulièrement dans son milieu littéraire, même si, il est vrai, ni lui, ni aucun Thierry n'a exercé la charge d'échevin durant le début du XVI<sup>e</sup> siècle. S'il écrit, s'il fait imprimer ses œuvres, c'est qu'il a un public qui l'apprécie et avec lequel il peut échanger des vers. Il se peut qu'il ait des commandes publiques : peut-être que les vers en l'honneur de Charles de Villiers sont des commandes officielles du chapitre Saint-Pierre, ou du moins de quelques chanoines influents qui apprécient le nouvel évêque, pour l'avoir déjà connu en tant que chanoine et pour avoir déjà connu son oncle Louis de Villiers, l'un de ses prédécesseurs sur le siège épiscopal. Il se peut que le *De felici* ait été écrit en prévision d'un éventuel passage de la nouvelle reine à Beauvais, ce qui n'a finalement pas eu lieu, mais les *Epigrammes* laissent aisément deviner tout un réseau de lettrés qui s'échangent des épigrammes, commentent l'actualité, ou expriment des mouvements d'humeur. La lettre à Jean Maubert (*Sapientissimo*) montre bien que des proches apprécient ses écrits et le poussent à les publier : nous avons le nom de plusieurs « connaisseurs » qui l'encouragent vivement (comme Jean Mallet et Guillaume Lepard) et qui, comme Jean Maubert, lui apportent de l'aide. Martin Thierry semble être proche de la famille Binet qui compte des hommes de droit et des poètes renommés, ainsi que Gilles Binet qui fut aumônier de la reine. Et s'il s'est lancé dans l'écriture de la *Paraclesis*, œuvre de persuasion et de propagande, c'est qu'il devait estimer qu'il jouissait d'une certaine influence, d'une certaine aura et que son discours ne resterait pas lettre morte.

Avait-il, comme beaucoup, l'esprit courtisan ? Cherchait-il autre chose que de l'argent et la reconnaissance ? Martin Thierry était-il animé de convictions fortes ? La réponse est délicate et quasiment impossible pour qui ne sonde pas les cœurs et les reins et pour qui

vient 5 siècles après. Ce qui est sûr, c'est qu'une bonne partie des écrits de Martin Thierry vise à flatter trois personnes très influentes : l'évêque Charles de Villiers de l'Isle-Adam, son successeur le cardinal de Châtillon et le très puissant Anne de Montmorency, l'un des hommes les plus riches de son temps et des plus en vue. Ces trois hommes sont liés entre eux par des liens de parenté, si bien que louer l'un, c'est se faire bien voir des autres. Si l'on s'en tient aux dates d'impression, on constate que les premiers écrits sont principalement des éloges et sont de nature à plaire au moins à l'une des trois personnes susdites. Le *De felici* ne vante pas seulement Eléonore d'Autriche et le roi, mais il met à l'honneur, quasiment explicitement et presque nommément, Anne de Montmorency et son père Guillaume, sous les noms transparents de *Symbulus* et d'*Applanes*. En outre, se réjouir de l'avènement de la paix et célébrer Eléonore d'Autriche, c'est non seulement approuver la politique d'Anne de Montmorency qui a toujours œuvré pour la paix et qui n'a jamais fait mystère de son attachement à la nouvelle reine, mais complaire à Charles de Villiers qui avait été associé au mariage d'Eléonore et qui avait pu rencontrer la reine. Les poèmes *Philographus* et *De jucundo* visent évidemment à flatter la vanité de l'évêque et il est bien possible que Martin Thierry ait espéré de ces deux œuvres-là quelque bienfait. L'épithaphe de Louise de Savoie pouvait également flatter la famille Montmorency qui était proche d'elle. Mais surtout, le *De obitu* est pour moitié un éloge sans réserve de Guillaume de Montmorency, de sa sagesse et de ses vertus et à travers lui de toute la famille Montmorency que Martin Thierry cherche à montrer qu'il connaît bien.

Mais Martin Thierry est-il pour autant un vil flatteur, maniant sans vergogne la flagornerie dans un intérêt tout matériel ou pour satisfaire sa vanité ? Ce n'est pas sûr. D'abord, l'estime pour Charles de Villiers et pour Anne de Montmorency peut être sincère. Les couvrir de compliments n'est pas seulement attirer l'attention de personnes riches, enclines à se comporter en généreux mécènes, ce peut être aussi approuver les valeurs qu'incarnent ces personnes. Glorifier Anne de Montmorency ou son père, c'est aussi saluer en eux les promoteurs de la paix, du rapprochement entre l'Espagne et la France, deux royaumes catholiques qui naturellement devraient être en paix, surtout dans les circonstances si hostiles que connaît le début du XVI<sup>e</sup> siècle. De même, l'épithaphe écrite au sujet de Louise de Savoie, au même titre que *De felici*, manifeste le patriotisme de son auteur ainsi que son attachement à la paix, puisque, ne l'oublions pas, Louise de Savoie, par le traité de Cambrai, a autant œuvré à la paix qu'Eléonore. Martin Thierry semble bien, comme bon nombre d'humanistes à la suite d'Erasme, être un apôtre zélé de la paix, et sur

ce point, il serait douteux qu'il ne soit pas sincère. S'il ne militait pas pour la paix, du moins son œuvre manifeste la joie qui était la sienne, et très certainement celle du plus grand nombre, devant le retour de la paix. Les poèmes en l'honneur de Charles de Villiers ne sont probablement pas de purs mensonges destinés à le flatter. D'une part il est certain que l'évêque, qui s'est investi dans la lutte contre l'hérésie et qui a pris soin des besoins spirituels de son diocèse, a mérité au moins en partie les éloges qui font de lui un bon pasteur, surtout que son prédécesseur avait délaissé son troupeau. D'autre part, on peut lire ces poèmes comme des encouragements à se comporter de manière sainte et dévouée : le poète, comme dans un miroir des princes, peut discrètement et habilement proposer un programme d'action au nouvel évêque. Mais surtout, le *De obitu* et la *Paraclesis* révèlent un chrétien pieux, fidèle et engagé. Martin Thierry n'est pas resté indifférent et comme détaché des préoccupations et des conflits de son temps : il s'est jeté dans la bataille. Au XVI<sup>e</sup>, le retour en force de la culture païenne n'empêche pas la grande partie des hommes de demeurer profondément catholiques et d'être attachés aux pratiques anciennes. Martin Thierry nous semble être de ces chrétiens patriotes, sans verser pour autant dans le gallicanisme, et fidèles à l'Église de Rome et à la papauté, attachés aux traditions. Martin Thierry, en tant que chrétien et français, semble avoir deux grandes préoccupations : établir la paix entre les deux royaumes catholiques afin de pouvoir lutter contre l'hérésie protestante et contre la menace turque. Martin Thierry semble s'être engagé de toutes ses forces et sans arrière-pensée dans ces deux combats. Au XVI<sup>e</sup> siècle, les hommes sont capables de mourir pour leurs idées et sont très attachés à leur religion : il n'y a donc pas lieu de suspecter la sincérité de Martin Thierry dans sa lutte contre le protestantisme, même s'il est vrai que se montrer bon patriote et bon catholique, c'est un moyen de s'attirer les faveurs d'Anne de Montmorency. Martin Thierry est-il alors rétrograde et quelque peu passéiste ? Peut-être pas. Il n'a pas peut-être pas été autant ébloui que d'autres par les promesses illusoire de l'humanisme, il a peut-être su garder une certaine raison et un assez frein dans l'enthousiasme qui gagnait un grand nombre de ses contemporains. D'ailleurs, à la même époque, entre 1530 et 1540, Erasme et Budé font un peu marche arrière, comprennent, sans pour autant le renier, que l'humanisme a favorisé l'éclosion et le succès de l'hérésie destructrice de l'unité du royaume et de la paix. Par son militantisme et son esprit de reconquête, Martin Thierry peut annoncer le concile de Trente et la reconquête catholique, menée entre autres par les jésuites. Par la virulence de ses propos, il peut aussi laisser pressentir les guerres de religion qui ensanglanteront la deuxième partie du siècle.

**Amplissimo Antistiti D. Carolo Villerio Bellovacensi Episcopo et comiti illustrissimo, Pari Franciae, ac Vicedomino gerborredeno Martinus Theodoricus Bellovacus Foelicitatem.**

Cum tua sublimis maiestas (optime antistes) insignibus adornetur titulis, et velut rutilantibus smaragdis insignita coretur, ut te cuiquam aggredienti, etiam si Tulliana dicendi facundia praepolleret, meticulousum incutiat pavorem. Ita in lumine primo consistere coactus, vix ullum sermonis spiraculum, pressius obstructo dentium vallo, emittere queat, nimirum qui Ciceronianus  
5 non sim assecla. Esse autem nemo potest, quemadmodum pertinaci contentione asseverant syncophantae, antiquis gigantibus superbiores, impudentis arrogantiae turrim detinere gloriantes et quosque doctissimos ab ingressu arcere tentantes.

Exhorrescam, horrescens obtumescam, obtumescens nedum limen invisere, verum longius aufugere, et solum cum Diogenea supellectile Harpocratem perpetuo simulaturus delitescere  
10 debeam. Itaque talia abstrusiore pectoris scrinio volutanti et observare propria sententia discernenti, obtulit sese genialis clementia, miro praeifulgens nitore, facie candida, oculisque in terram demissis, te benignum, facilem, mansuetum erga omnes exhibens, manifestans, ostentans, proinde suaviloqua voce deprecans, alio mentem deflectere et e pensiculato silentio discedere. Quando tu (qui es pontificum gemma) nullum fastidioso contemptu repellas, sed ultroneus Cesareo vultu  
15 suscipias, et susceptum munifice confoveas.

Quodcirca spei inductae degustato pabulo, et pauxillum timiditate, (quod est nativum vitium) fugata, diffusis quoque per refocillatas lactes viribus, arcum et pharetram sumpsi, viam perrecturus, ac emenso stadio de Palladiis spoliis xeniola oblaturus. Mox nescio quo eventu (dum amplissimam excellentiam intimius contemplarer) in maiorem frigiduli metus Charibdim incidi, et medio substiti  
20 itinere.

Nempe quid si in immensa tuarum laudum insula paulo arrogantius divagari voluero ? Nonne ab incolis virtutibus, quibus (si Isocrati credendum venit) nulla possessio venerabilior neque firmior est, repentino insultu exuperabor ? Etenim prudentia (referente Platone), caeterarum dux, clypeum forte Aiaci Oyleo sub tractum obiiciet, et gladio matura deliberationis me inconsultum percutiet.  
25 Qua comite (vera praedico) in omnibus fortunaberis. Dehinc a dextra, illarum praeclarissima, Iustitia, (cuius oculo omnia quae fiunt inspicis) me iniquum violentis pedibus conculcabit. Praeterea, levam obtinens, Temperantia, a qua tanquam egregia authore te his, ventri quidem primum, et somno, libidinique et irae imperare assuevisti, me immoderatum Herculano nodo constringet. Postremo, invictissima Fortitudo (cui totis cordium medullis innitens et adversa et  
30 prospera tolerasti) me timidulum, subitario impetu agressum et multiplici impiae fortunae spiculo saucium, ejiciet. Denique si multicoloria cyclade indutus, aut circumfusus tenebris (quarum auxilio opportuno semper proditor si non quidpiam nepharii emolitur) obvolutus arcem insulae inexpugnabilem subintrare anhelavero. Num etiam a cataphrattis custodibus eliminabor et innumeris poene confossus vulneribus relinquitur ?

Ecquis igitur denegabit minutulae rationis collirio madefactum primario conceptui assentire, ne aut vapulem, religer, extrudar, aut rhinocheronteo nasutulorum naso patescam ? Sed vicariis motibus vacillantem corripuit clementiae favor, et me tanquam scopulo affixum totisque nisibus reluctantem ultra progredi impulit. Pariter tuo nomini auspiciatissimo consecratum praesentem libellum porrexit. Quem duabus poliandrologiis et una cronographia distinctum non caperata,  
40 verum hylariori fronte accipere, et huic locum pro tua benevolentia indulgere volueris. Equidem si haec feceris, [...] teneo dicaculos homeromastiges vipereas linguas statim coercere, et nulla

Aristarchi spicula evibrare. Quinymo<sup>1</sup> illos tantum secretis flammis aduri, et suis livoribus (quum exinde aliam farinam vix reportent) consumi perpendo.

45 Quod autem poliandrologiam de foelici Reginae Leonorae in Gallias adventu, Regiorum  
natorum reditu, et pace firmata sibi dicarim, pluresque interloquutores effecerim id accedente recto  
consilio (quo nihil tutius esse dignoscitur) exegi ne diutile optata foelicitas praetermissa mellifluae  
Clius literaria foetura apud me deperiret, ne te gaudibundum et ineffabili laetitia de prosperis  
Francorum rebus exultantem defraudans tuam voluntatem subticere viderer, neve unum  
50 introducens illius dicta plurium iudicio anteponerem, quasi cedro datum quod plurimorum sensibus  
comprobaretur existimarem.

In summa, cronographiam ex tempore adauxi et alteram poliandrologiam de tuo in civitatem  
Bellovacam introitu apposui. [...] Cum Dei gloria et populi suffragio in dies vivis, et vives tam in  
terris quam post humanam solutionem in caelo. Quo fit sis modo noster vigilantissimus pastor, et  
venerandus pontifex. O diem vere Saturnium aureo splendentem fulgore ! O diem totius gaudii et  
55 laetitiae, multum annis desideratum ! Ita omneis uno bonae voluntatis oestro perciti, excelso  
cunctarum rerum opifici, de beneficiis acceptis gratias agant, et veridico ore confiteantur hunc nos  
visitasse, te pro multis dilexisse et radiantem prototypum conservasse. Venisti ergo et solemnem  
circunctus tyara nymphae paratae obviam ivisti adelphos et philicos cordatiores tua praesentia  
oblectasti. Sed ne diem de die ab Iove geminata ducere iudicer, cum satis diu hoc saxum voluerim  
60 et iam me revocet Papinianus, vires tenuissimas non tam exacta trutina notabis quin animum  
dediticium gratiori oculo perlustres.

Caeterum si in dictis amphoram pro urceo ignoranter formasse contigerit, crassiori Minervae  
quae Paraclesim, Sylvas et Epigrammata brevi donabit, condones. Vale perpetuo foelix.

---

<sup>1</sup> C'est une variante graphique de *quinimmo*. Martin Thierry semble affectionner les mots grecs. Peut-être que la présence du y donne un aspect grec à ce mot latin.

Lettre *Amplissimo* (figurant en tête du Recueil de 1532)

Au très grand prélat, le seigneur de Charles de Villiers, très illustre évêque et comte de Beauvais, Pair de France et vidame de Gerberoy<sup>1</sup>, le beauvaisien Martin Thierry souhaite la félicité.

Puisque ta très haute majesté, excellent évêque, est ornée de titres<sup>2</sup> incomparables et qu'elle est parée et rehaussée comme par des émeraudes rutilantes, de même que ta grandeur inspirerait peur et frayeur à quiconque t'aborderait, même s'il pouvait se prévaloir d'une faconde tullienne, de même, contraint de m'arrêter à la vue de ton premier éclat, je pourrais à peine émettre un souffle de parole, tant la rangée de mes dents bien serrées est obstruée : cela va bien de soi, étant donné que je ne suis pas un disciple de Cicéron<sup>3</sup>. Et personne ne peut l'être, comme les sycophantes<sup>4</sup> s'étaient escrimés, dans leur acharnement, à l'affirmer, eux qui sont plus orgueilleux que les antiques Géants<sup>5</sup>, eux qui se font gloire d'occuper la tour de l'arrogance pleine d'impudence et qui tentent d'empêcher toute personne savante de l'escalader.

5  
10  
15  
20

Frissonnerais-je de frayeur, et malgré ma frayeur, me gonflerais-je d'audace, et dans mon audace, devrais-je, non pas investir ton seuil, mais plutôt fuir bien loin, et, résigné à suivre à jamais l'exemple d'Harpocrate<sup>6</sup>, me terroriser seul avec mon mobilier<sup>7</sup> digne de Diogène<sup>8</sup> ? C'est pourquoi, alors que je déroulais de semblables pensées dans l'écrin secret de mon cœur et que j'avais en tête de m'y arrêter, en suivant mon propre avis, <voici> que ta clémence qui t'est naturelle se présenta à moi, brillant d'une lumière admirable, le visage d'une blancheur éclatante et les yeux regardant vers la terre, révélant ta bonté, manifestant ton caractère accommodant et montrant ta douceur envers tout le monde. Ainsi donc, tu me pries d'une voix douce et éloquente, de tourner ailleurs ma pensée et de sortir de mon silence calculé, puisque toi (qui es la perle des pontifes) tu ne repousses personne d'un mépris odieux, mais que c'est spontanément que tu te montres accueillant, de ton visage césarien, et que tu favorises, avec une grande libéralité, celui que tu as accueilli.

---

<sup>1</sup> « L'évêque-comte de Beauvais était un des seigneurs les plus puissants de la région. Il avait d'immenses propriétés foncières. Doyen lui attribue, au XII<sup>e</sup> siècle, 42 fiefs, plus 89 fiefs du vidamé de Gerberoy. » Mme Launay, Charles Fauqueux, A. Launay, *Histoire régionale, Département de l'Oise et pays qui l'ont formé*, 4<sup>e</sup> mille réédition complétée, p. 44.

<sup>2</sup> On retrouve la mention des titres de Charles de Villiers dans les petits poèmes intitulés *Eulalius de duobus dominiorum titulis rupis Potiae et insulae Aadae* et *De eisdem titulis*.

<sup>3</sup> Il s'agit de l'éloquence de Marcus Tullius Cicero, le célèbre orateur du 1<sup>er</sup> siècle av. J-C.

<sup>4</sup> Les sycophantes sont, à Athènes, des délateurs professionnels qui accusaient, souvent calomnieusement, ceux dont ils convoitaient les biens. Ces accusations malveillantes devinrent tellement abusives que le mot est devenu péjoratif et synonyme d'accusateur hypocrite, de calomniateur intéressé. On comprend que Martin Thierry se présente comme victime de fausses accusations, émanant de personnes jalouses, hypocrites et malveillantes. On comprend aussi que ces détracteurs critiquent l'écriture, insuffisamment pure, insuffisamment cicéronienne de notre auteur.

<sup>5</sup> Les Géants sont des êtres redoutables, à l'aspect sauvage, qui se révoltèrent, poussés par un fol orgueil, contre les Olympiens qui les vainquirent. Ils cherchèrent à investir l'Olympe. Cette lutte des Géants contre les Olympiens se nomment la Gigantomachie : cf. Hésiode, *Théogonie*, v. 183 et suivants et Ovide, *Métamorphoses*, I, v. 150 et suivants.

<sup>6</sup> Harpocrate est le dieu grec et égyptien du silence et de la discrétion. Aussi était-il représenté avec un doigt sur la bouche comme pour intimer le silence. Le poète Catulle que Martin Thierry, selon ses dires, a beaucoup lu (cf *Epigramme* à son fils), évoque ce dieu à deux reprises. Dans le poème 74, c'est l'oncle de Gellius qui est réduit à l'état d'Harpocrate, c'est-à-dire au silence. Et dans le poème 102, le poète garantit sa discrétion en se faisant l'émule d'Harpocrate.

<sup>7</sup> Il est difficile de dire si le mot *supellectile* a un sens général ou s'il indique quelque chose de plus précis.

<sup>8</sup> Il s'agit de Diogène de Sinope, le célèbre philosophe cynique qui vécut au IV<sup>e</sup> siècle av. J-C. Il vivait très pauvrement dans un tonneau et ne possédait, comme vaisselle, qu'une écuelle dont il finit par se passer quand il vit un enfant boire dans le creux de ses mains. C'est probablement à cette pauvreté de Diogène qu'il est fait allusion et non pas à sa mentalité provocatrice.

Aussi, nourri<sup>9</sup> de l'espoir que l'on m'avait suscité, ayant chassé un peu ma timidité (défaut auquel je suis sujet par nature) et ayant retrouvé mes forces grâce au réconfort du lait<sup>10</sup>, j'ai pris mon arc et mon carquois<sup>11</sup>, décidé à aller jusqu'au bout de ma route et résolu, après avoir parcouru un stade, à t'offrir de petits présents issus des dépouilles de Pallas. Puis, sous l'effet de je ne sais  
25 quel événement, (en attendant<sup>12</sup> de contempler plus intimement ta grandeur et ton excellence), je suis tombé sur la Charybde<sup>13</sup>, plus imposante, de la peur paralysante et je me suis arrêté au milieu du chemin.

Que se passera-t-il si j'ai l'intention de me promener, avec un peu plus de présomption, dans l'immense île<sup>14</sup> de tes mérites ? N'est-il pas vrai que je serai vaincu par les vertus, ses habitants,  
30 dans un assaut subit ? S'il faut croire Isocrate<sup>15</sup>, il ne vient et il n'est aucune possession plus noble et plus sûre que les vertus. En effet, la Prudence (c'est que rapporte Platon), le guide de toutes les autres <vertus> s'interposera comme un bouclier solide soustrait à l'action d'Ajax<sup>16</sup> d'Oilé et me frappera, dans mon inadvertance, du glaive de la mûre réflexion. Avec elle pour compagne (je proclame la vérité), tu trouveras le succès en toutes choses. Ensuite, se tenant à sa droite, la plus  
35 prestigieuse des <vertus>, la Justice, (avec l'œil de laquelle, tu observes tout ce qui se fait), me piétinera de coups de pied violents, moi qui vis dans l'iniquité. En outre, occupant le côté gauche,

---

<sup>9</sup> *Degustato pabulo*, la traduction de ce passage, comme d'autres, pose un problème général : Martin Thierry utilise souvent des images fortes, qui nous paraissent déplacées et manquer de goût. On a tendance, dans la traduction, à les affadir. Mais ne faut-il pas lui laisser ses outrances ? Le XVI<sup>e</sup> siècle est le siècle de Rabelais. *Pabulum* veut dire fourrage et au sens figuré aliment ; mais si l'on veut conserver le sens premier, ne faut-il pas dire pitance, mot employé pour un animal ?

<sup>10</sup> Il n'est pas facile de savoir ce que recouvre l'image du lait. En soi, il s'agit d'un aliment réconfortant et suave. Dans l'Ancien Testament, le lait est associé au miel pour caractériser la Palestine, la Terre promise (*Exode*, III, 8, 17). Il évoque aussi une nourriture maternelle, donc bienveillante. Mais le lait peut aussi recevoir d'autres sens, tirés des Ecritures. C'est une nourriture spirituelle qui enfante l'homme à la vie de la grâce et qui, chez saint Pierre, est mise en opposition avec la médisance et l'envie : « Ayant donc dépouillé toute malice et toute fausseté, la dissimulation, l'envie et toute sorte de médisance, comme des enfants nouvellement nés, désirez ardemment le pur lait spirituel, afin qu'il vous fasse grandir pour le salut. » (I<sup>ère</sup> *Epître de saint Pierre*, II, 2, traduction de la *Vulgate* par le chanoine Crampon).

<sup>11</sup> L'image de l'arc et du carquois est assez fréquente dans les Ecritures : cf. *Psaumes* XXXVI, 14 et 15, CXXVI, 4 et 5, *Jérémie*, V, 16...). Elle signifie certainement que Martin Thierry est décidé à se battre et à ne pas se laisser faire par ses détracteurs.

<sup>12</sup> Il est possible que Martin Thierry, qui de son aveu même, fait des fautes, ai pris *dum* + subjonctif pour *dum* + indicatif (pendant que). Il serait en effet plus satisfaisant pour le sens de comprendre que Martin Thierry a été saisi par la peur au moment où il était en présence de l'évêque.

<sup>13</sup> Charybde est le gouffre terrible qui fait face à Scylla. Dans le chant XII de l'*Odyssee*, Circé met Ulysse en garde contre le danger qu'elle représente.

<sup>14</sup> Le mot *insula* désigne probablement par image Charles de Villiers de l'Isle Adam. On trouve le même jeu de mot dans le poème intitulé *Eulalius de duobus dominiorum titulis rupis Potiae et insulae Aadae*.

<sup>15</sup> Célèbre professeur grec de rhétorique qui vécut au V<sup>ème</sup> et au IV<sup>ème</sup> siècle av. J.-C. Il composa de nombreux discours. Ce jugement qui fait de la vertu le bien le plus noble et le plus sûr est tiré de l'exhortation adressée à Démonicos. En effet, au début de ce discours, Isocrate fait l'éloge de la vertu en la présentant comme le bien le plus utile et le plus durable : « Seuls ceux qui se sont engagés dans cette voie ont été capables d'atteindre à la vertu, le plus noble et le plus sûr des biens, car la beauté, le temps la détruit ou la maladie l'altère [...] seule la pratique de la vertu, chez ceux qui l'ont sincèrement développée par la réflexion, demeure la compagne de leur vieillesse, elle est plus forte que la richesse, plus utile que la naissance ... » (5 à 7, traduction de la C.U.F. par Georges Mathieu et Emile Brémond)

<sup>16</sup> Ajax fils d'Oïlée n'est pas le grand Ajax, fils de Télamon, mais il combat à ses côtés lors de la guerre de Troie. Autant son homonyme est sympathique, autant il suscite l'antipathie par son arrogance et son impiété. Il offensera gravement Athéna en tuant Cassandre qui s'était pourtant mise sous la protection de la déesse et, sorti sain et sauf du naufrage que provoqua la colère d'Athéna, il aura le front de se vanter d'être plus fort qu'Athéna. Lâché par son protecteur Poséidon, il mourra noyé. Il est aussi le symbole du combattant sans cesse querelleur et cruel.

la Tempérance, grâce à laquelle, comme une instigatrice remarquable, tu t'es accoutumé à être maître des désirs du ventre en premier lieu, du sommeil, de la sensualité et de la colère, elle me bridera par un nœud herculéen, moi qui ne sais pas modérer mes appétits. En définitive, la Force  
40 invincible (c'est en t'appuyant sur elle de toutes<sup>17</sup> les fibres de ton cœur que tu as enduré aussi bien les adversités que les succès<sup>18</sup>) me chassera, moi qui suis un peu craintif, et qui fus attaqué par un assaut subit et qui fus blessé par les multiples piques d'une fortune impie. Et enfin, revêtu d'une cyclas<sup>19</sup> multicolore ou enveloppé de ténèbres environnantes (c'est toujours grâce à leur concours opportun que le traître Sinon<sup>20</sup> entreprend quelque chose de mal), je m'essouffle à entrer dans la  
45 citadelle inexpugnable de ton île, ne serai-je pas aussi expulsé par des gardiens en armure et abandonné, presque transpercé de toutes parts par des blessures innombrables ?

Quelqu'un niera-t-il donc que moi qui suis imprégné de l'onguent d'une toute petite raison, j'ai donné mon assentiment à une pensée primaire afin, soit de ne pas être frappé, de ne pas être ligoté, de ne pas être chassé, ou de ne pas m'exposer aux <lourdes> railleries de rhinocéros<sup>21</sup> de petits  
50 détracteurs ? Mais la faveur de ta clémence m'a saisi alors que je vacillais sous l'effet de mouvements étrangers et elle m'a poussé à avancer davantage moi qui étais comme fixé à un rocher et qui me débattais de toutes mes forces. En même temps, je t'ai présenté le présent petit livre dédié à ton nom qui est de très bon augure. Puisses-tu vouloir l'accepter, lui qui est composé de deux poliandrogies et d'une cronographie, et montrer un visage joyeux et non renfrogné, et lui  
55 accorder une place au nom de ta bienveillance. Assurément, si tu fais cela, [...], je tiens pour sûr que les persifleurs, pourfendeurs d'Homère<sup>22</sup>, retiendront aussitôt leurs langues de vipère et ne lanceront aucune pique d'Aristarque<sup>23</sup>. Bien au contraire, je ne le dis pas à la légère, ils sont seulement brûlés dans des flammes secrètes et ils se consomment dans leur jalousie (puisqu'ils ne rapporteront de là aucune autre farine<sup>24</sup> ou presque).

---

<sup>17</sup> *Totis* a probablement ici le sens de « tous sans exception ».

<sup>18</sup> Nous retrouvons tous ces lieux communs à propos de Guillaume de Montmorency. Ce qui s'applique à l'un s'applique aussi à l'autre.

<sup>19</sup> La cyclas est un vêtement grec de femme.

<sup>20</sup> Figure par excellence du traître dans l'*Enéide*.

<sup>21</sup> Il y a un jeu de mots qui n'est pas facile à rendre, *nasus* signifiant ici la raillerie, en même temps que le nez ; mais pratiquée avec une corne de rhinocéros, on ne peut pas dire qu'elle soit très fine.

<sup>22</sup> Zoïlos Homeromastix (terme qui signifie le « fouet d'Homère ») est un grammairien du IV<sup>e</sup> av J-C. Erasme, commentant l'adage 1408, raconte le peu de considération que Zoïle retira de son œuvre critique : « Ce Zoïle était un sophiste, dont le crime le plus fameux fut d'avoir osé, dans les quelques livres qu'il écrivit contre lui, invectiver Homère, le prince de tous les poètes ; de là, il reçut le surnom d'Homeromastix, qui passa lui aussi en proverbe : c'est ainsi qu'on commença à nommer les correcteurs d'auteurs renommés, comme en témoigne Pline, dans la préface de son *Histoire Naturelle*. [...] Zoïle, donc, offrit les commentaires qu'il avait composés contre Homère à Ptolémée, souverain d'Égypte, espérant évidemment une immense récompense du roi, mais comme rien ne lui était envoyé, contraint par la pauvreté, il envoya des serviteurs formuler sa requête. Alors Ptolémée dit qu'il s'étonnait que, puisque Homère, depuis tant d'années, nourrissait tant de milliers d'hommes, Zoïle, plus savant qu'Homère, fût dans le besoin. Enfin, à la première occasion, il fut puni de la peine capitale, même si les auteurs rapportent diverses traditions sur la façon dont il mourut. » On le voit, Zoïle a très mauvaise presse et on mentionne son nom avec mépris : il est orgueilleux, pédant et intéressé. Jaloux, il déchire la réputation des grands et finit comme un criminel.

<sup>23</sup> Il s'agit, très probablement, d'Aristarque de Samothrace, un grammairien qui fit le premier une édition critique des poèmes d'Homère. Il vécut surtout au deuxième siècle avant J-C. C'est lui qui signala les vers qu'il considérait comme apocryphes, en mettant des obèles (÷) dans la marge.

<sup>24</sup> Ce passage est assez obscur et nous ne savons pas de quoi la farine est l'image. Elle désigne probablement un profit quelconque, puisque la farine est extraite du blé par exemple. Dans l'Ancien Testament, la farine sert dans le sacrifice de jalousie, c'est-à-dire destiné à découvrir et à punir l'adultère du conjoint (*Nombres*, V, 15), mais il serait étonnant que Martin Thierry y fasse ici allusion, même si les adversaires de notre auteur pourraient tenter de jeter sur lui des soupçons dans l'espoir de le voir discrédité et rejeté. L'expression est

60 Le fait que je t'ai dédicacé la poliandrologie sur l'heureuse venue de la reine Eléonore en France, sur le retour des enfants royaux et sur l'affermissement de la paix et que j'ai mis en place plusieurs interlocuteurs, je l'ai accompli résolument, après avoir reçu un bon conseil, afin que la félicité, souhaitée depuis longtemps, ne soit pas mise de côté, que l'œuvre littéraire de Clio<sup>25</sup> ne s'éteigne pas en moi, que je ne semble pas passer sous silence, en trompant ton souhait, la joie qui  
65 te transporte et l'exultation que te procure une joie ineffable, née du bonheur des Français, et qu'en introduisant un seul <personnage>, je n'accorde pas plus d'importance aux paroles de ce dernier qu'au jugement d'un grand nombre, comme si j'estimais qu'il a été donné à un cèdre ce qui était approuvé par le sentiment du plus grand nombre.

Enfin, j'ai enrichi sur-le-champ la cronographie et j'ai ajouté une autre poliandrologie portant  
70 sur ton entrée dans la cité de Beauvais. [...] C'est avec la gloire que donne Dieu et l'approbation du peuple que tu vis de jour en jour et tu vivras <ainsi> aussi bien sur terre qu'au ciel, après la décomposition de ton corps humain<sup>26</sup>. C'est pour cette raison qu'il se fait que tu es, depuis peu, notre évêque très vigilant et notre vénérable pontife. Ô jour vraiment saturnien<sup>27</sup>, resplendissant d'un éclat d'or ! Ô jour de joie et d'allégresse totales qui fut désiré depuis de nombreuses années !  
75 Qu'ainsi, tous les hommes, mus par l'unique aiguillon de la bonne volonté, rendent grâce au créateur céleste de toutes choses, pour les bienfaits reçus et qu'ils confessent, d'une parole véridique, que ce dernier nous a rendu visite, qu'il t'a aimé de préférence à beaucoup et qu'il t'a conservé comme un modèle radieux. Tu es donc venu et couronné de la tiare solennelle, tu es allé au devant de la nymphe apprêtée, et tu as charmé par ta présence tes frères et tes amis.

80 Du reste, s'il m'est arrivé, dans mes paroles, par ignorance, de façonner une amphore au lieu d'une cruche<sup>28</sup>, pardonne-le à ma Minerve mal dégrossie<sup>29</sup> qui te donnera sous peu, une *Paraclesis*, des *Silves* et des *Epigrammes*. Porte-toi bien et sois à jamais heureux.

---

peut-être en rapport avec l'adage 2531 d'Erasmus (*Quid ad farinas ?*). La farine est alors le symbole des « besoins quotidiens » du poète, de sa subsistance.

<sup>25</sup> Clio est l'une des neuf Muses. Elle est la première nommée par Hésiode au vers 77 de la *Théogonie*, mais elle n'est pas la première en dignité. C'est l'inspiratrice des historiens. Elle est mentionnée ici car Martin Thierry célèbre des événements réels qui marqueront l'histoire de France.

<sup>26</sup> Cette évocation de la mort est générale et assez fréquente dans l'œuvre de Martin Thierry qui, en bon chrétien, ne perd pas de vue les fins dernières de l'homme. Cela ne signifie pas forcément qu'il pressentait la mort prochaine de Charles de Villiers.

<sup>27</sup> Dans la tradition latine, Saturne est associé à l'âge d'or. C'est lui qui, après avoir été chassé par son fils, aurait apporté en Italie, dans le Latium en particulier, une grande période de bonheur ainsi que des connaissances en agriculture. Cette association à l'âge d'or est confirmée par le groupe de mots suivant : *aureo fulgore* qui caractérise le jour de Saturne. Ce jour béni est un jour de bonheur comparable à ceux de l'âge d'or ou plutôt qui marque le début d'une nouvelle période de bonheur. Ce jour coïncide avec celui de l'intronisation de Charles de Villiers à Beauvais.

<sup>28</sup> La comparaison entre l'amphore et la cruche est assez déroutante. Nous avons tendance aujourd'hui, à penser que l'amphore (mot grec) désigne quelque chose de plus artistique, de plus élaboré qu'une simple cruche, qui est de fabrication paysanne. Mais les gens du XVI<sup>e</sup> siècle, semble-t-il, comprenaient la comparaison autrement.

<sup>29</sup> Expression consacrée qui fait l'objet de l'adage 37 d'Erasmus.

**Cronographia**

- Tempus edax rerum, triplici memorabile vultu,  
Pluribus ignotum, nuncio certa viris.  
Praeteritum nusquam redeo ; iam mobile praesens  
Diffluo, venturum noscere nemo potest.
- 5 Assidue volvor, volo in aere, disseco cuncta.  
Me capiunt aliqui, me fugiunt alii.  
Quin illos fugito pedibus talaria gestans,  
Et manibus falcem. Concipite hunc habitum.  
Effectum videant, quibus est perversa voluntas,
- 10 Et qui crudelis probra Neronis amat.  
Produco in lucem occulta et manifesta recaelo,  
Flaccescunt longis omnia temporibus.  
Detego spurcitas et pseudo scripta prophetae  
Fautoresque suos ignibus exanimo.
- 15 Elatos ad summa traho, mox cardine verso  
Icareo lapsu precipites agito.  
Experior dominorum aulas, imponere gratum,  
Non cesso cupidis ambitionis onus.  
Tanta quid enarro ? Haec omneis contorquet, et angit,
- 20 Id commune malum, pestis et atra lues.  
Ambit herum famulus, mundanos ambit honores  
Infamis Symon, Petrus adesse nequit.  
Petrus adesse nequit ; vicium cur carpere tento ?
- [...]
- Punget Aristarchi candidiora veru.  
25 Blatteret aut rapida collatret voce peribit.  
Nudabo miseriae conditionis opus.
- [...]
- Praefumunt scioli vanas intexere nugas.  
Et rectos vanis artibus impediunt.  
Trans sese exquirunt nimium suprema petentes.
- 30 Haerentes terris coelum habitare putant.  
Ingrati occurunt, quorum vitiosius agmen  
Plurima pro multis reddit iniqua bonis.  
Immutat nullum facilis natura Milonem,  
Redditur et nulla gratior arte lupus.
- [...]
- 35 Submergatur aquis iuncto Catilina Cethego,  
Damneturque datis Curio muneribus.  
Ponderet aequali sapiens trutinamine censor,  
Iudicia, et fixo iure favere neget.

Inspiciat faciem, quam non dijudicet, omnis  
40 Vulpinae hypocrites stigmata frontis habet.

[...]

Diffundant lachrymas populi ! Velata tenebris  
Lucifugis nutat relligiosa fides.

Diffundant lachrymas ! Subolet sentina malorum  
Et rursus incestans astra, mephite scatet.

45 Diffundant lachrymas ! Metuant quoque principis iram  
Horrificam aetherei, saepe molesta fuit.

Ecce dies properat ! Ceciderunt praevia coelo  
Venturi exitii sidera flammivomo.

50 Ecce dies properat ! Multis portenta tremorem  
Incussere novum, nec sibi quisque cavet.

Ecce dies properat, nuper populata cruento  
Fatidicum signum milite Roma dedit.

Pellite nequitias, Dominum cognoscite, mente  
Vivite syncera, corda parate Deo.

55 Tollite rancorem, furor exeat, impia rixa  
absit, et in vobis mutuus extet amor.

Tollite segnicem, tumidos deponite fastus,  
A minimo iactu concidit Allophilus.

60 Tollite blasphemos sermones, linquite falsa,  
Et graviore iugo vos metanoea levet.

Omnia succedent votis, et morte solutos  
Donabit supera Iuppiter arce frui.

[...]

Sublimare Numam, Phalarim detrudere saevum  
Gaudeo, poscenti consilium exhibeo.

65 Hactenus exultet me observaturus acuto  
Lumine, nam prudens ingeniosus erit.

Interdum acquirat nummos, facienda revolvat,  
Lustrabit subitae signa futura necis.

[...]

70 Si bona verba fero, ignotis ruit unus ab antris,  
Et maculat lingua candidiora truci.

Invidiam gigno, virtutem extinguo virentem  
Et rursus inviduli laetor in interitu.

Audio Aristippum blando sermone loquentem,  
Quem parili tactum vulnere dejicio.

75 Qui modo corrisit patulo Democritus ore,  
Heraclitaeis fletibus opprimitur.

Despero, spero. Tellurem, me duce, arator  
Proscindit, faciles navita radit aquas.

[...]

- Punio sub iusto manifestos iudice fures,  
80 Et quosdam tetrīs carceribus teneo.  
Perfidiae incuso funestum labe Synone.,  
Corripio iniustos durius, et perimo.  
Rhetia mens alio tendat ! Quis regnet abusus ?  
Veridicis reseres docta Sybilla sonis.  
85 Ocia prosternunt sapientis inertia mentem,  
Infoelix Nestor relligione caret.  
Nestoreos superet foelix Villerius annos,  
Et videat primi tempora longa patris.

Cronographie<sup>1</sup>

Moi, le temps dévoreur<sup>2</sup> des choses, envisageable sous son triple aspect,  
Ignoré du plus grand nombre, j'annonce des faits certains aux hommes.

Une fois que je suis passé, nulle part<sup>3</sup> je ne reviens ; présent mouvant,  
Je m'écoule déjà, personne ne peut connaître l'avenir.

5 Je suis constamment en mouvement, je vole dans l'air, je tranche tout.  
Les uns cherchent à me retenir, les autres me fuient.

Bien au contraire, je m'empresse d'échapper aux premiers en mettant des talonnières<sup>4</sup> à mes pieds.  
Et en portant une faux<sup>5</sup> dans mes mains. Voyez mon apparence<sup>6</sup>.

10 Et qu'ils voient ce que je fais, ceux qui ont une volonté perverse,  
Et qui aiment les turpitudes du cruel Néron<sup>7</sup>.

Je mets en lumière les actions cachées et je cache ce qui a été mis à la vue de tous,  
Toute chose, à la longue, finit par faner.

Je dévoile l'ignominie et je détruis par le feu<sup>8</sup>  
Les écrits du faux prophète<sup>9</sup> et ceux qui les favorisent.

---

<sup>1</sup> Ce titre est formé de deux mots grecs. Le premier renvoie au temps, à l'époque, et sans précision supplémentaire. Le terme évoque soit l'ensemble du temps, c'est-à-dire des différentes époques qui se sont succédées, soit le temps présent, c'est-à-dire celui qui vit Martin Thierry. Il peut également évoquer une réflexion un peu plus philosophique sur le temps, sa nature et ses effets. *Chronos* est aussi le nom du dieu du Temps, le père de Zeus et l'équivalent grec de Saturne. Le second mot signifie l'écriture ou plutôt la description. Le mot complet peut donc désigner une sorte de description, de tableau du temps en général et plus particulièrement et plus concrètement du temps vécu par Martin Thierry. C'est aussi l'écrit du Temps, de *Chronos*, car, comme à son habitude, Martin Thierry délègue la parole à un personnage, ici à *Chronos*, en tant que dieu du temps.

<sup>2</sup> L'expression est d'Ovide (*Métamorphoses*, XV, 234). Elle rappelle le comportement de Cronos à l'égard de ses enfants qu'il engloutissait, comme pour arrêter le temps et la succession des générations.

<sup>3</sup> *Nusquam* peut signifier « en aucune occasion », c'est-à-dire jamais, à moins qu'il y ait une confusion entre *nusquam* et *numquam*.

<sup>4</sup> Allusion à Hermès qui était doté de petites ailes aux talons pour avancer plus vite. C'est peut-être pour signifier que le temps passe vite et qu'il est insaisissable.

<sup>5</sup> La faux évoque la mort. Elle vient rapidement pour toutes choses.

<sup>6</sup> Ce portrait du Temps a pour but d'impressionner et de montrer sa puissance universelle. Tout finit par passer, comme englouti par le Temps qui agit comme la Parque Clotho. D'emblée également est énoncé l'idée angoissante, douloureuse et pessimiste que la vie est courte et que le temps échappe aux hommes, quels que soient leurs efforts pour rester en vie le plus longtemps possible. Le fréquentatif *fugito* montre l'obstination du Temps à fuir les malheureux mortels qui s'attachent à la vie. Et même si l'avenir est caché aux hommes, il semble qu'il soit possible, pour un œil attentif et perspicace, de déceler dans les signes des temps, le germe des événements futurs, spécialement, supposons-nous les catastrophes à venir, qui n'arrivent en général, jamais sans raisons.

<sup>7</sup> Néron est un empereur romain premier siècle (de 54 à 68 après J-C). Sa cruauté et les persécutions qu'il a fait subir aux chrétiens en font souvent le symbole des persécuteurs des chrétiens. Il est possible que ce soit Luther et ses partisans qui soient visés ici. Luther comme Néron étaient considérés par les catholiques comme une figure de l'Antéchrist. Par exemple, Lactance présente Néron comme le premier grand persécuteur des chrétiens et il rapporte, sans y ajouter foi, que certains prétendaient que Dieu l'avait laissé en vie pour qu'il revienne à la fin des Temps comme précurseur de l'Antéchrist, autrement dit qu'il assume le rôle de saint Jean-Baptiste à l'égard du Christ (*De la mort des persécuteurs de l'Eglise*, II).

<sup>8</sup> On pense aux autodafés et à des personnes comme Louis de Berquin, brûlé comme hérétique le 17 avril 1529 (Arlette Jouanna, *La France de la Renaissance*, Perrin, 2001, p.539). Martin Thierry a d'ailleurs écrit deux épigrammes sur ce dernier dans lesquelles il semble plutôt approuver la mise à mort (*Epigrammes* 72 et 73). Mais notons-le, on ne sent dans ces lignes aucune complaisance, aucune réjouissance personnelle, sadique et malsaine, ni d'ailleurs aucune plainte, ni aucun sentiment de compassion ou de commisération. C'est justice et c'est tout.

<sup>9</sup> Cette notion de « faux-prophète » est assez fréquente dans le Nouveau Testament. Saint Pierre, par exemple, met vivement en garde contre eux (*Seconde Epître*, II, 1 à 3).

- 15 Les orgueilleux, je les attire jusqu'aux sommets, mais bientôt, renversant l'axe du monde<sup>10</sup>,  
Je les pousse afin de les faire tomber d'une chute digne de celle d'Icare<sup>11</sup>.  
Je connais par expérience les cours les puissants,  
Je ne tarde pas à imposer une charge agréable à ceux qui sont avides d'ambition<sup>12</sup>.  
A quoi bon tant parler ? Cette peste et cette funeste épidémie
- 20 Jette tout le monde dans la torture et dans l'angoisse.  
Le serviteur ambitionne son maître, l'infâme Symon<sup>13</sup> ambitionne les honneurs,  
Pierre ne peut lui apporter son aide.  
Pierre ne peut lui apporter son aide ; pourquoi tenter d'étriller ce vice ?
- [...]
- Il<sup>14</sup> piquera avec le dard d'Aristarque<sup>15</sup> tout ce qui est plus pur que lui.
- 25 Qu'il babille ou qu'il aboie<sup>16</sup>, il périra.  
Je mettrai à nu l'ouvrage de sa misérable condition.
- [...]

---

<sup>10</sup> Ce vers suggère que Martin Thierry assimile, en quelque sorte, Cronos à la Fortune. Cronos n'est pas seulement le maître du temps, n'est pas simplement un être « éternel », mais il dirige également les événements et les conduit à son gré. Ces trois aspects peuvent rapprocher Cronos de la figure de Dieu.

<sup>11</sup> L'emploi du fréquentatif suggère que ces retournements de situation, que ces revers spectaculaires de fortune ne sont pas rares, mais qu'ils sont courants. Icare est le symbole de l'orgueilleux qui a voulu trop s'élever (Ovide, *Métamorphoses*, VIII, v. 224 à 235). Derrière la figure d'Icare, on peut y voir Luther qui a voulu trop s'élever, aux yeux de Martin Thierry.

<sup>12</sup> Cette condamnation de l'ambition comme source de maux et comme passion nuisible à la tranquillité de l'âme s'inspire peut-être en partie de Salluste qui l'évoque comme un fléau dans ses réflexions liminaires de sa *Conjuration de Catilina*. En effet, Salluste rend d'abord l'ambition responsable des guerres qui éclatèrent à cause de la soif de domination de Cyrus ou des cités grecques (II). Ensuite, il regrette de s'être laissé, durant sa jeunesse, entraîné par l'ambition au détriment de l'innocence de son âme (III). Enfin, les épreuves de la vie le conduisirent à sentir sa propre misère et à se détourner résolument de la politique. Et c'est ainsi qu'il goûta le calme de l'esprit (IV). L'expression *onus gratum* forme un oxymore qui attire l'attention du lecteur et l'incite à en creuser le sens. Etre courtisan, c'est recevoir des charges qui donnent du travail, qui causent du souci, qui sont donc pesantes. Mais ces charges sont soit agréables (car elles sont source d'honneurs et pourvoyeuses d'avantages), soit elles demandent à ce que leurs bénéficiaires soient pleins de gratitude pour leurs bienfaiteurs. Le poids qui pèse sur le courtisan peut signifier la dépendance, la servilité dans laquelle se place le courtisan, mais cette contrainte le rend agréable au roi ou lui est personnellement agréable en raison des avantages de toutes sortes qu'il en retire. Ce poids peut évoquer la chute prochaine qui les attend. Et à travers ces courtisans, Martin Thierry dénonce peut-être ceux qui sont prêts à bafouer la vérité et la justice pour s'élever dans la société et dans l'estime des hommes.

<sup>13</sup> Il est possible qu'il s'agisse de Simon le Magicien dont il est question dans les *Actes des Apôtres*. En effet, ce dernier est condamné pour avoir voulu acheter avec de l'argent des dons de Dieu. Il voulait avoir les mêmes pouvoirs surnaturels que saint Pierre (VIII, 18 à 24).

<sup>14</sup> Le poète vise probablement quelqu'un de précis, peut-être un poète jaloux et malveillant dont il souhaite la confusion prochaine.

<sup>15</sup> Il s'agit d'Aristarque de Samothrace, un grammairien très réputé qui vécut au deuxième siècle av J-C. Sa science rigoureuse et son intransigeance peuvent expliquer l'image du dard car il traquait sans pitié (mais sans excès, apparemment) les fautes et les interpolations. Entre autres, il avait l'intention de proposer un texte d'Homère le plus pur possible. C'est peut-être pour cela qu'il passe ici pour un modèle de sévérité. Horace, dans son *Art poétique*, cite Aristarque en l'associant à une certaine rigueur puisqu'il incite le critique honnête à ne pas se montrer indulgent envers ses amis et à ne pas se montrer négligent envers les petits détails : *fiet Aristarchus, nec dicet* : « *Cur ego amicum / offendam in nugis ?* » *Hae nugae seria ducent / in mala derisum semel exceptumque sinistre* (Horace, *art poétique*, v. 450 à 452).

<sup>16</sup> Le chien est souvent le symbole des jaloux, pour les humanistes. Robert Estienne dans son *Dictionnarum latino gallicum*, traduit *verba carmina latrare* par « mesdire d'aucun par envie ».

Des demi-savants se font gloire de composer de vaines bagatelles<sup>17</sup>

Et par de vains artifices, ils font obstacle aux gens de bien.

Désirant trop les honneurs suprêmes, ils portent leur quête au-delà de ce qu'ils méritent<sup>18</sup>.

30 Rivés à la terre, ils pensent habiter au ciel.

Ils viennent vers nous, les ingrats, eux dont les vices rangés en bataille

Multiplient les injustices en réponse aux nombreux biens qu'on leur fait.

La nature, quoiqu'on puisse la modeler, ne transforme aucun Milon<sup>19</sup>,

Et aucun artifice n'est capable de rendre un loup<sup>20</sup> plus aimable.

[...]

35 Que soit englouti dans les eaux, Catilina<sup>21</sup> avec Cethegus,

Et que Curion<sup>22</sup> soit condamné pour les cadeaux qu'il a donnés.

Que le sage censeur juge avec un crible équitable,

Qu'au nom de la justice et de la fixité du droit, il se refuse à favoriser quiconque.

Qu'il scrute les visages, afin de ne pas faire d'erreur,

40 Car tout hypocrite porte sur son front les traits du renard<sup>23</sup>.

[...]

Que les peuples versent des larmes ! La foi religieuse chancelle,

Obscurcie par des ténèbres, ennemies de la lumière.

Qu'ils versent des larmes ! La sentine des malheurs répand son odeur,

---

<sup>17</sup> Par ce vers et ces termes méprisants, Martin Thierry viserait-il les évangélistes qui prétendent, notamment, renouveler l'étude et la compréhension des Ecritures. N'aurait-il pas aussi en vue le poète Bourbon, auteur de *Nugae* ?

<sup>18</sup> Ou « Désirant atteindre des connaissances trop élevées, ils outrepassent, dans leur recherche, leur propre capacité. » On peut en effet estimer que ces personnes sont critiquées plus pour leur orgueil intellectuel que pour leur goût des honneurs. On pourrait voir aussi dans ce vers une allusion à Icare et à travers lui, aux astrologues dont il est le symbole.

<sup>19</sup> Milon (*Titus Annius Milo*) a mauvaise presse. Ce tribun a fait assassiner son rival Clodius en 52 av. J-C. Juvénal lui accole le qualificatif de criminel (*homicida Miloni*) et semble en faire une référence dans le crime (*Satire* II, 26).

<sup>20</sup> Le loup est le symbole du mal et de la cruauté. Il fait aussi allusion aux loups ravisseurs, qui dans l'Evangile, veulent se faire passer pour de bons pasteurs. Il est donc possible que le poète vise ici ceux qui prétendent guider le peuple chrétien et vouloir son bien.

<sup>21</sup> Catilina est un sénateur qui, ayant échoué plusieurs fois au consulat, mit sur pied une gigantesque conjuration pour prendre le pouvoir par la force (Cf. Salluste, *De Coniuratione Catilinae*). C'est le consul Cicéron qui la déjoua en 63 av.J-C. Cegethus est l'un des complices les plus actifs de Catilina. C'est notamment lui qui devait assassiner le consul Cicéron (*De Coniuratione Catilinae* XXXII, 2). Juvénal associe aussi Catilina et Cegethus et suggère qu'il n'y en a pas un pire que l'autre (*Satire* II, v.27).

<sup>22</sup> Nous ne savons pas bien qui peut être ce *Curio* et que le contexte ne nous aide guère à élucider le mystère. Il s'agit peut-être de Caius Scribonius Curio, le fils du consul de 76. Plutarque évoque plusieurs fois ce personnage et montre qu'il a joué un rôle auprès de César et d'Antoine. Ce tribun pourrait avoir, aux yeux de Martin Thierry, l'image d'un opportuniste éhonté ou d'un « vendu » car au début de sa vie, il était opposé à César et appartenait au camp des Optimates, mais il a fini par devenir un fervent partisan de César. Peut-être que notre poète suggère que cette évolution est due à des cadeaux. Plutarque le dépeint également comme un ami des plaisirs. C'est Curion qui aurait poussé le jeune Antoine à boire et à se jeter dans les plaisirs. Il note aussi sa propension aux dépenses inconsidérées et donc, éventuellement, aux cadeaux (*Vies parallèles, Antoine*, II, 4 et 5 et V, 1 et 2).

<sup>23</sup> Le renard est le symbole traditionnel de l'hypocrisie.

- Et souillant les astres<sup>24</sup> en retour, fait jaillir l'infection.
- 45 Qu'ils versent des larmes ! Qu'ils craignent également la colère épouvantable  
Du Prince des cieux, car elle est souvent pesante.  
Voici que le jour se hâte ! Voici que sont tombés du ciel embrasé<sup>25</sup>  
Les astres annonciateurs de la ruine à venir<sup>26</sup>.  
Voici que le jour se hâte<sup>27</sup> ! Des prodiges ont suscité,
- 50 Chez bien des gens un nouveau genre de frayeur, et personne ne se protège.  
Voici que le jour se hâte ! Ravagée récemment par une soldatesque sanguinaire,  
Rome<sup>28</sup> a donné le signal fatidique.  
Extirpez votre malice, reconnaissez le Seigneur,  
Vivez d'un esprit sincère, préparez vos cœurs pour Dieu.
- 55 Mettez fin à votre rancœur, que votre fureur se dissipe, que la querelle impie  
Disparaisse et qu'un amour mutuel s'élève au milieu de vous.  
Mettez fin à votre torpeur, abandonnez les fastes remplis d'orgueil,  
Goliath<sup>29</sup> tombe au moindre coup.  
Mettez fin<sup>30</sup> aux paroles blasphématoires, renoncez aux mensonges

---

<sup>24</sup> Les astres représentent probablement les choses les plus saintes et aussi la hiérarchie catholique qui se laisse gagner en partie par la corruption des mœurs. C'est peut-être aussi la mauvaise odeur de l'hérésie qui se répand partout et qui infecte même les points de doctrine les plus saints et les élevés.

<sup>25</sup> Le texte devient eschatologique et annonce la fin du monde. Il trace un tableau qui a beaucoup de relief. Nous avons traduit *flammivomo* par embrasé, mais le terme latin est encore plus fort et signifie « qui crache du feu ». Cela a un côté plus agressif et plus redoutable.

<sup>26</sup> Cette chute des astres, perçue comme un signe de la proximité de la fin du monde, s'inspire vraisemblablement de l'Écriture Sainte, notamment de l'évangile de saint Matthieu, au chapitre 24 où il est question de cataclysmes cosmiques : « *Statim autem post tribulationem dierum illorum sol obscurabitur, et luna non dabit lumen suum, et stellae cadent de caelo, et virtutes caelorum commovebuntur* » : « Aussitôt après qu'on aura enduré la tribulation de ces jours-là, le soleil s'obscurcira, la lune ne donnera plus sa lumière, les étoiles tomberont du ciel et les puissances des cieux seront ébranlées ». Il est remarquable que Martin Thierry évoque la chute des astres au passé, comme si cela avait déjà eu lieu. C'est peut-être un procédé purement littéraire pour mieux saisir lecteur en lui donnant l'impression que tous les événements annonçant la fin du monde se sont produits et que par conséquent le Jugement dernier est imminent. Ou alors, c'est que, dans l'esprit de Martin Thierry, ces catastrophes de grande ampleur sont symboliques et doivent être comprises dans un sens symbolique et que ces chutes morales ou symboliques ont déjà eu lieu. En effet, ces astres, ces étoiles qui chutent peuvent être l'image d'hommes d'Église éminents par leurs fonctions ou par leur science et qui de ce fait devraient éclairer le reste des hommes. Mais ces « lumières du monde » sont tombées dans le péché ou dans l'hérésie.

<sup>27</sup> L'expression *Ecce Dies properat* vise à faire peur et à pousser les hommes à faire pénitence pour éviter la colère divine. Elle fait évidemment penser à un chant bien connu de la liturgie chrétienne, le *Dies Irae*. Ce chant fait référence au Jugement Dernier qui aura lieu au dernier jour du monde. Ce jour est décrit comme particulièrement terrible car c'est le jour de la colère de Dieu qui punira sévèrement toutes les méchancetés des hommes. Pour ne pas avoir à pâlir en ce jour et pour ne pas être confondu, mieux vaut s'être déchargé la conscience par la confession et la pénitence.

<sup>28</sup> Le 6 mai 1527, Rome est prise et pillée par les armées impériales. La prise de Rome serait un signe de la venue de la fin des Temps.

<sup>29</sup> Goliath est un Philistin, donc un étranger et un ennemi des Hébreux. Par sa grande taille, il se rapproche des Géants (associés à l'impiété et à la rébellion contre Dieu) et il est surtout le symbole de l'orgueil humain. Malgré sa stature impressionnante et ses armes terribles, il fut vaincu par le « frêle » David, pourtant armé que d'une fronde. Cf. *Premier livre de Samuel*, 17. Sur l'assimilation d'Allophilus à Goliath, on peut se reporter aux vers 264 et 265 du poème *Horrida* qui ne laissent guère de doute : *Occidit Allophylus minimo perterritus ictu*.

<sup>30</sup> On ne peut manquer de remarquer le rythme ternaire que le poète imprime à son discours. C'était d'abord, dans le passage précédent, la triple invitation à verser des larmes sur les péchés et sur le malheur des temps. C'est ensuite, l'annonce effrayée, exprimée trois fois de l'approche et de l'imminence du Jugement Dernier. C'est enfin l'exhortation à se préparer à ce jugement par la pénitence et l'ascèse. Il y a donc trois fois trois répétitions de paroles différentes mais évoquer toutes la nécessité d'apaiser Dieu par une vie plus pure et la

- 60 Et que le repentir vous allège d'un joug trop lourd<sup>31</sup>.  
Tout arrivera selon vos vœux, et Jupiter<sup>32</sup> fer en sorte  
Que, par un pur don, les morts jouissent de la citadelle céleste.
- [...]
- Exalter Numa<sup>33</sup> et renverser le cruel Phalaris<sup>34</sup> est ma joie.  
J'offre<sup>35</sup> un conseil à qui le demande<sup>36</sup>.
- 65 Que soit dans la joie, celui qui se contentera de m'examiner avec un œil aiguisé,  
Car il sera prudent et ingénieux.  
Il lui arrivera d'acquérir de l'argent, il déroulera ce qu'il doit faire,  
Il verra les signes futurs de sa mort prochaine<sup>37</sup>.
- [...]
- Si je porte de bonnes paroles, surgit, d'autres inconnues, quelqu'un qui se rue sur elles
- 70 Et souille de sa langue barbare mes paroles bien pures.

---

nécessité de demander pardon et de faire pénitence. Ce rythme ternaire résolument adopté par le poète s'explique peut-être par le fait que le chiffre trois évoque d'une part la divinité et d'autre part les trois aspects du temps. La première raison pourrait viser à rappeler que le remède aux maux du temps est plus surnaturel qu'humain, qu'il doit davantage venir de Dieu que des hommes. La seconde raison pourrait signifier qu'il faut penser à son futur, c'est-à-dire à son éternité et que les actions du passé peuvent être réparées dans le présent et que tout cela trouvera sa récompense ou son châtement dans l'au-delà. Mais cela peut aussi signifier que la plénitude des temps sera bientôt consommée et que bientôt le passé, le présent et le futur ne feront plus qu'un. On pourrait également se demander s'il n'y aurait pas, dans ces neuf « appels à la pitié divine et à la pénitence », une imitation ou un écho plus ou moins conscients des neuf cris de détresse que la liturgie de l'époque faisait pousser vers Dieu : c'est le *Kyrie eleison* (prière formulée trois fois), suivi de *Christe eleison* (prière exprimée trois fois) et de nouveau *Kyrie eleison* (formule dite trois fois).

<sup>31</sup> Le terme *iugo* fait certainement allusion au poids et à l'esclavage du péché.

<sup>32</sup> Il est remarquable que Dieu soit appelé Jupiter car le contexte est nettement chrétien.

<sup>33</sup> Il s'agit du deuxième roi de Rome, Numa Pompilius. Ce roi est réputé pour sa piété et son esprit pacifique. Tite-Live fait les louanges de Numa et le présente comme un être particulièrement vertueux (*Histoire Romaine*, livre I, XVIII). Dans notre *cronographie*, il désigne probablement tous ceux qui restent fidèles à la religion catholique (qui ne se livrent pas aux blasphèmes ou aux contestations) et qui ne cherchent pas à diviser les chrétiens.

<sup>34</sup> Phalaris est le tyran d'Agrigente, célèbre pour sa cruauté monstrueuse. Il faisait, entre autres, brûler ses ennemis dans un taureau d'airain. Lucien de Samosate a rédigé deux discours en son honneur, mais de façon peu sérieuse (*Phalaris I et Phalaris II*). Sous le nom de Phalaris, le poète regroupe probablement tous ceux qui sèment la division et la guerre, tous les imposteurs qui (en matière de religion notamment) s'arrogent un pouvoir ou une autorité qu'ils n'ont pas. Le texte a été écrit avant 1532. A cette époque, Martin Thierry est apparemment favorable à une certaine douceur du pouvoir et recherche avant tout la paix.

<sup>35</sup> Là encore, le texte latin est plus expressif que notre traduction. *Exhibeo* contient l'idée d'évidence, de volonté affichée. Le temps donne des signes qui sont évidents à interpréter.

<sup>36</sup> Le poète invite donc, par la voix de Cronos, à être attentif aux signes des temps et ne pas se laisser impressionner par le triomphe du mal car il n'est que temporaire et que tôt ou tard, le Temps est bien placé pour le savoir, les méchants seront punis comme Phalaris. Peut-être aussi qu'à travers les deux figures antagonistes de Numa et de Phalaris, Martin Thierry veut opposer deux attitudes. Il approuve le pouvoir quand, respectueux de la religion, il favorise la paix et la concorde dans le royaume en faisant preuve de clémence. Mais il désapprouve un pouvoir qui recourt à la répression. Peut-être désapprouve-t-il à cette époque certaines mises à mort par le feu. Cela n'est qu'une hypothèse que l'on ne veut pas écarter pour ne pas enfermer Martin Thierry dans une attitude et une pensée figées.

<sup>37</sup> On comprend que l'homme sage, instruit par les leçons de l'Histoire, peut en quelque sorte et dans une certaine limite connaître le futur, lire dans l'avenir, pour son plus grand profit spirituel. D'un côté, l'homme juste pourra pressentir le moment de sa mort et pourra donc s'y préparer, mais d'un autre côté, l'homme injuste (à l'image de Polycrate ou de Busiris) pourrait aussi lire dans les événements l'annonce de leur fin prochaine et se mettre à faire pénitence.

Je suscite l'envie, j'éteins la force pleine de vigueur,  
Et lors de la mort du misérable envieux, je me réjouis de nouveau.  
J'entends Aristippe<sup>38</sup> prononcer un discours caressant,  
Mais je l'abats après l'avoir touché par une blessure pareille.

75 Démocrite<sup>39</sup> qui, il y a peu, riait à gorge déployée,  
Est maintenant accablé par des pleurs dignes de ceux d'Héraclite<sup>40</sup>.  
Je désespère et j'espère<sup>41</sup>. Le laboureur<sup>42</sup>, sous ma direction, fend la terre,  
Le matelot effleure les eaux qui se laissent facilement traverser.

[...]

80 Je fais punir, sous un juste juge, les voleurs confondus<sup>43</sup>,  
Et j'en tiens quelques-uns dans de sombres prisons.  
J'accuse Sinon<sup>44</sup>, funeste par la souillure de sa perfidie.  
Le rudoie encore plus durement les ennemis de la justice et je les mets à mort.  
Que l'esprit<sup>45</sup> tende ses filets ailleurs ! Qui régnerait s'il se trompait ?

---

<sup>38</sup> Aristippe est le philosophe hédoniste qui était l'amant de la courtisane Laïs et le conseiller de Denys de Jeune. Il devait savoir trouver des paroles caressantes pour Laïs et flatteuses pour les tyrans (Cf. Diogène Laërce, *Vie d'Aristipe* et Horace, *Épîtres* du livre I, 1, v.18 ; I, 17, v. 14 à 23).

<sup>39</sup> Il s'agit du philosophe Démocrite d'Abdère qui vécut entre 460 et 370 av. J-C. Il est connu pour son rire car il riait à tout propos. Ce rire de Démocrite, devenu légendaire, est évoqué dans la *satire* X de Juvénal (v. 47 à 53) : toute rencontre avec un homme, que ce soit dans des circonstances fâcheuses ou heureuses, lui donnait l'occasion de rire. Même le malheur et les revers l'incitaient à rire. Le rire de Démocrite est traditionnellement opposé aux larmes d'Héraclite. Cette opposition se retrouve chez Lucien. Démocrite, appelé le rieur d'Abdère, est proposé à la vente en compagnie d'Héraclite, nommé le pleureur d'Ephèse. Le contraste est tel entre les deux qu'un acheteur potentiel s'exclame : « L'un rit constamment, tandis que l'autre semble être dans le deuil. » (*Les Sectes à l'encan*, 13).

<sup>40</sup> Voir la note précédente. Son humeur chagrine le faisait surnommer le « Mélancolique ».

<sup>41</sup> Les verbes *despero* et *spero* Ces verbes ont un sens causatif ou factitif. Ce n'est pas le Temps qui éprouve ces états d'âme. Ils évoquent les vicissitudes de la vie, mais peut-être y a-t-il, dans cette formule, du pétrarquisme. L'alternance des contraires, la succession de périodes joyeuses et de périodes difficiles, sont caractéristiques de la poésie de la Renaissance. On peut noter que l'ordre des mots est plutôt positif et optimiste, puisque l'espoir suit le désespoir. De même, ce n'est pas forcément le Temps qui provoque l'envie chez les autres, mais c'est plutôt qu'il attire sur lui, malgré lui, l'envie des hommes.

<sup>42</sup> Derrière l'évocation du laboureur, peut-être y a-t-il une allusion à Saturne, l'équivalent romain de Cronos, qui passe pour avoir initié, selon une tradition très ancienne, les hommes à l'agriculture. On aurait une image traditionnelle de l'opposition entre le laboureur et le marin, entre la terre ferme et le sol mouvant, entre les activités sécurisées et les expéditions aventureuses et risquées, entre le labeur et l'audace. Ces deux modes de vie contraires évoquent peut-être l'ensemble des activités humaines. On peut aussi comprendre que les hommes accomplissent les travaux des champs en fonction des saisons, en se référant au calendrier : on ne sème pas n'importe quand. De même, un marin se guide en tenant compte des saisons.

<sup>43</sup> Comment comprendre le mot *manifestos* ? On peut penser que le propre des voleurs est d'agir avec discrétion de manière à ce que leur vol ne soit pas vu, si bien que le voleur passe pour un homme de bien, pour un homme honnête. Mais avec le temps, le vol finit toujours, tôt ou tard, par être découvert, et la culpabilité de son auteur éclate alors au grand jour. On peut aussi comprendre que le Temps n'agit pas à la légère, qu'il ne punit que les voleurs dont la culpabilité est avérée, que son action est reconnue comme juste. Il confond d'abord et punit ensuite. On pourrait donc aussi traduire par « ceux qui ont été convaincus de vol », soit au terme d'un procès qui a établi clairement et de façon indubitable leur culpabilité, soit parce que leur méfait est évident, étant donné qu'ils ont été pris en flagrant délit. La mention du « juste juge » renforce l'idée que le Temps finit toujours par faire triompher la vérité et la justice. Le mot peut renvoyer à un être humain, si le forfait est puni dès ici-bas, mais il peut aussi renvoyer à Dieu qui est le juge suprême et dont la justice est sans tache. Tout homme doit être jugé par Dieu à la fin de sa vie et nul forfait ne sera oublié.

<sup>44</sup> Sinon est la figure du traître par excellence (*Enéide*, II, v.76 et suiv.).

<sup>45</sup> Le mot *mens* est probablement à prendre en mauvaise part et désigne probablement ici la fourberie humaine, la ruse des hommes, l'intelligence mise au service du mal. Il faut comprendre que face au Temps, c'est-à-dire face à Dieu qui est le Grand Juge, il est vain de vouloir dissimuler son crime, il est inutile même

- Savante Sybille<sup>46</sup>, tu le révèles par des sons véridiques.  
85 Les loisirs passés dans la paresse font décliner l'esprit du sage,  
Le malheureux Nestor manque de religion.  
Que l'heureux Villiers<sup>47</sup> dépasse les années de Nestor<sup>48</sup>  
Et qu'il voie les longues années de son premier père<sup>49</sup>.

---

de faire le mal, car infailliblement nos crimes seront découverts et punis. Si l'on veut donc commettre des crimes avec profit, il faudrait les perpétrer en dehors du regard de Dieu, ce qui est strictement impossible. Dieu ne serait pas le maître de l'univers, si de simples hommes parvenaient à le tromper, à échapper à sa justice. Ceux qui pensent donc échapper à sa justice sont dans l'erreur.

<sup>46</sup> Dans ces vers, il s'agit probablement de la même Sybille dont il est question dans le *Dies Irae*. En effet, bien que symbole du paganisme, elle est mise en valeur. Elle est caractérisée par son savoir (*docta*). Ses prédictions sont donc vraies. La Sybille est évoquée dès les premiers vers du *Dies Irae*. De concert avec les prophètes de l'Ancien Testament (symbolisés par David), elle annonce la venue de la justice de Dieu au dernier jour du monde. Le petit nombre des justes se verra récompensé, mais le grand nombre des pécheurs subira le courroux terribles de Dieu. Aussi ce chant inspire-t-il plutôt la crainte et pousse les hommes à changer de vie pour ne pas mériter cette colère. Cette intention cadre bien avec le propos de Martin Thierry dans ce poème.

<sup>47</sup> Il s'agit de l'évêque de Beauvais, Charles de Villiers de l'Isle-Adam. Ce souhait peut sembler efficace et bien à propos puisqu'il vient du Maître du temps. Cependant, il ne sera pas suivi d'effets puisque Charles de Villiers mourra en 1535.

<sup>48</sup> Nestor a fini par devenir le symbole de la longévité car il était réputé très vieux. Par exemple, Erasme le mentionne à propos de son grand âge et l'oppose à la jeunesse de Phaon (*Eloge de la Folie*, XXII). Vivre plus longtemps que Nestor était un vœu fréquent que les humanistes aimaient adresser, par bonté ou par intérêt, à leurs protecteurs. Nestor est aussi un personnage de l'*Illiade* (I, v. 249). C'est un vieux guerrier plein de gloire et doté de sagesse. Il donne de bons conseils, parle en faveur de la paix et il aime raconter ses exploits passés. Dans notre passage, il fait certainement référence à une personne précise et réelle. Ce qui peut étonner, c'est que le personnage de Nestor soit, apparemment, déprécié. Il baigne en effet dans un contexte péjoratif. Son nom intervient juste après un vers qui évoque l'idée que le sage perd sa sagesse en s'installant trop longtemps dans une vie de paresse et de mollesse ou tout simplement dans une vie de repos. Il est fort tentant, évidemment, d'appliquer ce vers à Nestor : il est considéré comme un sage et en plus, il est en quelque sorte « à la retraite », puisqu'il est désormais trop vieux pour comprendre. On peut donc comprendre que son inactivité lui fait perdre sa sagesse. Ensuite, il manque d'esprit religieux ou de piété. Sous la plume de Martin Thierry, ce n'est pas un compliment. Et cette lacune, ce défaut ne sont pas compatibles, dans son esprit, avec la vraie sagesse. Enfin, l'emploi du mot *infoelix* n'a pas de visée pathétique. Martin Thierry ne cherche pas à apitoyer le lecteur sur le sort de son personnage, mais l'emploi de ce terme est plutôt un reproche. En effet, celui qui est qualifié d'*infoelix* est un homme malheureux dans le sens où il n'est pas béni de Dieu, il n'est pas favorisé par lui. L'octroi de cet adjectif est donc la conséquence logique du manque de religion.

<sup>49</sup> Il n'est peut-être pas besoin d'aller chercher parmi ses lointains ancêtres un homme qui ait vécu très vieux. Il se peut qu'il s'agisse de premier père de l'humanité, autrement dit d'Adam, qui vécut, au dire de la Bible, 930 ans (*Genèse*, V, 5). Il y aurait alors un léger jeu de mots entre le nom du père de l'humanité et le nom de l'évêque. Vu son nom, il serait, si l'on peut dire, plus que quiconque, le descendant d'Adam.

De iucundo reverendi patris domini Caroli Villerii, episcopi et comitis bellovacensis, in suam civitatem introitu, Martini Theodorici Bellovacii poliandrologia.

Bellovacum.

Florida Bellovacos virtus super astra fideles

Evehat, et toto clarior orbe sonet !

Orbe sonet toto metuenda potentia, quorum

Urbs gaudet sacro nobilitata duce !

Bellovacii, inspirante ipso Deo, Carolum Villerium pastorem et episcopum animarum suarum habere supra modum exquisierunt. Ad cuius introitum haec cecinere.

Optatis venias auris, flatuque secundo

Prebeat optatos Doris amica sinus.

Quod si Neptuno spumanti credere cymbam,

Et pluviis renuas candida vela notis,

5 Terra parens monstrabit iter, concedet Apollo

Aurifluum lumen, Iuno quieta dies.

Scire cupis vota atque hominum ferventia corda ?

Vertice te prono sexus uterque colit.

Laudaris solus, solus versaris in ore

10 Cunctorum, patria solus in urbe places.

Qualiter Athanaton coelo descensus ab alto

Nos hylares faceret, sic tuus introitus.

Philolaus

Plaudite, Bellovacii ! Rutilanti sidus in axe

Exoritur terris, lucida gemma micat.

15 Plaudite ! Laurigeris circum exornata coronis

Florescens passim gloria conspicitur.

Gloria conspicitur late vulgata per orbem,

Nec minus aethereis cognita fama plagis,

Scilicet ut referam qua ductus origine noster

20 Et quanto fultus pastor honore fiet,

Qua dote insignis, quonam celebrandus Homero,

Ceu quali eloquio mellea lingua fluat.

Expeditam levio lyra : natalia magno

Gallorum procerum<sup>1</sup> sanguine clara nitent,

25 Pallados illucet roseo decoratus amictu

Et sophia in labris sessitat alta suis.

Dignus apostolico moderamine, dignus haberi

Claviger, et Petri velificare ratim.

Ille Deo plenus Christum sonat, omnia lance

30 Appendit iusta, dirigit et trutinat.

Heroes igitur, missum laudate prophetam,

Cunque illo varium multiplicata melos.

---

<sup>1</sup> Nous avons remplacé le mot *pricerum* par *procerum*.

Ganymedes

Hydrophorus ne vocer dubium fecere bilingues,  
Vel pincerna Iovis pulchrior aetheri.

- 35 Invidus hic forma rapta<sup>2</sup> diffundere nectar  
Concessit superis, non mihi lymphæ placet.  
Non paret iuvenis ; defosso Tantalus antro  
Omnia componit, vix sibi sufficiens.  
Polydamas nescit virtutem, vilior Irus  
40 Intumet, et Lays turpia lucra petit.  
Christigenae infandis decertant caedibus ultro,  
Audet inauditum fingere quisque scelus.

[...]

Obdormit pastor, pleno qui ventre supinus  
Errare ignotis linquit ovile viis.

- 45 Insanit, gaudetque novos reparare tumultus :  
Plæbs indocta ruit, plæbs sine lege furit.

[...]

Commoveo reges, facioque ultricibus ausis  
Horrida stridenti bella sonare tuba.

- 50 Tum pacem promulgo sacram, pax aurea surgit  
Aurea purpureis conspicienda togis.  
Connubium celebros, Gallos coniungere Iberis  
Intendo, et natis saecula laeta paro.  
Pellitur omne nephas, rutilat pulcherrima virtus,  
Et pax iusticiae est obvia facta suae.  
55 Omne bonum rediit, gaudet probitatibus orbis,  
Laetatur Christi foedere iuncta phalanx.

[...]

Credite, pacifici, trepidat Sultanica pubes,  
Et pavet horrendo praelia vestra metu.  
Arma igitur capite ! Obsessos defendite cives !  
60 Exoptat roseam linquere Turca Rhodon  
Atque alias sedes et dulcia regna parentum,  
Et pariter Solymae sancta theatra domus.

---

<sup>2</sup> Nous avons remplacé *rapto* par *rapta*.

Une polyandrogie<sup>1</sup> du Beauvaisien Martin Thierry au sujet de l'heureuse entrée du révérend père, le seigneur Charles de Villiers, évêque et comte de Beauvais, dans sa cité<sup>2</sup>.

Beauvais<sup>3</sup>

Que la vertu vigoureuse élève les fidèles Beauvaisiens<sup>4</sup> au-dessus des astres  
Et qu'elle résonne plus éclatante sur toute la surface de la terre !  
Que sur toute la surface de la terre, résonne la puissance redoutable  
De ceux dont la ville, renommée pour son chef sacré, est en liesse !

Sur l'inspiration de Dieu lui-même, les Beauvaisiens ont réclamé, avec une ardeur toute spéciale, d'avoir Charles de Villiers comme pasteur et évêque de leurs âmes. Voici ce qu'ils chantèrent à son arrivée.

Puisses-tu venir, porté par des vents souhaités et par un souffle favorable,  
Et puisse Doris, en amie, t'apporter les vagues souhaitées.  
Si tu refuses de confier ta barque à Neptune écumant,  
Et de confier tes blanches voiles aux vents chargés de pluie,  
5 La terre maternelle te montrera le chemin, Apollon  
T'éclairera de ses rayons d'or, Junon te donnera des jours paisibles<sup>5</sup>.  
Veux-tu connaître les vœux et la ferveur qui anime le cœur des hommes ?  
Hommes et femmes t'honorent, en inclinant la tête.  
Seul, tu es l'objet des louanges, seul tu es sur les lèvres  
10 De tous et seul tu plais dans la ville de tes pères<sup>6</sup>.  
Autant la descente, du haut du ciel, d'un Immortel  
Nous rendrait heureux, autant ton entrée nous réjouit<sup>7</sup>.

*Philolaus* (L' « amateur de louanges »)

Applaudissez, Beauvaisiens ! Une étoile, dans le ciel brillant,  
S'élève pour les habitants de la terre, une perle lumineuse resplendit.  
15 Applaudissez ! Sa gloire, auréolée de couronnes de laurier alentour,  
Et rayonnante en tous lieux, est visible.  
On voit sa gloire se répandre au loin dans le monde,  
Sa renommée est tout aussi grande dans les régions éthérées,  
Aussi, pour rapporter de quelle origine il fut tiré,  
20 Et sur quel grand honneur il s'appuya pour devenir notre pasteur,  
Par quelle qualité il se distingue, par quel Homère<sup>8</sup> il mérite d'être célébré,  
Ou avec quelle éloquence sa langue de miel<sup>9</sup> s'écoule.  
Je parlerai en employant une lyre plus légère. La souche  
De la noblesse française brille dans son illustre lignée ;  
25 Il resplendit, orné du manteau vermeil de Pallas,  
Et la haute sagesse siège sur ses lèvres.  
Il est digne du gouvernail apostolique, digne d'être considéré comme le détenteur des clés,  
Et de faire naviguer la barque de Pierre.  
Cet homme rempli de Dieu fait résonner le Christ<sup>10</sup>, et sur le plateau de sa juste<sup>11</sup> balance,  
30 Il pèse, il règle et juge toutes choses avec justice.  
Héros<sup>12</sup>, louez donc le prophète qui nous est envoyé,  
Et avec lui, faites entendre beaucoup de chants lyriques à plusieurs voix<sup>13</sup>.

Ganymède<sup>14</sup>.

Afin que l'on ne me nomme pas « porteur d'eau » ou le joli échanton  
du Jupiter céleste, les bilingues ont formé un mot ambigu.

35 Cet envieux, dissimulant son véritable aspect, a renoncé à verser  
Le nectar aux dieux, l'eau ne m'est pas agréable.

Le jeune homme n'obéit pas ; dans le fond de son antre,  
Tantale<sup>15</sup> cherche à tout organiser, se suffisant à peine à lui-même<sup>16</sup>.

Polydamas<sup>17</sup> ne connaît pas la force d'âme, le bien vil Irus<sup>18</sup>  
40 Se gonfle d'orgueil, et Laïs<sup>19</sup> réclame des gains honteux.

Les nations chrétiennes se déchirent d'elles-mêmes dans d'abominables massacres,  
Chacun ose imaginer un nouveau genre de crime.

[...]

Il dort, le berger nonchalant qui, le ventre plein,  
Laisse errer son troupeau sur des chemins inconnus.

45 Il perd la raison et se réjouit de préparer une nouvelle fois de nouveaux désordres,  
Le peuple, privé d'instruction, se rue à sa suite, le peuple, privé de lois, est en proie au délire<sup>20</sup>.

[...]

Je mets en branle les rois, et je fais, avec l'audace que donne le désir de se venger,  
Retentir, au son strident de la trompette, les horribles guerres.

Alors je promulgue la paix sacrée, s'élève une paix en or,  
50 Une paix en or que doivent avoir en vue les toges empourprées.

Je célèbre un mariage<sup>21</sup>, je m'efforce de réunir les Français et les Espagnols  
Et je prépare pour les nouvelles générations des siècles de bonheur.

Tout crime est chassé, la sublime vertu brille,  
Et la paix a rejoint la justice qui lui est chère.

55 C'est le retour du bien en toutes circonstances, le monde se réjouit des bonnes actions,  
L'armée du Christ, unie par un traité<sup>22</sup>, est dans la joie.

[...]

Soyez-en sûrs, hommes de paix, la jeunesse musulmane tremble

Et redoute, horrifiée par la peur, les combats que vous pouvez leur livrer.  
Prenez donc les armes ! Défendez les citoyens assiégés !

60 Le Turc désire de toutes ses forces abandonner Rhodes<sup>23</sup>, l'île des Roses  
Et d'autres places fortes<sup>24</sup> et les doux royaumes de nos parents,  
Et également les saints théâtres de la maison de Solyme<sup>25</sup>.

---

<sup>1</sup> Selon toute vraisemblance, Charles de Villiers n'était pas à Beauvais, puisqu'il a fallu l'installer sur son nouveau siège épiscopal par procuration le 25 mars 1530, selon les dires de l'abbé de Delettre, historien du diocèse de Beauvais. L'historien fait écho à cette ferveur populaire et à cet accueil chaleureux, mais de façon assez vague. Le chapitre, comme le peuple, se réjouit de sa nomination : « [...] le 24 mars 1530, Jean Maubert, chanoine de la cathédrale et fondé de pouvoirs du successeur d'Antoine Lascaris de Tende, présenta au chapitre les bulles par lesquelles Clément VII transférait Charles de Villiers de l'Isle-Adam du siège de Limoges à celui de Beauvais. [...] La mémoire de Louis de Villiers, son oncle, et les souvenirs qu'il avait lui-

même laissés à Beauvais, où il s'était fait connaître comme chanoine de la cathédrale et archidiacre du diocèse, avaient disposé les cœurs en sa faveur, et chacun applaudissait à sa nomination : aussi le chapitre montra beaucoup d'empressement à le mettre en possession du siège. [...] Après l'avoir installé par procureur, le 25 du mois de mars, jour où l'on célébrait la fête de l'Annonciation, il le reçut en personne, et avec la plus grande solennité, le jour de l'Ascension : la cérémonie de la réception se fit conformément à l'usage antique, et se termina par la messe pontificale que le nouvel évêque célébra au milieu d'un clergé nombreux et d'une immense multitude de fidèles » (*Histoire du diocèse de Beauvais*, p.182 et 183 tome). Même si précédemment, Charles de Villiers était évêque de Limoges, il ne venait pas nécessairement de là-bas car il n'était pas évêque résidentiel. On ne trouve pas trace d'un voyage par mer (on aurait pu imaginer qu'il revienne de Terre Sainte ou qu'il se soit rendu à Malte). Il semblerait donc que ce voyage sur mer soit métaphorique et rhétorique. On ne sait si Martin Thierry a été sollicité pour l'occasion, s'il a composé un chant d'entrée, on ne sait si réellement, le peuple a chanté les vers qui suivent.

<sup>2</sup> Le poète a choisi de recourir au distique élégiaque pour composer son poème en l'honneur de son évêque. A Rome, le distique élégiaque est souvent employé comme support à la poésie amoureuse. Ici, Martin Thierry exprime avec enthousiasme son affection et celle du peuple pour le nouvel évêque. Nous verrons que la seconde partie du poème change de ton et prend l'allure d'une déploration de la décadence des mœurs et de la négligence coupable des évêques. Là encore, le recours au distique élégiaque est approprié et se justifie par la plainte que l'élégie est censée, à l'origine, traduire.

<sup>3</sup> Cet accueil chaleureux accordé à l'évêque, ainsi que l'ardent désir qu'avaient les habitants de le faire venir, peuvent faire penser à l'arrivée de Duprat à Clermont. On retrouve en effet, sous la plume poétique de Ducher quelques épigrammes consacrées à cette venue et dans lesquelles le ton n'est guère différent. L'épigramme 103 exprime elle aussi l'impatience qui animait les fidèles (*tandem ergo venit ! v. 5*) et le poète s'adresse directement à la ville de Clermont qui voit ses vœux les plus chers réalisés (*Conceptum absolves tandem, Gergobia, votum, v. 1*). L'évêque Duprat est loué comme un pasteur vigilant et zélé pour son troupeau, comme le sera plus loin Charles de Villiers. Les deux sont de véritables guides, sûrs et attentifs : *Ille tuus pastor quo non Argus magis alter, / Solum cui studium cura salusque gregis / [...] praeerit tibi sedulus olim v. 3, 4 et 5* : « Celui qui est ton pasteur, qui ressemble plus à Argus que quiconque / Et qui met toute son ardeur à s'occuper de son troupeau et de son salut / [...] il va pouvoir plein de zèle te guider (traduction Laigneau-Fontaine). On peut également rapprocher notre poème des épigrammes 129 et 130 de Ducher où l'accent est davantage mis sur la joie qui envahit le peuple.

<sup>4</sup> Des liens assez étroits peuvent être tissés entre cette pièce poétique et l'épigramme 36, consacrée à la glorification de la ville de Beauvais. En effet, les habitants sont également qualifiés de « fidèles » : la ville est protégée par la fidélité du peuple (*populo munita fideli, v.12*). Le courage et la vaillance des citoyens sont soulignés également : ils sont dignes d'éloges et ont accompli des hauts faits (*sublimia facta / laudandi cives gesserunt, v. 9 et 10*), la ville est redoutable et même invaincue (*metuenda, v. 14 et invicta polis, v. 12*). La ville est en outre fière de son évêque et nous remarquons une similitude des termes entre les deux poèmes : l'expression *pastore sacro decorata, v. 16* se retrouve ici avec une légère variante *sacro duce*. Les deux pièces sont peut-être contemporaines et la similitude de l'expression invite à penser qu'il s'agit bien de Charles de Villiers dans l'épigramme, même si le recueil qui la contient est adressé à son successeur.

<sup>5</sup> Nous supposons qu'il y a une hypallage sur l'expression *luno quieta dies*. L'accusatif pluriel *quietas* ne serait pas entré dans le pentamètre, puisque l'antépénultième doit obligatoirement être une voyelle brève. Ce sont donc les contraintes métriques qui auraient poussé le poète à recourir à une hypallage.

<sup>6</sup> On peut remarquer que Martin Thierry a particulièrement travaillé le distique élégiaque consacré à la louange de l'évêque. Il est en effet remarquable par ses sonorités en *s* et en *r*, par son chiasme qui a pour centre la répétition du mot *solus*, et par l'antithèse entre l'unicité et la multitude (*cunctorum*). En outre, il est exact de préciser qu'il est originaire de Beauvais. Son oncle, Louis de Villiers, avait déjà été évêque de la ville, peu de temps avant lui.

<sup>7</sup> Cette entrée solennelle, en présence de l'intéressé, a eu lieu le jour de l'Ascension. Il y a peut-être une allusion à cette fête dans ces deux derniers vers. Si le Christ, une fois sa mission accomplie, est monté aux cieux, Charles de Villiers, lui, descend des cieux pour accomplir la sienne, et comme pour prendre la place du Christ auprès de ses fidèles. C'est une sorte de considération consolante pour les fidèles qui voient, en ce jour, de façon symbolique, leur pasteur suprême s'en aller.

<sup>8</sup> Prince des poètes, auteur de *l'Iliade* et *l'Odyssée*. Dans son distique épinglant, le « *Zoilus* » de Martin Thierry, Guillaume Lépard compare et assimile presque Martin Thierry à Homère. Il est amusant de voir que c'est Martin Thierry qui s'attelle à la tâche de faire l'éloge de Charles de Villiers et qu'il assume ainsi le « rôle dévolu » à Homère.

<sup>9</sup> En rhétorique, la métaphore du miel évoque la suavité des paroles. Cf. Nestor, le fameux orateur de *l'Iliade* a des paroles de miel : « Mais devant eux se leva Nestor au doux parler, le clair orateur des Pyléens, dont la langue laissait couler une voix plus douce que le miel » (*Iliade*, I, traduction de Louis Bardollet, *Homère*,

---

*L'iliade. L'odyssée*, Bouquins, 1995, p. 8). Le miel est également associé à des paroles de vérité : cf. *Hymnes homériques, Hermès*, v. 552 à 561.

<sup>10</sup> La sainteté de Charles de Villiers fait que de sa personne rayonne le Christ. Il s'était tellement rempli de Dieu, il s'était tellement assimilé le Christ, qu'on a l'impression de le voir quand on le regarde. Mais Martin Thierry n'emploie pas l'image du rayonnement, ni celle de la vue, mais il énonce la même idée à travers le sens de l'ouïe : Charles de Villiers est un autre Christ (conformément à l'idéal du prêtre), il en est l'écho. On se souvient qu'au début du poème, Charles de Villiers était comparé à un dieu descendu sur terre et apportant la joie de sa venue à la foule qui l'accueille. Ce Dieu, ne pourrait-il pas être le Christ, lui aussi descendu sur terre et porteur de la joie de la bonne nouvelle du salut, résumée dans l'Évangile ?

<sup>11</sup> L'adjectif *justa* porte en latin sur le plateau de la balance pour dire qu'il n'est pas pipé, qu'il est fiable, mais ce mot s'applique surtout à l'acte de juger et à la personne qui le fait. Aussi y avons-nous vu une hypallage. Ce rôle de juge intègre renforce l'assimilation de Charles de Villiers au Christ, car ce dernier est le juge par excellence, celui qui doit juger les hommes à la fin du monde.

<sup>12</sup> Le poète s'adresse aux Beauvaisiens dont il avait souligné la virilité et l'héroïsme dans les tout premiers vers.

<sup>13</sup> Il s'agit de polyphonie, chant qui est encore en vogue au XVI<sup>e</sup> siècle : « La Renaissance voit s'opérer un renversement important dans les goûts musicaux. La musique « polyphonique », qui domine sans partage la musique savante depuis plusieurs siècles, va finalement céder la place à la musique « monodique » (à une voix principale) que nous connaissons jusqu'à nos jours. Ce changement se réalise à partir de deux domaines fort éloignés l'un de l'autre : l'opéra profane, d'un côté, le choral religieux protestant, de l'autre » (Jean-Christophe Saladin, *Les aventuriers de la mémoire perdue*, Les Belles Lettres, Paris, 2020, p. 265). On voit que, d'après la fin de cette citation, la polyphonie fait plus catholique que la monodie. La polyphonie donne l'impression qu'il y a plus monde et donne un aspect plus festif et plus solennel à l'accueil de l'évêque.

<sup>14</sup> Jeune échanson au service de Jupiter et favorisé par lui. Il était d'une grande beauté et il était aimé de Jupiter (Cicéron, *Tusculanes*, I, 26). Il est difficile de savoir ce qu'il représente exactement. Il est peut-être la figure du bienfaiteur (il donne à boire, étanche la soif) et de l'intime de Dieu. Comme il se présente comme l'artisan du mariage entre le roi de France et la sœur de Charles Quint, il peut être vu comme l'incarnation de la joie et des réjouissances. Et comme ce mariage a scellé la paix retrouvée et annonce le retour de l'âge d'or, Ganymède pourrait aussi, de par sa jeunesse, être un symbole de renouveau. Son « ascension » (il a été enlevé par Jupiter) pourrait annoncer un redressement de la foi et de la pratique religieuse ou peut-être encore annoncer la mort prochaine de l'évêque. Mais tout n'est pas bien clair concernant son rôle.

<sup>15</sup> Tantale est un supplicié des enfers condamnés à être torturé constamment par la soif et par la faim, aiguës par la présence, à portée de mains, mais inaccessibles d'eau et d'aliments (*Odyssée*, XI, 582 et suiv. ; *Métamorphoses*, VI, 172 et X, 41). Tantale présente bien des points communs avec Ganymède car comme lui, il fut favorisé par Jupiter qui prit l'habitude de l'inviter à sa table. Mais il abusa de cette faveur et fit un acte sacrilège. Ganymède donne à boire, mais Tantale souffre de la soif.

<sup>16</sup> Tout cela est un peu vague mais semble être des signes d'orgueil : Tantale cherche à s'élever au-dessus de lui-même.

<sup>17</sup> Polydamas est un guerrier troyen qui peut paraître plus prudent et plus timoré qu'Hector. En effet, dans les plans d'attaque qu'il propose, il écarte au maximum le danger et face à un présage qu'il juge défavorable, il préfère renoncer à l'attaque qu'il avait pourtant planifiée (*Odyssée*, XII, 70 et suiv.). C'est peut-être pour cela qu'il manque de courage.

<sup>18</sup> Irus est le mendiant plein de morgue qui prétend chasser Ulysse à l'égard duquel il se montre très arrogant et présomptueux de ses forces. Il est vil, parce que derrière ses fières paroles, il est lâche et il se gorge de boisson et de nourriture (*Odyssée*, XVIII, 1 à 122).

<sup>19</sup> Célèbre hétaïre corinthienne. Elle est le personnage principal de la quatrième silve de Martin Thierry. Elle se montre, dans un premier temps, cupide.

<sup>20</sup> La cohérence de cette seconde partie du poème avec la première pose questions, tant la personne de Charles de Villiers est absente, du moins, de façon explicite, tant le ton n'est plus à la joie ou à l'admiration, mais à la désolation. On peut aussi s'interroger sur la cohérence interne du passage qui semble quelque peu désordonné et disparate. Il y est question de vices (désobéissance, pusillanimité, orgueil, cupidité, vie désordonnée) incarnées par des personnages comme Tantale, Polydamas, Irus ou Laïs. La composition de l'ensemble repose apparemment sur le contraste et Charles de Villiers fait probablement figure d'exception lumineuse dans le monde de ténèbres morales où s'enfoncé la société. La seconde partie du poème peut servir de faire-valoir à l'évêque, mais si ce dernier peut ramener l'espérance dans ce monde corrompu et peut apporter la lumière de la bonne doctrine, la joie qu'apporte sa venue ne doit pas éclipser la situation déplorable où se trouvent les hommes et spécialement les chrétiens abandonnés par leurs pasteurs ou trompés par eux.

<sup>21</sup> Martin Thierry fait allusion au mariage d'Éléonore d'Autriche, sœur de Charles Quint avec François Ier. Martin Thierry a consacré tout un long poème sur ce mariage et sur la paix qu'il a permis de retrouver : il s'agit du *De felici*.

<sup>22</sup> Ce traité qui réconcilie les Espagnols avec les Français et qui unit donc les armées chrétiennes, prêtes alors à défendre la chrétienté face au péril turc, est soit le traité de Madrid, signé le 14 janvier 1526, soit le traité de Cambrai (appelé aussi paix des Dames) qui confirme le premier et qui a eu lieu le 3 août 1529.

<sup>23</sup> Rhodes est assiégée par les Turcs en 1522. C'est Philippe de Villiers de l'Isle Adam, qui était alors le grand maître de l'ordre de Malte, qui l'île.

<sup>24</sup> En 1526, les armées turques de Soliman le Magnifique vainquent les Hongrois à Mohacs. En 1529, c'est Vienne qui est assiégée par ses mêmes armées. Et là, effectivement, les armées ottomanes finirent par céder et par reculer.

<sup>25</sup> Il s'agit de Jérusalem et des lieux saints. Martin Thierry les évoque dans le *De obitu*, quand il se rend (en imagination) en pèlerinage, avec ses amis, dans la Ville sainte. Jérusalem est tombée sous la domination ottomane en 1516 et le sultan turc, Soliman le Magnifique, construisit (au XVI<sup>e</sup> siècle) les murailles actuelles des Jérusalem. Il ne faut pas chercher une vérité dans ce qui suit ; le Turc n'a certainement pas l'intention d'abandonner Rhodes, encore moins Jérusalem. Il s'agit d'une exhortation au combat, dans laquelle on minimise les forces de l'adversaire, pour le rendre moins redoutable, et augmenter la pugnacité des troupes. D'où le présent, même si l'auteur, comme on dit, prend ses désirs pour des réalités. La propagande militaire a toujours existé.

Eulalius de duobus dominiorum titulis rupis Potiae et insulae Adae

Haec duo clara tribus matures voluere fastis

Lector, et eximio pectore concipias.

Exuperat reliquas Francorum Potia rupes :

Optima iam rupes nectare et ambrosia.

5 Insignes probitate viros et fortibus armis

Educat, affatim potio nectarea.

Fortunata suis bonitatibus insula, notum

Pastorem sacra religione dedit.

Hereseos foedae expulxorem. Siccine tantis

10 Immoror alloquiis ? A Iove missus adest.

Philetimus colligit ex narratis quem nancisci immortale decus quatuor concurrentibus, cum nectar et ambrosia solum immortalitatem designent.

Quae mentes hominum religavit moria ? Saevus

Quis furor instinxit . Quaenam obtenebravit ocellos

Caligo et quaenam mersere oblivia sensus ?

Affirmare deos ? Quin toto credere corde

5 Vescier ambrosia et satiari nectare ? Quando

Non gaudent epulis uteros onerare capaces ,

Nec Bacchi fluidum cupidis haurire liquorem

Faucibus intendunt ? Qui sunt sine sanguine, nullo

Astricti fato ? Maneat sententia dictis

10 Firmata aeternis ! Comptus virtute decora

Excellens pietatis apex, bonitatis alumnus,

Clarescens factis, notus super aethera, terris

Notior, ambrosiam et nectar consumere grato

Guttore censetur. Superest imponere finem.

15 Immortale decus celebres peperere triumpho,

Virtutum cumulus, sanctae observatio legis,

Et tandem immenso dilectus pectore Soter.

Eulalius au sujet de deux noms de domaines : La Rochepot<sup>1</sup> et l'Isle Adam

Hâte-toi de visiter ces deux domaines illustres en trois jours libres,

Ô lecteur, et de les graver dans ton cœur excellent.

La Rochepot dépasse les autres roches de France.

Roche merveilleuse par son nectar<sup>2</sup> et son ambroisie.

Que le breuvage de nectar produise en abondance des hommes sans pareil,

Par leur droiture et par leur courage dans le maniement des armes.

L'île rendue bienheureuse par ses qualités a donné

Un pasteur réputé par sa sainte pratique de la religion

Et un rempart contre l'abominable hérésie. Mais pourquoi m'attarder à prononcer

Tant de paroles ? Le voici, l'envoyé de Jupiter.

Philetimus réunit d'après les choses racontées les quatre choses qui ont contribué à procurer la gloire immortelle bien que le nectar et l'ambroisie suffisent à caractériser l'immortalité<sup>3</sup>.

Quelle folie a enchaîné l'esprit des hommes ?

Quelle fureur cruelle les a excités ? Quel est donc ce brouillard

Qui a jeté dans les ténèbres leurs faibles yeux

Et quelles sont donc ces pertes de mémoire qui ont submergé leur intelligence ?

N'affirment-ils pas qu'ils sont des dieux et bien pire, ne croient-ils pas fermement

Qu'ils se nourrissent d'ambroisie et qu'ils se rassasient de nectar ?

Y a-t-il un moment où ils ne prennent pas plaisir à charger de mets leurs ventres rebondis ?

Et ne s'efforcent-ils pas de boire, de leurs gorges assoiffées,

Le breuvage de Bacchus ? Sont-ils dépourvus de sang

Et non soumis au destin ? Que cette pensée demeure,

Confirmée par les paroles éternelles ! Paré de la beauté de la vertu,

Sommet excellent de la piété, nourri de la bonté,

Illustre par ses hauts faits, célèbre au-delà de l'éther,

Plus célèbre <encore> sur terre, il est réputé se nourrir d'ambroisie et de nectar

De sa bouche réjouie. Il me reste à conclure.

Cette gloire immortelle, ce sont des triomphes célèbres qui l'ont fait naître,

Ainsi que la pleine possession des vertus, le respect scrupuleux de la sainte loi,

Et enfin, chevillé au cœur, un amour immense pour le Sauveur.

---

<sup>1</sup> La famille Pot était très célèbre à la Renaissance et alliée aux Montmorency.

<sup>2</sup> Le vin de Bourgogne, produit notamment à La Roche Pot, était déjà estimé à cette époque.

<sup>3</sup> Le titre, comme la pièce elle-même, sont un peu obscurs. Le sens général semble être le suivant : les hommes peuvent se croire l'égal des dieux parce qu'ils consomment des breuvages divins. Mais ce qui les rend vraiment immortels, ce sont quatre qualités : une naissance dans une famille qui a remporté de grandes victoires, une âme vertueuse, le respect de la loi religieuse, l'amour du Christ. Il y a une gradation : l'hérédité, le caractère, l'accomplissement des rites, la foi.

**Philographus ad R<everendum> D<ominum> Carolum Villerium :**

Si lubet accedo. Placeat dissolvere Clius  
Lora catenatae. Delphica tecta petat,  
Trans me et excellae frondosa cacumina Delou,  
Et modo castalias pervolet illa domos.  
5 Dona pusilla ferat, referat dignissima turbae  
Munera museae. Detonet ore deas,  
Detonet ore deos, et magno carmine laudet  
Virtutes claras , perpetuumque iubar.  
Protinus erumpat, nec facto fine loquendi  
10 Concinat antiquae grandia facta domus.

**Pastor**

Iam nova lux oritur, caeli fulsere chorusco  
Lumine. Sidereos Phoebus rutilantior axes  
Ornavit, placido vultu philomela sonoros  
Deprompsit cantus, gracili modulatus avena  
15 Pan diduxit oves, summisque errare coegit  
Montibus Archadiae, et demum consistere campis  
Gramineis iussit. Num dedita corpora molli  
Languescunt somno ? Aut lethaea mersa palude  
Perpetuis annis torpescent ? Ipse videbor  
20 Immotus, mutus, steriles volitare per agros  
Cum grege lanigero nunquid laetabor ? Et illum  
Ignotis errare locis permittam ? Credite nullo  
Haec ventura die. Exacuet tutissima virtus  
Praesagas mentes, quas ad suprema levabo.  
25 Concurram subito dum venerit hora, salubre  
Effundam verbum, nunquam detrudar ovili  
Bellovaco, enitar sanctum concedere asylum,  
Et pingues pastus praebere et pascua laeta.  
Non ingratus ero, a caulis arcere minaces  
30 Invigilans curabo lupos. Latravit Hylactor  
Voce leonina. Instructi, perpendite vires.  
Consilii tegitur cervix erecta galero,  
Iusticiaeque pedum teneo. Thorace fideli  
Victricis Phrenandreae suffultior. Inde  
35 Metriotes peram quacumque ex parte reporto.

**Prudentia**

Dux ego cunctorum ? Clypeo protecta Minervae  
Evinco stolidos, et sua iura fero.  
Consiliis facienda paro, dignosco futura,  
Et fugio dubii saeva pericla maris.  
40 Me duce florebis, florentem saecula tenebunt :  
Firmabit stabiles sors benesuada gradus.

### Iusticia

Sum dea nata Iove, innocuorum gloria : sontes  
Pro culpis feriens. Quae nuper ad astra volavi,  
Iniustosque homines efflevi. Denique certa  
45 Iucundo introitu caelestia tecta reliqui,  
Et petii terras solidarem robore sedes.  
Qua faultrice tuum extends in saecula nomen,  
Nec dilabentur fructus, sed calle peracta  
Vitalis cursus, migrabis ad aethera divum.

### Temperantia

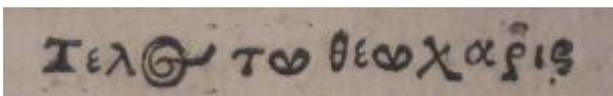
50 Optima Metriotae vultu spectanda benigno  
Evocor, et celebri collaudor nomine. Paucis  
Contenta, ambitionis inops : inducere casus  
Ardua nempe graves dicuntur culmina. Nostris  
Quod si credideris precibus, tria monstra tenaci  
55 Constringes vinclo, fictorem Morphea, saevam  
Horribilemque iram, et quod inest in corpore, matrem  
Idaliam. Merita sic vives laude beatus.

### Fortitudo

Prudentem comitor, quem suffero, nescia vinci,  
Sed victrix nullo territa facta metu.  
60 Inter utrumque volo, adversis non frangor, ad omnes  
Provehor incursus, vilia despicio.  
Prospera vultu uno et contraria ferre paratus,  
Fortior antiquos exuperabis avos.

Τελος τω θεω χαρις

65



**Un écrivain amateur<sup>1</sup> s'adresse au très révérend seigneur Charles de Villiers<sup>2</sup>.**

Permetts-moi de m'adresser à toi<sup>3</sup>. Qu'il te plaise de défaire les liens

De Clio<sup>4</sup> enchaînée. Qu'elle gagne les demeures delphiques<sup>5</sup>,

En passant à travers moi au-dessus des sommets feuillus de la haute Délos<sup>6</sup>.

Et qu'elle vole ainsi vers les demeures castaliennes<sup>7</sup>.

5 Qu'elle apporte de modestes présents, qu'elle ramène des présents vraiment dignes

De l'assemblée des Muses. Puisse-t-elle stupéfier<sup>8</sup> les déesses par sa voix,

Oui, stupéfier les dieux de sa voix et faire, dans un long poème,

L'éloge de tes éclatantes vertus et de ta gloire continuelle.

---

<sup>1</sup> Le titre n'en est pas véritablement un. C'est une adresse du poète à son destinataire. *Philographus* est un mot probablement forgé par Martin Thierry par lequel il se désigne lui-même. Il est toutefois difficile d'en connaître le sens exact dans la pensée de Martin Thierry. Est-ce qu'il veut dire qu'il est passionné par l'écriture et qu'il s'est donc fait une spécialité d'écrire et qu'il y excelle ? Il nous ne le semble pas. A notre avis, il s'agit plutôt d'un terme de modestie qui signifierait qu'il n'est qu'un écrivain amateur qui n'a pas la prétention d'écrire de beaux vers et que Charles de Villiers doit regarder avec bienveillance. Dans le même ordre d'idées, on remarque qu'il laisse de côté ses titres d'avocat ou de professeur de droit civil pour ne pas se mettre en valeur, pouvons-nous penser. Il est vrai aussi que ces deux fonctions pouvaient le conduire à entrer en contestation avec l'administration épiscopale, ou pouvaient faire sentir un peu trop la rhétorique et le manque de sincérité.

<sup>2</sup> Il s'agit d'un poème d'environ 70 vers adressé au comte (et évêque) Charles de Villiers. Comme à son habitude, le poète ne garde pas longtemps la parole et la confie rapidement à différents personnages allégoriques. On a d'abord le berger, puis successivement, les quatre vertus cardinales, dans l'ordre suivant : la prudence, la justice, la tempérance et la force. C'est l'ordre traditionnel. La plupart des vers sont des hexamètres dactyliques, mais l'introduction, et les parties respectives de la prudence et de la force sont en distiques élégiaques. Cette disposition des vers est probablement à mettre sur le compte de la variété. On peut remarquer que les vers que le poète s'attribue à lui-même et qui débute le poème sont en distiques élégiaques. Ils sont suivis des vers prononcés par le berger et qui sont, eux, en hexamètres dactyliques. C'est une première alternance. La suite, comme on s'y attend, voit le retour des distiques élégiaques dans les vers récités par la Prudence, la première des vertus. A ce moment-là, le poète ajoute une nouvelle touche de variété, en brisant la monotonie consistant en une alternance pure et simple. Pour cela, il met en place une sorte d'encadrement des hexamètres dactyliques par les distiques élégiaques, créant ainsi un mini effet de boucle, puisque la première et la dernière des vertus se rejoignent par le recours au même type de vers. En outre, Chaque strophe se termine par une adresse à Charles de Villiers.

<sup>3</sup> Comme c'est un haut personnage, Martin Thierry ne peut pas s'adresser à lui sans en demander la permission.

<sup>4</sup> Les Muses président aux activités intellectuelles et confèrent une certaine assistance, une certaine inspiration à celui qui les invoquent, pour mener à bien leurs travaux. Pourquoi le choix de Clio, la muse spécialisée dans l'histoire ? C'est peut-être pour suggérer que ce qui va être énoncé n'est pas de la fiction, ne concerne pas un être imaginaire, mais que la matière du propos appartient à la réalité. Mais de toute façon, cette correspondance est récente et ne fait pas forcément autorité.

<sup>5</sup> La ville de Delphes est en Phocide. Apollon y a un sanctuaire très connu dans l'Antiquité. Non loin de là, se dresse l'Hélicon, l'un des séjours préférés des Muses. Cf. Cicéron, *Div.*, 2, 117.

<sup>6</sup> L'île de Délos est l'une des douze Cyclades. Apollon, le dieu des arts, y a un sanctuaire. C'est là en effet qu'il est né, sa mère Latone ayant dû s'y cacher pour échapper à la colère d'Héra. Cf. Cicéron, *Pomp.* 55.

<sup>7</sup> Pressée par les ardeurs d'Apollon, la nymphe Castalie s'était jetée dans une source du Mont Parnasse, située près de Delphes. Cette source fut alors vouée au dieu des arts et aux Muses et porta le nom de Castalie. Elle représente l'inspiration poétique. Cf. Virgile, *Géorgiques*, III, 293.

<sup>8</sup> Il est difficile de comprendre exactement ce qu'a voulu dire le poète. Le verbe signifie aussi bien « tonner » que « cesser de tonner » donc d'« apaiser ». Il nous semble que l'idée est que la Muse Clio va étonner, émerveiller les déesses puis les dieux par la beauté de son chant et de sa voix. Par métonymie, on comprend *os* au sens de « paroles qui en sortent ».

10 Qu'elle s'élançe sans s'arrêter et que sans cesser de parler,  
Elle chante les hauts faits de ton antique famille<sup>9</sup>.

Le berger<sup>10</sup>

<sup>9</sup> Dans une formulation laconique « *si lubet accedo* » (vers 1), Martin Thierry se met en scène en s'imaginant être devant l'évêque et n'attendre qu'un signe favorable pour s'avancer. Il soumet sa récitation au bon vouloir, au bon plaisir de l'évêque. Si cela lui est agréable, il s'avancera et déliera sa langue enchaînée jusque-là « *placeat dissolvere Clius lora catenatae* » (vers 1 et 2), probablement, par l'intimidation, par la peur de s'adresser à un si grand homme. Modeste et conscient de l'excellence de son sujet, il ne va pas se reposer sur ses propres talents pour célébrer dignement les mérites de l'évêque. Il va faire appel à l'une des Muses les plus prestigieuses et la faire parler à sa place. S'effaçant donc devant elle, il feint de la faire venir en toute hâte vers ses lieux favoris et propices à l'éclosion de son art (« *Delphica tecta petat* », vers 2 et « *et modo castalias pervolet illa domos* », vers 4) afin que de là, elle puisse offrir à l'évêque, par l'intermédiaire du poète (« *trans me* », vers 3), un présent à la fois modeste (« *dona pusilla* », vers 5) car il vient en fait de Martin Thierry, mais de grande valeur (« *dignissima turbae museae* », vers 5 et 6), puisqu'il est formulé avec art. Le poète compte sur elle pour lui laisser le soin de déclamer elle-même l'éloge (« *virtutes claras, perpetuumque iubar* », vers 8), en faisant retentir un chant de sa voix merveilleuse (« *magno carmine laudet* », vers 7). Il lui demande un chant qui marque les esprits et qui jettent les dieux dans l'étonnement (« *detonet ore deas / detonet ore deos* », vers 6 et 7). Il ne faut probablement pas comprendre que c'est la voix elle-même, par ses qualités propres qui va attirer l'attention des dieux, mais c'est par ce qu'elle va dire de Charles de Villiers qu'elle va stupéfier les dieux, pourtant habitués, par leur nature, à la grandeur et au sublime. Charles est un homme tellement remarquable que les dieux vont être saisis d'admiration et vont peut-être ressentir un brin de jalousie. Martin Thierry veut donc attirer l'attention sur un homme dont les mérites sont stupéfiants, hors du commun. Cet homme est si admirable et si au-dessus des autres, que Clio doit s'empresser de se mettre à l'ouvrage et lui adresser de continuelles louanges (« *protinus erumpat, nec facto fine loquendi / concinat antiquae grandia facta domus* », vers 9 et 10). Ces louanges sont dues aux mérites personnels de l'évêque, mais aussi à ceux de sa famille, qui rejailissent sur lui. N'oublions pas que dans la mentalité d'Ancien Régime, on bénéficie de la bonne réputation des ancêtres. Tout cela est formulé sous la forme d'un souhait (emploi du subjonctif) ce qui est révélateur de la discrétion et de l'humilité du poète qui ne veut pas prendre les devants et qui, manquant d'assurance, ne veut pas s'imposer.

<sup>10</sup> Le berger dont le devoir est de s'occuper de ses brebis, de les faire paître dans de bons pâturages et de les protéger des loups carnassiers est l'image traditionnelle de l'évêque, dont le rôle est de veiller sur le troupeau que Dieu lui a confié. Cette analogie entre ces deux fonctions se retrouve dans la crosse de l'évêque qui tire son origine de la houlette « *pedum* » (vers 33) du berger. Cette crosse rappelle aux évêques leur devoir de garder leurs fidèles dans le droit chemin et de les défendre contre les assauts des démons ou des ennemis de la foi. Aussi appelle-t-on souvent l'évêque, le pasteur des âmes<sup>10</sup>. Ce morceau poétique se décompose en deux parties bien distinctes. On a d'abord, dans les douze premiers vers, l'évocation de la figure du berger faisant paître, dans un paysage charmant, ses brebis. Ce berger se nomme Pan, divinité champêtre adorée en Arcadie et figure par excellence du berger. Des questions surgissent alors dans l'esprit du berger. On le sent tenté de se comporter en berger irresponsable, voire pernicieux et de se détourner de ses devoirs. Cette première partie évoquerait donc globalement la figure du mauvais berger. La seconde partie se compose d'affirmations très fortes et très fermes par lesquelles, le berger assure qu'il va s'occuper correctement de son troupeau et remplir jusqu'au bout et avec diligence son devoir. Cette certitude et cette fermeté contrastent avec le doute qui imprégnait la première partie. Enfin, on remarque que le passage, d'abord assez impersonnel, se poursuit et s'achève à la première personne du singulier. Etant donné le contexte, il est tout à fait probable que ce berger représente Charles de Villiers.

Le mauvais évêque semble représenté par Pan. C'est lui qui sort le troupeau « *Pan diduxit oves* » (vers 15), mais il faut faire attention au choix du verbe « *diducere* » et spécialement de son préfixe. Pan ne se contente pas de conduire le troupeau, mais il le disperse et le divise. Il l'emmène peut-être hors des sentiers battus, lui laisse prendre ses aises et s'écarter de la nourriture saine et du terrain sûr et il aura du mal à le rassembler. Le mauvais évêque favorise la division du peuple chrétien et Martin Thierry ne peut que déplorer le déchirement de la chrétienté, sous l'effet certes de l'hérésie, mais aussi à cause de la passivité et de l'insouciance des évêques. Pan est un être divin, un peu comme les évêques qui doivent côtoyer, plus que les autres hommes, le divin. Mais c'est aussi un être double, mi-homme mi-bouc. Sa nature bestiale explique sa lubricité, son amour des plaisirs, notamment charnels. A l'instar de Pan, le mauvais évêque ne serait-il pas partagé, lui aussi, écartelé entre le service du monde et le service de Dieu, entre l'attrait des choses sensibles et le goût des biens spirituels ? Et puisqu'il serait question de duplicité, ne pourrait-on pas voir en lui, un loup

déguisé en mouton ? L'évêque indigne de sa charge laisse ses brebis errer sans but « *errare coegit* » (vers 15), et même il les y pousse. Si les brebis errent, c'est que leur pasteur ne leur montre pas la direction, qui est le ciel. Le verbe « *errare* » est de la famille du mot « erreur ». Le mauvais évêque laisse ses fidèles démunis face aux erreurs qui les gagnent. Il laisse encore ses brebis se reposer agréablement dans les paysages charmants de l'Arcadie. A première vue, on pourrait s'en réjouir et féliciter le berger de permettre à son troupeau de prendre du bon temps : « *summisque errare coegit / Montibus Archadiae et demum consistere campis / gramineis iussit* » (vers 15, 16 et 17). Malheureusement, cette Arcadie, qui est presque considérée comme un paradis terrestre, peut symboliser les plaisirs de la terre. Et il est donc dangereux de s'y arrêter trop longtemps. Dans une optique chrétienne, en effet, l'homme n'est pas sur terre pour jouir des plaisirs qui s'y trouvent, il ne doit ni s'y attacher ni s'y établir. Il doit au contraire s'en détacher pour conquérir, aux prix de ses efforts et des privations, le bonheur véritable qui n'est qu'au ciel. Sous cet angle, on comprend bien que le berger a tort de laisser son troupeau se reposer trop longtemps dans les délices. Il se doit de lui montrer la voie du ciel. C'est pour cela qu'il est immédiatement question de faiblesse, de torpeur et de sommeil : « *Num dedita corpora molli / languescent somno ? Aut lethea mersa palude perpetuis annis torpescunt ?* » (vers 17, 18 et 19) A l'insouciance de l'évêque, répond la léthargie du peuple. On peut supposer que Martin Thierry regrette l'engourdissement dans lequel est plongé le peuple chrétien, englué dans les plaisirs lénifiants. Il ne réagit pas face aux dangers intérieur et extérieur qui menacent la chrétienté, il ne fait pas pénitence. Le léthé évoque l'oubli de la foi ( car on se laisse séduire par les idées nouvelles ), l'oubli du sens de la vie, l'oubli du ciel. Et face à ces dangers qui rendent l'heure grave, un évêque peut-il rester passif (vers 20) ? Un tel évêque ne ferait que s'agiter, que brasser du vent et pire, ne ferait que parader, car il ne serait qu'un ornement vaniteux, mais inefficace. Son apostolat serait vain, il ne porterait pas de bons fruits, pour reprendre une image courante de l'évangile. L'avant dernière question « *Cum grege lanigero nunquid laetabor ?* » (vers 21) peut présenter quelques difficultés d'interprétation. Il ne s'agit pas d'être au milieu de son troupeau et de partager ses joies, dans une sorte de communion. Cela serait d'un bon évêque. Il faut y voir un coup de griffe contre les évêques mondains qui font preuve d'insouciance béate en vivant dans les joies du monde, comme leurs fidèles englués dans les plaisirs terrestres. Au lieu de montrer l'exemple et alors que l'heure est à la pénitence, ils se réjouissent. La dernière question « *Et illum / ignotis errare locis permittam ?* » (vers 22) reprend l'idée d'errance du troupeau laissé sans surveillance. Le pâturage inconnu renvoie aux « nouveautés » que les protestants et, dans une moindre mesure, les évangélistes essaient d'introduire dans la foi.

Le portrait du bon évêque est logiquement l'exact inverse du précédent. Après avoir énergiquement (emploi du futur de l'indicatif accompagné du groupe nominal *nullo die*, vers 22 et 23 qui équivaut à l'adverbe jamais) et solennellement (il prend ses lecteurs et ses fidèles à témoin, en s'adressant directement à eux par le verbe *credite*, vers 22 qui pourrait se traduire par « soyez-en sûrs ») refusé de se laisser aller aux facilités et aux travers du mauvais évêque, le « bon pasteur » fait des promesses qui sonnent comme des résolutions mûrement réfléchies et sciemment prises. N'a-t-il pas pris le temps de délibérer, de chercher à connaître la bonne attitude à adopter dans la première partie de son discours ? Son engagement se manifeste par l'emploi du futur : *exacuet, levabo, concurram...* Loin de négliger son troupeau, il va s'en occuper. Voici son programme d'action : il veut réveiller les esprits (« *exacuet praesagas mentes* », vers 23 et 24) pour qu'ils voient clair, qu'ils se rendent compte des erreurs de la nouvelle religion que l'on veut répandre, qu'ils deviennent plus lucides sur les dangers doctrinaux qui les guettent et qu'ils prennent conscience que leur vie est mauvaise, indigne d'un chrétien. Il veut également sanctifier ses fidèles en les détachant des biens de la terre et en élevant les âmes vers Dieu (« *mentes quas ad suprema levabo* », vers 24). Bien loin de rester passif et immobile, bien loin de s'installer dans le confort et dans les plaisirs, il va accourir promptement (« *concurram subito* », vers 25) pour porter secours à ses brebis au moment du danger (« *dum venerit hora* », vers 25). Ces mots qui expriment son empressement et son énergie contrastent avec la mollesse exprimée par les mots « *consistere* » ou « *immotus* » que l'on trouvait dans la première partie. Sa perception que l'heure est grave contraste, quant à elle, avec l'insouciance qui régnait dans le début du discours. Il promet encore de ne pas rester silencieux, mais de prendre la parole (« *effundam verbum* », vers 26) pour énoncer les vérités de foi et dénoncer les hérésies. Il s'engage à ne jamais abandonner son troupeau, c'est-à-dire à toujours rester dans son diocèse, au moins en esprit (« *numquam detrudar ovili* », vers 26). Il ne se laissera pas convaincre, par quelques raisons que ce soient, de quitter son diocèse, si l'on veut rendre compte du verbe au passif. Il ne fuira pas ses responsabilités. Un bon évêque, pour lui, doit nourrir son peuple de la bonne doctrine et lui assurer une prédication substantielle par des prêtres bien formés, probablement : « *pingues pastus praebere* », vers 28. Il veut être un rempart contre l'hérésie : « *enitar sanctum concedere asylum* », vers 27. Pour cela, il doit être un combattant et s'armer des vertus. Car qu'est-ce qui permettra au bon évêque de susciter un élan chez son troupeau et de le protéger contre les dangers ? C'est la possession de la vertu, d'une vertu bien ancrée, bien affermie et également protectrice (« *exacuet tutissima virtus mentes* », vers 23

- Maintenant une nouvelle lumière se lève, les cieux ont brillé d'une lumière  
Rayonnante. Phébus a embelli la voûte céleste en l'illuminant davantage,  
Le rossignol a tiré de son gosier<sup>11</sup> placide  
Des chants mélodieux ; en tirant des sons de sa fine flûte,  
15 Pan<sup>12</sup> a fait sortir ses moutons et il les a obligés à errer  
Sur les hautes collines de l'Arcadie et c'est alors seulement qu'il les a fait s'arrêter  
Dans les plaines herbeuses<sup>13</sup>. Les corps adonnés au doux sommeil  
Se relâcheront-ils ? Ou, immergés dans le marais léthéen,  
Seront -ils pour toujours plongés dans la torpeur ? Est-ce que moi-même, je donnerai le spectacle  
20 De quelqu'un qui s'agite<sup>14</sup> à travers des champs stériles, alors que je suis inactif et muet ?  
Serai-je dans la joie avec mon troupeau laineux ?  
Lui permettrai-je d'errer aussi sur des lieux inconnus ? Soyez sûrs  
Que jamais cela n'arrivera. Ma vertu très sûre stimulera  
Les esprits et les rendra clairvoyants. Je les élèverai vers les réalités célestes.  
25 J'accourrai aussitôt quand l'heure sera venue,  
Je diffuserai une parole salutaire et jamais ne serai chassé<sup>15</sup> du troupeau  
Beauvaisien. Je m'efforcerai de lui offrir un saint asile  
Et de lui fournir de grasses pâtures et des pâturages fertiles.  
Je ne serai pas ingrat, je prendrai soin, par ma vigilance,  
30 D'éloigner les loups menaçants de la bergerie<sup>16</sup>. Hylactor<sup>17</sup> a aboyé  
D'une voix léonine. Une fois que vous serez équipés, prenez conscience de vos forces.

---

et 24). Les vertus ne sont pas seulement de bonnes dispositions, mais c'est aussi, si l'on se réfère à l'étymologie, une énergie mâle que l'on met à faire le bien, coûte que coûte. C'est la qualité du soldat.

<sup>11</sup> Il est un peu choquant de traduire *vultus* par visage, ce mot ne s'appliquant qu'à l'homme. Mais il est difficile de trouver un autre mot.

<sup>12</sup> Pan est une divinité champêtre. Il est évoqué comme un berger dans la deuxième *bucolique* (v. 30-34) de Virgile aux vers 30 à 34 : *mecum una in silvis imitabere Pana canendo. / Pan primus calamos cera coniungere pluris / instituit ; Pan curat ovis oviumque magistros.*

<sup>13</sup> Martin Thierry semble connaître la géographie du Péloponnèse. Le troupeau n'a pas rencontré la plaine après avoir traversé la montagne, mais au cœur même de la montagne, ce qui est la règle dans le Péloponnèse, où il y a des bassins fermés, très plats, en altitude, fréquentés par les bergers à la belle saison.

<sup>14</sup> Ce verbe est riche de sens qui peuvent se compléter ici. Il peut signifier « aller rapidement d'un endroit à un autre, papillonner, c'est-à-dire donner l'illusion que l'on agit efficacement et sérieusement ». Ce serait en quelque sorte s'agiter. Il peut aussi signifier « faire le beau, faire le paon, se faire valoir ». Martin Thierry vise probablement certains évêques de son temps qui se préoccupaient surtout de paraître, de se faire valoir. Ils veulent donner l'impression qu'ils agissent pour se faire bien voir, mais en réalité, ils n'agissent pas et ils ne parlent pas, notamment pour prémunir leurs fidèles contre les « erreurs » de leur temps. La conséquence est que leur action apostolique est vaine, leur champ d'action n'a aucune fécondité.

<sup>15</sup> Il y a peut-être différentes façons de comprendre ce passage. Il est probable qu'il veuille dire que rien ne lui fera fuir ses responsabilités et qu'il n'abandonnera pas son troupeau. C'est le sens que nous préférons. Mais le sens du verbe *detrudere* semble bien fort et ne convient pas bien à une négligence ou à un acte délibéré. Mis au passif, il suggère une action à la fois violente et subie. De plus, le terme *ovili* a pour premier sens la bergerie, d'où celui de troupeau. Si Charles de Villiers était chassé de la bergerie, cela voudrait dire de l'épiscopat ; du troupeau, ce serait une excommunication, ce qui est plus grave.

<sup>16</sup> Le mot signifie aussi l'« enceinte d'un temple » et convient donc bien ici, puisque le berger qui est évoquée ici est en réalité le pasteur d'âmes.

<sup>17</sup> C'est le nom d'un chien d'Actéon, le jeune chasseur qui parce qu'il avait surpris Diane nue en train de se rafraîchir à une fontaine, fut immédiatement transformé en cerf, puis pourchassé et enfin tué par ses propres chiens qui ne l'avaient pas reconnu. Soit il s'agit d'un bon chien qui prévient les bergers de la venue d'un danger, soit il s'agit d'un mauvais chien qui représente les hérétiques comme Luther qui publient leurs mauvaises doctrines, comme s'ils aboyaient. On dit qu'Hylactor dont le nom signifie « l'aboyeur » a été doté de parole quand il a mangé la langue de son maître. Au début du XVI<sup>ème</sup> siècle, il désigne de façon péjorative les protestants.

Ma tête droite est protégée par le casque du conseil,  
Et je tiens la houlette de la justice. Je suis soutenu  
Par la cuirasse indéfectible du courage<sup>18</sup> victorieux. Ensuite,  
35 De tous côtés, je porte la musette de la juste mesure.<sup>19</sup>

### La prudence<sup>20</sup>

<sup>18</sup> Le mot *phrenandreae* est un mot grec translittéré en latin. Il se compose du mot φρήν qui signifie le cœur ou l'âme, en tant qu'ils sont le siège de sentiments et de l'adjectif ἀνδρείος qui veut dire courageux.

<sup>19</sup> A la suite du livre de la Sagesse (chap. V, v. 17 à 21), d'Isaïe (chap. XI, v. 5 et chap. LIX, v. 17) de saint Paul (*Epître aux Ephésiens*, chap. VI, v. 10 à 18) et d'Erasmus (*Enchiridion*, 36 et 37), mais avec quelques variantes (il ne fait pas les mêmes associations), Martin Thierry, par l'intermédiaire de son personnage, rappelle que le bon chrétien doit être un soldat, mais un soldat spirituel. L'image du soldat et donc de la guerre vise à rappeler que la vie du chrétien, et a fortiori celle de l'évêque, loin d'être de tout repos, doit être un combat. Il faut lutter contre sa mauvaise nature, contre les tentations, mais aussi contre les ennemis de la foi et de la morale chrétienne. Le combat est donc lui aussi spirituel. Les ennemis du bon pasteur sont naturellement les loups, animaux féroces qui cherchent par nature à dévorer les chrétiens. C'est aussi Hylactor. Ce nom de chien aboyeur renvoie probablement à Luther, car il était considéré comme impie et il avait le verbe haut contre l'Eglise et ses pratiques. Ce chien à la voix de lion peut faire penser à un ennemi diabolique, particulièrement dangereux si l'on se réfère au célèbre avertissement de saint Pierre dans sa première épître (chapitre V, versets 8 et 9) : « *Sobrii estote et vigilate, quia adversarius vester diabolus tanquam leo rugiens circuit, quaerens quem devoret ; cui resistite fortes in fides...* » Le discours du berger se termine par l'évocation des armes dont dispose le chrétien et l'évêque. Ce sont les quatre vertus cardinales associées chacune à un élément concret de l'équipement du soldat. Par la prudence, l'évêque prendra les bonnes décisions, par la force, il ne cédera pas contre les difficultés et n'aura pas peur de combattre, par la justice, il ne fera pas de tort aux innocents, il respectera les droits de chacun, il maintiendra son combat dans les limites de la justice, et il s'interdira de commettre des injustices au nom de la vérité à défendre. Par la tempérance, il déploiera une action vertueuse et équilibrée, se tenant éloigné de tout fanatisme et s'abstenant de tout excès dans la répression. En somme, il exercera une action réfléchie, ferme, juste et équilibrée. La fin du discours constitue une belle transition puisque Ces quatre éléments de l'équipement annoncent les quatre vertus cardinales qui doivent protéger le chrétien. Le casque annonce la prudence, la houlette annonce la justice, la cuirasse annonce la force et la musette annonce la tempérance.

<sup>20</sup> Si cette vertu est la première à prendre la parole, c'est qu'elle a peut-être une prééminence sur les autres. La prudence prévaut sur les autres vertus, car elle touche à la raison, à l'intelligence, faculté qui peut être considérée comme la plus noble de l'être humain. Elle éclaire les autres et leur donne de la mesure, fait en sorte qu'elles s'exercent à bon escient.

Dans une sorte de prosopopée, Martin Thierry fait parler la Prudence. C'est la première des quatre vertus cardinales. Elle ne consiste pas simplement à ne pas prendre de risques inconsidérés. Elle n'est pas une sorte de timidité dans l'action, elle n'est pas le fait des personnes timorées. C'est de façon générale, la vertu qui guide les actions humaines, qui aide à prendre les meilleurs moyens pour atteindre la fin que l'on se propose. On retrouve ces deux aspects de la prudence dans le premier vers avec le mot *dux* (vers 36) qui signifie le conducteur, le chef et les mots *clypeo* et *protecta* (vers 36) qui évoquent l'idée de se protéger d'un danger. Minerve (*Minervae*, vers 36) est la déesse romaine de l'intelligence. Elle est assimilée à Athéna. Cette évocation est appropriée. La vertu de prudence est une vertu de l'intelligence et elle nous sert de bouclier pour nous prémunir des dangers de la vie.

Si la première proposition (*dux ego cunctorum*, vers 36) est bien une interrogation, il faut comprendre que la prudence ne doute pas d'elle-même, mais qu'elle déplore qu'on la prenne si peu pour guide. Et comme la prudence est la vertu par excellence des chefs, on peut supposer qu'il y ait quelque allusion attristée à des autorités politiques, religieuses ou militaires, critiquées pour leur irréflexion, leur aveuglement ou leur témérité.

Avec le verbe *evinco*, nous restons dans un contexte guerrier. La prudence apporte la victoire car elle surpasse l'action irréfléchie (*evinco stolidos*, vers 37), elle permet d'agir mieux et de prendre le dessus. Les vers suivants sont comme des explications de cette supériorité de l'homme prudent. Il réfléchit avant d'agir (*consiliis facienda paro*, vers 38) et ne laisse rien à l'improvisation. Il fait preuve de prévoyance (*dignosco futura*, vers 38).

Contrastant quelque peu au verbe *evinco, fugio* (vers 39) nous rappelle que la témérité est une sottise. La mer (*dubii saeva pericla maris*, vers 39), l'océan, représente, tout spécialement au Moyen Age et donc encore un peu à la Renaissance, le danger, un lieu incertain, peu fiable, où tout peut arriver. Elle représente aussi

Suis-je vraiment, en personne, le guide de chacun<sup>21</sup> ? Protégée par le bouclier de Minerve,  
Je mets en déroute<sup>22</sup> les sots et je soutiens ses droits<sup>23</sup>.

Par mes conseils, je prépare ce qu'il faut faire, j'entrevois l'avenir,  
Et je fuis les périls cruels d'une mer incertaine.

40 Avec moi pour guide, tu prospèreras et les siècles te maintiendront dans cette prospérité.  
La Providence<sup>24</sup> qui donne de bons conseils affermira et stabilisera tes pas.

### La justice<sup>25</sup>

---

l'inconnu et renvoie probablement aux idées nouvelles que certains cherchent à promouvoir et qui recèlent certainement plus d'un péril. Le chef prudent doit donc s'en tenir éloigné. Par cette image, Martin Thiery invite certainement son lecteur à fuir le protestantisme comme la mort.

Puis, la Prudence s'adresse directement à Charles de Villiers : *florebis*, vers 40 (« tu connaîtrais le succès »). Elle lui promet le succès à condition que, à la différence de la majorité des chefs évoqués au premier vers du discours de la Prudence, il la prenne pour guide. L'ablatif absolu *me duce* (vers 40) peut en effet se comprendre comme une condition. Le succès de l'étourdi, de l'homme irréfléchi est généralement sans lendemain, mais la prudence procure un succès durable (*florentem saecla tenebunt*, vers 40). L'emploi répété du verbe *florere* peut laisser penser qu'il peut s'agir de gloire et de réputation qui traverseront les âges. L'explication de ce succès total semble tenir dans le dernier vers : *firmabit stabiles sors benesuada gradus* (vers 41). Il est assez rare que la fortune soit qualifiée de « bonne conseillère », de « bienveillante ». Elle est plutôt ordinairement accusée de trahison et d'inconstance. On se plaint d'elle et de ses perfidies. Il faut comprendre ici que la fortune ne réserve ses mauvais coups qu'aux imprévoyants, qu'aux sots et qu'aux téméraires, c'est-à-dire à toute autre personne que l'homme prudent. Ce dernier, par son anticipation, par sa réflexion et par sa circonspection, se met à l'abri des coups du sort et des catastrophes. De plus, il sait lire dans l'apparent désordre des événements, les dispositions de la Providence. Aussi l'homme prudent peut-il marcher avec assurance, sans crainte de tomber. Avec l'idée des pas fermes (*stabiles gradus*, vers 41), on retrouve l'opposition classique entre la terre ferme où l'on s'avance en sécurité et l'océan où l'on s'enfonce et où l'on s'expose à mille pièges.

<sup>21</sup> On peut comprendre que la prudence se demande si vraiment tous les êtres humains s'appuient sur elle pour agir, s'ils se laissent vraiment guider et éclairer par elle. Derrière cette question, il faudrait sentir que ce n'est pas vraiment le cas et que la Prudence le déplore. Peut-on aussi se demander si le mot *cunctorum*, même s'il n'est pas féminin, ne renvoie pas aux autres vertus cardinales, dont la vertu de prudence serait le guide ? Ce serait peut-être pour cette raison que la Prudence serait citée en tête. Si l'on retenait cette hypothèse, il faudrait alors interpréter le point d'interrogation comme un point d'exclamation et en faire une affirmation forte enveloppée d'une certaine émotion, comme de la fierté. En effet, il n'y a pas de distinction au début de la Renaissance entre le point d'interrogation et le point d'exclamation, comme le signale Marie-Madeleine de la Garanderie à la page 36 de son livre *Guillaume Budé, philosophe de la culture*, éditions Classiques Garnier, 2010 : « Ajoutons que l'on ne disposait à l'époque que d'un même signe pour le point d'interrogation et le point d'exclamation ; il importait de les différencier. » Cela, la présence du point d'interrogation est peut-être une erreur d'impression : le texte serait plus clair sans : « Je suis, moi, le guide de chacun. »

<sup>22</sup> La traduction est quelque peu forcée car nous lisons dans ce mot une métaphore guerrière. L'idée est que l'homme prudent surpasse ou confond les sottes gens.

<sup>23</sup> C'est-à-dire que la prudence défend les principes de la raison, incarnée par Minerve.

<sup>24</sup> Il faut bien comprendre ici le sens du mot *sors*. Ce n'est pas le hasard, ce n'est pas le destin capricieux et changeant. S'en remettre uniquement au hasard, se laisser guider par le hasard serait contraire à toute prudence. Et l'on comprend mal comment, dans ces conditions, on pourrait marcher de façon sûre. Ce serait plutôt l'errance et le doute permanents. Le sort, dans notre contexte, renvoie plutôt aux dispositions de la Providence. L'homme sage et prudent se laisse guider par les événements qui proviennent non pas du hasard, mais de la volonté de Dieu. Ces événements qui peuvent à première vue sembler dépourvus de sens et de ce fait ressembler à un hasard, sont en fait la manifestation de la volonté de Dieu.

<sup>25</sup> C'est maintenant au tour de la Justice de prendre la parole. Suivant peut-être le poète Hésiode (*Les travaux et les jours*, v.256), elle se présente comme fille de Zeus : « *sum dea nata Iove* », (vers 42). Cela veut dire que la justice est d'essence divine, qu'elle est un ordre établi par Dieu et qu'elle doit être particulièrement respectée pour cette raison. On se rappelle aussi que Zeus a instauré une certaine justice dans le monde, notamment en partageant le pouvoir « équitablement » avec ses frères. La justice consiste à ne faire de tort à personne, l'innocent est donc le juste par excellence. Lui, plus que quiconque peut se glorifier d'être juste :

Je suis une déesse née de Jupiter, la gloire des innocents,  
Je frappe les coupables pour leurs fautes. Moi, qui naguère me suis envolée vers les astres,  
J'ai versé des pleurs sur les hommes injustes. Enfin, sûre <de bien agir>,  
45 J'ai abandonné les demeures célestes dont l'accès est agréable,  
Et je me suis rendue sur la terre afin d'affermir, par ma force, les sièges épiscopaux<sup>26</sup>.  
Grâce à mes faveurs, tu étendras ton renom pour des siècles  
Et tu ne perdras pas le fruit de ton travail, mais une fois que tu auras parcouru  
Le sentier du cours de ta vie, tu t'en iras vers les régions éthérées des dieux.

### La tempérance<sup>27</sup>

---

« *innocuorum gloria* », (vers 42). Suit après un petit développement (« *sontes pro culpis feriens* », vers 42 et 43) où s'exprime une conception assez sévère de la Justice qui doit se montrer ferme envers les coupables et dont le rôle est de punir les méchants. En effet, la Justice ne se limite pas à faire le bien et à éviter le mal. Elle exerce aussi une fonction de juge. La Justice prend l'aspect de la « *δίκη* » et inflige un châtement au coupable. La Justice et le Châtiment sont deux aspects d'une même personne. Dans cette conception, la clémence serait considérée comme une faiblesse et comme une atteinte à la justice.

L'envol de la Justice pour les cieux est rapporté par Ovide dans le premier livre des *Métamorphoses*. Son départ de la terre signifie la fin de l'âge d'or et le règne du mal et du crime. Et cette période où le crime et le vice battaient leur plein, la Justice la déplore et s'en attriste. Mais elle fait plus, elle éprouve aussi de la compassion pour les hommes pécheurs au point de revenir parmi eux, renonçant à sa tranquillité et à sa béatitude célestes, pour leur porter secours et remettre à l'honneur le bien. C'est le retour de l'âge d'or qui coïncide avec le retour de la Justice sur la terre et l'avènement de Charles de Villiers sur le siège épiscopal de Beauvais. Quel bel éloge ! Surtout que cette miséricorde, qui semble avoir ému la Justice, et l'avoir poussée à redescendre sur terre, pour apporter la paix et le bonheur aux hommes, rappelle assez clairement celle que le Christ (ou plus exactement le Verbe de Dieu) a éprouvée pour les hommes et qui l'a poussé à quitter sa demeure céleste pour venir souffrir sur la terre et ainsi sauver les hommes, lui qui est considéré comme le Juste par excellence. La Justice semble affirmer que la justice, c'est-à-dire l'amour du bien et la répression du mal, est de nouveau à l'honneur dans les évêchés, notamment dans celui de Beauvais et qu'elle va inspirer l'action de Charles de Villiers, comme autrefois la nymphe Egérie guidait l'action du roi-prêtre Numa. Avec Charles de Villiers, la Justice va pouvoir de nouveau s'établir sur terre et répandre ses bienfaits sur les hommes.

Ensuite, selon le même modèle que dans le discours précédent, la Justice, après avoir parlé d'elle, s'adresse à Charles de Villiers pour lui promettre le succès (« *qua faurice tuum extendes in saecula nomen* », vers 47) et lui assurer que cette pratique de la justice lui procurera une gloire pérenne et qu'elle fécondera son apostolat : « *nec dilabentur fructus* », vers 48. Le terme *fructus* reprend, en l'inversant, l'image des champs stériles que l'on avait au vers 20. Ces fruits de ses peines ne sont pas forcément un succès visible et immédiat, mais c'est surtout la récompense dans l'au-delà (« *migrabis ad aethera divum* », vers 49). Charles de Villiers aura travaillé de manière à mériter le ciel<sup>25</sup>. Il suivra en quelque sorte le chemin inverse de la Justice en allant trouver son repos au ciel, après avoir si bien oeuvré sur terre. L'éloge se poursuit en laissant entendre que Charles de Villiers est sur la voie de la sainteté, car « monter au ciel » ne veut pas dire simplement qu'il va mourir et quitter la terre, mais cela suggère qu'il va prendre place sans délai parmi les bienheureux.

<sup>26</sup> Le vers peut simplement signifier que la Justice revient sur terre pour s'établir des bastions, bien protégés par la loi et par la force qui la soutient. Si l'Etat met sa force au service de la Justice, cette dernière se plaît bien sur terre. Ce serait un éloge du règne de François I<sup>er</sup>. Mais comme le poème s'adresse à Charles de Villiers, il nous a paru possible de donner au mot « *sedes* » le sens de « siège épiscopal », surtout que dans le début du poème, Martin Thierry semblait louer les bons pasteurs, ceux qui s'occupent bien de leurs ouailles.

<sup>27</sup> Le poète délègue désormais la parole à la troisième vertu qui se présente. Elle se définit en quelque sorte comme une juste mesure dans les actions : « *Optima Metriotae vultu spectanda benigno evocor* », (vers 50). A la différence de la Justice, et peut-être un peu curieusement, elle semble être à l'honneur dans le monde car on la loue partout : « *celebri collaudor nomine* », (vers 51). Mais on note un contraste remarquable entre sa gloire qui semble être immense, et le peu dont elle se contente ou son absence d'ambition. On comprend qu'il y a un paradoxe. Le désintéret pour les richesses, l'esprit de pauvreté (« *paucis contenta* », vers 51 et 52) et l'absence d'ambition (« *ambitionis inops* », vers 52), qui devraient plutôt conduire à une vie obscure et ne pas mériter l'admiration des foules, apportent au contraire une grande gloire. On comprend que Charles de Villiers va lui aussi se faire connaître et apprécier de tout le monde par sa tempérance, qui se distingue de la course aux honneurs et aux bénéfices de nombre de prélats qui déshonorent la sainteté de leur mission par

- 50 On m'appelle excellente, moi qui suis digne d'être regardée d'un visage bienveillant  
 Par la Juste Mesure, et je reçois un concert de louanges en raison de la célébrité de mon nom.  
 Je me contente de peu, je suis dépourvue d'ambition : les hauteurs escarpées, on le sait,  
 Ont pour réputation de provoquer de graves chutes.  
 Si tu as prêté foi à nos recommandations, tu enchaîneras, d'un lien solide,
- 55 Trois monstres<sup>28</sup>, à savoir Morphée<sup>29</sup> le simulateur,

leur conduite toute imprégnée de l'esprit du monde. La Tempérance met ensuite en garde contre les dangers de l'ambition, considérée ici contre le contraire de la tempérance. Cette ambition mortelle est évoquée sous l'image la montagne escarpée (« *ardua culmina* », vers 53) : l'altitude de la montagne renvoie au désir de s'élever dans la société ou dans l'estime des hommes, et son escarpement renvoie à son caractère dangereux et glissant (« *inducere casus / Ardua nempe graves dicuntur culmina* », vers 52 et 53) . Cette image est ici négative et fait peut-être allusion à la roche tarpéienne bien connue des Romains. Et Martin Thierry a peut-être en tête la disgrâce du seigneur de Semblançay ou les déboires du roi François 1<sup>er</sup> à Pavie. Les retournements de fortune sont d'ailleurs un des leitmotiv de Martin Thierry qui émaillent son oeuvre. Il n'a pas besoin de s'étendre davantage sur ce point, car il le présente, grâce à l'adverbe *nempe* comme un fait d'expérience universel et incontesté. Derrière ces rappels, il y a peut-être une discrète mise en garde, à l'intention du nouvel évêque.

De nouveau, après des considérations générales, la vertu qui a la parole s'adresse à Charles de Villiers. Elle lui fait une promesse, soumise, cette fois de façon très explicite, à une condition : « *quod si credideris precibus* », (vers 54). Et de ce fait, la légère recommandation que nous avons cru percevoir dans la première partie du discours, se fait plus claire et plus insistante. On a moins, ici, un constat de la présence de cette vertu en Charles de Villiers, qu'une prière, un souhait. On comprend que par la bouche de la tempérance, Martin Thierry incite Charles de Villiers à se montrer sobre mais surtout à se garder de l'ambition. Mais c'est le mal et la faiblesse de nombreux prélats et c'est pour cela que Martin Thierry nourrit peut-être des craintes à ce sujet. On se rappelle que Charles de Villiers fut accusé d'intempérance alimentaire (cf. supra p. XXX), et de s'être emparé des biens de son frère. Mais, a contrario, il faut aussi se souvenir qu'il s'est dessaisi d'une partie de ses biens pour les transmettre à Anne de Montmorency, qu'il a donné de son argent pour le rachat du roi captif à Madrid, pour la construction de la cathédrale de Beauvais, et pour les pauvres.

L'intempérance est présentée comme un triple monstre (« *tria monstra* », vers 54), donc comme une tendance redoutable et de nature à faire commettre des monstruosité, des excès horribles. Ce triple monstre doit être enchaîné fermement (« *tenaci constringes vinclo* », vers 54 et 55), c'est-à-dire qu'il doit être maîtrisé, contrôlé. C'est dire qu'il est difficile à vaincre et qu'il ne peut être anéanti, mais seulement dompté. La figure de Morphée (« *factorem Morphea* », vers 55) est convoquée pour désigner le premier des monstres. Morphée est le fils du sommeil et de la nuit, il est capable de prendre n'importe quelle forme pour apparaître aux humains dans leurs rêves. Il représente ici l'imagination, puissance de l'âme qu'il convient de dompter. La colère, qui constitue le deuxième monstre est qualifiée de *saevam* et d'*horribilem* (vers 56 et 57), deux adjectifs qui conviennent bien à un monstre. La colère démesurée, mal contrôlée aboutit à des cruautés et fait peur. L'homme qui s'y livre n'a plus rien d'humain : son aspect suscite l'effroi et sa cruauté le rapproche des bêtes féroces. Le troisième monstre est désigné par une périphrase : « *et quod inest in corpore, matrem idaliam* », (vers 56). Le terme « *idaliam* » renvoie à une ville de l'île de Chypre célèbre par le culte qu'on y rend à Vénus. Cette périphrase désigne donc les désirs de la chair, les pulsions sexuelles, celles qui ont pour but d'enfanter ou de procréer. C'est cette finalité que rappelle le mot latin *matrem*. Ces trois monstres ont pour point commun qu'elles tendent à faire perdre à l'homme le contrôle de lui-même. La première, l'imagination, lui fait perdre le sens de la réalité et l'entraîne vers la poursuite de chimères. C'est aussi par l'imagination que le démon tente l'homme en lui représentant un faux bien. La deuxième, la colère, est une passion qui prive momentanément l'homme de sa raison. Il n'est donc plus maître de lui. La colère est une brève folie, selon le mot de Sénèque. La troisième est une pulsion qui peut asservir l'âme si elle n'est disciplinée et orientée vers sa fin première. L'ascèse, notamment chrétienne, consiste à maîtriser ces trois basses tendances de notre être. On peut aussi noter un effet de gradation : les trois monstres occupent de plus en plus de mots.

Et comme les précédents, le discours de la tempérance se termine par l'explicitation de la promesse : « *merita sic vives laude beatus* », vers 57. C'est avant tout une promesse de béatitude terrestre, mais peut-être aussi céleste.

<sup>28</sup> On peut se rappeler que l'intempérance semble être à la base de la plupart des tentations si l'on se réfère à la célèbre histoire des trois tentations du Christ racontée par saint Matthieu (*Evangile*, chap. IV, 1-11) : le Christ qui vient de jeûner quarante jours dans le désert se voit d'abord tenter au niveau de l'appétit, de l'amour des richesses et de l'ambition. Ces trois types de tentation reprennent aussi les trois concupiscences

La colère<sup>30</sup> cruelle et horrible et ce qui se trouve dans ton corps, la mère Idalienne<sup>31</sup>. Ainsi, tu vivras heureux et tu seras honoré à juste titre.

La force<sup>32</sup>

---

évoquées par saint Jean : « *Omne quod est in mundo concupiscentia carnis est et concupiscentia oculorum et superbia vitae* » (I, Jean, chap. II, 16).

<sup>29</sup> Morphée est qualifié de « simulateur » car il a la faculté de se faire passer pour n'importe qui en rêve. Il donne donc le change aux humains par des apparences trompeuses. Le terme *simulator* vient peut-être d'Ovide qui le qualifie ainsi quand le Sommeil réveille Morphée pour l'envoyer auprès d'Alcyone espérant en vain le retour de Céyx : *Excitat artificem simulatoremque figurae / Morphea (Métamorphoses, XI, v. 634 et 635)*. Sur le sommeil, voir Virginie Leroux, Nicoletta Palmieri et Christine Pigné (sous la direction de), *Le Sommeil. Approches philosophiques et médicales, de l'Antiquité à la Renaissance*, Paris, Honoré Champion, 2015.

<sup>30</sup> On pourrait voir, dans cette condamnation de la colère, une réprobation des outrances qui peuvent avoir lieu dans les châtements. Comme les quatre vertus cardinales sont intimement unies entre elles, au point qu'aucune ne peut exister sans les autres (cette idée est longuement développée dans l'éloge que Martin Thierry fait de Guillaume de Montmorency), on doit comprendre que l'exercice de la justice doit obligatoirement s'accompagner de tempérance et que les cruautés sont peut-être inutiles. Cela donnerait à la fois à Charles de Villiers et à Martin Thierry une image d'hommes pondérés et sensibles à la souffrance humaine.

<sup>31</sup> L'Idalie est une montagne de Chypre, l'île consacrée à Vénus. Aussi l'adjectif *idalus* se rapporte-t-il à Vénus (Catulle, *Carmina*, XXXVI, 12, LXI, 17, Ovide, *Métamorphoses*, XIV, v. 694). L'évocation de la maternité indique qu'il s'agit du désir charnel qui conduit à l'enfantement.

<sup>32</sup> La Force est la dernière vertu à prendre la parole et ses premiers mots « *prudentem comitor* », (vers 58), créent un effet de boucle, en faisant référence à la première des vertus cardinales. Pour mieux monter la connexion et le lien des vertus entre elles, Martin Thierry semble refermer la chaîne qui les relie les unes aux autres. La dernière des vertus cardinales rejoint la première. La reprise (On se souvient que le premier mot du deuxième vers de la Prudence était *evinco*), toujours dans le premier vers, du verbe *vincere* (vers 58) au passif renforce cet effet de boucle. Ce verbe reprend également l'idée de victoire, de réussite, assez diffuse dans tout le poème. L'homme prudent et fort ne peut pas échouer. L'union des deux (« *quem suffero* », vers 58) est un gage de succès. La première n'entreprend que le raisonnable, la seconde va jusqu'au bout de l'entreprise, sans défaillir ni renoncer (« *nescia vinci* », vers 58). A la différence de la Prudence, la force ne connaît pas la peur (« *nullo territa facta metu* », vers 59). La prudence devait fuir le danger trop grand. La force, elle, ne craint rien, n'est pas sujette à la peur. Mais ce n'est ni témérité, ni inconscience, car il est bien précisé qu'elle ne précède pas, mais accompagne (« *comitor* », vers 58) ou suit la prudence. Donc ce que la prudence a décidé de faire, la force l'exécute sans état d'âme, sans céder à la peur ou au découragement.

La force permet d'éviter ou de surmonter deux écueils (« *inter utrumque volo* », vers 60). La formule est un assez vague, mais elle semble éclairée par la suite : « *adversis non frangor* » (vers 60) ou « *prospera vultu uno et contraria ferre paratus* » (vers 62). Ces deux dangers, ces deux précipices, ces deux défauts sont le découragement provenant des adversités et l'exaltation, l'orgueil excessif qui naissent du succès. Ces deux situations présentent des dangers et l'homme fort sait s'en prémunir et s'en tient éloigné. Le vol « *volo* » marque la hauteur. Il faut avoir l'esprit élevé pour s'élever au-dessus de ces deux périls, car il faut être capable, par les yeux de l'esprit, de voir plus loin que la situation présente.

Un autre aspect de la force, c'est qu'elle n'a pas peur du combat et qu'elle y met même un certain enthousiasme, un certain allant que l'on retrouve dans ces mots « *ad omnes provehor incursum* », (vers 60 et 61). On sait que Charles de Villiers prit sa part dans le combat contre le protestantisme et qu'il ne fit pas preuve d'attentisme paresseux. La force est également l'ennemie de la lâcheté et de la bassesse d'âme : « *vilia despicio* », (vers 61). En effet, la force confère une énergie suffisante pour ne pas se laisser aller à la facilité et pour rechercher les biens ou les actions les plus nobles.

Avec la force, la strophe baigne dans une atmosphère de lutte, de résistance, de combats, et de victoires. Il n'est donc pas étonnant qu'elle se termine par l'idée d'un surpassement, d'un dépassement. La gloire de Charles sera plus grande que celle de ses ancêtres (les Louis, les Philippe, les Guillaume de Montmorency...) : « *fortior antiquos exuperabis avos* », (vers 63). Mais là encore, il ne s'agit pas d'un fait acquis, mais d'une promesse attachée à une condition qui est sous-entendue, implicite mais dont on sent bien la présence. Et cette mention finale de la famille « ferme de nouveau la boucle », puisque cette même famille clôturait déjà la fin de l'introduction du poème : « *antiquae domus* », (vers 10).

J'accompagne l'homme prudent, que je soutiens, et je ne connais pas la défaite,

Mais j'ai été victorieuse car rien ne m'effraie.

60 Je vole entre deux dangers<sup>33</sup>, sans être brisée par les adversités,

Je m'élançai dans tous les combats, je méprise les bassesses.

Si tu es prêt, avec le même visage<sup>34</sup>, à assumer l'adversité comme la prospérité,

Tu deviendras plus fort et tu surpasseras tes antiques aïeux<sup>35</sup>.

Fin<sup>36</sup>. Merci à Dieu<sup>37</sup>.

65

---

<sup>33</sup> L'expression en latin est vague. Nous pensons qu'il s'agit d'écueils, de tentations, de difficultés et que ces dangers sont doubles : c'est l'euphorie conduisant jusqu'à l'hybris en cas de prospérité prolongée et c'est aussi le désespoir qui conduit au renoncement, à l'abattement et à la mort face aux adversités répétées. En effet, non seulement ces deux états d'âme vont ensemble par leur opposition, mais en plus, ils sont clairement associés dans un autre texte de Martin Thierry, écrit sensiblement à la même époque et traitant également des vertus cardinales. S'agissant de Guillaume de Montmorency (un parent de Charles de Villiers), il écrit : « [...] *vel adversa vel prospera fortiter toleravit* », « il supporta avec force l'adversité comme la prospérité ».

<sup>34</sup> Littéralement « d'un visage unique », c'est-à-dire qu'il faut supporter avec le même visage, donc d'une humeur égale, les biens et les maux de la vie.

<sup>35</sup> Il nous semble qu'il y a implicitement, dans la pensée du poète, une conjonction de subordination de condition. Mais son absence suggère que la condition est d'ores et déjà remplie. Charles de Villiers est déjà prêt. La conséquence, flatteuse, est elle-même assurée, ce qui explique l'emploi de l'indicatif.

<sup>36</sup> Sous le poète, il faut peut-être aussi voir l'avocat. Sachant que dans un diocèse, les conflits ne sont pas rares entre l'évêque et le collège des chanoines et que le meilleur ami de Martin Thierry est un chanoine, auquel il demande de revoir ses textes avant de les envoyer, est-ce que Martin Thierry ne serait pas le porte-parole des chanoines ? Dans cette optique, sous la flatterie nécessaire pour faire passer le message, n'y aurait-il pas une mise en garde adressée à l'évêque ? C'est une hypothèse qu'il ne faut peut-être pas écarter.

<sup>37</sup> C'est un acte de reconnaissance à Dieu de l'avoir inspiré, (car l'inspiration de Clio n'est qu'une fiction littéraire, mais Martin Thierry sait qu'en réalité, c'est Dieu qui l'a inspiré) et de lui avoir donné la force d'aller au bout de son poème. C'est peut-être aussi une reconnaissance à Dieu, car Charles de Villiers lui a peut-être permis de réciter son poème. C'est probablement une reconnaissance à Dieu d'avoir donné aux Beauvaisiens un si bon évêque.

Sapientissimo viro Ioanni Mauberto insignis ecclesiae Bellovacensis cantori et canonico,  
Martinus Theodoricus Bellovacus. S.D.P

Objurgasti me saepius, doctissime Joannes et inter dilectos amicorum precordialissime, non quidem amarulento reprehensionis obelo communitus, verum dulciori benevolentiae suadela. Quali frater amicus (iuxta philosophi testimonium) alter ipse, et una anima in duobus cohabitans corporibus, notum amicum ad quidpiam negotii peragendum inducere consuevit. Ut tenui contextas filo polyandrogias, neutique ommissa cronographia publicarem, exhortatus es. Quod velocius efficerem rationum montes conguessisti, omnemque tuo iudicio peremisti exceptionem. Nec profuit aliquando dilationis causas obiecis, quibus velut Aiakis clypeo circumtectus rem meam defendere intendebam. Nempe una potissimarum quod indoctus ac rudis rudem poesim et lectoribus inamoenam excuderam. Altera tanquam in speculo dignoscebatur quod nobilissimae Lodoicae Christianissimi Francorum regis genitricis superveniens mors, atranti moeroris nocte obtenebrata, clariori laetitiae luce solum choruscantes polyandrogias divulgari non permittebat. Quandoquidem vita, lux sit, mors, nox, et tenebrae, vita laetemur, morte turbemur. Turbati autem preteritorum minime recordentur gaudiorum. Reliqua manifestior constabat, quod vespertinus advena nullis acceptus eram. [...]

Nos hominum viles, canimus : si quid Iove dignum  
Labitur effluxu celeri, nec venimus usu  
Sordiduli in mentem longuo : at si blanda pararit  
Fortuna acceptis iucundos promere vultus,  
Et nihil oppresso vomitarint gutture, verum  
Afflatu tenui spirarint, grande putatur,  
Grandius excelsis magno trutinabile hiatu  
Inque adamante manet.

Sed resecatis excusationibus certo sciens amicitiae summam vim esse atque potestatem, ut nihil quod honestum fit (etiam si Mercurius caduceum ad arma capesceret) pro Mopso fidus Iason renuere, aut aliqua senticolae ambagis sinuositate votum procrastinare debeat, quin potius ex debito vinculi monitis et quibuscumque iussis incunctanter obtemperare tenatur. Tuo amicali convicio (ita dicere lubet) parui, et parens, caeco carcere detentum libellum rixarique cum blattis et tineis incipientem, reclusi. Cui, ut humanae conditionis status indice digito demonstraretur, quasi semper fit laetitiae comes tristitia, epitaphium eiusdem Lodoicae clarissimae heroidis (in qua fidem videre licuit) superaddidi. Suscipe itaque, (si placet), obviis manibus expetitur pro munusculo (quum munera literarum inops, dare non noverim) et solus tua voluntate frui. Ego vero tua sententia fretus Thersitis dicacitatem floccifaciam.

Vale.

Le beauvaisien Martin Thierry salue très chaleureusement Jean Maubert, un homme d'une extrême sagesse, chantre et chanoine de l'illustre église du Beauvaisis.

Tu m'as bien souvent fait des reproches, ô très érudit Jean et le plus aimé de tous mes meilleurs amis, en usant non pas certes de l'obèle<sup>1</sup> rouge de la critique, mais de la douce persuasion de la bienveillance. C'est de cette façon qu'un frère, c'est-à-dire un ami, un autre soi-même, (au dire du philosophe)<sup>2</sup>, et une seule âme qui habite dans deux corps, a pris l'habitude  
5 d'inciter un ami qu'il connaît bien, à aller jusqu'au bout de son travail. Tu m'as exhorté à publier des polyandrologies reliées entre elles par un fil ténu, sans oublier la cronographie. Tu as accumulé une montagne d'arguments afin que je réalise plus vite cette tâche et ton esprit sagace a mis en échec toutes mes tentatives de m'en retirer. Il ne m'a servi de rien d'alléguer parfois des raisons de la reporter, Abrisé derrière elles, comme derrière le bouclier d'Ajax, je m'efforçais de défendre ma  
10 cause<sup>3</sup>. Tu le sais bien, l'une des plus puissantes raisons que j'avançais est que, ignare et mal dégrossi, c'est une poésie grossière et désagréable que j'avais forgée pour les lecteurs. La deuxième se voyait comme dans un miroir, c'est que la survenue de la mort<sup>4</sup> de la très noble Louise, la mère du roi très chrétien des Français, accompagnée des ténèbres de la nuit noire du chagrin, ne permettait pas que soient publiées des polyandrologies uniquement rayonnantes de la  
15 lumière de la joie. Puisque la vie est lumière et que la mort est nuit et ténèbres, réjouissons-nous de la vie, troublons-nous de la mort. Mais que ceux qui sont dans le trouble se gardent bien de se souvenir des joies passées<sup>5</sup>. La dernière s'imposait avec encore plus d'évidence, c'est que je n'avais été accepté par personne en tant qu'étranger venu tardivement<sup>6</sup>.

[...]

Nous qui sommes les moindres des hommes, si nous composons un poème digne de Jupiter, Il tombe dans le flux rapide<sup>7</sup> <des choses> et nous qui sommes méprisables, Nous ne venons pas à l'esprit <des gens> bien longtemps<sup>8</sup>. Mais si la Fortune complaisante A suscité des visages favorables aux vers reçus Et si leurs auteurs ont craché sans retenue quantité de vers,

<sup>1</sup> L'obèle est un signe qui servait à indiquer les fautes dans un texte.

<sup>2</sup> Il s'agit peut-être de Cicéron ou d'Aristote qui ont tous les deux traité longuement de l'amitié.

<sup>3</sup> Le mot *rem* est vague. Il nous paraît plus judicieux de ne pas le traduire par intérêt car l'intérêt de Martin Thierry était justement de publier ses poésies. La cause qu'il cherche à défendre, c'est sa position de refus, dictée par sa modestie ou par sa timidité. Mais le mot peut aussi renvoyer plus concrètement au livre lui-même ou à la position, au jugement de son auteur. On peut comprendre que Martin Thierry veuille protéger son livre des critiques et des moqueries malveillantes.

<sup>4</sup> Mort survenue en 1531.

<sup>5</sup> Cette recommandation, aux antipodes de celle que faisait Epicure à ses disciples pour les aider à supporter les moments difficiles de la vie, peut sembler, à première vue, difficilement explicable. Martin Thierry semble vouloir dire, notamment dans la phrase précédente, qu'il ne convient pas de mêler la joie au chagrin et inversement. Autrement, ce serait une faute de goût et une inconvenance. Il s'agit avant tout de bienséance, de jugement d'ordre esthétique. La recommandation d'Epicure vaut pour un individu qui peut se souvenir d'une joie passée pour mieux supporter un mal présent, mais pas sur le plan collectif. Pour l'heure, le pays est en deuil. Il serait mal venu de se réjouir publiquement d'événements heureux qui se sont produits avant.

<sup>6</sup> Cette dernière raison est présentée de façon énigmatique et probablement imagée. Elle peut nous fournir des indications biographiques sur Martin Thierry, mais sans qu'on puisse en avoir des certitudes. Il faut probablement comprendre qu'il est question de la « République des Lettres » et que Martin Thierry, par modestie ou par aveu de la réalité, est encore un inconnu dans ce milieu et qu'il ne s'est mis à écrire que sur le tard.

<sup>7</sup> Cette expression signifie que l'œuvre tombe vite dans l'oubli, emportée par le temps qui passe.

<sup>8</sup> On ne s'intéresse pas longtemps à notre poésie, on ne la récite pas longtemps et elle sort de l'esprit.

Inspirés à la vérité par un faible souffle,

Leur œuvre est réputée grande, plus grande que les cieux, digne d'être commentée<sup>9</sup>

Avec enthousiasme, et elle demeure dans le diamant<sup>10</sup>.

20 Comme je savais bien, une fois mes raisons de me retirer écartées, que l'amitié disposait d'une  
très grande force et d'un très grand pouvoir, de sorte que le fidèle Jason<sup>11</sup> ne devait rien refuser,  
qui ne soit honnête, en faveur de Mopsus<sup>12</sup>, (même si Mercure<sup>13</sup> brandissait son caducée pour la  
guerre<sup>14</sup>) ou remettre au lendemain un vœu<sup>15</sup>, en recourant à quelque échappatoire broussailleuse  
et tordue, mais bien au contraire il est tenu, en vertu du devoir qu'impose la chaîne de l'amitié,  
25 d'obéir sans délai à n'importe quels avertissements ou ordres. J'ai obéi à ton reproche bien amical  
(il me plaît de m'exprimer ainsi) et obéissant, j'ai libéré mon livret détenu dans une sombre prison  
et qui commençait à se battre contre les blattes et les teignes. A ce petit livre, j'ai encore ajouté  
l'épithète de Louise, à la fois héroïque et très illustre (en qui on a pu voir un exemple de  
loyauté) afin de pointer ostensiblement du doigt l'état de la condition humaine, à savoir que la  
tristesse est toujours la compagne de la joie<sup>16</sup>. Prends donc, (si cela te plaît) en tendant  
30 spontanément tes mains l'objet désiré en guise de modeste présent (puisque je suis dépourvu de  
talents littéraires, je ne saurais faire de moi-même des présents)<sup>17</sup> et jouis seul<sup>18</sup> de ce que tu as

<sup>9</sup> Examiner peut vouloir dire simplement lire ; mais nous pensons qu'il s'agit plutôt d'avoir de bonnes critiques, donc de faire l'objet d'études. Si ce passage peut s'appliquer à Martin Thierry, celui-ci aura attendu 500 ans avant de faire l'objet d'une thèse !

<sup>10</sup> Ce qui semble faire le succès d'une œuvre, ce n'est pas sa qualité intrinsèque, mais sa réception. Un inconnu ne verra pas ses vers reconnus à leur juste valeur. Il lui faut avoir l'appui de personnes qui aient quelque autorité en la matière et qui soit bienveillante. On peut comprendre que Martin Thierry compte davantage sur l'appui de Jean Maubert que sur la valeur de ses propres vers pour faire connaître et apprécier son travail. Il y a peut-être aussi l'expression d'une certaine plainte, d'une certaine injustice. Les petites gens, quand bien même ils seraient remplis de talents ne seront pas reconnus à leur juste valeur, tandis qu'un poète médiocre qui accumule des vers composés sans soin pourra connaître le succès s'il a la chance de bénéficier de la complaisance d'une personne bien placée. On peut sentir, à travers cette remarque assez appuyée de Martin Thierry, une certaine jalousie amère envers les grands poètes, ceux qui sont reconnus.

<sup>11</sup> Jason est un héros grec qui, avec l'aide de Médée et de très nombreux héros, a entrepris la conquête de la Toison d'or. Ses exploits sont longuement relatés par Ovide (*Métamorphoses*, VII, 1-158), mais il ne semble pas y avoir d'amitié particulière entre lui et Mopsus.

<sup>12</sup> La mythologie compte deux Mopsus qui furent tous les deux des devins. L'un d'eux participa à l'expédition des Argonautes. Il s'agit donc probablement de lui (cf. Pierre Grimal, *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*). Vu que les références mythologiques ne semblent pas très éclairantes, est-ce qu'il ne s'agirait pas de surnoms qu'ils se sont donnés, pendant leurs études, ou dans un petit cercle d'amis ?

<sup>13</sup> Hermès n'est pas un dieu guerrier : il s'agit donc d'une éventualité peu probable. Par contre, en tant que messenger des dieux, il pourra demander de partir à la guerre ou, par son lien avec les morts qu'ils conduisaient dans les Enfers, il pourrait demander à un ami de risquer sa vie ou de la donner. L'image reste cependant obscure.

<sup>14</sup> Il s'agit peut-être d'une guerre littéraire. Mercure était aussi le dieu de l'éloquence et des poètes. Son nom est souvent associé à l'information et à la critique (cf. le « Mercure français »).

<sup>15</sup> Cette formulation rappelle la discussion que Martin Thierry a (dans le *De Obitu*), en tant que personnage, avec Pierre Baudet au sujet de la légitimité des vœux et de l'obligation ou non de les respecter.

<sup>16</sup> Cette idée corrige et nuance un peu l'idée précédente selon laquelle il ne convenait pas d'associer la joie avec le chagrin.

<sup>17</sup> Expression un peu précieuse et pleine de modestie. Martin Thierry ne donne pas de cadeau, mais il le laisse prendre. Ce n'est pas lui qui prend l'initiative d'en faire présent, mais il laisse toute la responsabilité à Jean Maubert. C'est à lui de le prendre, s'il le veut. Martin Thierry veut donner l'impression qu'il a conscience que ses vers ne sont pas dignes d'être offerts.

<sup>18</sup> La fin de la lettre se prête à différentes interprétations. Première hypothèse de lecture : l'emploi du mot *solus* renforce la modestie affichée de Martin Thierry. On peut en effet comprendre qu'il est convaincu qu'il n'y aura que Jean Maubert qui appréciera ses vers. Même Martin Thierry ne les apprécie pas, conscient qu'il

voulu. Mais quant à moi, me reposant sur ton jugement, je ferai peu de cas de la raillerie de Thersite<sup>19</sup>.

Salut

---

est de leur faiblesse et de leur grossièreté. Deuxième hypothèse de lecture : on peut comprendre aussi que Martin Thierry supplie son ami de ne pas faire lire ses vers à d'autres personnes de peur d'essuyer des critiques ou d'être mal jugé, mais cette dernière hypothèse est un peu contredite par la phrase finale de la lettre. La troisième hypothèse de lecture est la suivante. Dans un premier temps, Martin Thierry demande à son ami de lire son livre sans le montrer encore à personne. Mais la dernière phrase semble indiquer que, si le jugement de Maubert est favorable, il n'aura pas peu d'exposer son ouvrage à la critique. Il est naturel qu'il demande à Maubert de valider son texte, si Martin Thierry, c'est une hypothèse probable, est le porte-parole des chanoines.

<sup>19</sup> Personnage connu pour sa langue de vipère et son physique disgracieux.

Est miserum nescire mori

Epitaphium illustrissimae dominae Lodoicae christianissimi Francorum regis matris in quo  
introducitur eadem loquens.

Saeva licet cunctos rabioso devoret ore,  
    Hei nusquam tantis mors satiata malis,  
Et quanquam adversa rerum domitrice, coacta  
    Victrici fuerim subdere colla neci :  
5 Attamen extinctae meditato vulnere famam  
    Indigna poterit vix abolere nota.  
Quin totum vigeat late diffusa per orbem,  
    Nec minus astriferis commemorata locis.  
Ergo age supremis concede precatibus aures  
10 Quisquis ades patulas : siste viator iter.  
Siste viator iter, muliebri intende coronae.  
    Non privanda venit foemina laude sua.  
Allobrogum sublime genus, generosa propago  
    Extendi nomen Franca per arva meum.  
15 Scilicet illustri dudum coniuncta marito,  
    Venturum peperit lege favente ducem.  
Maior enim factus florentes protulit annos,  
    Quem celebri ornavit regia nata thoro.  
Hinc presso rabidae socero concedere morti,  
20 Quum foret in populo liberiore quies,  
Grandius accepit regni moderamen aviti,  
    Et valida sumpsit sceptrum tuenda manu.  
Evectus, merito matrem decoravit honore,  
    Immensasque dedit ( Croesus ut alter ) opes.  
25 Protraxit fines, et ne foeliciores esset  
    Dimissa occubuit Claudia progenie.  
Interea expulso truculenti Martis amore,  
    Firmavi pacem robore perpetuo.  
Margaris auxilium tribuit, quae functa parentat  
30 Caelicolis rutilo nuper in axe comes.  
Ad coeptum redeo : dignoscens munera pacis,  
    Materno excepi pignora chara sinu.  
Pulchricomamque deam nexis amplexa lacertis,  
    Huic nuptae cecini vota fecunda novae.  
35 Postremo fragilis quia venerat hora senectae,  
    Hora in qua nullo praetereunda gradu.  
Oppetii Lodoica truci confixa sagitta,  
    Francisci genitrix regis, et alma parens  
Unica quae Gallos rexi, dum vita maneret  
40 Facta Regens, tristi morte subacta regor.  
Talia viventes, ac si retulisset Apollo,  
    Contineant tacitis carmina pectoribus.

Et pace et bello mortales Parca trucidat,  
Iuppiter ut novit, serius aut citius.

45 telos

C'est une misère que de ne pas savoir mourir<sup>1</sup>.

Épitaphe<sup>2</sup>, dans laquelle on lui donne la parole, de son altesse<sup>3</sup>, la très illustre Louise<sup>4</sup>, mère du très chrétien roi de France<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> L'épitaphe de Louise de Savoie est précédée d'un vers isolé qui fait figure d'exergue et qui se signale par ses sonorités rudes et plaintives (en *r* et en *i*) pouvant évoquer le rôle de la mort et la douleur aiguë, bien en accord avec le thème de l'épitaphe. C'est une sentence riche de sens. Ce n'est pas le fait de mourir qui constitue la misère de l'homme, mais c'est le fait de mal mourir, car il y a un art de mourir (on peut penser aux réflexions d'Erasmus dans sa *De praeparatione mortis*). Cette pensée préliminaire, empreinte de stoïcisme et de christianisme, peut aussi suggérer qu'il ne faut pas tant pleurer Louise que l'admirer. A ce sujet, on peut voir Laure Hermand-Schebat, *Stoïcisme et christianisme dans les lettres de consolation de Pétrarque*, in *Stoïcisme et christianisme à la Renaissance*, Cahiers V-L Saulnier, 2006.

<sup>2</sup> Dans une lettre que Martin Thierry adresse à son ami Jean Maubert (voir page 123 de notre travail), il présente la mort de Louise de Savoie, comme l'une des causes de son hésitation à publier le *De foelici reginae Leonorae in Gallias adventu*, ainsi que d'autres poèmes de fête concernant l'entrée à Beauvais de l'évêque Charles de Villiers, puis de la décision de reporter cette publication. Il aurait trouvé de mauvais goût de publier un livre plein de joie et de réjouissances à un moment où le royaume était en deuil : *Altera tamquam in speculo dignoscebatur quia nobilissimae Lodoicae christianissimi Francorum regis genitricis superveniens mors, atranti moeroris nocte obtenebrata, clariori laetitiae luce solum choruscantes polyandrologias divulgari non permittebat*. « L'autre raison est visible comme dans un miroir : c'est parce que la survenue de la mort de la mère du très-chrétien roi de France, la très noble Louise, événement entouré des ténèbres de la nuit obscure de l'affliction, empêchait que ne soient publiées des polyandrologies, écrits resplendissants de la lumière très clarteuse de la joie. » *Solum ?* (ou écrits rayonnant pour une joie plus lumineuse que la lumière des soleils). L'opposition franche entre d'une part la nuit et le jour et d'autre part la tristesse et la joie, ainsi que le parallélisme de construction font voir d'une manière saisissante l'inconvenance ou l'inopportunité de la publication. Et dans une autre lettre adressée à la même personne, il fait, à propos de l'épitaphe de Louise de Savoie, cette réflexion générale sur la condition humaine, à savoir que la joie côtoie la tristesse et que ces deux aspects de la vie humaine se succèdent sans cesse, comme la nuit et le jour : *Cui (ut humanae conditionis status indice digito demonstraretur, quasi semper sit laetitiae comes tristitia) epitaphium eiusdem Lodoicae clarissimae Heroidis (in qua fidem videre licuit) superaddidi*. « J'y ai ajouté l'épitaphe de la même Louise (il aurait été permis de voir en elle un exemple de loyauté), cette héroïne très illustre (afin que l'état de la condition humaine fût montré du doigt, à savoir que la tristesse est quasiment toujours la compagne de la joie. » La *fides* dont il est question, n'est pas forcément la foi chrétienne, qui n'apparaît pas spécialement dans l'épitaphe, mais ce peut être aussi la confiance que l'on pouvait mettre en elle et la protection qu'elle a exercée sur le royaume et sur le roi de France.

<sup>3</sup> Louise de Savoie n'a jamais été reine, à proprement parler, mais elle a été régente. C'est peut-être à ce pouvoir qu'elle a exercé que fait allusion le terme *domina*, à moins qu'il ne signifie seulement « madame ».

<sup>4</sup> Louise de Savoie est née en 1476. Elle épousa en 1488 le comte Charles d'Angoulême et donna naissance, en 1492, à une fille, Marguerite d'Angoulême, puis de Navarre, et le 12 septembre 1494 à un fils, le futur roi François Ier. En 1496, elle devint veuve. Elle exerça la régence à deux reprises, en 1515 et de 1524 à 1526. Elle mourut le 22 septembre 1531 à Grez-sur-Loing, à proximité de Fontainebleau. Sa mort peina et bouleversa profondément François Ier. Comme il l'aimait, et comme elle avait rendu de grands services au royaume, le roi lui fit faire, autant qu'il était possible pour une personne qui n'avait été que régente et n'avait jamais porté le titre de reine, des funérailles dignes d'une reine, recommandant à Jean de la Barre, prévôt et gouverneur de Paris, de veiller à ce que la cérémonie des obsèques de Louise de Savoie se déroule sur le même modèle que celle qui avait eu lieu pour le décès de Claude de France, sa première épouse. Cette magnificence exceptionnelle ne sembla pas exagérée, étant donné que sous Louis XII pareil honneur avait été accordé au cardinal Georges d'Amboise et aussi parce qu'il était unanimement admis que la mère du roi avait travaillé à maintenir l'intégrité du territoire français et à installer la paix entre la France et ses voisins. C'est ce que reconnaît très clairement l'assemblée de la ville de Paris le 7 octobre : « Les représentants de la ville de Paris délibèrent que, conformément à la volonté du roi « l'on tiendrait » pour la « très haute, très puissante, très magnanime princesse Madame Louise de Savoie, mère du Roy, conservatrice du Royaume et restauratrice de la paix, en son vivant duchesse d'Angoumois, d'Anjou, de Bourbonnais et d'Auvergne » l'ordre semblable à celui qui avait « esté tenuz es obsèques de la feue Roynne Claude. » (Voir l'article Monique Chatenet, *Les funérailles de Louise de*

- Bien que la mort cruelle, nulle part hélas, rassasiée de tant de maux,  
De sa gueule enragée, dévore tous les hommes,  
Et bien que, victime de l'hostilité de celle qui vainc toutes choses,  
J'aie été obligée de présenter mon cou à la mort victorieuse<sup>6</sup>,
- 5 Un reproche indigne de moi aurait peine à effacer ma bonne réputation,  
Moi qui me suis éteinte sous l'effet d'un coup que j' avais bien prévu<sup>7</sup>.
- Bien au contraire, que ma renommée s'accroisse et se diffuse au loin à travers la terre tout entière,  
Et qu'elle ne soit pas moins à l'honneur dans les sphères étoilées.
- Donc, allez, ouvrez bien grandes vos oreilles à mes dernières prières<sup>8</sup>.
- 10 Toi que voilà, qui que tu sois, arrête-toi, passant.

---

*Savoie*, dans *Louise de Savoie*, sous la direction de P. Benoist, de L. Fagnard et de C. Michon, Presses universitaires de Tours, Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 155-163.). Ce sont d'ailleurs ces trois titres de gloire, à savoir sa maternité, son rôle de régente et son rôle dans l'établissement de la paix qui vont être magnifiés dans l'épitaphe écrite par Martin Thierry.

Un diplomate vénitien (il s'agit de Marino Sanudo), qui s'était rendu, dans l'abbaye de Saint-Maur, devant le cercueil de Louise de Savoie, sur lequel avait été posée son effigie, a consigné les impressions suivantes : « Dans la chambre où était le corps, il y avait un lit couvert de brocard d'or *rizzo sopra rizzo*, et dessus, figurée en ronde-bosse était Madame avec le manteau ducal et le sceptre royal, en tant que régente, ainsi que la couronne, et son visage donnait l'impression qu'elle était vivante. » (Ce témoignage est rapporté dans l'article de Monique Chatenet, cité ci-dessus.). Nous ne savons pas si Martin Thierry s'est également rendu sur place, mais il a eu l'idée, guère originale, de prêter vie à la défunte en lui donnant la parole pour qu'elle fasse sa propre épitaphe. Faire parler le défunt est une pratique assez fréquente. La présence du sceptre royal, pour une personne qui ne fut ni roi ni reine, est, selon Monique Chatenet, tout à fait exceptionnelle et révèle le rôle éminent qu'avait joué Louise de Savoie dans les affaires du royaume. Elle fit partie du Conseil du roi où elle se montra autoritaire. Ses avis étaient écoutés. Robert J. Knecht écrit que « l'influence de Louise était considérable, notamment en matière de relations extérieures. » Et pour l'affirmer, il s'appuie entre autres sur le témoignage de Béatis qui rapporte : « Elle accompagne toujours son fils et la reine Claude sur lesquels elle exerce un pouvoir absolu. », et sur celui de Wolsey qui la tient pour « la mère et la nourrice de la paix » (Voir *Un prince de la Renaissance*, Robert J. Knecht, Le Grand Livre du Mois, 1998, p.120.).

<sup>5</sup> Le titre indique qu'il s'agit d'une prosopopée. On retrouve dans ce procédé la propension de Martin Thierry à faire parler ses personnages. Elle permet aussi, dans une sorte d'euphémisme, de donner l'illusion que Louise est encore vivante, malgré son trépas. Dans le corps de l'épitaphe, la défunte évoque d'abord la mort comme un être cruel et inflexible. À la toute-puissance de la mort, elle oppose sa bonne réputation qu'elle va s'employer à répandre sur la terre (v. 5 et 6). C'est pourquoi, elle cherche à arrêter les passants pour leur raconter les grandes lignes de sa vie et leur montrer ses mérites (à partir du vers 13). Elle rappelle son premier titre de gloire : elle est la mère du roi (v. 16). Cela la conduit à s'effacer un peu au profit de son fils, puis de sa bru et enfin de Louis XII. Des vers 27 à 34, la défunte évoque son principal mérite : elle a œuvré pour la paix, de concert avec Marguerite d'Autriche. Elle évoquera alors la Paix des Dames, la libération de ses petits-enfants, l'accueil d'Éléonore d'Autriche. Enfin, c'est sa propre mort qu'elle évoque.

<sup>6</sup> Le début de l'épitaphe est sinistre et terrifiant. Il y est question de la mort, vue comme un monstre cruel (*saeva mors*, vers 1 et 2 et *rabioso devoret ore*, vers 1) et invincible (*victrici ...neci*, vers 4). Son empire est universel (*cunctos devoret*, vers 1 et *rerum domitrice*, vers 3) et son appétit féroce est insatiable (*hei nusquam tantis mors satiata malis*, vers 2). Cette dureté de la mort est renforcée par l'image du cou tendu (*subdere colla*, vers 4) qui peut évoquer l'égoïsme, la pendaison, au-delà de la simple reddition. Par ailleurs, il est important de noter que la mort de Louise de Savoie est un fait tout récent. Martin Thierry ne traite que des questions d'actualité ; s'il a un scrupule à publier trop tôt après cette mort, il doit pourtant le faire.

<sup>7</sup> Le verbe *meditari* laisse entendre que Louise de Savoie s'était préparée à mourir et qu'elle n'a donc pas été surprise, ce qui peut être une forme de domination de la mort, qui est alors moins subie. Ces dispositions qu'avait prises Louise semblent renvoyer au vers mis en exergue, qui invite justement à se préparer, de façon lucide, à la mort et à l'accepter. Cf. note 1.

<sup>8</sup> Le souci de sa gloire que manifeste la défunte Louise explique le fait qu'elle sollicite l'attention des passants (*supremis concede precatibus aures/ quisquis ades patulas...*, vers 9, pour leur raconter les grandes étapes de sa vie et les faits dont elle est fière. La conjonction de coordination *ergo*, au vers 9, montre que Louise est en train d'œuvrer à la propagation de sa renommée.

Arrête-toi passant<sup>9</sup>, sois attentif à la couronne<sup>10</sup> d'une femme.

La femme qui se présente<sup>11</sup> à toi ne doit pas être privée de sa gloire.

Noble<sup>12</sup> rejeton des Allobroges<sup>13</sup>, c'est une haute naissance,

J'ai étendu mon nom à travers le territoire français.

15 Mariée depuis quelque temps à un mari<sup>14</sup> évidemment illustre,

J'ai enfanté celui qui devait devenir, à la faveur de la loi, le futur souverain<sup>15</sup>.

En effet, devenu plus grand, il a apporté au Royaume des années prospères,

Lui qu'honora une fille de sang royal<sup>16</sup>, en venant souvent dans son lit nuptial<sup>17</sup>.

---

<sup>9</sup> La formule employée par le poète (*siste viator iter*, vers 10 et 11) est traditionnelle et courante dans les épitaphes (cf. par exemple A. G., VII, 2 bis, 1 ou Aulu-Gelle, I, 24, 4, 3).

<sup>10</sup> Le mot *coronae* forme une métonymie et renvoie à la régence qu'a exercée Louise durant l'absence du roi pendant la guerre en Italie et notamment durant sa captivité à Madrid, après la défaite de Pavie. Et de nouveau, et non sans insistance, Martin Thierry souligne le mérite personnel de Louise. L'adjectif possessif *sua*, au vers 12, indique que sa gloire est méritée et que ce serait une injustice de ne pas la lui reconnaître, ce qui est suggéré par l'emploi de l'adjectif verbal *privanda*, au vers 12. Son mérite est d'autant plus grand qu'elle est une femme, *foemina*, vers 12. Même si parfois Martin Thierry a quelques remarques qui, à nos yeux, sentent la misogynie, il sait aussi exalter les femmes comme il le fait ici, pour Louise de Savoie et ailleurs pour Eléonore d'Autriche, dont le point commun majeur est d'avoir œuvré à l'établissement de la paix. D'autre part, le mot couronne a sans doute deux sens : c'est certes la régence qu'elle a exercée, mais c'est peut-être aussi la couronne réservée aux élus dans le Ciel, ou la couronne de gloire que lui tresse le poète...

<sup>11</sup> Le verbe *venit*, vers 12, contribue à donner de la vie à Louise et contraste, par le mouvement qu'il exprime, avec l'arrêt demandé au passant. Il donne également une image dynamique de Louise.

<sup>12</sup> Louise appartient en fait à la petite noblesse.

<sup>13</sup> Peuple gaulois établi entre l'Isère et le Rhône. Son territoire s'étendait jusqu'aux montagnes de la Savoie (Salluste, *La conjuration de Catilina*, XL et suiv.). Ce sont les Allobroges qui ont permis à Cicéron de neutraliser la conjuration de Catilina. Rappeler son appartenance à ce peuple est peut-être une manière de suggérer que la défunte a travaillé pour la paix et l'unité de son pays. Louise de Savoie est la fille de Philippe de Bresse, qui était le cadet des ducs de Savoie et de Marguerite de Bourbon.

<sup>14</sup> Louise de Savoie s'est mariée avec Charles d'Angoulême, en 1488. Si elle ne le nomme pas, c'est peut-être parce que ce ne fut pas un mariage d'amour qui unit les deux époux. Elle n'exprime d'ailleurs aucun sentiment à son égard.

<sup>15</sup> Le mot *dux* renvoie à François I<sup>er</sup>. L'emploi du futur rappelle discrètement que le fils de Louise de Savoie n'était pas destiné à régner, mais que ce fut à la faveur des circonstances et des lois du royaume qu'il parvint à la royauté. En effet, Louis XII, malgré ses efforts (et ceux de sa femme, Anne de Bretagne, qui s'épuisait en grossesses), n'arrivait pas à avoir un héritier. Ce futur évoque peut-être aussi l'espérance assez ferme qu'avait Louise de Savoie que son fils, en dépit des apparences, serait un jour roi de France, comme le rappelle, entre autres, Georges Bordonove : « Dès qu'elle fut nubile, elle se mit en devoir de conquérir son mari, déployant des trésors d'ingéniosité, sans pour autant chercher à évincer ses rivales. Tout de suite elle se désola de n'être pas enceinte et, craignant d'être stérile, s'en fut trouver François de Paule, cet ermite autrefois accueilli et installé à Plessis-les-Tours par le feu roi. Ce saint homme passait pour avoir le don de prophétie. Il prédit à Louise la naissance d'un fils qui deviendrait roi. » (*François Ier, le Roi-Chevalier*, Paris, Pygmalion, 1987, p. 17). L'emploi du mot *ducem*, vers 16 au lieu du terme *regem*, s'explique par le fait qu'à cette époque, François I<sup>er</sup> est encore le « roi-chevalier », épris de batailles et de bravoure et qu'il part à la guerre à la tête de ses troupes.

<sup>16</sup> Il s'agit de Claude de France, la fille du roi Louis XII (c'est pour cela quelle est désignée de la façon suivante : *regia nata*). Elle avait d'abord été fiancée au duc Charles de Luxembourg, mais ces fiançailles furent rompues, en faveur du fils de Louise de Savoie, par Louis XII, qui était très malade et qui pensait être proche de la mort. Le mariage eut lieu le 18 mai 1514 à Saint-Germain. Il ne pouvait que satisfaire Louise, qui voyait ses rêves de voir régner son fils se réaliser petit à petit, surtout depuis la mort de la reine Anne de Bretagne, survenue quelques mois plus tôt.

<sup>17</sup> L'image du « lit bien fréquenté », *celebri thoro*, rappelle que la reine lui a donné trois fils et quatre filles. C'est différent de sa deuxième femme, Eléonore d'Autriche qui a été délaissée par le roi et qui ne lui a donc donné aucun enfant. Les femmes, incarnant souvent la grâce et la beauté, peuvent être aussi considérées comme l'ornement de leur mari. Le verbe *ornare* signifie « embellir », « parer » et « honorer ». On peut penser que les deux sens du verbe peuvent se conjuguer. Il se peut aussi que l'ornement en question soit constitué des enfants qu'elle lui a donnés.

- Ensuite, son beau-père<sup>18</sup> ayant été contraint de céder devant la mort implacable,  
20 Tandis que le peuple, jouissant d'une plus grande liberté, connaissait une période de quiétude,  
Il reçut une part plus grande du gouvernement du royaume ancestral,  
Et il saisit son sceptre qu'il fallait préserver d'une main ferme<sup>19</sup>.  
Placé au faite de la gloire, il combla sa mère d'un honneur mérité.  
Et, comme un autre Crésus<sup>20</sup>, il lui donna d'immenses richesses.  
25 Il étendit les territoires et<sup>21</sup> afin qu'il ne fût pas trop heureux,  
Claude mourut<sup>22</sup> après avoir mis au monde sa progéniture<sup>23</sup>.  
Pendant ce temps-là, après avoir chassé l'amour pour le terrible Mars,

---

<sup>18</sup> Le beau-père est Louis XII. Il mourut le 1<sup>er</sup> janvier 1515. Comme il mourut sans avoir eu de fils vivant ni avec Anne de Bretagne, ni avec sa nouvelle femme anglaise Mary, il laissait le trône à François de Valois, le fils de Louise.

<sup>19</sup> Il fallait préserver le sceptre, car le roi n'ayant pas d'héritier mâle, la royauté pouvait être disputée entre des prétendants.

<sup>20</sup> Roi Lydien célèbre pour ses grandes richesses (Cicéron, *fin.*, II, 87 ; III, 45 et 76. Sa richesse était devenue proverbiale. Louise était, de fait, très riche et le train de vie de la mère du roi ainsi que son goût pour l'argent furent parfois critiqués. Louise ne s'appesantit pas sur ces critiques, mais semble se justifier en employant l'adjectif *merito* au vers 23. Les récits historiques évoquent la cupidité parfois choquante de Louise et les grands biens qu'elle sut se procurer par des moyens plus ou moins honnêtes. Peut-être est-il fait allusion à l'affaire d'héritage qui a opposé Charles de Bourbon, le seigneur le plus riche de l'époque et Louise de Savoie qui a obtenu du roi de pouvoir s'emparer d'une bonne partie des biens du connétable : « Louise de Savoie était la fille de Marguerite de Bourbon, donc plus proche héritière de Suzanne que l'époux de celle-ci. Elle contesta la validité du testament en faveur de Charles. Sans même essayer de négocier à l'amiable, elle engagea le procès avec une promptitude et une âpreté qui surprirent l'opinion. On connaissait son appétit de richesse, son amour de l'argent, mais on estima qu'elle passait les bornes. Les ragotiers s'en donnèrent à cœur joie. » Georges Bordonove, *op. cit.*, 1987, p. 184 Et : « Louise risquait fort de perdre son procès. Elle convainquit son fils de lui octroyer une partie des biens du connétable et de placer le reste sous séquestre. Ainsi, avant même que le procès ne fût plaidé et jugé, on dépouillait le connétable. » *Op. Cit.* p. 185. On pourrait aussi évoquer son affaire avec Semblançay et les quatre cents mille écus qu'elle récupéra au détriment de Lautrec à qui l'argent était destiné, ce qui provoqua la défaite de la Bicoque.

<sup>21</sup> Ce *et* mériterait un sens plus fort qu'un simple *et* car il ajoute quelque chose de différent.

<sup>22</sup> Claude mourut le 26 juillet 1524 à Blois. Elle avait donné de nombreux enfants à son mari, ce qui l'avait probablement affaiblie, mais elle ne trouva pas la mort au terme d'un accouchement, comme l'expression *dimissa progenie* pourrait éventuellement le suggérer.

<sup>23</sup> Au vers 25, le roi François Ier continue d'être magnifié au détriment de l'exactitude historique. Son bilan extérieur semble se résumer en deux mots : *Protaxit fines*. Ces mots laissent entendre qu'il fut un grand conquérant et qu'il a accru le territoire de la France. Cela fut vrai, avec les conquêtes italiennes, mais cela ne dura pas. Louise de Savoie, qui a signé le traité de Cambrai en 1529, est bien placée pour le savoir. En vertu de ce traité, la France dut renoncer à l'Italie (duché de Milan et royaume de Naples) et à plusieurs villes comme Hesdin, Lille, Arras. Le roi renonça aussi à sa suzeraineté sur la Flandre et sur l'Artois. Rappelons qu'il faillit perdre également la Bourgogne, comme il était prévu dans le traité précédent, celui de Madrid et qu'a remplacé le traité de Cambrai. Les extensions territoriales sont donc, au final, bien limitées. On voit ici une certaine volonté de réécrire l'histoire pour l'embellir. La suite du vers suggère que François Ier ne connut que des succès qui auraient pu le faire tomber dans l'hybris. Et Louise donne à entendre que Dieu permit que le roi connaisse un malheur afin d'éviter cela, comme un remède à l'orgueil : *et ne foelior esset*. Ce revers, c'est la mort, survenue à Blois, le 26 juillet 1524 de son épouse, la reine Claude, la femme qui lui avait donné tant d'enfants (trois fils et trois filles) et qu'il aimait d'un amour sincère, malgré ses propres infidélités (Cf Robert J. Knecht, *Un Prince de la Renaissance, François Ier et son royaume*, Le Grand Livre du Mois, 1994, p. 121). La fécondité de celle qui consacra sa vie à donner des enfants au roi est soulignée grâce à l'ablatif absolu : *dimissa progenie*, vers 26. Et le chagrin profond qu'éprouva son mari est suggéré par le fait que c'est ce malheur que Louise a choisi de rappeler pour montrer que son fils rencontra finalement l'adversité afin de rester dans les limites de l'humilité. Elle aurait pu en rappeler d'autres, comme la trahison du connétable de Bourbon, la défaite de la Bicoque, la mort de Bayard et un peu plus tard, sa lourde défaite à Pavie et sa dure captivité en terre espagnole. Là encore, Louise de Savoie sélectionne ses souvenirs et laisse dans l'ombre un certain nombre de faits qui auraient pu ternir la gloire de son enfant chéri, de son « César ». En cela, Martin Thierry, qui veut faire un éloge du roi et de sa mère, respecte bien sa psychologie.

- J'ai affermi la paix<sup>24</sup> en y travaillant sans relâche<sup>25</sup>.  
Marguerite<sup>26</sup> m'a apporté son aide, elle qui, défunte,  
30 apaise les habitants des cieus, et qui, depuis peu, est devenue leur compagne sur un char rutilant.  
Je reviens à l'œuvre que j'ai commencée : reconnaissant en eux des gages<sup>27</sup> de paix  
J'ai accueilli dans mon sein maternel les otages qui me sont chers.  
Et après avoir étreint autour de mes bras la déesse à la belle chevelure<sup>28</sup>,  
J'ai chanté des vœux de fécondité à cette nouvelle épouse<sup>29</sup>.  
35 Enfin, parce que l'heure de la fragile vieillesse était venue,

<sup>24</sup> La défunte évoque le traité de Cambrai, signé le 3 août 1529 et plus connu sous le nom de « Paix des Dames ». Il fut conclu entre Louise de Savoie, alors régente du royaume de France et Marguerite d'Autriche (dont il sera question au vers suivant), la gouvernante des Flandres et des Pays-Bas, et aussi la tante de Charles Quint. Elle avait reçu de l'empereur les pleins pouvoirs pour négocier.

<sup>25</sup> Les mots *firmavi* et *robore* appuyé par l'adjectif *perpetuo* qui le renforce, soulignent la force et l'énergie mâles qu'elle a dû déployer pour établir cette paix et donnent de Louise l'image d'une femme forte qui a obtenu la paix de haute lutte. L'amour de Mars, *Martis amore*, qu'elle a dû combattre, *expulso*, exprime l'amour de la guerre et suggère qu'elle a dû vaincre la résistance des souverains et d'une bonne partie de leur entourage masculin, partisan de la guerre. De son côté, Erasme, dans sa *Querela Pacis* (1517), se désole aussi de l'inclination des souverains pour la guerre.

<sup>26</sup> Marguerite d'Autriche est morte en 1530. Louise évoque la mort de son interlocutrice en termes élogieux : *quae functa parentat / Caelicolis rutilo nuper in axe comes*, vers 29 et 30. C'est dire qu'elle apprécie cette femme à qui elle attribue la gloire céleste. L'adverbe *nuper* indique que Marguerite est morte récemment, en 1530, soit environ un an avant Louise. Cette proximité dans la mort contribue aussi à rapprocher ces deux femmes si bien qu'il n'est pas exclu que le mot *comes* suggère une amitié particulière avec Louise de Savoie qui vient à son tour de rejoindre les « habitants du ciel » (comme semble le suggérer le vers 8).

<sup>27</sup> En effet, sur décision de Louise de Savoie, les garçons du roi, François, le dauphin et Henri, ont été, à l'âge de huit ans pour le premier et de six ans pour le second, envoyés en prison en Espagne à la place de leur père qui put ainsi être libéré et revenir en France. Conformément au traité de Madrid, le roi ne pouvait être libéré qu'en échange d'otages : (article 2 du traité de Madrid, rédigé le 14 janvier 1526). La régente avait le choix, pour obtenir la libération de son fils, de donner en otages, soit le dauphin François, alors âgé de huit ans, et son frère Henri, qui deviendra plus tard le roi Henri II, soit douze des principaux seigneurs de France. La régente avait choisi, mettant probablement de côté son affection personnelle, les enfants du roi car ce dernier pouvait encore en avoir d'autres, alors que les douze dignitaires étaient indispensables à la monarchie. La libération des otages royaux eut lieu le 1<sup>er</sup> juillet 1530. Louise de Savoie eut le bonheur de les revoir à Thouars (Simone Bertière, *Les reines de France au temps des Valois, Le Beau XVI<sup>ème</sup> siècle*, éditions de Fallois, p. 224). Certes, ces otages, *pignora*, vers 32, garantissaient en quelque sorte une paix relative car, François Ier ne pouvait engager une guerre ouverte contre Charles Quint, sans mettre en danger la vie de ses enfants, abandonnés aux mains de son ennemi. C'est pour cela que Louise reconnaît en eux des « présents de paix », *munera pacis*, vers 31, c'est-à-dire, que ce sont eux qui apportent la paix, par leur captivité. Mais l'ordre chronologique, ainsi que le contexte, imposent plutôt de comprendre que le retour en France des enfants royaux, organisé le premier juillet 1530, est un fruit de la paix qu'a établie Louise. Le cadeau, c'est le retour des enfants. Et dans ces conditions, le nom *pacis* est un génitif subjectif : c'est la paix qui permet ce cadeau et en fin de compte, c'est à Louise de Savoie qu'est dû le retour des enfants. C'est son œuvre. C'est pour cela qu'elle les accueille (*excepti*, vers 32), au lieu de les laisser partir à regret. Son amour pour ses petits-enfants se manifestent par son étreinte de tendresse (*materno...sinu*, vers 32). L'expression est très forte et donne l'impression que Louise est leur véritable mère. Mais elle aime ses petits-enfants d'un amour maternel et leur a certainement tenu lieu de mère depuis la mort de Claude. On peut aussi aisément supposer que Louise de Savoie ait voulu témoigner un amour très particulier à ses petits-enfants qui avaient connu des conditions de détention difficiles et qui avaient été privés de l'affection de leurs proches pendant si longtemps.

<sup>28</sup> Le passage est quelque peu ambigu et il est difficile de savoir si l'expression *pulchricomam deam* renvoie à Vénus, et à travers elle, à l'amour, qui, en l'occurrence, met fin aux œuvres de Mars, en apportant la paix ou si elle désigne, mais de façon très laudative, Eléonore d'Autriche, la sœur aînée de Charles Quint. Dans la lutte que se livrent Mars et Vénus, c'est Vénus qui l'emporte. Mais il faut tout de même remarquer que Martin Thierry embellit quelque peu la réalité, car si le mariage a bien eu, provisoirement, raison de la guerre, ce ne fut pas un mariage d'amour (pour ce qui du roi, du moins), mais de nécessité.

<sup>29</sup> Il s'agit d'Eléonore d'Autriche que François I<sup>er</sup> va épouser. A l'époque de la composition de cette épitaphe, comprise entre 1529 et 1532, Louise de Savoie ne pouvait pas savoir qu'Eléonore d'Autriche ne donnerait pas d'enfants à son mari. Les vœux de Louise (ou que Martin Thierry lui prêtent) furent donc sans effets.

Heure au-delà de laquelle, à sa venue, il n'est plus possible de faire un seul pas,  
J'ai affronté la mort, transpercée par une flèche cruelle, moi, Louise,

Je suis la mère qui a mis au monde le roi François et qui l'a protégé<sup>30</sup>,  
qui ai seule gouverné la France, tant que j'étais en vie.

40 Bien que j'aie été faite « Régente », je suis sous l'emprise et la régence de la sinistre mort.  
Que les vivants retiennent, comme si c'était Apollon qui les avait rapportés,

Dans le silence de leurs cœurs, les vers que voilà<sup>31</sup>.  
La Parque<sup>32</sup> tue les mortels aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre,  
Tôt ou tard, comme le sait Jupiter<sup>33</sup>.

45 Fin<sup>34</sup>.

---

<sup>30</sup> Il n'y a probablement pas redondance dans les expressions *genetrix* et *alma parens*. Il s'agit de la maternité dans son double aspect : la mère qui a enfanté et la mère éducatrice.

<sup>31</sup> Enfin, Louise, après ces réjouissances, en revient au sujet plus lugubre de sa mort, reprenant, dans un effet de boucle, les idées du début. C'est d'abord la vieillesse qui est évoquée et qui est qualifiée de « fragile ». Cette fragilité contraste avec toute la force déployée dans les vers 27 et 28. On retrouve ensuite l'idée de la toute puissance de la mort que l'on ne peut éviter quand elle se présente pour de bon devant nous, puis la violence et la cruauté de la mort qui a frappé Louise de Savoie en particulier : *truci confixa sagitta*, vers 37. Cette image violente rappelle celles du début : l'animal carnassier et l'égorgeur. Les vers suivants, en rappelant la grandeur (*Francisci genetrix regis*, vers 38) et le mérite (*unica quae Gallos rexi*, vers 39) exceptionnels de Louise de Savoie, en rappelant sa puissance et son pouvoir politique (*facta regens*, vers 40), veulent montrer de manière saisissante (entre autres, par l'antithèse dans le même vers entre l'actif *regens* et le passif *regor* et entre les participes passés, de sonorité voisine, *facta* et *subacta*, vers 40) que tout cela n'est rien face à la mort, que si puissant fût-on, on se trouve faible et *fragile* devant la mort, on doit s'incliner devant elle. La royauté n'est rien face à la mort. C'est une leçon salutaire adressée aux vivants (*Talia viventes.../ contineant*, vers 41 et 42). Cet aspect didactique que prend le discours de Louise de Savoie est marqué par l'emploi du subjonctif de conseil (*contineant*) et la haute valeur de la leçon qui est faite, est soulignée d'une part par le souhait qu'elle soit ancrée au plus profond de l'être humain (*Contineant tacitis carmina pectoribus*, vers 42) et par la comparaison qui en est faite avec les oracles précieux et pleins de sagesse d'Apollon (*ac si retulisset Apollo*, vers 41). En effet, la perspective de la mort fait voir les biens terrestres à leur juste valeur et donne toujours à réfléchir.

<sup>32</sup> Les derniers vers semblent quelque peu ironiques et amers, car, en fin de compte, ils relativisent l'action de Louise de Savoie. A quoi sert en effet la paix, si durement acquise, si la mort, personnifiée ici sous le nom de la Parque, frappe aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre ? C'est un peu la même ironie amère des vers précédents : à quoi sert la puissance politique, si l'on doit, faible et démuné, se soumettre à la mort ? Cette triste loi de la vie s'impose à tout le monde, même aux plus grands et aux plus puissants. C'est sans doute pour suggérer l'idée de l'universalité de la mort et de sa nécessité absolue qu'il est fait mention, au dernier vers, de Jupiter. Il sait, lui qui n'est pas un mortel, que la mort touche tout le monde et il n'a pas le pouvoir de l'empêcher. Lui aussi dut se résigner à voir mourir les êtres humains qu'il aimait. Il ne faut donc pas se lamenter ou se révolter contre la mort, mais se résigner. Cette leçon vigoureuse et dure est bien en accord avec la force d'âme et l'énergie de Louise de Savoie, mais elle n'est guère consolante. Elle reste assez païenne par l'omission de l'espérance chrétienne et par la présence, assez concentrée dans les derniers vers, des dieux de la mythologie : Apollon, Alecto et Jupiter.

<sup>33</sup> Cette remarque en incise évoque vraisemblablement la douleur ressentie par Jupiter et la pénible résignation dont il dut faire preuve à l'occasion de la mort de Sarpédon, le fils chéri qu'il avait eu avec Laodaméia. En effet, il aurait bien aimé retirer du combat Sarpédon promis à la mort sous les coups de Patrocle, mais Héra le dissuade de le faire et le presse d'accepter le destin des hommes qui est de mourir (*Iliade*, XVI, 415 et suiv.).

<sup>34</sup> Le dernier mot isolé s'applique donc doublement à notre épigramme. Il clôt un poème fait d'exaltation et d'abaissement, de grandeur et d'humilité, de joies et de peines, à l'image de la vie, riche en vicissitudes et en émotions diverses.

### Iam Lucidus

1\_ Cum multiugis oppressus phantasiolis, quibus diuile involvor, ut pauxillum soporiferae quietis nanciscerer, non Ulyssis ad Penelopem transmissum lectum quinimo sustentatum quaternis bacillis euvangelici paralitici grabatum conscendi. [...]

5 2\_ Sed nec factus quietior spiritu, verum pluribus somniis fornicatim occurrentibus delusus, et obiecto fallacis Morpheos vultu, ac succrescentibus passionum procellis, in varias turbulentae mentis exundationes incidi. Ita vehementer exagitatus, ut an huiusce animae fragile sepulchrum inhabitarem nescirem.

10 3\_ Quod tametsi execratus fuissem, placuissetque improspere dimicanti et interdum in dura animi anxietate constituto, Parthi velocis suffragium. Nichilo secius extra vallum progressurus (Alcide clava trinodi instructo ne castra repeterem prohibente) praelium commisi. Horum igitur invisio certamine somniorum defatigatus, et ab illis herba porrecta superatus etiam manus dedi. Necnon pedibus vinctis tanquam ad currum Achilleum religatus tractandus essem, talibus insudavi.

15 4\_ Hinc, citius dicto, Babiloniam turrim in Hespaniis extruxit. Mox per Insubrium agros transiens acclamitavi. Clamitanti circum stans respondit popellus : « Multis utile bellum, nobis exitiale nocumentum attulit. Militantibus stipendia defuere, sumptus quaeritans praedo grassatus est. Preciosissimas fortunas consumpsit, domos diruit, incorruptas virgines, constantes nuptas, castissimas viduas, et elingues infantulos, ut augeter divitias (quas non raptas et multo meliores a Deo datas virtus et gloria comitari debuissent) in vincula coniecit. Et lernam malorum superadens  
20 tenebroso carcere detentis civibus occasionem mortis praebuit. »

25 5\_ Ecce furentem Anthonium, stimulante Popilio, Ciceronem aggredi voluisse dignovi. Obiit Crassus. Reliqui duces civilia bella instaurare festinant. [...] Urbem desolatam, totius urbis lapsus et ruinae praenunciam exhorruui. Marmoreum Pasquillum blasphemantem audivi, Principis funus et Parthenopes excidium deploravi. Ignoram subingressus regionem, purpuratos asinos, expulsis literatis, in grande universalis Ecclesiae dispendium et iacturam, sublimia loca teneri comperi, vero quam ex Stigia palude potom delibasse videbatur [...]

30 6\_ Sedentem in sublimi solio petentibus iudicium dedisse gavisus sum. Et confestim Philalethes magno ore detonuit : « Cambisem experiatur corruptus iudex ! Quem si non timuerit, ignis devorabit tabernacula illius munera libenter accipientis. Non est enim apud Dominum Deum nostrum iniquitas, nec personarum acceptio, nec cupido munerum. Resecandae sunt putridae carnes, et scabiosa ovis a caulis repellenda, ne tota domus, massa, corpus, et pecora ardeant, corrumpantur, putrescant, intereant. Arrius in Asia una scyntilla fuit, sed, quoniam statim oppressus non est, per totum orbem eius flamma populata est. Sedentem Fortunam, quia stare nequit depinxit Appelles, quam magnifice stolidus extulit et nigriore signavit calculo. Superbus irruit Heraclitus ex  
35 ipso vultu se fanaticum demonstrans, et facto bacchantium ululatu discurens, qui paulisper suppresso furore, et emissis fletibus, tenebricosa verba profatus est : « Siccine pravitate foedissimae inulti vivent fautores ? Quaenam sentina huius seculi permanet ? An tam horrendum scelus anhelantes viros permittet haec tempestas ? An semper nepharios ausus mollientur ? Ecquid Iuppiter Gyganteos motus non cedat toti caelo ruinam minitantes ? Quae perniciis infoelici mundo  
40 successit ! [...]

7\_ In hancque Pharon devenio, ut Pellusiacas tantum undas dubia puppe adnavigem [...] Exinde cogitabundus et tanquam similis Tobiae Saturni patrem et matrem non potuissem, in oppositum mare cecidi. Tum ire sub aquas existimans, me salvum lectulo iacere gestivi. [...] Capitolino ansere

45 aut Stimonia grue vigilantior, nasturtiumque edere coactus fuissem. Statim assurexi. Nec mora  
tacitum nemus in quo visis per otium Napeis. Et repetito argutioris philomelae cantu languescentem  
animum reparare possem. Festino gradu adii. Hic ubi reperto deliciarum loco (qualem Hesperides  
non habent) et subsultante gaudiis corculo, postquam concepissem, totus in letitiam diffundi. [...]

50 8\_ Audivi quosdam a tergo incedentes et hymnidico ore decantantes : « Propicietur nobis qui in  
coelis est altissimus Propiciator, vota nostra secundet, lampada cursui praebeat, et tandem, itinere  
in Hierosoliam cum pace et tremore facto, ac dissoluta terrestri nostra domo, caelestem illam non  
manufactam, concedat ». [...]

55 9\_ Etenim insidias parat Proustes, agros populatur Cercyon, hospites mactat Busiris quos forte  
fortuna ab illius incolumes manibus devorat Poliphemus, parvulos funestis gladiis interemit  
Herodes. Ad natu grandiores confestim venturus, villas incendit Cacus, Lucretiam violat Sextus,  
contemnit Deum, Lychaone nequior Dei templa diruit Cambises, nephandissima perpetrat  
Alexander. Et quod in Critolai libra deterius esse perpenditur, nephariosissimus hostis turca  
abominandum facinus molitur tramitemque occludit. [...] Nam piratae irruentes impetum facient  
classimque totam non sine cruenta strage depredabuntur. [...] insanis fluctibus commotum equor  
deseviente cum suis circiis Aeolo naufragium minabitur.

60

## Iam lucidus

*Martin Thierry est à la fois le narrateur et le personnage principal.*

1\_ Comme j'étais pressé par une foule d'imaginaires qui me tournaient autour depuis longtemps, je montai, afin de pouvoir trouver, un tout petit peu, un repos propice au sommeil, dans mon lit, non celui qu'Ulysse a transmis à Pénélope<sup>1</sup>, mais bien plutôt le grabat soutenu par quatre faibles bouts de bois du paralytique de l'évangile<sup>2</sup>. [...]

2\_ Mais comme mon esprit n'était pas devenu plus calme, mais qu'il était le jouet de nombreuses rêveries qui s'entrechoquaient en foule comme des fourmis ; comme le visage de Morphée<sup>3</sup> le trompeur se trouvait devant moi, et que les tempêtes des passions s'intensifiaient, je sombrai dans des débordements variés de mon esprit en ébullition<sup>4</sup>. Je fus si fortement bouleversé que je ne savais plus si j'habitais le sépulcre fragile de mon âme<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> Il s'agit de la femme d'Ulysse, réputée pour sa fidélité. L'expression évoque le lit conjugal. C'est par la description exacte de la fabrication du lit offert jadis à sa femme qu'Ulysse se fera reconnaître de Pénélope (*Odyssée*, XXIII, 174 et suiv.).

<sup>2</sup> La référence évangélique et l'expression renvoient à une situation de faiblesse et d'impuissance ainsi que de péché. Martin Thierry fait allusion aux guérisons de paralytiques opérées par le Christ (*Evangile de saint Luc*, V, 17-26 et *Evangile de saint Mathieu*, IX, 1-8). La vulgate emploie systématiquement le terme de *lectum* pour désigner la civière du paralytique et non pas *grabatum*. Par contre, ce terme *grabatum* est employé à deux reprises par saint Jean (*Evangile selon saint Jean*, V, 8 et 9) quand il raconte la guérison d'un autre paralytique, celui qui attendait depuis 38 ans, près de la fontaine de Béthesda que quelqu'un l'aide à se plonger le premier dans l'eau, dès que celle-ci s'agitait. Le Christ lui dit : « *Surge, tolle grabatum tuum, et ambula. Et statim sanus factus est homo ille, et sustulit grabatum suum, et ambulabat.* » La précision et la distinction concernant le lit suggèrent que l'on ne se situe pas dans un récit réaliste ni dans une narration de la vie quotidienne, mais dans un récit symbolique et spirituel. Cette agitation de l'esprit n'est pas une excitation naturelle et passagère, mais le signe d'un état de péché. En effet, le remède à cet état n'est pas d'aller prendre du repos dans son lit, dans un lit ordinaire, mais d'aller se présenter au Christ, dans toute sa faiblesse et dans une parfaite humilité, pour lui demander de le guérir. Martin Thierry se présente assez clairement comme un malade spirituel, puisque ce n'est pas vraiment le corps qui souffre, mais l'esprit qui est assailli par des imaginaires. Il est difficile de savoir précisément ce que cela recouvre. Veut-il dire qu'il a l'esprit dissipé par les vanités du monde et de son temps et qu'il aurait besoin de se recueillir et de se recentrer sur le Christ ? Veut-il dire qu'il a perdu sa paix intérieure, emporté qu'il est par le tourbillon du monde et ses nouveautés ? Veut-il parler de tentations ou même de chimères qui pourraient le détourner du vrai sens et du vrai but de la vie ? Faute d'explications explicites, nous en sommes réduits à faire des hypothèses. Mais on voit bien qu'il y a probablement un rapport entre le grabat du paralytique et la suite de l'histoire. On verra que Martin Thierry va se laisser convaincre, mais non sans résistance, à faire un pèlerinage vers Jérusalem (ville sainte qui peut aussi, de façon symbolique, désigner le ciel). Le propre du paralytique c'est de ne plus pouvoir marcher, de ne plus pouvoir avancer. Or, or faire un pèlerinage, c'est tout le contraire : c'est physiquement marcher et sur le plan spirituel, c'est progresser, c'est cheminer vers le ciel. On peut donc avoir l'impression que cette agitation qui le tourmente, peut être celle du monde et qu'il espère l'abandonner pour se diriger davantage vers Dieu et retrouver une certaine calme intérieur, une certaine sérénité de l'âme.

<sup>3</sup> Morphée est le fils du Sommeil. Il est capable de prendre n'importe quelle forme et d'apparaître ainsi en songe à ceux qui dorment (*Métamorphoses*, XI, 635 et suiv.).

<sup>4</sup> Ce récit imagé du combat de l'esprit contre une multitude de sollicitations extérieures se solde par une défaite qui semble, en fait, introduire le songe et ainsi justifier le titre de l'œuvre. Est-ce le récit d'une crise intérieure qu'aurait traversée l'auteur ? Peut-être pas, mais il s'agit d'une expérience douloureuse et désagréable. On remarque une certaine insistance sur la passivité et la vaine résistance du personnage. Le désagrément qu'il éprouve tient probablement au contenu du songe qui se compose, comme on le verra, d'images et de scènes terrifiantes, angoissantes ou révoltantes. L'épuisement qu'il ressent vient probablement du voyage, incessant et effectué à un rythme effréné, de son esprit emporté malgré lui dans des époques ou dans des espaces très différents.

<sup>5</sup> Martin Thierry ne sait plus s'il est encore en lui-même, ou s'il est hors de lui-même. L'âme réside dans le corps comme dans un sépulcre. Le corps est assimilé à un tombeau car, contrairement à l'âme, il est mortel. En outre, dans une optique à la fois chrétienne et platonicienne, la vraie vie commence à la mort, quand l'âme

3\_Bien que j'eusse cela en horreur et que le choix du Parthe<sup>6</sup> m'eût convenu à moi qui me débattais sans succès et qui étais aux prises, en même temps, à une douloureuse anxiété, néanmoins, prêt à franchir le rempart (l'Alcide<sup>7</sup> armé de sa massue à trois nœuds m'empêchant de regagner mon camp), j'ai engagé la lutte. Aussi, exténué par l'horrible combat contre ces songes et vaincu par eux, je me suis livré à eux<sup>8</sup> après leur avoir concédé la palme de la victoire<sup>9</sup>. Une fois que je fus attaché comme au char d'Achille<sup>10</sup> par mes pieds ligotés, je ne pouvais pas faire autrement que d'être entraîné. J'en ai beaucoup souffert. [...]

4\_Ensuite, plus vite qu'il ne faut pour le dire, il [le songe] fit se dresser la tour de Babylone<sup>11</sup> en Espagne ; bientôt, traversant le territoire des Insubres<sup>12</sup>, je me suis mis à crier. A mes cris, le petit peuple, qui se tenait autour de moi, répondit : « La guerre profite à beaucoup, mais à nous, elle a apporté un préjudice bien dommageable. Les combattants n'ont pas eu leur solde, le voleur cherchant de quoi vivre, procède par brigandage. Il a fait disparaître des biens très précieux, a détruit des maisons, a enchaîné des vierges très pures, des épouses fidèles, des veuves très chastes, des petits enfants encore privés de parole afin d'augmenter ses richesses (que la vertu et la gloire auraient dû accompagner si elles n'avaient pas été volées et qui auraient été bien meilleures si elles avaient été données par Dieu). Et ajoutant un lerne de maux<sup>13</sup>, il occasionna la mort des citoyens détenus dans la prison sombre. »

---

s'est débarrassée du corps et de ses convoitises qui rivent l'être humain à la terre. L'idée que l'âme puisse, de façon exceptionnelle, sortir de son enveloppe corporelle, sans connaître pour autant la mort, est peut-être puisée chez saint Paul qui fait un état d'une vision du ciel qu'il a eue, lors de sa conversion. Il précise qu'il ne sait pas si cela s'est produit dans son corps ou hors de son corps (*Deuxième Epître aux Corinthiens*, XII, 2 à 3).

<sup>6</sup> Les Parthes habitaient en Perse, au-delà de l'Euphrate. Ils ont la réputation de fuir dans les combats, mais il s'agit souvent d'une fuite stratégique qui peut se retourner contre leurs poursuivants trop confiants. Ce sont effet d'excellents archers capables de décocher des flèches en se retournant. Martin Thierry a pu trouver cette réputation des Parthes chez Plutarque dans sa vie de Crassus. A plusieurs reprises, le biographe grec note l'habitude des Parthes à fuir (*Vies parallèles, Crassus*, XXIV par exemple), comme d'ailleurs Virgile (*Géorgiques*, III, 31). Même si Martin Thierry avait la possibilité de fuir, et même s'il aurait souhaité le faire, il prit la décision de résister aux images qui l'assaillaient.

<sup>7</sup> Il s'agit d'Hercule appelé ainsi parce qu'il était réputé, même si ce n'était pas la réalité biologique, être descendant d'Alcée, son grand-père. Il porte souvent ce nom (*Métamorphoses*, XI, 213).

<sup>8</sup> Ce geste, signe assez universel de reddition, est référencé comme un adage par Erasme : *Dare manus* (adage 879). Erasme a relevé cette expression chez Horace (*Epodes*) et chez Cicéron (*De amicitia*).

<sup>9</sup> L'expression *herba porrecta* signifie vraisemblablement « s'avouer vaincu » et donc « renoncer à la lutte ». C'est très certainement une variante de l'adage 878 recensé par Erasme *Herbam dare*. L'humaniste explique qu'il s'agissait d'une pratique très ancienne des paysans : celui qui s'estimait vaincu dans une compétition quelconque remettait à son concurrent une poignée d'herbe, symbole de sa victoire incontestée. Il ajoute qu'un chef militaire qui parvenait à libérer une ville d'un siège se voyait remettre une couronne formée d'herbes cueillies sur place.

<sup>10</sup> Le char d'Achille fait référence au traitement sauvage et humiliant qu'Achille, vainqueur d'Hector, fit subir à son cadavre. Après lui avoir percé les talons, il attacha ses pieds à son char et il le tira de cette façon tout autour des murailles de Troie (*Iliade*, XXII, 395 à 410).

<sup>11</sup> Il s'agit de la Tour de Babel dont parle la Bible (*Genèse*, XI, 1 à 9). Elle est le symbole de l'orgueil humain qui veut s'élever jusqu'aux cieux et Dieu est intervenu pour en stopper la construction. Il donna aux bâtisseurs de cette tour un langage différent, si bien qu'ils ne se comprirent plus et qu'ils se séparèrent. En plaçant de façon sciemment fantaisiste cette tour en Espagne, Martin Thierry veut peut-être condamner la volonté de puissance de Charles Quint et critiquer l'immensité de son Empire, qui, par certains côtés, pourrait faire penser à la Tour de Babel. L'auteur veut peut-être aussi laisser présager la chute de cette Empire, aux dimensions si impressionnantes.

<sup>12</sup> Les Insubres formaient un peuple qui habitait le Milanais. Cette région était autrefois gauloise.

<sup>13</sup> L'expression *lerna malorum* est un adage (n° 227) recensé par Erasme. Elle signifie une abondance ou une profusion de malheurs et l'on pourrait la traduire par « océan de malheurs ». Erasme explique qu'il existait

5\_Voici que j'ai vu que le furieux Antoine<sup>14</sup>, stimulé par Popilius<sup>15</sup>, avait voulu attaquer Cicéron<sup>16</sup>. Crassus<sup>17</sup> est mort. Les autres chefs s'empresstent d'allumer des guerres civiles. [...] J'ai été saisi d'horreur en voyant la ville ravagée<sup>18</sup>, annonciatrice de la chute et de la ruine de tout l'univers. J'ai entendu Pasquillum<sup>19</sup> de marbre blasphémer, j'ai déploré la mort du souverain<sup>20</sup> et la destruction de Naples<sup>21</sup>. M'insinuant dans une région inconnue, j'ai découvert des ânes

---

un lac appelé Lerne dans lequel les gens déversaient toutes sortes d'immondices. C'est dans cet endroit nauséabond que vivait la fameuse Hydre qu'a vaincue Hercule.

<sup>14</sup> Il s'agit de Marc-Antoine. Sa présence évoque les guerres civiles qui ensanglantèrent la ville de Rome et déchirèrent le monde romain au I<sup>er</sup> siècle avant J-C. Martin Thierry a pu connaître ce personnage en lisant Tite-Live ou Plutarque qui lui a consacré l'une de ses biographies.

<sup>15</sup> Popilius est un tribun militaire qui, avec l'aide du centurion Hérennius, assassina Cicéron. Plutarque, qui mentionne ce personnage, dans sa *Vie de Cicéron* (*Vies parallèles, Cicéron, XLVIII, 1*) souligne l'ingratitude abjecte de ce personnage puisqu'il rappelle qu'il avait été autrefois défendu par Cicéron.

<sup>16</sup> Cicéron, le célèbre orateur, semble avoir les faveurs de Martin Thierry, même si ce dernier ne lui accole aucun qualificatif valorisant ou sympathique. Il l'oppose à Marc-Antoine qu'il qualifie de *furentem* : ce terme péjoratif évoque la déraison, la fureur, la violence et l'absence de maîtrise de soi du personnage. Au contraire, Cicéron incarne le philosophe et le partisan de la paix. En effet, dans la guerre civile qui vit toutes les passions et toutes haines se déchaîner, dans l'affaire Catilina, il se montra un ardent défenseur de la Concorde. Cet effort ne pouvait que plaire au pacifique Martin Thierry, outre le fait que Cicéron était aussi un avocat (comme lui) et la victime de la cruauté d'Antoine. Quand Martin Thierry évoque Marc-Antoine et Cicéron, il ne cherche pas à évoquer le passé pour lui-même. Ces personnages en évoquent d'autres plus contemporains. C'est peut-être pour cela que Martin Thierry n'écrit pas qu'Antoine a fait tuer Cicéron, mais qu'il a simplement cherché à la faire. Notre auteur espère peut-être que l'histoire ne se répètera pas. Cicéron est mort le 7 décembre 43 av. J-C.

<sup>17</sup> Lucius Licinius Crassus est l'un des trois membres du premier triumvirat, avec César et Pompée. Il fut donc l'un des principaux acteurs des différentes guerres civiles qui sévirent au premier siècle av. J-C. Mû par l'ambition personnelle, il se lança dans une guerre contre les Parthes qui fut l'occasion de la plus grande défaite romaine, à Carrhes, en 53 av. J-C. C'est là qu'il trouva la mort. Martin Thierry ne semble pas particulièrement la déplorer. Il ne fait pas œuvre d'historien et pour cette raison, il n'hésite pas à mettre côte à côte des personnages historiques qui n'ont pas agi au même moment. En effet, Marc-Antoine fait partie du second triumvirat et la mort de Cicéron est intervenue dix ans après celle de Crassus.

<sup>18</sup> Il s'agit de la ville de Rome pillée et saccagée par les armées de Charles Quint le 6 mai 1527. Cette horreur inimaginable scandalisa le cœur des chrétiens et pouvait être considérée comme le signe annonciateur de la Fin des Temps. En effet, Rome était perçue par les catholiques comme le pilier et le soutien indéfectible de la chrétienté.

<sup>19</sup> Il s'agit de Pasquin. Selon le Littré, c'est le « nom d'une statue mutilée, en marbre, qui est au coin du palais des Ursins, à Rome, et à laquelle on attache des satires et des railleries, en vers ou en prose. [...] D'après Castelvetro, cité dans *Ménage*, ce mot vient d'un tailleur de Rome nommé Pasquino, chez qui on faisait des médisances. Les Italiens ont dit pasquillo, pour écrit satirique [...].

<sup>20</sup> Nous ne savons pas bien de quel prince il peut s'agir, surtout que les événements ne sont jamais datés et que Martin Thierry aime à évoquer des faits en même temps des faits appartenant à des époques différentes. L'on pourrait penser à la mort du dauphin François, survenue le 10 août 1536, mais d'après nos suppositions, le *De obitu* auquel appartient notre texte, n'a pas pu être écrit après 1535, date de la mort de Charles de Villiers. Cela dit, des remaniements ou des ajouts ponctuels sont toujours possibles après cette date. Il peut s'agir aussi de la mort d'Odet de Foix de Lautrec. En tant que vicomte et chef de l'armée française, il peut mériter le titre de *principis*. Cette hypothèse est d'autant plus crédible qu'il est question de la défaite de Naples au cours de laquelle Lautrec a trouvé la mort.

<sup>21</sup> Il s'agit de Naples et du désastre de Naples survenu en 1528. L'armée de Lautrec avait volé de victoires en victoires avant de faire le siège de Naples. La ville était prête à céder quand l'armée française connut d'imprévisibles revers : la trahison d'Andréa Doria, un manque de moyens sur lesquels comptait le général français, la peste qui décima l'armée française et provoqua un mouvement de désertion, la mort de Lautrec. Voir Didier le Fur qui conclut ainsi : « Une nouvelle fois, Naples était perdue pour les Français. Cette armée qui avait tout pour vaincre, tant par sa force que par la faiblesse de l'adversaire, qui remporta pendant quinze mois de brillantes victoires, vengeant parfois, comme à Pavie, les drames du passé, qui avait presque entièrement conquis un royaume de Naples fatigué de la présence espagnole, s'évanouit en quelques semaines. Mal approvisionnée, mal soutenue par le roi et ses hommes, elle fut piégée par cette épidémie qui, vingt ans plus tôt, avait été en partie responsable de l'échec de la conquête de Charles VIII : la peste. » (Didier le Fur, *François Ier*, Paris, Perrin, 2015, p. 554 à 560).

empourprés<sup>22</sup> qui avaient pris la place des personnes lettrées et j'ai découvert aussi que les hauts lieux étaient occupés, pour le préjudice et la perte considérables de l'Eglise universelle<sup>23</sup>. Mais il me semblait que ces ânes<sup>24</sup> avaient puisé de l'eau dans le marais du Styx<sup>25</sup> [...]

6\_ Je me suis réjoui de siéger sur une chaise élevée pour rendre un jugement à ceux qui le réclamaient. Et aussitôt, l'amoureux de la vérité fit résonner sa grande voix : « Que le juge corrompu fasse l'expérience de la <cruauté> de Cambyse<sup>26</sup> ! S'il ne l'a pas craint, le feu dévorera les tentes<sup>27</sup> de celui qui accepte volontiers des présents. En effet, auprès de Dieu, notre maître, il n'y a pas d'iniquité, ni d'acceptation<sup>28</sup> de personnes, ni de désirs de cadeaux<sup>29</sup>. Les chairs putrides doivent être retranchées, la brebis atteinte de la gale doit être chassée des bergeries de peur que la maison tout entière, que l'ensemble du troupeau, que le corps et que le bétail ne souffrent de la

---

<sup>22</sup> Ce sont peut-être les cardinaux qui sont visés à travers cette image.

<sup>23</sup> Nous ne pensons pas que Martin Thierry ait voulu dire qu'on avait intentionnellement à ruiner l'Eglise ; c'est seulement le résultat. Nous avons donc placé les virgules en conséquence.

<sup>24</sup> Les ânes sont peut-être l'image de certains cardinaux jugés stupides.

<sup>25</sup> Le Styx est un des fleuves des Enfers. Transposé dans un contexte chrétien, il désigne l'Enfer.

<sup>26</sup> Cambyse est un roi de Perse qui fut connu pour sa cruauté et sa folie. Faisant preuve d'impiété et de susceptibilité, il tua un jour Apis en lui donnant un coup d'épée dans la cuisse. Bien plus tard, en montant à cheval, il se blessa lui-même à la cuisse et en périt, persuadé que le dieu s'était vengé de lui. Hérodote raconte en détails ses nombreux crimes et ses actes de folie (*L'Enquête*, III, 27 à 30). Mais Martin Thierry, en évoquant le supplice du mauvais juge, fait assez clairement allusion au châtement que Cambyse avait fait subir à Sisamnès et que raconte Hérodote : « Le père d'Otanès, Sisamnès, avait été l'un des Juges Royaux sous Cambyse et, parce qu'il avait rendu pour de l'argent une sentence injuste, le roi l'avait fait exécuter, puis écorcher entièrement et, de sa peau découpée en lanières, il avait fait tendre le siège sur lequel Sisamnès de son vivant prenait place pour rendre la justice ; après quoi, Cambyse avait nommé, pour remplacer le coupable occis et écorché sur son ordre, le propre fils de Sisamnès, en lui conseillant d'avoir toujours en mémoire le siège sur lequel il rendait la justice. » (Hérodote, *L'Enquête*, V, 25). Sans s'y appesantir, Lucien évoque la cruauté de Cambyse (*Exemples de longévité*, 14) et sa folie (*Charon ou les Contemplateurs*, 13).

<sup>27</sup> Cette dernière proposition est tirée presque littéralement du livre de Job. Ce sont les paroles qu'Eliphaz adresse à Job pour lui faire comprendre que sa méchanceté et sa cupidité ont attiré les châtements divins : *Congregatio enim hypocritae sterilis, et ignis devorabit tabernacula eorum, qui munera libenter accipiunt* (*Livre de Job*, XV, 34)

<sup>28</sup> Nous employons cette expression dans son sens juridique et biblique : « Action de considérer la qualité d'une personne, d'en tenir compte au préjudice d'une autre personne. *La justice ne fait acceptation de personne* (Académie). *Tout le monde y est admis sans acceptation de fortune ou de parti.* » (Le Grand Robert). L'idée que le bon juge doit juger objectivement, sans regarder à la personne, est un précepte énoncé souvent dans l'Ecriture Sainte et l'on trouve l'expression *personarum acceptio* ou un proche équivalent chez saint Jacques : *Fratres mei, nolite in personarum acceptione habere fidem...* (*Epître de saint Jacques*, II, 1), mais aussi dans le chapitre 19 du *Lévitique* (qui développe les devoirs du juge), dans le *Deutéronome*, (I, 17), dans l'*Ecclésiastique* (XLII, 1), dans les *Proverbes* (XXIV, 23) ...

<sup>29</sup> En écrivant ces lignes, Martin Thierry a en tête un passage du livre II des *Paralipomènes* (XIX, 6 à7), qui concerne les devoirs du juge. Josaphat exhorte les juges à se montrer attentifs et consciencieux dans leurs jugements et à ne pas oublier qu'ils n'agissent pas, dans l'exercice de leurs fonctions, pour les hommes, mais pour Dieu dont ils doivent redouter le courroux. Et il termine son discours par ces mots : « *Sit timor Domini vobiscum, et cum diligentia cuncta facite : non est apud Dominum Deum nostrum iniquitas, nec personarum acceptio, nec cupido munerum.* » Le bon juge doit imiter Dieu en chassant de son cœur toute injustice, en jugeant tout le monde de la même façon sans accorder de faveurs aux puissants et aux riches et ne se laissant pas acheter par des cadeaux. C'est une idée qui est très présente et mainte fois répétée dans l'Ecriture sainte : [...]*Deus magnus et potens et terribilis qui personam non accipit, nec munera* (*Deutéronome*, X, 17), *Non enim subtrahet personam cujusquam Deus, nec verebitur magnitudinem cujusquam : quoniam pusillum et magnum ipse fecit, et aequaliter cura est illi de omnibus* (*Livre de la Sagesse*, VI, 7) , [...] *non enim est acceptio personarum apud Deum* (Paul, *Romains*, II, 11). On imagine qu'elle devait revêtir une grande importance pour Martin Thierry qui, en tant qu'avocat et professeur de droit, côtoyait de près les juges.

fièvre, ne soient corrompus, ne pourrissent et ne meurent. Arius<sup>30</sup>, en Asie, ne fut qu'une seule étincelle, mais puisqu'il ne fut pas immédiatement réprimé, sa flamme se propagea à toute la terre. Apelle<sup>31</sup> peignit la Fortune assise parce qu'elle ne peut être stable, il l'exalta magnifiquement, lui l'imbécile et il la marqua d'un caillou noir<sup>32</sup>. L'orgueilleux Héraclite<sup>33</sup>, montrant par son propre visage qu'il est fanatique et courant dans tous les sens après avoir poussé un cri de bacchante, lui qui, versant des larmes pendant que sa fureur s'estompait progressivement, proféra des paroles ténébreuses : « Est-ce que c'est ainsi que les instigateurs d'une dépravation très honteuse continueront à vivre impunément ? Est-ce que la sentine de notre siècle subsiste ? Est-ce que notre époque donne les coudées franches aux hommes qui aspirent au crime si horrible ? Est-ce qu'ils entreprendront toujours des actions mauvaises ? Y a-t-il quelque chose que Jupiter ne cède pas aux troubles générés par les Géants<sup>34</sup> qui menacent de ruine la totalité du ciel ? Quelle ruine survient dans le malheureux monde ? [...]

7\_J'arrive dans le phare<sup>35</sup> d'Alexandrie afin de naviguer avec une poupe incertaine seulement à travers les eaux de Péluse. [...] Ensuite, pensif et comme semblable à Tobie<sup>36</sup>, je n'aurais pas pu voir le père et la mère de Saturne<sup>37</sup>, je suis tombé dans la mer qui se trouvait devant moi. Alors, me rendant compte que je coulais, j'ai désiré fortement m'allonger sain et sauf sur mon petit lit. [...]

---

<sup>30</sup> Arius est un prêtre d'Alexandrie qui affirmait que le Verbe de Dieu n'était pas égal à Dieu, puisqu'il était, à l'origine, une créature. Sa doctrine se propagea très vite dans le monde romain et donna lieu à l'arianisme qui eut les faveurs de très nombreux évêques.

<sup>31</sup> Il s'agit probablement du fameux peintre grec Apelle d'Ephèse (IV<sup>e</sup> siècle av. J-C). L'emploi du verbe *de pingere* invite à faire cette identification. Mais le fait qu'il soit qualifié de *stolidus*, c'est-à-dire de stupide, nous incite à envisager un autre rapprochement. En effet, le peintre Apelle jouissait d'une très haute réputation dans l'Antiquité et il était très honoré au XVI<sup>e</sup> siècle. Si c'est vraiment lui, il faut considérer, qu'avec le recul du temps, Martin Thierry juge qu'il ne savait pas ce qu'il faisait. Le terme *stolidus* ne serait pas alors totalement méprisant, mais il signifierait qu'Apelle était simplement aveugle. Mais s'il n'est pas question de lui, il s'agit alors peut-être de l'hérétique Apelle, un disciple de Marcion que Tertullien dénonce aussi bien dans *Les prescriptions contre les hérétiques* (30) que dans *De la chair du Christ* (6). Les hérétiques sont *forcément* des sots pour Martin Thierry, puisqu'ils se détournent de la vérité, en refusant les lumières de l'Eglise. De plus, il s'était entiché d'une certaine femme qui se disait inspirée et il avait consigné le contenu de ses révélations. Tertullien considérait cette femme comme étant de mauvaise vie. Il peut enfin être considéré comme *stupide* car sa doctrine était peu élaborée et reposait essentiellement sur la confiance en Dieu et sur la pratique des vertus.

<sup>32</sup> L'expression « marquer d'une pierre blanche » existe en français comme en latin. Ce sont les événements heureux qui sont marqués ainsi. La pierre noire au contraire désigne les jours malheureux.

<sup>33</sup> Il s'agit d'Héraclite d'Ephèse qui vécut vraisemblablement vers la fin du VI<sup>e</sup> siècle. Dans notre passage, il se trouve paré de toutes les caractéristiques qui lui sont traditionnellement attribuées. Il était surnommé l'« Obscur » et cet aspect de sa personnalité se retrouve dans ses paroles ténébreuses : *tenebricosa verba*. Il se montrait aussi volontiers hautain et affichait un certain mépris pour l'ignorance populaire. Cette attitude est rappelée par l'adjectif *superbus*. Enfin, son pessimisme exacerbé est traduit, de façon tout ordinaire, par l'effusion de pleurs qui le caractérise presque systématiquement : *emissis fletibus*.

<sup>34</sup> Dans la mythologie, les Géants sont des êtres d'une puissance exceptionnelle et sont issus de la Terre. Ils firent la guerre aux Olympiens dont ils cherchèrent à prendre la place (*Métamorphoses*, I, 150 et sq). Replacés dans un contexte chrétien, ils sont l'équivalent des démons et de leurs suppôts humains. Ce sont aussi ceux qui, à la suite de Luther, cherchent à faire tomber l'Eglise.

<sup>35</sup> Il s'agit du fameux phare d'Alexandrie. Martin Thierry l'évoque également dans le *Poeticum chaos*, au vers 83. Ici, comme dans ce poème, Martin Thierry semble situer le phare près de Péluse, alors que cette ville maritime en est à l'opposé.

<sup>36</sup> Il faut comprendre que le narrateur était comme aveuglé ou privé de la vue. En effet, Tobie est un personnage de l'Ancien Testament qui, plein de crainte de Dieu et dévouement pour ses compatriotes, prenait soin d'inhumer les morts, au péril de sa vie, car cela était strictement défendu. Une nuit, fatigué de son labeur, il se coucha contre une muraille et reçut dans les yeux de la fiente d'oiseau et il perdit la vue (*Tobie*, II, 10 à 13). Martin Thierry est comme lui, couché et aveuglé.

<sup>37</sup> Il s'agit d'une périphrase pour désigner le ciel (Ouranos est le père de Saturne) et la terre (Gaïa est la mère). Saturne est le père de Jupiter, détrôné par lui.

En outre, plus vigilant que l'oie<sup>38</sup> du capitol ou que la grue du Strymon<sup>39</sup>, j'aurais été contraint à manger du cresson<sup>40</sup>. Je me suis réveillé aussitôt. C'est sans retard que le bois dans lequel les Napées<sup>41</sup> furent vues tout à loisir s'est tu. Et j'aurais pu refaire les forces de mon âme fatiguée, grâce au chant répété de l'hirondelle bien expressive. Je m'y suis rendu d'un pas rapide. Là, après avoir trouvé l'endroit des délices (tel que n'en ont pas les Hespérides<sup>42</sup>) et pendant que mon petit cœur bondissait de joie, après que j'en eus pris conscience, je me suis tout entier répandu dans la joie. [...]

8\_ J'ai entendu certaines personnes qui s'avançaient dans mon dos et qui ne cessaient de chanter<sup>43</sup> d'une voix « Que nous soit propice celui qui est dans les cieux, le Très-haut Propitiateur<sup>44</sup>, qu'il favorise nos vœux, qu'il éclaire notre route, qu'il nous aide à réaliser nos vœux et enfin, après avoir accompli notre pèlerinage à Jérusalem dans la paix et dans la crainte, et une fois que notre demeure terrestre aura été dissoute, il nous accorde la demeure céleste qui n'a pas été faite de main d'homme<sup>45</sup>. » [...]

*Il reconnaît alors ses amis qui lui apprennent qu'ils se rendent en pèlerinage à Jérusalem par dévotion et pour répondre à un vœu qu'ils ont fait. Martin Thierry essaie alors de les dissuader de se lancer dans une telle expédition, en leur représentant les dangers qu'ils vont courir.*

9\_Et en effet, Procuste<sup>46</sup> prépare des embuscades, Cercyon<sup>47</sup> ravage les campagnes, Busiris<sup>48</sup>

---

<sup>38</sup> Lors de l'attaque nocturne des Gaulois contre le Capitole, les oies dont l'ouïe se révéla plus fine que celle des chiens, prévinrent du danger et Manlius put repousser les premiers Gaulois Tite-Live, *Histoire romaine*, V, 47).

<sup>39</sup> On trouve une allusion aux grues de Strymon (c'est sans doute le nom que Martin Thierry avait en tête) chez Virgile. Evoquant la jeune guerrière Camille, le poète écrit : *Strymoniam gruem aut album deiecit olorem* (*Enéide*, XI, 580).

<sup>40</sup> Manger du cresson passait pour rendre actif et intelligent (Adage 754 d'Erasmus).

<sup>41</sup> Les Napées sont des nymphes des bois et des vallées (Virgile, *Géorgiques*, IV, 535).

<sup>42</sup> Les Hespérides sont les filles de la Nuit. Elles vivent à proximité de l'« île des bienheureux », à la limite entre la terre et l'océan, là où le soleil se couche. Elles gardent des pommes d'or qui se trouvent dans un beau jardin (*Théogonie*, 215 et 216). Ce lieu peut faire penser au paradis.

<sup>43</sup> Ces pèlerins suivent apparemment les recommandations de saint Paul qui enjoint aux chrétiens de chanter des psaumes, des poèmes et des cantiques : « *sed implemini Spiritu Sancto, loquentes vobismetipsis in psalmis et hymnis et canticis spiritualibus, cantantes et psallentes in cordibus vestris Domino...* (*Ephésiens*, V)

<sup>44</sup> Il s'agit de Jésus-Christ, appelé propitiateur car c'est lui qui, par les mérites de sa passion, obtient de Dieu son père les grâces de salut pour les hommes.

<sup>45</sup> Cette expression est une reprise d'un passage d'une épître de saint Paul : *Scimus enim quoniam si terrestrius domus nostra huius habitationis dissolvatur, quod aedificationem ex Deo habemus, domum non manufactam, aeternam in caelis* (saint Paul, II *Corinthiens*, V, 1) La maison d'ici-bas (*domus terrestrius*) représente le corps de chair que les hommes ont de leur vivant et qu'ils ont reçu de leurs parents. Mais la maison d'en haut (*domus caelestis*) représente le corps glorieux que les élus revêtiront lors de la résurrection générale. Les pèlerins souhaitent donc de compter parmi les élus et peut-être qu'à l'instar de saint Paul, sont-ils pressés d'entrer dans l'éternité. Le pèlerinage à Jérusalem, ville qui symbolise parfois le ciel, est peut-être l'image de la vie terrestre toute tendue vers la récompense divine.

<sup>46</sup> Procuste attachait ses victimes à un lit, puis, si celles-ci étaient trop grandes, il coupait la tête ou les membres qui dépassaient, mais elles étaient plus petites, il étirait violemment les membres inférieurs ou la tête pour qu'ils atteignent parfaitement la taille du lit. Thésée lui fit subir le même châtement (Plutarque, *Vies parallèles*, *Vie de Thésée*, XI, 1).

<sup>47</sup> Cercyon était un lutteur qui défiait les passants et les mettait à mort. Il fut tué par Thésée (Plutarque, *Vies parallèles*, *Vie de Thésée*, XI, 1).

<sup>48</sup> Il s'agit d'un roi d'Egypte extrêmement cruel. Pour conjurer une malédiction qui valait à son pays une succession de mauvaises récoltes, il voulut sacrifier Héraclès qui passait par là. Mais le héros retourna la situation en sa faveur. Dans sa vie de Thésée, Plutarque rappelle cet exploit (Plutarque, *Vies parallèles*, *Vie*

sacrifie les hôtes que Polyphème<sup>49</sup> dévore de ses mains, si par un grand hasard, ils sont parvenus à lui échapper. Hérode<sup>50</sup> tue les tout petits enfants de ses glaives meurtriers. Marchant sur les traces de ses aînés, Cacus<sup>51</sup> incendie les maisons de campagne, Sextus viole Lucrece<sup>52</sup>. Cambyse<sup>53</sup>, plus méchant que Lychaon<sup>54</sup>, méprise Dieu et détruit les temples de Dieu, Alexandre<sup>55</sup> commet les pires crimes.[...] Et ce qui est tenu pour être pire sur la balance de Critolaüs<sup>56</sup>, le Turc, ennemi très méchant, s'adonne au forfait abominable et il barre le chemin. [...] En effet, les pirates s'élanceront contre vous pour vous attaquer et pilleront le bateau sans rien laisser et ne manqueront pas de perpétrer un massacre sanglant.[...] La mer, agitée par la folie des vagues et par l'action implacable d'Eole accompagné de ses vents du nord-ouest, présente la menace d'un naufrage<sup>57</sup>.

*Ce texte, qui décrit les malheurs du temps, le fait en utilisant des références prises dans l'Antiquité. C'est certes une convention littéraire, une façon de ne pas s'attirer des ennuis en*

---

*de Thésée*, XI, 2). On peut remarquer que ces trois bandits que mentionne Martin Thierry dans ces deux lignes, se retrouvent également cités l'un après l'autre dans le même passage de Plutarque. On peut donc penser que notre auteur avait peut-être ce texte sous les yeux ou en tête. On voit également que pour lui, la route qui mène à Jérusalem est aussi dangereuse que celle qui allait du Péloponnèse à Athènes.

<sup>49</sup> Polyphème est le fameux Cyclope dans la grotte duquel furent enfermés Ulysse et ses compagnons. Faisant fi des lois de l'hospitalité et des supplications qu'on lui adressait, il saisit deux hommes dont il fracassa la tête, avant de les déchiqeter et de les manger. Homère souligne la barbarie du cyclope (*Odyssee*, IX, 280 à 300).

<sup>50</sup> Il s'agit d'Hérode le Grand qui avait la réputation d'être cruel. C'est lui qui ordonna le massacre de tous les enfants de moins de deux ans, vivant à Bethléem ou dans les environs. Il espérait ainsi éliminer celui qu'il pensait devoir le supplanter un jour (*Evangile selon saint Mathieu*, II, 16).

<sup>51</sup> Les méfaits de Cacus et sa défaite contre Hercule sont racontés assez longuement par Tite-Live (*Histoire romaine*, I, 7) et par Virgile (*Enéide*, VIII, 185 à 267) qui brosse de ce bandit monstrueux un portrait particulièrement cruel et redoutable. En outre, Cacus, dans notre texte, incendie les maisons de campagne. On ne trouve cela ni chez Virgile, ni chez Tite-Live, mais Cacus crache du feu (*Enéide*, VIII, 251 à 261). On peut aussi comprendre que Cacus, par ses vols, cherche à se rapprocher de ceux qui sont plus grands que lui par la naissance. Cela pourrait alors faire allusion à des faits contemporains. On a vu, en effet, dès les premières années de la Réforme, des souverains protestants mettre la main sur les biens de l'Eglise pour augmenter leur puissance. Cela s'est fait à toutes les échelles.

<sup>52</sup> Lucrece est l'épouse de Tarquin Collatin. Elle se suicida après s'être fait violer par Sextus Tarquin, fils de Tarquin le Superbe. Ce viol suscita une grande indignation et précipita la chute de la monarchie (Tite-Live, *Histoire romaine*, I, 58).

<sup>53</sup> Il a été déjà question de Cambyse, roi de Perse. Martin Thierry soulignait sa cruauté, mais il punissait les mauvais juges. Ici, le portrait est encore plus péjoratif et Martin Thierry met en avant son impiété.

<sup>54</sup> Lychaon symbole l'impie par excellence. Etre plus impie que lui est donc une sorte d'hyperbole. C'était un roi d'Arcadie qui osa servir aux dieux de la chair humaine. Pour ce crime, il fut changé en loup (Ovide, *Métamorphoses*, I, 162 et suiv.) Martin Thierry lui a consacré une courte épigramme (n°78).

<sup>55</sup> Martin Thierry exprime un jugement sévère sur Alexandre le Grand. On peut être quelque peu surpris par l'emploi du superlatif *nephandissima* qui désigne les actes les plus abominables qui soient. L'expression est cependant vague et on ne sait pas bien si Martin Thierry lui reprochait des actes d'impieété ou des crimes de sang. On peut se dire qu'étant ami de la paix, Martin Thierry ne pouvait que désapprouver les conquêtes d'Alexandre. Plus précisément, il lui reproche peut-être le massacre des Thébains (Plutarque, *Vies parallèles, Vie d'Alexandre*, XI, 7 à 12) ou les assassinats de Philotas, de Parménion, ou de Clitos (XLIX, L et LI).

<sup>56</sup> Critolaos est un philosophe péripapéticien du II ème siècle av. J-C. Selon lui, le poids de l'âme l'emporte sur celui des biens matériels (Cicéron, *Tusculanes*, V).

<sup>57</sup> Tout ce passage, ainsi que le précédent trouvera comme un écho dans le *Chaos poeticum*, œuvre poétique qui termine le *De Obitu* et qui évoque en partie le malheur des temps. Dans ce poème, les cieux semblent également menacés et en danger, prêts à s'effondrer. En outre, on sent dans ce passage une indignation assez forte devant la perversité et l'audace sacrilège des hommes. On sent également une pointe de désolation devant la puissance du mal qui semble agir en toute impunité. Martin Thierry semble partagé entre la consternation devant la passivité de Dieu et l'espoir que ce dernier ne va laisser les choses les plus saintes se dégrader. Mais pour le moment, l'amertume et le désespoir semblent prévaloir. Toutes ces visions sont pessimistes et l'on comprend que le rêve ne soit pas agréable.

*De obitu, Iam lucidus (traduction)*

*attaquant des personnages vivants, mais en même temps l'expression d'un grand pessimisme : le monde n'a pas changé, nous ne sommes pas devenus meilleurs, et d'une conclusion optimiste : nous avons autant besoin du message de la révélation chrétienne que les païens de l'Antiquité.*

*La fin évoque clairement les dangers d'un pèlerinage à Jérusalem. Pour échapper aux dangers du monde, le pèlerinage est une issue. ; mais on ne peut l'accomplir qu'en courant d'autres dangers.*

## **Praeterea**

1\_Praeterea cum Io. Marquisius, Petr. Darius, Ar. Tonellius et Rob. Dacius sacerdotali adornentur dignitate, caeteris indissolubili matrimonio coniunctis et domi uxores liberos ac familias (quae ex quotidianis patrociniis alluntur) habentibus. Nemo, nisi frater Aiakis, obluctabitur ; aut  
5 voto desistendum aut votum, consulto superiore, in salutare vere pietatis fructus commutandum. Nam, ut scriptum reliquit Paulus : « Si quis suorum et maxime domesticorum curam non habet fidem negavit et est infideli deterior ». Caveatis igitur a feculenta indictae deteriorationis macula, et solliciti pedem retrahere sollicitius circa rem domesticam in omni disciplina et correctione Domini versemini.

10 2\_Sic in libertate qua nos donavit Christus nihil ad verbum Dei superaddentes et hypocrisim fugientes vitam traducetis amenam. Quibus celeri verborum profluvio satisfaciens Bauldetius edixit peregrinos esse, in tutelari catholicae Ecclesiae tuitione peregrinationemque nedum a sanctis patribus sed a sanctissimo sanctorum Christo approbatam minime contemnendam. Quae si  
15 neutiquam ludibrio haberi verum fructifero exemplo imitari debeat. Ecquis affirmabit constrictiori loro devinctos relaxandos fore ?

3\_Proinde nos tantum conducticios hospites et peregrinos peregrinantesque ? A Domino sumus in hoc corporali tabernaculo. Non primos exitisse qui peregrinari voluerunt, aut didicerunt ; verum plurimos eductorum ab Aegypto Israelitarum numerum excedentes, quos in portum salutis delatos, accedente voto, peroptamus insequi quandoquidem gratum esse soleat viatoribus eorum vestigia  
20 terrae qui recte ambulaverunt. Luce clarius habetur. Age nunc ! Harpocratem simulaturus, isthaec eloqui desinas [...]

4\_Nobis peregrinantibus incommoda, vel in personis vel in rebus inferentes, et offencicula etiam sub frustratorio calumniosae cavillationis cortice praestantes, anathematis mucrone feriri palam est. At forsitan duriori presumptuosae obstinationis galea munitus, quasi quibusdam  
25 Achilleis armis et Palladis clypeo circumtectus, oppones Agarenos matrem Ecclesiam et summum illius pastorem non audire ; [...] propterea eorundem censuris innodari minime posse. Cum in Ecclesia non sint, a qua separari nequeunt.

5\_Aedepol ut vulgatum apud omnes vulgo recipiatur, gentiles et alienigenas, id est, a fide alienos sic extra Ecclesiam positos ; nullis ecclesiasticae censurae districtioibus arctari ; [...] cui  
30 omne iudicium quod a nulla mundi parte quis effugere potest, datum est : cuius in coelo et in terra omnem potestatem habentis iudicio extra Ecclesiam adinventi exterminabuntur. Qui totam Ecclesiam individua et omnino inseparabili roboratam unitate super Petrum velut super firmam petram collocavit. Cuius Ecclesiae rectorem eundem Petrum, omnium apostolorum probatissimum, et maximum fidei magnificentia et virtutis merito primorem ac principem, instituit. Cui dedit claves  
35 regni caelorum, cuique et suis posteris super suam cathedram sedentibus obedire precepit (immunes asserere non ausim). Ad quem tanquam miserorum inviolabile asylum, infirmorum salutare antidotum, et lugentium optabile solatium confugiemus, necnon suis voluntati et protectioni nos nostraque submittemus. Enimvero omnibus etiam lippis et tonsoribus innotescit cuncta in ditione Dei posita esse, eumque tutissimum utroque pollice comprobati, quem conservavit  
40 Maximus ille omnium Princeps et Origo.

6\_Nec, inquit, tua obiecta nos ab instituto revocabunt, verum ardentiores et promptiores, ac ad reddenda vota ne infideli et stulta promissione (quae supremo Patri displicet) redarguamur, velociores efficient. Praecesserunt siquidem matura deliberatio, voluntatis propositum, et confirmativa promissio, num vota Domino reddenda cecinit regius psaltes ? Num imbecillitatis

45 naturae humanae testis Salomon adiecit cito reddenda ? Num legem voti sanxivit sanctus Nazareus ? Num concedentes lorum praecepto paterno illudque adimplentes Rechabitae commendati sunt a Deo ? Declames ergo et iam iure divino licitum non esse vovere, et praeceptum voti exequi (Ananiae subitariam mortem extemplo gustaturus) abnuas ? [...]

7\_Sunt enim quaedam (iuxta Augustini decisionem) quae etiam non voverentes debemus.  
50 Quaedam etiam quae nisi voverimus, non debemus. Sed postquam ea Deo promittimus, reddere constringimur. Minus itaque oberit enarrare Christum nobis libertatem donasse, et vota in servitute Christi redigere. Nempe concedatur vota in servitute Christi redigere. Numquid haec servitus summa erit libertas ? Quid, me hercle, aliud est servire Deo quam regnare cum ipso ? Id attestatur Gregorius. Ea est omnium unanimis sententia, cuius Alithiae folio Sybillae veriori  
55 praecellentes conspicua sanctitate viri astipulantur. Quorum si vitae austeritatem, fidei puritatem, et morum honestatem profundiore mentis indagatu consideremus, nequaquam ab illius albo sententiae recedemus.

8\_Hi in extrema fame, periculosa siti, penetrabili frigore, continuo labore, indefatigatis vigiliis, et spiritualibus et corporalibus ieiuniis, devotis orationibus, frequentiusculis meditationibus et  
60 opprobriis multis domino servierunt. Quae omnia et longe maiora fideles Christi ministri ipsi Christo totius conditori creaturae famulantes perpessi sunt ; sic divinitatis suae gratia dirupto quo tenebamur captivi servitutis vinculo, pristinae restituti libertati, libera esse consilia diffiteri non contendimus, sed interveniente promissionis nodo obligatoria fieri decertamus. Ait praetor, referente Ulpiano, « pacta servabo ». [...]

9\_Obediendum esse optimo Deo, maximo pontifici, et sacratissimo imperatori, suisque legibus, canonibus, decretis, mandatis, statutis, et constitutionibus, iuris humani firmissimae bases ad satietatem divinae commonstrant scripturae. Quibus si auscultare denegaveris, intuere Samuelis contemptores non illum sed Deum sprevisse, et murmurantem populum non adversus Moysen sed  
70 adversus dominum Deum obmurmurasse. Intuere discipulorum IESU contemptores non illos sed IESUM , et nedum IESUM, sed Patrem mittentem spernere. Vis ad ulteriora progrediamur ? Multi cum Chore adversus Aaron detestabile conspiracy criminis perpetrarunt. Et aperiens os suum terra vivos devoravit. Pessimus Achab et sanguinaria Iesabel persequuti sunt prophetas, et canes eorum sanguinem linxerunt, ac Iesabelem comederunt. Illudentes Heliseo pueros ursi dilaniaverunt. Ozias rex qui, arrepto thuribulo, sacerdotale officium exercere praesumpsit, leprae plaga percussus  
75 est. Et Saül, qui verba Dei opere non implevit, quia praeter Samuelem sacerdotum principem holocaustum offerre ausus est, regia unctione simul et prophetico spiritu privatus, a Deo datus est spiritui malo. Unde Apostoli Pauli dictum tibi prodesse nequit, quod interpretari consentaneum est in praesentibus nullo voto astrictis ; secus autem si voto astringantur, et observandi voti gratia peregre profecti sint. Si quis praesens eorum sibi incumbentium et praecipue domesticorum ac  
80 familiarium diligentem et studiosam curam habere recusat, fidem ille abnegare, et infidelibus deterior esse praedicatur, quandoquidem Ethnici naturali edocti pietate suorum curam deserere non assuescant. Postremo vota nostra cum nullius iniuria suffragante iurium auctoritate gliscentes adimplere. [...]

10\_Vota reddere non intendimus ut videamur ab his qui pulvillum sub cubito, et cervical sub  
85 capite iacentis ponere solent mendaculos simulatae sanctitatis vultus assumentes, sed tantum ad gloriam Dei, et nostrae conscientiae non cauteriatae (qualis est in hypocritis) exonerationem spontanea vota illorum spontanei debitores exsolvere conamur. Quibus igitur rationibus trans mare currentes, et si caelum mutemus, non tamen animum convoti mutant a tantis ipsorum iurium laqueis liberaremur, nisi fortassis ex misera superborum Gigantum sobole, vel potius abominabili

90 nephandorum Lutheranorum secta descendentes, novam legem effingamus, qua nobis facere quicquid in mentem aut quicquid in buccam venerit eloqui liceat. Et ut resecato sinuosae ambagis circuitu rem laconismo absolvam, tametsi ipsius Dei permissu, omnia etiam mala fieri dignoscantur, quorum auctores punire iusto iudicio differt, attamen oraculi vice teneant hunc scelerum ultorem vindictae tarditatem gravitate supplicii compensaturum.

95 11\_In summa parati sumus pro redemptore nostro IESU totius pietatis architecto Momi mordacitatem, Zoili convicia, probosas Aristophanis criminationes, Cherili maledicta, diras Abderitarum imprecationes, Theonis dentes, Aiacis insaniam, Sinonis dolos, Iudae proditionem, Ioab perfidiam, Crassi miseriam, Plauti molam, Valeriani servitum, Arctorum frigus, hyemis asperitatem, Parmenidis rupem, Lyconis podagram, Narcissi inediam, Iri paupertatem, Aristonis famem, Erisithonis esuriam, Tantali sitim, Iob flagella, Ixionis rotam, Sisiphi saxum, Nasonis exilium, Sphortiae captivitatem, Cepionis vincula, Daedali labyrinthum, Boetii carcerem, Syllae pediculos, Homeri caecitatem, Hieremiae lacum, Saturni falcem, Aeschili testudinem, Perdicens casum, Isaiae ferram, Callisthenis caveam, Amos vectem, Sisarae clavum, Eglon ense, molae fragmen Abimelech, Senecae balneum, Caesaris vulnera, Sebastiani tela, Anaxarchi malleos, 105 Stephani lapides, Laurentii carbones, Hippolyti equos, Archemori serpentem, Claudii boletum, Socratis cicutam, Euripidis canes, Getuliae leones, Hylae submersionem, Charybdis scopulos, Busiridis aram, Diomedis stabulum, Reguli dolium, Perilli taurum, Hannonis crucem, quinimo tanquam muli Mariani omnia adversa etiam graviora Sambico pati, et quamcunque ex testamento Apostolis relictam persecutionem tolerare. Protinus aperta veritate, [...] disceptationi terminum imponens, me viae comitem exhibui.

12\_Itaque unanimes peragratis terrarum spaciis, insignes Venetias, commune Christianorum xenodochium, accessimus. E quibus navem solventes facto longiori per fluctivagam Oceani Dorida sine periculis remigio, et demum in Ioppeo portu asinis impositi, quandoquidem omissis illis progredi non licuisset. Cognitis ab excelsa Rhamula, evasisque callidorum Arabum per Nicopolim 115 cum militari protectione insidiis urbem sacram diu optatam ingredimur. Hinc, velociores Euro, ad templum montis Syon pervenimus. Quod attentius speculati, et de gravioribus peccatis infoelices animas diabolico fune detinentibus contriti, mox eadem religioso sacerdote, viro tum erudito tum probo confessi, peracta exinde secundum fragilitatis nostrae concessas vires poenitentia, et post celebratum solennis missae sacrificium, recepto singularis victimae (quam eucharistiam vocamus) 120 cum dolorosa cordis contritione, irriguo lachrymarum fonte [...]

13\_Sacrosanctum calvariae montem pertranseutes, gloriosum Christi sepulchrum visuri, eo nos contulimus, illicque denuo compuncti fletibus et gemitibus perfusi, mediam super noctem vigilantes, sine intermissione oravimus, et Domino, Deo Israel (cuius potestas est aeterna, agnoscente Nabuchodonosor), gratias egimus, ipsi denique infirmarum mentium timidas puppes ab 125 adversis aquilonibus tutandas credidimus. Is est quo volente salicum fasciculis quispiam navigabit, et inter cyaneas petras tuta erit sua navigatio. Syrenas inconsulto Ulysse praeteribit Scyllam et Charibdim ac freti siculi famosa portentavolucris rate traiciet. Porro is est unus altissimus Psalmator debito salutaris patriae honore adorandus.

14\_Gubernator Zelotes infinitus, quolibet brevissimi temporis momento benedicendus. Omnipotens dominator dominus casto syncerae voluntatis timore metuendus. Aeternus, sanctus, 130 fortissimus, diligenti fructiferae sollicitudinis, labore inquirendus, clemens, patiens, misericors, abstrusiore intimi affectus suspirio invocandus, verax iustus et rectus sublimi immensarum laudum praeconio extollendus. Breviter solus bonus mirabilia faciens totis cordium medullis et supra extremam animae potentiam (si debilis physeos quantulacunque pateretur capacitas) diligendus,

135 appetendus, observandus. Itidem gratias agentes toti individuae trinitati et unigenito dei patris in altissimis caelorum peculiari quodam et ineffabili modo habitantis. Illic omnia salvantis et continentis Filio Cuius nomen testante Apostolo, omne nomen excedit : praeter quod nullum aliud nomen est sub caelo hominibus datum in quo oporteat nos salvos fieri.

140 15\_Hanc precationem emisimus : « AMATOR humani generis Deus, qui es Adonai super omnia unus atque trinus, unus omnium princeps et origo rerum, unus in natura, trinus in personis, Pater, Filius, et Spiritus sanctus, unius eiusdemque substantiae inseparabili aequalitate divinam insinuantes unitatem, solus bonus, solus immensus, solus incircumscribitus, solus incorporeus et immortalis, ubique praesens sed latens, ubique totus sed immensus, excelsior caelo et longior terra. Nulli alii satis notus quam tibi, cuius maiestas tanta esse creditur, ut nec mente comprehendi, nec  
145 lingua exprimi possit.

16\_Cuius verbo caeli firmati sunt, cuius munere vivimus, sustinemur, munimur et gubernamur, cuius opera revelare et confiteri honorificum est. Qui solus potes peccata dimittere, qui solus praescis futura et secreta, discernens cogitationes et intentiones cordium, ac tacito Moysi antequam loqueretur respondens. Qui das sapientiam et ex ore tuo prudentia et scientia, qui pauperem facis et  
150 ditas, humilias et sublevas, qui suscitans de pulvere egenum, et de stercore elevas pauperem ut sedeat cum principibus, et solium gloriae teneat. Qui cunctae creaturae dominaris, custodiens misericordiam in millia. Qui aufers iniquitatem et scelera atque peccata, nullusque apud te per se innocens est. Qui reddis iniquitatem patrum filiis ac nepotibus in tertiam et quartam progeniem, qui facis omnia, extendens caelos, solus stabiliens terram, et nullus tecum, irrita faciens signa  
155 divinorum, et hariolos in furorem vertens. Qui vitae et necis potestatem habes, et deducis usque ad portas mortis et reducis. Qui operaris in nobis et velle et perficere pro bona voluntate. Qui omnia conclusisti in incredulitate, ut omnium miserearis. In cuius conspectu nulla est invisibilis creatura, cuius est terra et plenitudo eius, orbis terrarum, et universi qui habitant in eo. In cuius in propterea manus quam multae sunt miserationes tuae, quam in manus hominum incidere maluit princeps  
160 prophetarum David. A quo et praeter quem non est alius deus, omnipotens, magnus in virtute, magnus in potentia.

17\_Propitius omnibus invocantibus te in veritate, cuius magnitudinis non est finis, et tuae sapientiae non est numerus, quem Simonides multiplicato dierum numero, sed nec alius quispiam mortalium definire et videre potuit, quem non latet homo iniuste agens, verum (iuxta Milesii  
165 responsum) cogitans. Quem nosse consummata est iusticia et scire virtutem ac iusticiam illius, radix est immortalitatis. Quem qui non agnoscit, licet videat Tiresia caecior, licet audiat, Marco Crasso surdior. Licet loquatur, Anaxarcho elinguior est. Quem trinum sub specie angelorum per te exaltatus Abraham in valle clarescentis Mambrae adoravit. De quo antequam fati munus implesset princeps Israel futura prophetans cecinit non auferri sceptrum de Iuda donec venires qui mittendus  
170 eras ut nos salvos faceres : cuius adventum et personam ad maledicendum populo tuo ex Bosor angustiae vocatus Balaam ; econtrario te iubente benedicens et ob id gentem Madianitarum iniquam cum Balaac illuso deturbans incommutabili veritate denunciavit. Quem etiam salutaris Esaias evangelico ore praedixit. Quem denique vultu desiderabilis David, pacificus Salomon, excelsus Hieremias, festinus Aggus, speculator Sophonias, consolator Naui, te annuncians  
175 Malachias, memor tui Zacharias, et alii prophetae divino afflati numine. Enthae Sybillae ac gentilium vates suis scriptis reserarunt. Quem post leprae mundationem decorus facie Naaman confessus est. Quem in fide patrum suorum roboratus Helias coluit, et quem ut ostenderet verum esse deum, oravit igne caelesti quinquagenarios consumi, in quem Plato clarissimus Philosophus (sicuti memoriae proditum est) credit. In quo omnes scientiae thesauri (quos fures non effodiunt  
180 nec furantur, quos neque aerugo neque tinea demolitur) reconditi sunt. Qui propterea unum

universorum principium praeter quod aliud inveniri non potest, fons incompraehensibilis sapientiae, splendor paternae gloriae, sol iustitiae, pastor pastorum, bonus hospes, rex et summus sacerdos in aeternum secundum ordinem Melchisedech, resurrectio, via, veritas, vita, via non errans, veritas non fallens, vita non deficiens, via in exemplo, veritas in promisso, vita in praemio, rerum architectus, et caeli creator existis. Per quem de quo et in quo sunt et procedunt omnes intelligentiae spirituales et corporales. Ex quo per quem et in quo sunt omnia. Qui post imminutas diluvii aquas signo foederis dato Noe cum filiis requiescere fecisti. Qui regnantem Abimelech ut futurus esset pater, ac domum eius Abrahae multarum gentium patris orationibus sanasti. Qui per angelos apprehensum Loth et in parvulam Segor declinantem de civitate Sodomitarum caecorum eduxisti, famulos tuos decorum Sidrach, ridentem Misaach, et Abdenago tacentem in fornace de medio ignis eruisti. Susannam haud aliter quam liliu[m] immaculatum de falso crimine absolvisti. Tibi confidentem Iudith de manu Olofern[is] infirmi. Tibi iudicantem Danielem de lacu leonum, tibi donatum Ionam de ventre ceti, Petrum ut cognoscens cognosceretur, et cognitus ac firmus super firmam petram solidaretur, de arctioribus nequitiae vinculis. Et Paulum electionis tuae miraculum ut os gentilis turbae multisonum intonaret, de profundo infidelitatis mari liberasti. Qui dixisti et facta sunt, mandasti et creata sunt, omnibus tua magnalia manifestans. Non immerito protogonos dictus quia ante te nihil sit genitum, sed a te cuncta creata sint. Qui ut Emanuel, id est nobiscum deus adesses, licet invisibilis, factus tamen hominum oculis posito in sole manifestationis corpore visibilis tanquam caput et sponsus Ecclesiae quam tibi casto et impolluto amore copulasti procedens de thalamo tuo praelecto ex beatissima et perpetua virgine MARIA et corpore et mente intacta spiritu sancto cooperante in Bethleem teipso angelorum pane ad sumendam refectionem illustrata mirabiliter nasci voluisti, panniculis involvi, in praesepio poni, maternis uberibus lactari, angelicis cantibus glorificari, a pastoribus vigilantibus et exinde tribus Magis venerari, tribusque muneribus tibi apprime convenientibus, auro, thure, et myrrha. Auro tanquam regi magno, thure, ut deo, et myrrha pro salute omnium morituro adornari. Ab audito Simeone salvator mundi recognosci, carne circumcidi, in tenebrosam Aegyptum deduci, Nazareth tuo nomine (in quo tantum paradisi ianua aperta est) consecratam leone Archelao pro funestissimo patre regnante habitare inter legis doctores ambiguos et plusquam gordianos nexus dissolvens a sollicitis parentibus reperiri, eisdem subditus esse. A Ioanne tua gratia dotato in Iordanis flumine, iudex venturus, baptizari, ieiunio quaterdeno attenuari, versuti hostis tentationes superare, vocatis apostolis et discipulis omnibus lympidam aquam in vinum quovis nectare dulcius ut tuam patefaceres latentem divinitatem convertere, populos caelesti verbo edocere, eodem verbo daemonium excutere, paralyticos restringere, infectos lepra mundare, claudis gressum reparare, elinguis vocis usum praestare, caecis oculos perspicaciores reddere, surdis aurium munus restituere, fato subtractos suscitare, molestis febribus, rapido mari, et furentibus ventis imperitare, aliaque miranda signa facere, assumptis Petro Iacobo et Ioanne tonitru[i] filio (qui de tuo pectore doctrinarum fluentia potavit) in monte Thabor superna adveniente luce transfigurari, multo favore in orisona Betfage excipi, super asellum Hierosolymam te conferre, vendentes et ementes de templo (ne latronum spelunca fieret) eliminare ejicereque flagello, postmodum sacratissimo pretiosi corporis et sanguinis tui tuo instituto sacramento (quod est nostrae fidei mysterium, quodque licet in uno et eodem tempore in diversis immoletur, tamen sicut est una divinitas cui unitur, sic unum non diversum ibidemque corpus tuum conficitur ) in horto taedere, pavere, moestus esse, et sanguineo sudore madescere, a Iuda proditore tradi, ab impiis Iudaeis aufugientibus discipulis relictus comprehendi, infausto sagaci Cayphae praesentari, renascente Pharisaeorum invidia accusari, facinorosi praesidis iussu deludi, colaphis sputisque contaminari et deturpari, flagris torqueri, probrosis contumeliis affici, corona spinea coronari, turpissimae morti adiudicatus tanquam perditissimus latro cruci affigi, a latronibus blasphemari, a lingulaceis derisoribus pendens improperiis vexari, a Longino milite emisso iam spiritu lancea perforari, ut exinde profluentibus

230 undis aquae et sanguinis formaretur unica et immaculata ac virgo sancta mater Ecclesia, coniunx  
CHRISTI, de cruce deponi, in monumento quod oculis non conniventibus pertransire nequiquam  
voluimus, sed defixis et anchora fervoris in imo pectore retentis conspicati sumus, a iusto Iosepho  
sepeliri, post tertiam diem victor resurgere, tuis praeordinatis apparere qui in anima descenderas, in  
carne surrexeras, in utroque caelos ascendere, et sedens in gloria ad dexteram Patris (cui pro  
victoriae triumpho omne genu caelestium, terrestium, et infernorum flectitur), daemones obediunt  
235 et tuo nomine audito intremiscunt, promissum Paracletum mittere unicuique secundum redditam  
operum suorum rationem vel bona vel mala pro mercede redditurus.

18\_Tuam imploramus clementiam, ut sicut amoto vitiosae dubitationis velamine credimus  
verbum animam et carnem in te unam convenire personam, et haec tria unum, et hoc unum tria  
esse, nec in confusione substantiae, sed unitate personae, quem tuo splendore illuminata Domina  
240 nostra mirabiliter singularis, et singulariter mirabilis theotocos dicta a maledictionibus terreni  
Adae, et calamitosioris Evae, excepta porta orientalis clausa per quam tu solus ingressus, et  
ingressus ea semper clausa egressus es, in qua velut in speculo refulget, species castitatis et forma  
virtutis. Dignissima virgo et mater perperit, quae mater est, quae semper virgo permansit, reddens  
caelis gloriam, terris deum, pacemque refundens, fidem gentibus, finem vitiis, vitae ordinem,  
245 moribus disciplinam, per quam purissima renovantur elementa formidabilis angelorum ruina  
reparatur, infernus Pluto spoliatur, et homines quasi in nihilum per peccatum serpentis astu redacti  
incomparabili charitate redimuntur, quibus sanam fidem accommodant corda nostra nobis.

19\_In hac valle miseriae exiguo umbratilis<sup>1</sup> vitae transitu laborantibus tuam passionem iugiter  
contemplari, et penitioribus scrutiniis recolere, cruce tua (in qua gloriari cum Paulo deceat) muniri  
250 et defendi pariter vulneribus tuis tanquam cibo et potu genialibus inebriari, et supramodum  
delectari tribuas, necnon te supplices interpellamus, ut per ineffabilem misericordiam tuam ac  
excellentissimae genitricis tuae (quam reginam in et hereas sedes assumens super angelorum  
choros exaltasti) omniumque sanctorum preces et merita voluntariam in tribulationibus et angustiis  
patientiam donare, Donatam stabilire, et stabili roboratam fundamento infoeliciorem exitum  
255 deducere, nos a stygii Sathanae tendiculis et tenacibus mortalium peccatorum vinculis liberare et  
protegere, directo bonarum cogitationum et actionum temone tibi acceptos habere, largifluo tuarum  
gratiarum imbre imbuere, et post communem omnibus interitum (quandoquidem viventibus  
humanis mori necesse sit) partes nostras in libro vitae, iuxta testimonium tuum, descriptas elargiri,  
et in civitatem supernam introducere digneris, qui cum Patre et Paracleto vivis regnas et imperas  
260 per secula seculorum amen. »

20\_His igitur peroratis et dum crastina lucesceret aurora sacris locis (quae sunt pontifice  
Christo, suisque misteriis insignita) ad satietatem visitatis pulcherrimam Ioppes stationem  
remeavimus, atque ita oppido quam letabundi paratam navim subintravimus. Et phanoniis vela  
explicantes placidum mare sulcavimus. Tunc internavigandum dilectus Musis Richerus qui  
265 prophético (credendum est) percitus oestro in Crucifixo meditans, palinodiam succinens et  
aliquando a nobis dicta repetens talia erupit.

---

<sup>1</sup> Martin Thierry a peut-être voulu dire *umbrabilis*, et confond peut-être les deux termes.

## Praeterea

1\_ En outre, alors que Jean Marquis, Pierre Darius, Arthur<sup>1</sup> Tonellius et Robert Dacius étaient ornés de la dignité sacerdotale, tous les autres <pèlerins> étaient liés par l'indissolubilité du mariage et avaient à la maison une femme, des enfants et une famille (que l'on nourrit en leur apportant un soutien quotidien). Personne, si ce n'est le frère d'Ajax<sup>2</sup>, ne le contestera ; ou il faut se défaire de son vœu ou il faut, après avoir consulté son supérieur, commuer son vœu en des fruits salutaires d'une véritable piété. En effet, comme Paul nous l'a laissé par écrit : « Si quelqu'un ne prend pas soin des siens et tout particulièrement de ceux qui sont dans sa maison, il a renoncé à la foi et il est pire qu'un infidèle. »<sup>3</sup> Eloignez-vous de l'infecte souillure, née du péché que je vous ai indiqué, et tandis que vous êtes sollicités à rebrousser chemin, soyez dans une plus grande sollicitude à l'égard de votre devoir familial<sup>4</sup>, en vous laissant, en tout, discipliner et corriger par le Seigneur.

2\_ Ainsi usant de la liberté que le Christ nous a donnée, sans rien ajouter de superflu<sup>5</sup> à la parole de Dieu et fuyant l'hypocrisie<sup>6</sup>, vous mènerez une vie agréable. Voulant se justifier face à ce

---

<sup>1</sup> Le prénom, réduit aux lettres initiales, est incertain. Il s'agit peut-être aussi d'Arnaud.

<sup>2</sup> L'expression *frater Aiakis* semble devoir être prise en mauvaise part. Et le mot *frater* peut être compris dans un sens propre et dans un sens figuré. Dans ce dernier cas, il s'agirait de l'émule d'Ajax, de celui qui présente les mêmes défauts que lui, qui lui est semblable par quelques côtés. Dans la mythologie, il existe deux Ajax. Le plus célèbre est le fils de Télamon qui fut un grand combattant, le meilleur après Achille, lors de la guerre de Troie. Il fut sans reproches, mais il entra dans une colère furieuse quand on lui refusa les armes d'Achille qui devaient revenir au plus redoutable des Grecs. Ce ne fut pas lui qui fut désigné par les prisonniers troyens interrogés, mais ce fut Ulysse. Rendu fou par Athéna, il se déconsidéra en massacrant sauvagement des animaux qu'il prenait pour des chefs grecs, Ulysse notamment. Lorsqu'il retrouva sa lucidité, il fut pris de honte et se donna la mort. S'il s'agit de cet Ajax, on peut comprendre que l'expression veut dire que personne n'est assez fou pour ne pas respecter une promesse. Ajax a un frère nommé Teucros que l'on rencontre notamment dans la tragédie de Sophocle *Ajax*. Ce personnage se lamente sur la mort d'Ajax, il n'est ni antipathique ni méprisable. Il existe un autre Ajax dans la mythologie. Il s'agit du fils d'Oïlé. Il est connu pour son impiété puisque c'est lui qui, en faisant violence à Cassandre réfugiée dans le temple d'Athéna, suscita la colère de la déesse contre les Grecs. C'est lui aussi qui méprise les dieux, puisqu'il se vante d'avoir échappé à un naufrage, malgré les efforts des dieux pour l'abattre (*Odyssée*, IV, 490 et suiv.). Il nous semble que c'est de cet Ajax qu'il s'agit, puisque le propos tend à montrer que les vœux ont un caractère sacré et qu'il ne faut donc pas les prendre avec légèreté.

<sup>3</sup> Cette phrase est littéralement reprise de la *première épître de saint Paul à Thimothee*, chapitre V, verset 8.

<sup>4</sup> Il est possible que Martin Thierry s'appuie encore sur saint Paul pour faire remarquer à ses amis qu'il est contraire au commandement de Jésus-Christ de délaisser son épouse ou de la négliger. Il a peut-être en tête ce passage (*Ephésiens*, V, 25 à 33) où l'Apôtre exhorte avec insistance le mari à aimer sa femme et à prendre soin d'elle : *Viri, diligite uxores vestras* (25) et *viri debent diligere uxores suas ut corpora sua* (28). Ce même passage rappelle la grandeur du sacrement de mariage : *Sacramentum hoc magnum est* (32). Et il suggère que l'homme et la femme sont étroitement unis et qu'ils ne doivent donc pas se séparer, même pour accomplir une bonne œuvre (comme semble le penser Martin Thierry en tant que personnage) : *Propter hoc relinquet homo patrem et matrem suam et adhaerebit uxori suae ; et erunt duo in carne una* (31). Cette dernière formule semble exclure, si on veut la prendre à la lettre, toute séparation, même simplement physique ou temporaire. Le même passage ajoute que l'homme doit être aux côtés de sa femme pour prendre soin d'elle : *sed nutrit et fovet eam* (29).

<sup>5</sup> Ces paroles s'inspirent du *Deutéronome* (IV, 2) qui avertit qu'il faut suivre les commandements de Dieu à la lettre, sans rien ajouter ni rien retrancher : *Non addetis ad verbum quod vobis loquor, nec auferetsi ex eo ; custodite mandata Domini Dei vestri*. Cette recommandation de ne pas faire de zèle inconsidéré en s'imposant un devoir de son cru est réitérée à la fin du chapitre XII du *Deutéronome* : *Quod praecipio tibi, hoc tantum facito Domino ; nec addas quidquam, nec minuas* (32). Ne pas agir comme cela, c'est agir pour son plaisir et non pas pour Dieu.

<sup>6</sup> Ce conseil semble se faire l'écho de saint Mathieu, qui, dans les chapitres VI et VII de son *Évangile*, rapporte les exhortations du Christ. Un bon nombre d'entre elles aboutissent à la condamnation de l'hypocrisie : l'aumône doit être faite discrètement et non à la vue de tous comme un hypocrite (*Cum ergo*

flot de reproches, Baudet, avec un flux rapide de paroles, déclara qu'ils étaient des pèlerins placés sous la garde protectrice de l'Église catholique et que le pèlerinage, loin de mériter la réprobation, était non seulement approuvé des saints Pères, mais <aussi> du Christ, le saint parmi les saints. Cette pratique ne mérite aucunement d'être tournée en dérision, mais elle doit être imitée et produire des fruits, en servant d'exemple. Qui affirmera qu'il faudra relâcher l'étreinte pesant sur ceux qu'une obligation stricte enchaîne ?

3\_De la même façon, <qui niera> que nous sommes des hôtes seulement de passage et des étrangers en chemin ? Nous sommes loin de Dieu dans notre tabernacle corporel<sup>7</sup>. Nous ne sommes pas les premiers à vouloir voyager ou à apprendre à le faire ; mais, nous qui faisons chemin ensemble, nous souhaitons ardemment, en plus de satisfaire à notre vœu, suivre la grande foule des Hébreux partis d'Égypte<sup>8</sup> et qui furent transportés jusqu'au port du salut, étant donné qu'il est doux, en général, pour les voyageurs, de marcher sur les traces de ceux qui, sur terre, ont suivi le droit chemin. Cela semble plus clair que la lumière. Va maintenant ! Apprête-toi à imiter Harpocrate<sup>9</sup> et cesse de dissenter sur ce point [...]

4\_Il est clair que ceux qui entravent le bon déroulement de notre pèlerinage, soit en invoquant nos personnes soit en invoquant nos biens, et qui de plus, multiplient, de façon fallacieuse, sous couvert d'une argumentation subtile, des objections mineures, sont sous le coup de l'anathème. Mais coiffé du dur casque de l'opiniâtreté présomptueuse, et comme protégé par certaines armes

---

*facis eleemosynam, noli tuba canere ante te, sicut hypocritae faciunt in synagogis et in vicis, ut honorificentur ab hominibus. VI, 2*), lorsque l'on prie, il convient de le faire dans un endroit retiré et dans l'intimité avec Dieu et ne pas chercher à se montrer aux hommes pour recueillir leurs louanges (*Et cum oratis, non eritis sicut hypocritae, qui amant in synagogis et in angulis platearum stantes orare ut videantur ab hominibus. VI, 6*), lorsque l'on jeûne, il est bon de cacher sa souffrance sous un visage souriant, propre et parfumé (*Cum autem ieiunatis, nolite fieri sicut hypocritae, tristes ; exterminant enim facies suas, ut appareant hominibus ieiunantes. VI, 16*) et avant de faire des reproches aux autres, examinons d'abord notre vie, pour ne paraître hypocrites (*Hypocrita, eiice primum trabem de oculo tuo, et tunc videbis eiicere festucam de oculo fratris tui. VII, 5*). Si Martin Thierry se réfère bien à ce passage, on peut penser qu'il reproche à ses amis d'agir avec ostentation et de négliger leurs humbles devoirs élémentaires et quotidiens pour mieux paraître aux yeux des hommes faire des œuvres extraordinaires de piété.

<sup>7</sup> Quand Pierre Baudet répond que les pèlerinages sont dans l'esprit du Christ, il s'appuie probablement sur les paroles que saint Paul adresse aux Corinthiens. Il leur rappelle en effet que les chrétiens ne sont pas faits pour cette terre, mais qu'ils doivent porter leurs désirs vers le ciel qui est leur véritable et définitive patrie (*Scimus enim quoniam si terrestris domus nostra huius habitationis dissolvatur, quod aedificationem es Deo habemus, domum non manufactam, aeternam in caelis. Nam et in hoc ingemiscemus, habitationem nostram, quae de caelo est, superindui cupientes ; si tamen vestiti, non nudi inveniamur. Nam et qui sumus in hoc tabernaculo, ingemiscemus gravati, eo quod nolumus expoliari, sed supervestiri, ut absorbeatur quod mortale est a vita (II, Corinthiens, V, 1 à 4)*). Il ajoute que tant qu'ils ont leurs corps humains, les hommes vivent loin de Dieu et sont donc obligés de vivre de foi et de confiance : *Audentes igitur semper, scientes quoniam dum sumus in corpore, peregrinamur a Domino (per fidem enim ambulamus, et non per speciem) (II, Corinthiens, V, 5 à 7)*. Dans ces passages où il est question d'éloignement, d'exil et de voyage, nous retrouvons certaines formulations de Martin Thierry comme le terme *tabernaculo* ou l'expression *peregrinari a Domino*.

<sup>8</sup> L'idée que la vie sur terre est un pèlerinage et l'image de l'Égypte comme le monde des richesses matérielles et du confort qu'il faut quitter pour une récompense céleste et spirituelle se trouvent aussi dans l'épître aux Hébreux de saint Paul. Ce sont d'abord toutes les grandes figures de l'Ancien Testament (Abel, Hénoch, Noé, Abraham, Isaac et Jacob qui se sont considérés comme des étrangers et des voyageurs sur la terre : [...] *confitentes quia peregrini et hospites sunt super terram (Hébreux, XI, 13)*). Ensuite, il est spécialement question de Moïse qui fit le choix de renoncer à l'Égypte pour partager l'« opprobre du Christ » : *Fide reliquit Aegyptum, non veritus animositatem regis... (Hébreux, XI, 27)*.

<sup>9</sup> Dieu du silence.

d'Achille<sup>10</sup> et par le bouclier de Pallas<sup>11</sup>, tu objecteras peut-être que les descendants d'Agar<sup>12</sup> n'écoutent pas notre mère l'Eglise, ni son pasteur suprême, et que de ce fait, [...] ils ne peuvent aucunement être contraints par la condamnation portée par ces deux instances. Puisqu'ils ne font pas partie de l'Eglise, ils ne peuvent pas s'en séparer.

5\_ Par Pollux, c'est un fait établi, communément admis de tous, les gentils<sup>13</sup> et les étrangers, c'est –à-dire ceux qui sont étrangers à la foi, se situent ainsi en dehors de l'Eglise ; aucune mesure prohibitive, émanant de la censure ecclésiastique, ne peut les contraindre. [...] Selon le jugement de celui qui a tout pouvoir au ciel et sur la terre<sup>14</sup> et à qui tout pouvoir de rendre la justice a été donné (personne ne peut y échapper d'aucun lieu de la terre qu'il provienne), ceux qui seront trouvés hors de l'Eglise seront exterminés<sup>15</sup>. Ce juge a placé l'Eglise tout entière, afin qu'elle fût renforcée par une unité indivisible et absolument indissoluble, sur Pierre<sup>16</sup> comme sur une pierre ferme<sup>17</sup>. Il institua ce même Pierre chef de cette Eglise<sup>18</sup>, lui qui est le plus approuvé de tous les apôtres et le plus grand par la magnificence de sa foi et grâce au mérite de sa vertu, il lui donna la préséance et l'autorité. C'est à lui qu'il a donné les clés du royaume des cieux ; et c'est à lui et à ses successeurs qui siègent sur sa chaire qu'il a ordonné <aux hommes> d'obéir (je n'oserai

---

<sup>10</sup> Il est question des armes d'Achille au début du chant XVI de l'*Iliade*. Patrocle veut les revêtir pour conduire la Achéens à la victoire. Héphaïstos a forgé le bouclier d'Achille (*Iliade*, XVIII, 505 à la fin). Il s'agit d'armes particulièrement solides et efficaces.

<sup>11</sup> Ici on a une reprise de la panoplie paulinienne et des métaphores guerrières qui évoquent dans l'esprit de l'apôtre et celui d'Erasmus, le combat spirituel. Mais elle a ici un tout autre sens suggéré par le nom des personnages de la mythologie. Ces images évoquent des considérations humaines, des moyens humains. Dans un autre passage, le poète affirmait que les adversaires ne devaient pas se combattre avec les armes d'Achille, mais avec les armes de la foi et de la vertu.

<sup>12</sup> Il s'agit probablement des descendants d'Agar, la servante égyptienne d'Abraham avec laquelle ce dernier eut un enfant, non légitime, nommé Ismaël. Ces descendants sont probablement assimilés aux musulmans et aux Bédouins (*Genèse*, XVI et XXI). Selon l'interprétation de saint Paul, les descendants d'Agar représentent la synagogue, exclus de la promesse divine, comme Agar et son fils furent chassés de la maison d'Abraham (*Galates*, IV, 24 et suiv.). Ils sont en tous cas, considérés comme étant hors de l'Eglise.

<sup>13</sup> Pour les chrétiens, les *gentils* sont les peuples non-chrétiens. Ce mot semble avoir le même sens que celui qui le suit *alienigenas*.

<sup>14</sup> Cette expression de la toute-puissance du Christ se retrouve, quasiment dans les mêmes termes, dans les dernières paroles du Christ à ses apôtres, avant qu'il ne monte au ciel et qu'il ne leur demande de répandre l'évangile dans le monde entier : *Et accendens Jesus locutus est eis : « Data est mihi omnis potestas in caelo et in terra. »* (*Evangile de saint Mathieu*, XXVIII, 18)

<sup>15</sup> L'idée qu'un jugement sévère et inévitable sera prononcé et suivi d'effets à l'encontre des hommes qui se trouveront en dehors de l'Eglise est également exprimée dans le psaume LXXIV : Dieu exercera la fonction de juge : *Deus iudex est* (8) et les hommes ne pourront pas échapper à ce jugement, quel que soit l'endroit où ils se cachent : *Quia neque ab oriente, neque ab occidente, neque ab desertis montibus* (7).

<sup>16</sup> Saint Pierre, le chef des apôtres.

<sup>17</sup> Martin Thierry fait allusion à un passage de l'*Evangile* où le Christ, après avoir félicité saint Pierre pour sa réponse pleine de foi, fait de lui le fondement de l'Eglise et il lui donne le pouvoir, symbolisé par les clefs, d'ouvrir ou de fermer le ciel pour les hommes, de remettre ou non les péchés (*Mathieu*, XVI, 18 et 19) : *Et ego dico tibi quia tu es Petrus et super hanc petram aedificabo ecclesiam meam, et portae inferi non praevalerunt adversus eam. Et tibi dabo claves regni caelorum, et quodcumque ligaveris super terram erit ligatum et in caelis, et quodcumque solveris super terram erit solutum et in caelis.*

<sup>18</sup> Si Martin Thierry rappelle avec tant d'insistance la primauté de Pierre sur l'Eglise et sur les autres apôtres et s'il étend le pouvoir de Pierre à tous ses successeurs, c'est que ces principes étaient vigoureusement combattus par Luther, du moins, le second. Martin Thierry avait certainement connaissance des condamnations portées contre l'hérésiarque par le pape Léon X, le 15 juin 1520, dans la Bulle *Exsurge Domine*. Parmi les 41 affirmations condamnées, se trouvent celles-ci, en rapport avec notre sujet : *Romanus Pontifex, Petri successor, non est Christi vicarius super omnes totius mundi ecclesias ab ipso Christo in beato Petro institutus* (25) et *Verbum Christi ad Petrum : Quodcumque solveris super terram etc. [Math. XVI] extenditur dumtaxat ad ligata ab ipso Petro* (26). En somme, Luther niait que le pouvoir accordé à Pierre se soit transmis à ses successeurs, les papes.

affirmer qu'ils sont sans défauts). C'est auprès de lui que nous trouverons refuge, lui qui est l'abri inviolable des malheureux, qui est l'antidote salutaire des faibles et le réconfort désirable des affligés et c'est volontairement que nous nous soumettrons, nous et nos biens, à sa volonté et à sa protection. En effet, il est connu de tous, même aussi des barbiers aveuglés<sup>19</sup> que tout est placé sous l'autorité de Dieu<sup>20</sup> et que celui que Sa Majesté, le Maître et l'Origine de toutes choses a maintenu en place, est approuvé des deux pouces comme une autorité absolument sûre.

6\_Tes objections, dit-il, ne nous détourneront pas de notre décision. Mais elles nous rendront plus zélés, plus prompts et plus empressés à nous acquitter de nos vœux afin de ne pas être convaincus d'avoir fait une promesse à la légère et de nous y être montrés infidèles (ce genre de promesse<sup>21</sup> déplaît au Père suprême<sup>22</sup>). Si une mûre réflexion, le ferme propos de la volonté et une promesse ferme en sont à l'origine, est-ce que le psalmiste royal<sup>23</sup> a chanté qu'il fallait s'acquitter des vœux faits au Seigneur ? Est-ce que Salomon<sup>24</sup>, témoin de la faiblesse humaine n'a pas ajouté que c'est rapidement qu'ils devaient être accomplis ? Le saint Nazaréen<sup>25</sup> n'a-t-il pas entériné la loi du vœu ? Est-ce que, s'avouant liés par un précepte de leur aïeul et s'y conformant, les Réchabites<sup>26</sup>

---

<sup>19</sup> La formule *notum lippis et tonsoribus* est utilisée par Horace (*Satires*, livre I, VII, 3) et signifie qu'une chose est connue de tout le monde, et bien répandue dans le peuple. En effet les bavardages allaient bon train dans la boutique des barbiers et les chassieux, ne pouvant se déplacer, restaient longtemps dans la boutique des barbiers et apprenaient ainsi une quantité d'informations. Cet adage est référencé par Erasme (570).

<sup>20</sup> On retrouve cette formule dans la prière de Mardochée qui, face aux menaces de persécution, exprime sa confiance dans la toute-puissance divine : « *Domine, Domine, rex omnipotens, in ditione enim tua cuncta sunt posita, et non est qui possit tuae resistere voluntati...* » (*Esther*, XIII, 9).

<sup>21</sup> Qui cumule l'irréflexion et l'infidélité.

<sup>22</sup> La gravité des vœux prononcés en présence de Dieu est une idée que Martin Thierry a puisée dans l'*Ecclésiaste* (V, 3 et 4) : *Si quid vovisti Deo, ne moreris reddere ; displicet enim ei infidelis et stulta promissio ; sed quodcumque voveris redde. Multoque melius est non vovere, quam post votum promissa non reddere.* Il faut donc, selon l'auteur de l'*Ecclésiaste*, être prompt à s'acquitter de ses vœux et ne pas commettre l'imprudence de faire des promesses que l'on ne pourra pas tenir.

<sup>23</sup> Le psalmiste royal est David ou Salomon. Martin Thierry fait peut-être allusion à un passage d'un psaume qui exhorte les hommes à faire des vœux à Dieu et à les accomplir pour apaiser sa colère : *Vovete et reddite Domino Deo vestro, omnes qui in circuitu ejus affertis munera, terribili (Psaumes, LXXV, 12).* Dans un autre passage, le psalmiste, plein de reconnaissance pour Dieu, exprime sa résolution à honorer ses vœux : *Introibo in domum tuam in holocaustis : reddam tibi vota mea quae distinxerunt labia mea et locutum est os meum, in tribulatione mea (Psaumes, LXV, 13 et 14).* Ces deux passages, remarquons-le, évoquent des vœux prononcés pour écarter des dangers (menaces des Assyriens) ou surmonter des épreuves. L'idée sous-jacente de Martin Thierry (auteur) est qu'il est opportun de faire des vœux de piété car l'heure est grave et les hommes ont besoin du secours de Dieu.

<sup>24</sup> Salomon est un roi d'Israël, fils de David (I, *Rois*, III). Il est considéré comme un ancêtre du Christ et on lui attribue la rédaction du livre de la *Sagesse*. S'il est évoqué ici, c'est peut-être parce que Martin Thierry lui attribue aussi les deux psaumes que nous avons cités. Il a lui-même éprouvé la faiblesse de la nature humaine puisque, malgré sa sagesse, il a sombré dans le péché (*Ecclésiastique*, XLVII, 20 à 22).

<sup>25</sup> Le saint Nazaréen est Jésus, qui a passé la plus grande partie de sa vie dans cette bourgade de Galilée.

<sup>26</sup> Les Réchabites sont un peuple issu de Caïn. Ils s'allièrent avec Moïse et s'installèrent avec lui en Palestine. Le prophète Jérémie rapporte qu'il leur avait proposé de boire du vin, mais qu'ils refusèrent catégoriquement comme étant une pratique contraire à leurs traditions (*Jérémie*, XXXV, 5 et 6). Le prophète les félicita alors au nom de Dieu pour leur fidélité et leur obéissance (*Jérémie*, XXXV, 18). Le mode de vie des Réchabites et leurs traditions sont donc approuvés par Dieu. Or, les Réchabites se présentent comme des nomades. Pierre Baudet prend apparemment appui sur ce passage pour légitimer la pratique du pèlerinage qui rappelle à l'homme qu'il n'est que de passage sur la terre et qu'il n'a pas à s'y établir. Voici les préceptes que leur père Jonadab, fils de Réchab, leur a donnés : *Non bibetis vinum, vos et filii vestri, usque in sempiternum et domum non aedificabitis, et sementem non seretis, et vineas non plantabitis, nec habebitis, sed in tabernaculis habitabitis cunctis diebus vestris, ut vivatis diebus multis siper faciem terrae in qua vos peregrinamini.* (*Jérémie*, XXXV, 6 et 7).

n'ont pas été recommandés par Dieu<sup>27</sup> ? Clamerais-tu donc qu'il a cessé d'être permis, par un jugement divin, de s'engager par un vœu et refuserais-tu que l'on accomplisse avec diligence ce vœu (tu t'apprêteras alors à goûter sur-le-champ la mort subite d'Ananie<sup>28</sup>) ?

7\_ Il y a certains actes (selon le jugement d'Augustin) que nous devons accomplir, même si nous n'en avons pas fait le vœu. Il y a aussi certains actes, qu'à moins d'en avoir fait le vœu, nous ne sommes pas dans l'obligation d'accomplir. Mais dès lors que nous les promettons à Dieu, nous sommes tenus d'honorer notre promesse. C'est pourquoi il sera moins dommageable de dire clairement que le Christ nous a donné la liberté et que les vœux nous ont réduits à l'esclavage du Christ. En effet, serait-il permis de dire que les vœux nous réduisent à l'esclavage vis-à-vis du Christ ? Cette servitude ne sera-t-elle pas la suprême liberté<sup>29</sup> ? Est-ce que, par Hercule, servir Dieu est autre chose que régner avec lui ? Grégoire l'atteste<sup>30</sup>. C'est la sentence unanime de tout le monde, les hommes excellant par leur sainteté remarquable se sont rangés à l'avis bien vrai de la Sybille<sup>31</sup>. Si nous considérons, dans une quête minutieuse de notre esprit, l'austérité de leur vie, la pureté de leur foi, l'honnêteté de leurs mœurs, nous ne nous éloignerons pas du tout de la blancheur de cette sentence <celui qui se soumet au Christ règne avec lui>.

---

<sup>27</sup> D'une façon assez évidente, le contexte nous indique que Martin Thierry emploie ici l'adverbe interrogatif *num* à la place de *nonne*.

<sup>28</sup> Ananie est un chrétien des premiers temps de l'Eglise. Il avait décidé avec l'approbation de sa femme Saphire, de vendre son champ et d'en donner le prix à la communauté chrétienne qui mettait tout en commun, mais sans en faire une obligation. Mais ils gardèrent sans le dire une partie de l'argent et ne donnèrent que l'autre partie à saint Pierre. Ils avaient probablement le secret espoir, d'une part d'être loués pour leur générosité et leur détachement et d'autre part de pouvoir vivre de leurs biens propres tout en étant soutenus par la communauté chrétienne qui ne pouvait les abandonner étant donné qu'ils s'étaient dépouillés pour elle. Saint Pierre blâma leur hypocrisie et leur tromperie et immédiatement le fautif fut foudroyé par la mort : *Anania, cur tentavit Satanas cor tuum, mentiri te Spiritui sancto, et fraudare de pretio agri ? [...]* *Non es mentitus hominibus, sed Deo. Audiens autem Ananias haec verba, cecedit et expiravit* (*Actes des Apôtres*, V, 3 et 4). En prenant l'exemple d'Ananie, Pierre Baudet veut montrer qu'en ne respectant pas à la lettre ses engagements, Ananie avait fortement déplu à Dieu. Il faut alors supposer qu'Ananie avait solennellement promis de donner tout son bien, sans rien garder pour lui.

<sup>29</sup> Ce passage où Pierre Baudet oppose la servitude à l'égard du péché à celle à l'égard de la Justice et dans lequel il explique que l'obligation contractée, puisqu'elle a été accomplie par choix et après réflexion, est une sorte de servitude volontaire ou choisie qui n'est autre que la véritable liberté, ce passage, disons-nous, s'inspire quelque peu d'une épître de saint Paul. En effet, ce dernier représente aux Romains que l'homme est placé devant une alternative : soit il est esclave du péché, soit il est esclave de la justice. Et puisqu'ils ont librement rompu avec le péché, les chrétiens se sont faits librement les serviteurs de Dieu, cette seconde forme de servitude étant la véritable liberté : *Gratias autem Deo quod fuistis servi peccati, obedistis autem ex corde in eam formam doctrinae in quam traditi estis. Liberati autem a peccato, servi facti estis justitiae. Humanum dico, propter infirmitatem carnis vestrae. Sicut enim exhibuistis membra vestra servire immunditiae et iniquitati, ad iniquitatem, ita nunc exhibite membra vestra servire justitiae, in sanctificationem. Cum enim servi essetis peccati, liberi fuistis justitiae. Quem ergo fructum habuistis tunc in illis quibus nunc erubescitis ? Nam finis illorum mors est. Nunc vero liberatis a peccato, servi autem facti Deo, habetis fructum vestrum in sanctificationem, finem vero vitam aeternam* (*Epître aux Romains*, VI, 17 à 22).

<sup>30</sup> Cette sentence, fondée sur un renversement, est passée en locution latine. Elle est peut-être d'un saint Grégoire ou elle a été reprise par lui. Nous ne le savons pas, tout comme nous ignorons de quel saint Grégoire il s'agit : saint Grégoire le Grand ? Saint Grégoire de Naziance ? Saint Grégoire de Nicée ? Nous penchons cependant pour le premier, qui est de langue latine. Si nous n'avons pas retrouvé cette expression dans son œuvre immense, en revanche, nous avons trouvé une expression un peu similaire chez Lactance : *Servire autem Deo nihil aliud est quam bonis operibus tueri et conservare justitiam* (*Institutions chrétiennes*, III, 9) « Servir Dieu n'est pas autre chose que de pratiquer les bonnes œuvres et de conserver son innocence ».

<sup>31</sup> Les paroles de la Sibylle passaient pour être absolument sûres et indubitables (cf. Adage n° 3141 d'Erasmus).

8\_C'est dans l'endurance de la faim extrême, du froid pénétrant, du labeur continu, des veilles incessantes, des jeûnes spirituels et corporels, des prières ferventes, des méditations fréquentes et des nombreux opprobres, qu'ils servent le Seigneur<sup>32</sup>. Les ministres fidèles du Christ ont supporté toutes ces difficultés et de bien plus grandes encore, en se mettant au service du Christ lui-même, créateur de toute créature. Ainsi par la grâce de sa divinité, après la rupture de la chaîne de la servitude qui nous tenait captifs, nous sommes rendus à notre ancienne liberté<sup>33</sup>, et nous ne prétendons pas nier que nos décisions sont libres, mais une fois que le nœud de la promesse s'est ajouté, nous disons qu'elles deviennent obligatoires. Le préteur dit, se référant à Ulpien<sup>34</sup>, « je respecterai les engagements ». [...]

9\_Il faut obéir au Dieu très bon, au très grand pontife, et au très sacré empereur<sup>35</sup>, à leurs lois, à leurs canons, à leurs décrets, à leurs commandements, à leurs décisions et à leurs constitutions. Ce sont les bases très solides du droit humain, les saintes écritures le montrent amplement. Si tu refuses de les écouter, considère que les contempteurs de Samuel<sup>36</sup> ne l'ont pas méprisé

<sup>32</sup> Cette liste des épreuves et avanies subies pour servir le Christ fait penser à la liste des souffrances que saint Paul a endurées pour la prédication de l'évangile et qu'il commence à détailler aux Corinthiens pour leur montrer qu'il n'est pas, sur un plan naturel, inférieur à ses adversaires qui cherchent à le discréditer et à le rabaisser. On y retrouve quelques points communs, jusque dans le vocabulaire : [...] *in laboribus plurimis, in carceribus abundantius, in plagis supra modum, in mortibus frequenter. A Judaeis quinquies quadragenas, una minus, accepi. Ter virgis caesus sum, semel lapidatus sum, ter naufragium feci, nocte et die in profundo mari fui, in itineribus saepe : periculis fluminum, periculis latronum, periculis ex genere, periculis ex gentibus, periculis in civitate, periculis in solitudine, periculis in mari, periculis in falsis fratribus ; in labore et aerumna, in vigiliis multis, in fame et siti, in jejuniis multis, in frigore et nuditate* (II Corinthiens, XI, 23 à 27).

<sup>33</sup> En effet, par sa mort dans son humanité, Jésus a brisé les liens qui enchaînaient les hommes dans le péché et les a rendus libres. C'est ce qu'enseigne saint Paul : *Quia ergo pueri communicaverunt carni et sanguini, et ipse similiter participavit eisdem, ut per mortem destrueret eum qui habebat mortis imperium, id est diabolum ; et liberaret eos qui timore mortis per totam vitam obnoxii erant servituti* (Hébreux, II, 14 et 15).

<sup>34</sup> Il s'agit de Domitius Ulpianus, un juriste de haut vol (*Histoire Auguste*, Alexandre Sévère, XV, 6) et de grande renommée dont les écrits firent autorité. Il fut brièvement préfet du prétoire sous l'empereur Alexandre Sévère (XXXI) et mourut assassiné en 223

<sup>35</sup> Ce devoir d'obéissance aux différentes autorités est expressément énoncé par saint Pierre dans des termes qui rappellent ceux de Pierre Baudet : *Subjecti igitur estote omni humanae creaturae propter Deum, sive regi, quasi praecellenti, sive ducibus, tamquam ab eo missis...* (*Première Epître de saint Pierre*, II, 13 et 14). On peut remarquer, par ailleurs que tout ce passage reprend les thèmes de la défense de Pierre Baudet : les chrétiens sont des voyageurs (*Charissimi, obsecro vos tanquam advenas et peregrinos abstinere vos a carnalibus desideriis*, II, 11) et la liberté consiste à se mettre au service de Dieu ([...] *quasi liberi, et non quasi velamen habentes malitiae libertatem, sed sicut servi Dei*, II, 16).

<sup>36</sup> Samuel est un prophète qui a succédé à la fonction de grand-prêtre à Héli. C'est à travers lui que Dieu transmet ses volontés à son peuple. Il n'y a pas d'autre autorité. On peut donc comprendre que comme il est le représentant de Dieu, celui qui refuse de lui obéir s'oppose à Dieu. Plus tard, le peuple hébreu réclamera un roi. Cela lui sera accordé et c'est Saül qui sera choisi par Dieu et sacré par Samuel. Tant que le roi obéit à Samuel, il est béni de Dieu. Mais il va finir par désobéir gravement aux directives du prophète et de ce fait, il sera châtié par Dieu et remplacé par un nouveau roi, David. La première fois, pris d'impatience et effrayé devant la défection croissante de son armée, il va anticiper le sacrifice prévu par Samuel et l'accomplir lui-même, ce qui était interdit. Une autre fois, il avait reçu l'ordre d'exterminer les Amalécites et de détruire leurs biens. Cependant, Samuël va prendre la liberté d'épargner leur chef et va mettre de côté (pour les sacrifier à Dieu, le prétend-il du moins) une partie du troupeau des ennemis. Cette inexactitude dans l'accomplissement des ordres divins sera cause du rejet de Saül par Dieu et de son remplacement par le roi David (I, *Rois*, XV). Ces deux exemples tirés de l'Histoire Sainte, montrent bien en effet que faire peu de cas des consignes de Samuel équivalait à traiter Dieu avec mépris. L'obéissance vaut mieux que les sacrifices : *Melior est enim obedientia quam victimae et auscultare magis quam offerre adipem aricum* (I, *Rois*, XV, 22). Cette même idée est reprise dans l'*Ecclésiaste* (IV, 17) : *Multo enim melior est obedientia quam stultorum victimae...* Mais surtout, quand les Israélites, las des juges et de la théocratie, réclament à Samuel un roi pour être comme les autres peuples, le prophète de Dieu réprouve leur demande car il la considère comme impie envers Dieu. Il consulte alors ce dernier dans la prière et Dieu lui dit qu'il faut accorder au

<seulement>, mais ils ont méprisé Dieu et que le peuple, dans ses murmures, n'a pas murmuré <seulement> contre Moïse mais contre son Seigneur Dieu<sup>37</sup>. Observe que les contempteurs des disciples de Jésus ne les méprisent pas <eux seulement> mais <qu'ils méprisent aussi> Jésus, et pas seulement Jésus, mais le Père qui l'envoie<sup>38</sup>. Veux-tu que je développe ? Beaucoup avec Choré<sup>39</sup> se sont livrés au crime détestable de la conspiration à l'encontre d'Aaron<sup>40</sup>. Et ouvrant sa bouche, la terre les a dévorés vivants. Le très mauvais Achab<sup>41</sup>, et la sanguinaire Jesabel<sup>42</sup> ont persécuté les prophètes<sup>43</sup> et les chiens ont léché leur sang et mangèrent Jesabel. Des ours<sup>44</sup>

---

peuple ce qu'il demande, mais comme un châtiment et que c'est lui-même que le peuple rejette en méprisant l'avis de Samuel : *Audi vocem populi in omnibus quae loquuntur tibi : non enim te abjecerunt, sed me, ne regnem super eos* (I, Rois, VIII, 7).

<sup>37</sup> Les Israélites, délivrés du joug égyptien par Moïse, furent souvent prompts à se plaindre de Moïse et à le contester, dès qu'ils rencontraient des difficultés ou des désagréments. En effet, dans leurs pérégrinations qui devaient les mener jusqu'à la Terre Promise, ils se plaignirent souvent de la soif et de la faim. Dieu fit alors jaillir miraculeusement des sources et leur donna des cailles et de la manne. Une autre fois, alors que Moïse s'était absenté au moins une quarantaine de jours sur le Mont Sinaï, le peuple va inciter Aaron à construire une idole. A son retour Moïse sera courroucé et fera périr des milliers d'hommes parmi les plus coupables. A l'approche de Canaan, la Terre Promise, douze hommes seront envoyés pour explorer le pays et analyser la situation. Dix d'entre eux ne diront pas la vérité et seront brusquement frappés de mort. Et le peuple qui s'était de nouveau mis à murmurer devant les témoignages mensongers des dix coupables fut condamné à ne jamais entrer dans la Terre Promise. On le voit, quand le peuple israélite se plaint de Moïse, c'est Dieu qui agit directement.

<sup>38</sup> Cette recommandation reprend les termes des paroles que le Christ adresse à ses disciples, quand il les envoie deux par deux annoncer aux Juifs que le royaume de Dieu est proche. Il les avertit qu'ils ne seront pas toujours bien accueillis et il maudit par avance les villes qui les rejeteront car en repoussant ses disciples, ces villes repoussent non seulement leur Sauveur, mais Dieu lui-même dont il est l'envoyé : *Qui vos audit, me audit ; et qui vos spernit, me spernit. Qui autem me spernit, spernit eum qui misit me* (Evangile de saint Luc, X, 16).

<sup>39</sup> Coré est un lévite. La Bible dit qu'il est fils d'Isaïr, petit-fils de Caath et arrière-petit fils de Lévi (Nombres, XVI, 1).

<sup>40</sup> Aaron est le frère de Moïse et son assistant. En raison de sa faconde, il sert de porte-parole à Moïse qui a moins de facilité à s'exprimer (Exode, IV, 11 à 17). C'est aussi le premier grand-prêtre (Exode, XXXIX). Cette allusion à la sédition du peuple et de Coré rappelle en fait plusieurs événements que Pierre Baudet condense en un seul. Il y a d'abord les murmures que les Israélites élèvent contre Moïse et contre Aaron (*Et murmuravit omnis congregatio filiorum Israël contra Moysen et Aaron in solitudine, Exode, XVI, 2*) les accusant de les avoir fait sortir d'Egypte pour mieux les faire mourir de faim dans le désert. C'est pour répondre à ces protestations que Dieu enverra la manne. Plus tard, les mêmes hommes se plaignirent d'avoir soif et Dieu dit sortir de l'eau d'un rocher (Exode, XVII). Quant à Coré, il est l'instigateur d'une révolte d'ordre religieux. Il revendiquait le sacerdoce pour tous les lévites. Moïse en appela alors au jugement de Dieu et mit en concurrence Aaron et Coré, ainsi que leurs partisans. C'est alors que Coré fut englouti dans la terre par un miracle divin : *Confestim [...] disrupta est terra sub pedibus eorum. Et apertiens os suum devoravit illos cum tabernaculis et universa substantia eorum* (Nombres, XVI, 31 et 32).

<sup>41</sup> Achab est un roi d'Israël, considéré comme le pire, du point de vue religieux car il favorisa le culte des idoles. La Bible le présente ainsi et souligne sa grande impiété : *Achab vero filius Amri regnavit super Israël anno trigesimo octavo Asa regis Juda. Et regnavit Achab filius Amri super Israël in Samaria viginti et duobus annis. Et fecit Achab filius Amri malum in conspectu Domini, super omnes qui fuerunt ante eum. [...] Irritans Dominum Deum Israël, super omnes reges Israël qui fuerunt ante eum* (III, Rois, XVI, 29, 30 et 33)

<sup>42</sup> Jézabel est la femme du roi Achab. C'était une païenne qui poussa son mari à adopter le culte des idoles. Elle est qualifiée de « sanguinaire » car elle n'a pas hésité à faire lapider Naboth pour lui ravir sa vigne (III, Rois, XXI, 9 à 16).

<sup>43</sup> Là aussi, Pierre Baudet résume différents épisodes. Il y a d'abord une persécution générale contre les prophètes de Jéhovah, orchestrée par Jézabel qui, dans le même temps nourrit grassement les prophètes de Baal. Abdias, l'intendant du roi Achab, auquel Elie demande d'annoncer à son roi sa venue, lui répond qu'il a fait son possible pour la sauver la vie des prophètes que traquait Jézabel : *Numquid non indicatum est tibi domino meo, quid fecerim cum interficeret Jezabel prophetas Domini, quod absconderim de prophetis Domini centum viros, quinquagenos et quinquagenos in speluncis et pavaerim eos pane et aqua ?* (III, Rois, XVIII, 13). Ensuite, quand Jezabel apprend l'éclatante victoire d'Elie, au mont Carmel, sur les nombreux

déchirèrent des enfants qui se moquaient d'Hélisée<sup>45</sup>. Le roi Ozias qui, après avoir pris le thuribule<sup>46</sup> eut la prétention d'exercer l'office sacerdotal, fut frappé et défiguré par la lèpre. Et Saül<sup>47</sup> qui n'agit pas conformément aux paroles de Dieu, parce qu'il eut l'audace d'offrir l'holocauste contre l'avis de Samuel, le prince des prêtres, d'abord privé en même temps de l'onction royale et de l'esprit prophétique, fut livré par Dieu à l'esprit mauvais<sup>48</sup>. Pour cette raison, la parole<sup>49</sup> de l'apôtre Paul ne peut aller dans ton sens, il est logique de l'appliquer dans les circonstances où personne n'est lié par un vœu. Mais autrement si elles sont liées par un vœu, elles sont parties à l'étranger pour observer leur vœu. S'il se trouve quelqu'un parmi eux qui refuse d'avoir un soin diligent et actif pour ceux qui dorment sous son toit et principalement les domestiques et les familiers, qu'on dise de lui qu'il a apostasié et qu'il est pire que les infidèles, puisque les peuples éduqués par une piété naturelle n'ont pas coutume d'abandonner le soin des leurs. Enfin nous sommes dans le désir d'accomplir joyeusement nos vœux sans faire de tort à personne, et avec l'appui de l'autorité des lois.

10 [... ] Nous ne cherchons pas à nous acquitter de nos vœux pour être bien considérés de ceux qui ont l'habitude de poser un petit coussin et un oreiller respectivement sous le coude et sous la tête de celui qui s'allonge, en se composant un air d'une sainteté simulée, mais c'est seulement pour la gloire de Dieu et le soulagement de notre conscience exempte de dissimulation<sup>50</sup> (comme elle l'est chez les hypocrite) que nous nous efforçons librement comme des débiteurs<sup>51</sup>, d'honorer nos vœux prononcés librement. C'est donc pour ces raisons, que nous franchissons la mer et si nous

---

prophètes de Baal et surtout leur mise à mort, elle le menace de mort, si bien qu'il doit s'enfuir (III, *Rois*, XIX, 20). Enfin, en punition de la mort de Naboth, Achab trouva la mort dans une bataille et des chiens léchèrent son sang : *Mortuus est rex [...] et linxerunt canes sanguinem ejus...* (III, *Rois*, XXII, 37 et 38). Qu'au sujet de Jézabel, elle fut jetée par la fenêtre sur l'ordre de Jehu et les serviteurs ne purent récupérer d'elles que ses os parce que des chiens l'avait dévorée, comme le lui avait prédit Elie : *Et ait Jehu : « Sermo Domini est quem locutus est per servum suum Eliam Thesbitem, dicens « In agro Jezrahel comedent canes carnes Jezabel » »* (IV, *Rois*, IX, 36).

<sup>44</sup> Ce châtement de l'insolence des enfants est rapporté au quatrième livre des *Rois* : [...] *cumque ascenderet per viam, pueri parvi egressi sunt de civitate et illudebant ei, dicentes : « ascende, calve, ascende, calve. » Qui cum respexisset, vidit eos et maledixit eis in nomine Domini ; egressique sunt duo ursi de saltu et laceraverunt ex eis quadraginta duos pueros* (IV, *Rois*, II, 23 et 24).

<sup>45</sup> Elisée est un prophète. C'est le successeur d'Elie. C'est lui qui a sacré Jehu roi, lequel a tué Jézabel.

<sup>46</sup> La mésaventure de ce roi de Juda est racontée dans les *Paralipomènes*. Enorgueilli par ses succès militaires, Ozias voulut accaparer les fonctions sacerdotales. Il entra donc dans le Temple et saisit l'encensoir malgré l'opposition des prêtres. Mais aussitôt, la lèpre le saisit et il dut s'enfuir et vivre avec sa maladie jusqu'à la fin de ses jours : *Iratuque Ozias, tenens in manu thuribulum ut adoleret incensum, minabitur sacerdotibus. Statimque orta est lepra in fronte ejus...* (II, *Paralipomènes*, 19).

<sup>47</sup> Saül est le premier roi d'Israël. Il fut sacré par Samuel (I, *Rois*, X), mais ses péchés de désobéissance le firent rejeter de Dieu.

<sup>48</sup> Cette désobéissance de Saul et son châtement sont racontés dans le premier livre des *Rois* (XV). Nous avons déjà détaillé cette histoire un peu plus haut. On trouve mention de la possession diabolique de Saül dans le chapitre suivant, mais en d'autres termes que ceux choisis par Martin Thierry : *Spititus autem Domini recessit a Saül et exagitabat eum spiritus nequam* (I, *Rois*, XVI, 14).

<sup>49</sup> Cette parole de l'apôtre Paul est celle que Martin Thierry (le personnage) alléguait au début de cette section, à savoir que celui qui abandonne les siens et qui se dispense de leur prodiguer les soins qu'ils méritent est pire qu'un infidèle. Elle est d'ailleurs reprise un peu après.

<sup>50</sup> Cette expression semble être empruntée à saint Paul (I, *Épître à Timothée*). Celui-ci annonce qu'à la fin des temps apparaîtront qui propageront des erreurs, qui feront preuve de mensonge et d'hypocrisie (*in hypocrisi loquentium mendacium*) et qui auront « brûlé », c'est-à-dire étouffé leur conscience ou l'auront rendue insensible (*et cauteriatam habentium suam conscientiam*). Parmi ces imposteurs sans conscience qui séviront dans les derniers Temps, Martin Thierry semble voir les Luthériens.

<sup>51</sup> *Illorum* reprend probablement Dieu et la conscience de l'homme qui a engagé sa parole.

allions sous d'autres cieux, nous ne changerions cependant pas d'âme<sup>52</sup>, nous qui sommes liés par les mêmes vœux et nous ne serions pas libérés de tant de liens que représentent les lois elles-mêmes, à moins que l'on imagine que, descendant de l'engeance misérable des Géants<sup>53</sup> orgueilleux ou plutôt de la secte abominable des infâmes Luthériens, nous ne forgions une nouvelle loi par laquelle il nous soit permis de faire tout ce qui nous vient à l'esprit ou de dire tout ce qui nous vient à la bouche. Et, afin de mettre fin de manière laconique à la discussion, en coupant court aux circonlocutions caractéristiques d'un discours louvoyant et interminable, bien que l'on reconnaisse que tous les événements, et même les maux, sont produits avec la permission de Dieu, ce dernier diffère le châtement des auteurs de ces maux, par un juste jugement, cependant qu'ils soient assurés, comme si cela venait d'un oracle que ce vengeur des crimes compensera la lenteur) du châtement par la sévérité du supplice.

11\_En somme, nous sommes prêts, pour notre rédempteur Jésus, l'auteur de toute la piété à supporter les paroles mordantes de Momus<sup>54</sup>, les insultes de Zoïle<sup>55</sup>, les accusations criminelles d'Aristophane<sup>56</sup>, les malédictions de Cherilus, les dures imprécations des Abdéritains<sup>57</sup>, les dents de Théon, la folie d'Ajax<sup>58</sup>, les ruses de Sinon<sup>59</sup>, la trahison de Juda<sup>60</sup>, la perfidie de Joab<sup>61</sup>, le malheur

---

<sup>52</sup> Cette formule rappelle évidemment le conseil de Sénèque à Lucilius : *Animum mutare debes, non caelum* (*Ad. Luc.*, III, 28).

<sup>53</sup> Ces Géants incarnent la révolte contre Dieu. Dans la mythologie grecque, ils avaient escaladé l'Olympe dans l'espoir de renverser Zeus.

<sup>54</sup> Momus est le dieu du sarcasme et de la raillerie (Hésiode, *Théogonie*, 214).

<sup>55</sup> Le personnage de Zoïle évoque les médisances dictées par la jalousie. Zoïle avait eu la présomption de critiquer Homère et on appelait Zoïles tous ceux qui critiquaient l'éloge que l'on faisait des autres (cf. Adage 1408).

<sup>56</sup> Aristophane est le plus connu des poètes comiques d'Athènes. Il vécut principalement au V<sup>e</sup>me siècle av. J.-C. Si Martin Thierry ne semble pas l'apprécier c'est apparemment à cause de son style trop cru et trop gaillard et probablement en raison de l'accusation mensongère portée par lui contre Socrate dans les *Nuées*, même si ces propos n'étaient pas forcément à prendre au sérieux. Martin Thierry a pu suivre l'idée qu'Aristophane avait contribué à faire condamner Socrate. Il en fait peut-être aussi une figure de Luther connu, lui aussi, pour la grossièreté de son langage. Pourtant, il y aurait des points communs entre lui et Aristophane : les deux sont, à leurs manières, des *laudatores temporis acti* et ils s'emportent tous les deux contre l'esprit nouveau de leurs époques.

<sup>57</sup> Abdère est une cité grecque située en Thrace (Hérodote, *L'Enquête*, I, 168). Ses habitants passaient pour des sots, mais cette réputation ne semble pas éclairer l'expression. Le pluriel est peut-être une généralisation d'un comportement d'un abdéritain illustre. Le poète Anacréon, le sophiste Protagoras et le philosophe Démocrite furent abdéritains. Le premier, auteur d'une poésie assez légère, ne semble pas avoir de rapports avec les imprécations. Protagoras n'avait apparemment pas l'habitude de s'emporter et de fulminer contre les autres, mais son athéisme et donc son impiété pouvaient peut-être lui faire porter ses imprécations, si l'on donne à ce mot un sens un peu spécial de « prières impies ou de contre-prières, de blasphèmes ». Quant à Démocrite, son rire légendaire pouvait peut-être être interprété par certains comme des imprécations.

<sup>58</sup> Il s'agit du guerrier Ajax, fils de Télamon. Il passe pour être devenu fou, après qu'on lui a refusé les armes d'Achille, promises au plus brave des Grecs. Sa démence le conduisit à massacrer des moutons qu'il prenait pour Agamemnon et Ménélas et à se donner la mort en se jetant sur son épée (Sophocle, *Ajax* et Ovide, *Métamorphoses*, XIII, 380 et suiv.)

<sup>59</sup> Il s'agit de Sinon, un jeune homme grec qui joue la comédie pour persuader les Troyens de faire rentrer le cheval de bois dans leur cité. Il incarne l'audace et la tromperie. Voici comment Virgile le présente : [...] *fidens animi atque in utrumque paratus / seu versare dolos, seu certae occumbere morti* (*Enéide*, II, 61 et 62).

<sup>60</sup> Il s'agit de Judas Iscariote, l'un des douze apôtres du Christ. C'est lui qui a livré le Christ son maître à ses ennemis : [...] *et Judas Iscariotes, qui et tradidit eum* (*Evangile de saint Mathieu*, X, 4).

<sup>61</sup> Joab est au général de David. Sa perfidie s'est manifestée à plusieurs reprises. D'abord, il tue Abner, son rival. Alors que ce dernier voulait rejoindre le camp de David, Joab, n'ayant pas confiance en lui et voulant profiter de cette occasion pour se venger de lui, le fait venir et le tue sur le pas de la porte, d'un coup porté brusquement dans l'aine. Le texte biblique évoque explicitement un piège ou une trahison : *Cumque redisset Abner in Hebron, seorsum adduxit eum Joabad medium portae, ut loqueretur ei, in dolo et percussit illum ibi*

de Crassus<sup>62</sup>, la meule de Plaute<sup>63</sup>, la servitude de Valérian<sup>64</sup>, le froid des régions arctiques, la rigueur de l'hiver, le rocher de Parménide<sup>65</sup>, la goutte de Lycon<sup>66</sup>, le jeûne de Narcisse<sup>67</sup>, la pauvreté d'Irus<sup>68</sup>, la faim d'Ariston<sup>69</sup>, le manque de nourriture d'Erisithon<sup>70</sup>, la soif de Tantale<sup>71</sup>, les coups de fouet de Job<sup>72</sup>, la roue d'Ixion<sup>73</sup>, le rocher de Sisyphe<sup>74</sup>, l'exil de Nason<sup>75</sup>, la captivité de

---

*in inguine, et mortuus est in ultionem sanguinis Asaël fratris ejus* (II, Rois, III, 27). Ensuite, sur le conseil du roi David, il place Urie, le rival amoureux du roi, en première ligne face à l'élite de l'armée adverse, afin qu'il ait toutes les chances de trouver la mort (II, Rois, XI). Une autre fois, pour prenant ombrage d'Amasa qui avait reçu le commandement de l'armée, il le tue par trahison, comme le souligne bien la Bible. Feignant de vouloir l'embrasser, il lui plante son glaive dans les côtes : *Dixit itaque Joab ad Amasam* : « *Salve, mi frater.* » *Et tenuit manu dextera mentum Amasae, quasi osculans eum. Porro Amasa non observavit gladium quem habebat Joab qui percussit eum in latere...* (II, Rois, XX, 9 et 10).

<sup>62</sup> Marcus Licinius Crassus était un romain fort riche et fort ambitieux. Il s'était secrètement allié à César et à Pompée pour parvenir à ses fins politiques. Et alors qu'il devait s'enrichir et recueillir de la gloire en combattant les Parthes, il fut piteusement vaincu par eux à Carrhes en 53 av. J-C. Sa fin de vie fut donc misérable car, pris dans un piège, il fut ensuite assassiné. On lui coupa la tête et la main droite que l'on apporta plus tard lors d'une représentation des *Bacchantes*. On s'en servit pour donner plus de réalisme aux déclamations de l'acteur sur la tête de Penthée. On se moqua aussi de lui dans une mascarade de triomphe (Plutarque, *Vie de Crassus*, XXXI à XXXIII).

<sup>63</sup> Plaute (vers 251 à 184) est un auteur latin de comédies, apprécié à la Renaissance. S'étant lancé dans le commerce maritime, il se ruina et fut contraint, pour subsister, de se mettre au service d'un boulanger : il lui tournait sa meule. Voir Aulu-Gelle (III, 3, 3).

<sup>64</sup> Valérian était empereur de 253 à 260. Il eut le malheur, dans sa vieillesse, d'être capturé par les Perses. L'*Histoire Auguste* évoque ce revers de fortune dans sa courte biographie des deux Valériens.

<sup>65</sup> Nous ne voyons pas de qui il peut s'agir. On pense évidemment tout de suite au philosophe grec fondateur de l'école éléate et originaire d'Elée, en Italie du sud. Mais nous ne voyons le rapport qu'il pourrait y avoir entre lui et un rocher, une paroi rocheuse ou une grotte.

<sup>66</sup> Diogène Laërce nous présente le philosophe Lycon de Troade comme le successeur de Straton à la tête de l'école péripapéticienne et il souligne sa charmante éloquence. Il ajoute qu'il est mort de la goutte à l'âge de 74 ans : Ἐτελεύτησε δὲ [...] νόσῳ ποδαγρικῇ καταπονηθεὶς (Diogène Laërce, livre V, chapitre 4, 68, *Lycon*).

<sup>67</sup> Narcisse est un jeune homme d'une grande beauté. Un jour, en se mirant dans l'eau, est tombé sous son propre charme. Ne pouvant se détacher de sa contemplation, il ne pensait ni à boire ni à manger (*Non illum Cereris, non ullum cura quietis / abstrahere inde potest*, Ovide, *Métamorphoses*, III, 437 et 438) et finit par se métamorphoser en un narcisse.

<sup>68</sup> Irus est le surnom du mendiant Arnaïos qui cherche noise à Ulysse (*Odyssée*, XVIII).

<sup>69</sup> Nous ne savons pas bien qui est ce personnage. S'agit-il d'Ariston de Céos, philosophe péripapéticien ou Ariston de Chios, philosophe stoïcien ?

<sup>70</sup> Erysichton était un jeune Thessalien qui méprisait les dieux. Il avait par exemple abattu un arbre consacré à Cérès. Cette dernière fit naître en lui une faim dévorante et insatiable. Il finit par se dévorer lui-même (Ovide, *Métamorphoses*, VIII, 725 à 776).

<sup>71</sup> Tantale est l'un des fils de Zeus que son père honora d'une façon toute particulière puisqu'il lui permettait de partager la table des dieux et de goûter au nectar et à l'ambrosie. Mais Tantale, sans aucune reconnaissance, voulut se moquer des dieux et leur offrit à manger son fils Pélopos, qu'il avait coupé en morceaux et fait bouillir. Les dieux ne furent pas dupes et punirent Tantale qui souffrit désormais dans les Enfers d'une soif et d'une faim d'autant plus pénibles à supporter qu'il a sans cesse à portée de mains de quoi boire et manger, sans pouvoir néanmoins les atteindre (*Odyssée*, XI, 582 et suiv. et *métamorphoses*, X, 41).

<sup>72</sup> Job est le personnage principal du *Livre de Job* : c'est la figure du juste accablé de souffrances et de malheurs et qui malgré tout, garde confiance en Dieu et le bénit. Il n'a pas reçu, à proprement parler, de coups de fouet, mais il n'a cessé d'être frappé par les malheurs et les critiques acerbes de ses proches. Si Martin Thierry évoque la flagellation, c'est peut-être pour rapprocher les souffrances de Job de la flagellation du Christ, car tous deux sont des innocents sur qui la colère de Dieu semble s'acharner.

<sup>73</sup> Ixion est le roi des Lapithes. Pris d'une folle audace, il voulut un jour abuser de Junon. Pour le punir, il l'attacha à roue enflammée et qui tourne perpétuellement, sauf au moment de l'arrivée d'Orphée où tout est suspendu : *stupuitque Ixionis orbis* (*Métamorphoses*, X, 42).

<sup>74</sup> Sisyphe est le roi de Corinthe qui révéla qu'il avait vu Zeus enlever une jeune fille. Pour le punir de sa dénonciation, le roi des dieux l'obligea à rouler une grosse pierre jusqu'au sommet d'une montagne, d'où elle redescendait immédiatement (*Métamorphoses* (*Odyssée*, XI, 592 et suiv. et *Métamorphoses*, X, 44).

Sphortie<sup>76</sup>, les chaînes de Cépion<sup>77</sup>, le labyrinthe de Dédale<sup>78</sup>, la prison de Boèce<sup>79</sup>, les pédoncules de Sylla<sup>80</sup>, la cécité d'Homère<sup>81</sup>, la fosse de Jérémie<sup>82</sup>, la faux de Saturne<sup>83</sup>, la tortue d'Eschyle<sup>84</sup>, la chute de Perdix<sup>85</sup>, la scie d'Isaïe<sup>86</sup>, la cavité de Callisthène<sup>87</sup>, le verrou d'Amos<sup>88</sup>, le clou de Sisara<sup>89</sup>, l'épée d'Eglon<sup>90</sup>, le morceau de meule d'Abimélech<sup>91</sup>, le bain de Sénèque<sup>92</sup>, les blessures

---

<sup>75</sup> Il s'agit du poète Ovide, appelé plus longuement *Publius Ovidius Naso*. Après avoir connu la gloire littéraire à Rome, il est brusquement exilé à Tomes, situé sur les bords de la Mer Noire (Ovide, *Tristes*, I, 3 et IV, 10).

<sup>76</sup> Nous n'avons aucune information sur ce nom et nous nous demandons s'il a été transcrit correctement.

<sup>77</sup> Le proconsul *Quintus Servilius Caepio* subit une grave défaite contre les Cimbres près d'Orange. Son camp fut capturé et lui avec, le 6 octobre 105 av. J-C (Plutarque, *Vie de Sertorius*, III, 1).

<sup>78</sup> Dédale est le constructeur du labyrinthe dans lequel fut enfermé le Minotaure (*Métamorphoses*, VIII, 158).

<sup>79</sup> Boèce fut le *magister officiorum* de Théodoric, alors maître de l'Italie, c'est-à-dire qu'il dirigeait le service administratif de ce roi. Il fut soupçonné de trahison au profit de l'empereur d'Orient et fut mis en prison avant d'être exécuté en 524. Il est aussi connu pour avoir écrit dans sa prison la *Consolation de la philosophie*, ouvrage qui eut un grand succès au Moyen Age et que Martin Thierry a pu lire.

<sup>80</sup> Sylla est un dictateur romain du début du premier siècle av. J-C. Plutarque rapporte que sa vie dissolue entraîna la corruption de sa chair infestée de vermine. Sylla avait beau se laver fréquemment, la vermine ne cessait de se multiplier (Plutarque, *Vie de Sylla*, XXXVI, 3 et 4).

<sup>81</sup> Le célèbre aède passait pour être aveugle.

<sup>82</sup> Il s'agit du prophète Jérémie. Le mot *lacus* signifie la fosse. Et Jérémie y fut jeté plusieurs fois, notamment lorsqu'on l'accuse auprès du roi Sédécias de trahison : *Tulerunt ergo Jeremiam et projecerunt eum in lacum Melchiae, filii Amelech, qui erat in vestibulo carceris et submiserunt Jeremiam funibus in lacum, in quo non erat aqua, sed lutum, descendit itaque Jeremias in coenum* (Jérémie, XXXVIII, 6). On voit que Martin Thierry reprend le mot clef de ce passage.

<sup>83</sup> Saturne est l'équivalent latin de Cronos. C'est lui qui a mutilé son père Ouranos avec la serpe fabriquée par sa mère Gaïa (Hésiode, *Théogonie*, 160 à 182).

<sup>84</sup> On raconte qu'un aigle avait lâché du haut du ciel une tortue qui tomba sur la tête chauve d'Eschyle et le tua. Cf. Valère-Maxime, *Memorabilia*, IX, 12, 2.

<sup>85</sup> Perdix est le neveu de Dédale qui promettait d'être encore plus ingénieux que son oncle. Pris de jalousie, Dédale le précipita du haut de l'acropole (*Métamorphoses*, VIII, 236 à 259).

<sup>86</sup> Ce supplice d'Isaïe ne figure pas dans la Bible, mais il est rapporté par la Tradition de l'Eglise. Don Calmet s'en fait l'écho dans son *Commentaire littéral sur tous les livres de l'ancien et nouveau testament*. Isaïe aurait été coupé en deux, au moyen d'une scie en bois, pour le punir d'avoir critiqué publiquement la conduite du roi Manassé. « La tradition constante des Hébreux, suivie des Pères de l'Eglise, est qu'Isaïe fut mis à mort par le supplice de la scie, au commencement du règne de Manassé, roi de Juda. »

<sup>87</sup> Il s'agit peut-être de l'historien Callisthène, qui était aussi le neveu d'Aristote. Il fut dénoncé à Alexandre le Grand comme faisant partie de la conjuration menée contre lui. Plutarque rapporte trois versions à propos de sa mort : soit il fut pendu, soit il fut mis en prison et y mourut de maladie, soit encore il sortit de prison pour être jugé et c'est là qu'il mourut des suites de son obésité et d'une maladie pédiculaire (*Vie d'Alexandre*, LV, 7). Peut-être que le mot *cavea* employé par Martin Thierry renvoie à la prison.

<sup>88</sup> Amos est l'un des « douze petits prophètes » de l'Ancien Testament ». C'est un berger que Dieu a envoyé auprès des grands, notamment Jéroboam II, pour leur reprocher leur impiété et leur annoncer la colère de Dieu à leur endroit. Le verrou dont il est question ne semble pas désigner un supplice qu'aurait enduré Amos car on ignore comment il est mort. Mais il évoque parmi d'autres, un châtiment annoncé par Amos : « *Et mittam ignem in domum Azael, et devorabit domos Benadad. Et conteram vectem Damasci et disperdam habitatores de campo idoli et tenentem sceptrum de domo voluptatis; et transferetur populus Syriae Cyrenem, dicit Dominus* » (*Prophétie d'Amos*, I, 4 et 5). Martin Thierry reprend le mot *vectem* de ce passage. L'image du verrou ôté signifie que la ville de Damas sera prise et pillée.

<sup>89</sup> Sisara est un personnage que l'on rencontre dans le livre des *Juges* (chapitre IV). C'est un général qui combat pour le compte de Jabin. Vaincu et poursuivi, il se réfugie sous la tente d'une femme nommée Jahel. Mais cette dernière, transgressant les lois de l'hospitalité et trahissant sa parole, le tua dans son sommeil, en lui enfonçant un clou dans le crâne : *Tulit itaque Jahel, uxor Haber, clavum tabernaculi, assumens pariter et malleum et ingressa abscondite, et cum silentio, posuit supra tempus capitis ejus clavum, percussumque malleo defixit in cerebrum usque ad terram...* (*Juges*, IV, 21).

<sup>90</sup> Eglon est un personnage que l'on rencontre au chapitre III des *Juges*. C'est le roi de Moab. Il est prodigieusement gros et gras. Il tient Israël en servitude durant une petite vingtaine d'années. Il fut traitreusement tué d'un coup d'épée dans le ventre par Aod, un envoyé d'Israël chargé de lui apporter des

de César<sup>93</sup>, les traits de Sébastien<sup>94</sup>, les marteaux d'Anaxarque<sup>95</sup>, les pierres d'Etienne<sup>96</sup>, les charbons de Laurent<sup>97</sup>, les chevaux d'Hippolyte<sup>98</sup>, le serpent d'Archémoré<sup>99</sup>, le champignon de Claude<sup>100</sup>, la ciguë de Socrate<sup>101</sup>, les chiens d'Euripide<sup>102</sup>, les lions de la Gétule<sup>103</sup>, la noyade d'Hylas<sup>104</sup>, les rochers de Charybde<sup>105</sup>, l'autel de Busiris<sup>106</sup>, l'auberge de Diomède<sup>107</sup>, le tonneau de

---

présents. « *Extenditque Aod sinistram manum, et tulit sicam de dextero femore suo, infixitque eam in ventre ejus* » (21). La Bible raconte ensuite qu'Aod ne put retirer son glaive (*nec eduxit gladium*) car ce dernier était pris dans la graisse de la victime.

<sup>91</sup> Il s'agit du fils naturel de Gédéon. Après avoir fait périr presque tous ses demi-frères, il fut proclamé roi. Alors qu'il assiégeait la ville de Thèbes, une femme lui jeta du haut d'une tour un morceau de meule qui le blessa grièvement à la tête : « *Et ecce una mulier fragmen molae jaciens, illisit capiti Abimelech et confregit cerebrum ejus.* » (*Les Juges*, IX, 53). Il demanda alors qu'on l'achève pour qu'il ne soit pas dit qu'il a été tué par une femme. On peut remarquer que Martin Thierry reprend l'expression de la Bible.

<sup>92</sup> Il s'agit du philosophe et précepteur de Néron. Suite à la révélation de la conjuration de Pison, il doit se suicider. Il s'ouvre les veines des bras d'abord, puis des jambes, mais pour accélérer la mort, il se plonge dans un bain chaud (Tacite, *Annales*, XV, 65).

<sup>93</sup> Allusion à l'assassinat de César par Brutus et ses complices aux ides de mars 44 (Suétone, *Vie des douze Césars*, César, LXXXII et Plutarque, *Vie de César*, LVI).

<sup>94</sup> Il s'agit de saint Sébastien, un martyr romain du IV<sup>e</sup> siècle. C'était un soldat. Il fut transpercé de flèches. Son culte était très populaire en Occident (Jacques de Voragine, *La légende dorée*, XXIII).

<sup>95</sup> Il s'agit d'un philosophe du IV<sup>e</sup> siècle av J-C. Il prêchait un certain détachement. Nicocréon, le roi de Chypre, pour se venger, le fit saisir et jeter dans un mortier ou dans une meule où le malheureux fut broyé à coups de masse de fer : *σπλαγῶν αὐτὸν καὶ εἰς ὄλμιον βαλὼν ἐκελευσε τύπτεσθαι σιδηροῖς ὑπέροις* (Diogène Laërce, *Anaxarque*, Livre IX, chap.IX) On raconte qu'Anaxarque se montra indifférent à la douleur et qu'il en vint même jusqu'à braver son bourreau.

<sup>96</sup> Il s'agit de saint Etienne, le premier martyr de l'Eglise. Sa lapidation est racontée brièvement dans les *Actes des Apôtres* (VII, 57). Il y a une église Saint-Etienne à Beauvais.

<sup>97</sup> Saint Laurent est un diacre très charitable qui mourut martyr en 258, victime de la persécution de Valérien. Son supplice fut d'être rôti. Mais par une grâce spéciale, il s'en amusait et plaisantait même sur ses souffrances. Il fut très tôt populaire et canonisé. Martin Thierry a pu lire sa vie dans la *Légende dorée*, de Jacques de Voragine (CXV). Mais il a pu aussi voir ce supplice particulier sur un vitrail, lire sa description dans un martyrologe ou l'entendre à la messe (les premiers missels pour fidèles datent du XVI<sup>e</sup> siècle.) : *Da nobis, quaesumus, omnipotens Deus, vitorum nostrum flammam extinguere ; qui beato Laurentio tribuisti tormentorum suorum incendia superare* (prière appelée *collecte*).

<sup>98</sup> Il s'agit du fils de Thésée. Ses chevaux, effrayés par la vue d'un monstre, s'emballèrent et firent chuter mortellement Hippolyte (Ovide, *Héroïdes*, IV).

<sup>99</sup> La mort d'Archémoré (nom qui signifie « commencement du malheur ») est à l'origine des Jeux néméens. Alors qu'on lui demandait de l'eau, sa nourrice (Hypsipylé) déposa sur l'herbe le bébé qu'elle allaitait. Mais il fut attaqué aussitôt par un serpent et mourut. C'est en son honneur que furent institués les Jeux Néméens (Appollodore de Rhoses, *Bibliothèques*, I, 9, 14 ; III, 6, 4 et Ovide consacre une héroïde à Hypsipylé (*Héroïdes*, VI).

<sup>100</sup> Il s'agit de l'empereur Claude. Suétone rapporte que certains disaient qu'Agrippine lui aurait mis du poison dans son plat de champignons et il précise que l'empereur aimait particulièrement les champignons (Suétone, *Vie des douze Césars*, Livre V, XLIV).

<sup>101</sup> Socrate fut condamné à boire la ciguë, poison mortel (Platon, *Phédon*, LXVI).

<sup>102</sup> Aulu-Gelle rapporte que le dramaturge Euripide, sortant d'un banquet organisé par son ami Archélaüs, roi de Macédoine, fut attaqué et tué par des chiens, envoyés par un jaloux qui voulait lui faire du mal (Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, livre XV, ch.XX).

<sup>103</sup> Les Gétules forment un peuple de bergers nomades, dans le nord-ouest de l'Afrique. Ils sont assez rustres et indépendants (Salluste, *Guerre de Jugurtha*, XVIII). Les « lions de Gétulie » est une expression que l'on rencontre chez Horace (*Odes*, livre I, XXIII) ou chez Sénèque l'Ancien (*Phèdre*, sc. 1, v. 56). Ce sont des lions qui symbolisent la cruauté et la férocité, même si Pline l'Ancien rapporte le témoignage des Lybiens et d'une femme selon lequel ils sont capables de clémence.

<sup>104</sup> Hylas est un jeune homme d'une grande beauté. C'est le compagnon d'Hercule et un membre des Argonautes. Lors d'une escale, il fut chargé de ramener de l'eau. Alors qu'il puisait de l'eau dans un puits, les nymphes l'attirèrent à elles et il se noya. Et jamais on ne le revit au grand désespoir d'Hercule (Properce, *Elégies*, I, 20)

Régulus<sup>108</sup>, le taureau de Perillus<sup>109</sup>, la croix d'Hannon<sup>110</sup>, et bien plus comme toutes les choses de la mule de Marius<sup>111</sup>, souffrir des contrariétés plus graves que celles de Sambicus<sup>112</sup> et endurer toutes les persécutions dont le souvenir nous a été transmis par le testament de l'Apôtre<sup>113</sup>. Dès que la vérité me fut révélée, [...] mettant un terme à notre discussion, je me suis présenté comme compagnon de route.

12\_C'est pourquoi, après avoir parcouru, le cœur uni, des étendues de terres<sup>114</sup>, nous parvînmes à l'incomparable Venise, hospice<sup>115</sup> commun aux chrétiens. De là, nous prîmes le bateau et après

---

<sup>105</sup> Charybde est un gouffre vorace, personnifié en monstre. Elle fait face à Scylla, un autre monstre non moins dangereux, caché dans les rochers de la falaise (Homère, *Odyssée* XII, 83 et suiv. et Virgile, *Enéide*, III, 420 à 428). Il semblerait que Martin Thierry confonde légèrement les deux monstres.

<sup>106</sup> Busiris est roi légendaire d'Égypte qui, pour mettre fin à une longue période de sécheresse, sacrifiait les étrangers qui traversaient son royaume. Un jour, il s'empara d'Hercule et s'apprêtait à lui faire subir le même sort, mais le héros grec retourna la situation en sa faveur. Virgile évoque les autels de Busiris : [quis] *aut inlaudati nescit Busiridis aras ?* (*Géorgiques*, III, 5) Voir aussi Aulu Gelle (II, 6) et Diodore de Sicile (I, 17, 45 et IV, 18, 27). Rappelons aussi que Martin Thierry a écrit une sylve sur le personnage.

<sup>107</sup> Ce roi de Thrace avait des juments carnivores et il leur mettait sous la dent les étrangers de passage. Voir Diodore de Sicile (IV, 15, 3) et Apollodore (*Bibliothèque*, II, 5, 8).

<sup>108</sup> Il s'agit de Marcus Atilius Regulus. C'était un consul qui combattit Hamilcar en Afrique. Pris au piège par le spartiate Xanthippe, il fut fait prisonnier et plus tard envoyé comme légat auprès du sénat romain pour négocier un échange de prisonniers. Après avoir dissuadé le sénat d'accepter, il revint se constituer prisonnier chez ses ennemis qui lui infligèrent de terribles supplices. Le dernier fut d'être mis dans une sorte de coffre étroit muni de piquants à l'intérieur : Régulus fut contraint de rentrer dedans et mourut de fatigue après bien des souffrances, car il ne pouvait trouver, dans ces conditions, le sommeil (Aurélius Victor, *De viris illustribus urbis Romae*, XL et Aulus-Gelle, *Nuits attiques*, livre VI, ch. IV).

<sup>109</sup> Périllos est un athénien ingénieux qui construisit pour le tyran Phalaris son fameux taureau d'airain dans lequel il faisait brûler ses ennemis. On peut se référer aux *Adages* (n° 986).

<sup>110</sup> Hannon est un général carthaginois. Malgré ses victoires, il commit une imprudence et se fit capturer par les Romains. Il dut rendre la citadelle dans laquelle ses troupes étaient installées pour recouvrer la liberté. Mais il fut accusé de trahison par les siens et mis en croix.

<sup>111</sup> L'expression Muli mariani (les mulets de Marius) fait l'objet de l'adage 3379 d'Erasmus. Elle a différentes significations. Mais comme il s'agit de souffrances et de pèlerinage qui demande un effort physique pour se déplacer, l'expression fait probablement références aux varices dont souffraient les soldats de Marius, obligés de faire un long chemin en portant leur paquetage.

<sup>112</sup> Expression pour signifier que l'on endure de continuelles et intenses souffrances. Sambicus fut un brigand qui pillait le temple de Diane. Pour le faire avouer, on le tortura sans pitié durant toute une année : *Sambicus latro insignis qui templum Dianae expilavit in Elide. Quod flagitium, cum fateri nolleret, annum integrum gravissimis cruciatibus vexatus est. Hinc proverbium Sambico graviora pati* (Charles Estienne, *Dictionarium historicum ac poeticum omnia gentium*, 1579). Cf. *Adages* (n°80)

<sup>113</sup> Il s'agit de l'apôtre saint Paul. Martin Thierry fait probablement allusion à un passage de la deuxième épître aux Corinthiens dans lequel l'apôtre, pour se justifier et répondre aux attaques dont il est l'objet, fait la liste de toutes les souffrances qu'il a endurées pour le Christ. Il évoque ses séjours en prison, les coups de fouet reçus, la lapidation qu'il a reçue, les naufrages, la faim, la soif, le froid, la nudité et des périls de toutes sortes : *Ministri Christi sunt (ut minus sapiens dico), plus ego : in laboribus plurimis, in carceribus abundantius, in plagis supra modum, in mortibus frequenter. A Judaeis quinquies, quadragenas, una minus, accepi. Ter virgis caesus sum, semel lapidatus sum, ter naufragium feci, nocte et die in profundo maris fui, in itineribus saepe, periculis fluminum, periculis latronum, periculis ex genere, periculis ex gentibus, periculis in civitate, periculis in solitudine, periculis in mari, periculis in falsis fratribus ; in labore et aerumna, in vigiliis multis, in fame et in siti, in jejuniis multis, in frigore et nuditate...* (Saint Paul, II, *Corinthiens*, XI, 23 à 27). On a l'impression que la longue liste des souffrances évoquées dans notre texte fait écho à la liste détaillée des épreuves endurées par saint Paul. En outre, il n'est pas impossible qu'en évoquant le souvenir de l'Apôtre, Martin Thierry assimile aux adversaires de saint Paul, mais par un faux zèle, les novateurs et les protestants qui veulent en remonter aux catholiques.

<sup>114</sup> On suppose que les pèlerins sont partis de Beauvais, mais ce n'est pas explicitement dit. Un passage de la section *Absoluto* pourrait laisser penser que les pèlerins se sont retrouvés plutôt à Paris. Ces interrogations sur les lieux sont vaines si tout le récit est inventé.

<sup>115</sup> Il faut comprendre qu'il s'agit d'un lieu d'accueil des pèlerins, d'un hôtel.

navigué longtemps à travers la Doris errante sur l'eau de l'Océan<sup>116</sup> sans rencontrer de dangers, nous montâmes enfin sur des ânes dans le port de Joppé<sup>117</sup> (puisque sans eux il n'aurait pas été possible d'avancer). Après que nous nous sommes fait connaître de la haute Rhamula<sup>118</sup> et après avoir, en traversant Nicopolis<sup>119</sup>, évité les embuscades des Arabes, grâce à une escorte armée<sup>120</sup>, nous entrons dans la ville sacrée que nous désirions voir depuis longtemps. De là, plus rapides que l'Eurus<sup>121</sup>, nous nous rendons au temple du mont Sion<sup>122</sup>. Après l'avoir contemplé bien attentivement et nous être repentis de nos péchés les plus graves qui retiennent nos âmes malheureuses<sup>123</sup> dans le filet<sup>124</sup> du diable, nous les confessâmes ensuite à un saint<sup>125</sup> prêtre<sup>126</sup>, un homme aussi savant que bon. Nous accomplîmes ensuite soigneusement<sup>127</sup>, dans la mesure des forces concédées à la fragilité de notre nature<sup>128</sup>, la pénitence qui nous avait été donnée. Puis, après la célébration solennelle du sacrifice de la messe et la réception, accompagnée d'une vive contrition intérieure<sup>129</sup>, source abondante de larmes, de la Victime unique (que nous appelons eucharistie) [...].

13\_Traversant le sacro-saint mont du calvaire<sup>130</sup>, nous nous sommes rendus là<sup>131</sup> pour voir le glorieux<sup>132</sup> sépulcre du Christ. Sur place, nous fûmes aussitôt assaillis par des larmes de repentir et

---

<sup>116</sup> Doris est la fille de l'Océan et la femme de Nérée, un dieu de la mer. Ce nom propre est souvent mis pour la mer. Les pèlerins traversent la mer Méditerranée. L'expression paraît quelque peu redondante. On peut penser qu'il y a une sorte d'hypallage et que le sens de l'adjectif *fluctivagam* porte plutôt sur le mot *navem*.

<sup>117</sup> Il s'agit de Jaffa en Israël. Joppé est le nom que l'on donnait à cette ville, alors en Palestine, dans le Nouveau Testament (*Actes des Apôtres*, IX, 36 et suiv.).

<sup>118</sup> Il s'agit de Ramla, ville qui se situe au sud-est de Jaffa. Elle est effectivement sur des hauteurs.

<sup>119</sup> Il s'agit de la ville d'Emmaüs qui porte également le nom de Nicopolis, donné par les Grecs.

<sup>120</sup> Cette escorte militaire devait être des Templiers.

<sup>121</sup> L'Eurus est le vent du sud-est.

<sup>122</sup> Sion est souvent l'équivalent de Jérusalem, mais c'est aussi une colline de Jérusalem, située entre le Temple et les quartiers de Siloë. Ici, il s'agit clairement de la colline. Evidemment, quand Martin Thierry évoque le temple, il ne s'agit pas du Temple de Jérusalem, mais d'une église.

<sup>123</sup> Le mot *infelix* signifie que l'âme est malheureuse car elle ne bénéficie plus de l'amitié de Dieu. En effet, celui qui était qualifié de *felix* était protégé et béni des dieux.

<sup>124</sup> Le mot *funis*, *is*, *m* signifie exactement la corde. L'idée est que le péché enchaîne, emprisonne l'âme du pécheur qui devient le captif du démon et ne peut donc plus aller vers Dieu.

<sup>125</sup> Le mot *religiosus* ne s'applique pas vraiment à une personne qui s'est consacrée totalement et exclusivement à Dieu, en prononçant solennellement les vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance. Il n'est donc pas sûr qu'il s'agisse d'un religieux qui ne serait pas simplement moine, mais qui aurait en plus reçu le sacerdoce. Au sens large du terme, l'homme religieux est celui qui reconnaît l'existence de Dieu et qui en tient compte dans sa vie, en l'adorant et en le servant. Le mot *religiosus* s'applique à un homme qui remplit bien ses devoirs envers Dieu, qui est donc pieux. Il signifie aussi « vénérable, respecté ». Nous pensons donc pouvoir le traduire par le terme « saint », à prendre au sens large du mot.

<sup>126</sup> Martin Thierry donne l'impression de le connaître puisqu'il est capable de lui décerner quelques compliments. Mais ce n'est probablement pas un des prêtres qui accompagnaient Martin Thierry. Ce dernier évoque certainement une réputation et une première impression acquise lors de la confession. Le prêtre ne se contente pas d'écouter l'accusation des péchés et de les absoudre, il donne aussi des conseils pour les éviter à l'avenir. On peut aussi imaginer que Martin Thierry ait discuté avec lui après la confession.

<sup>127</sup> Le préfixe *per* dans le participe passé *peracta* indique l'idée d'achèvement et de perfection. La pénitence a été faite complètement et avec application. Le petit groupe de pèlerins agit avec zèle.

<sup>128</sup> Littéralement, l'expression signifie : « selon les forces de notre fragilité qui nous ont été concédées ». En effet, *nostrae fragilitatis* est un génitif et ne peut donc être le complètement de *concessas*. On peut aussi imaginer qu'il y ait eu une erreur d'impression et que l'on aurait dû avoir soit *fragilitati* soit *concessa* (ce serait alors la pénitence qui aurait été donnée par le confesseur en fonction non pas de la gravité des fautes mais en fonction des faibles forces humaines).

<sup>129</sup> Littéralement, « une contrition de cœur douloureuse ».

<sup>130</sup> C'est là où le Christ est mort sur la croix.

<sup>131</sup> L'indication est peu précise. De plus, elle ne renvoie pas à un lieu déjà mentionné.

nous nous répandîmes en gémissements ; nous priâmes sans interruption, en veillant jusqu'à plus de la moitié de la nuit et nous rendîmes grâces à notre Maître, le dieu d'Israël (qui détient une puissance éternelle, comme l'a reconnu Nabuchodonosor<sup>133</sup>) et nous lui confiâmes les poupes craintives de nos faibles esprits pour qu'elles soient protégées contre les aquilons contraires<sup>134</sup>. C'est grâce à son bon vouloir que n'importe qui pourra naviguer sur des baguettes de saules<sup>135</sup> assemblées et sa navigation sera sûre, même entre les roches cyanées<sup>136</sup>. Sans prendre conseil d'Ulysse<sup>137</sup>, il passera à côté des sirènes<sup>138</sup> et il traversera, dans son bateau rapide, Scylla et Charybde<sup>139</sup>, les fameux monstres du détroit de Sicile. En outre, c'est l'Inspireur des psaumes<sup>140</sup> unique et très haut qui doit être adoré<sup>141</sup> en recevant l'honneur d'une latrie<sup>142</sup> qui nous est salutaire.

14\_Ce gouverneur jaloux et infini doit être béni, à tout moment du temps qui est extrêmement court<sup>143</sup>. Le seigneur, maître tout-puissant de toutes choses, doit être craint d'une sainte peur ressentie par une volonté pure<sup>144</sup>. Il est éternel, saint, très puissant, digne d'être recherché<sup>145</sup> au prix

---

<sup>132</sup> Le mot *gloriosus* veut probablement dire « fameux ». Mais on peut aussi penser que le tombeau du Christ est dit glorieux car il est l'objet d'une vénération de la part des chrétiens. On peut dire aussi qu'il est glorieux car contrairement au lieu du calvaire où l'Homme-Dieu a subi l'humiliation, le saint sépulcre est le lieu de sa résurrection triomphante.

<sup>133</sup> Nabuchodonosor règne sur Babylone de 605 à 562. Il prendra plusieurs fois la ville de Jérusalem qu'il détruira. Il symbolise la puissance humaine. Ce n'est pas un hasard si Martin Thierry évoque ce personnage redouté, à Jérusalem. Cet adepte des dieux païens et ce persécuteur des Juifs, reconnaîtra finalement, d'après le Prophète Daniel, la puissance du Dieu des Juifs. En effet, après une longue période de folie durant laquelle il se prenait et se comportait comme un bœuf, Nabuchodonosor retrouve la raison et fait cette confession, pleine d'actions de grâces : *Igitur post finem dierum, ego, Nabuchodonosor, oculos meos ad caelum levavi ; et sensus meus redditus est mihi, et Altissimo benedixi et viventem in sempiternum laudavi et glorificavi, qui potestas ejus potestas sempiterna, et regnum ejus in generationem et generationem (Daniel, IV, 31)*

<sup>134</sup> C'est en se confiant à Dieu plutôt qu'en des moyens humains, symbolisés par Ulysse, que Martin Thierry et ses compagnons font un voyage sans encombre. Martin Thierry reconnaît donc que Dieu les a protégés durant leur traversée, comme Jacob fit des actions de grâces à Dieu pour le remercier d'avoir été son « compagnon de route » durant son voyage : [...] *exaudivit me in die tribulationis et socius fuit itineris mei (Genèse, XXXV, 3).*

<sup>135</sup> Martin Thierry souligne la puissance de Dieu. S'il le veut, n'importe qui, même un non spécialiste, peut naviguer sans danger et en arrivant à bon port, sur une embarcation caractérisée par son extrême fragilité.

<sup>136</sup> Les roches cyanées sont aussi appelées les roches bleues ou les symplégades. Elles étaient redoutées des marins, car elles étaient mobiles : elles s'écartaient et se refermaient brutalement, broyant les bateaux qui s'aventuraient à passer. Cf. Apollonios de Rhodes, *Les Argonautiques*, II, 317 ou Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, IV, 27.

<sup>137</sup> En effet, Ulysse avait eu recours à une ruse pour profiter du chant des sirènes sans se rendre à leur invitation mortelle. Il s'était attaché fermement au mât de son bateau et avait fait boucher les oreilles de ses marins après leur avoir donné l'ordre de ne pas le détacher, même s'il les suppliait de le faire (*Odyssée*, chant XII, 160 et suiv.).

<sup>138</sup> Les sirènes sont des créatures mi-femmes, mi-oiseaux. Par le charme de leur chant, elles envoûtent les marins qu'elles attirent à elles pour les tuer (*Odyssée*, XII).

<sup>139</sup> Charybde est un vaste tourbillon à la faim dévorante et Scylla est un récif qui agite ses six têtes de chiens, armées de dents aiguës et avides. Dans l'*Odyssée*, après avoir échappé aux sirènes, Ulysse doit affronter Charybde et Scylla (XII, 220 et suiv.) Martin Thierry a certainement ces passages en tête.

<sup>140</sup> Il s'agit de Dieu, l'inspireur des psaumes.

<sup>141</sup> Ce passage se fait l'écho des préceptes que Dieu a donnés à Moïse pour le peuple hébreu. Le dieu des Hébreux est un dieu jaloux (*zelotes*) qui ne souffre pas que l'on adore d'autres dieux que lui : *Non adorabis ea [il s'agit des idoles] neque coles : ego sum Dominus Deus tuus fortis, zelotes...* (*Exode*, XX, 5)

<sup>142</sup> On appelle « latrie » le culte d'adoration que l'on ne rend qu'à Dieu. On le distingue du culte de « *dulie* » qui s'adresse aux saints.

<sup>143</sup> Martin Thierry exprime une antithèse entre l'infinité de Dieu et l'extrême brièveté de la vie humaine. Néanmoins, ces deux extrêmes sont associés dans la religion.

<sup>144</sup> Dans ce même chapitre de l'*Exode*, Moïse explique au peuple effrayé devant les manifestations divines spectaculaires, qu'il faut craindre Dieu pour ne pas pécher : [...] *ut terror illius esset in vobis et non*

d'un effort diligent et d'une sollicitude efficace, clément, patient, miséricordieux<sup>146</sup>, il doit être invoqué dans un profond soupir né d'un amour intime, il est le Dieu vrai, juste et droit qui mérite d'être exalté par la publication sublime de ses immenses louanges. Bref, il est le seul être bon et l'auteur de miracles, il mérite que, de toutes les fibres de notre cœur, nous l'aimions, nous le désirions, nous lui obéissions, même au-delà des dernières forces de notre âme (aussi peu que le permet la capacité de notre faible nature<sup>147</sup>). De la même manière, nous avons rendu grâce à toute la Trinité indivisible et au Fils unique de Dieu le père qui habite au plus haut des cieux d'une manière particulière et ineffable. Il y conserve et maintient tout pour son fils dont le nom, selon le témoignage de l'Apôtre<sup>148</sup>, surpasse tout nom et ce nom, il n'en est pas d'autre, en dehors de lui, qui soit donné aux hommes sous le ciel, par lequel il nous faille être sauvés.

15\_Nous avons prononcé cette prière : « Ô Dieu, toi qui aimes le genre humain, toi qui es le Seigneur<sup>149</sup> de toutes choses, un et trine, l'unique principe et l'unique source de toutes choses, unique dans ta nature, mais en trois personnes, Père, Fils et Saint Esprit, entrant dans l'unité divine par l'égalité indissoluble d'une seule et même substance, tu es le seul être bon, le seul être incommensurable, le seul être qui ne peut être circonscrit, le seul être immatériel et immortel, <tu es> présent partout mais de manière cachée, tout entier partout, mais sans pouvoir être mesuré, toi qui es plus élevé que le ciel et qui dépasses les limites de la terre, toi que personne d'autre ne peut bien connaître que toi-même, dont la majesté est si grande, qu'aucun esprit ne peut la comprendre, ni aucune langue l'exprimer.

16\_Et c'est par ta parole que les cieux ont été établis, c'est par ta munificence, que nous sommes en vie, que nous sommes soutenus, que nous sommes protégés et que nous sommes gouvernés. C'est un honneur que de révéler et de publier tes œuvres. Tu es le seul à pouvoir remettre les péchés<sup>150</sup>, le seul à connaître d'avance le futur et ce qui est caché, puisque tu vois bien

---

*peccaretis* (XX, 20). Martin Thierry ajoute qu'il ne faut pas craindre Dieu et lui obéir à contrecœur, mais suivre sa volonté du fond du cœur.

<sup>145</sup> L'idée selon laquelle il faut chercher Dieu car il fait miséricorde à qui l'invoque est peut-être inspirée du *Deutéronome* : *Cumque quaesieris ibi Dominum Deum tuum, invenies eum, si tamen toto corde quaesieris, et tota tribulatione animae tuae [...] et audies vocem ejus. Quia Deus misericors.* (IV, 29 à 31)

<sup>146</sup> Tout ce passage qui respire l'optimisme et la confiance en Dieu trouve peut-être sa source dans le psaume CXLIV où l'on retrouve quelques expressions : *exaltabo te, Deus meus* (1) ; *Magnus Dominus et laudabilis nimis et magnitudinis ejus non est finis* (3) ; *Mirabilia tua narrabunt* (6) ; *Miserator et misericors Dominus, patiens et multum misericors* (8) ; *Prope est Dominus omnibus invocantibus eum, omnibus invocantibus eum in veritate* (18).

<sup>147</sup> Ou « si la capacité, si petite soit-elle, de notre faible nature le permet ».

<sup>148</sup> En principe, quand il est question de l'Apôtre sans préciser son identité, il s'agit habituellement de l'apôtre par excellence, c'est-à-dire de saint Paul. Or, la phrase écrite par Martin Thierry est tirée visiblement (les mots sont exactement les mêmes) des *Actes des Apôtres* (IV, 12). La rédaction de ce livre est attribuée à saint Luc, le même que l'évangéliste. Ce passage, si l'on remonte un peu plus haut, est une parole attribuée à saint Pierre qui s'adresse au Sanhédrin devant lequel il est cité. Visiblement, cette antonomase désigne non pas saint Paul, mais saint Pierre qui le mérite lui aussi, en tant que chef des apôtres.

<sup>149</sup> Mot d'origine hébraïque et signifiant « seigneur ». C'est sous ce nom que Dieu se présente à Moïse : *Ego Dominus qui apparui Abraham, Isaac et Jacob, in Deo omnipotente et nomen meum ADONAI non indicavi eis* (*Exode*, VI, 2 et 3).

<sup>150</sup> Martin Thierry se souvient peut-être du passage où Jésus pardonne les péchés d'un paralytique, ce qui indigné les scribes qui l'entourent : *Fili, dimittuntur tibi peccata tua* (*Evangile de saint Marc*, II, 5). Un peu plus loin, Martin Thierry évoque le pouvoir de Jésus de lire dans les cœurs, ce que fait immédiatement le Christ, après avoir remis les péchés du paralytique. Voyant que les scribes doutent de l'efficacité de ses paroles (*cogitantes in cordibus suis*, 6), il guérit le paralytique. Cette capacité qui lui est propre est un signe de sa divinité : c'est pour cette raison que les scribes l'accusent de blasphémer en se prenant pour Dieu. En affirmant que seul le Christ a la pouvoir de pardonner les péchés, Martin Thierry ne dénie pas les pouvoirs du

les pensées et les intentions des cœurs<sup>151</sup> et puisque tu réponds, avant qu'il n'ait pris la parole, à Moïse<sup>152</sup> qui n'a encore rien dit. C'est toi qui donnes la sagesse et c'est de ta bouche que sortent la prudence et la science. C'est toi qui rends pauvre et qui enrichis, toi qui rabaisse et qui élève, toi qui fais que l'indigent se relève de sa poussière, toi qui arraches le pauvre<sup>153</sup> de son fumier afin qu'il prenne place parmi les puissants et qu'il occupe un trône de gloire<sup>154</sup>. C'est toi qui domines toute créature, et réserves ta miséricorde pour des milliers de personnes. C'est toi qui ôtes l'iniquité, les crimes et les péchés et personne, par lui-même, n'est innocent en ta présence. C'est toi qui reportes l'iniquité des pères sur leurs fils et leurs descendants jusqu'à la troisième ou quatrième génération<sup>155</sup>, c'est toi qui fais tout, étendant les cieux, stabilisant seul la terre sans l'aide de personne, rendant vains les prodiges des dieux, mettant les devins en fureur<sup>156</sup>. C'est toi qui as le

---

prêtre en confession, car celui-ci les tient du Christ. Mais il est vrai que dans le contexte de la Réforme, cette phrase peut paraître ambiguë.

<sup>151</sup> Outre le passage de l'Évangile que nous avons cité, un verset bien connu des psaumes peut avoir inspiré Martin Thierry quand il reconnaît à Dieu une connaissance intime des hommes : *scrutans corda et renes Deus* (Psaume VII, 10). Job professe également l'omniscience de Dieu : *Scio quia omnia potes, et nulla te latet cogitatio* (Job, XLII, 2).

<sup>152</sup> Illustre personnage biblique qui a libéré les Hébreux du joug des Égyptiens et qui leur a donné les commandements de Dieu. Le silence de Moïse est peut-être une allusion à sa difficulté à parler : *Obsecro Domine, non sum eloquens ab heri et nudius tertius ; et ex quo locutus es ad servum tuum, impeditioris et tardioris linguae sum* (Exode, IV, 10). Il peut aussi s'expliquer par le fait que Moïse, en voyant le buisson brûler sans se consumer sur la montagne Horeb, ait cherché Dieu dans son cœur en voulant aller voir sur place la raison de ce phénomène surnaturel. En lui adressant le premier la parole, Dieu lui a manifesté qu'il savait ce qu'il venait chercher (Exode, III). Il se peut aussi que Moïse reste coi d'admiration dans les merveilles de Dieu, mais ce n'est pas conforme au récit de la Bible qui relate un véritable dialogue entre Dieu et Moïse.

<sup>153</sup> Le pauvre que Dieu tire de son tas de fumier pour l'élever au niveau des puissants fait penser au saint homme Job, qui par la volonté de Dieu et pour que sa vertu soit mise à l'épreuve, fut jeté dans les plus grands des malheurs. Il devint si pauvre qu'il prenait place sur un tas de fumier : *sedens in sterquilinio* (Job, II, 8). Au terme de ses malheurs, Job fut rétabli par Dieu dans toutes ses richesses et dans toute sa gloire (Job, XLII).

<sup>154</sup> Tout ce passage où il est question de puissance et de miséricorde divines, d'abaissement des orgueilleux et d'élévation des humbles est une reprise en des termes semblables du *magnificat* de la vierge Marie : *Fecit potentiam in brachio suo, dispersit superbos mente cordis sui. Deposuit potentes de sede, et exaltavit humiles. Esurientes implevit bonis et divites dimisit inanes. Suscepit Israel puerum suum, recordatus misericordiae suae* (Évangile de saint Luc, I, 51 à 54). Mais on le retrouve en plus tel quel dans le livre des Rois : *Dominus mortificat et vivificat, deducit ad inferos et reducit. Dominus pauperem facit et ditat, humiliat et sublevat. Suscitavit de pulvere egenum et de stercore elevat pauperem, ut sedeat cum principibus et solium gloriae teneat* (I, Rois, II, 6 à 8).

<sup>155</sup> Ces paroles viennent de la Bible. Ce sont celles que Moïse adresse à Dieu sur le mont Sinaï : *Dominator, Domine Deus, misericors et clemens, patiens et multae miserationis, ac verax, qui custodis misericordiam in millia, qui aufers iniquitatem et scelera, nullusque apud te per se innocens est. Qui reddis iniquitatem patrum filiis ac nepotibus, in tertiam et quartam progeniem* (Exode, XXXIV, 6 et 7). On retrouve des paroles similaires dans la bouche du prophète Jérémie (Jérémie, XXXII, 18). L'expression *in millia* symbolise l'ampleur de la miséricorde divine qui n'est jamais épuisée.

<sup>156</sup> Ce passage qui affirme l'unicité de Dieu et la vanité des idoles est sans doute inspirée par quelques passages de l'Ancien Testament où Dieu enjoint à son peuple de n'adorer que lui et de mépriser les idoles. Dieu, dans Isaïe, rappelle rappelle qu'il n'y a pas d'autres dieux que lui et que les idoles n'ont aucune puissance car elles sont fabriquées par des hommes et sont privées de vie : *Ego primus et ego novissimus, et absque me non est Deus. Quis similis mei ? Vocet et Annuntiet ; et ordinem exponat mihi, ex quo constitui populum antiquum, ventura et quae futura sunt annuntiet eis* (Isaïe, XLIV, 6 et 7) Après avoir suggéré l'incapacité des païens à prédire l'avenir, Dieu se moque des idoles : *Plastae idoli omnes nihil sunt, et amantissima eorum non proderunt eis. Ipsi sunt testes eorum, qui non vident, neque intellegunt...* (XLIV, 9). Dans l'Exode, après avoir rappelé qu'il est le dieu puissant et miséricordieux, Dieu ordonne à son peuple de détruire les idoles : *Sed aras eorum destrue, confringe statuas [...] Noli adorare deum alienum ; Dominus zelotes nomen ejus, Deus est aemulator* (XXXIV, 13 et 14).

pouvoir de vie et de mort et tu conduis les êtres aux portes de la mort et tu les ramènes<sup>157</sup>. C'est toi qui opères en nous le vouloir et le faire en proportion de notre bonne volonté<sup>158</sup>. C'est toi qui as tout enfermé dans l'incrédulité afin d'exercer ta miséricorde sur tous. Sous ton regard, aucune créature n'est invisible<sup>159</sup>. C'est à toi qu'appartiennent la terre et sa plénitude, le monde et tous ceux qui y habitent. C'est pour cette raison que tout est entre tes mains. Innombrables sont tes miséricordes et David, le prince des prophètes aurait préféré tomber entre tes mains plutôt qu'entre les mains des hommes<sup>160</sup>, toi, sans lequel et en dehors duquel<sup>161</sup>, il n'est pas d'autres dieux, toi qui es tout-puissant, grand par la force, grand par la puissance.

17\_ Sois favorable à tous ceux qui t'invoquent en vérité, toi dont la grandeur n'a pas de limites, toi dont la sagesse n'est pas quantifiable, toi que Simonide<sup>162</sup> a pu voir et délimiter quand tu lui as augmenté ses jours, mais que personne d'autre, parmi les mortels, n'a pu délimiter ni voir<sup>163</sup>, toi à la connaissance de qui n'échappent pas l'homme qui agit injustement<sup>164</sup> ou celui qui a des pensées vraies<sup>165</sup> (selon la réponse du Milésien<sup>166</sup>). Te connaître, c'est la justice consommée et connaître ta

---

<sup>157</sup> Ce sont exactement les paroles que l'on trouve dans le livre de la *Sagesse* : *Tu es enim, Domine, qui vitae et mortis habes potestatem, et deducis ad portas mortis et reducis* (XVI, 13)

<sup>158</sup> Phrase tirée de saint Paul : *Deus est enim qui operatur in vobis et velle et perficere, pro bona voluntate* (Saint Paul, *Epître aux Philippiens*, II, 13).

<sup>159</sup> Cette affirmation de l'omniscience et de la perspicacité de Dieu se trouve telle quelle dans *l'Épître aux Hébreux* : *Et non est ulla creatura invisibilis in conspectu ejus ; omnia autem nuda et aperta sunt oculis ejus* (IV, 13).

<sup>160</sup> Ce passage qui met en avant la bonté de Dieu, même dans sa colère et au milieu du châtement, figure dans le premier livre des *Paralipomènes*. Alors que David se repent d'un grave péché, Dieu, déjà disposé au pardon et à la clémence, lui laisse le choix entre trois châtements : une famine durant trois ans, la défaite contre les ennemis durant trois mois, ou que durant trois jours, une peste se propage dans le royaume et que l'Ange du Seigneur y opère un massacre. David choisit alors la peine la plus courte et déclare à son prophète Gad qu'il vaut mieux se trouver dans la main de Dieu plutôt que dans celle d'un autre, car en lui se trouve la miséricorde : *Et dixit David ad Gad : Ex omni parte me angustiae premunt sed melius mihi est, ut incidam in manus Domini, quia multae sunt miserationes ejus, quam in manus hominum* (I *Paralipomènes*, XXI, 13). Dieu, dans sa clémence, est prêt à réduire la peine due au péché et ne sera pas plus dur qu'il ne faut. Sa justice sera toujours tempérée par sa miséricorde.

<sup>161</sup> Les deux prépositions *a* et *praeter* ne sont pas redondantes. La première indique l'absence et suggère probablement qu'une autre personne divine puisse être issue du Père. Le Fils ne peut exister sans le Père. Martin Thierry se montre précis pour ne pas être accusé de nier la Trinité.

<sup>162</sup> Il s'agit de Simonide de Céos. C'est un poète lyrique ayant vécu à la fin du VI<sup>ème</sup> siècle et au début du V<sup>ème</sup> siècle ap. J-C. La plupart de ses œuvres ont disparu, mais il était très célèbre dans l'Antiquité. Son nom et son talent poétiques sont évoqués ici ou là chez Hérodote (*L'Enquête*, V, 102 et VII, 228) et chez Plutarque (*Vies parallèles*, de nombreuses brèves allusions à propos des différents personnages dont Plutarque écrit la vie). Nous ne voyons pas à quoi Martin Thierry fait allusion quand il écrit que Simonide a pu voir et mesurer Dieu. En revanche, l'accroissement des jours de Simonide s'explique probablement par la faveur qu'il avait un jour reçu des dieux : Un jour qu'il participait à un banquet, il fut appelé par deux mystérieux jeunes gens qu'il ne vit jamais. Mais alors qu'il s'était éloigné de la salle du festin, le plafond s'effondra et il n'y eut aucun survivant, hormis Simonide.

<sup>163</sup> Cette affirmation vient peut-être de saint Paul : *Dominus [...] quem nullus hominum vidit, sed nec videre potest* (I, *Thimothee*, 16).

<sup>164</sup> La même idée, mais exprimée différemment, se trouve dans *l'Épître aux Romains* : *Existimas autem hoc, ô homo, [...] quia tu effugies judicium Dei ?* (II, 3).

<sup>165</sup> Il faut probablement comprendre qu'il s'agit de ceux dont les pensées sont vraies, c'est-à-dire de ceux qui se préoccupent de la vérité et qui ne se montrent ni trompeurs ni hypocrites.

<sup>166</sup> Trois illustres philosophes sont de Milet : Thalès, Anaximandre et Anaximène. Mais il s'agit très vraisemblablement du premier qui, comme le rapporte Diogène Laërce, a affirmé que non seulement les mauvaises actions n'échappaient pas à la connaissance des dieux, mais encore les pensées : Ἡρώτησέ τις αὐτὸν εἰ λάθοι θεοὺς ἄνθρωπος ἀδικῶν « Ἄλλ' οὐδὲ διανοούμενος » ἔφη (Diogène Laërce, *Thalès*, 36)

vertu et ta justice, c'est la source de l'immortalité<sup>167</sup>. Celui qui ne te connaît pas, bien qu'il voie, il est plus aveugle que Tirésias<sup>168</sup> ; bien qu'il entende, il est plus sourd<sup>169</sup> que Marcus Crassus<sup>170</sup> ; bien qu'il parle, il est plus muet qu'Anaxarchus<sup>171</sup>. C'est toi, Dieu en trois personnes qu'Abraham<sup>172</sup>, élevé par toi, a adoré sous l'aspect des anges<sup>173</sup>, dans la vallée lumineuse<sup>174</sup> de Mamré. C'est en parlant de toi qu'avant d'avoir rempli le présent du destin<sup>175</sup>, le prince Israël<sup>176</sup>,

---

<sup>167</sup> Cette phrase est littéralement tirée de la *Sagesse* (XV, 3) : *Nosse enim te, consummata justitia est ; et scire justitiam et virtutem tuam, radix est immortalitatis.*

<sup>168</sup> Tirésias est un aveugle célèbre (*Odyssée*, X, 489 et suiv ; *Tusculanes*, V). Sa cécité était due à une punition, soit pour avoir vu Athéna nue soit pour avoir donné raison à Zeus dans une dispute contre sa femme Junon. L'aveuglement des hommes qui refusent de se tourner vers Dieu, de faire pénitence et de croire en sa miséricorde est considéré également comme une punition de leurs mauvaises dispositions. De ce point de vue là, la comparaison se justifie. Mais si les yeux de Tirésias étaient aveugles, son esprit, en revanche, était extrêmement clairvoyant, puisqu'il était devin. Autrement dit, bien qu'il ne vît pas, il voyait les choses de l'esprit.

<sup>169</sup> Cette surdité et cet aveuglement de l'intelligence et du cœur aux choses de Dieu, même si elles sont exprimées de façon profane, semblent ne pas être différentes de la cécité volontaire et de l'endurcissement voulu de ceux que fustige le Christ à la fin de la parabole de la semence : *Qui habet aures audiendi, audiat. [...] Ideo in parabolis loquor eis, quia videntes non vident, et audientes, non audiunt, neque intellegunt. Et adimpletur in eis prophetia Isaiae dicentis : Auditum audietis, et non intellegetis ; et videntes videbitis et non videbitis. Incrassatum est enim cor populi hujus, et auribus graviter audierunt, et oculos suos clausurunt : ne quando videant oculis et auribus audiant et corde intellegant [...] Vestri autem beati oculi, quia vident, et aures vestrae, quia audiunt* (*Evangile de saint Mathieu*, XIII, 9 à 16).

<sup>170</sup> Il s'agit de Marcus Licinius Crassus qui fut un homme politique de tout premier plan. Il fut triumvir en 60 avec César et Pompée. Il fut l'un des Romains les plus riches de son temps et il fut vaincu par les Parthes. Cicéron le présente comme un peu sourd : *Erat surdaster M. Crassus, sed aliud molestius quod male audiebat etiamsi, ut mihi videbatur, injuria* (*Tusculanes*, V, 40). Le mot *surdaster* n'évoque qu'une surdité légère, il est donc curieux que Martin en fasse une référence en matière de surdité. C'est peut-être pour être original et montrer l'étendue de sa culture.

<sup>171</sup> Alors que le tyran Niocréon broyait le corps du philosophe Anaxarque dans un mortier, ce dernier lui fit remarquer crânement qu'il pouvait écraser son enveloppe corporelle, mais qu'il ne pourrait jamais broyer sa personne. Pour réprimer cette insolence, le tyran voulut lui faire couper la langue, mais le supplicia le devança et se la sectionna lui-même. C'est pour cela qu'il est dit muet (Diogène Laërce, *Vie des philosophes illustres*, livre IX, chapitre X, 59). Cf. note 94.

<sup>172</sup> Abraham est un notable de la ville d'Ur, située en Chaldée. C'est un descendant de Sem, l'un des trois fils de Noé. Comme il se trouve au milieu d'idolâtres qui cherchent à le solliciter et à combattre sa fidélité à Dieu, ce dernier lui demande de quitter son pays pour Canaan. C'est à cette occasion qu'il va bénir et glorifier Abraham en lui promettant une descendance nombreuse et prestigieuse d'où naîtra le Sauveur. Il est considéré comme l'ancêtre des Israélites.

<sup>173</sup> Un jour qu'Abraham était assis auprès de sa tente, il voit venir à lui trois personnages qu'il s'empresse d'accueillir chaleureusement. Au cours du repas, l'un dit que la femme d'Abraham, Sara, aura un enfant. Cette prédiction suscite un sourire incrédule de la part de Sara qui se sait stérile et vieille. Cette incrédule lui sera reprochée. Ces trois hommes sont en fait des personnages célestes, soit trois anges dont le nombre représente la Trinité, soit Dieu lui-même accompagné de deux anges. Cette histoire est racontée dans la *Genèse* qui commence ainsi : *Apparuit autem ei Dominus in convalle Mambre sedenti in ostio tabernaculi sui in ipso fervore diei. Cumque elevasset oculos, apparuerunt ei tres viri stantes prope eum : quos cum vidisset, cucurrit in occursum eorum de ostio tabernaculi et adoravit in terram* (XVIII, 1 et 2).

<sup>174</sup> Littéralement : « dans la vallée de Mamré qui donne de la lumière ». Cette luminosité est probablement mentionnée par Martin Thierry pour évoquer la chaleur du jour dont parle le texte biblique.

<sup>175</sup> L'expression est vague (elle signifie simplement que le personnage en question a accompli son destin qui est considéré comme un présent de la vie) et il est difficile de savoir ce qu'elle recouvre exactement. On pourrait aussi penser que le personnage dont il est question a accompli les prophéties qui lui avaient été faites au sujet du Christ. Dans ce cas, le complément *de quo* serait le complément du nom *fati*.

<sup>176</sup> Le mot *Israël* n'est pas un génitif, mais c'est un nominatif en apposition à *princeps*. Il ne désigne donc pas un peuple, mais une personne. Il s'agit de Jacob, un petit-fils d'Abraham, dépositaire, comme son aïeul, des promesses de Dieu. Au terme d'une lutte physique entre lui et Jacob, Dieu lui a changé son nom et l'a appelé *Israël*, nom qui signifie « fort comme Dieu » (*Genèse*, XXXII, 28). Plus tard, avant de mourir, Jacob convoqua tous ses fils et leur prédit leur avenir. A Juda, il prophétisa que sa tribu gardera sa prééminence sur

dans un acte de prophétie sur l'avenir, dit que le sceptre ne serait pas ôté de Juda jusqu'à ce que tu vinsses, toi qui devais être envoyé pour nous sauver. Balaam<sup>177</sup> appelé de Bésor<sup>178</sup> pour maudire ton peuple, annonça, dans une parole de vérité immuable, ta venue et ta personne. Au contraire, sur ton ordre, il le bénit et suite à cela, il abattit le peuple corrompu de Madian<sup>179</sup>, avec Balac<sup>180</sup> déçu dans ses espérances. C'est toi aussi que le salutaire Isaïe<sup>181</sup> a prédit de sa bouche évangélique. C'est toi enfin que David au visage désirable<sup>182</sup>, que le pacifique<sup>183</sup> Salomon, que le noble<sup>184</sup> Jérémie, le rapide Aggée<sup>185</sup>, Sophonie<sup>186</sup> le messager, Nahum<sup>187</sup> le consolateur, Malachie<sup>188</sup> qui t' a annoncé,

---

les autres, jusqu'à ce que le Messie ne vienne sur terre : *Non auferetur sceptrum de Juda, et dux de femore ejus, donec veniat qui mittendus est, et ipse erit expectatio gentium* (XLIX, 10).

<sup>177</sup> Balam est un devin célèbre dans l'Histoire Sainte. Alors que les Hébreux, sortis d'Égypte, conquièrent la terre de Canaan, Balac, le roi de Moab, fait venir Balaam pour qu'il maudisse les Hébreux. Il est assuré en effet, de l'efficacité de la malédiction du devin. Mais Balam, bien que païen, est inspiré par Dieu et ne peut s'empêcher de bénir les Hébreux, au lieu de les maudire (*Nombres*, XXII à XXIV). Cette bénédiction devait leur donner la force de vaincre les ennemis : *Devorabunt gentes hostes illius, ossaque eorum confringent et perforabunt sagittis* (*Nombres*, XXIV, 8). A la fin, Balaam fait cette prophétie que les chrétiens se plaisent à appliquer au Christ : *Orietur Stella ex Jacob et consurget virga de Israël [...] De Jacob erit qui dominetur et perdat reliquias civitatis* (*Nombres*, XXIV, 17 à 19).

<sup>178</sup> Bosor est une ville de Palestine (*Josué*, XX, 8 et XXI, 36), située dans le désert, à l'est du Jourdain. Balaam habite sur le fleuve du pays des descendants d'Ammon (*Nombres*, XXII, 5). Les fils d'Ammon sont installés également à l'Est du Jourdain. Bosor semble donc être, pour Martin Thierry, la ville où réside Balaam. La présence du mot *angustiae* nous pose problème : nous ne savons pas quoi en faire et il gêne pour le sens de la phrase. Il peut être exceptionnellement au singulier ; dans ce cas, si l'on avait un ablatif, on pourrait traduire appelé « par la contrainte ». L'idée serait qu'on l'a obligé à passer dans un chemin étroit.

<sup>179</sup> Les Madianites sont un peuple de nomades, allié à Balac. Ils sont complètement vaincus par l'armée envoyée par Moïse : *Cumque pugnassent contra Madianitas, atque vicissent, omnes mares occiderunt, et reges eorum, Evi, et Recem, et Sur, et Hur, et Rebe, quinque principes gentis, Balaam quoque, filium Beor, interfecerunt gladio* (*Nombres*, XXXI, 7 et 8).

<sup>180</sup> C'est le roi des Moabites. Il est déçu dans ses espérances car il avait fait venir Balaam pour qu'il maudisse les Hébreux afin d'obtenir la victoire, ce qui n'a pas eu lieu.

<sup>181</sup> Isaïe est un grand prophète du VIII<sup>ème</sup> siècle av. J-C, vivant à Jérusalem. Beaucoup de ses prophéties portent sur le Christ. La plus célèbre annonce sa naissance virginale : *Propter hoc dabit Dominus ipse vobis signum : Ecce virgo concipiet et pariet filium, et vocabitur nomen ejus Emmanuel* (*Isaïe*, VII, 14). Ce prophète, aux yeux des chrétiens, parle tellement du Christ, qu'il est volontiers considéré comme le cinquième évangéliste.

<sup>182</sup> C'est le deuxième roi d'Israël, le dernier fils d'un Isai que le prophète Samuel sacra, pour remplacer Saül, le roi maudit. Il est l'auteur d'un grand nombre de psaumes. La beauté de son visage est signalée : *Erat autem rufus et pulcher aspectu decoraque facie* (*I, Rois*, XVI, 12).

<sup>183</sup> Salomon est le troisième roi d'Israël (*III, Rois*, I, 29). Il est le fils de David et de Bethsabée. Son nom, en hébreu, signifie la paix et la prospérité. Son règne fut justement marqué par la prospérité et la paix : *Juda et Israël innumerabiles, sicut arena maris in multitudine, comedentes et bibentes atque laetantes [...] et habebat pacem ex omni parte in circuitu* (*III, Rois*, IV, 20 et 24).

<sup>184</sup> Jérémie est un prophète du septième siècle av. J-C. Il annonça la prise de Jérusalem, la ruine du Temple et l'exil du peuple juif à Babylone. S'il est dit « élevé », c'est peut-être qu'il est l'un des plus grands, sinon le plus grand des prophètes, c'est aussi, peut-être, que pour voir loin dans l'avenir, il faut prendre de la hauteur.

<sup>185</sup> Aggée est l'un des douze petits prophètes. Si Martin Thierry le qualifie de « pressé », c'est qu'au retour de la captivité, il exhorte ses compatriotes à se hâter de reconstruire le Temple pour recevoir les bénédictions de Dieu. Il déplore qu'ils mettent plus de zèle à reconstruire leurs propres maisons qu'ils n'en mettent à relever le Temple (*Aggée*, I).

<sup>186</sup> Sophonie est lui aussi l'un des douze petits prophètes. Il s'est surtout fait connaître, à la fin du 7<sup>ème</sup> siècle, sous le règne du roi Josias. Il annonce la colère de Dieu et incite ses contemporains à la pénitence. Le terme *speculator* semble assez banal et pouvoir s'appliquer à d'autres prophètes, puisqu'il signifie soit l'observateur, soit le messager. Par son intermédiaire, Dieu se présente comme le « *scrutator Jerusalem in lucernis* ». Ya-t-il un rapport ? Martin Thierry aurait pu mal se souvenir et confondre les deux termes.

<sup>187</sup> Nahoum est le septième des petits prophètes. Son nom signifie « consolateur ». Il prédit la chute de Ninive (*Nahum*).

Zacharie<sup>189</sup> qui se souvient de toi, et que les autres prophètes inspirés par le souffle divin, les sibylles emplies de divinité et les devins des peuples païens ont dévoilé dans leurs écrits. C'est toi que Naaman<sup>190</sup> au beau visage a confessé après avoir été guéri de la lèpre. C'est toi qu'Hélie conforté dans la foi de ses pères a honoré. Et afin de montrer que tu étais le vrai Dieu, il pria pour que cinquante personnes soient consumées par le feu divin. C'est en toi que crut Platon<sup>191</sup>, le très illustre philosophe (comme il a été rapporté à notre mémoire). C'est en toi que tous les trésors de la science<sup>192</sup> sont cachées (trésors que les voleurs ne déterrent pas ni ne volent, et que ni la rouille ni la teigne ne détruisent<sup>193</sup>). Il s'ensuit que tu es le seul principe de toutes choses en dehors duquel rien d'autre ne peut être trouvé, tu es la source insondable de la sagesse, tu es la splendeur de la gloire paternelle, le soleil de justice<sup>194</sup>, le pasteur<sup>195</sup> des pasteurs, le bon hôte, le roi et le prêtre suprême selon l'ordre de Melchisedech<sup>196</sup>, tu es la résurrection, la voie, la vérité, la vie<sup>197</sup>, la voie

---

<sup>188</sup> Malachie est le dernier des petits prophètes. Il prédit la venue de saint Jean-Baptiste, le précurseur et celle du Messie : *Ecce ego mitto angelum meum, et praeparabit viam ante faciem meam et statim veniet ad templum suum Dominator quem vos quaeritis, et angelus testamenti quem vos vultis* (Malachie, III, 1 et 2).

<sup>189</sup> Zacharie est l'avant-dernier des petits prophètes. Son nom signifie « celui dont Dieu se souvient », ce qui explique probablement le qualificatif que Martin Thierry lui accole. C'est lui qui a prédit que le « Christ » sera vendu pour trente pièces d'argent (Zacharie, XI, 12).

<sup>190</sup> Naaman était un chef de l'armée syrienne. Atteint de la lèpre, il demanda au prophète Elisée de le guérir. Ce dernier lui prescrivit simplement de se baigner sept fois dans le Jourdain. Naaman crut alors qu'il se moquait de lui et partit mécontent. Mais par la suite, il se laissa convaincre par ses serviteurs de suivre un conseil si simple et qui ne coûtait rien. Cela fait, il fut guéri. Naaman a donc retrouvé son beau visage que la lèpre avait défiguré. Il peut donc confesser la puissance de Dieu et rendre grâce à sa bonté (IV, Rois, V).

<sup>191</sup> Platon est l'un des philosophes les plus influents de l'Antiquité. Les humanistes redécouvrent ses œuvres (laissées quelque peu de côté au Moyen Age) et se passionnent pour ses idées (Arlette Jouanna, *La France de la Renaissance*, Paris, Perrin, 2001, p.52). Il y a tout un ensemble de tentatives pour faire de Platon un pré-chrétien ou un chrétien qui s'ignore (*Op. Cit.* p.70). Des lettrés, comme Marsile Ficin, Symphorien Champier ou Lefèvre d'Étaples essaient de concilier le platonisme avec le christianisme et avancent l'idée de la *prisca Theologica*, c'est-à-dire que certains sages de l'Antiquité comme Platon auraient eu une connaissance intime de Dieu. Martin Thierry, quand il affirme que Platon a connu Dieu suit peut-être ses courants de pensée, mais il se réfère peut-être tout simplement à saint Augustin. Ce dernier déclare en effet que Platon fait partie des philosophes qui admettent l'existence d'un Dieu souverain et attentif aux besoins de ses créatures (*Cité de Dieu*, Livre VIII, Ch.1). Il ajoute que ce philosophe enseigne que ce Dieu souverain a créé le monde visible ainsi que les âmes et qu'il est le bonheur de ces dernières (*Op. Cit.* Livre VIII, Ch.1). Il estime que certains passages de ses ouvrages favorisent la vraie religion (*Op. Cit.* Livre VIII, Ch.4) et il affirme qu'aucun philosophe n'est plus proche du christianisme que Platon (*Op. Cit.* Livre VIII, Ch. 5).

<sup>192</sup> Cette expression se trouve chez saint Paul : *Jesu in quo sunt omnes thesauri sapientiae et scientiae absconditi* (Colossiens, II, 3).

<sup>193</sup> Cette parenthèse est tirée de saint Mathieu : *Nolite thesaurizare vobis thesauros in terra, ubi aerugo et tinea demolitur, et ubi fures effodiunt et furantur. Thesaurizate autem vobis thesauros in caelo, ubi neque aerugo neque tinea demolitur, et ubi fures non effodiunt nec furantur* (Evangile de saint Mathieu, VI, 19 et 20). On peut remarquer d'une part que Martin Thierry inverse les propositions par rapport à saint Mathieu qui termine par l'évocation des voleurs. Et d'autre part, il n'est pas question de science chez saint Mathieu, mais simplement de mérites. Martin Thierry fait donc preuve d'une certaine originalité en appliquant cette phrase imagée à la science. Il ne s'agit pas de la science en général, mais certainement de la science religieuse, attaquée de toutes parts, mais qui restera intacte car elle est divine. Martin Thierry croit en la pérennité de la doctrine catholique et en son immutabilité.

<sup>194</sup> L'expression *sol justitiae* se trouve chez Malachie (IV, 2). L'expression désigne, en principe, le Christ. Elle est employée dans le cadre terrible du Jugement dernier, du châtement des méchants et d'un appel à bien observer les commandements de Dieu, afin d'être prêts pour ce jour terrible : *Ecce enim dies veniet succensa quasi caminus, et erunt omnes superbi et omnes facientes impietatem stipula ; et inflammabit eos dies veniens [...] Et orietur vobis timentibus nomen meum Sol justitiae...*

<sup>195</sup> Le Christ se présente comme le bon pasteur qui donne sa vie pour ses brebis : *Ego sum pastor bonus. Bonus pastor animam suam dat pro ovibus suis* (Evangile de saint Jean, X, 11).

<sup>196</sup> Il est question de Melchisédech dans la *Genèse* (XIV, 17 à 21). Après ses victoires militaires, Abraham reçoit la bénédiction de Melchisédech, le roi de Salem (la future ville de Jérusalem) et grand-prêtre. Ce

qui n'erre pas, la vérité qui ne trompe pas, la vie qui ne s'épuise pas, la voie dans le modèle à suivre, la vérité dans la promesse, la vie dans la récompense, tu es l'architecte des choses, tu te manifestes comme le créateur du ciel<sup>198</sup>. C'est grâce à toi, c'est de toi et c'est en toi que sont et procèdent toutes les intelligences spirituelles et corporelles. C'est de toi, par toi et en toi qu'existent toutes les choses. C'est toi qui, après le gonflement des eaux lors du déluge, et après lui avoir donné un signe de ton alliance<sup>199</sup> avec lui, as fait que Noé<sup>200</sup> se repose avec ses fils<sup>201</sup>. Tu as guéri le roi Abimelech<sup>202</sup> et sa maison pour que plus tard il fût père, grâce aux prières d'Abraham, le père de nombreuses nations. C'est toi qui, au moyen des anges, as fait sortir, de la cité des habitants aveuglés de Sodome<sup>203</sup>, Loth<sup>204</sup> qui avait été saisi<sup>205</sup> et qui s'éloignait vers la petite Segor. C'est toi qui as arraché du milieu du feu dans la fournaise le beau Sidrach, le joyeux Misaach et le taciturne Abdenago<sup>206</sup>. Tu as lavé Susanne<sup>207</sup> d'une fausse accusation, elle qui ne différerait pas d'un lis<sup>208</sup>

---

dernier offre un sacrifice, non pas avec des animaux, mais avec du pain et du vin. Ce sacrifice annonce celui qui se fait à la messe. Aussi Melchisédech est-il considéré comme une figure du Christ.

<sup>197</sup> Jésus de définit comme « la voie, la vie et la vérité » : *Ego sum via, et veritas et vita. Nemo venit ad Patrem, nisi per me* (Evangile de saint Jean, XIV, 6).

<sup>198</sup> Cf. *Genèse*, I, 1.

<sup>199</sup> En effet, une fois le déluge passé, Dieu a fait une alliance avec l'humanité représentée par Noé. Et cette alliance est symbolisée par l'arc-en-ciel : *Arcum meum ponam in nubibus, et erit signum foederis inter me et inter terram* (*Genèse*, IX, 13).

<sup>200</sup> Noé est le héros du déluge, le constructeur de l'arche, à la demande de Dieu. Ses fils sont Sem, Cham et Japhet (*Genèse*, IX).

<sup>201</sup> En effet, le déluge a été une période d'épreuves et de fatigue. A son terme, l' « humanité est détruite ». Noé reste seul avec ses fils et leurs femmes. Il s'agit de Sem, Cham et Japhet ( cf verset 18 du chapitre 9 de la *Genèse* ).

<sup>202</sup> Abimélech est, du temps d'Abraham et Isaac, le roi des Philistins. L'Histoire Sainte raconte qu'à l'occasion d'un séjour d'Abraham à Guérar, auprès du roi Abimélech, ce dernier lui prit sa femme Sara qu'il croyait n'être que sa sœur. Alors Dieu lui apparut en songe pour lui reprocher d'avoir enlevé la femme d'un mari. Abimélech, qui avait agi de bonne foi et qui n'avait pas de mauvaises intentions, restitua Sara à son mari. Alors Abraham pria Dieu en faveur d'Abimélech et de sa famille car Dieu les avait frappés de stérilité à cause de la faute d'Abimélech. Sa prière fut exaucée (*Genèse*, XX).

<sup>203</sup> Les habitants de Sodome se livraient à la débauche et s'étendaient endurcis (*caecorum*), si bien que Dieu détruisit la ville sous une pluie de soufre et de feu (*Genèse*, XIX).

<sup>204</sup> Lot est le neveu d'Abraham. Pour que Lot ne soit pas tué dans la destruction de Sodome, Dieu lui envoie des anges pour le presser de partir : *Cumque esset mane, cogeant eum angeli, dicentes : Surge, tolle uxorem tuam et duas filias quas habes, ne et tu pariter pereas in scelere civitatis* (*Genèse*, XIX, 15). Et l'un des anges poursuit : *Festina et salvere ibi, quia non potero facere quidquam donec ingrediaris illuc. Idcirco vocatum est nomen urbis illius Segor* (22). Ségor est donc le nom de la ville où Lot se réfugie.

<sup>205</sup> Comme le montre la note précédente, il faut comprendre que Loth n'a pas été saisi et capturé par les habitants de Sodome, mais qu'il a été saisi par les anges qui l'ont emmené de force hors de la ville.

<sup>206</sup> Il s'agit des trois compagnons de Daniel, élevés comme lui à la cour de Nabuchodonosor. Leurs noms leur ont été donnés par le chef des eunuques : *Et imposuit eis praepositus eunuchorum nomina : Danieli, Baltassar ; Ananiae, Sidrach ; Misaëli, Misach ; et Azariae, Abdenago* (*Daniel*, I, 7). Les adjectifs qui leur sont accolés ne semblent pas être tirés de la Bible, ni leur appartenir en propre. Les trois sont beaux et ils ont obtenu la permission de ne pas être nourris des aliments royaux, car ce sont des aliments païens défendus par Dieu. Cependant, au bout de dix jours, ils sont plus beaux et en meilleure santé que ceux qui ont consommé les mets royaux : *Post dies autem decem, apparuerunt vultus eorum meliores et corpulentiores prae omnibus pueris qui vescebantur cibo regio* (*Daniel*, I, 15). Ils peuvent être qualifiés tous les trois de joyeux et taciturnes. En effet, sur la dénonciation d'hommes malveillants et jaloux qui les accusaient de se montrer impies en désobéissant aux lois, ils furent jetés dans une fournaise extrêmement ardente (*Daniel*, III). Mais ils s'y promènèrent tranquillement, sans souffrir ni se plaindre. On peut donc dire qu'ils se rient des tourments et qu'ils ne laissent sortir aucune parole de plainte. Enfin, ils se montrent fermement taciturnes, car ils refusent obstinément d'adorer les dieux païens.

<sup>207</sup> Suzanne est une très jolie jeune femme, l'épouse d'un certain Joakim. Deux vieillards, des juges, furent épris d'elle et lui tendirent un piège pour pouvoir abuser d'elle impunément. Mais Suzanne refusa de céder à leurs avances et à leurs menaces. Elle fut donc jugée et condamnée à mort car les deux vieillards l'avaient

sans tache. Tu as libéré de la main d'Oloferne affaibli <par l'ivresse>, Judith<sup>209</sup> qui se confiait en toi, tu as libéré de la fosse aux lions Daniel<sup>210</sup> qui portait un jugement en ta faveur, tu as libéré du ventre de la baleine Jonas<sup>211</sup> qui s'était donné à toi, tu as libéré Pierre<sup>212</sup> des liens serrés des méchants, pour que te connaissant<sup>213</sup>, il fût connu et que connu et affermi il fût établi solidement sur une pierre ferme<sup>214</sup>, et Paul, que tu as choisi par un miracle<sup>215</sup>, tu l'as libéré de la mer profonde de l'infidélité pour qu'il fit tonner la voix forte et variée de la foule des païens. C'est toi qui as parlé et les choses se sont faites, tu as commandé et les choses ont été créées, manifestant tes grandeurs à tous. C'est avec raison que tu es dit le premier né parce que rien ne fut créé avant toi; bien au contraire, tout a été créé par toi. Toi qui, afin d'être présent parmi nous comme l'Emmanuel<sup>216</sup>, c'est-à-dire Dieu est avec nous, bien qu'invisible, tu t'es rendu cependant visible aux yeux des humains<sup>217</sup>, en plaçant ton corps dans le soleil de la manifestation<sup>218</sup> comme la tête et

---

accusée d'infidélité à l'égard de son mari. Elle allait être menée à la mort, quand le jeune Daniel confondit les deux vieillards et sauva ainsi la belle Suzanne (*Daniel*, XIII).

<sup>208</sup> Le lis symbolise souvent la pureté et donc l'innocence. L'idée c'est que Dieu a sauvé Susanne d'une fausse accusation. Pour la construction de la phrase, il faut comprendre que Dieu a soustrait Susanne, de la même manière qu'il l'aurait fait pour un lis immaculé, à l'accusation injuste.

<sup>209</sup> Judith est une jeune veuve hébraïque. Alors qu'Oloferne, le général du successeur de Sennachérib, le roi assyrien, assiège les Israélites, Judith passe dans le camp ennemi et grâce à son pouvoir de séduction gagne la confiance et les faveurs d'Oloferne. Un soir qu'il est ivre, elle est laissée seule avec et elle en profite pour lui trancher la tête. Elle retourne alors dans son propre camp pour pousser les siens à attaquer l'armée assyrienne qui, prise de panique à cause de la mort inopinée de son chef, s'enfuit. Oloferne est qualifié de faible parce qu'il ne sait pas résister à son désir pour Judith, il est donc faible moralement (*Judith*, IX à XIII).

<sup>210</sup> Daniel avait été jeté dans une fosse aux lions pour avoir refusé d'adorer le dieu Bel et pour avoir étouffé le serpent divin. Mais au bout de six jours, Daniel fut retrouvé vivant et indemne au milieu des lions. Il fut alors libéré (*Daniel*, XIV).

<sup>211</sup> Jonas est un prophète chargé par Dieu de réprimander les habitants de Ninive. Effrayé, il s'était éloigné pour ne pas remplir cette périlleuse mission. Mais, au cours d'une terrible tempête Jonas se repentit et fut jeté du bateau qu'il avait pris. Là, il fut avalé par une baleine et après de ferventes prières, il fut libéré (*Jonas*, II).

<sup>212</sup> L'apôtre Pierre fut emprisonné par Hérode, mais Dieu lui envoya un ange pour le libérer (*Actes des Apôtres*, XII).

<sup>213</sup> Cette reconnaissance de la divinité du Christ par saint Pierre fait probablement allusion à l'épisode où le Christ demande à ses apôtres comment ils le considéraient. Saint Pierre est le premier à répondre qu'il regarde son maître comme le Fils de Dieu. Jésus le félicite alors et lui annonce qu'il sera le fondement de l'Eglise, et qu'il aura le pouvoir remettre les péchés et d'ouvrir les portes du ciel aux âmes. Autrement dit, il le reconnaît comme le chef des apôtres : *Respondens Simon Petrus dixit : Tu es Christus, Filius Dei vivi.[...]Et ego dico tibi quia tu es Petrus, et super hanc petram aedificabo ecclesiam meam...* (*Evangile de saint Mathieu*, XVI, 16 à 18).

<sup>214</sup> Martin Thierry reprend ici le jeu de mots sur le nom de Pierre que l'on trouve dans la vulgate. C'est aussi une occasion de rappeler la place spéciale qu'occupe saint Pierre et ses successeurs dans l'Eglise. C'est une leçon adressée aux protestants de son époque.

<sup>215</sup> En effet, saint Paul a été choisi par Dieu comme apôtre, à la suite d'un miracle. Sur le chemin de Damas, le jeune persécuteur de chrétiens qu'était Paul reçut une forte illumination qui en fit un zélé propagateur de l'Evangile (*Actes des Apôtres*, IX). Saint Paul est appelé l'apôtre des Gentils car sa prédication s'est avant tout adressée aux païens.

<sup>216</sup> Ce nom d'Emmanuel donné à Jésus vient du prophète Isaïe qui annonce qu'une vierge mettra au monde au monde un fils qui sera appelé Emmanuel : *Ecce virgo concipiet et pariet filium et vocabitur nomen ejus Emmanuel* (*Isaïe*, VII, 14). Saint Mathieu reprend cette prophétie et l'applique à Jésus. Il donne en plus le sens du mot *Emmanuel*, celui que donne Martin Thierry : [...] *quod est interpretatum : Nobiscum Deus* (*Evangile de saint Mathieu*, I, 23).

<sup>217</sup> Il s'agit de l'Incarnation.

<sup>218</sup> Cette expression est un peu difficile à comprendre. Etant un pur esprit, Dieu est par nature totalement invisible aux yeux des hommes. Il s'est donc révélé à eux en prenant un corps humain. C'est cette présence humaine qui a manifesté la présence de Dieu auprès des hommes. L'image du soleil peut toutefois surprendre si l'on songe que le Verbe de Dieu n'est pas venu au monde de façon éclatante (il est né par exemple la nuit) et qu'il a vécu la plupart du temps d'une manière cachée, comme un homme ordinaire (hormis quelques fois où sa divinité se révèle au grand jour, comme le jour où il est monté sur le mont Thabor avec quelques uns de

l'époux<sup>219</sup> de l'Église à laquelle tu t'es uni d'un amour chaste et pur. Sortant du lit nuptial<sup>220</sup> que tu t'étais choisi d'avance, tu as voulu naître de façon miraculeuse, par la coopération du Saint Esprit, de la bienheureuse et toujours vierge Marie, intacte de corps et d'esprit, à Bethléem<sup>221</sup> réputée pour la réfection des forces grâce à toi qui es le pain des anges. Tu as voulu aussi être enveloppé de langes, être placé dans une mangeoire, être nourri de lait par des seins maternels, être glorifié par les chants des anges, être adoré par des bergers réveillés<sup>222</sup> et ensuite par trois mages et par leurs trois présents qui te convenaient tout particulièrement, l'or, l'encens et la myrrhe. Tu étais orné par de l'or comme un grand roi, par de l'encens, comme un dieu, et par la myrrhe comme quelqu'un qui s'apprête à mourir pour le salut de tous<sup>223</sup>. Tu es reconnu comme le sauveur du monde par la parole de Siméon<sup>224</sup>, tu es circoncis dans ta chair, tu es conduit dans la ténébreuse Égypte<sup>225</sup>, tu habites Nazareth<sup>226</sup> consacrée par ton nom (c'est en lui seul que la porte du paradis est ouverte<sup>227</sup>), à l'époque où Archélaus<sup>228</sup> le lion régnait à la place de son très funeste père, tu es retrouvé par tes parents inquiets<sup>229</sup> parmi les docteurs de la Loi qui sont dans le doute, en train de dénouer des

---

ses disciples). Martin Thierry veut peut-être dire que le Christ, par son exemple et par son enseignement, a apporté la lumière au monde. Cette idée peut être suggérée par la lecture du chapitre premier de l'évangile de saint Jean (versets 4 à 9) : « En lui [ il s'agit du Verbe incarné ] était la vie, et la vie était la lumière des hommes ; et la lumière luit dans les ténèbres et les ténèbres ne l'ont pas comprise. Il y eut un homme envoyé de Dieu dont le nom était Jean. Celui-ci vint comme témoin pour rendre témoignage à la lumière, afin que tous crussent par lui ; il n'était pas la lumière, mais il devait rendre témoignage à la lumière. Celui-là était la vraie lumière, qui illumine tout homme venant en ce monde. » ( traduction Glaire )

<sup>219</sup> Martin Thierry a peut-être en tête le passage de saint Paul où il est question du mariage mis en parallèle avec l'union du Christ avec son Église : *sicut Christus caput est Ecclesiae [...] Viri, diligite uxores vestras sicut et Christus dilexit ecclesiam* (Ephésiens, V, 22 à 25).

<sup>220</sup> Il s'agit d'une image gracieuse pour évoquer le sein de la vierge Marie où s'est faite la « rencontre » avec le Saint Esprit, ou plutôt une sorte de « mariage » entre Marie et le Saint Esprit. Ce sont des images assez éloignées de la précision théologique.

<sup>221</sup> Bethléem est le lieu de naissance de Jésus, comme l'avait prédit le prophète Michée (*Michée*, V, 1). Elle se situe à moins de 10 km au sud de Jérusalem. Son nom passe pour signifier « maison du pain ». C'est peut-être pour cette raison qu'il sera immédiatement question d'eucharistie, avec le « pain des anges ». Cette dernière expression *panis angelorum* est empruntée très certainement au *Lauda Sion Salvatorem*, poème composé par saint Thomas d'Aquin en l'honneur du sacrement de l'Eucharistie et qui était très connu puisqu'il était récité lors de la Fête-Dieu.

<sup>222</sup> La naissance de Jésus dans une crèche et la venue des bergers informés par des anges sont racontées par saint Luc (II). Certaines expressions sont reprises de façon approximative par Martin Thierry : *Et [Maria] peperit filium suum primogenitum et pannis eum involvit et inclinavit eum in praeseptio [...] Et pastores erant in regione eadem vigilantes* (Evangile de saint Luc, II, 7 et 8).

<sup>223</sup> L'adoration des Mages est racontée par saint Mathieu (*Evangile de saint Mathieu*, II, 1 à 11).

<sup>224</sup> Au moment où Marie et Joseph portent leur enfant au temple, le vieillard Siméon, mû par l'Esprit Saint, proclame qu'il vient de voir le sauveur du monde et qu'il peut maintenant mourir (*Evangile de saint Luc*, II, 25 à 32).

<sup>225</sup> La fuite en Égypte est racontée dans l'*Evangile de saint Mathieu* (II, 13 et suiv.).

<sup>226</sup> Jésus a vécu la plupart du temps à Nazareth : *Et venit Nazareth, ubi erat nutritus* (Evangile de saint Luc, IV, 16) ; *Et veniens, habitavit in civitate quae vocatur Nazareth* (Evangile de saint Mathieu, II, 23). C'est une petite bourgade vraiment obscure qui est devenue célèbre grâce au Christ.

<sup>227</sup> Martin Thierry affirme par là qu'on ne peut se sauver que par Jésus dont le nom veut d'ailleurs dire sauveur. C'est probablement pour cette raison que Martin Thierry apporte cette précision.

<sup>228</sup> Archélaus est l'un des quatre tétrarques qui se partagent la Judée, selon la disposition prise par Auguste. C'est l'un des fils d'Hérode le Grand, celui qui commit le massacre des « saints innocents ». C'est certainement pour cette raison que ce dernier est qualifié de *funestissimus*. Son fils, quant à lui, est curieusement assimilé à un lion. Cette image, loin d'être valorisante, évoque probablement la cruauté du personnage qu'il a héritée de son père. D'ailleurs, le lion, dans la Bible, évoque souvent la méchanceté brutale et saint Pierre compare le diable à un lion (*Première Epître de saint Pierre*, V, 8).

<sup>229</sup> Allusion à la recherche de Jésus par ses parents, alors qu'il était âgé de douze ans. Après trois jours de recherche, ils le retrouvèrent dans le temple de Jérusalem en train de discuter avec les docteurs de la loi,

nœuds plus inextricables que le nœud gordien<sup>230</sup> et tu leur étais soumis<sup>231</sup>. Futur juge<sup>232</sup>, tu es baptisé dans le fleuve du Jourdain par Jean<sup>233</sup> qui a reçu ta grâce, tu es affaibli par un jeûne de quarante jours, tu vaincs les tentations de l'ennemi<sup>234</sup> astucieux, et, après avoir appelé tous tes apôtres et tes disciples<sup>235</sup>, tu changes l'eau limpide en vin plus doux que n'importe quel nectar afin de manifester ta divinité cachée<sup>236</sup>, tu éduques les foules d'une parole céleste<sup>237</sup>, tu renverses le démon par la même parole<sup>238</sup>, tu délies les paralysés<sup>239</sup>, tu guéris ceux qui sont atteints de la lèpre<sup>240</sup>, tu redonnes la possibilité de marcher aux boiteux, tu donnes l'usage de la parole aux muets, tu redonnes la vue aux aveugles<sup>241</sup>, tu restitues aux sourds le bienfait des oreilles<sup>242</sup>, tu ressuscites ceux qui ont été emportés par la mort<sup>243</sup>, par des fièvres pénibles à supporter, par la mer rapide et tu commandes aux vents déchaînés<sup>244</sup> et tu accomplis d'autres signes miraculeux<sup>245</sup>. Ayant pris avec toi Pierre, Jacques et Jean, le fils du tonnerre<sup>246</sup> (qui s'est abreuvé des flots de ton

---

admiratifs devant sa sagesse : *Stupebant autem omnes qui eum audiebant super prudentia et responsis ejus (Evangile de saint Luc, II, 47).*

<sup>230</sup> Le nœud gordien était un nœud particulièrement inextricable qui attachait un timon à un char. Ce nœud se trouvait à Gordion, la patrie du roi Midas. On disait que celui qui parviendrait à le défaire deviendrait le roi du monde (Plutarque, *Vie d'Alexandre*, XVIII, 2 à 4). En évoquant le nœud gordien à propos du Christ, Martin Thierry établit une comparaison entre les deux personnages. Si Alexandre est devenu le maître du monde par ses armes, le Christ est devenu, par sagesse, maître du monde de façon spirituelle.

<sup>231</sup> C'est une reprise des paroles que saint Luc emploie pour conclure l'épisode de la disparition de Jésus et de son recouvrement au temple : *Et descendit cum eis, et venit Nazareth ; et erat subditus illis (Evangile de saint Luc, II, 51).*

<sup>232</sup> Le Christ doit juger tous les hommes au jour du Jugement dernier (*Evangile de saint Mathieu*, XXV, 31 à 46).

<sup>233</sup> Il s'agit de saint Jean-Baptiste, le cousin de Jésus et le « précurseur du Messie ». Il appelait ses contemporains à la pénitence et leur proposait un baptême. Le baptême de Jésus par saint Jean-Baptiste est raconté par saint Mathieu (III, 13 à 17) et par saint Marc (I, 1 à 11).

<sup>234</sup> Après quarante jours de jeûne dans le désert, Jésus fut tenté à trois reprises par Satan (*Evangile de saint Mathieu*, IV, 1 à 11). On peut noter que Martin Thierry emploie le mot *hostis* pour montrer que le démon n'est pas simplement l'ennemi personnel du Christ, son adversaire dans la tentation, mais qu'il est aussi l'ennemi du genre humain que représente le Christ, en tant que chef de l'humanité.

<sup>235</sup> Immédiatement après avoir raconté comment le Christ repoussa les tentations du diable, saint Mathieu relate l'appel de certains apôtres par Jésus (IV, 18 à 22).

<sup>236</sup> Allusion aux noces de Cana au cours desquelles Jésus a opéré son premier miracle, en changeant l'eau en vin (*Evangile de saint Jean*, II, 1 à 11).

<sup>237</sup> Martin Thierry pense probablement au sermon sur la montagne et en particulier à l'énonciation des Béatitudes (*Evangile de saint Mathieu*, V, VI et VII). Jésus y parlait à la foule : *Videns autem Jesus turbas, ascendit in montem [...] Et aperiens os suum docebat eos, dicens : Beati pauperes spiritu...* (V, 1 à 3).

<sup>238</sup> *Evangile de saint Mathieu* (IX, 32 à 34), par exemple.

<sup>239</sup> *Evangile de saint Mathieu* (IX, 1 à 8) ou *Evangile de saint Marc* (II, 1 à 5), par exemple.

<sup>240</sup> Les guérisons de lépreux sont multiples : *Evangile de saint Marc*, I, 40 à 45.

<sup>241</sup> Un récit de guérison d'aveugle se trouve dans l'*Evangile de saint Marc* (VIII, 22 à 26).

<sup>242</sup> Un exemple de guérison d'un sourd-muet se trouve dans l'*Evangile de saint Marc* (VII, 31-35).

<sup>243</sup> Jésus a opéré plusieurs résurrections : celle de la fille de Jaïre (*Evangile de saint Marc*, V, 35 à 43), celle du fils de la veuve de Naïm (*Evangile de saint Luc*, VII, 11 à 17), celle de Lazare (*Evangile de saint Jean*, XI).

<sup>244</sup> On peut trouver le récit de la tempête apaisée par Jésus-Christ dans l'*Evangile de saint Marc* (IV, 35 à 40).

<sup>245</sup> On retrouve réunis, comme sous la plume de Martin Thierry, l'ensemble des miracles de Jésus, dans la réponse que Jésus fait porter à saint Jean-Baptiste quand ce dernier lui demande s'il est le Messie : *Euntes renuntiate Joanni quae audistis et vidistis. Caeci vident, claudi ambulant, leprosi mundantur, surdi audiunt, mortui resurgunt, pauperes evangelizantur (Evangile de saint Mathieu, XI, 5).*

<sup>246</sup> Cette dénomination de saint Jean lui a été donnée par le Christ au moment de sa vocation : *[...] et Jacobum Zebedaei et Joannem fratrem Jacobi et imposuit eis nomina Boanerges, quod est Filii tonitru (Evangile de saint Marc, III, 17).* On peut remarquer que Jean n'est pas seul à porter ce surnom qui s'explique peut-être par la promptitude des deux frères à appeler la colère divine contre les impies. En effet, devant le

enseignement par le contact de sa tête sur ta poitrine<sup>247</sup>), tu es transfiguré sur le mont Thabor<sup>248</sup>, par l'intervention d'une lumière céleste, tu es reçu avec beaucoup d'enthousiasme à Bethphagé<sup>249</sup>, tu te rends à Jérusalem sur un ânon, tu chasses et tu expulses par le fouet les marchands et les clients hors du temple<sup>250</sup> (afin qu'il ne devienne pas une caverne de voleurs). Ensuite, après avoir institué le sacrement<sup>251</sup> très saint de tes précieux corps et sangs (ce qui est le mystère de notre foi, et cela, bien qu'il soit immolé exactement au même instant dans des lieux différents, cependant, de même que il n'y a qu'une seule divinité à laquelle il est uni, de même ton corps est consacré, en étant non multiple et au même endroit<sup>252</sup>...), tu es en proie à l'amertume dans le jardin<sup>253</sup>, tu angoisses, tu es triste et tu es baigné par une sueur de sang, tu es livré par le traître Juda<sup>254</sup>, laissé seul par tes disciples qui ont pris la fuite<sup>255</sup>, tu es saisi par les juifs impies<sup>256</sup>, tu es présenté au funeste et subtil Caïphe<sup>257</sup>, tu es accusé par l'envie renaissante des pharisiens<sup>258</sup>, tu es moqué sur l'ordre d'un chef

---

rejet des Samaritains, Jacques et Jean voulurent les maudire, ce que leur reprocha le Christ : *Domine, vis dicimus ut ignis descendat de caelo et consumat illos ? Et conversus increpavit illos...* (Evangile de saint Luc, IX, 54 et 55).

<sup>247</sup> On dit que saint Jean avait une connaissance plus intime de l'amour de Dieu pour les hommes car il reposait sur sa poitrine : *Erat ergo recumbens unus ex discipulis ejus in sinu Jesu, quem diligebat Jesus* (Evangile de saint Jean, XIII, 23).

<sup>248</sup> Un des récits de cette transfiguration du Christ sur le mont Thabor, en compagnie des apôtres Pierre, Jacques et Jean peut se lire dans l'*Evangile de saint Mathieu* (XVII, 1 à 9).

<sup>249</sup> Bethphaguè est un petit village situé sur le Mont des Oliviers. C'est là que Jésus a envoyé deux de ses disciples pour aller chercher un ânon sur lequel il puisse faire son entrée solennelle à Jérusalem : *Cum appropinquasset ad Bethphage et Bethaniam, ad montem qui vocatur Oliveti, misit duos discipulos suos...* (Evangile de saint Luc, XIX, 29). Cela dit, le mot *orisona* ne figure pas dans le Gaffiot et nous n'avons pas idée de ce qu'il peut signifier. Peut-être est-ce un mot déformé. Nous pourrions penser qu'il s'agit de quelque chose comme *oris sono*, expression qui pourrait signifier « au milieu des cris ».

<sup>250</sup> La colère de Jésus contre les marchands du Temple intervient juste après l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem (Evangile de saint Mathieu, XXI, 12 et 13). A cette occasion, il fait ce reproche aux marchands et aux chaland : *Domus mea domus orationis vocabitur ; vos autem fecistis illam speluncam latronum*. Martin Thierry a repris cette dernière expression.

<sup>251</sup> Il s'agit de l'eucharistie. Ce point de dogme catholique a été contesté par un certain nombre de protestants comme Calvin, Zwingli, Mélanchton et dans une moindre mesure Luther. C'est peut-être pour cela que Martin Thierry a jugé bon de faire ce développement. Selon la doctrine catholique, Jésus est présent substantiellement dans chaque hostie consacrée. La multiplicité des hosties consacrées ne remet pas en cause l'unité de Jésus. Cette idée semble peu logique au premier abord ; c'est peut-être pour cela que Martin Thierry commence son développement par l'évocation du mystère. Mais l'expression *mysterium fidei* est aussi celle qui était utilisée dans la consécration, moment clef de la messe catholique.

<sup>252</sup> Nous avons ici la doctrine catholique sur l'eucharistie. Le Christ est réellement et personnellement présent dans toutes les hosties consacrées, mais il est le même partout.

<sup>253</sup> Allusion à l'agonie (au sens de combat) de Jésus dans le jardin des oliviers. Les récits évangéliques racontent que le Christ fut saisi d'angoisse et douleur morale à la vue de sa mort imminente. Saint Luc ajoute que l'angoisse fut telle que le Christ eut une sueur de sang : *Et egressus ibat secundum consuetudinem in montem Olivarum. [...] Et factus est sudor ejus sicut guttae sanguinis decurrentis in terram* (Evangile de saint Luc, XXII, 39 à 44).

<sup>254</sup> Cf. *Evangile de saint Luc*, XXII, 47 et 48 : « *Juda, osculo Filium hominis tradis ?* », interroge Jésus.

<sup>255</sup> Aux dires de saint Marc, tous les apôtres prirent la fuite quand Jésus fut arrêté : *Tunc discipuli ejus relinquentes eum, omnes fugerunt* (Evangile de saint Marc, XIV, 50).

<sup>256</sup> L'arrestation de Jésus est racontée par saint Jean : *Cohors ergo et tribunus et ministri Juadaeorum comprehenderunt Jesum et ligaverunt eum* (Evangile de saint Jean, XVIII, 12).

<sup>257</sup> Caïphe est le Grand-Prêtre et le gendre d'Anne, un Grand-Prêtre précédent. C'est Caïphe qui dirigera le procès de Jésus : *At illi tenentes Jesum, duxerunt ad Caipham, principem sacerdotum...* (Evangile de saint Mathieu, XXVI, 57).

<sup>258</sup> Les Pharisiens sont des juifs pieux qui se piquent d'observer la loi juive dans toute sa rigueur et qui cherchent souvent à prendre Jésus en défaut (Evangile de saint Luc, XI, 53 et 54). Ce dernier dénonce souvent leur hypocrisie (Evangile de saint Mathieu, XXIII, 13). Martin Thierry reprend peut-être le terme de saint Mathieu quand il indique les sentiments des Pharisiens à l'égard du Christ. En effet, l'évangéliste emploie le mot *invidia* au moment où Pilate pense avoir assouvi la haine des accusateurs juifs envers Jésus,

criminel<sup>259</sup>, tu es souillé et traité avec ignominie en recevant des coups de poing et des crachats, tu es torturé par les coups de fouet, tu es la cible d'avanies humiliantes, tu es couronné avec une couronne d'épines<sup>260</sup>, condamné à une mort très infamante, tu es fixé à la croix comme le pire des bandits, tu es blasphémé par les bandits<sup>261</sup>, tu essuies, suspendu à la croix, les affronts de railleurs plein de gouaille<sup>262</sup>. Une fois que ton esprit s'est échappé de ton corps, tu es transpercé d'une lance par le soldat Longin<sup>263</sup> de telle sorte que c'est de là, de l'écoulement abondant d'eau et sang, que l'unique, l'immaculée, la vierge et sainte mère l'Eglise, l'épouse du Christ fut formée, tu es détaché de la croix, tu es enseveli par le juste Joseph<sup>264</sup> dans un monument devant lequel nous n'avons pas voulu passer sans jeter sur lui nos regards, mais que nous avons contemplé avec des yeux fixés et retenus au plus profond de notre cœur par l'ancre<sup>265</sup> de la ferveur. Le troisième jour, tu ressuscitas victorieux<sup>266</sup>, toi qui étais descendu avec ton âme et qui t'étais relevé dans ta chair<sup>267</sup>, tu apparais à

---

après avoir durement fait flageller ce dernier. Aussi, dans l'espoir de pouvoir libérer Jésus, il propose au peuple juif de choisir entre la libération de Jésus et celle de Barabbas, un bandit. Saint Mathieu précise qu'il sait que les ennemis de Jésus sont mûs par l'envie : *Sciebat enim quod per invidiam tradidissent eum* (Evangile de saint Mathieu, XXVII, 18). Mais l'envie malveillante va renaître à ce moment et le peuple va choisir le bandit.

<sup>259</sup> Il s'agit probablement de Ponce Pilate.

<sup>260</sup> Les outrages (moqueries, crachats, coups) reçus par Jésus sont évoqués par saint Luc (XXII, 63 à 65) et saint Mathieu (XXVI, 67 et XXVII, 29 à 31). La flagellation du Christ et le couronnement d'épines sont évoqués par saint Jean : *Tunc ergo apprehendit Pilatus Jesum et flagellavit. Et milites, plectentes coronam de spinis, imposuerunt capiti ejus...* (XIX, 1 et 2). Le terme *colaphis* est utilisé par saint Mathieu pour évoquer les avanies subies par le Christ : *Tunc expuerunt in faciem ejus et colaphis eum ceciderunt* (Evangile de saint Mathieu, XXVI, 67).

<sup>261</sup> Allusion aux paroles du mauvais larron qui était crucifié à gauche de Jésus. Saint Luc rapporte ces paroles et les juge blasphématoires : *Unus de his [les deux larrons crucifiés avec Jésus], qui pendebant, latronibus blasphemabat eum, dicens : Si tu es Christus, salvum fac te ipsum et nos* (Evangile de saint Luc, XXIV, 39). L'emploi du pluriel peut paraître étonnant sous la plume de Martin Thierry. Certes, le Christ était entouré de deux larrons, mais seul l'un le blasphémait, puisque l'autre gagna son ciel par sa confiance en Jésus (Evangile de saint Luc, XXIII, 40 à 43). En fait, Martin Thierry suit apparemment le récit de saint Mathieu (qui est en accord avec celui de saint Marc) qui ne fait pas de distinction entre les larrons, puisqu'il emploie lui aussi le pluriel : *Confidit in Deo : liberet [Dieu est le sujet] nunc, si vult, eum ; dixit [Jésus est le sujet] enim : Quia Filius Dei sum. Idipsum autem et latrones qui crucifixi erant cum eo, improperebant ei* (Evangile de saint Mathieu, XXVII, 43 et 44).

<sup>262</sup> Martin Thierry fait probablement allusion aux railleries qui se font sous la croix de Jésus et que saint Mathieu rapporte. Ce sont d'abord des passants qui lui conseillent de descendre de la croix et de se sauver, s'il est bien le Fils de Dieu et s'il est bien aussi puissant qu'il le dit. Ce sont ensuite les chefs religieux qui se moquent de l'impuissance du Christ à se sauver alors qu'il a sauvé tant de monde auparavant. Ce sont enfin les voleurs suppliciés aux côtés de Jésus qui reprennent à leur compte ces moqueries (Evangile de saint Mathieu, XXVII, 39 à 44).

<sup>263</sup> En effet, voyant que Jésus était déjà mort, le centurion ne brisa pas les jambes du condamné, mais il lui transperça le côté d'où de l'eau et du sang coulèrent : *[...] sed unus militum lancea latus ejus aperuit, et continuo exivit sanguis et aqua* (Evangile de saint Jean, XIX, 34). Mais les évangiles ne donnent pas le nom du centurion. Ce nom était connu par tradition et se trouvait donné dans l'Evangile (apocryphe, mais jouissant d'une certaine autorité tout de même) de *Nicodème* (X, 14).

<sup>264</sup> Il s'agit de Joseph d'Arimathie, un centurion romain bienveillant et ami du Christ. Il obtint de Pilate la permission de recueillir le cadavre du Christ pour le placer dans un sépulcre tout neuf. Voir le chapitre 19 (versets 38 à 42) de l'évangile de saint Jean ou encore au chapitre 23 (versets 50 à 53) de l'évangile de saint Luc : *« Et ecce vir nomine Joseph, qui erat decurio, vir bonus et justus, hic non consenserat consilio et actibus eorum, ab Arimathaea, civitate Judae, qui expectabat et ipse regnum Dei. Hic accessit ad Pilatum, et petiit corpus Jesu, et depositum involvit sindone, et posuit eum in monumento exciso, in quo nondum quisquam positus fuerat. »*

<sup>265</sup> L'image de l'ancre suggère que Martin Thierry et ses compagnons de route se sont arrêtés longtemps devant le saint sépulcre.

<sup>266</sup> Cf. les paroles que l'ange adresse aux saintes femmes consternées de voir que le tombeau du Christ était vide : *Quia oportet Filium hominis tradi in manus hominum peccatorum, et crucifigi, et die tertia resurgere* (Evangile de saint Luc, XXIV, 7).

tes prédestinés<sup>268</sup>, dans ton âme et dans ton corps à la fois tu montes dans les cieus et siégeant dans la gloire à la droite du Père<sup>269</sup> (devant lequel, en l'honneur du triomphe de sa victoire, tout genou des êtres célestes, terrestres et des enfers fléchit<sup>270</sup>, auquel les démons obéissent et devant lequel ils tremblent quand ils entendent ton nom), tu envoies le Paraclet<sup>271</sup> promis et tu t'apprêtes à rétribuer chacun selon ce qu'il a mérité de bien ou de mal par ses actions<sup>272</sup>.

18\_Nous implorons ta clémence afin que, de même que nous étant débarrassés du voile qu'apporte le doute coupable, nous croyons que le Verbe, âme et chair, aboutit en toi c'est-à-dire en une seule personne, que ces trois entités sont un seul être et que cet être unique est triple, non pas dans la confusion de la substance, mais dans l'unité de la personne, toi qu'a mis au monde Notre Dame, la très digne vierge et mère, illuminée par ta splendeur, et qui est appelée mère de Dieu, admirablement remarquable et remarquablement admirable, qui est exempte des malédictions portées à l'encontre du mortel<sup>273</sup> Adam et de la calamiteuse<sup>274</sup> Eve, elle qui est la porte orientale<sup>275</sup>

---

<sup>267</sup> L'expression semble incomplète car elle ne précise pas où est descendue l'âme du Christ. Il s'agit en fait des Enfers, lieu où les justes de l'Ancien Testament attendaient leur libération par le Christ. Cette descente dans les Enfers n'est pas mentionnée dans les *Evangiles*, ni de manière explicite dans le *Nouveau Testament* (hormis peut-être l'*Epître aux Ephésiens*, IV, 9 et 10), mais c'est un article de foi contenu dans le *credo*, appelé aussi *symbole des apôtres* et que les chrétiens fervents récitent tous les jours. Ce résumé des croyances chrétiennes ne précise pas que c'est l'âme uniquement qui est descendue, mais cela semble aller de soi, puisque si le corps était encore attaché à l'âme, il n'y aurait pas de mort. Martin Thierry semble se référer à la définition du quatrième Concile de Latran (1215) qui décrit ce mystère dans les mêmes termes quasiment que ceux choisis par Martin Thierry : *sed descendit in anima, et resurrexit in carne* (Denzinger, *Enchiridion Symbolorum*, 1957, n° 429).

<sup>268</sup> Evidemment, Martin Thierry n'entend pas ce terme comme Calvin. C'est un synonyme d'élus et il s'applique ici à des personnes très proches du Christ, Les prédestinés sont Marie Madeleine (*Evangile de saint Marc*, XVI, 9) et les apôtres (*Evangile de saint Marc*, XVI, 14), les disciples d'Emmaüs (*Evangile de saint Luc*, XXIV, 13 à 36) qui voient le Christ ressuscité.

<sup>269</sup> L'ascension du Christ et sa place d'honneur à la droite du Père sont notamment mentionnées brièvement par saint Marc : *assumptus est in caelum, et sedet a dextris Dei* (*Evangile de saint Marc*, XVI, 19).

<sup>270</sup> Cette formule se trouve chez saint Paul. Après avoir évoqué l'humiliation extrême que le Christ a acceptée en mourant sur la croix, saint Paul évoque, par contraste, l'immense qui entoure le nom de Jésus, après sa résurrection : [...] *Deus exaltavit illum et donavit illi nomen quod est super omne nomen, ut in nomine Jesu omne genu flectatur caelestium, terrestrium et infernorum* (*Epître aux Philippiens*, II, 9 et 10).

<sup>271</sup> Le *Paraclet* est un nom d'origine grecque qui désigne le Saint-Esprit et qui signifie « l'avocat », « celui qui assiste ». Il est chargé de suppléer l'absence du Christ et de rappeler et faire mieux comprendre l'enseignement de ce dernier : *Et ego rogabo Patrem et alium Paracletum dabit vobis, ut maneat vobiscum in aeternum [...] Paraclitus autem Spiritus sanctus, quam mittet Pater in nomine meo, ille docebit omnia et suggeret vobis omnia quaecumque dixero vobis* (*Evangile de saint Jean*, XIV, 16 et 26). A travers l'envoi du *Paraclet*, Martin Thierry évoque la Pentecôte (*Actes des Apôtres*, II).

<sup>272</sup> Martin Thierry évoque ici le jugement dernier que décrit assez longuement saint Mathieu (*Evangile de saint Mathieu*, XV, 31 à 46). A la fin du monde, Jésus reviendra sur terre, revêtu de sa gloire et séparera les justes et les méchants. On retrouve aussi des formules similaires dans l'*Evangile de saint Mathieu* : *et tunc reddet unicuique secundum opera ejus* (XVI, 27) et dans l'*épître aux Romains* où la formule est plus développée (II, 6 à 8). Cette référence aux actes va à l'encontre, à dessein probablement, de ce qu'enseignait Luther, à savoir que seule la foi était nécessaire pour être sauvé et que les œuvres étaient indifférentes. Martin Thierry distingue le bien et le mal et leurs conséquences respectives sur le salut et le jugement final.

<sup>273</sup> Le mot *terrenus* peut être riche de sens et s'appliquer de façon diverse à Adam. Il peut d'abord être neutre et signifier simplement qu'Adam est formé d'argile, du limon de la terre, ce que signifie d'ailleurs son nom. Il peut aussi être synonyme de mortel puisque ce qui est matériel est mortel. On peut aussi lui donner un sens péjoratif en considérant qu'Adam est terrestre dans la mesure où, par son péché, il a préféré la terre au ciel et parce que son péché l'a condamné à vivre sur terre et à gagner son pain en cultivant la terre. On peut peut-être aussi lui donner le sens de charnel.

<sup>274</sup> Le mot *calamitosus* veut dire premièrement « qui est cause de malheur », mais il peut aussi signifier « accablé par le malheur ». On note que l'adjectif est au comparatif. Il peut donc signifier « bien calamiteuse ou plus calamiteuse », ou encore « bien malheureuse ou plus malheureuse ». On ne voit pas pourquoi Eve serait plus malheureuse que son mari. Qu'aurait-elle perdu de plus que lui ? Le sort d'Adam ne semble pas

fermée par laquelle toi seul tu es entré et tu es entré et sorti sans qu'elle ne cesse de demeurer fermée, elle en qui brillent comme dans un miroir<sup>276</sup> l'éclat de la chasteté et la beauté de la vertu, elle qui est mère et qui est pourtant restée toujours vierge, rendant la gloire aux cieux, rendant Dieu à la terre, répandant la paix, la foi chez les peuples<sup>277</sup>, mettant un terme aux vices, mettant de l'ordre dans la vie, de la discipline dans les mœurs, et grâce à laquelle les éléments renouvelés, deviennent très purs, la ruine formidable des anges est réparée<sup>278</sup>, grâce à laquelle l'infernal Pluton<sup>279</sup> est dépossédé, et les hommes, quasiment réduits à rien, par la ruse du serpent et à cause de leur péché<sup>280</sup>, sont rachetés par un acte de charité incomparable. Nos cœurs appliquent une saine foi à eux<sup>281</sup>.

19\_A nous qui, au cours de notre bref passage dans une vie fragile comme une ombre, peinons dans cette vallée de la misère, accorde-nous de contempler continuellement ta passion et de la méditer en faisant pénétrer dans notre esprit plus profondément, d'être protégés et défendus par ta croix (dans laquelle, il conviendrait de se glorifier avec Paul<sup>282</sup>), et pareillement d'être enivrés et d'être par-dessus-tout charmés par tes blessures<sup>283</sup>. Ce n'est pas sans te supplier que nous nous adressons à toi pour que tu daignes par ton ineffable miséricorde et par les prières et les mérites de ton excellente mère (tu l'as placée comme reine sur les sièges célestes et tu l'as élevée au-dessus des chœurs des anges<sup>284</sup>) et de tous les saints<sup>285</sup> nous donner une patience volontaire dans les tribulations et les difficultés de la vie, de nous faire persévérer dans cette patience que tu nous a

---

plus enviable que le sien. Martin Thierry a donc peut-être voulu dire qu'Eve s'était montrée plus calamiteuse que son mari et peut-être même plus coupable, sous prétexte que c'est elle qui aurait poussé Adam à désobéir. Il y a peut-être un peu de misogynie consciente ou inconsciente. En tout cas, on a l'impression qu'Adam est caractérisé de façon objective et neutre alors qu'Eve reçoit une caractérisation plus subjective et qui relève du jugement négatif (s'il s'agit d'un reproche) ou positif (s'il s'agit de l'expression de sa compassion).

<sup>275</sup> On trouve l'expression « porte orientale » chez le prophète Ezéchiel. Il s'agit d'une porte trouée vers l'Orient et qu'aucun homme n'a franchie. Seul Dieu passe par cette porte : *Et convertit me ad viam portae sanctuarii exterioris, quae respiciebat ad orientem et erat clausa. Et dixit Dominus ad me : Porta haec clausa erit ; non aperietur, et vir non transibit per eam, quoniam Dominus Deus Israël ingressus est per eam ; eritque clausa principi (Ezechiel, XLIV, 1 à 2)*. Visiblement, Martin Thierry, à la suite certainement de commentateurs de la Bible, applique à la vierge Marie ce passage qui annonce sa virginité perpétuelle, en dépit de sa maternité.

<sup>276</sup> Ce passage est très élogieux à l'égard de Marie, la mère de Dieu. Il pourrait susciter la critique des protestants qui y verraient de l'idolâtrie car Marie est considérée quasiment comme l'égal de son fils. C'est peut-être pour désamorcer ces critiques que Martin Thierry emploie l'image du miroir pour bien montrer que toutes les qualités et toutes les prérogatives qu'il attribue à Marie ne viennent pas d'elle-même, mais sont une sorte de reflet de celles de son fils, qu'elle les tient de lui.

<sup>277</sup> En effet, pour un catholique, on peut dire en quelque sorte que Marie a apporté le salut en donnant son fils au monde. Elle a aussi en quelque sorte contribué à réparer l'offense faite à Dieu par le péché d'Adam.

<sup>278</sup> Cette chute des anges est racontée dans l'*Apocalypse* (XII).

<sup>279</sup> Pluton est, dans la mythologie, le dieu des Enfers. Il désigne ici Satan.

<sup>280</sup> Cf. *Genèse* III. Ce passage fait allusion au péché originel. Les catholiques ont souvent considéré que Marie était la femme annoncée par Dieu pour lutter contre le démon et donc pour libérer les hommes de son emprise.

<sup>281</sup> Le lien entre cette phrase et le reste nous échappe.

<sup>282</sup> Ce sont en effet les paroles de saint Paul : *Mihi autem absit gloriari, nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi...* (*Galates*, VI, 14).

<sup>283</sup> Pour les chrétiens, la croix n'est plus un instrument de torture, n'est plus un objet d'horreur, mais un objet d'amour qui permet de se sauver et de s'unir plus intimement à Jésus. Le christianisme exhorte à l'acceptation joyeuse des souffrances car cela est considéré comme un moyen de racheter ses fautes et de prouver son amour pour Dieu.

<sup>284</sup> Pour les catholiques, Marie est la plus sainte des créatures et c'est la reine du ciel devant laquelle s'inclinent les plus grands des anges.

<sup>285</sup> Bon nombre de protestants rejetaient le culte des saints, donc leur pouvoir d'intercession.

donnée, et sur cette base solide, de nous éviter une fin malheureuse, de nous libérer et de nous protéger des pièges du Satan du Styx et des chaînes solides des péchés mortels, de nous faire accepter de toi par le timon bien dirigé de nos bonnes pensées et de nos bonnes actions, de nous imbiber de la pluie abondante de tes grâces et qu'après la mort, qui est le lot commun à tout le monde (puisque c'est une nécessité pour les hommes vivants que de mourir), d'élargir nos parts<sup>286</sup> écrites, selon ton témoignage, dans le livre de vie<sup>287</sup> et de nous introduire dans la cité céleste toi qui avec le Père et le Paraclet<sup>288</sup>, vis, règnes et commandes pendant les siècles des siècles. Amen »

20\_ Aussi après avoir fait cette prière et après avoir, durant l'aurore du lendemain, visité jusqu'à satiété les lieux saints (qui sont remarquables par le Christ pontife et par ses mystères) nous sommes retournés à la très belle station de Jaffa et partant ainsi de la place forte, nous sommes entrés pleins de joie dans le bateau qui avait été préparé. Et, les voiles déployées, nous avons sillonné une mer calme. Alors, durant le trajet, Richer, l'ami des Muses fut emporté (il faut le croire) par une inspiration prophétique alors qu'il méditait sur le Crucifié, chantant en réponse un refrain et parfois nous réclamant des paroles, il fit jaillir de sa bouche des vers de ce genre.

*Alors que d'autres pèlerins<sup>289</sup> ont raconté les détails pittoresques, les incidents variés d'un voyage en Terre Sainte, Martin Thierry nous présente son « pèlerinage » (peut-être imaginaire) sous un angle purement spirituel : discussions de théologie morale au début sur les obligations du mariage, profession de foi et prières par la suite. Cela tient sans doute au fait qu'il voyageait avec un groupe de prêtres, mais peut-être aussi au fait qu'il n'était pas observateur.*

*Les références constantes à saint Paul peuvent s'expliquer par le fait que ce dernier a fait plusieurs fois cette traversée maritime. On ne pouvait pas manquer de penser à lui.*

---

<sup>286</sup> C'est-à-dire notre récompense.

<sup>287</sup> Le livre de vie est une image. C'est là que Dieu consigne les bonnes actions des hommes pour les récompenser. On trouve l'expression dans l'*Apocalypse*. Etre effacé du livre de vies est un châtement qui s'apparente à la mort éternelle ou damnation. Celui qui, par exemple, amoindrira la portée du livre de l'*Apocalypse*, se verra supprimé du livre de vie et donc exclu du paradis : *Et si quis diminuerit de verbis libri prophetiae hujus, auferet Deus partem ejus de libro vitae, et de civitate sancta, et de his quae scripta sunt in libro isto (Apocalypse, XXII, 19)*. C'est probablement à ce « témoignage » que fait allusion Martin Thierry. Un autre passage du même livre est un peu explicite sur ce livre de vie puisqu'il le présente comme le fondement du jugement de Dieu sur les hommes : *et alius liber apertus est, qui est vitae, et judicati sunt mortui ex his quae scripta erant in libris, secundum opera ipsorum (XX, 12)*.

<sup>288</sup> Le « Paraclet », mot d'origine grec qui signifie le « défenseur » désigne habituellement le Saint Esprit.

<sup>289</sup> Comme Dom Loupvent, par exemple. Voir Jean Lahner et Philippe Martin, *Le voyage d'un lorrain en Terre Sainte au XVI<sup>e</sup> siècle*, Conseil général de la Meuse, Editions Place Stanislas, 2007.

- Horrida foedifragus reseravit limina bifrons,  
Et ferus attonito Mavors vulgavit in orbe  
Terrificum murmur. Crudelibus omnia bellis  
Misceri video. Censui<sup>1</sup>, quos impia tellus  
5 Protulerit Turcae, dudum molimine magno  
Certantes (eheu ! gemitus diffundere cogor)  
Et nuper subito quatientes nostra tumultu.  
[...]  
Hostia nulla foret pedibus calcata prophanis  
Orthodoxa fides iam nullus viveret astris  
10 Sidereis Christus terras nesciret, inulta  
Crimina regnarent. Rhodiae cognoverit urbis  
Quis non excidium, querulo lachrimabile fletu  
Infaustisque avibus longo plorabile seculo ?  
[...]  
Vos, ô Cristigenae, maneant haec dicta sagaci  
15 Collustrata animo superest dum vita caducis  
Plena malis. Celeri Dominum (nec tarda moretur  
Desidia ignavos) dominantem quaerite voto.  
Et prece dulcisona validoque incumbite corde  
Flectere commotum. Riguo delicta natatu  
20 Fluminis undiflui digno patefacta ministro.  
Foeda lavaturi sanctae gratissima pacis  
Munera donabit, pugnas componet atroces,  
Et vestra aeterno firmabit foedere sceptras,  
Sceptras per indomitos late extendenda Getones  
[...]  
25 Eya ! Agite heroes ! Placeat finalis Enyo  
Et pugnas iuvet tantum livore sepulto.  
Ambitiosa fames, dominandi sordida cura,  
Virus atrum, subtile, vorax, immane, repandum.  
[...]  
Nunc alia audaci sunt praelia Marte gerenda,  
30 Estque opus immensos faciat Bellona paratus,  
Ut si forte caput privetur lumine fido,  
Non rosa marcescat canibus spurcata nephandis.  
[...]  
Arma, viri, capite ! Auditur mirabilis horror  
Attonitas feriens aures, fremituque tremendo  
35 Terrorem ingeminens et longa silentia mandans

---

<sup>1</sup> A l'origine, nous avons le verbe *censuit* qui pose problème car nous ne savons pas quoi en faire ni à quoi le rattacher. Il semble complètement isolé et détaché du reste. Pour essayer de lui une place et réduire la difficulté, nous avons supposé, assez arbitrairement, qu'il pouvait y avoir une erreur dans la terminaison et nous avons donc remplacé la troisième personne par la première personne qui convient mieux dans le contexte, puisque le poète s'exprime à la première personne. Le verbe serait en quelque sorte en incise et appuierait l'affirmation ou au contraire la présenterait comme quelque chose de personnel. Le verbe est au parfait, mais pourrait avoir une valeur présente ou intemporelle : le poète a porté un jugement et maintenant il a son opinion. Ces sont beaucoup d'hypothèses qui, réunies semblent assez improbables, mais nous n'avons pas, pour le moment, d'autres solutions à proposer.



[...]

Pene extincta gemit Petri cassata phasellus,  
Fluctuat aequoreo subsultu candida virtus,

85 Exilium patitur pietas oppressa, boatu  
Clamitat ingenti probitas tremefacta. Pudore.  
Delitet expulso, vitiis infecta nephandis,  
Machina vipereos passim diffundit odores.  
Vix cithara gemino contingam pollice nervos !

90 Nunc fatale malum nimio tentamine crescit,  
Et vomit a pravo crepitantes fomite flammis.  
Impius augescit, populatur Cercyon agros  
Insidias structo molitur casse Procastes,

95 Hospite mactato gaudet Busiris, ephebos  
Orpheus exardet, superos Mezentius omnes  
Contemnit, rabidus Cambises diruit alta  
Delubra, incendit furibundus castra Piracmon.  
Assirius miles solum decertat et audet

100 Cum Venere et Baccho contendere. Maximus iram  
Postremum etherae manifestat Conditor arcis,  
Et premit imposito mortales pondere molis.

[...]

Hinc vesana fames, oritur saevissima pestis  
Grassatur, bella insurgunt lethalia, quorum

105 Armisoni strepitus vasto movere repulsu  
Divisam Europam. Gallos invadere fines.  
Protinus aggressi exitialia damna dederunt,  
Et crudam putri inflixerunt stigmatum plagam

110 Et stabilem panacis medicae experientia reddat.  
Fundamus lachrimas ! Metuamus Iudicis iram.  
Iam properat tempus, properatque timenda ruina  
Venturi exitii. Ceciderunt conscia caelo

115 Sydera flammivomo, portentaque cognita multis  
Terrorem incussere novum. Populata cruento  
Milite Roma dedit signum. Non fabula vano  
Narratur cantu, sed sunt verissima semper  
Delphiceum tripodem superantia (credite) parvis  
In medium deducta sonis. [...]

[...]

120 Sublimi in solio coram residentis IESU  
Maiestate sacra tunc conveniamus oportet.  
Heu ! Heu ! Quanta dies et qualis ! Frigore membra  
Insolito trepidant cervixque supina galerum  
Crinibus erectis renuit, dum mente revolvo  
125 Confusa interitum tristem Stigiique Tyranny  
Adventum celerem mutesco. Nescius unde  
Praestoler auxilium, triplici conclusus ab hoste

- Obruor, et fessum toties geminata fatigant  
Crimina, ut inferno subsit prope casus hiante.  
[...]
- 130 Evicit ratio lachrimosa voce precari,  
Et voto superest ardente lacessere divos.  
Nondum tota abiit clementia. Crescit habunde  
Uberior fluvius, cuius si labra rigare  
Nectareo rivo exoptemus, currere passu
- 135 Est opus aligero et tensis perquirere nervis.  
Lactigenum fontem modulemur celibe Musa,  
Altiloquumque melos referamus. [...]  
REGIA PARTHENICE vultu miranda decoro  
Et facie auricomis<sup>2</sup> cunctis syncerior astris ,
- 140 Candidior luna Phoeboque micantior, aucta,  
Dotibus innumeris celebri decoranda triumpho  
Et laude hymnidica longum extollenda per aevum,  
Palladeque assidua et fidibus resonanda canoris  
Pollice threiiicio tactis, regina corusci
- 145 Aetheris, aetheri mater veneranda Tonantis,  
Virgo intacta viro, virgo immaculata, potentis  
Et thronus et thalamus Domini, non passa dolores  
Nec cinerem experta immundum quae gaudet Olympo,  
Sedis Olympiacae reparatrix, maxima Averni
- 150 Lethei domitrix, antiquae fomitis expers  
Labis, ab antiquo serpente illaesa, prophetis  
Decantata piis, dudum promissa parenti  
Primaevo natisque suis Solymaeque phalangi,  
Sancta patris genitrix et nati filia, clavis
- 155 Stellantes reserans caelos, venerabile nomen  
Daemonas excrucians, fidei firmata columna,  
Lux iucunda, bonis rutilans aurora, serenum  
Caelesti radio splendescens lumen, alumna  
Iesseae sobolis, rectorum norma, duobus
- 160 Virginis et matris titulis ornata, salubrem  
Optima dans fructum tellus et petra refundens  
Divinum nectar, compescens provida nubes  
Ardorem solis, vitae rectissima forma,  
Distillans oleum, fluvius dulcoris amoeni,
- 165 Numinis urbs superi valido circumdata muro,  
Haereseos pravae victrix, spectabile signum,  
Victricis laurus, victorum doxa, triumphus  
Electorum hominum, redolescens theca sapore  
Ambrosio, veniae mater dignissima, matrum
- 170 Principium sine fine, rosa intemerata, virentis

---

<sup>2</sup> Nous avons cru devoir ajouter un s à l'adjectif *auricomi* pour en faire un ablatif pluriel, au lieu d'un génitif singulier masculin qui ne peut porter sur aucun nom. On peut certes penser que l'adjectif peut porter sur la vierge qui aurait alors une chevelure d'or, mais aucun nom n'est au génitif. L'ajout d'un s ne change rien à la scansion étant que le génitif singulier et l'ablatif pluriel sont tous les deux des voyelles longues.



- Fuderit infandi precium lachrymabile Nessi.  
220 Concludam brevibus verbis. Quicumque superbe  
Sidera celsa petes, et paulum tramite flexo  
Limina terrarum peragrabis tristia terris  
Bella geres rabido fatum minitantia Turcae.  
Sublimis vives et littora sola secabis  
225 Nave coronata. Venturum agnosce periculum.  
Lucifer exoriens caelo detrusus ab alto,  
Et, factus mendax, tenebrosis clauditur antris.  
Intrepidus princeps romani, florida sceptri  
Palma, ruit subito confossus vulnere Caesar.  
230 Armatus telo infenso, et thorace fideli  
Occidit Allophylus minimo perterritus ictu.  
Maior Alexander, nullis incognitus oris,  
Surgentes annos lethali finiit haustu.  
Hellespontiacum solitus tranare profundum  
235 Fluctibus insanis Leander mergitur. Istaec  
Edixisse iuvet ! Nullos elatio reges  
Caldaeos feriat, ceu sint quos multa Solones  
Eximios reddit sapientia, robore cocto,  
Vis valida insignes Fabios, opulentia Croesos  
240 Immensa aurifluos. Supera qui regnat in aula,  
Quandoquidem Deus unus adest, sapientior omni  
Fortior Antheo, Lido quoque ditior auro.

L'être au double visage<sup>1</sup>, briseur de traités, a ouvert les seuils horribles  
Et le cruel Mars<sup>2</sup> a répandu dans le monde stupéfait  
Un fracas terrifiant. Je vois que tout est bouleversé  
Par des guerres cruelles. Les Turcs, qu'une terre impie a fait naître, c'est mon opinion,  
5 Cela fait déjà longtemps qu'ils sont en train de nous livrer bataille,  
Sans ménager leurs efforts (hélas ! je ne peux que me répandre en gémissements),  
Et récemment, ils ont battu nos armées, nous jetant soudainement dans le trouble<sup>3</sup>.  
[...]  
Si aucune hostie n'était foulée aux pieds des profanes,  
La foi orthodoxe serait florissante et si aucun Christ ne vivait  
10 Dans les astres étoilés et s'il se désintéressait de la terre<sup>4</sup>,  
Les crimes impunis régneraient<sup>5</sup>. Qui n'a pas appris

<sup>1</sup> Le fait d'avoir deux visages est le signe distinctif du dieu Janus, mais c'est aussi la caractéristique de l'hypocrite, de celui qui joue un double jeu. Dans la mythologie romaine, Janus est une figure positive, bienfaisante et estimée. C'est lui qui sauve les premiers Romains de l'assaut des Sabins en faisant surgir devant une source d'eau chaude qui les effraie. C'est lui qui, indirectement, apporte au Latium les bienfaits de l'âge d'or en y accueillant Saturne. Cependant, dans notre contexte, s'il s'agit bien de Janus, il est visiblement pris en mauvaise part. C'est un traître, un *foedifragus*. Ce n'est pas sans raison que la figure de Mars est évoquée aussitôt après la sienne. Il nous semble que le poète suggère une relation de cause à effet. Enfin, les « seuils terrifiants » (*horrida limina*) évoquent assez nettement la guerre et correspondent bien à une autre caractéristique du dieu Janus, assez positive chez les Romains, amis de la guerre, mais détestable aux yeux de Martin Thierry. En effet, suite à l'intervention flagrante de Janus dans leurs affaires, les Romains avaient coutume de laisser ouvertes les portes du temple du dieu en temps de guerre (pour lui laisser symboliquement la possibilité d'intervenir de nouveau) et de les fermer en temps de paix (où l'on n'a plus besoin de l'aide du dieu). On le voit, Janus est lié à la guerre et de ce fait, il ne peut trouver grâce auprès du « pacifiste » Martin Thierry. Cela dit, on peut alors se demander s'il n'y aurait pas un personnage réel derrière la figure de Janus. On peut faire des conjectures. Peut-on aller jusqu'à penser qu'il s'agisse du roi François premier qu'on a pu accuser d'avoir favorisé les Turcs ainsi que les princes protestants, pour mieux lutter contre Charles Quint, son ennemi personnel. On peut imaginer que le très catholique Martin Thierry ait pu reprocher au roi cette politique défavorable au catholicisme. Par son statut de roi, François premier ne devait-il pas protéger la chrétienté au lieu de la livrer à ses ennemis ? On peut supposer que le roi a pu paraître comme un traître aux yeux de certains, du moins à une certaine période. D'ailleurs, le terme *foedifragus* peut également, à un autre titre, s'appliquer à François premier, si l'on se rappelle qu'il s'est empressé de rompre le traité de Madrid qui lui avait valu sa libération des geôles de Charles Quint. Peut-être que cette « roublardise » diplomatique avait pu entacher, chez certains, l'honneur du roi.

<sup>2</sup> Mavors est un autre nom de Mars.

<sup>3</sup> Nous ne savons pas exactement quand Martin Thierry a écrit ces vers, mais on peut supposer que les événements bouleversants et qui ont jeté la chrétienté en émoi, sont, soit la victoire turque contre les Hongrois en 1526, soit le siège de Vienne qui finira par être levé, mais non sans avoir fait trembler la chrétienté. Le verbe *quatere* n'évoque pas nécessairement une défaite, mais évoque plutôt une grande angoisse, un trouble profond, une agitation extrême. Aussi pensons-nous qu'il s'agit plutôt du siège de Vienne, qui faisait peser une menace plus grande sur la France. On peut remarquer que Martin Thierry emploie le pronom *nostra* qui peut signifier « nos armées », nos « terres », nos « biens » ou nos « intérêts ». Même si la France n'est pas directement touchée, le poète se sent concerné et semble avoir le sentiment de faire partie d'un ensemble uni, l'Europe chrétienne.

<sup>4</sup> Le christianisme est associé à la justice. Sa disparition entraînerait celle de la justice. On a l'impression que dans l'esprit de notre poète, le Christ, devant la méchanceté des hommes, déserte la terre pour se cantonner au ciel, à la manière dont la Justice, dans la mythologie, avait également fui la terre, dégoûtée qu'elle était des crimes qui pullulaient. Dans cette hypothèse, le mot *inulta* serait à comprendre comme « non puni », plutôt que « non vengé ».

<sup>5</sup> Le passage est difficile et nous ne sommes pas sûrs d'en avoir saisi le sens. Il semblerait que le poète évoque des profanations eucharistiques qui étaient souvent le fait de protestants qui combattaient vigoureusement la doctrine catholique de la présence réelle du Christ sous les aspects du pain et du vin. Mais on ne comprend pas bien pourquoi le poète évoquerait à ce moment-là les protestants alors qu'il est question des Turcs. On peut supposer que l'avancée des Turcs et que leur succès sont considérés comme des châtements à l'encontre de la tiédeur et des sacrilèges commis par les chrétiens contre l'eucharistie. Il se peut

La ruine de la ville de Rhodes, événement lamentable qui mérite nos pleurs et nos plaintes  
Et, défaite de mauvais augure que l'on devra déplorer pendant un long siècle<sup>6</sup> ?

[...]

Vous, ô Chrétiens, que ces paroles demeurent en vous,

- 15 Et qu'elles soient au cœur de vos réflexions pénétrantes, tant que la vie,  
Pleine de maux provisoires, subsiste. Cherchez le Seigneur qui domine tout,  
En vous mettant promptement en prière (qu'une paresse nonchalante ne retarde pas les lâches !)<sup>7</sup>.  
Et par la prière au doux son et par un cœur robuste, appliquez-vous à fléchir  
Celui qui se laisse émouvoir. Soyez prêts, en vous plongeant dans l'écoulement des eaux du fleuve,  
20 A vous purifier<sup>8</sup> de vos honteuses fautes, que vous aurez révélées à un digne ministre de Dieu.  
Ce dernier vous donnera les présents très agréables d'une sainte paix,  
Il mettra un terme aux guerres atroces  
Et il affermira vos sceptres par un traité éternel<sup>9</sup>,  
Sceptres qu'il convient d'étendre au loin à travers les Gètes<sup>10</sup> indomptés<sup>11</sup>.

---

aussi que le poète n'évoque pas ici les protestants, mais les sacrilèges commis par les Turcs. La suite immédiate, peu claire également, peut être interprétée comme une réflexion destinée à se rassurer. Le règne du mal semble si irrésistible que l'on pourrait penser que le Christ n'existe pas ou qu'il se désintéresse des hommes car il semble les abandonner à leur triste sort et laisser faire les ennemis de la Chrétienté. Seule la foi dans la présence du Christ et dans sa providence peut redonner espoir au poète et aux chrétiens, car, à vue humaine, la Chrétienté semble en grand danger.

<sup>6</sup> La prise de Rhodes par les Turcs eut lieu le 25 décembre 1522. C'est pour Martin Thierry un événement marquant et d'une grande importance. D'abord, ce malheur a eu lieu le jour de Noël, suite à une trahison. Cette date rend la défaite encore plus traumatisante. Ensuite, Rhodes était défendue par Philippe de Villiers de l'Isle Adam, un parent de l'évêque Charles de Villiers et le grand-maître de l'ordre de Saint Jean-de-Jérusalem. De plus, ce dernier était de Beauvais.

<sup>7</sup> Ensuite, avec une certaine véhémence, Jean Richer (personnage de l'histoire que fait parler Martin Thierry) exhorte les chrétiens à ne pas oublier ces défaites et ces menaces qui pèsent sur la chrétienté en vivant dans l'insouciance, mais à s'en préoccuper et à les avoir constamment dans leur cœur ou dans leur esprit. Portant un regard de foi sur la situation et envisageant avant tout des moyens surnaturels pour y remédier, il les incite à se tourner vers Dieu par la prière et à faire pénitence.

<sup>8</sup> L'eau, ici, ne symbolise pas le baptême, mais la purification apportée par la confession. L'appel à la pénitence et à l'accusation de ses péchés est peut-être un écho de l'exhortation de saint Jacques : *Confitemini ergo alterutrum peccata vestra, et orate pro invicem ut salvemini* (*Epître de saint Jacques*, V, 16).

<sup>9</sup> Le terme *foedere* fait écho au deuxième mot du poème *foedifragus*. Tout ce passage est peut-être inspiré du *Lévitique* (XXVI). Il y est question, en effet, des bénédictions et des bienfaits que Dieu accordera généreusement à ceux qui suivent sa loi et au contraire des malédictions et des grands maux que Dieu fera peser sur ceux qui transgresseront ses commandements. C'est donc un encouragement à suivre la loi de Dieu, d'autant plus que Dieu est miséricordieux et prêt à renouer l'alliance avec son peuple, dès lors que ce dernier se repent de ses péchés. Aux justes, il donnera la paix : « *Dabo pacem in finibus vestris* [...] *et gladius non transibit terminos vestros* (XXVI, 6) ». Il leur donnera même la victoire sur leurs ennemis : « *Persequemini inimicos vestros et corruent coram vobis* » (XXVI, 7). Il renforcera son alliance avec son peuple : « *et firmabo pactum meum vobiscum* » (XXVI, 9). En revanche, il jettera dans l'angoisse les peuples qui s'éloignent de lui : « *Visitabo vos velociter in egestate et ardore, qui conficiat oculos vestros, et consumat animas vestras* » (XXVI, 16). Il accordera la victoire à leur ennemi : « *Ponam faciem meam contra vos, et corruetis coram hostibus et subiiciemini his qui oderunt vos, fugietis, nemine persequente* » (XXVI, 17). Et si le peuple de Dieu (les chrétiens, dans l'esprit de Martin Thierry qui applique ce passage aux temps présents) persiste dans son refus de servir Dieu, il sera encore plus durement châtié : « *Et percutiam vos septies propter peccata vestra* » (XXVI, 24), « *Et trademini in manibus hostium* » (XXVI, 25), « *et abominabitur vos anima mea, in tantum ut urbes vestras redigam in solitudinem, et deserta faciam sanctuaria vestra* [...] *Vos autem dispergam in gentes et evaginabo post vos gladium, eritque terra vestra deserta, et civitates vestrae dirutae* (XXVI, 30 à 33). Mais si les hommes reviennent à Dieu, ils verront leur alliance avec lui rétablie : « *Donec confiteantur iniquitates suas, et maiorum suorum, quibus praevaricati sunt in me, et ambulaverunt ex adverso mihi. Ambulabo igitur et ego contra eos, et inducam illos in terram hostilem, donec erubescat incircisa mens eorum : tunc orabunt pro impietatibus suis. Et recordabor foederis mei.* (XXVI, 40 à 42) On le voit, les maux que connaissent les peuples chrétiens, les dangers qui les

- [...]
- 25 Allez ! Agissez en héros ! Qu'Enyo<sup>12</sup>, en dernier recours vous plaise  
Et qu'elle vous aide à combattre, à condition que vous renonciez à vous jalouser.  
La voracité de l'ambition, le souci abject de dominer,  
Sont un poison plein de noirceur, subtile, dévorant, monstrueux et contagieux<sup>13</sup>.  
[...]
- 30 Désormais, il faut que nous menions d'autres guerres, en suivant Mars audacieux,  
Il faut que Bellone<sup>14</sup> fasse d'immenses préparatifs,

---

environnent sont dus à leurs infidélités et à leurs péchés. S'ils ne se reprennent pas et ne font pas pénitence, ils seront encore plus durement châtiés. Mais s'ils acceptent de pleurer leurs péchés et d'amender leur vie, ils seront assistés de Dieu et connaîtront la victoire et la délivrance. C'est pour cela que Martin Thierry fait un appel pressant à la pénitence, considérée comme le seul remède efficace contre les dangers de son époque.

<sup>10</sup> Les Gètes sont un peuple de Thrace. Hérodote écrit qu'ils ne se laissent pas facilement dominer et qu'ils sont les plus braves des Thraces (*L'Enquête*, IV, 93). C'est chez eux qu'Ovide a été exilé et le poète se plaint de la dureté du climat qui y règne (*Tristes*, III, 12). Ils sont peut-être ici l'image des Turcs.

<sup>11</sup> Tout le passage, malgré la tristesse de la situation, est parsemé de paroles encourageantes. La prière jointe à la pénitence est présentée comme particulièrement efficace. En effet, elle s'adresse à l'Être qui est maître de tout, qui ne peut donc être vaincu et qui est capable de donner la victoire aux Chrétiens. Les malheurs et les souffrances que connaissent les chrétiens ne sont que temporaires, puisqu'ils trouveront, à leur mort, le repos éternel auprès de Dieu. Ce dernier n'est pas un dieu inflexible et dur, mais un dieu miséricordieux qui se laisse fléchir par la prière sincère. Enfin, le poète ouvre une perspective (présentée comme tout à fait réaliste par l'emploi du futur de l'indicatif) de bonheur et de victoires, dès ici-bas. La prière, moyen surnaturel, peut donc avoir des effets considérables sur la situation matérielle et politique des chrétiens. Ceux-ci peuvent s'attendre à un retournement de situation.

Cependant, cet optimisme et cette confiance ne cachent pas tout à fait les efforts qui attendent les chrétiens et la paix promise n'est pas pour maintenant. Le temps de la vie est celui de l'épreuve et du combat. Les chrétiens ne peuvent pas se contenter d'être passifs, mais ils doivent s'activer dans la prière et se préoccuper fortement des maux qui menacent la Chrétienté. Il va falloir faire preuve de courage et ne pas céder à la lâcheté. Il va falloir effectuer tout un travail de purification intérieure. Enfin, le passage devient martial et laisse entrevoir que les chrétiens devront prendre les armes, pour, à leur tour, propager le christianisme dans les contrées qui le refusent. Il n'est pas facile de saisir exactement la pensée du poète. Les sceptres évoquent une domination chrétienne. Conformément à l'appel du Christ à évangéliser le monde entier, le christianisme est appelé à se répandre dans le monde. Le poète ne précise pas vraiment si cette propagation doit se faire par les armes ou par la grâce de Dieu et la prédication.

<sup>12</sup> C'est une déesse de la guerre, parente d'Arès que les Romains ont assimilée à Bellone.

<sup>13</sup> La méditation de la passion du Christ dans les lieux saints n'a pas donné à Jean Richer des élan guerriers. Le poète joue certainement sur l'ambiguïté et sa pensée est complexe. L'héroïsme auquel il appelle n'est pas celui des armes, ou du moins pas uniquement, mais c'est avant tout l'héroïsme de la sainteté. Le poète ne semble pas, toutefois, rejeter complètement la guerre car il l'envisage à travers l'évocation d'Enyo, mais on ne doit recourir à elle qu'en dernier recours, quand on ne peut pas faire différemment, autrement dit, il faut d'abord épuiser tous les autres moyens pacifiques d'obtenir la paix. Cette interprétation soulignerait le pacifisme délibéré de Martin Thierry. Mais on peut aussi comprendre qu'à travers l'adjectif *finalis*, le poète établit un ordre, sinon chronologique, du moins logique : il faut d'abord et avant tout mener une lutte spirituelle et seulement après prendre les armes, action indispensable, mais secondaire.

En outre, il semblerait que le poète considère deux choses différentes dans ce passage. La guerre qu'il semble repousser, n'est pas celle qui s'« impose » pour défendre la Chrétienté contre les attaques des Turcs, mais c'est celle qui déchire la chrétienté elle-même. Il serait incompréhensible que le poète conseille le pacifisme et une sorte d'angélisme contre la menace turque. La jalousie dont il est question et qu'il faut étouffer est présentée comme la responsable des guerres entre frères car on ne jalouse pas ses véritables ennemis. En fait, comme on le verra après, il faut bannir au maximum la guerre entre chrétiens, en pratiquant les vertus chrétiennes qui passent par la renonciation à l'ambition insatiable et à la soif jamais assouvie de dominer les autres. Il faut donc mettre fin aux querelles entre chrétiens et concentrer ses forces contre les véritables ennemis du christianisme.

<sup>14</sup> Bellone est la déesse de la guerre (*Métamorphoses*, V, 155).

Pour que si par hasard la tête était privée de la lumière fidèle,  
La rose<sup>15</sup> en se fane pas, souillée par des chiens<sup>16</sup> infects.

[...]

Vous, les hommes, prenez les armes<sup>17</sup> ! Une horreur incroyable se fait entendre,

35 Frappant les oreilles stupéfaites et inspirant la terreur

Par un bruit à faire frémir et générant de longs silences.

De la même façon que Mulciber<sup>18</sup>, enfermé dans ses antres sous l'Etna,

Tout en fabriquant pour Jupiter des traits formidables,

Inspire une peur insolite, il pousse vivement le Géant<sup>19</sup> stupide à fuir bien rapidement,

40 le dos tourné, par des chemins détournés.

Vous qui êtes ébranlés, apprenez à faire obstacle à la peur méprisable,

Et à purifier vos mains souillées [...]

L'Olympe propice insufflait des forces prodigieuses au glaive,

Et il répandra, par la présence de sa puissance divine,

45 Une vigueur suffisante. [...]

Evidemment, Phébus<sup>20</sup>, plus lumineux, resplendira depuis la voûte étoilée

Et l'air illuminé ne sera perturbé par aucun coup de tonnerre.

La prospère Junon<sup>21</sup> se fixera dans les hautes nuées,

La bienfaisante Cérès<sup>22</sup>, bien que terrorisée,

---

<sup>15</sup> La rose évoque certainement l'île de Rhodes dont le nom, d'origine grecque, désigne la rose. Si la rose désigne bien l'île de Rhodes, cela veut dire que le poète craint qu'un tel événement ne se reproduise. D'autre part, il le met en relation avec l'aveuglement de la tête. Quelle est cette tête ? On peut penser au Pape : n'a-t-il pas insuffisamment soutenu les chevaliers de Rhodes ?

<sup>16</sup> Les chiens désignent souvent les païens, c'est-à-dire les non-chrétiens.

<sup>17</sup> Maintenant que l'ennemi est clairement désigné et que la lutte n'est fratricide, le discours du poète se fait nettement plus martial et ressemble à une harangue militaire. La guerre n'est plus un choix, n'est plus un pis-aller, mais une nécessité et un devoir. Il s'agit en effet de défendre la Chrétienté et spécialement de reprendre Rhodes pour la soustraire à la morsure baveuse des chiens. Comme un bon général, le poète cherche à encourager ses troupes pour qu'elles ne cèdent pas à la peur. Pour cela, il leur promet l'assistance des dieux contre le Géant maléfique. Ici, les dieux ne fuient pas (comme ils l'ont fait face à Typhée et comme ils le feront dans le *chaos poeticum*). Par ailleurs, ce passage contient des allusions qui nous échappent quelque peu. Quelle est cette « lumière fidèle » dont le poète évoque la possible disparition ? Est-ce le roi de France ? Est-ce la foi ? Qui peut le Géant ? Est-ce Soliman le Magnifique ?

<sup>18</sup> Mulciber est un autre nom de Vulcain. Il signifie « celui qui adoucit les métaux ». Ovide lui donne quelques fois ce surnom (*Métamorphoses*, II, 5, IX, 263 et 423). Alors que la guerre se prépare, à l'instigation de la furie Alecto, entre les Latins et les Troyens, ce dieu-forgeron fabriquera les armes d'Enée, à la demande de Vénus, dans l'Etna où travaillent les cyclopes (Virgile, *Enéide*, VIII, 419 et 441).

<sup>19</sup> Ce géant est peut-être Typhée, même si ce dernier n'est pas, à proprement parler, un géant. C'est en effet l'un des adversaires principaux de Zeus et c'est le plus redoutable. En outre, il a été foudroyé par son adversaire (Hésiode, *Théogonie*, 853 à 868) et il est parfois mis au nombre des Géants ou assimilé à eux, comme semble le faire Ovide et comme le permet sa taille gigantesque (*Métamorphoses*, V, 319 à 325 : la fuite de Typhée serait alors un retournement de situation, puisque le passage évoque la fuite de Jupiter et des Olympiens ; et 346 à 350). Il se peut aussi que ce passage fasse en plus allusion à l'actualité de Martin Thierry : le Géant en fuite serait Soliman le Magnifique, obligé à lever le siège de Vienne le 14 octobre 1529, malgré une vingtaine d'assauts (Joël Cornette, *Le livre et le glaive, Chronique de la France au XVIème siècle*, Armand Colin, p. 160).

<sup>20</sup> Phébus, par sa clarté intense, évoque le soleil.

<sup>21</sup> Junon est la plus éminente des déesses et elle règne avec Jupiter sur le monde et les dieux. Elle est aussi la déesse du mariage et de ce point de vue-là, sa prospérité peut signifier que les hommes n'étant pas partis à la guerre, des unions peuvent se conclure et des familles se fonder. Si elle est élevée et mise à l'honneur, c'est peut-être aussi parce qu'elle a pris sa part dans le combat contre les Géants, notamment contre Porphyryon.

<sup>22</sup> Cérès est la déesse des moissons et du blé en particulier. On connaît bien le rapt de sa fille Perséphone par Hadès ainsi que la tristesse avec laquelle elle a recherché inlassablement sa fille. L'évocation des orages ne

- 50 Par le rapt de sa fille et frappée par de gros orages,  
Apportera son aide et il en ira de même de Dionysos,  
Bien qu'il soit appliqué à un effort difficile tandis qu'il écrase les Indiens<sup>23</sup> tremblants<sup>24</sup>.  
[...] en effet, les semences  
Croîtront toujours spontanément, semences que ne lancera pas
- 55 Le paysan économe. La branche de vigne non cultivée donnera  
Des grappes verdoyantes. [...]  
La grande Palès<sup>25</sup> engraissera les troupeaux de bœufs, et, les ayant bien nourris  
Dans un pré agréable, elle choiera avec bienveillance les troupeaux porteurs de laine.  
La petite vache gonflée par son ventre plein<sup>26</sup> sera là aussi,
- 60 Aux côtés de son compagnon. Ce bétail, Pan<sup>27</sup>, modulant des vers avec sa flûte musicale  
Le mènera dans différentes directions et le fera s'égailler au fond des vallées.  
Hâtez vos pas ! Courez ensemble !  
La Terre<sup>28</sup>, votre mère, vous montrera une route sûre,  
Neptune<sup>29</sup> apaisera les flots aqueux, Eole<sup>30</sup> modérera la rapidité des vents,
- 65 Et la Petite Ourse enverra sa lumière diffuse.  
[...]  
La foule adonnée aux impuretés et à une vie profane,  
Et étroitement enchaînée à ses plaisirs,  
Flagelle et suspend de nouveau le Christ sur l'arbre élevé<sup>31</sup>.  
Après l'avoir torturé avec excès, mue par une profonde fureur,

---

semble pas liée à un épisode particulier. C'est simplement l'ennemi des moissons (Claudien, *Le Rapt de Proserpine*).

<sup>23</sup> La conquête de l'Inde par Dionysos est rappelée, entre autres, par Lucien (*Dialogues des dieux*, 22) : Zeus explique à sa femme que malgré sa mollesse, Dionysos a battu les Indiens avec son armée de femmes. Quant aux pirates tyrrhéniens qui voulaient le vendre comme esclave et qui ont été, à titre de châtement, changés en dauphins, leur mésaventure est racontée par Ovide (*Métamorphoses*, III, 564 et suiv.)

<sup>24</sup> *Trepidus* peut aussi signifier « grouillants », ce qui peut convenir ici.

<sup>25</sup> Palès est la déesse des troupeaux et des pâturages. On retrouve l'expression *magna Pales* à l'ouverture du livre III des *Géorgiques* (vers 1).

<sup>26</sup> Tout ce passage évoque le retour de l'âge, avec la fertilité terre qui produit ses fruits en abondance, sans intervention humaine, avec la vigne qui produit d'elle-même de beaux raisins, avec les animaux bien nourris, broutant dans de gras pâturages, avec la fécondité des femelles et la vigueur des progénitures. Martin Thierry se souvient certainement de la quatrième *bucolique* de Virgile (18 à 47) qui chante elle aussi la prodigieuse fertilité de la nature, végétale et animale ou des *Géorgiques*.

<sup>27</sup> Pan est le dieu des bergers et des troupeaux. Sa présence ici est peut-être doublement motivée, d'une part parce que la figure de Pan clôt la quatrième *bucolique* et d'autre part parce que l'activité sexuelle débordante de Pan ainsi que son goût de la nature participent de la fécondité de l'âge d'or. On remarque également que son image est ici valorisée car elle est associée au bonheur de l'âge d'or, mais il n'en va pas de même dans le poème intitulé *Philographus* où la même image est reprise, mais cette fois de façon négative, puisque Pan incarne alors le mauvais berger qui égare son troupeau et de façon symbolique, les évêques négligents et charnels : [...]*gracili modulatus avena / Pan diduxit oves, summisque errare coegit / Montibus Archadiae [...]* (v. 14 à 16).

<sup>28</sup> La terre nous semble ici personnifiée. Il s'agit de Gaïa. C'est aussi la terre qui donne généreusement tous ses biens, sans que l'homme n'ait à faire d'efforts.

<sup>29</sup> Dieu de la mer. Dans l'*Enéide*, c'est Neptune qui prend l'initiative de calmer la tempête qui a dispersé et endommagé la flotte d'Enée (I, 124 à 156). Il ordonne aux vents de se retirer et rappelle qu'Eole ne doit pas empiéter sur son domaine. Nous avons, dans notre passage, la mention de ces deux dieux, mais l'expression de Martin Thierry n'est pas calquée sur celle de Virgile.

<sup>30</sup> Dieu des vents.

<sup>31</sup> Il s'agit d'une métaphore assez habituelle (que l'on trouve, par exemple, abondamment employée, en raison de la matière de la croix, dans le *Pange lingua*, hymne composée au VI<sup>ème</sup> siècle par Fortunat et reprise dans la liturgie catholique) qui désigne la croix de Jésus dressée sur le mont Golgotha.

- 70 Et par une grande haine et excitée par les flammes des Furies,  
La troupe circoncise<sup>32</sup> l'a tué d'une mort cruelle.  
Versons des larmes ! Le rocher, pourtant immobile<sup>33</sup>, compatit aux souffrances du mourant.  
Assurément, la nature fournira la preuve par ses chants rigides  
Que nous sommes insensibles, elle qui, ne pouvant changer aucun Milon<sup>34</sup>,
- 75 Confère à toute personne quelle qu'elle soit un vice indéracinable<sup>35</sup>.  
Versons des larmes ! Recouverte de ténèbres de poix,  
La foi religieuse vacille, son fondement<sup>36</sup> ayant été bouleversé.  
Il subvertit toute la terre par de fausses lois,  
Ce Luther embrasé par une effroyable audace démoniaque.
- 80 Versons des larmes ! La sentine des maux répand son odeur  
Qui s'étend sur la surface de la terre,  
Qui s'étend à travers tous les espaces aériens, sentinelles détestées du reste des vivants,  
Souillant massivement les éléments de la nature par son émanation infernale<sup>37</sup>.

---

<sup>32</sup> Périphrase qui désigne le peuple juif. La circoncision était en effet une pratique religieuse caractéristique des Juifs. C'est elle qui était punie par Antiochus Epiphane (II, *Machabées*, VI, 10) et c'est elle que vont abandonner peu à peu les chrétiens, car c'est désormais la foi en Jésus-Christ qui compte pour eux (saint Paul, *Galates*, V, 6).

<sup>33</sup> Nous avons ici une sorte d'alliance de mots qui forme un contraste saisissant. D'abord, l'adjectif *immobile* doit être compris au sens propre d'inerte, mais il peut aussi être pris au sens figuré et caractériser celui qui est incapable de ressentir une émotion quelle qu'elle soit. Le propre du rocher est de ne pas pouvoir bouger, de ne pas pouvoir facilement se casser, mais aussi de ne pas avoir de sentiments. On parle couramment de « cœur de pierre » pour quelqu'un d'insensible à la misère des autres (Sur cette métaphore, voir Xavier Bonnier, *Le parcours du Comparant*, Paris, Classiques Garnier, 2015). Si donc le rocher souffre avec le Christ, c'est que l'on est proche de l'*adynaton*. En faisant cette sorte d'oxymore, le poète se souvient peut-être du passage de l'évangile de saint Matthieu où il est question des signes extraordinaires qui suivent immédiatement la mort du Christ : « *Et ecce velum templi scissum est in duas partes a summo usque deorsum, et terra mota est, et petrae scissae sunt...* » (*Evangile de saint Matthieu*, XXVII, 51) Le poète imagine que ces pierres se brisent de douleur. En effet, la nature réagit comme un être humain à la mort du Christ. Si les êtres insensibles s'émeuvent de la mort du Christ, à plus forte raison il convient que les êtres humains le soient également. Enfin, dans ce passage, le poète met très certainement en parallèle la figure du Christ et celle d'Orphée, capable d'agir sur la nature par son art. Ce rapprochement est traditionnel.

<sup>34</sup> Il s'agit vraisemblablement de T. Annius Milon, un agitateur politique du 1<sup>er</sup> siècle av-J-C, proche des optimates et assassin de Clodius, un autre agitateur politique. Ce Milon symbolise certainement les mauvais penchants du cœur humain. Il semble personnifier le criminel par excellence chez Juvénal (*Satires*, II, 26). On retrouve la même idée dans la *Chronographia* (vers 45) : *Immutat nullum facilis natura Milonem*. On voit qu'aux yeux de Martin Thierry, il symbolise le criminel incurable et l'obstination dans le mal. Il est peu probable qu'il s'agisse de Milon de Crotone, réputé pour sa vigueur physique et son peu de réflexion.

<sup>35</sup> Si le *vitium indelebile* désigne le péché originel, il faut comprendre qu'il est indélébile sans la grâce et sans le baptême. Ce qui est strictement indéracinable, du moins tant que l'homme est sur terre, ce sont les inclinations au mal, dues au péché d'Adam.

<sup>36</sup> Quelle est cette base sur laquelle repose la foi solide et authentique qui a été battue en brèche par le protestantisme ? C'est peut-être le refus de prendre en considération la transmission orale de la foi assurée par les hommes d'Eglise, c'est peut-être le principe du libre-examen qui nous pousse à ne croire que ce que l'on juge raisonnable de croire, c'est peut-être la doctrine de la foi sans les œuvres, selon laquelle les actes humains ne servent de rien pour le salut, mais que seule la foi est déterminante, c'est peut-être le rejet de la confession par laquelle un pécheur se savait, de façon sûre, pardonné, alors que pour un protestant, ce sentiment est beaucoup plus diffus et subjectif. Mais ce point d'appui qui se trouve bouleversé, c'est peut-être la papauté qui est garante, normalement, de la transmission et de l'intégrité de la foi. Si l'on n'a plus confiance dans la tête de l'Eglise, on est amené à remettre en cause ou à interpréter à sa façon les articles de foi. Cette dernière idée serait alors reprise de façon plus explicite au vers 93 (*Pene extincta gemit Petri cassata phasellus*).

<sup>37</sup> Nous forçons peut-être un peu le sens de *mephite*. Il n'implique pas forcément une origine infernale, au sens de diabolique, mais une exhalaison qui vient du sous-sol. Martin Thierry fait un tableau très noir des maux de son temps.

[...]

- Le navire de Pierre, secoué fortement et presque submergé gémit,  
85 La blanche vertu est ballottée par les remous de la mer,  
La piété opprimée subit l'exil,  
La probité pousse un gémissement énorme, elle qui est tremblante.  
L'esprit de machination se cache, s'étant débarrassé de la honte,  
Et imprégné de vices abjects, il diffuse partout ses relents de vipère.  
90 C'est avec peine que je manierai les cordes de la cithare avec mon pouce droit !  
De nos jours, le mal qui nous est fatal croît à cause de l'excès de tentations,  
Et il vomit des flammes crépitantes issues d'une matière dépravée.  
L'impie prend de l'importance, Cercyon<sup>38</sup> dévaste les campagnes,  
Procuste<sup>39</sup> trame des pièges, après avoir installé sa toile<sup>40</sup>,  
95 Le bien vil et l'inique Egisthe<sup>41</sup> débauche une vestale<sup>42</sup>,  
Busiris<sup>43</sup> se réjouit d'avoir sacrifié son hôte,  
Orphée<sup>44</sup> s'enflamme pour de jeunes hommes, Mézence<sup>45</sup> méprise tous les dieux d'en haut,

---

<sup>38</sup> Bandit de grand chemin mis hors d'état de nuire par Thésée. On retrouve quasiment la même formulation dans le *de felici adventu*, au vers 190 : *populari Cercyon agros*. Il semble donc symboliser les bandits qui terrorisent la campagne.

<sup>39</sup> Procuste est également un malfaiteur tué par Thésée. On retrouve là aussi quasiment le même vers dans le *de felici adventu* : *Insidias structo moliri casse Procustes* (v. 191). L'infinitif de narration remplace simplement le présent de l'indicatif.

<sup>40</sup> Il s'agit de la guerre des Rustauds. Ce sont eux les brigands (Cercyon) et Procuste représente l'égalitarisme que réclamaient les paysans révoltés.

<sup>41</sup> Egisthe est le fils de Thyeste. Il est connu pour avoir séduit Clytemnestre, la femme d'Agammon et d'avoir tué ce dernier (*Odyssée*, I, 30 à 40). Il est donc le symbole de la débauche, de l'adultère, et du sacrilège.

<sup>42</sup> A strictement parler, il s'agit de Vesta, la déesse du foyer domestique, celle qu'honorent les Vestales. Mais il est assez clair qu'il s'agit en fait d'une des vestales. Ces dernières étaient chargées de veiller sur le feu sacré à Rome afin qu'il ne s'éteigne jamais. Elles avaient de plus l'obligation très stricte de rester chastes durant leurs trente années de service. Elles pouvaient donc faire penser aux religieuses catholiques qui, elles aussi, faisaient vœu de rester chastes. Débaucher une vestale, c'est se marier avec une religieuse. Luther est visé. « En 1524, il abandonna l'habit monastique et, l'année suivante, il se maria avec une cistercienne défroquée, Katharina von Bora » (Michel Mourre, *Dictionnaire Encyclopédique d'histoire*, édition 1978, p. 2750)

<sup>43</sup> Il s'agit d'un roi d'Égypte imaginaire qui, pour conjurer la famine qui s'éternisait, sacrifier les étrangers qui se présentaient à lui. Il voulut ainsi tuer Hercule, mais c'est le contraire qui se produisit. Martin Thierry a écrit une silve pour raconter cette histoire. Comme pour les personnages précédents, Busiris est très probablement une figure de Luther ou de ses partisans. Ce vers nous invite donc à donner une signification religieuse à la silve.

<sup>44</sup> Orphée est, dans la mythologie, le poète par excellence, capable de charmer la nature végétale et animale. Mais ici, visiblement, il est pris en mauvaise part. Le récit de sa mort est confus et fait l'objet d'explications diverses. Entre autres, il aurait été massacré par des femmes thraces blessées dans leur amour par le fait qu'Orphée, après la mort de sa chère Eurydice, se soit épris exclusivement de jeunes hommes. Pierre Grimal ajoute : « On disait aussi qu'Orphée, ne voulant plus avoir aucun commerce avec les femmes, s'entourait de jeunes gens, et même avait inventé la pédérasie. » (*Dictionnaire de la mythologie grecque et latine*). C'est certainement pour ce comportement qu'il est critiqué ici. Il est néanmoins difficile de savoir qui est visé, à travers la figure d'Orphée. On peut supposer que le poète a en vue les Vaudois, qui s'étaient rapprochés des protestants et qui refusaient le mariage. Il se peut aussi qu'Orphée représente les milieux de la musique ou de la poésie.

<sup>45</sup> Mézence est un roi d'Etrurie. Il s'allie à Turnus et lutte à ses côtés contre Enée. C'est un impie et un mécréant : *Contemptor divum Mezentius* (*Enéide*, VII, 648). Martin Thierry en ferait-il une figure de Luther qui, à ses yeux, n'aurait rien d'un chrétien ? Il nous semble que Mézence peut difficilement être assimilé à Luther, car il s'agit d'un athée. Ici, Martin Thierry dévoile des vices cachés, qui ne sont pas publics.

Cambyse<sup>46</sup>, sous l'effet de la colère, démolit les hauts sanctuaires,  
Piracmon<sup>47</sup>, en proie à la furie, met le feu dans les camps fortifiés.  
100 Le soldat assyrien<sup>48</sup> combat seulement et il ose  
En découdre avec Vénus et Bacchus. Le très grand  
Créateur de la citadelle céleste manifeste enfin sa colère  
Et il accable les mortels, en faisant peser sur eux un fardeau de peines.  
[...]  
De là, naît une famine furieuse<sup>49</sup>, la peste impitoyable<sup>50</sup>  
105 Se propage, des guerres mortelles surgissent  
Dont le fracas des armes retentissantes émut  
L'Europe déchirée. Elles envahissent les frontières françaises<sup>51</sup>.  
Aussitôt, les agresseurs causèrent des dommages funestes,  
Et ils infligèrent une plaie sanglante<sup>52</sup> dont la marque est fétide,  
110 Plaie inconnue de Chiron<sup>53</sup>, bien que sa haute sagesse

---

<sup>46</sup> Cambyse est un roi de Perse (530-522 av. J-C) qui se signale par son impiété : il fait ouvrir les sépultures, rentre sans respect dans les temples et se moquent des dieux, parfois il brise ou fait brûler les statues (Hérodote, *L'Enquête*, III, 37 à 38). Il était déjà question de lui pour sa cruauté dans la section *Jam lucidus* (folios 3 et 8). Ce passage fait apparemment allusion aux saccages et aux mutilations de statues perpétrés par les protestants. On peut, à ce sujet, évoquer la mutilation, dans la nuit du 31 mai au 1<sup>er</sup> juin 1528, d'une statue de la vierge Marie qui se trouvait à l'angle de la rue du Roi-de-Sicile et de la rue des Juifs. Cette destruction avait mis le peuple et le roi en émoi. S'il ne s'agit pas du mouvement iconoclaste, il peut s'agir du saccage de Rome qui peut être désignée sous l'expression *alta delubra*.

<sup>47</sup> Il s'agit d'une variante orthographique de Pyragmon, le nom d'un des trois Cyclopes primitifs qui avaient fabriqué la foudre pour Jupiter et qui travaillaient sous la direction de Vulcain (*Enéide*, VIII, 425). Il représente peut-être les Turcs. Les Assyriens sont les troupes orientales qui combattent pour eux.

<sup>48</sup> L'allusion n'est pas très claire et il n'est pas sûr que cette périphrase désigne une personne en particulier. Il se peut qu'il s'agisse d'Alexandre le Grand, qui était un soldat de grande valeur et qui conquiert la région occupée autrefois par les Assyriens. Il n'est pas spécialement apprécié par Martin Thierry. Cependant, il n'est pas particulièrement impie et nous pensons que l'expression désigne les Assyriens en général qui non seulement étaient des idolâtres, mais aussi des guerriers redoutables et cruels. Ils furent tellement méchants que Dieu leur envoya Jonas pour les appeler à la pénitence. Sous leurs rois, Salmanasar, Sargon et Sennachérib, les Assyriens malmènent rudement le peuple d'Israël qui se trouve châtié de son infidélité. Les Juifs sont déportés à Babylone où ils sont persécutés. C'est Sennachérib qui interdit aux Hébreux d'ensevelir leurs morts (*Livre de Tobie*). Peut-être que ces Assyriens, considérés comme les instruments de la vengeance divine, sont l'image des armées de Soliman, chargé de punir les peuples chrétiens, coupables de vivre dans la tiédeur et l'amour des plaisirs. L'allusion à Vénus et à Bacchus symbolise peut-être ces plaisirs.

<sup>49</sup> Cette expression est peut-être tirée de Virgile (*Enéide*, IX, 340). La fureur qui anime Euryale et le pousse à semer la mort sur son passage est comparée à la faim démente (*vesana fames*) qui attise la cruauté meurtrière du lion. Dans l'esprit du poète, il ne s'agit probablement que d'une famine qui rend fou et cruel ceux qu'elle touche. Mais c'est un châtement que Dieu envoie à son peuple pour qu'il revienne à lui et retrouve sa ferveur. Beauvais a connu la famine ainsi que la « peste », évoquée juste après : « La guerre eut comme conséquence d'entraver les relations avec Bruges et les centres lainiers du Nord ; l'industrie de la draperie périssant, le chômage et la misère s'ensuivirent, la hideuse famine surgit en 1522 et en 1524 [...] » (p.81) « Encore faut-il enregistrer, comme s'il était besoin de noircir ce tableau, une longue série d'attaques de « fièvres quartenies » et autres, de nature épidémique, « faisant sortir bien du monde » : 1475, 1483, 1484, 1492, 1495, 1509, 1513, 1519, 1520, 1522, 1530, 1531, 1532, 1534, 1545 [...]. Grande fut la mortalité en 1522 » (p.82).

<sup>50</sup> Disettes et épidémies sont le cortège inévitable de toutes les guerres à cette époque.

<sup>51</sup> Il est fait ici allusion à l'invasion de la France par Charles Quint

<sup>52</sup> Il fait allusion à une maladie, la peste peut-être, apportée par les soldats ennemis, contre laquelle la médecine est impuissante.

<sup>53</sup> Chiron est un centaure réputé pour sa sagesse et son savoir médical. Un jour, il fut blessé accidentellement par Héraclès dont les flèches étaient empoisonnées. Les plaies qu'elles firent étaient incurables et Chiron, malgré tout son savoir, ne put s'en défaire qu'en mourant, après avoir renoncé à son immortalité. Dans notre vers, l'impuissance de Chiron suggère la gravité des blessures. Les ressources médicales de Chiron sont

Et son expérience du remède médicinal le rende habile et sûr.  
Versons des larmes ! Craignons la colère du Juge<sup>54</sup> !  
Déjà le temps presse et la ruine redoutable,  
C'est-à-dire la destruction à venir, approche rapidement. Elles sont tombées,  
115 Les étoiles complices, du ciel crachant des flammes. Des prodiges connus de beaucoup  
Ont jeté une terreur d'un genre nouveau. Rome ravagée<sup>55</sup>  
Par un soldat cruel a donné un signe<sup>56</sup>. Ce n'est pas une fable  
Qui est racontée en un chant vain, mais ce sont des signes toujours très véritables  
Qui surpassent le trépied delphique<sup>57</sup> (soyez-en sûrs)  
120 Et qui ont été révélés par des sons peu communs<sup>58</sup>. [...]  
[...]  
Il faut que nous nous rassemblions en présence  
De la majesté sacrée de Jésus<sup>59</sup> qui se tient assis sur un siège élevé<sup>60</sup>.  
Hélas ! Hélas ! Quel long jour et quel jour<sup>61</sup> !

---

évoquées également dans le *Chaos poeticum* (v.97) : le froid et la glace de l'hiver empêchent les hommes malades de recourir aux remèdes de Chiron que l'on tire habituellement des plantes. Là encore, l'art de Chiron est en quelque sorte mis en échec.

<sup>54</sup> On retrouve en substance les mêmes idées et des expressions identiques ou similaires dans la *Chronographia* : « *Diffundant lachrymas, metuunt quoque Principis iram / Horrificam aetherei [...]* / *Ecce dies properat ceciderunt praevia caelo / Venturi exitii sidera flammivomo* » (v. 61 à 64)

<sup>55</sup> Le poète fait très probablement allusion à la prise et au pillage de Rome qui eurent lieu en 1527 et qui furent l'œuvre des armées impériales.

<sup>56</sup> Ce sont les signes de la fin du monde. Pour le poète, l'abomination semble être à son comble et laisser présager la fin du monde. Là encore, ce passage fait écho à la *Chronographia*, où l'on retrouve quasiment les mêmes mots : *Ecce dies properat, nuper populata cruento / Fatidicum signum milite Roma dedit* (v. 67 et 68).

<sup>57</sup> La périphrase renvoie à la Pythie, prêtresse d'Apollon qui, à Delphes, prédisait l'avenir ou révélait des vérités cachées, sous l'inspiration du dieu. L'oracle de Delphes était très réputé et jouissait d'un grand prestige.

<sup>58</sup> Nous traduisons ainsi *parcis* en supposant que le poète veut insister sur le caractère visible et évident des signes que Dieu donne aux hommes. Cependant, les hommes, dans leur aveuglement, ne voient pas toujours les signes donnés par Dieu et seuls ceux qui sont versés dans les Ecritures et qui sont à l'écoute de Dieu, peuvent les percevoir. Nous pourrions alors traduire par « discrets » car seuls des « initiés » pourraient les interpréter. Cette seconde interprétation pourrait s'inspirer des paroles de l'Evangile : « *Cum videritis abominationem desolationis, quae dicta est a Daniele propheta, stantem in loco sancto, qui legit, intellegat...* » (Mathieu, XXIV, 16).

<sup>59</sup> Il y a peut-être ici une réminiscence d'un passage où saint Paul rappelle aux Corinthiens qu'immanquablement, tous doivent comparaître devant le tribunal de Dieu : « *Omnes enim nos manifestari oportet ante tribunal Christi, ut referat unusquisque propria corporis, prout gessit, sive bonum, sive malum.* » (II, Corinthiens, V, 10).

<sup>60</sup> Ces images évoquent peut-être le jugement dernier. Ce qui peut corroborer cette hypothèse, c'est l'emploi du mot *maiestas* qui se trouve également abondamment employé dans les passages de l'*Evangile de saint Matthieu* concernant le jugement dernier. Nous avons par exemple au verset 30 du chapitre XXIV : « *... et tunc parebit signum Filii hominis in caelo, et tunc plangent omnes tribus terrae, et videbunt Filium hominis venientem in nubibus caeli cum virtute multa et maiestate.* » (XXIV, 30) Ou encore : « *Cum autem venerit Filius hominis in maiestate sua, et omnes Angeli cum eo, tunc sedebit super sedem maiestatis suae, et congregabuntur ante eum omnes gentes...* » (XXV, 31)

<sup>61</sup> Le jour du jugement et du châtement divins, l'épouvante qui saisira les hommes, l'armée ennemie qui déferle sur le peuple chrétien, tout cela semble inspiré de l'exhortation à la pénitence qu'énonce le prophète Joël. Pour réveiller ses contemporains, il leur annonce que le jour de la colère divine est arrivé : *Canite tuba in Sion, ululate in monte sancto meo, conturbentur omnes habitatores terrae, quia venit dies Domini, quia prope est. Dies tenebrarum et caliginis, dies nubis et turbinis* (Joël, II, 1). Il décrit aussi l'invasion des sauterelles comme une armée redoutable qui détruit tout sur son passage. Ce terrible châtement évoque la fin du monde par ses effets sur les astres, puisque cette « armée » voile leur lumière et cela accroît la terreur des hommes : « *A facie ejus contremuit terra, moti sunt caeli, sol et luna obtenebrati sunt, et stellae retraxerunt*

- Mes membres tremblent d'un frisson extraordinaire,  
125 Ma tête dont les cheveux sont hérissés, tournée vers le haut, repousse mon chapeau<sup>62</sup>,  
Pendant que je<sup>63</sup> repasse<sup>64</sup> dans mon esprit confus la malheureuse idée du trépas  
Et que je passe sous silence<sup>65</sup> la prompte venue du tyran du Styx<sup>66</sup>. Ne sachant  
D'où je puis attendre du secours, je suis écrasé, enfermé par le triple ennemi<sup>67</sup>,  
Et mes fautes, tant de fois répétées, me plongent dans un état de grande lassitude<sup>68</sup>,  
130 De sorte que la chute dans l'enfer béant n'est pas loin.  
[...]  
La raison a triomphé et il nous reste à prier d'une voix éplorée  
Et à harceler les dieux par une supplication ardente.  
La clémence<sup>69</sup> n'a pas disparu tout entière.  
Le fleuve bien fourni grandit abondamment,  
135 Si nous désirons fortement tremper nos lèvres au canal de nectar de ce fleuve,  
Il faut y courir d'un pas ailé et s'efforcer de l'atteindre de toutes nos forces.  
Chantons, aidés de la chaste Muse, la Source génératrice de lait,  
Et faisons résonner un hymne d'une voix solennelle [...]  
Vierge royale, admirable par la beauté de ton visage  
140 Et de ta silhouette, plus pure que tous les astres à la chevelure d'or,

---

*splendorem suum [...] magnus enim dies Domini, et terribilis valde ; et quis sustinebit eum ? » (Joël, II, 10 à 11). Enfin, il lance un vibrant appel à la contrition et à la pénitence, plein d'espoir d'obtenir la miséricorde divine : « Nunc ergo, dicit Dominus, convertimini ad me in toto corde vestro, in jejunio, et in fletu, et in planctu. Et scindite corda vestra, et non vestimenta vestra ; et convertimini ad Dominum Deum vestrum, quia benignus et misericors est, patiens et multae misericordiae, et praestabilis super malitia (Joël, II, 12 et 13). L'imminence du danger doit pousser les hommes à redoubler de ferveur dans leurs prières ou dans leurs mortifications (Cf. *Judith*, IV, 8). Tout cela évoque aussi le *Dies Irae*.*

<sup>62</sup> Lorsque le poète dit que ses cheveux dressés sur sa tête repoussent son chapeau vers le haut, on peut imaginer qu'il fait preuve d'humour, ou plutôt de dérision, car il traite d'une matière très grave.

<sup>63</sup> Il est intéressant de noter le passage à la première personne du singulier, comme si le poète parlait de lui uniquement et ouvrait son propre cœur pour exprimer un cri de douleur devant ses fautes et devant ses faiblesses.

<sup>64</sup> *Revolvo* et *mutesco* ont-ils le même sens, ou deux sens opposés ? Dans le premier cas, *revolvo* a le sens de refouler. Le sens de repasser dans son esprit est sans doute plus riche.

<sup>65</sup> *Mutesco* s'explique parce qu'il ne veut pas penser à sa damnation. Il ne peut pas s'empêcher d'évoquer la mort, mais il se refuse à penser qu'il va être damné ! C'est encore de la dérision envers lui-même. Mais la suite montre qu'il envisage tout de même la damnation, à la fin du processus psychologique qu'il a décrit : idées obsessionnelles, effort pour les chasser, lassitude finale et adoption du constat pessimiste qu'il avait voulu repousser.

<sup>66</sup> Cette périphrase mythologique doit certainement se comprendre dans un sens chrétien, puisque le propos précédent, faisait référence au Christ, est assez nettement inspiré des Ecritures. Il s'agit de Satan. Il peut non seulement être considéré comme le « maître » de l'enfer, mais il tenait, avant la rédemption, l'humanité en esclavage et depuis, il cherche toujours à reprendre possession du cœur des hommes.

<sup>67</sup> Ces trois ennemis de l'âme font penser à la triple gueule de Cerbère qui est emblématique des Enfers et indissociable de Pluton. Il s'agit en fait de la concupiscence, du monde et du démon qui sont traditionnellement considérés comme les trois sources de tentations pour les hommes. Il peut aussi s'agir des trois concupiscences que détaille saint Jean : « *Omne quod est in mundo concupiscentia carnis est et concupiscentia oculorum et superbia vitae* » (*Première Epître de saint Jean*, II, 16). La concupiscence de la chair est les plaisirs du corps, celle des yeux est le désir des biens de la terre et la troisième est un excès d'amour-propre.

<sup>68</sup> Ces « confidences » de Richerius (personnage que fait parler Martin Thierry) et cet aveu de faiblesse peuvent être rapprochés du vers 22 de la lettre versifiée adressée à Gilles Binet. Martin Thierry semblait aussi évoquer la fatigue ou le découragement de son âme (c'était du moins l'une des interprétations que l'on pouvait donner de ce vers) : *pro solatu animae remissioris / Sertum composui [...]*.

<sup>69</sup> Cette confiance dans la miséricorde divine et la conviction qu'elle ne fera jamais défaut proviennent peut-être de saint Jacques : *misericors Dominus est et miserator (Epître de saint Jacques, V, 11)*.

Plus blanche que la lune, plus lumineuse que Phébus<sup>70</sup>, élevée par l'octroi  
De dons innombrables et méritant d'être honorée par un triomphe<sup>71</sup> public,  
Et méritant d'être exaltée par un hymne de louanges perpétuelles<sup>72</sup>,  
Et méritant d'être continuellement célébrée par l'art de Pallas<sup>73</sup> et  
145 Par la mélodie de la lyre actionnée par les doigts du Thrace<sup>74</sup>, reine du ciel  
Etincelant, mère vénérable du Tonnant<sup>75</sup> céleste,  
Vierge non touchée par l'homme, vierge immaculée,  
Trône et lit<sup>76</sup> du puissant Seigneur, exempte des douleurs<sup>77</sup> de <l'enfantement>,  
Epargnée par la décomposition impure<sup>78</sup>, <vierge> qui connaît la joie dans l'Olympe<sup>79</sup>,  
150 Restauratrice<sup>80</sup> du séjour olympien, victorieuse suprême  
Du Léthé de l'Averne<sup>81</sup>, dépourvue du penchant né de l'antique souillure<sup>82</sup>,

---

<sup>70</sup> Phébus représente ici, comme bien souvent, le soleil.

<sup>71</sup> Dans la Rome antique, un général vainqueur était récompensé et honoré par une procession solennelle qui le menait jusqu'au temple de Jupiter. Cette pratique, propre à l'Antiquité païenne désigne ici une procession pieuse en l'honneur de Marie, mais elle suggère l'idée que c'est Marie qui donnera la victoire contre les ennemis de l'extérieur, ceux de l'intérieur et contre le péché.

<sup>72</sup> L'expression *in longum aevum* indique une période de temps indéterminée et indéfinie. Pour ne pas mettre Marie à égalité avec Dieu, le poète ne peut pas dire qu'elle sera honorée éternellement, mais on comprend bien qu'elle ne cessera jamais d'être louée.

<sup>73</sup> Pallas renvoie ici à l'art, à la littérature et à la poésie.

<sup>74</sup> Le mot *threicius*, variante orthographique de *threicius*, évoque la Thrace, qui est la patrie d'Orphée, l'inventeur présumé de la lyre et la référence chez les poètes. Un pouce serait donc habile à jouer de la lyre, surtout si c'est celui d'Orphée. L'expression *threicius sacerdos* est employée par Virgile (*Enéide*, VI, 645) et désigne Orphée.

<sup>75</sup> Il s'agit de Dieu désigné sous un attribut plutôt jupitérien. On trouve exactement la même expression dans le premier vers de la première épigramme : *Salve siderei Mater venaranda Tonantis*.

<sup>76</sup> Cette image du lit nuptial évoque la maternité de Marie (juste après l'affirmation de sa virginité avec laquelle elle n'est pas, incompatible dans la théologie catholique) et une sorte de mariage non pas avec un corps humain, mais avec Dieu (*Domini*), pur esprit (ce qui explique qu'elle soit restée vierge malgré sa maternité).

<sup>77</sup> Martin Thierry se souvient peut-être de la malédiction portée par Dieu contre les hommes, suite au péché d'Adam et d'Eve : « *Mulieri quoque dixit : multiplicabo aerumnas tuas et conceptus tuos : in dolore paries filios...* » (*Genèse*, III, 16). Comme pour la doctrine catholique, Marie fut exemptée du péché originel, elle ne méritait pas de connaître les douleurs de l'enfantement. De plus, cet enfantement la laisse néanmoins vierge par un privilège tout particulier.

<sup>78</sup> D'après la doctrine catholique, Marie est montée, à sa mort, directement au ciel avec son corps resté intact. C'est ce que les catholiques nomment l'assomption de Marie, mystère célébré le 15 août. Si le corps de Marie n'a pas été sujet à la décomposition du corps, c'est que n'ayant jamais contracté la souillure du péché, elle ne pouvait connaître la dégradation et l'anéantissement de son corps, qui sont les effets du péché. Là aussi, le poète a peut-être en tête le passage de la Bible où Dieu avertit les premiers hommes fautifs qu'ils se décomposeront : « *[...]donec revertaris in terram de qua sumptus es, quia pulvis es et in pulverem reverteris.* » (*Genèse*, III, 19). A l'époque de Martin Thierry, l'assomption n'était pas encore un dogme, mais c'était une croyance bien établie.

<sup>79</sup> L'Olympe désigne ici le Ciel, lieu de béatitude pour les saints.

<sup>80</sup> Il faut comprendre que Marie, en mettant au monde le Rédempteur, a ouvert de nouveau pour les hommes l'accès au paradis qui leur était fermé depuis le péché d'Adam : « *Et emisit eum Dominus Deus de paradiso voluptatis ut operaretur terram, de qua sumptus es. Ejecitque Adam et collocavit ante paradisum voluptatis Cherubim et flammeum gladium atque versatilem ad custodiendam viam ligni vitae* » (*Genèse* III, 23 et 24) Elle est donc avec le Christ la réparatrice du péché originel ; elle permet donc aux hommes de s'établir une fois pour toutes, au ciel, auprès de Dieu, après leur mort. Elle a redonné aux hommes leur place (*sedis*) au paradis.

<sup>81</sup> L'Averne est un lac qui était considéré autrefois, par Virgile notamment, comme une entrée des Enfers (*Enéide*, VI, 126). Cela veut peut-être dire que Marie a vaincu la mort, puisque dans la mythologie, les Enfers étaient le lieu où se rendaient tous hommes, bons comme méchants, après leur mort. C'est peut-être aussi que Marie, dans la religion catholique, est destinée à terrasser le démon.

Exempte de la blessure infligée par l'antique serpent<sup>83</sup>, chantée  
Par les pieux prophètes<sup>84</sup>, promise<sup>85</sup> depuis longtemps à nos premiers parents,  
A leurs enfants et au peuple de Jérusalem,  
155 Sainte génitrice de son père et fille de son enfant<sup>86</sup>, clé  
Donnant accès aux cieux étoilés, nom vénérable  
Qui fait le supplice des démons, solide colonne de la foi,  
Douce lueur, aurore brillante de biens, lumière  
Sereine et resplendissante d'un rayon céleste, rejeton  
160 De la descendance de Jessé<sup>87</sup>, modèle des justes, ornée  
Des deux titres de mère et de vierge, terre excellente  
produisant le fruit<sup>88</sup> du salut, pierre exhalant  
Le divin nectar, nuée<sup>89</sup> prévenante, arrêtant  
L'ardeur du soleil, canal très direct de la vie<sup>90</sup>,  
165 Dispensatrice d'huile<sup>91</sup>, fleuve d'une suavité agréable,

---

<sup>82</sup> C'est dire la grande sainteté de Marie, puisque Marie est non seulement exempte du péché originel, mais aussi de toute inclination au péché. Elle est comme incapable de pécher puisque sa nature n'est pas portée au péché.

<sup>83</sup> C'est-à-dire Satan qui avait poussé les premiers hommes pécher, en prenant l'apparence d'un serpent pour mieux les tenter (*Genèse*, III, 1 et 15 : dans ce dernier verset, Dieu annonce au serpent que la femme, très souvent assimilée à Marie dans les commentaires, lui brisera la tête).

<sup>84</sup> Parmi les pieux prophètes qui ont chanté et annoncé Marie, on peut citer Isaïe : « *Propter hoc dabit Dominus ipse vobis signum : Ecce virgo concipiet, et pariet filium et vocabitur nomen eius Emmanuel* (*Isaïe*, VII, 14) Cette identification à Marie est explicitement confirmée par saint Mathieu, dans son *Evangile* (I, 23). Même s'il n'est pas un saint de l'Ancien Testament, Virgile est peut-être à compter parmi ces prophètes, puisqu'un certain nombre d'auteurs (comme Lactance, *Institutiones divines*, VII, 24) verront, dans la quatrième *Bucolique*, l'annonce de Marie et de son divin fils : « *Iam redit et Virgo, redeunt Saturnia regna ; / Iam nova progenies caelo dimittitur alto.* » (v. 6 et 7). Et puisqu'il est souvent question de célébrer la gloire de Marie, on peut penser que Martin Thierry a en tête le livre de *Judith*. Cette dernière, en effet, est souvent considérée comme une figure de Marie. De plus, elle libère son peuple ce qui cadre bien avec le contexte de notre poème.

<sup>85</sup> Notre poète fait probablement allusion au verset de la *Genèse* (III, 15) qui semble annoncer à Adam et Eve, la venue d'un Rédempteur et du rôle éminent que jouera sa mère dans la lutte contre le démon : « *Inimicitias ponam inter te [le serpent infernal] et mulierem, et semen tuum et semen illius ; ipsa conteret caput tuum, et tu insidiaberis calcaneo eius.* » Les Pères de l'Eglise ainsi que les théologiens catholiques se sont plus à voir dans cette femme mystérieuse Marie.

<sup>86</sup> On peut remarquer le chiasme dans le texte latin qui souligne le paradoxe et le côté miraculeux de la relation de Marie avec Dieu.

<sup>87</sup> Jessé est le père de David, illustre ancêtre de Jésus et donc de Marie (*Evangile de saint Mathieu*, I, 5). Le prophète Isaïe évoque aussi le rejeton de Jessé : « *Et egredietur virga de radice Jesse, et flos de radice eius ascendet.* » (XI, 1). Le rejeton est ordinairement assimilé à Marie et la fleur à son fils. Il faudrait probablement donner le sens de « nourricière » plutôt que d'« enfant » au mot *alumna* et comprendre *sobolis* comme désignant le Christ.

<sup>88</sup> C'est le Christ. Le mot *fructus*, désignant le Christ, se trouve dans les paroles de sainte Elisabeth à Marie : « *et benedictus fructus ventris tui* » (*Evangile de saint Luc*, I, 42)

<sup>89</sup> On trouve cette image dans Isaïe. Elle est reprise dans le *Rorate Caeli*, célèbre cantique chrétien, chanté durant l'Avent : *Rorate caeli, desuper, et nubes pluant Justum*. On comprend que le nuage chargé de pluie est Marie et que cette pluie féconde la terre et donne naissance au Sauveur.

<sup>90</sup> Il ne s'agit pas d'une vie naturelle et humaine, mais certainement de la vie divine communiquée aux hommes et appelée grâce sanctifiante.

<sup>91</sup> L'huile est le symbole de la joie comme on peut le voir dans ce passage du prophète Isaïe où l'huile s'oppose au deuil. Le prophète qui représente ici le Christ dévoile sa mission : « *ut ponerem lugentibus Sion, et darem eis coronam pro cinere, oleum gaudii pro luctu ...* » (*Isaïe*, LXI, 3). L'huile peut désigner par image le Christ puisque ce nom, tout comme le mot Messie, signifie celui qui est oint de l'huile. C'est par l'huile en effet que l'on oignait les représentants de Dieu (*Isaïe*, LXI, 1). On peut aussi considérer que Marie

Ville du Très-Haut, entourée d'un mur solide,  
Victorieuse de l'hérésie<sup>92</sup> et de la dépravation, enseigne<sup>93</sup> brillante,  
Laurier de la victoire<sup>94</sup>, gloire des vainqueurs<sup>95</sup>, triomphe  
Des hommes élus, coffret exhalant le goût d'ambroisie,  
170 Très digne mère du pardon, principe sans fin  
Des mères<sup>96</sup>, rose<sup>97</sup> sans flétrissure, fleur paisible  
De la plaine<sup>98</sup> verdoyante, fleur des fleurs, doux falerne<sup>99</sup>  
Et vin miellé plus doux <encore>, tour<sup>100</sup> très puissante, place-forte  
plus puissante, jeune pousse montant vers les étoiles, palmier<sup>101</sup>  
175 Fameux<sup>102</sup>, cèdre<sup>103</sup> de grande taille, cyprès raffermi,  
Myrrhe<sup>104</sup> exquise, nard<sup>105</sup> dégoulinant, belle colombe<sup>106</sup>,

---

est assimilée à huile qui dégoutte, qui est secrétée goutte à goutte, en faisant du mot *oleum* le sujet de *distillans*.

<sup>92</sup> Formulation qui rappelle celle prononcée par le concile d'Ephèse (431) : « victorieuse de toutes les hérésies ».

<sup>93</sup> Marie est considérée comme le signe de ralliement de tous ceux qui luttent contre l'hérésie ou la dépravation des mœurs.

<sup>94</sup> Littéralement, il ne s'agit pas de la victoire mais de la victorieuse. Mais il est difficile de savoir qui est désigné par le mot féminin *victricis*. Ce ne peut être Marie elle-même puisqu'elle est déjà le laurier. Ce pourrait être l'Eglise, mais rien ne l'indique, sauf la référence à l'hérésie que l'Eglise a pour mission de dénoncer et d'écraser.

<sup>95</sup> On pourrait aussi comprendre l'expression autrement si l'on faisait de *victorum* un participe passé de *vinco, is, ere*. Marie serait alors non pas la gloire des vainqueurs, mais la gloire des vaincus. Ces derniers seraient vaincus non pas dans leur combat spirituel, mais des perdants, des affligés aux yeux du monde.

<sup>96</sup> L'expression peut paraître un peu obscure. On pourrait comprendre que Marie est la nouvelle Eve, le modèle des mères.

<sup>97</sup> Le nom de cette fleur qui évoque souvent la beauté et l'amour est également attribué à Marie dans les *litanies de Lorette : Rosa mystica*. Le terme *intemerata* qui évoque l'absence de péché et de souillure est appliqué aussi à la vierge guerrière Camille dans l'*Enéide* (XI, 584). Mais on le trouve également dans les *litanies de Lorette : Mater intemerata*. Ce qualificatif ne renvoie pas forcément uniquement à une innocence foncière ou à une pureté de corps impeccable. Il s'y ajoute peut-être, comme peuvent le suggérer les expressions avoisinantes, l'idée que la rose ne fane et ne se flétrit jamais.

<sup>98</sup> Expression tirée du *Cantique des Cantiques* (II, 1). La Sulamite, autrement dit l'épouse, se présente comme la fleur des champs : *Ego flos campi*.

<sup>99</sup> Le doux falerne fait peut-être écho au compliment que fait l'époux à son épouse : *Guttur tuum sicut vinum optimum* (*Cantique des Cantiques*, VII, 9, mais ce passage, semble-t-il, est parfois attribué non pas à l'époux, mais à l'épouse. En outre, remarquons que Martin Thierry use ici du nom du plus prestigieux vin romain.

<sup>100</sup> La tour évoque peut-être la protection, la défense que procure Marie et peut-être aussi l'élévation vers Dieu. Le cou de l'épouse est comparée à une tour fortifiée : *Sicut turris David collum tuum quae aedificata est cum propugnaculis, mille clypei pendent ex ea, omnis armatura fortium* (IV, 4). Il est possible que le poète se soit inspiré de ce passage pour l'appliquer à Marie.

<sup>101</sup> L'épouse, dans le *Cantique des Cantiques*, est comparée à un palmier (VII, 8).

<sup>102</sup> L'adjectif *nobilis* est en rapport avec la connaissance et la notoriété, mais nous nous demandons, au vu de l'expression suivante, relative également à un arbre, si Martin Thierry ne lui donnerait pas le sens d'« élevé », plus en accord avec le mot français « noble ».

<sup>103</sup> Le cèdre est un arbre majestueux, présent notamment au Liban. Dans l'Écriture Sainte, c'est le Christ qui se compare au cèdre (cf. *Ezéchiel*, XVII, 22-24). Mais on peut voir aussi que le Temple est fait en partie de bois de cèdre (cf. *Premier livre des Rois*, VI et VII). Or Marie est le nouveau temple de Dieu. Enfin, le cèdre, de par son ampleur et de sa robustesse, peut évoquer la magnificence et la puissance, comme on peut le sentir dans le *Cantique des Cantiques : Species ejus ut Libani, electus ut cedri* (V, 15).

<sup>104</sup> Il est question également de myrrhe (I, 12 : ici, le mot est appliqué à l'époux, III, 6, IV, 6, V, 5) et de cyprès (I, 16) dans le *Cantique des Cantiques*.

<sup>105</sup> Dans le *Cantique des Cantiques*, l'épouse évoque son nard qui répand sa bonne odeur : *nardus mea dedit odorem suum* (I, 11). Le nard, la myrrhe et le cyprès sont réunis au chapitre IV : *Emissiones tuae paradisi malorum puniceorum cum pomorum fructibus, cypri cum nardo. Nardus et crocus, fistula et cinnamomum*,

Parfum d'encens, temple de la paix, jeune fille de bonne naissance<sup>107</sup>,  
Verge d'Aaron<sup>108</sup>, toison du grand Gédéon<sup>109</sup>,  
Arche de Noé<sup>110</sup>, buisson de Moïse<sup>111</sup>, retraits de la chaste Sibylle<sup>112</sup>,  
180 Jardin clos<sup>113</sup>, maison<sup>114</sup> de Salomon, fin de notre

---

*cum universis lignis Libani ; myrrha et aloe, cum omnibus primis unguentis* (13 et 14). Dans cet agréable jardin, se retrouvent ces éléments.

<sup>106</sup> Dans le *Cantique des Cantiques*, l'époux compare volontiers la Sulamite à une colombe : *Oculi tui columbarum* (I, 14) et *columba mea* (II, 14). La colombe évoque la tendresse et la douceur.

<sup>107</sup> En effet, Marie est « bien-née » car non seulement elle a beaucoup de qualités, mais elle a aussi du sang royal puisqu'elle est une descendante du roi David.

<sup>108</sup> La verge d'Aaron fait allusion au bâton qu'Aaron, le frère de Moïse et son assistant disert, jeta devant le pharaon. Aussitôt, la verge se transforma en serpent. Nullement impressionné, le pharaon demanda à ses propres prêtres d'opérer le même prodige, ce qu'ils firent. Mais serpent issu de la verge d'Aaron dévora les serpents du pharaon (*Exode*, VII, 8 à 13). Il est cependant difficile de voir un rapport avec Marie, si ce n'est sa puissance et le fait qu'elle détruit les serpents, symbole du mal.

<sup>109</sup> Gédéon est un « juge » de l'Ancien Testament, c'est-à-dire que c'est un guerrier suscité par Dieu pour libérer son peuple. C'est ainsi que Gédéon vit un ange lui dire que Dieu l'avait choisi pour soustraire Israël au joug des Madianites. Comme Gédéon hésitait, doutant peut-être un petit peu de la puissance divine, il implora Dieu de lui donner un signe. Il plaça ensuite une toison sur l'aire où l'on battait les grains de blé. Il se dit alors que si seule la toison était imbibée de rosée, ce serait le signe que Dieu l'aidera de sa puissance (*Les Juges*, VI, 36 à 40). Il est probable que certains Pères de l'Église aient pu, de façon symbolique, assimiler Marie à cette toison humide. La rosée figure probablement la grâce et Marie est la dispensatrice de ces grâces.

<sup>110</sup> Noé est un homme juste qui ne sombra pas, comme tous ses contemporains, dans le vice et dans la corruption. Pour le préserver, lui et sa famille, Dieu lui enjoignit de construire une immense arche grâce à laquelle il pourrait échapper au déluge (*Genèse*, VI et VII). L'arche est traditionnellement assimilée à l'Église dont la mission est de sauver les hommes. Comme l'Église, Marie arrache les hommes au péché et à l'enfer : c'est probablement pour cette raison qu'elle est désignée sous la figure de l'arche

<sup>111</sup> Un jour que Moïse inspectait les troupeaux, il vit au loin un buisson brûler sans se consumer. Intrigué, il s'en approcha. C'est alors que Dieu se fit connaître de lui et se nomma « Je suis celui qui est ». Il lui donna ensuite la mission de libérer son peuple (*Exode*, III). Le buisson-ardent symbolisait donc Dieu et il est par conséquent curieux que le poète le mentionne pour désigner Marie. C'est peut-être que Marie a révélé Dieu aux hommes en mettant au monde Jésus, comme le buisson-ardent a révélé Dieu à Moïse, et à travers lui, aux hommes.

<sup>112</sup> La sibylle était une prophétesse païenne dans l'Antiquité. Il y en avait plusieurs, réparties dans le monde. La plus connue est celle de Cumès que consulta Enée. Elle était vierge, comme l'indique Virgile (*Énéide*, VI, 45). Les chrétiens ont interprété leurs prédictions dans leur sens et fait d'elles des prophétesses chrétiennes, comme on peut le voir dans le *Dies Irae*, où la Sibylle est citée aux côtés de David. La chasteté est un lien évident entre la sibylle de Marie. Mais surtout, des chrétiens (Lactance, par exemple) voyaient dans la prédiction de la sibylle de Cumès, rapportée par Virgile dans la quatrième *Bucolique* l'annonce de la vierge Marie : « *Ultima Cumaei venit iam carminis aetas / magnus ab integro saeculorum nascitur ordo. / Iam redit et Virgo, redeunt Saturnia regna ; iam nova progenies caelo dimittitur alto.* » (v. 4 à 7).

<sup>113</sup> Cette expression évoque peut-être, encore une fois, la maternité virgine de Marie. Le jardin évoquerait la fécondité et sa clôture évoquerait la virginité. Cette expression est tirée du *Cantique des Cantiques* (IV, 12) et évoque la fidélité de l'épouse qui se ferme à tout autre amour que celui de son époux : *Hortus conclusus soror mea, sponsa / Hortus conclusus, fons signatus*. L'image du jardin clos peut aussi évoquer le paradis, lieu de délices et de sécurité car le démon et ses tentations n'y ont pas accès. Tervarent Attributs et symboles p.266 ??

<sup>114</sup> Le roi Salomon est connu pour avoir fait construire un magnifique temple qui abritait l'Arche d'alliance (*Troisième livre des Rois*, V et VI). Marie est aussi un magnifique temple, car son corps abritait Dieu, durant sa grossesse.

Indigence, louable Apollon<sup>115</sup> de la divination,  
Nymphes<sup>116</sup> de Thespiades, Pallas<sup>117</sup>, eau du Permesse<sup>118</sup>,  
Et tout ce que la Phocide<sup>119</sup> sacrée contient, Parnasse<sup>120</sup> riche  
En Muses de Castalie<sup>121</sup>, Hélicon<sup>122</sup> digne de souvenir sur la terre,  
185 Fontaine scellée<sup>123</sup>, puits<sup>124</sup> d'eau, charbon ardent<sup>125</sup>,  
Et perle entourée d'une émeraude toujours verte,  
Tu es belle<sup>126</sup> parmi la foule des femmes, toi dont le cou  
Couleur de lait<sup>127</sup> porte un collier qu'aucun mot ne peut décrire<sup>128</sup>,  
Salut fécond des fils de la terre<sup>129</sup>, avocate<sup>130</sup> éloquente,  
190 Gloire florissante de son peuple, unique espoir des condamnés<sup>131</sup>,  
Bras droit des affligés<sup>132</sup>, bouclier<sup>133</sup> utile aux combattants,

---

<sup>115</sup> Apollon est ici à considérer comme le dieu de la divination et de la prophétie. Et si Marie est comparée à Apollon, c'est qu'elle est considérée comme une prophétesse de premier plan. Saint Thomas d'Aquin enseigne que Marie avait reçu en quelque sorte le don de prophétie, puisque, dans son *Magnificat*, elle prédit que toutes les générations la proclameront bienheureuse : *Ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes* (*Évangile de saint Luc*, I, 48).

<sup>116</sup> Il s'agit des Muses (Ovide, *Métamorphoses*, V, 310). Thespie est une ville grecque située non loin de Thèbes. Dans l'*épigramme* n°1, Marie est également considérée comme une inspiratrice, sur le modèle des Muses (v.9 et 10). Ce n'est pas la première fois que le mot *nymphae* désigne les Muses.

<sup>117</sup> Déesse de l'intelligence et vierge.

<sup>118</sup> Le Permesse est un fleuve de Béotie sortant de l'Hélicon dont la source était consacrée aux Muses. La forme *Permessidos* équivaut probablement à *Permessidis*.

<sup>119</sup> Il s'agit certainement de la Phocide, région de Grèce. L'allusion est quelque peu obscure. S'agirait-il de Delphes, lieu sacré par excellence de cette région ?

<sup>120</sup> Montagne de Phocide, située près de Delphes et fréquentée par Apollon et par les Muses.

<sup>121</sup> Fontaine consacrée aux Muses. Elle se situe sur le Parnasse.

<sup>122</sup> Grande montagne de Béotie, elle aussi servant de séjour aux Muses.

<sup>123</sup> L'expression se trouve telle quelle dans le *Cantique des Cantiques* (IV, 12).

<sup>124</sup> Cette expression fait peut-être allusion au puits de Jacob près duquel Jésus a rencontré la Samaritaine et lui a proposé une eau qui désaltère à jamais, image de la grâce (*Évangile de saint Jean*, IV, 5 à 15). Marie est souvent considérée par les catholiques comme le canal de la grâce.

<sup>125</sup> Le sens de cette expression est assez obscur. A première vue, on peut penser qu'il s'agit d'une image de la ferveur de Marie, de son ardeur à rendre un culte à Dieu et de sa charité intense. Mais sous la plume de saint Paul, le charbon enflammé semble renvoyer plutôt à la colère divine (*Épître aux Romains*, XII, 20), alors que Marie est plutôt associée à la miséricorde.

<sup>126</sup> La beauté de l'épouse est souvent exaltée dans le *Cantique des Cantiques* à travers des formules de ce genre : *Pulchra es, amica mea, suavis et decora sicut Jerusalem* (VI, 3) ou : *Quam pulchra es, et quam decora, charissima in deliciis* (VII, 6). Et les premiers mots que l'époux adresse à sa bien-aimée, c'est qu'elle est la plus belle des femmes : *ô pulcherrima inter mulieres* (I, 7).

<sup>127</sup> Le lait, comme le miel, sont également évoqués à propos de l'épouse : *mel et lac sub lingua tua* (IV, 11). On les retrouve associés dans d'autres passages (V, 1, par exemple).

<sup>128</sup> Ce vers semble inspiré des compliments de l'époux sur la beauté du cou de l'épouse : *Pulchrae sunt genae tuae sicut turturis ; collum tuum sicut monilia* (I, 9).

<sup>129</sup> *Terrigenum* est très certainement un génitif pluriel archaïque, parfaitement admis en poésie. En tant que fils d'Adam (dont le nom signifie « limon de la terre »), les hommes sont pécheurs et condamnés à l'enfer.

<sup>130</sup> La *patrona* est une protectrice, une avocate. Ce peut être aussi la version féminine du patron, riche citoyen qui protège ses clients. Dans l'*épigramme* n°1, Martin Thierry se présentera comme le client, donc le protégé, de Marie.

<sup>131</sup> Les condamnés sont les pécheurs qui ne peuvent se sauver par eux-mêmes. Ce sont peut-être tout spécialement les pécheurs condamnés à l'enfer et que Marie vient sauver au dernier moment.

<sup>132</sup> L'expression trouve son équivalent dans la formule *Consolatrix afflictorum* que l'on récite dans les *litanies de Lorette*. L'expression *dextra* signifie probablement « soutien ou protection » accordées aux malheureux.

<sup>133</sup> Cette image du bouclier n'est apparemment pas très fréquente dans les prières mariales, mais on la trouve cependant, dans un contexte de combat spirituel, dans un long poème du cardinal Jean Dominici (1356-1419) : « Le lion rugit et gronde / Et l'âme débile craint / Tels ennemis, et de force suis nu. / Vierge, fais-toi

Miroir<sup>134</sup> de la vertu, voie de ceux qui errent, vie heureuse  
Des justes, amour du bien, toi que personne ne peut égaler,  
Maison sûre des captifs<sup>135</sup>, remède à la disposition  
195 Des faibles<sup>136</sup>, fleuron de la piété, soulagement de ceux qui sont dans le besoin,  
Repos agréable pour les harassés, port et vent des marins<sup>137</sup>,  
Ouille des sourds, flambeau lumineux des aveugles,  
Parole des muets, asile<sup>138</sup> du malheureux pécheur,  
Inventrice de la charité, porte<sup>139</sup> du paradis, bien barricadée  
200 Par des verrous sûrs<sup>140</sup>, cela est montré clairement comme avec le doigt<sup>141</sup>,  
Tu présentes ton sein et tes mamelles très suaves au Christ<sup>142</sup>  
Vivant<sup>143</sup>. Pressons le pas, nous qui sommes en route ! En effet, le front serein<sup>144</sup>,

---

mon écu / Que je vainque qui toujours t'est rebelle. » (Pie Regamey, *les plus beaux textes sur la vierge Marie*, La colombe, 1946, p. 186). Pétrarque l'utilise également, mais comme une simple protection contre les malheurs de la vie : « ô solide bouclier des affligés contre les coups de la mort et de la fortune » (*Op. Cit.* p. 188). Dans les *litanies de Lorette*, l'expression de notre poète pourrait correspondre à l'invocation ajoutée par le pape saint Pie V, après la bataille de Lépante (1571), mais c'est bien postérieur à l'écriture de notre poème : *Auxilium Christianorum*.

<sup>134</sup> Le miroir suggère l'idée d'un reflet. Dans les *litanies de Lorette*, Marie est appelée *Speculum iustitiae*. Elle reflète donc la justice, autrement dit, la sainteté de Dieu. Le mot *virtus* peut exprimer également la sainteté, mais si on regarde le contexte immédiat, on se rend compte que les mots *dextra*, *virtus* et *umbo* font plutôt penser à la force. Il semblerait donc que Marie soit ici considérée comme le reflet de la puissance divine.

<sup>135</sup> Les captifs sont peut-être de véritables prisonniers, des chrétiens retenus par des adeptes de Mahomet. Mais si l'expression prend un sens figuré et évoquer ceux qui sont sous la domination du démon en raison de leurs péchés, elle peut être l'équivalent de l'invocation *Refugium peccatorum* que l'on trouve dans les *litanies de Lorette*.

<sup>136</sup> Cette invocation peut être considérée comme l'équivalente de *Salus infirmorum* que l'on trouve dans les *litanies de Lorette*.

<sup>137</sup> On trouve cette image de Marie protectrice des marins et dominant sur les éléments naturels, amplement développée dans la seconde partie de la première *épigramme*. On peut aussi retrouver cette même idée sous l'appellation *Stella matutina* qui figure dans les *litanies de Lorette* : en effet, l'étoile permet de guider le marin et de le mener à bon port.

<sup>138</sup> On peut y voir la même idée que l'expression *Refugium Peccatorum* figurant dans les *litanies de Lorette*.

<sup>139</sup> On trouve une autre expression assez proche et équivalente dans les *litanies de Lorette* : *Janua caeli*. L'idée est soit que pour aller au ciel, la dévotion mariale est nécessaire, soit qu'en mettant au monde le Sauveur, Marie a permis l'accès au ciel pour les hommes.

<sup>140</sup> C'est peut-être la même image que dans l'expression *hortus conclusus*. Marie incarne le bonheur dans la sécurité, la protection des chrétiens. S'y ajoute peut-être l'idée qu'au paradis il n'y aucune ombre de mal et qu'une fois admis au paradis, il n'est plus possible d'en être retiré.

<sup>141</sup> Cette expression signifie probablement quelque chose d'absolument clair et incontestable.

<sup>142</sup> Cette image réaliste de la maternité de Marie se trouve aussi, mais de façon moins appuyée, dans l'hymne *ô gloriosa Domina*, composée par Venance Fortunat : « O glorieuse Dame, élevée au-dessus des astres, qui de votre sein sanctifié avez allaité providentiellement votre Créateur ». Ce poème était récité pendant les *Laudes* de la vierge Marie et pouvait donc être bien connu de Martin Thierry. L'un de ses contemporains, Pierre Gringore, en avait donné une version versifiée en quatre strophes de décasyllabes. Une autre hymne de Fortunat (*De sancta Maria*) évoque d'une façon similaire la maternité divine de Marie : *O gloriosa femina / Excelsa super sidera / Qui te creavit provide / Lactas sacro ubere* (Henri Barré, *Prières anciennes de l'occident à la mère du Sauveur, des origines à saint Anselme*, ouvrage publié avec le concours du C.N.R.S., Paris, Lethielleux, p.27).

<sup>143</sup> Evoquant les dangers qui environnent la chrétienté et appelant les chrétiens à un véritable combat intérieur pour mériter l'aide du Ciel, le poète Richerius invoque Marie, dans une sorte de litanie ou de péan en son honneur. Il faut probablement comprendre que le poète considère la vierge Marie comme un rempart efficace contre les dangers et contre les tentations. C'est en recourant à Marie que l'on fait son salut. C'est probablement ce que suggère l'évocation de la barque qui arrive à bon port, guidée par une étoile (image probablement de la vierge). Il est intéressant de remarquer qu'il est également question de barque et de navigation dans l'*épigramme* 1, qui est entièrement consacrée à chanter la gloire de Marie et à se confier en

Le Fils montre de cruelles blessures et son côté transpercé<sup>145</sup>,  
Dont le sang se répand goutte à goutte, à son Père infini<sup>146</sup>,  
205 Qui est disposé à remettre nos dettes.  
Est-ce que nous repousserons stupidement le bien qu'on nous offre<sup>147</sup> ? [...]  
Quel foin trouverait-on sur la corne solide<sup>148</sup> ! Compagnons, mettez-vous en prière<sup>149</sup> !  
Allez ! Luttant d'un cœur sans mesure<sup>150</sup>,  
Ne mettons plus notre espérance dans les dons périssables des trois concupiscences<sup>151</sup>.  
210 Si désormais nous sommes purifiés de nos funestes fautes, poursuivons enfin des biens  
meilleurs<sup>152</sup>.  
A quoi sert l'orgueil qui se targue de vaniteuses processions ?  
C'est un péché plus grand à cause duquel un autre<sup>153</sup> ne sera pas absous.  
Il faudra se souvenir du poète<sup>154</sup>, issu de Jessé<sup>155</sup> et dont le chant est sonore,

---

elle. Y aurait-il un lien implicite entre le nom de Marie et les mers (*maria*) ? Par ailleurs, la pratique des litanies était déjà bien répandue, ne serait-ce qu'au Moyen Âge. Durant cette période, les litanies adressées à la vierge Marie sont légion, mais c'est au XVI<sup>e</sup> siècle qu'ont été fixées les invocations composant les litanies « officielles » ou du moins les plus connues, de Marie : ce sont les *litanies de Lorette*.

<sup>144</sup> C'est-à-dire d'une âme sereine. Il est en effet admis dans la théologie catholique que le Christ n'a pas subi malgré lui sa passion, mais qu'au contraire, il a offert son sang volontairement et par amour.

<sup>145</sup> Ce passage peut être rapproché de l'épigramme n°2, dans laquelle le Christ exhorte les chrétiens à compatir à ses souffrances.

<sup>146</sup> *Immensus* signifie étymologiquement : « qui ne peut être mesuré ». C'est pour cela que nous l'avons traduit par « infini ». Mais il n'est pas impossible que dans ce contexte de passion du Christ, le poète veuille dire que Dieu le Père est « sans mesure » dans les souffrances qu'il inflige à son Fils.

<sup>147</sup> L'emploi du mot *praesens* est un peu curieux. Il est peu probable qu'il soit associé au nom *Christus* car d'une part, il est très éloigné de lui et d'autre part, il est fondamental, dans la religion chrétienne, que le Christ ne soit plus présent dans le sépulcre. On le fera donc plus volontiers porter sur *bonum*. Ce bien en question est assez manifestement le rachat des péchés par le Christ. Il serait alors plus naturel d'employer l'adjectif démonstratif *hoc* au lieu de *praesens*. On peut certes considérer que ce bienfait du Christ est comme présent sur les lieux saints et que le poète ne se contente pas de l'évoquer. Mais on peut peut-être le traduire par bien « suprême » en décomposant le mot ainsi : *prae* (qui est à la tête de, qui est au-dessus de) + *esse*.

<sup>148</sup> *Foenum habere in cornu* est un adage recensé par Erasme et tiré d'Horace. Il se dit d'une personne dangereuse car « médisante et violente ». Erasme explique qu'on mettait de la paille sur les cornes des taureaux agressifs pour prévenir les passants. Le poète semble infléchir légèrement le sens de cette expression : il s'agirait plutôt d'une folie furieuse ou d'une cruauté du cœur qui ne se laisserait pas toucher par les souffrances du Christ. L'adjectif *solido* peut indiquer que l'homme en question serait enfoncé soilement dans l'insensibilité ou dans la folie, mais il n'est pas impossible que le poète ait voulu mettre *stolido* au lieu de *solido*. Cette substitution permettrait de rendre compte du glissement de l'adage vers la folie ou l'ineptie.

<sup>149</sup> Il faut probablement sous-entendre, après le verbe *recitate* des « prières d'actions de grâces ».

<sup>150</sup> La répétition du terme *immensus* suggère que l'homme doit répondre à l'amour infini de Dieu pour lui, par un amour généreux et sans limites.

<sup>151</sup> Le mot « concupiscence » n'est pas dans le texte latin, mais il nous semble implicite. Selon saint Jean, l'homme doit lutter contre trois concupiscences, solidement ancrées en lui. Il s'agit de la concupiscence de la chair, de la concupiscence des yeux et de l'orgueil de la vie : [*quoniam omne quod est in mundo, concupiscentia carnis est, et concupiscentia oculorum et superbia vitae ; quon non est ex Patre, sed ex mundo est (Première Epître de saint Jean, II, 16)*].

<sup>152</sup> Le poète appelle à une réforme intérieure, plus qu'à un étalage ostentatoire de piété qui ne serait pas le reflet d'une profonde conversion, mais l'occasion de satisfaire son orgueil. On comprend alors bien que ce genre de processions manque leur but. Loin d'attirer la miséricorde divine en montrant un cœur contrit et humilié, elle est une manifestation de l'orgueil humain qui constitue une offense à Dieu et donc un obstacle à son pardon. Ces processions, bien loin de purifier les hommes, les enfoncent encore plus dans le péché.

<sup>153</sup> Il est question d'un autre péché, et non pas d'un autre homme.

<sup>154</sup> Il s'agit peut-être du roi David, l'auteur d'un grand nombre de psaumes dont certains expriment de façon poignante son repentir. David est souvent un symbole de contrition sincère et profonde.

- 215 Quand, grinçant des dents, la mort cruelle, venue à l'improviste,  
Accourra en nous tombant brusquement dessus et nous tuera de son épée rigide.  
Le très grand Jupiter n'a pas pu éloigner de l'Alcide<sup>156</sup>, fou <de douleur> une mort pénible ;  
Bien au contraire, poussé par le destin,  
Il aura livré au bûcher rapace ses membres pour les brûler<sup>157</sup>,
- 220 Il aura aussi versé sa faible vie comme prix déplorable de l'infâme Nessus<sup>158</sup>.  
Je conclurai en peu de mots. Qui que tu sois,  
Tu chercheras par orgueil à atteindre les étoiles élevées, et à travers un sentier quelque peu sinueux,  
Tu franchiras les frontières des territoires, tu feras des guerres,  
Fatalement funestes pour les territoires, mais qui seront une menace pour le Turc enragé.
- 225 Tu vivras sublime et tu fendras les mers délaissées  
Avec un navire couronné. Perçois le danger qui vient<sup>159</sup>.  
Lucifer<sup>160</sup>, l'étoile du matin, est chassé du haut du ciel  
Et parce qu'il s'est livré au mensonge, il est enfermé dans des antres ténébreuses<sup>161</sup>.

---

<sup>155</sup> Jessé est le père du roi David et donc l'ancêtre du Christ qui descend de David par Marie et par Joseph. En parlant de l'arbre de Jessé, c'est-à-dire en considérant la généalogie du Christ, on faisait souvent la remarque que Marie, la toute pure et Jésus son fils étaient issus de pécheurs (on se souvient par exemple que David a tué le mari de Bethsabé pour pouvoir l'épouser), que le péché avait donc fait place à la pureté, que la purification était donc possible. Si l'on fait de *alter Iesseus* (un autre Jessé) le sujet de *mundabitur*, on peut comprendre que Jessé qui pourrait incarner le souillure, n'aboutira pas à la sainteté par des pratiques de piété hypocrites et presque blasphématoires (puisqu'on se rend plus honneur à soi qu'à Dieu). En 1522, fut installé en l'église saint Etienne de Beauvais un magnifique vitrail réalisé par le célèbre Engrand qui représentait justement cet arbre de Jessé aboutissant à Marie qui semble éclore d'un lis blanc, symbole de la pureté. François 1<sup>er</sup> et Charles Quint figurent également sur ce vitrail que connaissait peut-être Martin Thierry et qui est resté célèbre.

<sup>156</sup> Autre nom d'Hercule (Ovide, *Métamorphoses*, IX, 13) qui lui vient de son grand-père Alcée. On se souvient qu'Hercule, à la demande de sa femme qui croyait par là lui redonner de l'amour, avait revêtu la tunique empoisonnée du centaure Nessus. Les démangeaisons occasionnées par le poison étaient tellement intolérables et incurables qu'Hercule, ne pouvant trouver aucun repos, aucun soulagement, préféra se donner la mort en se faisant brûler sur un bûcher (*Métamorphoses*, IX, 160 et suiv.). Hercule était devenu « fou de douleur ». Le Christ est comparé à ce héros de la mythologie car tous les deux ont beaucoup souffert dans leur corps et se sont sacrifiés volontairement.

<sup>157</sup> Il semblerait qu'il y ait une sorte de glissement grammatical et que le sujet ait changé. Il n'est plus question, comme précédemment de Jupiter, mais d'Hercule. Mais si l'on transpose cette histoire de la mythologie dans un contexte chrétien, il n'y a plus vraiment de glissement puisque Jésus est Dieu.

<sup>158</sup> Nessus est un centaure perfide qui fut tué d'un coup de flèche par Hercule. Mais avant de mourir, le centaure fit croire à Déjanire, la femme d'Hercule qu'il avait tenté d'enlever, que sa tunique imbibée de sang avait le pouvoir de rendre l'amour et qu'elle pourrait employer ce remède le jour où Hercule semblerait la délaisser. En fait, sa tunique était empoisonnée (*Métamorphoses*, IX, 98 et suiv.). Nessus, ici, en raison probablement de son extrême perfidie, est assimilé au diable, bien connu lui aussi pour son esprit de tromperie. En outre, ce vers semble confirmer qu'il faille voir le Christ derrière la figure d'Hercule, puisqu'il est question de rachat, donc rédemption. En effet, il est assez courant de considérer que la Christ a racheté les hommes au démon sous le pouvoir duquel ils étaient tombés depuis le péché d'Adam.

<sup>159</sup> On peut comprendre ce passage d'une manière un peu différente et faire de cette dernière phrase, la proposition principale de ce qui précède : « Toi, qui que tu sois, qui chercheras, par orgueil, à atteindre les étoiles élevées, et qui, empruntant un sentier quelque peu détourné, franchiras les frontières des territoires, qui mèneras des guerres fatalement funestes pour les territoires, mais qui seront une menace pour le Turc enragé, et qui vivras sublimement et qui fendras les mers délaissées avec un navire couronné, perçois le danger qui s'approche. »

<sup>160</sup> Lucifer est un autre nom de Satan. Il signifie « qui apporte la lumière ». Ce nom flatteur lui vient du fait qu'il était, avant sa révolte, le plus grand des anges. La Bible rapporte que suite à son péché, il a été précipité du ciel (*Apocalypse*, XX, 8 à 10).

<sup>161</sup> Dans le passage de l'*apocalypse* cité ci-dessus, il n'est pas question d'« antres ténébreuses », mais de lacs de feu et de soufre » (*stagnum ignis et sulphuris*). L'expression est influencée par la mythologie.

- 230 César<sup>162</sup>, chef intrépide, palme fleurie du sceptre romain,  
S'écroule subitement, transpercé par une blessure.  
Bien qu'armé d'une arme funeste et d'une armure fiable,  
L'Etranger<sup>163</sup> tombe raide mort, épouvanté par un très petit coup.  
Alexandre le Grand<sup>164</sup>, dont la renommée s'étend partout,  
A fini ses jours qui n'en étaient qu'à leur début, en puisant une eau fatale.
- 235 Habitué à traverser à la nage l'Hellespont profond,  
Léandre<sup>165</sup> est englouti dans les flots monstrueux.  
Il me plairait de proclamer ces vérités ! Que l'orgueil  
Ne s'empare d'aucun roi chaldéen<sup>166</sup>, bien qu'il y en ait  
Qu'une grande sagesse transforme en remarquable Solon<sup>167</sup>, après recensement de leurs forces,
- 240 Que leur vigueur robuste transforme en incomparables Fabius<sup>168</sup>,  
Que leur immense richesse transforme en Crésus<sup>169</sup> qui ruissellent d'or. Puisqu'un seul Dieu existe,  
Celui qui règne dans le palais céleste, il est plus sage que toute personne,  
Plus fort qu'Anthée<sup>170</sup>, également plus riche que l'or lydien<sup>171</sup>.

*Ce texte est facile à dater, en raison des événements historiques auxquels il est fait allusion. Martin Thierry est sous le coup de deux faits d'une grande importance :*

- *La victoire remportée par les Turcs sur les Hongrois à Mohacs (1526), qui leur permet de terminer la conquête de toute l'Europe balkanique. Il est important de noter que les*

---

<sup>162</sup> La référence à César a pour but de montrer que même les puissants de la terre tombent sous les coups de la mort et ce, de façon aussi rapide qu'imprévue. La chute mortelle de César est peut-être à l'image de celle de Satan dont il a été question juste avant. Ce serait faire de César une figure quelque peu diabolique. La mort de César, survenue brusquement aux Ides de mars 44, est racontée par Suétone (*Vies des douze Césars, César, LXXXII*) et par Plutarque (*Vies parallèles, Vie de César, LXVI*).

<sup>163</sup> *Allophylus* signifie celui qui est étranger car non-hébreu. Divers indices (l'armement du guerrier et la faiblesse du coup qui le tue) font penser au géant Goliath que le jeune David a terrassé d'un coup de pierre jeté à l'aide d'une fronde (I, *Rois*, XVII). Goliath était un philistin, il n'appartenait donc pas au peuple élu. L'allusion à cet épisode biblique a probablement pour but de donner du courage et de la confiance au soldat chrétien qui pourrait être impressionné par la force de l'adversaire. S'il combat pour Dieu, il viendra à bout de ses adversaires, même les plus redoutables.

<sup>164</sup> Il s'agit d'Alexandre le Grand. Plutarque raconte qu'il mourut à la suite d'une beuverie (*Vie d'Alexandre, LXXV*).

<sup>165</sup> Léandre est un amoureux, jeune et athlétique, qui rejoignait tous les soirs sa bien-aimée Héro, en traversant le bras de mer qui les séparait. Mais une nuit de mauvais temps, il se noya. Cette histoire est racontée longuement par Ovide (*Héroïdes, XVIII et XIX*) et par Musée (*Héro et Léandre*). Elle a aussi fait l'objet d'une sylvie de Martin Thierry.

<sup>166</sup> Les Chaldéens sont approximativement les Babyloniens. Ces derniers sont les bâtisseurs de la Tour de Babel, symbole de l'orgueil humain. De plus, Nabuchodonosor est le plus fameux des rois babyloniens. Il fit un jour élever une gigantesque statue en or et ordonna à tout le monde, et même aux Juifs, d'adorer cette idole (*Daniel, III*). C'est à lui que le prophète Daniel expliqua que son empire était un « colosse aux pieds d'argile » (*Daniel, 31 et suiv.*) Dans le livre de Daniel, les chaldéens sont aussi des sages (*Daniel, II, 4*). Ce sont également des astrologues. En tout cas, ils sont marqués par l'orgueil.

<sup>167</sup> Solon est un homme politique athénien regardé comme un sage. Il fit des réformes considérées comme bénéfiques et il montra beaucoup d'humanité dans sa manière de conduire les hommes.

<sup>168</sup> Il est fait certainement allusion aux 306 Fabii, ces membres d'une même famille qui défièrent les Véiens. Tombés dans un piège, ils furent tous tués. Ce sont des modèles de dévouement, de sacrifice, et de courage que le poète valorise par l'emploi du terme *insignes*. Il se peut aussi qu'il s'agisse de Fabius Cunctator, qui a su temporiser pour faire usage de sa force au bon moment.

<sup>169</sup> Crésus était roi de Lydie et fut doté d'une richesse prodigieuse. Il fut vaincu par Cyrus. Que peut signifier l'allusion à Crésus ? Evoquerait-on le Camp du drapeau d'or de François I<sup>er</sup> ?

<sup>170</sup> Anthée était un géant doté d'une force inépuisable, tant qu'il restait en contact avec le sol car sa mère était Gaïa (Ovide, *Métamorphoses, IX, 184*).

<sup>171</sup> La Lydie, le royaume de Crésus, passait pour fort riche. C'est que coulait le Pactole, par exemple.

*Hongrois sont catholiques. Que les Grecs schismatiques tombent sous le joug des Turcs, tant pis pour eux. Mais quand il s'agit de catholiques, il n'en va pas plus de même.*

- *Le traité de Madrid (1526), dénoncé par François I<sup>er</sup> dès sa libération, ce qui a été suivi d'une reprise des hostilités entre la France et l'Empire. Cette désunion entre les deux principales puissances chrétiennes empêche la Chrétienté de riposter aux agressions des Turcs.*

*Cette période de tension a été suivie d'une détente : 1529, les Turcs échouent dans la prise de Vienne ; la même année, le traité de Cambrai (la paix des Dames) rétablit la paix entre la France et l'Autriche. Le texte a donc été écrit entre 1526 et 1529.*

*Martin Thierry ne pouvait pas accuser formellement François I<sup>er</sup> de parjure. Il en fait porter la responsabilité à Janus, le dieu qui ouvre les portes de la guerre. Si celui-ci rompt les traités, c'est parce qu'il a deux visages. En signant le traité de Madrid, François I<sup>er</sup> savait déjà qu'il ne le respecterait pas ; mais Charles Quint pouvait aussi s'en douter, et préparer déjà la guerre. En diplomatie, tout le monde ment plus ou moins. Lorsqu'il évoque la possibilité de traités éternels, Martin Thierry est déjà sur la voie des projets de « paix perpétuelle » de l'abbé de Saint-Pierre au XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais cela suppose une sincérité qui n'existe pas.*

*Martin Thierry parle de paix, entre les nations chrétiennes, mais c'est pour mieux lutter contre les Infidèles. Au vers 24, il envisage la reconquête des Balkans (les Gètes). Il fait ensuite un véritable appel aux armes.*

*Que signifie la conclusion ? Le poète donne des conseils, dont on ne sait pas à qui ils s'adressent : au roi, à l'empereur, au pape ? C'est à tous en même temps. Ils se résument ainsi : faire la guerre contre les Turcs, y compris sur la mer, mettre en prison Luther. Il ne faut pas désespérer devant la force de l'adversaire, on a des exemples qui prouvent qu'un plus petit peut battre un plus grand.*

*La fin est plus énigmatique. Qui sont les rois chaldéens ? Ce sont sans doute les souverains de l'Europe qui ne s'entendent pas entre eux, comme les Babyloniens, qui ne parlaient plus la même langue.*

## Finierat

1\_Finierat meus vates, cum memor hesterni visi Darius sic exorsus est :

2\_« [...] Consederunt super excelsam cathedram duae mulieres, non inegantes, verum pulchricomae et ultramundanae, speciositatis venustamento redimitae, purpureis vestibibus indutae, et candidis stollis amictae, signum Dei vivi in frontibus habentes. Quarum unam porci et canes circumdederunt, oculum illius evulserunt. Rosam galeri statim foedarunt, et brachium dextrum enervaverunt, quam durissimis dentibus extinguere tentarunt. Sed equitum bellatorum et peditum advenit numerus qui, congregato exercitu, impetum facientes, porcos et canes partim enecarunt, et partim fugarunt. Alteram adorsae nigellae bestiae facies hominum diversas prae se ferentes caudas tamen ad inuicem colligatas habentes, corpus ceciderunt, capillos extraxerunt, nasum contorserunt, aures vellicarunt, et ubera dulcissimo veritatis lacte turgentia momorderunt. Quas primo obtutu apparentes bestias nihilo tamen secius ad imaginem Dei factos homines, alii milites undique muniti, et oppositis, si belli placuisset amor, congregari expetentes ita annuente ipso Deo, absque ulla dimicatione ab erroris semita ad cognitionis viam et veritatis agnitionem reduxerunt. »

3\_Tunc assurgens Quintinus Socratica edoctus brevitate sat iureconsultis nota, in haec prorupit. « Non admiremini commilitones observantissimi. Nec vos territet denarratum visum quod nullo suffragante Oedipode adaperiam. Vero verius, et si dici queat verissimo verissimius consederunt sedent et sedebunt, super Ecclesiam qua nihil est excelsius adversus quam non praevalent portae inferi extra quam nulla est salus, et in quam non introibunt manzeres et spurii<sup>1</sup>, Ecclesiam quidem sanctam et immaculatam. Columnam veritatis magisterio Spiritus sancti directam sponsum Christum habentem, ipsius sanguine dedicatam, quatuor evangelicis basibus solidatam, uno doctore specialius exornatam, ac multitudine sanctorum dealbatorum et innumerorum martyrum, qui stolas suas in sanguine agni lavaverunt approbatam. Duae formosissimae virgines, christianitas et fides indissolubili charitate connexae, mansurae usque in seculi consummationem integritate obfirmatae, nedum victricem crucem exporrectis capitibus gestantes, sed et supremum nomen immaculati agni veri dei et veri hominis impavidis vultibus confitentes. Quarum unam scilicet Christianitatem immundi Turcae animarum simul hostes et corporum, luteis peccatorum sordibus obvoluti et ad vomitum semper redeuntes, Constantinopolim totius Orientis columen (ex duobus Christianitatis luminibus alterum erutum) diripuerunt. Rhodon pretiosi galeri florescentem rosam nuper calcaverunt, et Belgradum brachium dextrum quod erat fortissimum propugnaculum vi capientes, tenacibus fidei nervis privaverunt, quam Christianitatem (pro dolor !) manibus pedibusque delere enisi sunt, indiesque (ut pene omnem inferiorem Pannoniam expugnarint et subiugarint) enituntur. Sed orthodoxi in armis fortissimi, haeredes Dei, cohaeredes autem Christi, ardentiore quodam zelo commoti infoelices Turcas tanquam brutales Amalechitas, exorante Moyse, trucidabunt et fugaces expellent, amissaque regna recuperabunt.

4\_Fidem vero catholicam domini et Dei nostri salvatoris IESU CHRISTI magisterio institutam, et prophetis apostolicisque ; praedicationibus ubique diffusam, et sanctorum per totum orbem confessionibus roboratam, Patrum atque Doctorum sentiis adunatam, et pontificiae doctrinae consentaneam aggressi morosophi, haeresiarchae, haeretici, schismatici, inventores, fautores, et defensores, iniquitatis filii, sub vestimentis ovium lupi rapaces, cupidi, elati, superbi, sibi placentes,

---

<sup>1</sup> Cette nécessité d'être pur moralement pour entrer dans l'Eglise catholique rappelle l'exclusion drastique, préconisée par le *Deutéronome*, à l'égard de tous ceux qui étaient considérés comme « souillés » : *Non ingredietur manzer, hoc est, de scorto natus, in ecclesiam Domini, usque ad decimam generationem (Deutéronome, XXIII, 2)*. Très certainement, en calquant sa formulation sur celle du *Deutéronome*, Martin Thierry suggère que le peuple juif préfigurait l'Eglise.

murmuratores, querulosi secundum desideria sua ambulantes, blasphemi, ingrati, scelerati, prophani immites, proditores, temerarii, pertinaces et protervi. Caeci tamen et duces caecorum, in foveam perditionis decedentes propter divinae ultionis et apostolicae acrimoniam id est excommunicationem, ecclesiasticis luminibus carentes, naricia pice nigriores, et abiectis  
45 Aethiopibus (quos non dealbaret ceruseis pigmentis improba Circe) deformiores. Non aliter quam nequissimi daemones qui mille nocendi modos habent, et unitatem ecclesiae rescindere, charitatem vulnerare, sanctorum operum dulcedinem invidiae felle inficere, et omnibus modis humanum genus evertere conantur, hanc fidem a capite inchoantes, et demum per membra raptim discursantes, multum aberrantes, multasque et sine disciplina quaestiones inducentes, suis subdolis versutiis,  
50 refricatis erroribus, renovatis sectis, prophanis legibus damnatis regulis, et reprobis sensibus perturbare, et illi quamvis indeficienti contravenire contendunt, quos omnes<sup>2</sup> suggestionem diabolicam ab ovili Christi subtractos, et nisi resipuerint, tanquam Nadab et Abiu edaci comburendos igne, Dathan et Abiron vastissima absorbendos voragine, ac Hieroboam gravissima poena exterminandos.

55 5\_Religiosi Francigenae a tali miserandae pestis contagio immunes, et gladiis spiritualibus et temporalibus instructi una cum plurimis catholicis subito congregante viros Agrippa, virili Andrea, robusto Helia, luctatore forti Abachuc, fortissimo Sansone, terribili Enacho, cordato Calepho, percussore Lysimacho, percutiente Baruch, fortiter praeliante Clitomacho, bellatore Xerxe, hostes persequente Demetrio, victorioso Nicatore, magnifico Gedelio, sublimes Abrahamo, consiliario  
60 Mathaeo, negociatore Chananaeo, obediente Domino Ionadab, cum Deo ambulante Enoch, fidei servo Abdia, augmentum pistios anhelante Iosepho, zelante zelum Dei Phinees, gratificante Anania, auxiliatore Azaria, et salvante populum Misaele : solitis pascuis sacrosanctaeque matris Ecclesiae uberiori gremio restituent.

65 6\_Interea quasi momentario volatu enavissemus in Candiam appulsi, mox in Histriam. Postremo excrescentibus undis, pene trinum Pauli naufragium (non turbatis cordium duce Petro navibus) perpassi, in parentiam Venetiis incolumes allabimur, inde semota videndi germanos [...], ignotis tramitibus viantes tandem superatis Alpibus, transgresso Lugduno et pervagata Gallia Luteciam commigramus, ibidemque aliquot dies immorati excellentissimi poetae Martini Doleti, qui divino quodam accensus spiritu, ipsum Apollinem voce coaequavit, fatales dies efflevimus. Nec tali fletu  
70 satiatus, Marquisius defuncto canere desiderans, huius mortem Simonidis invento prosequutus est.

---

<sup>2</sup> Nous avons fait le choix de remplacer le terme *oens* par *omnes*, pensant qu'il s'agissait d'une abréviation dans laquelle les lettres *e* et *n* auraient été interverties par inadvertance.

## Finierat

1\_Mon poète avait fini, lorsque Darié, se souvenant de sa vision de la veille, se mit à dire ces paroles :

2\_ « Sur un trône élevé, se sont assises deux femmes, pas inélégantes du tout, mais bien peignées et d'une grande pureté céleste, ornées du charme de la beauté corporelle, vêtues de vêtements de pourpre et habillées de robes blanches, et ayant la marque du Dieu vivant sur le front. L'une d'elles, des porcs et des chiens<sup>1</sup> l'entourèrent et lui arrachèrent un œil. Ils défigurèrent aussitôt la rose de sa coiffe, ils neutralisèrent la force de son bras droit et ils tentèrent de la faire mourir à coups de dents extrêmement vigoureux. Mais il survint une foule de combattants composée de cavaliers et de fantassins qui, après s'être constitués en une armée, et donnant l'assaut, tuèrent une partie des porcs et des chiens et mirent en fuite le restant. L'autre femme, des bêtes d'une couleur noirâtre s'élançèrent contre elle : ils portaient différentes figures d'hommes, mais ils avaient des queues reliées les unes aux autres. Ils lui portèrent des coups sur le corps, lui arrachèrent les cheveux, lui tordirent le nez, lui déchirèrent les oreilles, et lui mordirent les seins gonflés du lait très doux de la vérité. Ces bêtes, en apparence et au premier abord, ne semblaient nullement différentes des hommes faits à l'image de Dieu. D'autres soldats, couverts de protections et désireux, s'ils avaient eu le goût de la guerre, d'engager, avec l'accord de Dieu lui-même, le combat contre leurs adversaires, ramenèrent ces derniers, au terme d'une bataille, du sentier de l'erreur sur le chemin de la connaissance ainsi qu'à la connaissance de la vérité<sup>2</sup>. »

3\_Alors, se levant, Quintin, formé à la concision socratique, suffisamment connue d'un juriconsulte, se mit tout de suite à expliquer ces visions : « Ne soyez pas étonnés, mes compagnons d'armes, mais observez très minutieusement les faits. Que cette vision qui vous a été racontée ne vous jette pas dans l'effroi, je vais vous l'expliquer sans m'appuyer sur l'aide d'Œdipe<sup>3</sup>. D'une façon plus vraie que le vrai et si l'on peut dire, de la façon la plus vraie de toutes les vérités les plus vraies, elles [ les deux femmes] se sont assises, s'assoient et s'assoieront sur l'Eglise par rapport à laquelle il n'y a rien de plus élevé, contre laquelle les portes de l'enfer ne prévaudront pas<sup>4</sup>, en dehors de laquelle il n'y a point de salut et dans laquelle n'entreront pas les bâtards et les enfants illégitimes<sup>5</sup>. Cette Eglise sainte et immaculée est, grâce au magistère du Saint Esprit, la colonne

---

<sup>1</sup> Dans la Bible, ces deux animaux sont considérés comme impurs et sont regardés avec mépris. En effet, Jésus recommande de ne pas jeter des perles aux porcs et de ne pas donner aux chiens des choses saintes, car ces deux animaux en sont indignes : *Nolite dare sanctum canibus, neque mittatis margaritas vestras ante porcos ne forte conculcent eas pedibus suis et conversi dirumpant vos* (Evangile de saint Mathieu, VII, 6). Ils sont donc, dans le songe de Darius les images des Infidèles et des hérétiques. On voit que la violence de ces animaux a inspiré le songe de Darius. Martin Thierry présente donc les Infidèles et les hérétiques comme naturellement violents et agressifs à l'égard des amis de Dieu.

<sup>2</sup> Cette formule est peut-être empruntée à saint Paul qui l'emploie pour exhorter les chrétiens à prier de toutes leurs forces pour que tous les hommes puissent connaître Dieu. En effet, selon saint Paul, vouloir sauver tous les hommes est agréable à Dieu : *Hoc enim bonum est et acceptum coram salvatore nostro Deo, qui omnes homines vult salvos fieri et ad agnitionem veritatis venire* (Première Epître à Timothée, II, 3 et 4). La conversion des Infidèles et des hérétiques, d'après ce passage, doit s'opérer non par les armes, mais par la prière instante.

<sup>3</sup> Œdipe avait été le seul à élucider l'énigme du sphinx. Son intelligence était donc particulièrement perspicace et subtile.

<sup>4</sup> Il s'agit d'une citation littérale de saint Mathieu. Jésus fait la promesse que l'Eglise ne sera jamais vaincue par les forces du mal, après avoir établi Pierre comme chef de l'Eglise : *Et ego dico tibi quia tu es Petrus et super hanc petram aedificabo ecclesiam meam, et portae inferi non praevalent adversus eam* (Evangile de saint Mathieu, XVI, 18).

<sup>5</sup> Cette nécessité d'être pur moralement pour entrer dans l'Eglise catholique rappelle l'exclusion drastique, préconisée par le *Deutéronome*, à l'égard de tous ceux qui étaient considérés comme « souillés » : *Non*

bien droite qui soutient la vérité, elle a le Christ pour époux, elle est consacrée par le sang de ce dernier, elle est assise solidement sur les fondements des quatre évangiles, ornée plus spécialement par un seul docteur, et prouvée par une multitude de saints aux vêtements purs et une foule de martyrs qui ont lavé leurs robes dans le sang de l'agneau. Les deux très jolies jeunes femmes, la chrétienté et la foi, unie indissolublement par la charité, appelées à subsister jusqu'à la consommation des siècles, affermies par leur pureté, non seulement portent fièrement (la tête haute) la croix victorieuse, mais encore, elles confessent, par leur visage sans peur, le sublime nom de l'Agneau immaculé, vrai Dieu et vrai homme. C'est la première, je veux dire la Chrétienté, que les Turcs impurs, à la fois ennemis des âmes et des corps, enveloppés par les saletés fangeuses des péchés, revenant toujours à leur vomi, saccagèrent <en prenant> Constantinople, la colonne de tout l'Orient (l'un des deux yeux de la Chrétienté qui fut arraché). Ils ont récemment foulé aux pieds Rhodes, la rose florissante du chapeau précieux et en s'emparant par la force de Belgrade, le bras droit qui servait de rempart très solide, ils la privèrent des forces vives et fidèles qui <soutenaient> la foi et cette Chrétienté (hélas), ils se sont efforcés de la détruire par tous les moyens et ils poursuivent leurs efforts de jour en jour (de sorte qu'ils ont battu et soumis presque toute la Pannonie inférieure). Mais des orthodoxes, très courageux et portant les armes, des héritiers de Dieu et cohéritiers du Christ<sup>6</sup>, poussés par un zèle plus ardent, tueront les malheureux Turcs, de la même façon qu'on avait tué les brutaux Amalécites<sup>7</sup> pendant que Moïse pria et ils chasseront les fuyards et recouvreront les royaumes perdus.

4\_Quant à la foi catholique instituée par le magistère Jésus-Christ, notre seigneur, notre Dieu et notre sauveur, diffusée partout par la prédication des prophètes et des apôtres, affermie par la confession multiple des saints à travers le monde tout entier, unifiée par les sentences des Pères et des Docteurs de l'Eglise et conforme à l'enseignement pontifical, des hérésiarques morosophes l'attaquèrent ainsi que des hérétiques, des schismatiques, des novateurs, des promoteurs et des défenseurs <du mal>, fils de l'iniquité, loups rapaces sous une apparence de brebis<sup>8</sup>, des cupides, des exaltés, des orgueilleux, des gens pleins de complaisance pour eux-mêmes, des séditieux, des hommes portés à de continuelles récriminations et marchant selon leurs propres désirs, des blasphémateurs, des ingrats, des scélérats, des sacrilèges enragés, des traîtres, des téméraires, des obstinés, des débauchés<sup>9</sup>. Ce sont cependant des aveugles et des conducteurs d'aveugles qui

---

*ingredietur mamzer, hoc est, de scorto natus, in ecclesiam Domini, usque ad decimam generationem (Deutéronome, XXIII, 2).* Très certainement, en calquant sa formulation sur celle du Deutéronome, Martin Thierry suggère que le peuple juif préfigurait l'Eglise.

<sup>6</sup> Ces expressions sont empruntées à saint Paul. Pour lui, ceux qui recevront l'héritage de Dieu sont ceux qui vivent de l'esprit et non pas de la chair et qui acceptent de souffrir ici-bas avec le Christ : *Si autem filii, et heredes ; heredes quidem Dei, coheredes autem Christi, si tamen compatimur ut et conglorificemur (Epître aux Romains, VIII, 17).* Hériter de Dieu, c'est recevoir de lui le bonheur éternel et c'est être considéré comme un enfant de Dieu.

<sup>7</sup> Les Amalécites sont un peuple ennemi du peuple élu. Ils descendent d'Esau. L'armée de Josué parvient à les vaincre complètement grâce aux prières de Moïse installé au sommet d'une colline et priant ardemment Dieu les bras levés. Le texte biblique précise que tant que Moïse gardait les bras levés vers le ciel, l'armée de Josué avait le dessus, mais quand il les laissait retomber de fatigue, c'était au tour des Amalécites de prendre l'avantage. Aussi Hur et Aaron soutinrent les bras de Moïse pour les maintenir en l'air (*Exode, XVII*). C'est donc la prière qui donne la victoire, plus que les armes.

<sup>8</sup> Cette image des loups déguisés en moutons est tirée de saint Mathieu : *Attendite a falsis prophetis qui veniunt ad vos in vestimentis ovium (Evangile de saint Mathieu, VII, 15).* Par la voix de son personnage, Martin Thierry met en garde contre les protestants et contre les catholiques qui, par leur ambiguïté, favorisent l'hérésie.

<sup>9</sup> Cette énumération de vices fait penser, par quelques points communs et par le contexte général, à celle que fait saint Paul quand il s'adresse à Timothée pour le mettre en garde contre les faux docteurs qui se donnent des apparences de piété, qui prétendent servir Dieu, mais qui en réalité s'adonnent à tous les vices et ne servent qu'eux-mêmes : *Hoc autem scito, quod in novissimis diebus instabunt tempora periculosa. Erunt*

chutent dans le gouffre de perdition, sous l'effet du courroux et de la vengeance divines et apostoliques, c'est-à-dire de l'excommunication, ils sont privés des lumières de l'Eglise, ils sont plus noirs que la poix nasal<sup>10</sup> et plus difformes que les hideux Ethiopiens (que la méchante Circé ne pourrait blanchir avec ses pigments). Ils ne sont pas différents des plus mauvais des démons qui ont mille moyens de nuire et qui s'efforcent de déchirer l'unité de l'Eglise, de blesser la charité, d'infecter, par le fiel de l'envie, la douceur des saintes œuvres et de faire chuter par tous les moyens le genre humain Et cette foi, ils commencent à la <détruire> par la tête et finissent très rapidement par l'attaquer dans ses membres, ils s'en éloignent considérablement, ils soulèvent de nombreux débats sans respecter aucune discipline<sup>11</sup>, et tout cela, <ils le font > en usant de ruses et de fourberies, en ressuscitant de <vieilles> erreurs, en réactivant les <anciennes> sectes, en instaurant des lois impies, en condamnant les règles ecclésiastiques et en adoptant des façons de pensée réprouvées. Ils prétendent s'opposer à la foi alors qu'elle est indéfectible, eux qu'une suggestion diabolique a soustraits du troupeau du Christ et qui, s'ils ne se repentent pas, mériteront de brûler comme Nadab et Abiu<sup>12</sup> dans un feu dévorant, d'être engloutis comme Dathan et Abiron<sup>13</sup> dans un gouffre immense et d'être exterminés comme Jéroboam<sup>14</sup> par un châtement très grave.

5\_De pieux français, qui n'ont pas été touchés par la contagion de la misérable peste et qui se sont munis des glaives spirituels et temporels<sup>15</sup>, en union avec de très nombreux catholiques comme Agrippa<sup>16</sup> rassemblant promptement des hommes, comme le viril André<sup>17</sup>, le robuste

---

*homines seipsos amantes, cupidi, elati, superbi, blasphemi, parentibus non obedientes, ingrati, scelesti, sine affectione, sine pace, criminatores, incontinentes, immites, sine benignitate, proditores, protervi, tumidi, et voluptatum amatores magis quam Dei, habentes speciem quidem pietatis, virtutem autem ejus abnegantes (Deuxième Epître à Timothée, III, 1 à 5).* Visiblement, Martin Thierry applique cette condamnation de l'Apôtre aux novateurs religieux de son temps qu'il accuse non seulement d'erreurs mais d'immoralité et d'hypocrisie. L'énumération de Quintin reprend également des expressions de saint Jude qui annonce l'apparition, à la fin des Temps, de faux docteurs, remplis d'impiétés : *Hi sunt murmuratores querulosi, secundum desideria sua ambulantes, et os eorum loquitur superba, mirantes personas quaestus causa (Epître de saint Jude, 16).*

<sup>10</sup> Nous ne savons pas bien ce que veut dire l'adjectif *naricia*. Il vient peut-être de *nares*, les narines. Il peut aussi désigner l'orifice, peut-être celui du nez, à moins que ce ne soit celui du c<sup>\*\*</sup>. Le mot *pice* ferait allusion à l'obscurité qui y règne.

<sup>11</sup> Cette expression se trouve chez saint Paul qui exhorte son ami et collaborateur Timothée à ne pas agiter des questions oiseuses, sources de dissensions : *Stultas autem et sine disciplina quaestiones devita, sciens quia generant lites (Deuxième Epître à Timothée, II, 23).*

<sup>12</sup> Nadab et Abiu sont les fils aînés d'Aaron. Leur faute est d'avoir mis du feu profane dans les encensoirs. Ils furent immédiatement foudroyés (*Lévitique, X*).

<sup>13</sup> Dathan et Abiron sont deux frères qui se révoltèrent contre Moïse. Ils furent engloutis vivants (*Nombres, XVI, 31 à 33*).

<sup>14</sup> Jéroboam est le premier roi du royaume du Nord. Béni de Dieu au début, il finit par favoriser l'idolâtrie en érigeant des veaux d'or. Sa mort n'est que signalée et non pas décrite. Mais elle est suggérée par la prophétie d'Ahas faite à la femme de Jéroboam. Il annonce que le malheur s'abattra sur la maison de Jéroboam et que tous les mâles, y compris les esclaves, mourront (*III, Rois, XIV, 11*).

<sup>15</sup> Pour Quintin, les hommes doivent obéir au pouvoir civil comme à Dieu qui l'a établi. Ce pouvoir civil doit user de la force pour réprimer le mal en matière religieuse. Quintin s'appuie peut-être, pour affirmer cette association du pouvoir temporel et du pouvoir religieux dans la lutte contre l'hérésie, sur des paroles de saint Paul qui font du pouvoir civil le ministre et l'exécuteur de la colère de Dieu : *Si autem malum feceris, time ; non enim sine causa gladium portat [princeps]. Dei enim minister est, vindex in iram ei qui malum agit (Epître aux Romains, XIII, 4).*

<sup>16</sup> Il s'agit peut-être de Ménénus Agrippa qui eut le mérite de ressouder la société romaine qui s'était gravement divisée. C'est lui, en effet, par sa fable des membres et de l'estomac, fit revenir les plébéiens qui avaient fait sécession (Tite-Live, *Histoire Romaine, II, 32*).

<sup>17</sup> Ce nom ne désigne probablement personne, à moins qu'il ne s'agisse de l'apôtre André, le frère de Pierre, qui a dû faire preuve de force morale puisqu'il serait mort martyr, comme beaucoup des autres apôtres. La

Elie<sup>18</sup>, le courageux lutteur Habacuc<sup>19</sup>, le très courageux Sanson<sup>20</sup>, le terrible Enac<sup>21</sup>, le prudent Caleb<sup>22</sup>, l'assassin Lysimaque<sup>23</sup>, Baruch<sup>24</sup> qui châtie, Clitomaque<sup>25</sup> qui combat courageusement, le combattant Xerxès<sup>26</sup>, Démétrius<sup>27</sup> pourchassant les ennemis, le victorieux Nicator<sup>28</sup>, le magnifique Gédélias<sup>29</sup>, le sublime Abraham<sup>30</sup>, le conseiller Mathaeus<sup>31</sup>, le négociateur cananéen<sup>32</sup>, Jonadab<sup>33</sup>

---

signification du nom André (du grec ἀνδρῆος, viril) explique certainement à elle seule l'emploi de l'adjectif *virili*.

<sup>18</sup> Elie est un grand prophète qui dut faire preuve de beaucoup de détermination pour s'opposer au roi Achab, aux prophètes de Baal, à Jézabel. Alors qu'il fuyait la vengeance de cette dernière, il fut en proie au découragement et demanda à Dieu la grâce de mourir. Mais par deux fois, un ange vint lui apporter de la nourriture et le pressa de continuer sa route. On peut donc dire qu'Elie a été réconforté et fortifié par le Seigneur et le texte biblique évoque cette force retrouvée : *Qui cum surrexisset, comedit et bibit et ambulavit in fortitudine cibi illius, quadraginta diebus et quadraginta noctibus, usque ad montem Dei Horeb (III, Rois, XIV, 8)*. Cette nourriture divine lui donna la force de marcher pendant quarante jours sans s'arrêter.

<sup>19</sup> Habacuc est un petit prophète. On ne voit pas pourquoi il est qualifié de lutteur courageux, même s'il lui a fallu une certaine force d'âme pour garder espoir malgré la victoire des ennemis de Dieu. Il prophétise l'invasion des Chaldéens. L'une des dernières paroles de ce prophète est que Dieu est sa force : *Deus dominus fortitudo mea (Habacuc, III, 19)*.

<sup>20</sup> Samson est juge d'Israël qui est doté d'une force physique extraordinaire et animé d'une haine résolue des Philistins. Il est capable de tuer mille Philistins avec une mâchoire d'âne. Le superlatif est donc mérité. Mais il fut trahi par Dalila qui lui coupa les cheveux où résidait sa force. C'est ainsi qu'il fut capturé (*Juges, XV et XVI*).

<sup>21</sup> Enac est un personnage vraiment mineur et peu connu de l'Ancien Testament. Il est le père d'un peuple redouté des Hébreux : ce sont des géants qui ont bâti des murailles très hautes. Le *Deutéronome* exprime ainsi l'effroi qu'ils inspirent : *Nuntii terruerunt cor nostrum, dicentes : Maxima multitudo est, et nobis statura procerior ; urbes magnae et ad coelum usque munitae, filios Enacim vidimus ibi (I, 28)*.

<sup>22</sup> Il s'agit de Caleb, l'un des explorateurs de Canaan, resté fidèle à Josué. Il est qualifié de sage car, loin de céder à la peur et de se révolter contre Moïse, comme les autres explorateurs, il donne posément un avis plein de sagesse : la terre à conquérir est extrêmement désirable et ils peuvent vaincre les ennemis avec le secours de Dieu (*Nombres, XIV, 6 à 9*).

<sup>23</sup> Nous ne savons pas bien de quel Lysimaque il s'agit, surtout si c'est l'assassinat qui le caractérise. Le Lysimaque le plus connu était un roi de Thrace, qui reçut ce titre après la mort d'Alexandre. C'était un ancien général qui a pu, de par sa fonction, verser le sang. C'est vrai aussi qu'il avait fait mettre à mort son fils Agathoclès, auteur d'un complot contre lui. Cela peut expliquer qu'il soit considéré comme un assassin. Il existe aussi un Lysimaque dans l'Histoire Sainte, un pillier de temple et un sacrilège qui fut tué par le peuple indigné de son comportement (*II Machabées, IV, 39 à 42*).

<sup>24</sup> Baruch est l'ami et le secrétaire du prophète Jérémie. Si le verbe *percutio* a le sens de châtier, on ne voit pas bien en quoi cette action caractérise spécialement Baruch, si ce n'est qu'il insiste, comme le montrent certains passages de ses écrits, que les épreuves et des les douleurs sont des châtiments dus aux péchés : *Et pro nobis ipsis orate ad Dominum Deum nostrum, quia peccavimus Domino Deo nostro, et non est aversus furor ejus a nobis usque in hunc diem (Baruch, I, 13)*.

<sup>25</sup> Il existe un athlète portant le nom de Clitomaque. Il était d'une extrême pudeur. Comme garder la pudeur est un combat de l'âme contre le corps qui requiert de la force, il se peut que ce soit de lui qu'il s'agisse. Mais nous pensons que ce nom ne renvoie pas à personne de précis.

<sup>26</sup> Xerxès est le successeur de Darius, à la tête de l'Empire perse. Il fit la guerre contre les Grecs (Hérodote, *L'Enquête*).

<sup>27</sup> Il est difficile de savoir de quel Démétrius il s'agit. Est-ce du roi de Macédoine (après la mort d'Alexandre), ancien général et le fils d'Antigone ? Sa qualité de général cadrerait bien avec l'action évoquée de presser les ennemis. S'agit-il du Démétrius d'Ephèse, un orfèvre qui souleva ses collègues contre saint Paul parce que la prédication de ce dernier faisait du tort à leur métier ?

<sup>28</sup> Nicator semble être un nom propre inventé, formé sur le mot grec νίκη, la victoire. Si c'est le cas, son qualificatif *victorioso* serait tiré de lui et serait redondant. Il existe cependant un Démétrius Nicator, mentionné dans la Bible (*I Macchabées, XIV, 1 à 3*), mais il connaît la défaite.

<sup>29</sup> Il existe un Gédélias, fils de Phassur, un prêtre adversaire de Jérémie (*Jérémie, XX, 1 et 2*). Gédélias fut l'un de ceux qui ont demandé au roi Sédécias la mort du prophète Jérémie (*Jérémie, XXXVIII, 1 à 4*). Si c'est bien de lui dont il s'agit, nous ne savons pas pourquoi Martin Thierry le qualifie de « magnifique ».

<sup>30</sup> Il s'agit d'Abraham, le célèbre patriarche à qui Dieu promet une descendance nombreuse. Avant de s'appeler Abraham (*Genèse, XVII, 5*), il s'appelait *Abram*, mot qui signifie *père élevé*. C'est certainement cette signification que Martin Thierry évoque avec le terme *sublimis*.

obéissant au Seigneur, Enoch<sup>34</sup> qui marche en présence de Dieu, Abdia<sup>35</sup> le serviteur de la foi, Joseph<sup>36</sup> qui respire l'accroissement de la foi, Phinéas<sup>37</sup> qui envie le zèle de Dieu, l'obligé Ananie<sup>38</sup>, le secourable Azaria<sup>39</sup> et Misael sauveur du peuple, ils les replaceront dans les pâturages habituels et dans le sein abondant de la sacro-sainte mère l'Eglise.

6 Pendant ce temps-là, comme poussés par une course rapide d'un instant nous aurions abordé Candie<sup>40</sup>, et peu de temps après Histria<sup>41</sup>. Enfin, le volume des eaux ayant gonflé, nous avons subi le naufrage de Paul<sup>42</sup> pendant presque trois jours (mais les navires des cœurs, sous la direction de Pierre, n'avaient pas été troublés) et nous arrivons sains et saufs chez des parents en Vénétie. Puis, ayant renoncé au désir de voir ces proches [...], empruntant des chemins inconnus et après avoir enfin franchi les Alpes, après avoir traversé Lyon et parcouru la Gaule, nous arrivons ensemble à

---

<sup>31</sup> Il s'agit peut-être de saint Mathieu, l'apôtre de Jésus, appelé aussi Lévi et ancien collecteur d'impôts. Mais nous ne voyons pas pourquoi Martin Thierry le considère comme un « conseiller », ni pourquoi il le place dans cette liste, même s'il a dû mourir martyr.

<sup>32</sup> Les Chananéens sont les descendants de Chanaan, fils de Cham (l'un des trois fils de Noé). Ils occupent la « Terre promise », approximativement la future Palestine. Les envoyés de Moïse rapportent que cette terre est particulièrement prospère et féconde. Il semblerait que les Chananéens, notamment les Tyriens, soient des commerçants (*Isaïe*, XXIII, 8). D'ailleurs, le nom Chananéen signifie « marchand ».

<sup>33</sup> Jonadab est un personnage peu connu de l'Ancien Testament. C'est l'ancêtre des Réchabites, des nomades vivant dans un certain ascétisme : *Non bibemus quia Jonadab, filius Rechab, pater noster, praecepit nobis...* (*Jérémie*, XXXV, 6). Jonadab entre dans les vues de Jéhu qui veut tuer les adorateurs de Baal (*IV, Rois*, 15 à 17). Cela serait-il suffisant pour en faire un homme obéissant au Seigneur ? Jéhu serait-il une figure de Jésus-Christ ?

<sup>34</sup> La *Genèse* présente Hénoch comme le fils de Jared et comme marchant en compagnie de Dieu, c'est-à-dire comme particulièrement fidèle et obéissant à Dieu. Il ne mourut pas, mais fut emporté par Dieu : *Et ambulavit Henoch cum Deo [...] et non apparuit, qui tulit eum Deus* (*Genèse*, V, 22 à 24).

<sup>35</sup> Abdias est le quatrième des petits prophètes. Son nom signifie « serviteur de Jahweh ». C'est sans doute pour cela que Martin Thierry fait de lui le serviteur de la foi.

<sup>36</sup> Nous supposons qu'il s'agit de saint Joseph, l'époux de Marie. Si Martin Thierry salue sa foi ou son espérance, c'est qu'il a dû en avoir besoin pour faire confiance à sa femme et adhérer aux mystères du salut, alors qu'il n'avait pas eu la visite de l'archange Gabriel et que les apparences semblaient accuser Marie.

<sup>37</sup> Phinéas est le fils d'Eléazar et le petit-fils d'Aaron. Il se signale par son zèle contre la fornication et l'idolâtrie. Comme les Hébreux s'étaient mis à forniquer avec les filles de Moab, des idolâtres qui les initièrent à leur culte, Dieu fit connaître sa colère et demanda, pour l'apaiser, que l'on tue les fautifs. Ayant vu un israélite se livrer à la débauche avec une idolâtre, Phinéas les tua sur le champ, montrant ainsi l'exemple de ce qu'il convenait de faire. Alors Dieu dit à Moïse que Phinéas avait détourné sa colère et qu'il avait fait preuve d'un grand zèle : *Phinees, filius Eleazari, filii Aaron sacerdotis avertit iram meam a filiis Israel, quia zelo meo commotus est contra eos, ut non ipse delerem filios Israel in zelo meo* (*Nombres*, XXV, 11).

<sup>38</sup> Ce nom, ainsi que les deux suivants (Azarias et Misael), sont les noms des trois compagnons de Daniel. Ces derniers, sur l'ordre de Nabuchodonosor, furent jetés dans une fournaise ardente, parce qu'ils refusaient d'adorer d'autres dieux que Jahweh. Ils ne prirent pas peur et furent miraculeusement préservés. En citant ces trois personnages particulièrement fermes dans la foi et prêts à subir les plus grands supplices, Quintin veut mettre en avant leur vertu de force.

<sup>39</sup> En plus d'un compagnon de Daniel, il pourrait s'agir de l'ange Raphaël qui prit ce nom d'emprunt pour offrir ses services, sans décliner sa véritable identité, au jeune Tobie et le conduire jusqu'à Raguès (*Tobie*, V, 18). Quintin soulignerait la serviabilité de l'ange. De plus, le nom *Azarias* signifie « aide du Seigneur ».

<sup>40</sup> Candie est l'ancien nom de la Crète et plus précisément de la ville Héraklion.

<sup>41</sup> Il ne peut s'agir d'Histria, ce port situé au bord de la Mer Noire, en Roumanie. Cet itinéraire les détournerait trop de leur route. Il s'agit plutôt de l'Istrie qui se trouve en face de Venise, ce qui est beaucoup plus logique, surtout si la navigation suivait les côtes dans la mer Adriatique.

<sup>42</sup> Allusion à la tempête et au naufrage que subit saint Paul, lors de son quatrième voyage. Tout comme le groupe de pèlerins, saint Paul se rend en Italie, mais sous la bonne garde du centurion Julius, car il est prisonnier. Alors qu'ils naviguent le long de la Crète, un vent violent, l'euro-aquilon se déchaîne et emporte le bateau. Le troisième jour, les marins, pris de désespoir, jettent à la mer les agrès. C'est alors que saint Paul les rassure (*Acte des Apôtres*, XXVII). Le naufrage dont il est ici question a pu se produire ailleurs qu'au large de la Crète.

Lutèce et là, nous étant arrêtés quelques jours, nous avons pleuré les jours fatals de l'excellent poète Martin Dolet qui, enflammé par un certain souffle divin, égala par sa voix Apollon lui-même. Ne s'étant pas rassasié d'une telle affliction, Marquis, désirant chanter des vers pour le défunt, accompagna la mort de celui-ci par une invention digne de Simonide<sup>43</sup>.

---

<sup>43</sup> Simonide est un poète lyrique et élégiaque grec, né à Céos. Si Martin Thierry fait ici référence à Simonide, c'est que ce dernier était célèbre en raison de ses épigrammes funéraires. C'est donc une sorte de compliment adressé à Jean Marquis qui s'apprête à faire une sorte d'éloge funèbre en l'honneur de Martin Dolet.

Poème de Jean Marquis à l'occasion de la mort de Martin Dolet, poète parisien.

Fulgida sidereo radiascunt astra decore  
Atque choruscanti pura nitore micant.  
Ecce sub obscuro collectae nubis amictu  
Velavit rutilum clarus Apollo caput.

5 Quid non splendidulo collucet Delia vultu,  
Sit nisi damnificae conscia facta necis ?

[...]

Tristia (sed quorsum ?) cecinit moestissima Clio  
Carmina flebilibus multiplicata elegis ?

10 Semper erit nostris successibus invida Clotho  
Dixit, et haec nostras semper habebit opes.

An semper nostris obstabit dira triumphis ?  
An semper victrix laeta trophaea feret ?

Perdere gaudebit doctos ultricibus armis,  
In nihilumque sua cuncta redacta manu.

15 Quam mea flammifero lacerantur corda rotatu !  
Languida quam scythicus comprimit ossa furor !

[...]

Fletus, legitimi causa doloris inest.  
Heu ! Heu ! Lethali Martinus caesus ab ictu,  
Finiit extremos morte iubente dies.

20 Cui fortunatis Rhamnusia paruit orsis  
Veh, Illum celeri trusit ad ima gradu.  
At maiora Deus voluit stipendia functo  
Reddere vel meritis congrua dona bonis.

Scilicet hanc animam tuto considerare coelo  
25 Fecit, et aetherea nobilitate frui.

Ergo refrenemus modico suspiria tractu,  
Optatis gaudet laetior umbra polis.

[...]

Est Helicon vacuus, vacua est Libethris amoena,  
Nescit et absentes Castalis ora deas.

30 Florida convolitant stupidae per prata sorores,  
Inventa est nullis Calliopea locis.

Pierii moerent fontes, Permessidos undae,  
Totaque Pegaseis stagna refusa vadis.

Hactenus atranti velaris imagine Titan,  
35 Nec luces placidis, pulchra Diana, genis.

Hactenus audito, prudens Tritonia, casu  
Exuvii (quanta sed bonitate !) viri  
Conquereris, talesque vomis gemebunda querelas.  
Corruit infando turbine nostra domus.

*De obitu, Fulgida (texte latin)*

- 40 Pro dolor interiit cuius pertingere laudes  
Vix potero, et factis praemia digna suis  
Pro dolor ! Occubuit pereuntis candida mundi  
Gloria, et immensum fata tulere decus.  
Fata tulere decus nullo reparabile seculo,  
45 Dilectum musis caelitibusque deis.  
Quis, nisi Lerne dicatur atrocior hydra,  
Extinctum multo non fleat imbre iubar ?  
Vos, ô Parisii, largos emittite planctus !  
Oppetiit vestrae maximus urbis honor.  
50 Saeva cruentato miserandam vulnere stragem  
Intulit et tantum mors inimica malum.  
Thespiades, lugete scelus, lugete Camoenae,  
Patratum querula plangite voce nephas.  
Iam vobis moesto respondent omnia cantu,  
55 [...] humano quod nequit ore loqui.

Poème de Jean Marquis à l'occasion de la mort de Martin Dolet, poète parisien<sup>1</sup>.

Les astres lumineux commencent à rayonner d'un éclat stellaire,

Et purs, ils brillent d'une lueur étincelante.

Voici que sous le voile obscur d'un amoncellement de nuages,

Le lumineux Apollon<sup>2</sup> recouvre sa tête resplendissante.

- 5 Pourquoi Délie<sup>3</sup> ne resplendit-elle pas de son visage légèrement brillant,  
Sinon parce qu'elle est devenue la complice d'un meurtre malfaisant ?

[...]

En proie à une profonde affliction, Cléo<sup>4</sup>, a chanté (mais dans quel but ?)

Des poèmes tristes redoublés par des élégies propres à faire pleurer.

« Cléo<sup>5</sup> sera toujours jalouse de nos succès,

- 10 A-t-elle dit, et elle s'emparera toujours nos biens.

La cruelle, s'opposera-t-elle toujours à nos triomphes ?

Toujours victorieuse, portera-t-elle des trophées joyeux<sup>6</sup> ?

Elle se réjouira d'anéantir les savants de ses armes vengeresses,

Et toutes les choses furent réduites à rien par sa main.

- 15 Comme mon cœur est déchiré par la roue enflammée<sup>7</sup> !

Comme la fureur scythe oppresse mes os qui défont de faiblesse !

[...]

---

<sup>1</sup> La déploration funèbre de Jean Marquis se compose de 29 distiques élégiaques. Sans en indiquer la cause, le poète commence par exprimer sa grande tristesse, partagée par les Muses et communiquée à la nature. Le passage du jour à la nuit symbolise la mort, ainsi que le deuil et la tristesse qui l'accompagnent. La nature, en émoi et en proie au trouble, semble compatir à l'affliction du poète et manifeste l'universalité du chagrin qui affecte le monde à la mort du poète. Ce deuil généralisé donne de l'importance à Martin Dolet, lui dont la mort ne laisse personne indifférent. Sa mort (semble-t-il naturelle, puisqu'aucune précision n'est donnée sur elle) est présentée comme une injustice et un acte barbare, puisqu'elle est évoquée comme un crime dont l'auteur serait Cléo, la Parque qui donne la mort aux hommes et dont le mobile serait la jalousie. Ce motif de la jalousie grandit Martin Dolet en suggérant son élévation et ses succès portés si haut qu'ils font de l'ombre aux dieux. Mais autant la déesse de la vengeance l'a abaissé (*ad ima trusit*), autant le dieu des chrétiens l'a élevé, puisqu'il l'a établi au ciel, en possession du bonheur éternel. Cette considération (propre, apparemment au christianisme) est consolante et pleine d'espérance. La déploration funèbre pourrait s'arrêter là, mais le poème se poursuit et reprend les mêmes idées qu'il développe parfois. Cette bizarrerie donne l'impression que le poème a été fait en deux temps, ou plutôt que le poète a mis bout à bout deux poèmes qu'il avait composés sur le même thème. On pourrait aussi mettre cette répétition sur le compte de la profusion, chère à Martin Thierry et du caractère intarissable de son chagrin.

<sup>2</sup> Apollon est, entre autres, le dieu de la lumière et du soleil.

<sup>3</sup> Delia est Diane, la sœur d'Apollon, qui représente la lune et qui, comme lui, est née à Délos. Son surnom vient de son île de naissance et Ovide utilise parfois ce surnom (*Métamorphoses*, V, 639).

<sup>4</sup> Cléo est la muse de l'histoire. Elle est donc assez incompatible avec la poésie qui exprime plutôt des fictions ou des sentiments. On peut supposer qu'elle représente l'ensemble des Muses.

<sup>5</sup> Cléo est l'une des trois Parques. C'est elle qui coupe le fil de la vie.

<sup>6</sup> Nous avons probablement ici une hypallage. *Laeta* porte grammaticalement sur le mot *trophaea*, mais pour le sens, il qualifie plutôt le sujet de *feret*. On pourrait le traduire par un adverbe « elle porte joyeusement ses trophées ».

<sup>7</sup> Puisqu'il est question de souffrance, il est peut-être fait allusion au supplice d'Ixion attaché à une roue en mouvement. Plus précisément, *rotatus* désigne le mouvement de rotation. On comprend que la souffrance provient de l'inconstance de la fortune. Le bonheur et le succès ne sont jamais durables. Ils font place tôt ou tard par des malheurs ou par des échecs. Le mouvement circulaire évoque cette succession de bonheurs et de bonheurs ainsi que le changement brusque de la fortune.

[...] J'ai en moi une raison légitime d'éprouver de la douleur.

Hélas ! Hélas ! Martin, frappé d'un coup mortel,

Sur l'ordre de la mort, a terminé le cours de ses jours.

20 La Rhamnusienne<sup>8</sup> s'est manifestée à lui au milieu de ses succès,

Elle l'a poussé, d'un pas rapide, dans les profondeurs de la terre.

Mais Dieu voulut donner au défunt un salaire plus grand,

Ou lui faire des dons à la hauteur de ses bons mérites.

Il fit évidemment en sorte que cette âme siège dans la sérénité<sup>9</sup> du ciel

25 Et qu'elle jouisse de la célébrité céleste<sup>10</sup>.

Donc réfrémons nos soupirs, poussons-les sans excès<sup>11</sup>,

Son ombre bienheureuse se réjouit dans le ciel désiré.

[...]

L'hélicon<sup>12</sup> est vide, l'agréable fontaine de Libethra<sup>13</sup> est vide,

Et le bord de la Castalie<sup>14</sup> ne connaît plus les déesses qui<sup>15</sup> sont absentes

30 Les sœurs<sup>16</sup> hébétées volent en tous sens à travers les prés en fleurs,

Calliope<sup>17</sup> ne se trouve nulle part.

Les fontaines de Piérie<sup>18</sup> sont affligées, les eaux de la source du Permesse<sup>19</sup>

---

<sup>8</sup> Il s'agit de Némésis qui avait un sanctuaire à Rhamnonte. Cette déesse impitoyable exerçait la vengeance divine à l'encontre des orgueilleux qui s'élevaient trop haut ou des humains trop heureux ou trop bien favorisés par la chance. Ici, il serait injurieux pour le défunt d'évoquer une quelconque « hybris », mais Martin Thierry fait le constat que la divinité s'applique à rabaisser ceux qui acquièrent trop de gloire par leurs talents ou à mettre dans l'épreuve ceux qui goûtent un trop grand bonheur.

<sup>9</sup> L'adjectif *tuto* s'applique, pour le sens, aussi bien au ciel qui est, évidemment un endroit sans danger où le mal n'a pas d'emprise, où le diable ne peut exercer sa malice, qu'au défunt qui y accède parce que là, il ne peut plus connaître la tentation, il ne peut se séparer de Dieu par le péché. Son bonheur est éternel et ne peut lui être enlevé. On pourrait encore traduire par « prenne place dans le ciel où il n'y a plus de danger ».

<sup>10</sup> Le nom *nobilitas* signifie d'une part la renommée, d'autre part la noblesse due à une haute naissance. Nous pensons que les deux sens s'appliquent bien ici et qu'ils se complètent. D'abord la célébrité est proche de la gloire. Il ne s'agit évidemment pas d'une gloire mondaine et passagère, mais d'une gloire épurée, éternelle et conférée par Dieu (d'où l'emploi de l'adjectif *aetherea*). Il est assez courant d'entendre dire que telle sainte personne a obtenu la gloire éternelle. La vie est considérée, dans une vision chrétienne, comme une épreuve, comme un combat. Celui qui en sort vainqueur connaît la gloire comme le général vainqueur qui fait son triomphe au milieu de la société réunie qui l'acclame. Ensuite, on peut considérer que l'ensemble des élus constitue une noblesse, une société supérieure. Ils peuvent en effet légitimement être fiers de leur naissance car ils sont véritablement fils de Dieu et traités comme tels au Ciel.

<sup>11</sup> Puisque le défunt est heureux et qu'il a obtenu sa récompense éternelle, il n'y a pas lieu de s'affliger, du moins de son sort. Ce que veut dire le poète, c'est qu'il ne faut pas sombrer dans une affliction et dans un désespoir démesurés. La tristesse doit être tempérée par l'espérance chrétienne.

<sup>12</sup> L'Hélicon est l'une des montagnes des Muses.

<sup>13</sup> Libethra est une fontaine de Thessalie consacrée aux Muses. Virgile, dans sa septième *Bucolique* (v. 21), évoque les « Nymphae [...] Libethrides », en faisant invoquer les Muses.

<sup>14</sup> La Castalie est une source de Delphes qui est consacrée à Apollon. Les Muses, dont il est question ici, la fréquentaient également.

<sup>15</sup> Le participe présent a probablement une valeur explicative. C'est parce que les déesses sont absentes que la Castalie ne les connaît pas.

<sup>16</sup> Il s'agit encore des Muses. Elles sont sœurs car elles ont pour mère Mnémosyne. Elles sont troublées par la mort du défunt qui, en tant que poète, leur était cher et proche. Le terme *stupidae* signifient qu'elles comme hébétées et prises de stupeur. Il n'a donc pas un sens méprisant et peut donc s'appliquer à elles. On verra qu'il est peu probable qu'il s'agisse des Piérides, les rivales des Muses dont parle Ovide.

<sup>17</sup> Calliope est la Muse de la poésie épique.

<sup>18</sup> La Piérie est une région de Thrace. Les Piérides sont neuf jeunes filles qui défièrent les Muses, mais furent vaincues (*Métamorphoses*, V, 269 et suiv.). Martin Thierry semblent en faire des Muses, comme d'ailleurs

Et les étangs se sont intégralement répandus sur les gués<sup>20</sup> de Pégase<sup>21</sup>.  
Enfin<sup>22</sup>..., Titan<sup>23</sup>, tu es voilé par une ombre qui nous plonge dans les ténèbres,  
35 Et, belle Diane<sup>24</sup> aux joues paisibles, tu ne brilles pas.  
Enfin..., prudente Tritonia<sup>25</sup> (mais avec quelle grande bonté<sup>26</sup>),  
Après avoir appris le malheur que constitue la mort de l'homme<sup>27</sup>,  
Tu t'associes à nos pleurs, et gémissante, tu déverses des plaintes similaires !  
Notre maison<sup>28</sup> s'écroule sous l'effet d'un tourbillon indescriptible<sup>29</sup>.  
40 Quelle douleur ! Il est mort celui dont je pourrais à peine chanter suffisamment<sup>30</sup> les louanges  
Et les récompenses qu'ont méritées ses actions.  
Quelle douleur ! La brillante gloire d'un monde voué à sa perte<sup>31</sup> s'en est allée  
Et les destins ont emporté un inestimable fleuron.

---

Hésiode (*La Bouclier*, 206). C'est en effet en Piérie qu'elles sont nées. Dans notre poème, il est plutôt question des Muses, car elles sont mises en valeur et qu'elles pleurent la disparition d'un véritable talent.

<sup>19</sup> Il s'agit d'une source du Permesse qui était consacrée aux Muses. Le Permesse (*Permessus, i, m*) est un « fleuve de Béotie sortant de l'Hélicon » Virgile l'évoque dans la sixième *Bucolique* à propos de Gallus (v. 64).

<sup>20</sup> Le mot *vadis* désigne probablement les endroits peu profonds où les animaux peuvent boire sans risques.

<sup>21</sup> Pégase est un cheval merveilleux, né du sang de la Gorgone. Il est associé aux Muses car c'est lui qui, d'un coup de sabot, a fait jaillir la source Hippocrène, fréquentée par les Muses et les poètes.

<sup>22</sup> *Hactenus* signifie « jusqu'à maintenant », mais il nous semble que notre poète, à deux reprises, chercherait à conclure, mais il ne le peut pas encore.

<sup>23</sup> Le contexte, ainsi que son association avec Diane qui est fréquemment assimilée à la lune, donne à penser qu'il s'agit du soleil. Les astres participent au deuil, ce qui est assez fréquent chez les poètes. Si le soleil ne donne plus sa lumière, alors, automatiquement, la lune perd son éclat puisqu'elle ne fait que refléter la lumière du soleil. Si l'on cherche à comprendre un peu plus le sens de ces vers, on peut imaginer qu'il se produit une éclipse. La lune cache le soleil. La disparition momentanée du soleil conviendrait bien à la situation, puisque c'est l'absence qui domine : les Muses sont parties, le poète Martin a quitté le monde. On peut aussi considérer que le soleil éclipsé représente le poète défunt. Une fois mort, ce dernier ne peut plus faire resplendir sa lumière. Et il ne peut plus communiquer ni sa chaleur ni sa lumière aux autres.

<sup>24</sup> Diane représente ici la lune.

<sup>25</sup> Il s'agit d'un surnom de Minerve. En effet, le Triton est une rivière de Béotie et Minerve serait née à proximité. Catulle évoque Athéna en l'associant au Triton (*rapidi Tritonis era*, 64, 395). Ovide aussi, appelle Minerve la « déesse du Triton » (*Métamorphoses*, V, 270). La présence de l'adjectif *prudens*, qui indique une qualité de l'intelligence qui nous fait choisir le meilleur comportement, le confirme, puisque Minerve est la déesse de l'intelligence.

<sup>26</sup> Il faut probablement comprendre que l'affliction de Minerve est d'autant plus grande qu'elle avait d'affection pour le défunt.

<sup>27</sup> Le génitif *exuvii* semble alourdir un peu la phrase. Le mot signifie « dépouilles ». Si l'on en fait le complément du nom de *casu*, ce dernier mot ne peut plus signifier « la mort », puisque des dépouilles ne peuvent mourir puisqu'elles n'ont déjà plus de vie. On est alors amené à penser que c'est le mot *exuvium* lui-même qui porte l'idée de mort. On peut peut-être aussi imaginer, pour rendre le texte latin plus satisfaisant, qu'il faille remplacer *exuvii* par l'ablatif pluriel *exuviis*. Nous pourrions alors traduire de cette façon : « Tu participes au deuil collectif, après avoir entendu la mort de l'homme, mais avec quelle tendresse pour ses dépouilles. »

<sup>28</sup> On peut se demander pourquoi Jean Marquis dit « notre maison ». Est-ce qu'il appartenait à la même institution que Martin Dolet ? Est-ce une hyperbole affective ?

<sup>29</sup> Par son catastrophisme, ce vers rappelle l'accent d'un bon nombre de vers du *Chaos poeticum*.

<sup>30</sup> *Pertringere* signifie « atteindre », « obtenir ». Il n'est pas évident de savoir ce qu'a voulu exactement dire Martin Thierry. Ce qui est pratiquement sûr, c'est qu'il se rabaisse et qu'il élève son ami. Soit on comprend que ses paroles sont incapables de faire l'éloge de son ami dont les qualités et les mérites dépassent les capacités du langage. Soit on comprend que, poète lui aussi, le locuteur se sente incapable de s'élever à la hauteur du défunt. Il se sent incapable de l'égaliser.

<sup>31</sup> Ou « la brillante gloire du défunt raffiné s'est éteinte ». Soit on considère que *mundus* est un nom et alors on considère qu'il est le complément du nom de gloria et que le participe présent *pereuntis* porte sur lui. Il faut alors comprendre que la gloire était la gloire, c'est-à-dire, le fleuron de son époque et qu'après sa mort, tout se dégrade, tout s'assombrit, tout disparaît : la belle poésie avec les Muses, la lumière du soleil... Soit on considère que *mundus* est un adjectif et qu'il porte sur le participe présent substantivé *pereuntis*. On peut alors imaginer que *mundus* fasse allusion à l'élégance de style du poète, à la pureté de son langage et de ses vers.

- Les destins ont emporté un fleuron dont aucun siècle ne pourra réparer la perte<sup>32</sup>,  
45 Un homme chéri des Muses et des dieux célestes.  
Qui, à moins qu'il soit dit plus cruel que l'hydre de Lerne<sup>33</sup>,  
Ne pleurerait pas avec une abondante pluie de larmes cette étoile qui s'est éteinte ?  
Vous, ô Parisiens, laissez libre cours à de profonds sanglots  
Celui était le plus grand honneur de votre ville a trouvé la mort.  
50 La mort cruelle a provoqué un massacre<sup>34</sup> lamentable en lui portant une blessure sanglante  
Et cette ennemie nous a causé un si grand mal.  
Thespiades<sup>35</sup>, pleurez le crime, Camènes<sup>36</sup> pleurez,  
D'une voix gémissante, déplorez le forfait perpétré. »  
Désormais, tout vous répond par un chant triste  
55 [...] parce qu'il [Martin Dolet] n'est plus capable de parler d'une voix humaine.

---

<sup>32</sup> C'est-à-dire qu'aucune époque ne pourra reproduire un tel homme. La perte est donc irréparable et définitive, considération qui contribue à dramatiser la situation et à l'amplifier.

<sup>33</sup> L'hydre de Lerne est un dragon particulièrement infect et redoutable que tua Hercule (*Métamorphoses*, IX, 69).

<sup>34</sup> S'il n'y a pas d'exagération, le mot massacre est étonnant. Il n'est employé d'habitude que si plusieurs personnes meurent en même temps. Il peut nous amener à nous interroger sur les causes de la mort de Martin Dolet. Comme il parle aussi de « crime », on peut se demander si c'est seulement un crime attribué à la nature, ou un crime réel. Le mot *nex*, qu'emploie Martin Thierry déjà au vers 6, désigne aussi une mort violente. Tous ces indices ne sont peut-être pas suffisants, car, s'il était mort dans des circonstances extraordinaires, elles auraient dû inspirer la verve poétique de l'auteur. Mais peut-être est-il mort dans une obscure bagarre de rue ou de cabaret.

<sup>35</sup> Il ne s'agit probablement pas des cinquante filles de Thespis, auxquelles s'unit successivement Hercule. On ne voit pas quel rapport il pourrait y avoir entre elles et le poète Martin Dolet. Il s'agit plutôt des Muses que Martin Thierry nommerait Thespiades, parce qu'elles sont originaires d'une ville de Béotie qui s'appelle Thespis. Cette provenance est mentionnée chez Ovide (*Métamorphoses*, V, 310), et c'est cette ville que fonda Thespis, ce qui explique la similitude des mots Thespiades.

<sup>36</sup> Les Camènes sont d'abord des nymphes des sources, mais elles ont été rapidement assimilées aux Muses (Ovide, *Métamorphoses*, XIV, 434 et XV, 482 ; Horace, *Épîtres*, I, 1, 1, *Art poétique*, 275). Le poète a une double raison de les évoquer ici : la première est la qualité de poète du défunt et la seconde est qu'étant à l'origine des nymphes des sources, les Camènes peuvent verser des larmes abondantes.

1\_Absoluto igitur funebri carmine, qui Belgae eramus hymenaeos experti, animo saepicule revolventes nihil dulcius esse sua patria neque parentibus uxoribus et filiis,[...] et non minori quam Ulysses ardore de patriis locis subvolantem fumum conspicerere incitati, sollicitos parentes, blandiculas uxores, et dilectos invisere natos decrevimus. Quapropter, relictis apud Parisios Richerio, Quintino et Dario, Bauldetio Compendium, Tonellio, Morellum, Marquisio, Daco et Lupicuro Ambianum tendentibus, dum una tres comites gradum movissemus, rati Bellovacum nos recipere, nescio qua forte traducti Montemmorencium venimus.

2\_At cognito exacti itineris errore, occurens unus Heracliti lugubri circumtectus veste, recessum parantibus denunciavit Montismorencii dominum Pandorem in terris hominem qui nunquam satis etiam a laudatis viris collaudaretur, naturae concessisse ; pro cuius immortalis animae ad ipsius immortalem conditorem, vigilantissimum dominici gregis pastorem Carolum Villerium Episcopum et Comitem Bellovacensem, non minus integritatis vitae praeclariori exornamento, quam pontificii nominis insigni titulo, spectabilem in aede beatissimo sacra Martino (illic orante serenissimo Francorum rege Francisco celeberrimo suorum nobilium coetu stipato) deprecationes asseruit effundere. Quem confestim sequuti, et aqua per sacerdotem consecrata populum sanctificante aspersi, Deum caeli et terrae maris et omnium quae in eis sunt factorem supplices adoravimus [...]: « Omnipotens Deus [...] miserere, quaesumus, animae famuli tui Guielmi Montismorencii, et animabus cunctorum fidelium, quos ultimum diem obire iussisti [...] » ac praesta easdem animas, et nostras post corporeos exitus severioris iustitiae rigore sedato, ad proprias sedes remeare, et tua visione satiata tecum vivere in aeterna secula. Amen. »

3\_Tum demum sacris solennibus rite peractis, et exequiarum pompis (cum magis sint vivorum solatia, quam mortuorum subsidia) ex voluntate praetermissis, antequam sepulturae corpus traderetur, e suggesto concionaturus Philarethus ita verba fecit :

4\_« [...] Verum quoniam, ex Iustiniani sententia, ordinem esse servandum manifestissime comprobatur, ut non omissis principiis, origine non repetita, atque illotis (sicuti retulit Gaius<sup>1</sup>) manibus rem ipsam aggredi videar, postpositis corporis et fortunarum fluxis dotibus, perpetuo duraturas animi dotes (quibus decoratus extitit) paucis agens recensebo.

5\_Sed interim Marci Tullii eloquium optare velim, quo effusius dicendi gratia, et in tanto pondere caelifero Atlanti gravissimo mellitius personandi audacia suppetant. [...] Nihil invita et repugnante Minerva dicendum faciendumve erit, atque naturae rivuli ut canis e Nilo poculum degustaturus, exorsam telam prosequar.

6\_Equidem vir undiquaque perfectus tanto virtutis enituit splendore, ut merito illius matrem dicere possim areten, cui, exacto infantiae tempore, succrescentibus annis mathesim et paediam ministravit altrices. Nec satis, adolescentia (quam gloriosam vocat Theodosus) in omni bono opere, assiduo labore, et consueta patientia edomita, hunc vera disciplina cuilibet regenti apta, et accommodata imbutum (qui Alexandrum habens odio, Leonidem recusavit, quique eruditus cum Iuliano et Pomponio semper discere exarsit) alimento pavit honoris. Insuper eadem virtus phronisim, dicaeosynem, phrenandream, et metriotem mutuis nexibus colligatas sorores complectens, totius bonitatis admirabili typo, in communem longioris vitae societatem praebuit.

7\_Etenim sicut una sine aliis perfecta esse non potest, quandoquidem prudentia sine iustitia calliditas, iustitia sine temperantia crudelitas, fortitudo sine prudentia temeritas, et temperantia sine fortitudine ignavia esse perhibeantur. Et quemadmodum prudens esse minime creditur qui neque

---

<sup>1</sup> Nous avons remplacé *Caius* par *Gaius*, nom qui semble beaucoup plus approprié.

iustus, fortis et temperans, ita non solum prudentia (calliditate, crudelitate, temeritate et ignavia expulsis) in eo resedit. Sed et invicem cooperantes prudentia, iustitia, fortitudo, et temperantia : sic non solum fuit prudens, aut iustus, aut fortis, aut temperans, sed et simul prudens, iustus, fortis, et temperans. Illum prudentia effecit beatum, iustitia aequissimum, fortitudo magnanimum et temperantia moderatum. Quid longius immorari contendo ?

8\_Prudentia effecit illum praevidentem, iustitia immotum, fortitudo invictum, et temperantia parcum. Altiorane intelligere peroptabit benevolus auditor harum virtutum laudabili quaternione ? Circa propria negocia in modum cataphracti equitis undique munitus et instructus prudenter expetenda elegit, iuste cuius bona sua distribuit, vel adversa vel prospera fortiter toleravit, et rebus humanis temperanter usus est. In adversis obarmatus per fortitudinem, in prosperis per temperantiam prudentia sibi cavit, et iustitia proximo, prudentia nulla animi inconstantia, iustitia nullo Sibaritarum fastu, fortitudine nullis Iri sollicitudinibus, et temperantia nullis Sardanapali illecebris aversus fuit.

9\_Sua prudentia insidias praecavit, iustitia miseris subvenit, fortitudine molestias pertulit, et temperantia delectationes pravas coercuit. Quas virtutes prudentiam intellectu, iusticiam affectu, fortitudinem effectu, et temperantiam usu observavit. Illarum igitur celebri comitio rutilantior redditus, ducem rationem insecutus est. Haec dubio procul in arce munitissima orchestam retinens suis sensibus imperavit, dictavitque ne oculos vivaciores reliquorum sensuum aurigas, ad vana, obscoena, turpia secularia, ac bona fallacia intenderet, et visa appeteret, praesertim ne Thaida videns, eandem concupisceret, ; quin potius oculos castos et immotos servavit, ac oppressa filia Babylonis, Chaldaeis eiectis, evocata in civitatem pacis filia Syon, super imposita contritionis mola, commolita, peccatorum farina, discooperto eorum per confessionem velamine, et traiecto caducorum flumine, reginam in vestitu deaurato adamavit. Non descendit ab Olympo virtutum, ad viciorum baratrum. Non sedit in terra terrenis irretitus, licet terrenorum possessor esset. Petis maiora ?

[...]

10\_Et hospitio suscepta in corde disposito trinitate daemones saltaturos sirenesque et ericios nidificaturos expulit. Nempe ut scopum contingam, mentem habuit bonam, non confusam Vulcaniis malorum vinculis. Propterea, mentis bonae vir opera bona fecit. Seipsum novit Thaletis dicerium imitatus nihil nimis neque cogitavit neque fecit. Itidem propriis motibus parcere scivit, vere contritus et examine scelerum facto confessus sic ex peccati tenebris digressus ad puritatis diem (Aegyptum una cum suis et vitiis et delitiis effugiens) pervenit, ac Mose duce malitiae principe dissipato Pharaone, virtutum iter foeliciores progressu insequutus in sintheresis quiete sese habitavit, caduca et fluentia bona deseruit, spiritualia conquisivit, Ecclesiam sanctam in charitate et castitate dilexit, et in eam (quamvis Cyprianus minime edocuerit) credidit, virtutes excoluit, et vicia oppugnavit. Terrenis tantum usus est ut pauperibus elemosinas erogaret, quorum merito pater vocatus extitit.

11\_Admissus ex voluntate Dei ad osculum sponsi Christi, et militantis ecclesiae (qui sunt fratruales) neququam ab eis recessit, sed verus miles christianus in dilectionis igne totus exaestuans zelo, spe, et veritate praeviis excubitoribus suffultus, fidei scuto impenetrabili munitus, gladium spiritus (quod est verbum Dei) dextra continens, brachialibus mansuetudinis exornatus, lorica iustitiae obarmatus, galea salutis protectus concordiae baltheo accinctus, ocreis aequitatis convolutus, in iudicio recto et animi sinceritate obambulans, plasmationis nostrae adversarium sathanam devicit, et ecclesiasticus permansit, haereticos et schismaticos foedissimis verborum

inquinamentis ethera conspurcantes odit, suos affectus ad peiora non divisit et declinavit, ac nemini opera sua quamvis bona manifestavit, munera divum non iactavit, sed tacitus possedit ea.

12\_Amicus Dei, pravas cogitationes suppressit, errores et mundanas sollicitudines dereliquit, Deo et Ecclesiae in omnibus obediens, in quo tandem policronius obdormivit. Praeterea ut singula quaeque laudum elogia denarrem, aures non habuit prurientes quas fori circulatoribus, hystriionibus, scurris, ac morionibus, falsis delatoribus et lingulareis detractoribus occlusit.

13\_Ex diametro dinoscens fori circultores, histriones, scurras ac moriones, dolosis praestigiis, vanis lusibus, inverecundis risibus, et ineptis fatuitatibus animum suum divertere potuisse, identidem compertum habens quem non temere delatoribus auscultare debere. Fallunt enim sepe numero inevitabilem fraudulentae deceptionis laqueum iniicientes, et maleficorum praestigiatorum damnato more effascinantes ac pseudologi, et plusquam Aristipii delatores sicutis gerris vaniora principum auribus insufflant, quorum animos ad iniusticiam (quae mortis est acquisitio) truculentemque saeviciam concitant, veritatem mendaciocum nebulis volant, et pro dictis ex tripode falsa ostendunt. Denique certo sciens non solum cacologum obtrectatorem nuncupari, qui aliis effreni lingua detrahit, verumetiam qui tabifica echineae detractionis venena diffundentes obaudit. Quo fit ut longe abfuerit ab illis conviciosus obstrigilatoribus, quibus ob res egregie gestas, et eminentem scientiarum disciplinam magnificorum cognomenta a literatissimis imposita fuere. Tales enim locutuleii Archeloci iambum exacuentes, in omnes passim debacchantur, nec obliti Hyponactis acrimoniae, etiam innocuos probrosis rictibus insectantur, et satyricis aculeis expungunt.

14\_Cessent ergo detrahere, et fratrem iudicare, quod si maliciae sagena irretiti monitis acquiescere noluerint iam iudicati sunt, et summi piscatoris iudicio peribunt. Perituri autem adhuc fragiles artus regente spiritu, velut fraticidae Caiani ex interempto Abele perpetuum luctum sibi acquirent oculos, et cor eorum consument, ac Pauli viperae virulentum morsum mordaces sentient, et non ut Paulus nihil mali perpessuri, occasus suos apud thoracem propediem videbunt, ac in rapido Phlegetunte vindicibus flammis exurentur. Sed quorsum proram obverto ?

15\_Contrarius Neroni amicos (sine quibus nullus eligeret vivere habens a Iove omnia bona) non ut prata et arva et pecudum greges diliguntur, quia fructus ex eis capiuntur, verum gratuito (sicuti hominum charitas et amicitia gratuita esse debet) et ut ab eis semper verum audiret, fovebat et amplectebatur. Audivit maledicentes, et benedixit, audivit multa, et tanquam Amyclas inhabitasset, pauca elocutus est. Verbum Dei lubentius audiens, doctrinam eius percepit, non minus reum esse qui negligenter verbum dei audierit, quam ille qui corpus CHRISTI sua negligentia in terram cadere permisit, certioratus.

[...]

16\_Insuper neququam exoticum moscum ipsis aulicis nexibus curiae alligatis peculiarem ut in conspectu hominum adoratius fragraret, redoluit. Verum eiecto adolescente unguentifluo Vespasiani ritu allium sentire malluit. Nempe immundos sudores, hircinos foetores, et putidos morbo laborantium anhelitus, ac Lazaro (quem non horruit contingere, et contactum enutrire) pauperiorum gratanti naso sustinuit. Propterea ut hic a domino auxiliatus in sinu patris Abrahae exultat. Ita ille, vita functus laudabili, inexplicabili aeternae visionis gaudio perfruitur, coronidem attingere laxis virium habenis enitor, simplice tantum cibo depastus nemini detraxit, sed potius in odore bonae opinionis omnium quam aliquorum infamia delectatus est.

[...]

17\_Nullus Bacchi oppressus intemperie, nec ex immoderata voracitate velut insatiabilis belluo in perniciosam Venerem exarsit. Pariter, commissi archani inexpugnabilis custos, petulentioris volubilitate linguae quidpiam temerario ore non effutiit. Quin potius in sumendis dapibus, et vino parvus ; in dicendo etiam inter pocula parcior. Et cognito loquendi tempore sermones suos (ut erat doctus, et prudens et preciosi spiritus vir eruditus) moderationis sale conditos emisit, neminem re aut verbo laesit laesus et oppressus. Quocirca licet provocatus, nec malum cogitavit facere nec fecit, sacerdotes CHRISTI non tetigit, quos velut regum et principum patres ac magistros honoravit et tanquam pupillam oculi domini conservavit. Inter perversos aliquando conversatus est, recessit, exivit inde et immundum non tetigit hoc est quantum ad correctionem pertinuit, efficit et laboravit, clamando increpavit, redarguit, corripuit nec illos vitare potuit quorum peccatis corde recedens non consensit.

18\_Denique cum prudentia tanquam maximo bono semper illustris fuerit, omnes suas cogitationes et actiones ad ipsius rationis regularem normam direxit, ac nihil praeter iustum vel quod a Platone et Amphimaco viventibus laudaretur, peregit, siquidem deliberavit tarde, et quae visa sunt, cito perfecit. Duorum temporum (iuxta Pythagore elogium) supremam curam habuit matutini et vespertini, ut matutino tempore quae acturus esset, consideraret, vespertino, quae gessisset, revolveret. Cum quibus diutinis temporibus, pene quotidiana lustratione, occupatum animum aliis tribus temporibus dispensavit, praeterita cogitavit, praesentia ordinavit, et futura praevidit. Praeteritorum teancem memoriam (licet hominibus asserente Paulo iureconsulto infirma esse soleat) et futurorum adversus fortuitos casus (quos vix humanum consilium praevidere potest) ut fortius tolerarentur, sollicitam habuit providentiam intellectu saniore contentus : non quaerens sapere supra divina temeritatis.

19\_Vinum (quo inebriati haeretici literas sacras aliter quam Spiritus sanctus sonat exponentes) respuit rectissima ductus ratione eadem usus et qui cum illa (ut est omnium domina et regina) omnia pro voto effecit. Boni et optimi viri excelsum nomen promeruit.

[...]

20\_Flagitiosum ocium, innumera mortalibus faciens mala, non correpsit, et quae foedissima gulae flamma insatiabilisque ciborum voracitas non dedecoravit. Sed ne a propositi filo digrediar, sublimis dicearchus, praeclarissimae et omnium perfectissimae virtutum iustitiae titulis extollendus. Hanc iustitiam (quam susceptam ac in domicilio sui pectoris collocatam ex Deo natus omni tempore fecit) velut summum bonum coluit, sua cuique iura servavit, et in subditos non permisit quod potestatis est fieri, verum quod aequum est custodiri. Qua duce, ex Agesilao se fortem non laudari, nisi iustus esset existimans. Cum fundamentum perpetuae commendationis et famae sit iustitia, sine qua nihil laudabile dici potest, unicuique suam propriam dignitatem, Deo obedientiam, maiori reverentiam, pari concordiam, minori disciplinam, sibi sanctimoniam, inimico patientiam, et egeno operosam misericordiam tribuit.

[...]

21\_Antiqua pietate (quae est mater boni operis) subnixus, illecebrosas mundi concupiscentias exhorruit, humano patrocinio destitutos consolatus est, et in praesentia vita sempiternam vitae gloriam expectans, patriae, parentibus, sanguine coniunctis, benevolis et subditis profuit. Bona gratia Tantali talentis praeciosiore delibutus, acceptum beneficium in memoria habuit, dati autem oblitus est nullo obsequio fatigatus cum maxima observantia dignitate et virtute insignitos honoravit, suffocatis carnali amore, timore atque avaritia veritatem possidens in fide et charitate

permansit. Inde animi magnitudine et constantia praeclarus heros, ut fortitudo caeteris virtutibus excellit, ita unicum fortitudinis specimen, cunctos fortes et in adversis et in prosperis fortiter superavit. Non minor in Anaxagora in Philippi sui filii Lemovicensium aegregii praesulis immaturo obitu ; quae certior factus aequo animo pertulit dicens, nihil inexpectatum aut novum accepisse quando illum ex se natum mortalem esse sciebat. Similiter cum gaudio referens fontem bonorum deum hunc filium, quamvis iuvenem assumpserat dilexisse quem eundem deus amat, moritur iuvenis. Porro sub quolibet pondere rectus nullo metu fractus, et fortunae succumbere nescius praecordiali in domino fiducia tanquam solido fundamento obfirmatus, in eo qui in necessitate non deficit, in se sperantes nunquam derelinquit, et vitam praestat aeternam, certam futurae beatitudinis spem reposuit.

22\_Postremo, maximae virtutis Sophrosines imperatorio diademate exornatus, damnosam libidinem, caeterosque non rectos impetus animi, immixta cum gravitate moderatione temperanter domuit. Firmiori cohibitivae continentiae invictus voluntate, malarum rerum appetites refrenavit, saluberrima benignissimae humilitatis indutus veste, ab omni fastuoso insolentis superbiae supercilio immunis extitit. Qui, velut placidae mansuetudinis propositum exemplar, aequali aut minori praeferi denegans, et maiori, et aequali, et minori seipsum subdidit, mitioris clementiae dulcifluo circumlitus unguento tener fuit ad compatiendum, facilis ad remittendum, et promptus ad subveniendum. Suaviori modestia (quod est pulcherrimum dei donum) suffusus vinum rigoris cum oleo misericordiae miscuit, edoctus ex utroque temperamentum conficere, ne multa asperitate exulcerarentur subditi, neque nimia benignitate solverent.

[...]

23\_Iam vero summam manum addere tentarem, nisi relucens antiquae nobilitatis decantati Guielmi gloria posthaberi succensisset, et (quamvis non generis sed virtutum nobilitas vitaeque honestas gratum deo faciant et idoneum servitorem) concurrentibus in eo generis et virtutis duobus vinculis (qui gemino choruscans nitore, tunc maiori honore sublimandus venit) abiecta vanae laudis cupiditate evulgari maluisset. Quippe singulari virtutis excellentia fulgidior, natalibus nobilior, et honorum luce conspicuus et patrimonio ditior, suae nobilitatis coronam multiplici preciosorum gemmarum venustamento adauxit.

24\_Etenim clarissimis iustitioribusque procreatus maioribus, legitimos fascis suis posteris reliquit, cuius parentes potentissimi ac principes extiterunt, cuius etiam maiores domi, militiaeque insignibus illustrioris gloriae lauris claruerunt, quorum omnium praesertim illorum qui primi sanctam CHRISTI fidem professi adversus Agarenos hostes ingentibus praeliis dimicarunt, unde christigenae in Francia Prothobarones nuncupari, et rubicundam crucem gestare promeruerint. Si memorabilia nomina et monumenta literis mandare vellem, imparem meis viribus provinciam subiturus, bisseña trieteride elaborato operi etiam cum Theseo fastigium imponere non possem. Sed hactenus, sufficiat inter Gallorum proceres praecipuum Guielmum sat notum esse, et libera virtutis animi ingenuitate, summaque magnitudine exceluisse, ipsum quoque, ut adulterium fugeret, et aliquem pro se mundo traderet Annae Potiae magnifici Guidonis Burgundionum administratoris dilectae filiae, admiranda bonitate, solerti prudentia, eximia pulchritudine, et immensis opibus spectabili nupsisse, necnon ex ea plures suscepisse liberos parentibus similes. Splendidissimum Ioannem Dominae Annae Bononiae maritum, Philippum quem supra recitavi, Lemovicensium integerrimum Antistitem ante plenos annos vitales spiritus exalasse, Ludovicam Frederici Baronis contii bellatoris egregii coniugem, Annam illustrissimi Nicolai Lavellei Comitis uxorem, religiosam Mariam abbatiali Longioriscampi coenobio praelatam, inclitum Annam in obeundis laboribus alterum Achillem, Bellimontis Comitem, Magnum magistrum, et Marescallum Franciae

provinciae Auxitanae administratorem, et fulmineum belli heroem, Franciscum, Rupis Potiae doninum, centum cataphractorum ductorem.

25\_Post cuius Annae gloriosae naturalem mortem, exinde Guielmus ab hamo coniugali ereptus, ne rursus secunda cubilia sequeretur, et forsitan naufragus (quanquam benevola uxor nullis iurgiis, quibus maxime solent in viros digladiari, quaerulae nuptae adversus illum adversata fuerit) bis profundum difficile navigaret, castior Hippolito Monogamus supervixit, qui bellipotens iuvenis indomitum Martem aggredi non veritus, grandia peregit facta et ampliorem famam ubivis locorum diffuso nomine sibi conservans, illud gloriosis victoriis celeberrimum decoravit. At quoniam satis exploratum dignoscitur, belli finem in manibus esse verborum autem in concilio. Dum, praeliante exercitu, communis Mars interfectorem interficit, ut grave suorum damnum (quod accepissent, si in funesto certamine decedere contigisset) evitaret, omisso armorum usu, ex impigro Achille providus Nestor effectus, vere Zachei interpretationem adeptus fuit, nam semper iustus consilio extitit. Porro, dum foris arma gesta sunt, consilium dedit domi. Talis habitus apud christianissimum regem Franciscum, qualis apud Hebraicae gentis ducem Moysen, honorabilis Ietro, ita uno ore Francorum symbolus palam vocitaretur, vir utique probatissimae fidei et olim longe veracissimus, quem grandaeum ex immutabili statuto (non quia senior esset, verum quia terreno et fragili corpore effectus, perpetuo vivere nequivit) commori oportuit.

26\_Quamobrem sciens, ille virtutum splendophorus, omnibus definitum propterea commune, quinimo necesse est debitum naturae solvere. Et propinquam mortem (quae est hominibus vitae terminus) sentiens, antequam anima corporis claustro emissa ad suam sedem revolasset, accersitos Annam et Franciscum extremis verbis compellasse fertur.

27\_« Non me latet, amantissimi filii, quantis ineffabilium dolorum vexationibus mea sinistra valetudo vestras excrucietur mentes, et posthac maioribus oppressas afflictionibus festinantis aevi finale momentum excrucietur. Attamen cum hac potissimum conditione istud corporale domicilium intravi, ut aliquando exirem, tantis angustiis frenum adhibeatis summopere velim. Nihil siquidem indubia morte (cui debemur omnes) certius esse, illius vero constituto die diiudicatur incertius, Num ergo inviolabilem legem ad quam natus sum, avertere praesumam? Fatali forte subtractus vel adiuvante ipso Aesculapio, nequam pristinae restituar incolumitati. Vos interim praemissus et ad coelestia regna vocatus expectabo, mihi nullum virorum lethales aculeos effugere posse cognoscenti et non invito moriendum est. Constantes igitur forti animo aestote. Et voluntatis domini imperio minime repugnantes, viam universae terrae patris ingressuri salutaria monita benignis auribus citra anagirim percipite, imprimis ut optimo ductus Spiritu a summo Deo (quo praetermisso nullum rite fundatur exordium) auxilium implorare et bonis auspiciis inchoare valeam.

28\_Hunc altissimum, creatorem omnium omnipotentem, et regem potentem et metuendum, sedentem super excelso divinae sapientiae throno et cunctis dominantem, Deum, ex toto corde, et ex tota anima, et ex totis viribus diligite. Quem vobis timentibus, et mandata eius custodientibus non occurrent mala. Sed illum diligentibus (aevulsa occasionis radice unde peccati desiderii inservire suscitarentini) omnia cedent in bonum, et ad uberiores meritorum fructum accrescent.

29\_Iusticiam, quae est perpetua et immortalis et sine qua nulla civilis congregatio esse potest, colite. Cuius imaginem in apertis pectoribus gestantes, vos sanctos, severos, incorruptos, inadulabiles, vi ac maiestate aequitatis veritatisque terrificos demonstrate, vos ipsos etiam diligenti probatione iudicate ut non a Domino iudicemini. Fictos Gnatones, mordaces Archilocos, et virulentos Zoilos (si laudis immortalitatem conciliare flagranter anheletis) fugite. Nihil enim

istorum vituperabili consortio perniciosius. Nullo elatioris superbiae fastigio tumidi, sapientiam, fortitudinem, aut divitias vestras proclamate. Unus Deus est sapiens, potens, et beatus qui superbis huiusce mundi hominibus, dona suae gratiae denegat, humilibus autem a pomposo seculi fastu recedentibus donans copiosius. Cui subiecti estote, in perfecta sinceri cordis humilitate, et lubrico serpenti Diabolo vos opponite, ac illius nephandum caput (ne pravum quid suggerat, totusque in intima viscera dilabatur, et praestito consensu iuvatis viciis pabulum subministret) conculcate, Quanto caeteris dignitate superiores elucescitis, tanto vos summissius gerite.

30\_Considerantes nativos egressus, et scientes neminem esse qui semper vivat, omnem carnem deficere, et hominem ex terra corpus habentem in ipsam solutum in cinerem reverti praevideat. Praevidentes etiam existimate posse cadere a parvo incommodo ne quaeratis ultionem nec memores eritis illatae iniuriae, Deo (iuxta verbum suum) aut iustitiae vindictam relinquentes.

31\_Misericordiam, veritatem et clementiam ad evitanda mundanae Scyllae pericula comites habete, et velut marmoreis circumsepti parietibus, domesticorum et externorum hostium subitarios impetus retundite. Misericordia profecto et veritas vos inexpugnabiles custodient, et roborabimini clementia, sic adversus illam magnam et prae omnibus fortiolem veritatem mendaces non eritis, aliam occultare in corde sententiam, et aliam proferre nescientes. Sane exosus mihi ille, veluti inferni portae, qui aliud quidem occultum habet in mentibus aliud vero ore profert.

32\_Avaritiam (qua nihil est foedius) omnium malorum matrem, abhorrentes, parcite divitiis, et humanum speculum inspecturi, vos mortales post fata nullas opes habere, et pecunias afferre recordemini. Cupiditates ex quibus odia, diffidia, discordiae, seditiones, et bella nascuntur, compescite.

33\_Voluptatem (cuius aspera peste nulla capitalior esse perpenditur) spernite, inhonestatem libidinem refrenate, vestras uxores adamate. Quid enim suavius et melius quam cum viro uxor conveniat amice usque ad senectutem, et maritus suae uxori placeat, neque incidat inter eos contentio. In tribus placitum est spiritui meo quae sunt probata coram Deo et hominibus : concordia fratrum, amor proximorum, et vir et mulier sibi bene consentientes.

34\_Iram (cum qua nullus tuto deliberat) cohibete. Nemini invidentes, mementote post gloriam livorem sequi, ocia tollite, semper cum labore (qui virtutem valde iuvat) aliquid operis facite, nihil siquidem agendo homines male agere discunt. Gulam Veneris nutricem, varios morbos inducentem, graves molestias ingerentem, et anxias aegritudines generantem non modo totam supellectilem deglutientem, sed plerosque ingenuos in odiosae servitutis detestabile iugum redigentem comprimite. Esse autem oportet ut vivatis, non vivere ut edatis.

35\_Quid multis ? Nolite iniqua agere, et in altum cornu vestrum extollere. Deus superbis resistens, peccatores odio habet, et impiis reddet vindictam. Ergo uti commonefacit Apostolus, « Dum tempus habetis in quo bene operari licet, sordidas flagitiosae vitiositatis labes repellentes, operemini bonum », et vos, mea lumina in quibus ego cognoscor in omnibus, exemplum bonorum operum praebete. Extinctos autem et de cruento rugientis leonis ore liberatos Dominus<sup>2</sup> (cui est gloria in saecula seculorum) in caelesti suo regno salvos faciet. Quod ut facilius assequimini, ipsum deum (qui magnus est fortitudine, et iudicio, et iustitia, quique enarrari non potest), timete, cui magnificentiam date, quem omni tempore benedicite, omnibus iusta distribuite, neque iudicium ad gratiam trahatis, sive Codro pauperior, sive Croeso ditior fuerit, recte iudicate proximo. Inopem (cuius verba non sunt audita) despiciere nolite, ne exprobretis factori eius. Liberales estote,

---

<sup>2</sup> Nous avons remplacé *domini* ou plus exactement *dni* dans le texte, par le nominatif *dominus*.

eleemosinis et orationibus vacate. Contenti paucis fortunam vobis fingite. Ante omnem rem consilium capite, arcanorum verborum linguis sigillum imponite, praestantior eorum sermonum quam possessionum custodia. Antiquos (in quibus est sapientia) et regem, imaginem Dei animatam, honorificate, fidem splendenti nitore reliquis virtutibus perfulgentem<sup>3</sup>, sine qua, regum ac principum virtutes obscuriores fiunt ; etiam infestis hostibus servate, et largitoris misericordiae credentes exinde retributionem haereditatis secundum iusticiam vestram et fidem accepturi, pacem cum omnibus, et sanctimoniam, sine qua, nemo deum videbit, sequimini. Caeterum plurima dicturus si viverem ; missa haec facio, et suscepto instantis lethi iaculo, receptui canens Deo patrum meorum qui cuncta suo verbo fecit, et sapientia sua me hominem constituit, ac vestris et sanctorum praecibus animam istam commendo. »

36\_Quibus dictis et oratione ad superos habita, nonagenarius mortalis vitae lumen reliquit. Heu ! heu ! decessit Guilielmus, Montismorentii illustrissimus Baro, selectorum unus vir, et virorum omnis vir, omnigenis summus virtutibus, Traiano melior, Numa religiosior, Lelio clementior, Scypione pientior, Gedeone humilior, Pompeio humanior, Camillo modestior, Metello moderatior, Fabio constantior, Socrate patientior, Curio continentior, Publicola aequior, Servio providentior, Catone gravior, Demosthene eloquentior, Ulysse facundior, Augusto foelitor, Lucullo ditior, Anco magnificentior, Gillia liberalior, Troe bellicosior, Fabricio fidelior, Nestore prudentior, Lycurgo iustior, Hectore fortior, et Xenocrate temperantior.

37\_Quem velut patrem patriae effusius deflerem, nisi in execrabile clarissimi nominis dedecus Telamonis cantionem canere viderer, et pusillanimitatis ac futurae resurrectionis desperationis incusari pertimescerem. At vero pietatis affectu, humanitatis intuitu, demissos neci lugere non fore prohibitum edoctus, praesentibus exsequiis pias lachrimas impendere vos efflagitatos velim. Nec interim gravabimini, si lugubri monodia orationem definiero.

---

<sup>3</sup> Ou *praefulgentem*. Le préfixe du verbe est réduit à la lettre *p*.

1\_ Une fois donc le chant funèbre achevé<sup>1</sup>, nous qui, habitants de la Belgique<sup>2</sup>, avons contracté le mariage, nous remémorant assez souvent dans notre esprit que rien n'est plus doux que sa patrie, que ses parents, sa femme et ses enfants, [...] poussés par une ardeur non moindre que celle d'Ulysse<sup>3</sup> de voir la fumée du foyer sortir de la demeure de nos aïeux<sup>4</sup>, nous décidâmes de regagner notre patrie désirée, d'aller voir nos parents remplis de sollicitude, nos femmes affectueuses et nos enfants chéris. C'est pourquoi, après avoir laissé auprès des Parisiens, Richerius, Quintinus et Darius et alors que Baudetius prenait la direction de Compiègne<sup>5</sup>, Tonellius celle de Morelle<sup>6</sup>, Marquisius, Dacus et Lepicure celle d'Amiens, et tandis que, comme trois compagnons<sup>7</sup>, nous faisons le chemin ensemble, pensant que c'était Beauvais qui nous accueillait, nous sommes arrivés à Montmorency amenés là par je ne sais quel destin.

2\_ Mais une fois connue notre erreur de parcours, un homme seul vint à notre rencontre, enveloppé du vêtement lugubre d'Héraclite<sup>8</sup>, pour nous annoncer, à nous qui nous apprêtions à rebrousser chemin, que le seigneur de Montmorency, un homme doté de toutes les qualités<sup>9</sup> que l'on trouve sur terre, au point de ne jamais être assez loué, même des personnes dont on fait habituellement l'éloge, avait payé son dû à la nature. Il affirma qu'au profit de son âme immortelle, Charles de Villiers<sup>10</sup>, le très vigilant pasteur du troupeau du Seigneur et comte de Beauvais, pas moins remarquable par l'ornement éclatant de l'intégrité de sa vie que par le titre insigne de

---

<sup>1</sup> Les pèlerins se trouvent alors à Paris où ils sont restés un peu plus longtemps que prévu en raison de la mort du poète Martin Dolet. C'est le moment de se séparer car tous ne résident pas à Beauvais et il est temps que chacun retrouve sa maison et sa famille. Cette dispersion des pèlerins qui s'opère à partir de Paris pourrait suggérer que les pèlerins sont partis ensemble de cette ville et que Martin Thierry les a rejoints non pas à Beauvais, mais à Paris.

<sup>2</sup> Il ne s'agit pas de la Belgique actuelle, mais de la « grande Belgique », celle délimitée par Jules César : *Gallia est omnis divisa in partes tres, quarum unam incolunt Belgae [...] a Belgis Matrona et Sequana dividit...* (César, *Guerre des Gaules*, I, 1, 1) Elle s'étend au nord de la Seine et de la Marne : Beauvais, Compiègne et Amiens en font partie.

<sup>3</sup> Ulysse avait un grand désir de revenir à Ithaque, son île pour retrouver les siens (*Odyssée*, VIII et IX).

<sup>4</sup> Il est curieux que du Bellay utilise la même image dans le sonnet *Heureux qui comme Ulysse* : « Quand reverrais-je hélas, de mon petit village, fumer la cheminée... » Ils avaient peut-être une source commune.

<sup>5</sup> Le nom latin signifie « raccourci ». C'est peut-être qu'elle était à l'origine située sur une route qui était un « raccourci ».

<sup>6</sup> Nous n'avons pas identifié cette ville. Mais le nom qui s'en rapproche le plus est celui de Moret-sur-Loing, qui était au XVI<sup>e</sup> siècle une petite ville fortifiée, plus importante que Fontainebleau. François I<sup>er</sup> y possédait une maison.

<sup>7</sup> Martin Thierry se compte dans les trois compagnons qui se rendent à Beauvais. Tous les autres sont partis dans des directions différentes ou sont restés à Paris. Si l'on compare cette liste de noms avec celle qu'avait donnée Martin Thierry lors de la première rencontre, on se rend compte qu'il y a effectivement deux noms qu'on ne retrouve pas dans la seconde liste. Ce sont ceux des personnes qui accompagnent Martin Thierry à Beauvais : il s'agit de Nicolas Recolius et de Nicolas Préfet : *Tunc abundantiore inductanae cupiditatis iunctos collirio adaperiens direxi, et Pe. Darium Pe. Baudetium. Io. Marquisium, Arn. Tonelium, Io. Richerum, Ioan. Quintinum. Nico. Recolium, Nico. Praefectum, Rob. Dacium, et Rob. Lupicurum, omnes amicos candidos. (Iam Lucidus, folio 7)*

<sup>8</sup> Héraclite d'Ephèse était un philosophe présocratique du V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Selon la légende, il pleurait de tout et avait constamment une humeur sombre. On se plaisait à l'opposer à Démocrite qui, au contraire, riait de tout.

<sup>9</sup> *Pandorem* vient de deux mots grecs : *πᾶς, πᾶσα, πᾶν* qui veut dire « chaque » ou « tout » et *τὸ δῶρον* : le don, le présent.

<sup>10</sup> On ne sait pas si Charles de Villiers était réellement présent à ce moment-là, mais sa présence est attestée lors d'une cérémonie commémorative qui eut lieu environ un an après : « Le 24 mai 1531 Guillaume de Montmorency s'éteint à l'âge de très respectable de 80 ans. [...] Un an plus tard, les dimanche 12 et lundi 13 mai 1532, a lieu les cérémonies du « bout de l'an de feu monseigneur de Montmorency ». Y assistent : François de la Rochepot, frère cadet d'Anne de Montmorency ; Charles de Villiers de l'Isle-Adam, évêque de Beauvais... (Thierry Rentet, *Anne de Montmorency*, p. 361).

pontife, adressait de longues prières au Créateur immortel de celle-ci dans l'église<sup>11</sup> de saint Martin (là-bas, le très sérénissime François<sup>12</sup>, roi des Français, priaient entouré par un groupe très compact de ses nobles). Nous le suivîmes aussitôt et nous aspergeâmes le corps du défunt avec de l'eau consacrée par le prêtre et faite pour sanctifier ; ensuite, d'un cœur suppliant, nous adorâmes Dieu, le créateur du ciel, de la terre, de la mer et de tout ce qui se trouve en eux<sup>13</sup>[...] : « Dieu tout-puissant [...], aie pitié, nous t'en prions, de l'âme de ton serviteur Guillaume de Montmorency et des âmes<sup>14</sup> de tous les fidèles auxquels tu as ordonné de mourir durant le dernier jour [...] et fais en sorte qu'après la mort du corps, ces mêmes âmes et les nôtres, à la faveur de l'apaisement de votre rigoureuse justice retournent dans leurs propres demeures et que rassasiées de ta vision, elles vivent avec toi dans l'éternité des siècles. Amen<sup>15</sup>. »

---

<sup>11</sup> Il s'agit de la collégiale Saint-Martin de Montmorency qui sert de nécropole familiale : « Il est enterré dans la nécropole familiale de la collégiale Saint-Martin de Montmorency où repose déjà sa femme Anne Pot. » (Thierry Rentet, *Anne de Montmorency*, p.361)

<sup>12</sup> La présence du roi n'est pas du tout attestée. Elle est probablement une invention ou une erreur de Martin Thierry, qui n'est pas un historien, mais qui aime mêler la fiction à la réalité. Thierry Rentet note seulement que des condoléances ont été envoyées par les fils du roi : « A cette occasion [enterrement de Guillaume de Montmorency] les fils du roi, leurs gouverneurs, Théodore et Pomponio Trivulcio, madame de Nevers, la reine de Navarre envoient leurs condoléances au Grand Maître » (Thierry Rentet, *op. cit.*, p.361).

<sup>13</sup> Cette expression imite celle que prononcèrent les apôtres et les disciples du Christ au début de leur prière quand saint Jean et saint Pierre leur rapporte qu'on leur a interdit de prêcher le Christ : « *Domine, tu es qui fecisti caelum et terram, mare, et omnia quae in eis sunt...* » (*Actes des Apôtres*, IV, 24).

<sup>14</sup> Le verbe *misereri* peut être suivi du datif, même si ce n'est pas la construction la plus fréquente. Le datif *animabus* n'est évidemment pas classique, mais il ne s'agit pas d'une faute de déclinaison, puisque la forme est attestée de façon tardive (cf. *Gaffiot*). On la trouve très fréquemment dans les oraisons pour les défunts employées dans la liturgie catholique, comme par exemple : *Pro animabus famulorum famularumque tuarum...* (*Oraisons diverses pour les défunts*, secrète récitée pour ceux qui reposent au cimetière) ou *Annue nobis, quaesumus, Domine, ut animabus famulorum famularumque tuarum haec prosit oblatio* (*Oraisons diverses pour les défunts*, secrète récitée pour plusieurs défunts) ou encore *Animabus, quaesumus, Domine, famulorum famularumque tuarum misericordiam concede perpetuam* (*Oraisons diverses pour les défunts*, collecte récitée pour plusieurs défunts). L'emploi de la forme *animabus* au lieu d'*animis*, surtout associée au mot *famulus* est un signe que Martin Thierry s'inspire des nombreuses oraisons que la liturgie catholique avait composées pour les défunts.

<sup>15</sup> Les circonstances qui ont permis d'apprendre la nouvelle de la mort de Guillaume de Montmorency ne sont guère vraisemblables et suggèrent fortement que nous sommes dans la fiction, même si l'événement principal est historique. Cela invite le lecteur à faire un effort pour démêler le vrai du faux. La ville de Montmorency se situe non loin de Paris. Quand les trois pèlerins se rendent compte de leur erreur, ils n'ont donc encore pas fait un long chemin. On ne sait s'ils demeurent à Montmorency quelque temps, s'ils se présentent au château, s'ils s'y arrêtent ou s'ils rebroussement chemin aussitôt. En tout cas, un envoyé du château se dépêche de les prévenir de la mort du maître des lieux. Le messenger n'a pas beaucoup de chemin à faire puisque les pèlerins ne sont pas encore partis, mais s'apprentent seulement à le faire. On peut imaginer qu'ils préparent leurs bagages ou qu'ils viennent de se mettre en route. Il semble certain que le messenger connaît les pèlerins et qu'il connaît leur attachement pour Guillaume de Montmorency, sans quoi il ne se serait pas empressé de leur apprendre la nouvelle. L'ablatif absolu *cognito...errore* indiquerait non pas que les gens de Montmorency ont appris de façon mystérieuse la présence involontaire des trois pèlerins, mais que ces derniers se sont faits connaître, qu'ils ont peut-être demandé l'hospitalité en expliquant qu'ils étaient venus là par erreur. Les trois pèlerins auraient alors différé leur départ pour pouvoir rendre un dernier hommage à Guillaume de Montmorency. La présence de leur évêque, Charles de Villiers, aurait peut-être facilité les choses. Les trois compagnons auraient alors assisté, plus ou moins de loin, aux cérémonies funèbres. Il est impossible de savoir si Martin Thierry donne ses informations comme vraies, vraisemblables ou fantaisistes. Les pèlerins suivent le messenger jusqu'à la dépouille pour l'asperger d'eau bénite. Ils accompagnent ce geste d'une prière d'adoration et de supplication aussi bien pour le défunt que pour eux-mêmes. Cette prière implique la croyance dans le purgatoire et Martin Thierry l'a peut-être mentionnée à dessein pour s'opposer à certaines croyances protestantes qui niaient l'existence du purgatoire, ainsi que la nécessité de se purifier avant de pouvoir jouir de la vision béatifique. Ce qui est très douteux et pas très clair, c'est la présence du roi François I<sup>er</sup>, entouré de sa cour. Martin Thierry ne le voit pas, pas plus qu'il ne voit Charles de Villiers en train de pleurer la mort de Guillaume. En effet, il n'écrit pas qu'il les a vus de ses

3\_ Alors, les cérémonies religieuses ayant été enfin accomplies<sup>16</sup> selon les rites, et la procession de la dépouille ayant été volontairement omise (puisque ces processions sont plus des consolations des vivants que des secours pour les défunts), avant que l'on ne livre le corps à la sépulture, Philarethus<sup>17</sup>, décidé à faire un discours du haut d'une estrade, prononça les paroles que voici :

4\_ « [...] Mais puisque, selon l'avis de Justinien<sup>18</sup>, il est manifestement reconnu pour vrai, qu'il convient de respecter un certain ordre, j'agirai en sorte de ne pas paraître aborder mon sujet en omettant de parler des causes, en omettant de remonter aux origines, et agir avec des mains sales<sup>19</sup>

---

propres yeux, mais que c'est le messager qui lui a appris tout cela. On peut alors se demander où se trouve le corps. Est-il dans l'église Saint-Martin où se trouvent le roi et l'évêque ou se trouve-t-il dans une autre pièce du château ? La présence (très certainement imaginaire) du roi aux côtés de la dépouille de Guillaume de Montmorency a certainement pour but de rehausser le prestige du défunt, puisqu'un si grand personnage viendrait l'honorer de sa présence.

<sup>16</sup> On ne sait pas combien de temps sépare le moment de l'arrivée des pèlerins de l'enterrement. L'emploi de l'adverbe *demum* implique de façon vague qu'un laps de temps assez important a séparé les deux événements. Les trois pèlerins sont-ils encore là ou Martin Thierry écrit-il sur la foi d'informations extérieures, ou se laisse-t-il aller à l'invention ? Il affirme que les cérémonies religieuses ont été accomplies de façon normale, que le corps a été bel et bien enterré, mais que la procession mortuaire n'a pas été faite. La description très laconique que fait Martin Thierry des cérémonies laisse perplexe. Il n'y a aucun pittoresque et Martin Thierry ne décrit en rien les cérémonies, comme s'il ne les avait pas vues. Cependant, il affirme qu'il n'y a pas eu de procession. C'est un fait important qui prouverait au contraire que Martin Thierry était présent pour le constater. En effet, on pourrait se demander pourquoi il aurait inventé cette absence de procession, surtout que Martin Thierry ne se fait pas, en général, un devoir de décrire minutieusement ce qu'il a vu. Une raison, voire deux sont données pour expliquer cette omission. D'abord c'est que les processions ne servent de rien pour le défunt, contrairement à la messe qui attire la miséricorde divine et qui contribue à l'expiation des péchés. Mais on ne sait pas si ce jugement est un commentaire personnel de Martin Thierry ou si c'est la raison officielle donnée pour expliquer l'absence de procession. La deuxième raison possible est bien vague et tient dans l'expression *ex voluntate*. Veut-elle dire simplement que ce n'est pas par oubli que la procession n'a pas été faite ou faut-il y voir l'expression d'une volonté du défunt lui-même. L'absence de complément laisse le doute. Une troisième raison découle de la considération de la situation. Il y a deux processions possibles : l'une pour aller chercher le corps du défunt à son domicile, l'autre pour aller le conduire au lieu de son inhumation. Le transfert de Chantilly à Montmorency ne pouvait se faire en procession, en raison de la distance. Et il n'y a pas eu de procession de sortie, puisqu'il a été enterré sur place, dans la collégiale, où son tombeau est encore visible. Tous ces petits faits contribuent à donner une impression de réalisme, mais c'est peut-être illusoire.

<sup>17</sup> *Philaretus* est un nom forgé à partir de deux mots grecs. Il signifie l'ami de la vertu. C'est peut-être une entité abstraite et un personnage tout à fait fictif. Mais il est tentant d'en faire le pseudonyme de Charles de Villiers, censé avoir été présent aux funérailles de Guillaume de Montmorency. Ses qualités d'évêque et de proche parent de Guillaume le désignaient naturellement pour faire l'éloge funèbre du défunt. De plus, ce nom de Philaretus convient parfaitement à Charles de Villiers qui, selon le témoignage appuyé de Martin Thierry, pratique de façon éminente les vertus. Le discours est peut-être celui de l'évêque (si tout cela n'est pas imaginaire), mais il a été reconstitué par un juriste. Le panégyrique tient plus de la plaidoirie d'avocat que de l'homélie religieuse. On y trouve une série d'expressions charnières, qui ponctuent les différentes parties (« j'en ai assez dit sur ce sujet », « pourquoi m'attarder davantage », « passons à autre chose », « je continue » : *nec satis*).

<sup>18</sup> Il s'agit probablement de l'empereur Justinien (527 à 565) qui fut également un grand juriste. Il combattit fermement l'hérésie, ce qui dut le rendre estimable aux yeux de Martin Thierry. Dans le code de Justinien, les textes de lois sont mis en ordre : c'est peut-être pour cela qu'il est un modèle.

<sup>19</sup> *Illotis manibus* est une expression qui veut dire littéralement « sans s'être lavé les mains » et qui signifie, au sens figuré, d'une part « sans avoir préparé son sujet, sans s'être documenté avant » et d'autre part « sans respect pour son sujet que l'on traite sans égards ». Martin Thierry a probablement trouvé cette expression dans les *Pandectes*, comme le suggère l'explication que donne Erasme de cette expression : « Gaius, dans le livre I des *Pandectes*, titre : « L'origine du droit » : s'il est visiblement sacrilège, pour ainsi dire, quand on plaide une cause en public, d'exposer l'affaire au juge, sans lui donner la moindre introduction, combien sera-t-il plus malvenu, à quelqu'un qui promet un commentaire du droit, de traiter cette matière sans s'être soucié du commencement, sans être remonté à l'origine, ni enfin sans s'être lavé les mains, comme on dirait ? » (Erasme, *Adages*, 855).

(comme l'a enseigné Gaius<sup>20</sup>) ; dans mon propos, je laisserai de côté les dons fugaces du corps et des richesses pour passer brièvement en revue ses qualités de l'âme qui n'ont cessé de se renforcer.

5\_Mais en attendant, je voudrais souhaiter l'éloquence de Marcus Tullius<sup>21</sup> afin que je puisse, grâce à elle, être doté, pour cette si lourde tâche (très lourde même pour Atlas<sup>22</sup> qui soutient la voûte céleste), d'un surcroît de verve et de suavité dans le charme de mes paroles et dans l'audace de ma diction. [...] Rien ne devra être dit ou fait sans le consentement et sans les bonnes grâces de Minerve<sup>23</sup> et comme un chien du Nil<sup>24</sup> s'apprêtant à goûter la coupe du petit ruisseau de la nature, je continuerai la toile<sup>25</sup> commencée.

6\_Assurément, cet homme parfait à tous points de vue, brilla d'une si éclatante vertu que je pourrais dire à juste titre que sa mère est la vertu, lui à qui, au sortir de son enfance et après l'accroissement de ses années, s'est donné comme nourrices la connaissance et la culture. Mais ce n'est pas assez. Son adolescence (que Théodose<sup>26</sup> appelle glorieuse), disciplinée dans les bonnes œuvres de toutes sortes par un effort régulier et par une patience devenue coutumière, l'a nourri de l'aliment de l'honneur. Cet homme fut imprégné de la vraie discipline qui convient et sied à tout chef (lui qui, détestant Alexandre, a récusé Léonidas<sup>27</sup> et qui, instruit, a brûlé du désir d'apprendre avec Julianus<sup>28</sup> et Pomponius<sup>29</sup>). De plus, cette même vertu, embrassant la prudence, la justice, la force et la tempérance<sup>30</sup>, sœurs liées entre elles par des liens réciproques, se fit remarquer, par un exemple admirable d'une bonté sans faille, dans un exercice commun et associé, tout au long d'une fort longue vie.

---

<sup>20</sup> Gaius était un professeur de droit très renommé qui vécut au deuxième siècle après J-C.

<sup>21</sup> Il s'agit de Marcus Tullius Cicéron, homme politique, philosophe et orateur bien connu.

<sup>22</sup> Le Titan Atlas portait, en effet, la voûte céleste sur ses épaules (Ovide, *Métamorphoses*, VI, 174 et 175).

<sup>23</sup> Minerve est la déesse de l'intelligence, chère aux humanistes.

<sup>24</sup> Cette image est une expression recensée par Erasme (*Adages*, 880) et tirée d'un apophtegme de Macrobe. Les chiens, par peur des crocodiles, ne faisaient qu'effleurer les eaux du Nil, sans s'attarder. Se comporter comme un chien aux abords du Nil, c'est donc simplement effleurer son sujet, le survoler, sans l'approfondir. Il s'y ajoute peut-être aussi une idée de précaution et de vigilance dans l'esprit de Martin Thierry.

<sup>25</sup> Cette expression fait probablement allusion à la toile que Pénélope avait commencée et qu'elle tardait à terminer pour pouvoir sans cesse repousser son mariage avec l'un de ses prétendants (*Odyssée*, XIX, 130 et suiv.). L'expression évoque peut-être un travail de longue haleine et que l'on a du mal à terminer en raison de l'ampleur de la tâche.

<sup>26</sup> Il s'agit de l'empereur Théodose le Grand qui fut empereur de 378 à 395. Dans le *codex Theodosius*, il qualifie effectivement l'adolescence de glorieuse. Il voulait écarter les mauvais professeurs à l'influence néfaste et constituer un auditorium de professeurs bien choisis. Martin Thierry ne pouvait qu'apprécier cet empereur qui combattit vigoureusement les hérétiques de son temps.

<sup>27</sup> Léonidas était un roi de Sparte. Il était à la tête de l'armée grecque lors de la bataille des Thermopyles. C'est lui qui resta avec trois cents spartiates pour défendre jusqu'au bout sa position. Léonidas et Alexandre le Grand ont pour point commun d'être tous les deux des chefs militaires d'exception. Leur rejet par Guillaume de Montmorency souligne le pacifisme de ce dernier.

<sup>28</sup> Il s'agit très probablement de Salvius Julianus, un professeur de droit influent du deuxième après Jésus-Christ. C'est lui qui, à la demande de l'empereur Hadrien, rédigea l'Edit perpétuel. Il était de la famille de l'empereur Julien : *Post eum [Pertinacem], Salvius Julianus, rempublicam invasit, vir nobilis et juris peritissimus, nepos Salvii Juliani, qui sub divo Hadriano perpetuum composuit Edictum* (Eutrope, *Abrégé d'histoire romaine*, VIII, 9). Guillaume de Montmorency était en effet très versé dans le droit et il était considéré comme un spécialiste. Voir Desormeaux, M., *Histoire de la Maison de Montmorency*. Tome premier, Paris, chez Desaint et Saillant, libraires, Duchesne, Libraire, 1764, p 408.

<sup>29</sup> Il est possible qu'il s'agisse du géographe Pomponius Mela. Si c'est le cas, Martin Thierry semble attribuer à Guillaume de Montmorency un goût et une connaissance approfondie de la géographie.

<sup>30</sup> Ces deux vertus, exprimées en grec, la force d'âme et la tempérance (ou sens de la mesure), étaient également appliquées à Charles de Villiers dans le poème *Philographus (Phrenandrea, v.34 et metriotes, v. 35 et 50)*.

7\_En effet, de même qu'une seule <vertu> ne peut être parfaite sans les autres, puisque la prudence, sans la justice, passe pour de la ruse, la justice sans la tempérance passe pour de la cruauté, le courage sans la prudence pour de la témérité, et la tempérance sans la force passe pour de la mollesse. Et de même que celui qui manque de justice, de force et de tempérance n'est pas du tout regardé comme un homme prudent, de même, une fois que la ruse, la cruauté, la témérité et la mollesse ont été chassées de cet homme, la prudence n'est pas seule à s'établir en lui. Mais étant donné que la prudence, la justice, la force et la tempérance interagissent entre elles, alors il n'était ni uniquement prudent, ni uniquement juste, ni uniquement courageux, ni uniquement tempérant, mais il était en même temps prudent, juste, courageux et tempérant. La prudence l'a rendu riche, la justice très équitable, la force l'a rendu magnanime et la tempérance l'a rendu modéré. Pourquoi m'attarder plus longtemps là-dessus ?

8\_La prudence l'a rendu prévoyant, la justice inébranlable, la force invincible et la tempérance économe. Est-ce que celui qui entend parler de ces quatre vertus <réunies> en une honorable escouade souhaitera comprendre des choses plus élevées ? Concernant ses propres affaires, protégé et équipé de toute part à la façon d'un chevalier en armure<sup>31</sup>, il choisit avec prudence les biens qu'il devait rechercher. Il distribua avec justice ses biens à chacun quel qu'il fût, il supporta avec force, tantôt les épreuves, tantôt les succès et il usa des biens terrestres avec tempérance. Armé dans l'adversité par son courage, dans le bonheur par la tempérance, il se garda avec prudence. Sa justice envers le prochain ou sa prudence n'ont été éclipsées par aucune inconsistance d'âme, et aucun étalage de luxe des Sybarites<sup>32</sup> ne l'a détourné de la justice, aucune sollicitude d'Irus<sup>33</sup> ne l'ont détourné du courage, aucun attrait digne de Sardanapale<sup>34</sup> ne l'a détourné de la tempérance.

9\_Par sa prudence, il déjoua les pièges, par sa justice, il porta assistance aux pauvres, par son courage, il supporta jusqu'au bout les peines de la vie et par sa tempérance, il dompta ses mauvais désirs. Il entretint ces vertus, la prudence par l'exercice de l'intelligence, la justice par son amour, le courage par des actes, la tempérance, par le bon usage des biens. Rendu donc plus brillant par la pratique assidue des vertus associées <les unes aux autres>, il suivit la raison comme guide. Celle-ci, sans aucun doute, bien protégée dans sa citadelle et tenant en mains le cœur des quatre vertus, fit sentir son empire aux sens, et elle lui prescrivit <d'une part> de ne pas porter ses regards, auriges<sup>35</sup> pleins de fougue des autres sens, vers des vanités, des obscénités, des turpitudes, des choses profanes et vers des biens trompeurs et <d'autre part> de ne pas désirer ce qu'il avait vu, et de ne surtout pas convoiter Thaïs<sup>36</sup> lorsqu'il l'a vue. Bien au contraire, il a plutôt gardé ses yeux

---

<sup>31</sup> Cet équipement guerrier est évidemment métaphorique, mais cette image n'exclut pas forcément une allusion à une réalité plus concrète : Guillaume de Montmorency a été capitaine des châteaux de la Bastille saint Antoine, du Bois de Vincennes et de saint Germain en Lay et il a été chevalier de Saint-Michel (Cf. Désormeaux, op. cit., p. 394 et 402).

<sup>32</sup> Les habitants de Sybaris, ville d'Italie, vivaient dans une mollesse et dans un luxe excessif et devenus proverbiaux. Athénée de Naucratis décrit assez longuement leurs modes de vie (*Deipnosophistes*, XII, 15 à 20) et souligne leur inclination particulière à la débauche (16). Hérodote, quant à lui, évoque un sybarite qu'il présente comme le plus efféminé et le plus fastueux du monde (*Enquête*, VI, 127).

<sup>33</sup> Irus, le mendiant de l'*Odyssée* est connu pour sa couardise.

<sup>34</sup> Sardanapale fut un roi de Ninive, célèbre pour sa vie d'oisiveté et de mollesse. C'est l'homme charnel par excellence pour qui seuls les plaisirs des sens comptent et qui vit pour son ventre. Il est le parfait opposé de l'homme spirituel que saint Paul donne en exemple. Erasme indique que son nom est passé en proverbe et évoque une vie toute de bas plaisirs (*Adages*, 2627).

<sup>35</sup> L'image du cocher appliquée à la raison est probablement tirée de Platon pour qui, l'âme est un aurige qui doit mener, tant bien que mal, un attelage de deux chevaux dont l'un est attiré par le bien, et l'autre par les bassesses (*Phèdre*, 246).

<sup>36</sup> Thaïs est une célèbre courtisane athénienne.

chastes et réglés et après avoir réprimé la fille de Babylone<sup>37</sup>, et chassé les Chaldéens<sup>38</sup>, il appela la fille de Sion<sup>39</sup> dans la cité de la paix, et s'étant placé sous la meule de la contrition<sup>40</sup>, ayant fait broyer ses péchés en farine, ayant ôté le voile de ses péchés par la confession, et après avoir traversé le fleuve des biens périssables<sup>41</sup>, il se prit d'amour pour la reine revêtue de son vêtement doré<sup>42</sup>. Il ne descendit pas de l'olymp<sup>43</sup> des vertus au gouffre<sup>44</sup> des vices. Il ne s'installa pas sur la terre, séduit par les biens terrestres, bien qu'il possédât des biens terrestres. Tu en veux plus ?

[...]

10\_Et après avoir reçu la Trinité dans son cœur bien disposé, il chassa de son hospitalité les démons qui s'apprêtaient à l'attaquer, les sirènes<sup>45</sup> et les hérissons<sup>46</sup> qui se préparaient à faire leur

---

<sup>37</sup> Babylone est une très ancienne ville de Mésopotamie. Elle symbolise souvent, dans la Bible, le mal, la débauche et l'opposition à Dieu. C'est là que fut érigée la tour de Babel et dans l'*Apocalypse*, Babylone semble symboliser le royaume du mal, la propagatrice de l'impureté dans le monde et que Dieu détruira à la fin des Temps : *Cecidit, cecidit Babylon illa magna, quae a vino irae fornicationis suae potavit omnes gentes* (XIV, 8).

<sup>38</sup> Les Chaldéens sont les alliés des Babyloniens et partagent leur perversité. Il s'agit plutôt ici de Chaldéennes lascives.

<sup>39</sup> Sion est une colline de Jérusalem, mais elle désigne bien souvent la Jérusalem céleste, c'est-à-dire la patrie des élus. La fille de Sion est donc la fille de Dieu, celle qui suit ses commandements et s'attache à lui. Elle s'oppose diamétralement à la fille de Babylone. L'antagonisme entre Babylone et Sion est assez marquée : *Et vidi, et ecce Agnus stabat supra montem sion, et cum eo centum quadraginta quatuor millia, habentes nomen ejus et nomen Patris ejus scriptum in frontibus suis* (*Apocalypse*, XIV, 1).

<sup>40</sup> La contrition est littéralement un broyage du cœur : c'est ce sens concret qui explique la métaphore filée de la meule et de la farine.

<sup>41</sup> Cette image de la traversée d'une rive à l'autre évoque une sorte de mort au monde et à ses biens transitoires. C'est le détachement qui est évoqué au terme du processus de la confession que Martin Thierry détaille. Il y a d'abord la contrition qui est le regret des péchés. Le cœur est broyé de douleur à l'idée d'avoir offensé Dieu. Ensuite, il y a la confession qui est l'accusation de ses péchés faite à un prêtre. Enfin, pour que la confession soit sincère et qu'elle porte des fruits, il faut que l'âme se détache du péché et donc cesse d'aimer démesurément les biens de la terre. Le fleuve que l'âme traverse peut aussi évoquer une sorte de purification qu'opère la confession. Evidemment, même si, dans ce petit développement, Martin Thierry ne fait pas mention du prêtre, en parlant de contrition, de confession, de purification et de progrès moral, il s'oppose aux théories protestantes selon lesquelles, l'homme est irrémédiablement pécheur et ne peut obtenir son salut que sa foi en Dieu.

<sup>42</sup> L'expression latine n'est guère précise. Vu le contexte immédiat, il serait tout à fait incongru qu'il s'agisse de la reine de France. Le mot *regina* désigne très probablement la vierge Marie dont la royauté est évoquée ailleurs par Martin Thierry (*Epigramme n°1*). Quant à l'habit doré, nous pensons devoir l'attribuer à cette reine des cieux car l'or convient bien à ce titre. Mais il n'est impossible qu'il soit porté par Guillaume de Montmorency, étant donné qu'il a purifié son âme de ses péchés et qu'il l'a embellie par la pratique des vertus.

<sup>43</sup> L'Olympe est la montagne la plus élevée de Grèce et c'est le séjour des dieux. La référence à cette montagne suggère une vertu élevée et céleste.

<sup>44</sup> Le terme *barathre* se trouve chez Virgile (*Enéide*, III, 421 et VIII, 245). C'est une sorte de gouffre qui peut évoquer l'enfer, surtout quand il est opposé à l'olymp.

<sup>45</sup> Les sirènes sont le symbole des tentations et des séductions féminines.

<sup>46</sup> Le hérisson pouvait être perçu comme un être diabolique. Dans la Bible, le hérisson semble représenter le mal et peut-être même le diable. En effet, quand Dieu maudit les Babyloniens, il annonce qu'il les placera sous la « possession du hérisson » : *Et consurgam super eos, dicit Dominus exercituum ; et pardam Babylonis nomen et reliquias et germen et progeniem, dicit Dominus ; et ponam eam in possessionem ericii et in paludes aquarum et scopabo eam in scopa terens, dicit Dominus exercituum* (*Isaïe*, XIV, 22 et 23). Il est également question du nid ou du refuge du hérisson dans un psaume : *Illic passeret nidificabunt. Herodii domus dux est eorum. Montes excelsi cervis ; petra refugium herinacis* (CIII, 17 et 18). Saint Augustin oppose le cerf, épris des biens célestes au hérisson, animal plus terre à terre et dont les piquants évoquent le péché : « Mais que deviendront les animaux inférieurs ? les lièvres ? les hérissons ? Le lièvre est un animal petit et faible, le hérisson est couvert d'épines : l'un est donc un animal timide, l'autre un animal épineux. Que signifient les épines, sinon le péché ? Quiconque tombe chaque jour dans le péché, ces péchés fussent-ils

nid. Pour aller droit au but, il eut l'esprit tourné vers le bien, non troublé par les chaînes volcaniennes<sup>47</sup> des maux. Aussi, homme doté d'un bon esprit, il fit de bonnes œuvres. Il se connut lui-même, imitant le mot de Thalès<sup>48</sup> « rien de trop » : et c'est de cette façon qu'il pensa et agit toujours. Il sut de lui-même pardonner et vraiment contrit et une fois l'examen de conscience terminé, il se confessa, passant ainsi des ténèbres du péché à la lumière de la purification (fuyant l'Égypte<sup>49</sup> ensemble avec ses vices et ses délices ) et sous la conduite de Moïse, le Pharaon<sup>50</sup>, le prince de la malice ayant été repoussé, il poursuivit le chemin des vertus avec une heureuse progression, il fit sa demeure dans le repos de la syndérésie<sup>51</sup>, il abandonna les biens périssables et fugaces, partit à la conquête des biens spirituels, aima la sainte Eglise dans la charité et dans la chasteté et il crut en elle (bien que Cyprien<sup>52</sup> l'ait très peu instruit), cultiva à fond les vertus et lutta contre les vices. Il ne fit qu'user des biens terrestres de manière à prodiguer des aumônes aux pauvres et c'est de façon méritée qu'il fut appelé père de ces derniers.

11\_Admis par la volonté de Dieu au baiser du Christ l'époux<sup>53</sup> et de l'Eglise formée de militants (qui sont frères), il ne s'éloigna d'eux d'aucune manière, mais comme un vrai soldat chrétien<sup>54</sup>,

---

très légers, est dès lors couvert de petites épines. S'il craint, c'est un lièvre, s'il est couvert de péchés légers, c'est un hérisson (*Commentaires de saint Augustin sur les psaumes*,). Même si le hérisson peut trouver refuge dans le rocher et par là se sauver, il est tout de même associé au péché. Pierre de Beauvais, dans son bestiaire, en fait une figure diabolique et Hiledegard le regarde comme un être impur.

<sup>47</sup> Vulcain était le dieu forgeron. Il est connu pour avoir fabriqué un filet de fer aux mailles solides qui emprisonnèrent les adultères Mars et Vénus. Sa laideur, son contact permanent avec le feu, le fait qu'il vive au fond des volcans sont des caractéristiques qui pourraient rapprocher sa figure de celle du diable. Les chaînes volcaniennes sont des chaînes très solides qui maintiennent les hommes dans le péché car le péché est considéré comme une captivité (Saint Paul, *Épître aux Romains*, VII, 23).

<sup>48</sup> En effet, la formule « connais-toi toi-même » est parfois attribuée à Thalès, l'un des sept sages de la Grèce (Diogène Laërce, *Vie de Thalès*, 40). Quant à la maxime « rien de trop », on lui en accorde parfois la paternité, mais d'autres attribuent cette expression à Chilon (Diogène Laërce, *Vie de Thalès*, 41).

<sup>49</sup> Sur un plan allégorique, l'Égypte symbolise la cité du mal, de l'idolâtrie, de la corruption et de la servitude au péché. Préfigurant le Christ et son œuvre salvifique, Moïse arracha le peuple hébreu à leur domination. Saint Etienne relate cette histoire dans son long discours adressé au conseil des Juifs (*Actes des Apôtres*, VII, 20 à 40). Dans l'*Apocalypse*, l'Égypte représente l'ennemie de Dieu et de son œuvre de salut. Jérusalem, en tant que ville qui a refusé le salut en crucifiant le Christ est appelée de façon allégorique « Sodome » et « Égypte ». Evoquant l'assassinat futur des deux prophètes des derniers Temps, Enoch et Elie, saint Jean prédit que leurs cadavres resteront par terre : *Et corpora eorum jacebunt in plateis civitatis magnae, quae vocatur spiritualiter Sodoma et Aegyptus, ubi et Dominus eorum crucifixus est* (XI, 8).

<sup>50</sup> Si la sortie d'Égypte est l'image du salut, alors le Pharaon qui tenait les Hébreux en servitude et qui cherche par tous les moyens à les retenir, est donc l'image de Satan qui tenait l'humanité en esclavage avant la Rédemption.

<sup>51</sup> Il s'agit d'un mot d'origine grecque qui signifie le remords de la conscience. On pourrait le traduire par la componction du cœur qui est un regret permanent d'avoir péché. Cette douce disposition du cœur (qui est différente d'un tourment de conscience) incite l'homme qui la possède à s'éloigner du péché.

<sup>52</sup> Il s'agit de saint Cyprien, évêque de Carthage (249-258), disciple de Tertullien et martyr. Il est l'auteur d'un traité sur l'unité de l'Eglise qui était son œuvre principale et jouit d'une grande autorité. C'est le *De catholicae ecclesiae unitate*, œuvre qui est considérée comme le premier traité d'ecclésiologie. Martin Thierry ne rejette pas son autorité (même si Cyprien n'a peut-être pas énoncé franchement l'autorité du pape sur les autres évêques), mais il veut dire que Guillaume de Montmorency n'a pas eu besoin de lire le traité de saint Cyprien pour aimer l'Eglise, mais qu'il l'a aimée de façon naturelle et spontanée, ce qui devrait être le signe d'un attachement fort.

<sup>53</sup> On retrouve l'expression *oscula fratruelis et sponsi* que l'on avait rencontrée avant. Il est peut-être question d'un baiser de paix que devaient se faire les chrétiens entre eux, de façon symbolique, comme signe de leur union dans le Christ. La plupart des épîtres de saint Paul et la première épître de saint Pierre se terminent par l'envoi d'un baiser et par l'exhortation de s'embrasser : *Salutate invicem in osculo sancto* (*Romains*, XVI, 16 ou saint Pierre, *Première Épître*, V, 14).

<sup>54</sup> Cette expression fait allusion à l'*enchiridion militis christiani*, fameux ouvrage d'Erasmus, publié d'abord en 1504 puis réédité en 1518. L'idée maîtresse de ce livre est que la vie du chrétien doit être un combat permanent. D'ailleurs le grand humaniste cite Job au début de son ouvrage (dont le titre peut aussi bien se

brûlant tout entier du feu de son amour, soutenu par les sentinelles avant-coureuses que sont le zèle, l'espérance et la vérité, protégé par le bouclier impénétrable de la foi, tenant de sa main droite le glaive de l'esprit (qui est la parole de Dieu), orné des bracelets de la bonté, armé de la cuirasse de la justice, protégé par le casque du salut, entouré de la ceinture de la concorde, enveloppé des jambières de l'équité, marchant dans la rectitude du jugement et dans la pureté de l'âme, il vainquit Satan l'adversaire de notre création et il est demeuré attaché à l'Eglise, et il a eu en horreur les hérétiques et les schismatiques qui salissent par l'ignoble immondice de leurs paroles les choses du ciel, il ne partagea pas ni ne porta ses affections vers des choses fort mauvaises et il ne fit voir à personne ses œuvres bien qu'elles fussent bonnes, il ne vanta pas des dons des dieux, mais il les posséda en silence.

12\_ Dans son amour pour Dieu, il supprima ses mauvaises pensées, il renonça aux erreurs et aux sollicitations du monde, obéissant en toutes choses à Dieu et à l'Eglise au sein desquels il finit par s'endormir après avoir vécu longtemps. En outre, pour raconter dans les détails chacun des mérites que l'on vante, il n'eut pas des oreilles trop curieuses, il les ferma aux charlatans du forum, aux histrions, aux bouffons, aux fous, aux délateurs mensongers et aux langues médisantes.

13\_ Il se rendait compte clairement que les charlatans du forum, les histrions, les bouffons et les imbéciles auraient pu divertir son esprit par des illusions trompeuses, par de vains jeux, par des rires irrespectueux et des inepties vaniteuses ; de la même façon, il est convaincu que personne ne doit prêter l'oreille, avec légèreté, à ceux qui pratiquent la dénonciation. Ils trompent en effet très souvent, ceux qui jettent le filet imparable de la tromperie frauduleuse, les beaux parleurs qui captivent les âmes en employant la manière condamnable des imposteurs maléfiques, et les délateurs pires qu'Aristippe<sup>55</sup> qui insufflent des idées plus creuses que les balivernes de Sicile<sup>56</sup> dans les oreilles des souverains<sup>57</sup>, ils poussent l'esprit de ces derniers à commettre l'injustice (qui aboutit à l'obtention de la mort) et à la cruauté sauvage, ils voilent la vérité par des nuages de

---

traduire par *manuel* que par *poignard*) : *Militia est vita hominis super terram* (Job, VII, 1). Et tout le passage est inspiré de saint Paul et de sa métaphore guerrière, fort célèbre et souvent citée au XVI<sup>ème</sup> siècle : *De cetero, fratres, confortamini in Domino et in potentia virtutis ejus. Induite vos armaturam Dei, ut possitis stare adversus insidias diaboli. Quoniam non est nobis colluctatio adversus carnem et sanguinem, sed adversus principes et potestates, adversus mundi rectores tenebrarum harum, contra spiritualia nequitiae, in caelestibus. Propterea accipite armaturam Dei, ut possitis resistere in die malo, et in omnibus perfecti stare. State ergo succincti lumbos vestros in veritate et induti loricae justitiae et calceati pedes in praeparatione evangelii pacis ; in omnibus sumentes scutum fidei, in quo possitis omnia tela nequissimi ignea extinguere. Et galeam salutis assumite, et gladium spiritus (quod est verbum Dei)... (Ephésiens, VI, 10 à 17). La pensée de Martin Thierry se trouve, en bonne partie, résumée dans ces lignes : le combat est avant tout spirituel, il faut combattre car des ennemis menacent l'Eglise et la chrétienté, il faut œuvrer pour la paix et prendre la parole ou plume pour défendre la foi dans toute sa pureté et dans toute sa vérité. Une partie de ce passage figure d'ailleurs en première page du *De Obitu* de Martin Thierry.*

<sup>55</sup> Il s'agit d'Aristippe de Cyrène, un philosophe assez cynique et adepte de la flagornerie. Il est partisan également d'un certain hédonisme, ce qui peut expliquer que dans un contexte de tempérance et de haute tenue morale, il soit tenu pour un corrupteur et un vil personnage. Le reproche de débiter sans vergogne des balivernes de Sicile aux oreilles des souverains s'explique probablement par le fait qu'Aristippe avait laissé la réputation d'avoir été un courtisan particulièrement éhonté et vil auprès de Denys le Jeune, un tyran de Syracuse qui, au lieu de suivre les sages conseils de Platon qui cherchait à faire de lui un roi-philosophe, préféra se livrer aux maximes hédonistes d'Aristippe.

<sup>56</sup> Il s'agit d'une expression toute faite. Elle est un peu obscure, mais Victor Bérard l'explique très longuement et avec beaucoup d'érudition (cf. *Mélanges Perrot, recueil de mémoires concernant l'archéologie classique, la littérature et l'histoire anciennes, dédiés à G. Perrot*, Paris, Albert Fontemoing éditeur, 1903). En voici l'essentiel : « Plaute use fréquemment de l'interjection *gerrae* ! ou *gerrae maxumae* ! comme synonyme [...] de *nugae*, et dans le sens de sottises ! sornettes ! [...] Il faut remarquer, en outre, que ce mot grec paraît avoir une origine sicilienne. » (op. cit., p. 5 et 6)

<sup>57</sup> Allusion indirecte au fait que Guillaume de Montmorency a été le conseiller des rois.

mensonges, et du haut de leur tripode<sup>58</sup> ils proclament publiquement des mensonges en guise de paroles. Enfin, sachant très bien que non seulement on appelle médisant le détracteur qui critique les autres d'une langue effrénée mais encore celui qui écoute docilement ceux qui propagent les venins<sup>59</sup> destructeurs répandus par l'esprit de critique vipérine. C'est pour cela qu'il s'est tenu bien à distance de ces adulés censeurs à la parole injurieuse auxquels, en raison de leurs actions remarquables et en raison de la maîtrise supérieure des sciences, des personnes très versées dans les Lettres ont donné surnoms de grands hommes. Ces grands parleurs sont comme des « Archiloques<sup>60</sup> » qui peaufinent leurs iambes et qui se déchaînent indistinctement contre tous et, se souvenant de l'acrimonie d'Hyponacte<sup>61</sup> ils s'en prennent même aux innocents par leurs moqueries et ils les éliminent par leurs pointes satiriques<sup>62</sup>.

14\_Qu'ils s'arrêtent donc de critiquer et de juger leur frère<sup>63</sup> parce que, si empêtrés dans le filet de la malice, ils ont refusé de tenir compte des avertissements, ils sont déjà jugés et ils périront lors du jugement du suprême pêcheur<sup>64</sup>. Ils sont promis à la mort les membres encore fragiles, puisque c'est l'Esprit qui commande, et comme des fratricides du genre de Caïn, en raison du meurtre d'Abel<sup>65</sup>, ils s'attireront un chagrin incessant et ils consumeront dans les larmes leurs yeux et leur

---

<sup>58</sup> *Ex tripode* est une expression recensée par Erasme (n°690) et qui s'emploie quand on veut faire passer son propos pour indubitable et absolument vrai, comme s'il émanait de la bouche d'Apollon.

<sup>59</sup> L'image du venin distillé par la langue vient peut-être de saint Jacques qui, dans son épître, met longuement en garde contre les méfaits de la langue, ce si petit organe aux conséquences incalculables (*Epître IV*). Il la décrit en outre comme indomptable, jamais en repos et pleine d'un venin mortel : *Linguam autem nullus hominum domare potest, inquietum malum, plena veneno mortifero* (III, 8).

<sup>60</sup> Archiloque était un poète dont les iambes étaient particulièrement virulents et redoutables. On raconte que s'étant épris d'une certaine Néoboulé, il fut sèchement éconduit par son père Lycambe qui le trouvait trop pauvre. Il déversa alors sur eux des vers d'une grande méchanceté qui les poussèrent à se pendre. Il vécut à Paros au VII<sup>e</sup> siècle av. J-C. Il y a probablement un souvenir d'Horace qui évoque l'animosité contenue dans les iambes d'Archiloque : *Archilocum proprio rabies armavit iambo* (*Art poétique*, 79).

<sup>61</sup> Il s'agit d'Hipponax d'Ephèse, in poète particulièrement vindicatif et mordant. On raconte qu'il était très laid et que pour cette raison, il avait été la risée de deux sculpteurs qui avaient eu l'audace de se moquer de lui publiquement. Pour se venger d'eux, il les attaqua violemment dans des vers, à tel point que les deux sculpteurs se pendirent. Pline l'Ancien, qui rapporte l'histoire, la présente comme inventée (Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, XXXVI, 5).

<sup>62</sup> Tout ce passage portant sur les calomnies et les paroles trompeuses semble faire écho au chapitre I du livre de la *Sagesse*. Après avoir rappelé que Dieu sonde les cœurs et les reins et qu'il punira toute parole mensongère, l'auteur du livre de la *Sagesse* fait cette double recommandation : il faut se tenir à distance des propos oiseux et réfréner sa langue pour qu'elle ne se livre pas à la calomnie. Il explique ensuite que toute parole sera comptée et que le mensonge conduit à la mort de l'âme : *Custodite ergo vos a murmuratione quae nihil prodest, et a detractone parcite linguae : quoniam sermo obscurus in vacuum non ibit, os autem quod mentitur occidit animam* (I, 11).

<sup>63</sup> Ces injonctions semblent faire allusion, dans le choix des termes, à celles que fait saint Jacques : *Nolite detrahare alterutrum, fratres. Qui detrahit fratri aut qui iudicat fratrem suum detrahit legi et iudicat legem* (*Epître*, IV, 11).

<sup>64</sup> Ce sont généralement les apôtres qui sont appelés « pêcheurs d'hommes ». Mais comme ils travaillent pour le Christ, on peut aisément comprendre que le Christ soit le « pêcheur suprême ». Le passage évoque clairement le jugement dernier et la damnation éternelle que connaîtront ceux qui auront manqué à la charité. Il faut donc comprendre que le Christ, venu sur terre pour pêcher les poissons, c'est-à-dire pour sauver les hommes. Les poissons pêchés seront sauvés, tandis que les poissons non pêchés ou rejetés à la mer, seront damnés.

<sup>65</sup> Le meurtre d'Abel par Caïn est rapporté brièvement dans la *Genèse* (IV, 8). Saint Jean évoque Caïn comme le modèle à ne pas suivre en matière de charité fraternelle : [...] *Quoniam haec est annuntiatio quam audistis ab initio, ut diligatis alterutrum. Non sicut Cain, qui ex maligno erat, et occidit fratrem suum...* (Saint Jean, *première Epître*, III, 11 et 12). Plus loin, l'apôtre développe l'idée que celui qui entretient en lui des pensées de haine a déjà commis l'homicide en pensée et que celui qui s'écarte à ce point de la charité fraternelle, qui est au cœur du christianisme, est voué à l'enfer : *Omnis qui odit fratrem suum, homicida est ; et scitis quoniam omnis homicida non habet vitam aeternam in semetipso manentem* (15). C'est la même

cœur et ceux qui mordent sentiront la morsure venimeuse de la vipère de Paul<sup>66</sup> et, à la différence de Paul, ils n'en seront pas indemnes, mais ils verront sans tarder leur mort descendre dans leur cœur et ils seront brûlés dans le violent Phlégéon<sup>67</sup> par des flammes vengeresses. Mais dans quelle direction je tourne ma proue ?

15\_Contrairement à Néron<sup>68</sup>, il choyait et embrassait ses amis<sup>69</sup> (sans lesquels, personne ne choisirait de vivre, même s'il recevait de Jupiter tous les biens), non comme les prés, les champs et les troupeaux de bétails sont aimés, parce qu'on retire d'eux des fruits, mais de façon gratuite (comme l'amour et l'amitié des hommes doivent être gratuits) et pour pouvoir toujours entendre d'eux la vérité. Il écoutait ceux qui disaient le mal<sup>70</sup> et il disait du bien<sup>71</sup>, il écoutait beaucoup, mais, comme s'il habitait Amyclées<sup>72</sup>, il parlait peu. Écoutant plus volontiers la parole de Dieu, il apprit son enseignement, lui qui était bien convaincu que celui écoutait avec négligence la parole de Dieu,

---

idée, mais exprimée de façon plus virulente, que l'on retrouve chez Martin Thierry puisqu'il promet l'enfer à ceux qui profèrent des paroles de haine. On sent chez lui de l'emportement (et il s'en rend compte) car il souffre très certainement de façon personnelle de ces détracteurs.

<sup>66</sup> Il ne faut pas comprendre que cette ait appartenu à l'apôtre saint Paul. Il s'agit d'une vipère qui avait mordu la main de l'apôtre alors qu'il rassemblait du bois pour faire un feu. Au grand étonnement de son entourage qui le crut d'abord maudit, Paul n'en souffrit aucun dommage. Cette histoire est racontée au chapitre XXVIII des *Actes des Apôtres*. La morsure évoque tantôt les attaques des mauvaises langues, tantôt les reproches amers que fait la conscience au cœur humain. Il faut comprendre que ceux qui, ici-bas, se seront employés à dire du mal des autres, le regretteront dans l'éternité.

<sup>67</sup> Le Phlégéon est l'un des fleuves des Enfers (*Enéide*, VI, 265). Son nom évoque le feu et la brûlure : c'est un fleuve de feu. Il désigne, pour ces deux raisons, l'enfer, vu comme un châtiment extrêmement douloureux.

<sup>68</sup> Néron fut empereur romain de 54 à 68. Il laissa de lui un souvenir d'un égoïsme exacerbé (le contraire de l'amitié) qui le conduisit à éliminer ses proches : il tua son demi-frère Britannicus, sa mère (qui avait pourtant bien servi ses intérêts), après avoir aimé et épousé Octavie, il s'en dégoûta et la répudia brutalement, non sans avoir cherché à l'éliminer, il tua également Poppée, le grand amour de sa vie, un jour de colère, il fit périr Antonia qu'il voulait pourtant prendre comme épouse et il fit mourir son ancien précepteur Sénèque, après lui avoir assuré qu'il lui donnerait sa vie plutôt que de le voir mourir (Suétone, *Vies des douze Césars, Néron*, XXXIII à XXXV). On voit par ces exemples que l'amour porté par Néron était en fait un amour de soi-même qu'il était risqué de contrarier.

<sup>69</sup> Tout ce passage semble s'inspirer de l'*Ethique à Nicomaque* d'Aristote et surtout du *Dialogue sur l'amitié* de Cicéron. On y retrouve en effet les mêmes idées. La première selon laquelle l'amitié vaut plus que tous les autres biens (hormis la vertu) et sans elle, la vie, mais gorgée de biens et de plaisirs est sans attrait, est également énoncée par Aristote (« Sans amis, nul ne voudrait vivre, même en étant comblé de tous les autres biens », *Ethique à Nicomaque*, livre VIII, chap. 1) et par Cicéron qui se demande, de façon toute rhétorique, s'il existe quelqu'un qui préfère vivre dans l'abondance plutôt que de connaître la véritable amitié et qui serait prêt à renoncer à celle-ci pour celle-là : *Nam qui est, pro Deum fidem atque hominum ! qui velit, ut neque diligat quemquam, nec ipse ab ullo diligatur, circumfluere omnibus copiis atque in omnium rerum abundantia vivere ?* (*De Amicitia*, XV, 52). Ensuite, l'idée que la véritable amitié ne recherche pas avant tout le profit est longuement développée par le Stagirite : « Ainsi ceux qui se témoignent mutuellement de l'amitié, en se fondant sur l'utilité qu'ils peuvent retirer, ne s'aiment pas pour eux-mêmes, mais dans l'espoir de retirer l'un de l'autre quelque avantage » (VIII, 3, traduction de Jean Voilquin). Et Cicéron, de son côté, fustige le commun des mortels qui ne conçoit dans l'amitié que des avantages à retirer. Ces hommes grossiers traitent leurs amis comme ils le feraient avec des animaux dont il faut attendre quelque chose : *Sed plerique neque in rebus humanis quidquam bonum norunt, nisi quod fructuosum sit, et amicos, tamquam pecudes, eos potissimum diligunt, ex quibus sperant se maximum fructum esse capturos* (79). Enfin, la nécessité, entre amis, d'accueillir et de dire la vérité est longuement énoncée par Cicéron qui conclue sa réflexion ainsi : *Cujus autem aures veritati clausae sunt, ut ab amico, verum audire nequeat, hujus salus desperanda est* (90).

<sup>70</sup> Il ne faut pas comprendre qu'il se complaisait dans les médisances des autres, mais probablement qu'il écoutait sans protester et peut-être avec profit, ceux qui disaient du mal de lui.

<sup>71</sup> Cette habitude de dire du bien est peut-être l'application du conseil de saint Paul : *Benedicite persequentibus vos, benedicite et nolite maledicere* (*Épître aux Romains*, XII, 14). Dans ce même chapitre, l'Apôtre exhorte à pratiquer la charité fraternelle.

<sup>72</sup> Amyclées se trouve en Laconie, région de Grèce réputée par son laconisme.

n'était pas moins coupable que celui qui permettait par sa négligence que le corps du Christ tombe par terre<sup>73</sup>.

[...]

16\_En outre, il ne sentait pas du tout le musc exotique qui est particulier aux courtisans eux-mêmes, attachés à la cour<sup>74</sup> par des liens, afin d'exhaler une odeur plus raffinée en présence des hommes. Mais après avoir renvoyé un jeune homme dégoulinant de parfum, il préféra sentir l'ail<sup>75</sup>, à la manière de Vespasien. En effet, il supporta d'un nez reconnaissant les sueurs immondes, les puanteurs de bouc, les haleines infectes<sup>76</sup> de ceux qui souffraient de maladie et de ceux qui étaient plus pauvres que Lazare<sup>77</sup> (qu'il n'eut pas en horreur de toucher, et de nourrir en le touchant) afin que celui-ci aidé par le Seigneur exulte dans le sein du père Abraham. Ainsi, ce grand homme, après avoir mené une vie digne de louange, jouit de la joie indescriptible de la vision éternelle. Je m'efforce d'atteindre la fin<sup>78</sup> du livre, ayant lâché les brides de mes forces. Se nourrissant seulement d'aliments simples il ne fit de tort à personne, mais il trouva plutôt sa joie dans l'odeur de la bonne opinion de tous plutôt que dans l'infamie de quelques-uns.

[...]

17\_Il ne fut oppressé par aucune intempérance de Bacchus et il ne s'enflamma jamais pour un amour pernicieux, comme un glouton insatiable, à cause d'une libido insatiable. De la même façon, gardien inexpugnable d'un secret confié, il s'abstint de divulguer, par la volubilité d'une langue effrénée ou par une bouche téméraire, quoi que ce soit. Bien au contraire, quand il s'agissait de prendre des mets et du vin, il était sobre et encore plus sobre en paroles quand il trinquait au milieu

---

<sup>73</sup> Martin Thierry pense au sacrement de l'eucharistie, mais il se souvient peut-être aussi de la parabole du semeur qui sème la parole de Dieu et qui est racontée en saint Matthieu (chap. XIII). Certains écoutent la parole de Dieu avec distraction et sans le souci de la mettre en pratique. En outre, si Martin Thierry compare la négligence de la parole de Dieu à la quasi-profanation du corps du Christ, c'est parce que, dans la sainte Trinité, le Verbe de Dieu n'est autre que la deuxième Personne de la Trinité, donc Dieu lui-même. Laisser donc la parole de Dieu tomber dans une terre mal préparée et peu disposée à l'accueillir, c'est pareil que laisser tomber l'hostie par terre. Y a-t-il déjà une allusion aux profanations des protestants ? Peut-être veut-il suggérer que les disciples de Luther sont hypocrites quand ils se présentent comme des « adorateurs » de la parole divine, alors qu'ils font en général peu de cas de l'hostie consacrée qui n'est autre, aux yeux d'un catholique convaincu, que le Verbe de Dieu incarné.

<sup>74</sup> Guillaume de Montmorency avait sans doute des mœurs militaires, et n'appréciait pas les personnages efféminés de la cour.

<sup>75</sup> Nous avons ici une très nette allusion à l'anecdote rapportée par Suétone. Vespasien retira la nomination d'un jeune homme qui était venu, tout parfumé, le remercier. En guise d'explication, il lui déclara qu'il aurait mieux valu qu'il sente l'ail : [...] *adulescentem flagrantem unguento, cum sibi pro impetrata praefectura gratias ageret, nutu aspernatus voce etiam gravissima increpuit* : « *Malum allium oboluisse* » *litterasque revocavit* (Vespasien, VIII).

<sup>76</sup> Mais s'il ne le nomme pas expressément, Martin Thierry pense probablement à Job réduit à racler sa sanie sur son tas de fumier (*Job*, II, 8).

<sup>77</sup> Il est question de Lazare dans l'évangile de saint Luc, au chapitre XVI, versets 19 et suivants. C'est un nécessiteux qui vivait à la porte d'un riche qui se montrait indifférent à sa misère. Le premier fut admis dans le sein d'Abraham (*portaretur ab angelis in sinum Abrahae*), c'est-à-dire dans la demeure des Justes après leur mort, à sa mort, tandis que le second alla en enfer. En bon chrétien, Guillaume de Montmorency s'est occupé personnellement des pauvres et à l'inverse de l'homme riche cité dans l'évangile, il a employé ses richesses à les soulager. Lazare représente ici les pauvres, surtout ceux qui sont rebutants par leur aspect. En effet, il est précisé dans l'évangile qu'il était couvert d'ulcères que des chiens venaient lécher : *ulceribus plenus*. En somme, Guillaume de Montmorency faisait l'aumône en s'occupant personnellement des pauvres, puisqu'il est écrit qu'il les touchait.

<sup>78</sup> La *coronis* est un signe qui marquait la fin d'un livre.

des coupes<sup>79</sup>. Et quand il voyait que c'était le moment de parler, il tenait des propos assaisonnés du sel de la modération<sup>80</sup> (comme il était savant, prudent et un homme érudit doté d'un esprit inestimable). Blessé et oppressé, il ne blessa personne ni en actes ni en paroles. C'est pourquoi, bien que provoqué, il ne projeta pas de faire le mal et ne le fit pas, il ne toucha pas les prêtres du Christ qu'il honora comme les pères et les maîtres des rois et des princes et il les protégea comme la pupille de l'œil du Seigneur. Il se trouva parfois parmi les mauvais : il s'éloigna, partit de là et il ne toucha pas l'impur, c'est-à-dire que, autant qu'il était requis pour la correction fraternelle, il oeuvra et travailla, fit des reproches en haussant le ton, il dénonça, il blâma et il n'approuva pas ceux qu'il ne pouvait éviter, se contentant de s'éloigner, dans son cœur, de leurs péchés.

18\_Enfin, il aura été illustre, en recourant à la prudence qu'il considérait comme le plus grand bien, il dirigea toutes ses pensées et toutes ses actions selon la norme régulière de la raison elle-même et il ne fit rien d'autre que ce qui était juste ou ce qui serait loué par Platon et Amphimaque<sup>81</sup> s'ils étaient vivants, puisqu'il délibérait avec lenteur, et il réalisait promptement ce qui lui avait paru bon. Il accorda le plus grand soin à deux moments de la journée (selon le testament de Pythagore<sup>82</sup>), celui du matin et celui du soir de manière à envisager, le matin, ce qu'il ferait dans la journée et le soir, il repassait dans son esprit ce qu'il avait fait. Durant ces longs moments, dans un effort de purification presque quotidienne, il occupait son esprit à considérer les autres divisions du temps : il méditait sur le passé, il réglait le présent et il prévoyait le futur. Il avait une bonne mémoire du passé (bien qu'aux dires du juriconsulte Paul<sup>83</sup>, elle soit généralement faible chez les hommes) et afin de faire face, avec plus de courage aux malheurs fortuits que réserve le futur<sup>84</sup> (et que l'esprit humain peut difficilement prévoir), il s'en remettait à la providence, se contentant

---

<sup>79</sup> La discrétion va de pair avec la sobriété : on parle trop quand on est ivre.

<sup>80</sup> L'image du sel à mettre dans les paroles pour les rendre plus affables et plus pondérées est empruntée à saint Paul : *Sermo vester semper in gratia sale sit conditus, ut sciatis quomodo oporteat vos unicuique respondere* (Colossiens, IV, 6).

<sup>81</sup> On distingue deux Amphimaque dans l'*Iliade*. Le premier est un guerrier « magnanime » grec qui est tué par Hector. Il est le fils de Ctéatos et son corps sera rapatrié (XIII, 180 et suiv.) L'autre est un guerrier troyen qui se présenta au combat d'une façon efféminée, portant sur lui des bijoux en or. Il fut tué par Achille (II, 870). La référence à Amphimaque pose quelques problèmes car nous ne voyons pas quelle caution ces personnages peuvent apporter, surtout le second et autant Platon est célèbre, autant Amphimaque est un personnage secondaire. Il s'agit peut-être ni de l'un ni de l'autre, mais d'un personnage fictif ou plutôt d'une entité abstraite. Son nom qui signifie « combattre tout autour ». Or Guillaume de Montmorency livre combat au péché en se tenant constamment sur ses gardes et en ne cédant sur aucun point. De plus, il surveille non seulement ses actes, mais ses pensées. Il pourrait donc être félicité par celui qui incarnerait le combat spirituel.

<sup>82</sup> En effet, Pythagore recommandait à ses disciples une sorte d'examen de conscience quotidien avant de s'endormir. Il fallait qu'ils ne ferment pas l'œil sans s'être interrogés sur leurs actes et sur leurs omissions : Μήδ' ὕπνον μαλακοῖσιν ὄμασσι προσδέξασθαι / πρὶν τῶν ἡμερῶν ἔργων τρις ἑκάστων ἐπελτεῖν (*Vers dorés*, 40 et 41). Il ajoutait qu'il fallait persévérer dans le bien et éviter à l'avenir de faire mal. Cet exercice devait conduire à l'acquisition de la vertu.

<sup>83</sup> Il s'agit de Julius Paulus. Il est, avec Ulpien et Papinien, l'un des plus grands juriconsultes de son temps. Il a vécu sous les Sévères. D'après le contexte, on aurait l'impression que Paulus a dit quelque chose, comme quoi la mémoire humaine est limitée et défaillante, comme on pourrait le constater dans la déposition des témoins. Mais la remarque est peut-être simplement due au fait qu'il était affecté au bureau de la mémoire : *Quod postea Severus et deinceps multi tenuerunt, ut probant Pauli et Ulpiani praefecturae, qui Papiniano in consilio fuerunt ac postea, unus ad memoriam, alter ad libellos paruisset, statim praefecti facti sunt* (*Histoire Auguste, Pescennius Niger*, VII, 4). André Chastagnol assure cependant qu'il y a erreur et que Paulus n'a jamais été préfet du prétoire.

<sup>84</sup> Le sens de ce passage est relativement clair, mais la construction de la phrase ne l'est pas et laisse supposer une erreur d'inattention soit de Martin Thierry soit de l'imprimeur. On a l'impression que deux constructions se sont mélangées. Soit *casus* est un nominatif pluriel, mais on ne sait alors pas quoi faire de l'accusatif *fortuitos*, commandé par la préposition *adversus*. Soit *casus* est un accusatif associé à *fortuitos*, mais alors, ou bien, le sujet manque, ou bien le verbe *tolerarentur* est mal conjugué.

d'une intelligence des événements fort saine et ne cherchant pas, par témérité<sup>85</sup>, à connaître plus qu'il ne faut les secrets divins<sup>86</sup>.

19\_ Il rejeta le vin (à cause duquel, les hérétiques<sup>87</sup>, dans leur ivresse, exposent les lettres sacrées dans un sens tout autre que celui que fait entendre le Saint Esprit). Guidé par la raison très droite, recourant à elle et marchant en sa compagnie, il réalisa tout en se conformant à ses vœux (en tant qu'elle est la maîtresse et la reine de toutes choses). Il a mérité la réputation, tenue en très haute estime, d'être un homme bon et excellent<sup>88</sup>.

[...]

20\_ L'oisiveté honteuse, qui est la source chez les hommes de très nombreux maux, ne s'insinua pas en lui et cette flamme très déshonorante de la gourmandise et la voracité insatiable d'aliments ne le déshonorèrent pas. Mais pour ne pas m'éloigner du fil de mon sujet, ce sublime guide de justice<sup>89</sup> doit être exalté par des titres de justice, elle qui est très célèbre et la plus parfaite des vertus. Il cultiva cette justice (qu'il pratiqua, lui qui était né de Dieu, à tout moment après l'avoir fait sienne et placée dans le domicile de son cœur) comme le souverain bien<sup>90</sup>, et il conserva à chacun ses droits et il ne permit pas que les inférieurs subissent des actes d'autorité, mais il fit en sorte qu'ils conservent ce qui leur revient pas justice. Il avait pris la justice pour guide et il estimait, d'après Agésilas<sup>91</sup>, qu'il ne devait pas être loué, s'il n'était pas juste. Puisque la justice est le fondement de la recommandation et de la réputation perpétuelle, sans laquelle rien ne peut être dit digne de louanges, il accorda à chacun la dignité qui lui était propre. Il accorda à Dieu l'obéissance, à son aïeul le respect, à son égal la bonne entente affectueuse, à son inférieur la discipline, pour lui-même la sainteté, la patience pour l'ennemi, une miséricorde agissante pour le pauvre [...].

---

<sup>85</sup> L'emploi du génitif est étonnant. Il est assez naturel d'en faire la cause d'une recherche illégitime et malsaine. Peut-être faut-il sous-entendre la répétition du mot *intellectu* et faire de *temeritatis* son complément. : « à cause d'un effort de compréhension qui soit dictée par la témérité ». On aurait alors un génitif subjectif. Ce serait la témérité qui chercherait à comprendre au-delà de ce qui est permis à l'homme.

<sup>86</sup> Allusion à l'astrologie qui était en vogue au XVIème siècle et qui était fermement condamnée par l'Eglise. Saint Paul met en garde contre la tentation de vouloir percer les secrets divins et incite à faire confiance à la providence bienveillante de Dieu : *O altitudo divitiarum sapientiae et scientiae Dei! Quam incomprehensibilia sunt judicia ejus et investigabiles viae ejus! Quis cognovit sensum Domini? (Romains, XI, 33 et 34) et [...] voluntas Dei bona et beneplacens et perfecta (Romains, XII, 2).*

<sup>87</sup> Martin Thierry vise Martin Luther dont le goût pour le vin était connu.

<sup>88</sup> S'il ne s'agit pas d'une simple redondance ou d'une formule superlative, on peut se reporter à l'épigramme n° 45, intitulée *De bono et optimo viro*, pour comprendre la distinction qu'il y a, dans l'esprit de Martin Thierry, entre les deux. L'homme bon se contente de faire le bien, tandis que l'homme excellent rayonne et entraîne les autres à faire le bien. En outre, le premier fait le bien, sans en avoir forcément l'intelligence, tandis que le second joint la prudence et la clairvoyance à la droiture de la volonté, si bien qu'en chaque situation, si complexe soit-elle, il sait choisir la meilleure solution, il sait adopter l'attitude la plus morale. Cette distinction entre l'homme parfait et l'homme bon vient d'Hésiode comme le rappelle saint Basile aux jeunes gens auxquels il s'adresse : ἄριστον μὲν εἶναι τὸν παρ' ἑαυτοῦ τὰ δέοντα ζυνορῶντα · ἐσθλὸν δὲ κάκεινον τὸν τοῖς παρ' ἐτέρων ὑποδειχθεῖσιν ἐπόμενον... (*Homélie aux jeunes gens*, I). L'homme parfait voit de lui-même le bien à faire, l'homme seulement bon suit le bon exemple.

<sup>89</sup> Il est possible que le mot *dicearchus* soit un nom propre. Il est vient du grec. Il pourrait se traduire par «Parangon de justice».

<sup>90</sup> Aristote, *Ethique à Nicomaque*, V.

<sup>91</sup> Agésilas est un roi de Sparte du IVème siècle av. J-C et un grand général. Effectivement, Plutarque écrit qu'Agésilas plaçait la justice au-dessus du courage et que cette dernière vertu n'avait aucune valeur si elle n'était pas au service de la justice (*Vies parallèles, Agésilas*, XXIII, 8). Cependant, à d'autres endroits, Plutarque montre qu'à plusieurs reprises, Agésilas mettait l'amitié au-dessus de la justice, préférant soutenir ses amis en toutes circonstances, même aux dépens de la justice (V, 1 et XIII, 5).

21\_Appuyé sur une piété ancienne (qui est la mère de la bonne action), il eut en horreur les concupiscences attrayantes du monde, il consola ceux qui avaient perdu leur héritage temporel et, dans la vie présente, tout en attendant la gloire de la vie éternelle, il se montra utile à sa patrie, à ses parents, à ceux qui lui étaient unis par le sang, à ses amis et à ses inférieurs. Imprégné de bonne grâce, plus précieuse que les talents de Tantale<sup>92</sup>, il gardait en mémoire le bienfait reçu, mais il oubliait celui qu'il avait donné, et ne se lassant d'aucune politesse, il honorait avec les plus égards ceux qui se faisaient remarquer par leur dignité et par leurs vertus. Après avoir étouffé en lui l'amour charnel, la crainte et la cupidité, il demeura dans la foi et dans la charité, en possession de la vérité. Ensuite, en héros brillant par sa grandeur et par sa constance d'âme, de même que la force l'emporte sur toutes les autres vertus, de même, exemple unique de force<sup>93</sup>, il surpassa avec force d'âme tous ceux qui se montrèrent forts, aussi bien dans les adversités que dans les prospérités. Il ne fut pas inférieur à Anaxagore<sup>94</sup>, lors de la mort précoce de son fils Philippe, évêque remarquable des habitants du Limousin ; informé de ces malheurs, il les supporta d'une humeur égale, déclarant qu'il n'avait rien appris d'inattendu ou de nouveau puisqu'il savait que son fils était mortel, étant donné qu'il était né de lui. De la même façon, il se faisait la réflexion avec joie que Dieu, source des biens, a aimé ce fils, bien qu'il l'ait emporté dans sa jeunesse. Il meurt jeune celui que Dieu aime<sup>95</sup>. En outre, tenant bon sous n'importe quel poids, brisé par aucune peur, incapable de succomber aux mauvais coups de la fortune, affermi par une confiance très cordiale dans le Seigneur, comme sur un socle solide, il fit reposer son espérance inébranlable d'une béatitude future en celui qui ne fait pas défaut dans la nécessité, qui n'abandonne<sup>96</sup> jamais ceux qui espèrent en lui et qui donne la vie éternelle.

22\_Pour conclure, orné du diadème impérial de la très grande vertu qu'est la modération, il maîtrisa, avec tempérance, et avec une modération d'âme mêlée à de la gravité, ses mauvaises pulsions et tous les autres élans dépravés du cœur. Invincible dans sa volonté forte de se contenir et de se maîtriser, il réfréna ses appétits pour les choses mauvaises ; lui qui était revêtu du vêtement très salutaire d'une humilité pleine de bonté, il fut exempt de tout air dédaigneux que donne l'insolence de l'orgueil. Lui qui, comme un modèle d'une paisible bonté proposé à nos regards,

---

<sup>92</sup> Cette expression désigne une très grande richesse car Tantale était fort riche (*Adages* 522). Les bienfaits et les bonnes grâces prodigués par Guillaume de Montmorency sont plus importants que les richesses mêmes de Tanatle. Ici, Martin Thierry s'inspire quelque peu des *Proverbes* et semble en tirer l'expression *bona gratia* qui évoque à la fois la bonté et l'estime. La bonne renommée, l'estime et l'amitié que l'on nous porte valent bien mieux que l'argent, l'or ou les richesses : *Melius est nomen bonum quam divitiae multae ; super argentum et aurum gratia bona* (*Proverbes*, XXII, 1).

<sup>93</sup> Il faut comprendre que l'expression *unum specimen fortitudinis* est en apposition au sujet et que le terme *specimen* n'indique pas un acte, mais une personne.

<sup>94</sup> Cette constance d'âme dans le malheur, cette résignation confiante dans l'adversité sont comme l'application des conseils donnés par l'auteur de l'*Ecclésiastique* : *Omne quod tibi applicitum fuerit accipe ; et in dolore sustine, et in humilitate tua patientiam habe* (II, 4). Visiblement, ici, Martin Thierry se souvient de la réaction d'Anaxagore, mentionné ci-dessus, à la nouvelle, au même moment, de sa propre condamnation à mort et du trépas de ses fils. Loin de s'abandonner au désespoir, ni même à l'affliction ou autrouble, il répondit calmement que sa propre mort comme celle de ses adversaires était depuis longtemps programmée par la nature : *Κάκεινον κάμου πάλαι ἡ φύσις κατεψηφίσαστο* (Diogène Laërce, *Vies des Philosophes illustres, Anaxagore*, II, 3, 13). Quant à la mort de ses enfants, il fit comprendre qu'il n'était ni surpris ni troublé car il avait bien conscience de les avoir engendrés mortels : *Ἦδειν αὐτοῦς θνητοῦς γεννήσας* (Diogène Laërce, *Vies des Philosophes illustres, Anaxagore*, II, 3, 13).

<sup>95</sup> Cette pensée à la fois pessimiste et consolante est empruntée, très certainement, à Ménandre : *Ὅν οἱ θεοὶ φίλοῦσιν ἀποθνήσκει νέος* (Maximes de Ménandre).

<sup>96</sup> Là aussi, Guillaume applique parfaitement la confiance en Dieu qu'il convient de garder coûte que coûte, même au plus profond du malheur car Dieu n'abandonne pas ses créatures qui le servent fidèlement. C'est ce qu'affirme avec force l'*Ecclésiastique* : *[...] scitote quia nullus speravit in Domino et confusus est. Quis enim permansit in mandatis ejus, et derelictus est ? Aut quis invocavit eum, et despexit illum ?* (II, 11 et 12).

refusant d'être préféré à son égal ou à son inférieur, se mit de lui-même au service de son supérieur, de son égal et de son inférieur ; oint de l'onguent suave d'une délicate clémence, il fut tendre à la compassion, enclin à pardonner et prompt à secourir. Baigné d'une modestie suave (qui est le don le plus beau de Dieu), il mélangea le vin de la rigueur avec l'huile de la miséricorde ; il fut poussé, dans son éducation, à façonner son tempérament à partir de ces deux qualités afin que ses serviteurs ne fussent pas exaspérés par une grande dureté et qu'ils ne se relâchent pas devant une excessive bonté.

[...]

23\_Mais je tenterais maintenant d'apporter la dernière main à mon ouvrage, si ce n'est que la gloire éclatante de Guillaume, n'avait succédé qu'en seconde ligne à son antique noblesse<sup>97</sup>, si souvent chantée (bien que ce ne soit pas la noblesse de sa race, mais la noblesse de ses vertus et l'honnêteté de sa vie qui le rendent agréable à Dieu et le mettent convenablement à son service) et que les deux chaînes de la race et de la vertu se rejoignant en lui (lui qui, brillant d'un double éclat, mérita alors d'être exalté par un honneur plus grand), il avait préféré ne pas publier <sa naissance>, dans son mépris du désir de la vaine gloire<sup>98</sup>. En effet, lui, particulièrement lumineux par l'excellence singulière de sa vertu, particulièrement noble par sa naissance, remarqué et mis en lumière par les honneurs, et particulièrement riche par son patrimoine, enrichit la couronne de sa noblesse en y joignant le charme d'une multitude de pierres précieuses.

24\_En effet, né d'ancêtres illustres et fort justes<sup>99</sup>, il laissa à ses descendants des dignités légitimes, lui dont les parents furent des hommes très puissants et des seigneurs, lui aussi dont les ancêtres, en temps de paix comme en temps de guerre, se sont illustrés en méritant des lauriers incomparables d'une gloire éclatante, et parmi eux tous, principalement les premiers d'entre eux qui, dans un acte de sainte profession de foi envers le Christ, combattirent, dans de gigantesques batailles, les descendants d'Agar<sup>100</sup>, nos ennemis. C'est à partir de là que ces chrétiens méritèrent de figurer parmi les premiers barons en France et de porter la croix rouge<sup>101</sup>. Si je voulais mettre par écrit leurs titres et leurs actions mémorables, subissant une charge inadaptée à mes forces, je ne pourrais m'imposer une telle fatigue, même en trente-six jours d'un labeur accompli avec l'aide de

---

<sup>97</sup> L'orateur aborde un nouveau thème : l'ancienneté de la noblesse de Guillaume. Il est inhabituel de le placer en second ; d'habitude, on commence par évoquer la naissance et les ancêtres d'un personnage.

<sup>98</sup> Ce passage, assez embrouillé, nous paraît assez difficile à traduire. Nous avons essayé de le clarifier, et nous pensons avoir reconstitué le raisonnement de Martin Thierry, mais cela suppose quelques erreurs dans le texte latin. Il faudrait peut-être supposer que l'on ait *nobilitati* au lieu de *nobilitatis* et que *decantati*, porte, en réalité, par un phénomène d'hypallage, non pas sur Guielmi, mais sur *nobilitati*.

<sup>99</sup> En effet, les Montmorency constituent une famille de noblesse très ancienne qui a compté dans ses rangs des hommes ayant joué un rôle de premier plan dans le royaume. Martin Thierry songe peut-être à Mathieu IV qui fut amiral de France, grand-chambellan et conseiller du roi, à Charles qui fut maréchal de France, panetier du roi et conseiller influent et qui plus est, était tellement bien vu du roi Charles V qu'il fut choisi comme le parrain principal de son fils Charles VI qui reçut de lui son nom (Mikhael Harsgor, *Recherches sur le personnel du conseil du roi sous Charles VIII et Louis XII*, tome II, Paris, 1980, p. 1232). Il pense certainement aussi à Jean II de Montmorency, le père de Guillaume, qui, deviendra conseiller et chambellan du roi Louis XI, mais après une période où il fut allié aux ducs de Bourgogne et favorable aux Anglais et à Henri VI. Ce fut l'exemple de sainte Jeanne d'Arc qui le fit changer de camp (Harsgor, *op. cit.*, p.1237).

<sup>100</sup> Il s'agit des descendants d'Agar qui était une esclave égyptienne appartenant à Sarah, la femme d'Abraham. Elle eut, avec ce dernier, un fils, nommé Ismaël, considéré comme le père des Arabes (*Genèse XVI*). Par conséquent, il s'agit très probablement des musulmans, évidemment ennemis des chrétiens et il est probablement fait allusion aux Croisades. Pour saint Paul, qui interprète cette histoire de manière symbolique, Agar représente la Synagogue et ses descendants sont esclaves de la Loi (*Galates*, IV, 21 à 31). Ce sont les Juifs. Mais il n'y a pas de raison de penser que les ancêtres de Guillaume de Montmorency aient combattu les Juifs.

<sup>101</sup> Il s'agit du signe distinctif des Croisés.

Thésée<sup>102</sup>. Mais qu'à ce stade de mon travail, il suffise de dire qu'il était suffisamment connu que Guillaume était le premier parmi les nobles français, qu'il s'est élevé au-dessus d'eux par la libre spontanéité de la vertu de son âme et par sa suprême grandeur et qu'il suffise aussi de dire que lui-même, pour éviter l'adultère et s'assurer un successeur, s'est marié avec Anne Pot<sup>103</sup>, la fille chérie du grand Guidon<sup>104</sup>, le chef des Bourguignons<sup>105</sup>, et qui était d'une bonté admirable, d'une prudence habile, d'une beauté exceptionnelle et qui était remarquable par ses immenses richesses ; et il a eu d'elle plusieurs enfants tout à fait semblables à leurs parents.<sup>106</sup> Le très brillant Jean, mari de la duchesse Anne Bolonia, Philippe dont j'ai parlé précédemment, évêque très intègre du Limousin <qui> a rendu son dernier souffle avant d'avoir accompli le plein de ses années<sup>107</sup>, Louise, la femme de Frédéric, baron de Conty, un combattant remarquable, Anne, l'épouse du très illustre comte Nicolas Lavallée, Marie<sup>108</sup>, religieuse placée à la tête du couvent de l'abbatiale de Longchamps, l'illustre Anne, un autre Achille quand il s'agit de faire des efforts, comte de Belmont, Grand Maître, maréchal de France, administrateur de la province du Languedoc, héros et foudre de guerre, François, seigneur de la Rochepot, chef d'une centaine de chevaliers.

25\_Après la mort naturelle de la glorieuse Anne, Guillaume fut donc libéré de l'hameçon conjugal. Pour ne pas se remarier et peut-être pour ne pas naviguer une seconde fois dans les eaux profondes et difficiles (bien que son épouse bienveillante ne se soit opposée à lui sur aucun sujet de dispute, par lequel, les épouses querelleuses<sup>109</sup> luttent généralement contre leurs maris), il a vécu, veuf, plus chaste qu'Hippolyte<sup>110</sup> et, jeune homme puissant à la guerre et ne craignant pas d'attaquer l'indomptable Mars, il a accompli de grandes actions et entretenant la grande réputation qu'il s'était faite en répandant son nom en tout lieu, il illustra ce nom, qui était déjà célèbre, par de glorieuses victoires. Mais puisque cela a été suffisamment exploré, il est notoire qu'il eut entre ses mains la gestion de la fin de la guerre et qu'il s'engagea dans des pourparlers. Pendant que, au plus fort de la guerre, Mars, commun <aux deux camps> tue ceux qui viennent de tuer, afin d'éviter un grave dommage pour les siens (ils l'auraient subi, s'il était arrivé qu'il meure dans un funeste combat), ayant renoncé à l'usage des armes, il passa de l'actif Achille au prévoyant Nestor<sup>111</sup>, il

---

<sup>102</sup> Thésée est le héros athénien. S'il est mentionné ici, c'est qu'il eut une vie très riche en actions, en aventures et en actes héroïques. Il est regardé comme un sur-homme capable d'accumuler les exploits.

<sup>103</sup> Le 17 juillet 1484, Guillaume épousa Anne Pot, la fille de Guy Pot.

<sup>104</sup> Il s'agit de Guy Pot, chevalier, comte de St-Pol, de plus de cinq seigneuries, conseiller et chambellan du roi et du duc d'Orléans, gouverneur de Touraine et ancien sénéchal du Vermandois (Harsgor, p. 1251). Il mourut vers 1489, c'est-à-dire assez peu de temps après le mariage.

<sup>105</sup> Ce titre de gouverneur de la Bourgogne est douteux. Nulle part, nous ne voyons ce titre attribué à Guy Pot. Désormeaux, en particulier, n'en fait aucune mention. Concernant Guillaume de Montmorency, il écrit : « Son épouse, fille de Gui Pot, comte de Saint Pol, grand chambellan de France, était une des plus riches héritières du royaume. » (Desormeaux, *Histoire de la maison de Montmorency*, Tome I, p.408).

<sup>106</sup> Cf. *silve* Léandre, les reproches et les exhortations que fait le père de Héro à sa fille.

<sup>107</sup> S'appuyant sur Du Chesne, Thierry Rentet indique : « Vers 1530, Anne de Montmorency a déjà perdu deux de ses frères. Jean, son aîné, est mort d'une fièvre contractée en 1516. Philippe le puîné, est le seul garçon dont Guillaume ait fait un ecclésiastique. Après avoir reçu l'archidiaconé de Blois en 1514, il devient évêque de Limoges en 1517 et le demeure jusqu'à sa mort en 1519 » (*Anne de Montmorency*, p.23). Charles de Villiers remplacera Philippe à Limoges, à partir de 1519. Martin Thierry a déjà fait mention de lui à propos de la force d'âme de Guillaume qui eut la douleur de voir mourir précocement son fils Philippe.

<sup>108</sup> Sur ces personnages, voir la première partie de notre thèse.

<sup>109</sup> On peut penser aux épigrammes n°50 et n°51 qui évoquent une dispute conjugale.

<sup>110</sup> Hippolyte est un modèle de chasteté en raison de sa consécration à Artémis, adepte de la chasteté. Il refusa très fermement et, en quelque sorte, au prix de sa vie, les avances aussi enflammées que malhonnêtes de sa belle-mère Phèdre (Ovide, *Métamorphoses*, XV, 495 et suiv.)

<sup>111</sup> Par cette image du passage d'Achille à Nestor, Martin Thierry indique que Guillaume est passé d'un homme d'action, d'un guerrier impétueux à un vieillard plein de raison et de sagesse, à un conseiller avisé et écouté, plus porté à la paix qu'au conflit. Guillaume de Montmorency présente plusieurs points communs

adopta vraiment l'attitude de Zachée<sup>112</sup> car il fut toujours juste dans son conseil. En outre, pendant que les armes étaient portées à l'extérieur, il donna des conseils<sup>113</sup> à l'intérieur du royaume. Son attitude auprès de François le roi très chrétien est identique à celle qu'eut l'honorable Jéthro<sup>114</sup> auprès de Moïse, le guide du peuple juif. C'est ainsi que d'une voix unanime il était appelé publiquement le conseiller<sup>115</sup> des Français, lui qui était un homme très véridique et d'une fois tout à fait éprouvée et lui qui était âgé, il lui fallut mourir, par suite d'un décret immuable<sup>116</sup> (non pas parce qu'il était trop vieux, mais parce qu'il ne pouvait pas vivre perpétuellement, étant constitué d'un corps terrestre et fragile).

26\_C'est pourquoi ce porteur lumineux des vertus savait que la vie, pour cette raison, est limitée pour tout le monde (c'est le lot commun) et qu'il est donc nécessaire de payer à la nature son dû. Sentant la proximité de la mort (qui est, chez les êtres humains, le terme de la vie), sans attendre que son âme, échappée de sa prison corporelle, ne se soit envolée vers la demeure qui est la sienne, on dit qu'ayant fait venir Anne et François, il s'est adressé à eux en leur livrant ses dernières paroles<sup>117</sup>.

---

avec Nestor : tous les deux sont fort âgés (Nestor a vu plusieurs générations d'hommes, *Iliade*, I, 250 et suiv.), ils ont tous deux été de fiers combattants (*Iliade*, VII, 125 et suiv.), et tous deux ils donnent de sages conseils, souvent en faveur de la paix (*Iliade*, VII, 320 et suiv.).

<sup>112</sup> La référence à Zachée s'explique surtout par le sens de ce nom qui veut dire, en hébreu « celui qui est juste et pur ». C'est d'ailleurs cette qualité que Martin Thierry mentionne en guise d'explication. Zachée était un percepteur d'impôts peu honnête qui, à la vue du Christ, prit la résolution d'agir désormais avec justice pour plaire à Dieu (*Évangile de saint Luc*, I, 1 à 10). Et pour réparer ses fautes passées, il donna la moitié de ses biens aux pauvres. Il est possible qu'il y ait, à travers la figure de Zachée, une discrète allusion à une « conversion » ou à un « amendement » de Guillaume de Montmorency car il fut, lui aussi, dur en affaires et quelque peu cupide, avant certainement de se montrer plus humain et plus généreux envers les pauvres.

<sup>113</sup> Allusion probablement à son rôle de conseiller auprès des rois Charles VIII et Louis XII. Désormeaux précise qu'à partir de 1509, Guillaume de Montmorency cessa de guerroyer à l'étranger et resta en France, auprès du pouvoir en place pour l'assister de ses lumières : « Guillaume suivit le roi Louis XII dans toutes ses campagnes jusqu'en 1509. Ce prince, qui le regardait comme l'un des plus sages et des plus éclairés de la France, le laissa auprès de la reine avec le chancelier Jean de Ganai, les sires de SaintVallier et du Bouchage, pour gouverner la France sous les ordres de cette princesse » (*Histoire de la maison Montmorenci*, tome I, p. 401). Plus tard, pendant que le jeune roi François Ier mène campagne en Italie, il reste auprès de la régente pour la conseiller : « Dès le début du règne, le sire de Montmorency est considéré comme un des personnages les plus versés dans la connaissance des affaires. Il fait partie du conseil de la régente Louise de Savoie pendant la guerre de 1515, groupe restreint de 4 personnages qui demeurèrent avec elle à Blois. » (Harsgor, op. cit., p.1260) Enfin, en 1525, durant la crise qui secoue le royaume en raison de la capture du roi, c'est à lui, malgré sa vieillesse, que fait appel le Parlement de Paris pour protéger la capitale (cf. Désormeaux, op. cit., p. 403).

<sup>114</sup> Jéthro est le beau-père de Moïse (*Exode*, XVIII, 1). Alors que Moïse se fatigue à juger à longueur de journées la foule du peuple qui lui expose ses différends, Jéthro lui conseille de se décharger sur des juges subalternes et de se contenter de les superviser et de juger les cas les plus importants (*Exode*, XVIII, 13 à 26). Jéthro est donc la figure du bon conseiller qui donne de sages avis. Moïse représente le roi.

<sup>115</sup> Cette appellation et cette insistance sur le rôle de conseiller de Guillaume de Montmorency sont des raisons, mais pas déterminantes, pour identifier avec Guillaume de Montmorency le personnage *Symbulus* qui intervient, à partir du vers 72, dans le poème *De foelici*. On retrouve d'ailleurs, dans ce passage, la référence à Nestor auquel est identifié Guillaume. On a également le même rejet de la guerre : dans le poème, c'est Mars qui est mis de côté, dans la prose, c'est Alexandre et Léonidas, symboles des guerriers, qui sont repoussés.

<sup>116</sup> L'immutabilité du décret indique qu'il s'agit d'une décision divine.

<sup>117</sup> Philaretus propose à l'assemblée d'entendre les dernières paroles, en forme d'exhortation, adressées à ses deux fils survivants. Il s'agit évidemment d'un discours fictif, composé par Martin Thierry pour édifier ses lecteurs et montrer la sainteté de Guillaume. La scène est imaginaire, mais vraisemblable. En tout cas, Philaretus, qui n'a pas été témoin direct de l'entretien de Guillaume avec ses fils, s'abrite derrière un vague *fertur* : il est rapporté par on ne sait qui. Cette formule indique clairement qu'il s'agit d'un artifice littéraire et que Philaretus fait semblant de donner pour authentique ce qui n'est fondé sur aucun témoignage historique.

27\_« Je vois bien, mes très chers fils, avec quelles grandes souffrances et douleurs indescriptibles, mon état de santé inquiétant éprouve vos âmes et que par la suite, le dernier instant de ma vie qui se hâte, vous éprouvera en vous accablant de larmes plus abondantes. Cependant, puisque je suis entré dans cette misérable demeure corporelle à cette condition expresse que j'en sorte un jour<sup>118</sup>, je voudrais tout particulièrement que vous mettiez un frein à de si grandes angoisses<sup>119</sup>. Si en effet, rien n'est plus certain que la mort non douteuse (à laquelle nous sommes tous promis<sup>120</sup>), en revanche, rien n'est jugé plus incertain que le jour fixé pour elle. Est-ce que donc, j'aurai la prétention d'échapper à cette loi imparable pour laquelle je suis né ? A supposé que je sois soustrait au destin fatal ou que je bénéficie du secours d'Esculape<sup>121</sup> en personne, en aucun cas, je ne pourrais recouvrer ma santé d'autrefois. Envoyé provisoirement en éclaireur et appelé au

---

Jean Désormeaux écrit qu'avant de mourir, Guillaume a eu la joie de revoir son fils Anne : « Son épouse, Anne Pot, fille de Gui Pot, lui donna pour enfants des héros. Avant que de mourir, il eut la joie de voir Anne de Montmorency, l'aîné de ses fils, maréchal et grand-maître de France, premier ministre, gouverneur du Languedoc, chevalier des ordres de Saint-Michel et de la jarretière ; le second, François de Montmorency, baron de la Rochepot, étoit gouverneur de Paris, de l'Isle de France, et de Picardie, pendant la minorité d'Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, chevalier de Saint-Michel et capitaine de cent hommes d'armes. » (op. cit., p. 406). Il ne mentionne pas la présence de François, ce qui ne signifie pas que ce dernier n'ait pas été là également, car Désormeaux a pu juger qu'il n'était pas important de signaler sa présence, étant donné qu'il était moins célèbre que son frère. La présence de François au chevet de Guillaume n'est donc certaine, mais pas exclue non plus.

<sup>118</sup> La conscience lucide de la condition humaine, appelée, dès sa naissance, à mourir, car l'homme est fait de chair et de sang, matières périssables est merveilleusement exprimée dans la livre de la *Sagesse* qui invite l'homme à se souvenir de sa faible condition pour se montrer plus humble. Ce passage se termine sur la considération que la fin de la vie ne peut être qu'à l'image de la naissance et que la mort n'est que la conséquence de la naissance. Tout ce passage a probablement inspiré les paroles prêtées à Guillaume de Montmorency : *Sum quidem et ego mortalis homo, similis omnibus, et ex genere terreni illius qui prior factus est ; et in ventre matris figuratus sum caro, decem mensium tempore coagulatus sum in sanguine, ex semine hominis et delectamento somni conveniente. Et ego natus accepi commune aerem et in similiter factam decidi terram et primam vocem similem omnibus emisit plorans. In involumentis nutritus sum et curis magnis ; nemo enim ex regibus aliud habuit nativitatibus initium. Unus ergo introitus est omnibus ad vitam et similis exitus* (*Sagesse*, VII, 1 à 5). Même si Guillaume n'était pas roi, il côtoyait néanmoins les rois. Ses paroles révèlent son humilité. Mais ce passage fait également écho aux paroles de Socrate destinées à consoler ses amis peinés de le voir mourir. Il leur demande en effet, s'ils ne savaient pas depuis longtemps que la nature avait condamné à mort quiconque voyait le jour : Οὐ γὰρ πάλαι ἴστε ὅτι ἐξ ὄτουπερ ἐγενόμεν κατεψηφισμένος ἦν μου ὑπὸ τῆς φύσεως ὁ θάνατος ; (*Xénophon, Apologie de Socrate*, III, 27).

<sup>119</sup> Allusion peut-être à la recommandation que fait Socrate à ses amis de ne pas verser de larmes sur sa mort imminente. En effet, Criton, Apollodore et Phédon laissent éclater leurs sanglots quand Socrate a absorbé le poison mortel (Platon, *Phédon*). Ou allusion à la demande de Scipion de sécher ses larmes : *Quem ubi vidi, equidem vim lacrymarum profudi ; ille autem, me complexus atque osculans, flere prohibebat* (*Songe de Scipion*, IV).

<sup>120</sup> Cette nécessité universelle de mourir, le caractère éphémère de l'être humain, le caractère irréversible de la mort et la survie de l'âme sont également évoquées dans la Bible : *Omnis morimur et quasi aquae dilabimur in terram, quae non revertuntur ; nec vult Deus perire animam [...]* (II, *Rois*, XIV, 14). L'immortalité de l'âme est aussi affirmée par Socrate (selon Platon) : ψυχή ἀθάνατον καὶ ἀνώλεθρον (Platon, *Phédon*, LVI). Et sa migration vers un séjour heureux se trouve également évoquée par Socrate dans le *Phédon* : οἰχίσομαι ἀπὸν εἰς μακάρων δὴ τινὰς εὐδαιμονιάς (*Phédon*, LXIV). L'existence d'un lieu agréable, situé au ciel et réservé pour les grands, comme Guillaume de Montmorency, qui ont bien servi leur patrie, est énoncée par Cicéron à travers les paroles du défunt Scipion : *Sed quo sis, Africane, alacrior ad tutandam rempublicam, sic habeto : omnibus, qui patriam conservarint, adjuverint, auxerint, certum esse in coelo definitum locum, ubi beati aevo sempiterno fruuntur* (Cicéron, *Songe de Scipion*, IV).

<sup>121</sup> Esculape est un fils d'Apollon que sauva, in extremis, le dieu, en l'arrachant du sein de sa mère Coronis, avant qu'elle ne soit consumée sur bûcher, en punition de son infidélité. Le jeune Esculape fut alors confié au centaure Chiron qui lui apprit l'art de la médecine. Esculape fit de tels progrès en la matière qu'il parvenait à ressusciter de nombreux défunts. C'est à ce pouvoir extraordinaire d'Esculape qu'il est fait allusion ici : même lui, pourtant capable de ramener à la vie les défunts, ne pourrait pas maintenir en vie Guillaume de Montmorency. Peut-être y a-t-il en plus une allusion au sacrifice d'un coq au dieu Esculape que demande Socrate, juste avant de mourir (Platon, *Phédon*, LXVII).

royaume céleste, je vous y attendrai car il faut que je meure et sans mauvaise grâce, moi qui sait bien qu'aucun homme ne peut s'affranchir des atteintes de la mort. Montrez-vous donc forts et courageux. Et sans résister le moins du monde au décret souverain de la volonté du Seigneur, accueillez d'une oreille bienveillante, en attendant nos retrouvailles, les conseils salutaires de votre père qui s'apprête à prendre le chemin de la terre commune<sup>122</sup>, en particulier pour que, sous la conduite de l'excellent Esprit du Dieu suprême (sans l'aide duquel, aucun fondement n'est établi comme il faut), j'aie la force<sup>123</sup> d'implorer son secours et commencer mon exhortation sous de bons auspices.

28\_Ce Dieu Très-Haut, créateur tout-puissant de toutes choses, roi puissant et redoutable, siégeant sur le trône élevé de sa divine sagesse et maître de tout, aimez-le de tout votre cœur, de toute votre âme et de toutes vos forces<sup>124</sup>. Si vous le craignez et si vous gardez ses commandements, aucun mal ne vous arrivera<sup>125</sup>. Au contraire, si vous l'aimez (ce qui implique d'arracher à la racine les occasions de péché qui vous pousseront à vous asservir aux désirs peccamineux), tout tournera au bien et servira à faire croître davantage les fruits de vos mérites.<sup>126</sup>

29\_Appliquez-vous à pratiquer la justice, qui est perpétuelle, immortelle et sans laquelle aucune société civile ne peut exister<sup>127</sup>. Gardant constamment son image dans un cœur franc, montrez-vous

---

<sup>122</sup> Nous avons ici une allusion claire aux paroles que le vieux Josué adresse aux chefs d'Israël, avant de mourir. Les termes sont similaires et demandent quelques explications : *En ego hodie ingredior viam universae terrae* (Josué, XXIII, 14). Cette terre « universelle » n'est pas la Terre promise qui pourrait figurer le Ciel, mais c'est la terre où tout le monde retourne, après la mort. C'est donc une expression qui signifie « mourir ». Si Martin Thierry choisit de l'employer ici, c'est aussi, certainement, pour faire un parallèle entre Josué et Guillaume de Montmorency. Les deux sont âgés et sur le point de mourir. Josué est un chef, le successeur de Moïse et c'est lui, dit-on, qui a conquis la Terre promise. Guillaume de Montmorency est également un chef, à sa manière. Les deux font une sorte de testament et leur message présente une idée : si l'on aime Dieu, on connaîtra le succès car Dieu sera avec nous, mais si nous nous écartons de ses commandements, nous connaîtrons le malheur, car Dieu nous ôtera son aide. En effet, Josué évoque les deux cas de figure et leurs conséquences : *Sed adhaereatis Domino Deo vestro [...] Et tunc auferet Dominus Deus in conspectu vestro gentes magnas et robustissimas, et nullus vobis resistere poterit* (Josué, XXIII, 8 et 9). Et au contraire : *sic adducet super vos quidquid malorum comminatus est, donec vos auferat atque disperdat de terra hac optima quam traddidit vobis, eo quod praeterieritis pactum Domini Dei vestri, quod pepigit vobiscum, et servieritis diis alienis et adoraveritis eos...* (XXIII, 15 et 16). Bref, les deux prêchent la fidélité à Dieu et aux coutumes qu'il a établies. On peut aisément transposer les faux dieux à la « religion nouvelle » qu'est le protestantisme et à ses pratiques nouvelles et « étrangères » aux coutumes du pays.

<sup>123</sup> *Valeam* est à prendre au sens fort du terme car Guillaume est mourant et n'a donc plus beaucoup de forces par lui-même. On voit aussi que l'Esprit Saint et la grâce sont nécessaires pour accomplir toute bonne action, sont à l'origine de toute bonne action et que même pour prier et demander de l'aide, il faut d'abord une aide divine.

<sup>124</sup> Ce commandement de l'amour total de Dieu est formulé par saint Mathieu. Alors qu'un docteur de la Loi demande à Jésus quel est le plus grand des commandements, le Christ lui répond : *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et in tota anima tua et in tota mente tua* (Evangile de saint Mathieu, XXII, 37).

<sup>125</sup> Ce sont là, à peu de choses près, les paroles de l'*Ecclésiastique* : *Timenti Dominum non occurrent mala, sed in tentationibus Deus illum conservabit et liberabit a malis. Sapiens non odit mandata et justitias, et non illidetur quasi in procella navis* (XXXIII, 1 et 2) : Aucun mal ne peut arriver à celui qui craint Dieu car il sera protégé et libéré dans la tentation. L'homme sage qui observe les commandements de Dieu ne sera brisé dans les difficultés, comme un navire pris dans la tempête.

<sup>126</sup> Ces paroles rappellent celles de saint Paul : *Scimus autem quoniam diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum...* (Romains, VIII, 28). D'ailleurs l'ensemble de ce chapitre de l'épître aux Romains est de circonstances, puisqu'il affirme avec force que ceux qui vivent selon la chair mourront dans l'éternité, tandis que ceux qui vivent selon l'esprit, trouveront la vie dans l'éternité.

<sup>127</sup> L'exhortation à pratiquer la justice et à s'extraire de l'esclavage du péché reprend celle du livre de la *Sagesse*, en des termes différents mais équivalents : *Diligite justitiam, qui judicatis terram* (I, 1), ce sont les tout premiers mots de ce livre, comme si c'était là le principal. L'auteur de ce livre poursuit en donnant une

saints, austères<sup>128</sup>, incorruptibles, insensibles à la flatterie et soyez pleins de crainte devant la force et la majesté de la justice et de la vérité ; en outre, en vous examinant soigneusement, soyez vos propres juges afin de ne pas être jugés par le Seigneur.<sup>129</sup> Fuyez les Gnathon<sup>130</sup> mensongers, les Archiloque<sup>131</sup> mordants et les Zoïle agressifs<sup>132</sup> (si vous aspirez ardemment à obtenir l'immortalité de la gloire). En effet, il n'y a rien de plus pernicieux que ce ramassis d'hommes abjects et répréhensibles. Ne faites pas étalage de votre sagesse, de votre courage ou de vos richesses, en vous laissant gonfler par le sentiment de supériorité que donne un orgueil toujours plus grand. Seul Dieu est sage, puissant et riche, lui qui refuse les dons de sa grâce aux hommes orgueilleux de ce monde, mais qui les donne avec une grande profusion aux humbles qui ne recherchent pas le faste et le prestige du monde<sup>133</sup>. Soyez-lui soumis<sup>134</sup> dans l'humilité parfaite d'un cœur sincère ; résistez<sup>135</sup> au serpent lubrique qu'est le Diable et écrasez-lui sa tête immonde (afin qu'il ne vous suggère rien de pervers, qu'il ne s'infilte pas tout entier dans le fond de votre cœur et que, profitant de votre consentement, il ne trouve pas en vous une aide pour nourrir<sup>136</sup> vos vices)<sup>137</sup>. Plus, supérieurs aux autres en dignité, vous serez mis en lumière, plus vous devez vous comporter avec humilité<sup>138</sup>.

---

explication : la sagesse n'entrera jamais dans une âme qui fait le mal et qui est esclave du péché (*Quoniam in malevolam animam non introibit sapientia, nec habitabit in corpore subdito peccatis*, I, 4).

<sup>128</sup> Ou exigeants envers soi-même, ne pas être trop complaisant ou indulgent, ne pas se laisser aller aux compromissions.

<sup>129</sup> Cette recommandation de se juger soi-même pour ne pas être jugé par Dieu, c'est-à-dire, d'être sévère et exigeant envers soi-même pour ne pas être condamné par Dieu, vient de saint Paul : *Quod si nosmetipsos dijudicavimus, non utique judicabimur* (I, Corinthiens, XI, 31).

<sup>130</sup> Le nom signifie « mâchoire » et c'est le nom d'un parasite dans le théâtre de Térence. On le trouve par exemple dans *l'Eunuque*. Il symbolise les flatteurs complaisants et intéressés.

<sup>131</sup> Archiloque est un poète de langue grecque. Sa vie de misère l'a rendu très amer et ses vers, beaucoup de iambes, respirent la violence. Pindare dit de lui qu'il se nourrissait de haine et d'amertume : (*Pythiques*, II, 99).

<sup>132</sup> Zoïle était pour les humanistes l'archétype du jaloux. Le nom propre vient de Zoïle d'Amphipolis qui s'était montré extrêmement critique envers Homère.

<sup>133</sup> Cette différence de traitement de l'orgueilleux et de l'humble est mentionnée plusieurs fois dans l'Écriture Sainte : *Deus superbis resistit, humilibus autem dat gratiam* (*Épître de saint Jacques*, IV, 6) ou : [...] *disperdit [Deus] superbos mente cordis sui, deposuit potentes de sede et exaltavit humiles* (*Évangile de saint Luc*, I, 51 et 52) ou encore : *Omnes autem invicem humilitatem insinuate ; quia Deus superbis resistit, humilibus autem dat gratiam. Humiliamini igitur sub potenti manu Dei, ut vos exaltet in tempore visitationis* (*Première Épître de saint Pierre*, V, 5 et 6). On a exactement la même idée chez Hésiode (*Les travaux et les jours*, 4 à 7).

<sup>134</sup> Ces deux mots se retrouvent dans *l'Épître de saint Jacques* : *Subditi ergo estote Deo et appropinquabit vobis* (IV, 7) et dans la *Première Épître de saint Pierre*, mais la soumission demandée est à l'égard des anciens ou des vieillards et non de Dieu, comme dans la bouche de Guillaume de Montmorency. Mais il y a peut-être, de façon sous-jacente, que les fils de Guillaume doivent obéir aux dernières recommandations de leur père : *Similiter, adolescentes, subditi estote senioribus* (V, 4).

<sup>135</sup> Cet appel à combattre les tentations du diable fait écho à l'exhortation de saint Jacques : *resistite autem diabolo* (*Épître de saint Jacques*, IV, 7) et à celle, similaire, de saint Pierre : *cui [le diable évoquée sous l'image du lion rôdant] resistite fortes in fide* (*Première Épître de saint Pierre*, V, 9).

<sup>136</sup> Au sens de fortifier.

<sup>137</sup> C'est le cheminement de la tentation qui est ici décrit et qui aboutit au péché. D'abord le diable propose quelque chose de mal à l'esprit, c'est la tentation proprement dite. Ensuite, le cœur, loin de repousser ces mauvaises pensées, les accueille et y prend plaisir, puis c'est la volonté qui accepte le mal ce qui est le péché proprement dit et ce qui renforce le vice. On pourra admirer la finesse et la précision du processus psychologique.

<sup>138</sup> Cette idée selon laquelle plus est grand, plus on doit se faire humble est énoncée, mais en d'autres termes, dans *l'Écclesiastique* : *Quanto magnus es, humilia te in omnibus et coram Deo invenies gratiam* (III, 20). Ces paroles se trouvent insérées dans un long développement qui incite les enfants à honorer leurs vieux parents, il n'est donc impossible que cette leçon générale soit présente discrètement derrière ces paroles :

30\_ Considérant votre décès inscrit en vous dès votre naissance et sachant qu'il n'y a personne qui vive toujours, voyez par avance que toute chair se décompose et que l'homme, ayant un corps formé de la terre, retournera en poussière, dissous en elle. Pour éviter de vous livrer à la vengeance, songez que même les hommes prévoyants peuvent tomber à cause d'un petit préjudice subi et vous oublierez l'offense portée contre vous<sup>139</sup>, en abandonnant à Dieu ou à la justice de soin de vous venger, pour vous conformer à sa parole<sup>140</sup>.

31\_ Pour éviter les périls de la Scylla<sup>141</sup> mondaine, prenez la miséricorde, la vérité et la clémence comme compagnes, et, pour ainsi dire, entourés par des murs en marbre, repoussez les assauts subits des ennemis internes et externes. Vous pouvez être sûrs que la pratique de la miséricorde et le respect de la vérité vous protégeront, en vous rendant inexpugnables<sup>142</sup> et que vous serez fortifiés par votre clémence<sup>143</sup>; ainsi, vous ne commettrez pas de mensonges<sup>144</sup> contre la vérité qui est magnifique et qui s'impose à tout le reste, vous qui ne saurez pas à la fois dissimuler votre pensée dans votre cœur et en exprimer une autre. Celui-là m'est vraiment odieux qui, comme les portes de l'enfer, a quelque chose de caché dans son esprit, mais dont la bouche profère autre chose<sup>145</sup>.

32\_ Tout en ayant la cupidité en horreur (rien n'est plus laid<sup>146</sup>), la mère de tous les maux<sup>147</sup>, soyez économes de vos richesses et quand vous serez sur le point de regarder le miroir humain, souvenez qu'étant mortels, une fois morts, vous n'avez aucun bien et vous n'apportez avec vous

---

Anne et François ne doivent pas mépriser les paroles de leur vieux père. Les paroles de Guillaume de Montmorency sont également très proches de celles de Cicéron : *Quanto superiores sumus, tanto nos gerimus submissius* (*De Officiis*, I, 91).

<sup>139</sup> La condamnation de la vengeance et l'incitation à oublier les offenses faites à soi-même et à ne pas haïr le prochain se trouvent dans le *Lévitique* : *Non oderis fratrem tuum in corde tuo [...] Non quaeras ultionem nec memoreris injuriae civium tuorum* (XIX, 17 et 18). L'oubli des offenses est également préconisé par Jésus : *Diligite inimicos vestros, benefacite his qui oderunt vos. Benedicite maledicentibus vobis [...] Et qui te percudit in maxillam, praebe et alteram. Et ab eo qui aufert tibi vestimentum, etiam tunicam noli prohibere [...] et qui aufert quae tua sunt, ne repetas* (*Évangile de saint Luc*, VI, 27 à 30).

<sup>140</sup> L'idée que la vengeance n'appartient qu'à Dieu vient de saint Paul. Après avoir engagé les chrétiens à ne pas rendre le mal pour le mal (*Nulli malum pro malo reddentes*, *Romains*, XII, 17), saint Paul proclame que la vengeance est réservée à Dieu, c'est-à-dire que ce n'est pas aux hommes de se venger, mais qu'ils doivent confier à Dieu le soin de le faire, selon sa volonté : *Scriptum est enim : Mihi vindicta, ego retribuam, dicit Dominus* (XII, 19).

<sup>141</sup> Il s'agit soit du monstre qui happait les marins qui s'approchaient trop des côtes pour échapper à Charybde, soit de la fille de Nisos, qui, par amour, trahit son père et lui coupa son cheveu qui le rendait invincible. Les deux représentent peut-être le danger que font courir les femmes.

<sup>142</sup> C'est-à-dire « invincibles », « impénétrables » : c'est l'image de la fortification qui est poursuivie. L'idée est que la tentation ne doit pas pénétrer jusqu'au cœur ni jusqu'à la volonté.

<sup>143</sup> Ces paroles sont visiblement inspirées des *Proverbes* : *Misericordia et veritas custodiunt regem et roboratur clementia thronus ejus* (XX, 28). La pratique de la miséricorde, le respect de la vérité et la clémence sont présentés comme les garants de la stabilité des rois. Anne et François ne sont pas rois, mais sont amenés à exercer le pouvoir ou à conseiller les rois.

<sup>144</sup> Peut-être y a-t-il une allusion aux paroles de saint Jacques : [...] *nolite gloriari et mendaces esse adversus veritatem* (*Épître de saint Jacques*, III, 14).

<sup>145</sup> Ce passage qui condamne l'hypocrisie est une réminiscence de Salluste qui, déplorant la décadence de son temps et fustigeant les effets pervers de l'ambition, écrit : *Ambitio maultos mortalis falsos fieri subegit, aliud clausum in pectore, aliud in lingua promptum habere* (*Conjuration de Catilina*, X, 5).

<sup>146</sup> Ce jugement provient peut-être de Cicéron pour qui l'amour de l'argent est ce qui révèle le plus la bassesse de l'âme : *De Officiis*, I, 20

<sup>147</sup> Martin Thierry se souvient peut-être de la condamnation de la cupidité par Salluste qui la présente comme la source de tous les maux, même s'il n'emploie pas exactement les mêmes termes : *Igitur primo pecuniae, deinde imperi cupido crevit ; ea quasi materies omnium malorum fuere. Namque avaritia fidem, probitatem ceterasque artis bonas subvortit, pro his superbiam, crudelitatem deos neglegere, omnia venalia habere edocuit* (*Conjuration de Catilina*, X, 4).

aucun argent. Réprimez les désirs d'où naissent les haines, la défiance<sup>148</sup>, les discordes, les séditions et les guerres.

33\_Méprisez le plaisir charnel<sup>149</sup> (aucun plaisir n'est jugé plus funeste que le terrible fléau de ce dernier), réfrénez la pulsion sexuelle coupable, mais aimez vos épouses<sup>150</sup>. Qu'y a-t-il de plus agréable et de meilleur qu'une épouse qui se range, par amitié, à l'avis de son mari et ce, jusqu'à leurs vieux jours, qu'un mari qui s'efforce de plaire à sa chère épouse et que le fait qu'il ne se produise aucune dispute entre eux. Mon esprit s'est plu en trois choses qui sont approuvées de Dieu et des hommes<sup>151</sup> : il s'agit de la concorde entre les frères, de l'amour entre les proches et la bonne entente entre un homme et sa femme<sup>152</sup>.

34\_Contrôlez donc votre colère (en sa présence, personne ne délibère bien<sup>153</sup>), ne soyez envieux de personne, souvenez-vous que l'envie s'attache à la gloire, fuyez l'oisiveté<sup>154</sup>, faites toujours quelque travail qui demande un effort (c'est un puissant allié pour acquérir la vertu), puisque c'est en ne faisant rien, que les hommes apprennent à faire le mal. Réprimez votre gourmandise<sup>155</sup> car elle nourrit Vénus, génère diverses maladies, provoque des désagréments importants, cause de cruelles souffrances<sup>156</sup>, engloutit non seulement toute la vaisselle<sup>157</sup>, mais elle soumet de nombreux hommes, pourtant de bonne famille, sous le joug détestable d'une odieuse servitude. Il faut en effet manger pour vivre, et non pas vivre pour manger<sup>158</sup>.

---

<sup>148</sup> Diffidia pas dans le gaffiot

<sup>149</sup> Cette condamnation des plaisirs corporels se retrouvent dans la bouche de Caton l'Ancien que fait parler Cicéron. Il se réjouit d'être privé, dans sa vieillesse, de ces bas plaisirs qui sont comme un fléau pour la jeunesse et qui allument en elle des passions qui font perdre la raison : *Nullam capitaliorem pestem quam voluptatem corporis hominibus dicebat a natura datam, cuius voluptatis avidae libidines temere et effrenate ad potiundum incitarentur* (Cicéron, *Caton l'Ancien*, XII, 39).

<sup>150</sup> Allusion à saint Paul qui rappelle les devoirs de chacun des membres de la famille : *Viri, diligite uxores vestras et nolite amari esse ad illas* (*Colossiens*, III, 19).

<sup>151</sup> Littéralement auprès de Dieu et auprès des hommes.

<sup>152</sup> Reprise des paroles de l'*Écclésiastique* : *In tribus placitum est spiritui meo, quae sunt probata coram Deo et hominibus : concordia fratrum et amor proximorum et vir et mulier bene sibi consentientes* (XXV, 1 et 2).

<sup>153</sup> Cette remarque est peut-être une allusion à Sénèque qui affirme que la colère trouble l'âme et provoque une sorte de folie : *Ira vero quae quam diu perturbat animam, dubitationem insaniae non habet* (*De ira*, I, 1) et il ajoute un peu plus loin que la colère est une brève folie : *Quidam e sapientibus viris iram dixerunt brevem insaniam* (I, 2). La folie est évidemment incompatible avec la sage réflexion.

<sup>154</sup> La condamnation de l'oisiveté peut évoquer celle que Salluste fustige et présente comme pernicieuse. La décadence morale est survenue dès lors que les Romains ont goûté le repos, après leurs conquêtes : *Qui labores, pericula, dubias atque asperas res facile toleraverant, eis otium divitiaeque, optanda alias, oneri miseriaeque fuere* (*La Conjuration de Catilina*, X, 2). Salluste affirme également qu'il s'est préservé de la paresse en se consacrant à l'écriture : [...] *non fuit consilium socordia atque desidia bonum otium contere* (IV, 1). Ovide, dans ses remèdes de l'amour, développe l'idée que pour combattre l'amour, il faut combattre l'oisiveté.

<sup>155</sup> L'idée que la gourmandise favorise ou excite les pulsions sexuelles est exprimée de façon imagée par Térence : *Sine Cerere et Baccho friget Venus* (*L'Eunuque*, 732). Erasme note et commente cet adage (n° 1297). Le lien entre la débauche et la consommation excessive de vin est également fait par saint Paul : *Et nolite enebriari vino, in quo est luxuria* (*Ephésiens*, V, 18).

<sup>156</sup> *Tusculanes* 4,34

<sup>157</sup> Ou le mobilier pour signifier que satisfaire sa gourmandise est coûteux et peut mener à la ruine.

<sup>158</sup> Martin Thierry tire peut-être ce principe de Socrate qui, au dire de Diogène Laërce, se distinguait lui-même des autres hommes par la frugalité de ses repas. Les autres hommes vivaient pour manger, mais lui, ne mangeait que pour vivre : *Ἐλεγέ τε τοὺς μὲν ἄλλοιους ἀνθρώπους ζῆν ἵν' ἐσθίωεν αὐτὸν δὲ ἐσθίωεν ἵνα ζῶη* (*Vies des philosophes illustres*, Livre II, V, 34).

35\_ Que dire de plus ? Gardez-vous de faire le mal et ne présumez pas, outre mesure, de votre courage<sup>159</sup>. Dieu, qui résiste aux orgueilleux, a les pécheurs en aversion et se venge contre les impies<sup>160</sup>. C'est pourquoi, selon l'avertissement de l'apôtre, tant que vous disposez du temps où il est permis de faire le bien, faites le bien<sup>161</sup> en chassant loin de vous les immondes souillures d'une honteuse inclination aux vices. Et vous, mes chers fleurons<sup>162</sup>, en qui je me reconnais en tout point, donnez l'exemple des bonnes œuvres.<sup>163</sup> Une fois que vous aurez rendu l'âme et que vous aurez été libérés de la gueule cruelle du lion rugissant<sup>164</sup>, le Seigneur (à qui appartient la gloire dans les siècles des siècles<sup>165</sup>) vous donnera le salut dans son royaume céleste. Afin d'obtenir plus facilement cette récompense, craignez<sup>166</sup> Dieu lui-même (qui est grand par sa puissance, par son jugement et par sa justice et dont la grandeur est indicible), accordez-lui des hommages magnifiques, bénissez-le en toute occasion, soyez justes envers tout le monde, ne prolongez pas un procès jusqu'à ce que l'on vous demande grâce<sup>167</sup>, faites preuve de droiture quand vous portez un jugement sur votre prochain, qu'il soit plus pauvre que Codrus<sup>168</sup> ou qu'il soit plus riche que Crésus<sup>169</sup>. Ne méprisez pas l'indigent<sup>170</sup> (dont on n'écoute pas les paroles) de peur de dénigrer par

---

<sup>159</sup> On trouve ces expressions dans les *Psaumes* : *Nolite iniqua agere. [...] Nolite extollere in altum cornu vestrum* (*Psaume LXXIV*). La corne est une image qui signifie la puissance ou l'orgueil. On retrouve ce mot avec le même sens un peu plus loin dans le même psaume : *Et omnia cornua peccatorum confringam* [c'est Dieu qui parle] *et exaltabuntur cornua justi* (11). Guillaume recommande donc à ses fils de ne pas s'élever de trop, en se croyant plus forts qu'ils ne le sont. Ils doivent plutôt baisser la tête plutôt que de la dresser en signe d'orgueil.

<sup>160</sup> Ce sont les termes de l'*Ecclésiastique* : [...] *Altissimus odio habet peccatores, et impiis reddet vindictam* (XII, 7). Dieu hait les pécheurs et exercera sa vengeance sur les impies.

<sup>161</sup> Une partie de ces paroles attribuées à saint Paul est tirée de l'*Epître aux Galates* : *Ergo dum tempus habemus, operemur bonum ad omnes, maxime autem ad domesticos fidei* (VI, 10). Le temps ne doit pas être gâché, mais employé à faire le bien.

<sup>162</sup> Ou si le terme est avant tout affectueux, la prune de mes yeux.

<sup>163</sup> Cet encouragement à donner le bon exemple est aussi formulé à l'intention de Tite : *In omnibus teipsum praebe exemplum bonorum operum, in doctrina, in integritate, in gravitate, verbum sanum irreprehensibile...* (*Saint Paul, Epître à Tite*, II, 7 et 8). La question des bonnes œuvres est un point de discorde entre catholiques et protestants. Ces derniers estiment que les bonnes œuvres ne sont pas nécessaires au salut.

<sup>164</sup> Nous avons corrigé *rugientes* en *rugientis*. Cette image de la gueule du lion évoque la mort et la tentation. L'idée est qu'après la mort, l'âme n'est plus sujette à la tentation. Les paroles de Guillaume de Montmorency font allusion assez nettement à celles que saint Paul à son ami Timothée, son fils spirituel (*dilecto filio in fide*, I, *Thimothée*, I, 2), au moment où il se sent proche de la mort (*tempus resolutionis meae instat*, II, *Thimothée*, IV, 6) : *liberatus sum de ore leonis* (II, *Thimothée*, IV, 17). Elles peuvent faire également référence à Satan, assimilé par saint Pierre, à un lion rôdant autour des hommes, à la recherche de quelqu'un puisse dévorer : *Sobrii estote et vigilate, quia adversarius vester diabolus tanquam leo rugiens circuit, quaerens quem devoret* (*Première Epître de saint Pierre*, V, 8).

<sup>165</sup> Cette formule, qui clôt nombre de prières, se trouve notamment à la fin de la *Deuxième Epître à Timothée*, lettre qui a inspiré une partie des paroles de Guillaume. Elle suit immédiatement l'évocation du salut, qui vient juste après, dans le discours de Guillaume : *Liberavit me Dominus ab omni opere malo, et salvum faciet in regnum suum caeleste, cui gloria in saecula saeculorum. Amen.* (IV, 18).

<sup>166</sup> La crainte de Dieu est le commencement de la sagesse : *Initium sapientiae timor Domini* (*Ecclésiastique*, I, 16) est une des grandes leçons du premier chapitre de l'*Ecclésiastique*.

<sup>167</sup> Si nous avons bien deviné ce que voulait dire Martin Thierry, le mot *gratia* aurait donc un sens proche de celui qu'il a en français.

<sup>168</sup> Codrus est un roi légendaire d'Athènes. Il est souvent qualifié de « noble ». En effet, sa grandeur d'âme l'a poussé à sacrifier sa vie pour sa Cité. On disait qu'il n'avait pas de parents, mais qu'il était né directement de la terre. Erasme, dans ses *Adages*, recense cette expression qui fait ressortir la pauvreté du roi. A l'appui de ses explications, il donne une citation de Juvénal qui est fautive, mais le satiriste évoque bien la figure de Codrus et souligne sa pauvreté en dressant la liste du peu de biens que possède ce personnage et en concluant ainsi : *Nil habuit Codrus, quis enim negat ?* (Juvénal, *Satires*, III, 208).

<sup>169</sup> La richesse de Crésus était légendaire (*Adages* 574).

là son créateur<sup>171</sup>. Soyez généreux, consacrez-vous aux œuvres de charité et à la prière. Contentez-vous de peu et vous vous forgerez une destinée heureuse<sup>172</sup>. Avant toute action, prenez conseil, appliquez le sceau des paroles secrètes à votre langue ; vous devez apporter plus de soin à la conservation de ces paroles qu'à vos propres biens. Honorez les anciens (en qui se trouve la sagesse<sup>173</sup>), ainsi que le roi, représentant vivant de Dieu ; conservez la loyauté, qui projette sa lumière sur toutes les autres vertus grâce à son brillant éclat et sans laquelle les vertus des rois et des princes s'assombrissent, conservez-la même à l'égard de vos ennemis (les plus) malfaisants et vous confiant à la miséricorde de celui qui en est le dispensateur et vous préparant à recevoir de celle-ci la rétribution de votre héritage en fonction de votre justice et de votre foi, recherchez avec constance la paix avec tout le monde ainsi que la sainteté, sans laquelle il est impossible de voir Dieu<sup>174</sup>. Du reste, je pourrais dire encore beaucoup de choses si je pouvais vivre ; je prends congé de vous<sup>175</sup>. Et atteint par le trait de la mort qui me presse, je sonne la retraite pour m'en retourner au dieu de mes pères qui a créé toutes choses par la puissance de sa parole et qui, dans sa sagesse a fait de moi un être humain<sup>176</sup> ; je recommande ma pauvre âme à vos prières et à celles des saints. »<sup>177</sup>

36\_Après avoir prononcé ces paroles et après avoir fait une prière aux habitants du ciel<sup>178</sup>, c'est à quatre-vingt dix ans<sup>179</sup> qu'il quitta la lumière de la vie mortelle. Hélas, hélas ! Guillaume vient de mourir, le très illustre baron de Montmorency, un homme sans pareil parmi l'élite et un homme qui

---

<sup>170</sup> Le testament spirituel de Guillaume de Montmorency ressemble par certains côtés à celui du vieux Tobie à son fils, puisque les deux pères prêchent le respect et le soin des pauvres : *Ex substantia tua fac eleemosynam et noli avertere faciem tuam ab ullo paupere* (Tobie, IV, 7). Et plus loin, le père engage son fils à partager son pain avec les pauvres (17).

<sup>171</sup> L'idée qu'une offense faite à un pauvre rejait sur Dieu, son créateur est exprimée, dans les mêmes termes, dans le livre des *Proverbes* : *Qui despicit pauperem, exprobrat factori ejus* (XVII, 5).

<sup>172</sup> Peut-être que Martin Thierry pense au vieux Tobie qui explique à son fils qu'il importe peu d'être pauvre, pourvu que l'on craigne Dieu et que l'on mène une vie droite, car, dans ce cas, Dieu donnera suffisamment de biens (sans préciser lesquels) : *Noli timere, fili mi, pauperem quidem vitam gerimus, sul multa bona habebimus, si timuerimus Deum, et recesserimus ab omni peccato et fecerimus bene* (Tobie, IV, 23). C'est, semble-t-il, à peu près la même idée qu'énonce Guillaume de Montmorency.

<sup>173</sup> Cette remarque vient du livre de *Job* : *In antiquis est sapientia* (XII, 12).

<sup>174</sup> Ce sont exactement les paroles de saint Paul : *Pacem sequimini cum omnibus et sanctimoniam, sine qua nemo videbit Deum* (Hébreux, XII, 14).

<sup>175</sup> *Receptui canere* est une image guerrière signifiant « battre en retraite » (César, *La Guerre des Gaules*). Ce terme militaire convient bien dans notre contexte car, c'est une idée centrale dans ce discours et dans l'œuvre de Martin Thierry, la vie est un combat. Evidemment, cette expression n'évoque ici aucune lâcheté ni aucune fuite, mais elle marque la fin du combat et signifie que la mission est accomplie.

<sup>176</sup> Ce sont les paroles du livre de la *Sagesse*, par lesquelles le roi Salomon demande à Dieu la sagesse afin de d'être à même de bien gouverner le monde et de bien guider sa propre vie : *Deus, patrum meorum, et Domine misericordiae, qui fecisti omnia verbo tuo, et sapientia tua constituisti hominem ut dominaretur creaturae quae a te facta est, ut disponat orbem terrarum in aequitate et justitia et in directionis cordis iudicium iudicet* (*Sagesse*, IX, 1 à 3). Ces paroles sont de circonstances car, un peu comme Salomon, Guillaume de Montmorency a, lui aussi, eu à diriger les hommes et à faire bon usage des créatures.

<sup>177</sup>

<sup>178</sup> Ce sont Dieu, les anges et les saints. Martin Thierry affirme, à travers ce passage, sa croyance dans le pouvoir intercesseur des saints.

<sup>179</sup> Martin Thierry se trompe et vieillit Guillaume de Montmorency qui n'est pas mort à l'âge de 90 ans, mais de 80 ans (sa mort survint le 24 mai 1531). Il est difficile de savoir si cette erreur est volontaire ou non. Peut-être pourrait-on imaginer qu'il y ait une volonté de la part de Martin Thierry d'assimiler Guillaume de Montmorency, dont il souligne à plusieurs reprises la vieillesse, avec Caton l'Ancien. Selon Plutarque, ce dernier aurait vécu jusqu'à quatre-vingt-dix ans (mais Cicéron le fait mourir plus jeune). Cela dit, comme il ne devait pas y avoir d'état civil disponible et consultable facilement, on comprend aisément l'approximation. D'ailleurs, on se trompait, autrefois, très souvent sur l'âge des gens et on avait tendance à vieillir encore les plus vieux. Cette erreur n'est donc pas très étonnante et il est peut-être vain de chercher à lui donner du sens ou de la considérer comme volontaire.

vaut tous les autres hommes<sup>180</sup>, le plus grand de tous par la variété de ses vertus, meilleur que Trajan<sup>181</sup>, plus religieux que Numa<sup>182</sup>, plus clément que Lélius<sup>183</sup>, plus pieux que Scipion<sup>184</sup>, plus humble que Gédéon<sup>185</sup>, plus humain que Pompée<sup>186</sup>, plus modeste que Camille<sup>187</sup>, plus modéré que

---

<sup>180</sup> La construction nous semble peu claire. Nous nous serions attendus à trouver *omnium* plutôt qu'*omnis*. Il semblerait qu'*omnis* s'oppose à *unus*. L'idée serait que Guillaume est un être exceptionnel et irremplaçable, mais qu'à lui seul, il vaut tous les autres hommes, tous les autres héros. La longue liste de comparaisons qui suit pourrait confirmer cette hypothèse. Non seulement Guillaume est supérieur à tous les plus grands personnages pris individuellement, mais il les vaut tous pris collectivement car il possède toutes les vertus que chacun a en particulier.

<sup>181</sup> Marcus Ulpius Trajanus est un empereur romain (de 98 à 117). Le sénat lui a décerné le titre d'*optimus*, ce que rappelle Pline le Jeune, avec beaucoup de complaisance dans son *Panegyrique de Trajan : Justisne de causis senatus populusque Romanus Optimi tibi cognomen adjecit ?* Pline par l'affirmative à cette question toute rhétorique et déclare que nul n'a plus mérité ce titre que Trajan, si bien que son nom et son surnom sont interchangeable : *Hoc [le nom d'Optimus] tibi tam proprium, quam paternum, nec magis definite distincteque designat, qui Trajanum, quam qui Optimum appellat...* (LXXXVIII). On peut remarquer que dans cette même citation, Pline évoque deux personnages qu'évoque aussi Martin Thierry à propos de Guillaume de Montmorency, mais il leur associe d'autres qualités que ne l'a fait Martin Thierry, ce qui peut conduire à penser que Martin Thierry ne s'est pas précisément inspiré du passage de Pline, mais qu'il s'en est vaguement souvenu : [...] *quam qui Optimum appellat ut olim frugalitate Pisones, sapientia Laelii, pietate Metelli monstrabantur* (LXXXVIII).

<sup>182</sup> Numa est le second roi de Rome (715-673). C'est lui qui a organisé la religion romaine et qui prétendait fréquenter la nymphe Egérie. Tite-Live écrit qu'il avait cherché faire naître la crainte des dieux dans le cœur de ses sujets : [...] *omnium primum, rem ad multitudinem imperitam et illis saeculis rudem efficacissimam, deorum metum injiciendum ratus est* (*Histoire Romaine*, I, XIX, 4).

<sup>183</sup> Nous supposons qu'il s'agit de Gaius Laelius Sapiens, l'ami de Scipion Emilien. Cependant, la clémence que lui prête Martin Thierry ne semble pas le caractériser spécialement. On lui associe plutôt la sagesse que la clémence, comme le rappelle l'incipit du *Traité de l'amitié : Q. Mucius augur multa narrare de C. Laelio socero suo memoriter et jucunde solebat, nec dubitare illum in omni sermone appellare sapientem* (Cicéron, *Laelius seu de Amicitia*, I, 1). Et cette sagesse lui est indissociable : *nunc Laelius, et sapiens (sic enim est habitus)...* (I, 5). Lors de la prise de Carthage, Scipion Emilien fit preuve de clémence à l'égard des derniers combattants qui finirent par se rendre et même à l'égard d'Hasdrubal qui se prosterna devant lui pour le supplier de lui accorder la vie sauve. Martin Thierry attribue peut-être à Laelius, qui était aux côtés de Scipion, ce trait de clémence.

<sup>184</sup> Nous ne savons pas de quel Scipion il peut s'agir. Les deux les plus célèbres sont le Premier Africain, le vainqueur d'Hannibal à Zama et le Second Africain, Scipion Emilien, celui que Cicéron tient en grande estime et dont il fait parfois un des personnages principaux de ses dialogues. Mais aucun des deux ne se signale tout particulièrement par sa piété.

<sup>185</sup> Gédéon (nommé aussi Jérabaal) est l'un des Juges d'Israël. C'est surtout sa force qui est soulignée par l'ange qui lui rend visite pour lui confier la mission de vaincre les Madianites (*Juges*, VI, 12 et 14), mais si l'on parcourt son histoire, on se rend compte de son humilité. D'abord, il se sent indigne de sa mission et reconnaît que sa famille est la dernière en Manassé et que lui-même est le dernier de sa famille (*Juges*, VI, 15). Ensuite, Dieu va lui diminuer considérablement son armée, jusqu'à ce qu'il ne reste plus que 300 hommes afin que le peuple ne tombe pas dans l'orgueil en s'attribuant la victoire : *Multus tecum est populus, nec tradetur Madian in manus ejus, ne gloriatur contra me Israel et dicat « Meis viribus liberatus sum »* (*Juges*, VII, 2). Chef du peuple, Gédéon a dû, lui aussi, rester humble dans le succès. Enfin, quand le peuple veut en faire son roi, Gédéon refuse l'offre pour lui et pour son fils, ce qui dénote une volonté de ne pas trop s'élever et de ne pas usurper la place de Dieu : *Quibus ille ait : « Non dominabor vestri, nec dominabitur in vos filius meus, sed dominabitur vobis Dominus* (*Juges*, VIII, 23).

<sup>186</sup> Il s'agit de Gnaeus Pompeius Magnus, un grand général romain. Plutarque indique que sa douceur et sa modération étaient connues puisque le roi Tigrane, vaincu par Lucullus, préféra se rendre à Pompée dont il connaissait l'humanité (*Vie de Pompée*, XXXIII, 2).

<sup>187</sup> Il s'agit de Marcus Furius Camillus, le général romain exilé à Ardées et qui vengea l'honneur des Romains, vaincus par les Gaulois au début du IV<sup>ème</sup> siècle av. J-C. Plutarque souligne sa modestie car malgré sa gloire et son prestige, il n'exigea jamais le consulat et partageait toujours le pouvoir quand il le détenait seul (*Vie de Camille*, I, 4). Valère-Maxime le cite comme exemple de modération dans la gloire, car, quand Camille eut appris que les Romains faisaient appel à lui pour sauver la ville, il se garda de l'empressement que suscite un tel bonheur et ne voulut rien faire tant qu'il ne fut pas assuré que son accession à la dictature s'était faite dans les règles (*Faits et dits mémorables*, IV, I, 2).

Métellus<sup>188</sup>, plus constant que Fabius<sup>189</sup>, plus patient que Socrate<sup>190</sup>, plus sobre que Curius<sup>191</sup>, plus juste que Publicola<sup>192</sup>, plus prévoyant que Servius<sup>193</sup>, plus grave que Caton<sup>194</sup>, plus éloquent que Démosthène<sup>195</sup>, plus disert qu'Ulysse<sup>196</sup>, plus heureux qu'Auguste<sup>197</sup>, plus riche que Lucullus<sup>198</sup>,

---

<sup>188</sup> Il existe de nombreux Metellus et nous ne savons pas au juste de qui il s'agit. Valère-Maxime en distingue deux pour leur esprit de modération. Il s'agit d'abord de Caecilius Metellus Macedonicus qui était entré dans une longue et forte opposition à Scipion. Mais quand il apprit la mort de ce dernier, loin d'exulter, il fit preuve d'une modération qui fut remarquée et lui attira le respect (*Faits et dits mémorables*, IV, I, 12). Il s'agit ensuite, de Metellus de Numidique. Alors qu'il avait été exilé loin de sa cité, il apprit soudain, au cours d'un spectacle, que le sénat romain autorisait son retour. Il sut néanmoins contenir sa joie et Valère-Maxime note qu'il sut garder la mesure aussi bien dans la bonne que dans la mauvaise fortune (IV, I, 13).

<sup>189</sup> Nous supposons qu'il est question de Quintus Fabius Maximus Cunctator, le fameux général qui tint tête à Hannibal en recourant à la technique de la temporisation. C'est peut-être à cette tactique que fait référence l'adjectif *constantior*. Il se peut aussi que Martin Thierry fasse allusion à la constance d'âme du personnage qui eut l'occasion de briller quand le fils de Fabius mourut. Sa réaction suscita l'admiration plus que ses autres vertus : *Multa in eo viro praeclara cognovi, sed nihil admirabilius quam quo modo ille mortem filii tulit, clari viri et consularis* (Cicéron, *Caton l'Ancien*, IV, 12). Plutarque souligne également la dignité impressionnante de Fabius (*Vie de Fabius*, XXIV, 6). On se souvient que Guillaume de Montmorency eut droit au même type d'éloge à propos de la mort de son fils.

<sup>190</sup> Socrate faisait effectivement preuve d'une grande patience. Lors de discussions, sur la place publique, il arrivait qu'on le maltraitait en le frappant, en lui tirant les cheveux ou en se moquant de lui, mais lui, supportait tout cela sans se plaindre : *καὶ πάντα ταῦτα φέρειν ἀνεξικάκως* (Diogène Laërce, *Vies des Philosophes illustres*, Livre II, V, 21). On sait aussi que Socrate supportait les mouvements de colère et les pluies d'injures de sa femme Xantippe (Op. cit. 36).

<sup>191</sup> Curius Dentatus Manius fut consul en 290, puis en 275 av. J-C. Il est réputé pour l'austérité et la simplicité de son mode de vie. Cicéron souligne sa « *continentia* », autrement dit sa capacité à se contenter de peu et à modérer ses désirs : *admirari satis non possum vel hominis ipsius continentiam vel temporum disciplinam* (*Caton l'Ancien*, 55). Il raconte ensuite qu'il ne fut pas appâté par l'or que lui offraient les Samnites, mais qu'il leur répondit qu'il préférerait commander à ceux qui possédaient l'or.

<sup>192</sup> Il s'agit de Publius Valerius, l'un des premiers consuls, choisi en remplacement de Tarquin Collatin, poussé à démissionner parce que son nom faisait peur au peuple et rappelait trop la royauté (Tite-Live, *Histoire Romaine*, II, 2). Il proposa des lois qui lui gagnèrent l'amitié du peuple et son surnom de Publicola (II, 8). Il traita avec succès avec Porsenna pour le faire cesser de réclamer le retour de la monarchie (II, 15). Tite-Live rapporte qu'à sa mort, on faisait surtout l'éloge de ses qualités du général et d'homme politique (II, 16), mais Plutarque écrit que Publicola employa toute son éloquence à faire triompher la justice (*Vie de Publicola*, I, 2).

<sup>193</sup> Il est peu probable qu'il s'agisse de Servius Galba, l'éphémère empereur de Rome qui ne semble pas avoir fait preuve de prévoyance. Il s'agit plutôt de l'avant-dernier roi de Rome : Servius Tullius. Il contribua grandement à l'organisation de la société romaine et assura des distributions de blé. Mais surtout, il institua le cens, ce qui lui vaut, de la part de Tite-Live, des compliments sur sa prévoyance, car en cela, il a travaillé pour les générations futures et a permis à Rome d'avoir un avenir radieux ; *Adgrediturque inde ad pacis longe maximum opus [...]. Censum enim instituit, rem saluberrimam tanto futuro imperio...* (*Histoire Romaine*, livre I, XLII, 4 et 5).

<sup>194</sup> Il est difficile de dire s'il s'agit de Caton l'Ancien ou de Caton d'Utique car les deux ont porté la *gravitas* à un haut degré. Nous inclinons cependant à penser qu'il s'agit du premier, en raison de son grand âge qui pouvait lui conférer une *gravitas* plus grande encore et parce qu'il nous semble qu'il est un peu plus connu que son descendant.

<sup>195</sup> Démosthène est un grand orateur athénien né en 384 av. J-C et mort en 322. Plutarque évoque sa passion pour l'éloquence (*Vie de Démosthène*, V, 1).

<sup>196</sup> Ulysse fait plusieurs discours dans l'*Illiade*, montrant ainsi ses talents d'orateur. C'est lui aussi, qui, se montrant plus persuasif et plus habile qu'Ajax, obtient par son discours les armes d'Achille (Sophocle, *Ajax*). « Plus éloquent que Démosthène », « plus disert qu'Ulysse » : Philarethus vient pourtant de dire qu'il parlait peu ! Il faut comprendre qu'il parlait à bon escient et non pas pour médire.

<sup>197</sup> Il s'agit très certainement du premier des Empereurs. L'adjectif *felix* veut dire à la fois « heureux » et « béni des dieux ». Au vu de sa destinée, Octave mérite bien ce qualificatif. Il le reçoit aussi, parce qu'il a, après les douloureuses années de guerre civile, ramené l'« âge d'or » et donc le bonheur à Rome. Suétone rapporte qu'au moment où Auguste, tenté de rétablir la République, y renonça finalement, il aurait dit en substance qu'il voulait faire du nouveau régime le plus heureux de tous et qu'il allait s'appliquer à ce que personne n'eût à s'en plaindre (*Vies des douze Césars*, Livre II, XXVIII).

plus magnifique qu'Ancus<sup>199</sup>, plus généreux que Gillia<sup>200</sup>, plus belliqueux que Troé<sup>201</sup>, plus fidèle que Fabricius<sup>202</sup>, plus prudent que Nestor<sup>203</sup>, plus juste que Lycurgue<sup>204</sup>, plus courageux qu'Hector<sup>205</sup> et plus tempérant que Xénocrate<sup>206</sup>.

37\_ Je le pleurerais avec une plus grande profusion de larmes comme le père de la patrie, si je ne voulais pas paraître, en chantant le chant de Télamon<sup>207</sup>, jeter un déshonneur odieux sur un nom si

---

<sup>198</sup> Lucius Licinius Lucullus est un général romain qui ramena d'immenses richesses d'Asie où il fit la guerre à Mithridate. Dans sa vieillesse, il finit par se retirer des affaires politiques et vécut ostensiblement dans le luxe et la volupté. Plutarque évoque ses grands biens (*Vie de Lucullus*, XXXVII et XXXIX) et évoque notamment ses grandes dépenses, faites à foison : ἄς [des œuvres d'art] ἐκεῖνος συνῆγε μεγάλους ἀναλώμασιν, εἰς ταῦτα τῷ πλούτῳ ῥύδην καταχρώμενος ὄν ἠθροῖκει πολὺν καὶ λαμπρὸν ἀπὸ τῶν στρατειῶν (XXXIX, 2).

<sup>199</sup> Il s'agit certainement d'Ancus Marcius, le quatrième roi de Rome qui remporta de belles victoires qui rehaussèrent son règne (*egregie rebus bello gestis aedis Iovis Feretri amplificata*, *Histoire Romaine*, I, XXXIII) et qui reçoit les éloges de Tite-Live qui salue ses compétences politiques et militaires, sa gloire qui en rejaillit ([...] *cuilibet superiorum regum belli pacisque et artibus et gloria par*, I, XXXV) et en fit l'égal de ses prédécesseurs, et peut-être leur supérieur puisqu'il cumulait les qualités de Numa et celles de Romulus (*Medium erat in Anco ingenium, et Numae et Romuli memor*, I, XXXII, 5).

<sup>200</sup> Nous ignorons tout de cette personne.

<sup>201</sup> Nous ne voyons pas vraiment de qui il peut s'agir. Nous supposons qu'il ne s'agit pas d'un nom propre, mais d'un nom commun et qu'il signifie un « troyen ». Ce sens permettrait de comprendre le rapport entre le mot et l'adjectif *bellicosior*. En effet, les Troyens étaient portés à la guerre. Il existe bien un Trôs, un guerrier évoqué dans l'*Iliade*, mais il n'apparaît pas particulièrement combatif, puisqu'apeuré, il se place devant les genoux d'Achille dans l'espoir d'être épargné (XX, 460 et suiv.) Un autre Trôs figure dans l'*Iliade*, c'est l'ancêtre éponyme des Troyens (*Iliade*, XX.). Il ne semble pas être particulièrement ami de la guerre, mais il représente peut-être l'ensemble des Troyens.

<sup>202</sup> Il s'agit de Caius Fabricius Luscinius, qui fut consul en 282 et 278 av. J-C. Il eut, à plusieurs reprises, l'occasion de manifester sa loyauté et son incorruptibilité. Envoyé comme ambassadeur auprès de Pyrrhus, il ne céda pas, malgré sa pauvreté personnelle, à l'or et aux éléphants que lui proposa Pyrrhus. Il ne se laissa pas plus émouvoir par l'attrait des plaisirs et les offres d'amitié que lui fit ensuite Pyrrhus et il sera fidèle à Rome. Il donna l'assurance à Pyrrhus qui lui avait remis des prisonniers en échange de la paix, qu'il les lui rendrait si jamais la paix n'était pas votée par le sénat. Et comme le sénat avait refusé la paix, Fabricius rendit les prisonniers pour être fidèle à sa parole. Une autre fois, le médecin de Pyrrhus lui proposa d'empoisonner ce dernier en échange d'une récompense, pour mettre fin à la guerre. Ecoeuré par cette perfidie, non seulement Fabricius déclina l'offre, mais encore il fit prévenir Pyrrhus de se méfier de son médecin. Tous ces traits de loyauté sont rapportés par Plutarque (*Vie de Pyrrhus*, XXX et XXXI).

<sup>203</sup> Nestor est le roi de Pylos. Il participe à la guerre de Troie, mais, particulièrement âgé, il donne surtout des conseils et raconte ses exploits d'antan. La prudence, même au sens de capacité à prendre de bonnes décisions, le caractérise bien, puisqu'après l'avoir entendu, Agamemnon loue ses qualités de conseiller et déclare souhaiter d'en avoir dix comme lui (*Iliade*, II, 370). Cicéron reprend cet épisode dans *Caton l'Ancien* (31).

<sup>204</sup> Il s'agit du législateur légendaire de Sparte. Un législateur est censé proposer des lois justes, mais l'organisation sociale instaurée par Lycurgue n'aurait certainement pas agréé complètement à Martin Thierry qui fait profession de christianisme : le sort réservé aux enfants malingres l'aurait probablement indigné. D'ailleurs, la justice de Lycurgue ne semble pas unanimement reconnue. Plutarque, sans les approuver, évoque certaines critiques faites à Lycurgue en matière de justice, notamment concernant les « crypties », pratiques donnant lieu à des crimes (*Vie de Lycurgue*, XXVIII, 1 et 2).

<sup>205</sup> Hector est l'un des fils de Priam et d'Hécube. C'est le principal défenseur des Troyens et un combattant de premier plan (*Iliade*, XI, 50 et suiv.)

<sup>206</sup> Xénocrate est un philosophe ancien, rattaché à l'académie, qui est connu pour sa maîtrise de soi et sa tempérance. Platon lui conseillait d'adoucir quelque peu son austérité (Diogène Laërce, *Vies des philosophes illustres*, V, II, 6). On raconte qu'ayant dû partager son lit avec la courtisane Phryné ou Laïs, il ne la toucha pas que la courtisane, venue pour éveiller ses désirs, déclara qu'il n'était pas un homme, mais une statue (V, II, 7). Une autre fois, Xénocrate ne prit qu'une petite partie de la somme que lui avait envoyée Alexandre et il lui rendit le reste en disant qu'il n'en avait pas besoin (V, II, 8).

<sup>207</sup> Télamon est un roi de Salamine et le fils d'Eaque. Il a pris part à l'expédition des Argonautes et à la première prise de Troie, aux côtés d'Hercule. Il est le père d'Ajax, celui qui s'est suicidé. Nous supposons que le chant de Télamon est un chant de deuil, plein de tristesse et de désespoir. En effet, au XVIème siècle

illustre et si je ne craignais pas d'être accusé de faiblesse d'âme et d'avoir perdu l'espoir de la résurrection future. Mais cependant, touché par un mouvement d'affection et me plaçant d'un point de vue humain, moi qui sais qu'il ne sera pas interdit de pleurer ceux qui ont sombré dans la mort, je voudrais vous demander instamment de verser de pieuses larmes sur les dépouilles ici présentes. En attendant, ne soyez pas accablés si j'ai terminé mon discours sur une note lugubre. »

---

notamment, le suicide est un grave péché qui peut valoir la condamnation éternelle. Il y avait donc des raisons sérieuses de se lamenter de la mort d'un suicidé car celui-ci a peu de chances de faire son salut. Au contraire, la mort de Guillaume de Montmorency, qui a été un homme de bien et qui a fait une mort chrétienne, ne doit pas susciter des larmes de désespoir, mais une joie intérieure de le savoir en possession de son « héritage céleste ».

*De obitu, Splendida* (texte latin)

Après avoir fait longuement l'éloge de Guillaume de Montmorency et après avoir « restitué » ses dernières paroles adressées à ses deux fils, Philarethus fait une sorte de chant funèbre au moment où Guillaume est censé rendre son âme. Ce cri de douleur se fait en vers. Le poète évoque d'abord les larmes et l'affliction des Muses plongées dans un deuil profond (*irrorent riguo liquefacti flumine vultus*<sup>1</sup>). Puis il déplore la brutalité de la Mort (*Evohe ! Lethifero Guylielmi vulnere purum / Traiecit pectus mors violenta nimis*<sup>2</sup>), avant de reprendre l'éloge du défunt qu'aucune langue, si éloquente soit-elle, ne saurait exalter à sa juste valeur (*Cederet huic Marci vividus ille lepos*<sup>3</sup>) et dont la mort est une perte considérable pour le pays (*Grandius agnovit Gallica terra malum*<sup>4</sup>). Voici les derniers vers de l'éloge :

- Dives opum, virtutis iter scrutatus avitae,  
Soli coluit numina sancta Dei,  
Firmata aeterno servavit robore iura  
Impavide Astreae, sexus uterque sciit.  
5 Consilio valuit, dextras porrexit et aures  
Pauperibus quorum spesque salusque fuit.  
Hactenus antiquos repetant mox barbata<sup>5</sup> luctus  
Nec vacet a lachrimis quaelibet hora suis  
Nobilium decus ecce ruit, tutela popelli  
10 Decidit, et mundi precipitavit honos.  
Gratior effectus regi, et quod gratius instat,  
Ille Deo charus, sanctior occubuit.  
Sanctior occubuit, praesenti conditur urna,  
Cuius inaccessum possidet umbra polum.
- 15 1\_Itaque, sepulchrali sarcophago imposito Guyelmi cadavere, ne propter spem invitati detineremur, clam elapsi pontifare successimus. Et relucente Phoebos (qui Phaetontei casus oblitus solito fulgidior erat) cum facta esset dies, ecclesiam Christiparae Virgini dicatam introgressi, flexis poplitibus, nudatis cervicibus, iunctis manibus et oculis elevatis, quas potuimus gratias, et laudes Domino et Deo nostro, Dei patris ac sacratissimae matris (in cuius virginali aula habitare dignatus  
20 est), unigenito Iesu Christo exhibuimus. Inde recedentes et Bellovacae civitati appropinquantes, exorta glaciali hyeme, ut cito purpureus defloresceret Adonis, subitario correpti fuimus stupore. Nempe elementa repentinis commotionibus misceri, et caeca caligine auricomum Apollinem offuscari vidimus, hinc terra tremuit hinc terrificam tonitrua, chorusca fulgura, Aeolii flatus, horridae grandines et Deucalionis imbres suis tumultibus nos pavitantes irrequietius cursitare, et  
25 Bellovacum properare coegerunt.

2\_Unde paulisper serenato aethere, receptis ad suos comitibus dum meis exultabundus congratulari autumabam somno solutus sum, itaque experrectus visorum reminiscens et ad hybleo melle mellitiorem poesim concepto furore nervos omnes intendens, sopitam musam concitare et rivulum a Meduseo fonte deducere proposui, Ex quo pauxillum aquae inconcesso urceolo subbibit.

<sup>1</sup> <leurs> visages, liquéfiés, seraient baignés par des torrents de larmes intarissables.

<sup>2</sup> Evohé ! La Mort trop cruelle a transpercé le cœur pur de Guillaume / En le blessant mortellement.

<sup>3</sup> « Le charme incomparable et énergique de Marcus serait incapable de le célébrer ». Il s'agit de Cicéron, le célèbre orateur.

<sup>4</sup> « Le territoire français a connu un préjudice fort grand ».

<sup>5</sup> C'est nous qui mettons le verbe au pluriel car cela s'accorderait mieux avec l'ensemble du vers. *Barbita* serait le pluriel de *barbiton*.

*De obitu, Splendida (texte latin)*

30 Nec potus semper obequitavi, sed peditum, et expeditorum velitum more aliquando discurrens, magnum iter permensus sum.

35 3 Postmodum accepto calamo non tanta celeritate quanta coelum collustraverim, maria pervolaverim ac terras et urbes peragraverim, poeticum Chaos descripsi. Quod licet nullo Nasionani leporis pumice levigatum, reverendo patri domino Bernardo Valdreyo (cui me totum debeo) ecclesiae beati Symphoriani secus Bellovacum meritissimo Abbati ut tantilli operis particeps esset, devovere et destinare placuit. Quodque et Iherosolyimitanam peregrinationem in gloriam illius qui est  $\alpha$  et  $\omega$ , primus et novissimus, principium et finis, confectam securiore tutus praesidio et nihil in fide hesitans promulgavi, Regi autem seculorum, immortalis, invisibilis, soli Deo honor et gloria in secula seculorum. Amen.

Malgré sa richesse matérielle, il ne perdit pas de vue la voie de la vertu ancestrale,

Et il suivit scrupuleusement, en toutes circonstances, la volonté sainte de Dieu seul.

Sans céder à la peur, il observa les lois d'Astrée<sup>1</sup> affermies par la force que leur confère

L'éternité, cela, cela, aussi bien les femmes que les hommes le savent bien.

5 Il se distingua par la valeur de son jugement, il ouvrit ses mains et ses oreilles

Aux besoins des pauvres, dont il fut l'espoir et le salut.

Que sans tarder, les lyres reproduisent jusqu'à maintenant les deuils antiques

Et qu'à chaque heure, ne manque pas les larmes qui lui conviennent.

Voici que le fleuron de la noblesse s'est écroulé, que le protecteur du petit peuple

10 S'en est allé, et que l'honneur du monde est parti.

C'était un agréable appui pour le roi et ce qui était plus agréable encore, il se tenait à ses côtés.

Ce grand homme, cher à Dieu et bien avancé en sainteté, est mort.

Il est mort en sainteté, il est enseveli dans le tombeau présent,

Et son ombre possède le ciel inaccessible<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Astrée est la Justice. Elle est associée à l'âge d'or (Ovide, *Métamorphoses*, I, 150).

<sup>2</sup> Cette formulation un peu étrange signifie probablement que le Ciel n'est pas à la portée des vivants, qu'il se situe dans un endroit où aucun être humain, de son vivant, ne peut entrer. Elle peut aussi signifier, sur un plan plus théologique, que l'homme a besoin de la grâce de Dieu pour y accéder.

1\_C'est pourquoi, après qu'on eut déposé le corps de Guillaume dans le tombeau sarcophage pour ne pas nous laisser retenir, malgré nous, par l'espérance, nous nous sommes échappés en cachette et nous avons atteint le pont. Et au moment où Phébus<sup>3</sup> se remit à briller (lui qui, oublieux de la chute de Phaéton, se faisait plus ardent que d'habitude), alors que le jour s'était levé, nous  
5 entrâmes dans l'église consacrée à la Vierge mère de Dieu et, nous étant mis à genoux, la tête découverte, les mains jointes et le regard tourné vers le ciel, nous avons, autant que nous le permirent nos forces, adressé des actions de grâce et des louanges à notre Seigneur et à notre Dieu, Jésus-Christ, le fils unique de Dieu le Père et de sa très sainte Mère (dans le sanctuaire virginal de laquelle il daigna habiter). Ensuite, sur le chemin du retour et nous approchant de Beauvais, alors  
10 que l'hiver glacial était arrivé, provoquant la rapide défloraison du pourpre Adonis<sup>4</sup>, nous fûmes saisis d'une soudaine stupeur. En effet, nous vîmes que les éléments se brouillaient en s'entrechoquant subitement entre eux et qu'Apollon<sup>5</sup> à la chevelure d'or était obscurci dans des ténèbres épaisses. Ensuite, la terre se mit à trembler, puis, le tonnerre se mit à gronder de façon terrible<sup>6</sup>, les éclairs frappant dans tous les sens, les rafales d'Eole<sup>7</sup>, d'épouvantables chutes de grêle  
15 et de pluie deucalienne<sup>8</sup> nous saisirent d'effroi par le tumulte qu'ils provoquèrent, nous obligèrent à courir sans relâche et à nous hâter vers Beauvais<sup>9</sup>.

2\_Une fois là-bas, alors que le ciel retrouvait petit à petit son calme, que mes compagnons étaient accueillis auprès des leurs, au moment où, jubilant de joie, je m'attendais à être congratulé par les miens, je me suis réveillé. C'est pourquoi, faisant l'effort de me souvenir de mes visions et

---

<sup>3</sup> Phébus désigne le soleil (*Métamorphoses*, II, 34). Phaéton est son fils présomptueux qui, après avoir obtenu la faveur terrible de conduire le char du soleil, fut pris de vertige, perdit le contrôle du char, et chuta dans l'Eridan où il mourut (*Métamorphoses*, II, 1 à 366). A cette triste nouvelle, le Soleil prit le deuil, se voila la face (*At pater obductos luctu miserabilis aegro / Condiderat vultus, et (si modo credimus) unum / Isse diem sine sole ferunt*, II, 329 à 331), perdit son éclat et renonça apporter la lumière au monde : *Squallidus interea genitor Phaethontis et expers / ipse sui decoris [...] / officiumque negat mundo* (II, 381 et suiv.).

<sup>4</sup> Adonis est un beau jeune homme aimé de Vénus. Il est tué par un sanglier si bien qu'il finira par baigner dans son sang et par se transformer en anémone (*Métamorphoses*, X, 681 à 739). C'est pour cela qu'il est considéré comme une fleur rouge : *At cruor in florem mutabitur ...* (*Métamorphoses*, X, 728).

<sup>5</sup> Apollon représente ici, comme assez souvent, la lumière et le soleil. On a l'impression qu'il se voile pour prendre le deuil, comme il l'avait fait à la mort de Phaéton son fils. Cependant, le rapprochement s'arrête au niveau du chagrin du père car il serait étrange que Guillaume de Montmorency soit comparé à Phaéton.

<sup>6</sup> Cette perturbation soudaine et violente de la nature est un signe évident de deuil. Elle rappelle fortement le trouble qui a affecté la nature après la mort du Christ : là aussi, le ciel s'est obscurci et la terre s'est mise à trembler. Ces phénomènes seraient donc non seulement la manifestation du deuil de la nature, mais encore un témoignage irrécusable de la sainteté de Guillaume de Montmorency : *A sexta autem hora tenebrae factae sunt super universam terra usque ad horam nonam* (*Evangile de saint Mathieu*, XXVII, 45) ; *Et ecce velum templi scissum est in duas partes a summo usque deorsum, et terra mota est, et petrae scissae sunt...* (XXVII, 51). L'orage, les violents coups de tonnerre et le retour soudain du beau temps ne sont pas sans faire penser également à la mort de Romulus qui fut accompagnée des mêmes phénomènes rapportées par Tite-Live : [...] *subito coorta tempestas cum magno fragore tonitribusque tam denso regem operuit nimbo ut conspectum eius contioni [Romulus procédait à une revue des troupes] abstulerit ; nec deinde in terris Romulus fuit. Romana pubes, sedato tandem pavore postquam ex tam turbido die serena et tranquilla lux rediit...* (Tite-Live, *Histoire Romaine*, I, XVI, 1 et 2). Les soldats romains s'imaginent alors que Romulus a été emporté au ciel à la faveur de l'orage. Cette identification possible de Guillaume de Montmorency avec Romulus lui donne également du prestige. Ce qui peut renforcer encore cette identification, c'est que Guillaume est appelé « père de la patrie », ce qui en fait un autre Romulus.

<sup>7</sup> Dieu des vents qui est à l'œuvre dans la formation du déluge (*Métamorphoses*, I, 261).

<sup>8</sup> Deucalion est avec sa femme Pirrha les seuls survivants du déluge, épargnés en raison de leur piété et de leur vie pure. Ce nom évoque donc une pluie diluvienne et un châtimeur terrible.

<sup>9</sup> Lorsqu'il parle d'un hiver glacial, on peut imaginer qu'il s'agit d'un épisode tardif de l'hiver, car il nous a appris que les anémones avaient été en fleurs et qu'elles gelaient. Mais quel crédit peut-on lui accorder ? Guillaume de Montmorency est mort un 15 mai. Il y a dans son texte ou de l'exagération (ce serait une réalité augmentée), ou un détachement complet de la réalité (l'hiver aurait été symbolique).

20 mû par une inspiration impétueuse, je déployai toutes mes forces pour atteindre une poésie plus  
suave que le miel de l'Hybla<sup>10</sup>, je pris la résolution de réveiller ma muse assoupie et de suivre le  
petit ruisseau depuis la fontaine de Méduse<sup>11</sup>. J'ai bu un petit peu d'eau de cette source en y  
plongeant, sans demander l'autorisation, un petit cruchon. Je n'ai pas chevauché sans discontinuer  
25 dans un état d'ivresse, mais, à la manière des fantassins<sup>12</sup> et des vélites légers, me mettant à courir  
de temps en temps, j'ai parcouru un grand chemin.

3\_ Par la suite, prenant ma plume, j'ai décrit le chaos poétique sans procéder aussi rapidement  
que j'avais parcouru le ciel, survolé les mers et traversé les pays et les villes. Et bien que mon  
travail n'ait été aucunement poli par la pierre ponce<sup>13</sup> propre à la grâce d'Ovide<sup>14</sup>, il m'a plu de le  
dédier et de le destiner au Révérend père, le seigneur Bernard de Vaudrey (à qui je suis totalement  
30 dévoué), le très méritant abbé de l'église Saint-Symphorien, près de Beauvais, afin qu'il ait sa part  
de ce si modeste ouvrage. C'est protégé par un secours bien sécurisant et sans hésitation en matière  
de foi<sup>15</sup> que j'ai publié ce poème ainsi que le pèlerinage à Jérusalem accompli pour la gloire de  
Celui qui est l'alpha et l'oméga<sup>16</sup>, le premier et le dernier, le principe et la fin. Que l'honneur et la  
gloire soient rendus au Roi des siècles, immortel, invisible, au seul dieu, pour les siècles des  
35 siècles<sup>17</sup>. Amen.

---

<sup>10</sup> L'Hybla est un mont de Sicile réputé pour la qualité de son miel. La poésie est souvent comparée à du miel.

<sup>11</sup> Méduse est l'une des trois Gorgones, la seule à être mortelle. En la décapitant, Persée a fait sortir de son sang le cheval ailé Pégase (Hésiode, *Théogonie*, 275 à 279) qui lui-même a fait jaillir d'un coup de sabot, la source Hippocrène sur le mont Hélicon. Cette source est le séjour des Muses. Elle est donc, indirectement, la source de Méduse.

<sup>12</sup> Cette image signifie qu'il n'a pas été pris d'une fureur poétique et qu'il n'a pas tout écrit d'une seule traite et rapidement, mais qu'il a pris son temps pour écrire et qu'il a fait des pauses. Mais elle exprime aussi la modestie du poète qui se compare à un fantassin plutôt qu'à un cavalier, qui est plus prestigieux que le premier. D'ailleurs, Horace, pour évoquer un style simple et ordinaire, proche de la prose et adapté aux sujets familiers, emploie le terme de *musa pedestri* (muse pédestre), expression qui n'est pas sans rappeler l'image employée par Martin Thierry : *Ergo ubi me in montes et in arcem ex urbe removi / quid prius inlustrem saturis musaque pedestri ?* (*Satires*, II, VI, 16 et 17). Cela peut faire aussi penser à la manière plaisante qu'a Horace de distinguer, de façon figurée, les Romains entre les fantassins et les cavaliers, selon une formule traditionnelle : *Romani tollent equites peditesque cachinnum* (Horace, *Art Poétique*, 113).

<sup>13</sup> Il y a probablement, à travers cette formulation et l'évocation de la pierre ponce qui, ici, sert à parfaire dans les moindres détails une œuvre poétique, une allusion aux premiers vers de Catulle qui évoquent la grâce d'un petit livre qui vient d'être tout juste terminé : *Quoi dono lepidum novum libellum / Arida modo pumice exolitum ?* (Catulle, *Poésies*, I, 1 et 2).

<sup>14</sup> Il s'agit du poète Ovide appelé Publius Ovidius Naso. La description poétique du Chaos que présente Martin Thierry est effectivement fortement inspirée des *Métamorphoses* d'Ovide et il nous semble que la longue description du déluge faite par le poète latin ait pu être l'un des points de départ de l'œuvre dédiée à Bernard de Vaudrey.

<sup>15</sup> Cette sûreté et cette fermeté dans la foi sont à attribuer à Bernard de Vaudrey qui sert de caution à Martin Thierry. Se mettre sous la protection du dédicataire est chose assez fréquente. Ce petit développement sert de préface à l'œuvre suivante. Il fait à la fois penser au poème liminaire de la *Paraclesis*, adressé à Gilles Binet dont il se fait un garant sur le plan théologique et à la dernière épigramme qui sert de transition entre les épigrammes et les silves qu'elle présente.

<sup>16</sup> Cette formulation est calquée exactement sur un passage de l'*Apocalypse*. Evoquant sa venue à la fin du monde pour juger les hommes, le Christ se présente ainsi : *Ego sum Alpha et Omega, primus et novissimus, principium et finis* (XXII, 13).

<sup>17</sup> Cette dernière phrase est tirée mot pour mot de saint Paul : *Regi autem saeculorum immortalis, invisibilis, soli Deo, honor et gloria in saecula saeculorum. Amen* (*Première Epître à Timothée*, I, 17).

Flammigerat rutilos auratis ignibus axes,  
Et nitido fulgens Cynthius ore micat.  
Ecce fremit subito tellus collisa fragore,  
Incutit horrendus scrupea saxa tremor.  
5 Qualiter ingenti stridit gravis Aethna resultu,  
Dum cudit superi Mulciber arma Iovis.  
Caucasus ingemuit late mugivit Olympus  
Et qui perpetua mole Typhoea premunt.  
Submisitque caput tantis anfractibus Athlas  
10 Idalius Venerem terruit ignigenam,  
Quae Marti coniuncta fero, dulcissima captans  
Furta, sui rupit vincla pusilla viri.  
Nec minus effecit Cybele Berrecinthia linquens  
Culmina in optatos non reditura sinus.  
15 Scilicet epoto furiosus flumine galli,  
Migrarat phrygius devia lustra puer.  
Stravit Aloidas geminos perculsa tumultu,  
Et concussa<sup>1</sup> gravi murmure terra parens.  
Bellerophon conscendit equum regionibus esset  
20 Tutior aethereis protinus ille ruit.  
Centauri Lapithas non ausi accersere bello,  
Montibus (ut fama est) occuluere canis.  
Friguit Euritus conspecta coniuge regis  
Pirithoi tetigit Thesea frigus atrum,  
25 Corycis obstupuit, nimio timuere pavore,  
Quaeque sub Ideo numina monte latent.  
Deposuit iaculum facto titania casu,  
Gargaphiae et pharetras abdidit illa leves.  
Omne nemus stridit campos adiisse Napeas  
30 Spectantes satyri terga dedere fugae.  
Liquit oves fugiens toto Pan ire Lyceo,  
Candida nec Sirinx hunc retinere quuit.  
Aemonias vidit custode absente per Alpes  
Lanigerum ad metus convolitare gregem.  
35 Marmaricus rugire leo, exululare Lycaon,  
Latrare obscoenus desiit Ichnobates.  
Sevus aper frendere, lepus vagire, cruentae  
Tigres raucare, et rudere asellus iners.  
Non iterum Meleagre suem venarier optas,  
40 Quin potius misero stipite adustus obis.  
Inscius Arcteon sylvas lustrarat opacas.  
Mox ramosa fugax cornua cervus habet.  
Spartanus rabido hunc laniavit dente Melampus.  
Tantum erat infausti temporis exitium !  
45 Cui servire pudet Curios, veh quale nephandis  
Caedibus impletur, moesta Sibilla, sile.

---

<sup>1</sup> Nous avons cru devoir remplacer la forme *concusso* par le féminin *concussa*.

Iam Liciae tacuere domus, tacuere penates  
Quos habitat verna mitis Apollo die.  
Effera Baccheo non amplius acta calore,  
50 Bassaris immanes continuit sonitus.  
Attica magnisono flictu latravit Eleusis,  
Mutuit et presso gutture sacra Themis.  
Mutuit infecto Perseis carmine Circe,  
Quum fieri tremulos audiit obstrepitus.  
55 Delphica Stentoreo trepidavit murmure rupes,  
Intonuit grandi Phocis odora sono.  
Contremuit vasto Parnasius impete vertex,  
Algificos motus Thespia sustinuit.  
An meminisse iuvat turritas funditus arces  
60 Quae velut eiecti fulminis igne ruunt,  
Et loca sidereas tangentia culmine nubes,  
Ceum fuerint Hecatae templa dicata magae,  
Ceum sint aeterno celeberrima mausolea,  
65 Nomine, ceum longis atria pegmatibus,  
Ceum sint excelsae quas laudet barbara Memphis,  
Piramides, ceum nunc astra Colossus habet ?  
Excidit adverso Babilonia fragmine turris.  
Ut puto Tartareas usque revulsa fores.  
Protinus audito impulsu timere sathanae  
70 Et pateris varios, impie Pluto, metus.  
Eurydicem potuit stigio revocare Barathro  
Orpheus, et gratam sollicitare chelim.  
Horrida sola fuit tremefacti cymba Charontis,  
Nec stetit in solito senior hydra loco.  
75 Pirithoum evomuit prophanter Cerberus iret,  
Letheisque sua immergeret ora vadis.  
Cesserunt umbrae dicentibus aspera iura,  
Et vacua est nigri regia tota Iovis.  
Sed liquidum carpamus iter. Nunc semita fessos,  
80 Hortatur subito sistere longa pedes.  
Proruit instanti labyrinthia turbine moles,  
Creteis nusquam conspicienda plagis.  
Clara pharos nullis illuxit provida nautis,  
Sed Pellusiaco est semisepulta lacu.  
85 Ardua praecipiti Capitolia lapsa ruina,  
Turbarunt omnes (Credite) Romulidas.  
Non secus hostiles starent prope menia Galli,  
Forsitan aut poenus Hannibal irrueret.  
Destituit pavidus Tarpeias Juppiter aedes,  
90 Et scandit volucris regna beata gradu.  
Texta Cyclopeio moturus tela labore,  
Sparsurusque sacris fulmina hiulca polis,  
Ast vetuit Iuno vultus mentita serenos.  
Nam graviora sua damna rependit ope.

- 95 Aspera venit hyems terras populata feraces,  
Et populata malo pingua rura gelu.  
Chironis latuit preciosa scientia docti,  
Florescens nullis prodiit herba locis.  
Futile pervium medicamen, futile mesuae  
100 Auxilium, Coi nulla medela senis.  
Futilior siccis praestans Podalyrius herbis,  
Futilior nato tuque Epidaure tuo.  
Nil Avicenna egit. Quid tum vilissima Biblis  
Nulla Machaonia sanior arte fuit ?  
105 Et veluti phrigium vatem me vera referre,  
Demonstret calamo musula nostra brevi.  
Nullus ager viridi renitebat letus achanto,  
Frondebat nullis arbor operta comis.  
Tristior amissos plangebat Bacchus honores,  
110 Debitaque agricolis praemia flava Ceres,  
Qui madidis fracti lachrimis petiere meatu,  
Crudelis Scythiae rura nephanda levi.  
Hinc exorta fames cunctis inimica popellis,  
Proposuit lentum extendere dira caput.  
115 At fatum prohibente Deo prostrata resedit,  
Et iacuit scrobibus condita Caucaseis.  
Prosequar inceptum, quanquam vesana doloris  
Anxietas varii continuare neget.  
Alcyone medio construxit in aequore nidum,  
120 Nec tamen immensi est semita tuta maris.  
Dii cuius patulo pyratas remige ductos,  
Non observarunt pellere littoribus.  
Transilio vallum. Nullus freta summa secabat,  
Vixerat alterno numine quisque deus.  
125 Illa memor sceleris cantus Philomela sonoros,  
Suppressit, modulose sprexit hirundo leves.  
Credula periurum ciris Minoa repellens,  
Rostrum halietae indebile sensit avis.  
Exsiluit Stellae volucris, passerque Catulli,  
130 Exsiluit tristi funere tactus olor.  
Nesciit Augustum corvus, relevare iacentem,  
Caudam ignoravit pavus Aristorides.  
Psittacus humanas oblitus reddere voces,  
Pica quidem oblita est verba proterva loqui  
135 Scilicet. Ut positus avibus, spretisque querelis  
Illarum referam quicquid in ore sedet.  
Non Daphnea suum spirabat laurus odorem,  
Putrebat foedo mitis oliva situ.  
Non hederæ meritos nec laurea sarta poetas,  
140 Cingebant turpi commaculata luto.  
Pythia vincentem non aesculus exornabat,  
Gestabat thirsos non ciconea nurus.

- Gaudebat nullos Xanthis decerpere flores,  
Pastori munus traderet Illiaco.  
145 Cinnama non donabat Arabs, non thura Sabeus.  
Tu non inde crocum balsama nulla Cilix,  
Non hyacintheo rubicundum corpore gramen,  
Prodibat cortex arborea Dryope.  
Arebat buxus, canenti mirtus arista  
150 Desuetis succis lotos, et ipsa salix.  
Unica ferali circumlita rore cupressus,  
Crescebat foliis multiplicata novis.  
Funebri cuius ramo Plutonium ales,  
Considit. [...]
- 155 Impia Thesiphone furioso ululavit hiatu,  
(Hei) semper doctos Eumenis ultra viros.  
Sed quorsum diro Saturnia pulsa furore,  
Terribili tonitru celica tecta ciit.  
Excussitque truces ventos, mox Aeolus alto,  
160 Concrepitans flatu stridula sibla<sup>2</sup> vomit.  
Seviit hinc Boreas ( Eheu ) Vultur et Auster,  
Attrivit rapido flamine cuncta Notus.  
Substitit arrepto paulum mucrone misella,  
Aeolis, et subito concidit interitu.  
165 Maluit extremos nam vitae egisse labores,  
Quam infesti rabiem sustinuisse patris.  
Postremum Scythica venit violentior arcto,  
Eurus, et emisit terrificos strepitus.  
Turbida fit Doris, nigranti turbine Protheus  
170 Sternitur, insultus iam Galathea pavet.  
Ac Neptunus equis<sup>3</sup> tractus maria alta revisit,  
Quae parere nequit mota tridente suo.  
Obiecit sese vasto metuenda Charibdis.  
Et patuit refluo gurgite Scylla rapax.  
175 Sirtis Hylam absorpsit. Tumidi Simplegadas Helle  
Prospiciens ponti territa deperiit.  
Nauplius Euboicis dolus est manifestus in undis  
Et satis Argolicis nota Malea fuit.  
Hic licet Egeon religatus rupibus Egeis  
180 Terga dedit duro praecipitanda vado.  
Non cithara illexit claros delphinas Arion  
Lesbius, at cecis effluitavit aquis.  
Squammigeri pisces ceu sit balena Britanna,  
Subter labuntur prosiliente freto.  
185 Tunc neque curavit fallacia tendere tristis,

---

<sup>2</sup> Nous avons une sorte d'apocope du mot *sibila*, due très probablement aux contraintes du vers. Cette forme abrégée est voulue par le poète afin que le mot puisse rentrer dans le vers.

<sup>3</sup> Nous avons remplacé *aequis* par *equis*. Cette correction nous semble convenir aussi bien au sens du vers qu'aux règles de la scansion.

Retia Navarchus diffugiente salo.  
Mira canam, Oceanus natum dimiserat, auris,  
Mandavit laxis non properare gradum.  
Tandem ceruleus spumantia littora Triton,  
190 Excitat anfractas segreget unda rates.  
Nil valuit pergrata<sup>4</sup> Venus, nil culta Minerva,  
Ceus questae fuerint illa, vel illa Iovi.  
Instantes patitur fluctus Aeneia classis.  
Mersa Caphareo est cymba pelasga sinu.  
195 Nonne ruis phrygia, infoelix Palinure, phasello ?  
Obrutus ignota num requiescis humo ?  
Scilicet horrifico concussum Nerea rictu,  
Vix fugis et rabidos naufrage Typhi lacus.  
An fuit aequorea molis Laertius expers ?  
200 An non iactatum Demophoonta ferant ?  
Nec satis est, varios Thaumantias induit ortus  
Unde repentinis exiit imber aquis,  
Deucalioneo quales in tempore fudit,  
Dum texeret<sup>5</sup> vastum crebra procella solum.  
205 Naiades exceptis accrescere flumina nimbis  
Miratae occiduo delituere mari.  
Intumuit maiore vado, maioribus undis,  
Eridanus solitas nescius ire vias.  
Intumuit fluvio stagnante rapacior armis,  
210 Ethruscas audens exuperare domos.  
Excurrit veloci Indo coniunctus Hydaspes,  
Serpentumque genus, maxime Nile, trahis.  
Dedidit certare imo cum Tigride magnus,  
Euphrates fuis magnus uterque vadis.  
215 Ambiiit exurgens Romana palatia Tybris,  
Pannonias mersit frigidus Ister opes.  
Mendacem rapidus Cretam penetravit Oaxis,  
Vastavit Siculos grandis Helorus agros.  
Quid Rheni memorem fluctus Rhodanique fluenta  
220 Quidve tuos memorem seve Garunna sinus ?  
Omnia possedit pelagus. Pactolus harenas,  
Torrente immiso perdidit aurifluas.  
Lidis auratum cognomen perdidit Hermus,  
Non auro splendens Thracius Ebrus erat.  
225 Terruit Insubres Ticinus factus in orbe.  
Putridus Ausonio compulit aucta sitis.  
Et Tagus ignotus celeres stupefecit Iberos  
Quam nocuit multis perniciosus amor.

---

<sup>4</sup> Dans le texte imprimé, le mot est abrégé. Nous y lisons *grata* précédé d'un *p* assorti d'un petit signe. Nous pensons que l'adjectif est précédé du préfixe intensif *per*.

<sup>5</sup> Nous avons remplacé *texeret* par *tegeret*.

- Heu quantos hausit, bona verba audite, malignus  
230 Vellere cessavit busta profunda<sup>6</sup> Gyges.  
Abstrahor, ac<sup>7</sup> nullis concessa est glia<sup>8</sup> fontibus  
Nulla in Acidalio Gratia fonte latet.  
Castalium odivit<sup>9</sup> Clio veneranda, salubrem  
Clitorium renuit turba mimallonea.  
235 Mnemosine, procul abcessit, procul oîs<sup>10</sup> abivit  
Calliope, en tacitus plura canenda premo,  
Tirresias haesit, qualem praetendere sexum  
Posset, et erubuit cernere tale chaos.  
Interea umbrosis nox circumfusa tenebris,  
240 Visa fuit miseram pandere Nictimenem.  
Egressae infandi furiae penetralibus Orci<sup>11</sup>,  
Foedarunt hydris astra nociva feris.  
Tunc aliae afflantes geminarunt fulgura Parcae,  
Et moesta arsuras explicuere faces.  
245 In vicium pulso antiquum rediere stupore,  
Virque venenatis foemina plena dolis.  
Infoelix telum sumpsit truculentior ira,  
Ira cruentatae dedita tota neci.  
Congessit scelerata fames quas caelat in antris,  
250 Divitias Crassus struxit, et omne nephas.  
Gavisa est damnosa Venus, duxisse choreas,  
Et multos manibus continuïsse duces.  
Non opus ambage, intensissima complico vela,  
Fundatamque piget sollicitare ratem.  
255 Quae coacervatim caelum producit et aer,  
Mixtaque littoreis terra ministrat aquis.  
Portendere malum augurium, casusque sinistros  
Funestas (breviter) cuncta creata vices.  
Finis

---

<sup>6</sup> Dans le texte imprimé, le mot est abrégé. Nous supposons qu'il s'agit de *profunda*.

<sup>7</sup> Nous avons réduit la forme *ach* en *ac*.

<sup>8</sup> Le mot est tel quel dans le texte imprimé. Nous supposons qu'il s'agit, soit d'une contraction volontaire ou non du mot *gloria*. Mais ce n'est qu'une conjecture. La scansion ne nous est pas d'un grand secours car le vers pose problème. Un hexamètre dactylique qui se termine par *fontibus* ne nous semble pas régulier.

<sup>9</sup> *Odivit* n'est pas une forme attestée.

<sup>10</sup> Le mot *ois* n'est pas complet. On peut penser qu'il s'agisse de *oris*, ablatif pluriel de *ora* (le bord), mais cette substitution entraînerait un problème de scansion, car on aurait besoin d'une voyelle brève, mais l'ablatif pluriel des mots de la première déclinaison est long. On peut penser à *omnis*, ce qui est un peu curieux au niveau du sens, mais pas impossible. L'idée de pluriel peut renforcer le sens. On peut aussi penser que le mot est encore plus long et qu'il a été abrégé pour le faire entrer dans le vers.

<sup>11</sup> Nous avons remplacé *orsi* par *Orci*.

- Le Cynthien<sup>1</sup> avait jeté ses flammes sur les voûtes resplendissantes de feux dorés,  
Et il brille maintenant, dégageant une lumière de sa bouche resplendissante.  
Voici que la terre tremble, frappée soudainement par un fracas,  
Une peur horrible frappe les durs rochers.
- 5 De la même façon, le pesant Etna<sup>2</sup>, dans un puissant sursaut, pousse un cri strident.  
Pendant que Mulciber<sup>3</sup> forge les armes du céleste Jupiter.  
Le Caucase<sup>4</sup> a gémi au loin, l'Olympe<sup>5</sup> a mugit  
Ainsi que les autres montagnes qui, perpétuellement, écrasent Typhée<sup>6</sup>.  
Atlas<sup>7</sup> a caché sa tête dans d'immenses cavernes.
- 10 L'Idalien<sup>8</sup> a terrifié Vénus, née du feu<sup>9</sup>  
Elle qui, enlacée au cruel Mars<sup>10</sup>, et s'adonnant au doux adultère  
Rompit les petites chaînes que fit son mari<sup>11</sup>.  
Cybele<sup>12</sup>, la Bérécinthienne n'est pas en reste,  
Elle qui abandonne les hauteurs et qui n'est pas prête à retourner sur les baies désirées.
- 15 Assurément, une fois le fleuve asséché, le jeune phrygien<sup>13</sup> du galle<sup>14</sup>,  
Pris de folie s'était transporté dans de mauvais lieux situés à l'écart  
La terre mère a terrassé les Aloïdes<sup>15</sup>, frappée par un tumulte

---

<sup>1</sup> Le *Cynthius* est celui qui habite sur le mont Cynthus qui se trouvait sur l'île de Délos et qui était consacré à Apollon. Le *Cynthius* est donc Apollon qui, en dieu de la lumière, brillait de tout son éclat. C'est ainsi que Virgile nomme Apollon au début de la sixième *Bucolique* (v.3).

<sup>2</sup> Volcan de Sicile. C'est au fond de ce volcan que les Cyclopes forgent les armes des dieux, sous la direction d'Héphaïstos. Le Titan Encélade y est enfermé, ainsi que les Géants, d'après certaines légendes.

<sup>3</sup> *Mulciber* est l'un des noms de Vulcain. Il signifie « celui qui adoucit » les métaux.

<sup>4</sup> Montagne de Scythie. Ovide la présente comme toujours glacée (*Métamorphoses*, VIII, v. 798). C'est à son sommet que Prométhée fut enchaîné par Zeus pour le punir de ses tromperies. Peut-être que ces gémissements font écho et se joignent à ceux du Titan qui se faisait quotidiennement dévorer le foie.

<sup>5</sup> L'Olympe est une montagne de Grèce. C'est là que séjournent les dieux. Ovide raconte que les Géants voulurent s'en emparer pour en chasser les dieux. Cette montagne fut donc le théâtre d'un combat et Jupiter « fracassa l'Olympe de sa foudre » (*Métamorphoses*, I, v. 154)

<sup>6</sup> Typhée est l'un des Géants qui voulaient escalader l'Olympe. C'est le plus redoutable. Sa seule vue, nous raconte Ovide par l'intermédiaire d'une Muse, avait terrifié les dieux qui étaient partis se cacher en Egypte, sous la forme d'animaux divers (*Métamorphoses*, V, 320 et suiv.). Il a été enfermé sous une montagne.

<sup>7</sup> Atlas est un Titan qui, à titre de châtement, porte le monde sur ses épaules. S'il bouge ou s'il lâche son poids, ce sont des secousses ou c'est la catastrophe. C'est aussi une montagne d'Afrique du Nord.

<sup>8</sup> Cet adjectif substantivé vient d'une ville de Chypre, île consacrée à Vénus. Il désigne peut-être un amoureux de Vénus (comme Adonis), Cupidon ou la ville elle-même, si ce n'est, par extension, l'île toute entière. Le fait semble tout à fait étonnant : Vénus a peur en quelque sorte d'elle-même.

<sup>9</sup> Là aussi, le poète se plaît à prendre le contre-pied de la mythologie, peut-être pour donner l'impression que l'eau est devenue feu. Aphrodite en effet signifie « née de l'écume de la mer » et non pas née du feu.

<sup>10</sup> Dieu de la guerre et amant de Vénus.

<sup>11</sup> Le passage fait allusion aux amours adultères entre Mars et Vénus que Martin Thierry avait déjà évoquées dans les épigrammes 47 et 48. Mais ici, il change les données de l'histoire, puisque Vénus parvient à briser le filet qui, normalement, retenait prisonniers les amants. Le mari de Vénus est Vulcain.

<sup>12</sup> Cybele est une déesse d'Asie assimilée à la « Grande Mère ». La Bérécinthe est une montagne de Phrygie.

<sup>13</sup> Ce jeune Phrygien est Attis. Sa délicate beauté lui valut l'amour de Cybèle qui exigea de lui qu'il conserve sa virginité. Mais Attis finit par succomber aux charmes d'une nymphe. Pour le punir, elle le rendit fou. Il s'émascula. L'idée de la folie vient du récit d'Ovide dans les *Fastes* (IV, v. 223 et suiv.). L'allusion à Attis peut aussi venir de Catulle (poème 63).

<sup>14</sup> Il serait peut-être préférable de supposer qu'il y ait une erreur dans le texte latin et qu'il faille lire *gallus* plutôt que *galli*, à moins que *galli* soit complément du nom *lustra*. Les galls sont les prêtres de Cybèle.

<sup>15</sup> Il s'agit d'Ephialtès et d'Otos, les deux fils de Poséidon et d'Alôée. On les appelle les Aloades. C'était de puissants géants qui ne cessaient de grandir et de se fortifier. Encore jeunes, ils défièrent les dieux et capturèrent notamment Arès avant de l'enfermer dans une jarre. Ils furent tués par Apollon. Notre poème suggère que c'est Gaïa qui les a abattus. Le nom d'*Aloidae* se trouve chez Ovide (*Métamorphoses*, VI,

Et elle fut secouée par un sourd grondement.  
Bellérophon<sup>16</sup> a sauté sur son cheval afin d'être plus en sécurité dans les régions célestes  
20 Il en est tombé aussitôt.  
Les Centaures<sup>17</sup> n'osèrent pas provoquer les Lapithes à la guerre  
Ils se cachèrent (comme le rapporte la tradition) dans les montagnes enneigées  
Eurytus<sup>18</sup> se montra distant à la vue de l'épouse du roi Pirithoüs<sup>19</sup>  
Un froid noir saisit Thésée<sup>20</sup>. Muni de ses gants de boxe,  
25 Il demeura interdit et les deux combattants furent saisis par une crainte excessive.  
Toutes les divinités se cachent sur le mont Ida<sup>21</sup> et tremblent d'une crainte extrême<sup>22</sup>.  
La déesse de Gargaphie<sup>23</sup>, issue des Titans, a déposé son javelot une fois la chute faite  
Et elle a caché ses carquois légers.  
Chaque bois a poussé un cri strident,  
30 Les satyres<sup>24</sup> voyant que les Napées<sup>25</sup> sont entrées dans les plaines ont pris la fuite  
Dans sa fuite, Pan<sup>26</sup> abandonna ses brebis et les laissa errer dans tout le mont Lycée<sup>27</sup>

---

v.117), mais leur histoire se trouve surtout chez Homère (*Iliade*, V, v. 385 et suiv. ; *Odyssée*, XI, v. 305 et suiv.).

<sup>16</sup> Bellérophon est le fils de Glaucos et le petit-fils de Sisyphe. C'est un héros qui accomplit des exploits qui demandaient du courage : il tua la chimère, combattit les Solymes ainsi que les Amazones et se débarrassa de très vaillants guerriers qui avaient pour mission de le tuer. Ces hauts faits sont relatés dans l'*Iliade* (chant VI, 216 et suiv.). En revanche, Homère ne fait pas mention de Pégase, le cheval ailé. Dans notre poème, la situation est tellement terrifiante que même le hardi Bellérophon prend la fuite.

<sup>17</sup> Les Centaures sont des êtres mi-hommes, mi-chevaux. Ils passent pour être le fruit de l'union d'Ixion avec une nuée, celle que Zeus avait suscitée et qui avait la forme d'Héra vers laquelle Ixion se trouvait attiré. Les Lapithes sont des Thessaliens, issus du fleuve Pénée. Ovide raconte longuement le repas de noces et le combat que se livrèrent les Centaures et les Lapithes. Eurytus, dont il sera question au vers 23, un peu ivre et contrôlant mal ses pulsions, cède à ses désirs et s'empare brutalement de la mariée, nommée Hippodamé et l'épouse de Pirithoüs. Face à cet outrage, Thésée, l'ami du marié, réagit et finit par tuer l'agresseur. Ce meurtre entraîne un combat généralisé que mènent de bon cœur les Centaures. Ils s'élancent sur leurs adversaires : [...] *Ardescunt germani caede bimembres / Certainque omnes uno ore : « Arma, arma » loquuntur.* (*Métamorphoses*, XII, v.240 et 241). C'est dire leur ardeur à combattre. Martin Thierry s'amuse à réécrire la mythologie puisqu'il suggère leur poltronnerie avec l'expression *non ausi accersere bello* (« ils n'osèrent pas les provoquer à la guerre ») et le verbe *occuluere* (« ils se cachèrent »), aux vers 21 et 22.

<sup>18</sup> Comme on l'a vu dans la note précédente, c'est tout le contraire qui est raconté chez Ovide. Loin d'être chaste et distant, Eurytus est enflammé d'amour et se jette sur Hippodamé : *Ardet et ebrietas geminata libidine regnat / Raptaturque comis per vim nova nupta prehensis* (*Métamorphoses*, XII, v. 221 et 223).

<sup>19</sup> Pirithoüs est bien le roi des Lapithes. C'est l'ami de Thésée.

<sup>20</sup> Thésée est le fameux héros athénien. Comme on l'a vu précédemment, il n'a pas hésité à s'opposer à Eurytus. Mais notre poète le montre tétanisé par la peur, à l'inverse de ce qui s'est réellement produit.

<sup>21</sup> Le Mont Ida se situe en Phrygie, non loin de la ville de Troie.

<sup>22</sup> Cette peur qui s'empare de tous les dieux fait penser à la terreur que leur inspira Typhée, monstre effroyable issu de la Terre et source de Chaos. C'est l'un des ennemis principaux de Zeus. Il cherche à renverser le roi des dieux et à ruiner l'ordre établi par ce dernier. Il peut être une figure de Satan.

<sup>23</sup> La déesse de Gargaphie est Diane. En effet, la Gargaphie est une vallée consacrée à Diane, comme on peut le voir chez Ovide (*Métamorphoses*, III, v.156). La déesse est la fille de Jupiter et Latone qui peut être considérée comme une Titane, puisqu'elle est une déesse ancienne, enfantée par Coios et Phoibé (Cf. Hésiode, *Théogonie*, v. 404 et 405 ; v. 918). La chute (*casu*) dont il est question au vers 27 peut donner à penser que les montagnes s'effondrent et que les Géants ont réussi à renverser l'Olympe.

<sup>24</sup> Les satyres sont des êtres mi-boucs, mi-hommes. Ce sont donc l'équivalent des faunes. Ils vivent dans la forêt et dans les endroits sauvages. Ils sont très attirés par les nymphes et les poursuivent volontiers, comme on peut le voir dans l'histoire de Syrinx (Cf. *Métamorphoses*, I.). Là encore, c'est le contraire qui se produit puisque, loin de poursuivre les Napées, les satyres prennent la fuite à leur vue.

<sup>25</sup> Les Napées sont des nymphes que l'on trouve dans les bois et dans les vallées. Cf. Virgile, *Géorgiques* (IV, v. 535).

<sup>26</sup> Pan est une sorte de satyre. C'est le dieu des bergers et des chevriers. Il aime parcourir l'Arcadie. C'est donc un comble qu'il abandonne son troupeau. Dans l'œuvre de Martin Thierry, il représente le mauvais

- Et pas même la pure Syrinx<sup>28</sup> ne put le retenir  
Elle vit le troupeau à laine s'égailler au gré de sa peur, en l'absence du gardien, à travers les hauts sommets de la Thessalie<sup>29</sup>.
- 35 Le lion d'Afrique<sup>30</sup> cessa de rugir, Lychaon<sup>31</sup> de pousser des hurlements  
Et l'obscène Ichnobates<sup>32</sup> d'aboyer.  
Le cruel sanglier cessa de grincer des dents, le lapin de vagir  
Les tigresses sanguinaires de feuler et l'âne paresseux de braire.  
Méléagre<sup>33</sup>, tu ne souhaites pas de nouveau chasser le sanglier
- 40 Mais bien plutôt, tu meurs brûlé par un malheureux tison.  
L'inconscient Actéon<sup>34</sup> avait parcouru les forêts opaques  
Ensuite, cerf en fuite, il possède des cornes en forme de bois  
Le spartiate Mélampus<sup>35</sup> le lacéra d'une dent rageuse.  
La désolation de ce temps sinistre était si grande !
- 45 Les Curii<sup>36</sup> ont honte de le<sup>37</sup> servir comme il est, hélas, plein de meurtres abominables.  
Garde le silence, triste Sibille<sup>38</sup>.

---

évêque qui néglige ses brebis et les laisse se perdre dans les nouveautés doctrinales. *Pan diduxit oves, summisque errare coegit / Montibus Archadiae [...]* (Cf. *Philographus ad R.D. Carolum Villerium*, v. 15 et 16).

<sup>27</sup> Le Lycée est une montagne située dans le Péloponnèse, au sud-ouest du mont Cyllène.

<sup>28</sup> Fuyant les avances de Pan, Syrinx a fini par se transformer en roseau. De dépit, Pan l'a coupé et brisé en plusieurs morceaux pour en faire la flûte de Pan (*Métamorphoses*, I). Il tenait donc beaucoup à Syrinx, mais ici, Syrinx le laisse indifférent. La peur du danger est plus forte que le désir.

<sup>29</sup> L'Hémonie est l'ancien nom de la Thessalie. Ce terme est fréquent dans les *Métamorphoses* d'Ovide.

<sup>30</sup> La Marmarique est une région d'Afrique et désigne parfois l'Afrique elle-même.

<sup>31</sup> Lycaon est un roi d'Arcadie qui fut transformé en loup en punition d'un crime sacrilège. Il avait servi à Zeus de la chair humaine (*Métamorphoses*, I).

<sup>32</sup> Ichnobates est un des nombreux chiens d'Actéon. C'est l'un des premiers, avec Mélampus, à apercevoir Actéon métamorphosé en cerf (*Métamorphoses*, III, v. 207 et 208). Il signale justement sa présence par ses aboiements. Le silence des animaux semble étonnant, sinon contre-nature. On peut se demander pour quelle raison il est qualifié d'obscène. Il porte peut-être sur lui, par un phénomène de transfert, l'obscénité de Diane qui se trouvait nue au moment où Actéon a jeté les yeux sur elle, ou la lubricité de ce dernier, supposé avoir regardé la déesse volontairement.

<sup>33</sup> Méléagre a joué les premiers rôles dans la chasse au sanglier de Calydon. C'est d'abord lui qui a insisté auprès de ses camarades pour qu'Atalante, une femme, prenne part à la chasse. Et c'est elle qui a blessé la première l'animal qui avait déjà tué deux chasseurs. Méléagre acheva le sanglier. Peu de temps après sa naissance, les Moires étaient apparues à Althée et tout en mettant dans le feu une petite bûche de bois, elle avait déclaré que l'enfant vivrait aussi longtemps que la bûche ne serait pas consumée. La mère, se dépêcha d'ôter la bûche du foyer pour la conserver, à part, le plus longtemps intacte. Mais bien plus tard, ayant appris que Méléagre avait tué les frères de sa mère qui lui avaient vivement reproché d'avoir donné la peau du sanglier à Atalante, elle fut prise d'accès de haine pour son fils et remit la bûche dans le feu. Cette décision provoqua la mort de Méléagre (Cf. *Métamorphoses*, VIII, v. 298 et suiv.). En cela, Martin Thierry ne change pas les données de la mythologie.

<sup>34</sup> Actéon est un chasseur qui, voulant se désaltérer à une source, vit Diane nue, en train de se baigner avec ses compagnes. Pour le punir de cette indiscretion, elle le transforma en cerf. Il fut donc attaqué et tué par ses proches chiens (*Métamorphoses*, III). Sur ce point, le poète suit la mythologie.

<sup>35</sup> Mélampus est le nom d'un chien d'Actéon. C'est lui qui, avec Ichnobates, repère le premier la proie (*Métamorphoses*, III, 206). Il est de race spartiate, comme Ovide nous l'apprend (v. 208).

<sup>36</sup> Les *Curii*, à l'image de Manlius Curius Dentatus, étaient réputés pour leur désintéressement et leur intégrité. Ils étaient donc regardés de bons serviteurs de la République romaine. Les *Curii* et *Curius Dentatus* sont plusieurs fois cités par Juvénal. Dans la satire XI, le satiriste met spécialement l'accent sur la simplicité de vie du héros romain (Cf. v.77 et 78).

<sup>37</sup> Il s'agit du temps, de l'époque contemporaine que le poète déplore.

<sup>38</sup> Une sibylle est une prophétesse. Elle cesse donc de parler au nom des dieux.

Les maisons<sup>39</sup> de Lycie se sont tues maintenant, se sont tues les pénates,  
Qu'habite le doux Apollon dans la lumière du printemps.  
Poussée par une chaleur bachique<sup>40</sup>,  
50 Bassaris<sup>41</sup> n'a pas contenu davantage ses cris monstrueux.  
Eleusis<sup>42</sup> en Attique a aboyé d'un gémissement sonore,  
Le sainte Thémis<sup>43</sup> s'est faite muette, la gorge serrée.  
Circé<sup>44</sup>, la fille de Perséis, s'est tue sans avoir fini son incantation  
Lorsqu'elle a entendu les terrifiants fracas.  
55 L'antre delphique<sup>45</sup> a tremblé d'un grondement digne de Stentor,<sup>46</sup>  
La Phocide<sup>47</sup> odorante a fortement résonné,  
Le sommet du Parnasse<sup>48</sup> a tremblé sous une vaste poussée,  
La Thespie<sup>49</sup> a subi des secousses qui l'ont glacée.  
Te plaît-il de te souvenir des citadelles entièrement fortifiées  
60 Qui s'effondrent, comme abattues par le feu de la foudre ?  
Tout comme les édifices qui touchent par leur sommet les nues étoilées ?  
Comme l'ont été les temples consacrés à la magicienne Hécate<sup>50</sup>  
Comme le sont les mausolées<sup>51</sup> très célèbres au nom éternel  
Comme le sont les atria aux longues décorations

---

<sup>39</sup> Apollon avait un temple et un oracle en Lycie. « La même chose [la venue du dieu] se passe encore à Patares en Lycie pour la prophétesse du dieu [Apollon] (quand il y a lieu, car l'oracle ne fonctionne pas toujours : elle [la prêtresse vierge] passe alors ses nuits enfermée dans le temple. » (Hérodote, *L'Enquête*, I, 182, traduction d'A. Barguet, la Pléiade) Une note précise : « Patares, à l'embouchure du Xanthos, avait un sanctuaire d'Apollon Lycien où le dieu était censé passer les mois d'hiver, s'il passait les mois d'été à Délos ou à Delphes, où les Théophanies célébraient son retour. »

<sup>40</sup> Bacchus est le dieu du vin et de la fête.

<sup>41</sup> Bassaris est le nom d'une bacchante. Les Bacchantes, comme les Ménades, forment le cortège de Bacchus. Possédées par le dieu de l'ivresse, elles pouvaient se livrer à quelques excentricités. Le cortège de Bacchus était souvent animé et bruyant.

<sup>42</sup> Eleusis est une plaine en Attique. Il y avait un temple consacré à Déméter et des mystères qui s'y pratiquaient. Y a-t-il un rapport avec la divulgation bruyante que suggère le vers ?

<sup>43</sup> Thémis est souvent assimilée à la Justice. Si elle se tait, c'est que la justice n'est plus rendue. Il y a de brèves mentions de Thémis chez Hésiode, mais qui ne donnent pas vraiment d'éclairage sur la déesse. Dans l'*Illiade* et l'*Odyssee*, Thémis sert à appeler les dieux aux assemblées (*Odyssee*, II). En tant que juriste, Martin Thierry devait bien connaître Thémis.

<sup>44</sup> Circé est une magicienne qui habite l'île d'Aïaïé. C'est elle qui a transformé les compagnons d'Ulysse en porcs. C'est la fille d'Hélios et de l'Océanide Perséis. Martin Thierry a pu trouver cette filiation et donc le nom de Perséis chez Hésiode : « Et, à l'infatigable Soleil, Perséis, l'illustre Océanine, enfanta Circé et le roi Aïétès. » (*Théogonie*, v. 956 et 957, traduction de Paul Mazon).

<sup>45</sup> C'est à Delphes que se trouve l'oracle le plus célèbre d'Apollon.

<sup>46</sup> Stentor est un guerrier grec doté d'une voix très puissante (*Illiade*, V).

<sup>47</sup> La Phocide est une région de Grèce située au sud du Mont Oeta. C'est la région de Delphes. Voir les *Métamorphoses*, I, v. 313.

<sup>48</sup> Le Parnasse est une montagne située en Phocide.

<sup>49</sup> La Thespie est une région de Béotie. Elle ne semble pas exposée aux grands froids.

<sup>50</sup> Hécate est une déesse mystérieuse. C'est la fille d'Astérie. Zeus lui a donné beaucoup de pouvoirs. Hésiode fait un long développement sur elle (*Théogonie*, 404 à 452). Certains poètes l'assimilent à Diane. Peut-être est-ce le cas de Martin Thierry ? Et peut-être est-il fait allusion à l'incendie du temple d'Ephèse qui était consacré à Artémis ?

<sup>51</sup> Nous avons remplacé *mansoleo* par *mausoleo*. Il est peut-être question du Mausolée de Mausole. Ce dernier était un satrape de Carie, vivant au IV<sup>e</sup>me siècle av J-C. Son monument funéraire était l'une des sept Merveilles du Monde. Il était connu sous le nom de mausolée d'Halicarnasse. Il est fait allusion à Mausole et à son magnifique mausolée chez Lucien, dans le dialogue intitulé « *Ménippe ou la nécromancie* » (17) et plus longuement dans le « *Dialogue des Morts* » où il est un personnage prenant part au dialogue.

- 65 Comme le sont les très hautes pyramides dont se vante la barbare Memphis<sup>52</sup>  
Comme le Colosse<sup>53</sup> qui peut maintenant toucher les étoiles.  
La tour de Babylone<sup>54</sup> s'est écroulée en se disloquant de façon funeste  
Arrachée jusqu'aux portes du Tartare<sup>55</sup>, comme je le pense.  
Aussitôt le choc entendu, les démons furent saisis de peur,  
70 Sacrilège Pluton<sup>56</sup>, tu éprouves toutes sortes de crainte.  
Orphée<sup>57</sup> put ramener Eurydice du Styx infernal  
Et faire jouer sa lyre agréablement.  
La barque hideuse de Charon<sup>58</sup> épouvanté se retrouva seule  
La vieille hydre<sup>59</sup> ne se tint plus dans son marais habituel.  
75 Cerbère<sup>60</sup> s'empressa de laisser sortir Pirithoüs<sup>61</sup> pour pouvoir s'en aller

---

<sup>52</sup> Ville égyptienne située au bord du Nil, au sud d'Héliopolis. Hérodote parle surtout de son temple consacré à Héphaïstos, mais il y a effectivement des pyramides non loin de Memphis. Aelius Spartanus, relatant dans l'*Histoire Auguste* le voyage de Sévère en Egypte, évoque sa visite de Memphis et des pyramides (*Vie de Septime Sévère*, XVIII, 4).

<sup>53</sup> Puisque la mention du colosse fait suite à celle de Memphis, il se peut que le colosse soit celui de Memnon. En fait, il y en avait deux, mais il y en avait un qui était très célèbre car, au lever du soleil, il produisait des sons étranges dus à la dilatation de la pierre. Ces colosses se trouvaient à Thèbes, le long du Nil. On venait de loin pour les voir. Lucien évoque ces colosses dans *Toxaris ou l'amitié* (26). Mais puisqu'il est question dans les vers précédents de destructions, il se peut aussi qu'il s'agisse du fameux Colosse de Rhodes, une immense statue en bronze représentant le dieu Hélios, réalisée par Charès de Lindos en 292 av. J-C et faisant partie des sept merveilles du monde. Un séisme provoqua sa chute en 226 av. J-C. Lucien l'évoque dans son livre intitulé *Icaroménippe ou le voyage aérien* (11).

<sup>54</sup> Babylone est une fameuse ville d'Assyrie, située au bord de l'Euphrate. Le poète fait certainement allusion à la Tour de Babel qui fut dressée à Babylone par les premiers hommes. Leur intention était de la monter jusqu'au ciel avant de se disperser dans le monde. Mais comme Dieu n'approuvait pas ce projet, il mit la confusion entre les hommes en diversifiant leurs langues. Ne se comprenant plus, les bâtisseurs abandonnèrent leur projet (Cf. *Genèse*, XI). Même si la Bible ne mentionne pas d'écroulement ou de démolition de la tour, mais seulement un arrêt des travaux, on peut aisément supposer qu'elle a fini par s'effondrer faute d'entretien et on peut considérer qu'il y a eu de façon métaphorique un effondrement, étant donné que le projet a été ruiné.

<sup>55</sup> De façon générale, le Tartare désigne l'ensemble du monde souterrain. De façon plus précise, il renvoie à une partie des Enfers où les grands criminels, hommes ou dieux, sont emprisonnés et souffrent (*Théogonie*, v. 807 et suiv.).

<sup>56</sup> Dieu des enfers.

<sup>57</sup> Orphée était un musicien thrace d'un talent exceptionnel. Sa musique était si belle qu'elle charmait tous les êtres, même les animaux, les plantes et les rochers. Un jour, Eurydice, sa femme fut mordue par une vipère et en mourut. Inconsolable, il osa descendre, tout vivant qu'il était, dans les Enfers afin de ramener sa femme. Il obtint du roi des Enfers la permission de faire sortir Eurydice. Pour ce faire, il devait faire confiance, la laisser le suivre sans se retourner. C'est ce qu'il fit, mais au dernier moment, il céda à la curiosité et se retourna. Au même moment, il perdit sa chère épouse (Cf. *Géorgiques*, IV, 454 et suivants ; *Métamorphoses*, X, 1 à 64). On le voit, sous la plume de notre poète, la fin est plus heureuse puisqu'Eurydice sort des Enfers. C'est une nouvelle fantaisie.

<sup>58</sup> Charon est le nocher des Enfers. Il transporte sur sa barque les morts que lui amène Hermès et les conduit jusqu'aux Enfers (*Enéide*, VI). Normalement, c'est lui qui fait peur aux autres et il ne quitte pas sa barque.

<sup>59</sup> Il s'agit de l'hydre de Lerne, monstre à neuf têtes qu'Hercule dut combattre pour effectuer son deuxième travail. Elle était installée dans le marais de Lerne qui s'était imprégné de son odeur nauséabonde et ne le quittait pas.

<sup>60</sup> Cerbère est le redoutable chien à trois têtes qui gardent strictement l'entrée des Enfers. Il empêche quiconque de sortir des Enfers.

<sup>61</sup> Roi des Lapithes, Pirithoüs perdit sa femme le jour de son mariage lors du combat entre les Centaures et son peuple. Voulant se remarier, il conçut la folle idée de prendre pour femme Perséphone, l'épouse de Pluton. Il descendit donc dans les Enfers pour la chercher, en compagnie de son fidèle ami Thésée. Le dieu des Enfers, connaissant leurs intentions, leur prépara un piège : il fit asseoir ses hôtes sur des Chaises de l'Oubli. Quiconque s'y asseyait, n'en pouvait s'en relever et tombait progressivement dans une sorte de léthargie et d'amnésie. Thésée fut sauvé plus tard par Hercule, mais Pirithoüs resta prisonnier des Enfers.

- Et plonger ses gueules dans les eaux du Léthé<sup>62</sup>.  
Les ombres ont quitté ceux<sup>63</sup> qui prononcent des jugements sévères,  
Et le palais tout entier du Jupiter<sup>64</sup> noir est vide.  
Mais parcourons le chemin liquide. Maintenant le long sentier  
80 Nous exhorte à arrêter subitement nos pieds fatigués.  
La masse du labyrinthe<sup>65</sup> s'écroule sous la pression d'un ouragan,  
Il ne doit plus être visible dans aucune région de la Crète.  
Le phare<sup>66</sup> lumineux a cessé de fournir sa lumière bienveillante aux marins,  
Mais il est à moitié englouti dans le lac de Péluse<sup>67</sup>.  
85 L'effondrement des hauteurs du Capitole<sup>68</sup>, dans une destruction rapide  
A jeté dans le trouble, croyez-moi, tous les descendants de Romulus<sup>69</sup>.  
Comme si les Gaulois<sup>70</sup> hostiles se tenaient près de leurs murailles.  
Ou comme si Hannibal<sup>71</sup> le Carthaginois allait s'élancer contre eux.  
Effrayé, Jupiter abandonna les demeures tarpéiennes<sup>72</sup>  
90 Et il remonta dans le royaume des Bienheureux, en toute hâte.

---

Martin Thierry prend donc le contrepied de l'histoire puisqu'il fait sortir Pirithoüs des Enfers. Cerbère, probablement trop épouvanté par le chaos, le laisse s'en aller. Dans la réalité mythologique, ce n'est pas Cerbère qui retient Pirithoüs, mais c'est Pluton, mais on peut admettre que Cerbère est une sorte de métonymie pour désigner les Enfers. Martin Thierry s'est peut-être laissé influencer par le curieux récit que Plutarque fait de l'événement dans sa vie de Thésée. En effet, pour lui, Perséphone n'est pas la reine des Enfers, mais la fille du roi des Molossiens qui s'appelait Coré ou Proserpine, autres noms de Perséphone. Il fallait vaincre son chien, nommé Cerbère, pour obtenir sa main. Mais comme il savait que Pirithoüs ne venait pas avec des intentions loyales, il le fit tuer par Cerbère. C'est peut-être en se souvenant de cette version des événements que Martin Thierry, qui a pris le parti d'inverser, de temps en temps, le cours de la mythologie, écrit que Cerbère a laissé partir Pirithoüs (Cf. Plutarque, *Vies parallèles, Thésée*, XXXI, 4 et 5).

<sup>62</sup> C'est le fleuve de l'oubli qui se trouve dans les Enfers. L'inversion des rôles est peut-être prolongée car ce n'est plus Pirithoüs qui sombre dans l'oubli, mais Cerbère, son adversaire.

<sup>63</sup> Il s'agit des trois juges des Enfers : Eaque, Minos et Rhadamante. Ces trois personnes se trouvent associées chez Ovide (*Métamorphoses*, IX, 440).

<sup>64</sup> Il s'agit d'Hadès, le maître des Enfers. Il peut être qualifié de noir car il domine le monde souterrain où la lumière ne luit pas. En outre, s'il est la figure mythologique du diable, on peut aussi comprendre qu'il doit dit « noir » car cette couleur symbolise le mal.

<sup>65</sup> Il s'agit du labyrinthe édifié par Dédale, à la demande de Minos, pour y enfermer le Minotaure (Cf. *Métamorphoses*, VIII).

<sup>66</sup> Il s'agit du Phare d'Alexandrie. Il se trouvait exactement sur l'île de Pharos, située à proximité de la ville d'Alexandrie. Il avait été fragilisé par différentes secousses et il s'effondra complètement en 1303. C'était l'une des sept merveilles du monde.

<sup>67</sup> Péluse est une ville égyptienne, située sur le bord de mer et non loin d'une des embouchures du Nil. Elle se situe à l'opposé d'Alexandrie. Soit la géographie de Martin Thierry est quelque peu approximative, soit il fait exprès de chambouler les choses et d'imaginer des situations irréalistes.

<sup>68</sup> Le Capitole est l'une des sept collines de Rome. C'est aussi, par une sorte de métonymie, le temple de Jupiter qui se dressait à son sommet. Le poète fait peut-être allusion à la citadelle du Capitole. Lors de la prise de Rome par les Gaulois en 390 av. J-C, seul le Capitole avait résisté aux ennemis, même si les Romains avaient dû se rendre, pressés par la famine.

<sup>69</sup> Romulus est le fondateur et le premier roi de Rome.

<sup>70</sup> Allusion à l'invasion des Gaulois en 390 av. J-C. Les Romains en avaient été traumatisés au point de se demander s'ils ne quitteraient point Rome pour s'installer ailleurs. Les murailles sont celles du Capitole dont les Gaulois firent le siège.

<sup>71</sup> Hannibal Barca, fils d'Hamilcar, fut la grande terreur des Romains. Elevé dans la haine des Romains et dans un esprit de vengeance, il déclencha la deuxième guerre Punique et remporta victoires sur victoires (La Trébie, Lac Trasimène, Cannes) qui le placèrent en position de prendre Rome. Finalement, il laissa la victoire finale lui échapper et fut lui-même vaincu.

<sup>72</sup> La roche tarpéienne se situe sur le Capitole et regarde le Tibre. Du haut de cette roche, on y précipitait les traîtres, en souvenir probablement de la haute trahison de Tarpéia, la fille du gouverneur de la citadelle, qui ouvrit les portes aux Sabins (Cf. Tite-Live, *Histoire romaine*, livre I, 11).

Prêt à mettre en branle les traits de foudre fabriqués grâce au travail des Cyclopes<sup>73</sup>

Et prêt à envoyer ça et là ses éclairs dévastateurs depuis les hauteurs sacrées.

Mais Junon<sup>74</sup> l'en empêcha, en se composant, de façon mensongère, un visage serein

En effet, elle calcule que les dégâts dépasseront ses capacités de restauration.

95 L'âpre hiver est venu en dévastant les terres fertiles

Et en ravageant les grasses campagnes de son gel néfaste.

La science précieuse du savant Chiron<sup>75</sup> s'est cachée

L'herbe verdoyante n'a poussé nulle part,

Inutile est le médicament inaccessible, le bénéfice de la Mesua<sup>76</sup> est inutile,

100 Le remède du vieillard de Cos<sup>77</sup> est sans effet

L'éminent Polydarius<sup>78</sup> est complètement inefficace avec les herbes sèches,

Et toi, Epidaure<sup>79</sup>, tu es très inefficace malgré ton fils.

Avicenne<sup>80</sup> fut impuissant. Et que dire du fait que la très vile Byblis<sup>81</sup>

Fut alors mieux portante qu'aucun art machaonien<sup>82</sup> ne le permettait<sup>83</sup> ?

105 Que ma petite muse, de son petit roseau, montre

Que moi aussi, comme le poète phrygien<sup>84</sup>, je rapporte la vérité.

Aucun champ fertile ne brillait de nouveau grâce à l'acanthé vert

L'arbre, qu'aucune chevelure ne recouvrait, ne donnait pas de feuilles,

---

<sup>73</sup> Les Cyclopes forgeaient les éclairs de Zeus (Cf. *Métamorphoses*, I, v.259 et III, v. 305).

<sup>74</sup> La bienveillance de Junon est une chose originale.

<sup>75</sup> Chiron est un centaure bien différent des autres car il était bon, sage et savant. Il connaissait bien la médecine. C'est lui qui l'apprit à Esculape que lui avait confié Apollon après l'avoir sorti du ventre de sa mère Coronis qu'il avait tuée dans un accès de jalousie. Martin Thierry a pu avoir connaissance de la science médicale de Chiron en lisant l'*Iliade* (chant XI, v. 822 et svt) où Eurypylos, gravement blessé, demande à Patrocle de lui administrer qu'il a appris d'Achille qui fut lui-même l'élève d'Achille.

<sup>76</sup> La *mesua* est apparemment une fleur.

<sup>77</sup> Le vieillard de Cos est Hippocrate, originaire de Cos et considéré comme le fondateur de la médecine. Il est né en 460 av. J-C et il est mort entre 375 et 351 av. J-C. Cos est une petite île grecque, située dans la mer Egée, au sud des Sporades.

<sup>78</sup> Fils d'Esculape et célèbre médecin. Il est question de lui dans l'*Iliade* (II, 729). Dans l'épigramme 85, Podalyrius est cité à propos du médecin Martin Tasserrie. Sa science sera dépassée par celle du médecin français.

<sup>79</sup> Epidaure est une ville grecque qui se trouve en Argolide. C'est dans cette ville qu'était honoré Esculape, le fils d'Apollon et le dieu de la médecine. Martin Thierry désigne le dieu par la ville qui lui est consacrée, à moins qu'il ne confonde le nom de la ville et celui du dieu.

<sup>80</sup> Médecin et philosophe oriental qui avait de l'influence en Europe. Très jeune, il accumula une somme impressionnante de connaissances, notamment en médecine et en philosophie. Il fut l'auteur d'un *Canon de la médecine* qui fit autorité en Occident jusqu'au XVIIème siècle. Sa pensée fut cependant, en Europe, mêlée à celle de saint Augustin.

<sup>81</sup> Byblis est méprisée parce qu'elle éprouve une passion honteuse pour son frère Caunus. Elle est malade d'amour et ne parvenant pas à se guérir de son amour déréglé, elle finira par se donner la mort (Cf. *Métamorphoses*, v. 453 à 636).

<sup>82</sup> Machaon est avec Podalyrius le fils d'Esculape. C'est un excellent médecin auquel ont recours les héros grecs blessés au combat (Cf. *Iliade* II et IV). Quand il l'évoque, Homère souligne ses compétences. Il faut certainement comprendre que la maladie est tellement répandue et tellement incurable, que même Byblis paraît en bonne santé. Le poète semble évoquer une épidémie contre laquelle les hommes seront complètement impuissants, peut-être parce que cette maladie est d'ordre spirituel ou moral ce que pourrait suggérer la comparaison avec Byblis.

<sup>83</sup> La scansion de *nulla* incite à faire de ce mot un nominatif, mais cela ne rend pas le sens du vers bien clair : « Aucune très vile Byblis ne fut guérie par l'art machaonien... »

<sup>84</sup> Le poète phrygien est peut-être Homère car les événements qu'il raconte dans l'*Iliade* se déroulent en Phrygie, mais ce peut être aussi Orphée.

- Le bien triste Bacchus<sup>85</sup> pleurait ses honneurs perdus<sup>86</sup>,  
110 La blonde Cérès<sup>87</sup> pleurait la perte des récompenses dues aux paysans  
Qui, brisés<sup>88</sup> et les yeux baignés de larmes, se rendirent  
Dans les campagnes repoussantes de la cruelle Scythie<sup>89</sup> à l'accès facile.  
De là naquit la famine, l'ennemie de tous les petits peuples,  
Terrible, elle se donna comme mission de faire ployer les têtes souples.  
115 Mais terrassée par Dieu<sup>90</sup> qui s'oppose à la mort, elle se retira  
Et s'établit, cachée au fond des grottes du Caucase<sup>91</sup>.  
Je poursuivrai mon entreprise bien qu'une violente angoisse,  
Qui me donne toutes sortes de douleurs, m'empêche de continuer.  
Alcyone<sup>92</sup> a construit son nid au milieu de la mer,  
120 Mais la traversée de l'immense mer n'est pas sûre.  
Les dieux n'ont pas pris soin de chasser les pirates<sup>93</sup> de ces rivages  
Conduits là à l'aide de leurs larges rames.  
Je franchis le rempart. Personne ne sillonnait les hautes mers,  
Chaque dieu avait vécu avec une succession de volontés<sup>94</sup>.  
125 La fameuse Philomèle<sup>95</sup>, se souvenant du crime, mit fin à ses chants sonores,

---

<sup>85</sup> En tant que dieu du vin et de la fête, Bacchus n'est jamais triste, mais la vigne ne donne plus de fruits. Il perd donc ce qui faisait sa joie. Le « vin réjouit le cœur de l'homme ».

<sup>86</sup> Cf. Sénèque, l'*Apocoloquinthose*, 2.

<sup>87</sup> Cérès est une sœur de Jupiter. C'est la déesse de la terre cultivée, notamment du blé. C'est pour cela qu'il est fait référence à son blondeur. Là encore, le poète s'amuse à se démarquer des données de ma mythologie. Dans l'histoire de cette déesse, l'affliction de Cérès était due à la perte de sa fille, ravie par Pluton. Dans son malheur, elle négligeait de faire pousser les céréales ce qui provoqua une famine faute de fertilité du sol. L'absence de blé était la conséquence du chagrin de Cérès et c'est elle qui l'avait provoquée. Mais dans notre poème, elle ne pleure pas la disparition de sa fille, mais l'absence de moisson, comme si elle n'y pouvait rien. Martin Thierry a pu lire l'histoire de Cérès dans les *Hymnes homériques*.

<sup>88</sup> Par la route.

<sup>89</sup> La Scythie est une région située au nord du Pont-Euxin. Il y fait très froid pendant la plus grande partie de l'année. Les conditions de vie y sont dures et la terre, en raison de la glace qui la recouvre la plupart du temps, n'est guère réputée pour sa fertilité (cf. Hérodote, *L'Enquête*, IV, 28, Virgile, *Les Géorgiques* et Ovide, *Les Métamorphoses*, VIII, v. 788 et svt : *Est locus extremis Scythiae glacialis in oris / Triste solum, sterilis, sine fruge, sine arbore tellus ; / Frigus iners illic, habitant Pallorque Tremorque / Et ieiuna Fames...*). Si les paysans, dans leur désarroi, se résignent à se réfugier en Scythie, région particulièrement inhospitalière, c'est que leur terre est devenue encore pire. Mais sur un plan plus réaliste, cette émigration vers la Scythie n'est pas absurde, si l'on pense que l'Ukraine a été longtemps considérée comme le grenier à blé de l'Europe.

<sup>90</sup> Intervention du dieu chrétien, probablement.

<sup>91</sup> C'est dans le Caucase que réside la Faim, comme on peut le voir chez Ovide. Dans l'histoire d'Erysichton, c'est là-bas que Cérès envoie une nymphe des montagnes chercher la Faim : *Devenit in Scythiam rigidique cacumine montis / (Caucason appellans) serpentum colla levavit ; / Quaesitamque Famem lapidoso vidit in agro.* )

<sup>92</sup> Alcyone est la fille d'Eole, le roi des vents. Elle fut métamorphosée, raconte Ovide, en oiseau quand, pleine de larmes, elle récupéra le corps de Céyx, son mari mort en mer. Ovide conclut son récit en indiquant qu'Alcyone fait son nid sur la mer : *Incubat Alcyone pendentibus aequore nidis / Tunc iacet unda maris...* (*Métamorphoses* XI, 746 et 747).

<sup>93</sup> Peut-être y a-t-il une allusion aux deux Barberousse, pirates musulmans qui sévissaient en mer Méditerranée. Il s'agissait de deux frères : Aroudj (1474-1518) et Khayr el-Din (1476-1546). Le second s'empara de Tunis et fut un temps l'allié de François Ier. Il l'aida à prendre Nice.

<sup>94</sup> Ce vers un peu obscur veut peut-être dire que la volonté des dieux est changeante et qu'il n'y a pas d'accord entre eux. Nous pourrions aussi traduire par : « Les volontés de chaque dieu avaient été fluctuantes ».

<sup>95</sup> D'après l'histoire racontée par Ovide, Philomèle a perdu l'usage de la parole parce que son beau-frère qui s'était épris d'elle et qui s'était effrayé devant ses menaces, lui avait coupé la langue. Aussi quand, sur le

- L'hirondelle<sup>96</sup> dédaigna ses douces modulations.  
La crédule aigrette<sup>97</sup> de Crète, refusant le parjure,  
A senti le bec intraitable du grand aigle de mer.  
L'oiseau ailé de Stella<sup>98</sup> prit son envol, ainsi que le moineau de Catulle<sup>99</sup>  
130 Le cygne<sup>100</sup>, touché par un deuil douloureux s'envola.  
Le corbeau<sup>101</sup> ne sut pas prononcer le nom d'Auguste,  
Le paon<sup>102</sup>, fils d'Arestor, ne sut pas relever sa queue pendante.  
Le perroquet<sup>103</sup> oublia de restituer les voix humaines  
Même la pie<sup>104</sup> oublia de dire des paroles effrontées, évidemment.  
135 Lorsque j'aurai mis de côté les oiseaux et que j'aurai méprisé leurs plaintes,  
Je rapporterai tout ce qui repose dans ma bouche<sup>105</sup>.  
Le laurier de Daphné<sup>106</sup> n'exhalait pas sa propre odeur,  
La douce olive se putréfiait d'une moisissure infecte.  
Ni les couronnes de lierre ni les guirlandes de laurier ne ceignaient les poètes méritants,  
140 Entachées qu'elles étaient d'une souillure honteuse.

---

point d'être assassinée par Téré (le mari de sa sœur) à la fin de l'histoire, elle fut transformée en hirondelle, elle se trouva incapable de chanter. Elle en était réduite à gazouiller (Cf. *Métamorphoses*, VI, v. 412 et svt).

<sup>96</sup> Philomèle est devenue une hirondelle incapable de chanter. Il semble donc qu'il s'agisse toujours de Philomèle.

<sup>97</sup> Il s'agit de Scylla, la fille de Nisus, qui, par amour pour le roi Minos, trahit son propre père en lui coupant son cheveu de pourpre qui lui assurait l'invincibilité. Cette opération fut fatale pour son père et donna la victoire à Minos, venu pour prendre Mégare. Mais, bien loin de se montrer reconnaissant envers Scylla, il la fit périr pour la punir de sa trahison et de son « parricide ». Elle fut alors métamorphosée en aigrette, tandis que son père était changé en aigle. Ce dernier agresse sa fille d'un coup de bec. Cette histoire est racontée par Ovide (*Métamorphoses*, VIII, v. 4 à 150), par Hygin (CXC VIII) et aussi par un poète, longtemps pris pour Virgile, qui avait composé un poème intitulé *Ciris* et qui raconte l'histoire de Scylla. *Ciris* est dite crédule parce qu'elle avait fait promettre à Minos qu'il l'épouserait

<sup>98</sup> Il s'agit de la colombe de Stella, un poète du I<sup>er</sup> siècle après J-C. Cf. Martial, I, 7 et l'épigramme n° 42 de Martin Thierry.

<sup>99</sup> Référence au poème 2 de Catulle : *Passer, deliciae meae puellae*. Il y est question d'un moineau auquel s'attache Lesbie, la bien-aimée du poète. Mais dans le *poème du Chaos*, l'oiseau ne reste pas en compagnie de Lesbie, mais il s'en éloigne. L'épigramme 42 de Martin Thierry, adressée à son fils, faisait également allusion, à ces deux poètes et aux deux oiseaux qu'ils avaient chantés.

<sup>100</sup> Ce vers fait probablement allusion à l'histoire de Cygnus, le fils de Sthénélee. Ami de Phaéton, il versa d'abondantes larmes à sa mort. Son chagrin ne prenant pas de fin, il se métamorphosa en cygne. Sa transformation est racontée par Ovide qui note que devenu cygne, le fils de Sthénélee se garde bien de voler dans le ciel car les hauteurs lui font horreur depuis que son ami et parent Phaéton y a été foudroyé par Zeus (*Métamorphoses*, II, v. 308 et 309 ; II, v. 377 et 378)

<sup>101</sup> Le poète fait allusion à la fameuse histoire racontée par Macrobe (*Saturnales*, II, 4) : Octavien, le futur Auguste, revenant à Rome après sa victoire à Actium, se fait aborder par un dresseur de corbeaux qui lui présente l'un d'eux. Ce corbeau fait l'honneur à Octavien de le saluer par son nom et de le féliciter de sa victoire sur Marc-Antoine.

<sup>102</sup> Le paon, fils d'Arestor, est Argus. C'est lui qui était doté de cent yeux répartis sur tout le corps et à qui Junon avait confié la garde de Io. Il n'était pas exactement un paon, mais quand Hermès, sur l'ordre de Zeus, l'a tué, ses yeux ont été placés sur la queue du paon, animal consacré à Junon (Cf. *Métamorphoses*, I, v. 624)

<sup>103</sup> « Ceux qui imitent le mieux la voix humaine sont les perroquets qui suivent même une conversation. [...] Il salue les empereurs et prononce les paroles qu'on lui apprend » (Pline l'Ancien, *Histoires Naturelles*, X, 117).

<sup>104</sup> « L'espèce des pies est moins renommée parce qu'elles ne viennent pas de loin, mais elles sont capables de parler plus et mieux » (*Histoires Naturelles*, X, 118).

<sup>105</sup> Comme il est question de laurier dans le vers suivant, on pourrait se demander si le poète ne se prend pas pour la pythie et ne fait pas comme s'il mâchait du laurier pour dire des paroles de vérité.

<sup>106</sup> Daphné est une nymphe transformée en laurier pour échapper aux étreintes d'Apollon. Pour se consoler, le dieu fit du laurier des couronnes pour les poètes vainqueurs ou pour le triomphe des chefs militaires (*Métamorphoses*, I, 452 et svt).

Le chêne n'ornait pas le vainqueur des jeux pythiques<sup>107</sup>.

La jeune femme thrace<sup>108</sup> ne portait pas de thyrses.

Xanthis<sup>109</sup> ne prenait pas plaisir à cueillir des fleurs

Pour les donner en présent au berger troyen<sup>110</sup>.

145 L'Arabe ne fournissait pas la cannelle, ni le Sabéen l'encens.

Toi, Cilicien, dès lors, tu ne donnais pas le safran, ni aucun baumier

Ni l'herbe rouge à l'enveloppe de hyacinthe

L'écorce n'apparaissait pas sur Dryope<sup>111</sup>, devenue un arbre

Séchaient le buis, le myrte à la pointe blanchissante

150 Le micocoulier dont on a oublié la saveur et le saule lui-même<sup>112</sup>.

Seul le cyprès<sup>113</sup>, enduit d'une rosée funèbre,

Croissait en se développant par de nouvelles feuilles.

C'est sur sa branche funeste que s'installe

l'oiseau de Pluton [...]

---

<sup>107</sup> Les Jeux pythiques se déroulent à Delphes, en l'honneur d'Apollon. Ils commémorent sa victoire sur le serpent Python et sont aussi destinés à apaiser la déesse auquel le monstre appartenait. Il est à noter que ce n'était pas une couronne de chêne qui venait récompenser les vainqueurs des Jeux pythiques, mais une couronne de laurier. Comme Martin Thierry prend volontairement des libertés par rapport à la vérité historique ou mythologique, il est difficile de savoir s'il s'est trompé ou non. Il est donc vrai que les couronnes de chêne n'ornaient pas la tête des poètes vainqueurs, mais en cela, il n'y a rien d'anormal ou d'insolite comme dans les vers précédents. Nous supposons donc qu'il y a une erreur, ou tout du moins une approximation de la part de Martin Thierry.

<sup>108</sup> Les Cicones est un peuple de Thrace, qui s'est établi près d'Ismaros, ville qu'Ulysse et ses compagnons pillèrent (Cf. *Odyssée*, IX, v. 40 et svt). Les thyrses sont les attributs des Bacchantes, femmes possédées par Dionysos et consacrées à lui. Les thyrses sont des bâtons surmontés d'une pomme de pin. Evoquant Byblis, Ovide la compare aux Bacchantes : « [...] et profugi sequitur vestigia fratris / Utque tuo motae, proles Semeleia, thyrsos / Ismariae celebrant repetita trienna bacchae / Byblida non aliter latos ululasse per agros / Bubasides videre nurus[...] » L'Ismaros est à la fois une ville et une montagne de Thrace. La jeune femme thrace est donc probablement une bacchante, mais une bacchante sans sa thyrses, ce qui est inouï.

<sup>109</sup> Le Xanthe est un autre nom de Scamandre, un fleuve de Troade. La fille du Xanthe est donc une troyenne. Il s'agit d'Oenone, une nymphe qu'a épousée Pâris, alors qu'il n'était qu'un simple berger sur le mont Ida. Mais une fois que Vénus lui eut promis la main d'Hélène, la plus belle femme du monde, Pâris abandonna Oenone. Cette histoire est évoquée par Ovide dans une lettre adressée à Pâris et qu'il prête à Oenone (*Héroïdes*, V). Les vers 143 et 144 peuvent être interprétés de deux façons. Soit ils évoquent le temps de leur idylle champêtre où les deux amants vivaient simplement dans les bonheurs de la nature et l'on peut aisément imaginer Oenone cueillir des fleurs pour les offrir à son époux. Soit ils évoquent la science qu'Oenone avait reçue d'Apollon. En effet, elle était experte en plantes médicinales. Elle avait dit autrefois à Pâris qu'elle pourrait le guérir si un jour il se blessait. Revenu un jour pour cela, il fut éconduit par la nymphe qui ne lui avait pas pardonné son abandon. Les herbes salutaires pourraient être les fleurs dont parle le poète. Nous pensons cependant que la première hypothèse est meilleure car la seconde est trop conforme à la réalité.

<sup>110</sup> Ilion est un autre nom de Troie. Ce berger est Pâris.

<sup>111</sup> Nous avons remplacé *Dyope* par *Dryope* qui est un personnage de la mythologie. Dryope était venue, avec sa sœur et son fils en bas âge, cueillir des fleurs près d'une mare. C'est ainsi qu'elle cueillit des fleurs de lotus, mais aussitôt, à sa grande surprise, elle vit que du sang coulait des tiges coupées. Elle se rendit compte que c'était une nymphe qui s'était métamorphosée en lotus pour échapper à un poursuivant. Elle l'avait donc mutilée. La vengeance de la nymphe ne tarda pas. Dryope ne put s'enfuir car elle prenait racine et elle fut progressivement recouverte d'écorce. Elle était devenue un arbre. Comme dans notre poésie, presque rien ne se passe comme prévu, l'écorce ne recouvre pas Dryope.

<sup>112</sup> On peut remarquer qu'après les sons divers, produits par les oiseaux, viennent les saveurs, produites par les plantes. Il existe un ordre très clair dans le récit.

<sup>113</sup> L'image est très belle et très symbolique. Toute la végétation est desséchée ; le seul arbre qui reste vert est l'arbre de la mort.

- 155 L'impie Tisiphone<sup>114</sup> a hurlé en proférant une parole furieuse  
L'Euménide<sup>115</sup>, hélas, va toujours au-delà de la sagesse humaine<sup>116</sup>  
Mais dans quel but, la Saturnienne<sup>117</sup>, poussée par une fureur implacable  
A-t-elle ébranlé les demeures célestes d'un coup de tonnerre ?  
Et ensuite, Eole<sup>118</sup>, de sa hauteur, a lâché ses vents de tempêtes
- 160 Et il exhale à grand bruit, par son souffle, des sifflements stirdents.  
C'est alors qu'hélas, Borée<sup>119</sup>, le Vulturne<sup>120</sup> et l'Auster<sup>121</sup> se déchaînent  
Le Notus arrache toute chose par son souffle dévastateur.  
La chétive Eolienne<sup>122</sup> reste en vie un peu, la pointe de son épée sortie,  
Et s'effondre par une mort subite.
- 165 En effet, elle préféra mettre un terme aux grandes souffrances de sa vie  
Plutôt que de subir la colère noire de son père.  
Enfin, arriva l'Eurus<sup>123</sup>, plus violent que l'ourse scythe  
Et il fit entendre des bruits terrifiants.  
Doris<sup>124</sup> s'agite, Prothée<sup>125</sup> est abattu par un noir tourbillon,
- 170 Galathée<sup>126</sup> prend peur face aux attaques

---

<sup>114</sup> Tisiphone est l'une des trois Erinyes. Elle châtie les criminels et Ovide nous en fait une description effrayante (*Métamorphoses*, IV, v. 464 et suiv.). C'est peut-être pour cela, outre qu'elle est associée aux Enfers (et donc à l'enfer), qu'elle est qualifiée d'impie.

<sup>115</sup> Les Euménides sont les Erynies. C'est un terme agréable par lequel les hommes tentaient de se les concilier. Il s'agit toujours de Tisiphone.

<sup>116</sup> Nous ne savons pas bien quel sens donner à ce vers. Nous supposons que les Furies sont jugées excessives dans leur emportement et qu'elles punissent les coupables bien au-delà de ce que feraient des hommes sages. Ce n'est qu'une hypothèse que nous formulons faute de mieux.

<sup>117</sup> Il est difficile de savoir quelle déesse est désignée sous le nom de Saturnienne, même si, en général, il s'agit de Junon. Il semblerait qu'il s'agisse toujours de Tisiphone, si l'on suit le fil du poème. Cependant, les Erinyes ne sont pas nées de Saturne, mais d'Ouranos, puisqu'elles sont issues des gouttes de sang versées sur Gaïa après l'attentat perpétré par Saturne. A l'origine, les Erinyes sont les déesses de la stricte justice et de la vengeance, mais il semblerait bien qu'elles incarnent ici, du fait de leur aspect et de leur demeure, le mal et la révolte contre Dieu. Cela pourrait expliquer que Tisiphone se caractérise par son impiété et qu'elle s'en prenne au ciel. Si elle est appelée saturnienne, c'est peut-être parce qu'au Moyen Age, Saturne pouvait représenter les forces obscures et maléfiques. De plus, il a été précipité du ciel dans le Tartare où il est enfermé. Cette situation pouvait le faire assimiler à Satan, surtout que les Titans et les Géants étaient parfois confondus dans leur lutte contre Jupiter, le dieu de la lumière et de la justice.

<sup>118</sup> Eole est le maître des vents (*Odyssée*, X). Il peut donc être violent quand il les déchaîne (*Enéide*).

<sup>119</sup> Borée est le vent du Nord. On l'appelle aussi l'aquilon. Il apporte le froid et souffle particulièrement en Scythie (*Métamorphoses*, I, 65).

<sup>120</sup> Le Vulturne est un vent du sud-est. C'est l'équivalent de l'Eurus.

<sup>121</sup> L'Auster est le vent du Sud. On l'appelle aussi le Notus. Il apporte la pluie. C'est lui provoque le déluge (*Métamorphoses*, I, v. 264).

<sup>122</sup> Il s'agit de Canacé, la fille d'Eole. Dans la lettre à Macaré qu'Ovide lui fait écrire, elle se plaint de la dureté et de la violence de son père qu'elle identifie au roi des vents. Amoureuse de son frère Macaré, elle eut un enfant de lui qu'elle essaya d'abord d'éliminer avec l'aide de sa nourrice avant qu'il ne naisse. Une fois l'enfant né, la nourrice tente de l'extraire discrètement du palais, mais un vagissement du nouveau-né trahit sa présence. Eole entre alors dans une colère terrible qui glace d'épouvante Canacé. Il ordonne que l'enfant soit la proie des chiens, des oiseaux ou des loups et il fait donner à Canacé une épée pour qu'elle se tue (Cf. *Les Héroïdes*, XI).

<sup>123</sup> Ce vent peut être violent (Cf. *Métamorphoses*, XI, v. 481 et XV, v. 603).

<sup>124</sup> Doris est une fille d'Océan et de Thétys. Elle a épousé Nérée et a mis au monde les très nombreuses Néréides. Elle représente ici la mer (Cf. *Métamorphoses*, II, v. 11).

<sup>125</sup> Protée est aussi un dieu de la mer (Cf. *Métamorphoses*, II, v. 9). Il a le pouvoir de changer de formes quand il le souhaite (Cf. *Métamorphoses*, VIII, V.731 et suiv.).

<sup>126</sup> Galatée est une charmante nymphe des mers à la peau blanche comme le lait. Elle a été aimée par le cyclope Polyphème qu'elle a constamment repoussé. Un jour que Polyphème la surprendra en compagnie de

Et Neptune<sup>127</sup>, tiré par ses chevaux, inspecte les hautes mers  
Qu'il ne peut couper de son trident<sup>128</sup>, car elles sont en mouvement.  
La redoutable Charybde<sup>129</sup> se projeta dans l'immensité de la mer  
Et l'avidé Scylla s'ouvrit dans un tourbillon en sens inverse.  
175 Le fond de la source engloutit Hylas<sup>130</sup>. Hellè<sup>131</sup>, voyant au loin, avec terreur,  
Les symplégades de la mer gonflée, se mit à dépérir.  
Les fourberies de Nauplius<sup>132</sup> se manifestèrent dans les eaux de l'Eubée<sup>133</sup>  
Et le cap Malée<sup>134</sup> fut assez connu des habitants d'Argos<sup>135</sup>  
C'est ici qu'Aegon<sup>136</sup>, bien qu'il fût attaché aux rochers de la mer Egée,

---

son rival Acis, il attaquera le couple. Galatée sera saisie d'épouvante tandis qu'Acis finira écrasé par un rocher (Cf. Théocrite, *Idylle*, 6 et 11 ; Ovide, *Les Métamorphoses*, XIII, v. 750 à 869). Dans le récit que fait Ovide, on trouve ce vers lorsque Galatée est attaquée : « *Ast ego vicino pavefacta sub aequare mergor* (v. 878). Ce vers a peut-être inspiré notre poète : on y retrouve approximativement le verbe *pavere*.

<sup>127</sup> Neptune règne sur la mer. Le cheval est l'animal qui lui est associé. C'est lui qu'il voulut offrir aux Athéniens pour qu'ils le choisissent comme dieu tutélaire. Mais il était aussi représenté sur un char tiré par des êtres mi-serpents, mi-chevaux.

<sup>128</sup> Le trident est l'emblème principal de Neptune. C'est l'emblème de son pouvoir sur la mer : c'est avec lui qu'il démonte ou apaise les flots. Mais dans notre poème, la mer est si déchaînée, que Neptune lui-même semble quelque peu dépassé et en difficultés : son trident semble assez inefficace.

<sup>129</sup> Charybde est un énorme tourbillon qui aspire puissamment tout ce qui vient à sa portée. C'est un monstre marin insatiable (Cf. *Odyssée*, XII). Dans le vers suivant, il est question de Scylla, un autre monstre marin qui fait face à Charybde, dans le détroit de Messine, entre la Sicile et l'Italie. Il s'agit d'un redoutable monstre, doté de six gueules qui attrapent les marins qui se détournent trop de Charybde. Dans notre poème, Martin Thierry semble confondre, volontairement ou non, les deux monstres, puisque Charybde s'élanche dans la mer comme si elle était dotée de têtes et qu'elle voulait dévorer les marins. Quant à Scylla, elle est assez clairement représentée sous la forme d'un tourbillon irrésistible.

<sup>130</sup> Hylas était un très beau jeune homme aimé par Hercule. Alors qu'il puisait de l'eau dans une source, une nymphe, séduite par sa beauté, l'attira au fond de l'eau et jamais on ne le revit (Cf. Apollonios de Rhodes, *Argonautiques*, I, 1207-1362 et Théocrite, XIII, Properce I, 20).

<sup>131</sup> Hellè est la sœur de Phrixos. Comme son frère, elle fut transportée sur le dos du grand bélier à la toison d'or, mais contrairement à lui, elle tomba et se noya (dans le détroit des Dardanelles) avant d'arriver en Asie (Cf. Apollonios de Rhodes, *Argonautiques*, I). Les symplégades sont des écueils mobiles, qui s'écartent et se referment rapidement, broyant tout ce qui se trouve au milieu. Avertis par le vieillard Phinée, les argonautes parviennent de justesse à les franchir. Martin Thierry semble faire de la vue des Symplégades la cause de la mort d'Hellè.

<sup>132</sup> Martin Thierry fait allusion à la méchante ruse qui valut le naufrage d'une partie de l'équipage grec et la mort d'Ajax, fils d'Oilée : « Comme le convoi principal de l'armée grecque, au retour de Troie, était arrivé à la hauteur des Gyres ( Les Roches Rondes, au voisinage du Cap Capharée, au sud de l'Eubée ), Nauplios alluma, pendant la nuit, un grand feu sur les récifs. Les Grecs, pensant qu'ils étaient au voisinage d'un port, mirent le cap sur la lumière, et leurs navires furent fracassés. C'est dans ce naufrage que périt Ajax, fils d'Oilée. » (Dictionnaire de la mythologie de Pierre Grimal page 309)

<sup>133</sup> Martin Thierry fait probablement allusion à la méchante ruse qui valut le naufrage d'une partie de l'équipage grec et la mort d'Ajax, fils d'Oilée : « Comme le convoi principal de l'armée grecque, au retour de Troie, était arrivé à la hauteur des Gyres ( Les Roches Rondes, au voisinage du Cap Capharée, au sud de l'Eubée ), Nauplios alluma, pendant la nuit, un grand feu sur les récifs. Les Grecs, pensant qu'ils étaient au voisinage d'un port, mirent le cap sur la lumière, et leurs navires furent fracassés. C'est dans ce naufrage que périt Ajax, fils d'Oilée. » (Pierre Grimal, *Dictionnaire de la mythologie* p. 309)

<sup>134</sup> Cap du sud de la Laconie, région du Péloponnèse.

<sup>135</sup> Argos est une ville grecque située en Argolide. Chez Homère, les Argiens sont souvent confondus avec les Achéens et désignent les Grecs en général.

<sup>136</sup> On pourrait penser qu'il s'agisse d'Aegaeon, l'autre nom de Briarée, l'Hécatonchire protecteur de Zeus, mais il n'a aucun rapport avec la mer. Ovide mentionne un Egéon, un dieu marin qui presse le dos des baleines (*Métamorphoses*, II, 10). C'est peut-être de lui qu'il s'agit. Il se peut aussi que le nom désigne Egée, le roi d'Athènes et le père de Thésée. On se rappelle qu'il guettait avec angoisse le retour de son fils et qu'à la vue de la voile noire que Thésée avait oublié d'enlever, il se précipita du haut d'un rocher et se noya dans

- 180 Se précipita, de dos, dans les profondeurs impitoyables de la mer.  
Le lesbien Arion<sup>137</sup> n'attira pas, grâce à sa lyre, ses fameux dauphins  
Mais il coula dans les eaux obscures.  
Les poissons couverts d'écailles<sup>138</sup>, comme s'ils étaient une baleine bretonne<sup>139</sup>,  
Se laissent couler dans les profondeurs tandis que la mer s'avance.
- 185 Alors, le malheureux capitaine du navire ne se soucia pas de tendre ses filets trompeurs,  
Pendant que la haute mer se retirait.  
Je chanterai des prodiges. L'Océan<sup>140</sup> avait laissé partir son fils<sup>141</sup>  
Et les vents ayant été lâchés, il donna comme consigne de ne pas hâter le pas.  
Enfin le bleu Triton<sup>142</sup> soulève les flots écumants
- 190 Afin que l'eau disperse les bateaux recourbés.  
La très gracieuse Vénus n'y put rien, ni la Minerve<sup>143</sup> cultivée  
Bien qu'elles se fussent plaintes l'une ou l'autre à Jupiter.  
Le bateau d'Enée<sup>144</sup> subit le déferlement des flots menaçants  
La barque grecque fut engloutie dans le golfe de Capharée<sup>145</sup>.
- 195 Malchanceux Palinure<sup>146</sup>, ne tombes-tu pas de ton vaisseau Phrygien ?  
Reposes-tu, enseveli dans une terre inconnue ?  
On voit bien que tu fuis avec peine Nérée<sup>147</sup> qui est agité d'un rire terrible  
Et que, naufragé, tu fuis les lacs enragés de Typhon<sup>148</sup>.

---

l'eau qui porta depuis lors son nom (Plutarque, *Vies parallèles*, XXII, 1). Martin Thierry place peut-être ce rocher sur le cap Malée.

<sup>137</sup> Revenant de Sicile où il avait remporté le premier prix du concours poétique, Arion fut capturé et menacé de mort par les marins du bateau sur lequel il se trouvait. Il obtint d'eux la permission de jouer une dernière fois de la lyre avant de mourir. Il joua alors si bien qu'il attira les dauphins tout autour du bateau. Il finit par sauter dans l'eau et monta sur le dos d'un dauphin qui le ramena chez lui (Cf. Hérodote, *L'Enquête*, I, 24). Martin Thierry prend ici le contrepied de l'histoire puisque la lyre fut inefficace pour attirer les dauphins.

<sup>138</sup> Expression que l'on retrouve dans la *silve Leander* (v.6).

<sup>139</sup> Il faut supposer que le verbe s'accorde avec l'attribut et non pas le sujet.

<sup>140</sup> Océan est un enfant de Gaïa et d'Ouranos (Hésiode, *Théogonie*, 133).

<sup>141</sup> Nous ne savons pas de qui il peut s'agir. Océan a enfanté les fleuves et les Océanides. Ils sont extrêmement nombreux. Il semblerait toutefois, pour que le vers ait du sens, que le fils dont il est question soit Triton qui est évoqué deux vers plus loin. Cependant, Triton n'est pas un fils d'Océan, mais de Poséidon et d'Amphitrite (Hésiode, *Théogonie*, 930 et 931). On comprendrait alors qu'Océan a envoyé Triton pour agiter la mer.

<sup>142</sup> C'est un dieu de la mer, muni d'une conque qui lui sert de trompette. Il a un pouvoir sur la mer. C'est lui qui agit, sur l'ordre de Zeus, pour ramener les eaux, à la fin du déluge (*Métamorphoses*, I, v.333 et suiv.).

<sup>143</sup> Pour expliquer la présence de Vénus et de Minerve dans un contexte de tempête, nous pensons que ces deux déesses sont convoquées ici en tant que protectrices l'une d'Enée, l'autre d'Ulysse. Minerve est en effet souvent l'équivalente d'Athéna. Dans l'*Enéide* et dans l'*Odyssée*, les deux déesses avaient su tant bien que mal préserver de la mort leurs protégés, mais dans le *poème du Chaos*, elles semblent impuissantes.

<sup>144</sup> Fils de Vénus, ce troyen est considéré comme l'ancêtre des Romains. C'est le héros de l'*Enéide*.

<sup>145</sup> Le cap Caphéré (*Caphaerea*) se trouve en Eubée. C'est là que Diomède essuya une terrible tempête et perdit beaucoup d'hommes. Il doit son salut à l'assistance d'Athéna (*Métamorphoses*, XIV, v. 470 et suiv.).

<sup>146</sup> Palinure est le fidèle pilote du vaisseau d'Enée. Alors qu'ils étaient presque arrivés au terme de leur périple, Palinure cède au sommeil et tombe dans l'eau. Cet épisode pathétique est relaté dans l'*Enéide*, V, v. 835 à 871). Le poète semble supposer que Palinure ne s'est pas noyé, mais qu'il a pu regagner la rive à la nage, et qu'il est enterré sur la terre ferme, et non englouti dans la mer.

<sup>147</sup> Nérée est le fils de Pontos. C'est le « Vieillard de la mer ». C'est un dieu bon et digne de confiance (*Théogonie*, v. 233 à 236). Le « rire horrible » ne semble pas lui convenir.

<sup>148</sup> Il semblerait qu'il s'agisse du redoutable adversaire de Zeus qui voulait mettre le chaos dans le cosmos organisé par Zeus et prendre sa place. Ovide le prend pour un Géant à cent bras qui effraya tous les dieux qui se cachèrent en Egypte sous la forme d'animaux (Cf. *Métamorphoses*, III, v. 303 et V, v. 321 et suiv.). Le vers porte lui aussi l'idée de fuite.

- Est-ce que Laërte<sup>149</sup> n'avait pas d'expérience de l'immensité marine ?  
200 Ou est-ce que les eaux ne porteraient pas Démophon<sup>150</sup> emporté par les flots ?  
Ce n'est pas assez. La fille de Thaumatas<sup>151</sup> revêtit des levers aux couleurs variées  
D'où sortit une pluie aux eaux abondantes,  
Telles qu'il s'en répandit à l'époque de Deucalion<sup>152</sup>  
Alors qu'une tempête continue recouvrait le vaste sol.  
205 Les naïades<sup>153</sup> étonnées de voir les fleuves prendre du volume, en recueillant la pluie des nuages,  
Se cachèrent dans la mer occidentale.  
L'Eridan<sup>154</sup> se gonfla en raison de l'accroissement de l'afflux d'eau,  
Incapable d'emprunter son cours habituel.  
Il se gonfla, submergeant tout, emportant avec lui plus de choses qu'une armée  
210 Osant recouvrir les maisons étrusques.  
L'Hydaspe<sup>155</sup>, rejoint par le rapide Indus<sup>156</sup>, s'écoule hors de son lit.  
Et, très grand Nil<sup>157</sup>, tu entraînes l'espèce des serpents.

---

<sup>149</sup> Laërte est le père d'Ulysse. Ce dernier, que ce soit dans l'œuvre d'Homère ou dans les *Métamorphoses* d'Ovide, est souvent appelé son fils.

<sup>150</sup> Les flots qui emportent pour Démophon peuvent faire allusion à l'*Héroïde* n° 2, la lettre de Phyllis à Démophon. Ce dernier est le fils de Thésée et de Phèdre. A son retour de Troie, il fut accueilli par le roi Lycurgue qui lui donna sa fille Phyllis en mariage. Mais il l'abandonna et partit pour Athènes. Les flots l'éloignent donc de son épouse. Il est moins probable que le vers renvoie à un autre Démophon, le fils de Métanire que Déméter voulait rendre divin en le plongeant dans les flammes. Surprise une nuit par Métanire effrayé, elle fit tomber l'enfant qui mourut ou n'accéda pas à l'immortalité (Cf. *Hymnes homériques, à Déméter*, v. 231 et suiv.).

<sup>151</sup> La fille de Thaumatis est Iris (Cf. Hésiode, *Théogonie*, v. 265 et 266), la déesse messagère (Cf. *Iliade*). Elle participe au déluge et symbolise l'arc-en-ciel (Cf. *Métamorphoses*, I, v. 271 et suiv.). Elle revêt différentes couleurs, ce qu'évoque le vers.

<sup>152</sup> Deucalion est avec Pirrha, le seul survivant du déluge, provoqué par Jupiter pour supprimer les hommes devenus trop méchants. Deucalion a été épargné car il était juste et respectueux des dieux (Cf. *Métamorphoses*, I, v. 318 et suiv.).

<sup>153</sup> Les Naïades sont des nymphes des eaux. Elles s'étonnent de la montée des eaux comme les Néréides dans le récit d'Ovide : « Les Néréides s'émerveillent de voir au fond des eaux, des parcs, des villes, des maisons » (*Métamorphoses*, I, v. 302, traduction de Georges Lafaye).

<sup>154</sup> L'Eridan est le nom poétique du Pô. C'est dans ce fleuve que Phaéton tombe (*Métamorphoses*, II, v. 324). Le débordement des fleuves est évoqué par Ovide quand il raconte le déluge : « Mais Neptune [...] convoque les fleuves ; quand ils sont entrés au séjour de leur maître : « Une longue exhortation, dit-il, n'est point nécessaire. Déployez vos forces ; il le faut. Ouvrez vos demeures, renversez vos digues, lancez vos flots à toutes brides. » L'ordre était donné ; ceux-ci s'en retournent, dégagent les bouches des sources et, d'une course effrénée, roulent vers les mers. [...] Débordés, les fleuves s'élancent à travers les plaines découvertes ; avec les récoltes ils emportent les arbres, les troupeaux, les hommes, les maisons... » (*Métamorphoses*, I, traduction de Georges Lafaye)

<sup>155</sup> L'Hydaspe est un affluent de l'Indus. C'est ce fleuve qui séparait l'armée d'Alexandre et celle de Poros, le roi indien. En évoquant le débordement de l'Hydaspe, Martin Thierry a peut-être en tête les pluies diluviennes qui firent déborder le fleuve au moment où Alexandre passa à l'attaque : « L'Hydaspe coulait entre les deux camps et Poros tenait constamment ses éléphants rangés en face de lui, pour lui barrer le passage. [...] Puis, par une nuit d'orage sans lune, prenant avec lui une partie de ses fantassins et les meilleurs de ses cavaliers, il s'avança loin des ennemis et passa dans une île de petite taille. Là, des pluies torrentielles, accompagnées d'éclairs et de coups de tonnerre, s'abattirent sur son armée. Il vit succomber plusieurs soldats, consumés par la foudre, mais ce l'empêcha pas de quitter l'île et de gagner la rive opposée. L'Hydaspe avait été grossi par l'orage et débordait par une large brèche où se portait la plus grande partie de ses eaux. Les soldats d'Alexandre ne parvenaient pas à prendre pied solidement au milieu des flots, car le sol était glissant et s'affaissait autour d'eux » (Cf. Plutarque, *Vies parallèles, Alexandre*, LX, 1 à 5, traduction d'Anne-Marie Ozanam).

<sup>156</sup> L'Indus est un fleuve important de l'Inde.

<sup>157</sup> Fleuve d'Egypte. Les espèces de « serpents » qu'entraîne le Nil sont très vraisemblablement des crocodiles. Pline l'Ancien insiste sur leur longueur impressionnante. Leurs gueules particulièrement

- Le grand Euphrate a oublié sa lutte avec le Tigre<sup>158</sup> profond,  
Chacun est grand, leurs eaux ayant fusionné.<sup>159</sup>
- 215 Le Tibre<sup>160</sup>, se dressant, a entouré les palais romains,  
Le froid Ister<sup>161</sup> a recouvert les richesses de Pannonie<sup>162</sup>,  
L'Oaxis rapide a traversé la Crête menteuse<sup>163</sup>,  
L'immense Elore<sup>164</sup> a ravagé les champs siciliens.
- Pourquoi évoquerais-je les eaux du Rhin et les affluents du Rhône ?
- 220 Ou pourquoi évoquerais-je tes flots, cruelle Garonne ?  
L'inondation recouvre tout. Le Pactole<sup>165</sup>,  
Du fait qu'un torrent se soit mêlé à lui, a perdu ses rivages chargés d'or.  
L'Hermus<sup>166</sup> a fait perdre aux Lydiens leur surnom doré,  
L'Hèbre<sup>167</sup> thrace n'était plus resplendissant d'or.
- 225 Le Tessin<sup>168</sup> devenu putride a jeté la terreur chez les Insubres<sup>169</sup> en les encerclant de ses eaux.  
La soif devenue plus intense les a chassés d'Italie<sup>170</sup>.  
Et le Tage<sup>171</sup>, méconnaissable, a stupéfait les Ibères rapides.

---

redoutables ainsi que le fait qu'ils peuvent vivre hors de l'eau, peuvent expliquer qu'ils soient comparés à des serpents : « Dans le Nil vit le crocodile, un monstre à quatre pattes, et dangereux sur la terre comme dans le fleuve [...] il a la mâchoire supérieure mobile pour mordre ; d'ailleurs les rangées de ses dents s'engrènent en forme de peigne et sont redoutables. Sa longueur dépasse presque toujours dix-huit coudées [...] Aucun animal n'arrive à de plus grandes dimensions relativement à sa petitesse en naissant. » (Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, VIII, *les animaux terrestres*, 89)

<sup>158</sup> Le Tigre est un fleuve d'Asie sur lequel était bâtie Ninive. Avec l'Euphrate, autre fleuve d'Asie, il encadre la Mésopotamie, terre particulièrement fertile (Cf Hérodote, *L'Enquête*, I, 193) A force de déborder, les deux fleuves se rejoignent et n'en forment plus qu'un. Babylone était construite autour de l'Euphrate..Babylone et Ninive pouvaient être considérées comme rivales. En 612 av. J-C, Ninive, la capitale assyrienne tomba. En 605 av. J-C, Babylone devint la nouvelle capitale du Proche-Orient.

<sup>159</sup> On peut comprendre qu'au lieu d'être en concurrence l'un avec l'autre, les deux fleuves n'en forment plus qu'un, parce que leurs eaux ont tellement débordé de leurs lits, qu'elles se sont rejointes.

<sup>160</sup> Fleuve qui traverse Rome. Il faut comprendre que le Tibre en débordant, s'est répandu tout autour du Palatin.

<sup>161</sup> L'Ister est un autre nom du Danube. Plutarque y fait allusion à propos d'Alexandre (*Vies parallèles*, XI, 5), ainsi que Virgile (*Géorgiques*, III, v. 350).

<sup>162</sup> La Pannonie correspond à la Hongrie. Derrière le mot richesses, il faut comprendre les riches plaines.

<sup>163</sup> Les Crétois avaient la réputation de mentir.

<sup>164</sup> L'Elore est un fleuve de Sicile. Hérodote le mentionne au livre VII de son *Enquête* (154).

<sup>165</sup> Le Pactole est un fleuve de Lydie. Ses eaux contenaient des paillettes d'or, comme le signale Hérodote : « [...] sur les bords du Pactole qui, chargé de paillettes d'or, descend du Tmolos, traverse la grand-place de Sardes et se jette ensuite dans l'Hermos qui, lui, se jette dans la mer. » (*L'Enquête*, V, 101). Ovide, dans ses *Métamorphoses* en donne l'explication mythologique, en évoquant la figure du roi Midas (XI, v. 85 et sv). Il faut probablement comprendre que l'afflux d'eau a dilué fortement l'or contenu dans le Pactole.

<sup>166</sup> Fleuve important de Lydie. Le Pactole, chargé d'or, se jette en lui. Il participe alors peut-être, dans l'esprit du poète, à la richesse charriée par le Pactole.

<sup>167</sup> L'Hèbre est un fleuve thrace, c'est en lui qu'a été jeté la tête d'Orphée (*Métamorphoses*, II, v. 257 et XI, v. 50).

<sup>168</sup> Le Tessin est un fleuve de Gaule. Le vers fait apparemment allusion à une défaite romaine retentissante qui a eu lieu à cet endroit lors de la guerre contre Hannibal. En effet, la frayeur suscitée aux alentours par la gigantesque inondation, fait écho à l'épouvante suscitée par l'avancée irrésistible des Carthaginois. La souillure qui affecte le fleuve peut faire penser aux nombreux soldats qui y ont péri.

<sup>169</sup> Peuple de la Gaule transpadane. En effet, le Tessin se situe bien dans cette région.

<sup>170</sup> L'Ausonie est un nom qui désigne une région de l'Italie et par extension l'Italie tout entière.

<sup>171</sup> Le Tage est un fleuve qui traverse la péninsule ibérique.

- Combien l'amour pernicieux a porté préjudice à un grand nombre de personnes<sup>172</sup> !  
Hélas, combien en a-t-il épuisé ? Ecoutez de bonnes paroles,  
230 Le méchant Gygès<sup>173</sup> a cessé d'arracher de profondes sépultures. Je me laisse emporter.  
Et la gloire n'a été accordée à aucune source  
Aucune Grâce<sup>174</sup> ne se cache dans la source acidalienne<sup>175</sup>  
La vénérable Clio<sup>176</sup> a haï la Castalie  
La troupe des Bacchantes<sup>177</sup> a renoncé à la salubre Clitorium<sup>178</sup>  
235 Mnémosyne<sup>179</sup> s'est éloignée bien loin, Calliope<sup>180</sup> est partie loin des rivages  
Voici que, m'imposant le silence, je me retiens de mettre en vers plusieurs thèmes.  
Tirrhésias<sup>181</sup> était embarrassé pour savoir à quel sexe il pouvait prétendre  
Et il a rougi de voir un tel chaos.  
Pendant ce temps-là, on la nuit environnée d'ombres ténébreuses  
240 Sembla révéler la présence de la pauvre Nyctimène<sup>182</sup>.

---

<sup>172</sup> La transition entre le nouveau déluge et les méfaits de la passion amoureuse est abrupte. Peut-être que le poète, parmi les nombreuses victimes de l'amour, pense au sort de Léandre, noyé par amour. Son souvenir sert peut-être de transition entre la thématique de l'eau et celle de l'amour. En général, Martin Thierry ne chante pas les charmes de l'amour, mais met plutôt en garde ses lecteurs contre cette passion qui mène bien souvent au malheur (Cf. *épigramme* n°49). L'épigramme n°47, un peu énigmatique, fait peut-être aussi allusion à la noyade de Léandre.

<sup>173</sup> Gygès est un roi de Lydie. D'après Hérodote, avant de devenir roi, il était le garde du corps et le confident du roi Candaule qui était persuadé d'être marié avec la plus belle femme du monde et qui voulait que Gygès en soit également persuadé. Aussi le pressa-t-il de contempler en cachette sa femme en train de se dévêtir. Malgré ses réticences, Gygès suivit les consignes de son roi, mais il se fit remarquer. Extrêmement vexée et humiliée, la reine voulut se venger de son mari qu'elle soupçonna d'être l'instigateur de cette indiscretion. Le lendemain, elle convoqua Gygès et exigea de lui qu'il tue son mari sous peine qu'il soit mis lui-même mis à mort. Gygès se résolut donc à poignarder son roi et il lui succéda en épousant celle qu'il avait vue dans sa nudité (*L'Enquête*, I, 8 à 13). Platon raconte que c'est l'ancêtre de Gygès qui trouva un anneau capable de rendre invisible. C'est en s'en servant, qu'il séduisit la reine, qu'il tua le roi et qu'il prit le pouvoir (*République*, II, 359 -360). Dans ces deux versions, il n'est pas question de sépultures, mais du meurtre du roi. Martin Thierry connaissait-il bien l'histoire de Gygès ?

<sup>174</sup> Les Grâces, appelées aussi Charites, sont des divinités féminines de la beauté. Il y en a trois : Aglaé, Thalie et Euphrosyne. Elles sont souvent au service de Vénus qu'elles parent (*Odyssée*, VIII, 360 et suiv.).

<sup>175</sup> L'Acidalie est une fontaine située en Béotie, dans laquelle Vénus et les Grâces se baignaient.

<sup>176</sup> Clio est l'une des neuf Muses. Elle est assez souvent associée à l'histoire. La Castalie est une source consacrée à Apollon, le dieu qu'entourent les Muses. Normalement, les Muses se plaisent à se baigner dans cette source. Stace évoque la Castalie et indique qu'Apollon aime à s'y baigner : *Thébaïde*, I, 697.

<sup>177</sup> Les *Mimmallones* sont les Bacchantes. On trouve ce nom chez Stace (*Thébaïde*, IV, 660) : les Bacchantes ont déchiqueté des ours et des loups. Martin Thierry a peut-être forgé lui-même l'adjectif *mimmalonius* qui, d'après le Gaffiot, ne semble pas attesté. Mais c'est peut-être une faute d'impression. Perse emploie la forme *mimmaloneus* : Martin Thierry n'a donc peut-être pas recouru à Perse, sauf si, encore une fois, il s'agit d'une faute d'impression ou d'étourderie. Dans son édition de la *Thébaïde* (C.U.F), Roger Lesueur indique en note que le mot *Mimmallones* « est peut-être le nom macédonien des Bacchantes, il fut utilisé notamment par Lychophon de Chalcis, poète et savant sous Ptolémée Philadelphe, dans son *Alexandra* (v. 1564) » On voit que ce mot employé par Martin Thierry est un mot rare et un peu obscur.

<sup>178</sup> Clitorium est une ville d'Arcadie.

<sup>179</sup> Mnémosyne est la déesse de la mémoire. C'est la mère des Muses (Cf. *Théogonie*, v. 53 et suiv. et v. 135). Il semble qu'elle fuit la Castalie ou l'Arcadie, ce qui peut sembler étonnant.

<sup>180</sup> Calliope est une Muse. Elle est souvent associée à la poésie lyrique.

<sup>181</sup> Tirésias, né homme, est devenu une femme pendant sept ans, à la suite d'une intervention sur un couple de serpents. Jupiter et Junon le prirent pour arbitre dans leur dispute pour savoir qui, entre l'homme et la femme, prenait le plus grand plaisir dans l'accouplement (Cf. *Métamorphoses*, III, 323).

<sup>182</sup> Nyctimène, transformée en chouette par Athéna, cherchait à se cacher dans la nuit car elle avait honte de son inceste (*Métamorphoses*, II, v. 593 et suiv.). Le propre d'une nuit épaisse est de cacher, mais ce n'est pas le cas ici.

Les Furies<sup>183</sup> sont sorties du palais de l'infâme Orcus<sup>184</sup>  
Elles ont souillé les astres dangereux par des hydres féroces  
Alors les autres Parques<sup>185</sup> soufflant la mort redoublèrent les funestes éclairs  
Et déployèrent les torches destinées à brûler<sup>186</sup>.  
245 L'homme et la femme<sup>187</sup> pleine de ruses empoisonnées  
Retournèrent au vice antique une fois la stupeur chassée.  
La colère redoutable s'arma d'un trait funeste,  
Colère tout entière consacrée à la mort cruelle.  
La cupidité criminelle a accumulé les richesses que Crassus<sup>188</sup> cache dans des antres,  
250 Et elle a machiné toutes sortes de méfaits.  
La funeste Vénus<sup>189</sup> s'est réjouie d'avoir mené des choeurs<sup>190</sup>  
Et d'avoir tenu dans ses mains<sup>191</sup> de nombreux chefs.  
Pas besoin de détours, je plie les voiles qui sont extrêmement tendues,  
Il me pèse de mettre en marche le bateau consolidé<sup>192</sup>  
255 Qui fait avancer en masse le ciel et l'air<sup>193</sup>  
Et la terre mélangée est assujettie aux eaux de la mer.  
Pour faire bref, tous les éléments créés indiquèrent  
Un signe de mauvais augure, des catastrophes effroyables et des renversements néfastes.  
Fin.

---

<sup>183</sup> Les Furies sont comme les Erinyes. Elles demeurent dans les Enfers ou en sortent pour tourmenter sur terre les grands criminels.

<sup>184</sup> Dieu des enfers.

<sup>185</sup> Ce sont les déesses qui fixent le destin des hommes.

<sup>186</sup> Ou à allumer les bûchers funéraires, à moins que ce ne soit les autodafés.

<sup>187</sup> *Plena* semble porter uniquement sur le mot *foemina*, même si un accord avec le mot le plus proche n'est toutefois pas impossible étant donné que l'homme aussi tombe dans le vice. Martin Thierry se fait ici l'écho d'une certaine tradition qui fait de certaines femmes, celles de la lignée spirituelle d'Eve, des inspiratrices du mal.

<sup>188</sup> Crassus passait pour être l'homme le plus riche de Rome. Plutarque, dans sa vie de Crassus, évoque ses grandes richesses et met le doigt sur sa cupidité immodérée : « Selon les Romains, un seul défaut, l'amour des richesses, faisait de l'ombre aux nombreuses qualités de Crassus ; en vérité, ce n'était pas, semble-t-il, son seul défaut, mais le plus grand de tous, celui qui éclipait les autres. Comme principales preuves de sa cupidité, on évoque la manière dont il s'enrichit et l'importance de sa fortune (Plutarque, *Vie de Crassus*, II, traduction d'Anne-Marie Ozanam). Cicéron, évoquant un haut degré de richesse, fait référence à Crassus (*Lettres à Atticus*, I, 4, 3)

<sup>189</sup> Vénus est souvent qualifiée de façon péjorative dans l'œuvre de Martin Thierry.

<sup>190</sup> Les amours coupables mènent le monde. Les mauvais désirs, dont Vénus est l'incarnation, mènent en enfer.

<sup>191</sup> Il se peut aussi qu'il s'agisse des Mânes qui pourraient évoquer la mort. L'idée serait que les plaisirs de la chair, les amours coupables conduiraient à la mort, au moins spirituelle. Néanmoins, le choix de « mains » convient mieux pour la scansion du vers.

<sup>192</sup> Faut-il voir dans *fundatam* le fait qu'il a préparé son bateau pour affronter les tempêtes ?

<sup>193</sup> Cela pour dire, probablement, que le bateau avance vite et que sa vitesse donne l'impression que le ciel et l'air se déplacent rapidement.

*Dans ce long poème, il y a un grand nombre d'allusions mythologiques, que nous pouvons élucider bien souvent à l'aide des Métamorphoses d'Ovide.*

*On a l'impression qu'il s'agit d'un exercice de style et d'érudition. S'il s'était seulement agi de développer l'idée très pessimiste d'un dérèglement du monde, quelques exemples bien choisis auraient suffi, et on aurait pu les prendre dans le temps présent. C'est une sorte de rêverie, qui prend appui sur la réalité, mais s'en affranchit rapidement.*

*Contrairement à certains poèmes qui précèdent, nous pensons, en fin de compte, qu'il n'y a, dans ce texte, aucun caractère religieux, même s'il porte des jugements de caractère moral. Si l'inspiration avait été religieuse, il y aurait eu, en contrepoint, une espérance. Il aurait pu, par exemple, évoquer le rameau d'olivier rapporté par la colombe à la fin du Déluge. Nous pourrions intituler ce poème, qui pourrait être une sorte de fable : le Chaos d'un monde païen, ou d'un monde sans Dieu.*

*A la fin, il y aurait pu y avoir une toute petite note d'optimisme, lorsque le poète remet son bateau en marche (v.254). Mais il le fait avec crainte et avec le cœur lourd.*

**Epigramme n°1 : Ad sacratissimam Virginem praesentis opusculi commendatio.**

Salve siderei Mater veneranda Tonantis  
Omnia gestantem quae imperiosa geris,  
Salve virgineo semper celebranda decore,  
Cui pater aeternus cuncta subesse dedit  
5 Quae regnum caeleste tenes, terramque gubernas  
Astraque divino plena favore regis,  
Cui cessit Neptunus aquas, quam Pluto tremiscit  
Et paret furvae turba cruenta Stigis,  
Quae summum ignaris praebes Heliconam videre  
10 Atque haurire sacro pocula fonte facis.  
Implue nectareos imbres, minimoque clienti  
Intende, et coeptis obsequiosa fave.  
Nostra procellosos tumidi subitura rotatus  
Aequoris, Ambiguum Cymba pavescit iter.  
15 Aeolio resonant demissi carcere venti  
Exundat saevis Lethis iniqua vadis  
Ecce fluentisonum Scyllaei vorticis amnem  
Intrat, et undivago fluctuat acta mari.  
Navigat exili Neptunia flumina lembo  
20 Castalios fugiens parva Thalia sinus.  
Quam nisi velifero penetrantem in littora cursu.  
Conducas, subitis mersa peribit aquis.  
Aspires igitur timide mea gloria puppi  
Conserves rapidis lynthea fracta notis,  
25 Te duce commotos tranabit musula fluctus,  
Quaesitumque petet tuta Carinna locum.

**Epigramme n°2 : Paraclesis Christi qua exhortatur hominem ut sibi compatiatur.**

Suspice regnantis lethalia vulnera Christi  
O homo marmaricis saevior ipse feris.  
Cerne salutiferae moerentia pectora matris,  
Atque evangelici tristia corda viri  
5 Te mea mors feriat, promissae causa salutis,  
Quae valido motu cuncta creata ciit.  
Ecce sub indigno mersit sua lumina vultu  
Abstulit et rutilas moestus Apollo faces.  
Infremuit tellus magno collisa fragore.  
10 Maximus excussit scrupea saxa tremor.  
Examines patulo reserarunt ore sepulchra  
Divisa, et templi vela fuere sacri  
Proh dolor, avertis faciem ? Quid plura morabor ?  
Te ne satis facilem tanta flagella trahant ?  
15 Tanta flagella trahant, nullo commissa reatu.

Epigrammes (texte latin)

Sed foret exhausto crimine pura phisis  
Eya age, clara dies instat, cito desine corpus  
Ponderaque optatae suffer amara crucis  
Et gemitus diffunde pios, emitte sonantes  
20 Ploratus, meritis congrua dona dabo.  
Raptus ad aethereos illic spaciaberis axes  
Ibit et astriferis laetior umbra polis.

**Epigramme n°6 : In Linguacem**

Quicquid effundis, miserande Linguax,  
Et dentes acuis tuos.  
Ut meum nomen laceres frequenter,  
Et famam comedas bonam.  
5 Nil facis ? Dictum subito refellam,  
Ac forte obiiciam scelus.  
Ergo dinosce, interea, subesse  
Linguae vipereo malo.  
Scilicet ferro est homini bidente  
10 Scutum sermo potentius,  
Unde conserves benedicta semper,  
Et sacro foveas sinu,  
Unde postponas male dicta semper  
Et nulli referas viro.  
15 Si tamen contra reputes gerendum,  
Certandum quoque crimine.  
Iam scias tota violentiam vi  
Omnem posse repellere.  
Ille supremus clypeum creato  
20 Unicuique Deus dedit :  
Praepetem solis avibus volatum,  
Robur forte leonibus,  
Cornua et tauris tribuit verendis,  
Et parvae stimulos api.  
25 At mihi (ut cunctis), minimo virorum,  
Verbum pro clypeo datum est.

**Epigramme n° 13 : Elegia Iacobi Belnei**

Hic locus infanda maculatus caede virorum  
Foedifragae ostentat sortis abesse fidem,  
Qua duce sidereum, fateor, super aethera vectus,  
Paene alto rapui sceptrum superba Iovi.  
5 Subdita caelicolum mandatis turba verendis  
Horrebat vultus saepe repulsa meos.  
Omnia solus eram, votis quodcumque sedebat,

Epigrammes (texte latin)

Sulcabat celeri littora tuta rate.  
Me tamen eversum, et casu perterritum acerbo  
10 Calcavit duro fors violenta pede  
Et miserum dedit exitium. Nam mollia torto  
Oppressit lictor guttura funeferus.  
Evohe commisum patefacto lumine crimen  
Fecit Alexandrum qui modo Clytus eram.  
15 Fidite terrarum dominis. Iam maxima vobis  
Praemia conservant qualia forte patri.  
Fidite ! Fidendum est dum non tentetis iniqua,  
Nam sequitur sontes debita poena viros.

**Epigramme n° 14** : Alia eiusdem

Iam satis illa diu facili Rhamnusia fronte  
Ubera praebuerat turgida lacte novo  
Quodque magis blanda sit dignum laude triumpho,  
Insignes nostro cesserat imperio.  
5 Nec sua praesaga valui discernere mente  
Facta repentinis mobilia notis.  
At vero picea obductus caligine fidam  
Speravi comitem. Vae<sup>1</sup> ! Inimica fuit.  
Scilicet extremo longaevae tempore vitae  
10 Porrexit laqueum, dona saevara nimis.  
Credula fortunae quem spes depascit inanis  
Eventus dubios, discite, semper habet.  
Hactenus implessem fragiles foeliciter annos.  
Virtuti poteram credere, non Nemesi.

**Epigramme n°15** : Epitaphium eiusdem

Splendida cui nimio placuit basilea paratu,  
Huic dedit infandos sors habitare Lares.

**Epigramme 18** : In Medicum insulsum et garrulum

Quid tangis vaenas salientes sanguine nullo  
Artem etenim pulsus nesciit Hippocrates  
Hic latera et frontem solum palpabat, amaram  
Stringebat linguam, pharmaca grata dabat  
5 Tu nihil antidoti confers, Sermonibus aures  
Obtundis, morbum garrulitate premis  
Et reparas alium, Sic vox certissima, pravi  
Complures medici perdidit introitus.

**Epigramme n°19** : Ad Io<annem> Marquisium.

Te licet excelsum preciosa scientia monstret,  
Et largo ostendat munere mirificum,  
Ut nullo indigeas floescens dogmate, Castor,  
Nec doctrina in te vendicet ulla locum,  
5 Attamen, officium vigilantis nactus amici,  
A Phoebos volui conciliare chelim  
Propulsare aures plectro levioze benignas,  
Et pia veridicis corda ferire sonis.  
Scilicet in propriis delirat rebus Ulysses  
10 Nec sapit offensus fluctibus aequoreis.  
Ergo, age consilio, placidos exporrige vultus.  
Non nisi odoratus cinnama pura fero.  
Sperne voluptates, divinum agnosce Tonantem,  
Gratior est summo mens adaperta Iovi.  
15 Haec tria praecipiti stigas invisere sedes  
Efficiunt cursu, balnea, vina, Venus.  
Deliciosa nocent calefacto balnea cordi,  
Sed prodest animae mundificare scelus.  
Immutant sensus mollissima vina serenos  
20 Quos modo conservat vivida sobrietas.  
Abdicat a superis homines Cytherea misellos<sup>2</sup>  
Devorat et vitam pernicioza Venus.

**Epigramme n°21** : Ad Petrum Darium

Depingam proprio colore quendam,  
Scribis, morosophum. Tametsi ineptus  
Sit plusquam ardelio, velim Thaliam  
Dinoscas facile, modos sequentes  
5 Ut voto faciam satis referre.  
Hic Suffenus erit mihi Catulli,  
Et Marsi Attalus, omnium peritus  
Rerum, sit licet omnium imperitus.

**Epigramme n° 22** : In Morosophum

Doctus es ignarus cum sis. Quid, stulte<sup>3</sup>, vocari  
Vis sophus ? Heu fallor ! Nescius ipse sapis.  
Nonne tui oblitus caelum meditaris et astra ?  
Desipis, insipidum te tua facta probant.

**Epigramme n°23** : In eundem

Doctior es Phoebos, dicis, laudatior ipsa  
Pallade, mentiris, stultior es stolido.

**Epigramme n°24 : Socratis speculum**

Natus ego Maia et fabro genitore, peregi  
Phidiaca Charitum corpora ficta manu  
Tum demum, sophiae insudans, doctoris adhaesi  
Clazomeni dictis, optima quaeque scii,  
5 Extera regna adii sapientia notior esset,  
Pauperior didici, ditior edocui,  
Erudii multos quorum fons evocor alto  
Nomine, diffundens flumina Niliaca,  
Prospera vultu uno et contraria ferre paratus  
10 Fortior, ac cunctis aequior ipse fui,  
Nec nostrum horrendo muliebria praelia motu  
Mutarunt animum consimilesque genas,  
Scilicet uxoris solitus ridere cachinno  
Xantippes querulae scommata saeva tuli,  
15 Ut magis hancce domi tolerans rixarier omneis  
Iurgantes paterer tubidiore foro.  
Postremum invidia tenuati carcere tetro  
Exhausit vitam dira cicuta levem.

**Epigramme n° 25 : Aliud Aesopi**

Naturam evicit Nemesis. Cum liber adessem  
Protinus invisa conditione gravor.  
Reddidit haec servum verum praesentia volvens,  
Nescio quem stimulem deteriore nota.  
5 Deformem genuit, quo non deformior alter,  
Extitit illa, viden munera quanta dedit ?  
Concessit capiti fastigia acuta, reliquit  
Elatas nares, pressaque colla nimis.  
Nec satis, in vultu protensa labella locavit  
10 Hinc asininae aures prosilire Midae.  
Et quanvis Phrigio deductus ab orbe fuissem,  
Aethiopsis nigro est tradita forma mihi.  
Quid quaerar ? Infausto dicor sub sidere natus.  
Saeviit in corpus quaeque cruenta meum,  
15 Ostendit male fida suos fortuna rotatus,  
Impulit et rabidam sustinuisse famem.  
Ergo repentinae concussus vulnere mortis,  
Permisi horribiles membra vorare feras.  
Sic fuscata geram piceo vexilla colore  
20 Et duo languidula carmina voce canam.  
Me simul effecit nunc vita, morte, figura,  
Iuncta Physi, miserum flagitiosa Tycha.

**Epigramme n°30** : Psalmi CXI, paraphrasis ad Claudium Boleueum

- Optas, egregie et diserte Claudi,  
Ipsam psalmidici ut chelim propheta  
Contingam, et resonis virum timentem  
Unum carminibus Deum repandam.
- 5 Non a me capies, sed inde aperto  
Quid vates sacer occinat videbis.  
Foelicem et placido refert beatum  
Illum munere qui Deum timescit  
Rectorem ac Dominum omnium potentem.
- 10 Cuius iussa sequentis ampliore  
Auctum semen erit penu, atque honore,  
Virtutis cumulo nitebit altum.  
Et vitae stadio bonae peracto,  
Aurati repetet poli cacumen.
- 15 Rectorum generosior propago,  
An ne ultra cupias lyram sonare ?  
Mixtim comperiuntur hae sorores,  
Doxa et divitiae, in domo timentis  
Factorem ac Dominum omnium (timentis
- 20 Astreae merito manente semper)  
Purae gloria conscientiae ingens  
Thesaurusque aretes sacrae choruscans.  
An ne ultra cupias lyram sonare ?  
Nobis, quos tenebrae tenebricosae
- 25 Velabant scaelerum nefandiorum,  
His pulsus, Deus ex Deo creante  
Exorta altitonans serena lux est  
In quem corda virum per alnum amorem  
Tendant, cui proprium piare culpam,
- 30 Et semper miserescere, est voluntas.  
An ne ultra cupias lyram sonare ?  
Collaetatur homo pius, benignus,  
Querenti auxilium exhibens favorem  
Et nummos tribuens egenti egeno
- 35 Disponitque logos fidelis ille  
Magno in iudicio queat Tonanti  
Verbum reddere. Competens procellis  
Nec commotus erit tumultuosis,  
Quin vero dicaeos canendus evo
- 40 Aeterno, haud metuet tremendi Iesus  
Vocem terrificam, sedens choruscum  
divinae sophiae super tribunal.  
Agnos dum dirimet, nigris ab haedis.  
An ne ultra cupias lyram sonare ?

Epigrammes (texte latin)

- 45 Cor iusti in domino Deo paratum est  
Sperare, illecebris malorum abactis,  
Confirmatur enim bonarum adaucto<sup>4</sup>  
Virtutum numero, nihil pavescit,  
Nulliusque minas timet tyranni.
- 50 Spe tandem indubia boni superni,  
Certus quosque suos in orbe sprevit  
Hostes, et varium dedit nomisma  
Dispergens, inopi tametsi ad astra  
Huius gloria provehetur. Omnis
- 55 Tanti iustitiam viri videbit,  
Peccator fremet, efferoque dente  
Frendebit, miserum se inesse clamans,  
Cuius nequam animus peribit ultro.

**Epigramme n° 33** : Ad librum ut Salmonium Macrinum adeat iudicium, subiturus

- Exi Bellovaca a domo, libelle,  
Urbem ad Iulliodunicam<sup>5</sup>, Macrinum  
Ut vatem videas, tuis ocellis  
Cuius iudicium velis subire.
- 5 Quod si maximus omnium repellat  
Te, notos repetas gradu Penates  
Festino, atque cava speculatescas.  
Quod si te legat et probet Macrinus  
Congaudens, poteris statim per omnem
- 10 Late mundi adytum patentis ire,  
Letalesque canum retundere ictus  
Et morsus rabidos, velut sat esses  
A vatum celebri choro probatus.

**Epigramme n° 35** : Ad Arturum Donnelium

- Sis quanquam Eurialus bonusque Achate  
Et me certo adames tuum sodalem,  
O dilecte mihi intimis medullis
- 5 Arture, Hesperidum decus sororum,  
Pauxillum tamen imputabo culpae,  
Dum convivia sunt parata nobis,  
Quod me praecipites merum bibentem,  
Ut plenum craterem hauriam frequenter,
- 10 Et Bacchi experiar rudis furores.  
Haustum largius an nocere vinum  
Et sumptum moderatius iuvare  
Nescis ? Littus aro. Sacraris ipsi  
Leneo, et memoras quater bibendum

Epigrammes (texte latin)

- 15 In caena. Hinc scio gratius vitrorum  
Exaudis sonitus, quam amariorum  
Armorum strepitus. Nihil reclamo.  
Dum tu concipias sequens poema  
Vinum magnus equus viro est poetae,  
20 Undam forte bibens loco phalerni  
Verbum non faceres bonum, poeta.  
O dilecte mihi intimis medullis  
Arture, Hesperidum decus sororum.

**Epigramme n°36 : Martini Bellovacum**

- M** axime siderei Iudex et Rector Olympi,  
**A** spice Martini ferventia corda precantis  
**R** egem Franciscum, et regali sanguine natos,  
**T** otaque gallorum conserves regna potentum.  
5 **I** llorum egregias urbes, harumque colonos,  
**N** obilium sobolem, ac sancti consortia cleri,  
**I** nter et antiquas Belgarum antiquius urbes  
**B** elgium, ab illustri vocitatum principe Belgio,  
**E** t modo Bellovacum, cuius sublimia facta  
10 **L** audandi cives gesserunt, gloria quorum  
**L** ucida splendescit, totum vulgata per orbem.  
**O** invicta polis, populo munita fideli,  
**U** ndandi fluvio tutis circumdata muris,  
**A** rcibus excelsis metuenda, et dignius alto  
15 **C** armine censetur, Petri celeberrima templo,  
**V** erum etiam pastore sacro decorata, supernus  
**M** agna tibi Altitonans faciat crementa tuisque.

**Epigramme n°37 : De ingrato homine. Ad Io Regulum**

- Dum solus tacita revolvo mente,  
Quali ingratum hominem colore pingam,  
Occurrit citius patente campo  
Scribendi ampla seges, fluensque messis.  
5 At vero ut brevibus, Laconum ad instar,  
Verbis expediam iuvat, placetque  
Talem, dicere dolium foratum,  
In quod munere liberaliori  
Immittens Charitum bonarum acervos,  
10 Fudisti Charites labore vano.

**Epigramme n° 38 : Theotocos virgo Maria**

Epigrammes (texte latin)

Si mihi voces resonae darentur  
Vocibus cunctis resonantiores,  
Et mihi semper resonos daretur  
Fundere cantus,

5 Si meis membris simul adderentur  
Omnium linguae faciles virorum,  
Vix sacrae possem meritos referre.  
Virginis hymnos.

10 Vix sacrae possem meritas referre  
Virginis laudes, celebrem triumphum,  
Gloriamque huius Mariae perennem.  
Carminum digno.

15 Haec, tamen dulci modulemur ore,  
Est Dei mater, genitrixque Christi  
Qui cruce in celsa moriens, salutem  
Praestitit orbi.

**Epigramme n° 43** : Ad speculi inspectorem.

Qui spectas speculum nitente oculo,  
Contemplare habitum et tuos abortus.  
Quod si pulcher ades sub ore grato,  
Tandem fronte tibi placens serena,  
5 Fac te digna, praecor, Deum sequutus.  
Si vero videaris invenustus,  
Deformem vicio tenace vultum  
Illustra probitatibus decoris.

**Epigramme n°47** : De Piramo et Tisbe

Serius egressum, horrenda sed morte priorem  
Subsequitur Tisbe, funere prima pari.

**Epigramme n°48** : De Marte et Venere.

Mars ferus ille, licet cunctis metuendus in oris  
Submittit Veneris ferrea colla iugo.

**Epigramme n° 49** : Ad Amantes ex fabulis praecedentibus

Dulcia blandiculae sumpturi furta Diones,  
Cernite ne pateant tristia busta Nini,  
5 Ne leo dilaniet molles furibundus amictus,  
Ne tenues umbras hauriat ensis atrox,  
Ne morus rubeat rubeo madefacta cruore,  
Flebile funesti funeris indicium,  
Aut si forte alias Phoebo narrante reatum  
10 Turpius admixtos lennia vincla ligent,  
Foetida ne labes magno vulgetur in orbe,  
Et vigeat toti fabula nota polo.

**Epigramme n°52** : In Mercurium

Perfide Mercuri, nescis talaria semper  
Coelica tecta habites. Fraus tua nota sat est.  
5 Nec tibi tuta patet sedes. Nam murmura gignunt  
Diique deaeque omneis. Non nisi vera loquor.  
Prospice ! Terrificis circumsonat ictibus aether.  
In te versa ruit turbida Iuno. Cave !

**Epigramme n°53** : Exclamatio in deos ficticios, ad Agricolam

O scelus indignum ! Nulla est sapientia mundo  
Ni sapiat nummos perniciosus homo !  
O scelus horridius, totis plorabile seclis,  
Iam dudum emissum gurgite Tartareo !  
5 Virtutem spernunt superi ! Quis mitior alma  
Praecellet superos religione deos.  
Exul abest caelis, pepulit Mercurius. Ohe !  
Ecquis eam grata suscipiet casula ?  
Huic scio magnorum sunt invia limina regum,  
10 Nec patet audaci divitis aula via.  
Hanc, scio, quisque negat, verbis brevioribus utar,  
Et renuit presso Cerberus ore triceps.  
Quaenam igitur rabies, effingere somnia movit,  
Et sperare homines conditione deos !  
15 His ergo positis, directo calle sequamur  
Vera, nec obtineat saeva cupido locum.  
Candida te tuto laetabitur hospite virtus  
Agricola, et vives omnibus eximior.

**Epigramme n°55** : In ridiculosum Iovem

Stultescis nimium, pater superne,  
Quod tanto movearis ictus estu,

Epigrammes (texte latin)

Insanique tuum vorent amores  
Corpus. Vae misero tibi ! Relinquis  
5 Coelestes habitus, trisulca tela,  
Phoebeam faciem, polos et ipsos,  
Effictum vario sub ore vultum  
Sumpturus, valeas frui Calisto,  
Aut raptas macules gravi puellas  
10 Incoestu, atque alio pudore damnes,  
Infando quoque nuptiale votum.  
Heu ! Heu ! Te stolidum vocat<sup>6</sup> Cupido  
Obstrictis oculis suos agentem  
Vultus, et pharetra feras sequentem.  
15 Sic impune feres suos cachinnos ?  
I nunc, sidereum petas Olympum,  
Ulturus pueri scelus patratum !  
Nec cesses quo ad usque duriori  
Astrictum religes Cypro cathena.  
20 Stultescis nimium, pater superne,  
Quod tu subditus es ferocienti  
Fortunae, et dubios times rotatus.  
I nunc, sidereum petas Olympum !  
De te sollicita ingemiscit acri  
25 Conquestu et lachrymis refusa Iuno.  
I nunc, sidereum petas Olympum !  
Absentem superi Iovem reclamant  
Intentum Veneri voluptuosae.  
Nec caelos renuas, serenaque astra,  
30 Terrenam arbitrio, sed ange mentem  
Divino, et face quicquid optat aether,  
Nam bellum reparant feri Gygantes.

**Epigramme n° 59** : Mortui ad unumquemque viventium, ex gallico ydiomate.

Nil mireris homo, nec vana superbia captum  
Te liget, aut vili guttura torque praemat !  
Florentes fuimus veluti florescis in evo  
Praesenti, at florem mors inimica teret.  
5 Quid brevius vita ? Sensim fugiente moreris  
Paulisper. Superos et vereare deos.  
Omnia succedent votis, et tramite facto  
Vitalis stadii, regna beata petes.

**Epigramme n°61** : Epitaphium D<omini>.N<icolai>. Beszei consulis

Plangite, mortales ! Gemitus diffundat Apollo,  
Ploret et extinctum Calliopea iubar !

Epigrammes (texte latin)

Occidit androphilos, mundi decus, anchora cleri,  
Unica spes populi, nobilitatis honor.

- 5 Hunc amet Altitonans, totus dilexit ut orbis,  
Cui det olympicae laeta vireta plagae !

**Epigramme n° 69 : In sophistam**

Quid tua Stentoreo expandis clamore sophista  
Guttura, et horrendis vocibus astra reple ?  
An ne putas notum per plurima secula nomen  
Ut nihil in toto notius orbe fiet ?

- 5 Progredere in medium, consueta falleris arte,  
Non modo mentitus, clara negare potes.  
Diceris a cunctis sophiae corruptor iniquus,  
Venator iuvenum palliolata feris  
Et linguam exerces vulpine fraude dolosam,  
10 Ac misces veris falsa pudenda logis.  
Desine vaniloquis tempus consumere nugis,  
Artifici nocuit fraus manifesta suo.

**Epigramme n° 70 : Miraculum beatissimi Martini, ex claudo et caeco Ausonii**

Claruit aeterno quondam memorandus honore  
Martinus, vita, religione, fide.

Gloria pontificum, vir sanctus, sanctior omni,  
Qui Christum texit, credite , veste sua.

- 5 Scilicet horrendo defunctos funere charus  
Ille Deo vitae restituit validae.  
Reddidit elingui gratissima verba, saltem  
Debilibus, surdis praestitit auxilium  
Infectos scabie exosa reparavit, aquosis  
10 Praecepit ranis, multisonisque avibus  
Hinc fama excellens gallis increbruit oris  
Nec minus externis splendida facta locis.  
[...]

Hic rectoris egens concordi foedere iunxit

- 15 Claudipedem, fido lumine conspicuum.  
Sic caeci impositus collo, percurrere tutum  
Veridico claudus fame pandit iter.  
Qui varium visa adcumulant novitate numisma  
Sufficeret regi, nobilibus suis  
20 Nec questus igitur facto medicamine perdant.

**Epigramme n°72 : Elegia Ludovici Berquyni**

Epigrammes (texte latin)

- Occultum patuit, quod non celarier ultra  
Debuit, excellens Iuppiter egit opus.  
Sublimi elatum deiecit sede potentem  
Qui modo regnabat, qui modo iura dabat.
- 5 Quique superbifico regalia limina gressu  
Tantum incedebat pastus honore levi  
Et cedrina petens famae monimenta perennis  
Insigni optabat sanctior esse Numa.
- Lector ! Ave, et causam properes dignoscere, casus
- 10 Haereseos foeda labe volutus erat  
Hoc impune nephas solida an ratione stetisset<sup>7</sup> ?  
Et Petri hausissent aequora vasta ratim ?  
Inviolata fides aeterno permanet aevo.  
Percutit iniustos ira molesta Dei
- 15 Quem neque praemeditans latuit Nero cuius  
Distulit adversa in tempora longa vice  
Occidit ergo miser divumque hominumque favore  
Traduxitque illuc sors malesuada virum  
Nil gravius pugnare Deo, pugnare feroci
- 20 Fortuna, vinci magnus uterque nequit.

**Epigramme n° 73 : De eodem**

- Francia dum hymnidico resonet Peane iuventus  
Parisia extincto gaudeat hoste phalanx  
Hic dudum, et nuper morbo scabiosus edaci  
Francorum reliquas inficiebat oves.
- 5 Cognitus, haud potuit mundari errore nephando,  
Quin purgaretur lucidiore phoco.  
Nam quanvis concessa esset clementia, durus  
Obstitit, et rapido malluit<sup>8</sup> igne mori.

**Epigramme n° 74 : Ad Nicol. Creolium**

- Vive diu foelix, et fausto sidere natum  
Te monstrent cunctis prospera facta piis !  
Vive diu ! At vives foelix per secula, numen  
Nam colis, et servas iussa tremenda Dei.
- 5 Diligis uxorem, cuius sincera voluntas,  
Et laudandus amor, cernitur in speculo.  
Das inopi, miserumque levas, et fundis egeno  
Cum Baccho Cererem, sobria vita placet.  
Isthaec religio mortali congruit. Atram
- 10 Post mortem gazae nil habet omnis homo.

**Epigramme n°75 : Ad Hieronymum Fuquerium**

Siccine tristaris ? Fletu cur absumis acerbo  
Lumina, et in viduo tempus inane thoro ?

Desere ploratus, nullis dominarier armis  
Fata queunt. Fatis subdita cuncta tene.

- 5 Sume animum, et dictis aures concede. Probatur  
Consilio recto tutius esse nihil.  
Legitimae uxori tua iungere pectora cures  
Daque aliquem mundo, disfuge adulterium.

**Epigramme n° 78 : De Lychaone**

Apponens rabidus convivia foeda Lychaon  
Experitur superi damna saevara Iovis.

**Epigramme n° 79 : De Deucalione et Pyrrha**

Vota dudum<sup>9</sup> tetigere deos satis, unda cucurrit  
Pyrrha pares reparat Deucalionque viros.

**Epigramme n° 80 : De Apolline et Daphne**

Quid fugis, ô Daphne ? Si non potiaturo Apollo  
Optatis, victor laurea sarta feret.

**Epigramme n°81 : In nativum hebetem**

Si nihil ingenii fallax Natura reliquit,  
Letheo aspergas corpora rore decet.  
Non opus est, nativa tuos oblivio sensus  
Opprimat. A cunctis dicere natus hebes.

**Epigramme n° 85 : Excellentissimi Martini Tasserii artium et medicinae professoris epitaphium**

Hic ! Hic ! Viator ! tam citos gradus sistas,  
Lucturus properam mortem et horridum fatum  
Martini, gelidum cuius est sepulchrali<sup>1</sup>  
Tellure corpus, at minus perornato

---

<sup>1</sup> Nous avons remplacé le mot *sepulchrati* qui ne figure pas dans le *Gaffiot* par *sepulchrali*.

- 5 Reconditum feretro, tumuloque decenti.  
Num potuit alto celtior mausoleo  
Et gloriosior videri, cognitis  
Percelebribus factis suis ? Viden ? Summus  
Irascitur motus fero Iuppiter aestu.
- 10 Iam caeli trepidant, et sidera pulsa tonitru,  
Caelituum chorus obstupet, et omnis expavet  
Humanus. Tremulis audio fremescere  
Quosdam pectoribus, ne trisulca deiectet  
Fulmina iusticiae praenuncia rigorosae.
- 15 Id dixisse iuvet satis apertum facundo  
Cyllenio, qui mihi talia recensuit.  
Tandem scribere me iussit, licet ignorantem  
Et quanvis Latio non venustatum cultu.  
Istis repugnavit Talia mandatis.
- 20 Assensii tamen sequentia concinens,  
Nec te paeniteat, quisquis es, cognovisse  
Natalitia defuncti primordia viri,  
Praeclaras animi (pulcherrima xenia) dotes  
Fortunamque brevem, vitae quoque tempora pauca.
- 25 Qua mare praecipiti flexuosus Sequana  
Occiduum ingreditur amne, deduxerat ortus  
Primarios. Illic libera iura iuventae  
Dimittens viridior maturuit aevo.  
Virtute cunctos et scientia vicit
- 30 Contemporaneos [...]  
Et consulente Phoebos, celerit Lares  
Parisios, ubi sidereum super aethera nomen  
Extulit, adepto quoque gradu magistrali.  
Tendens ad amplissima et ad graviora vocatus,
- 35 Alpinos superavit praepete montes gressu.  
Obvius ecce fuit Musis comitatus Apollo  
Intranti Ticinum, quem convenit ore deserto :  
« I ! Foelicius adimple prosperum votum.  
Omnibus integrior toto celebraberis orbe.
- 40 Concedet tibi longaevi pia cura Galeni,  
Et doctus Podalyrius. Eya agedum ! Proferas  
Audentes animos, vires mea dextra secundas  
Sufficiet, dabit et producere splendida facta. »  
Protinus in tenues clarius evanuit auras.
- 45 Perfuditque locum odoreo nectare, etiam  
Succis ambrosiis. Nec ductus inani sorte  
At maioribus evectus titulis, Italos  
Evicit omnes, quanquam sua nomina buccis  
Insufflent tumidis, cupiantque videri semper.
- 50 [...]  
Phoebea valuit arte, quo nullus foret  
Eruditior, et aevi parem tempora nulla

- Tulerunt, siquidem laurea doctorali  
Suscepta, veluti Caesar sublimis in alto  
55 Appositus solio, pepulit haec dicere cunctos :  
« Tu, deus eximium mundi et celeberrima fama. »  
Interdum sibi debita munera quaerens liquit  
Maestos Aeneadas, et, beato sidere,  
Mavortis genus antiquum insuperabile bello  
60 Bellovacos petiit, quos suo lumine claros  
Reddidit. Hei ! Trucibus Mors recincta pharetris  
Vix medio gradientem tramite trucidavit.  
Tot mala perpassi cives morientia passim  
Corpora dederunt, cecidit ut parta medela.  
65 [...]

---

<sup>1</sup> Dans le document original, nous avons la forme *Vech* que nous retrouvons telle quelle ailleurs. Il ne semble donc pas qu'il s'agisse d'une faute d'impression, même si le mot semble inconnu. Il s'agit apparemment d'une interjection et il nous semble qu'elle corresponde à *Vae(h)*. Ce n'est qu'une hypothèse.

<sup>2</sup> Dans le texte original, nous trouvons les mots suivants à l'ablatif singulier *homine misello*. La scansion (on a besoin que la finale de *homine* soit longue), comme la construction de la phrase, nous incite à faire de ces mots des accusatifs pluriels. C'est ce que nous avons fait.

<sup>3</sup> Nous pensons devoir remplacer *stulta* par *stulte*. Sinon, nous aurions « Pourquoi, en raison de tes sottises, veux-tu qu'on t'appelle savant ? »

<sup>4</sup> Nous avons cru devoir remplacer *aducto* par *adaucto* qui nous semble mieux convenir pour le sens. Mais c'est peut-être hasardeux.

<sup>5</sup> Il s'agit de Loudun. On faisait semblant de croire que cette ville avait été fondée par Jules César.

<sup>6</sup> Pour donner du sens au vers, nous avons remplacé *vocas* par *vocat*, estimant qu'il y a eu une erreur d'inattention.

<sup>7</sup> Ce passage n'est pas très clair et pose quelques difficultés de construction. Nous avons cru devoir, pour les résoudre, supposer une faute d'impression. Nous avons remplacé l'infinitif parfait *stetisse* par *stetisset* sur le modèle du verbe suivant *hausissent*.

<sup>8</sup> Martin Thierry écrit ce verbe avec deux *l*.

<sup>9</sup> Dans le texte original, nous avons le mot *dum* surmonté d'un petit signe indiquant probablement que le mot est abrégé. De fait, la scansion exige une syllabe supplémentaire. De plus, *dum* est rarement suivi du parfait, à moins qu'il ait le sens de « jusqu'à ce que », mais cela n'aurait pas de sens logique et les prières auraient l'effet inverse de celui attendu. Aussi proposons-nous de remplacer *dum* par l'adverbe *dudum* que l'on trouve parfois avec un sens de conjonction temporelle, comme dans l'épigramme *Ad Eumdem : dudum haec epigrammata scribens* (Ducher, *Epigrammes*, I, 2, v.5). Ce membre de phrase est traduit ainsi : « depuis que j'écris des épigrammes » (traduction de Sylvie Laigneau-Fontaine)

Epigramme n°1<sup>1</sup> : Recommandation du présent petit ouvrage à la très sainte Vierge.

- Salut, Mère vénérable du Tonnant qui vit dans les étoiles<sup>2</sup>,  
Toi qui, impérieuse, portes celui qui enfante toute chose<sup>3</sup>,  
Salut, toi que l'on doit continuellement célébrer en raison de ta virginité<sup>4</sup> glorieuse,  
Toi, à qui le père éternel a donné de dominer toute chose<sup>5</sup>,
- 5 Toi qui détiens le royaume céleste et qui gouvernes la terre,  
Toi qui, pleine de la faveur divine, diriges les astres,  
Toi, à qui Neptune a cédé ses eaux, toi que redoute Pluton,  
Toi, à qui obéit la troupe ensablantée du noir Styx<sup>6</sup>,  
Toi qui donnes à voir aux ignorants le sommet de l'Hélicon<sup>7</sup>,
- 10 Et qui fais en sorte qu'ils puisent des coupes à la source sacrée,  
Fais pleuvoir des pluies de nectar et fais attention au plus petit de tes fidèles<sup>8</sup>,  
Et, avec bienveillance, prête attention à mes projets<sup>9</sup>.  
Notre barque, sur le point d'affronter, dans la tempête, les tourbillons de la mer démontée,  
Est saisie de peur devant la route incertaine.
- 15 Les vents qui se sont échappés de la prison d'Eole retentissent,  
L'eau inique du Léthé déborde de son lit impitoyable,  
Voici que ma barque entre dans le flux assourdissant d'un tourbillon digne de Scylla,  
Et, jouet de la mer agitée, elle est ballotée en tous sens.  
Ma petite Thalie navigue dans les fleuves de Neptune, sur un frêle canot,
- 20 Fuyant les ondulations de la Castalie.  
Si tu ne la conduis pas, alors qu'elle s'élance, toutes voiles gonflées, sur les littoraux  
Elle ne tardera pas à couler, submergée par les eaux<sup>10</sup>.  
Puisses-tu donc, toi qui es ma gloire, souffler avec douceur sur ma poupe,  
Et puisses-tu sauver mes voiles déchirées par les vents violents.
- 25 Si tu es son guide, ma petite muse traversera les flots déchaînés,  
Et mon embarcation, saine et sauve, atteindra la destination souhaitée<sup>11</sup>.

Epigramme n° 2<sup>12</sup> : Exhortation du Christ pour appeler les hommes à s'unir à ses souffrances.

- Considère les blessures<sup>13</sup> mortelles du Christ-Roi<sup>14</sup>,  
O homme par toi-même plus cruel que les fauves d'Afrique<sup>15</sup>.  
Regarde le sein affligé de notre mère, porteuse du salut<sup>16</sup>,  
Et les tristesses du cœur éprouvées par l'Évangéliste<sup>17</sup>.
- 5 Que ma mort, source du salut promis, te frappe,  
Elle qui, d'une secousse vigoureuse, a causé l'ébranlement de toute la création.  
Voici qu'Apollon<sup>18</sup> a caché ses lumières sous ce visage indignement traité,  
Et, dans son affliction, il a retiré ses rayons lumineux.  
La terre, heurtée dans un grand fracas, s'est mise à frémir.
- 10 Un ébranlement très puissant a secoué les solides rochers.  
Les sépulcres se sont largement ouverts pour laisser sortir les morts,  
Et les rideaux du temple sacré se sont déchirés<sup>19</sup>.  
O douleur ! Tu détournes ta face de moi ? Pourquoi m'attarder plus longtemps ?  
Ma longue flagellation ne suffirait-elle pas à t'attirer docilement à moi ?

*Epigrammes (traduction)*

- 15 Que ces nombreux coups, infligés sans accusation<sup>20</sup>, t'attirent à moi.  
Mais la nature serait sans tache, si le crime en était ôté.  
Allons, la clarté du jour pointe, dépêche de toi de renoncer à ce qui est charnel,  
Supporte et désire<sup>21</sup> les fardeaux amers de la croix.  
Fais aussi retentir de pieux gémissements, fais couler de chaudes larmes,  
20 Je te donnerai des récompenses en fonction de tes mérites<sup>22</sup>.  
Emporté vers les régions célestes, tu te promèneras à ton aise là-bas,  
Et ton ombre, dans un plus grand bonheur, se mouvra dans les régions étoilées du ciel.

Epigramme n° 6 : Contre un bavard<sup>23</sup>

- Quel que soit le flot de tes paroles, misérable bavard,  
Tu aigüises aussi tes dents  
Pour déchirer souvent mon nom  
Et entamer petit à petit ma bonne réputation.  
5 Tu dis que tu ne fais rien<sup>24</sup> ? J'aurai vite fait de prouver le contraire,  
Et c'est sans trembler que je mettrai ton crime<sup>25</sup> sous tes yeux.  
En attendant, reconnais donc que tu es dominé  
Par le mal vipérin de ta langue.  
Le langage est bien sûr pour l'être humain  
10 Un bouclier plus puissant qu'un bident<sup>26</sup> en fer.  
Grâce à lui, il est possible de conserver toujours les bonnes paroles  
Et de se les repasser dans son cœur sacré.  
Grâce à lui, il est possible d'écarter toujours les médisances,  
Et de ne les transmettre<sup>27</sup> à personne.  
15 Si cependant tu viens à penser que l'on doit agir contre cette règle,  
Il te faudra subir un procès.  
Sache désormais que je suis capable d'employer toutes mes forces  
A repousser toute sorte de violence.  
Le Dieu suprême a donné un bouclier  
20 A chaque créature,  
Un vol rapide aux seuls oiseaux,  
La force alliée au courage pour les lions.  
Il a aussi attribué des cornes redoutables aux taureaux  
Et un dard à la petite abeille.  
25 Mais à moi (comme à tous), le plus petit des hommes,  
C'est la parole<sup>28</sup> qui a été donnée en guise de bouclier.

Epigramme n° 13 : Elégie de Jacques de Beaune<sup>29</sup>

- Ce lieu<sup>30</sup> souillé par la mise à mort honteuse<sup>31</sup> d'êtres humains  
Montre que la fiabilité de la fortune, adepte du parjure<sup>32</sup>, n'est pas de ce monde.  
C'est sous sa conduite, je le reconnais, que je fus élevé au-dessus du firmament  
Et que j'ai failli, dans mon orgueil, ravir à sa majesté Jupiter son sceptre<sup>33</sup>.  
5 La foule, soumises aux ordres vénérables des hôtes du ciel,  
Était frappée d'horreur, ressentant souvent de la répulsion à ma vue.

*Epigrammes (traduction)*

- En toutes choses, j'étais seul et n'importe quel des souhaits qui me tenaient à coeur,  
Traversait des mers sans danger sur une barque rapide.  
Cependant, après m'avoir renversé et terrifié par une amère disgrâce,  
10 La fortune, dans sa violence, me piétina de son pied inhumain,  
Et me livra à une mort misérable. En effet, c'est avec une corde,  
Qu'un funeste licteur<sup>34</sup> serra mon tendre cou.  
Evohé ! Après sa mise en lumière, le crime que j'ai commis<sup>35</sup>,  
Fit de moi un Alexandre alors que j'étais seulement Clitus<sup>36</sup>.  
15 Faites confiance aux puissants de la terre. Ils vous réservent déjà,  
de très grandes récompenses comme celles qu'on peut accorder à un père.  
Faites confiance ! Il faut faire confiance tant que vous ne visez pas l'iniquité.  
En effet, des châtiments mérités poursuivent les hommes coupables.

Epigramme n°14 : D'autres plaintes de la même personne<sup>37</sup>.

- Depuis déjà assez longtemps, la vénérable Rhamnusienne<sup>38</sup>, d'un visage favorable,  
M'avait présenté ses mamelles gonflées d'un lait nouveau,  
Et, ce qui est plus digne d'une douce louange, d'un triomphe,  
Elle avait placé ses enseignes sous notre conduite.  
5 Je n'ai pas su, dans mon esprit, distinguer ses présages,  
Qu'elle fait plus fuyants que les rapides notes de musique.  
Mais au contraire, enveloppé d'un brouillard de poix, j'ai espéré <qu'elle serait>  
Une compagne fidèle. Malheur à moi ! Elle fut mon ennemie.  
En effet, à la toute fin de ma longue vie,  
10 Elle me présenta un nœud coulant<sup>39</sup>, don trop cruel.  
L'homme, qu'un espoir trompeur en la Fortune nourrit,  
Il a toujours, apprenez-le, des réussites douteuses.  
Jusqu'à maintenant, j'aurais rempli avec bonheur de fugitives années.  
Je pouvais me fier à ma valeur, mais pas à Némésis<sup>40</sup>.

Epigramme n° 15 : Epitaphe du même<sup>41</sup>.

Lui qui s'est plu dans le palais royal au luxe sans pareil,  
Le sort lui a donné de séjourner auprès de Lares<sup>42</sup> odieux<sup>43</sup>.

Epigramme n°18 : Contre un médecin insensé et bavard<sup>44</sup>

- Pourquoi tâtes-tu des veines qu'aucun sang ne fait tressaillir ?  
En effet, Hippocrate<sup>45</sup> a ignoré l'art du pouls<sup>46</sup>.  
5 Il palpait seulement les côtés et le front,  
Il faisait tirer une langue amère, il donnait des remèdes efficaces,  
Mais toi, tu n'apportes aucun contrepoison, tu fatigues les oreilles de tes discours,  
Tu accables le malade de ton babillage

*Epigrammes* (traduction)

Et tu te trompes de maladie. Ainsi, la rumeur est très exacte,  
10 La venue d'un mauvais médecin a perdu beaucoup de malades.

Epigramme n°19<sup>47</sup> : A Jean Marquis < e >

Certes, ta science inestimable révèle ton excellence,  
Et fait voir de quelle façon admirable tu t'acquittes de ta charge considérable,  
De sorte qu'aucune connaissance ne te fait défaut, toi qui es un Castor<sup>48</sup> dans la fleur de l'âge,  
Et que tu n'as besoin de suivre aucun enseignement.  
5 Cependant, assumant le rôle de l'ami vigilant,  
J'ai voulu prendre ma lyre,  
Et d'un plectre bien rapide, écarter de Phébus<sup>49</sup> tes oreilles complaisantes,  
Et frapper les cœurs droits de sons véridiques.  
Evidemment, Ulysse<sup>50</sup> délire dans sa conduite,  
10 Et, tourmenté par les flots de l'Océan, il n'a plus son bon sens.  
Suis donc mon conseil, montre un visage paisible,  
Car ce n'est pas sans m'être parfumé que je te porte des canneliers<sup>51</sup> sans défaut.  
Méprise les plaisirs, reconnais le Tonnant divin,  
Un esprit réceptif est plus agréable au très grand Jupiter.  
15 Voici trois dangers qui nous conduisent rapidement dans les demeures du Styx<sup>52</sup> :  
Les bains, les vins et Vénus.  
Les bains délicieux nuisent au cœur en l'amollissant par la chaleur,  
Mais se purifier de son crime est profitable à l'âme.  
Les vins très doux altèrent la sérénité des sens,  
20 Que conserve seulement la sobriété vivifiante.  
La Cythérée<sup>53</sup> détourne les pauvres malheureux mortels des réalités célestes,  
Et la pernicieuse Vénus dévore la vie.

Epigramme n°21<sup>54</sup> : A Pierre Darie<sup>55</sup>

Je dépeindrai, en lui donnant sa couleur propre  
Un certain morosophe<sup>56</sup>, selon ton expression.  
Bien qu'il soit un sot plus qu'un agité,  
Je voudrais que tu reconnaises facilement sa Thalie<sup>57</sup>,  
5 Qui se borne à reproduire des séries de mesures rythmiques,  
Pour m'acquitter de mon projet<sup>58</sup>.  
Celui-ci sera le Suffenus<sup>59</sup> de Catulle  
Et l'Attale<sup>60</sup> de Marsus<sup>61</sup>, compétent en tout,  
Bien qu'il soit incompetent en toutes choses.

Epigramme n°22<sup>62</sup> : A l'encontre du fou-savant

Tu es savant, bien que tu sois ignorant. Pourquoi, sot que tu es,  
Veux-tu qu'on t'appelle savant ? Hélas, je me trompe ! Tu sais, sans te connaître

*Epigrammes* (traduction)

Toi-même<sup>63</sup>. N'es-tu pas oublieux<sup>64</sup> de toi, quand tu considères le ciel et les étoiles ?  
Tu es fou, tes actes prouvent que tu es dépourvu de raison.

Epigramme n° 23<sup>65</sup> : Contre le même

Tu es plus savant que Phébus, c'est ce que tu dis, et plus digne d'éloges  
Que Pallas elle-même ; tu mens, tu es plus stupide qu'un idiot.

5

Epigramme n° 24<sup>66</sup> : Miroir de Socrate

Moi, je suis né de Maïa<sup>67</sup> et de mon père, un artisan.

D'une main digne de Phidias<sup>68</sup>, j'ai sculpté les corps imaginaires des Charites<sup>69</sup>.

Alors seulement, m'appliquant de toutes mes forces à l'étude de la sagesse,

J'ai adhéré au discours du savant de Clazomènes<sup>70</sup>, j'ai connu les réalités les plus excellentes,

5 Je suis allé à l'étranger<sup>71</sup>, là où l'on connaît mieux la sagesse.

Pauvre, je me suis fait élève, plus riche, j'ai enseigné<sup>72</sup>.

J'ai instruit nombre de personnes qui me tiennent pour leur inspirateur au large renom,

Source alimentant les féconds bras du Nil<sup>73</sup>.

Prêt à affronter, d'un même visage, la prospérité et l'adversité,

10 Je me suis montré plus courageux et plus juste que tout le monde<sup>74</sup>.

Et les attaques de ma femme, dues à ses sautes d'humeur,

N'ont ni altéré notre égalité d'âme ni notre commune façon de voir<sup>75</sup>.

Accoutumé à rire des sarcasmes de mon épouse,

J'ai supporté les railleries cruelles de la grincheuse Xantippe<sup>76</sup>,

15 Afin que, la supportant à la maison, j'aie la patience

D'endurer tous les chicaneurs dans l'agitation du forum.

Enfin, alors que, victime de la jalousie, je me consumais dans une sombre prison,

La cruelle ciguë m'a ôté le peu de vie qui me restait.

Epigramme n° 25<sup>77</sup> : Autre miroir, celui d'Esopé<sup>78</sup>.

Némésis a vaincu la Nature. Bien que je fusse né libre,

Je suis aussitôt accablé par un style de vie détestable.

Cette déesse a fait de moi un véritable esclave, par un renversement de fortune.

Afin que je stimule je ne sais qui par une tare encore plus infamante,

5 Elle m'a mis au monde difforme, plus difforme que tout autre.

Vois-tu de combien de grands présents elle m'a gratifié ?

Elle a donné à ma tête un crâne haut et pointu,

Elle m'a laissé des narines largement ouvertes et un cou trop étroit.

Ce n'est pas tout, elle a mis des lèvres trop minces sur mon visage,

10 D'où me poussèrent les oreilles d'âne de Midas<sup>79</sup>.

Et bien que je fusse venu de Phrygie,

Une silhouette d'Ethiopien<sup>80</sup> me fut transmise à moi qui suis noir.

Pourquoi me plaindrais-je ? On dit que je suis né sous une étoile défavorable.

Et celle-ci, cruelle, s'est acharnée sur mon corps,

*Epigrammes* (traduction)

- 15 La peu fiable fortune a fait voir ses retournements habituels,  
Elle m'a poussé à endurer une faim dévorante.  
Donc, frappé par la blessure d'une mort subite<sup>81</sup>,  
J'ai laissé d'horribles bêtes sauvages dévorer mes membres.  
Ainsi, je porterai des voiles foncées par une couleur de poix,  
20 Et je chanterai deux poèmes de ma petite voix faible.  
C'est maintenant et en même temps que dans ma vie, dans ma mort et dans mon aspect extérieur,  
L'infâme Fortune<sup>82</sup>, alliée à la Nature, m'a rendu malheureux.

Epigramme n° 30<sup>83</sup> : Paraphrase du psaume 111<sup>84</sup> adressée à Claude Bolée (ou Boleux ou Bolève)

- Tu souhaites, ô distingué et éloquent Claude,  
Qu'en prophète, je prenne la lyre elle-même du psalmiste,  
Et qu'en des vers sonores,  
Je fasse connaître l'homme qui craint le Dieu unique.  
5 Tu ne l'obtiendras pas de moi, mais à la place,  
Tu verras, d'une façon développée, ce que chante le poète sacré<sup>85</sup>.  
Il importe que soit favorisé et heureux, par ce doux présent,  
Celui qui craint Dieu,  
L'organisateur et le maître puissant de toutes choses.  
10 La descendance de l'homme qui suit les commandements de Dieu,  
Se multipliera et brillera par la surabondance de ses biens,  
De son honneur et par la plénitude de sa vertu.  
Et une fois le cours de sa bonne vie achevé,  
Elle regagnera le sommet élevé du ciel doré.  
15 Noble rejeton des gens de bien,  
Ne désirerais-tu pas faire davantage retentir ta lyre ?  
Ces deux sœurs, la gloire et les richesses,  
Se trouveront associées dans la maison  
De celui qui craint le Créateur et le Maître de toutes choses  
20 (Le mérite d'Astrée craignant Dieu demeure à jamais),  
Gloire immense d'une conscience sans reproches,  
Et trésor rutilant d'une sainte vertu.  
Ne désirerais-tu pas faire davantage retentir ta lyre ?  
Pour nous, que les ténèbres enténébrées<sup>86</sup>  
25 De crimes ignobles enveloppaient,  
Une fois ces dernières dissipées,  
S'est levée du Dieu créateur,  
Une lumière apportant la sérénité,  
Qui est le Dieu tonnant et très haut,  
30 Vers lequel tendent, par un tendre amour, le cœur des hommes,  
Et qui a pris sur lui d'expier notre faute,  
Et dont la volonté est de toujours faire miséricorde.  
Ne désirerais-tu pas faire davantage retentir ta lyre ?  
L'homme pieux et bon partage la joie des autres,  
35 Il prodigue sa faveur à qui demande de l'aide,  
Et il fait l'aumône au pauvre qui se trouve dans le besoin.

*Epigrammes (traduction)*

- Et <en cela>, ce fidèle se donne des arguments,  
Pour qu'il puisse, au jour du Jugement,  
Répondre au Tonnant. Docile < à Dieu >,  
40 Il ne sera pas perturbé par le tumulte des tempêtes,  
Mais bien au contraire, méritant d'être célébré comme un juste dans l'éternité,  
Il ne craindra pas la voix terrible  
Du redoutable Jésus<sup>87</sup>, quand il siègera  
Devant le tribunal resplendissant de sa divine sagesse  
45 Au moment où Jésus séparera les agneaux des boucs noirs.  
Ne désirerais-tu pas faire davantage retentir ta lyre ?  
Le cœur du juste est disposé à espérer dans le Seigneur,  
Puisque les attraites du mal en ont été écartés.  
En effet, il est affermi par l'accroissement  
50 Du nombre de ses vertus, il est sans crainte,  
Et il ne redoute les menaces d'aucun tyran.  
Enfin, rendu plein d'assurance par l'espérance du bien céleste,  
Il a méprisé, sur la terre, chacun de ses ennemis,  
Et il a donné sans compter beaucoup de pièces  
55 A l'indigent, bien que sa gloire s'élève jusqu'aux cieux.  
Chacun verra la justice d'un si grand homme,  
Le pécheur tremblera, il claquera sauvagement des dents,  
En criant qu'il est foncièrement malheureux,  
Lui dont l'âme pécheresse périra dans l'au-delà.

Epigramme n° 33<sup>88</sup> : A son livre pour qu'il se rende auprès de Salmon Macrin afin de se soumettre à son jugement.

- Quitte, mon petit livre, ta demeure beauvaisienne,  
Et rends-toi à la ville de Loudun<sup>89</sup>,  
Afin de voir de tes petits yeux le poète Macrin,  
Et consens à te soumettre à son jugement.  
5 Si le plus grand de tous te rejette,  
Regagne à toute vitesse tes Pénates familières  
Et cache-toi dans le creux d'une caverne<sup>90</sup>.  
Mais si Macrin te lit et t'approuve en te faisant part de sa joie,  
Tu pourras aussitôt te faufiler  
10 Dans tous les recoins du monde qui s'ouvrira à toi,  
Et réprimer les coups mortels des chiens<sup>91</sup>  
Ainsi que leurs morsures enragées, car il est suffisant  
D'avoir reçu une approbation dans le cercle prestigieux des poètes.

Epigramme n° 35<sup>92</sup> : A Arthur Donnelius

Bien que tu sois un bon Euryale<sup>93</sup> et un bon Achate<sup>94</sup>,  
Et bien qu'assurément tu m'aimes comme compagnon de table,  
O toi qui m'es cher au plus profond de mes entrailles,

*Epigrammes* (traduction)

- Arthur, gloire des sœurs Hespérides<sup>95</sup>,  
5 Je te reprocherai cependant une très petite faute à savoir que,  
Lors des banquets qui ont été préparés pour nous,  
Tu me presses quand je bois du vin pur,  
Afin que je vide souvent un cratère plein  
Et que j'éprouve les grossières fureurs de Bacchus.  
10 Ne sais-tu pas que le vin, puisé en trop grande quantité, est nuisible,  
Tandis que, pris plus modérément, il fait du bien ?  
Je laboure la mer<sup>96</sup> <car> tu es consacré  
A Laenus<sup>97</sup> en personne, et tu as bien en tête qu'il faut boire quatre fois  
Durant le repas. C'est grâce à cela que je sais  
15 Que tu entends plus agréablement le son des verres  
Que les fracas des armes amères. Je ne proteste nullement.  
Pendant que toi, tu élabores un poème en te laissant guider par le vin,  
Un grand cheval<sup>98</sup> est à la disposition de l'homme poète.  
Mais si par hasard tu buvais de l'eau à la place de Falerne,  
20 Tu ne serais pas capable d'écrire un mot qui vaille<sup>99</sup>, poète.  
O toi qui m'es cher au plus profond de mes entrailles,  
Arthur, gloire des sœurs Hespérides.

Epigramme n° 36<sup>100</sup> : Le Beauvais de Martin

- Très grand juge et gouverneur de l'Olympe céleste,  
Prête attention aux élans du cœur de Martin qui te prie avec ferveur  
De protéger<sup>101</sup> le roi François, ses enfants<sup>102</sup> nés du sang royal,  
Toutes les provinces des puissants Français,  
5 Leurs remarquables villes, et les habitants de celles-ci,  
La descendance des nobles, les communautés du saint clergé,  
Et parmi les antiques villes des belges, la région de Belgium, plus antique  
Appelée ainsi à partir de l'illustre chef Belgius,  
Et spécialement Beauvais, dont les habitants, dignes de louanges<sup>103</sup>,  
10 Ont accompli des actions sublimes, dont la gloire brillante  
Resplendit, publiée à travers toute la terre.  
O ville invaincue<sup>104</sup>, protégée par la fidélité du peuple,  
Entourée par un fleuve abondant, murailles sûres,  
Et inspirant la crainte par ses hautes tours d'enceinte<sup>105</sup>. <Beauvais> est jugée  
15 Bien digne d'un grand poème, la ville est très célèbre grâce à l'église saint Pierre<sup>106</sup>,  
Mais elle est aussi embellie par la présence de son saint pasteur.  
Que le Tonnant qui règne dans les hauteurs t'accorde de grands avantages ainsi qu'aux tiens.

Epigramme n° 37<sup>107</sup> : Au sujet de l'homme ingrat. A Jean Régulus.

Pendant que seul, dans mon esprit silencieux,  
Je me demande sans cesse par quelle couleur je dépeindrai l'homme ingrat,  
Bien rapidement, se présente à moi, à grands pas, dans une vaste plaine,  
Un champ immense sur lequel écrire et une moisson abondante.

*Epigrammes (traduction)*

- 5 Mais à l'instar des Lacédémoniens<sup>108</sup>, il m'est agréable  
De le faire en peu de mots, et il me plaît  
De dire qu'un tel personnage est un tonneau<sup>109</sup> percé  
Dans lequel, par un présent bien généreux,  
Mettant un monceau de bonnes grâces,  
10 Tu as déversé les Grâces<sup>110</sup> en perdant ta peine.

Epigramme n° 38<sup>111</sup> : La vierge Marie, mère de Dieu

Si des voix sonores m'étaient données,  
Plus sonores que toutes les voix  
Et s'il m'était donné de répandre toujours  
Des chants sonores<sup>112</sup>,

- 5 Si les langues volubiles de tous les hommes,  
S'ajoutaient en même temps à mes organes,  
Je pourrais à peine rapporter  
les hymnes mérités de la sainte Vierge<sup>113</sup>  
Je pourrais à peine faire vibrer les louanges<sup>114</sup>  
10 méritées de la sainte Vierge, son triomphe rendu célèbre  
et la gloire éternelle de cette Marie  
par un chant qui soit à la hauteur<sup>115</sup>.  
Cependant, chantons d'une voix douce ces titres de gloire,  
Elle est la mère de Dieu, et celle qui a enfanté le Christ  
15 Qui, mourant en haut d'une croix,  
a apporté au monde le salut<sup>116</sup>.

Epigramme n° 43<sup>117</sup> : A celui qui se regarde dans un miroir

- Toi qui regardes le miroir d'un œil attentif,  
Contemple ton aspect et ce qui apparaît de toi.  
Si tu te présentes beau sous un visage agréable,  
Et qu'enfin, d'un air serein, tu te plaises,  
5 Je t'en prie, qu'en te conformant en Dieu<sup>118</sup>, tu accomplisses des actions dignes de toi.  
Mais si tu te trouves sans charme,  
Donne de l'éclat à ton visage qu'enlaidit un défaut tenace  
Par la beauté que procurent les actes vertueux.

Epigramme n° 47 : Au sujet de Pirame et Thisbé<sup>119</sup>

*Epigrammes* (traduction)

Thisbé le suit, lui qui est sorti après elle, mais qui fut le premier à mourir horriblement.  
Cela dit, elle est la première à éprouver un tel deuil<sup>120</sup>.

Epigramme n°48<sup>121</sup> : Au sujet de Mars et de Vénus

Il est féroce et cruel<sup>122</sup>, Mars, mais bien que chacun prononce son nom avec effroi,  
Il soumet son cou ferré<sup>123</sup> au joug de Vénus.

Epigramme n° 49<sup>124</sup> : Aux amants des fables précédentes

Vous qui vous apprêtez à saisir les doux larcins de la caressante Dioné<sup>125</sup>,  
Prenez garde que les tristes sépultures de Ninus<sup>126</sup> ne s'ouvrent,  
Qu'un lion furieux ne déchire vos fines parures,  
Qu'une épée cruelle n'extirpe vos ombres sans consistance  
5 Que le mûrier ne rougisse, imbibé de sang rouge<sup>127</sup>,  
Indice lamentable d'un deuil funeste,  
Ou, si Phébus<sup>128</sup> venait un jour à raconter votre faute<sup>129</sup>,  
Que de douces chaînes ne vous emprisonnent dans votre enlacement,  
Que votre souillure abjecte ne se propage pas sur le vaste monde,  
10 Et que votre histoire, familière au ciel tout entier, ne se répande pas.

Epigramme n° 52<sup>130</sup> : Contre Mercure

Perfide<sup>131</sup> Mercure, tu dédaignes tes sandales ailées<sup>132</sup>, pour résider constamment  
Dans les demeures célestes. Ta fourberie est suffisamment connue.  
5 Ce séjour n'est pas pour toi un espace sûr et accueillant. C'est contre toi, en effet,  
Que récriminent tous les dieux et toutes les déesses. Je ne dis rien d'autre que la vérité.  
Sois attentif ! L'éther tout autour de toi résonne de chocs terribles.  
C'est dans ta direction, que Junon<sup>133</sup>, pleine de fureur, se précipite. Prends garde<sup>134</sup> !

Epigramme n° 53<sup>135</sup> : Indignation contre les faux dieux, adressée à Agricola.

O crime indigne<sup>136</sup> ! Il n'y a pas de <leçon> de sagesse dans le monde,  
Si ce n'est que l'homme, pour sa propre perte, prise l'argent.  
O crime plus horrible, déplorable à tout jamais,  
Issu depuis longtemps du gouffre du Tartare<sup>137</sup> !  
5 Les dieux d'en haut méprisent la Vertu. Cette dernière, plus maternelle qu'eux,  
Surpassent les dieux d'en haut sur le plan de l'auguste religion.  
Exilée, elle est loin des cieux, Mercure<sup>138</sup> l'a chassée. Hé !  
Est-ce qu'une petite maison<sup>139</sup> l'accueillera agréablement ?  
Je le sais, les seuils des grands rois lui sont inaccessibles,  
10 Et la cour d'un riche n'offre pas de chemin à celui qui ose <s'approcher >.  
Je le sais, pour faire bref, chacun la rejette,

*Epigrammes* (traduction)

- Et Cerbère tricéphale la repousse par ses aboiements.  
Quelle rage a donc poussé les hommes à forger des songes  
Et à espérer être des dieux par leur condition<sup>140</sup> !
- 15 Laissons donc ces chimères, suivons sans détours<sup>141</sup> ce qui est vrai,  
Et qu'une convoitise<sup>142</sup> exacerbée ne trouve pas de place en nous.  
La blanche Vertu se réjouira de ce que tu sois pour elle un hôte protecteur.  
Agricola, ta vie sera également privilégiée par rapport à celle des autres<sup>143</sup>.

Epigramme n° 59 : Des morts s'adressent à un vivant quelconque, d'après un poème de langue française.

- Ne t'étonne en rien, ô homme, et qu'un vain orgueil, en s'emparant de toi,  
Ne te retienne pas dans ses chaînes, ou qu'il ne t'enserme pas le cou d'un vil collier.  
Nous avons été florissants comme tu es florissant dans le temps présent,  
Mais, cette fleur <de la jeunesse>, la mort, en ennemie, l'écrasera.
- 5 Qu'y a-t-il de plus bref que la vie ? Celle-ci te fuyant peu à peu,  
Tu mourras à petits feux. Aussi, aie en vénération les dieux d'en haut.  
Tout, alors, répondra à tes vœux, et quand tu auras parcouru le chemin  
Du cours de la vie, tu gagneras les demeures où règnent les bienheureux.

Epigramme n° 60 : Epitaphe de D. (seigneur) Nicolas de Bèze, échevin<sup>144</sup>

- Pleurez, mortels ! Qu'Apollon se répande en gémissements,  
Et que Calliope pleure une étoile<sup>145</sup> qui s'est éteinte !
- 5 Un philanthrope est mort, la gloire du monde, l'ancre du clergé,  
L'unique espoir du peuple, l'honneur de la noblesse.  
Que Celui qui tonne du haut des cieux l'aime comme toute la terre l'a chéri,  
Et qu'il lui donne d'entrer dans les heureuses et grasses prairies du séjour olympien.

Epigramme n° 69 : Contre un sophiste.

- Pourquoi, sophiste, d'une clameur digne de Stentor, déploies-tu ta gorge,  
Et remplis-tu les astres des sons terrifiants de ta voix ?  
Ne penses-tu pas que ton nom est connu pour de très nombreux siècles,  
Si bien que rien ne sera plus connu sur toute la terre ?
- 5 Avance-toi sous nos yeux, tu seras trompé par ton art habituel.  
Non seulement tu as menti, <mais> tu es capable de nier l'évidence.  
Tout le monde t'appellera le corrupteur inique de la sagesse,  
Une chasserresse de jeunes gens affublée d'un manteau de peaux de bêtes sauvages.  
Et tu exerces ta langue fourbe en usant d'une ruse de renard,
- 10 Et tu mêles d'honteux mensonges aux paroles de vérité.  
Cesse de passer ton temps à de vaines bagatelles,  
La tromperie, une fois découverte, fait du tort à son auteur.

Epigramme n°70 : Miracle de saint Martin, d'après le boiteux et l'aveugle d'Ausone.

*Epigrammes* (traduction)

- Autrefois Martin dont la mémoire doit être honorée éternellement  
A jadis brillé par sa vie, par son esprit de religion et par sa foi.  
Il est la gloire des pontifes, l'homme saint, plus saint que tout,  
Lui qui recouvrit le Christ, croyez-le, de son vêtement.
- 5 Assurément, cet homme aimé de Dieu ressuscita en bonne santé  
Des défunts qui avaient connu une mort horrible.  
Il rendit l'usage très agréable de la parole à un muet,  
Il secourut des infirmes et des sourds,  
Il soigna des personnes atteintes de l'odieuse gale,
- 10 Il commanda aux grenouilles aquatiques, aux oiseaux aux divers ramages.  
C'est pourquoi sa très haute renommée s'accrut dans les territoires gaulois  
Et elle ne fut pas moins resplendissante à l'étranger.  
[...]  
Celui-ci, qui avait besoin d'un guide, se joignit, dans une alliance cordiale,
- 15 Au boiteux, qui présentait l'avantage d'avoir un œil fiable.  
Et ainsi le boiteux s'étant appuyé sur le cou de l'aveugle  
Il ouvrit, par ses indications véridiques, un chemin sûr à parcourir.  
Grâce au spectacle original de leur équipage, ils amassent toutes sortes de pièces de monnaie.  
Cet argent suffirait à un roi et à sa cour
- 20 Et ils ne perdraient donc pas leurs gains pour avoir trouvé un remède à leurs maux.

Epigramme n° 72<sup>146</sup> : Elégie de Louis de Berquin

- Jupiter dévoila ce qui était caché <et> qui n'aurait pas dû être caché davantage,  
Il fit <en cela> une œuvre excellente.  
Il fit tomber de son siège élevé <cet homme> puissant et orgueilleux,  
Qui régnait il y a peu, qui disait le droit il y a peu
- 5 Et qui entra dans les palais royaux d'un pas plein de superbe,  
Se repaissant seulement d'un honneur superficiel.  
Et désirant des monuments en bois de cèdre qui rappellent durablement sa mémoire,  
Il souhaitait être plus saint que l'incomparable Numa<sup>147</sup>.  
Salut lecteur, hâte-toi de discerner la raison de sa chute :
- 10 Il s'était roulé dans la souillure honteuse de l'hérésie.  
Ce crime se serait-il maintenu impunément, ou avec une bonne raison ?  
Et les vastes flots auraient englouti la barque de Pierre<sup>148</sup> ?  
La foi inviolable subsiste éternellement,  
La dure colère de Dieu frappe les méchants.
- 15 Néron<sup>149</sup>, préméditant des crimes, n'échappera pas à Dieu ;  
En retour, ce dernier, ne différera pas les malheurs <qu'il lui infligera> pour longtemps.  
Il mourut donc, le malheureux, par la faveur des dieux et des hommes,  
Le sort, mauvais conseiller, fait passer l'homme là-bas<sup>150</sup>.  
Il n'y a rien de plus grave que combattre Dieu, que combattre contre la féroce Fortune,
- 20 Ni l'une ni l'autre de ces deux grandes entités ne peut être vaincue<sup>151</sup>.

Epigramme n° 73 : Sur le même (Louis de Berquin)

*Epigrammes* (traduction)

Jusqu'à ce que la jeunesse française fasse résonner un péan par des hymnes  
Et que la foule parisienne se réjouisse de la disparition de son ennemi,  
Ce dernier, naguère infecté par la gale qui le rongait,  
Contaminait depuis quelque temps les autres brebis de France.

- 5 Signalé, il ne put se purifier de son infâme erreur,  
Autrement qu'en étant purifié dans le feu lumineux<sup>152</sup>.  
En effet, bien que la clémence lui fût accordée,  
Il la repoussa obstinément et préféra mourir dans le feu dévastateur<sup>153</sup>.

Epigramme n° 74<sup>154</sup> : A Nicolas de Creil<sup>155</sup>

Longue vie à toi, et que des événements heureux  
Montrent à tous les hommes justes que tu es né sous une bonne étoile !  
Longue vie à toi ! Mais tu vivras heureux pendant des siècles  
Puisque tu honores la divinité et que tu observes les lois vénérables de Dieu.

- 5 Tu aimes ton épouse, dont la volonté pure  
Et dont l'amour admirable sont vus dans un miroir<sup>156</sup>.  
Tu donnes à l'indigent, tu soulages le malheureux, au nécessiteux,  
Tu prodigues Cérès avec Bacchus, tu mènes avec plaisir une vie sobre.  
Cette façon de faire convient bien à un mortel.  
10 En effet, après la triste mort, les hommes n'ont plus aucun trésor.

Epigramme n°75 : A Jérôme Feuquières<sup>157</sup>

Est-ce ainsi que tu t'attristes ? Pourquoi consumes-tu tes yeux de larmes amères ?

Pourquoi perds-tu vainement ton temps sur ton lit vide ?

Cesse tes pleurs, les arrêts du destin

Ne peuvent être dominés par aucune arme. Tiens toutes choses pour soumises au destin.

- 5 Fais preuve de courage et prête tes oreilles aux paroles des autres.  
On est d'accord pour dire que rien n'est plus sûr qu'un conseil droit.  
Applique-toi à unir ton cœur à ton épouse légitime  
Donne un enfant au monde et fuis l'adultère.

Epigramme n°78 : Au sujet de Lycaon

Le furieux Lychaon apportant des plats souillés  
Connaît les condamnations sévères de Jupiter d'en haut.

Epigramme n° 79 : Au sujet de Deucalion et Pyrrha

*Epigrammes* (traduction)

Depuis que les prières ont touché suffisamment les dieux, l'eau a reflué rapidement.  
Pyrrha régénère ses semblables et Deucalion les hommes.

Epigramme n° 80 : Au sujet d'Apollon et Daphné

Pourquoi prends-tu la fuite Daphné ? Si Apollon ne s'empare pas de ce qu'il veut,  
En signe de victoire, il portera une couronne de lauriers.

Epigramme n° 81 : Contre un idiot de naissance

Si la Nature trompeuse ne t'a laissé aucune ombre d'intelligence,  
Il convient que tu t'asperges le corps d'une rosée tirée du Léthé.  
Mais ce n'est pas la peine. Que l'absence de mémoire qui t'est naturelle s'appesantisse  
Sur ton esprit. Tout le monde dira que tu es né idiot.

Epigramme n° 85 : Epitaphe du très éminent<sup>158</sup> Martin Tasserius professeur d'arts et de médecine

Ici, ici<sup>159</sup>, voyageur, arrête tes pas si empressés,  
Pour pleurer la prompte mort et l'horrible destin  
De Martin dont le froid cadavre gît  
Dans la terre sépulcrale, mais qui est enseveli,  
5 Dans un cercueil peu orné et dans un tombeau peu décent.  
Aurait-il pu sembler plus noble et plus glorieux,  
S'il avait été placé dans un tombeau plus élevé ?  
Vois-tu ? Le très grand Jupiter, lui dont les exploits sont bien connus,  
Emporté par un violent bouillonnement, laisse éclater sa colère<sup>160</sup>.  
10 Désormais, les cieux et les étoiles tremblent, secoués qu'ils sont par le tonnerre,  
L'ensemble des habitants du ciel est frappé de stupeur  
Et chaque être humain est saisi d'épouvante,  
J'en entends certains qui frémissent dans leurs cœurs tremblants,  
Ils ont peur qu'il ne lance son trident de foudre, signes avant-coureurs de sa justice rigoureuse.  
15 Il me plairait d'évoquer ce qui m'a été suffisamment clairement révélé  
Par la faconde du Cyllénien<sup>161</sup>, qui a passé pour moi en revue les événements suivants.  
Enfin, il m'a ordonné de les écrire<sup>162</sup>, bien que je sois ignorant<sup>163</sup>,  
Et même si je ne suis pas paré de l'ornement du Latium<sup>164</sup>,  
(Ma Thalia<sup>165</sup> a répugné à de telles missions).  
20 J'ai acquiescé cependant en faisant entendre les vers suivants  
Et tu ne t'en repentirais pas, qui que tu sois, de connaître  
Les origines et les débuts de l'homme défunt,  
Les dons illustres de son âme (présents très beaux),  
Sa brève fortune, et aussi la courte durée de sa vie.  
25 C'est par là où la Seine sinueuse, au fort courant,  
Entre dans la mer occidentale<sup>166</sup>, qu'il avait tiré

*Epigrammes* (traduction)

Ses premières origines. Laissant là-bas les droits libres de la jeunesse,  
Il prit de la maturité à un âge encore bien jeune.  
Il surpassa tous ses contemporains par la vertu et par la science.  
30 [...]   
Et sur le conseil de Phébus<sup>167</sup>, il n'attendit pas longtemps pour se rendre  
Auprès des Lares parisiens, où il fit grandir sa renommée au-delà du ciel étoilé,  
Une fois qu'il eut également obtenu son grade de professeur.  
Aspirant à des fonctions très importantes et appelé à des responsabilités plus lourdes,  
35 Il franchit les Alpes d'un pas rapide,  
Et voici qu'Apollon, accompagné des Muses, alla à sa rencontre  
Tandis qu'il entrait à Pavie. Il l'aborda et lui dit de sa bouche éloquente :  
« Va et mets en œuvre avec succès tes projets de réussite.  
Tu seras célébré, sur toute la terre, comme étant plus intègre que tous,  
40 Et, te cèderont le première place, le soin pieux de Galien<sup>168</sup> à la longue vie,  
Et le savant Podalyrius<sup>169</sup>. Allez ! Montre un esprit audacieux,  
Ma main droite te procurera des forces pour te seconder,  
Elle te donnera de réaliser des actions splendides. »  
Aussitôt il disparut, s'évanouissant, dans un éclat de lumière, en de fines vapeurs.  
45 Et Apollon imprégna l'endroit d'un parfum de nectar,  
Et même par des saveurs d'ambrosie. Conduit par un sort qui n'était pas vain,  
Il s'est élevé par des titres plus grands,  
Il a surpassé tous les Italiens<sup>170</sup>, bien que ces derniers, à pleines bouches,  
Fassent retentir leur renommée et bien qu'ils désirent être toujours en vue<sup>171</sup>.  
50 [...]   
Il prit tant de valeur dans l'art d'Apollon que personne ne pourrait être plus savant que lui  
Et aucun âge ne porta quelque'un de semblable,  
Puisque le laurier doctoral lui fut accordé,  
Et que, César sublime placé sur un trône élevé,  
55 Poussa tous autres à reconnaître :  
« Toi, être excellent, tu es le dieu du monde et tu es doté d'une réputation très étendue. »  
Alors qu'il cherchait des fonctions qui lui revenaient de droit,  
Il abandonna les descendants d'Enée qui s'en attristèrent.  
Et suivant son heureuse étoile, il se rendit chez les Beauvaisiens<sup>172</sup>,  
60 Un peuple antique de Mars, invincible à la guerre,  
qu'il a rendus illustres par son propre éclat.  
Hélas, la Mort ceinte de carquois sauvages,  
A tué celui qui s'avavançait à peine au milieu du chemin<sup>173</sup>.  
Ayant souffert tant de maux, les citoyens lui présentèrent leurs corps qui se mouraient ici ou là,  
65 Il trépassa en prodiguant des soins aux autres<sup>174</sup>.  
[...]

<sup>1</sup> L'épigramme n°1 est en distiques élégiaques. C'est un fait caractéristique de la dévotion de Martin Thierry à la vierge Marie, qu'il commence ses épigrammes par une invocation à Marie, qui est à la fois une prière de louanges et de demandes. Certes, Martin Thierry n'est pas le seul à lui accorder cette place de choix, mais cette marque d'honneur et de confiance le place clairement dans le camp catholique. Du vers 1 à 10, il fait l'éloge de la puissance quasi universelle de Marie. Les vers 11 et 12 forment une demande d'assistance, un appel au secours. Du vers 13 à 22, le poète expose les raisons de sa prière, les dangers qu'il court et son incapacité à s'en sortir de lui-même. Enfin, les derniers vers expriment de nouveau une prière. La recommandation à la sainte Vierge commence par une litanie ; ce pourrait être une simple prière, s'il n'y avait toutes sortes d'allusions mythologiques. Une question générale se pose alors sur la religion des humanistes. Les allusions à l'antiquité païenne sont-elles de simples procédés littéraires, justifiés par le fait que nous sommes dans une poésie qui suit encore les règles latines ? Ou ont-ils le sentiment qu'il y a eu une continuité entre le paganisme et le christianisme sur le plan du sentiment religieux, sur l'attitude de l'homme en face du destin, de la vie et de la mort ?

<sup>2</sup> La prière de Martin Thierry commence de façon traditionnelle par une salutation à Marie. Cette habitude vient certainement de la salutation angélique, rapportée dans l'évangile, lors de l'Annonciation. Et on la retrouve dans la plupart des antiennes traditionnelles adressées à la Vierge Marie, que Martin Thierry ne pouvait pas ne pas connaître et chanter : le *salve regina* (Chant religieux très en vogue, composé au XI<sup>ème</sup> siècle par Adhémar de Monteil, évêque du Puy et complété par saint Bernard), l'*ave regina caelorum* (Chant datant du XII<sup>ème</sup> siècle), l'*ave maris stella* (Cantique datant du VI<sup>ème</sup> siècle et attribué par certains, mais sans certitude, à Venance Fortunat), et, datant du XIV<sup>ème</sup> siècle, le *regina caeli, laetare* (ce mot étant la transcription de Χαῖρε, que l'on trouve dans le texte grec de l'évangile et qui était une manière de saluer).

Dans le premier vers, le mot mis en valeur est le mot *mater*, encadré entre la coupe penthémimère et la coupe heptémimère. Aussi, dès le premier vers et en comptant le titre, on a la mention des deux caractéristiques majeures et antinomiques de Marie : sa virginité et sa maternité, qui, par miracle, ne sont point incompatibles en elle, aux yeux d'un catholique. C'est le grand mystère de Marie qui suscite tant d'étonnement ou d'émerveillement, ce sont ses deux grandes caractéristiques et ses deux titres fondamentaux d'où découlent tous ses autres privilèges.

Et dès le premier vers, il est précisé qu'elle ne doit pas être adorée, comme une déesse, ou comme l'égale de Dieu, mais qu'elle doit être seulement priée instamment, avec honneur et respect. C'est le sens de l'adjectif verbal *veneranda*. Jusque-là, la prière est classique, mais ce qui est surprenant, c'est la présence de Jupiter par l'intermédiaire de son épithète traditionnel à la place du mot Dieu. Nous avons ici l'exemple d'un syncrétisme poétique assez remarquable, où la piété de Martin Thierry s'exprime à travers une formulation païenne. Il s'agit d'un trait caractéristique de l'humanisme dévot qui met la culture antique au service de la foi. Il se peut que l'adjonction de l'adjectif *siderei* ait pour but d'atténuer la hardiesse de l'assimilation de Dieu à Jupiter qui pouvait, malgré tout, avoir quelque chose de choquant, compte tenu de l'immoralité notoire du roi des dieux. L'emploi de l'adjectif *siderei* suggère peut-être qu'il s'agit d'un Jupiter céleste, majestueux et irréprochable et non de celui qui descend sur terre, attiré par la beauté des jeunes femmes. C'est donc le Dieu de majesté, le Très-Haut, le Dieu tout-puissant qui fait trembler les hommes. Dans ce premier vers, Martin Thierry veut peut-être déjà se démarquer de certains protestants qui avaient tendance à admettre que Marie était la mère de Jésus, mais pas de Dieu lui-même.

<sup>3</sup> *Gestare omnia* est une image poétique pour dire que Dieu a tout créé, a tout engendré. Il est donc bien clair que Marie porte dans son sein ou dans ses bras, comme on le voit dans nombre de statues, le créateur de toute chose. Cette considération aussi saisissante que paradoxale explique l'emploi de l'adjectif *imperiosa*, appliqué à Marie. Ce terme qui évoque une puissance absolue et étendue à toute chose, qui évoque une autorité qui s'exerce sans contestation possible est riche de sens. Il signifie que Marie tire sa grande puissance du fait qu'elle est la mère de celui à qui tout appartient et qui ne peut qu'obéir à celle qui est sa mère. Cette formulation audacieuse n'est cependant pas excessive au regard de la théologie catholique, car la puissance de Marie n'est pas due à elle-même, mais à son fils. C'est d'ailleurs ce que souligne la coupe placée après *gestantem* et séparant bien, d'une part Dieu créateur de tout et d'autre part, Marie qui tire sa puissance sur toute chose, de sa maternité. Habituellement, la maternité de Marie est considérée par rapport aux hommes, et par conséquent évoque la douceur, la tendresse, la compassion, la sollicitude et la protection (Par exemple, dans le *Salve Regina*, on trouve ces passages : *mater misericordiae, vita, dulcedo et spes nostra salve* ou encore : *illos tuos misericordes oculos ad nos converte* et à la fin, les invocations suivantes : *ô clemens, ô pia, ô dulcis virgo Maria* ). Mais, ici, c'est la maternité de Marie par rapport à Dieu qui est envisagée et elle évoque plutôt la puissance. C'est une idée qui va être développée dans les vers suivants. On trouve d'ailleurs souvent dans les antiennes liturgiques et donc approuvées par l'Eglise le titre de « reine » octroyée à Marie comme pour exprimer une domination sur la création. Il suffit de regarder le début de trois d'entre elles : *Salve Regina, Ave regina caelorum, domina angelorum, Regina caeli*.

<sup>4</sup> Le troisième vers rappelle le premier par ses sonorités et par sa construction et ces deux vers sont mis ainsi en parallèle. Dans le premier, il était surtout question de prière et de puissance liée à la maternité divine. Mais dans le troisième, il est surtout question de gloire (*celebranda decore*), due cette fois à la virginité. On retrouve dans ces deux vers, le couple maternité et virginité qui constitue une sorte d'oxymore. Marie est placée très haut dans ce vers par la mise en valeur de l'adverbe *semper*, situé entre les deux coupes penthémimère et hephthémimère. Il semble suggérer que l'honneur que mérite Marie est immense, incommensurable, voire éternel. L'adjectif *aeternus*, dans le vers suivant, semble lui répondre et inciter à penser qu'en raison de son intimité avec Dieu, Marie partage en quelque sorte son éternité.

<sup>5</sup> Martin Thierry use au vers 4 d'une appellation moins païenne et moins terrible pour désigner Dieu : *pater aeternus*. Mais dans la suite du vers, nous avons une formulation étrange ou plutôt peu habituelle qui fait de Marie la maîtresse de toute chose : *cui... cuncta subesse* et l'on pourrait penser un instant que Marie est mise sur le même plan que Dieu, s'il n'y avait cette précision de taille, à savoir que cette « omnipotence » de Marie ne vient pas d'elle-même, mais de Dieu, qu'elle est certes une réalité, mais que c'est pur don. La limite entre créature et créateur n'est donc pas franchie, malgré l'exaltation extrême que fait Martin Thierry de Marie. Elle ne se substitue pas à Dieu, elle n'est pas, foncièrement, son égal.

<sup>6</sup> Si Marie tient son pouvoir de Dieu, il n'en est pas moins vrai que son pouvoir est total sur les créatures. C'est cette idée, majeure dans l'épigramme, que Martin Thierry entend développer dans les vers suivants. Aussi les verbes expriment-ils, soit l'autorité exercée par Marie (*tenes*, vers 5, *gubernas*, vers 5 et *regis*, vers 6), soit la soumission qu'elle suscite (*cessit Neptunus*, vers 7, *parat turba Stigis*, vers 8), soit la crainte qu'elle inspire (*Pluto tremiscit*, vers 7). Cette domination mariale s'étend à tous les domaines, le ciel (*regnum caeleste*, vers 5), la terre (*terramque gubernas*, vers 5) et la mer (*cui cessit Neptunus aquas*, vers 7). Et comme si ce n'était pas encore assez, Martin Thierry ajoute le cosmos (*astraque regis*, vers 6). En effet, le poète dévot semble distinguer le royaume céleste et les astres. La première expression désigne probablement l'ensemble des anges et des élus qui peuplent le ciel : Marie est dite « reine du ciel », comme dans certains cantiques dont nous avons parlé précédemment, parce qu'elle est supérieure à tous les saints et à tous les anges et qu'ils lui obéissent. Les astres semblent plutôt renvoyer aux étoiles et aux planètes qui peuplent l'univers et on a l'impression, en lisant Martin Thierry, que c'est Marie qui contrôle la marche de l'univers, ce qui est tout de même curieux. On serait alors tenté de croire que Martin Thierry s'est laissé emporter par son enthousiasme et qu'il a manqué de mesure, en attribuant à Marie un rôle qui convient mieux à Dieu. Mais notre poète s'est ici probablement inspiré plutôt de l'apocalypse que des évangiles dans lesquelles Marie fait preuve de beaucoup de discrétion et d'humilité. Au contraire, dans l'apocalypse, Marie est entrée dans sa gloire et semble jouer un rôle tout à fait déterminant et spectaculaire dans les derniers temps du monde, comme on le voit, par exemple, au chapitre 12 avec cette vision assez célèbre : *Apertum est templum Dei in caelo : et visa est arca testamenti ejus in templo ejus, et facta sunt fulgura, et voces, et terraemotus, et grandis magna. Et signum magnum apparuit in caelo. Mulier amicta sole et luna sub pedibus ejus, et in capite ejus corona stellarum duodecim* (Une femme nimbée du soleil, la lune sous les pieds, et une couronne de douze étoiles sur la tête). *Et audivi vocem magnam in caelo dicentem : Nunc facta est salus et virtus et regnum Dei nostri, et potestas Christi ejus*. Le cardinal Newman rappelle (*Du culte de la sainte Vierge dans l'Eglise catholique*, Téqui, 1908, traduction de Dom Cabrol, pages 86 à 90) que ce passage est traditionnellement appliqué à la Vierge Marie et il en donne les raisons. Au XVI<sup>e</sup> siècle, aussi bien dans le camp catholique que dans le camp protestant, certains croyaient la fin des temps arrivée, avec l'arrivée de l'Antéchrist. C'est peut-être le cas de Martin Thierry, surtout qu'il semble penser que les forces infernales sont déchaînées et que, répandues sur la terre, elles redoublent de méchanceté, comme on pourra le supposer d'après un passage qui se situe plus loin. La puissance de Marie est telle que même Satan, désigné probablement sous le nom de Pluton, tremble devant elle, mais comme précédemment, Martin Thierry prend garde de ne pas tomber dans la mariolâtrie. Il précise bien que son pouvoir est le résultat d'une faveur divine : *astraque divino plena favore regis*, vers 6. Cette formulation rappelle d'ailleurs l'expression *plena gratia* de la salutation angélique. On voit aussi que dans ces vers, le syncrétisme bat son plein avec la mention de Neptune, de Pluton et du Styx, et plus loin de l'Hélicon, d'Eole, de Scylla, du Léthé...

<sup>7</sup> Jusque-là, Martin Thierry semblait avoir perdu son objectif premier, énoncé dans le titre de l'épigramme. Avec la mention de l'Hélicon au vers 9, le poète se rapproche petit à petit de son objectif. S'il a tant exalté la puissance de la Vierge Marie, c'est pour mieux lui demander quelque chose. Avec le vers 9, il clôt la description du pouvoir de Marie, mais le dernier point peut étonner et contribue au syncrétisme qui parcourt toute l'épigramme. Marie tient le rôle des Muses et le poète lui demande de l'inspirer. Cette inspiration est concrétisée par l'image de la source sacrée à laquelle les poètes venaient puiser. Le sommet de l'Hélicon que le poète rêve d'aborder ou de voir représente le faite de la réussite poétique, la maîtrise parfaite de l'art poétique. Marie semble capable de faire gravir à n'importe qui la pente escarpée qui mène au sommet de l'art poétique, puisque, grâce à elle, même l'ignorant peut devenir un excellent poète. Il est difficile de dire si

cette dernière aptitude de Marie est, aux yeux de Martin Thierry, inférieure aux précédentes ou si elle les dépasse. Autrement dit, si Marie est capable de diriger le cours des astres et de faire trembler les démons, elle peut à plus forte raison, suppléer au manque de talent et d'expérience du mauvais poète pour lui faire élaborer une poésie digne de ce nom. Ou au contraire, Marie est non seulement capable de maîtriser le cours des astres et de terrifier Satan lui-même, mais elle est en plus capable de transformer l'homme inculte en un poète distingué, ce qui est encore plus difficile, car cela demande un miracle. Nous penchons plutôt pour cette deuxième interprétation, plus flatteuse pour le travail poétique. Par ailleurs, le syncrétisme qui baigne l'épigramme est tel qu'on peut aussi se demander s'il n'y aurait pas un double sens. Voir l'Hélicon ne serait-il pas comme voir Dieu, aller au ciel ? Le sommet où il se trouve ferait alors référence aux efforts nécessaires pour y arriver, mais aussi au ciel qui est le but que doivent atteindre les hommes au terme de leur vie. La source sacrée à laquelle il faut s'abreuver pour atteindre l'Hélicon peut symboliser le baptême, condition nécessaire pour accéder au ciel. Les ignorants pourraient être les pécheurs ou les païens. Marie, en ayant donné, par sa maternité, le Christ aux hommes, leur a donné le moyen de faire leur salut.

<sup>8</sup> Il nous semble plus clair de traduire *clienti* par fidèle plutôt que par client, même s'il est fait allusion au sens que ce mot avait dans l'Antiquité. D'ailleurs, le premier devoir du client était la fidélité envers son patron. Le mot fidèle nous semble donc parfaitement approprié et plus moderne. L'expression *minimo clienti* qui désigne Martin Thierry relève aussi du syncrétisme. Le poète s'attache à la Muse-Marie, le dévot s'attache à Marie, comme le client de la société romaine s'attachait à son patron et tirait de lui sa subsistance, en échange de l'honneur qu'il lui rendait chaque jour en venant le visiter. Il en va de même pour le poète et le dévot qui fréquente tous les jours Marie et qui ont un rapport très étroit de dépendance et de fidélité. En effet, la *fides* est la qualité première que l'on attendait du client. Le mot patron signifie « protecteur ». Les saints et Marie la première, sont des protecteurs que l'on implore. Les clients, contrairement aux esclaves, sont libres. Le dévot s'attache librement à Marie. Le superlatif *minimo* est évidemment un terme de modestie. Martin Thierry se présente comme le dernier des poètes ou des dévots et c'est donc une occasion pour Marie de faire éclater sa puissance, puisqu'elle est capable de transformer n'importe quel inculte en un poète accompli. De plus, Marie aime particulièrement l'humilité et se laisse plus facilement toucher par l'humilité, comme on peut le voir dans son chant appelé *Magnificat* (Dieu renverse les puissants et élève les humbles).

<sup>9</sup> Ces vers formulent la demande particulière que fait Martin Thierry à Marie. Avant, il s'en tenait à des considérations générales, mais maintenant, il attire l'attention de Marie sur son cas personnel. Ces demandes pressantes sont formulées par trois impératifs : *implue*, vers 11, *intende* et *fave*, au vers 12. La première consiste à faire tomber sur la terre, ou plutôt dans l'esprit du poète une pluie (*imbres*), c'est-à-dire que le poète demande à Marie de le rendre fécond, comme la pluie féconde la terre. Cette pluie que demande le poète est qualifiée de *nectareos*, car il veut produire des fruits excellents, de bonne qualité, il souhaite faire jaillir de son esprit une poésie divinement belle. Mais l'image de la pluie pourrait aussi recevoir un sens plus religieux, car elle fait penser aux célèbres premiers mots du cantique *Rorate caeli : Rorate caeli, desuper, et nubes pluant Justum* (« Cieux, répandez votre rosée, que les nuages fassent pleuvoir le Juste », c'est-à-dire Jésus qui apporte le salut aux hommes). Marie est communément assimilée au nuage pluvieux. Martin Thierry demande peut-être en même temps une pluie de grâces pour faire son salut.

<sup>10</sup> Dans ce passage relativement long, le poète décrit les dangers qui se présentent à lui et qui nécessitent l'intervention de Marie. Pour cela, il choisit l'image traditionnelle de la tempête et de la traversée périlleuse de la mer : *Nostra procellosos tumidi subitura rotatus / Aequoris...cymba*, vers 12 et 13. Cette image, bien éculée maintenant, se rattache aussi bien à la culture profane (que l'on pense, par exemple, au livre I de l'*Enéide*) qu'à la culture religieuse (qu'on se rappelle, notamment, l'épisode de la tempête apaisée dans le chapitre VIII de l'évangile de saint Mathieu). L'adjectif possessif *nostra*, pluriel de modestie, indique bien qu'il s'agit ici de la situation particulière de Martin Thierry et l'emploi du participe futur montre que le danger est à venir. Le verbe *subire* lui-même suggère bien que c'est le poète qui va, de lui-même, au devant des dangers, même si après, il en subira les conséquences. Le poète est désigné sous l'image de la barque (*cymba*) qui évoque la fragilité et la petitesse. Le mot *cymba* est anormalement éloigné de l'adjectif possessif qui l'accompagne, puisqu'ils ne sont pas dans le même vers et que six mots les séparent. On peut avoir l'impression que cet éclatement mime en quelque sorte la dispersion et le bouleversement causés par la tempête, surtout que ce sont justement les mots qui servent à mentionner cette tempête qui disjoignent autant le nom et son adjectif. L'amplitude des mots servant à décrire la tempête en montre toute sa force et surtout la disproportion entre la violence du déchaînement des éléments et la barque, déjà à demi-brisée, qui semble perdue au milieu du vers.

Cette barque qui représente le poète est, sans surprise, personnifiée. Elle est prise de peur : *pavescit*, vers 14. Cette peur est due, en principe, aux terribles remous de la mer, qui peuvent symboliser les violentes critiques qui pleuvront sur le poète et qui troubleront sa tranquillité mais c'est une autre raison qui semble être donnée au verbe 14. Le verbe *pavescit* est en effet accompagné de ce qu'on peut interpréter comme un accusatif de relation, indiquant l'objet de la crainte : *ambiguum iter*. Le poète n'est pas sûr de pouvoir

continuer sa route et redoute le naufrage. S'il est en train de composer son œuvre, il a peur de ne pas pouvoir la terminer. S'il l'a déjà terminée, il craint d'être brisé par les critiques. Mais le mot *ambiguum* contient l'idée de « deux » et, associé au mot *iter*, peut faire penser à l'image tant profane que religieuse des deux chemins, qui mènent, l'un vers le bien et l'autre vers le mal. En 1539, la tournure des événements peut donner des inquiétudes et laisser entrevoir des troubles plus graves, symbolisés par la tempête que redoute le poète. Les vérités et les pratiques religieuses, les mieux établies, ne sont-elles pas remises en cause et renversées par la contestation protestante ? La société ne s'apprête-t-elle pas à connaître de fortes secousses laissant craindre le déclenchement d'une guerre civile ? Les hommes ne sont-ils placés douloureusement entre le choix de l'orthodoxie ou de l'hérésie, de la fidélité ou de la rupture, du bien et du mal ? Il serait tout de même curieux que l'évocation de la tempête ne renvoie qu'aux critiques malveillantes ou jalouses que pourrait recevoir le poète. On a l'impression que la situation est bien plus grave et que c'est la société toute entière qui va subir la tempête. Cette impression est renforcée par le vers suivant où les vents détenus dans le sac d'Eole sont libérés. On devine aisément que tous ces vents contraires, qui soufflent en même temps vont produire un chaos infernal et rompre l'unité du royaume. Les forces infernales semblent d'ailleurs s'échapper également et se répandre sur la terre, comme le vers 16 peut le laisser entendre : *exundat saevis Lethis iniqua vadis*. Le Léthé est un des fleuves des Enfers. Il représente probablement, par une sorte de métonymie, l'Enfer. Martin Thierry déplorerait-il une certaine forme d'oubli coupable chez ses contemporains, oubli de Dieu, oubli des principes religieux de son pays. La rédaction de la *paraclesis* est de la même époque. La mer est souvent l'image des épreuves de la vie. Martin Thierry insiste sur sa faiblesse (*exili lembo*, vers 19) et continue d'évoquer les dangers qui l'entourent. C'est Scylla, un monstre féminin, posté sur la côte italienne, en face de la Sicile et de Charybde, le tourbillon. Elle est entourée de chiens féroces et sème la terreur parmi les marins. L'expression est curieuse : *ecce fluentisonum Scyllei vorticis amnem*. C'est Scylla qui est associée au tourbillon. Il est possible que Martin Thierry ait voulu évoquer les deux monstres à travers une formulation vague et ramassée.

Les vers 18 et suivants ont pour but de dépeindre la détresse du poète afin de mieux apitoyer Marie et reviennent sur le thème de l'écriture poétique. Le poète est agité en tous sens par les flots de la mer et subit ses remous : *undivago fluctuat acta mari*, vers 18. Ses protections sont particulièrement fragiles : *exili lembo*, vers 19 et ses capacités sont faibles : *parva Thalia*, vers 20. Le poète n'est donc pas du tout préparé ni en mesure d'affronter les eaux profondes de Neptune (*Neptuna flumina*, vers 19), mais heureusement, on se souvient que Marie domine les mers (cf vers 7) et ce souvenir est un motif de confiance en elle. Il sait qu'avec Marie pour guide, il échappera aux dangers, mais que sans elle, il sombrera dans la mer : *Quam nisi velifero penetrantem in littora cursu / Conducas, subitis mersa peribit aquis*, vers 21 et 22. Sa dépendance envers elle est donc totale, tout comme sa confiance.

Thalie est ici la muse de la poésie. Par modestie, réelle ou feinte, Martin Thierry se doit, c'est souvent une convention, de reconnaître la faiblesse de son talent. Sa Thalie est donc nécessairement limitée (*parva*, vers 20). La Castalie, dont se détourne (*fugiens*, vers 20) Thalie est une fontaine de Béotie consacrée aux Muses. On peut donc comprendre cette image de la manière suivante. Martin Thierry quitte les thèmes propres à la Béotie et à la Grèce pour se consacrer à des sujets plus locaux, c'est-à-dire français et beauvaisiens. La Castalie peut aussi évoquer le grand style, ce qui expliquerait la fuite craintive de Martin Thierry qui ne se sent pas à la hauteur.

<sup>11</sup> Ces 4 derniers vers formulent de nouveau la prière que Martin Thierry fait à la vierge Marie. Elle est suivie, comme toute prière digne de ce nom, d'un acte de confiance dans le pouvoir de Marie. Les deux images, celle de la Muse qui inspire le poète, ainsi que celle du vent qui propulse et dirige le bateau à voile, se rejoignent dans le verbe *aspire* qui commence le vers 23. Marie est à la fois l'inspiratrice et le guide protecteur de Martin Thierry. Ce verbe est accompagné de l'adverbe *timide* qui contraste avec la puissance de Marie que le début de l'épigramme exaltait tout particulièrement. Marie qui en impose aux flots déchaînés de Neptune et qui met en déroute les démons de Pluton, sait se faire toute douce : c'est que Martin Thierry navigue sur une frêle embarcation. Cette douceur de Marie contraste aussi avec la violence des vents de la mer qui déchirent les voiles de la barque : *conserves rapidis lynthea fracta notis*, vers 24. Le verbe *conserves* exprime la deuxième demande de Martin Thierry qui est de l'ordre de la protection contre les dangers. Ces deux supplications sont appuyées sur un acte de confiance qui termine le poème. L'emploi du futur de l'indicatif (*tranabit*, vers 25 et *petet*, vers 26) marque la certitude qu'a Martin Thierry, non pas d'être exaucé, mais du pouvoir qu'a Marie de pouvoir l'exaucer. Il suffit qu'elle le veuille. Cette condition, qui se trouve, sous la forme d'un ablatif absolu, au début du vers 25 (*Te duce*), occupe peu de place dans le vers, comme pour suggérer peut-être, que cela n'est qu'une formalité et ne fait pas de doute. On peut remarquer enfin que cette fin de poème a toutes les caractéristiques d'une véritable prière : on a une demande, faite avec confiance, mais sans présomption, et avec humilité, par la reconnaissance de sa faiblesse et de ses besoins. Le suppliant semble aussi promettre qu'il tombera pas dans l'orgueil ingrat, en s'attribuant la gloire qu'il recevra, s'il réussit dans son projet d'écriture et s'il parvient à échapper aux écueils qui l'attendent. En effet, il reconnaît

que même si Marie ne l'aide qu'un petit peu (*timide*), c'est elle qui lui procurera la gloire. C'est comme cela qu'il faut comprendre l'incise du vers 23 : *mea gloria*. C'est Marie qui lui donnera la gloire. On peut rapprocher ce poème à la célèbre prière de saint Bernard : *Regardez l'étoile, invoquez Marie* (2<sup>ème</sup> homélie, traduction de Marie-Imelda Huille et de Joël Regnard, éditions du Cerf, 2009) : « Ô toi, qui que tu sois, qui te sais vacillant sur les flots de ce monde, parmi les bourrasques et les tempêtes plutôt que faisant route sur la terre ferme, ne détourne pas les yeux de l'éclat de cet astre, si tu ne veux pas te noyer durant les bourrasques. Si surgissent en toi les vents des tentations, si tu navigues parmi les écueils des épreuves, regarde l'étoile, appelle Marie. Si tu es ballotté sur les vagues de l'insolence et de l'ambition, regarde l'étoile, appelle Marie. Si la colère, l'avarice ou les désirs de la chair secouent l'esquif de ton âme. »

<sup>12</sup> L'épigramme n°2 est composée en distiques élégiaques.

<sup>13</sup> On peut avoir l'impression que ce poème est écrit devant un crucifix, et que le poète voit le corps de Jésus. On ne sait pas bien si la parole est réellement donnée au Christ ou si c'est le poète qui s'adresse au lecteur en rendant éloquents les souffrances du Christ.

<sup>14</sup> *Regnantis* : Par l'emploi de ce participe présent, Martin Thierry veut faire comprendre que le Christ ne perd pas son autorité ni sa gloire, même au milieu de la souffrance. C'est aussi pour nous émouvoir : celui qui devrait être traité comme un roi ne méritait pas de souffrir. Enfin, à la vue de la suite de l'épigramme, on peut penser qu'il y a une allusion à l'un des motifs de la condamnation à mort du Christ, à savoir qu'il ait été considéré comme le roi des Juifs.

<sup>15</sup> On retrouve une image similaire à la ligne 23 de la lettre adressée à Charles de Villiers (*Dignissimo*) : *Marmorico leone [...] truculentiozem*. Cette comparaison désignait l'ennemi de Martin Thierry. On peut se demander si, par la ressemblance des deux comparaisons, Martin Thierry ne cherche pas à s'identifier au Christ et à suggérer l'idée qu'il souffre horriblement et injustement comme le Christ.

<sup>16</sup> *Salutiferae* (v.3) : Dans ce mot composé, on reconnaît le verbe *fero* qui a différents sens. On peut soit comprendre que Marie a apporté, en tant que mère, le salut puisque c'est elle qui a mis au monde le Christ et qui, dans une optique plus théologique, lui a donné sa nature humaine. Mais on peut aussi comprendre que Marie a porté en elle le salut incarné, c'est-à-dire le Christ. Ce sens s'accorde bien à l'emploi du mot *pectora* qui pourrait se rapprocher du mot « entrailles ». Ce mot désigne l'intérieur du corps et parfois le cœur. Il est assez curieux alors de lire que ces « entrailles », que ce « cœur » est souffrant, alors qu'il devrait exulter de joie. C'est que Marie, qui porte son fils dans son cœur, compatit aux souffrances de son fils, aux *vulnera* du vers précédent. Elle est à l'image de son fils. Il est également possible que Martin Thierry se soit souvenu de la prophétie du vieillard Siméon qui avait prédit dans l'évangile qu'un glaive transpercerait le cœur de Marie.

<sup>17</sup> Il y a quatre évangélistes, mais il s'agit très probablement de saint Jean, puisqu'on est, en esprit, au pied de la croix. De plus, c'est encore saint Jean qui passe pour avoir été le plus proche du cœur de Jésus

<sup>18</sup> Apollon est une divinité solaire qui représente ici le soleil. Il peut aussi figurer le Christ, comme ce fut le cas, quelquefois, dans les premiers temps de l'Eglise. Comme les chrétiens considèrent le Christ comme la lumière du monde, il est facile de l'assimiler à Apollon. Ici Apollon désigne-t-il simplement le soleil ? Dans ce cas, le poète fait allusion à l'obscurcissement anormal qui a eu lieu à la mort du Christ. Apollon est-il une figure du Christ ? Le visage du Christ rayonnait, ce rayonnement a disparu de son visage torturé. Il faudrait comprendre que sa divinité lumineuse est cachée, comme elle ne l'a jamais été, dans les souffrances du Christ.

<sup>19</sup> Tous ces signes extraordinaires qui ont accompagné la mort du Christ et qui constituent un modèle pour les hommes auxquels s'adresse le Christ (puisque c'est la manière qu'a la nature de compatir à la souffrance du Christ) ne sont pas inventés par Martin Thierry, mais ils sont présents, mentionnés avec sobriété dans l'évangile de saint Mathieu, en XXVII, 45 à 55 : *A sexta autem hora tenebrae factae sunt super universam terram usque ad horam nonam. [...] Et ecce velum templi scissum est in duas partes a summo usque deorsum, et terra mota est, et petrae scissae sunt et monumenta aperta sunt, et multa corpora sanctorum qui dormierant surrexerunt.*

<sup>20</sup> Cette formule rappelle que le Christ était innocent et qu'il a enduré ses souffrances pour les péchés des hommes.

<sup>21</sup> *Optatae* : C'est la croix qui est paradoxalement désirée et souhaitée, alors qu'elle est ordinairement un objet d'horreur et d'aversion. On peut comprendre le vers de différentes façons. L'homme par amour du Christ et pour l'imiter parfaitement doit aimer et rechercher les souffrances offertes pour les péchés. Mais on peut comprendre aussi qu'il s'agit de la croix que le Christ, dans sa volonté rédemptrice, a souhaité avidement de porter. On peut enfin comprendre qu'il s'agit de la croix que le Christ désire pour l'homme car Dieu, dans sa providence, dispose des croix dans la vie des hommes, leur donnant ainsi l'occasion de réparer leurs péchés et s'identifier davantage à lui.

<sup>22</sup> *Meritis congrua dona dabo* : Par ce vers, Martin Thierry prend ses distances par rapport à la doctrine protestante : ce n'est pas seulement la foi ou une prédestination gratuite qui sauve, mais les bonnes actions, autrement dit les mérites.

<sup>23</sup> **Epigramme n° 6** : Cette épigramme est composée d'une alternance d'un vers saphique et d'un vers glyconique. Ces deux vers font partie des vers dits logaédiques, autrement dit des vers de la conversation. Nous avons en effet ici une conversation fictive entre le poète qui s'estime lésé par les médisances d'un bavard qu'il veut reprendre d'abord charitablement en lui faisant la leçon, puis avec des menaces. A la lecture de l'épigramme, on comprend qu'il ne s'agit pas d'un simple bavard, c'est-à-dire, d'un homme volubile que l'on ne parvient pas arrêter, mais d'un dénonciateur, d'un calomniateur, d'un « cafard », si l'on pouvait traduire familièrement le terme de *linguax*.

<sup>24</sup> L'accusé nie les faits reprochés et se dit innocent. Martin Thierry feint de reprendre les paroles de l'accusé sous la forme d'une question ironique. Il faut bien que l'on entende un petit peu ce « bavard » dans l'épigramme.

<sup>25</sup> Nous pensons qu'il y a une hypallage et que *forte* qui porte grammaticalement sur *scelus* qualifie en fait l'attitude du poète face aux médisances ou aux calomnies dont il est la victime. Cet adjectif en effet nous semble trop mélioratif pour qualifier un crime. Le poète veut dire probablement qu'il ne va pas se laisser impressionner mais qu'il va réagir vigoureusement.

<sup>26</sup> Ce mot nous laisse quelque peu perplexe. Chez Virgile, l'expression *bidens ferrum* désigne les ciseaux. Mais cela ne nous aide pas à mieux comprendre ce que veut dire Martin Thierry, à moins qu'il ne s'agisse de couper la parole à ce bavard.

<sup>27</sup> On peut hésiter sur le sens exact de *refero*. S'agit-il de « renvoyer » des insultes, c'est-à-dire d'insulter à son tour ? Ou s'agit-il simplement de faire circuler des médisances ?

<sup>28</sup> Toute cette énumération et cette répartition de biens ou de qualités entre les êtres vivants font penser au mythe de la création de l'homme que l'on trouve dans le Protagoras de Platon (320c, CUF). Epiméthée, dans son manque de sagesse, oublie l'homme dans sa distribution des biens. C'est son frère Prométhée qui doit réparer ce manque en dotant l'être humain d'une aptitude technique qui lui permettra de survivre dans le monde des vivants.

<sup>29</sup> **L'épigramme n° 13** est composée en distiques élégiaques. Il s'agit de Jacques de Beaune, seigneur de Semblancey. C'est un financier d'abord proche de Louise de Savoie et qui va finir en disgrâce. Accusé de malversations, lâché par ses protecteurs, il sera condamné à mort le 12 août 1527.

<sup>30</sup> Il peut s'agir du gibet de Montfaucon. C'est là que Jacques de Beaune a été pendu.

<sup>31</sup> Il ne faut pas croire que Martin Thierry est hostile à la peine de mort. En fait, c'est un lieu honteux et abominable, mais pour celui qui est condamné. Martin Thierry se montre ici habile avocat. Il sait qu'il ne peut s'opposer à une condamnation royale, mais il plaide, a posteriori, les circonstances atténuantes.

<sup>32</sup> *Foedifragae* : On retrouve ce terme dans le *De Obitu*, et plus précisément, c'est le deuxième mot du long poème composé et récité par le personnage Richerus et commençant par ces termes : *Horrida foedifragus*. Ce dernier terme semble donc s'appliquer à Janus ou à quelqu'un doté de duplicité et évoqué sous le terme *bifrons*.

<sup>33</sup> Derrière Jupiter se cache peut-être la figure de François I<sup>er</sup> et qu'il est fait allusion au crime de lèse-majesté dont s'est rendu coupable Jacques de Beaune. Ce dernier se serait laissé aller à l'orgueil en raison des faveurs dont le comblait la fortune. Si cet adjectif est chargé ici de toute sa connotation négative, il peut renvoyer à la sinistre figure de Tarquin le Superbe, le dernier roi de Rome, devenu odieux aux Romains à cause de son comportement arrogant et tyrannique.

<sup>34</sup> Dans la société romaine antique, les licteurs accompagnent les magistrats supérieurs. En dehors du *poemerium*, ils portent non seulement des baguettes réunies en faisceaux, mais encore une hache qui symbolise le pouvoir de vie et de mort qu'avaient ces magistrats. Il signifie ici le bourreau mandaté par le pouvoir en place. Il s'agit du lieutenant criminel Gilles Maillart.

<sup>35</sup> « Le crime que j'ai commis » ou « l'accusation portée contre moi ». Le verbe *committere* peut avoir le sens d'engager une action devant la justice. Martin Thierry veut peut-être suggérer qu'on a puni Jacques de Beaune très sévèrement, comme s'il avait été tout puissant, alors qu'il n'était qu'un subordonné. Martin Thierry regrette peut-être la façon dont le « crime » de Jacques de Beaune a été présenté. N'oublions pas qu'il n'est pas que poète, mais qu'il est aussi avocat.

<sup>36</sup> Clitus est le fidèle général d'Alexandre qui lui avait sauvé la vie, mais qu'Alexandre tua sur un coup de folie. Le parallèle pourrait être fait entre les deux hommes. Jacques de Beaune suggérerait que le pouvoir s'est aveuglé et va se repentir de son injustice (cf. *Histoire d'Alexandre*, Quinte Curce, VIII, 2). Il peut suggérer aussi son ingratitude. On peut aussi comprendre que l'ambition excessive qui constitue le crime de Jacques de Beaune a poussé ce dernier à se prendre pour le roi, alors qu'il n'était que son second, comme Clitus l'était par rapport à Alexandre. On peut encore comprendre qu'en raison de son grand âge, Jacques de

Beaune aurait dû faire preuve de davantage de sagesse et de modération, mais que son amour immodéré de l'argent l'a rendu aussi ambitieux et irréflecti qu'Alexandre qui pouvait se croire tout permis et sombrer ainsi dans l'hybris à cause des faveurs que semblait lui prodiguer généreusement la fortune. Enfin, on pourrait y voir une critique de l'accusation portée contre Jacques de Beaune. Il n'était pas le premier responsable ou le premier bénéficiaire des actes qui lui sont reprochés, mais le bras droit ou un commanditaire. Ce n'est pas lui le plus coupable, mais c'est lui qui est puni à la place de quelqu'un d'autre.

<sup>37</sup> **L'épigramme n°14** est composée en distiques élégiaques.

<sup>38</sup> La Rhamnusiennne est la déesse de Rhamnonte et désigne Némésis qui est la déesse de la vengeance divine et qui avait un temple dans cette ville. Elle se charge notamment de punir les hommes qui font preuve d'un démesuré. Elle est d'autant plus redoutable qu'elle est implacable et qu'elle n'oublie rien comme le signale Ovide : [...] *memoremque time Rhamnusidis iram (Métamorphoses, XIV, 694)*.

<sup>39</sup> Le nœud fait allusion à la pendaison de Jacques de Beaune.

<sup>40</sup> Némésis, qui a été évoquée au début de l'épigramme sous le nom de Rhamnusiennne, représente la justice dite distributive, qui consiste à donner à chacun ce qu'il mérite, le châtement nécessaire et inévitable, ainsi que la répression de l'hybris.

<sup>41</sup> **L'épigramme n°15** est faite d'un distique élégiaque.

<sup>42</sup> Les Lares sont les esprits des ancêtres qu'honoraient tout particulièrement les Romains. Ils sont des protecteurs du foyer. Ces Lares ou ces Mânes désignent ici les défunts que rejoint Jacques de Beaune. C'est un exemple saisissant du retournement de fortune que la brièveté de l'épigramme rend encore plus expressif et plus fulgurant.

<sup>43</sup> *Infandos* : ce mot était déjà employé dans le premier vers de l'épigramme n°13, consacrée elle aussi à Jacques de Beaune. Il s'appliquait aux crimes de ceux que l'on pendait à Montfaucon. Si les Lares désignent les démons ou les grands criminels de l'histoire, on comprendrait qu'ils soient odieux et cela voudrait dire que dans cette courte épigramme, Martin Thierry condamne Jacques de Beaune et le voue aux enfers, ce que nous avons un peu de mal à croire. Comme les Lares sont d'habitude des divinités bienveillantes, nous pensons qu'ils ne sont pas mauvais en eux-mêmes, mais que c'est seulement leur aspect (ici lugubre) qui rebute. Martin Thierry veut peut-être simplement dire que Jacques de Beaune va s'établir définitivement dans les Enfers, autrement dit dans le monde des morts. Aussi préférons-nous traduire *infandos* par affreux plutôt que par odieux.

<sup>44</sup> **L'épigramme n° 18** est composée en distiques élégiaques. On peut rapprocher cette épigramme d'une critique adressée aux médecins dans la *Paraclesis : Medici parabolis [relinquant]* (folio 9). Pendant longtemps, les médecins ont eu mauvaise presse et leur impuissance devant certaines maladies pouvait contribuer à les discréditer, mais Jean-Christophe Saladin leur rend justice : « Les modernes se moquent beaucoup de l'absence de pratique des médecins qui s'invectivaient au chevet du malade à coups de citations d'Aristote ou de Galien. Cependant, la réalité témoigne également d'avancées sur le plan clinique. Les médecins se montrent en effet très curieux des observations et du traitement des maladies nouvelles. En revanche, ils sont totalement impuissants devant les maladies infectieuses (la peste est évidemment la plus spectaculaire). (*Les aventuriers de la mémoire perdue*, Les Belles Lettres, Paris, 2020, p. 377).

<sup>45</sup> Hippocrate est né en 460 av. J-C et il est mort entre 375 et 351. Il est considéré comme le père de la médecine et le fondateur de l'école de Cos. C'est donc une référence en la matière.

<sup>46</sup> Effectivement, Hippocrate ignorait le pouls, mais les Romains le connaissaient déjà. Il y a eu longtemps en médecine un courant conservateur, qui voulait s'en tenir à Hippocrate.

<sup>47</sup> **L'épigramme n° 19** est composée de distiques élégiaques. Cette épigramme fait écho à l'une des recommandations faites par Guillaume de Montmorency, au moment de la mort, à ses deux fils.

<sup>48</sup> Il s'agit d'un des deux Dioscures. L'autre est son demi-frère et ami Pollux. Si Martin Thierry appelle Jean Marquise « Castor », c'est que lui-même prend le rôle de Pollux. Ce rôle est d'ailleurs confirmé par le vers 5.

<sup>49</sup> Phoebus est un autre nom d'Apollon. Il signifie le « brillant ». C'est un dieu de la lumière assimilé pour cette raison au soleil ou à la vérité. C'est aussi, parmi ses multiples aspects, un dieu musicien qui sait charmer les autres dieux du son de sa lyre.

<sup>50</sup> Ulysse est plutôt réputé pour sa sagesse, son bon sens et la finesse de son esprit. Certes, avant de partir à Troie pour combattre aux côtés des autres Grecs, son comportement a paru complètement insensé : il semait du sel en labourant son champ. Mais c'était de la simulation car il ne souhaitait pas quitter son île pour ramener à son mari une femme infidèle. Notre épigramme ne semble pas faire allusion à cet épisode, puisque sa folie semble être liée à son retour long et difficile, étant donné qu'il est question du déchaînement des flots. Nous supposons donc que cette folie attribuée à Ulysse est le fruit d'une lecture allégorique. S'il a mis tant de temps à revenir auprès des siens, c'est qu'il se serait laissé égarer par les plaisirs, par l'amour des femmes (épisode de Circé), par l'amour du vin, par l'amour du confort, toutes choses qui l'auraient retenu et retardé. L'Océan est souvent, chez Martin Thierry, le symbole des dangers de la vie, spécialement ceux qui

menacent le salut éternel. Ulysse est trop accaparé par le déchaînement des flots qui l'environnent, il est peut-être même sur le point de succomber aux tentations et se trouve incapable de se montrer lucide et de prendre les bonnes décisions pour se défaire des vices qui, inmanquablement, finiront par le noyer. Il est donc du devoir de l'ami véritable et secourable d'avertir l'être aimé des dangers qu'il court, si ce dernier n'est plus capable de s'en rendre compte par lui-même. Cf. Cicéron, *De amicitia*, XIII, 44 (Un véritable ami doit savoir avertir son ami avec franchise et sévérité).

<sup>51</sup> L'écorce du cannelier, qui donne la cannelle, est considérée comme un stimulant, utilisé en médecine.

<sup>52</sup> Le Styx est l'un des fleuves des Enfers. Comme, dans cette épigramme, les références païennes sont à transposer dans le domaine chrétien, l'expression *stygias sedes* renvoie à l'Enfer, lieu de souffrances et de châtiments pour ceux qui meurent dans le péché.

<sup>53</sup> C'est un autre nom de la déesse Vénus. C'est en effet à Cythère que la déesse fut conduite, juste après être sortie de la mer.

<sup>54</sup> **L'épigramme n°21** est composée de vers phaléciens.

<sup>55</sup> Pierre Darius est un ami de Martin Thierry qui serait prêtre ou clerc car dans le *de Obitu*, il est présenté comme revêtu d'une certaine dignité sacerdotale : *Praeterea cum Io. Marquisius, Petr. Darius, Ar. Tonellius et Rob. Dacius sacerdotoli adornentur dignitate*. Il est de ceux qui accompagnent Martin Thierry dans son « pèlerinage » à Jérusalem et à leur retour, il s'arrête à Paris, ce qui fait penser qu'il y habiterait.

<sup>56</sup> Un *morosophe* est littéralement un fou-sage, ce qui peut renvoyer à une personne qui semble folle et déraisonnable au premier abord, mais qui agit en réalité avec sagesse. Dans l'*éloge de la folie* d'Erasmus, la Folie elle-même semble délivrer des leçons de sagesse. Mais dans notre épigramme, le mot est visiblement à prendre dans un sens péjoratif. Il s'agit plutôt de quelqu'un qui veut passer pour savant ou sage, mais qui n'a aucune de ces deux qualités.

<sup>57</sup> Thalie est ici la muse de la poésie. L'expression veut dire probablement le style de poésie est propre au poète, son inspiration.

<sup>58</sup> La référence, que l'on trouve plus loin dans l'épigramme, au poète Suffenus peut nous aider à comprendre l'expression *modos sequentes referre*, si ces trois mots vont bien ensemble. En effet, Suffenus est un poète que critique Catulle, en particulier dans son poème 22 qui lui est consacré. Une des caractéristiques du personnage est d'accumuler les vers : « *idemque longe plurimos fecit versos / Puto esse ego illi milia aut decem aut plura ...* » (vers n°3 et 4) : « Le même homme ( Suffenus ) a fait un très grand nombre de vers, plus que quiconque, moi, je pense qu'il en a dix mille ou plus... » Cependant, ses vers sont de très mauvaise qualité, comme on l'apprend aux vers 14 et 15 : « *idem infaceto est infacetiore rure, / Simul poemata attigit...* » : « ce même homme est plus grossier que les rustres les plus grossiers dès qu'il a touché à la poésie... » (traduction de Georges Lafaye, CUF). L'idée suggérée par l'expression serait que le poète visé par Martin Thierry écrit un flot de vers, accumule les pieds, mais ce n'est que poésie formelle, car le contenu n'a pas de valeur.

<sup>59</sup> Ce poète n'est pas connu. Seul Catulle en parle en des termes peu élogieux. Il présente bien et ses œuvres sont apparemment belles. Mais si l'on y regarde de plus près, on se rend compte qu'il n'a aucun talent. Pourtant, il est fier de lui et semble convaincu de sa valeur. Dans son poème, Catulle ne s'arrête pas à la critique du personnage. Il ajoute que tous les poètes sont un peu comme lui. Chacun en effet croit n'avoir que des qualités et ne voit pas ses défauts.

<sup>60</sup> Dans l'épigramme *Contre Attale*, Attale semble bien correspondre au morosophe, tant il y a de contraste en lui entre les apparences et la réalité, entre ses prétentions et ses capacités. Voici en effet comment se termine l'épigramme : Mais, s'il faut lui rendre justice, / Tout est grâce en lui, rien n'est bien. / Qu'en deux mots je le définit / Il veut être tout, et n'est rien »

<sup>61</sup> Il s'agit de Domitius Marsus, un poète qui se fit connaître durant le règne d'Auguste (cf. Ovide Pont IV, 16, 5). On ne sait s'il le tient en estime ou non, mais l'œuvre de Marsus semble avoir suscité des jugements mitigés ou partagés, comme on peut le constater dans deux notices biographiques : « Domitius Marsus [...] auteur d'un assez mauvais poème épique, vivait sous le règne d'Auguste. Il ne nous reste de lui que des fragments. Un de ses ouvrages, probablement son recueil d'épigrammes, était intitulé la *Ciguë* ou la *Flûte* (*Cicuta*). Un autre avait pour titre l'*Amazonide* ; c'était une épopée, dont le succès ne paraît pas avoir été très brillant. Un autre enfin, dont on ne connaît point le sujet, était intitulé *Fables* (*Fabellae*). » (Epigrammes de M. Valerius Martial, tome 1, traduction nouvelle par MM. V. Verger...) Frédéric Schoell ajoute que Marsus « fut un des premiers épigrammatistes de son temps », que Martial « témoigne peu d'estime pour un poème du même auteur » et qu' « Ovide au contraire cite Marsus avec éloge parmi les poètes épiques ».

<sup>62</sup> **L'épigramme n°22** est composée de deux distiques élégiaques. Elle renchérit sur la précédente et elle est plus cinglante encore dans sa brièveté.

<sup>63</sup> Voir ici une allusion à Socrate et à sa fameuse maxime serait probablement trop flatteur pour l'individu. Mais on peut considérer que pour ce personnage, c'est l'inverse de ce que disait Socrate. Ce dernier professe

qu'il ne sait rien, mais en réalité il sait au moins cela et sur ce point, il fait preuve de sagesse. Quant à notre « morosophe », la réalité est qu'il ne sait rien et croit peut-être savoir. Cette idée reprendrait celle de l'épigramme précédente : il croit être excellent alors qu'il est un piètre poète.

<sup>64</sup> Cela veut dire que le « morosophe » est trop vaniteux et ne sait pas rester à sa place. Il ne connaît pas ses limites et il vise trop haut. Si cet individu est bien l'émule de Suffenus, alors, il n'est évidemment pas capable de porter sa poésie sur des sujets trop élevés, lui qui est au niveau des « trayeurs de chèvres », « des terrassiers », « des rustres les plus grossiers » (cf. *poème 22* de Catulle, traduction de Georges Lafaye).

<sup>65</sup> L'épigramme n° 23 est un distique élégiaque.

<sup>66</sup> L'épigramme n°24 est composée en distiques élégiaques. La figure de Socrate, considéré souvent un modèle de philosophe épris de vérité et de bien s'oppose probablement au morosophe dont il était question dans les épigrammes précédentes. On peut remarquer que contrairement au « miroir » suivant, Socrate n'évoque pas sa propre laideur, pourtant bien connue.

<sup>67</sup> Maïa est une nymphe, la mère d'Hermès et n'est pas la mère de Socrate qui s'appelle Phénarète. Nous ne savons pas s'il s'agit d'une simple erreur de Martin Thierry ou s'il a une intention spéciale, comme celle de faire de Socrate une sorte d'Hermès. S'il y a une confusion (volontaire ou non) entre Phénarète et Maïa, c'est probablement en raison de la *maïeutique* qu'aimait pratiquer Socrate. Cela consistait à amener les intelligences de ses interlocuteurs à découvrir par eux-mêmes la vérité, en les guidant par des questions. Et à ce propos, il aimait dire que la maïeutique était l'art d'accoucher, le même art, en quelque sorte, que celui pratiqué par sa mère qui était sage-femme.

<sup>68</sup> Phidias est un célèbre sculpteur du Vème siècle av. J-C. L'une de ses plus célèbres œuvres est la statue en or et en ivoire de Zeus dans le temple d'Olympie.

<sup>69</sup> Les Charites sont les trois Grâces.

<sup>70</sup> Il s'agit d'Anaxagore de Clazomènes qui vécut au Vème siècle av. J-C. Ionien, il s'installa à Athènes pour y enseigner la philosophie et se lia d'amitié avec Périclès. Il y résida une trentaine d'années, mais il finit par être chassé de la ville en raison de son impiété.

<sup>71</sup> Martin Thierry donne l'impression que Socrate a voyagé à la recherche de la sagesse. En cela, notre poète confond peut-être Socrate avec Platon qui, lui, s'est rendu en Egypte où il s'est familiarisé avec la sagesse pythagoricienne notamment.

<sup>72</sup> Cette pauvreté et cette richesse ne sont pas à prendre au pied de la lettre, mais sont à prendre dans un sens figuré. Il s'agit d'un enrichissement intellectuel qui lui donne le droit d'enseigner.

<sup>73</sup> L'image du delta du Nil évoque les nombreuses et diverses écoles philosophiques qui se réclament de Socrate.

<sup>74</sup> Ce jugement très favorable à Socrate est peut-être suggéré par la réponse de l'oracle de Delphes auquel Chéréphon, un ami du philosophe, avait demandé s'il existait un homme plus sage que Socrate. La réponse fut qu'il n'en existait pas.

<sup>75</sup> L'adjectif *consimiles* pose un problème d'interprétation et il est difficile de savoir ce qu'il veut dire au juste. Signifie-t-il semblables à eux-mêmes, ou semblables pour l'homme et la femme ? Socrate a déjà parlé de l'égalité d'âme ; s'il ne se répète pas, il s'agit d'un autre sens, et peut-être d'une communauté de regards entre Socrate et sa femme. Mais s'il s'agit vraiment des yeux physiques qui restent identiques à eux-mêmes, c'est-à-dire qu'ils ne pleurent, cela soulignerait la force d'âme de Socrate.

<sup>76</sup> Ce passage semble s'inspirer du *Banquet* de Xénophon, avec une petite variante. A Antisthène qui s'étonne qu'il s'oblige à rester avec sa femme Xantippe et à supporter son très mauvais caractère, Socrate répond que la présence de sa femme lui permet d'exercer sa patience et qu'à ses côtés, il sera en mesure de supporter le mauvais caractère de toutes les autres personnes (Cf. *Banquet* de Xénophon, livre II, 10). Dans notre épigramme, Martin Thierry suggère surtout que Xantippe est désagréable parce qu'elle crie tout le temps. Le vacarme du forum paraîtra presque doux et reposant à Socrate, quand il sera parvenu à endurer avec patience les cris de sa femme.

<sup>77</sup> L'épigramme n°25 est composée en distiques élégiaques. Cette épigramme qui donne, comme la précédente, la parole à l'intéressé, est clairement pessimiste. Jetant un regard rétrospectif sur sa vie, Esope relate ses malheurs que rien ne vient compenser. Tout en faisant preuve de résignation (*Quid quaerar ?* « Pourquoi me plaindrais-je ? »), il montre la dureté de la nature à son égard, elle qui lui a donné un physique ingrat. Mais il se lamente encore plus l'hostilité de Némésis qui n'a pas trouvé qu'il souffrait déjà assez comme cela. C'est en effet elle qui l'a réduit en esclavage, qui l'a fait souffrir de la faim et qui lui a enfin ménagé une mort particulièrement cruelle. Ces souvenirs amers conduisent à un constat pessimiste : loin de compenser, d'alléger ou de corriger les défauts et les tristesses de la nature, le sort sans pitié les aggrave. Cette épigramme est dénuée d'espérance. Comme la précédente, mais en pire, elle se termine sur la mort particulièrement cruelle et sur le triomphe de l'injustice.

<sup>78</sup> Fabuliste célèbre du VII ou VI<sup>ème</sup> siècle av. J-C dont s'est inspiré Phèdre, en partie. Nous ne savons presque rien de sûr à son sujet. Son existence même est douteuse. Mais on lui attribue un recueil de petites histoires en prose mettant souvent en scène des animaux et proposant une leçon de bon sens.

<sup>79</sup> Apollon avait fait pousser des oreilles d'âne au roi Midas pour manifester sa sottise et le punir de lui avoir préféré Pan. La laideur et la difformité d'Esopé sont décrites par Planude, un moine byzantin du XIII<sup>ème</sup> siècle : « Or il a été non seulement esclave, mais le plus laid des hommes de son temps. Il avait en effet la tête pointue, le nez écrasé, le cou bien court, de grosses lèvres ... » Et un peu plus loin, Planude ajoute qu'il était « ventru, bossu, ayant les pieds tordus » et il le compare à Thersite pour sa difformité (Cf. *Vie d'Esopé*, chapitre II).

<sup>80</sup> Martin Thierry suit probablement Planude qui indique qu'Esopé était noir et que cela lui a valu son nom : « il était noir et c'est de là qu'il tira le nom d'Esopé qui équivalait à Ethiopien ». (Cf. *Vie d'Esopé*, chapitre II). Les informations sur la vie d'Esopé ne sont pas fiables.

<sup>81</sup> La mention de la mort d'Esopé est assez floue et ne reprend que vaguement les informations données par Planude. Le participe passé *concussus* peut, à la rigueur, évoquer la chute d'Esopé du haut d'un rocher, mais il suggère plutôt un coup qu'il aurait reçu sur la tête. Le vers suivant donne à penser que le cadavre d'Esopé aurait été laissé sur place, à la merci des animaux, ou que le fabuliste aurait trouvé la mort sous la dent d'animaux sauvages. Planude est plus précis. Il raconte qu'Esopé aurait été précipité par les Delphiens du haut d'une roche et qu'il aurait été, peu de temps après (cette précision est assez vague et laisse le temps aux animaux de s'approcher du corps du défunt), placé dans une pyramide qui lui avait été construite pour apaiser la colère des dieux, visiblement courroucés par l'injustice de la peine infligée (Cf. Planude, *Vie d'Esopé*, chapitre XXX). En effet, il avait été accusé par vengeance d'avoir dérobé un vase sacré servant pour le culte d'Apollon. Les habitants de Delphes avaient pour coutume de jeter du haut d'une roche, nommée Hyampeia, les auteurs de sacrilège.

<sup>82</sup> Dans le document original, le mot *Tycha* semble se terminer par *ae*, mais ce n'est pas bien net. La lettre *e* est tellement collée au *a* que cela peut aussi être une bavure. Pour la construction de la phrase, la terminaison en *a* seul ou en *e* seul semblent s'imposer. Avec une finale en *e*, le mot serait plus proche du grec. En effet, ce mot est une transcription en latin du mot grec Τύχη qui désigne la Fortune et plus exactement le hasard heureux. Mais visiblement, Martin Thierry ne tient pas compte de cette nuance car cette Fortune apporte le malheur. On peut par ailleurs se demander si Martin Thierry ne ferait pas de Tyché un équivalent de Némésis. On a en effet l'impression que le premier vers et le dernier se répondent. Dans le premier, il est question de la Nature, évoquée sous son nom latin *Natura* et de Némésis et dans le dernier, on retrouve la Nature, mais sous son nom grec transcrit en alphabet latin *Physi*, accompagnée de *Tycha* (ou *Tyche*). De plus, au vers 3, Némésis semble jouer le rôle de la Fortune, puisqu'elle provoque des retournements de situation (*praesentia volvens*). Si c'est le cas, l'assimilation de Némésis à la Fortune est assez approximative.

<sup>83</sup> **L'épigramme n°30** est écrite en phalécien. Apparemment, Claude Bolève avait demandé à Martin Thierry un poème original et personnel dans la veine des psaumes sur l'homme qui craint Dieu. La crainte de Dieu est le commencement de la sagesse et par suite de la sainteté. Modestement, Martin Thierry reconnaît son incapacité à s'acquitter de la tâche demandée, mais il va se contenter de reprendre le psaume 111 de la vulgate et de le développer, de l'explicitier. Ce psaume, en effet, traite de l'homme qui craint Dieu.

<sup>84</sup> Voici le texte latin du psaume 111 : *Beatus vir, qui timet Dominum, in mandatis ejus volet nimis. / Potens in terra erit semen ejus, generatio rectorum benedicetur. / Gloria et divitiae in domo ejus et justitia ejus manet in saeculum saeculi. / Exortum est in tenebris lumen rectis, misericors, et miserator et justus. / Jucundus homo qui miseretur et commodat, disponet sermones suos in judicio / Quia in aeternum non commovebitur / in memoria aeterna erit justus, ab auditione mala non timebit. / Paratum cor ejus sperare in Domino. / Confirmatum est cor ejus, non commovebitur donec despiciat inimicos suos. / Dispersit, dedit pauperibus, justitia ejus manet in saeculum saeculi, cornu ejus exaltabitur in gloria. / Peccator videbit et irascetur, dentibus suis fremet et tabescet, desiderium peccatorum peribit.*

Le roi David est considéré comme l'auteur de la plupart des psaumes. Mais il se peut qu'il ne soit pas l'auteur de ce psaume. On voit que Martin Thierry suit fidèlement le psaume 111 qu'il développe. De nombreuses expressions sont reprises soit telles quelles (*beatum, semen, divitiae, domo, tenebrae, cor paratum, in iudicio, confirmare, dispergere, peribit...*), soit le plus souvent par des tournures équivalentes (*iussa sequentis* au lieu de *in mandatis volet, propago rectorum* au lieu de *generatio rectorum, doxa* au lieu de *gloria*, *Astrée* au lieu de la *justitia, lux* au lieu de *lumen, disponere logos* au lieu de *disponere sermones, commotus* au lieu de *commovebitur*, l'expression *dicaeos canendus evo aeterno* au lieu de *in memoria aeterna erit justus, haud metuet* au lieu de *non timebit, sprevit hostes suos* au lieu de *despiciat inimicos suos, querenti auxilium exhibens favorem* ou *dedit nomisma inopi* au lieu *dedit pauperibus*, l'expression *ad astra huius gloria provehetur* au lieu de *cornu ejus exaltabitur in gloria, frendere dente* au lieu de *fremere dentibus*.) On peut remarquer au passage, que le poète a de temps en temps recours au grec pour remplacer un mot latin par un synonyme.

Il reprend quasiment dans le même ordre les thèmes et les idées abordés dans le psaume : la descendance nombreuse et heureuse de l'homme de bien, sa gloire et ses richesses, signes de la bénédiction divine. Il évoque aussi la lumière qui vient éclairer les hommes justes, en chassant les ténèbres qui les environnent, puis les bonnes œuvres que pratique l'homme de bien et qui lui procurent une grande confiance en Dieu et qui lui donnent droit d'espérer en la miséricorde divine. Et comme dans le psaume, il termine par l'évocation du méchant.

Cependant, Martin Thierry donne un sens particulier au psaume et l'oriente quelque peu dans le sens de la sainteté chrétienne. Le psaume 111 promet à l'homme juste une gloire et un bonheur humains (*potens in terra erit semen ejus*). Mais Martin Thierry n'a pas seulement en vue le bien-être terrestre, mais il envisage aussi le salut éternel que mérite l'homme juste. La gloire et la richesse sont chez lui surtout à prendre dans un sens spirituel puisqu'il s'agit avant tout d'une gloire et d'une richesse intérieures, faites d'innocence et de vertus.

Dans le psaume, la lumière signifie simplement la lucidité, la clairvoyance des hommes de bien dont la conscience et l'âme sont tournées vers la vérité et qui ne sont pas aveuglées par les passions mauvaises. Chez Martin Thierry, la lumière est assimilée à la seconde personne de la sainte Trinité, incarnée dans le Christ et dont la venue sur terre est décrite par saint Jean, comme l'apparition de la lumière au milieu des ténèbres (*In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum [...] in ipso vita erat, et vita erat lux hominum, et lux in tenebris lucet et tenebrae eam non comprehenderunt, Evangile, I, 1 à 5*).

Dans le psaume, la ferme confiance en Dieu porte sur la vie présente, mais chez Martin Thierry, elle s'applique surtout après la mort, soit au jugement particulier, soit au jour du jugement dernier. Une nouvelle fois, il ne limite pas sa vue à la vie terrestre, mais il tourne son regard vers les fins dernières. Enfin, le pécheur, dans le psaume, est plutôt animé par la rage, la colère et la haine : il grince des dents plus par colère (*fremere*) que par peur (*frendere*). Mais chez notre auteur, le pécheur est dans l'angoisse car il se rend compte de son malheur présent et peut-être de celui qui l'attend. Il a conscience qu'il a mérité l'enfer et que jamais plus il ne connaîtra le bonheur. Ce qui meurt à la fin, ce n'est pas le désir du méchant, mais son âme.

Autre originalité du poète, est l'ajout d'un refrain qui s'adresse soit au lecteur, soit à Claude Bolève, soit à l'homme juste, soit encore aux hommes. Le mot *ultra* évoque peut-être l'au-delà et peut faire écho au dernier mot du texte (*ultro*) qui évoque le monde de l'au-delà. L'homme juste va chanter Dieu dans sa reconnaissance et sa joie éternelles. Il peut aussi signifier « au-delà de toute mesure » car quand il s'agit d'exalter Dieu et le bien, on n'en fait jamais assez).

Le choix du même mot pour désigner Dieu (*Rectorem*) et les hommes justes (*rectorum*) suggère que l'homme juste ressemble à Dieu et que la rectitude morale donne une certaine maîtrise sur sa vie, sur le monde et sur les fins dernières (puisque'il se montrera alors confiant).

Aux protestants dont la doctrine enseigne que l'homme se sauve par la foi et non par les bonnes œuvres, le choix de ce psaume est probablement une réponse puisque le bonheur de l'homme et la réussite de sa vie, ne sont pas dus à la foi. Ce qui est exalté dans ce psaume, ce n'est pas la foi, mais la crainte de Dieu qui se traduit concrètement par la pratique des bonnes œuvres et l'observation des commandements de Dieu.

<sup>85</sup> Cette introduction ne renvoie peut-être pas à un empêchement réel, mais c'est peut-être une volonté d'imiter Catulle, qui, sollicité par un certain Ortalus de composer un poème de son cru, se dit (dans le poème n°65) incapable de le faire, en raison de son chagrin, dû à la mort de son frère. Mais à la place, il lui envoie une traduction d'une pièce de Callimaque (ce sera le poème 66) : « Cependant, en dépit d'une si grande douleur, Ortalus, je t'envoie, traduits par moi, ces vers du descendant de Battos, afin que tu ne croies pas que tes paroles, abandonnées aux caprices des vents, se sont échappés de ma mémoire... » (Catulle, *Carmina*, 65, v.15-18, traduction de Georges Lafaye, corrigée par Simone Viarre)

<sup>86</sup> A partir de ce vers, on a l'impression que l'auteur se détache du modèle juif pour donner à son texte une tonalité chrétienne. Le pronom *nobis* pourrait en effet renvoyer aux chrétiens.

<sup>87</sup> Dans la religion chrétienne, il revient en effet au Christ de juger l'ensemble des hommes, au jour du Jugement Dernier : « Or quand le Fils de l'homme viendra dans sa majesté, et tous les anges avec lui, alors il s'assiéra sur le trône de sa majesté... (Evangile selon saint Matthieu, XXV, 31 à46) L'évocation du Jugement dernier s'inspire de celle de saint Mathieu qui compare Dieu au berger qui sépare les brebis des boucs (*Et congregabuntur ante eum omnes gentes, et separabit eos ab invicem, sicut pastor segregat oves ab haedis...*, *Evangile*, XXV, 32).

<sup>88</sup> **L'épigramme n° 33** est écrite en phalécien. Dans l'épigramme précédente, Martin Thierry fait l'éloge de Salmon Macrin et invite les Français à chanter ses louanges. Ce poète français, en effet, allie en sa personne les qualités d'Homère et de Virgile et en cela, il surpasse tous les autres poètes. Cette supériorité le rend égal aux dieux dans l'art poétique et sa maîtrise du vers latin rabat l'orgueil des Italiens et accorde, en matière de poésie, la prééminence de la France sur l'Italie. *Plaudite Gallorum populi ! Latialis Homerus / Et Maro Meonius victor in orbe manet. / [...] / Francorum cedat Roma superba plagae. / Hunc in voce deis similem resonare poetam / Et magno cantu tollite ad astra sophum.* (« Peuples de Gaule, applaudissez-le !

L'Homère du Latium / Et le Maro de Méonie demeure victorieux dans le monde / [...] Que l'orgueilleuse Rome cède le pas à la terre des Français / De votre voix sonore, acclamez ce poète semblable aux dieux / Et d'un chant puissant, portez ce sage aux nues. ») Martin Thierry inverse volontairement les qualificatifs des deux grands poètes épiques. En effet, l'adjectif *latialis*, signifiant « qui appartient au Latium » convient à Virgile qui est le poète latin par excellence et non pas à Homère qui est grec. De même, l'adjectif *Meonus*, qui signifie « qui est de Méonie » s'applique évidemment à Homère et non pas à Virgile. La Méonie est l'ancien nom de la Lydie et parmi les sept villes qui revendiquent la naissance du poète, Smyrne, située en Lydie, est souvent retenue comme la plus vraisemblable. Cette inversion signifie que Macrin surpasse tous les poètes, qu'ils soient grecs ou latins et qu'il réunit en lui toutes les qualités des uns et des autres.

<sup>89</sup> Il s'agit de Loudun. On faisait semblant de croire que cette ville avait été fondée par Jules César.

<sup>90</sup> *Speculatescas* : On a ici la fusion de deux mots, *specus, us, m* (la caverne) et *latesco, is, ere* (se cacher).

<sup>91</sup> Les chiens sont le symbole du jaloux au XVI<sup>ème</sup> siècle.

<sup>92</sup> L'épigramme n° 35 est composée en phalécien, vers de l'amitié. Arthur Donnelius est, d'après la teneur même de l'épigramme, un bon ami de Martin Thierry. Nous ne savons pas bien comment transcrire son nom en français. S'appelle-t-il Donneau ou Donnelie ? Nous n'avons aucun renseignement sur lui, hormis les quelques informations (sujettes à caution) contenues dans cette pièce. C'est apparemment un poète, car c'est ainsi que Martin Thierry l'appelle au vers 20. Il est porté sur le vin et c'est probablement un joyeux compagnon de table. Avec un brin d'humour, Martin Thierry trouve, en rapport avec l'amour de la poésie, un avantage notable à boire du vin. L'alcool stimule son activité poétique et lui donne un surcroît de talent ou plutôt lui fait office de talent, alors que Martin Thierry, plus sobre, s'escrime en vain à faire des vers (*littus aro*, je laboure la mer, vers 12).

Parmi le groupe d'amis que rencontre Martin Thierry dans le *De obitu*, figure un Arn. Tonelius. On pourrait être tenté, compte tenu du flottement dans l'orthographe des noms au XVI<sup>ème</sup> siècle, d'assimiler les deux personnages, mais les noms ne sont tout de même pas identiques, ils sont juste ressemblants.

On trouve de brèves mentions d'un Donnelius (nom parfois écrit Donnelus) qui fait autorité en matière de droit. Ces mentions ne donnent aucune information sur le personnage, si ce n'est parfois, qu'il écrivait au XVI<sup>ème</sup> siècle. Il s'agit vraisemblablement d'Hugues Donneau, un célèbre juriste protestant du XVI<sup>ème</sup> siècle, mort en 1591. Ce n'est donc pas notre Arthur Donnelius qui est certainement de la génération précédente ou plus, qui n'est très probablement pas protestant et qui ne semble pas avoir pratiqué le droit (en tout cas, Martin Thierry n'y fait aucune allusion). Mais c'est peut-être quelqu'un de la famille, plus âgé qu'Hugues Donneau, mais ce n'est qu'une conjecture hasardeuse que nous formulons faute de mieux.

<sup>93</sup> Euryale est le symbole d'une amitié forte et indéfectible. En effet, il ne se sépare jamais de son ami Nisus et il est prêt à donner sa vie pour lui (*Enéide*, IX, 179 et svt). C'est aussi un guerrier courageux et vaillant ce que ne semble pas être Arthur Donnelius au vu des vers 14 et 15 de l'épigramme.

<sup>94</sup> Achate est un compagnon fidèle d'Enée (Cf. *Enéide*, I, 120 et suiv.).

<sup>95</sup> Les Hespérides sont, comme leur nom l'indique, les filles de Nuit. Ce sont elles qui gardent les pommes d'or (cf. Hésiode, *Théogonie*, 215 et suiv.). Il est difficile de comprendre quel est le point commun entre ces femmes et Donnelius. Comme ce dernier est un bon vivant, on peut penser qu'il aime se divertir la nuit. Mais l'explication tient peut-être au fait que Martin Thierry fait des Hespérides des sortes de Muses et fasse ainsi allusion à aux talents de poète de son ami.

<sup>96</sup> *Littus aro* : Il s'agit l'adage 351 d'Erasmus. Labourer la plage est une image pour signifier que l'on fait un travail inutile, que l'on perd sa peine car la plage, peut-être gorgée de sel et non composée de bonne terre, ne produira rien. L'expression est bien choisie car elle reprend indirectement l'opposition entre le vin fécond et l'eau stérile, puisque cet élément liquide est naturellement associé à la plage. Dans notre épigramme, l'expression signifie que Martin Thierry ne fait rien de bon, perd sa peine, tandis que son ami, inspiré par Bacchus, accouche d'une poésie de valeur.

<sup>97</sup> *Laeneus* est un autre nom de Bacchus ou du vin.

<sup>98</sup> L'image du cheval signifie que le vin décuple les forces et les performances du poète. Le cavalier fait plus de chemin et va plus rapidement que l'homme qui est à pied. C'est donc l'idée que le vin améliore les capacités du poète, qu'il est donc une aide comme l'est le cheval pour l'être humain. En outre, derrière l'image du cheval, pourrait-on y voir une allusion à Pégase, qui est une référence classique pour l'inspiration poétique ?

<sup>99</sup> Les bienfaits du vin ont déjà été célébrés par Horace : « *Quid non ebrietas dissignat ? Operta recludit / Spes iubet esse ratas, ad proelia trudit inertem, / Sollicitis animis onus eximit, addocet artis. / Fecundi calices quem non fecere disertum, / Contracta quem non in paupertate solutum ?* » (Horace, *Epître* I, v, vers 16 à 20) « Est-il rien que l'ivresse ne mette en liberté ? Elle ouvre la porte aux secrets, elle change l'espérance en réalité, elle pousse le poltron au combat, elle soulage de nos fardeaux les esprits inquiets, elle donne tous les talents. Quel est l'homme que les coupes fécondes n'ont pas rendu éloquent ? Celui qu'elles n'ont pas mis à l'aise dans l'étroite gêne ? (traduction de François de Villeneuve, C.U.F. 1995) Et ailleurs, le

même Horace présente le vin comme la principale source d'inspiration des poètes et donne comme exemple les poètes les plus prestigieux : « *Nulla placere diu nec vivere carmina possunt / Quae scribuntur aquae potoribus ; ut male sanos / Adscripsit Liber Satyris Faunisque poetas, / Vina fere dulces oluerunt mane Camenae ; / Laudibus arguitur vini vinosus Homerus ; / Ennius ipse pater numquam nisi potus ad arma / Prosiluit dicenda. « Forum putealque Libonis / Mandabo siccis, adimam cantare severis » : / Hoc simul edixi, non cessavere poetae / Nocturno certare mero, putere diurno.* » (Horace, *Épîtres*, I, XIX, vers 2 à 12) « [...] point de vers qui puissent longtemps ni plaire ni vivre s'ils sont écrits par des buveurs d'eau. Du jour où Liber eut enrôlé les poètes en délire parmi les Satyres et les Faunes, les douces Camènes n'ont guère manqué, dès le matin, de sentir le vin. Par les éloges qu'il donne au vin, Homère est convaincu d'en être l'ami, le bonhomme Ennius lui-même n'a jamais pris son élan pour célébrer les armes qu'après avoir bu. « Je réserverai aux abstinents le Forum et le Putéal de Libon, j'interdirai aux gens austères de chanter » : j'ai rendu cet édit et dès lors les poètes n'ont cessé de boire à qui mieux mieux toute la nuit, d'avoir tout le jour l'haleine forte. » (traduction de François de Villeneuve, C.U.F. 1995) On peut aussi se reporter à un poète contemporain de Martin Thierry qui, dans une très courte épigramme adressée à son père, déclare que le poète qui se contente de boire de l'eau ne produit que des vers insipides qui n'émeuvent pas : « *Frigida nostra, pater, dixisti, carmina ; sane / Frigent quae fecit carmina potor aquae.* » (Bourbon, *Nugae*, épigramme 182).

<sup>100</sup> L'épigramme n°36 est formée d'une suite d'hexamètres dactyliques disposés en un acrostiche qui reprend les deux mots du titre.

<sup>101</sup> Nous ne connaissons pas la date exacte de l'écriture de cette épigramme, mais cette dernière semble refléter une certaine inquiétude pour la famille royale et pour le royaume, comme peut le suggérer l'objet explicite des prières instantes que le poète adresse à Dieu. Il n'y a rien de certain, mais on peut supposer que l'épigramme ait été composée vers 1536. En effet, à cette époque, le roi connaît quelques épreuves et semble même prendre courage et sombrer dans la tristesse. C'est d'abord le dauphin qui meurt brutalement le 10 août 1536. On croit alors qu'il a été empoisonné par le comte de Montecucculi, qui était son secrétaire. François Ier est convaincu ou feint de l'être, que l'assassin a agi pour le compte de Charles Quint (Cf. Didier Le Fur, *François Ier*, Perrin, 2015, p.715 et 716). La famille royale semble donc directement menacée. Une année plus tard, c'est Madeleine, une fille du roi qui meurt à 16 ans, le 7 juillet 1537, après s'être, quelques mois plus tôt, mariée avec le roi Jacques V d'Ecosse (*op.cit.* pages 722 et 727). Ces morts précoces de proches ne peuvent manquer d'affecter le roi et l'on peut légitimement craindre pour sa santé ou pour sa vie : « En quelques mois, François Ier avait perdu le fils qui devait lui succéder, la fille qu'il avait faite reine et deux de ses plus proches capitaines, le maréchal de Fleurange, qui s'était éteint en décembre 1536, et le duc de Vendôme, mort le 25 mars 1537. Cette succession de décès parut en émouvoir plusieurs et la propagande reprit un thème qu'elle avait déjà esquissé au lendemain de Pavie : celui d'un prince régulièrement éprouvé par le malheur et la perte de ses proches, affligé par dame Fortune qui s'obstinait à vouloir le déstabiliser et à l'exposer à l'adversité, mais qui ne s'abandonnait jamais à la mélancolie. » (*op.cit.* p.727) De plus, à cette époque, la France est attaquée et envahie par les armées impériales et cette situation peut provoquer de l'inquiétude et expliquer la prière du poète pour que soit préservée l'intégrité du royaume. Enfin, le 10 février 1538, Anne de Montmorency se fait décerner le titre de connétable de France. On peut alors comprendre que Martin Thierry, partisan de Montmorency, demande à Dieu d'aider le nouveau connétable dans sa mission de défendre le royaume. Il se peut aussi que l'épigramme ait vu le jour bien avant et qu'elle fasse allusion à la captivité du roi, après le désastre de Pavie, survenu en 1525. On sait alors que le roi était retenu captif avec bon nombre de ses généraux, qu'il en avait perdu une autre partie dans les combats, que la situation de la France était critique, et que l'on pouvait craindre que la Bourgogne soit détachée du royaume de France. On sait aussi que le roi fut près de mourir en Espagne, durant sa captivité et que plus tard, quand le roi fut libéré, l'inquiétude put se reporter sur les enfants royaux qui étaient devenus les otages de Charles Quint, en remplacement de leur père.

En effet, *Belgius* aurait donné le premier nom de la ville de Beauvais, *Belgivacum*, comme on peut le lire chez Loisel, par exemple : « L'on dict qu'il est pardonnable, mesme aux historiens, de mesler quelques anciennes fables aux commencemens de leurs narrations affin de les auctoriser davantage. Ce qui m'enhardira de commencer les personnages de renom du Beauvaisis par une forme de divination, prenant pour les premiers et plus anciens des nostres, *Belgius* et *Bellovesus*, l'un approchant de bien près du mot de Beauvais et Beauvaisis et l'autre ayant vraisemblablement pris ou donné le nom aux Belges, entre lesquels les Beauvaisins estoient les principaux : dont la ville a esté appelée par aucuns *Belgicacum* ou *Belgivagum*, selon ce que nous avons dict cy-dessus. De *Belgius*, il est parlé en Justin abrégiateur de Trogue Pompée, qui dict de luy qu'estant compagnon de Brennus il passa les Alpes, puis entra es Pannonie avec une grande troupe de Gaulois : dont tous ces pays furent en telle frayeur, que beaucoup de Roys envoyèrent au devant de luy pour acheter sa paix. » (Loisel, p.186-187)

<sup>102</sup> Les enfants royaux sont au nombre de sept, tous issus de la reine Claude, puisque François n'a eu aucun enfant avec sa seconde femme, Eléonore d'Autriche. Pour ce qui est des garçons, François Ier a eu trois fils : le dauphin François, le duc d'Orléans et futur dauphin Henri et enfin Charles, duc d'Angoulême, puis duc d'Orléans. Il est à noter que le premier des trois, François, meurt en 1536. Nous ne savons pas exactement la date d'écriture de l'épigramme (l'ensemble du recueil est imprimé en 1539), mais il est fort possible que le premier dauphin soit déjà mort.

<sup>103</sup> L'expression est large et vague. Il est donc difficile de préciser ce que Martin Thierry avait en tête. Nous pouvons cependant faire quelques conjectures plausibles. Si l'on remonte très loin, on peut songer aux vaillants Gaulois bellovaques qui résistèrent pendant longtemps aux armées de César et dont le chef Corréus combattit jusqu'à la mort pour préserver sa liberté et celle de son peuple (Cf. Loisel, p.188 et 189). Peut-être aussi que Martin Thierry pense avec fierté à la résistance armée des Beauvaisiens à travers les âges. En 1617, Loisel présente comme une particularité remarquable de la ville de n'avoir jamais été prise : « Pour conclusion de ce chapitre, je veux remarquer plusieurs singularités qui se trouvent en la ville de Beauvais. Dont la première est que la ville est tenue pour vierge et pucelle, comme n'ayant jamais été forcée ni pillée par les ennemis, soient Romains, François, Normands, Anglois, Bourguignons, ni autres, par une grâce et une faveur particulière de Dieu... » (Op. cit. p.50) Mais le plus probable est qu'il songe spécialement à la résistance victorieuse, en 1472, des Beauvaisiens contre les troupes de Charles le Téméraire. Ce dernier, après avoir ravagé la Picardie, assiégea Beauvais dont les remparts présentaient des faiblesses et laissaient augurer une victoire facile des assaillants. Acculés, tous les hommes capables de se battre se joignirent aux soldats dont le nombre était insuffisant. Ensuite, ce sont les femmes qui, honteuses de ne pas concourir à la défense de leur ville, et portées par un élan d'héroïsme, montent sur les remparts pour se battre avec les hommes, en ayant pris soin de faire venir avec elles, la statue d'Angadresme, la sainte protectrice de la ville. Et alors que les assaillants sont déjà en haut des remparts et qu'ils sont déjà fixé leur étendard, une jeune fille l'arrache et repousse du pied l'échelle par laquelle étaient montés certains ennemis. Cette fille courageuse se nomme Jeanne Laisné et deviendra le symbole de la résistance héroïque et victorieuse des habitants de Beauvais. Plus tard, au XVII<sup>ème</sup> siècle, elle sera surnommée Jeanne Hachette.

<sup>104</sup> Allusion probable à Jeanne Hachette, figure locale et référence obligée.

<sup>105</sup> Dans l'architecture militaire française, à partir de la Renaissance, la citadelle est un réduit fortifié, où l'on peut continuer à résister, quand l'ennemi s'est emparé du reste de la ville. Il n'y en a évidemment qu'une seule par ville. Le mot désigne ici plutôt les tours de l'enceinte.

<sup>106</sup> Il s'agit de l'église saint Pierre qui est une cathédrale. Il y eut d'abord une première cathédrale saint Pierre, aux dimensions modestes, qui commença à voir le jour à la fin du X<sup>ème</sup> siècle. Mais deux incendies, survenus respectivement en 1180 et en 1225, la firent presque disparaître, si bien qu'il fallut la reconstruire en 1247. Mais en 1284, la voûte du chœur, située à une hauteur peu commune, et qui était la seule construction terminée avec l'abside, s'effondra. On la reconstruisit de nouveau en 1337 selon le « plan grandiose d'Enguerrand le Riche ». Les travaux furent interrompus pendant un bon siècle à cause de la guerre et de l'occupation anglaise, si bien que c'est le 21 mai 1500 que Villiers de l'Isle-Adam [Louis] posa la première pierre des transepts. La façade septentrionale fut alors édifiée, en partie aux frais de François Ier, et sur les dessins de Martin Cambiche, architecte parisien ; en 1537, cette façade était achevée. » (Alexis Martin, *Une visite à Beauvais*, Paris, A. Hennuyer imprimeur-éditeur, 1894, p.50, cet auteur s'appuie visiblement sur Loisel). Les dimensions grandioses de la cathédrale expliquent la fierté des habitants et font la renommée de Beauvais. C'est ce que suggère Alexis Martin, que nous venons de citer et qui reprend certainement le jugement de Loisel : « Achevé, l'édifice serait certainement l'un des plus vastes de la chrétienté. » (Op. cit. p.51) Loisel ne dit pas autre chose : « La deuxième singularité de la ville de Beauvais est la grande église de Saint Pierre commencée à bastir dès l'an DCCCCXCI, laquelle a esté longtemps qu'elle ne consistoit qu'au chœur d'icelle [...] Aussi est-ce un ouvrage de si grande entreprise, que si le tout estoit parachevé selon commencement, il ne céderoit à aucun qui soit en France. » (Loisel, p.51)

<sup>107</sup> L'épigramme n°37 est écrite en phalécien.

<sup>108</sup> Les Lacédémoniens étaient réputés pour la concision remarquable de leurs propos : « On apprenait aux enfants à mêler, dans leurs propos le piquant et la grâce, à enfermer beaucoup de sens en peu de mots. Il la [la langue] contraignit à rendre un sens riche et profond avec des mots simples et peu nombreux ; l'usage abondant du silence devait donner aux enfants concision et circonspection dans leurs réponses (Plutarque, *Vies parallèles, Lycurgue*, XIX, 1 à 3, traduction d'Anne-Marie Ozanam, Quarto Gallimard, 2001).

<sup>109</sup> Cette image du tonneau percé fait évidemment penser aux supplices des Danaïdes, coupables d'avoir assassiné leurs maris qui étaient également leurs cousins. Elles étaient en effet obligées à remplir sans fin un récipient troué (cf. Lucien, *Timon ou le misanthrope*, 18, ou Ovide, *Métamorphoses*, IV, 462)

<sup>110</sup> Les Charites sont les trois Grâces, Aglaé, Euphrosyne et Thalie (Hésiode, *Théogonie*, 907). Mais dans le contexte de notre épigramme, le mot renvoie aux actes de charité, qui ne sont, se plaint le poète, pas payés de retour. Martin Thierry se sert ici clairement d'un mot païen pour désigner une réalité chrétienne ou plus ou

moins, car la véritable charité n'attend pas de récompense, sinon de Dieu. L'ingratitude est un thème fréquent dans les épigrammes de Martial.

<sup>111</sup> **Epigramme n° 38.** Le terme *Theotocos* qui figure dans le titre, est un terme de la théologie, formé de deux racines grecques, par lequel Marie a été officiellement reconnue Mère de Dieu, au concile d'Éphèse, qui s'est tenu en 430. Il est associé, dans une sorte d'oxymore, au mot latin *virgo*. Cette épigramme est conçue comme un hymne de louange, comme un chant d'amour adressés à Marie. Elle est composée de quatre strophes saphiques. Les premiers poètes chrétiens ont utilisé, à la suite d'Horace ou de Catulle, cette structure poétique. Au XVI<sup>ème</sup> siècle, elle est très répandue. Bien qu'il s'agisse d'un poème religieux, Martin Thierry a probablement puisé une partie de son inspiration chez Virgile qui évoque, lui aussi, l'impuissance des langues, même réunies, à traiter un sujet donné, qui, en l'occurrence, semble bien éloigné de la gloire mariale, puisqu'il s'agit de décrire le Tartare : *Non, mihi si linguae centum sint oraque centum, / Ferrea vox, omnis scelerum comprehendere formas, / omnia poenarum percurrere nomina possim.* (Virgile, *Enéide*, VI, 625-228)

<sup>112</sup> **Première strophe :** La première strophe formule une condition considérée comme irréalisable, seulement imaginaire et, pour cette raison, exprimée à l'imparfait du subjonctif. Il faut comprendre cette condition comme l'expression d'un regret dans le présent. De nombreuses répétitions émaillent cette strophe, dans l'emploi des mots de vocabulaire et dans la syntaxe. C'est ainsi que le mot *voces*, vers 1 est repris au vers 2 par *vocibus*, que l'adjectif *resonae* est répété aux vers 2 et 3, respectivement par les formes *resonantiores* et *resonos*, que le pronom personnel *mihi*, placé en deuxième position au vers 3 fait écho à un premier *mihi*, placé à la même position au vers 1 et que de même, le verbe *daretur* qui termine le troisième vers répond à *darentur* qui clôt le premier vers. Les vers 1 et 3 se ressemblent beaucoup par leurs sonorités et par leur structure commune. Ces répétitions qui créent un effet d'écho donnent l'impression d'une multiplicité de voix (*voces resonae*) qui s'ajoutent les unes aux autres pour chanter les louanges de Marie et donnent de l'intensité et de la résonance au souhait de Martin Thierry de disposer d'un nombre important de langues ou de voix, particulièrement sonores et infatigables. Le souhait de faire couler un flot continu de louanges (*semper... fundere cantus*, vers 3 et 4), se retrouve dans la reprise quasi identique du vers 1 dans le vers 3, donnant l'impression d'un chant sans fin qui se prolonge. En outre, l'adonique qui suit le vers 3 et qui le complète au niveau du sens, produit un effet d'amplification, suggérant que la répétition n'est pas stérile, mais qu'elle est due à un regain ou à un surcroît d'amour ou d'admiration. La forme de la strophe est donc pleinement en accord avec l'idée qui y est exprimée. On peut noter également la présence insistante du poète avec l'emploi répété du pronom personnel *mihi*. Martin Thierry parle en son nom et semble déborder d'enthousiasme et être saisi du besoin d'exprimer ce qu'il ressent, dans un élan lyrique. C'est une émotion personnelle qu'il exprime avec force.

<sup>113</sup> **Deuxième strophe :** Les deux premiers vers de la deuxième strophe reprennent le souhait irréalisable de la première strophe, mais avec une légère variation et une nouvelle amplification. Les voix font place aux langues (*linguae faciles*, vers 6). Ce ne sont pas des langues parmi d'autres que le poète souhaite voir venir renforcer la sienne, comme il était question de voix dans la première strophe, mais les langues de tous les hommes. La louange ne peut donc être plus totale et ne peut être surpassée. Le fait que *omnium virorum*, au vers 6, encadre le groupe nominal *linguae faciles* donne l'impression que cette louange englobe tous les hommes et que rien n'y échappe. De plus, ces langues, qui sont censées être au complet et ne connaître aucune défection, s'ajoutent encore, comme si cela était possible, à la langue du poète, désignée par le mot *membris*, vers 5. Cette addition semble suggérer que la plénitude peut encore être dépassée, que l'on peut toujours faire plus, qu'on n'a jamais fini de faire l'éloge de Marie. Le pluriel de *membris* s'explique soit par la volonté de faire nombre, soit parce que ces « membres » sont les nombreuses voix qui ont été données au poète dans la première strophe et qui se sont tout de même révélées insuffisantes. Ces expressions hyperboliques suggèrent la force que Martin Thierry entend donner à sa louange qui, au vu des langues qui la proclament, ne peut que résonner dans le monde entier. Cette résonance universelle semble bien correspondre au pouvoir cosmique qu'avait Marie dans le poème liminaire des épigrammes.

La deuxième partie de la strophe révèle ce que le poète pourrait accomplir, s'il pouvait faire parler toutes les langues du monde en même temps. Il pourrait faire résonner des hymnes, c'est-à-dire des chants à la gloire de Marie. Mais cette capacité est niée, ou au moins fortement atténuée, d'une part par l'emploi de l'irréel du présent (imparfait du subjonctif) et d'autre part, par l'adverbe *vix* (v. 7), qui signifie que le résultat n'est pas tout à fait acquis. L'adjectif *meritos* (v.7) qui porte sur le nom *hymnos* (vers 8), sert à affirmer haut et fort, devant les protestants, que les honneurs faits à Marie ne sont pas exagérés. On aurait alors une défense de la doctrine catholique, à moins que le poète n'ait voulu simplement parler de louanges qui soient à la hauteur de ce que mérite Marie. Dans cette strophe, on croit comprendre que les louanges portent surtout sur la virginité de Marie. On peut s'étonner que la virginité soit en quelque sorte plus admirée que la maternité divine et qu'elle lui semble supérieure, comme si elle l'éclipsait. Cependant, il ne s'agit pas d'une simple virginité, qui ne serait qu'une abstention naturelle. La virginité de Marie est qualifiée de *sacrae*, c'est-à-dire de sainte.

Chez les premiers chrétiens, la virginité était considérée assez souvent comme un état plus saint que l'état matrimonial et ce qui est le plus admirable chez Marie, c'est qu'elle ait conservé cette virginité malgré sa maternité. En fait, si l'on fait l'éloge de la virginité conservée de Marie, cela implique qu'elle n'est pas une mère ordinaire, mais qu'elle est la mère de Dieu et qu'elle n'a pas eu besoin de l'intervention d'un homme pour enfanter son fils.

<sup>114</sup> Martin Thierry compare peut-être sa faible voix aux louanges monastiques que font résonner les moines.

<sup>115</sup> Troisième strophe : La troisième strophe débute par la répétition des vers précédents, avec cependant une petite variante qui donne le sens de *hymnos*, puisque ce mot est remplacé par *laudes*, (v. 10) qui apparaît comme un équivalent. Le poète redit son incapacité à chanter pleinement et de manière satisfaisante les louanges de Marie : *Vix sacrae possem meritas referre/ Virginis laudes*, vers 9 et 10. Ces nombreuses répétitions donnent, comme on l'a vu, de la force et de l'ampleur à la louange, mais elles lui donnent aussi l'aspect d'un chant, d'un hymne par la présence, en quelque sorte, de refrains. Et comme précédemment, la répétition est amplifiée, suggérant ainsi qu'on peut sans cesse ajouter un titre de gloire à Marie, qu'on peut toujours surenchérir dans les louanges qu'on lui décerne. En effet, le groupe nominal *virginis laudes* qui reprend celui des vers 9 et 10, *virginis hymnos*, est enrichi et prolongé par les mots *celebrem triumphum et gloriamque huius Mariae perennem*, qui forment une accumulation (v. 10 et 11). On a peut-être aussi, dans le nombre de syllabes des différents groupes de mots, une gradation qui suggère qu'on peut toujours accroître les honneurs décernés à Marie. Ce rythme ternaire se termine par l'adjectif *perennem*, au vers 11, qui indique bien que ces louanges peuvent se continuer sans fin, se perpétuer indéfiniment. Le vers adonique qui clôt cette troisième strophe affirme qu'on ne pourra jamais dire assez de louanges à Marie, qu'on ne pourra jamais aller assez loin dans l'exaltation. On ne pourra jamais composer un chant qui soit digne de Marie : *carmine digno*.

<sup>116</sup> Quatrième strophe et conclusion : Au terme des trois premières strophes, on avait compris qu'aucune voix ne serait assez forte pour proclamer la gloire de Marie, qu'il était donc impossible, puisqu'il faudrait disposer de toutes les voix du monde, d'accorder à Marie l'honneur qui lui est dû. De même, personne ne serait capable de prolonger indéfiniment sa voix pour faire retentir les louanges continues que mérite Marie. Cependant, la dernière strophe prend le contre-pied des trois précédentes, par l'emploi de l'adverbe de liaison *tamen*, qui figure en deuxième position du vers 13. Deux interprétations peuvent venir à l'esprit. Le constat de l'impuissance humaine pourrait être décourageant et pousser les hommes à renoncer à leurs louanges. Le poète voudrait alors inciter les hommes à chanter malgré tout la gloire de Marie, même si leur chant est imparfait. *Modulari* signifie chanter, mais on peut aussi y voir l'idée de modération (*modus*), renforcée par le complément *dulci ore*, (v.13). Le poète inviterait les hommes (le pluriel du verbe, qui n'est probablement pas un pluriel de modestie, le suggère) à donner une limite à leurs louanges et à privilégier plutôt la douceur que la force sonore, puisque l'homme, contrairement à ce dont pouvait rêver le poète au début, ne possède qu'une seule voix (*ore* est ici au singulier et s'oppose au pluriel que l'on avait dans la première partie du poème : *voces, membris et linguae*).

On peut aussi remarquer que la force et l'ampleur de la voix sont associées, dans les trois premières strophes, à la virginité de Marie. Curieusement, quand il s'agit de chanter d'une voix douce et agréable, il est question de la maternité de Marie : *Est Dei mater, genitrixque Christi*, vers 14. C'est peut-être que la maternité évoque davantage la tendresse que la force. Sur le plan de la théologie, ce vers 14 semble faire une distinction et apporter une réponse aux protestants qui, comme Calvin, voulaient bien admettre que Marie était, au niveau humain, la mère du Christ, mais qui avaient de la réticence à admettre qu'elle était aussi la mère de Dieu.

Jusque-là, l'épigramme pourrait heurter les convictions de certains protestants qui pourraient lui reprocher de trop exalter Marie. Les deux derniers vers rappellent de façon naturelle que la gloire de Marie vient de son fils et donc de sa maternité. Si l'on doit honorer Marie, mais surtout la chérir (*dulci ore*), c'est qu'elle a procuré aux hommes un grand bienfait. C'est elle qui a mis au monde celui qui, par sa mort sur la croix, a opéré la rédemption des hommes. La gloire de Marie ne dépend donc pas d'elle-même, mais dépend de son fils. Martin Thierry reste donc dans les limites de l'orthodoxie catholique. On voit aussi que Marie conduit au Christ et que, par conséquent, faire l'éloge de Marie ne détourne pas du Christ ou ne le fait pas oublier. En effet, dans le poème, les nombreuses louanges faites à Marie débouche sur le Christ. On peut enfin noter, au passage, l'antithèse finale entre la mort et la vie (*moriens* et *salutem*, qui se trouvent placés côte à côte au vers 15) qui semble répondre à l'oxymore initial que forment les mots *theotocos virgo*. En effet, la virginité et la maternité divine de Marie n'ont de sens et de raison d'être que par rapport à l'œuvre du salut. On comprend à la fin de l'épigramme qu'il s'agit d'un chant de louange, mais aussi de reconnaissance amoureuse.

Cette épigramme est donc un hymne plein de piété et de foi. Martin Thierry laisse libre cours à sa dévotion mariale intense, mais se garde bien de dépasser les limites de l'orthodoxie catholique, en ne séparant jamais la gloire de Marie de celle de son fils. La forme prise par l'épigramme correspond bien à son sens. Tant qu'il s'agissait d'exalter la gloire de Marie, le chant se caractérisait par les répétitions, la surenchère et

l'amplification, mais dès qu'il s'agit d'évoquer la douceur et la mesure, l'épigramme se clôt rapidement, formant un hymne court, mais plein d'amour.

<sup>117</sup> L'épigramme n°43 est composée de phalécians (même si quelques anomalies).

<sup>118</sup> Il faut comprendre qu'il doit non pas se conformer à Dieu lui-même, ce qui serait trop ambitieux, mais à sa volonté, ou que la laideur peut être compensée par la bonté.

<sup>119</sup> L'épigramme n° 47 se réduit en un distique élégiaque. L'histoire de ces deux amants de Babylone est racontée par Ovide (*Métamorphoses*, IV). Un jour, ils convinrent de se retrouver de nuit auprès de la tombe de Ninus. Thisbé arriva la première au rendez-vous, mais dut partir précipitamment à cause de l'arrivée d'une lionne à la gueule ensanglantée, venue se désaltérer. Mais dans sa hâte, Thisbé perdit son voile et la lionne le déchiqueta. Quand Pyrame arriva, il trouva le voile déchiré et crut aussitôt que sa bien-aimée était morte, dévorée. Affligé par la perte de Thisbé et tourmenté par un sentiment de culpabilité, il s'enfonça son épée dans le corps pour se donner la mort. Puis, surmontant sa crainte et désireuse de ne pas manquer son rendez-vous, Thisbé revint sur ses pas, vit avec stupeur le cadavre de Pyrame et finit par comprendre ce qui lui était arrivé. Désespérée, elle se tua à son tour, d'un coup d'épée.

<sup>120</sup> Le deuil est dit « pareil » parce qu'elle se donnera la mort, elle aussi, par chagrin et pour rejoindre son amant. Il y a un effet de style. Bien qu'il ait suivi Thisbé, il l'a tout de même précédée dans la mort.

<sup>121</sup> L'épigramme n°48 est formée d'un distique élégiaque. Mars est le dieu de la guerre. On lui connaît une aventure amoureuse avec Venus qui se termina à sa confusion. Héphaïstos, le mari outragé, emprisonna Mars dans un filet de fer et l'exhiba ainsi à la vue de tous (Ovide, *l'art d'aimer*, II). Peut-être que le cou ferré fait allusion à ce filet, mais il évoque plutôt soit l'armure du soldat, soit le joug par lequel Mars est placé sous la domination de Vénus. Ici, la force est soumise à l'amour, ce qui peut signifier que soit la force et la vaillance s'amollissent au contact des femmes et de l'amour, soit que la guerre cède la place à l'amour entre les hommes. Cette épigramme peut faire penser à un passage d'Ausone où le poète souhaite que Mars succombe à l'amour et devienne un esclave, chargé de chaînes et tirant le char de l'Amour et où le poète se plaît imaginer ce renversement de rôle saisissant : c'est celui qui inspirait la crainte à tout le monde, qui est désormais sujet à la peur. « *Junge, puer, teretes Veneris Martisque catenas, / Gestet amans Mavors titulos, et vincula portet / Captivus, quem bella timent ; utque ipse veharis, / Jam roseis fera colla jugis submittat amator. / Post vulnus, post bella, potens Gradivus anhelat / In castris modo tiro tuis ; semperque timendus / Te timet, et sequitur, qua ducunt vincla mariti.* » (Cf. *Concubitus Martis et Veneris*, v.10 à 16).

<sup>122</sup> Mars, dieu de la guerre, est évidemment cruel. C'est un qualificatif que l'on retrouvera plus tard chez Ronsard : *Mars fut vostre parein quand naquistes, Marie, / La Mer vostre mareine : un Dieu cruel et fier, (Nouvelle continuation des Amours, XXVIII)*. Au XVI<sup>ème</sup> siècle, les adjectifs *cruel* et *fier* sont synonymes. Ou encore : « *J'ai pour maistresse une étrange Gorgonne, / Qui va passant les anges en beauté, / C'est un vray Mars en dure cruauté,* » (*Les Meslanges*, sonnet VI).

<sup>123</sup> Le poète fait peut-être un jeu de mots en rapprochant les mots *ferus* et *ferrea* dont les sonorités sont proches. Le premier évoque la cruauté du dieu, mais le second sa soumission et sa neutralisation. Il y a apparemment toute une série de jeux de mots. Le joug nous renvoie à une bête de somme ; celle-ci porte déjà un collier de fer, mais on peut le comparer à un élément de cuirasse de fer, que Mars porterait au cou. Par ailleurs, *subdere colla fortunae* (expression de Silius Italicus), signifie céder au destin, s'avouer vaincu. C'est peut-être ce qui explique que *collum* soit au pluriel.

<sup>124</sup> L'épigramme n° 49 est faite de distiques élégiaques.

<sup>125</sup> A strictement parler, il s'agit de la mère de Vénus (Cf. *Illiade*, chant V, vers 370 et suiv.). Hésiode souligne sa beauté (Cf. *Théogonie*, vers 17 et 353). Mais elle est souvent assimilée à Vénus elle-même, comme c'est le cas ici.

<sup>126</sup> Ce Ninus est peut-être le fondateur légendaire de Ninive. Il fut un chef de guerre, mais aussi un amoureux jaloux qui fit pression sur l'un de ses subordonnés, nommé Onnès, pour qu'il lui cède sa femme, la belle et intelligente Sémiramis. Il finit par le pousser au suicide et épousa Sémiramis. A sa propre mort, sa femme lui fit construire un magnifique mausolée. Si c'est bien de ce Ninus dont il s'agit, on peut imaginer que les couples d'amoureux doivent veiller, par leur discrétion, à ce qu'aucun tiers ne vienne les séparer, comme le fit jadis Ninus à l'égard d'Onnès et de Sémiramis. En quelque sorte, Ninus serait regardé comme l'ennemi des amants et il vaut mieux éviter qu'il ne sorte de sa tombe pour défaire les couples heureux. Dans tous les cas, cette référence au tombeau de Ninus, comme celle du lion qui met en pièces la parure, renvoient à l'histoire de Pyrame et Thisbé.

<sup>127</sup> En effet, Ovide raconte que la tombe de Ninus se trouvait à proximité d'un mûrier blanc. Mais les fruits de ce mûrier devinrent définitivement rouges quand elles furent éclaboussées par le sang de Pyrame.

<sup>128</sup> Phébus est un autre nom d'Apollon, mais il prend ici, comme c'est d'ailleurs souvent le cas chez les poètes, la place du Soleil qui dévoila à Héphaïstos l'enlacement adultère entre Mars et Vénus (Cf. *Odyssée*, VIII, 267 et suiv.). Les douces chaînes évoquées juste après rappellent le piège dans lequel tombèrent les

deux amants. Leur honte fut cuisante, mais Hermès affirma qu'il consentirait à être emprisonné par trois filets comme celui fabriqué par Héphaïstos, si cela lui permettait de passer une nuit d'amour avec Vénus, ce qui fait rire l'assemblée des dieux venus voir le spectacle. C'est peut-être pour cela que les chaînes sont dites douces. L'épisode est également raconté par Ausone dans le *Concubitus Martis et Veneris*.

<sup>129</sup> Les amants profitent de la nuit pour vivre leurs amours illicites. Mais leur faute sera révélée par la lumière du soleil (Phébus), quand le jour sera levé.

<sup>130</sup> L'épigramme n° 52 est composée en distiques élégiaques.

<sup>131</sup> *Perfide* : Cet adjectif qui, dans l'esprit des Romains, s'applique automatiquement aux Carthaginois, s'applique également bien au dieu Mercure, l'équivalent du dieu grec Hermès. Il signifie qu'on ne peut pas avoir confiance en lui parce qu'il a l'habitude de tromper les autres. Et en effet, en tant que dieu des commerçants et des voleurs, Mercure est réputé pour sa ruse et ses mensonges. C'est le dieu des commerçants et des voleurs. Dès ses premiers jours, il trompe la vigilance de sa mère pour voler les bœufs de son frère Apollon et pour ne pas se faire prendre, il les fait marcher à reculons. Découvert par son frère, à qui presque rien n'échappe, il s'obstine d'abord à nier les faits. Cela dit, Jupiter, son père, semble lui faire confiance puisqu'il fait de lui son messager.

<sup>132</sup> *Talaria* : Mercure est en effet souvent représenté avec de petites ailes accrochées aux sandales pour signifier qu'il se déplace très rapidement (il serait peut-être, à l'origine, un vent) et qu'il est envoyé souvent aux quatre coins de l'univers.

<sup>133</sup> *Iuno* : En effet, Junon, plus que tout autre dieu, a des raisons d'en vouloir à Mercure, puisque c'est ce dernier qui a endormi, puis tué Argus qui travaillait pour le compte de Junon (Ovide, *Métamorphoses*, livre D). C'est lui aussi qui a recueilli Dionysos que Jupiter avait eu avec une mortelle (Cf. Pierre Grimal, *dictionnaire de la mythologie*, p.127).

<sup>134</sup> A la lecture de cette épigramme, on peut se demander quelle est l'intention de Martin Thierry. C'est, pensons-nous, une mise en garde à l'attention de Mercure, plus qu'un texte contre lui. On ne peut pas s'empêcher de penser à Jacques Cœur et à Jacques de Beaune, qui étaient des commerçants et qui ont voulu s'élever jusque dans le palais des rois. Toutes sortes d'ennemis les guettent et méditent leur perte. Les hommes d'affaires ne devraient pas se mêler de politique. C'est peut-être la leçon que veut donner Martin Thierry.

<sup>135</sup> L'épigramme n° 53 est écrite en distiques élégiaques. Nous ne savons pas qui est Agricola. Martin Thierry ne le présente pas comme un ami ou comme un familier, mais il semble lui témoigner de l'estime et de la bienveillance. Il a l'air de le placer du côté du bien, même s'il y a une part de souhait dans son propos. De plus, il semble bien qu'au moment de l'écriture de cette épigramme, l'Agricola en question soit encore en vie, car le poète ne parle pas de lui au passé, mais au présent et même au futur et il donne l'impression que sa vie est encore devant lui et qu'il est suffisamment jeune pour être sensible à l'amour suscité par Cupidon. Il s'agit peut-être d'un paysan auquel Martin Thierry donne plaisamment le nom d'Agricola pour ne pas décliner sa véritable identité. Si ce n'est pas le cas, il s'agit peut-être de l'une des quelques personnes surnommées Agricola et plus ou moins contemporaines de Martin Thierry. Mais nous avouons que nous ne voyons pas bien quels pourraient être les rapports entre ces individus et le thème de l'épigramme, ni comment Martin Thierry aurait pu être en contact avec eux. Parmi les « Agricola » les plus connus, nous trouvons d'abord Rudolf Husman qui est né en 1444 et qui est mort en 1485. C'est le plus connu, c'est un humaniste qui fut en relation avec Erasme (Jean-Pierre Duteil, *Erasme*, ellipses, 2019, p.24). Un autre Agricola se nomme en réalité Georges Landmann. C'est un ancien médecin qui s'est consacré à l'étude de la minéralogie à Chemnitz. Il est davantage contemporain de Martin Thierry et il était encore et relativement jeune en 1539, puisqu'il est né vers 1494 et qu'il est mort en 1555. Il a écrit en latin, le *De lapide philosophica*, en 1531, le *De re metallica*, en 1546 et le *De mensuris et ponderibus Romanorum et Graecorum*, en 1550. Il existe encore un troisième Agricola. Il s'agit d'Alexandre Agricola. C'est un compositeur de musique. On situe sa naissance en 1446, mais c'est sans certitude. Il meurt en 1506. Un quatrième Agricola se nomme Johann et il est davantage contemporain de Martin Thierry, puisqu'il est né en 1494 et qu'il meurt en 1566. Il a surtout écrit en allemand. Il a laissé aussi un livre en latin *Aphorismorum et sententiarum medicarum libri septem*, paru en 1537. Il était originaire d'Eisleben, en Saxe, et fut, un temps, aux côtés de Luther. Il fonda une secte nommée Antinomiens. Il fut aussi prédicateur à la cour de Berlin. Il est peu probable que Martin Thierry l'ait eu en sympathie.

<sup>136</sup> L'anaphore de l'expression *ô scelus* ainsi que la gradation qui l'accompagne (*indignum / horridius*) traduit l'indignation du poète annoncée dans le titre. Les exclamatives sont d'ailleurs assez nombreuses dans cette épigramme.

<sup>137</sup> Le tartare est situé dans les profondeurs de Gaïa, la Terre-Mère et provient du Chaos initial. C'est un endroit obscur et maléfique qui abrite les grands condamnés et d'où sortent les monstres malfaisants. Il est assimilé à l'Hadès (Cf. Hésiode, *Le Bouclier*, vers 255) et partant, dans un contexte chrétien, à l'Enfer.

<sup>138</sup> Nous avons ici un lien entre les deux épigrammes. Mercure semble vraiment incarner le mal. En principe, la Vertu, tout comme la Justice avait quitté la terre (Ovide, *Métamorphoses*, I), trop corrompue, trop adonnée au mal et s'était réfugié au ciel. Dans notre poème, c'est presque l'inverse. C'est le ciel qui est livré à l'immoralité. C'est le ciel qui est déserté par la Vertu. Cette dernière n'est d'ailleurs pas partie d'elle-même, mais elle a été chassée. L'emploi du terme *exul* indique qu'elle est loin de sa patrie naturelle puisque les dieux devraient chérir la vertu. Dans cette épigramme, Mercure, contrairement à la précédente, semble agir au nom des autres dieux, comme leur messenger, ou du moins, être en phase avec eux. On se rappelle que dans la précédente épigramme, il semblait être honni des autres dieux et être le seul à faire le mal.

<sup>139</sup> Ce terme évoque peut-être l'humble maisonnette de Philémon et Baucis qui fut la seule à accueillir Jupiter et Mercure qui étaient descendus sur terre, incognito, pour se rendre compte si l'on pratiquait encore la justice. Il peut peut-être aussi évoquer la difficulté qu'a eu la sainte famille à trouver un logement à Bethléem pour Jésus, la Vertu incarnée, si l'on peut s'exprimer ainsi. **Source**

<sup>140</sup> Ce vers évoque l'orgueil humain qui cherche à s'égaliser à Dieu. Le poète a probablement en tête la fausse promesse faite aux premiers hommes par le Serpent : *Scit enim Deus quod in quocunque die comederitis ex eo aperientur oculi vestri et eritis sicut dii, scientes bonum et malum.* (*Genèse*, III, 5).

<sup>141</sup> Le mot *calle* fait peut-être allusion à la voie étroite qui mène à la sainteté et qui s'oppose à la voie large qui conduit à la perdition.

<sup>142</sup> Le nom commun *cupido* est féminin, donc il est logique de faire de ce terme un nom commun puisqu'il est apparemment accompagné d'un adjectif au féminin. Cependant, il n'est pas sûr que le poète n'ait pas eu en tête le dieu Cupidon, puisque nous sommes ancrés dans un contexte nettement mythologique. Il faut peut-être considérer qu'il s'agit de Cupidon et que le poète s'est accordé une sorte de licence poétique. En effet, s'il avait mis *saevus* au lieu de *saeva*, la consonne de la forme masculine aurait allongé la voyelle précédente, ce qui aurait posé problème dans le cadre du pentamètre.

<sup>143</sup> Il est difficile de trouver une unité dans cette épigramme. D'après le titre, on s'attendrait à un réquisitoire contre les dieux païens qui, pour un chrétien, n'existent pas en tant que dieux, mais sont des inventions humaines ou sont des puissances diaboliques qui usurpent le nom de dieu. En effet, le véritable Dieu est unique pour les chrétiens. Mais l'épigramme ne s'en prend pas uniquement aux faux dieux. Seuls quelques vers les accusent de mépriser et de persécuter la Vertu, présentée comme supérieure à eux du point de vue de la religion. Le poète rejoint ici l'idée souvent émise par les Pères de l'Eglise que les dieux baignent dans l'immoralité la plus complète et la plus scandaleuse.

Le reste de l'épigramme met surtout en cause l'homme : il manque de sagesse, idolâtre l'argent, les puissants de la terre repoussent la vertu et ferment leurs portes aux pauvres probablement, leur folie poussent les hommes à se prendre pour des dieux. Cette critique de la vanité humaine donne l'impression que le poète adopte une vision évhémériste des dieux. Ces derniers semblent être à ses yeux le fruit de l'orgueil humain porté à son comble et qui se permet tous les vices.

Enfin, le rejet de la vertu, l'attachement excessif à l'argent, le caractère inaccessible des grands de ce monde et semble-t-il leur refus de partager leur richesse ou d'en donner une partie à ceux qui les sollicitent, tout cela peut résonner comme une plainte du poète qui se considère comme méprisé et rejeté par les puissants, alors qu'il exalte le bien dans ses vers. La répétition du verbe *scio* semble indiquer, outre une certitude, un fait d'expérience. On a l'impression que le poète parle de lui et qu'il a subi personnellement le rejet qu'il dénonce. Prudent, il ne nomme personne, mais peut-être vise-t-il Odet de Chatillon, qui pourrait être assimilé à un dieu en raison de son statut d'évêque, qui est un grand seigneur et qui peut-être préfère les mondanités étés les richesses à la vertu et qui reste sourd aux sollicitations de Martin Thierry.

Cette condamnation des grands de ce monde pourrait expliquer pourquoi le poète s'adresse à un paysan. Les gens simples, par leur amour de la vertu et par leur attachement à la terre qui les prémunit de toutes chimères, mènent une vie bien plus belle et bien plus digne d'admiration que les riches. Une autre raison pourrait s'ajouter pour rendre compte du choix de s'adresser à un « paysan », c'est que le paganisme s'était surtout implanté chez les paysans (les *pagani*) et avait perduré longtemps parmi, même après le triomphe du christianisme dans l'Empire romain. Le poète chercherait alors à le détourner du culte des faux dieux en les discréditant.

<sup>144</sup> **Epigramme n° 60.** Il nous semble qu'il faut traduire ici *consul* par échevin. Ce titre désigne un magistrat municipal, longtemps encore appelé consul dans les villes du Midi ou capitoul à Toulouse. En pays d'oïl, on dit échevin. Mais le terme *consul* fait peut-être allusion au titre de membre du Parlement de Paris. Nicolas de Bèze est l'oncle paternel de Théodore de Bèze, comme on peut l'apprendre en lisant l'épigramme que lui a consacrée ce dernier et qui s'intitule *Nicolai Bezae patru, qui regia a consiliis fuit*, « De Nicolas de Bèze, mon oncle paternel, qui fut conseiller du roi » (Théodore de Bèze, *Juvenilia*, traduction par Alexandre Machard, Editions de Paris, 1879, Slatkine Reprints, 1970, *Epigramme* VII, p. 62/63). Le neveu dit de son oncle : *Hic autem magni quondam pars magna Senatus* (v. 7), « Mais Bèze, autrefois membre important d'un grand Sénat » C'est l'indication qu'il était parlementaire. Notons au passage que Théodore de Bèze, né

le 24 juin 1519, n'avait au plus qu'une vingtaine d'années, au moment de l'écriture de cette épigramme. Il n'était pas encore l'un des chefs du parti protestant. L'épithaphe sur Nicolas de Bèze, écrite par son neveu, est élogieuse : Nicolas est grand par sa propre valeur, si bien que toutes les pompes mortuaires ne lui ajoutent rien ; il a été tellement estimé durant son vivant, qu'il n'est pas besoin de chercher à le faire connaître, après sa mort.

<sup>145</sup> L'étoile convient bien pour un homme qui monte en apportant l'espoir. C'est une belle image.

<sup>146</sup> **L'épigramme 72** est composée en distiques élégiaques. Martin Thierry admet la mort de Louis de Berquin. Il la trouve méritée. Il ne cherche aucune excuse à l'hérétique et ne montre aucune émotion. Au contraire, il accable le défunt. Il se félicite de la punition qui lui a été infligée car c'est pour lui le triomphe de la justice, c'est le triomphe du bien sur le mal, de la vérité sur l'hérésie. Mais il serait peut-être exagéré de dire qu'il se réjouit de son malheur. Ce serait, de sa part, manquer de charité chrétienne.

<sup>147</sup> Numa, réputé pour sa piété, était le deuxième roi romain. Martin Thierry semble faire allusion à la quête spirituelle de Louis de Berquin, qu'il présente comme une pure hypocrisie et comme un fruit de son orgueil. Selon le poète, Louis de Berquin se croit meilleur que Numa qui représente peut-être le pape puisque c'est Numa qui a organisé la religion romaine.

<sup>148</sup> Il s'agit de saint Pierre, le premier pape. Le nom de Pierre désigne souvent le pape régnant et le navire de Pierre désigne l'Eglise qu'il est chargé de conduire.

<sup>149</sup> Empereur romain qui a été le premier grand persécuteur des chrétiens.

<sup>150</sup> Cet adverbe de lieu est probablement un euphémisme pour désigner la mort et peut-être même l'enfer.

<sup>151</sup> Comme les Grecs (chez Homère, le Destin est indépendant de Zeus qui est obligé de composer avec), Martin Thierry semble dans cette élégie distinguer Dieu et la Fortune.

<sup>152</sup> **Epigramme n° 73.** *Lucidior* n'est peut-être pas un intensif, mais il est difficile de rendre le comparatif. On compare peut-être le feu aux ténèbres de l'hérésie.

<sup>153</sup> C'est le 17 avril 1529 que Louis de Berquin fut mis sur le bûcher. Une page d'Arlette Jouanna éclaire bien cette épigramme : « *En 1529, c'est au tour de Louis de Berquin de payer de sa vie sa quête spirituelle. Par deux fois pourtant, le roi est intervenu pour le sauver des poursuites de la faculté et du parlement. En 1523, trouvé en possession de livres de Luther et suspecté d'hérésie, il a été emprisonné le 1<sup>er</sup> août et ses livres ont été brûlés devant Notre-Dame ; mais le roi l'a fait relâcher. De nouveau arrêté en janvier 1526 pendant la captivité royale, il a été déclaré hérétique, et il n'a échappé que parce que Louise de Savoie et sa fille Marguerite l'ont fait différer jusqu'au retour du roi ; celui-ci, le 17 novembre, l'a arraché à la prison de la Conciergerie. En juin 1528, son procès est repris puis transféré devant une nouvelle commission de douze laïcs. Les esprits sont alors bouleversés par l'affaire de la Vierge mutilée ; en outre, François Ier, ébranlé par la défaite de Lautrec devant Naples, doit se rapprocher du pape et se trouve en position de faiblesse devant la faculté. Berquin ne facilite pas les choses en retournant, avec une ironie agressive, l'accusation d'hérésie contre ses adversaires. Le 15 avril 1529, il est condamné à la prison à perpétuité. Follement (ou par choix délibéré de la mort ?), il fait appel devant le parlement qui, profitant d'une absence du roi, prononce son exécution et se hâte de le faire brûler sur le bûcher (après étranglement) le 17 avril.* » (Arlette Jouanna *La France de la Renaissance*, p. 537 à 539.)

<sup>154</sup> **L'épigramme n° 74** est faite en distiques élégiaques.

<sup>155</sup> **Sur Nicolas de Creil, se reporter à la première partie de notre travail.**

<sup>156</sup> Cette expression peut être comprise de deux façons. Soit les vertus de l'épouse sont le reflet de celles de son mari, soit c'est sa beauté physique qui révèle sa vertu.

<sup>157</sup> **Epigramme n° 75. Sur Jérôme Feuquières, voir la première partie de notre thèse.**

<sup>158</sup> **Epigramme n° 85.** La position en tête de titre du superlatif d'un adjectif qui exprime par lui-même un haut degré indique de façon expressive la haute estime que le poète porte au défunt.

<sup>159</sup> L'empressement que le poète met à retenir les pas des voyageurs avec le redoublement de l'adverbe *hic* en tête d'épithaphe et l'emploi des termes *properam* et *horridum* (v. 2), termes expressifs, montrent l'émoi qu'a provoqué la mort de Martin Tasserie chez le poète et son affection pour lui.

<sup>160</sup> Cette colère de Jupiter, aux proportions considérables, est probablement due à son mécontentement de voir un tombeau si modeste accordé à un homme d'une grande valeur. On peut aussi penser que c'est la mort même de Martin Tasserie qui le met dans un tel état. Il y aurait peut-être une vague allusion au « chagrin » ressenti par le dieu à la mort de Sarpédon qu'il n'avait pas le pouvoir de ressusciter.

<sup>161</sup> Il s'agit d'Hermès (Cf. Ovide, *Métamorphoses*, I, 713)

<sup>162</sup> Attribuer à un dieu l'initiative de l'épithaphe, donne de l'importance au défunt et à la mission du poète. Et comme Hermès est le dieu messager, on peut en plus supposer qu'il est le fidèle interprète des volontés de Jupiter, le dieu suprême.

<sup>163</sup> Il est assez difficile d'interpréter l'ignorance qu'affecte le poète. Elle est peut-être, comme bien souvent, une marque de modestie et le passage en est clairement empreint. De plus, si elle est réelle, elle n'est que partielle, puisque le dieu Hermès a instruit le poète. Mais ce qu'il est difficile de savoir, c'est si le poète a

connu personnellement Martin Tasserie. Il dramatise sa mort, il manifeste l'émoi qu'elle provoque dans le monde, mais il n'y a pas de précisions qui pourraient révéler un contact intime avec le défunt ou une souffrance toute personnelle. Et l'on peut se demander si Martin Thierry le connaissait vraiment et faisait partie de ses amis. Aucun lien personnel n'est mis en avant. Il est donc possible que cette ignorance affichée soit en partie vraie. Cela dit, s'ils ont le même âge, Martin Thierry a pu le connaître à Paris durant ses études, puisque Tasserie s'y est rendu pour les mêmes raisons et notre poète a pu le côtoyer à Beauvais où est probablement mort le défunt.

<sup>164</sup> Le *Latium* était une région prestigieuse de l'Italie centrale. Ce fut le berceau de Rome. Le mot désigne donc l'Italie dans tout son prestige, qui était encore immense au temps de Martin Thierry. Il faut probablement comprendre que Martin Thierry ne se juge pas assez raffiné pour parler d'un personnage si distingué et qui a côtoyé les humanistes italiens qui faisaient figure de référence à l'époque. Il est donc assez remarquable, que dans ce passage du moins, Martin Thierry exprime un sentiment assez différent de la plupart des humanistes français qui entendent rabaisser l'Italie pour accroître la gloire de la France.

<sup>165</sup> C'est le nom d'une Muse que Martin Thierry cite souvent pour évoquer l'inspiration et le talent poétiques. Dans cette épigramme, le poète écrit Talia, mais on trouve ordinairement ce nom avec un *h*.

<sup>166</sup> Cette périphrase poétique signifie qu'il est originaire de Rouen.

<sup>167</sup> La voix de Phébus, qui n'est autre qu'Apollon, symbolise de façon imagée la voix de la science qui l'appelle.

<sup>168</sup> Célèbre médecin grec, originaire de Pergame. Il soigna l'empereur Marc-Aurèle et laissa différents ouvrages de médecine qui firent autorité (Cf. Jean-Marie André, *La médecine à Rome*, Paris, Taillandier, 2006). La longévité dont il est question est peut-être celle de Galien lui-même (il est né en 129 et il est mort en 200 ap. J-C), mais plus probablement celle qu'il procure à ses patients en les guérissant. Il n'est pas non plus impossible que le poète ait eu en vue la renommée de Galien qui était encore très vivace à son époque.

<sup>169</sup> Podalirios est avec Machaon l'un des fils d'Esculape, le dieu de la médecine. Il est lui-même médecin (Cf. *Iliade*, II, v.729).

<sup>170</sup> Le vers 48 n'indique pas forcément que Martin Tasserie a poursuivi ses études en Italie et qu'il y a acquis des titres. Mais on sait par ailleurs qu'il s'est rendu au collège de Castiglione qui accueillait un certain nombre d'élèves français, dont un au moins choisi par le chapitre de Rouen : « En 1429 Castiglione fonda à Pavie, sous le nom de Castiglione ou Saint-Augustin, un collège où un certain nombre de jeunes gens choisis pourraient poursuivre gratuitement pendant sept ans l'étude de la théologie, des deux droits, de la médecine et des arts. Le nombre des élèves était fixé à 24 parmi lesquels un était désigné par le chapitre de Rouen et un autre par celui de Bayeux. » (*Bulletin de la commission des antiquités de la Seine inférieure*, tome XVII, 1915-1919, p.406.) L'entrée de Martin Tasserie dans ce collège est confirmée par une brève notice que l'on trouve dans le *Bulletin de la commission des antiquités de la Seine inférieure* (Op. cit. p.407.) : « Tasserie (Martin), de Rouen, boursier au collège de Castiglione, revient à Rouen en 1486. Il est remplacé par Guillaume Le Signerre. » On apprend aussi que ce dernier est également originaire de Rouen et qu'il est entré au collège de Castiglione en 1486, comme boursier, et qu'il en est ressorti, une fois ses études achevées en 1490. On pourrait croire que les études ne duraient que quatre ans, mais ce n'est pas la règle générale. Le Bulletin de la Société d'histoire de Normandie indique que les études se faisaient ordinairement sur sept ans et que Martin Tasserie est entré au collège de Pavie en 1480. Le boursier de Rouen est donc resté au collège à peu près six ans, soit un an de moins que la normale. Mais l'auteur du texte est un peu vague sur la date exacte de l'entrée au collège, comme sur celle de son départ : « Vers 1480, la bourse dont les chanoines de Rouen pouvaient disposer avait été donnée à Martin Tasserie. Celui-ci revint à Rouen dans le courant de l'année 1486, et le Chapitre lui donna pour successeur Guillaume Le Signerre, vu les mérites, la suffisance et l'âge de ce jeune homme. La durée des études était de sept ans ... » (*Bulletin de la Société d'histoire de Normandie*, 1910, p.144). On peut certainement appliquer à Martin Tasserie, le même jugement élogieux sur ses capacités intellectuelles et sur sa précocité, que celui qui est porté sur Guillaume Le Signerre, car comme lui, Martin a mérité l'honneur d'être choisi comme boursier. Et c'est d'ailleurs ce que fait Martin Thierry en soulignant sa maturité exceptionnelle et sa science hors du commun. Avec des étudiants qui voyageaient, il y avait forcément un système d'équivalences, ou encore la possibilité, pour un étudiant, de passer plusieurs niveaux d'études la même année. On peut noter aussi que les bourses pouvaient être payées à distance, grâce aux lettres de change, que l'on utilisait certainement aussi bien à Rouen, port de commerce international, qu'en Italie, où on les a inventées.

<sup>171</sup> Martin Thierry égratigne quelque peu l'orgueil des Italiens, qui au début du XVI<sup>ème</sup> siècle avaient toujours tendance à se croire supérieurs aux intellectuels des autres pays, notamment aux Français, considérés bien souvent comme de grossiers barbares. Ces vers corrigent quelque peu le complexe d'infériorité que le poète semblait manifester au vers 18 en matière de maîtrise de la langue latine. La rivalité avec les Italiens est habituelle dans la poésie française. En ce sens, Martin Thierry est bien un homme de son pays et de son temps.

---

<sup>172</sup> Un passage des *Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise* confirme que Martin Tasserie était chanoine à Beauvais en 1507 : « Le 4 octobre de la même année, Martin Tasserie, chanoine de Beauvais et docteur en médecine, donnait 7 livres et 7 sols parisis de surcens à prendre sur diverses maisons sises à Beauvais, pour l'entrée en religion d'Yderon Tasserie, sa nièce. » *Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise*, Beauvais, tome VI, 1865, p. 118. Cependant, cette information n'indique pas depuis combien de temps il était à Beauvais, ni depuis quand il était chanoine. D'après l'épithaphe écrite par Martin Thierry, Martin Tasserie s'est rendu à Beauvais et s'y est installé après avoir quitté l'Italie. On pourrait donc supposer qu'il s'est établi à Beauvais vers 1486 ou 1487, mais notre poète ne fait pas œuvre d'historien : sa chronologie est imprécise et il ne relate pas tout. Rien ne nous assure que Martin Tasserie se soit rendu directement à Beauvais. Est-on sûr également qu'il ait quitté l'Italie définitivement en 1486 ? Le survol biographique est elliptique et laisse certains points importants dans l'ombre. Par exemple, on ne sait pas pourquoi Martin Tasserie a choisi de s'installer à Beauvais. Y avait-il de la famille ? Y avait-il des relations ? Le vers 58 suggère simplement qu'il a recherché des fonctions plus en rapport avec ses hautes capacités, mais il est difficile de penser qu'il ait pu être insatisfait en Italie s'il était aussi brillant que le laisse entendre le poète. Nulle part dans l'épithaphe il n'est dit que Tasserie est devenu chanoine. A lire l'épithaphe, on a l'impression qu'il est resté suffisamment longtemps en Italie pour se faire connaître, pour déployer tout son talent et se faire regretter quand il prendra la décision de partir.

<sup>173</sup> Martin Thierry souligne la brièveté de la vie du défunt (v.24). Il n'était donc pas d'un âge avancé quand la mort l'a surpris, mais on ne peut pas en dire plus car la jeunesse est une notion partiellement subjective et il est bien entendu qu'un homme estimé et irremplaçable meurt toujours trop jeune. On sait cependant qu'en 1507, Tasserie était encore en vie. On peut supposer qu'il a pu se rendre à Pavie vers l'âge de vingt ans car avant, il aurait été peut-être trop jeune pour faire un si long voyage et vivre si loin de sa famille. Il fallait aussi probablement du temps pour éprouver son intelligence, ses aptitudes intellectuelles et son goût pour l'étude. Martin Thierry indique qu'il était allé auparavant à Paris pour ses études et qu'il avait réussi à devenir professeur. On peut donc supposer qu'il est né vers 1460. Les vers 62 et 63 laissent entendre qu'il avait parcouru la moitié d'une vie humaine quand la mort l'a frappé. Si Martin Tasserie est bien né en 1460, il devait avoir une petite cinquantaine d'années en 1507, soit à peu près la moitié de la vie d'un centenaire. On peut donc supposer qu'il était proche de la mort à cette date.

<sup>174</sup> L'épithaphe donne l'impression que Tasserie est mort peu de temps après qu'il s'est établi à Beauvais car sa mort est évoquée aussitôt après son retour, mais rien n'est sûr. Le texte semble suggérer qu'à cette époque, les beauvaisiens étaient très malades et mouraient en grand nombre. Il s'agit probablement de la peste qui frappa la ville. Tasserie prodigua ses soins, mais finit lui-même par mourir. Il est fort probable que ce soit de la peste car il n'est pas mort de vieillesse et le texte suggère qu'il est mort de son dévouement aux autres.

*Silves, Léandre* (texte latin)

Sylvae Martini Theodorici, ad Berthinum Mornayum insignis ecclesiae Bellovacensis decanum et canonicum.

Sylva prima cui titulus est Leander, ex qua colligitur trium adversa fortuna.

- Transierat rapido commotam flamine syrtim  
Seste Erus nimio Leander raptus amore.  
Hic ubi Nectareae solatia prima Diones  
Expertus, memorat salientem Nerea, dulces  
5 Syrenumque sonos, et aequore qualiter toto  
Squammigeri pisces spacientur, maxima quorum  
Pars pedibus connexa suis, defessa natantis  
Brachia compulerit dominanti cedere Ponto.  
[...] verum suffixus amor connutriit ignes  
10 Furtivos, caluere novis praecordia flammis  
Immensasque dedit vires, quas ipse tridenti  
Nequaquam excussit Neptunus, murmure rauco,  
Nec ferox Hippotades, tonitru nec turbida Iuno.  
Interea audito sceleris rumore nephandi  
15 Infrendens genitor rabioso corde dolorem  
Concipit indomitum, et secreta incendia pascit  
Vindicte effervens, tum prodiit ira ministros  
Nam vocat et struere insidias. Captumque cruento  
Ense iubet perimi, mox circum menia tendunt  
20 Atque aliqui tacito penetralia tecta meatu  
Perlustrant tremuli, ne furtim vilis adulter  
Certior effectus fugiat, solitoque vadosam  
Remigio Tethim repetat [...]  
Inde vocare canes resono clangore laborans  
25 Gaudet equo, instigatque suos qui lata pererrant  
Rura molorchium prehensuri forte leonem,  
Aut calidonium aprum, iam cursu raptus anhelo  
Agminis asbolii ductor loca fixa revisit  
Et positas fraudes, absente Acteone vultu  
30 Substitit indigno, voto quoque falsus inani.  
Ac frigescenti plenus sudore, penates  
Languidulos repetens, strigili mundare cadentem  
Nescit, et insanam mitti relevare Lyeo  
Posse sitim diramque famem praesentibus escis.  
35 [...] moritura educitur Ero  
Pallidior buxo, cui talia voce superba  
Dixit herus : « Tune es (peream) concepta sinistro  
Semine ? Tune avibus funestis edita ? Tune  
Enutrita cibo infoelici, lerna dedisset  
40 O utinam succum, quo primis ocuis annis  
Hanc animam efflasses misera sub mole latentem !  
Tene patrum tetigit vitae laudabilis aetas ?  
Te morum probitas, et sanctae dogmata legis ?

- Quod si debueras cyprio lascivior ipsa  
45 Thaide, virgineum furto temerare pudorem.  
Cur nonilegitimo tua foedere corda ligavit  
Teque viro iunxit ? Vinctoque arctavit ahen  
Laetus Hymen ? Cur non consensit pronuba Iuno  
Te rogitante deam ? Potuisses vincere nomen  
50 Penelopes castae, et Sexto Lucretiae ab acto  
Observare fidem, ac certam generare parentum  
Progeniem vultus referentem [...]  
Nec satiabo animos, verum subnata calore  
Nostra repentino volucris indignatio lapsu  
55 Diffluet, opposito moderata enigmate sphingos [...]  
Ecce autem effertur famulis prohibentibus ultro  
Supplicium sumi ; quorum prudentior unus  
Asseruit crudele nefas subitaque piandum  
Morte necare hominem, quoniam praecepta tonui  
60 Siderei illa vetant [...]  
[...] neu sponte trucides,  
Serius est, alio sententia iudice danda  
Conculces pedibus Furias, conare futura  
Inspicere, auxilium sapienti prospera praebet  
65 Fortuna et stolido Ichareos malesuada reservat  
Occasus, confide mihi [...]  
[...] quaenam clementia divis  
Exosa est ? Superum quaenam pietate voluntas  
Privatur ? Roseo nunc fibram detege vultu  
70 Et profer grato conceptum affamine. Lingua  
Suavius emittat verbum ! Cognoscitur omnis  
Ex sermone suo, procul hinc simulatio planta  
Exulet a nobis pernici, nulla loquentem  
Te mora detineat. Noto iam calle remiges  
75 Veridicas arces et castra fidelia veri.  
Extemplo immotus nequam, faciemque Sinonis  
Periuri indutus facilem, blandissima ficto  
Reddidit obductu alloquia, et sic ore profatur  
Intrepido arridens : « Quanta compressus Erynnē  
80 Et quantos strepitus fervore incensa maligno !  
Saevior excivit diis fortunantibus ira  
In volucres fumos sterili dilapsa recessu.  
Qualiter immisis nocturno tempore ventis  
Frigida densatur glacies, quae sole tespescit,  
85 Protinus exorto in fluidum resoluta liquorem.  
Eheu ! Quam toto renovatus sanguine ! Caecum  
Ignem disieci, rauco qui afflatus ab Euro  
Turbida torrenti urebat praecordia flamma.  
Nunc habito corpus. Perierunt auspice caelo  
90 Foeda lues, odium, rixae, contentio, rancor,

Insidiae, rabies, rictus, opprobria, livor.  
Subiaceant igitur quae sunt indcuta Typhoeos,  
Cervici, volitentque levi per inania penna  
Et migrent celeri cursu. Non assonet Echo  
95 Illa ! Sed intentis Narcissum quaerit ocellis.  
Praetereamus aquam, veniant mittissima vina !  
Exhilarisque animos tristes, Lenaeus, amicae  
Coniunctus Cereri, tremulam decurrat ad Ero.  
Qui vetuit facinus, referat quoque nuncia grata,  
100 Scilicet expulso varii maerore doloris  
Laetetur [...]  
Ociior accessit volucris emissarius aura,  
Detulit et viridem ramum foelicis olivae,  
Promittens pacem edixit, iam gaudia melle  
105 Mixta voluptifico effusi formosa puella  
Dulcoris, penetrent pectus, mediasque medullas.  
Concessit veniam (proclamo oracula Phoebi)  
Fronte parens laeta et reparato in praemia vultu.  
Nec gliscit memorare nephas, sed radere saxo  
110 Nigranti, aut tute saltim celare profundis  
Visceribus terrae, veluti laudata Coronis  
Cum Iuvene Aemonio cubisset criminis expers,  
Quod non Tymbreo enarrabit candidus ales.  
Hactenus est fecisse satis. Divina requiras  
115 Subsidia, et magno praesentes corda Tonanti.  
Delebit culpam ac domini compescet Erynnim  
Et subitos motus frenabit (siccine tantis  
Immoror alloquiis), dum vita reliquerit artus  
Optata humanos, rutilo convivere caelo  
120 Aethereasque habitare domos donabit et astris  
Errare. » Haec fatus rediit. Tum praescia fati  
Venturi, trepidis coepit frigescere venis.  
Insolito pulsata metu, tremefacta pavore  
Vegrandi, emittens suspiria multa, querelis  
125 Desperebatur nullis satiata, parumper  
Viribus interdum assumptis, ad clara levavit  
Sidera pallentes oculos, et utrasque tetendit  
Robore foemineo palmas, quae pressius orsa  
Talibus oravit : « Pater, ô suprema potestas  
130 Universi orbis [...]  
[...] timide miserescere praecantis  
Dilue gratifico commissa piacla liquore.  
In te sancta manet pietas, tu portus et aura  
Lapsorum, cognosce tuam, me paenitet acti  
135 Erroris, suppone manum, diverte furorem  
Iugiter accensi, atque aestu graviore citati  
Quem noscis properare gradum et distringere acutos  
In nudam gladios, iterum miserescere praecantis.

- Hoc unum rogitō, tibi inest clementia nexa  
140 Inſita. perpetuo poteris detergere noxam  
Paſipharo vicio maiorem. Solve revinctam,  
Omnipotens aeterne Deus, contunde timorem  
Menti inſultantem dubiae [...]  
[...]Nocuit quantumque nocebit Abydos  
145 Quam mallem ſervasse decus circumdata turre  
Seſtiaca Danaes viſaſſem pulchrius aurum  
Et non ſenſiſſem vaſtrae popiſmata lenae.  
Obrepiſit ſomnus, reliquos obſedit, et atra  
Immerſit Lethe tantum vigilante magiſtro  
150 Quem nuſquam Alcyones vicerunt ſomnia, verum  
Crudeſcente odio portas confringit, et enſem  
Fulmineum aptavit iugulo ſtertentis aduſque  
Extremum vitae afflatum. Qui vulnere iacto  
Caede quoque impreſſa (natam<sup>1</sup> dum fama latebris  
155 Egreſſa ignotiſ genitorem vindice telo  
Confodiſſe ſuam vulgavit, meſtior atro  
Percituſ horrore, ac trepidantiſ more nocentiſ,  
Conſciuſ ipſe ſui nymboſa cacumina montiſ  
Caucaeſi petiit, latitaret tutiuſ, et ne  
160 Forte tenebroſo detentus carcere, vitam  
Cum gaziſ domibuſque altiſ deperderet. Ergo  
Irruit Aſtreae circumflua turba minaciſ  
Leſuram inquirenſ, et facta indagine veri,  
Sumptibuſ acceptiſ, damnato authore reatuſ,  
165 Sive relegato, poſitoque cadavere terrae  
Effoſo tumulo [...]  
[...] Tandem populante per artuſ  
Igne repercuſſoſ, gratam furibunduſ Abydon  
Linquere amant ſtatuit contactuſ ymagine amicae.  
170 Et iam ſidereum<sup>2</sup> primo monſtraverat ortu  
Splendeſcendſ aurora iubar, cum littora fixit  
Proſpiciendſ oculiſ, magno clamore peregit  
Conceptuſ maeſtoſ : « Famaſ, Neptune, praecanti  
Et facileſ curſuſ tribuaſ, tuque optima Tethyſ,  
175 Sat veſtra eſt reſcita Venus, perpenditiſ ambo  
Qualibuſ uratur pruniſ muliebriſ amator  
Et quibuſ ardeſcat flammis, compeſcite ventiſ  
Obſtanteſ voſiſ. Truculentior Aeoluſ undaſ  
Non habet imperio. Boream regat ille furentem  
180 Atque Eurum immitem, voſ aequora lata benigno  
Placate, et tumidaſ Tritone fugate procellaſ  
Ethereaſque atro diſcindite puvlere nubeſ. »

<sup>1</sup> Nous avons remplacé *natum*, par *natam*, imaginant qu'il y ait eu une coquille soit sur *natum* soit sur *suam* et supposant que les deux mots vont ensemble. On aurait pu faire le choix inverse et mettre tout au masculin.

<sup>2</sup> Nous avons remplacé *sideream* par *sidereum*, pensant qu'il s'agissait d'une coquille.

- « [...]charam stringentibus ulnis  
Debueram tentasse quater, [...]
- 185 Explico vela citus fragili pendentia classe  
Corporeae molis, Zephyrus quam ducat amoeno  
Afflatu, et placidos faciat contingere portus  
Navigat, erumpunt reserato carcere pulsi  
Et Notus et Corus, nec defuit omnia turbans
- 190 Circius. Hinc flictu caelestia tecta tremendo  
Concussit Iuno et gelidos Thaumantias imbres  
Effudit, crepitans nimbo turbine grando  
Convoluit fluctus agitataque terga cruentis  
Ictibus oppressi nautae detrivit [...]
- 195 [...] ecce necis contemptor radere tentat  
Et vastos sulcare sinus, molimine magno,  
Ut si implacata dilapsus forte Charibdi  
Illa, illa toties illa potiatur et illo  
Amplexu, cuius liquor est mellitior illa
- 200 Ambrosia, cuius fructus praeciosior auro.  
Aut si forte mori contingat sidere iniquo  
Has saltim lauros referat, quod caesus in armis  
Idaliis vicit, cum sit victoria victis.  
Sollicitata Venus, tenebroso fulmina missa
- 205 Aethere plus aequo pavidum incussere tremorem  
Deficiunt nervi consumpto robore, fluctus  
Volvitur arbitrio insani, qui gutture presso  
Ter sese attollens submergitur aequore vasto.  
Concludam paucis. Intende sequentia, lector,
- 210 Virtutis venerandus amor, spernenda voluptas  
Insanae Veneris. Nunquam fundendus atroci  
Humanus sanguis gladio, tentanda periclis  
Saepius et non est dubiis fortuna, furenti  
Nec confindendum pelagoque marique, sinister
- 215 Quandoquidem eventus succedat. Fure Thalia,  
Diripiuntur opes. Corpus miserabile busto  
Conditur exili. Fugit alter, et alter aquosis  
Fluctibus oppetiit. Sic fors asperrima technas  
difficiles nimium solitis excudit in antris.

*Silves, Léandre* (traduction)

Silves du beauvaisien Martin Thierry, adressées à Berthin de la Mornay, doyen et chanoine de l'insigne église de Beauvais.

Première silve, intitulée *Léandre*, elle réunit trois personnes frappées par un destin défavorable.

Léandre, emporté par un amour excessif d'Héro, habitante de Sestos,  
Avait traversé le bras de mer<sup>1</sup> agité par la violence du vent.  
Celui-là, qui avait senti les premiers agréments de Vénus douce comme du nectar,  
Se souvient du plongeon de Nérée<sup>2</sup>,

5 Des douces mélodies des sirènes et comme les poissons porteurs d'écailles,  
Se meuvent dans l'immensité des flots, en très grand nombre,  
Ils ont, attachés à ses pieds, poussé les bras épuisés du nageur  
A céder à l'Océan irrésistible.

[...] mais son amour chevillé au corps alimenta ses feux clandestins<sup>3</sup>,

10 Son cœur s'embrasa de flammes renouvelées,  
Et il lui procura d'immenses forces,  
Que ne purent abattre ni Neptune avec son trident,  
Ni le fils d'Hippotès<sup>4</sup>, ni la furieuse Junon avec le tonnerre<sup>5</sup>.

Pendant ce temps-là, ayant appris, par la rumeur, l'existence de ce crime horrible,  
15 En proie à la colère, le père [d'Héro] éprouve dans son cœur enragé  
Une douleur indomptable et il nourrit dans son cœur un ressentiment ardent,  
Lui qui brûle de se venger : sa colère s'est alors accrue.

En effet, il appelle ses serviteurs et leur demande de dresser des pièges,  
Et il ordonne qu'ils fassent périr par l'épée sanglante l'amant qu'ils auront capturé.

20 Ils tendent ensuite des pièges autour des remparts,  
Quelques –uns, tremblant, explorent les recoins secrets <de la maison<sup>6</sup>>,  
Afin que le vil adultère, sachant ce qui l'attend, ne s'enfuit en cachette,

---

<sup>1</sup> *Syrtim* peut désigner un bras de mer ou un détroit. On pense naturellement au Bosphore où est censée s'être déroulée la tragique histoire de Léandre. Mais peut-être que le poète a en vue, de manière confuse, le détroit de Messine, évoqué par la Charybde, à la fin du texte, à moins que ce monstre ne soit une pure image renvoyant à la noyade, vue comme une aspiration de la mer.

<sup>2</sup> Nérée est un très ancien dieu marin, appelé parfois le « Vieux de la Mer ». Il est le père des Néréides et Hésiode le présente comme une divinité droite et honnête (*Théogonie*, v. 233 et suiv.)

<sup>3</sup> Cette expression est probablement inspirée de celle de Virgile : *furtivus amor* (*Enéide*, IV, 171).

<sup>4</sup> Le fils d'Hippotès est Eole, le dieu des vents. C'est ainsi qu'Ovide le désigne parfois (*Métamorphoses*, IV, 663).

<sup>5</sup> On peut remarquer que le poète souligne d'emblée le danger couru par Léandre (mer démontée par le vent qui souffle fort, mention des sirènes), sa hardiesse et la force de son amour. On peut se demander si d'ores et déjà, il n'y aurait pas une discrète condamnation du comportement irrationnel de Léandre et une annonce de son funeste destin. Il est entraîné (*raptus*), plus qu'il ne se gouverne lui-même, il est comme piégé par l'amour et pas libre de lui résister. Son amour est qualifié de *nimius*, c'est-à-dire qu'il est intense, mais peut-être aussi excessif et donc contraire à la sagesse (rien de trop). Les sirènes peuvent aussi être associées au péché et représenter la perfide séduction amoureuse. Elles incarnent le piège de la tentation. Et elles entraînent fatalement à sa perte celui qu'elles charment. Le plongeon de Nérée peut aussi évoquer la noyade prochaine de Léandre. Parmi les dieux qui cherchent à briser son élan (son amour n'est, semble-t-il, pas approuvé des dieux), on trouve entre autres, Junon. Si cette déesse veut faire échouer le plan de Léandre, c'est probablement parce que ce dernier se propose des amours illégitimes, bénies par Vénus, mais pas par elle, qui est la déesse du mariage. Curieusement, Martin Thierry la dote de la foudre, attribut habituellement réservé à son mari. C'est peut-être pour relever son prestige et rappeler qu'elle est la reine des dieux, que Martin Thierry fait en quelque sorte de Junon, l'équivalent de Jupiter.

<sup>6</sup> *Tecta* n'est pas forcément à prendre au sens propre, même si les serviteurs pourraient poursuivre Léandre sur les toits ou mieux voir la situation depuis ces hauteurs. Il nous semble qu'il est fait allusion aux abris secrets, aux cachettes, qui se trouvent à l'intérieur des maisons.

Par un passage secret<sup>7</sup> et ne regagne pas Thétis guéable, avec ses rames<sup>8</sup> habituelles. [...]  
Ensuite, il se réjouit d'appeler ses chiens par des cris sonores,  
25 Manoeuvrant avec peine son cheval et il stimule les siens qui parcourent les vastes campagnes  
Dans l'intention, si le hasard s'y prête, de capturer le lion de Molorche  
Ou le sanglier de Calydon. Déjà emporté par une course effrénée,  
Le conducteur de la troupe absolienne explore à nouveau les lieux  
Sur lesquels ils ont déjà mis leurs empreintes, ainsi que les pièges qui ont été mis en place,  
30 Et en l'absence d'Actéon au visage indigne<sup>9</sup>, le chasseur s'arrête lui aussi trompé par un vain  
désir<sup>10</sup>.  
Et couvert d'une sueur qui le refroidit, cherchant à regagner ses pénates douillettes,  
Il ne parvient pas à nettoyer avec un strigile la sueur qui coule  
Et il ne peut alléger avec un doux Lyaeus<sup>11</sup> sa folle soif,  
35 Ni sa terrible faim avec la nourriture qui est à sa disposition<sup>12</sup>.  
[...] s'attendant<sup>13</sup> à mourir, Héro, est conduite hors de sa chambre,  
Plus pâle que le buis. Et de sa voix orgueilleuse, son cruel père<sup>14</sup> lui dit :

---

<sup>7</sup> Vu sa place, le groupe de mots *tacito meatu* devrait porter sur le parcours des serviteurs partis à la recherche de Léandre, mais il nous semble que pour le sens, il convient mieux à la fuite de Léandre, qui, comme un animal, se faufile dans des endroits retirés pour se dérober à la vue de ses poursuivants. Certes, les serviteurs, habitués des lieux, peuvent connaître des raccourcis secrets, mais dans ce cas, ils auraient rattrapé Léandre. Mais si ce groupe de mots porte bien sur les poursuivants, il faudrait alors peut-être traduire par « tremblant intérieurement ou tremblant d'une crainte secrète ». On ne sait d'ailleurs si ces serviteurs craignent pour leur vie ou s'ils craignent de débusquer le fuyard, s'ils sont portés par un excès de zèle ou s'ils cherchent à se cacher en allant explorer les recoins de la maison.

<sup>8</sup> Ses rames habituelles sont ses bras et ses jambes qui lui servent à nager. Mais la mention de ces « rames » semble quelque peu anticipée, mais c'est une fois dans l'eau qu'il pourra s'en servir.

<sup>9</sup> Le visage du cerf est indigne de la nature humaine d'Actéon.

<sup>10</sup> De même que Léandre a été déçu dans son désir de retrouver Héro, de même le chasseur est frustré dans son désir de capturer une si belle bête.

<sup>11</sup> Il s'agit du vin désigné sous un autre nom de Bacchus. Lyaeus vient du grec *λύω* et signifie « celui qui libère des soucis » en procurant l'ivresse (cf. Ovide, *Métamorphoses*, VIII, v.174)

<sup>12</sup> Le père d'Héro, mis au courant de l'atteinte à l'honneur et à la pureté de sa fille, ordonne la traque du fautif. On note que le poète passe sous silence les retrouvailles des deux amants. L'effusion des sentiments, l'épanchement des cœurs ne l'intéressent pas. On ne sait d'ailleurs pas non plus comment et où Léandre a été repéré, ni s'il était vraiment en présence d'Héro. La colère du père est extrême et le châtement qu'il prévoit est la mort. Suit le récit de la traque qui est vue comme une partie de chasse. Mais c'est peine perdue car Léandre, avec la promptitude que mettent les Parthes à se retourner pour décocher une flèche à leurs ennemis, peut regagner la mer sous les yeux médusés de ses poursuivants impuissants. Léandre est comparé à un cerf. Sa beauté n'est pas décrite directement, mais indirectement à travers la beauté ravissante du cerf que contemplent les chasseurs. Le poète se plaît ici à inverser les rôles en jouant sur le mot *captus* (vers 33) : ce n'est pas la bête traquée qui est capturée, mais c'est le chasseur qui se trouve captivé par la beauté de la bête. Le cerf se distingue en effet par sa beauté majestueuse et par sa rapidité. Léandre est aussi comparé au sanglier (celui de Calydon) et au lion (de Némée), animaux qui se distinguent par leur force et leur courage. Ces comparaisons valorisantes évitent peut-être un portrait sensuel du héros. Il n'est que suggestif. Cet évitement est-il vraiment dans le goût de la Renaissance qui exalte davantage le corps humain et qui se fait, en peinture et en littérature, peut-être moins pudique que par le passé ? Ces comparaisons suggèrent également la difficulté qu'il y a à capturer Léandre. Enfin, le fugitif est assimilé à Actéon, car lui, il est passé en quelque sorte d'homme à bête, puisqu'il est pourchassé comme un cerf. La métaphore est filée puisque les poursuivants sont assimilés aux chiens d'Actéon qui courent après le cerf. Ils ont en effet désignés sous le nom d'*agminis absolii* (armée/meute absolienne) : Absolos est le nom d'un des chiens d'Actéon qui se distingue des autres par ses poils noirs<sup>12</sup>. Le chasseur<sup>12</sup> fatigué revient bredouille. Il peut refaire ses forces, mais non pas calmer ou apaiser son désir de vengeance. Là aussi, le poète aime à jouer sur le sens propre et figuré des termes, car nous pensons que cette soif et cette faim sont métaphoriques.

<sup>13</sup> Ou « sur le point de mourir », car le poète ne semble guère soucieux de maintenir le suspens.

<sup>14</sup> *Herus* signifie le maître. Mais si l'on traduit par « maître », on peut croire qu'Héro est une servante, ou qu'elle dépend d'un tuteur. Ici, il s'agit de son père, mais celui-ci ne parle pas en père aimant, mais en chef

- « Es-tu née (que je périsse si c'est vrai) d'une mauvaise semence ?  
As-tu vu le jour sous de mauvais augures ?  
40 As-tu été nourrie d'un funeste aliment ? Si seulement l'Hydre de Lerne  
t'avait donné du poison, grâce auquel tu aurais exhalé, plus tôt dans ta jeunesse,  
Ton âme cachée sous ton corps.  
N'as-tu pas été touchée par l'âge vénérable qu'ont atteint tes parents ?  
As-tu été insensible à la droiture des mœurs et aux enseignements de la sainte loi ?  
45 Si, plus lascive que Thaïs elle-même,  
Tu avais dû, par un adultère digne de Vénus, souiller ta pudeur virginale,  
Pourquoi n'a-t-elle pas lié ton cœur par une alliance qui ne soit pas illégitime ?  
Et pourquoi ne t'a-t-elle pas unie à un mari ? Pourquoi, par une chaîne d'airain,  
Un heureux hymen ne t'a-t-il pas solidement liée ? Pourquoi Junon, protectrice du mariage,  
50 N'a-t-elle pas consenti à ton union, sur ta demande instante ? Tu aurais pu vaincre la renommée  
De la chaste Pénélope et imiter la fidélité de Lucrece  
Contre les agissements de Sextus<sup>15</sup> et mettre au monde une descendance  
Qui soit hors de tout soupçon et qui rappelle les visages de tes parents<sup>16</sup>... »  
Et je n'apaiserai pas mon ressentiment, mais notre courroux,  
55 Né d'une chaleur soudaine, brusquement s'abattra et se répandra <sur toi>  
Il ne sera pas atténué par la proposition de l'énigme du sphinx. [...]  
Or voici que le supplice est écarté par l'intervention des serviteurs  
Qui, spontanément en empêchent l'exécution ; l'un d'eux, plus prudent que les autres,  
Affirma que le crime cruel, à savoir tuer un homme,  
60 Devait être expié par une mort subite, puisque les dieux du ciel  
Interdisent ces préceptes [...]  
« [...] et ne la tue pas de toi-même,  
Il est trop tard, la sentence doit être rendue en faisant appel à un autre juge.  
Foule aux pieds les Furies, efforce-toi de prévoir la suite,  
65 La Fortune, quand elle est propice, est bénéfique pour l'homme sage.  
Et quand elle est mauvaise conseillère, elle réserve pour l'homme stupide,  
Des chutes comme celle d'Icare<sup>17</sup>, crois-moi [...]  
[...] Est-il clémence que les dieux<sup>18</sup> haïssent ?

---

de famille courroucé. Il se peut aussi qu'il soit revêtu, aux yeux du poète, de la puissance paternelle qu'avaient à Rome les pères de famille, puissance qui pouvait aller jusqu'à mettre à mort ses propres enfants.

<sup>15</sup> Il s'agit de Sextus Tarquin le fils de Tarquin le Superbe. Il avait violé Lucrece, la femme de Collatin, le neveu du roi, ce qui avait provoqué l'émotion des Romains et la révolution.

<sup>16</sup> Lecteur de Catulle, Martin Thierry a peut-être en tête une strophe où le poète latin souhaite à Manlius d'avoir un fils qui lui ressemble et qui fasse donc honneur à la vertu de sa mère : « Sit suo similis patri / Manlio et facile inscietis / Noscitur ab omnibus / Et pudicitiam suae / Matris indicet ore. (*Carmina*, LXI, v. 221à225).

<sup>17</sup> Le serviteur incite son maître à modérer sa colère et à ne pas se laisser dominer par l'émotion présente, mais au contraire à envisager les conséquences de ses actes. Pour mieux frapper son imagination, il le compare implicitement à Icare pour lui faire prendre conscience que l'excès mène à la catastrophe, que l'orgueil démesuré conduit à la chute. C'est aussi un avertissement.

<sup>18</sup> Pour mieux convaincre son maître, le serviteur déclare clairement que la douceur et la modération sont préférables à la sévérité et à la cruauté. Il ajoute que les dieux sont cléments et qu'ils aiment la bonté. Ces deux affirmations sont importantes dans le contexte du XVI<sup>e</sup> siècle où les divergences religieuses sont durement réprimées, où les juges, même dans les affaires civiles, se montrent durs. Faut-il voir dans ces deux principes l'opinion de Martin Thierry, du moins celle qu'il avait au moment où il a écrit cette *silve* ? Il se peut qu'il déplore le manque de mansuétude dans les procès de son époque. N'oublions pas qu'il était avocat et qu'il a pu voir les pratiques judiciaires de près. Le serviteur exhorte donc le père à aller parler à sa fille

- Quelle volonté des dieux manque de bonté ?
- 70 Fais voir ta sensibilité sous ton visage vermeil  
Et expose ta pensée d'une voix agréable .  
Que ta langue exprime une parole plus douce !  
Chacun est connu d'après son discours. Que l'hypocrisie  
S'éloigne de nous à pas rapides, qu'aucun retard
- 75 Ne te retienne dans ta prise de parole. Rends-toi maintenant par un sentier connu  
Dans les citadelles véridiques et dans les camps loyaux de la vérité. »<sup>19</sup>  
Aussitôt, le scélérat, dénué d'émotions, et ayant revêtu le visage bienveillant du fourbe Sinon<sup>20</sup>,  
Fit entendre des paroles pleines de complaisance, en simulant l'affliction  
et, souriant de sa bouche qui ne tremble pas, il parle ainsi :
- 80 « Par combien d'Erinyes<sup>21</sup> fus-je oppressé,  
Et quel grand vacarme ma colère a-t-elle soulevé,  
Allumée par une ardeur mauvaise et favorisée par les dieux !  
Elle s'est dissipée dans des fumées volatiles, en reculant sans produire ses effets.  
De la même façon, durant la nuit, la glace se durcit
- 85 Sous l'effet des vents qui la traversent, mais se réchauffe aussitôt  
Et se dissout en eau quand le soleil se lève<sup>22</sup>.  
Hélas<sup>23</sup> ! Comme tout mon sang est renouvelé !  
J'ai rejeté mon feu aveugle<sup>24</sup>, qui, avivé par l'Eurus au son rauque,  
Brûlait, de sa flamme incandescente, mon cœur agité.
- 90 Maintenant, je suis maître de mon corps. Elles ont péri, sous les auspices du ciel,  
La fange honteuse, la haine, les querelles, la rivalité, la rancœur,  
Les embûches, la rage, les grimaces, les opprobres et l'envie.  
Que tout ce qui procède de l'orgueil de Typhée soit donc écrasé,  
Qu'ils volent d'une plume légère à travers les vanités
- 95 Et qu'ils s'en aillent rapidement, qu'Echo ne réponde pas.  
Mais elle cherche Narcisse<sup>25</sup> de ses yeux scrutateurs.

---

avec douceur et à ne pas étouffer sa sensibilité de père. Mais cette douceur doit être intérieure et provenir du fond du cœur. La bonté ne doit pas être feinte ni provenir de l'hypocrisie.

<sup>19</sup> La valeur morale n'est pas forcément placée chez les grands ; un serviteur peut se révéler plus sensé et plus charitable que son maître ; c'est une des leçons du christianisme et c'est aussi l'une des leçons du texte.

<sup>20</sup> Martin Thierry, en assimilant le père d'Héro à Sinon (figure du traître dans l'*Enéide*) et en le qualifiant de *nequam*, révèle d'emblée que son personnage tient un discours hypocrite et qu'il a le cœur mauvais. Il ne laisse guère le suspens perdurer.

<sup>21</sup> Les Erinyes sont des divinités primitives, nées du sang d'Ouranos (*Théogonie*, v. 185). Implacables, elles exercent la vengeance contre les meurtriers, spécialement ceux qui tuent quelqu'un de leur famille.

<sup>22</sup> Le père affirme qu'il a changé, qu'il s'est défait de toutes ses mauvaises passions, qu'il n'est plus aveuglé par la haine, la colère et l'orgueil et qu'il est de nouveau maître de lui-même. Il affirme qu'il n'était pas, auparavant, dans son état normal et qu'il agissait par orgueil qu'incarne le monstre Typhée, symbole de révolte, de chaos et de violence. Pour mieux persuader que ce changement est naturel et authentique, il prend l'exemple de l'eau (élément important dans l'histoire) qui passe de l'état de glace à l'état liquide. La glace renvoie à la dureté du cœur.

<sup>23</sup> Ce cri de désolation porte probablement sur son état passé et non pas sur son changement qu'il présente comme heureux.

<sup>24</sup> Image concrète pour désigner son ardeur.

<sup>25</sup> Il n'est pas aisé de comprendre la référence à Echo et Narcisse. Il semblerait cependant que ces deux personnages représentent Héro et Léandre et présentent avec eux un certain nombre de similitudes. Echo dont le nom ressemble assez à celui de Héro attendait patiemment la venue de son bien-aimé, retenu par les eaux qui reflétaient son visage. Lasse, elle finit par se changer en rocher (cf *Métamorphoses*, III « il ne lui reste que la voix et les os ; sa voix est intacte, ses os ont pris, dit-on, la forme d'un rocher). De même, Héro attendit longtemps son amant qui se noyait dans les eaux de l'Hellespont. Désespérée, elle se jeta du haut de

- Laissons de côté l'eau et qu'on apporte des vins très doux !  
Réjouis les âmes tristes, que Lénus<sup>26</sup>, uni à son amie Cérés,  
Se précipite vers Héro tremblante !
- 100 Que celui qui a empêché le crime, apporte aussi des nouvelles agréables,  
Qu'il se réjouisse, après avoir évidemment chassé la tristesse  
Causée par son chagrin varié<sup>27</sup> [...] »  
Le messager arriva plus vite que le vent ailé,  
Il apporta un rameau vert de l'heureux olivier.
- 105 Promettant la paix, il déclara : « Belle jeune fille,  
Que les joies, mêlées au miel voluptueux, d'une saveur diffuse  
Pénètrent dans ton cœur et atteignent les tréfonds de ton corps.  
Ton père, au front joyeux et au visage disposé aux récompenses  
(Je proclame les oracles de Phébus<sup>28</sup>) t'a accordé le pardon.
- 110 Il ne s'enflamme pas à rappeler le crime, mais il cherche au contraire  
A effacer la faute en la ponçant à l'aide d'une pierre noire, ou du moins à la cacher, bien à l'abri,  
Dans les entrailles profondes de la terre. Comme la louable Coronis  
Aurait couché, avec le jeune homme Haemonius, sans en être punie,  
Si l'oiseau blanc ne l'avait pas raconté au Tymbréen<sup>29</sup>.
- 115 Voilà qui suffit pour le moment<sup>30</sup>. Demande les secours divins  
Et offre ton cœur au grand Tonnant.  
Il détruira ta faute et réprimera l'Erinye du maître.  
Il modérera les émotions subites (c'est ainsi que je m'attarde à tant parler),  
Et quand la vie désirée aura abandonné
- 120 Tes membres humains, il t'accordera de vivre ensemble  
Dans le ciel étoilé, d'habiter les maisons célestes et d'errer parmi les astres<sup>31</sup>. »

---

sa tour et se fracassa la tête contre un rocher. Léandre, de son côté, peut être assimilé à la figure négative de Narcisse, si l'on prête à Martin Thierry un traitement moral et symbolique de l'histoire. Narcisse était tombé amoureux de lui-même en regardant son reflet dans l'eau et, fasciné par sa propre beauté, il ne pouvait se détacher de son image. Léandre, lui, a aussi la tête dans l'eau et finira par être absorbé. C'est peut-être sa propre image qu'il poursuivait en se jetant à l'eau. En effet, en comparant Léandre à Narcisse, le poète veut peut-être signifier que son amour est faux car ce n'est qu'un amour des yeux et de la chair et en fait qu'un amour du plaisir. L'amour sensuel, l'amour coupable, n'est en effet qu'un amour de soi-même, déguisé en amour de l'autre. On ne cherche pas le bien de l'autre, mais son propre plaisir. Loin d'exalter comme les autres la force de l'amour de Léandre, Martin Thierry le mépriserait et le considérerait comme un égoïsme prononcé.

<sup>26</sup> Autre nom de Bacchus.

<sup>27</sup> Il est difficile de saisir le sens exact de *vari*.

<sup>28</sup> Cette formule est généralement destinée à souligner la vérité et la sincérité des propos. Le père l'emploie pour mieux tromper sa fille.

<sup>29</sup> Il s'agit d'Apollon.

<sup>30</sup> Soit ces paroles sont toujours prononcées par le messager qui cherche à abrégé son propos, soit il faut y voir une coupure dans le texte : l'auteur reprendrait la parole pour abrégé son récit et passer à autre chose.

<sup>31</sup> Le serviteur n'a visiblement pas vu la duplicité dans le cœur de son maître puisqu'il compare ses paroles aux oracles d'Apollon, le dieu de la vérité. Il se présente à Héro en tenant un brin d'olivier qui signifie l'apaisement du père et son offre de réconciliation. Ses paroles sont extrêmement bienveillantes et sont de nature à rassurer Héro. Pour évoquer le pardon qu'accorde le père, le serviteur a recours à l'image de la pierre noire destinée, à la manière des pierres ponceuses qui servaient à gratter les feuilles de papyrus, à effacer les fautes en les frottant. Ces pierres peuvent également signifier la contrition qui broie le cœur. L'idée principale est que le père est prêt à oublier la faute de sa fille. Et pour bien insister sur ce revirement du père et en montrer la vraisemblance, le serviteur rappelle brièvement l'histoire de Coronis, cette jeune femme qu'aimait passionnément Apollon et qu'il tua dans un moment de jalousie et d'extrême colère, avant de s'en repentir amèrement. La faute est pardonnable pour peu que personne ne la divulgue. Le père se trouve dans la situation d'Apollon, mais il ne veut pas céder à la colère pour n'avoir pas à regretter la mort de sa fille. Le

- Ces paroles dites, il s'en alla. Alors, prévoyant le destin qui allait se produire,  
Elle sentit le froid <se répandre> dans ses veines tremblantes.  
Frappée par une peur insolite, tremblante d'une extrême épouvante,  
125 Poussant de nombreux soupirs,  
Elle se désespérait, sans pouvoir se rassasier d'aucune plainte,  
Et, au moment où elle avait repris provisoirement ses forces, elle leva ses yeux pâles  
Vers les astres lumineux, et, avec sa force de femme,  
Elle tendit ses deux mains et instamment,  
130 Elle se mit à prier ainsi : « Père, ô suprême pouvoir  
Exercé sur le monde entier [...] [...] aie pitié de celle qui te prie craintivement.  
Dissous, par l'eau qui donne la grâce, les crimes que j'ai commis<sup>32</sup>.  
En toi réside la sainte piété, tu es le port et le vent de ceux qui sont tombés  
135 Reconnais celle qui est tienne, je me repends de ma faute commise,  
Soutiens ma main, détourne la fureur de mon père,  
Continuellement enflammé et soulevé par une ardeur trop forte  
(Tu la connais), de hâter le pas et de dégainer des glaives acérées  
Contre moi qui suis sans défense, prends de nouveau pitié de moi qui te prie.  
140 Je te demande avec insistance cette seule faveur : en toi, la clémence, de façon indissoluble,  
Se trouve enracinée. Tu pourras, sans t'en lasser, effacer un crime plus grand  
Que le vice de Pasiphaé. Libère celle qui est enchaînée,  
Dieu éternel et tout-puissant, écrase la peur  
Qui assaille mon esprit en proie au doute [...] [...] Abydos m'a nui et combien elle me nuira à l'avenir,  
145 Combien j'aurais préféré préserver mon honneur, enfermée dans une tour de Sestios,  
J'aurais évité plus honorablement l'or de Danaé  
Et je n'aurais pas senti les claquements de langue<sup>33</sup> de l'adroite entremetteuse. »<sup>34</sup>  
Le sommeil l'envahit, gagne les autres,  
150 Le noir Léthé a tout recouvert, seul le maître veille,

---

serviteur invite ensuite Héro à prier le Tonnant. Ce terme, notamment sous la plume de Martin Thierry, est assez ambigu car il peut aussi désigner Jupiter que le Dieu chrétien. On a ici l'impression qu'il s'agit plutôt de ce dernier car il est question du péché d'Héro et Dieu seul peut véritablement l'effacer. Il est question également de réfréner la colère paternelle et c'est surtout Dieu qui est capable d'agir directement sur le cœur humain. Enfin, il est question de bonheur céleste accordé à Héro quand elle rendra son âme. Il s'agit là plutôt d'une perspective chrétienne que païenne.

<sup>32</sup> De façon étonnante et sans que l'on sache pourquoi, Héro a l'intuition très nette du sort qui l'attend et cède immédiatement à la peur et au désespoir. Visiblement, elle n'a pas cru un mot du discours du serviteur. Peut-être connaît-elle trop bien son père pour croire un seul instant à ses offres de pardon. Peut-être l'allusion à Coronis lui fait-elle prévoir qu'elle va connaître le même sort qu'elle. En tout cas, sa mort lui semble une évidence et elle se met à prier Dieu avec ferveur. Clairement, il s'agit de Dieu et non pas de Jupiter car elle s'adresse à lui comme à un père, elle le considère comme le créateur de toutes choses, elle lui reconnaît un pouvoir sur toutes choses et lui attribue une sorte d'omniscience capable de lire dans les cœurs. De plus, elle lui demande pardon et miséricorde, au nom de la bonté qui lui est inhérente et lui reconnaît l'éternité et la toute-puissance. Aussi est-il fort probable que l'eau purificatrice dont il est question soit une allusion au baptême qui, dans la théologie catholique, est capable d'effacer tous les péchés. De toute façon, l'eau passe pour laver les impuretés et il n'est pas impossible que cette eau invoquée par Héro pour détruire sa faute soit la même qui détruira la cause du péché, en noyant Léandre. Il semblerait donc que Héro, renonçant à Léandre, veuille se faire chrétienne ou que, déjà chrétienne, elle veuille effacer sa faute par le sacrement de pénitence.

<sup>33</sup> Ces sont les appels de l'entremetteuse, mais nous gardons la couleur de l'expression.

<sup>34</sup> La prière d'Héro, à tonalité chrétienne, va lui apporter la paix. A la fin, elle regrette sa faute.

- Nulle part les songes d'Alcyone<sup>35</sup> ne le vainquirent,  
Mais, sous l'effet de sa haine cruelle, il brise les portes,  
Plaça son épée meurtrière sur le cou de sa fille qui dormait profondément  
Jusqu'à en faire sortir le dernier souffle de vie.
- 155 Et pendant que se répandait la rumeur, sortie de ses cachettes secrètes,  
Disant qu'après avoir, de façon criminelle, enfoncé le glaive en elle,  
Le père avait percé de coups son enfant d'un trait vengeur<sup>36</sup>. Le visage plus sombre que  
l'obscurité, frappé d'horreur, à la façon d'un homme coupable et tremblant,  
Conscient de son crime, il se dirigea vers les sommets pluvieux du Mont Caucase
- 160 Pour s'y cacher de façon plus sûre  
De peur d'être retenu dans une prison ténébreuse,  
Et de perdre la vie avec ses trésors et ses hautes demeures.  
Donc, la foule débordante d'Astrée<sup>37</sup> menaçante fait donc irruption,  
Cherchant à découvrir la cause du forfait, et, la vérité ayant été révélée après enquête,
- 165 Une fois ses richesses confisquées, une fois l'auteur du forfait condamné,  
Ou plutôt banni<sup>38</sup>, et une fois son cadavre placé  
A l'intérieur d'un tumulus formé de terre creusée [...]  
[...] Enfin, le feu étendant ses ravages à travers les membres frappés,  
L'amant, furieux, décida de quitter l'agréable ville d'Abydos,
- 170 Touché<sup>39</sup> par l'image de son amie.  
Et déjà l'aurore resplendissante, avait montré la céleste étoile du matin,  
A son premier lever, lorsque, le regard au loin,  
Il traversa la mer, et, élevant fortement la voix,  
Il fit entendre toutes ses tristes pensées : « Neptune, donne à celui qui te prie
- 175 Une gloire et des traversées faciles, et toi aussi, excellente Téthys,

---

<sup>35</sup> Alcyone est la fille d'Eole, le roi des vents. Elle aimait passionnément son mari Célyx qui dut un jour prendre la mer en dépit des supplications de sa femme qui craignait qu'un malheur ne lui arrive. Et ce qu'elle redoutait arriva. Sur l'ordre d'Iris, Morphée prit les apparences de Célyx et vint apprendre à Alcyone, durant son sommeil, le triste destin de son mari (*Métamorphoses*, XI, v.583 et suiv.)

<sup>36</sup> De façon assez invraisemblable et sans que l'on ait d'explications, Héro sombre dans le sommeil, ainsi que toutes les autres personnes, hormis le père qui est libre de commettre son crime. Le poète veut peut-être suggérer, par la mention d'Alcyone, que le père n'est pas retenu par des rêves sinistres. Mais le lien avec Alcyone semble assez lâche. On pourrait se demander si la scène du crime qui va suivre n'est pas un songe, étant donné que Héro est endormie, que personne n'intervient pour la défendre et qu'elle ne se réveille pas alors que son père, fou de rage, vient de briser sa porte. Mais rien ne nous permet de l'affirmer. Héro meurt dans son sommeil, égorgée par son père. Ce sommeil symbolise peut-être la sérénité incroyable de Héro qui a succédé à son épouvante. Sa prière semble donc avoir été entendue. Alors que le père pensait qu'il provoquerait l'indignation générale s'il ne punissait pas sévèrement sa fille, c'est tout le contraire qui arrive. La rumeur semble l'accuser et bientôt on viendra le chercher pour lui faire justice. C'est alors qu'il prend conscience de l'horreur de son acte et prend la fuite pour se cacher dans le Caucase, montagne située loin de Sestos. La suite immédiate n'est pas claire, car il semble à la fois en fuite, banni et exécuté

<sup>37</sup> Astrée représente la Justice. Durant l'âge d'or, elle régnait sur terre et inspirait aux hommes des sentiments de justice. Elle s'exila quand les hommes devinrent méchants (*Métamorphoses*, I, 149).

<sup>38</sup> Ce passage est assez confus et l'on peut se demander si Martin Thierry n'aurait pas corrigé son texte avec précipitation et qu'il aurait, par mégarde, conservé deux versions différentes de l'histoire. En effet, le père a été condamné ; mais s'il a été simplement « banni », on ne comprend pas qu'il soit mis à mort, c'est contradictoire. Ou alors, il s'est passé autre chose que Martin Thierry ne raconte pas. Il pourrait s'agir du cadavre de sa fille, qu'on a logiquement enterré seulement à la fin de l'enquête. Mais Martin Thierry aurait pu nous en prévenir ; aucun mot dans le texte ne permet de le savoir.

<sup>39</sup> L'image d'Héro se présente à lui. Si le mot n'était pas trop fort, on pourrait le traduire par obsédé pour éviter l'ambiguïté contenue dans le mot « touché ».

180 Votre<sup>40</sup> Vénus est suffisamment connue, vous évaluez bien tous les deux  
De quelles braises brûle l'amant pour une femme,  
Et de quelles flammes il se consume, réprimez, pour répondre à mes vœux,  
Les vents en leur faisant obstacle. Le farouche Eole  
N' a pas d'empire sur les eaux. Qu'il règne sur Borée déchaîné  
Et sur l'Eurus violent, vous, grâce à la bienveillance de Triton,  
Apaisez l'immensité des eaux, repoussez les grosses tempêtes  
Et dissipez les nuages du ciel sombres comme de la poussière.  
[...]<sup>41</sup>J'aurais dû pour la quatrième fois  
185 Etreindre dans mes bras celle qui m'est chère [...]  
Rapidement, je déploie les voiles pendantes sur le bateau fragile<sup>41</sup>  
De mon corps, afin que le Zéphyr la conduise d'un souffle agréable  
Et qu'il fasse en sorte qu'elle atteigne les doux ports. »  
Il navigue, et le Notus et le Corus font irruption, chassés de leur prison ouverte,  
190 Et le Circus n'a pas fait défaut, mettant tout sens dessus dessous.  
Ensuite, Junon fait trembler les demeures célestes en les frappant,  
Et Thaumantias<sup>42</sup> fait pleuvoir de la grêle qui,  
Emportée dans un tourbillon pluvieux, crépite,  
Elle fait rouler les flots et ravage, en l'accablant d'impacts sanglants,  
195 Le dos malmené du marin...  
[...] Voici qu'au mépris de la mort, il tente de parcourir  
Et de sillonner les vastes vagues, au prix d'un effort considérable,  
De sorte que, coulant dans la Charybde implacable,  
C'est elle, c'est elle, c'est elle qui autant de fois, s'empare de lui  
200 Dans une étreinte dont la liqueur est plus douce  
Que la fameuse ambroisie, dont le fruit est plus précieux que l'or.  
Ou si par hasard il lui arrive de mourir sous une étoile injuste,  
Qu'il remporte du moins ces lauriers, parce que, bien que tué,  
Il a été vainqueur dans les armes idaliennes, puisque la victoire est aux vaincus.  
205 Vénus a été sollicitée, les éclairs envoyés du haut du ciel ténébreux  
Ont frappé plus que de juste celui qui est en proie à la terreur et à la peur,  
Ses forces lui font défaut, et comme son énergie a été consumée,  
Il est ballotté au gré de la folie des flots, lui qui, la gorge comprimée,  
Se relevant trois fois, est submergé dans la vaste mer<sup>43</sup>.

<sup>40</sup> Il est possible qu'il y ait une confusion entre *vestram* et *vobis*. « Vénus est suffisamment connue de vous » aurait peut-être plus de sens dans ce contexte.

<sup>41</sup> Dans la silve, il y a souvent ambiguïté. Certains mots renvoient à une traversée sur un bateau, d'autres à une traversée à la nage. C'est sans doute le corps du nageur qui est comparé à un bateau. S'il a tenté la traversée à la nage (ce qui est conforme à l'histoire transmise par Musée), il a évidemment fait preuve d'une imprudence qui justifie le châtement qu'il reçoit.

<sup>42</sup> Il s'agit d'Iris.

<sup>43</sup> Impatient de retrouver Héro, Léandre se décide à affronter la mer. Son amour est, de façon classique, assimilé à un feu qui le consume. Se jeter à l'eau est le moyen de rejoindre Héro, mais c'est peut-être aussi, en raison de l'antagonisme entre l'eau et le feu, une façon d'apaiser le feu qui le dévore. Mais comme la traversée s'annonce périlleuse, Léandre adresse une prière aux dieux Neptune et Téthys et pour mieux se les concilier, il leur rappelle qu'ils ont connu eux aussi l'amour. Neptune, en effet, a eu de nombreuses amours donnant naissance à des êtres maléfiques, pour les plus connus. De son côté, la Titane Téthys a eu de nombreux enfants avec son frère Okéanos. Mais il faut avouer que ces amours ne sont guère connues et que ce rappel n'est que de circonstances. Triton est un fils de Neptune qui n'est pas particulièrement bienveillant pour les humains. Ensuite, Léandre commence sa traversée de la mer à la nage, mais qui est évoquée au

- 210 Je conclurai en peu de mots. Lecteur, prête attention aux préceptes suivants.  
Il faut grandement estimer l'amour de la vertu, mais mépriser le plaisir  
Que l'on tire de la Vénus déraisonnable. Jamais on ne doit faire couler le sang,  
En usant d'un glaive cruel. Face aux dangers,  
Il est bien souvent nécessaire de tenter la fortune, mais non pas dans les situations incertaines.
- 215 Il ne faut se confier ni à l'océan, ni à la mer, quand ils sont déchaînés,  
Puisqu'un événement malheureux en résulterait. C'est par Thalie la voleuse,  
Que nos biens sont pillés. Notre pauvre corps<sup>44</sup>  
Est enseveli dans une pauvre<sup>45</sup> sépulture. L'un en a réchappé, tandis que l'autre  
A trouvé la mort dans les flots aqueux. C'est ainsi que le sort, on ne peut plus impitoyable,
- 220 A machiné dans ses antres habituels ses fourberies qui nous placent dans des situations  
insurmontables<sup>46</sup>.

---

moyen de la métaphore filée du bateau : *explico vela* (vers 249), *fragili classe corporeae molis* (vers 249 et 250), *Zephyrus* (vers 250), *navigat* (vers 252). Le corps de Léandre est assimilé à un bateau. Mais visiblement, la prière adressée aux dieux païens n'a pas été efficace car Eole a déchaîné ses vents et Junon, que le poète dote des pouvoirs de Jupiter et qui n'est pas disposée à favoriser l'adultère, fait tomber, par l'intermédiaire de sa « servante » Iris, la grêle sur le nageur. Le poète a peut-être voulu marquer une opposition assez nette entre le sort d'Héro, qui avait prié le Dieu chrétien et qui est morte dans le plus grand calme et Léandre, qui avait prié les dieux païens et qui trouve la mort dans l'agitation extrême des flots. Le poète décrit alors longuement la lutte de Léandre contre les éléments déchaînés. L'amour qui le porte lui donne des forces supplémentaires, lui fait même éprouver un certain plaisir à souffrir car il le fait pour Héro (c'est peut-être le sens de l'assimilation de l'eau à de l'ambrosie, la nourriture solide des dieux), mais il ne peut lui faire vaincre le danger, puisque Léandre va finir par se noyer. Cette défaite est néanmoins une victoire car l'amour a surmonté la peur du danger et il est resté intact malgré la mort. C'est peut-être le sens du paradoxe qu'exprime le poète aux vers 275 et 275 : *...quod caesus in armis / idaliis vicit cum sit victoria victis*. Sans cet échec, Léandre n'aurait pas non plus obtenu la gloire qui est la sienne ni l'espèce d'immortalité que donnent les poètes.

<sup>44</sup> Ou celui de Léandre.

<sup>45</sup> A moins que ce mot ne renvoie à un éloignement, à une sorte d'exil loin de chez soi.

<sup>46</sup> Au terme de son long récit, Martin Thierry veut en tirer les leçons et attire spécialement l'attention du lecteur sur elles au vers 282 : *intende sequentia lector*. L'importance de ces leçons se voit également dans le fait que la morale est déjà exprimée dans le titre, mais de façon concise et quelque peu mystérieuse : *Sylva [...] ex qua colligitur trium adversa fortuna*. Plutôt qu'une morale à proprement dit, il s'agit d'un constat de la dureté de la vie et du rôle de la Fortune dans la vie humaine. Le poète se propose de nous montrer l'exemple de trois personnes, les protagonistes de l'histoire, durement contrariés par les événements de la vie. Cette morale était énoncée et annoncée, dans des termes similaires, dans l'épigramme adressée à Berthin de la Mornay et lui présentant les quatre silves : *treis adversa Tyche ferit*. Elle est peut-être un peu plus explicite car elle exprime davantage la violence et laisse davantage deviner la mort qui attend les personnages. A la fin de la *silve*, le poète développe cette morale et nous pouvons distinguer trois points qui s'appliquent plus particulièrement à l'un des trois protagonistes de l'histoire, dans l'ordre Héro, son père et enfin Léandre. D'abord, les vers 282 et 283 opposent nettement, à travers les termes antithétiques *venerandus* et *spernenda*, deux sortes d'amour. Il y a d'abord, le véritable, l'amour de la vertu. On peut comprendre qu'il ne s'agit pas simplement d'aimer et de pratiquer la vertu, mais que l'on peut étendre cette expression à l'amour légitime, celui qui élève l'âme et la porte à pratiquer les vertus. Il y a ensuite un autre type d'amour, qui ne mérite pas le terme d'amour, puisqu'il n'est autre qu'une recherche du plaisir, qu'une jouissance égoïste de l'autre. C'est pour cela que le poète le nomme le plaisir de Vénus (*voluptas Veneris*). Echappant à la vertu et au contrôle de la raison, ce « faux » amour conduit à faire des folies (Vénus est qualifiée d'*insanae*) et c'est peut-être Léandre qui est visé à travers cet adjectif, comme on le verra dans le troisième point de la morale. Martin Thierry aime jouer sur les mots et énoncer des paradoxes. Nous en avons un exemple avec l'opposition entre les deux termes, pourtant voisins par leur sonorité, *venerandus* et *Veneris*. Malgré les apparences, ce n'est pas l'amour inspiré par Vénus que l'on doit tenir en estime, mais, pourrait-on dire, l'amour inspiré par Junon.

Le deuxième point concerne directement le père. Ce n'est pas son hypocrisie, ni même sa colère en tant que telle qui sont visées, mais le meurtre qu'il commet. Cette morale renvoie explicitement au cinquième commandement de la loi mosaïque. Le père avait probablement de bonnes raisons de s'en prendre à sa fille et

---

de lui faire des reproches, mais il n'avait pas le droit de la mettre à mort. Cette morale est énoncée avec force et l'adjonction de l'adverbe *nunquam* la prive de toute exception. On peut alors se demander, surtout que dans le corps de la *silve*, le poète a vanté la valeur et les bienfaits de la clémence, si Martin Thierry n'a pas en vue la peine de mort en général et l'exécution des hérétiques en particulier. Sa position a pu évoluer par la suite, mais il semblerait qu'à l'époque de la rédaction de cette *silve*, il soit partisan de la clémence.

Le troisième point est une leçon de prudence qui s'exprime à l'occasion de l'imprudence de Léandre. Le poète exprime d'abord de façon générale cette leçon avant de l'appliquer à la navigation. Nous comprenons qu'il ne faut pas s'exposer au danger de façon inconsidérée. Quand on ne peut échapper au danger, il normal de prendre tous les risques et de l'affronter, mais quand ce danger peut être évité, il vaut mieux ne pas l'affronter. Ce qui ressort du comportement de Léandre, c'est son imprudence plutôt que la force irrésistible de son amour. Aux yeux du poète, Léandre est moins un homme courageux et déterminé qu'un sot. Le poète met aussi en garde contre les dangers de la mer et invite ses contemporains à ne pas embarquer sur la mer. Selon lui, il est impossible d'en réchapper, si la mer est démontée. La mer engloutit les corps mais aussi les biens. L'homme semble incapable de dominer les flots. C'est donc folie que de s'y aventurer. Faut-il y voir une condamnation des voyages maritimes ? Faut-il y voir de la pusillanimité de la part de Martin Thierry et une certaine phobie de l'eau ou simplement l'énoncé d'un lieu commun ? On retrouve par exemple cet effroi de la mer dans les propos qu'Alcyone adresse à son mari (Ovide, Métamorphoses, XI) : « Ce qui m'effraie, c'est la mer, c'est l'affreuse image des flots ; j'ai vu naguère sur le rivage des planches en morceaux et bien souvent j'ai lu des noms sur des tombes qui ne recouvraient aucun corps. Ne te laisse pas séduire par une confiance trompeuse à la pensée que tu as pour beau-père le fils d'Hippotès, qui tient les vents impétueux enfermés dans sa prison et qui apaise les flots à son gré. Quand une fois les vents déchaînés se sont rendus maîtres de la plaine liquide, rien ne les arrête plus ; il n'y a pas de terre, il n'y a pas de mer qui soit protégée contre leur fureur. Ils tourmentent même les nuages du ciel et ils en font jaillir par de terribles chocs des feux étincelants ; plus je les connais (car je les connais bien et souvent, quand j'étais petite, je les ai vus dans la maison de mon père), plus je les crois redoutables. »

Cela dit, ces trois points de la morale finale semblent assez éloignés de la morale initiale. Il n'est guère question de coups du sort qui viennent tuer les hommes ou ruiner leurs projets. C'est aux lecteurs de faire le lien. Héro, même après ses regrets et son éventuelle conversion, est tout de même frappée par le sort puisqu'elle meurt de la main de son père. C'est son péché initial qui aurait amené le coup du sort fatal. Le père a eu beau fuir, il est tout de même rattrapé par la justice et devrait mourir. Quant à Léandre, il a eu beau mettre sa confiance dans la force de son amour et dans la protection des dieux, il a dû céder, malgré ses efforts, aux intempéries et laisser sa vie dans la mer. On le voit, l'ensemble est assez terrible et pessimiste, surtout que les charmes de l'amour sont assez peu présents. A aucun moment les deux amants ne se rencontrent et ne se disent leur amour.

*Silves, Busiris* (texte latin)

Sylva secunda cui titulus est Busiris. Ex qua elicitur sontes non effugere supplicium.

- Dum nova purpureos repararet Flora colores,  
Et vario cultas operiret gramine terras  
Scilicet Orchamidos iucundus Apollo cubili  
Aurato egressus, radientia lumina spargit,  
5 Excitat et gratam faciles emittere cantus,  
Athida posthabitam Therei damnabile crimen.  
Forte sua exierat nullis comitantibus urbe,  
Sanguineus rigidum et Busiris liquerat ensem.  
Hospite mactato, florentes visere campos  
10 Cui placuit, summoque avium exaudire quaerelas  
Affectu libuit, curas expelleret omneis,  
Intima multiiugo resecantes pectora morsu.  
Protinus effuso rapiuntur fessa sopore  
Membra, velut cupida exhausisset fauce papaver.  
15 Contigit annosam iuxta considerare quercum,  
Declivi horrificos minitantem vertice casus.  
Qui tanquam exanimis stratus suspiria nulla.  
Primo emittebat somno. [...]  
Et fremitu magno terram quatiebat ab oris  
20 Qualiter Aeoliis vemens immurmurat alto  
Vulturnus strepitu, arboreas spiramine forti  
Evellitque comas, et cuncta animantia terret.  
Astitit aethereo demissus ab axe Serampis,  
Affatusque illum veraci nunciat ore  
25 Exitium, nisi praecipiti ultro tendere cursu  
Festinet, placidamque alio captare quietem  
Sollicitet, tenuis praedulcia munera vitae  
Conservaturus, qui viso numine, coram  
Surrexit trepidus, mortisque sub obice tutum  
30 Acceleravit iter [...]
- [...]Borea stridente per auras  
Terribili sonitu magno ruit impete quercus  
Torta soporatum meriti interitura tyrannum  
35 Funere. Quod postquam pacatus novit aperto  
Lumine, cornigerum ardentem libavit ad aras  
Et fulgente alto per lucida sidera Phoebos,  
Aurea supremo persolvit munera Patri  
Votivasque praeces effecit nempe Tonanti :
- 40 « [...] Ut aeternum Rectorem posse moveri  
Munere iniquorum reputes ? Quid stringeris aestu  
Letitiae incenso furtim crescentis, amaram  
Ut vitasse necem speres ? Iam comprime risum  
45 Et memori teneas certissima verba cerebro :

« Quandoquidem Altitonans immitis dona tyranni  
Deneget, et nusquam placeant Busiridis arae,  
Ni modo te Stigias permisi visere sedes  
Et gustare trucis penetrantia toxica Laethi,  
50 Tempus enim veniet quo non laetaberis ultra,  
Audacique animo clamabis ad aethera, divum  
Diligere iniustos Genitorem. Fors mala duros  
Promittit casus, laqueos et parturit ille,  
Quos nequeat manibus dissolvere Gordius ullis.  
55 Nam magis horrendae efflictim servabere morti.  
Fortia fumigero Tyrinthius igne cremabit  
Corpora, congressus hesterni damna rependens.  
Hic tibi ab aeterno dependet numine finis.  
Quem non forma, aetas, robur, praeciosius aurum  
60 Et quodcunque bonum naturae avertere possunt. »  
Protinus in tenuem, his dictis, evanuit auram,  
Et petiit caelos stellantes aliger Hermes.

Tentasset Lybias natum Iove perdere, tandem  
65 Detecta fraude, impositum flagrantibus aris  
Suppliceque alloquio veniam et praesentia fata  
Multum exorantem gladio traiecit acuto,  
Et mediis ardere rogis gavisus adustis  
Ossibus, aerias cinerem dispersit in auras  
70 Condendum tumulo elato [...]  
Sacriligus nullis humanior, acrior ipsa  
Tigride, faecundos imbres det vindice flamma.

Deuxième silve dont le titre est Busiris. D'où il ressort que les coupables n'échappent pas à leur supplice.

Pendant que Flore<sup>1</sup>, renouvelée, restaurait ses couleurs de pourpre  
Et qu'elle couvrait les terres cultivées de plantes diverses,  
L'agréable Apollon s'étant levé, bien sûr, de la couche dorée  
De la fille d'Orchamus<sup>2</sup>, répand ses rayons de lumière  
5 Et incite l'agréable Athide à produire les chants qui lui sont naturels  
elle qui a pris cette forme après le crime<sup>3</sup> condamnable de Térée<sup>4</sup>.  
Il se trouva qu'un jour, le sanguinaire Busiris était sorti de sa ville,  
Sans que personne ne l'accompagne, et il n'avait pas apporté avec lui son épée rigide.  
Après avoir sacrifié son hôte, il lui plut d'aller voir les plaines fleuries,  
10 Et il lui fut agréable d'écouter, avec un extrême plaisir, les plaintes des oiseaux<sup>5</sup>,  
Afin de chasser tous ses soucis  
Qui lacéraient le fond de son cœur accablé par de multiples morsures.  
Aussitôt, ses membres fatigués sont emportés par le sommeil qui s'y répand  
Comme s'il avait avalé à grandes gorgées du pavot.  
15 Il lui arriva de s'asseoir près d'un chêne chargé d'ans,

---

<sup>1</sup> Comme son nom le suggère, Flore est la déesse qui préside à la floraison. La mentionner dans ses œuvres est une façon imagée pour Martin Thierry d'indiquer la saison durant laquelle va se passer l'histoire que l'on va lire. Il s'agit du printemps qui amène le renouveau dans la nature. Ce renouveau, cette renaissance de la végétation sont suggérés par le participe passé *nova*. Ce renouvellement initial est peut-être symbolique et discrètement annonciateur du renouvellement final que va susciter Hercule, en mettant fin à une période de crimes.

<sup>2</sup> La fille d'Orchamus, un roi d'Assyrie, est Leucothoé, et Apollon est ici assimilé au Soleil. Vénus, voulant se venger de lui (le Soleil avait en effet averti Vulcain de l'infidélité de Vénus), lui avait inspiré une forte passion pour la fille d'Eurynome et d'Orchamus. Le dieu amoureux s'arrange alors pour rencontrer sa bien-aimée dans sa chambre, en prenant d'abord les apparences d'Eurynome, avant de révéler son identité. Il lui avoue son amour qu'il s'empresse de satisfaire. Mais Clytie, l'ancienne amante oubliée du Soleil, a vu la scène et elle éprouve une terrible jalousie. Elle va alors s'empresse de dénoncer Leucothoé auprès de son père. Celui-ci, courroucé, va l'enterrer vivante (Ovide, *Métamorphoses*, IV, 190 à 271).

<sup>3</sup> On peut remarquer que derrière ce début qui semble au premier charmant et annoncer une belle histoire, se cache toute une série de crimes et d'horreurs, bien en harmonie avec les actes de barbarie commis par Busiris et que va laver, en quelque sorte Hercule.

<sup>4</sup> Le poète fait probablement allusion à l'assassinat de Procné et de Philomèle. Térée est un roi de Thrace. C'était un homme violent (il n'était pas pour rien le fils de Mars) et méchant. Il avait épousé Procné et avait eu d'elle un fils nommé Itys. Au bout de cinq ans, Procné manifesta le désir de faire venir sa sœur Philomèle qu'elle n'avait pas vue depuis très longtemps. Sa demande fut acceptée et Térée partit lui-même la chercher. Quand il la voit, il s'en éprend et invente un mensonge pour la pousser à se marier avec lui : il lui dit qu'il a appris que sa femme Procné est morte. Mais quand Philomèle apprend la vérité, elle éclate en reproches et menace Térée de divulguer toute sa perfidie. Irrité, il lui coupe la langue et la fait mettre en prison. De retour auprès de sa première femme, Procné, il lui fait croire que sa sœur est morte en chemin. De son côté, Philomèle qui ne pouvait plus parler et qui ne savait pas écrire, raconta sa mésaventure sur une magnifique broderie qu'elle réalisa. Avec la complicité d'une vieille femme qui la gardait, elle la fit transmettre à sa sœur qui découvrit ainsi la vérité. Prise d'horreur pour son mari, Procné tua le fils qu'elle avait eu de Térée et le découpa en morceaux avant de le servir à manger à son mari. Elle put ensuite s'enfuir avec sa sœur, mais elles furent rattrapées par Térée qui les tua. Elles se transformèrent alors, sous l'action divine, l'une en rossignol, l'autre en hirondelle. Térée, quant à lui, devint un vautour ou une huppe (Ovide, *Métamorphoses*, VI, 412 à 650). Au vu de cette histoire, il semble donc qu'Athida désigne le rossignol.

<sup>5</sup> Dans ce paysage qui, en apparence, est paisible, Busiris se promène. Le poète prend soin d'emblée, quand apparaît le personnage de Busiris, de rappeler par l'adjectif *sanguineus* qu'il s'agit d'un scélérat qui mérite donc d'être puni. On est surtout étonné devant le contraste entre les horreurs perpétrés par Busiris (*sanguineus ; hospite mactato*) et la beauté « innocente » de la nature. On dirait que Busiris est pris d'une fantaisie inexplicable, peut-être d'une inspiration divine et qu'il souhaite se « purifier », pour ainsi dire, de sa souillure, au contact de la douce et charmante nature.

Dont la cime penchée laissait présager une terrible chute.  
Lui, étendu par terre et comme privé de vie,  
Ne poussait aucun soupir dans son premier sommeil<sup>6</sup>. [...]  
Il [le serpent] frappait la terre d'un grand frémissement depuis les rives d'Eole  
20 Comme le violent Vulture jette son grondement avec grand bruit  
Et d'un souffle vigoureux, arrache la chevelure des arbres  
Et terrifie tous les êtres vivants.  
Sérapis<sup>7</sup>, descendu de la voûte céleste, se tenait debout  
Et ayant pris la parole, il lui annonce, de sa bouche véridique, qu'il va mourir,  
25 A moins qu'il ne se hâte de prendre l'initiative de réagir en courant à la hâte  
Et qu'il ne se soucie de prendre ailleurs un repos paisible.  
Afin de conserver les présents très doux d'une faible vie,  
A la vue de la divinité, il se leva en tremblant en sa présence  
Et sous la menace de la mort, il se dépêcha  
30 De suivre une route interdite à la mort [...]  
[...] qu'il rencontra l'Alcide qui faisait chemin alors  
armé de sa massue à trois nœuds [...]  
[...] au moment où Borée poussa un cri strident à travers les vents ,  
le chêne tordu, dans un grand fracas, s'effondra, pris dans un terrible élan,  
35 Lui qui allait, d'une juste mort, tuer le tyran assoupi.  
Après que, remis de ses émotions, Busiris eut clairement reconnu la chose,  
il offrit une bête cornue aux autels ardents,  
et alors que Phébus en altitude brillait à travers les étoiles lumineuses  
Il s'acquitta au Père suprême de présents en or  
40 et adressa des prières votives au Tonnant.

---

<sup>6</sup> Les données de l'histoire sont certainement quelque peu symboliques. Les morsures sont les remords qui assaillent la conscience de Busiris. Le sommeil qui se saisit tout à coup du roi est peut-être symbolique de l'endormissement de sa conscience. Le chêne symbolise souvent la justice et le fait de s'asseoir dessous signifie non pas que Busiris va rendre la justice (il en serait bien incapable, puisque c'est un scélérat et qu'il est de plus endormi), mais qu'il va la subir, qu'il va être jugé. L'arbre qui menace de tomber ainsi que le sommeil profond qui ressemble à une mort (*tanquam exanimis*) semblent annoncer l'issue du jugement et la chute de Busiris.

<sup>7</sup> Au cours d'un songe probablement, Sérapis se présente à Busiris. C'est un dieu grec qui a été adopté par les Egyptiens sous le règne des Ptolémées. Il a été assimilé à Anubis, à Osiris puis à Zeus (d'ailleurs Zeus est considéré, entre autres, comme le garant de la protection due aux hôtes). Certes, il averti Busiris d'un danger mortel, mais c'est, en quelque sorte, pour le pousser vers un autre danger mortel, puisque Busiris, comme il est raconté après, va rencontrer Hercule qui le tuera. « En Sérapis fusionnent les caractères des dieux égyptiens et grecs : d'une part il s'identifie à Osiris, l'époux d'Isis, dieu de la vie et de la mort ; d'autre part, il se rapproche de Dionysos et de ses mystères. Des deux côtés il s'agit, à l'origine, d'un dieu qui préside à la végétation et gouverne le monde souterrain. » (Georges Hacquard, *Guide de la mythologie de la Grèce et de Rome*, Paris, Hachette Education, p. 284). Conformément à cette présentation, c'est Sérapis qui maintient en vie Busiris et qui, peut-être, va provoquer, de façon indirecte, sa mort. Il semble donc tenir entre ses mains la vie, la destinée de Busiris. Ensuite, on voit que c'est un dieu de la végétation. En tant que tel, il savait que le chêne allait tomber. Et peut-être a-t-il lui-même provoqué sa chute à travers le souffle du serpent, assimilé, en raison de sa puissance, au vent Vulture. Georges Hacquard ajoute: « Sérapis est représenté sous l'aspect d'un dieu hellénique d'âge mûr, au visage grave, portant barbe et longs cheveux. Son attribut est la corbeille sacrée des mystères, le calathos, symbole d'abondance, avec parfois le serpent d'Asclépios, Sérapis étant également un dieu guérisseur. » C'est peut-être le serpent dont il était question précédemment. Mais le serpent est aussi, dans l'Antiquité païenne, souvent le symbole du divin (que l'on pense par exemple au dieu-serpent Glycon qu'évoque Lucien dans son *Alexandre ou le faux prophète*) et peut être l'instrument d'un châtement divin, comme l'ont cru les Troyens quand Laocoon et ses enfants ont été étouffés par deux gros serpents (*Enéide*, II, 201 à 233).

Il croyait que ceux qui étaient pris dans un filet par des crimes variés lui tiennent à coeur bien que depuis longtemps une sentence juste soit incompatible avec sa nature.  
Or, avertis par elle, nous savons que par la justice de son jugement,  
Jupiter brise toute la puissance des méchants et qu'il rend à chacun  
45 Son dû<sup>8</sup>. Alors, le premier serviteur s'avance auprès de Busiris dont le cœur jubile  
et il lui rapporta, d'une voix de Stentor<sup>9</sup>, ces paroles<sup>10</sup> :  
« Toi qui es, par toi-même, plus souillé que tous les accusés [...]  
[...] Comment compterais-tu que le Maître éternel puisse être touché  
Par un présent offerts par des mains iniques ? Pourquoi es-tu gagné de plus en plus  
50 par une joie débordante, née subrepticement<sup>11</sup>,  
De sorte que tu espères avoir évité la mort amère ? Maintenant, réfrène ton rire,  
Et retiens ces paroles très sûres dans ta mémoire:  
« Puisque le très haut Tonnant refuse les présents d'un tyran cruel,  
Et que nulle part les autels de Busiris ne sont agréés,  
55 Si je ne t'ai pas encore envoyé visiter les demeures du Styx  
et goûter les poisons pénétrants du farouche Léthé<sup>12</sup>,  
Un temps viendra en effet où tu ne te réjouiras plus  
Et où, d'un cœur audacieux, tu crieras à la face du ciel  
Que les méchants aiment de divin Créateur. Le sort défavorable,  
60 Te promet de durs malheurs, le Tonnant fait naître aussi des nœuds

---

<sup>8</sup> L'action est extrêmement rapide, elliptique et suggestive. Dès que Busiris part de sous son arbre, il rencontre Hercule, reconnaissable à sa massue. Ce dernier se rendait dans le jardin des Hespérides pour accomplir son onzième travail, mais il était encore loin du but. Une lutte spectaculaire a lieu, et que le poète ne décrit pas du tout et dont le motif n'est pas précisé. On devinera plus tard qu'Héraclès est vaincu, puisqu'il est retenu prisonnier et qu'il va être sacrifié. On peut cependant être un peu surpris car Héraclès est armé de sa massue tandis que Busiris n'a pas son épée et n'a personne à ses côtés pour l'aider.

Les lignes 40 à 45 sont difficiles à interpréter. Busiris se fait évidemment illusion sur la véritable nature du dieu suprême. Il a surtout le tort de croire qu'il peut absoudre des crimes dont on ne se repent pas. Mais le lecteur chrétien sait qu'il est juste dans ses jugements. Les dieux païens peuvent avoir les défauts des hommes ; mais s'il existe un dieu suprême, il n'en a forcément aucun et il est parfaitement juste.

Tout semble sourire à Busiris car non seulement il est vainqueur de son adversaire, mais en plus il se rend compte qu'il échappé à la mort, puisque le chêne finit par s'écraser, comme l'avait prédit Sérapis. C'est un fort coup de vent qui a raison de l'arbre, peu importe qu'il s'agisse du Vulturne, le vent du Sud-ouest ou de Borée, le vent du Nord. Mais au lieu de le remplir de confiance, cette chute d'arbre, si elle est bien annonciatrice de la chute prochaine de Busiris, devrait tempérer son optimisme et sa foi en l'avenir. Un peu curieusement, cet homme vicieux, fait preuve de reconnaissance et de gratitude envers Jupiter qui peut être ici, une figure de Dieu. Busiris semble agir en homme de bien et il cherche à honorer Dieu. Dans son aveuglement, il s'imagine que Dieu l'aime, malgré ses fautes, malgré ses crimes dont il ne se repent pas. Cette croyance et cette attitude peuvent être le reflet, peut-être un peu exagéré, de la conduite de Luther pour qui Dieu ne regarde pas les péchés des hommes mais favorise même les plus grands pécheurs, du moment qu'ils ont confiance en lui. Nous ne savons pas s'il faut voir en Busiris une image de Luther, mais si c'est le cas, l'idée pourrait être que Luther s'imagine être agréable à Dieu, alors qu'il lui est odieux en raison des fautes pleinement assumées. Luther semble avoir le vent en poupe et être béni de Dieu, mais il sera tôt ou tard châtié. On sait que Martin Thierry n'est pas tendre envers Luther et qu'il l'accable de reproches.

<sup>9</sup> Stentor. C'est un guerrier grec qui avait une voix très forte, équivalente à celles de cinquante hommes.

<sup>10</sup> Un serviteur ou plus probablement un des prêtres qui présidaient au sacrifice prend la parole avec beaucoup d'autorité et d'audace pour rabattre la joie que semble éprouver Busiris devant ses succès et devant sa chance. Avant d'apprendre la véritable identité de ce prêtre, le lecteur peut être quelque peu surpris devant l'assurance et la véhémence des paroles de l'homme qui ose faire des reproches à Busiris.. Et l'on pourrait craindre pour sa vie. Le premier serviteur est en fait Mercure, serviteur de Jupiter.

<sup>11</sup> *Furtim* suggère l'idée que la joie qui étreint Busiris est illégitime car c'est un méfait (un rapt) qui l'a fait naître.

<sup>12</sup> Le Styx et le Léthé sont des fleuves des enfers.

- Que Gordius<sup>13</sup> ne saurait défaire de ses mains.  
En effet, tu auras été sauvé pour être livré violemment à une mort plus horrible.  
Le héros de Tyrinthe<sup>14</sup> brûlera tes membres robustes dans un feu à la fumée abondante,  
Se vengeant des dommages subis lors de la rencontre de la veille.
- 65 Cette fin est pour toi, selon une volonté éternelle.  
Ni ta beauté, ni ton âge, ni ta force, ni l'or plus précieux,  
Ni tous les biens de la nature ne peuvent l'écarter. »  
Aussitôt, après avoir dit ces paroles, Hermès porteur d'ailes  
S'évapora en un léger souffle et regagna les cieux étoilés<sup>15</sup>.
- 70 C'est ainsi qu'un atroce événement succéda aux paroles [...]   
[...] une fois l'entrave du piège posée ,  
Après que le Lybien<sup>16</sup> a tenté de perdre le fils de Jupiter,  
Une fois sa ruse révélée, il fut mis sur l'autel ardent,  
Implora le pardon, dans une prière instante, et les fatalités présentes,
- 75 Mais Hercule le transperça de son glaive acéré.  
Il prit plaisir à le faire brûler au milieu du bûcher ;  
Une fois que les os furent légèrement brûlés, il dispersa dans les vents aériens,  
La cendre qui aurait dû être enterrée dans un tombeau élevé [...]   
Que ce fauteur de sacrilège, le plus inhumain des hommes, plus acharné
- 80 Que la tigresse elle-même, donne des pluies fécondes par la flamme vengeresse<sup>17</sup>.

---

<sup>13</sup> Il s'agit d'un laboureur phrygien qui devint toi. Il avait attaché un timon au joug d'un char avec un nœud tellement inextricable, qu'il était impossible de le défaire. Un oracle prédisait que celui qui parviendrait à le dénouer serait bientôt le maître de l'Asie. Alexandre le Grand n'y parvint pas, mais il le coupa avec son épée. Les prêtres déclarèrent tout de même que l'oracle allait s'accomplir.

<sup>14</sup> Il s'agit d'Hercule. C'est ainsi que Virgile le désigne parfois dans le livre 7 de l'Enéide : « [...] *postquam Laurentia victor / Geryone extincto Tiryntius attigit arva* » (Enéide, vers 661 et 662).

<sup>15</sup> Si notre assimilation de Busiris avec Luther n'est pas trop forcée ni trop arbitraire, nous avons la confirmation que la vie morale d'un individu n'est pas indifférente à Dieu et que le pécheur qui ne travaille pas à amender sa vie ne peut plaire à Dieu. Ses offrandes sont des affronts. Et dans cette optique, les vers [...] *clamabis ad aethera divum / Diligere iniustos genitorem* [...] peut recevoir deux interprétations. Soit l'on proclame solennellement devant Dieu, comme étant une vérité de foi vraiment fiable que Dieu aime les pécheurs et donc qu'il n'est grave de pécher puisque cela ne prive pas de l'amitié de Dieu. Soit l'on proclame que les pécheurs aiment Dieu, autrement dit que le péché et l'amour de Dieu ne sont pas incompatibles. Ces deux options sont inacceptables pour un catholique comme Martin Thierry, même s'il admet (en principe) que Dieu, miséricordieux, soit plein de sollicitude pour le pécheur prêt à se convertir.

Le prêtre semble amorcer, à la fin de son discours, une certaine révélation de son identité car il continue à surprendre le lecteur et probablement Busiris. En effet, il ne se contente plus de faire des reproches avec assurance, mais il prophétise et annonce l'avenir, un avenir aussi certain que malheureux. Seul un devin ou dieu pourraient parler comme lui. Hermès ne décline pas lui-même son identité, c'est le poète qui la révèle, mais sa disparition subite montre bien sa nature divine. Ses paroles sont aussi terribles qu'inaffables car elles ne sont pas soumises à condition et parce qu'Hermès, messager des dieux dans la mythologie, est ici l'interprète de Dieu, son porte-parole. Le poète ne signale aucune réaction de la part de Busiris comme s'il était aveuglé ou obstiné, incapable du moindre remords ou d'un retour en arrière.

<sup>16</sup> Il s'agit de Busiris. La Libye est approximativement assimilée à l'Égypte.

<sup>17</sup> Il n'y a pas de conclusion morale à la fin ; c'est au lecteur de la tirer. Lorsqu'on reçoit un avertissement du ciel, il faut se repentir et changer de vie. Busiris a été aveugle, et a été puni. Mais le proverbe dit : Jupiter aveugle ceux qu'il veut perdre. Sommes-nous vraiment libres ? On pourrait rattacher cette problématique à celle de la prédestination ; mais à l'époque, on ne connaissait sans doute pas bien les idées de Calvin. Cependant, cette idée venait peut-être de l'Antiquité (cf. le rôle de la *fortuna* qui se joue des calculs humains). Ce problème de la prédestination est trop complexe pour être abordé ici et il serait aventureux d'essayer de savoir ce que pouvait en penser Martin Thierry.

---

Nous assistons au châtement de Busiris et à un véritable renversement de situation. Busiris semblait d'abord être le protégé des dieux, avant d'être lâché par eux et de connaître une triste fin. Cette histoire semble illustrer les revirements spectaculaires de la fortune et les illusions cruelles dont se repaissent les hommes.

Busiris est un affreux sacrilège et à ce titre, il mérite d'être brûlé. Il est difficile de ne pas faire un rapprochement entre la situation de Busiris et celles des hérétiques relaps de l'époque de Martin Thierry, qui ont connu les flammes du bûcher et qui l' « auraient mérité ». Cette *silve* peut sonner comme un avertissement à Luther et à ses disciples (comme le chevalier Le Berquin) qui ne doivent pas se fier à leur bonne fortune, car, s'ils semblent échapper aux sanctions, ce n'est que temporaire et dans l'attente d'un châtement plus grand. En outre, la fin de la *silve* semble suggérer que la répression des hérétiques et leur mise à mort attireront des bénédictions sur le royaume ou sur l'Eglise, comme la mort de Busiris a mis fin à la période de sécheresse.

Busiris, étant roi d'Egypte, aurait dû avoir une pyramide comme tombeau, mais au lieu de cela, il n'a pas même pas de sépulture, puisque ses cendres sont emportées par le vent. Ce vent peut rappeler celui qui, au début de la *silve*, soufflait fortement et qui peut-être avait déraciné le chêne. Ce vent était peut-être un signe prémonitoire de la chute de Busiris et peut créer un effet de boucle, par sa présence au début et à la fin de l'histoire.

Sylvia tertia cui titulus est Policrates, ex qua cognoscitur ante obitum neminem dici posse foelicem.

- Musa, refer miseros fortunae erratilis actus,  
Atque, truces obitus leviori carmine pande.  
Haec est quae humanos violento conrotat ausu,  
Omnia pro voto efficiens, et cuncta gubernans.
- 5 Hactenus in promptu verum perpenditur, illa  
Lubrica stare nequit, nulla quoque lege movetur,  
Ac ratione caret ; cuius qui rhetia vitet  
Nemo erit, aestatis nam perfida decipit hamis,  
Melleaque infesto circumlita munera virus,
- 10 Concedit subito, et laetos largitur honores,  
Et modo divitias intenso porrigit haustu  
Prodiga. Vaeh celeri fallax detrudit ad ima  
Innocuos lapsu, siquidem sententia certa est.  
Dum maiore Numas lucet superare Neronas
- 15 Funestos numero, et protendere signa per orbem  
Condoleo, subitusque meos furor impetit artus  
Quod magis iniustos foveat temeraria, quodque  
Caeca praemat iustos, et vindice destruat ira.  
Ecce favet blando tibi nunc mitissima vultu
- 20 Fortuna es cunctis acceptus, nonne praecantem  
Auscultant facile primates ? Ocius ista  
Mutavit faciem. quis te vocitabit amicum  
Aut facto ostendet ? Ceu sit laudatus Orestes,  
Ceu sit Pirithous, ceu sit quem vexat inanis
- 25 Paupertas, crispa ingeminabit nare cachinnos.  
Transgredior limen [...]  
Vir fuit in Samiis quondam foelicior oris,  
Fortunatorum speculum, qui plurima signans,  
Philosophi proprium Thebani nomen habebat.
- 30 Dives opum, fastu elatus, terrisque superbus,  
Nec minus eximia natorum prole tumescens,  
Imperitans minimis, Deus alter, cogere montes  
Ex auro cupiens, qui secum talia volvit :  
« Subiiciar ne uni ? Ne unus mihi ferrea vincla
- 35 Mandabit, collumque praemet religamine stricto ?  
Cui palmam Nemesis donabo, nonne sinistri  
Ingruerit quicquam ? Tota dinoscere casum  
Mente rei enitar, faciam incredibile multis  
Circumseptum auro vesanis nempe pyropum
- 40 Littoribus credam, adversum sensisse benigna  
Iudicer in vita, et sortes habuisse malignas.  
Quid statis resides ? Propero certate ministri  
Cuncta parare gradu, iuvat hinc discedere, et alta  
Aequora concretis fluitantia visere spumis.
- 45 Arcanum videam, et secreto pectore tutum  
Contineam ! Purgate moras ! » Velocior Euro,

Spumantem conscendit equum, et per devia cursus  
Accelerat, turbaeque leves comitantur euntem.  
Hic prior ante omneis tumidis allabitur undis.  
50 Stimulum, et in medios valido conamine fluctus  
Proiicit, exultansque redit. Lautissima caupo  
Instruit excellens convivium, denique iactum  
Praesentat lapidem, referens in viscere piscis  
Inventum, at postquam Baccheos ille liquores  
55 Largius exhausit princeps, miranda profatur :  
« Decantate viri, socii gaudete potentes,  
Et quoscunque alios supero foelicibus annis,  
Innumeris opibus, probitate, insignibus armis,  
Urbibus, et castris, claris virtutibus, ultra  
60 Caeliferos axes rutilantiaque astra locandus.  
Sed vetat horrendis mors effera cincta pharetris  
Corporea indutum conscendere sidera mole.  
En tacitis facienda gero penetralibus, aere  
Componam tumulum ingenti, gemmisque decoris  
65 Ornabo, ut meritis etiam defunctus honorer  
Cultibus, et superis requiescat sedibus umbra. »  
Interea afflatu tenui morientis ad instar  
Suspirans volitat praeco, et decumbit in aula  
Suffulta ingenti populo, paulumque resumptis  
70 Viribus exclamat : « Proceres defendite vestros  
Et vestras munite domos, servate penates,  
Inferos vestris prohibete a finibus hostes,  
Cingite vos telis, enses vibrare, ferocis  
Praefectus Darii insultans populatur agellos,  
75 Incenditque arces, et fortia castra, quid inde ?  
Narrabo oppressus, ferro devastat et igni  
Omnia, luctificis reboat plangoribus aether  
Compitaque implentur gemitu, violenta mariti  
Funera collachrymat coniunx, viduata peremptam  
80 Deplorat natam, virgo stupratur, inulta  
Crimina patrantur, furibundus furta Procestes  
Tristia committit, ( breviter ) vis impia regnat. »  
Protinus audito dominus sermone labascit  
Pallescens vultu, et trepidanti pectore friget.  
85 Nescius an fugiat, vel congregiatur, et optet,  
Aut saltem iunctis pacem componere dextris  
Nutantem retinent varia argumenta, resultat  
Attamen haec ratio saevis decedere in armis  
Quam se retro pedem manifesto ostendere tergo.  
90 Expectet quanvis aliud, credatque potiri  
Hoste triumphato, et celebres producere lauros  
Cogitet, ac certo instaret victoria Marte,  
Et Nemesim ancipitem propriis constringeret ulnis,  
At voto illus, pedicasque expertus easdem,

- 95 Finit extremos ( quando suspensus adhaesit  
Excelsis pinnis ) miserando funere flatus.  
Unde repercussos contingam pollice nervos ?

Troisième sylve intitulée *Polycrate*<sup>1</sup>, qui nous apprend que personne, avant sa mort, ne peut être déclaré heureux.

Relate, ô Muse, les tristes coups du sort versatile,  
Et montre, dans un modeste poème, des morts cruelles.  
C'est le sort qui, avec audace et brutalité, fait basculer la vie des humains,  
Réalisant tout selon son désir et gouvernant toutes choses.

- 5 Mais jusqu'ici, cela ne fait pas de doute,  
Cette force mobile ne peut se fixer, elle n'est, de plus, mue par aucune loi,  
Et ne suit aucun plan. Il n'est personne qui puisse échapper à ses filets.  
En effet, la perfide nous trompe en utilisant les hameçons de l'été,  
Et elle accorde soudainement des présents enrobés de miel, poison pour celui  
10 Auquel elle veut nuire, elle prodigue avec profusion des honneurs qui rendent heureux,  
Et parfois, elle offre généreusement des richesses en les puisant incessamment.

---

<sup>1</sup> L'histoire de Polycrate est racontée assez longuement par Hérodote au livre III de *l'Enquête*. Après avoir pris le pouvoir par la force, Polycrate devint tyran de Samos de 535 environ à 522 av. J-C. Il fit de son île l'une des plus puissantes cités du monde égéen, notamment par des conquêtes qui impressionnèrent ses contemporains : « sa puissance s'accrut en peu de temps et fit parler d'elle en Ionie et dans le reste de la Grèce, car la fortune lui souriait partout où il portait ses armes » (Hérodote / Thucydide, *Œuvres complètes*, traduction de A. Bargaet, Gallimard, Pléiade, 1964, p.236). Amasis notamment, le roi égyptien, alors « allié » de Polycrate fut tellement impressionné par la chance qui caractérisait ce dernier qu'il s'en inquiéta, pressentant un malheur final proportionnel au bonheur passé. Il lui envoya donc cette lettre de conseil : « Il est agréable d'apprendre les succès d'un ami et d'un hôte, mais cette trop grande félicité ne me plaît pas, car je connais trop la jalousie des dieux. Je souhaite presque, pour moi-même et pour tous ceux qui me sont chers, voir alterner le succès et l'échec et vivre jusqu'au bout dans ces vicissitudes, plutôt que d'obtenir un bonheur sans mélange. Car il n'est homme, à ma connaissance, qui n'ait eu en fin de compte une mort misérable, dans une débâcle totale, quand la fortune lui avait trop constamment souri. Suis donc mon conseil et, pour compenser ton bonheur, fais ce que je vais te dire : cherche l'objet qui t'est le plus précieux, celui dont la perte sera la plus cruelle à ton cœur, et jette-le loin de toi, qu'il ne réapparaisse plus jamais aux yeux des hommes. Si plus tard la fortune te favorise encore sans mêler de revers à ses dons, sers-toi du remède que je te propose. »

Polycrate suivit le conseil et choisit de sacrifier son sceau qui était constitué d'une « émeraude enchâssée dans un anneau d'or » (*Op. cit.*, p.237). Il prit un bateau, gagna la haute mer et y jeta son anneau, ce qui lui fit beaucoup de peine par la suite. Mais quelques jours après, un pêcheur captura un énorme poisson. Il était si beau que son propriétaire décida de l'offrir à son prince Polycrate pour se faire bien voir de lui. « Or, en ouvrant le poisson, les serviteurs trouvèrent dans son ventre l'anneau de Polycrate » (*Op. cit.*, p.237) et ils le lui apportèrent. Stupéfait, ce dernier prévint Amasis de cette nouvelle chance qui lui venait. Amasis alors, pour ne pas être solidaire du malheur qu'il jugeait inéluctable pour son « ami » Polycrate, lui déclara la guerre.

Plus loin, Hérodote raconte la mort de Polycrate. D'abord, ce qu'il est intéressant de noter, c'est qu'un certain Oroïtès, gouverneur de Sardes, décide un jour, pour une raison présentée comme assez futile, de tuer Polycrate (il est cependant vraisemblable qu'il ait voulu s'emparer de Samos) : « Cet homme conçut un projet parfaitement inique : sans avoir jamais été offensé, en actes ou en paroles, par le Samien Polycrate, sans même l'avoir jamais vu, il voulut s'emparer de sa personne et le faire mourir. » (*Op. cit.*, p.270). Sa raison de commettre cet assassinat, c'est soit qu'il ait été vexé qu'on lui ait reproché un jour de n'avoir pas conquis l'île de Samos pour le roi de Perse, soit parce que Polycrate aurait un jour manifesté de l'indifférence au héraut que lui avait envoyé Oroïtès. Recourant à la ruse, ce dernier proposa une alliance à Polycrate qui se rendit auprès de lui, en dépit des avertissements de sa fille qui le suppliait de ne pas y aller : « ... Polycrate se disposait à partir, sans tenir compte non plus d'un songe que sa fille avait eu : elle avait cru voir son père suspendu dans les airs, lavé par Zeus et oint par le Soleil. Cette vision lui fit chercher par tous les moyens à empêcher son père d'aller chez Oroïtès ». (*Op. cit.*, p.271). « Arrivé à Magnésie [c'est que vivait Oroïtès], Polycrate y trouva une fin misérable, indigne et de lui et de ses ambitions, car pas un des tyrans grecs, sauf les tyrans de Syracuse, ne peut lui être comparé en magnificence. Oroïtès le fit mourir d'une mort dont il vaut mieux ne rien dire, et fit suspendre son corps à un poteau. [...] Polycrate, suspendu dans les airs, subit tout ce qu'annonçait le songe de sa fille, lavé par Zeus lorsqu'il pleuvait, oint par le Soleil des humeurs qui suintaient de son corps. » (*Op. cit.*, p.272).

Mais malheureusement, désireuse de tromper, elle précipite dans les profondeurs  
Des innocents qu'elle fait chuter prestement, puisque la sentence s'appliquera  
Infailliblement. Dans la mesure où est clair que les Néron cruels surpassent en nombre  
15 les Numa<sup>2</sup>, et qu'ils déploient leurs étendards dans le monde,  
Je souffre comme les autres et une fureur soudaine assaille mes membres,  
Parce que, me semble-t-il, la fortune, dans son irréflexion, favorise les hommes injustes,  
Et que, dans son aveuglement, elle accable les hommes justes<sup>3</sup> et elle les écrase dans  
Sa colère vengeresse. Et voici que maintenant, la très douce fortune te favorise  
20 En te montrant un visage engageant. Tu es alors accueilli par tout le monde.  
N'est-il pas vrai que les puissants obéissent à tes prières ?  
Elle a, la vilaine, vite fait de changer de visage. Qui continuera à t'appeler « mon ami » ?  
Ou qui te le prouvera par des actes ? Qu'il s'agisse d'Oreste<sup>4</sup> qu'on loue,  
Ou de Pirithoüs<sup>5</sup>, ou de celui que tourmente  
25 La pauvreté indigente, elle redoublera ses rires en fronçant son nez<sup>6</sup>.  
Je franchis le seuil<sup>7</sup>. [...]

Dans la région de Samos, il y eut autrefois un homme<sup>8</sup> trop heureux,  
Le symbole<sup>9</sup> des gens heureux, qui utilisait un très grand nombre de cachets,

---

<sup>2</sup> Numa est le second roi de Rome, apprécié pour son amour de la paix et pour son sens religieux. Il s'oppose à Néron, en tant que symbole du bon gouvernant et de l'homme pieux. Néron est un empereur romain. Il est devenu le symbole du tyran et des ennemis de Dieu.

<sup>3</sup> Ces réflexions sur l'inconstance de la fortune sont courantes, mais les plaintes provoquées par le spectacle de l'accablement des justes et de l'ingratitude des amis sont probablement inspirées de Boèce, qui emprisonné et dans l'attente de la mort, se désole d'être si mal récompensé de ses efforts pour le bien et la vérité et s'étonne que personne, parmi ses obligés, ne vienne le secourir, ou du moins le soutenir : « La fortune inconstante fait tout sur la terre au gré de son caprice. L'innocence y souffre la peine qui n'est due qu'au crime, et le crime, placé sur le trône, foule aux pieds la vertu qui, tremblante, se cache dans les ténèbres, désolée de voir le juste puni pour le coupable. Les scélérats font ainsi impunément tout ce qui leur plaît... » (Boèce, *Consolation de la philosophie*, traduction de Léon Colesse, Editions Slatkine Genève, 1994, Fleuron, Livre II p. 44-45).

<sup>4</sup> Oreste est le fils d'Agamemnon et de Clytemnestre. Il est surtout connu pour avoir tué sa mère ainsi que son amant, pour venger son père. Mais il est également connu pour son amitié profonde et solide avec Pylade (Sophocle, *Electre*).

<sup>5</sup> Pirithoüs est l'ami de Thésée. Leur amitié est si forte que ce dernier acceptera de l'accompagner dans les enfers. Plutarque raconte la naissance de leur amitié (*Vie de Thésée*, XXX).

<sup>6</sup> Martin Thierry traite pour commencer de la fortune qui gouverne les hommes. On pourrait l'opposer à la Providence divine, car elle est inconstante, mobile, elle n'obéit à aucune loi. Elle est par essence trompeuse (lignes 12, 19-22). On ne doit pas se fier à elle. Elle est étrangère à toute morale : elle frappe durement les innocents (l.12-13) et elle est même immorale dans son aveuglement (l. 17-19). Elle se moque même des gens.

<sup>7</sup> Par cette formule, le poète nous indique que son introduction est terminée. Martin Thierry a l'habitude d'indiquer son plan par des phrases repères ; c'est une précaution que prennent les orateurs (Martin Thierry est également avocat).

<sup>8</sup> Au vers 28 seulement, Martin Thierry se lance dans la narration. Il souligne d'emblée le grand bonheur de Polycrate (l'expression *fortunatorum speculum*, « miroir » des gens heureux, signifie qu'il est le modèle, le représentant le plus accompli des gens heureux) et donne ensuite deux précisions qui peuvent sembler anecdotiques. D'abord, il dispose d'un très grand nombre de cachets (qui *plurima signans*, vers 29). Cette expression sert probablement à montrer, qu'en plus d'être heureux, cet homme avait une influence politique considérable, puisqu'il décidait de beaucoup de choses, dans des domaines variés (d'ailleurs, le nom Polycrate signifie que son pouvoir est étendu). C'est peut-être aussi une sorte d'anticipation sur la suite, puisque, d'après Hérodote, c'est précisément un sceau, son préféré, qu'il va sacrifier. Quant au philosophe qui a le même nom que lui (*Philosophi proprium Thebani nomen habebat*, vers 30), il s'agit probablement de Cratès, un philosophe cynique et thébain, disciple de Diogène et qui a vécu aux IV et III<sup>e</sup> siècles av. J.-C. Le nom n'est pas tout à fait le même et on peut se demander pourquoi Martin Thierry a voulu rapprocher les

- Et qui avait le nom propre d'un philosophe thébain.
- 30 Riche de biens, rendu fier par son faste, tirant orgueil de ses terres,  
Il ne se glorifiait pas moins de la postérité incroyable de ses enfants,  
Il commandait aux plus petits, il était un autre dieu, désirant rassembler  
Des montagnes d'or, il roulait dans sa tête ce genre de pensées :  
« Serais-je soumis à une seule personne ? Est-ce qu'une seule personne me chargera
- 35 De chaînes en fer ? M'enserrera-t-on le cou d'un lien serré ? A qui donnerai-je  
La palme de Némésis, un événement fâcheux ne va-t-il pas s'abattre sur moi ?  
Je m'efforcerais, en y employant toute ma réflexion, d'entrevoir la chute des affaires.  
Je ferai un acte incroyable<sup>10</sup> qui suscitera l'étonnement de beaucoup  
Je confierai, n'en doutez-pas, un pyrope<sup>11</sup> recouvert d'or aux rivages déchaînés,
- 40 Pour qu'on dise de moi que j'ai connu l'adversité dans une vie  
Qui m'est pourtant bienveillante, et que j'ai affronté de cruels coups du sort.  
Pourquoi, mes serviteurs, restez-vous assis<sup>12</sup> ? Rivalisez d'efforts

---

deux personnes. La réponse que l'on peut apporter est que Cratès est l'exact opposé de Polycrate, car il méprise les richesses et les honneurs autant que Polycrate les accumule. Ils n'auraient donc que le nom en commun et Martin Thierry voudrait faire un petit jeu de mots pour souligner la richesse de Polycrate et, peut-être aussi, montrer sa propre culture. Lucien, dans le *Dialogue des Morts*, le fait intervenir pour relater une histoire d'héritiers qui comptaient bien attirer à eux la plus grande part, mais les événements, différents de ce qu'ils avaient prévu, avaient déjoué leurs plans. Lucien en fait donc quelque chose de tout à fait conscient des caprices de la fortune et de l'imprévisibilité de l'avenir. Et c'est peut-être un autre point d'opposition entre les deux personnes qui diffèrent en tout, hormis sur le nom.

Le passage suivant, allant du vers 31 à 34, est intéressant car le poète couvre Polycrate de défauts et rend donc le personnage peu sympathique et digne d'un châtement : il est orgueilleux (*superbus*, v. 31, *elatus*, v. 31, *tumescens*, v. 32) au point de se prendre peut-être pour un dieu (*deus alter*, vers 33) et il est cupide (*ex auro cupiens*, v. 34). Il se pose néanmoins des questions de lui-même. Martin Thierry simplifie l'histoire racontée par Hérodote, et supprime le personnage d'Amasis qui était à l'origine de ce questionnement. Polycrate se demande, en gros, s'il connaîtra un jour un revers, s'il sera soumis à quelqu'un, s'il sera mis à mort, pendu ou étranglé : *Subiiciarne uni ? Ne unus mihi ferrea vincla / Mandabit, collumque praemet religamine stricto ?* (v. 35 et 36) Cette dernière interrogation est une sorte d'anticipation ou de pressentiment de ce qui va lui arriver. Il est difficile de dire s'il a peur ou si, dans son hybris, il cherche à braver le destin ou à tester sa propre toute-puissance. Némésis est la déesse de la justice distributive qui donne à chacun le lot qu'il mérite. Elle est souvent assimilée à Adrastée qui punit, entre autres, l'hybris. Polycrate se demande donc, et peut-être avec inquiétude, qui sera l'instrument de Némésis pour le rabaisser.

<sup>9</sup> Le miroir, c'est en fait l'image que reflète le miroir.

<sup>10</sup> Polycrate veut alors (à partir du vers 39) faire un test pour voir si la fortune lui est indéfectiblement favorable ou plus probablement, pour se conformer davantage à l'esprit de l'histoire racontée par Hérodote, il veut s'infliger une lourde perte pour se causer du chagrin et ainsi détourner de lui les traits de Némésis. Nous pensons en effet qu'il ne cherche pas tant à agir sur l'opinion publique des hommes que sur le jugement de Némésis, car c'est d'elle qu'il a peur.

<sup>11</sup> Le pyrope est un alliage de cuivre et d'or.

<sup>12</sup> Polycrate presse ses serviteurs pour qu'ils préparent les chevaux : *Quid statis resides ? Propero certate ministri/ Cuncta parare gradu...*, vers 43 et 44). Dans ce passage, Polycrate agit certes comme quelqu'un qui a l'habitude d'être obéi promptement, mais son empressement révèle également son impatience et son grand désir de connaître l'attitude du destin à son égard. Ce qui importe pour lui, ce n'est pas tant de se débarrasser de l'objet précieux pour se prémunir contre le sort que de connaître les secrets de la Fortune. C'est ce que semble indiquer le vers 46, avec ses subjonctifs de souhait *Arcanum videam, et secreto pectore tutum/ Contineam*. Le tyran de Samos veut percer les secrets de la fortune à son endroit. Son impatience se manifeste par le fait qu'il est plus rapide que l'Eurus, un vent du sud-ouest, mettant son cheval à rude épreuve (*spumantem...equum*, vers 48) et qu'il arrive le premier. On remarque que Martin Thierry ne suit pas exactement l'histoire d'Hérodote, puisque Polycrate ne prend pas un bateau pour jeter à la mer son pyrope (certainement, une pierre précieuse d'une couleur qui tire sur le rouge), mais un cheval. Ce qui étonne un peu, c'est que Polycrate, au lieu d'être affligé par sa perte volontaire, comme c'était son but au départ, exulte de joie : *exultansque redit* (vers 52). C'est aussi une différence notable avec le récit d'Hérodote. Ce bonheur

Pour tout préparer d'un pas rapide, <car> il me plaît de partir d'ici  
Et d'aller voir la haute mer dont l'écoulement produit de l'écume,  
45 Que je voie le mystère ! Et que je l'enferme, en sûreté, au fond de mon cœur !  
Bannissez tout retard ! » Plus rapide que l'Eurus,  
Il monte sur son cheval écumant et il accélère sa course par des raccourcis,  
Des troupes légères l'accompagnent dans son déplacement.  
C'est lui le premier qui arrive, avant tous les autres, au niveau de la mer démontée,  
50 Et, faisant un effort vigoureux, il jette l'objet de son tourment au milieu des flots,  
Et il revient exultant de joie . Un excellent aubergiste  
Lui dresse une table raffinée et finit par lui rapporter et lui offrir  
La pierre qu'il avait jetée et qui avait été découverte dans les entrailles d'un poisson,  
Mais après que ce grand prince eut bu en grande quantité le breuvage de Bacchus,  
55 Il prononce des paroles étonnantes :  
« Hommes chantez sans vous arrêter, mes puissants compagnons, réjouissez-vous,  
Et vous tous que je surpasse par mes années heureuses,  
Par mes richesses innombrables, par mon honnêteté, par mes armes incomparables  
Par mes villes et par mes camps, par mes vertus éclatantes  
60 Moi qui dois être placé au-dessus de la voûte céleste et des astres brillants.  
Mais la mort cruelle, ceinte de carquois terrifiants,  
M'interdit, moi qui suis enveloppé d'une masse de chair, d'escalader les astres.  
Voici que je vaque à mon devoir, à l'intérieur de mon palais, dans le plus grand secret  
Je ferai construire un tombeau fait d'une grande quantité d'airain  
65 Je l'ornerai de pierres précieuses d'une grande beauté, afin que même mort, je sois honoré  
Par des soins mérités et afin que mon ombre repose dans les demeures supérieures. »  
Au même moment<sup>13</sup>, respirant d'un souffle faible, comme celui d'un mourant,

---

vient certainement du fait qu'il se croit désormais à l'abri des coups du sort et que cette joie surpasse sa tristesse d'avoir renoncé à son pyrope.

Le poète, peut-être gagné lui aussi par l'empressement de Polycrate, mène rapidement son récit. Il en vient tout de suite à la découverte du pyrope dans les entrailles d'un poisson. Il ne cherche pas à créer du suspense ni à faire sentir la surprise de Polycrate. Autre différence avec Hérodote, ce n'est pas son propre cuisinier qui lui prépare le poisson que lui a confié un pêcheur, mais c'est un aubergiste. Cela laisse à penser que Polycrate était encore sur le chemin du retour ou que cet événement a eu lieu bien plus tard, dans d'autres circonstances. Nous ne disposons pas d'une chronologie précise. La réaction de Polycrate n'est pas la stupeur, ni la contrariété, ni la peur, ni même la perplexité, mais le triomphe, semble-t-il, car il déborde d'orgueil, se voyant si bien servi par la Fortune. Son hybris atteint alors un tel point, qu'il se prend non seulement pour le plus grand des hommes (*Et quoscunque alios supero foelicibus annis*, vers 58), mais aussi qu'il estime avoir sa place parmi les dieux (*ultra/ Caeliferos axes rutilantiaque astra*, vers 60 et 61), avant de reconnaître qu'il est néanmoins mortel (*corporea indutum... mole*, vers 63). Cette dernière considération le conduit à vouloir se faire construire un riche tombeau.

<sup>13</sup> Aussitôt, un messager affolé et hors d'haleine arrive. Cette soudaineté est l'image de la brutalité et la rapidité des coups du sort que le poète avait énoncés au début de la *silve*. Il vient annoncer l'attaque dévastatrice des troupes perses de Darius que mène Oïrotès qui n'est nommé que par la périphrase « *praefectus Darii* » (vers 75). Nous avons alors sur quelques vers une description particulièrement pathétique des horreurs de la guerre dans laquelle on perçoit la souffrance des hommes, notamment à partir du vers 79. Le deuil est partout et les pleurs résonnent jusqu'au ciel. Ces soldats sans foi ni loi, qui violent et tuent sont représentés par Procuste, un brigand qui tuait cruellement les voyageurs et qui a été lui-même tué par Thésée. Ce passage dramatique fait peut-être écho aux guerres qui ravagent la France et que Martin Thierry a peut-être connues personnellement.

Cette fois, à l'annonce de l'agression perse, le poète prend le temps de décrire un peu plus longuement ce que ressent Polycrate. Ce dernier perd soudainement son assurance (*labascit*, vers 84) et sa confiance dans sa bonne étoile, il prend peur (*palescens...trepidanti pectore*, vers 85) et se trouve désemparé (*nescius an...*, vers 86). C'est un retournement de fortune auquel il n'était pas préparé. Dans le récit d'Hérodote, Polycrate,

Un héraut arrive en toute hâte et tombe au milieu de la cour  
Envahie d'une foule immense, et après avoir quelque peu  
70 Repris ses forces, il s'exclame : « Défendez vos chefs,  
Et protégez vos maisons, sauvez vos pénates  
Ecartez de vos frontières les ennemis agressifs,  
Munissez-vous de vos armes de trait, dégainez vos épées,  
Le chef des forces de l'indomptable Darius attaque et dévaste notre petit territoire  
75 Et il met le feu dans nos citadelles et dans nos camps pourtant puissants. Que dire ensuite ?  
Je raconterai ses attaques, il saccage tout par le fer et par le feu,  
Le ciel retentit des douloureux cris de deuil,  
Les carrefours sont remplis de gémissements,  
L'épouse verse des larmes sur la mort violente de son mari,  
80 Celle qui vient de perdre son mari s'afflige de la mort de sa fille, la jeune vierge est violée,  
Des crimes sont perpétrés impunément, plein de fureur, Procuste commet dans le secret  
Des turpitudes déplorables, et pour faire bref, la violence impie règne partout. »  
A ce discours, aussitôt, le maître se sent chancelant,  
Son visage pâlit et il est pris d'un frisson dans cœur tremblant.  
85 Il ne sait s'il doit fuir ou attaquer ou du moins espérer aussi  
Conclure une paix en joignant sa main droite avec celle de son ennemi.  
Des arguments multiples et contraires le retiennent dans son indécision,  
Cependant, le plan suivant prévaut : il vaut mieux mourir dans la violence des armes  
Plutôt que de tourner les talons en fuyant ostensiblement.  
90 Il eut beau attendre autre chose et imaginer s'emparer de son ennemi après l'avoir vaincu  
Et bien qu'il eût songé à faire paraître devant lui des lauriers en grand nombre  
Et La victoire eut beau s'approcher au terme d'un combat inévitable,  
Et il eut beau étreindre, dans ses propres bras, une Némésis imprévisible,  
Il fut cependant trompé dans son désir et ayant reçu les mêmes entraves aux pieds<sup>14</sup>,  
95 Il exhala son dernier souffle (puisqu'il fut attaché,  
Suspendu par des ailes qui l'élevaient) dans une mort malheureuse.  
Dois-je en venir à son corps, condamné par un mouvement de pouce?

---

trop confiant, est victime d'un piège et d'une trahison. Ici, ce sont surtout les événements qui lui sont contraires. Comme il n'a jamais connu l'adversité, il est perplexe, hésitant entre l'affrontement, la négociation ou la fuite. On aurait pu penser que sa réussite constante et sa chance lui auraient, soit amolli le caractère, soit donné confiance pour surmonter cette épreuve. En fait, Polycrate, dans un premier temps (dans les vers 89 et 90), nous surprend doublement. D'abord, il adopte une attitude noble, puisqu'il préfère mourir avec les honneurs plutôt que de fuir honteusement. Ensuite, il agit en désespéré car il envisage plutôt la mort. Mais dans un deuxième temps, il apparaît plus conforme à ce qu'il a toujours été. Il croit en sa victoire, habitué qu'il est à réussir tout ce qu'il entreprend. Mais de façon rapide et concise, pour peut-être mieux faire sentir la brutalité et la soudaineté des coups de la fortune, le poète indique qu'il est capturé et qu'il meurt de façon misérable. Comme Hérodote, il ne précise pas le type de mort qu'on lui fait subir. Il ajoute simplement, de façon un peu imagée, une circonstance que l'on trouve aussi chez Hérodote : *suspensus adhaesit/Excelsis pinnis*, vers 96 et 97. Il est élevé dans les airs (c'est ce que suggèrent les ailes) car il est accroché à un poteau, c'est-à-dire que son corps est empalé pour être exposé aux intempéries et au regard de tous. Les ailes rappellent évidemment le songe prémonitoire de la fille de Polycrate, puisque ce dernier semblait voler dans les airs. Mais Martin Thierry ne le mentionne pas, de façon explicite du moins (il laisse aux lecteurs cultivés le soin de comprendre et ce passage est peut-être un signe de plus que l'auteur s'adresse à un public particulièrement cultivé, non seulement capable de comprendre le latin, mais d'élucider les allusions).

<sup>14</sup> On aurait plutôt tendance à dire : « ayant même reçu des entraves aux pieds ». Martin Thierry semble, ailleurs aussi, confondre les emplois de *idem* et *ipse*.

*Silves, Polycrate* (traduction)

*On pourrait croire la silve terminée avec la mort de Polycrate, mais le poète reprend, de façon étonnante, le récit de la fin, sans rien ajouter de substantiel, hormis qu'il a été pendu. Cette double fin est peut-être le signe que la silve a été réécrite pour la rapprocher de la chute puis de la pendaison de Jacques de Beaune (le 12 août 1527), événements qui ont beaucoup marqué Martin Thierry et qui illustrent bien l'idée qu'il est impossible de se prononcer sur le bonheur ou le malheur d'une personne avant sa mort, réflexion développée notamment par Cicéron dans le *De Finibus* (III, 75-76).*

Sylva quarta cui titulus est LAYS, ex qua perpenduntur imprudentium mulierum vota inania.

- Egressus rutilo Cyllenius axe, Tonantis  
Horrida iussa ferens, nudo truncaverat ense  
Custodem Inachidos, necdum Iunonis ob iram  
Praepetibus pennis ausus caelestia regna  
5 Tendere. Mutarat Battum, dissolverat arctis  
Carceribus Martem, religasse Promethea saxo  
Caucaseo, et puerum infanda genuisse sorore  
Gaudebat, solum terreno laetus amore,  
Non ideo laetus memorans quod sede paterna  
10 Iam privaretur, velox sed, ut ante solebat,  
Forsitan aethereos orbis Iunone quieta  
Et miti peteret, ceu forte extruderet imis  
Cordibus inductam sumpta ratione phrenesim.  
Praecipiti gressu migrarat ad alta Corinthi  
15 Atria praesertim formosae Laydos aedes,  
Tedia adempturus, nec non visurus amicae  
Illecebras, gestusque novos, oculosque procaces.  
Divina humano celarat numina vultu.  
Constitit antefores palmisque excussit apertis  
20 Hostia, mox facto Thais blandissima pulsu,  
Laydis unanimi nuper consortia voto  
Nacta, suo nato elingui decorata, repente  
Accessit, subiti tactus causamque rogata,  
Edixit praebere aditum si lucra referrat  
25 Aurea, si nullis onerentur brachia nummis  
Et vacuata manus nullo circumsonet aere  
Clauderet introitum veluti sat notior esset  
Non defraudato vulgata paroemia sensu,  
Valva patet Creso vilique occluditur Iro.  
30 Postremum reticente Deo, portisque reclusis,  
Intravere domum [...]  
[...] Lays sic ore loquuta est :  
« Singula nonne vides obiecta insignia menti ?  
Plurima capture, paucis contentus adesto,  
35 Aut nummos tribuas, aut vento terga fugaci.  
Vilia condones, placuit tumefacta crumena  
Et pulchro exornata auro prolongat in horas  
Gaudia praesentes praesentibus aucta talentis.  
Quod si nihil habeas furuis maculata tenebris,  
40 Tecta replebuntur nullo circumflua risu.  
Sed tristi merore graves plangemus abunde  
Ut tibi narratu intentum brevior liquescat,  
Neve moraturae in scopulo frustremur hiantes  
Longaevis spebus ( quae hominum fidutia vana est ).  
45 Nostra coronato frigescunt limina Codro.

- [...] Pone furorem,  
Vesanumque odium, maturos sistere passus  
Digneris, teque aspectu ne subtrahe nostro.  
Si malesana fames, et languida corpora vexet  
50 Dira sitis, dapibus ventrem satiabis amoenis,  
Et Baccho veteri irrorabis guttura sicca,  
Aut si tranquilla tentet refovere quiete  
Membra sopor, siquidem thalamus defessa tenebit  
Sardanapaliacus. Dicta<sup>1</sup> caducifer audit  
55 Fronte serenata, visusque accumbere mensae,  
Deglubit summa placidissima munera fauce,  
Et Bacchi, et Cereris pariter lucentibus astris,  
Depulso Phoebos, iucunda stertere nocte  
Creditus indulsit somno. [...]  
60 Altera avet videat festino tempore natum  
Barbatum, precibus exardens altera quaerit  
Tangentem sequier dextra contactu potenti.  
Annuit interpres superum, tandem evolat [...]  
[...] Mirabile visu,  
65 Vagit et ora movet resonis clamoribus infans  
Barbatus, cumque id querulo pulcherrima Lays  
Irridet labro, validoque canore remugit,  
Implevit nares praeter spem foetidus humor.  
Mungere quae cupiens tutoque abstergere vultu  
70 Protraxit nasum apprehensum, quotiesque trahebat,  
Tendebat toties iteratis tractibus auctum...

FINIS

FORTUNAE DOMITRIX FORTES LEVAT INCLITA VIRTUS.

75

---

<sup>1</sup> Nous avons remplacé *dictis* par *dicta* qui s'imposait davantage.

Quatrième sylve intitulée Lays dans laquelle les vains désirs des femmes sottes sont examinés avec soin<sup>1</sup>.

Le Cyllénien<sup>2</sup> était sorti du ciel lumineux,  
Chargé d'accomplir les ordres terribles du Tonnant ; de son épée dégainée,  
Il avait tué le gardien de la fille d'Inachus<sup>3</sup>, et à cause de la colère de Junon,  
Il n'osait pas encore, de ses ailes rapides, rejoindre les royaumes célestes<sup>4</sup>.  
5 Il avait métamorphosé Battus<sup>5</sup>, il avait délivré Mars<sup>6</sup> de sa prison étroite,  
Il se réjouissait d'avoir attaché Prométhée<sup>7</sup> au rocher du Caucase,

---

<sup>1</sup> La quatrième et dernière silve se propose de considérer et de critiquer l'irréflexion des vœux que formulent certaines femmes manquant de prudence. La formulation de ces vœux révèlent la frivolité et peut-être même l'incongruité de leurs désirs. Par manque d'intelligence, elles se trompent dans leurs aspirations. Avec cette silve, nous sommes assez clairement dans la fable. D'ailleurs, l'histoire rappelle un fabliau du Moyen Age : le boudin au bout du nez, avec l'Enchanteur Merlin qui accorde trois vœux. Martin Thierry se fait léger, piquant et ironique. L'idée de la stupidité des vœux formulés par la plupart des humains est peut-être tirée de la satire X (v. 1 à 50) de Juvénal. En effet, le poète latin se désole que les hommes ne sachent pas faire la différence entre les vrais et les faux biens ; puis il donne toute une série d'exemples de vœux exaucés qui se sont révélés funestes pour leurs bénéficiaires. Parmi ces vaines aspirations se trouvent en bonne place le désir de richesses : *prima fere vota et cunctis notissima templis / divitiae, crescant ut opes...* (v. 23-24) « Le vœu primordial, celui qu'entendent le plus ordinairement les temples, c'est que nos richesses, nos ressources s'accroissent... » (traduction de Pierre de Labriolle et de François Villeneuve, corrigée par J. Gérard, CUF). Le ton de la silve, volontiers moqueur, vient peut-être lui aussi de Juvénal qui, tenté de s'affliger gravement de ce travers humain, fait le choix plus facile d'en rire, à la suite de Démocrite : « N'approuvez-vous pas, dès lors, ces deux sages, dont l'un riait chaque fois qu'il mettait le pied hors de chez lui, tandis que l'autre docteur pleurait au contraire ? Mais la censure sévère de l'éclat de rire est à la portée de tout le monde ; on se demande par contre où les yeux d'Héraclite trouvaient cette abondance de larmes. Un rire perpétuel secouait les poumons de Démocrite » (Satire X, v. 28-34).

<sup>2</sup> Il s'agit de Mercure appelé ainsi parce qu'il est sur le mont Cyllène, situé en Arcadie (Ovide, *Métamorphoses*, XIV, 291).

<sup>3</sup> Martin Thierry fait référence à l'histoire de Io, enlevée par Jupiter amoureux d'elle, à sa métamorphose en génisse, provoquée par le dieu ravisseur pour la dérober aux regards de Junon sa femme soupçonneuse et sa surveillance par Argus, une fois que Junon eut obtenu de son mari qu'il lui offre cette belle génisse. Les mésaventures de Io sont racontées par Ovide (*Métamorphoses*, I, 568 à 688). Inachus est un dieu fleuve, le père de Io qui se trouve en proie à une grande affliction quand il apprend que sa fille a disparu (*Métamorphoses*, I, 583). C'est en effet Mercure qui fut chargé par Jupiter d'endormir Argus que ses cent yeux rendaient constamment vigilant.

<sup>4</sup> Cette exclusion de l'Olympe due à la colère de Junon trouve un écho dans l'épigramme (n°52) *In Mercurium*. Certes, dans cette épigramme, la situation est inversée car le poète reproche au dieu de ne pas sortir de l'Olympe, mais aussitôt il l'avertit que cette céleste demeure n'est pas faite pour lui, car tous les dieux, et surtout Junon, lui en veulent et sont prêts à le brutaliser.

<sup>5</sup> Battus est le vieil homme qui surprit Mercure en train de voler les vaches d'Apollon : *Senserat hoc furtum, nemo, nisi natus in illo / Rure senex, Battum vicinia tota vocabat* (*Métamorphoses*, II, 688). Le voleur obtint du témoin la promesse qu'il ne dirait rien, mais pour éprouver la parole du vieillard, Mercure prit d'autres apparences et questionna Battus qui s'empressa de trahir Mercure. Pour le punir de son parjure, il le changea en pierre, ce à quoi fait référence le vers : [...]*perjuraque pectora vertit / In durum silicem qui nunc quoque dicitur Index* (*Métamorphoses*, II, 706 et 707).

<sup>6</sup> Dieu de la guerre. Le poète fait allusion à son emprisonnement dans une jarre par les Aloades et à sa libération, dans un triste état, par Hermès. Cette honteuse mésaventure du dieu de la guerre est évoquée par la déesse Dioné qui rappelle quelques souffrances subies par des dieux (*Iliade*, V, 380 et suiv.)

<sup>7</sup> Prométhée est le titan qui avait aidé Zeus à détrôner Cronos et qui, pour avoir volé le feu au profit des humains, fut condamné à être attaché au sommet du Caucase et à voir son foie dévoré chaque jour par l'aigle de Zeus (Hésiode, *Théogonie*, 616). Dans le *Prométhée enchaîné* d'Eschyle, Hermès rend visite à Prométhée pour le sommer de révéler son fameux secret relatif à la chute de Zeus. Comme Prométhée s'obstine à garder ce secret pour lui, Hermès s'en retourne, sans le libérer. Martin Thierry modifie donc quelque peu l'histoire.

- Et d'avoir engendré un garçon<sup>8</sup> de son union avec son abominable sœur.  
Sa joie provenait seulement de son amour terrestre,  
Et non pas de la pensée qu'il était désormais privé de la maison paternelle.  
10 Mais, rapide comme il en avait l'habitude auparavant,  
Il se réjouissait d'atteindre peut-être les mondes célestes  
Quand Junon serait calme et apaisée, comme si, après avoir retrouvé la raison,  
Elle chassait du plus profond de son cœur la fénésie qui s'y était glissée.  
Il s'était rendu, d'un pas rapide, dans les demeures élevées de Corinthe,  
15 Notamment dans le palais de la belle Laïs,  
Dans l'intention de chasser sa tristesse et pour ne pas manquer de voir  
Les charmes de son amie, ses singulières attitudes et ses regards provocants.  
Il avait caché sa puissance divine sous une apparence humaine<sup>9</sup>.  
Il s'arrêta devant l'entrée et, de la paume de la main ouverte, il frappa à la porte.  
20 Aussitôt après avoir entendu frapper, l'aguicheuse Thaïs,  
Qui avait, depuis peu, d'un commun accord, adopté une vie commune avec Laïs,  
Et qui était parée de son enfant en bas âge,  
Arriva soudainement, puis, s'étant enquis de la raison de ces coups imprévus à la porte,  
Elle ordonna de lui ouvrir le passage à la condition qu'il apporte des présents en or,  
25 Mais si ses bras n'étaient chargés d'aucune pièce de monnaie,  
Et si dans sa main vide aucune pièce de bronze ne résonnait,

---

<sup>8</sup> Cet enfant est probablement Hermaphrodite, le fils qu'il a eu avec Aphrodite, sa sœur : *Mercurio puerum diva Cythereide natum / Naiades Idaeis enutrivere sub antris / Cujus erat facies in qua materque paterque / cognosci possent ...* (*Métamorphoses*, IV) En effet, Vénus n'est pas toujours considérée comme née de l'écume de la mer et d'Ouranos. Elle est regardée, dans l'*Illiade* comme la fille de Zeus et de Dioné. Vénus peut être considérée comme la sœur de Mercure. L'histoire étrange d'Hermaphrodite est racontée par Ovide (*Métamorphoses*, IV, 271 et suiv.)

<sup>9</sup> La silve commence par une entrée en matière assez longue, dans laquelle le poète déploie ses connaissances mythologiques et qui est destinée à nous faire comprendre pour quelle raison Mercure se rend à Corinthe. C'est que venant de tuer Argus, le protégé de Junon, il n'ose retourner aussitôt dans l'Olympe, de peur d'essuyer la colère de la reine de Jupiter. Il a donc du temps devant lui, et, pour le passer agréablement, il se propose de le passer auprès de Laïs, une fameuse courtisane. Ils se connaissent peut-être déjà, le texte n'est pas très explicite, mais cette fois du moins, Mercure voile sa divinité pour ne pas se faire reconnaître. Mais pour quelle raison ? Le poète ne donne pas d'explications, mais laisse à son lecteur le soin d'en imaginer. Certes, voir les dieux tels qu'ils sont est parfois dangereux. Sémélé, la mère de Dionysos, pourrait en témoigner. Mais ce n'est pas la raison principale, car on apprendra par la suite qu'Hermès ne veut pas se faire reconnaître tout de suite, mais qu'il révélera sa divinité plus tard. Il est possible que le dieu ait voulu mettre à l'épreuve Laïs et tester sa fidélité ou son amour. Le poète se souviendrait alors peut-être de l'histoire de Procris et de Céphale.. Ce dernier, jaloux et soupçonneux, voulut un jour vérifier la fidélité de sa femme. Venu à elle sous un déguisement, il déploya en vain ses efforts pour la séduire ; ce n'est qu'à la fin qu'elle fut ébranlée par ses promesses de richesses. (Ovide, *Les Métamorphoses*, VII, v.661 et sqq.) Hermès aime changer d'identité. Quand il va au devant de Priam, il se cache sous les apparences d'un jeune soldat d'Achille avant de révéler, bien plus tard, sa divinité<sup>9</sup>. Le procédé et la visite d'Hermès aux humains peut faire penser à celle qu'il fit en compagnie de Zeus dans l'humble demeure de Philémon et Baucis : l'histoire<sup>9</sup> présente bien des similitudes avec la nôtre et Martin Thierry l'avait certainement en tête. Jupiter et Mercure s'étaient rendus incognito auprès des hommes et demandaient l'hospitalité chez les uns et chez les autres. Mais personne ne voulait les accueillir, hormis un pauvre couple qui habitait dans une humble maison. Ils donnèrent à leurs hôtes qu'ils n'avaient pas reconnus ce qu'ils avaient de meilleur. Touchés, Mercure et Jupiter déclinerent leur identité et promirent d'exaucer le vœu le plus cher de leurs deux bienfaiteurs, Philémon et Baucis. Ces derniers furent modestes dans leur demande : leur vœu fut de n'être jamais séparés par la mort. Ils virent alors leur pauvre maison se transformer en temple, ils en furent les gardiens, et au moment de mourir, ils se métamorphosèrent en un chêne et en un tilleul qui se dressaient côte à côte de part et d'autre de la porte du temple. D'après cette histoire, on peut supposer que Mercure veut tester l'hospitalité et la générosité de Laïs.

L'ayant déjà suffisamment jugé, elle ordonna qu'on lui ferme la porte,<sup>10</sup>  
S'imaginant que ses sens ne se trompaient pas et se conformant au proverbe populaire,  
Selon lequel, les portes s'ouvrent grandes à Crésus, mais elles se ferment au vil Irus<sup>11</sup>.  
30 Enfin, comme le dieu gardait le silence, les portes s'ouvrirent<sup>12</sup>  
Et ils entrèrent dans la demeure<sup>13</sup>[...]

*Le poète procède alors à une description de la maison et en montre les différentes richesses.*

[...] Ouvrant la bouche, Laïs parla ainsi :  
« Ne vois-tu pas chacun des objets insignes qui sont portés à ton attention<sup>14</sup> ?  
35 Toi qui t'apprêtes à en prendre la plus grande partie<sup>15</sup>, contente-toi de peu,  
Ou bien, donne des pièces de monnaie, ou bien abandonne ton vilain dos au vent qui s'enfuit.  
Une bourse bien gonflée me plaît,  
Et quand elle est ornée de bel or, elle prolonge jusqu'aux heures présentes,  
Les plaisirs qu'accroît la présence de talents.  
40 Et si tu n'as rien, les maisons, souillées, seront remplies  
De sombres ténèbres et ne seront baignées d'aucun rire.  
Mais accablés d'un triste chagrin, nous verserons des larmes abondantes,  
Je te dis cela pour que mon intention te soit rendue claire en quelques mots  
Ou pour que, sur le point d'attendre sur notre rocher, nous ne soyons pas trompées dans nos désirs,

---

<sup>10</sup> Elle n'a pas besoin de le connaître davantage, il est déjà jugé, puisqu'il n'apporte pas d'or.

<sup>11</sup> Mendiant dans l'*Odyssee*. Irus et Crésus sont souvent opposés, comme étant respectivement le symbole l'un de la pauvreté, l'autre de la richesse.

<sup>12</sup> Pourquoi les portes s'ouvrent-elles quand même ? On peut imaginer que c'est Mercure qui les ouvre par son pouvoir divin. Mais l'explication est peut-être plus subtile. Elles s'attendaient à ce que le visiteur proteste, crie très fort, parce que les portes ne s'ouvriraient pas. C'est parce qu'il n'a rien dit qu'elles ont été intriguées et ont voulu le voir. En outre, elles sont un peu sottes et manquent de logique. On peut également supposer une sorte d'ellipse temporelle. Thaïs a demandé à ses serviteurs (on voit qu'elle n'est pas toute seule, puisqu'elle donne des ordres) de vérifier que le visiteur n'est pas pauvre. Et puisque peu de temps après, elle le laisse entrer, c'est qu'il faut supposer que les serviteurs ont constaté que le visiteur est suffisamment riche pour entrer. Dans ces conditions, il faut comprendre l'expression *reticente deo* non pas comme un refus de répondre aux questions de Thaïs, mais comme le fait de ne pas vouloir encore révéler sa véritable identité. Hermès retient une information importante le concernant.

<sup>13</sup> Le poète se moque déjà un peu de Thaïs avec un humour discret. L'expression *sat notior* signifie que Mercure est déjà suffisamment connu et il faut comprendre qu'il doit déguerpir comme quelqu'un qu'on a trop vu. C'est ironique de la part du poète car un refus d'accueillir Hermès montrerait au contraire, de façon éclatante, que Thaïs ne l'a pas du tout reconnu, qu'elle ne connaît pas du tout l'identité de son visiteur. En manifestant à ce point son appât du gain, adopte une attitude diamétralement opposée à celle de Philémon et Baucis. Le proverbe auquel elle se réfère pour fermer la porte au visiteur est probablement le suivant : *non licet omnibus adire Corinthum*. Il s'applique à ceux qui n'ont pas les moyens de satisfaire leurs désirs. Aristophane, dans son *Ploutos*, explique le proverbe en disant que « les femmes de Corinthe repoussent les pauvres et accueillent les riches. »

<sup>14</sup> Cette formulation, un peu alambiquée, signifie probablement que Laïs pense ou feint de penser que son visiteur a été frappé par les richesses et qu'il les convoite.

<sup>15</sup> Il y a probablement une ironie de la part du poète, quand il fait parler son personnage. La courtisane ne croit pas si bien dire, ne sachant pas qu'elle a devant elle le « dieu des voleurs ». On peut d'ailleurs retrouver ce même genre d'ironie un peu plus loin quand elle utilise l'expression *vento terga fugaci vilia condones* pour lui indiquer de partir, car Hermès est un dieu très rapide, aussi rapide que le vent.

- 45 Victimes d'espoirs persistants (car la loyauté des hommes est inexistante<sup>16</sup>).  
Nos seuils ne sont pas accueillants pour Codrus<sup>17</sup>,

*Le dieu fait alors la morale aux courtisanes et leur reproche leur aveuglement : O pectora caeca ! / Quid atro involvuntur fuscamine lumina passim ? (« O cœurs aveugles ! / Pourquoi vos yeux sont-ils enveloppés de toute part par les ténèbres ? »). Puis il révèle son identité et leur demande l'hospitalité : Cernitis ecce deum, permittite sedibus uti (« voici que vous discernez un dieu, permettez-moi de profiter de votre demeure »). Celles-ci se repentent alors et disent :*

- [...] Renonce à ta fureur,  
A la haine qui serait insensée, et daigne t'arrêter chez nous,  
50 Ne te soustrais pas à notre vue.  
Si une faim insatiable et une soif irrépressible oppressent ton corps fatigué,  
Tu rassasieras ton ventre de mets agréables,  
Et tu étancheras ta gorge sèche d'un vin ancien,  
Ou si le sommeil, par un doux repos, cherche à redonner des forces à tes membres,  
55 Un lit digne de Sardanapale<sup>18</sup>, à n'en pas douter, retiendra tes membres harassés. »  
Le porteur du caducée<sup>19</sup> entendit ces paroles d'un visage rasséréiné,  
Et on le vit se mettre à table,  
Il fait honneur, à plein gosier, aux très délicieux présents,  
Aussi bien ceux de Bacchus que ceux de Cérès<sup>20</sup> pendant qu'il fait jour,  
60 Et une fois Phébus<sup>21</sup> chassé, il s'abandonna au sommeil,  
Et il dort, croit-on profondément<sup>22</sup>, en faisant une nuit agréable.  
L'une exprime son grand désir de voir rapidement son fils porter de la barbe,  
La seconde, brûlant de désir, lui demande par ses prières  
De faire grandir ce qu'elle touche de sa main au contact puissant.  
65 L'interprète des dieux accorde leurs vœux, s'envole enfin. [...]  
[...] Spectacle admirable,

<sup>16</sup> L'attente, le rocher, la frustration, l'infidélité masculine, tous ces éléments font assez clairement penser à Ariane, la fille du roi Minos, odieusement abandonnée par Thésée sur une île, durant la nuit. En effet, l'infortunée Ariane monte sur un rocher pour apercevoir le navire de Thésée et lui faire des signes pour qu'il revienne la chercher (*Héroïdes*, X). Même si elle lui reproche sa trahison et son infidélité (*Héroïdes*, X, 74 et 75), elle garde le vain espoir qu'il finira par se souvenir d'elle et par venir la chercher. En effet, à la fin de ses plaintes, Ariane espère encore que son époux reviendra (*Héroïdes*, X, 150 à 152). Catulle aussi suggère qu'elle a du mal à admettre la dure réalité : *Indomitos in corde gerens Ariadna furores / Necdum etiam sese quae visit visere credit* (*Poésies*, 64, 52 et 53). Il y a peut-être aussi, dans ces vers, un souvenir de Didon, abandonnée par Enée et qui déplore l'absence de loyauté chez les hommes (*Enéide*, IV). D'ailleurs, Hermès était indirectement la cause de l'infidélité d'Enée et donc des souffrances de Didon, puisque c'est lui qui est venu le persuader de quitter Didon et Carthage. De nouveau, on voit par ces allusions implicites que Martin Thierry vise un public cultivé.

<sup>17</sup> Codrus, légendaire roi d'Athènes, est un symbole de pauvreté (cf. Erasme, *Adages*, 576).

<sup>18</sup> Sardanapale est un roi assyrien qui menait une vie dans la mollesse des plaisirs et de l'oisiveté (Erasme, *Adages*, 2627). Diodore de Sicile rapporte que voyant sa chute proche, il fit construire un immense bûcher dans lequel il fit aménager une chambre (et donc un lit) dans laquelle il réunit ses richesses et ses femmes (*Bibliothèque Historique*, Livre II, 27). C'est donc un lit bien moelleux et bien confortable qui est proposé à Hermès.

<sup>19</sup> C'est Hermès qui est désigné ainsi (*Métamorphoses*, VIII, 627).

<sup>20</sup> Ces deux aliments passent pour favoriser l'amour. Cf. Adage d'Erasme n° 1297.

<sup>21</sup> Phébus représente la lumière du soleil.

<sup>22</sup> Et même en ronflant, ce qui est un trait amusant de plus.

L'enfant, barbu, vagit et remue les lèvres en poussant des cris sonores,  
Et lorsque la ravissante Laïs rit de cela, de sa lèvre plaintive,  
Et qu'elle lui répond, en faisant entendre un son bien grave,  
70 Un liquide répugnant remplit, contre toute attente, ses narines.  
Elle, désirant le<sup>23</sup> moucher et nettoyer la morve qui s'était répandue sur tout le visage,  
Elle allongea le nez qu'elle avait pris et chaque fois qu'elle le tirait,  
Elle le faisait croître autant de fois qu'elle réitérait son opération...

*Ce prodige et l'embarras de la courtisane firent naître un rire inextinguible.*

---

<sup>23</sup>Si l'on considère que le pronom réfléchi *se* est sous-entendu. Ou « le » moucher, si au contraire, on considère que le pronom de rappel *eum* est sous-entendu. Il est difficile de trancher. Il est plus naturel que ce soit l'enfant qui ait le nez qui coule et si le mot *giros* désigne bien une sorte de berceau ou de coussin, il semble bien que Laïs (ou éventuellement Thaïs) ait pris l'enfant dans le but de le nettoyer. Mais d'un autre côté, on ne comprendrait pas bien pourquoi Laïs serait prise d'une grande douleur ni pourquoi elle serait si fortement la risée de sa compagne, puisqu'elle serait intacte et qu'elle n'aurait pas le visage défiguré. Au contraire, Thaïs aurait toutes les raisons de s'affliger car c'est son enfant qui fait tous les frais de leurs vœux imprudents. On pourrait aussi considérer, qu'après avoir déposé l'enfant (pour ne pas lui faire davantage de mal), Laïs s'est employée à calmer la colère de sa compagne, puis à repousser les injures et les sarcasmes de cette même compagne, avant que cette dernière, apaisée, ne se mette à rire franchement du pouvoir embarrassant de Laïs.

*Paraclesis* (texte latin)

Ad religiosum virum, fratrem Aegidium Binetum, sacrae Theosophiae professorem eximum,  
Doctorem Regineum, Martini Theodorici Bellovaci, Hendecasyllabum.

Non ignoro, parens sacrae Minervae,  
Quantis Zoileus calumniator,  
Martinum eiaculabitur pharetris,  
Quod, nullis Sophiae artibus politus,  
5 Descripsi calamo, licet pusillo,  
Rem non aptam humeris decenter ipsis,  
Vallum transiliens, et impotentis  
Falcem iudicii modo reponens  
In messem alterius. Loquatur ! Inde  
10 Exprobret rabido malignus ore,  
Quaecumque excupiit. Nihil caninos  
Latratus facio, nihilque rictus  
Probrosos timeo. Minister almi  
Et Christi famulus, videns rapaces  
15 Sub tegmento ovium lupos vigere,  
Ne incautus raperer, DEUM potentem  
Ad nostrum fugiens. Mea poësi  
Dimissa, illius affluente ab horto  
Passim Nectareos inhausi odores,  
20 Et legi varios repente flores.  
Ex quorum numero haud fidem perosus.  
Pro solatu animae remissioris  
Sertum composui, recenter auctum.  
In quo, si modicum peregi opellae,  
25 Cum verbi DOMINI relator adsis,  
Et foedae haeseos severus ultor,  
Hanc vultu excipies sereniore,  
Defendesque truci a rapacium ungue.  
Vale. Tuus Theodoricus.

Non possum non Haeracletaeos fletus emittere, dum illud [nomen celeberrimum] quorundam sordidulis diffamatrix infamiae maculis aspersorum et Echidnaeis turpitudinibus subiectorum haereticorum (qui Deo et hominibus propter summam eorum iniustitiam odibiles, eternae damnationis barathrum sibi comparant) incestari et deprimi circumspicio.

5 Quibus hoc psalmographi improprium, in confusionem illorum retortum, quadrare videtur. Non est iustus quisquam haereticus. Quin immo, velut mare malorum, in quod flagitiorum colluvies defluit, omnibus vitiosior. Non est intelligens, sed Baeoticum habens ingenium stultior est stolido. Non est requirens Deum, sed longius ab illo sese separans sua pervicaci iniquitate.

10 Omneis haeretici aberraverunt. Pariter inutiles facti sunt, a Christianae legis observatione et adimplentione deficientes. Non est ex eis qui faciat bonum. Non est, nec unus quidem, etiam si Lutherus esset. Ipsi haeretici immundis suibus lutulentiores, et foedissimam ejus, qua interius replentur, maliciae mephitim exhalantes, ut alios inficiant, infectos quoque devorent. Non aliter

quam foetida sepulchra aperti sunt. Fallaces dolos loquuntur, doctrinas pestilentiosiores venenatis labiis retinentes.

15 Quorum os infrene virulentis maledictis et malevola amarulentia scatet. Ita quotidiano convicio Archilocum terentes, ad maledicendum sint paratissimi, similiter et in innocuorum deperditionem promptissimi. Conteruntur miseri haeretici, haec agentes in hoc corruptibili seculo viamque benevolae pacis ignorantes, excelsum deum, universae terrae, psalmatorem, caelorumque fabricatorem et moderatorem, prae oculis constituere nesciunt.

20 [...] incredibili gaudio delector nos omnium Christianorum Christianissimum imperatorem FRANCISCUM et iustissimos nomophilacas, vigilantissimosque iudices, publicis acclamationibus collaudandos habere, qui sanctam catholicam atque Apostolicam ecclesiam uno consensu confitentur et glorificant.

25 [...] qui non sine causa gladium gerunt, illius potestatem in facinorosos (tributis merentibus virtutum praemiis) exercentes. Porro siquidem hunc gladium ultorem persenserunt quam plurimi degeneres, et alienigenae in flexilibus perversarum doctrinarum semitis obambulantes. Inter alios paraliticus Lutheranus, Neroniano Milone perniciosior. Cui malesano opus erat salutifer Christus ut sublato erroris grabato, viam Veritatis insequutus fuisset. At vero elatus, in funesto sacrilegi cordis desiderio perseverans, flammis combustus cum suis participibus seditionis Gracchis, exemplum sui  
30 cunctis haereticis relinquens deperiit. Et peribunt omnes, sive plebeii, sive primates, ceu quivis alius, licet praeclarae curiae honore praefulgeat.

Si dedecorosa teterrimae infidelitatis labe conspurcati, reperiantur, severiores Imperatoriae indignationis aculeos perpressuri, ut incisis ramulis fruticans radix evellatur, et ut eos quos par facinus inquinat et aequat, utrosque similis poenae magnitudo comitetur, et percellat. Nempe hoc  
35 iudicium auctore Deo, ne fortassis apposito falsae doctrinae fermento ex uno peccatore pollueretur populus (cum sicut ex una ove morbida universus grex inficitur, sic et uno fornicante, vel aliud quodcumque scelus committente, plebs tota contaminetur). [...]

Sed interim admiratione magna mirari non desino quibus furiis agitati neoterici haeretici, et haereticae pravitatis defensores, multo amplius damnabiliores illis qui errant ab orthodoxa fide,  
40 omnium virtutum vivissima radice, exorbitant, [...] solique Nicolaitis peiores. Etiam praeter Spiritum Sanctum sacrosanctam scripturam intelligentes, in excelsa scientiarum altitudine cunctos exuperare putent. Aut (si vera est ipsius Pauli sententia) necessario semper futuras esse haereses et scismata, eaque esse, DEO disponente, utile censi ut manifesti fiant qui inter fideles sinceri sunt, eliciatur. Vel (quod folio SYBILLAE verius perpenditur), iuxta beatorum PETRI et PAULI  
45 propheticos sermones, totius mundi lapsum et ruinam, omnium quae finem appropinquare elucescat. Quod metuendum non fuit incolumi urbe Roma. At vero cum caput illud orbis, a nescio quibus crudelissimis satellitibus, violatum pene ceciderit, ecquis dubitet iam finem rebus humanis orbique terrarum imminere ?

Haec est civitatum civitas, quae sustentat omnia. Haec est prima, et patriarchalis sedes apostoli  
50 Petri, suorumque successorum. A qua specialiori et glorifico titulo ROMANA ecclesia denominatur, non habens maculam, neque rugam. Caeteris ecclesiis praefertur, principatumque obtinet nationum. Quam ROMANAM ecclesiam, et illius privilegium ab ipso summo omnium ecclesiarum capite traditum qui auferre conatur, hic, proculdubio, in haeresim dilabatur. Quam etiam ac eiusdem canones, decreta et constitutiones qui confundere et perturbare tentaverit,  
55 perpetuo anathemate, atque excommunicatione damnetur, et cum impiis (qui non resurgunt in

iudicio) reputetur. Omnipotentis iram contra se sentiat et sanctorum apostolorum PETRI et PAULI (quorum ecclesiam praesumit annihilare), in hac vita et in futura furorem experiatur.

60 Fiat habitatio eius deserta et in tabernaculis suis non sit qui inhabitet. Fiant filii eius orphani, et uxor eius vidua. Commotus commoveatur. Ipse et filii eius mendicent, et ejciantur de habitationibus suis. Scrutetur etiam foenerator omnem substantiam, et diripiant alieni labores eius. Orbis terrarum pugnet contra eum, et cuncta elementa sint ei contraria. Et omnium sanctorum quiescentium merita, illum confundant, et in hac vita super eum apertam vindictam eorum ostendant.

65 Precamini igitur et adorate DEUM caeli, ne velocius quam cogitetis, tyrannus ille abominandus Antichristus veniat, qui flagitiosum facinus moliatur, et splendiferum lumen effodiat. Ah qualia referre praesumo ! Creatoris Dei statuta et placita diferri nequeunt. Ille enim mendaciorum propheta, ex malo spiritu genitus, eversor ac proditor humani generis veniet in tempore suo. Et pugnabit adversus duos testes victoris de tribu IUDA leonis, et superabit et interficiet eos, et insepultos iacere patietur. Sed post dies treis et dimidium reviviscent. Atque, inspectantibus et  
70 mirantibus cunctis, rapiuntur in caelum.

Iterum dico. Precamini, et adorate DEUM caeli ut vos salvos faciat et liberet in diebus malis. In quibus revelatus fuerit homo peccati, filius perdicionis qui omnium deterrimus, omnigenis inquinari nequitiis non contentus adiutorio sathanae innixus, supra omnem DEUM non tantum verum, sed etiam adversus et supereos, qui imposito ab idolatris nomine dii vocitantur fastuosius sese efferet.  
75 Adeo ut in templo, quod Deo erat sacratum, sublime thronum sit illi collocaturus, exhibiturusque seipsum ut DEUM, volens, omnibus diis relictis, solus adorari. Cui dabitur potestas ut faciat signa et prodigia, quibus visis, misellos irrethiat homines, ut adorent eum. Praecipiet flammivomum ignem ab alto caelo delabi, et choruscantem Phoebum a solitis cursibus stare, depictas imagines et effigiata simulachra loqui. Et fient haec sub illius verbo, quibus miraculis etiam sapientum plurimi  
80 allicientur ab eo. Tunc exuere Dei templum conabitur et iustum populum persequentur. Eritque praessura et contritio qualis numquam fuit ab initio mundi. Quicumque cediderint et accesserint ei, signabuntur ab illo tanquam pecudes. Qui autem recusaverint notam eius, aut in montium incognitorum abdita fugient, aut comprahensi, saepius repetitis cruciatibus, enecabuntur. Idem iustos homines obvolvet libris prophetarum. Et dabitur ei desolari orbem terrae mensibus  
85 quadraginta duobus. Id erit tempus quo iustitia cum veritate projicietur, et innocentia odio erit, quo mali bonos hostiliter praedabuntur. Non lex, aut ordo, aut militiae disciplina servabitur. Non canus quispiam honorabitur. Non officium pietatis (licet ad omnia utilis sit) exercebitur. Postremo iste iniquorum iniquissimus, nullius sexis aut infantiae miserebitur.

Cuius dies, nisi DOMINUS ancipiti periculo, et miseranda iustorum comploratione (uti pie  
90 credendum est) commotus, protinus liberationem per IESUM CHRISTUM missurus, accelerasset, non salva fuisset omnis caro. Quem propterea DOMINUS IESUS interficiet spiritu oris sui, et destruet illustratione adventus sui. Nec tamen perturbentur corda vestra, quasi instet dies DOMINI, quoniam tametsi nunc figura illius iniqui et pessimi Antichristi fortassis regnare aut dominari videatur (quandoquidem sint plures Antichristi) et omnis persecutor aut haereticus mysterium et  
95 figura dicatur Antichristi. Haec minime ventura sunt donec Romanum imperium, atque Fides CHRISTIANA penè in universis deficiat. Et tunc ille iniquus (quemadmodum supra narratum est) revelabitur, et iniquitas eius patefiet per CHRISTUM dominum, qui illum morti tradet coram omnibus sententia oris sui, adveniens contra ipsum sive per se sive per Angelos executores ut destruat fulguratione sua in magna gloria. Cuius Antichristi interitu mundus ipse lapsurus est. Quod  
100 si tanquam homines perditii et filii damnationis (lacteo candore per susceptionem Fidei in piceum

colorem per illius abnegationem tansmutato) CHRISTI charitatem atque veritatem nolueritis eidem recipere, et receptam pro vestra salute conservare, omnia adversitatum et maledictionum iacula in vos redundabunt. [...]

105 Quid multis opus est ? Elegit vos sanctificando per Spiritum suum, quoniam mansistis in Christo eius filio et (in ignem missis importunis et malis hominibus, ac perpetui exilii supplicio damnatis, qui vitam fuga prorogarunt) sacri evangelii veritati credidistis. Ad quam veritatem vos Deus vocavit, ut nomen domini nostri IESU CHRISTI glorificetur per fidem credentium. Credentes autem exultabitis leticia inenarrabili et glorificata, reportantes finem fidei vestrae, salutem animarum vestrarum. Igitur quando sic vocati estis, CHRISTUM solidissimum immaculatae fidei  
110 fundamentum, praeter quod positum, nemo aliud ponere potest, imitemini, ut christianorum adeptis nominibus, quae christianitatis sunt, geratis. Et depositis ancipitibus dolis, fraudulentis simulationibus, vipereis invidiis, maledictis detractionibus, impudentibus mendaciis, execrabilibus blasphaemiis, ac omnibus iniquioris maliciae, et gravioris peccati speciem prae se ferentibus, quia adversarius Sathanas, qui hominum calcaneo semper insidiatur, quique novit cui succendat  
115 fornacem estuantis Philargyriae, cui illecebras salacis Gastrimargiae immittat, cui petulantis Luxuriae stimulos impingat, et cui edacis livoris toxicum infundat, tanquam leo rugiens circuit, oppugnatum aliquem in perpetuae damnationis barathrum absorbere cupiens. Dum hospites estis in hac valle miseriae,[...] induite vos, sicut electi DEI et sancti dilecti, viscera misericordiae, begnitatem, humilitatem, modestiam, patientiam, supportantes invicem et donantes vobismetipsis si  
120 quis adversus proximum non nihil habet querelae. Sicut et dominus donavit vobis, ita et vos. Super omnia autem charitatem (quae est virtutum perfectissima et totius perfectionis vinculum) sectamini. Et pax Christi, pax vera, exultet in cordibus vestris. In quam et vos vocati estis et de vocatione vestra caeterisque omnibus in vos collatis beneficiis, grati estote Deo.

125 Verbum CHRISTI abundantius intra vos inhabitet maneatque et fructificet in vera ac perfecta caelesti sapientia. Docentes et commonentes vosipsos in psalmis, hymnis et canticis, non carnalibus aut lascivis, sed spiritualibus, non in carnis lascivia, quemadmodum qui choreas ducunt sub Arione cytharedo, sed in gratia, cantantes domino in exultatione spiritus. Sic nolite praetermittere quin adapertis per attritos verae compunctionis vomeres, ad proferepos<sup>1</sup> fructus corporum terris benefaciatis, et benefacientes, post exordia bonorum operum, ad mala nunquam  
130 redituri, vimque in finem perseveretis.

Duae quippe sunt viae a donatore consilii Mattheo descriptae. Una scilicet virtutum, angusta et arcta, primoque aditu visa ardua quae in caelum ferat sequenda. Altera vitiorum multo latior et spaciosior ipso ingressu quasi amena, quae ad inferos deprimat, fugienda. Illa caeli quoniam iustis immortalitas, haec inferorum iniustis poena aeterna proposita est, predicatur. Nempe illa melior,  
135 cuius ducem asserimus DEUM, ad radiantis solis splendentem ortum. Haec deterior ad tenebricosiorem occasum conversa est. Nec immerito, quoniam qui veritatem ac iusticiam sequitur, is, accepto immortalitatis praemio, sempiterna luce potietur.

140 Qui autem ab illo malo duce viae lethalis illecebras et mortiferas voluptates porrigente, illectus praetulerit vitia virtutibus et mendacium veritati, necesse est ad occasum et tenebras dilabatur et deferatur. Quarum primam iam ingressos vos ad pugnam, non quidem corporalibus armis, sed divinis, ut adversus callidissimas dimicationes antiqui serpentis, immobiles sine nocumento

---

<sup>1</sup> Nous trouvons ce mot tel quel dans notre texte. Il s'agit très probablement d'une erreur, mais nous ne savons pas comment la corriger.

perstare valeatis, obarmari velim. Siquidem nulla est vobis colluctatio adversus Myrmidones, aut alios quosvis homines carne compactos et sanguine.

145 Contra quos forte fortuna Hectoreis armis corpora protegere prodesset, verum adversus principes et potestates, ac mundi (qui viciorum tenebris obvolvitur) nequissimos rectores mille dolis, mille nocendi artibus in vos communitos, qui vestras mentes igniferis iaculis Lernaeanoque tinctis veneno, configere moliuntur. Propterea excubias agentes, accipite armaturam DEI, ut, in die tentationis pugnantis, his hostibus resistere et sic in omnibus (nullo consensu malignis suggestionibus adhibito) perfecti stare possitis. Illoti ergo Lethaeis aquis, ad OMNIPOTENTEM  
150 DEUM per sinceram FIDEI atque bonorum morum verissimam veritatem, suppressa carnali libidine quae in lumbis sentinam fovere creditur, benignas mentes erigite. Frecti<sup>2</sup> autem et iusticiam (virtutislympidissimum fontem) pro loricae munimento superinduti, accalceati pedibus, elato per Herculem a terra in altum Antheo, id est, affectionibus a terra separatis atque ad caelestia directis, ut, ad prosequendum iter evangelii pacis sitis praeparati. In cunctis occurrentibus tentationibus  
155 semper assumite scutum fidei, in quo facile est omnia tela nequissimi ignea excipere et, ut nihil noceant, extinguere. Insuper galeam salutis, et gladium salutis (quod est verbum Dei, quo adversarios daemones confodi in confesso est) resumentes magis spiritu quam protacto vocalis linguae sibilo, et vigilanter instantes, oretis assidue pro CHRISTI fidelibus et apostolicis praedicatoribus vestris, ut ponat dominus in ore eorum optimos et congruos ad defensionem suae  
160 fidei sermones. Ita per illos ipse loquatur.

Et sic cum magna fiducia audeant notum facere, atque profiteri sacri evangelii (quod est virtus dei in salutem omni credenti) mysterium. Pro cuius evangelii tuitione, nunc CHRISTI legationibus funguntur. Ita etiam nulla animi pusillanimitate deterreantur, sed liberius, audacius, et sine venenato subdoliae adulationis pabulo, veritatem praedicantes, et gesta pravissimae vitae arguentes  
165 (quemadmodum ad ipsorum DEI et CHRISTI excellentem gloriam oportet) eloqui valeant.

Nec grammatici accessuri suae prudentiae innitantur, volentes alium sensum quem Spiritus Sanctus non flagitat, inducere. Porro, concessis finibus contenti, iudicii falcem in alienam messem neutiquam immitant, sed, postpositis Donato ac Prisciano (sub quorum regulis verba caelestis oraculi indignum est restringi) assumpta in meliores usus scientia sobrie sapiant. Poetae suas  
170 ineptias et figmenta contemnant, ne per fabularum oblectamenta, nimium mentes excitent ad incentiva libidinum. Historiographi relinquunt nugae. Rhetores mendacia. Dialectici contentiones. Sophistae fallacias. Astrologi fata. Arithmetici sortes. Geometrae iactantias, Philosophi dissensiones. Iuristae pugnas. Causidici litigia. Iudices munera. Medici parabolas.

Et (ut breviori verborum compendio mentis conceptus detegam) quia post humanam peregrinationem omnes vos manifestari oportet ante tribunal CHRISTI, ut referat unusquisque propria corporis, prout gessit sive bonum, sive malum. Viventes mandata DEI custodite, et memores suorum beneficiorum recogitate vestris patribus (qui aliquando fuerunt natura filii irae, promissionis spem non habentes, sine DEO in hoc mundo) feliciores esse. Quandoquidem nunc filii DEI per fidem in CHRISTO IESU, et illius sanguine accessum habetis ad ipsum Deum, et gratia

---

<sup>2</sup> Nous trouvons ce mot dans le texte initial et nous n'arrivons pas à l'identifier. Il s'agit peut-être d'une faute d'imprimerie, mais nous ne savons pas comment la corriger. Il s'agit peut-être de *fracti* et l'idée serait que les chrétiens doivent avoir le cœur brisé par le regret de leurs péchés et par leur esprit de pénitence, puisqu'il était question auparavant de purification. Le participe passé pourrait aussi évoquer une défaite ou du moins une mise à mal par les coups répétés du démon. Le sens serait alors : quand vous êtes vaincus par le démon ou quand vous êtes fatigués par ses incessantes attaques, c'est le moment de revêtir l'armure de Dieu, qui seule pourra vraiment vous protéger, puisque les forces humaines sont insuffisantes. On peut aussi supprimer la lettre c et lire *freti*. Il s'agirait alors d'avoir confiance.

180 salvati estis per hanc fidem quae est Dei donum. Nolite ergo iniqua agere, et delinquentibus nolite exaltare cornu. Quasi a facie colubri fugite peccata. Vultus enim Domini super facientes mala, quos, adveniente illius ira in tempore vindictae, disperdet.

Alteram viam proclives adeunt infideles Turcae, superstitiosi Iudaei, abominabiles haeretici, nefandi mathematici, malefici magi, praesagi augures, temporarii aruspices, vaniloqui harioli, sortilegi aleatores, gloriosi superbi, honoripetae philotimi, temerarii arrogantes, impudentes praesumptuosi, contentiosi pertinaces, stolidi curiosi, animales ingrati, ronchisoni irrisores, blanduli adultores, nequissimi hypocritae, mordaces invidi, lingualacei detractores (etiam si religionis habitum deferant) occulti susurrone, dolosi machinatores, violenti oppressores, fraudulentum captiosi, coelicolae divinatores, minaces iracundi, canini rixosi, virulenti maledici, deliri inobedientes, petulantes contumeliosi, reprobis blasphaemi, iniqui praevaricatores, atroces homicidae, scelesti ultores, insatiabiles avari, voraces usurarii, pessimi fures, vesani raptores, infames simoniaci, perniciosi mendaces, pervicaces obdurati, ardescens cupidi, funesti proditores, falsidici periuri, molles luxuriosi, foedi incestuosi, turpes adulteri, flagitiosi lenones, meretriculatae lenae quaesturias mulieres stupratoribus prostituentes, torpescens ociosi, turgidi gulones, voluptarii ganeones, loquutuleii parasiti, inucrecundi scurriles, tumultuosi ebrii.

Et (ut scopum contingere possim) omnis qui legem Dei et Christi in uno adimpletam sermone, illiusque, ac suae ecclesiae (pro qua seipsum tradidit ut illam sanctificaret, mundans eam lavachro aquae in verbo vitae, ut exhiberet ipse sibi gloriam ecclesiam, non habentem maculam, aut rugam, aut aliquid huiusmodi, sed ut sit sancta et immaculata) praecepta et mandata non observaverit, coronam iustitiae neutiquam accepturus. An nescitis iniquos regnum DEI minime possessuros? Praesertim fornicarios, idolis servientes, adulteros molles, masculorum concubitores, fures, avaros, ebriosos, maledicos, et rapaces, quos PAULUS, vas electionis, scribere Corinthiis diffusius enumerat. Praeterea cum, attestante eodem, manifesta sint opera carnis quae sunt fornicatio, immundicitia, impudicitia, luxuria, idolorum servitus, veneficia, inimicitiae, contentiones, aemulationes, irae, rixae, dissensiones, sectae, invidiae, homicidia, ebrietates, comessationes, et his similia. Nemo est qui nesciat talia agentes, et nedum agentes, sed agentibus consentientes regnum coeleste non consequi. Itaque VIRI FRANCIGENAE, genus a DEO electum, et regale sacerdotium, gens sancta per fidem, populus peculiaris magno precio emptus, comparatus et conquisitus ad gloriam Dei, qui de tenebris infidelitatis et ignorantiae patrum vestrorum, per vocationis suae gratiam, dignatus est vos educere in admirabile lumen suum.

Quibus datus est princeps religiosissimus et fidelissimus, a paucis diebus relinquens exemplum ut sequamini vestigia eius. Cui sollicitior cura fuit ut quod haeticorum belli inter vos oborti calamitas introduxerat, hoc in DEO et CHRISTO eius filio, superatis illorum haeticorum ducibus, pacis lenitas sopiret, cum certo certius sit nihil coinquinatum aut abominationem faciens et mendacium intrare, in supernam civitatem, ut eam ingressi, post consummatum in huiusce mundi agone certamen, coronemini. Nunc permanete fortes in fide ac vocatione qua vocati estis cum omni humilitate et mansuetudine, cum patientia tolerantes vos invicem in charitate, solliciti servare unitatem spiritus in vinculo pacis, digne ambulate. Quandoquidem omnes sitis unum corpus, unum caput habentes Christum. Et unus sit spiritus sicut et vocati estis in una spe vocationis vestrae, unum habentes, eundemque Dominum, eandem fidem, idem baptisma. Unde merito unitati studere debetis. Insuper unus est Deus et pater omnium qui super omnes est, per omnia gubernando transiens, et peculiari quadam familiaritate in vobis fidelibus suis inhabitans. De quibus ille in scriptura loquitur: « Inhabito intra eos et in medio eorum ambulabo ad curam et custodiam ipsorum, et praestabo me eis Deum ac patrem, eruntque ipsi mihi cultu debito servientes. »

Igitur quoniam, tam singulari electione, vos prae caeteris electos esse, manifestarium evadit, adinventum haereticum, si paratus sit corrigi, recipite. Si vero, haeresiarchae Berquini et suorum sequacium pervicacia delibutus, incorrigibilis videatur, ne fortassis plusquam vipereum venenum latenter surrepat, et sanos inficere possit, subito auferte eum de medio vestrum, execrantes atque  
230 aversantes illius perversitatem, et abscisum velut palmitem aridum (iuxta Ioannis sententiam) subiectis ignibus torrere facite. Quo fit ex dilectionis fervore vos filios charissimos denuo monere et exhortari impellar, quatenus stabiles in fide sancta permaneat, neque ullo pacto semoveamini ab eo in quo statis firmo fidei proposito. A quo et charitate Dei quae est in Christo Iesu domino nostro, neque mors, neque vita, neque angeli, neque principatus, neque virtutes, neque instantia,  
235 neque futura, neque fortitudo, neque altitudo, neque profundum, neque alia creatura vos separet. Interea firmi stantes in fide recta (quam sine operibus ociosam esse asserit Iacobus) viriliter operemini quae bona sunt, et in omni bono corroboremur. Et vigilantes atque attentissimi, videte ne vos, per philosophiam et inanem fallaciam secundum traditionem hominum, decipiant pseudapostoli, operarii subdoli Sathanae in angelum lucis sese transfigurantis, ministri qui transfigurantes se in  
240 apostolos Christi. Illius tamen crucis inimicos demonstrantes, passim circumeunt, obambulant, conversantur, ac in astutia ad simplices veniunt. Quorum finis interitus, quorum deus venter est et gloria, in confusione ipsorum qui terrena sapiunt.

Sed quorsum haec ? Iam non estis parvuli fluctuantes, verum in Christiana fide viri sufficientes et perfecti, qui nequaquam vanis falsae doctrinae persuasionibus, a veritate potestis abduci. [...] Postremo, unum est quod receptui canens omittere nolim. Mulieres ad bona consilii pauperrimae  
245 (quibus nusquam permittitur docere et in ecclesia fidelium loqui, sed oportet eas esse subditas) non sublime sapiant. Nec vos pariter (etiam si divites assint, nisi a Domino concedatur) quae supra vos sunt sapere contendatis. Equidem non omnes estis apostoli. Non omnes prophetae. Non omnes evangelistae. Non omnes pastores, aut doctores. Unusquisque autem quam accepit a DEO gratiam,  
250 illam in communem proximorum utilitatem administret, sic ut sitis boni dispensatores multiformis gratiae DEI. Si quis enim, ex gratia sibi gratis data, docendo sive exhortando loquitur, sic loquatur quasi sermones non hominis, sed ipsius DEI, se tantum, non<sup>3</sup> Dominum existimans. Qui corporale aliquod exhibet ex gratia DEI ministerium, sic agat quasi non ex propria virtute aut fortitudine, sed quasi ex virtute quam DEUS sibi in ministerium contulit proximorum, ut in omnibus et ex omnibus  
255 glorificetur, a quo sunt omnia, DEUS per IESUM CHRISTUM, cui est gloria et imperium in secula seculorum amen.

Fortunae domitrix fortes levat incluta virtus.

---

<sup>3</sup> Nous pensons que la négation *non* est mal placée et qu'elle serait mieux placée, soit devant l'expression *se tantum* (puisque ce n'est pas à l'homme de parler à la place de Dieu), soit devant le verbe *existimans*. En effet, vu le contexte, le sens exact nous semble être : « [...] qu'il énonce ainsi, en quelque sorte, des paroles issues non de l'homme, mais de Dieu lui-même, estimant que ce n'est pas seulement lui qui doit parler, mais le Seigneur. »

*Paraclesis* (texte latin)

ANNA MONMORANTIUS  
FRANCIAE CONNESTABILIS

Audiat aethra sacrum Magni sublimior ANNAE  
Nomen, et hunc merito mundus collaudet honore  
Nobilium heroem, laetetur Gallia. Factis  
Arduus aethereos sese protendit ad axes  
5 Militiae princeps FRANCORUM, defluit a quo  
Omnia virtutum diffundens flumina flumen.  
Nempe alto genitore satus, descenderet ortu  
Monstravit quali. Et demum crescentibus annis  
Ornatus sophia, ac divina Pallados arte,  
10 Rectus, olympiacum dilexit corde Tonantem,  
Atque opere implevit CHRISTI mandata fidelis.  
Nec tentet Stygiis egressus lividus antris  
Tantum velle virum mordaci rodere labro.  
Illius excellens splendescit gloria, cuius  
15 Vivet perpetuo celeberrima tempore fama.  
Sed, ne morer longis lectorem ambagibus ullum,  
FRANCIA cognovit quanto dux ille labore  
Regia protexit iura, et regalia sceptras  
Adversus quoscumque hostes. Qui providus orbi  
20 Nostro, tutus adest patriae defensor, et altis  
Componens mentem rebus, servavit utrumque  
(Id notum Allophilis, veluti lux candida) tempus  
Et belli et pacis. Praefectus pace quieta  
Consilio regis FRANCISCI, et Marte suborto  
25 Oppugnans hostes, condignae laudis honorem  
Non modicum meruit. Sic ad maiora vocatus,  
Nunc gestat fasces stabilis virtute probata.  
Ergo ducum ductor rutilat dotatus ab axe  
Sydereo in terris, excedens iure Cathonem,  
30 Traiano melior, Samio sapientior omni,  
A rege excelso laudatus Symbulus, atque  
Belliger egregious. Verum, certamine facto,  
Iustitiae gladium summa cum laude reportat.  
Longius egrederer, sed Clio fessa reclamat.  
35 Iuppiter huic tandem post grandia facta Camillo,  
Supremis donet foelicia fata diebus.  
AMEN

Un poème en hendécasyllables du beauvaisien Martin Thierry adressé à un religieux, le frère Gilles Binet<sup>1</sup>, remarquable professeur de Sagesse divine<sup>2</sup> et docteur royal.

Je n'ignore pas, moi le serviteur de la Minerve sacrée,  
Quels grands carquois, un calomniateur digne de Zoïle<sup>3</sup>  
Lancera contre moi Martin,  
Parce que, n'ayant reçu aucune formation dans les sciences relatives à la Sagesse,  
5 J'ai traité de ma plume, bien qu'elle fût toute novice,  
Un sujet qui n'est ni adapté ni convenable à mes propres épaules,  
Moi qui cherche à passer outre à mes limites  
Et qui, à la manière d'un juge impuissant, pose ma faux  
sur la moisson d'un autre<sup>4</sup>. Laissons-le parler !  
10 Ensuite, qu'il me blâme, le méchant, de sa bouche rageuse,

---

<sup>1</sup>Voici les quelques lignes que Benoît Pierre consacre au personnage : « Les confesseurs en venaient parfois à recevoir d'autres attributions. Ce fut le cas de Gilles Binet, religieux du couvent de Beauvais, docteur en théologie en 1532, prédicateur à la cour de France et confesseur de François I<sup>er</sup>. En 1526, Gilles Binet fit partie de la délégation française qui alla en Espagne pour négocier la libération de François I<sup>er</sup>. En récompense de ses bons et loyaux services, il fut nommé abbé de Saint-Jean d'Amiens par le roi en 1540... » Benoît Pierre, *Dans le clergé de cour et la décision politique dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle*, in Roseline Claerr et Olivier Poncet (études réunies par) *La prise de décision en France (1525-1559)*, Paris, « Etudes et rencontres de l'École des Chartes » n° 27, 2008, École nationale des Chartes, p. 59. Le poème de Martin Thierry n'apporte rien de plus sur le personnage, si ce n'est qu'il le considère comme un adversaire résolu de l'hérésie protestante.

<sup>2</sup> Le mot *Theosophia* qui figure dans le titre et qui est accompagné de l'adjectif *sacra* peut susciter quelques réflexions. Il fait à la fois référence à la philosophie (l'amour ou recherche de la sagesse) et à la théologie (la science qui tourne autour de Dieu) et semble être un mélange des deux, du moins pour la formation du mot. Le choix du mot semble impliquer l'idée qu'il existe deux sagesse ou une sagesse de deux ordres. D'abord, une sagesse humaine ou naturelle que l'on appellerait tout simplement la philosophie. Cette sagesse viendrait de l'Antiquité et serait coupée de la Révélation. Cette sagesse provient de la recherche humaine, c'est le produit de la réflexion humaine et des efforts des hommes. Ensuite, une sagesse d'origine divine, qui prend appui sur la Révélation, qui tient compte de la venue du Christ et de son enseignement, une sagesse supérieure. Ce serait la théologie, considérée comme une sagesse plus haute et plus sûre car fondée et inspirée par Dieu. Et Martin Thierry désigne peut-être du nom de *theosophia* une branche de la théologie, autrement dit la théologie morale, domaine qu'il semble particulièrement affectionner. Et de même que Minerve inspire la sagesse humaine, celle que pratiquent Ulysse ou les philosophes, de même, s'engager sur le terrain de la théologie nécessite d'être inspiré par une Minerve d'un autre ordre, une Minerve sacrée, qui est peut-être un autre nom pour désigner le Saint-Esprit. Cette distinction entre les deux Minerve serait à l'image de celle qui existe entre les deux Vénus ou entre les différentes Muses, les Muses de petite vertu et les nobles Muses.

<sup>3</sup> Martin Thierry se présente une nouvelle fois comme victime de calomnies. Cette situation est fréquente chez Martin Thierry et assez classique chez les humanistes. On ne sait d'ailleurs pas toujours bien ce qui motive cette hostilité. Mais ici, on peut le deviner aisément. Martin Thierry écrit une œuvre polémique qui, de fait, doit rencontrer une opposition naturelle, venant de ceux qu'il critique. Mais cette opposition vient peut-être aussi de son propre « camp », de personnes qui jugent qu'il n'est pas dans son rôle, qu'il n'est pas à sa place, et qu'il imite les Protestants, qu'il critique par ailleurs, en se posant comme un docteur, en parlant comme une autorité alors qu'il n'est qu'un simple laïc. Martin Thierry, qui est conscient de la « légitimité » de ces attaques *ad hominem*, semble aller au devant des critiques en faisant preuve de modestie (*rem non aptam humeris*, vers 6) et en reconnaissant, par le recours à deux images, qu'il empiète sur le domaine de personnes plus qualifiées que lui : *vallum transiliens*, vers 7 et *falcem [ ... ] reponens/ in messem alterius*, vers 8 et 9. Notons enfin la férocité des attaques essuyées par Martin Thierry. Elle se traduit par l'image violente des flèches. Notre polémiste est l'objet d'attaques meurtrières et sans merci : l'adversaire est prêt à vider contre Martin Thierry des carquois bien fournis, de pleins carquois. Mais cette image est finalement valorisante car elle fait de Martin Thierry, une sorte de saint Sébastien, mort, transpercé de flèches, pour avoir proclamé sa foi.

<sup>4</sup> On accuse peut-être Martin Thierry de plagiat ou de s'aventurer dans un domaine qui n'est pas le sien. On reconnaît l'adage n°341, recensé par Erasme : *Alienam metis messem*.

A son aise ! Je ne prête pas attention  
Aux aboiements des chiens<sup>5</sup>, et je ne crains nullement  
Les moqueries injurieuses<sup>6</sup>.  
Ministre et serviteur du Christ<sup>7</sup> qui est mon protecteur,  
15 Et voyant les loups<sup>8</sup> rapaces prospérer sous la peau de moutons,  
Pour ne pas être capturé par négligence  
Je me réfugie auprès de notre Dieu tout puissant<sup>9</sup>. Renonçant à ma chère poésie<sup>10</sup>,

---

<sup>5</sup> Il y a une différence entre les chiens, qui aboient inutilement et les loups, qui sont véritablement dangereux, et auxquels il veut seuls s'intéresser. Mais ce sont deux sortes d'ennemis de l'intérieur, puisque ces loups sont déguisés et se trouvent dans la bergerie. Comme on le voit plus loin à propos de l'Antéchrist, les paroles relatées dans la Bible s'appliquent bien à la situation actuelle. Les chiens peuvent aussi symboliser les envieux.

<sup>6</sup> Martin Thierry cherche à discréditer ses adversaires en les présentant comme des menteurs et des méchants : *calumniator*, vers 2 et *malignus*, vers 10. Il se dit indifférent à leurs critiques qu'il méprise. Ce sont des aboyeurs, des chiens (terme péjoratif désignant souvent les impies ou les hérétiques) : *nihil caninos / latratus facio*, vers 12 et 13. Face à la méchanceté de ses détracteurs, Martin Thierry adopte le calme. Il ne se laisse pas gagner par la peur : *nihilque rictus / probrosos timeo*, vers 12 et 13. Son absence de peur est renforcée par le mot *nihil* exprimé deux fois, aux vers 11 et 12. C'est la force divine ou la vertu de force qui lui donne le courage d'affronter ses ennemis. D'ailleurs, d'après les nouvelles images, ces ennemis sont plus menaçants que réellement dangereux. Ils ne font que du bruit. Ils ne décochent plus de flèches, mais ils aboient et font des grimaces. Ils cherchent à intimider, plus qu'ils n'empêchent Martin Thierry d'agir. Cette sérénité, vient de la confiance dans le Christ, considéré comme un protecteur efficace, comme l'exprime l'adjectif *almi*, au vers 13. Martin Thierry se met sous la protection du Christ ce qui explique sa confiance.

<sup>7</sup> Martin Thierry se présente comme le ministre et le serviteur du Christ. Appartient-il au clergé par la réception des ordres mineurs ? Nous pensons que non, mais que c'est son état de chrétien, de baptisé qui en fait un serviteur du Christ. S'il insiste sur ces termes, ce n'est pas pour s'élever, mais pour faire comprendre qu'il ne va pas parler en son nom, mais qu'il va se mettre au service du Christ et que son avocat, ce sera le Christ lui-même car il ne fera que s'abriter derrière ses paroles. Se mettre au service du Christ, c'est trouver en lui sa protection.

<sup>8</sup> Martin Thierry développe ensuite une sorte d'idée d'état de nécessité. L'heure est tellement grave, les forces du mal sont tellement déchaînées, le danger si pressant, les prêtres et les défenseurs naturels de la religion sont tellement absents ou indignes de leurs fonctions, peut-on supposer, qu'il est du devoir d'un simple laïc d'intervenir, même si ce n'est pas son rôle. Il doit suppléer à un certain nombre de défaillances. Cette situation alarmante qui justifie l'intervention de Martin Thierry est symbolisée par la présence de loups dans la bergerie : *videns rapaces / sub tegmento ovium lupos vigere*, vers 14 et 15. L'image des loups entrés dans la bergerie est tirée des évangiles (*Mathieu*, VII, 15, par exemple). Elle est assez claire. Selon Martin Thierry, il y a, au sein de l'Eglise, des êtres néfastes qui, en plus, prospèrent. Les ennemis de l'Eglise sont à l'intérieur de l'Eglise. A cette époque, Luther a déjà été excommunié. Pense-t-il aux protestants ? Ils sont plutôt hors de l'Eglise. La bergerie n'est-elle pas plutôt, en fait, l'image de la France ? Les loups seraient-ils alors les protestants, qui sont comme des étrangers dans le pays « forcément catholique » qu'est la France et qu'il faudra chasser, comme on chasse les loups de la bergerie ? Est-ce que ce sont des complices, des prélats, des curés, des moines ou des laïcs qui se montrent trop complaisants pour les tenants des idées nouvelles ? Ces gens-là joueraient un double-jeu et l'on pourrait penser aux « loups déguisés en brebis » dont il est question dans les évangiles. Si ces loups sont dans la bergerie, c'est peut-être parce qu'ils se font passer pour des moutons, mais ils sont néanmoins ravisseurs car ils perdent les âmes. Martin Thierry dénoncerait par là l'hypocrisie mortifère qui règne dans l'Eglise ou en France. Dénoncer ces loups, c'est une question de survie de la bergerie. Il doit alerter sur la présence des loups, il doit tout faire pour les chasser. C'est une question de vie ou de mort.

<sup>9</sup> La raison la plus explicite pour laquelle Martin Thierry a pris la plume c'est qu'il écrit aussi pour lui-même, pour sa propre survie : *ne incautus raperer*, v.16. En effet, s'il se montrait insouciant, s'il ne se prémunissait pas lui-même contre les « erreurs » protestantes, il serait lui-même emporté. Ecrire et exhorter les autres, lui permet de se fortifier lui-même et de ne pas chuter. On ne peut pas lui reprocher de vouloir prendre les moyens de faire son salut. De plus, il se contente de se protéger, non pas en prenant l'initiative de l'attaque, mais en fuyant et en trouvant refuge dans le Christ qui est tout puissant. On retrouve la vision surnaturelle du monde chère à Martin Thierry et l'idée que, face aux maux qui affectent la société ou la chrétienté, ce ne sont pas les efforts humains qui vont être salvateurs mais le recours au Christ. C'est à lui qu'appartient la

C'est de son jardin luxuriant  
Que j'ai prélevé, pour mon compte, des parfums de nectar  
20 Et que j'ai cueilli aussitôt une variété de fleurs<sup>11</sup>.  
D'après leur nombre, il est clair que je ne suis pas l'ennemi de la foi.  
C'est pour la consolation des âmes découragées  
Que j'ai composé cette couronne<sup>12</sup>, que j'ai récemment augmentée<sup>13</sup>.

---

puissance. Dans sa lutte contre les loups, Martin Thierry a essentiellement une action défensive. Il n'attaque pas, mais il défend la religion de ses pères. Et encore une fois, il se défend avec les armes de la foi.

<sup>10</sup> Il est remarquable que pour aborder un sujet directement lié à la foi, Martin Thierry note qu'il renonce à l'emploi des vers : *mea poësi / dimmissa*, v. 17 et 18. Ce n'est probablement pas un simple constat, mais c'est plutôt un choix réfléchi, même si aucune explication n'est donnée explicitement. On peut donc s'interroger sur la raison de ce choix et formuler quelques hypothèses. On peut d'abord supposer que le choix de la prose peut s'expliquer par l'urgence qu'il y a à défendre la foi des ancêtres. L'écriture poétique est riche de contraintes et réclame donc davantage de temps. Mais il y a certainement des motifs plus élevés. Si la poésie est rejetée, c'est qu'elle est considérée comme inconvenante, car elle est souvent associée à la fantaisie, au divertissement, à la légèreté et aussi à l'impiété. Elle se réfère beaucoup trop à la mythologie et elle a été souvent mal vue ou méprisée par les scolastiques : « De Thomas d'Aquin à Giovanni Dominici, les scolastiques ont dénigré la poésie, assimilée à des fables mensongères et païennes. Parallèlement, la primauté accordée à la logique éclipse la grammaire et, avec elle, la poésie qui était une division de celle-ci depuis Augustin. » et aussi : « Son caractère fictionnel est particulièrement problématique. Depuis Platon, il est associé au mensonge et au discours faux. » (cf. Virginie Leroux et Emilie Séris, textes choisis, introduits et traduits sous la direction de, *Théories poétiques néo-latines*, textes choisis, Droz, 2018, p. 3 pour la première citation et p. 26 et 27 pour la seconde). L'humanisme affectionnait le langage poétique, mais en 1539, spécialement après l'ouvrage de Budé (*Le De transitu Hellenismi ad Christianismum*), ce langage est plus ou moins suspecté d'avoir été le terreau de l'hérésie. Enfin, un ouvrage de théologie qui cherche à définir précisément la foi pour mieux la distinguer de l'hérésie, exige la précision de la prose et non pas l'approximation, le langage figuré et simplement suggestif de la poésie. Mais quelle qu'en soit la raison, ce renoncement à la poésie sonne comme un sacrifice ou un petit déchirement. En effet, l'adjectif possessif *mea* indique non seulement que Martin Thierry se définit avant tout, en tant qu'écrivain, comme poète, mais il comporte en plus une nuance d'affection : la poésie lui est chère et c'est avec une pointe de douleur qu'il s'en sépare.

<sup>11</sup> Martin Thierry livre ensuite, à partir du vers 18, sa source d'inspiration et sa méthode. Il explique de façon imagée comment il a procédé pour écrire son livre. Il ne puise pas son inspiration dans la culture antique et profane, mais dans la Bible, désignée ici par l'image du jardin odoriférant : *illius affluente ab horto/ Passim Nectareos inhausi odores*, (vers 18 et 19). En outre, il a émaillé son exhortation de citations tirées de la Bible : *Et legi varios repente flores*, (vers 20). Ces citations se relient entre elles au point de former une couronne (*sertum*, vers 23). Autrement dit, il a fait une sorte de compilation, d'anthologie ou plus exactement une *catena*, à la manière de Thomas d'Aquin. Ce procédé est habile car Martin Thierry s'abrite derrière l'autorité de la parole de Dieu, puisqu'il s'en inspire directement. Et il montre aussi que la connaissance de la Bible n'est pas l'apanage des Protestants. Et puisque l'ouvrage est en principe destiné aux Protestants, ou plutôt à ceux qui seraient tentés de le devenir, il est utile de se référer à la Bible pour leur montrer leurs « erreurs ». On voit aussi que recourir abondamment à la Bible permet à Martin Thierry d'inscrire son exhortation dans le domaine religieux et pas uniquement politique. C'est probablement le sens de la remarque située au (vers 21) : *haud fidem perosus*. On peut une nouvelle fois noter l'humilité et l'habileté de la démarche. En outre, Martin Thierry semble également énoncer une hiérarchie. Les écrits bibliques sont supérieurs aux écrits païens, puisque les beautés poétiques font place à celles tirées de la Bible. Bien que réputée agréable, la poésie est rejetée alors que les écrits bibliques semblent encore plus agréables, car ils sont réellement divins, ce que semble indiquer l'adjectif *nectareos* au (vers 19). Le jardin d'où sont cueillies toutes les fleurs peut aussi évoquer la beauté et le bonheur du paradis terrestre ou de l'âge d'or auquel aspire Martin Thierry et qui serait gravement compromis par des guerres civiles, conséquences du déchirement religieux.

<sup>12</sup> Si dans le titre même de la *Paraclesis*, il est clair que l'exhortation s'adresse aux autres, aux Français qui seraient tentés d'abandonner la foi de leurs ancêtres, cette dimension sociale et collective semble moins nette ou moins affirmée dans le poème liminaire. On se souvient qu'au vers 16, il était surtout question de se prémunir soi-même des « loups ravisseurs ». Aux vers 22 et 23, Martin Thierry revient sur le but qu'il s'assigne en écrivant la *Paraclesis*, avec cette formule assez ambiguë : *Pro solatu animae remissioris/ sertum composui*. Ces mots appellent quelques commentaires. Il s'agit à la fois de réconfort, de soutien et de

- A ce propos, si j'ai réalisé un petit ouvrage,  
25 Puisque tu es, parmi nous, le porte-parole de la parole du Seigneur  
Et un pourfendeur sans complaisance de l'ignoble hérésie,  
Tu l'accueilleras d'un visage assez serein,  
Et tu le défendras de l'ongle cruel des gens méchants<sup>14</sup>.  
Salut ! Ton dévoué Thierry<sup>15</sup>.

---

consolation. Ce réconfort spirituel (plus qu'intellectuel) est destiné à l'âme qualifiée de *remissioris*. En l'absence d'adjectif possessif et de complément du nom et en raison de l'emploi du singulier, on peut se demander si Martin Thierry a en vue le réconfort des âmes endormies pour les faire réagir sainement contre les dangers qui menacent la foi et les faire sortir de leur torpeur spirituelle et morale, ou s'il n'a en vue que sa propre âme, encline comme les autres, à se relâcher et qu'il doit stimuler pour l'empêcher de sombrer dans l'immoralité ou la tiédeur ambiantes. En outre, le mot *solatu* évoque forcément le *De consolatione philosophiae* de Boèce : « *Quae ubi poeticas Musas vidit, nostro assistentes toro, fletibusque meis verba dictantes, commota paulisper, ac torvis inflammata luminibus : « Quis, inquit, has scenicas meretriculas ad hunc aegrum permisit accedere, quae dolores ejus non modo nullis remediis foverent, verum dulcibus insuper alerent venenis? Hae sunt enim quae infructuosis affectuum spinis, uberem fructibus rationis segetem necant, hominumque mentes assuefaciunt morbo, non liberant. [...] Sed abite potius, Sirenes usque in exitium dulces, meisque eum Musis curandum sanandumque relinquit. » » ». En effet, ce souvenir de Boèce explique peut-être l'insistance du début du poème sur la sagesse, avec les termes de *theosophia*, de *sophia* ou de *Minerva*. Il explique peut-être aussi le rejet de la poésie qu'avait justement déjà pratiqué Boèce dans son ouvrage. Enfin, on peut comprendre la préposition *pro* de deux manières. Soit elle exprime un but et ce but serait plutôt celui de la *Paraclesis* elle-même, à savoir stimuler les âmes découragées ou indolentes. Soit elle signifie « en guise de, comme » et cela voudrait dire que Martin Thierry se sert de sa *paraclesis* comme d'un réconfort pour lui-même.*

<sup>13</sup> Le vers 23 nous apprend que l'ouvrage a été réalisé en deux temps. Une grande partie aurait donc été écrite avant 1539, date d'édition de l'ouvrage que nous avons eu entre les mains. Le poème liminaire, adressé à Gilles Binet, ne figurait pas dans la première édition, mais aurait été composé pour la suivante (On peut aussi supposer que la première version de la *Paraclesis* n'ait pas été imprimée, mais qu'elle ait été accrue par la suite, peut-être sur les conseils de Gilles Binet). On peut comprendre que Martin Thierry l'a essentiellement rédigé pour répondre aux attaques dont il avait fait l'objet. C'est une apologie. Et comme on a dû lui reprocher de se mêler de théologie, alors qu'il n'était pas théologien, il a pris soin, pour la deuxième version, de s'abriter derrière l'autorité d'un théologien réputé. Il n'aurait donc pas eu, dès le départ, l'intention de s'adresser à lui.

<sup>14</sup> Le poème se termine sur le rôle protecteur de Gilles Binet. Cela est exprimé sous la forme d'une double requête confiante : *Hanc vultu excipies sereniore / defendesque ...*, (vers 27 et 28). Cette confiance est marquée par l'emploi de l'indicatif, mode de la certitude et s'explique par un raisonnement logique. En effet, en tant que théologien et donc en tant que porte-parole de Dieu, *verbi DOMINI relator*, vers 25, Gilles Binet ne peut qu'approuver Martin Thierry qui n'a, dit-il, fait que reprendre les paroles de l'Écriture Sainte. Ensuite, Gilles Binet est considéré par Martin Thierry comme un adversaire intraitable, *severus ultor*, vers 26 de la doctrine protestante. Non seulement, il ne peut être que du côté de Martin Thierry, mais en plus, en tant que combattant zélé et sans complaisance pour l'hérésie, il ne va pas hésiter à venir prendre sa part dans la lutte engagée par Martin Thierry contre le protestantisme. C'est sur cette idée que se termine le poème, puisque c'est le dernier vers. C'est dire l'importance, aux yeux de Martin Thierry, d'obtenir l'appui de Gilles Binet. On peut remarquer que le dernier vers, par sa violence sauvage, *truci ungue*, et la reprise du mot *rapaces*, fait écho non seulement au début du poème avec l'image du corps transpercé de flèches (vers 2) et aux loups ravisseurs qui font un carnage chez les chrétiens (vers 25). *Aegidius*, le prénom latin de Binet, se traduit par Gilles. Mais ce prénom latin est symbolique et bien adapté au propos de Martin Thierry qui cherche à agir sous l'égide de Gilles Binet. Ce rôle de protecteur est donc inscrit dans son nom, ce qui ne peut qu'augmenter encore la confiance de Martin Thierry.

<sup>15</sup> Le poème est signé *Tuus Theodoricus*. L'adjectif possessif exprime l'affection qui unit les deux hommes ainsi que le dévouement de Martin Thierry pour son ami. C'est un nouveau motif de confiance dans l'intervention de Gilles Binet en sa faveur.

Je ne peux m'empêcher de verser des larmes aussi abondantes que celles d'Héraclite<sup>16</sup> quand je vois que votre [illustre renom<sup>17</sup> répandu au loin] est sali et rabaisé par des taches immondes infligées par la diffamation sans vergogne que pratiquent certains hérétiques qui s'en trouvent élaboussés et qui se livrent aux turpitudes dignes d'Echidna<sup>18</sup> (ceux-ci, que leur suprême injustice rend odieux à Dieu et aux hommes, se préparent au Barathre<sup>19</sup> de la damnation éternelle).

Ce reproche du psalmiste<sup>20</sup>, tourné à leur confusion, semble s'appliquer parfaitement à eux. Un hérétique n'est pas juste. Bien au contraire, il est comme une mer de maux<sup>21</sup> dans laquelle se déversent les immondices des vices. Il n'y a pas plus vicieux que lui. Il n'est pas intelligent, mais doté d'un esprit de Béotien<sup>22</sup>, il est plus stupide qu'un idiot. Il ne recherche pas Dieu, mais il s'en sépare bien loin par son injustice obstinée.

Tous les hérétiques se sont écartés du droit chemin. Du même coup, ils sont devenus inutiles en raison de leur déficience dans l'observation et dans l'accomplissement de la loi chrétienne. Il n'y en a pas un qui fasse le bien. Il n'y en a pas, pas même un seul, même Luther. Les hérétiques, au fond d'eux-mêmes, plus que les porcs immondes, se vautrent dans la boue et ils exhalent l'odeur méphitique et très repoussante de la malice, dont ils sont imprégnés intérieurement, de sorte qu'ils infectent les autres et qu'ils dévorent ceux qui sont infectés. Ils sont littéralement ouverts comme des sépulcres nauséabonds. Ils profèrent des paroles trompeuses et fallacieuses, retenant sur leurs lèvres imbibées de venin des doctrines encore plus pestilentiennes.

Leur bouche vomit des paroles pernicieuses et violentes, dites sans retenue, et des propos malveillants et blessants<sup>23</sup>. C'est ainsi que dépassant Archiloque<sup>24</sup> par leurs insultes quotidiennes,

---

<sup>16</sup> Allusion à Héraclite qui a la réputation de pleurer sur les misères humaines, à l'opposé de Démocrite qui en rit. C'est un philosophe du V<sup>e</sup>me siècle av J-C dont l'humeur était sombre et qui finit par devenir misanthrope.

<sup>17</sup> Précédemment, la France avait établi un parallèle entre la renommée des Romains à travers le monde, due à leurs conquêtes et celle des Français, née de la pureté de leur foi (*fidem synceram*).

<sup>18</sup> Echidna est un monstre terrifiant des enfers (cf. Hésiode, *Théogonie*, v. 295 et suivants). Comme son nom l'indique, il tient du serpent. L'allusion à Satan est claire. Les hérétiques suivent Satan. Cela est confirmé par le fait qu'ils s'apprentent à le rejoindre en enfer.

<sup>19</sup> C'est le gouffre où l'on précipitait les condamnés à Athènes. Le mot figure aussi chez Virgile : *Enéide*, III, 421 et VIII, 245. Dans un contexte chrétien, le mot est devenu synonyme de l'enfer.

<sup>20</sup> Puisque le contexte tourne autour de l'iniquité et de la perversion morale, il est possible que le reproche du psalmiste soit celui que l'on trouve dans le psaume V (5 à 7) : « ... *videbo quoniam non Deus volens iniquitatem tu es. Neque habitabit juxta te malignus, neque permanebunt injusti ante oculos tuos. Odisti omnes, qui operantur iniquitatem, perdes omnes qui loquuntur mendacium.* » (« Car tu n'es pas un Dieu qui prenne plaisir au mal ; avec toi, le méchant ne saurait habiter. Les méchants ne subsistent pas devant tes yeux. Tu hais tous les artisans d'iniquité, tu fais périr tous les menteurs. » (traduction du chanoine Crampon, Paris, 1905).

<sup>21</sup> Adage d'Erasmus n° 228 (*Mare malorum*).

<sup>22</sup> Les Béotiens passaient pour ne pas être bien doués sur le plan intellectuel.

<sup>23</sup> Tout ce passage, depuis « *Non est requirens Deum* » est fortement inspiré de l'épître de saint Paul aux Romains (chapitre III, 10 à 17) qui s'appuie elle-même sur le psaume XIII : « *Sicut scriptum est : Quia non est justus quisquam, non est intelligens, non est requirens Deum. Omnes declinaverunt, simul inutiles facti sunt ; non est qui faciat bonum, non est usque ad unum. Sepulchrum patens guttur eorum, linguis suis dolose agebant ; venenum aspidum sub labiis eorum, quorum os maledictione et amaritudine plenum est, veloces pedes eorum ad effundendum sanguinem. Contritio et infelicitas in viis eorum, et viam pacis non cognoverunt.* »

<sup>24</sup> Poète satirique particulièrement féroce, qui vécut au VII<sup>e</sup> siècle avant J-C.

ils sont tout prêts à dire du mal. Et de la même façon, ils sont on ne peut plus prompts à provoquer la perte des innocents. Les misérables<sup>25</sup> hérétiques sont broyés en agissant de la sorte dans notre siècle corrompu et en ignorant le chemin de la paix et de la bienveillance ; ils ne savent pas placer devant leurs yeux le Dieu très haut de la terre entière, l'inspirateur des psaumes, le créateur et le maître des cieux [...].

Je me réjouis, transporté par une joie que vous ne pouvez imaginer, de ce que nous ayons des raisons de louer collectivement, par des acclamations publiques, FRANCOIS, le chef le plus chrétien de tous les chrétiens, les partisans des lois les plus justes et les juges les plus vigilants qui confessent et glorifient d'une façon unanime la sainteté, la catholicité et l'apostolicité de l'Eglise.

*La France se lance alors dans un développement théologique dans lequel elle rappelle les vérités de foi qu'ont professées les autorités civiles, comme l'incarnation du Verbe de Dieu, dans le sein de la vierge Marie et par l'opération du Saint Esprit, la rédemption du genre humain qu'il a méritée, sa nature divine, égale à celle de son Père et incapable de souffrir, unie à une véritable nature humaine, sensible à toutes les souffrances des hommes, l'unicité de la nature partagée en trois personnes, le rôle éminent assumé par Marie dans l'incarnation de Dieu qui fait d'elle sa mère.*

30 Ceux qui, légitimement, portent le glaive, exercent en son nom [celui du Christ, vrai Dieu et vrai homme] son pouvoir à l'encontre des malfaiteurs (non sans avoir accordé à ceux qui le méritent des récompenses pour leurs vertus). En outre, s'il est vrai que le plus possible d'hommes dégénérés et le plus possible d'infidèles marchant dans les sentiers tortueux des mauvaises doctrines ont subi ce glaive vengeur, parmi eux figure le paralytique<sup>26</sup> luthérien, plus pernicieux que Milon néronien. Le  
35 Christ sauveur aurait été nécessaire à ce malade, de sorte que, après avoir soulevé le grabat de son erreur, il ait ou suivre le chemin de la Vérité. Mais cependant, gonflé d'orgueil, persévérant dans le funeste désir de son cœur sacrilège, il a dépéri, brûlé<sup>27</sup> dans les flammes en compagnie des

---

<sup>25</sup> On dispose de diverses nuances pour rendre *miser*, mais il y a dans presque toutes un mélange de compassion et de mépris. Ce sont de pauvres hérétiques.

<sup>26</sup> Cet adjectif fait référence à un épisode de l'Évangile que l'on trouve par exemple au chapitre 9 de saint Mathieu. On présente un jour un paralytique au Christ qui lui dit que ses péchés lui sont remis. Certains scribes qui l'entourent sont scandalisés car un homme ne peut pas s'attribuer la prérogative divine de pardonner les péchés. Aussi, pour leur montrer qu'il est bien Dieu, Jésus guérit instantanément le paralytique. On voit que dans cet épisode la paralysie symbolise le péché qui engourdit l'âme et l'empêche d'aller vers Dieu. Or, Luther est considéré par un bon nombre de catholiques de l'époque, dont Martin Thierry, comme un pécheur public. N'a-t-il pas dès 1525 rompu son vœu monastique pour vivre en concubinage avec une ancienne religieuse ? N'affirme-t-il pas qu'il est inutile de lutter contre la concupiscence de la chair, étant donné que la nature humaine est trop viciée pour le faire, même avec l'aide de la grâce ?

<sup>27</sup> Le mot *combustus* s'applique mal à Luther, s'il s'agit vraiment de lui. En effet, il n'est pas mort brûlé. Il faudrait alors prendre le mot dans un sens figuré ou dans un sens surnaturel. Martin Thierry imaginerait que Luther est condamné au feu éternel de l'enfer. Le problème, c'est qu'il anticipe. A lire ce passage, on a l'impression que Luther est mort dans l'« impénitence finale », qu'il brûle donc en enfer et qu'il a laissé, en quelque sorte pour testament, son mauvais exemple ( dans la morale chrétienne, une même faute est plus grave, quand elle est publique que quand elle est cachée, car elle donne le mauvais exemple et représente un scandale. Le texte du *Paraclesis* que nous avons a été publié en 1539. Or Luther est mort en 1545 ou 46. Il faudrait donc penser que Martin Thierry anticipe sur un sort, une destinée finale qui lui semble inéluctable. Il est plus probable de supposer qu'il s'agit d'autres hérétiques, des partisans de Luther dont certains, ont déjà été condamnés au bûcher au moment où Martin Thierry prend la plume. Il est possible que ce soit le chevalier de Berquin qui soit visé ici car effectivement, il a été brûlé pour avoir refusé obstinément de se rétracter.

Gracques<sup>28</sup>, ses compagnons de révolte, laissant son exemple à tous les hérétiques. Et ils périront tous, qu'ils soient du peuple ou de la haute société, comme n'importe quelle autre personne, même auréolée du prestige que confère un poste bien en vue.

S'ils se trouvent entachés de cette flétrissure extrêmement déshonorante qu'est la plus affreuse des infidélités, ils subiront sans ménagement les traits du courroux des autorités de manière à ce que la racine qui produit des rejets soit arrachée, une fois que ses tiges auront été sectionnées, et de façon à ce que ceux qu'un forfait semblable a souillés et a rendus pareils, soient les uns et les autres réunis et terrassés par un châtement identique de grande ampleur.

En effet, il a été nécessaire que ce verdict qui a Dieu pour auteur fût promulgué pour se venger des méchants et pour glorifier les bons, afin que le peuple ne puisse pas être contaminé par un seul pécheur par l'introduction d'un ferment<sup>29</sup> de doctrine erronée (de même que lorsque tout un troupeau est infecté du fait d'une seule brebis malade, de même, tout un peuple est contaminé<sup>30</sup> quand une seule personne pactise avec le mal ou commet un autre crime quel qu'il soit)<sup>31</sup>.

Mais pendant ce temps-là, je ne cesse de m'étonner de voir de quelles furies sont agités les hérétiques modernes et les défenseurs du dévoiement hérétique, ils sont nettement plus condamnables que ceux qui s'écartent de la foi orthodoxe<sup>32</sup> et qui s'éloignent de la racine très féconde de toutes les vertus. [...] Et à eux seuls, ils sont pires que les Nicolaïtes<sup>33</sup>. Interprétant la

---

<sup>28</sup> Les Gracques, réformateurs romains dans le domaine politique, font figure de révolutionnaires. Ils sont considérés comme des semeurs de troubles. Dans sa préface au *De mulieribus claris*, Boccace présente les Gracques comme de « terribles factieux » (traduction de Jean-Yves Boriaud) : *seditiosissimos Graccos* (préface de Boccace, ligne 37, Edition les Belles Lettres, p. 4). L'allusion est très claire. Il s'agit de la révolte des Rustauds, qui a été une révolte de paysans, ayant des revendications agraires, inspirée par Luther, partie d'Allemagne, et qui a contaminé l'Alsace et la Lorraine allemande, en 1525. Le duc Antoine de Lorraine, à la suite d'une véritable « croisade », a exterminé ces Rustauds. C'est certainement de leur chef, Gerbert, disciple de Luther, qu'il est question ici. Sur ce sujet, on peut lire *La Croisade du duc Antoine de Lorraine contre les paysans révoltés d'Alsace en mai 1525*, de Nicolas Volcy de Sérouville adapté en français moderne par Alain-Julien Surdel, Strasbourg, La Nuée bleue, 2018)

<sup>29</sup> L'image du mauvais ferment se trouve chez saint Paul : « *Modicum fermentum totam massam corrumpit.* » (Galates V, 9) ou encore : « *Nescitis quia modicum fermentum totam massam corrumpit ?* » (I Corinthien V, 6)

<sup>30</sup> On retrouve cette idée chez saint Paul : « *Auferte malum ex vobis ipsis* » (I Corinthien V, 13).

<sup>31</sup> On retrouve à peu près cette idée et une formulation assez proche dans la première épître de saint Pierre au chapitre 2, versets 13 et 14 : « *Subjecti igitur estote omni humanae creaturae propter Deum : sive regi quasi praecellenti, sive ducibus tamquam ab eo missis ad vindictam malefactorum, laudem vero bonorum...* » : « Soyez donc soumis à toute créature humaine à cause de Dieu ; soit au roi, comme étant au-dessus des autres, soit aux gouverneurs, comme envoyés par lui pour la punition de ceux qui font mal et la louange des bons... ».

<sup>32</sup> On a ici une allusion aux anciennes querelles de l'Antiquité, portant sur des questions de foi : nous pensons aux Ebionites, aux Ariens, au pélagianisme, au nestorianisme...

<sup>33</sup> On trouve mention des Nicolaïtes dans l'*Apocalypse*. Il s'agit, d'après saint Jean, d'une secte particulièrement abominable (« Mais tu as cela, que tu hais les actions des Nicolaïtes que moi aussi je hais » *Apocalypse* chapitre II, 6) qui se caractérise par une doctrine hérétique et peut-être sataniste (que saint Jean nomme « les profondeurs de Satan » *Apocalypse*, chapitre II, 24) et par la corruption de leurs mœurs (« commettre la fornication » *Apocalypse*, chapitre II, 14). S'adressant à l'ange de Pergame et à celui de Thyatire, saint Jean parle ainsi : « Mais j'ai quelque chose contre toi : c'est que tu as près de toi des hommes qui tiennent la doctrine de Balaam, qui apprenait à Balac à jeter des pierres de scandale devant les enfants d'Israël, à manger et à commettre la fornication. Toi aussi, tu as des hommes qui tiennent la doctrine des Nicolaïtes. Fais pareillement pénitence, sinon je viendrai bientôt à toi, et je combattrai contre eux avec l'épée de ma bouche » (*Apocalypse*, II, 14 à 16) Et encore dans le même chapitre : « Mais je dis à toi et à vous tous qui êtes à Thyatire : tous ceux qui n'ont point cette doctrine et qui ne connaissent pas les profondeurs de Satan, comme ils disent, je ne mettrai pas d'autre poids sur vous. » (verset 24) Saint Irénée (*Adv. haeres*, III,

55 sacrosainte Ecriture en dehors <de la lumière> du Saint Esprit, ils penseraient surpasser tout le monde par la hauteur et par l'éminence de leurs sciences. Ou (si le jugement de Paul lui-même est juste<sup>34</sup>), il serait nécessaire qu'il y ait toujours à l'avenir des hérésies et des schismes. Ces maux sont considérés comme utiles, conformément aux dispositions de Dieu, pour que se révèlent au grand jour ceux qui, parmi les fidèles, sont sincères. Autrement dit (ce qui est prépondérant, en  
60 termes de vérité, sur la feuille de la Sybille<sup>35</sup>), selon les paroles prophétiques des bienheureux Pierre et Paul, <l'hérésie est utile> pour rendre évident qu'approchent la ruine et la chute du monde tout entier, ce qui est la fin de toutes choses. Cette catastrophe n'aurait pas dû être redoutée, tant que la ville de Rome était intacte. Mais néanmoins, puisque cette illustre capitale du monde a failli périr<sup>36</sup>, attaquée par je ne sais quelle soldatesque cruelle, qui douterait maintenant que la fin est très  
65 proche pour les affaires humaines et pour le monde ?

Celle-ci est la cité des cités sur laquelle tout repose. Celle-ci détient la primauté et elle est le siège patriarcal de l'apôtre Pierre et de ses successeurs. C'est d'elle que l'Eglise romaine tire son nom par un titre spécial et glorieux, elle qui n'a ni taches ni rides. Elle est placée à la tête des autres Eglises et elle détient l'autorité sur les nations. Celui qui s'efforce de faire disparaître cette Eglise  
70 romaine ainsi que son privilège que lui a transmis en personne, la tête suprême<sup>37</sup> de toutes les Eglises, celui-ci, sans nul doute, tombe dans l'hérésie. Que celui qui aura tenté de la défigurer et de la bouleverser, ainsi que ses règles, ses décrets et ses constitutions, soit condamné à un anathème perpétuel et à l'excommunication. Et qu'il soit mis au nombre des impies (qui ne ressuscitent pas au jour du jugement. Qu'il sente la colère du Tout-puissant contre lui et qu'il éprouve la fureur des  
75 saints apôtres Pierre et Paul (dont il prétend anéantir<sup>38</sup> l'Eglise) dans la vie présente et dans la future.

Que sa maison devienne vide et que dans ses tentes, il n'y ait personne pour y habiter. Que ses enfants deviennent orphelins et sa femme veuve. Qu'il aille d'ébranlement en ébranlement ! Que ses fils et lui-même se livrent à la mendicité et qu'ils soient chassés de leurs maisons. Qu'en plus,  
80 un usurier inventorie l'ensemble de ses biens et que des étrangers lui dérobent le fruit de son travail<sup>39</sup>. Que toute la terre combatte contre lui et que tous les éléments de la nature lui soient

---

26,3) affirme que les Nicolaïtes tirent leur nom du diacre Nicolas dont il est question dans les Actes des Apôtres (chapitre VI, 5), mais saint Clément d'Alexandrie le conteste. Cela dit, il nous semble bien que les Nicolaïtes représentent, pour Martin Thierry, les pires des hérétiques, ceux qui sont associés à la fin des Temps et qui préparent la venue de l'Antéchrist.

<sup>34</sup> Cf. *Première épître aux Corinthiens*, XI, 19 : *Nam oportet et haereses esse, ut et qui probati sunt manifesti fiant in vobis.*

<sup>35</sup> L'expression « la feuille de la Sibylle » désigne une chose qui est sûre et certaine, hors de doute (cf. *Adage* 691d'Erasmus). En effet, la Sibylle de Cumès écrivait ses prédictions sur une feuille de palmier : *Fata canit foliisque notas et nomina mandat / Quaecumque in foliis descripsit carmina virgo* (*Enéide*, III, 444 et 445).

<sup>36</sup> Allusion au sac de Rome qui s'est produit le 6 mai 1527. Les troupes de l'Empereur ont pillé la ville de Rome et le pape Clément VII fut même emprisonné au Château Saint-Ange. Cet événement a eu un grand retentissement surtout, pouvons-nous croire, dans le cœur des catholiques qui, comme Martin Thierry, se montrent fidèlement attachés à la papauté. Lors du sac de Rome, les troupes de l'Empereur (catholique) étaient formées de mercenaires protestants. Cela explique leur acharnement.

<sup>37</sup> Il faut comprendre qu'il s'agit du Christ qui est habituellement considéré comme étant la tête de l'Eglise. Cette dernière était ordinairement assimilée à un « corps » dont la tête était le Christ.

<sup>38</sup> La doctrine de Luther vise en effet à détruire l'Eglise, puisqu'il la considère comme strictement inutile. Il refuse toute hiérarchie et tout intermédiaire entre les hommes et Dieu. De plus, pour lui, l'homme est capable de comprendre par lui-même le sens de la Bible : il n'a plus besoin des éclairages du Magistère romain et doit même s'en affranchir.

<sup>39</sup> Ces imprécations sont tirées pour une partie du psaume 108 (versets 8 à 12) et pour une autre du psaume 68 (25 et 26) : « Que ses jours soient abrégés, et qu'un autre prenne sa charge ! Que ses enfants deviennent orphelins, que son épouse soit veuve. Que ses enfants soient vagabonds et mendiants, cherchant leur pain loin

contraires. Et que les mérites de tous les saints qui jouissent du repos <éternel> le jettent dans la confusion et que dès cette vie, ils lui fassent voir de façon évidente leur vengeance qui pèse sur lui.

85 Priez donc et adorez le Dieu du ciel, afin que ce tyran, l'abominable Antéchrist<sup>40</sup>, n'arrive pas plus vite que vous ne pensez pour entreprendre son œuvre ignominieuse et arracher la lumière qui éclaire <le monde>. Ah ! Quels événements je prends sur moi de relater par avance ! Les décisions et les volontés du Dieu créateur ne peuvent être différées. En effet, ce prophète des menteurs, né de l'esprit du mal, celui qui a fait chuter et qui a trahi le genre humain, viendra en son temps. Et il combattra les deux témoins du lion victorieux<sup>41</sup> issu de la tribu de Juda. Et il les vaincra et il les  
90 tuera et il les laissera par terre sans sépulture. Mais après trois jours et demi, ils ressusciteront. Et sous le regard émerveillé de tous les autres hommes, ils seront emportés au ciel.

Je le répète<sup>42</sup>. Priez et adorez le Dieu du ciel pour qu'il vous sauve et qu'il vous libère dans les jours mauvais. En ces jours, l'homme de péché aura été révélé, le fils de perdition, qui, étant le plus dépravé de tous, ne se contentera pas, en s'appuyant sur l'aide de Satan, de se déshonorer par toutes  
95 sortes de méchancetés, mais il s'élèvera plus dédaigneusement au-dessus de tout dieu, non seulement le vrai, mais encore il s'élèvera aussi contre les dieux d'en haut qu'on a l'habitude d'appeler dieux, d'un nom qui leur a été donné par les idolâtres. Et cela à tel point qu'il placera en hauteur son trône dans le temple qui était consacré au grand Dieu et se fera passer lui-même pour Dieu, voulant être seul adoré après avoir écarté tous les dieux. Le pouvoir lui sera donné de réaliser  
100 des merveilles et des prodiges et grâce à ce spectacle, de prendre dans ses filets les pauvres et faibles hommes afin qu'ils l'adorent. Il ordonnera que le feu crachant des flammes tombe du haut du ciel et que Phébus rayonnant s'arrête loin de sa course habituelle et que des images peintes et des statues sculptées parlent. Et ces prodiges se produiront sous la puissance de sa parole de sorte que même la plupart des sages seront attirés par lui en raison de ses miracles. Alors il s'efforcera  
105 de détruire le temple de Dieu et il persécutera le peuple des Justes. Il y aura une tribulation et un accablement tels qu'il n'y en eut jamais depuis le début du monde. Tous ceux qui tomberont et qui se rallieront à lui, seront marqués par lui comme du bétail. Mais ceux qui auront refusé son signe, ou ils fuiront dans les montagnes, dans des cachettes connues de personne, ou alors, faits prisonniers, ils seront mis à mort, après bien des supplices. Et le même être fera disparaître les  
110 hommes justes des livres des prophètes. Et il lui sera donné de ravager la surface de la terre en

---

de leurs maisons en ruines ! Que le créancier s'empare de tout ce qui est à lui, et que les étrangers pillent ce qu'il a gagné par son travail. Qu'il n'ait personne qui lui garde son affection, et que nul n'ait pitié de ses orphelins ! Que ses descendants soient voués à la ruine, et que leur nom s'éteigne à la seconde génération ! » (traduction Crampon, 1905) « Déverse sur eux ta colère et que le feu de ton courroux les atteigne ! Que leur demeure soit dévastée, qu'il n'y ait plus d'habitants dans leurs tentes ! »

<sup>40</sup> Etre dont la venue est annoncée dans la Bible pour la fin des temps. Opposé au Christ, il cherchera à prendre la place de Dieu sur terre avant d'être vaincu (II *Epître de Jean*, 7).

<sup>41</sup> L'image du lion victorieux, issu de la tribu de Juda se trouve dans l'apocalypse (chapitre V, 5) : « *Et unus de senioribus dixit mihi : Ne flevetis : ecce vicit leo de tribu Iuda, radix David, aperire librum et solvere septem signacula eius* » Ce lion désigne le Christ. Ses deux témoins sont évoqués au chapitre XI (versets 3 à 12) : « *Et dabo duobus testibus meis, et prophétabunt diebus mille ducentis sexaginta amicti saccis. [...] Et, cum finierint testimonium suum, bestia, quae ascendit de abyso, faciet adversum eos bellum et vincet illos et occidet eos. Et corpora eorum iacebunt in plateis civitatis magnae, quae vocatur spiritualiter Sodoma et Aegyptus, ubi et Dominus eorum crucifixus est. Et videbunt de tribubus et populis et linguis et gentibus corpora eorum per tres dies et dimidium, et corpora eorum non sinent poni in monumentis. [...] Et post dies tres et dimidium spiritus vitae a Deo intravit in eos. Et steterunt super pedes suos, et timor magnus cecidit super eos qui viderunt eos. Et audierunt vocem magnam de caelo dicentem eis : Ascendite huc. Et ascenderunt in caelum...* » Selon Tertullien (cf. *De anima* 50), saint Jérôme (*epist 59 ad Marcellam*) et saint Grégoire (*Moralia* 14.23), il pourrait s'agir d'Enoch et Elie ou encore de Moïse. D'après la Bible, les deux premiers ne sont pas morts, mais ont été emportés au ciel avec leur corps (Cf. II, *Rois*, 2, 11 et *Genèse* V, 24). Une antique tradition veut qu'ils reviendraient à la fin des Temps pour mourir.

<sup>42</sup> Comme un orateur, Martin Thierry structure son discours par de courtes phrases.

quarante-deux mois<sup>43</sup>. Ce sera le temps où la justice sera rejetée avec la vérité, où l'innocence sera haïe, où les méchants attaqueront et dépouilleront les bons. Ni la loi, ni l'ordre, ni la discipline militaire ne subsisteront. Aucun vieillard ne sera honoré. On abandonnera son devoir de piété (en dépit de son utilité publique). Enfin, ce scélérat, le pire des méchants, n'aura pitié d'aucune femme ni d'aucun enfant.

115

Si le Seigneur, ému (comme il faut le croire pieusement) par l'incertitude du danger et par les plaintes poignantes des justes, n'avait abrégé ses jours, en envoyant sans tarder la libération par l'intermédiaire de Jésus-Christ, aucune chair n'aurait été sauvée. C'est pourquoi le Seigneur Jésus le tuera d'un souffle de sa bouche et le renversera par la lumière qui accompagnera sa venue<sup>44</sup>. Que cependant vos cœurs ne se troublent pas, comme si le jour du Seigneur était imminent, puisque du reste, de nos jours, la figure de cet Antéchrist inique et particulièrement mauvais semble peut-être régner ou exercer une certaine domination (étant donné qu'il y a plusieurs Antéchrists) et puisque tout persécuteur ou tout hérétique est appelé mystère ou figure de l'Antéchrist. Ces événements ne se produiront nullement tant que l'Empire romain et que la foi chrétienne n'auront pas quasiment disparu dans tous les pays du monde<sup>45</sup>. Et alors cet être inique (comme il a été raconté ci-dessus) sera révélé et son iniquité sera mis au grand jour par le Christ notre seigneur qui le livrera à la mort à la vue de tout le monde par un jugement sorti de sa bouche. Il s'avancera contre lui, soit par lui-même soit par l'intermédiaire d'anges chargés d'exécuter ses volontés afin de le détruire par sa lumière fulgurante se procurant ainsi une grande gloire. Et à la mort de l'Antéchrist, le monde lui-même s'effondrera. Si comme des hommes perdus et des fils de la damnation (la blancheur laiteuse, fruit de l'adhésion à la foi, s'étant changée, par l'apostasie, en noir) vous refusez la charité et la vérité du Christ et si vous refusez de les recevoir ou si, les ayant reçues pour votre salut, vous refusez de les conserver, alors tous les traits de l'adversité et de la malédiction s'abattront et se concentreront sur vous. [...]

120

125

130

135

*La France continue en affirmant que le Christ laissera ceux qui se sont détournés de lui sombrer dans les vices et s'enfoncer dans l'erreur, si bien qu'ils finiront par tomber en enfer. Elle exhorte donc les Français, qui ont reçu le privilège de connaître le Christ et qui sont appelés à en être les héritiers au ciel, à se montrer vigilants pour ne pas se laisser détourner du Christ et manquer par là leur salut éternel.*

---

<sup>43</sup> Tout ce passage est fortement imprégné des épîtres de saint Paul et de l'apocalypse. « *Ne quis vos seducat ullo modo, quoniam, nisi venerit discessio primum, et revelatus fuerit homo peccati, filius perditionis, qui aduersatur et extollitur supra omne quod dicitur Deus aut quod colitur, ita ut in templo Dei sedeat ostendens se tanquam sit Deus.* » (II Thessaloniens, II, 3 et 4) Parlant toujours de l'Antéchrist, saint Paul poursuit : « *Cuius est adventus secundum operationem satanae in omni virtute et signis et prodigiis mendacibus* (II Thessaloniens II, 9). Et dans l'apocalypse : « *Et vidi aliam bestiam ascendentem de terra, et habebat cornua duo similia Agni et loquebatur sicut draco. Et potestatem prioris bestiae omnem faciebat in conspectu eius ; et fecit terram et habitantes in ea adorare bestiam primam, cujus curata est plaga mortis. Et fecit signa magna, ut etiam ignem faceret de caelo descendere in terram in conspectu bestiae dicens habitantibus in terra ut faciant imaginem bestiae, quae habet plagam gladii et vixit. Et datum est illi ut daret spiritum imagini bestiae et ut loquatur imago bestiae, et faciat ut quicumque non adoraverint imaginem bestiae occidantur.* » (Apocalypse XIII, 11 à 15) Et dans le même chapitre : « *Et datum est ei os loquens magna et blasphemias, et data est ei potestas facere menses quadraginta duos.* » (XIII, 5)

<sup>44</sup> Cette phrase est tirée quasiment telle quelle de saint Paul : « *Et tunc revelabitur ille iniquus, quem Dominus Iesus interficiet spiritu oris sui et destruet illustratione adventus sui eum.* » (II Thessaloniens, II, 8)

<sup>45</sup> Ce passage est inspiré de la seconde épître de saint Paul aux Thessaloniens : « *Rogamus autem vos, fratres, per adventum Domini nostri Iesu Christi et nostrae congregationis in ipsum, ut non cito moveamini a vestro sensu neque terreamini neque per spiritum neque per sermonem neque per epistolam tanquam per nos missam, quasi instet dies Domini.* » (II, Thessaloniens, II, 1 à 2)

140 Qu'est-il besoin de m'étendre davantage ? Il vous a choisis en vous sanctifiant par son Esprit  
puisque vous êtes demeurés dans le Christ son fils et (vous qui avez prolongé votre vie en fuyant le  
péché tandis que les hommes endurcis et méchants ont été envoyés dans le feu et condamnés pour  
toujours au supplice de l'exil sans fin) vous avez cru à la vérité du saint Evangile. Dieu vous a  
appelés à cette vérité afin que le nom de notre Seigneur Jésus-Christ soit glorifié à travers la foi des  
145 croyants. Croyants, alors, vous exulterez d'une joie indicible et empreinte de gloire quand vous  
atteindrez le but de votre foi, à savoir le salut de vos âmes. Par conséquent, puisque vous avez été  
ainsi appelés, imitez le Christ, le fondement très solide de la foi immaculée : rien ne peut être établi  
qui ne soit établi sur lui. Aussi, puisque vous avez adopté les noms de chrétiens, faites ce qui est le  
propre du christianisme. Et après avoir renoncé à la fourbe duplicité, aux simulations frauduleuses,  
150 aux venins de l'envie, aux critiques malveillantes, aux mensonges impudents, aux blasphèmes  
exécrables, et à tout ce qui montre ostensiblement l'image d'une malice perverse et du péché grave.  
En effet, votre ennemi est Satan, qui toujours cherche à piéger le talon des hommes<sup>46</sup> et qui sait  
chez qui il peut allumer la fournaise de l'ardente cupidité, chez qui envoyer les attrait d'une  
gloutonnerie lascive, chez qui jeter les aiguillons d'une luxure impudente, chez qui infuser le  
155 poison d'une envie dévorante. Il rôde tout autour de nous comme un lion<sup>47</sup> rugissant, désirant  
engloutir dans le gouffre de la damnation éternelle l'homme qu'il a attaqué. Tant que vous êtes des  
voyageurs dans cette vallée de misère qui est la nôtre, [...] revêtez-vous, comme des élus de Dieu  
et ses saints chéris, des sentiments de miséricorde, de bonté, d'humilité, de modestie, de patience,  
vous supportant les uns les autres, vous pardonnant mutuellement s'il arrive que quelqu'un ait un  
160 motif de plainte contre son prochain. De même que le Seigneur aussi vous a pardonné, de même  
vous aussi, vous devez pardonner<sup>48</sup>. Mais par-dessus tout, c'est la charité (qui est la plus parfaite  
des vertus et le lien de toute la perfection) qu'il faut chercher à atteindre. Et que la paix du Christ,  
paix véritable, exulte dans vos cœurs. C'est à elle que vous aussi vous avez été appelés ; soyez  
reconnaissants à Dieu et de votre vocation et de tous les autres bienfaits qu'il vous a conférés.

165 Que le verbe du Christ habite et demeure en vous d'une façon bien abondante et qu'il fasse  
fructifier en vous une sagesse divine, vraie et parfaite. Enseignez-vous et reprenez-vous  
mutuellement par des psaumes, des hymnes et des cantiques<sup>49</sup>, non pas charnels ou lascifs, mais  
spirituels, non dans la débauche de la chair comme ceux qui conduisent des chœurs emmenés par le  
citharède Arion<sup>50</sup>, mais dans la grâce, faites des chants pour le Seigneur dans l'exaltation de votre  
170 esprit. Ainsi ne perdez pas une occasion de faire le bien en ouvrant la terre, celle de vos corps, en  
employant la charrue de la vraie componction, celle qui nous brise, pour qu'elle porte des fruits; et

---

<sup>46</sup> L'image de la morsure au talon provient du livre de la Genèse (III, 15) : « Je mettrai des inimitiés entre toi et la femme, entre ta postérité et sa postérité : elle te brisera la tête et toi, tu lui tendras des embûches au talon. »

<sup>47</sup> L'image du lion menaçant et rodant autour de l'homme est tirée de l'épître de saint Pierre : « *Sobrii estote et vigilate, quia adversarius vester diabolus tamquam leo rugiens circuit quaerens quem devoret...* » (Epître de saint Pierre, V, 8)

<sup>48</sup> Ce passage est textuellement repris de l'épître de saint Paul aux Colossiens (il y a juste la place du *et* qui diffère) : *Induite vos, sicut electi DEI et sancti dilecti, viscera misericordiae, benignitatem, humilitatem, modestiam, patientiam, supportantes invicem et donantes vobismetipsis si quis adversus proximum non nihil habet querelae. Sicut et dominus donavit vobis, ita et vos.* » (III, 13) La suite immédiate de l'épître de saint Paul est reprise, mais pas exactement, dans la suite de la paraclesis : *Super omnia autem haec, caritatem habete, quod est vinculum perfectionis, et pax Christi exsultet in cordibus vestris, in qua et vocati estis in uno corpore et grati estote.* (III, 14)

<sup>49</sup> Ce passage est également tiré de l'épître de saint Paul aux Colossiens : « [...] *docentes et commonentes vosmetipsos psalmis, hymnis et canticis spiritualibus.* » (III, 16)

<sup>50</sup> Arion de Lesbos est un musicien de la seconde moitié du VII<sup>e</sup> siècle av J-C qui inventa le dithyrambe. On raconte que pour échapper à des pirates qui voulaient le faire périr, il se jeta à la mer où il fut recueilli et transporté par des dauphins qu'il avait attirés grâce au son de sa lyre. Cf. Hérodote, I, 24.

je souhaite que, faisant le bien, vous continuiez votre effort jusqu'au bout sans jamais revenir au mal après avoir commencé vos bonnes œuvres.

175 Il y a en effet deux chemins que décrit Matthieu en nous donnant un conseil<sup>51</sup>. Le premier, celui des vertus, doit être évidemment suivi. Il est étroit et resserré et semble difficile au premier abord. Mais il est fait pour nous emmener au ciel. L'autre chemin, celui des vices, est beaucoup large et spacieux, quasiment agréable à emprunter. Il faut le fuir parce qu'il est de nature à faire tomber dans les enfers. Le premier est dit du ciel puisqu'il est l'immortalité pour les justes ; le second  
180 chemin est dit des enfers parce que l'immortalité est comme un châtiment éternel pour les méchants. Naturellement, le premier est le meilleur : nous affirmons que Dieu en est le guide et qu'il nous mène à la naissance splendide du soleil rayonnant. Le second est le pire, il conduit à la chute dans de plus grandes ténèbres. Et ce n'est pas injuste puisque celui qui suit la vérité et la justice, recevra l'immortalité en récompense et possédera la lumière éternelle.

185 Mais celui qui, attiré par ce mauvais guide qui lui présente les attraits et les plaisirs mortifères d'une vie qui est sa propre ruine, aura préféré les vices aux vertus et le mensonge à la vérité, il est nécessaire qu'il tombe et qu'il soit envoyé dans les ténèbres de la mort. Je voudrais que vous, qui désormais vous êtes engagés dans le premier de ces chemins, vous soyez armés pour le combat, non pas certes avec des armes humaines, mais avec des armes divines<sup>52</sup> afin que vous soyez capables de demeurer fermes et indemnes face aux attaques pleines de ruse de l'antique Serpent.  
190 En effet, vous n'avez pas du tout à lutter contre des Myrmidons<sup>53</sup> ou contre d'autres hommes quels qu'ils soient, constitués de chair et de sang.

Contre ces derniers, en comptant sur la chance, il serait peut-être utile de protéger nos corps avec les armes d'Hector<sup>54</sup>, mais <pas> contre les principautés et les puissances et contre l'extrême malice de ceux qui gouvernent le monde (qui est enveloppé des ténèbres des vices), tous munis  
195 contre vous de mille ruses, de mille moyens de nuire, qui s'efforcent de transpercer vos esprits de traits enflammés, imbibés du venin de l'hydre de Lerne<sup>55</sup>. C'est pourquoi, tout en montant la garde, prenez l'armure de Dieu afin que vous puissiez, quand vous combattrez au jour de la tentation,

---

<sup>51</sup> On retrouve effectivement cette description des deux routes en saint Matthieu, chapitre 7, versets 13 et 14 : *«Intrate per angustam portam, qui lata porta et spatiosa via est, quae ducit ad perditionem, et multi sunt qui intrant per eam. Quam angusta porta et arcta via est quae ducit ad vitam, et pauci sunt qui inveniunt eam ! »* Effectivement, cette brève description se fait sous la forme d'un conseil. Sans reprendre exactement la même formulation, Martin Thierry s'en inspire fortement, notamment du point de vue du vocabulaire et des idées.

<sup>52</sup> On retrouve cette idée dans l'épître de saint Paul aux Ephésiens au chapitre VI, versets 10 à 13 : *« De cetero, fratres, confortamini in Domino et in potentia virtutis eius. Induite vos armaturam Dei, ut possitis stare adversus insidias diaboli. Quoniam non est nobis colluctatio adversus carnem et sanguinem, sed adversus principes et potestates, adversus mundi rectores tenebrarum harum, contra spiritualia nequitiae in caelestibus. Propterea accipite armaturam Dei, ut possitis resistere in die malo et in omnibus perfecti stare. »*

<sup>53</sup> Il s'agit d'un peuple de Thessalie, issu, selon la mythologie, de fourmis. Dans l'*Iliade*, Achille est à leur tête : ils symbolisent donc ici des guerriers redoutables.

<sup>54</sup> Hector est le défenseur principal de la ville de Troie. C'est le fils de Priam et l'adversaire personnel d'Achille. C'est un vaillant combattant. Ici, Hector symbolise la force et le courage purement humains. Il lui manque le secours divin et sa force est nulle face aux êtres surnaturels.

<sup>55</sup> Il s'agit de l'hydre de Lerne qu'Hercule a vaincu dans son deuxième travail. C'était un redoutable serpent doté de nombreuses têtes qui repoussaient une fois coupées. Son sang était un puissant poison et Hercule s'en servit pour en imprégner ses propres flèches. Sa nature de serpent, ses nombreuses têtes et sa quasi-invincibilité rappellent bien les différents moyens perfides, redoutables et multiples employés par les démons pour perdre les âmes que la phrase évoque en son début. Ici, ce serpent dont les têtes repoussent toujours peut aussi évoquer les hérésies qui renaissent toujours, sous une forme ou sous une autre, du diable.

résister à ces ennemis et ainsi demeurer parfaits en toutes circonstances (sans avoir le moins du monde consenti aux suggestions mauvaises). Par conséquent, lavés dans les eaux du Léthé, élevez  
200 vos pensées bienveillantes vers Dieu tout-puissant par la vérité toute pure d'une foi sincère et de vos bonnes œuvres et en ayant supprimé le désir de la chair qui passe pour échauffer nos mauvais penchants dans les fibres de notre cœur. Ayez l'âme contrite<sup>56</sup> et soyez revêtus de la justice (source la plus limpide de la vertu) en guise de cuirasse et de protection, ayez les pieds chaussés, une fois qu'Antée<sup>57</sup> a été soulevé de terre en l'air par Hercule, c'est-à-dire que vos affections se sont  
205 détournées de la terre et se sont dirigées vers les biens célestes de sorte que vous soyez prêts à suivre jusqu'au bout le chemin de l'évangile de la paix. Dans toutes les tentations qui se présentent, prenez le bouclier de la foi. Grâce à lui, il est facile de recevoir tous les traits enflammés du Malin et de les éteindre pour qu'ils ne nous nuisent pas. Par-dessus tout, reprenez le casque du salut<sup>58</sup> et le glaive du salut (qui est la parole de Dieu grâce à laquelle il est patent que nos adversaires les  
210 démons sont accablés de coups) plus par l'esprit que par le sifflement superficiel d'une langue sonore, et, d'une façon insistante et sans céder au sommeil, priez assidument en faveur des fidèles du Christ et pour vos prédicateurs apostoliques afin que le Seigneur place dans leurs bouches les meilleures paroles capables de défendre leur foi. Qu'ainsi lui-même parle à travers eux.

Et que de cette façon, ils osent, animés d'une grande confiance, faire connaître et publier le  
215 mystère du saint Evangile (qui est la force de Dieu donnée à tout croyant pour qu'il fasse son salut). Et c'est pour la défense de cet Evangile qu'ils s'acquittent actuellement de missions que leur a données le Christ. Par conséquent, qu'aucune crainte de l'âme ne les en écarte, mais qu'ils aient la force de parler plus librement, avec plus d'audace, sans toucher à la nourriture empoisonnée de la fourbe flatterie, en prêchant la vérité et en condamnant les actions d'une vie dépravée (comme il  
220 convient à la très grande gloire de Dieu et du Christ en personnes) .

Que les savants lettrés qui veulent s'approcher <de la parole de Dieu> ne s'appuient pas sur leur propre prudence, en voulant apporter un sens différent, que l'Esprit Saint n'exige pas. De plus, qu'ils se contentent des limites qui leur ont été concédées et qu'ils se gardent absolument de jeter leur faux de juge sur une moisson qui ne leur appartient pas<sup>59</sup>. Mais qu'ayant relégué Donatus<sup>60</sup> et  
225 Priscianus<sup>61</sup> (à l'aune desquels il est indigne de resserrer les paroles du céleste oracle), ils exercent avec une certaine modération leur intelligence en recourant à leur science pour de meilleurs usages.

---

<sup>56</sup> Ou « ayez l'âme confiante », si on lit *freti*.

<sup>57</sup> Antée était un géant, fils de Gaïa. Il tirait d'elle sa force, si bien que, tant qu'il touchait terre, il ne pouvait être vaincu. Hercule dut l'étouffer en le soulevant de terre, pour en venir à bout (cf. par exemple, Lucain, *La Pharsale*, IV, v. 590 et suivants). Il symbolise ici l'attachement aux biens terrestres.

<sup>58</sup> On retrouve ces images de l'armement militaire dans la suite de l'épître de saint Paul aux Ephésiens que nous avons cité précédemment au chapitre 6. Il s'agit des versets 14 et suivants : « *State ergo succincti lumbos vestros in veritate et induiti lorica m iustitiae et calceati pedes in praeparatione evangelii pacis, in omnibus sumentes scutum fidei, in quo possitis omnia tela nequissima ignea exstinguere. Et galeam salutis assumite et gladium spiritus, quod est verbum Dei.* »

<sup>59</sup> On retrouve ici la même formulation que dans le poème liminaire, adressé à Gilles Binet, vers 8 et 9.

<sup>60</sup> Donat est le symbole de l'hérétique et du schismatique. Il contestait la validité des pouvoirs de certains évêques considérés comme des *traditores* ou accusés d'avoir été ordonnés par des *traditores*. On reprochait en effet à ses derniers d'avoir, pendant les persécutions, livré par faiblesse ou par peur les écrits sacrés et les mobiliers liturgiques. Ils créèrent un schisme et divisèrent l'Afrique du nord. Ils se montrèrent également violents. Ils soulevèrent des paysans qui se livrèrent au meurtre, aux pillages et aux incendies. Martin Thierry en fait très probablement une figure de Luther.

<sup>61</sup> Nous ne savons pas bien qui est ce Priscianus. C'est peut-être le grammairien. Dans ce cas, il pourrait symboliser les humanistes qui veulent interpréter le Bible à partir de leurs propres lumières et font passer la philologie avant la théologie. Ce serait peut-être Lefèvre d'Étaples ou ses partisans qui seraient visés. Il existe aussi un Priscianus qui était un hérétique, mais nous n'avons aucune information sur lui et son hérésie n'est peut-être pas en lien avec l'interprétation de la Bible.

230 Que les poètes tournent leur mépris vers leurs propres inepties et leurs propres mensonges. Qu'à  
travers les charmes de leurs fables, ils n'excitent pas trop les esprits vers les aiguillons des désirs  
charnels. Que les historiens s'éloignent des sornettes. Que les rhéteurs abandonnent leurs  
raisonnements fallacieux. Que les astrologues<sup>62</sup> abandonnent leurs prédictions. Que les  
arithméticiens cessent leurs vaticinations. Que les géomètres renoncent à leur orgueil et que les  
philosophes cessent de se diviser. Que les juristes abandonnent leurs combats. Que les avocats  
renoncent aux procès. Que les juges renoncent à leurs charges. Que les médecins<sup>63</sup> renoncent à  
235 leurs paroles absconses.

Et <c'est > (pour dévoiler mes pensées plus brièvement) parce qu'il faut que vous tous, après  
votre passage sur la terre, vous paraissiez devant le tribunal de Dieu pour que chacun en retire ce  
qui sera propre à sa personne physique, selon qu'il a fait le bien ou le mal<sup>64</sup>. Tant que vous êtes en  
vie, gardez les commandements de Dieu, et, vous souvenant de ses bienfaits, songez que vous êtes  
240 plus heureux que vos pères (qui furent jadis, par nature, fils de la colère<sup>65</sup>, n'ayant pas l'espoir de la  
promesse, et qui vivaient sans Dieu dans ce monde). En effet, vous êtes maintenant fils de Dieu  
par la foi dans le Christ Jésus et vous avez, grâce à son sang, accès à Dieu lui-même et, par grâce,  
vous avez été sauvés par cette foi qui est un don de Dieu. Ne vous livrez donc pas aux iniquités et  
n'augmentez pas l'armée<sup>66</sup> des pécheurs par votre présence. Fuyez les péchés, comme à la vue d'un

---

<sup>62</sup> L'astrologie, en vogue au XVI<sup>e</sup> siècle, a été de bonne heure condamnée par l'Eglise qui frappe d'anathème quiconque attache de l'importance aux prédictions des astrologues : *Si quis astrologiae, vel mathesiae (sic) aestimat esse credendum (Symbolum conc. Toletani anni 400, in Denzinger, Enchiridion symbolorum, Rome, 1957, p. 16)*. En effet, la volonté humaine ne dépend pas des astres et reste donc libre de ses actes (cf. Saint Thomas d'Aquin, *Somme théologique*, IIa-IIae, question 95). Selon G. Minois, l'astrologie pouvait mener à l'athéisme, car elle remplace, en quelque sorte, la loi de Dieu (*Histoire de l'athéisme*, Paris, Fayard, 1998, p.130). Dans ses *Confessions*, saint Augustin rapporte qu'il avait eu la faiblesse de consulter les astrologues qu'il qualifie de *planos* (« charlatans ») : « Et ainsi, ces gens pleins d'imposture qu'on appelle « mathématiciens », je ne renonçais pas pleinement à les consulter, sous prétexte [...] ; et pourtant, ces consultations, la vraie piété chrétienne avec raison les rejette et les condamne. » (IV, III, 4, traduction d'E. Tréhorel et de G. Bouissou, *Etudes Augustiniennes*, 1992). On appelait « mathématiciens » les astrologues car leurs prédictions reposaient sur des calculs mathématiques. Plus loin, son ami Vindicianus l'exhorte à abandonner ces vaines pratiques : « Ainsi, quand il apprit, par mes propos, que je m'adonnais aux livres des tireurs d'horoscope, avec une bienveillance toute paternelle il me conseilla de les rejeter, et de ne pas laisser mes soins et mes peines, nécessaires pour les choses utiles, se dépenser en pure perte à cette futilité. » (*Op. cit.* IV, III, 5)

<sup>63</sup> Dans l'épigramme n° 18, Martin Thierry avait également brocardé un médecin qualifié de « bavard » (*garrulus*).

<sup>64</sup> On reconnaît le verset 10 du chapitre V de la deuxième épître de saint Paul aux Corinthiens : *Omnes enim nos manifestari oportet ante tribunal Christi, ut referat unusquisque propria corporis, prout gessit sive bonum sive malum.*

<sup>65</sup> Cette expression peut provenir de l'épître de saint Paul aux Ephésiens : « [...] *et eramus natura filli irae sicut et ceteri.* » (chap. II, 3) *Natura* signifie ici sans la grâce. La suite du texte de la paraclesis est peut-être vaguement inspirée de la suite de l'épître : « *Propter quod memores estote, quod aliquando vos gentes in carne, qui dicimini praeputium ab ea quae dicitur circumcisio in carne manu facta ; qui eratis illo in tempore sine Christo, alienati a conversatione Israel et hospites testamentorum, promissionis spem non habentes et sine Deo in hoc mundo. Nunc autem in Christo Iesu vos, qui aliquando eratis longe, facti estis prope in sanguine Christi.* (versets 11 à 13) « Rappelez-vous donc qu'autrefois, vous les païens, – qui étiez tels dans la chair, vous qui étiez appelés « prépuce » par ceux qui s'appellent « circoncision », d'une opération pratiquée dans la chair ! – rappelez-vous qu'en ce temps-là, vous étiez sans Christ, exclus de la cité d'Israël, étrangers aux alliances de la Promesse, n'ayant ni espérance ni Dieu en ce monde ! Or voici qu'à présent, dans le Christ Jésus, vous qui jadis étiez loin, vous êtes devenus proches, grâce au sang du Christ. » (traduction de la Bible de Jérusalem, édition de poche, 1957)

<sup>66</sup> La phrase est très énigmatique et le mot *cornu* a beaucoup de sens différents. Il a souvent le sens de puissance dans la Bible (par exemple, à la fin du psaume LXXIV : *Et omnia cornua peccatorum confringam,*

245 serpent<sup>67</sup>. En effet, le visage du Seigneur plane sur ceux qui font le mal<sup>68</sup> ; il les dispersera quand viendra sa colère au temps de la vengeance<sup>69</sup>.

Que suivent un autre chemin, les Turcs infidèles et mal disposés, les Juifs superstitieux, les abominables hérétiques, les mathématiciens impies, les mages criminels, les augures vaticinateurs, les haruspices versatiles, les devins aux paroles creuses, les joueurs de dés qui s'en remettent au  
250 sort, les orgueilleux fanfarons, les ambitieux avides d'honneurs, les arrogants irréfléchis, les présomptueux impudents, les querelleurs opiniâtres, les indiscrets stupides, les animaux sans reconnaissance, les moqueurs sarcastiques, les flatteurs mielleux, les infâmes hypocrites, ceux qui sont rongés par l'envie, les détracteurs à la langue insidieuse (même s'ils portent un habit religieux), ceux qui médisent en cachette, ceux qui tendent des pièges, les oppresseurs qui usent de  
255 violence, les trompeurs fourbes, les devins qui prétendent côtoyer les dieux, les emportés qui se répandent en menaces, les agressifs qui cherchent noise, les médisants pleins de venin, ceux qui désobéissent pour des folies, les agressifs prompts aux injures, les blasphémateurs réprouvés, les apostats iniques, les homicides cruels, les scélérats vindicatifs, ceux dont l'avidité n'est jamais rassasiée, les usuriers rapaces, les voleurs très néfastes, les fous qui prennent le bien des autres,  
260 ceux qui se perdent de réputation en se livrant à la simonie, ceux qui pratiquent le mensonge pour faire du mal, ceux qui s'endurcissent dans leur opiniâtreté, ceux qui se consomment de cupidité, ceux qui trahissent pour porter préjudice, ceux qui se parjurent en portant de faux témoignages, ceux qui vivent dans la mollesse et la luxure, ceux qui pratiquent l'inceste ignominieux, les adultères méprisables, les détestables entremetteurs, les maquerelles marchandes d'amour qui prostituent des  
265 femmes qu'elles vendent à des corrupteurs, ceux qui sont prompts à vivre dans la torpeur spirituelle, les gourmands à la panse gonflée, les débauchés voluptueux, les parasites à la parole débridée, les bouffons impudents, les ivrognes tapageurs.

Et (afin que je puisse atteindre mon but), tout homme qui n'aura pas observé la loi de Dieu et du Christ contenue dans une seule parole<sup>70</sup> ni les préceptes et les commandements de Dieu et de son

---

*et exaltabuntur cornua iusti*) et c'est la signification que nous avons retenue. D'ailleurs, en latin plus classique, le mot signifie « armée », ce qui n'est guère éloigné. Mais si *cornu* veut dire trompette, le sens pourrait être « ne faites pas la louange des pécheurs ».

<sup>67</sup> L'image du serpent peut provenir de la Bible : *Ecclésiastique XXI 2* : « comme à l'aspect d'un serpent fuies les péchés car si tu en approches, ils te saisiront. Ce sont des dents de lion que ses dents... »

<sup>68</sup> Cette expression vient de saint Pierre : « *qui oculi Domini super iustos, et aures eius in preces eorum, vultus autem Domini super facientes mala.* » (*Première Epître*, chap. III, verset 12)

<sup>69</sup> Le psaume XCIII (verset 1) indique que Dieu s'octroie la vengeance : « Le Seigneur est le Dieu des vengeances. »

<sup>70</sup> Cette expression assez elliptique s'éclaire quand on lit le chapitre 5 de l'épître de saint Paul aux Galates. On y retrouve en effet la même expression, mais un peu plus développée. L'idée de saint Paul, que reprend Martin Thierry par allusion, est que toute la loi de Dieu consiste à aimer son prochain comme soi-même, à l'imitation du Christ, qui comme la rappelle cette fois Martin Thierry, s'est livré à la mort pour le bien et le salut des autres. Voici ce qu'on lit en saint Paul : *Omnis enim lex in uno sermone impletur : Diliges proximum tuum sicut te ipsum* : « Toute la loi, en effet, se résume en une seule parole : tu aimeras ton prochain comme toi-même ». D'ailleurs, un peu plus loin dans la même épître, on trouve une énumération de vices qui n'est pas sans rappeler celle que l'on vient de lire sous la plume de Martin Thierry : *Manifesta sunt autem opera carnis, quae sunt fornicatio, immunditia, impudicitia, luxuria, idolorum servitus, veneficia, inimicitiae, contentiones, aemulationes, irae, rixae, dissensiones, sectae, invidiae, homicidia, ebrietates, commessiones et his similia. Quae praedico vobis, sicut praedixi, quoniam qui talia agunt, regnum Dei non consequentur.* : « Or on connaît aisément les œuvres de la chair, qui sont : la fornication, l'impureté, l'impudicité, la luxure, le culte des idoles, les empoisonnements, les inimitiés, les contestations, les jalousies, les colères, les rixes, les dissensions, les sectes, les envies, les homicides, les ivrogneries, les débauches de table, et autres choses semblables. Je vous le dis, comme je l'ai déjà dit, ceux qui font de telles choses n'obtiendront point le royaume de Dieu. » On note que dans la phrase suivante, Martin Thierry aboutira à la même conclusion. On retrouve aussi à peu près les mêmes idées dans l'épître de saint Paul aux Ephésiens au

270 Eglise ( pour laquelle il s'est livré lui-même afin de la rendre sainte en la purifiant par le baptême  
de l'eau, dans une parole de vie afin de faire lui-même paraître l'Eglise glorieuse à ses propres  
yeux, exempte de souillures ou de rides ou d'autre chose de ce genre, mais afin qu'elle soit sainte et  
immaculée ) ne recevra en aucun cas la couronne de justice. Ignorez-vous par hasard que les  
méchants ne posséderont, en aucune façon, le royaume de Dieu. Surtout les fornicateurs, les  
275 serviteurs des idoles, les adultères efféminés, les homosexuels, les voleurs, les cupides, les hommes  
saouls, les médisants et les rapaces<sup>71</sup>, ceux que Paul, le vase d'élection<sup>72</sup>, énumère avec plus de  
détails en écrivant aux Corinthiens. En outre, puisque, selon son témoignage, il est manifeste que  
les œuvres de chair sont la fornication, l'impureté, l'impudicité, la luxure, le service des idoles, les  
empoisonnements, les inimitiés, les querelles, les jalousies, les colères, les rixes, les divisions, les  
280 hérésies, les envies, les homicides, les ivresses, les beuveries et des choses semblables. Personne  
n'ignore que ceux qui s'adonnent à de tels vices et non seulement ceux qui s'y adonnent, mais aussi  
ceux qui les approuvent, n'obtiendront pas le royaume céleste<sup>73</sup>. C'est pourquoi, hommes issus de  
la France, race élue de Dieu et sacerdoce royal, lignée sainte en raison de sa foi, <vous êtes> le  
peuple particulier racheté à grand prix, préparé et constitué<sup>74</sup> pour la gloire de Dieu, qui a daigné,  
285 par la grâce de son appel, vous amener des ténèbres de l'infidélité et de l'ignorance de vos pères à  
sa lumière admirable<sup>75</sup>.

Il vous a été donné un souverain très pieux et très fidèle qui vous a laissé naguère un exemple  
pour que vous suiviez ses pas. Son souci majeur fut que, une fois vaincus les chefs des hérétiques,  
la douceur de la paix apaise, en Dieu et en son fils le Christ, les troubles que le malheur de la  
290 guerre, suscité par les hérétiques, avait fait naître chez vous. En effet, c'est une certitude absolue  
que rien de souillé ou se livrant à l'abomination et au mensonge n'entre dans la cité céleste.  
<L'action du souverain> eut pour objectif que vous entriez dans cette cité et que vous receviez  
votre couronne, une fois votre <part> de combat achevée, dans la guerre qui se déroule ici-bas de  
ce monde. Maintenant, restez fermes dans la foi et marchez en vous montrant dignes de la vocation  
295 où vous avez été appelés<sup>76</sup>, en toute humilité et bonté de cœur, vous supportant avec patience les

---

chapitre 5, versets 5 et 6. Le pronom *illius* reprend indifféremment Dieu ou le Christ, car ils sont unis dans  
une seule substance divine et dans une unique volonté, du moins dans la théologie catholique.

<sup>71</sup> Ce passage est la reprise quasiment identique d'un passage de saint Paul que l'on trouve aux versets 9 à 11  
du chapitre VI de la première épître aux Corinthiens : « *An nescitis quia iniqui regnum Dei non possidebunt ?  
Nolite errare : neque fornicarii neque idolis servientes neque adulteri neque molles neque masculorum  
concubitores neque fures neque avari neque ebriosi, neque maledici, neque rapaces regnum Dei  
possidebunt.* »

<sup>72</sup> Il s'agit d'une expression biblique que l'on trouve, par exemple, dans les Actes des Apôtres (IX, 15) où  
elle concerne précisément saint Paul, juste après sa conversion.

<sup>73</sup> On retrouve un passage similaire dans l'épître de saint Paul aux Romains, chapitre 1, verset 32 : *Qui,  
justitiam Dei, cognovissent, non intellexerunt quoniam qui talia agunt digni sunt morte ; et non solum qui ea  
faciunt, sed etiam qui consentiunt facientibus.*

<sup>74</sup> Dans l'esprit de Martin Thierry, la France fait figure de nouveau peuple élu qui remplace l'ancien peuple  
élu, le peuple juif qui a failli à sa mission en repoussant le Christ. Et de même que certaines grandes figures  
de l'Ancien Testament annonçaient le Christ, de même, peut-on penser, le peuple juif et peut-être même  
l'Empire romain ont préparé l'avènement de la France.

<sup>75</sup> Ce passage s'inspire probablement de saint Paul : *Non autem debemus gratias agere Deo semper pro  
vobis, fratres dilecti a Deo, quod elegerit vos Deus primitias in salutem, in sanctificatione spiritus et in fides  
veritatis, in qua et vocavit vos per evangelium nostrum in acquisitionem gloriae Domini nostri Iesu Christi.  
(Deuxième épître aux Thessaloniciens II, 12 à 14)*

<sup>76</sup> Ce passage est très proche du chapitre IV de l'épître de saint Paul aux Ephésiens : *Obsecro itaque vos ego  
vinculus in Domino, ut digne ambuletis vocatione, qua vocati estis, cum omni humilitate et mansuetudine, cum  
patientia, supportantes invicem in charitate, solliciti servare unitatem Spiritus in vinculo pacis. Unus corpus  
et unus Spiritus sicut vocati estis in un aspe vocationis vestrae.* (versets 1 à 5) « Je vous exhorte donc, moi,  
prisonnier dans le Seigneur, à mener une vie digne de l'appel que vous avez reçu : en toute humilité, douceur

uns les autres dans la charité, ayant pour souci de maintenir l'unité de l'esprit, dans le lien de la paix. En effet, vous êtes tous un seul corps, ayant le Christ pour unique tête. Que vous ayez aussi un seul esprit comme vous avez été appelés à une seule espérance, celle de votre vocation, vous qui avez un seul et même Dieu, une même foi, un même baptême. C'est pour cette raison que vous

300 devez travailler à juste titre à garder l'unité. Qui plus est, il y a un seul Dieu et père de tous les hommes qui est au-dessus de tous, qui traverse toutes choses par son gouvernement et qui habite avec une familiarité particulière en vous ses fidèles. C'est à leur sujet qu'il tient ce discours dans l'Écriture : « J'habiterai en eux et je marcherai au milieu d'eux pour prendre soin d'eux et les protéger et je me donnerai à eux comme un dieu et comme un père et ils seront eux-mêmes pour

305 moi des serviteurs qui rendront le culte qui m'est dû. »<sup>77</sup>

Donc puisqu'il devient évident que vous avez été choisis, par un choix tout spécial, de préférence à tous les autres, accueillez l'hérétique qui est venu à vous, s'il est disposé à se corriger, mais si, imprégné de l'opiniâtreté de l'hérésiarque Berquin<sup>78</sup> et de ceux qui le suivent, il semble incorrigible, ôtez le aussitôt du milieu de vous, ayez en horreur et en exécration sa perversité et

310 faites le brûler sur un bûcher comme un palmier sec que l'on a coupé (selon le verdict de Jean<sup>79</sup>), afin que son venin n'ait pas l'occasion de se répandre davantage en cachette et qu'il ne puisse pas tuer les âmes saines. Et c'est la ferveur de mon affection pour vous qui me pousse à vous avertir et à vous exhorter de nouveau, vous qui êtes mes fils très aimés<sup>80</sup>, de demeurer stables, autant qu'il vous est possible, dans la sainte foi<sup>81</sup>, et de ne vous écarter sous aucun prétexte de l'objet

315 incontestable de la foi dans lequel vous vous tenez. Du contenu de la foi et de la charité envers Dieu qui brûle dans le Christ Jésus notre seigneur, que ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les

---

et patience, supportez-vous les uns les autres avec charité ; appliquez-vous à conserver l'unité de l'Esprit par ce lien qu'est la paix. » (traduction de la Bible de Jérusalem, livre de poche, 1957)

<sup>77</sup> Cette parole de Dieu vient probablement du Lévitique XXVI, 11 : « Je poserai mon tabernacle au milieu de vous, et mon âme ne vous rejettera point. Je marcherai parmi vous, et je serai votre Dieu, et vous, vous serez mon peuple. » Mais on le retrouve aussi plus ou moins chez saint Paul : *Quae autem conventio Christi ad Belial ? Aut quae pars fideli cum infideli ? Qui autem consensus templo Dei cum Idolis ? Vos enim estis templum Dei vivi, sicut dicit Deus : Quoniam inhabito in illis, et inambulo inter eos, et ero illorum Deus, et ipsi erunt mihi populus. (deuxième épître aux Corinthiens, chapitre VI, versets 14 à 16)* « Quelle entente entre le Christ et Bélial ? Quelle association entre le fidèle et l'infidèle ? Quel accord entre le temple de Dieu et les idoles ? Or, c'est nous qui sommes le temple du Dieu vivant, ainsi que Dieu l'a dit : « J'habiterai au milieu et j'y marcherai ; je serai leur Dieu et ils seront mon peuple. » (traduction de la Bible de Jérusalem, livre de poche, 1957)

<sup>78</sup> Il s'agit de Louis de Berquin, un gentilhomme de Picardie, accusé par le Parlement de favoriser l'hérésie. « Il avait publié des écrits influencés par les théories luthériennes et traduit plusieurs textes de Melancton et de Karstadt. » (Didier Le Fur, *François Ier*, Perrin, p.391) Malgré la protection du roi, il fut d'abord condamné à perpétuité, le 15 avril 1528, puis à mort après avoir fait appel du premier jugement. Il sera exécuté très rapidement puis brûlé.

<sup>79</sup> Cette parole de saint Jean est certainement celle-ci : *Si quis in me non manserit, mittetur foras sicut palmas et arescet, et colligent eum et in ignem mittent, et ardet.* On retrouve aussi cette intransigeance chrétienne dans la suite du passage de saint Paul cité avant : *Propter quod exite de medio eorum, et separamini, dicit Dominus, et immundum ne tetigeritis : et ego recipiam vos : et ero vobis in patrem...* (deuxième épître aux Corinthiens, chapitre VI, versets 17 et 18) « Sortez donc du milieu de ces gens-là et tenez-vous à l'écart, dit le Seigneur. Ne touchez rien d'impur, et moi, je vous accueillerai. Je serai pour vous un père... » (traduction de la Bible de Jérusalem)

<sup>80</sup> A force de paraphraser les textes sacrés, Martin Thierry en vient à adopter le vocabulaire d'un prédicateur.

<sup>81</sup> Ce passage et le suivant sont plus ou moins inspirés du chapitre XV de la première épître aux Corinthiens : *Notum autem vobis facio, fratres, Evangelium quod praedicavi vobis, quod et accepistis, in quo et statis, per quod et salvamini : qua ratione praedicaverim vobis, si tenetis, nisi frustra credidistis.* (verset 1 à 3) « Je vous rappelle, frères, l'Évangile que je vous ai annoncé, que vous avez reçu et dans lequel vous demeurez fermes, par lequel aussi vous serez sauvés, si vous le gardez tel que je vous l'ai annoncé...Autrement, vous auriez cru en vain. » (traduction de la Bible de Jérusalem)

principautés, ni les puissances, ni le présent, ni le futur, ni la force, ni la hauteur, ni la profondeur, ni aucune autre créature ne vous en sépare. En attendant, tout en restant fermes dans la rectitude de la foi (qui, selon l'affirmation de Jacques<sup>82</sup>, est vaine sans les œuvres), Mettez toute votre énergie à  
320 faire ce qui est bien et fortifiez-vous en tout ce qui est bien. Usant de vigilance et de circonspection, faites en sorte de ne pas vous laisser abuser par une philosophie vaine et captieuse, <établie> selon la tradition des hommes<sup>83</sup> et <enseignée> par de pseudos-apôtres, les ouvriers fourbes de Satan, qui se transfigure en ange de lumière<sup>84</sup>, et par ses ministres qui se transfigurent eux-mêmes en apôtres du Christ. Cependant, ils se révèlent les ennemis de sa croix, ils tournent en tous sens, ils rôdent, ils  
325 fréquentent les âmes simples et les abordent avec la volonté de les tromper. Leur terme, c'est la mort et leur dieu c'est leur ventre et leur gloire, eux qui ont des pensées terre-à-terre pour leur propre confusion.

Mais à quoi sert tout cela ? Vous n'êtes plus de petites enfants irrésolus, mais vous êtes des hommes complets et bien formés dans la foi chrétienne qui ne pouvez vraiment pas vous laisser  
330 détourner de la vérité par de vains efforts de persuasion d'une fausse doctrine.[...] Enfin, il y a un point que je ne voudrais pas omettre alors que je suis en train de sonner la retraite. Que les femmes, qui sont très démunies quand il s'agit de donner de bons avis (il ne leur est nulle part permis d'enseigner et de prendre la parole dans l'assemblée des fidèles, mais il faut qu'elles se soumettent à l'enseignement) ne cherchent pas à savoir ce qui est élevé<sup>85</sup>. Et vous, de la même façon, ne vous efforcez-pas de connaître ce qui vous dépasse (même s'il s'en trouve certains qui sont riches de  
335 savoir, à moins que vous en ayez reçu l'autorisation du Seigneur). Assurément, vous n'êtes pas tous des apôtres. Vous n'êtes pas tous des prophètes. Vous n'êtes pas tous des « interprètes » de l'évangile. Vous n'êtes pas tous des pasteurs d'âmes, ni des docteurs. Que chacun mette au service du bien commun l'insigne grâce qu'il a reçu de Dieu afin qu'ainsi vous soyez de bons  
340 dispensateurs de la grâce de Dieu qui est diverse et variée. Si quelqu'un, en effet, parle sous l'effet d'une grâce qui lui a été gratuitement donnée pour enseigner ou pour exhorter, qu'il profère, en quelque sorte, des paroles issues non de l'homme, mais de Dieu lui-même, estimant que ce n'est pas seulement lui qui doit parler, mais le Seigneur. Celui qui, par la grâce de Dieu, exerce publiquement un ministère au service des corps, qu'il agisse, pour ainsi dire, non pas par sa propre

---

<sup>82</sup> Il s'agit du verset 17 du chapitre II de l'épître catholique de saint Jacques : « *Sic et fides, si non habeat opera, mortua est in semetipsa.* » : Ainsi la foi, si elle n'a pas les œuvres, elle est morte en elle-même.

<sup>83</sup> Ce passage s'appuie sur le chapitre 2 (verset 8) de l'épître aux Colossiens et s'en inspire pour l'expression : « *Videte ne quis vos decipiat per philosophiam et inanem fallaciam secundum traditionem hominum, secundum elementa mundi et non secundum Christum.* »

<sup>84</sup> On retrouve ces mêmes idées et ces mêmes expressions chez saint Paul : « *Nam eiusmodi pseudoapostoli, sunt operarii subdoli, transfigurantes se in apostolos Christi. Et non mirum : ipse enim satanas transfiguratur se in angelicum lucis. Non est ergo magnum, si ministri eius transfigurentur velu ministri justitiae : quorum finis erit secundum opera ipsorum.* » (deuxième épître aux Corinthiens, chapitre XI, versets 13-15) « Car ces gens-là sont de faux apôtres, des ouvriers perfides, qui se déguisent en apôtres du Christ. Et rien d'étonnant à cela : Satan lui-même se déguise bien en ange de lumière. Il n'est donc pas surprenant que ses ministres aussi se déguisent en ministres de justice. Mais leur fin sera digne de leurs œuvres. » (traduction de la Bible de Jérusalem)

<sup>85</sup> Cette affirmation reprend un passage de saint Paul : « *Mulier in silentio discat cum omni subiectione. Docere autem mulieri non permitto, neque dominari in virum : sed esse in silentio.* » (Première épître à Timothée, chapitre II, verset 11) « Pendant l'instruction, la femme doit garder le silence, en toute soumission. Je ne permets pas à la femme d'enseigner ni de faire la loi à l'homme. » (traduction de la Bible de Jérusalem)

<sup>85</sup> On retrouve cette expression dans la première épître de saint Pierre (chap. IV, verset 10). La suite de l'épître a visiblement inspiré la fin de la *Paraclesis* : « *Unusquisque, sicut accepit gratiam, in alterutrum illam administrantes, sicut boni dispensatores multififormis gratiae Dei. Si quis loquitur, quasi sermones Dei, si quis ministrat, tamquam ex virtute quam administrat Deus, ut in omnibus honorificetur Deus per Iesum Christum, cui est gloria et imperium in saecula saeculorum. Amen.* »

- 345 force ou par son propre courage, mais, en quelque sorte, par la force que Dieu lui a conférée pour le service du prochain, de sorte que Dieu soit glorifié, par Jésus-Christ, en toutes choses et grâce à toutes choses, lui par qui toutes les choses existent. A lui est la gloire et l'empire dans les siècles des siècles.

Anne de Montmorency, connétable de FRANCE<sup>86</sup>

Que dans toute sa hauteur, le ciel entende le nom<sup>87</sup> sacré du grand Anne<sup>88</sup>  
Et que le monde s'unisse pour glorifier, en l'honorant comme il le mérite<sup>89</sup>,

---

<sup>86</sup> Le poème se présente comme une prière et comporte un acrostiche. Cette pièce est liée à la *Paraclesis*. Martin Thierry salue en Anne de Montmorency l'homme de foi et le défenseur du catholicisme. Le poème a certainement été composé à l'occasion de la cérémonie de la remise de l'épée de connétable. C'est d'abord un chant de louanges en l'honneur d'Anne, mais aussi de soutien car Martin Thierry doit bien sentir que la position du nouveau Connétable, malgré les apparences, est fragile et que la disgrâce est proche, ce que semble suggérer l'allusion aux jaloux.

Les 15 premiers vers exaltent Anne de Montmorency. Cette glorification aurait pu durer longtemps. Elle est écourtée par égard pour le lecteur, pour ne pas abuser de son temps. Cela tient non pas à la faiblesse du mérite d'Anne, mais à la patience limitée du lecteur. En outre, l'allusion à ce dernier montre qu'il ne s'agit pas d'une véritable prière, mais que c'est un éloge qui se donne pour une prière, qu'il s'agit plutôt d'un artifice littéraire qui témoigne de la piété de Martin Thierry et qui pourrait sonner comme une vague action de grâces adressée à Dieu, considéré comme le véritable et unique dispensateur des biens dont fait partie la gloire. Il serait peut-être inconvenant de faire un tel éloge d'une personne humaine, si estimable soit-elle, dans une prière adressée à Dieu. La prière, en effet, a plutôt pour but de glorifier Dieu et non pas la créature, ou du moins d'exalter Dieu à travers la créature, ce qui n'est pas le cas.

Ensuite, les 17 à 33, après un vers de « transition » donnent les motifs de la gloire d'Anne. Ces vers qui rapportent tous les mérites d'Anne auraient pu se poursuivre, mais le poète est fatigué. Clio est la muse de l'épopée, donc des hauts faits, mais c'est aussi la muse de l'histoire, donc de la réalité. Nous ne sommes pas dans l'amplification, ni dans l'exagération, mais dans la réalité.

Enfin, après un vers de transition, Martin Thierry formule à Dieu une prière, dans les vers 34 à 36 et il est possible que le « amen » final ne porte que sur les deux derniers vers, ne portent que sur les deux derniers vers. Le poète prie Dieu, désigné sous le nom de Jupiter, d'accorder à Anne de Montmorency, la gloire céleste comme juste récompense de ses efforts terrestres.

<sup>87</sup> Dans le texte latin, le mot *nomen* (v. 2) est en fait rejeté au début du vers suivant. Cela peut suggérer que le nom est trop grand pour occuper un seul vers et qu'il déborde forcément sur le suivant.

<sup>88</sup> Cette première partie qui va du début jusqu'au vers 16 qui la clôt explicitement, correspond exactement aux vers qui commencent par une lettre du nom d'Anne. L'acrostiche contribue fortement à mettre en valeur le personnage et à exalter son nom. Ce nom d'ailleurs est comme amplifié, comme étalé sur 16 vers par le procédé de l'acrostiche. Cette amplification du nom est en parfait accord avec le sens du premier vers qui exprime le souhait que le nom ou que le renom d'Anne s'élève jusqu'au plus haut des cieux. Cette hyperbole sert à exprimer l'étendue de la gloire méritée par le personnage. C'est une prière qui s'adresse au ciel et plus précisément à sa partie supérieure, autrement à Dieu qui le « peuple » avec ses anges. La vénération que mérite Anne est sacrée, c'est-à-dire particulière. Le mot *sacrum* (v. 1) est peut-être à comprendre comme synonyme de saint. Il signifie aussi « placé à part », car Anne est hors du commun. C'est un homme qui a une place particulière dans le royaume et qui par ses qualités et ses actes, est supérieur aux autres hommes. Les coupes penthémimère et heptémimère du vers 1 font bien ressortir l'adjectif *magni* qui accompagne le prénom *Annae*. Cet adjectif, mis en relief par les coupes, contribue à l'élévation d'Anne. Et de façon implicite, ce dernier est comparé à Charlemagne et à Alexandre le Grand. Il semble suggéré qu'il soit du même calibre. De plus, cette grandeur que l'on attribue au nom d'Anne se retrouve concrètement dans l'acrostiche, puisque ce même nom est écrit dans le sens de la hauteur, avec des lettres capitales. La forme épouse parfaitement le fond.

<sup>89</sup> Le vers 2 émet le souhait que l'honneur rendu à Anne soit universel. Tous doivent s'unir pour glorifier Anne. La louange doit être collective. Le mot *mundus*, sujet de *collaudet*, est mis en relief par les coupes penthémimère et heptémimère. Il résonne, de par sa place privilégiée, en écho avec l'adjectif *magni* du premier vers. La grandeur d'Anne s'explique parce que le monde entier le tient en grande estime et Anne est tellement grand que le poète ne doit pas être seul à faire son éloge. Si tout le monde l'honore, c'est que même

- Ce héros<sup>90</sup> de la noblesse et que la France se réjouisse.  
Grandi par ses hauts faits, il s'élève jusqu'aux cieux éthérés<sup>91</sup>,  
5 Ce chef de l'armée des FRANCAIS<sup>92</sup>, duquel coule  
Un fleuve qui alimente tous les fleuves des vertus<sup>93</sup>.

---

ses ennemis ou plutôt ses adversaires le tiennent en estime. Sa valeur et sa droiture sont reconnues par les représentants des autres pays, même par les partisans de Charles Quint. Le poète a utilisé non pas l'adjectif laudatif *illum* mais l'adjectif de la première personne *hunc*. Il est vrai que la scansion se serait mal accommodée d'un adjectif de deux syllabes, mais on peut aussi y voir l'expression d'une fierté nationale : le monde admire notre fleuron de la noblesse. Et cela est un motif de joie pour la France comme l'exprime le vers 3 : *laetetur Gallia*. Comme la cause de cette allégresse n'est pas précisée, il est possible de comprendre que cette joie collective provient de la gloire universelle de l'un de ses membres.

<sup>90</sup> Au vers 3, Anne est assimilé à un héros. Ce terme est riche de sens et plusieurs peuvent s'appliquer au personnage. Le sens de demi-dieu, du fait que les mots du paganisme se voient revêtus d'un sens chrétien chez les humanistes, ne doit pas être d'emblée exclu, surtout qu'il s'agit d'un éloge où l'exagération est de mise. De par sa valeur et par ses exploits, Anne pourrait se situer à mi-chemin entre l'humanité et la divinité. Et le vers suivant pourrait confirmer cette idée. Le mot peut aussi avoir le sens d'homme célèbre. Il faudrait alors comprendre qu'Anne est la personne la plus en vue, la plus remarquable de la noblesse. Il peut aussi désigner le saint et la suite du poème montera que Martin Thierry lui attribue une vie vertueuse et pure. Le fait que ce poème soit placé à la suite de la *Paraclesis* indique bien qu'Anne est considéré comme un rempart contre l'hérésie et aussi comme une lumière, comme un modèle, comme l'incarnation vivante de la position exposée par Martin Thierry dans la *Paraclesis* et que tout noble devrait adopter. Et on sait que le saint est considéré comme un modèle à suivre, comme un phare, comme un exemple à imiter. Enfin, ce mot a peut-être le sens moderne d'homme particulièrement courageux, qui risque sa vie pour un bien supérieur.

<sup>91</sup> Le vers 4 pourrait aller dans le sens de la semi-divinité ou de la sainteté et met en relief, par les coupes penthémimère et heptémimère le mérite personnel d'Anne dans son élévation, en détachant du reste la forme renforcée du pronom réfléchi *sese*. On peut y voir simplement l'idée déjà énoncée avec l'adjectif *merito* que la gloire que s'est acquise Anne n'est due qu'à lui seul, qu'à ses propres mérites et non pas par des faveurs injustifiées ou en considération du prestige familial. Mais comme au XVI<sup>ème</sup> siècle on aime jouer sur les différents sens des mots et que l'on affectionne les symboles, on est tenté d'y voir aussi, dans le domaine de la religion, non pas du pélagianisme, mais l'affirmation, à l'encontre de la doctrine luthérienne, que l'homme a un effort personnel à faire pour accéder au ciel. Le firmament désigne cependant surtout le faite des honneurs. En recevant le titre de connétable, Anne se voyait attribuer l'honneur suprême, le seul titre qui lui manquait.

<sup>92</sup> Le vers 5 met en valeur le mot *princeps* encadré par les coupes trihémimère et penthémimère. Ce terme est très élogieux car il signifie qu'il est le premier dans le royaume. En fait, il est le chef suprême de l'armée. Son complément, au génitif, le précède : *militiae*. Il n'empêche que, quand on lit le vers, on entend *princeps Francorum*, comme si la place d'Anne était si éminente dans le royaume qu'il se substituait presque au roi lui-même, étant donné que ce dernier s'appuie sur lui. Et en effet, par le cumul des fonctions de grand maître et de connétable, on peut avoir l'impression qu'Anne est un nouvel Auguste. Ce vers est fortement constitué de spondées ce qui suggère probablement la force guerrière et la stabilité du personnage.

<sup>93</sup> Le poète nous propose une image qui se déroule sur deux vers, celle des fleuves des vertus. Même si nous sommes dans un contexte guerrier, le mot *virtus* (v.6) ne se réduit certainement pas au courage et à la force guerrière car le mot est au pluriel. En lui coule un fleuve principal qui se répartit en différents fleuves qui représentent les vertus. On peut remarquer que le fleuve premier trouve son origine en Anne. C'est dire que, si l'on peut transposer cette image sur le plan de la théologie, la justification ou la sainteté d'Anne ne lui sont pas apportées de l'extérieur (comme un manteau qui ne ferait que cacher les péchés intérieurs), mais qu'elles sont intérieures. Cette eau qui coule dans les fleuves aurait une vertu purifiante et signifierait que l'homme est réellement, intérieurement lavé de ses fautes et qu'il peut réellement pratiquer les vertus et faire le bien. Cette image pourrait donc se comprendre comme une réponse à Luther selon lequel l'homme est foncièrement et irrémédiablement pécheur. On remarque également qu'il ne manque en Anne aucune vertu puisque le fleuve principal a donné naissance à toutes les vertus : *omnia virtutum... flumina*. Si l'on reste dans le domaine de la religion ce fleuve principal, qui est au principe des vertus, peut être assimilé à la grâce qui agit de l'intérieur et qui par son action intérieure, fait accomplir des actes extérieures. Les autres fleuves seraient donc les quatre vertus cardinales et peut-être aussi les trois vertus théologiques. L'image des fleuves fait aussi penser à la description du paradis terrestre qui est faite dans le chapitre II (versets 10 à 14) de la *Genèse*. Il y est question d'un fleuve qui arrose le paradis et qui se divise en quatre canaux, peut-être les quatre vertus cardinales.

En effet, né d'un père éminent<sup>94</sup>, il a montré  
De quelle origine il descendait. Enfin, tout en progressant en âge<sup>95</sup>,  
L'esprit orné de sagesse et de l'art divin de Pallas<sup>96</sup>,  
10 Sans dévier<sup>97</sup>, il aima de <tout> son coeur le Tonnant olympien,  
Et fidèlement, il observa en actes les commandements du Christ<sup>98</sup>.  
Et qu'un envieux, sorti du fin fond du Styx, ne tente pas<sup>99</sup>

---

<sup>94</sup> Le vers 7 met en valeur l'ascendance d'Anne de Montmorency après avoir insisté sur sa valeur personnelle. Le système des coupes détache les mots *genitore satus*. C'est son père, Guillaume de Montmorency, qui est évoqué et on sait combien Martin Thierry l'appréciait. Il a chanté ses vertus dans le *De Obitu* et a longuement développé la parfaite pratique des quatre vertus cardinales par Guillaume. Cela nous incline aussi à penser que les fleuves dont il était précédemment question peuvent représenter les quatre vertus cardinales.

<sup>95</sup> Le vers 8 n'est pas spécialement riche de sens, mais il présente la particularité d'être spondaïque. Puisqu'il y est question des années qui passent (*crescentibus annis*) et que cette maturité correspond à un accroissement de la sagesse, la forte présence des spondées suggère la gravité et la solide assise des vertus enracinées en lui au fil du temps. Le rythme du vers nous fait comprendre que comme son aïeul, Anne est ferme dans la pratique des vertus.

<sup>96</sup> Le vers 9 évoque la beauté morale d'Anne. Les différentes vertus qu'il a acquises constituent un ornement (*ornatus*) et une sagesse pratique (*sophia*). La périphrase *divina Pallados arte* n'est pas forcément une redondance. Pallas est un autre nom de Minerve, la déesse de l'intelligence et de la sagesse. Dans un contexte païen, l'art de Pallas serait l'équivalent de la *sophia*, mais puisque sous la plume des humanistes, les termes païens renvoient assez souvent à des réalités chrétiennes, on peut penser que la *sophia* désigne les vertus strictement humaines alors que l'art de Pallas, qualifié d'ailleurs de divin (*divina*), désigne les vertus spécifiquement chrétiennes. Par conséquent, Anne est présenté non seulement comme un homme accompli et sage, mais aussi comme un bon chrétien.

<sup>97</sup> *Rectus* : est-ce uniquement parce qu'il n'a jamais dévié de sa route, ou s'agit-il de droiture morale ? Il y a peut-être les deux sens.

<sup>98</sup> La vertu de religion qui s'attache au personnage principal est confirmée aux vers 10 et 11 qui présentent clairement Anne comme un chrétien fidèle (*fidelis*) et sincère (*corde*). L'adjectif *rectus* débute le vers 10 évoque une droiture morale, mais probablement aussi une rectitude doctrinale, sans laquelle on ne peut pas trouver grâce auprès de Martin Thierry. Ces deux vers se complètent car ils montrent bien qu'Anne est extérieurement et intérieurement chrétien. En effet, il se conforme extérieurement aux commandements du Christ (*opere implevit Christi mandata*), mais les actes qu'il accomplit découlent de sa charité envers Dieu (*dilexit corde*). Son christianisme n'est donc pas de façade, mais sincèrement et profondément vécu. Cette sincérité est rendue encore plus manifeste par le fait que l'amour pur (*dilexit corde*) soit dirigé vers le Dieu considéré dans son aspect le plus redoutable (*tonantem*), le plus imposant et le plus éloigné (*olympiacum*) et que l'obéissance s'exerce plutôt envers Dieu considéré dans son humanité et dans sa bonté (*Christi*). Cela veut dire qu'Anne n'obéit pas à Dieu par crainte et que son amour n'est pas purement intéressé. On peut aussi comprendre que le vers 11 indique qu'Anne ne se contente pas d'obéir aux dix commandements donnés par Dieu à Moïse sur le mont Sinaï en usant de la foudre pour marquer les futures tables de la Loi. L'allusion à l'Olympe et à la puissance foudroyante de Dieu pourraient rappeler ces circonstances et évoquer le Dieu terrible de l'Ancien Testament. Mais Anne suit également les prescriptions du Dieu d'amour du Nouveau Testament invitant les hommes de bonne volonté à aimer leur prochain comme eux-mêmes, à pardonner à ses ennemis, à rechercher la paix. Et Martin Thierry a peut-être en tête les efforts constants d'Anne pour maintenir la paix entre l'Espagne et la France et réconcilier leurs souverains.

<sup>99</sup> Le vers 12 évoque les inimitiés qu'a pu susciter Anne. Et de fait, cette personne présentée comme parfaite, avait bon nombre d'ennemis. Ces derniers sont immédiatement discrédités. Ce sont des jaloux (*lividus*), ce sont des suppôts de Satan sortis de l'enfer (*Stygiis egressus... antris*) et ils sont comparés à de vils chiens, image qui peut évoquer à la fois la jalousie et l'impiété (*mordaci rodere labro*). L'inimitié qui existe entre Anne et ses adversaires politiques est inscrite dans l'antagonisme plus large qui oppose Dieu à Satan. Et d'ailleurs, dans le vers 12, le mot *Stygiis*, mis en valeur par les coupes, s'oppose au mot *Christi*, lui-même mis en valeur par les coupes dans le vers précédent. Et de même que Satan ne peut rien contre Dieu, de même, le pouvoir de nuisance des ennemis d'Anne semble réduit. Le verbe *rodere*, en effet, signifie soit ronger et cela signifie qu'ils ne peuvent que légèrement et superficiellement entamer la gloire et le crédit d'Anne, soit médire, et cela signifie que ses ennemis ne peuvent lui porter préjudice qu'en paroles, mais n'ont aucune action directe sur lui. Cette faiblesse des ennemis est encore accrue par l'emploi des deux verbes *tentet* et *velle*. Ils n'ont probablement pas le pouvoir de faire du tort à Anne, mais seulement le désir

- de vouloir entamer la réputation d'un si grand homme<sup>100</sup> de sa lèvre mordante.  
Sa haute gloire resplendit.
- 15 Sa réputation très étendue subsistera à jamais<sup>101</sup>.  
Mais afin de ne pas retarder le lecteur par de longues circonlocutions<sup>102</sup>, je dirais :  
La FRANCE sait au prix de quel labeur ce grand chef  
A défendu les droits du roi et le pouvoir royal  
Contre ses ennemis quels qu'ils fussent. Veillant aux intérêts de notre monde,
- 20 Il est là comme un défenseur sûr de la patrie<sup>103</sup>,  
Et disposant son esprit aux grandes entreprises, il prit sous son égide  
(Ceci est connu des étrangers, comme la lumière blanche<sup>104</sup>)

---

qui se solderait par un échec, par une vaine tentative. Et encore, cette volonté de nuisance n'est même pas sûre car le mode subjonctif du verbe *tentet* sonne comme une mise en garde seulement.

<sup>100</sup> La petitesse des moyens d'action des adversaires d'Anne est mise en regard avec la puissance du nouveau connétable, désigné dans ces vers par les mots *tantum virum*. D'après ces vers, il apparaît que Martin Thierry est bien conscient des menaces qui pèsent sur Anne, même au faite de sa gloire, mais qu'il est relativement confiant. Relativement seulement, car n'oublions pas qu'il s'agit d'une prière, donc d'un souhait et que la réalité pourrait être tout autre. Il n'est donc pas facile de savoir si la confiance affichée par Martin Thierry est réelle ou si elle ne fait que cacher ses craintes.

<sup>101</sup> Les vers 14 et 15 ont comme pour but de balayer les craintes précédentes en affirmant haut et fort le rayonnement de la gloire éminente d'Anne de Montmorency. Le vers 14 concerne le présent et le vers 15 assure, par l'emploi du futur (*vivet*), que sa gloire ne sera pas assombrie et qu'elle perdurera (*perpetuo tempore*). Avec les adjectifs *excellens*, *perpetuo* et *celeberrima*, on retrouve l'idée développée au début d'une gloire qui atteint les cieux et qui s'étend à toute la terre.

<sup>102</sup> Au vers 16, le poète laisse entendre que les louanges décernées à Anne pourraient durer encore longtemps, mais il préfère y mettre un terme et passer à autre chose, de peur qu'il se trouve un lecteur pressé, incapable d'aller jusqu'au bout de la glorification. Ce procédé, plus ou moins habile et assez récurrent chez Martin Thierry, permet d'amplifier l'éloge d'Anne à peu de frais et c'est une excuse commode pour s'épargner trop de travail. On peut aussi y voir une marque de modestie dans l'emploi du terme *ambages* qui est clairement péjoratif. Il peut signifier ici un style ampoulé et prolixe qui use de périphrases ou d'expressions détournées au lieu d'aller à l'essentiel. Mais il peut aussi renvoyer à un style amphigourique et dans ce cas, le poète se dénigrerait et il aurait l'air de dire que son expression n'est pas à la hauteur de son sujet. En tout cas, c'est un vers qui a pour fonction de clore la première partie du poème, consacrée principalement à la glorification d'Anne de Montmorency.

<sup>103</sup> Le vers 17 entame une deuxième partie consacrée aux raisons qui expliquent la grande renommée d'Anne. Ce même vers rappelle que ce grand chef n'a pas ménagé sa peine (*quanto ...labore*) pour le service du royaume et, par le système des coupes (l'adjectif *quanto* se trouve alors isolé), souligne la quantité d'efforts fournis par le nouveau connétable. En effet, il serait long rappeler ici tout ce qu'a fait Anne. Que l'on se reporte à sa biographie donnée dans notre première partie. Rappelons seulement ici ce qu'écrit Cédric Michon sur sa capacité de travail. Voulant expliquer le choix d'Anne par le roi pour l'aider dans sa tâche, Cédric Michon écrit : « Il y a quelques candidats parmi lesquels Montmorency et Chabot se détachent. Toutefois, Montmorency est manifestement le seul qui ait la capacité de travail pour s'imposer. C'est un élément absolument fondamental sur lequel on n'insiste peut-être pas suffisamment, qui est pourtant vraisemblablement une règle assez universelle : pour s'imposer au sommet, et encore plus pour y rester, il faut le vouloir plus que tout et il faut une capacité de travail considérable. » (Cédric Michon, *François Ier, un roi entre deux mondes*, p.272). Et si Martin Thierry évoque les bienfaits rendus par Anne à travers la conscience française (*Francia cognovit*), c'est peut-être pour répondre aux accusations qu'il considère comme malveillantes et injustifiées selon lesquelles Anne faisait le jeu de Charles Quint aux dépens du roi de France. Toute l'énergie qu'il a déployée à bénéficier à la France, semble affirmer le poète. Qu'on se rappelle cependant que Thierry Rentet laisse entendre que si Montmorency n'était pas un traître à la cause française, il s'était néanmoins laissé manipuler par Charles Quint qui avait parfaitement su exploiter en sa faveur son désir de paix et peut-être sa naïveté.

<sup>104</sup> Il s'agit probablement d'une expression toute faite. Comme la lumière blanche équivaut à comme le fait que la lumière soit blanche.

A la fois le temps de guerre et le temps de paix<sup>105</sup>. En temps de paix et de tranquillité,  
Il est mis à la tête du Conseil du roi FRANCOIS ; et au temps où Mars a surgi,  
25 Ce n'est pas un mince honneur, fait de louanges tout à fait justifiées, Que par sa lutte contre les  
ennemis, il mérita. Ainsi appelé à des responsabilités plus grandes<sup>106</sup>,  
Grâce à sa vertu éprouvée, il porte maintenant fièrement les insignes du pouvoir.  
Ce général en chef brille donc sur la terre<sup>107</sup>,  
Lui qui a reçu beaucoup de faveurs du ciel étoilé, lui qui surpasse, à juste titre, Caton<sup>108</sup>

<sup>105</sup> Les vers suivants précisent davantage le rôle d'Anne. Il s'est montré le protecteur du royaume. Cette idée est énoncée avec insistance avec les verbes *protexit* (vers 18) et *servavit* (vers 21), l'adjectif *tutus* (vers 20), et le nom *defensor* (vers 20). Ces mots révèlent que l'action d'Anne fut surtout défensive et qu'il n'a pas cherché à accroître le territoire par des guerres, mais plutôt à maintenir son intégrité. Tout cela donne à Anne une image d'homme pacifique et de solidité. La fermeté d'Anne devant les menaces se traduit dans la scansion qui recourt à de nombreux spondées comme aux vers 19 (qui évoque justement sa lutte contre tous les ennemis du roi) et 21 (qui indique qu'il tient en mains les affaires et les intérêts du royaume). Son action de maintenance et de protection est soulignée par les deux mots mis en relief par les coupes et qui se répondent aux vers 19 et 20. Il s'agit d'une part du mot *hostes* et d'autre part du mot *patriae*. Ces deux mots indiquent bien qu'il combat pour la patrie. Le vers 18 semble faire une distinction entre les *iura* et les *sceptra*. On peut penser que le premier suggère qu'Anne a œuvré pour que le royaume ne soit d'aucune sorte lésé et que le second laisse entendre qu'Anne s'est battu pour le maintien ou l'accroissement de la puissance royale. Les ennemis des intérêts français ne sont pas nommés, mais ils sont évoqués dans une formule vague et large qui indique surtout qu'Anne s'est démené un peu partout, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur et qu'il n'a montré de complaisance envers aucun ennemi, comme on le lui a parfois reproché. Sa valeur guerrière et son amour de la paix sont reconnus même des étrangers et ne font aucun doute (*id notum Allophilis, veluti lux candida...*, vers 22). Comme on pourrait croire qu'Anne, dans son œuvre de maintien, a manqué de grandeur d'âme et d'audace, le poète précise qu'il était tourné vers les grandes entreprises : *altis/componens mentem rebus*.

<sup>106</sup> Les vers 21 à 26 résument ce qui, aux yeux du poète, constitue le grand mérite d'Anne, à savoir ses égales compétences dans l'administration du royaume, dans les missions diplomatiques, mais aussi dans la conduite de la guerre. Cette ambivalence était quelque chose d'assez rare et c'est l'une des explications de la longue durée de son influence politique. Que l'on soit en paix ou en guerre, c'est lui gère la situation : *servavit utrumque [...] / tempus / Et belli et pacis* (vers 21, 22 et 23). Elle correspond aussi à l'idéal humaniste tel que le conçoit Dolet par exemple. L'expression *consilio regis Francisci* rappelle de façon explicite qu'Anne a eu la haute main sur le Conseil du roi après la mort de Louise de Savoie. Et non seulement, Anne a fait reconnaître ses compétences, mais il a en plus, dans l'exercice de ses fonctions, agi avec honneur et gloire (*laudis honorem / non modicum meruit*, v. 25-26). La litote souligne que l'admiration qu'il suscite est immense. Et si, dans une sorte de chiasme, la paix est encadrée par la guerre, ce n'est pas que cette dernière soit plus importante que la première aux yeux d'Anne, mais c'est certainement pour manifester que la guerre est considérée comme un rempart protecteur de la paix et c'est aussi, en cette année 1539 qui suit l'année où Anne a reçu le titre de Connétable, un hommage à ses qualités guerrières qui lui ont valu ce titre suprême. Le fait que le verbe *meruit* soit mis en valeur par les coupes est une réponse aux détracteurs d'Anne.

<sup>107</sup> Le vers 27 semble respirer la confiance. Le triomphe d'Anne, à cette époque, semble assuré et définitif. L'expression *virtute probata*, reprenant le verbe *meruit* du vers précédent indique qu'à l'heure de la composition du poème, le prestige et l'autorité d'Anne ne peuvent être contestés ou critiqués. L'adjectif *satbilis*, qui signifie littéralement « qui se tient droit » semble indiquer non seulement que la gloire d'Anne est assurée et peu sujette à vaciller ou à décliner, mais encore que la conduite du royaume est mise entre des mains sûres et que donc, son sort n'est pas soumis aux aléas de la fortune. Le mot *fasces* renvoie aux faisceaux romains. Ils symbolisent aussi la force qui soutient le pouvoir en place. Anne, qui les porte, est regardé, depuis qu'il est connétable, comme le principal soutien du pouvoir royal et comme son bras armé. L'expression *ducum ductor*, sorte de jeu de mots et de superlatif, est une périphrase explicative du titre de connétable. C'est le chef suprême de l'armée, celui qui dirige les autres généraux.

<sup>108</sup> Les vers 29 et 30 énoncent une série de comparaisons flatteuses en faveur d'Anne. Il est d'abord comparé avantageusement à Caton l'Ancien : *excedens iure Cathonem*. Le mot *ius, iuris*, a plusieurs sens. *Jure* peut être un ablatif de point de vue indiquant sur quel point Anne est supérieur à Caton. Si Guillaume de Montmorency était réputé pour sa connaissance du droit, ce n'est pas le cas de son fils (« En outre, Anne de Montmorency n'est ni un grand juriste, l'un de ces techniciens du droit qui peuplent la Cour et le Conseil, ni un spécialiste des questions financières. » (Thierry Rentet, *Anne de Montmorency, un conseiller médiocre*, in *Les Conseillers de François I<sup>er</sup>*, Presses universitaires de Rennes, 2011, p. 280.) et Caton lui-même n'est pas

- 30 Lui qui est meilleur que Trajan, plus sage, en tout, que le Samien<sup>109</sup>,  
 Lui qui reçoit du roi très haut l'honneur d'être son conseiller  
 Et lui qui est un combattant remarquable. Mais une fois que le combat est terminé,  
 Il rapporte le glaive de la justice, en se couvrant d'une très grande gloire<sup>110</sup>.

---

connu comme une référence dans la maîtrise du droit. Mais dans un panégyrique, il est possible de prendre quelque liberté avec la vérité et il n'est pas impossible que le poète ait fait rejaillir les qualités du père sur le fils. Le mot *iure* peut aussi signifier la justice et la droiture. Et comme Caton, Anne pouvait passer pour un homme intègre et incorruptible. Mais le terme *iure* peut aussi être pris comme un adverbe et signifier « à juste titre » : c'est à bon droit que l'on place Anne au-dessus de Caton. Quelles seraient alors les points sur lesquels Anne serait supérieur à Caton ? Ce n'est pas indiqué, mais quand on compare les différents portraits que l'on dresse de l'un et l'autre, on se rend bien compte qu'il y a des points communs. Thierry Rentet résume les qualités d'Anne de cette manière : « Celui-ci [...] incarne aux yeux de ses contemporains un certain nombre de vertus telles que la discipline, la rigueur, le travail, la fermeté. » (Michon, Cédric, *Les Conseillers de François I<sup>er</sup>*, Presses universitaires de Rennes, 2011, p. 275.) Plutarque énonce ainsi les qualités de Caton : « Son corps avait été habitué dès l'origine au travail, à la sobriété et aux campagnes militaires : sa forme physique lui permettait donc toute forme d'activité et présentait un heureux équilibre de force et de santé. Quant à l'éloquence, qui était comme un second corps et l'instrument presque nécessaire des belles actions pour un homme qui ne voulait pas vivre dans l'obscurité et l'oisiveté, il l'entraîna et la développa [...] Dès lors, ceux qui le fréquentaient remarquaient la profondeur et la fierté de son caractère, aspirant à de grandes entreprises et à un rôle de chef politique. » (Plutarque, *Vies illustres, Caton, Malesherbes, Quarto Gallimard, 2001, traduction D'Anne-Marie Ozanam, p. 634.*) Cette proximité de caractère et en particulier l'austérité de leur vie expliquent le rapprochement que l'on faisait entre les deux hommes. Martin Thierry le savait certainement et ce n'est donc pas un hasard s'il le compare d'abord à Caton et si, dans une perspective d'éloges, il n'hésite pas à affirmer qu'Anne surpasse le « modèle », ce qui est un topos de l'éloge humaniste, abondamment pratiqué chez Bourbon par exemple. Jean Désormeaux explique, en quelque sorte, la comparaison de la façon suivante : « Cependant, plus les honneurs et les dignités s'accumulaient sur la tête du Maréchal, plus il paraissait actif, sage, appliqué, vigilant, laborieux : ses mœurs semblaient devenir de jour en jour plus austères : il n'ouvrait sa maison qu'aux seigneurs de la cour qui passaient pour vertueux : la naissance, l'âge et les dignités n'avaient point de privilèges auprès de lui ; il semblait ne reconnaître d'autres titres chez les hommes que la probité, les mœurs et le travail : sa conduite sévère, les réformes qu'il fit à la cour lui firent donner le surnom de Caton. » (Desormeaux, M., *Histoire de la Maison de Montmorency. Tome second. Contenant la vie du Connétable Anne, et celle de François, Maréchal de France, depuis 1494 jusqu'en 1579.* Paris, chez Desaint et Saillant, libraires, Duchesne, Libraire, 1764p.81)

<sup>109</sup> La deuxième comparaison est faite avec l'empereur Trajan (*Traiano melior*, vers 30), qui régna de 98 à 117. Ses vertus le firent aimer du peuple et du sénat, si bien qu'il reçut le titre d'*optimus* et qu'il fut le premier empereur à le porter. Si Anne est rapproché de Trajan, c'est probablement parce que les deux hommes ont passé beaucoup de temps à faire la guerre, que Trajan passe pour être un empereur guerrier qui a donné à l'empire ses limites les plus vastes et qu'Anne vient d'être nommé Connétable. Là encore, Anne surpasse le modèle : il est meilleur que le meilleur des hommes. La troisième comparaison se fait avec le « Samien ». Il s'agit de Pythagore, originaire de Samos et réputé pour sa sagesse. Même si le fait est fort douteux, Plutarque, dans sa vie de Numa, rappelle que certains ont prétendu que le sage avait heureusement influencé le deuxième roi romain. C'est peut-être en souvenir de cette croyance que Martin Thierry fait d'Anne un nouveau Pythagore, puisque lui aussi, a exercé une grande influence sur le roi, en tant que maître du Conseil, notamment dans les années 1536 à 1541. Comme pour les comparaisons précédentes, Anne est considéré comme supérieur à son modèle (*sapientior*). Le comparatif de supériorité est renforcé par l'ablatif de point de vue *omni*, qui montre que la supériorité d'Anne est totale. On le voit, les maîtres de l'Antiquité païenne sont vaincus dans la personne d'Anne, du moins, aux yeux de Martin Thierry. Les deux dernières comparaisons évoquent peut-être la valeur guerrière avec Trajan et la sagesse dans le gouvernement civil avec Pythagore. Ce sont ces deux qualités que Martin Thierry reconnaît à Anne et qu'il reprend ensuite, dans une sorte de chiasme dans les vers suivants.

<sup>110</sup> Le conseiller apprécié (*laudatus Symbulus*, vers 31) renvoie au personnage de Pythagore et le guerrier hors-pair (*Belliger egregius*, vers 32) reprend le personnage de Trajan. La précision *a rege laudatus* rappelle qu'Anne, particulièrement dans les années 1538 et 1539, jouit encore pleinement de la faveur royale qu'il perdra quelques années plus tard. L'évocation du roi, comme placée au cœur du chiasme, suggère que toute l'action déployée par Anne, qu'elle soit guerrière ou pacifique, se fait au profit du roi François I<sup>er</sup>. C'est donc la fidélité et l'abnégation d'Anne de Montmorency qui sont suggérées également. Le mot *Symbulus* appliqué explicitement à Anne confirme l'identification que nous pensions pouvoir faire entre Anne de Montmorency

Je serais bien allé plus loin, mais Clio, fatiguée, proteste.

35 Et pour conclure, qu'après ces grands exploits, Jupiter donne à notre Camille<sup>111</sup>  
Un heureux destin quand il aura atteint ses derniers jours<sup>112</sup>.

AMEN

---

et le personnage *Symbulus* qui prenait la parole, parmi d'autres, dans le long poème du *De adventu*, paru en 1532 et relatant l'arrivée d'Éléonore d'Autriche en France. La double qualité d'homme sage et de combattant-stratège que possède Anne se retrouve dans l'expression que l'on trouve aux vers 32 et 33 : *verum/ Iustitiae gladium* : l'épée du Connétable est au service de la Justice, autrement dit du Bien et de la Vérité. Cette expression englobe la mention de la fin de la guerre, *certamine facto* (vers 32), comme pour montrer, là aussi, que la guerre est au service de la Justice. L'expression rappelle également Trajan par le glaive et l'amour du bien et Pythagore par l'amour de la vérité.

<sup>111</sup> Dans ces derniers vers, Martin Thierry s'est beaucoup répété et l'on sent qu'il peine à renouveler son inspiration, même si son élan pour glorifier Anne reste intact. C'est probablement ce que veut faire comprendre le vers 34 : *longius egrederer : sed Clio fessa reclamat*. Mais c'est aussi un compliment et un éloge supplémentaires car l'on comprend aussi que les mérites d'Anne dépassent les capacités de Clio qui se fatigue avant d'avoir pu aller au bout de l'éloge. Ce dernier se termine donc, après avoir, une nouvelle fois, évoqué, de façon bien imprécise, les hauts faits d'Anne, sur une identification et sur un souhait. Anne est en effet assimilé à Camille. Il est le nouveau Camille, le Camille français, ce que suggère l'emploi de l'adjectif démonstratif *huic*, qui renvoie à la première personne et qui a été préféré à la forme laudative de l'adjectif : *illi*. Ce rapprochement est flatteur, étant donné que Furius Camillus est une grande figure de la République romaine, même si nous ne savons que peu de choses sur le personnage. Il est connu pour avoir réussi le siège de la cité des Falisques et celui de la ville de Véiens. Il passe également pour avoir repoussé en 367 av J-C les « Gaulois » qui s'étaient emparés de Rome. C'est à ce titre, qu'il fut regardé comme le sauveur de la patrie et comme un nouveau Romulus. Cependant, après ses victoires sur les Véiens, Camille fut condamné et exilé par ses concitoyens qui lui reprochèrent son orgueil et ses airs de supériorité. En 1539, Anne de Montmorency est auréolé de ses succès, mais il a des ennemis et des jaloux. Peut-être Martin Thierry pressent-il que la gloire et la faveur de Montmorency ne dureront pas et qu'Anne sera un jour ou l'autre victime de l'« ingratitude » des hommes, ce qui arrivera en 1541.

<sup>112</sup> Le souhait porte sur le bonheur éternel, récompense que mérite Anne : *foelicia fata* (vers36). Mais ces mots évoquent aussi sa mort, perspective renforcée par le complément de temps *supremis diebus* (vers36). Certes, beaucoup de poèmes de Martin Thierry se terminent sur le souhait de trouver la juste récompense de ses actions dans le bonheur éternel, mais en 1539 Anne est déjà relativement âgé et beaucoup de ses « contemporains » mourront prochainement. Il n'est donc pas impossible que Martin Thierry ait alors pensé qu'Anne était arrivé au faite de sa gloire et qu'il avait déjà accompli le plus gros de sa carrière politique et militaire, sans se douter de son exceptionnelle longévité.

## Bibliographie

### A ) Les sources primaires

- Agrippa, Henri Corneille de Nettesheim, *De nobilitate et praecellentia foemini sexus*, Anvers, Johannes Hillen, 1529 (éd. Mod. Henri Corneille Agrippa, *De nobilitate et praecellentia foemini sexus*, éd. Critique d'après le texte d'Anvers 1529, sous la direction de R. Antonioli, Genève, Droz, 1990).
- Boccace, *De mulieribus claris*, texte établi par Vittorio Zaccaria, traduction, introduction et notes par Jean-Yves Boriaud, Les Belles Lettres, 2013.
- Bourbon, Nicolas, *Nugae-Bagatelles 1533*, Edition critique par Sylvie-Laigneau Fontaine, Genève, Droz, 2008.
- Bourrilly, V.L, *Journal d'un bourgeois de Paris sous le règne de François I<sup>er</sup> (1515-1536)*, nouvelle édition publiée avec une introduction et des notes par V. L. Bourrilly, Collection des textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire, Paris, Librairie Picard et Fils, 1910.
- Brant, Sébastien, *La nef des fous*, traduit de l'allemand par Madeleine Horst, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2005.
- Brantôme (Pierre de Bourdeille), *Vie de François I<sup>er</sup>*, Paris, Bernard Grasset, 2019.
- Bucquet-Auxcousteaux (collection), <https://armarium-hautsdefrance.fr>
- Budé Guillaume, *De transitu Hellenismi ad Christianissimum*, traduction de Marie-Madeleine de La Garanderie et Daniel Franklin-Penham, Les Belles Lettres, Les Classiques de l'humanisme, 1993.
- Calvin, Jean, *Institution de la religion chrestienne : en laquelle est comprinse une somme de piété et quasi tout ce qui est nécessaire à congnoistre en la doctrine de salut*, composée en latin par Jean Calvin et traduite en français par lui-même, 1541.
- De Bèze, Théodore, *Les Juvenilia, texte latin complet, avec la traduction des épigrammes et des épitaphes et des recherches sur la querelle des Juvenilia*, par Alexandre Machard, Genève Slatkine Reprints, 1970 (réédition de l'édition de Paris, 1879).
- Ducher, Gilbert, *Epigrammes*, édition, traduction et notes par Sylvie Laigneau-Fontaine et Catherine Langlois Pézeret, Paris, Champion, 2015.
- Du Pont, Gratien, *Controverses des sexes masculin et féminin*, Toulouse, J. Colomiés, 1534.
- Erasme, Didier, *Les Adages*, sous la direction de Jean-Christophe Saladin, tomes 1, 2, 3 et 4, Paris, Les Belles Lettres, 2011.
- Erasme, Didier, *Eloge de la Folie, Adages, Colloques, Réflexions sur l'art, l'éducation, la religion, la guerre, la philosophie, correspondance*, Edition établie par Claude Blum, André Godin, Jean-Claude Margolin et Daniel Ménager, Paris, Robert Laffon, Bouquins, 1992.
- Erasme, Didier, *Eloge de la Folie*, (parue en 1511), traduction par Pierre de Nolhac, GF Flammarion, 2016.

- Erasme, Didier, *Plaidoyer pour la Paix*, traduit du latin par Chantal Labre, arléa, 2005.
- Erasme, Didier, *Manuel du soldat chrétien*, traduction de J. Festugière, Paris, Vrin, 1971.
- Georges de Hongrie, *Des Turcs. Traité sur les mœurs, les coutumes et la perfidie des Turcs*. Traduction du latin par Joël Schnapp, Toulouse, Editions Anacharsis, 2018.
- Loisel Antoine, *Mémoires des Pays, villes comté et comtes, évesché et évesques, pairrie, commune et personnes de renom de Beauvais et Beauvaisis*, Paris, chez Samuel Thiboust, 1617.
- Macrin, Jean Salmon, dit, *Carminum libri quatuor*, Paris, Simon de Colines, 1530 ; *Epithalamiorum liber unus*, G. Morrhy, 1531(édition moderne G. Soubeille, *Jean Salmon Macrin, Epithalames et Odes*, Paris, Champion, 1998.
- Macrin, Jean Salmon, dit, *Hymnorum libri sex*, Paris, Robert Estienne, 1537 (édition moderne S. Guillet-Laburthe, *Jean Salmon Macrin, les Hymnes de 1537*, Genève, Droz, 2010.
- *Missale ad usum insignis ecclesiae Bellovacensis*, Parisiis ad a Prato, 1538.
- Sulpice sévère, *Vie de saint Martin*, traduction de Richard Viot, Tours, Imprimerie A<sup>d</sup> Mame et C<sup>ie</sup>, 1861.
- Plutarque, *Vies parallèles*, traduction d'Anne-Marie Ozanam, Quarto Gallimard, Paris, 2001.
- Volcyr de Sérouville, Nicolas, *La Croisade du duc Antoine de Lorraine contre les paysans révoltés d'Alsace en mai 1525*, Strasbourg, La Nuée bleue, 2018.

## **B) Travaux critiques.**

### D) Les ouvrages généraux

- Crampon A. (traduction de), *La Sainte Bible* (d'après la *Vulgate*), Paris-Rome-Tournai, Desclée, Lefebvre et C<sup>ie</sup>, Edition pontificale, 1905.
- Grimal, Pierre, *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, Paris, P.U.F, 2015 (1<sup>ère</sup> édition 1951).
- Howatson, M. C. (sous la direction de), *Dictionnaire de l'Antiquité*, Paris, Bouquins, Robert Laffon, 1993.
- Jouve, H., *Dictionnaire biographique comprenant la liste et les biographies des notabilités [...] du département de l'Oise*, Paris, 1894.
- Léon-Dufour, Xavier, *Dictionnaire du Nouveau Testament*, Paris, Editions du Seuil, 1975.
- Martin, René et Gaillard, Jacques, *Les genres littéraires à Rome*, Paris, Nathan, Scodel, 1990.
- Michaud, L.-G., *Biographie universelle ancienne et moderne...*, Paris, chez Madame Desplaces.
- Monloubou, L. / Du Buit, F.M., *Dictionnaire biblique universel*, Paris, Desclée, 1984.

- Vincent, Albert (Mgr), *Lexique biblique*, Tournai, Casterman-Editions de Maredsous, 1961.

## II) Les ouvrages particuliers

- Albistur, Maïté / Armogathe Daniel, *Histoire du féminisme français du Moyen-Âge à nos jours*, Paris, Des Femmes, 1977.
- Alexandre-Bergues, P. et Guerin, J. (sous la direction de), *Savoirs et savants dans la littérature (Moyen Age-XX<sup>e</sup>)*, Paris, Classiques Garnier, 2010.
- Barré, Henri, *Prières anciennes de l'occident à la mère du Sauveur, des origines à saint Anselme*, ouvrage publié avec le concours du C.N.R.S., Paris, Lethielleux, 1963.
- Bedouelle Guy, *La Réforme du catholicisme 1480-1620*, Paris, Cerf, 2002.
- Berriot-Salvadore, Evelyne, *Les Femmes dans la société française de la Renaissance*, Genève, Droz, diffusé par Honoré Champion, 1990.
- Bertière, Simone, *Les reines de France au temps des Valois / 1. Le beau XVI<sup>e</sup> siècle*. Editions de Fallois, 1994.
- Blanpain, Marc, *Anne de Montmorency, « le tout-puissant » 1493-1567*, Taillandier, 1998.
- Bonet-Maury, G., *Les origines de la Réforme à Beauvais, 1532/ 1568*, Droz, Bulletin historique et littéraire (Société de l'Histoire du Protestantisme Français), 1874, vol. 3, n°5 (pp. 217-232).
- Bonnefont, François, (traduction et commentaires de), *De felici reginae Leonorae in Gallias adventu, regionum natorum reditu et pace firmata Martini Theodorici Bellovacii poliandrologia*, Mémoire de Master 2, effectué sous la direction de madame Sylvie Laigneau-Fontaine, Université de Dijon, 2014.
- Bonzon, Anne, *Prêtres et paroisses dans le diocèse de Beauvais (1535-1650)*, Nanterre, Thèse dactylographiée, 1996.
- Bordonove, Georges, *François I<sup>er</sup>, Le Roi-Chevalier*, Paris, Pygmalion, 2013 (1<sup>ère</sup> édition 1987).
- Boudou, Bénédicte / Kecskeméti, Judith / Furno, Martine, *La France des Humanistes, Robert et Charles Estienne, Des imprimeurs pédagogues*, Turnhout, Brepols, 2009.
- Boulmier, Joseph, *Salmon Macrin, l'Horace français*, Paris, Techener, 1872.
- Bourrilly, Vincent, *François I<sup>er</sup> et les protestants. Les essais de concorde en 1535*, Bulletin de la Société d'Histoire du protestantisme français, tome 49, 1900.
- Brabant, Hyacinthe, *Médecins, malades et maladies de la Renaissance*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1966.
- Brainne, Ch., *Les Hommes illustres du département de l'Oise : bibliothèque du Beauvaisis*
- Breton Ernest, *Coup d'œil historique sur la ville de Beauvais*, Paris, Imprimerie d'A. René et Cie, imprimeurs-éditeurs, rue de Seine 32, 1841.

- Budé, Eugène de, *Vie de Guillaume Budé, fondateur du Collège de France (1467-1540)*, Genève, Slatkine Reprints, 1969 (fac-similé de l'éd. de Paris, E. Perrin, 1884).
- Cambry, Jacques, *Description du département de l'Oise*, Laffitte reprints Marseille, 1982.
- Chapotin, Révérend Père M. D., *Une page de l'histoire du Vieux Paris : le collège Dormans-Beauvais*, Paris, Joseph Albanel-Durant et Pédone, 1870.
- Charlet, Jean-Louis, *Métrie latine humaniste. Des pré-humanistes padouans et de Pétrarque au XVI<sup>e</sup> siècle.*, Genève, Droz, 2020.
- Chartrou, Josèphe, *Les entrées solennelles et triomphales à la Renaissance (1484-1551)*, PUF, 1928.
- Chatenet, Monique, *Les funérailles de Louise de Savoie*, in *Louise de Savoie 1476-1531*, sous la direction de P.Brioist, L.Fagnart et C. Michon, Renaissance, Presses Universitaires François-Rabelais, Presses Universitaires de Rennes 2015.
- Chaunu, Pierre, *Le temps des Réformes. Histoire religieuse et système de civilisation, La Crise de la chrétienté, l'Eclatement (1250-1550)*, Paris, Fayard, 1975.
- Compère, Madeleine / Julia, Dominique, *Les collèges français XVI<sup>e</sup>/ XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, France du Midi, Institut national de recherche pédagogique), 2 volumes.**date**
- Cornette, Joël, *Le livre et le Glaive, Chronique de la France au XVI<sup>e</sup> siècle*, Armand Colin, Sedes, 1999.
- Correard, Nicolas, *Les Morosophes, figures du sage-fou dans la fiction utopisante de la fin de la Renaissance*, <http://dsi.univ-reunion.fr>
- Crouzet, Denis, *Les guerriers de Dieu. La violence au temps des troubles de religion (vers 1525-vers 1560)*, Seyssel, Champ Vallon, 1990, 2 volumes.
- Crouzet, Denis, *La Genèse de la Réforme française, 1520-1560*, Paris, SEDES, 1996.
- Dainville, François, *La géographie des humanistes*, Paris 1940, réédition Genève Slatkine.
- Decrue Francis, *Anne de Montmorency, grand maître et connétable de France*, Genève, Mégariotis Reprints, 1978.
- Defaux, Gérard (édités par), *La Génération Marot. Poètes français et néo-latins (1515-1550)*, Actes du Colloque international de Baltimore, Paris, Champion, 1997.
- De la Fontaine, *Edouard, Histoire politique, morale et religieuse de Beauvais*, tome 1, Beauvais, Moisan libraire-éditeur, 1840.
- Delalain, Paul, *Notice sur du Pré, libraire parisien de 1512 à 1560*, Cercle de la librairie, de l'imprimerie, Paris, 1890.
- Delettre abbé, *Histoire du diocèse de Beauvais, depuis son établissement, au 3<sup>ème</sup> siècle, jusqu'au 2 septembre 1792*, Beauvais, imprimerie d'Ach. Desjardins, volume 3, 1843.
- Demasure, Armand, *Antoine Loisel et son temps (1536-1617)*, Paris, Ernest Thorin Editeur, 1876.

- Demerson, Geneviève, *Dorat en son temps, culture classique et présence au monde*. Clermont-Ferrand, Adosa, 1983.
- Demerson, Geneviève / Dompnier, Bernard (réunis et présentés par), *Les signes de Dieu aux XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, actes du Colloque organisé par le Centre de Recherches sur la réforme et la Contre-Réforme, avec le concours du CNRS, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université Blaise Pascal, 1993.
- Denifle Henri, *Luther et le luthéranisme, étude faite d'après les sources*, traduit de l'allemand avec une préface et des notes par J. Paquier, tomes 1,2, 3 et 4, Paris, Librairie Alphonse Picard et Fils, 1913.
- Desormeaux, M., *Histoire de la Maison de Montmorenci*. Tome premier, *Contenant la Généalogie de la Maison, et son Histoire depuis l'année 960 jusqu'en 1531*, Paris, chez Desaint et Saillant, libraires, Duchesne, Libraire, 1764.
- Desormeaux, M., *Histoire de la Maison de Montmorenci*. Tome second. *Contenant la vie du Connétable Anne, et celle de François, Maréchal de France, depuis 1494 jusqu'en 1579*. Paris, chez Desaint et Saillant, libraires, Duchesne, Libraire, 1764.
- Dinet-Lecomte, Marie-Claude / Montaubin, Pascal, *Les hôpitaux de Picardie du moyen-âge à la Révolution*, Encrage, 2014.
- Dipart Aurélie et Findinier Benjamin (sous la direction de), *Humanistes chrétiens et protestants en Picardie au XVI<sup>e</sup> siècle*, Société historique archéologique et scientifique de Noyon, Musée Jean Calvin, Noyon, 2009.
- Dupèbe, Jean, « Un poète néo-latin : Jean Binet de Beauvais », dans *Mélanges sur la littérature de la Renaissance*, A la mémoire de V.L. Saulnier, Genève, Droz, 1984, p.613-628.
- Duteil, Jean-Pierre, *Erasme*, Paris, Ellipses, 2019.
- El Kenz, *Les Bûchers du roi. La culture protestante des Martyrs (1523-1572)*, Seyssel, Champ Vallon, 1997.
- Fauqueux, A. / Launay, A., *Histoire régionale de l'Oise et pays qui l'ont formé*, L. Prévot, 1925.
- L. Febvre, *Le problème de l'incroyance au XVI<sup>e</sup> siècle. La religion de Rabelais*, Paris, Albin Michel, 1974 (1<sup>e</sup> éd. 1942).
- Foehr-Janssens, Y. / Métry, E. (études rassemblées par), *La Fortune. Thèmes, représentations, discours*, Genève, Droz, 2003.
- Gadoffre, Gérard, *La révolution culturelle dans la France des Humanistes : Guillaume Budé et François I<sup>er</sup>*, Genève, Droz, 1997.
- Galand Perrine / Laigneau-Fontaine Sylvie, *La silve. Histoire d'une écriture libérée en Europe, de l'Antiquité au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Turnhout, Brepols, 2013.
- Ganiage Jean (sous la direction de), *L'Histoire de Beauvais*, Privat, 1987.
- Galimard Flavigny, Bertrand, *Histoire de l'ordre de Malte*, Paris, Perrin, 2010.
- Garanderie (de la), Marie-Madeleine, *Christianisme et Lettres profanes. Essai sur l'Humanisme français (1515-1535) et sur la pensée de Guillaume Budé*, Paris, Honoré Champion, 1995.
- Garanderie (de la), Marie-Madeleine, *Mercurie à la Renaissance*, Paris, Honoré Champion, 1988.

- Garin, Eugenio (sous la direction de), *L'homme de la Renaissance*, Editions du Seuil, 1990.
- Germa-Romann, Hélène, *Du bel mourir au bien mourir, le sentiment de la mort, chez les gentilshommes français, (1515-1643)*, Genève, Droz, 2001.
- Grandvilliers, 2000 personnages de Picardie : Oise, Aisne, Somme, Editions Delattre, 2007
- Guénée Simone, *L'Hôtel-Dieu de Beauvais et son temporel (1450-1570)*, thèse de l'Ecole des Chartes, 1956.
- Guy, Henri, *Histoire de la poésie française au XVI<sup>e</sup> siècle*, tome II, *Marot et son école*, Genève, Slatkine reprints, 1998 (réimpression de l'édition de Paris, 1910-1926)
- Halkin, Léon E., « La Devotio moderna et les origines de la Réforme aux Pays-Bas. », dans *Courants religieux et humanisme à la fin du XV<sup>e</sup> et au début du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, P.U.F., 1959, p. 45-51.
- Harsgor, Mikhael, *Recherches sur le personnel du conseil du roi sous Charles VIII et Louis XII*, tome II, Paris, 1980.
- Henry-Bordeaux, Paule, *Louise de Savoie, roi de France*, Perrin 1971.
- Hermand-Schebat, Laure, « Stoïcisme et christianisme dans les lettres de consolation de Pétrarque », *Stoïcisme et christianisme à la Renaissance*, hommage à Michel Simonin, Cahiers V.L. Saulnier, n° 23, Paris, Editions rue d'Ulm, 2006, p.17-33.
- Hours, Bernard, *L'Eglise et la vie religieuse dans la France moderne XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF, 2000.
- Imbart de la Tour, P., *Les origines de la Réforme, tome II, L'Eglise catholique, la crise et la Renaissance*. Paris Hachette, 1909.
- Imbart de la Tour, P., *Les origines de la Réforme, tome III, L'Evangelisme, 1521-1538*, Paris Hachette, 1914.
- Joly, Aristide, *Etude sur Jacques Sadolet 1477-1547*, Caen, 1856.
- Jouanna, Arlette, *La France de la Renaissance*, Paris, Perrin, 2001.
- Joukovsky, Françoise, *Images de la femme au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, La Table Ronde, 1995.
- Jourda, Pierre, *Une princesse de la Renaissance Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre (1492-1549)*, Paris, Desclée de Brouwer et Cie, date non indiquée.
- Julhe, Jean-Claude (sous la direction de), *Pratiques latines de la dédicace. Permanences et mutations, de l'Antiquité à la Renaissance*, Paris, Classiques Garnier, 2014.
- Knecht, Robert J., *Un prince de la Renaissance, François I<sup>er</sup> et son royaume*, traduit de l'anglais par Patrick Hersant, Fayard, 2002.
- De la Fontaine, *Edouard, Histoire politique, morale et religieuse de Beauvais*, tome 1, Beauvais, Moisan libraire-éditeur, 1840.
- Labarbe, Jules, *Polycrate Amasis et l'anneau*, in *L'Antiquité classique*, tome 53, 1984, pp. 15-34.

- Lahner, Jean et Martin, Philippe, *Le voyage d'un lorrain en Terre Sainte au XVI<sup>e</sup> siècle*, Conseil général de la Meuse, Editions Place Stanislas, 2007.
- Laigneau-Fontaine, Sylvie, *La femme et l'amour chez Catulle et les élégiaques augustéens*, Bruxelles, Latomus, 1999.
- Laigneau-Fontaine, Sylvie, « *L'image du mariage de François I<sup>er</sup> et Eléonore dans la Polyandrogologie du Beauvaisien Martin Thierry* »,
- Launay, Albert, *L'ancien collège de Beauvais (1545/ 1791)*, Bulletin de la Société, 1954.
- Leblond, V. (docteur), *L'art et les artistes en Ile-de-France au XVI<sup>e</sup> siècle (Beauvais et Beauvaisis), d'après les minutes notariales*, Paris, E. Champion, Beauvais, imprimerie départementale, 1921.
- Lebrun, François (sous la direction de), *Histoire des catholiques en France*, Toulouse, Privat, 1980.
- Le Clech, Sylvie, *François I<sup>er</sup>, Les métamorphoses d'un roi*, Dijon, Editions Universitaires de Dijon, Collection Essais, 2019.
- Le Coq, Anne- Marie, *François I<sup>er</sup>, imaginaire, Symbolique et politique à l'aube de la Renaissance*, Paris, Macula, 1987
- Le Fur, Didier, *François I<sup>er</sup>*, Paris, Perrin, 2018.
- Le Fur, Didier, *Une autre histoire de la Renaissance*, Paris, Perrin, 2018.
- Leroux, Virginie (études réunies par), *La mythologie classique dans la littérature néo-classique*, Clermont Ferrand, P.U. Blaise Pascal, 2011.
- Leroux, Virginie, Palmieri, Nicoletta et Pigné, Christine (sous la direction de), *Le Sommeil. Approches philosophiques et médicales, de l'Antiquité à la Renaissance*, Paris, Honoré Champion, 2015.
- Leroux, Virginie et Seris, Emilie, *Théories poétiques néo-latines*, Genève, Droz, 2018.
- Longeon, Claude, *Une province française à la Renaissance, la vie intellectuelle en Forez au XVI<sup>e</sup> siècle*, Centre d'études foréziennes, 1975.
- Louvet, Pierre, *L'histoire de la ville et cité de Beauvais, et des antiquités du pays du Beauvaisis*, Rouen, Manassez de Préaux, 1614.
- Machinal Hélène (sous la direction de), *Le savant fou*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013.
- Massaut Jean- Pierre, *Josse Clichtove, l'humanisme et la réforme du clergé*, Paris 1968 2 vol.
- Matthews Grieco Sara F. *Ange ou Diablesse, la représentation de la femme au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Flammarion, 1991.
- Meister, Louis, *Les origines de l'imprimerie à Beauvais, les vallets (1615/1694)*, Beauvais, 1927.
- Michon, Cédric, *François I<sup>er</sup>, un roi entre deux mondes*, Belin, 2018.
- Michon, Cédric, *Les Conseillers de François I<sup>er</sup>*, sous la direction de Cédric Michon, *Louise de Savoie* p173 à186 Robert J. Knecht / *Anne de Montmorency* 279 à 309 Thierry Rentet / *Eléonore d'Autriche*, R J. Knecht 401 à414, Presses universitaires de Rennes, 2011.

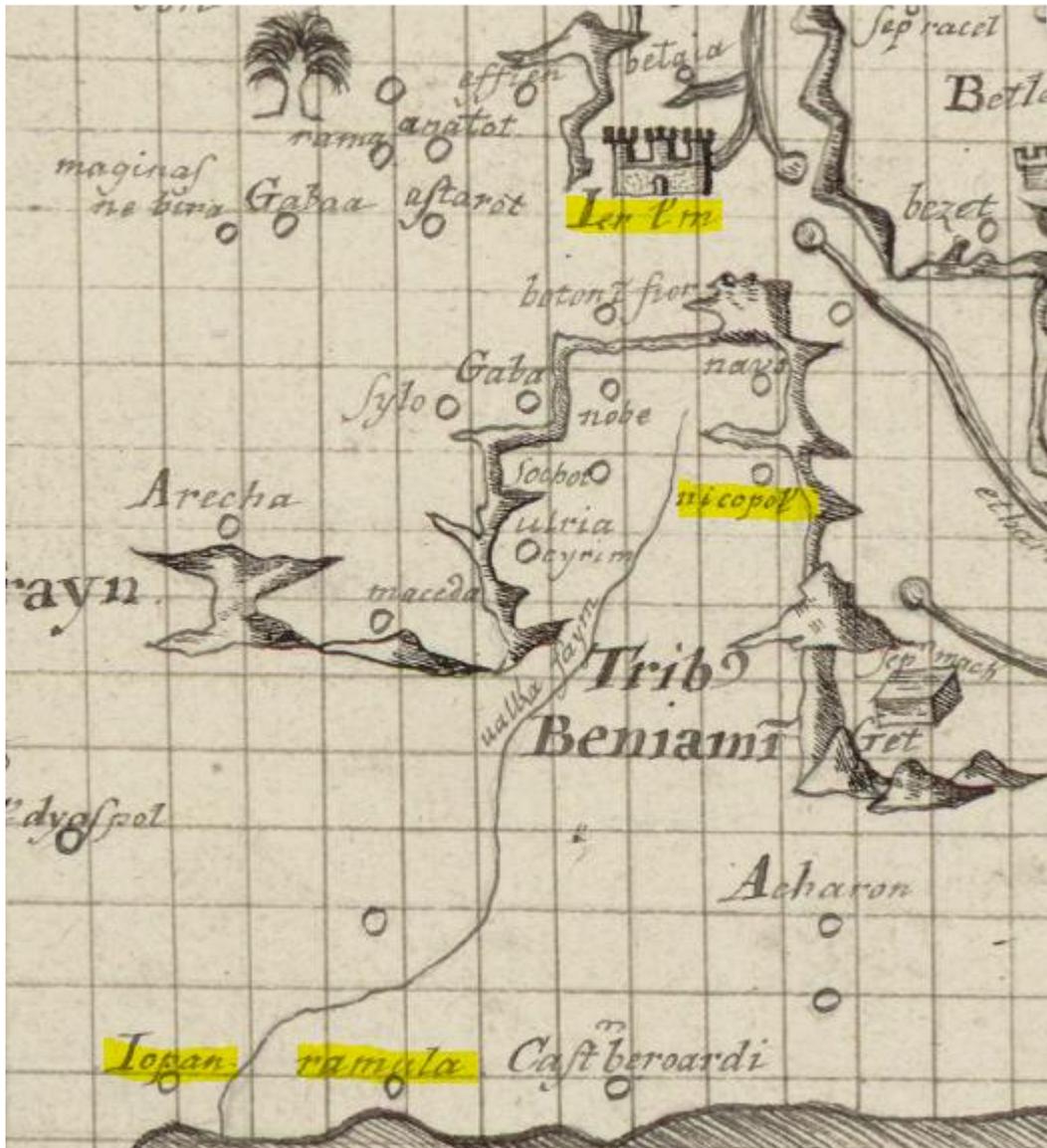
- Martin, Alexis, *Une visite à Beauvais. Historique / Promenade dans la ville / Les Faubourgs / Hommes célèbres du Beauvaisis*, Paris, A. Hennuyer, imprimeur-éditeur, 1894.
- Murarasu, D., *La poésie néo-latine et la renaissance des Lettres antiques en France (1500-1549)*, Paris, Librairie universitaire J. Gamber, 1928.
- Nassichuk, John, *Jean Rouxel, poète du Puy et du pays normand*, article tiré de « Petite patrie », *l'image de la région natale chez les écrivains de la Renaissance*, actes du colloque de Dijon, études réunies et présentées par Sylvie Laigneau-Fontaine, mars 2012.
- Newman, J. H., *Du culte de la Sainte Vierge dans l'Eglise catholique*, traduction revue et corrigée par un bénédictin de l'abbaye de Farnborough, Paris, Téqui, 1908.
- Pedefloux, Olivier, « Figures du poète-lexicographe au XVI<sup>e</sup> siècle », *Camena*, n°1 : janvier 2007, <http://sapat.ephe.sorbonne.fr/revue-en-ligne-camena-16.htm>
- Pernot, Laurent, *La Rhétorique de l'éloge dans le monde gréco-romain*, Paris, Institut d'Etudes Augustiniennes, 1993.
- Péronnet, Michel (recueillis par), *Les Eglises et leurs institutions au XVI<sup>e</sup> siècle*, Actes du V<sup>e</sup> Colloque du Centre d'Histoire de la Réforme et du Protestantisme, Université Paul Valéry-Montpellier, 1978.
- Petiet, Claude, *Des chevaliers de Rhodes aux chevaliers de Malte : Villiers de l'Isle-Adam*, Paris, édition France-Empire, 1994.
- Pihan de la Forest (Me), P.F., *Esprit des coutumes du bailliage de Senlis*, Butard, 1771.
- Pinvert, A., *Clermontois et Beauvaisis. Notes d'histoire et de littérature locales*, Le Livre d'Histoire, 2004.
- Poumarède, Gérard, « L'Europe de la Renaissance et l'Empire ottoman de la chute de Constantinople à la bataille de Lépante » dans *la Renaissance*, PUPS Paris, 2003.
- Prat, F. *La théologie de saint Paul*, tome 1, Paris, Beauchesne et ses fils, 1942.
- Regamey, Pie, *Les plus beaux textes sur la vierge Marie*, Paris, La colombe, 1946.
- Renet, M., *Beauvais et le Beauvaisis dans les Temps Modernes, Epoque de Louis XI et de Charles Téméraire (1461-1483), Siècle de Beauvais-Jeanne Hachette*, Beauvais, imprimerie professionnelle, 1898.
- Rentet, Thierry, *Anne de Montmorency, Grand Maître de François I<sup>er</sup>*, Presses universitaires de Rennes, 2011.
- Ricard (Me), Jean-Marie, *Les Coustumes du bailliage de Senlis*, Paris, J. Guignard, 1664.
- Rummel, Erika, *Les « Colloques » d'Erasmus*, Paris, Les Editions du Cerf, 1998.
- Saladin, Jean-Christophe, *La bataille du grec à la Renaissance*, Paris, Les Belles Lettres, 2000.
- Saladin, Jean-Christophe, *Les aventuriers de la mémoire perdue*, Paris, Les Belles Lettres, 2020.
- Sezec, Jean, *La survivance des dieux antiques. Essai sur le rôle de la tradition mythologique dans l'humanisme et dans l'art de la Renaissance*, Paris Flammarion 1980, réédition en 1993 (Champs).

- Tavard H. George, *Ecriture ou Eglise ? La crise de la Réforme*, traduit de l'anglais par C. Tunmer, Paris, Les éditions du Cerf, 1963.
- Tottier, André, *Les entrées d'Eléonore d'Autriche, reine de France et du Dauphin, fils de François I<sup>er</sup>, dans la ville de Rouen au mois de février 1531 (1532 suivant la supputation actuelle), réimprimé d'après un opuscule rarissime de l'époque et accompagné de préliminaires historiques*, Rouen 1866, p. XLVI.
- Tremblay, Denis-Joseph, *Notice sur la ville et les cantons de Beauvais, extraite du Tableau géographique, statistique, historique et administratif du département de l'Oise*, Beauvais, Desjardins, Imprimeur-Libraire, 1815.
- Tremblay, Victor, *Notice ou histoire abrégée de la ville de Beauvais et de ses environs*, Paris, Le livre d'Histoire, 2009.
- Triqueti de, H., *les premiers jours du Protestantisme en France, depuis son origine jusqu'au Premier Synode national de 1559*,
- Vénard, Marc / Bonzon, Anne, *La religion dans la France moderne, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette Supérieur, Carré Histoire, 1998.
- Vénard, Marc, *Le catholicisme à l'épreuve dans la France au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Cerf, 2000.
- Viennot, Eliane, *La querelle des femmes ou n'en parlons plus*. Edition IX, 2019
- Wolff, Etienne, *La poésie funéraire épigraphique à Rome*, Rennes, Presses Universitaires, 2000.

## Illustrations



Page de garde du Recueil de 1532, dont le titre reprend celui du poème principal.



Détail d'une carte de Palestine, datant de 1611.

INV. GE. 1.104 ; <http://catalogue.bnf.fr/> ark:/12148/cb407068579

## Table des matières

Introduction. -----	1
Avertissement sur les notes et les abréviations. -----	11
Première partie : L'auteur : Martin Thierry -----	13
A) Présentation de l'auteur -----	13
B) Compléments -----	17
I)    Un bourgeois beauvaisien -----	17
II)   Un juriste -----	21
III)  Un poète -----	25
a) Un poète en manque d'argent -----	25
b) Ses goûts -----	28
c) Une motivation surprenante -----	31
IV)  Sa personnalité -----	32
C) La famille de Martin Thierry -----	34
I)    Sa femme -----	34
II)   Ses enfants -----	37
III)  Sa parenté -----	39
a) Denis Patin -----	39
b) Jean Galle -----	43
c) Jean Thierry -----	46
D) Ses relations -----	48
I)    Ses amis -----	48
a) Les amis prêtres -----	50
1) Pierre Darie -----	50
2) Jean Marquis -----	51
3) Noël Cauchius -----	53
4) Les autres prêtres -----	54
b) Les amis laïcs -----	57
1) Jean Richerius -----	57
2) Pierre Baudet, Nicolas Préfet et Nicolas Récollet -----	59
3) Claudius Bouleueus -----	60
4) Jérôme Feuquières -----	61
c) Des soutiens très proches -----	62
1) Jean Maubert -----	63
2) Jean Mallet -----	64
3) Guillaume Lépard -----	65
d) Conclusion sur la famille et les amis de Martin Thierry. -----	66
II)  Les personnes estimées de Martin Thierry -----	67
a) Pierre Lizet -----	67
b) Salmon Macrin -----	70
c) Nicolas de Creil -----	72

d)	Guillaume Budé -----	73
e)	Martin Tasserie -----	73
f)	Louise de Savoie et Eléonore d'Autriche -----	74
III)	Les personnages admirés dont Martin Thierry espère les faveurs -----	74
a)	Les Montmorency -----	74
1)	Les ancêtres -----	74
2)	Guillaume -----	76
3)	Anne -----	82
4)	La famille Montmorency -----	84
b)	Charles de Villiers de l'Isle Adam -----	89
1)	Avant sa nomination à Beauvais -----	90
2)	Son élection au siège épiscopal de Beauvais -----	90
3)	Une famille illustre -----	91
4)	Quelques faits marquants durant son épiscopat -----	92
5)	Sa mort -----	93
6)	Un saint évêque ? -----	93
7)	Un évêque mondain ? -----	96
c)	Odet de Coligny -----	98
d)	Annexe : notes sur les relations entre Anne de Montmorency et Charles de Villiers, Odet de Coligny, Eléonore d'Autriche et Marguerite de Savoie -----	99
1)	Liens de parenté entre les Montmorency et les Villiers de l'Isle Adam -----	99
2)	Les relations entre le Grand Maître avec les Coligny. -----	100
3)	Les relations du Grand Maître avec la reine Eléonore d'Autriche et avec Marguerite de Navarre. -----	101
IV)	Les dédicataires, autres que Charles de Villiers et Odet de Coligny. -----	101
a)	Gilles Binet. -----	101
b)	Bernard de Valdrey. -----	103
c)	Berthin de Mornay. -----	106
E)	Martin Thierry et les critiques -----	107
F)	La ville de Beauvais et le Beauvaisis -----	109
Deuxième partie : L'œuvre et les idées de Martin Thierry -----		118
A)	Présentation des œuvres de Martin Thierry -----	118
I)	Un recueil imprimé par Galiot du Pré. -----	118
a)	Le titre. -----	118
b)	Un poème liminaire -----	119
c)	Une lettre adressée à Charles de Villiers : <i>Amplissimo</i> -----	119
d)	Une poliandrologie : Le <i>De felici</i> . -----	121
e)	Une cronographie. -----	122
f)	Une nouvelle poliandrologie : Le <i>De iucundo</i> -----	123

	g) Différents petits poèmes. -----	124
	h) <i>Philographus</i> . -----	125
	i) Une lettre à Jean Maubert. -----	126
	j) Une épitaphe -----	126
	k) Derniers vers -----	127
II)	Le <i>De obitu</i> -----	127
	a) <i>Iam lucidus</i> -----	128
	b) <i>Praeterea</i> -----	129
	c) <i>Horrida</i> -----	130
	d) <i>Finierat</i> -----	131
	e) <i>Fulgida</i> -----	132
	f) <i>Absoluto</i> -----	132
	g) <i>Splendida</i> -----	134
	h) <i>Chaos poeticum</i> -----	135
	i) Lettre <i>Dignissimo</i> -----	136
	1) Résumé. -----	136
	2) Comparaison avec la lettre <i>Amplissimo</i> . -----	138
III)	Les Epigrammes. Présentation et agencement des 86 épigrammes. -----	141
IV)	Les Silves. -----	173
	a) <i>Leander</i> . -----	174
	b) <i>Busiris</i> . -----	175
	c) <i>Polycrate</i> . -----	176
	d) <i>Lays</i> . -----	177
	e) Réflexion sur les Silves et sur leurs liens avec le reste de l'œuvre. -----	177
V)	La <i>Paraclesis</i> . -----	178
	a) Présentation générale. -----	178
	b) Poème liminaire. -----	179
	c) Résumé. -----	180
	d) Le mot <i>paraclesis</i> . -----	188
	e) Jean Bignon. -----	189
	f) La référence à saint Jérôme. -----	190
B)	Les idées de Martin Thierry. -----	194
	B1) La religion -----	194
	I) L'Eglise. -----	194
	a) Une discrète mise en cause des hommes d'Eglise. -----	194
	b) Une position constructive : un appel à la prière pour la sanctification des pasteurs. -----	198
	c) La foi de Martin Thierry dans la sainteté et la pérennité de l'Eglise. ----	199
	1) Etant l'épouse du Christ, l'Eglise est indissociable de lui. -----	200
	2) L'Eglise est donc l'unique voie du salut. -----	201
	3) L'Eglise est sainte. -----	203
	4) Le pape est le chef légitime de l'Eglise. -----	204
	5) L'attachement à l'Eglise. -----	206
	d) Une attitude respectueuse à l'égard du clergé. -----	207

II)	Les hérétiques. -----	209
	a) La noirceur extrême des hérétiques et leur caractère démoniaque. -----	209
	b) Les reproches. -----	211
	c) Les remèdes. -----	214
	d) L'argumentaire de Martin Thierry. -----	215
	e) Martin Thierry et la répression des hérétiques. -----	219
III)	Le sac de Rome comme annonce de la Fin des Temps. -----	221
IV)	La piété de Martin Thierry. -----	225
	a) Les pèlerinages. -----	225
	b) Les vœux. -----	226
	c) Le culte des saints. -----	228
	d) La prière. -----	230
V)	La mort. -----	231
B2)	Martin Thierry et son époque -----	234
I)	Horreur de la guerre et amour de la paix. -----	234
	a) Déploration et dénonciation de la guerre. -----	234
	b) Un chantre de la paix. -----	238
II)	Les Turcs. -----	242
III)	Martin Thierry, un écrivain attentif à son époque : le procès de Jacques de Beaune. -----	247
IV)	Martin Thierry et le roi François I <sup>er</sup> . -----	248
V)	Martin Thierry est-il un humaniste ? -----	254
VI)	La critique de la société. -----	263
B3)	Les femmes et l'amour. -----	266
I)	Les femmes et la femme. -----	266
	a) Les filles d'Eve. -----	267
	b) Les émules de Marie. -----	272
	c) La femme en général. -----	277
	1) L'épouse. -----	277
	2) La fidélité mutuelle et la bonne entente dans le couple. -----	278
	3) La condamnation de l'adultère. -----	280
	4) La femme, un principe de séduction. -----	281
	5) Les femmes doivent rester à leur place. -----	283
	6) La féminité évoque une certaine faiblesse. -----	286
	7) Conclusion. -----	287
II)	L'amour humain dans l'œuvre de Martin Thierry. -----	289
Troisième partie : La culture et le style de Martin Thierry. -----		296
A)	La culture. -----	296
I)	La culture biblique et religieuse de Martin Thierry. -----	296
	a) Le Nouveau Testament. -----	296
	b) L'Ancien Testament. -----	300
	1) Les personnages principaux. -----	300

2)	Les personnages mineurs. -----	307
c)	Les saints et les Pères de l'Eglise. -----	317
II)	La culture profane. -----	321
a)	La connaissance des poètes. -----	321
b)	La connaissance des dramaturges. -----	328
c)	La connaissance des orateurs. -----	330
d)	La connaissance de l'histoire gréco-romaine. -----	333
1)	La Royauté et la République romaines. -----	333
2)	Les empereurs romains. -----	345
3)	L'histoire grecque et orientale. -----	350
e)	La culture philosophique de Martin Thierry. -----	352
f)	La culture mythologique. -----	359
B)	L'écriture de Martin Thierry. -----	365
I)	L'usage du latin. -----	365
II)	Le recours au grec. -----	367
III)	La polyandrogologie. -----	375
IV)	L'oralité de l'œuvre de Martin Thierry. -----	378
V)	L'éloquence de Martin Thierry. -----	380
VI)	Le goût de l'énumération : la figure de l'accumulation. -----	381
VII)	La versification. -----	388
a)	Le recueil de 1532. -----	389
1)	Le <i>De felici</i> . -----	389
2)	La <i>Cronographia</i> . -----	392
3)	<i>De iucundo</i> . -----	393
4)	Les autres pièces poétiques. -----	394
b)	Le <i>De obitu</i> . -----	394
1)	<i>Iam lucidus</i> . -----	395
2)	<i>Horrida</i> . -----	395
3)	<i>Fulgida</i> . -----	397
4)	Le <i>Chaos poeticum</i> . -----	397
c)	Les Silves. -----	398
d)	La <i>Paraclesis</i> . -----	398
e)	Les Epigrammes. -----	399
	Conclusion générale. -----	409
	Annexe : Morceaux Choisis. -----	413
A)	Le recueil de 1532. -----	413
I)	<i>Amplissimo</i> . -----	413
II)	<i>Cronographia</i> . -----	419
III)	<i>De iucundo</i> . -----	429
IV)	<i>Eulalius</i> . -----	436
V)	<i>Philographus</i> . -----	438
VI)	<i>Sapientissimo</i> . -----	450

VII) <i>Epitaphium Lodoicae.</i> -----	454
B) <i>Le De obitu.</i> -----	462
I) <i>Iam lucidus.</i> -----	462
II) <i>Praeterea.</i> -----	472
III) <i>Horrida.</i> -----	508
IV) <i>Finierat.</i> -----	534
V) <i>Fulgida.</i> -----	542
VI) <i>Absoluto.</i> -----	548
VII) <i>Splendida.</i> -----	584
VIII) <i>Chaos poeticum.</i> -----	589
C) <i>Les Epigrammes.</i> -----	613
D) <i>Les Silves.</i> -----	666
I) <i>Leander.</i> -----	666
II) <i>Busiris.</i> -----	681
III) <i>Polycrate.</i> -----	688
IV) <i>Lays.</i> -----	697
E) <i>La Paraclesis.</i> -----	704
Bibliographie. -----	737
Illustrations. -----	746
Table des matières. -----	748